KIMKJ AI LIBRARY · ÉDITION FRANÇAISE

Trump, la diplomatie de l'insulte et l'empire qui se vide

Kim Kyung-jin

Septembre 2026

Table des matières

Partie 1. Le sommet du G2 et l'illusion de la diplomatie au sommet

Chapitre 1. Protocole impérial sur le tarmac d'Andrews et première visite d'État en 11 ans

- 1.1 18 heures, sur le tarmac d'Andrews
- 1.2 Pourquoi les présidents américains ne vont pas à l'aéroport
- 1.3 Quatre mois plus tôt à Pékin : des égards supérieurs à ceux reçus
- 1.4 Les 479 militaires de la pelouse Sud et le survol des B-2 et F-22 au-dessus de la Maison-Blanche
- 1.5 Quatre-vingt-dix minutes dans le Bureau ovale et l'héliport en granit
- 1.6 Milliardaires au banquet et dirigeants chinois absents
- 1.7 La diplomatie des premières dames et les Archives nationales pour le 250e anniversaire de la fondation des États-Unis
- 1.8 Un spectacle sans caméras
- 1.9 Une scène à six semaines des élections de mi-mandat
- 1.10 Applaudissements et inquiétudes
- 1.11 Le bilan du protocole

Chapitre 2. Les négociations à huis clos de huit heures chez JPMorgan et la ligne directe pour éviter les collisions accidentelles liées à l'IA

- 2.1 Le dimanche à Manhattan : deux équipes de négociation dans le hall d'une banque
- 2.2 L'historique du canal Bessent-He Lifeng
- 2.3 Les quatre sujets sur la table
- 2.4 Les retrouvailles au siège de la Banque mondiale et une prolongation de deux mois
- 2.5 « Une menace commune » : la proposition d'un système de notification des incidents liés à l'IA
- 2.6 La réalité de la ligne directe : un téléphone entre deux personnes
- 2.7 La ligne directe de 1963 et l'engagement de Lima en 2024
- 2.8 Un déficit de confiance : controverse sur la distillation et enquête de l'Administration du cyberespace
- 2.9 L'IA à la table du sommet : les mêmes mots, des interprétations différentes
- 2.10 Ce que la Corée du Sud doit retenir

Chapitre 3. Les cinq cartes de Trump : Boeing, soja, bœuf, commission commerciale et commission d'investissement

- 3.1 L'agriculture au premier plan du discours de bienvenue
- 3.2 Premier B, Boeing : comment l'espoir de 500 appareils est retombé à 200
- 3.3 Deuxième B, le soja : la promesse de 25 millions de tonnes et les achats sélectifs
- 3.4 Troisième B, le bœuf : un interrupteur allumé puis éteint en douze heures
- 3.5 Quatrième et cinquième B : la commission commerciale et la commission d'investissement
- 3.6 Pourquoi Wall Street a été déçue
- 3.7 Les visions opposées des 5B et des 3T, et le calcul de la Corée du Sud

Chapitre 4. Le dernier rempart des « 3T » de Xi Jinping (Taïwan, tarifs douaniers, technologie) et le gel de 14 milliards de dollars de ventes d'armes

- 4.1 Deux communiqués et l'avertissement « incompatible comme le feu et l'eau »
- 4.2 De l'approbation de 11 milliards de dollars aux 14 milliards de dollars restés dans le tiroir
- 4.3 Les Six Assurances de Reagan et les deux documents de 1982
- 4.4 Trois raisons de ne pas signer : un arsenal qui se vide, des budgets réduits et des semi-conducteurs délocalisés
- 4.5 La bataille autour d'un seul verbe : « ne soutient pas » contre « s'oppose à »
- 4.6 Trois jours à Washington : le silence sur Taïwan
- 4.7 Les signaux que la Corée du Sud doit lire : les forces américaines en Corée, la Corée du Nord et les limites de la diplomatie pragmatique
- 4.8 L'horloge de 2027 et la carte restée dans le tiroir

Chapitre 5. Le choc de l'IA DeepSeek et les deux écosystèmes rivaux de Nvidia et Huawei

- 5.1 Le choc de janvier 2025 : 5,6 millions de dollars et 590 milliards de dollars
- 5.2 L'invention née de la pénurie : mélange d'experts et attention clairsemée
- 5.3 DeepSeek V4 et Huawei Ascend : comment fournir des services avec des puces chinoises

5.4 La persuasion de Jensen Huang et l'approbation conditionnelle du H200 : la part de 25 %
5.5 Le verrou de Zhongnanhai : seuls 13 % des H200 sont entrés
5.6 La controverse de la distillation et la contre-enquête de la CAC : un même acte, deux dénominations
5.7 Le sommet de Washington et les deux écosystèmes d'IA

Chapitre 6. L'arme des aimants permanents en terres rares et le talon d'Achille des chaînes d'approvisionnement occidentales depuis dix ans

6.1 L'arrêt de l'usine de Chicago et le régime d'autorisations de Pékin
6.2 La vis en or et les terres rares contenues dans une arme
6.3 La deuxième carte du 9 octobre : la règle des 0,1 % et l'interdiction d'usage militaire
6.4 Le boomerang des droits de douane et la trêve de Busan
6.5 Les investissements de Washington pour l'autonomie et l'interdiction d'approvisionnement de 2027
6.6 Le décalage de cinq à dix ans entre la mine et l'aimant
6.7 L'astérisque du moratoire et la prolongation de deux mois lors des pourparlers à Washington
6.8 La position de l'industrie coréenne : entre deux réglementations

Partie 2. La guerre d'Iran de 2026 (opération Epic Fury) et le choc d'Ormuz

Chapitre 7. Le lancement de l'opération « Epic Fury » et l'envolée du pétrole et de l'essence à 118 dollars

7.1 À l'aube du 28 février, le début de l'opération Epic Fury
7.2 Le détroit se ferme
7.3 Jusqu'à 118 dollars : sept mois d'évolution du pétrole
7.4 Ce que 400 millions de barils de réserves n'ont pas pu empêcher
7.5 Six dollars le gallon en Californie
7.6 Les prix à la pompe ébranlent la Maison-Blanche
7.7 « Anéantir » à l'Assemblée générale de l'ONU, puis la route de Pékin

Chapitre 8. Le « passage sélectif » dans le détroit d'Ormuz et les avantages pratiques du règlement en yuans pour Pékin

8.1 La flotte en attente dans le golfe d'Oman et le Yuan Hua Hu
8.2 Comment fonctionnait le « passage sélectif »
8.3 La bouée de sauvetage du pétrole iranien : les « théières » du Shandong et la flotte fantôme
8.4 CIPS : un réseau de paiement en expansion et ses limites persistantes
8.5 L'« opération d'expulsion économique » et le bouclier juridique de Pékin
8.6 Les réserves de 1,4 milliard de barils et la controverse sur les images satellites
8.7 Deux sommets, deux communiqués
8.8 Le relevé des coûts pour la Corée du Sud
8.9 Les questions laissées par le détroit

Chapitre 9. Le refus des alliés de l'OTAN d'envoyer des troupes et les invectives de Trump, qui les traite de « COWARDS »

9.1 Les demandes de déploiement dans le détroit d'Ormuz et le déroulement des invectives contre les « lâches »
9.2 Le gouvernement de Sánchez en Espagne dit « non à la guerre » et menace de rompre tout commerce
9.3 Le gouvernement de Merz et Pistorius en Allemagne : « Ce n'est pas notre guerre »
9.4 La coopération limitée du Royaume-Uni et la remarque « Ce n'est pas Churchill »
9.5 De la lune de miel à la rupture : Meloni refuse l'accès à la base de Sigonella et la polémique autour des critiques contre le pape
9.6 Le multilatéralisme de Macron et les limites juridiques de l'article 5 de l'OTAN
9.7 Après les « lâches » : qu'a perdu l'alliance ?

Chapitre 10. Le « NO » historique du président Lee Jae-myung : refus d'envoyer des troupes au Moyen-Orient et déclaration de paix

10.1 La demande de Trump et six mois de pression
10.2 Les hésitations du début septembre : examen d'une contribution et avertissement de Téhéran
10.3 La conférence de presse du 18 septembre à la résidence d'hôtes : « Je le dis clairement »
10.4 « NO » ou contribution sous conditions : des interprétations divergentes
10.5 Les décisions de déploiement dans l'histoire et la place du 18 septembre
10.6 La distance confirmée à New York et les tâches qui restent

Chapitre 11. Le dilemme de la Première ministre japonaise Takaichi et l'impasse juridique des alliés d'Asie de l'Est

11.1 L'ombre de Pearl Harbor : un mot dans le Bureau ovale
11.2 L'article 9 de la Constitution et le mur de la « situation de crise menaçant la survie »

11.3 Une opinion publique opposée et 80 millions de barils : entre le sentiment populaire et l'énergie
11.4 Propos sur l'« urgence Taïwan » et représailles chinoises sur les terres rares : le Japon entre deux superpuissances
11.5 Le dilemme partagé des alliés d'Asie de l'Est et le vide sécuritaire dans le Pacifique
11.6 L'alliance devenue objet de transaction

Chapitre 12. Transactions anormales de plus de 500 millions de dollars sur les contrats à terme sur le pétrole et soupçons de délit d'initié au cœur de la Maison-Blanche

12.1 Un ordre de vente à 6 h 49 du matin
12.2 Ce n'était pas un cas isolé : un schéma répété de ventes
12.3 Pourquoi le délit d'initié sur les marchés à terme est si difficile à réprimer
12.4 Les explications de la Maison-Blanche et le courriel de « rappel à l'ordre »
12.5 La pression du Congrès : de Warren à Warnock
12.6 L'enquête de la CFTC et du ministère de la Justice, et l'horloge arrêtée
12.7 L'enquête de Raskin et la question de la « vente de droits d'accès »
12.8 Le coût de la confiance : marchés ébranlés, diplomatie fragilisée

Partie 3. La tempête tarifaire et la grande rupture de l'alliance nord-atlantique

Chapitre 13. L'arrêt de la Cour suprême invalidant les droits de douane fondés sur l'IEEPA et l'attaque de Trump contre la justice

13.1 Le vendredi 20 février au matin, six voix contre trois
13.2 Le raisonnement de l'arrêt : « Réglementer les importations » ne signifie pas imposer des droits de douane
13.3 Quarante-cinq minutes dans la salle de presse : le président attaque les juges de la Cour suprême
13.4 La bataille pour récupérer 166 milliards de dollars
13.5 Le détour : de la section 122 à la section 301
13.6 Ce que la décision a laissé

Chapitre 14. Première invocation de l'article 338 de la loi douanière — le choc tarifaire de 50 % contre le Canada et la faillite de l'USMCA

14.1 La voie de contournement après l'arrêt de la Cour suprême : l'article 338 se réveille après 96 ans
14.2 Trois proclamations et neutralisation des préférences d'origine
14.3 Négociations de dernière minute à Washington et échec : les trois raisons pour lesquelles Carney a quitté la table
14.4 « Si l'on nous attaque, c'est la guerre » : représailles et enchaînement des interdictions d'importation
14.5 L'USMCA subsiste, mais la confiance a fait faillite

Chapitre 15. Transformer le lac Ontario en « Lake America » — L'extrême sentiment antiaméricain au Canada

15.1 Le décret « Lake America » : la guerre commerciale s'étend aux cartes
15.2 La signification d'« Ontari'io » et la leçon d'histoire du premier ministre Carney
15.3 « Lac Ontario. Maintenant et pour toujours » : le gouverneur Ford et les premiers ministres provinciaux
15.4 La guerre des cartes : les choix de Google et Apple et la spectaculaire résurgence de MapQuest
15.5 Boycotts et opinion publique : jusqu'où la colère s'est-elle propagée ?
15.6 Ce qu'un seul nom a révélé : fêlure des liens de voisinage et nouveau nationalisme canadien

Chapitre 16. La riposte du premier ministre Mark Carney — L'adhésion au statut de membre associé de l'UE et la préparation à une invasion américaine (risque extrême)

16.1 Deux scènes, le même jour
16.2 Entre « normal » et « provocateur »
16.3 Un scénario imaginé de nouveau après cent ans
16.4 L'échec des négociations et la fin de quarante ans d'intégration
16.5 Les deux jours à Strasbourg
16.6 La réaction de Trump : « ridicule » et « acte hostile »
16.7 Sur le terrain de l'autonomie en matière de défense : achats, sous-marins, avions de combat et Arctique
16.8 Opinion publique et politique : « Une voie douloureuse, mais nécessaire »
16.9 Questions en suspens et limites
16.10 Les signaux que la Corée doit lire
16.11 Conclusion

Chapitre 17. Menace d'annexion forcée du Groenland et droits de douane de rétorsion de huit pays européens

17.1 De la transaction immobilière aux exigences de sécurité : les racines de l'obsession pour le Groenland

17.2 « Nous choisissons le Danemark » : les règles d'engagement de 1952 et la conférence de presse commune à Copenhague
17.3 Arctic Endurance : le déploiement symbolique de forces européennes
17.4 Truth Social, le 17 janvier : annonce de droits de douane visant huit pays européens
17.5 « Dear Jonas » : le message qui liait le prix Nobel de la paix au Groenland
17.6 La riposte européenne : déclaration commune des huit pays et « bazooka commercial »
17.7 La sécurité arctique ébranlée et les questions laissées par cette crise

Chapitre 18. Le Forum de Davos et les négociations de sécurité américano-danoises — La fracture irréversible de l'Alliance transatlantique

18.1 Le mercredi de Davos : rejet de la force, retrait des tarifs douaniers et « TACO »
18.2 La réalité du « cadre » : une conversation entre deux hommes et la réaffirmation de l'accord de 1951
18.3 Huit mois jusqu'au compromis : provocations incessantes et pourparlers discrets
18.4 L'annonce du 18 septembre et la signature du 22 septembre à New York : trois récits divergents
18.5 Lecture de l'accord : souveraineté préservée, avenir verrouillé
18.6 Les fractures laissées par le compromis : la confiance dans l'Alliance transatlantique ne renaîtra pas

Chapitre 19. La diplomatie de l'insulte : les paroles de Trump et des relations brisées

19.1 Une habitude qui remonte au premier mandat
19.2 Exemples
19.3 Les tendances qui se dégagent des cas
19.4 Le sommet sino-américain et la suite

Partie 4. La tragédie des usines attirées en Amérique : des travailleurs coréens menottés

Chapitre 20. Le raid contre les usines de batteries de Hyundai Motor et LG en Géorgie — véhicules blindés et hélicoptères mobilisés par le HSI et le FBI

20.1 Le matin du 4 septembre 2025 à Ellabell
20.2 Plus de 400 agents et une dizaine d'organismes : l'ampleur de l'opération
20.3 317 Coréens sur 475 : les techniciens coréens et la zone grise des visas
20.4 Le raid, dix jours après le sommet
20.5 Le retour par vol charter et le groupe de travail sur les visas
20.6 L'usine a fini par ouvrir, mais les coûts des travaux interrompus
20.7 Conclusion : la vitesse des investissements et celle des institutions

Chapitre 21. Un investissement de 480 000 milliards de wons récompensé par des « menottes et la détention » ? — L'onde de choc de l'arrestation de quelque 300 travailleurs coréens

21.1 Ce qui s'est passé en l'espace de dix jours
21.2 Menottes et fers : une semaine à Folkston
21.3 La parole de Trump a changé quatre fois
21.4 La réponse de Séoul : prompt rapatriement, timide recherche des responsabilités
21.5 La faille des visas
21.6 Un an plus tard : l'usine est sortie de terre, les capitaux ont calé et la facture est arrivée
21.7 Conclusion : La facture de l'alliance

Chapitre 22. La duplicité du gouverneur de Géorgie Brian Kemp et les pressions commerciales de Trump prises à revers

22.1 Le visage de l'« ami depuis 40 ans »
22.2 Les coordonnées politiques de Kemp : une cohabitation difficile avec Trump
22.3 Le gouvernement de l'État ce jour-là : coopération, silence et prise de distance
22.4 Le tranchant des négociations détaillées sur le commerce : le calendrier de l'opération
22.5 La facture un an plus tard : menace tarifaire, enquête au titre de la section 301 et renégociation du premier projet
22.6 Conclusion : la rhétorique de l'amitié et les digues de la loi

Chapitre 23. Le risque d'interruption des chantiers d'usines aux États-Unis — Les entreprises coréennes de batteries et de semi-conducteurs revoient leurs investissements américains

23.1 Chantiers à l'arrêt : la peur des déplacements professionnels partie de Géorgie
23.2 Des usines qui ne tournent pas sans les techniciens coréens
23.3 Ce que signifie concrètement le réexamen : ralentir et réorganiser plutôt que geler
23.4 Le visa, un goulot d'étranglement : groupe de travail, bureau KIT et formateurs spécialisés
23.5 Réévaluer les risques américains et mettre en place un filet de sécurité de 350 milliards de dollars
23.6 Le bilan un an plus tard : l'usine tourne, mais la confiance se rétablit

Partie 5. L'épreuve des universités et du monde académique : Harvard, Stanford et la fuite des cerveaux

Chapitre 24. Gel des 2,2 milliards de dollars de subventions à Harvard et décret de révocation

- 24.1 Une université devenue cible de la guerre culturelle
- 24.2 La lettre de mise en demeure du 11 avril et le refus du président Garber
- 24.3 Le gel des 2,2 milliards de dollars et les représailles qui ont suivi
- 24.4 Des laboratoires à l'arrêt et Harvard contrainte à l'austérité
- 24.5 La décision Burroughs : « L'antisémitisme servait de paravent »
- 24.6 Les pressions hors des tribunaux : négociations, rupture avec le Pentagone et action en justice du ministère de la Justice
- 24.7 L'appel et un nouveau front : situation en septembre 2026
- 24.8 Conclusion : les enjeux de cette bataille

Chapitre 25. Menace de révocation des visas de 7 000 étudiants étrangers et riposte du tribunal fédéral

- 25.1 Des exigences d'avril à la révocation de l'accréditation du 22 mai
- 25.2 Un sur quatre : le poids de la communauté des étudiants internationaux de Harvard
- 25.3 Une plainte en 24 heures et la première injonction de la juge Burroughs
- 25.4 La proclamation du 4 juin et la seconde injonction
- 25.5 La bataille portée en appel et la mobilisation du monde universitaire
- 25.6 Victoire devant les tribunaux, coûts hors prétoire

Chapitre 26. Suspension générale par le département d'État des entretiens de visa pour étudiants étrangers (« Pause ») et contrôle des réseaux sociaux

- 26.1 Le câble diplomatique du secrétaire d'État Rubio : suspension mondiale des entretiens de visa pour étudiants
- 26.2 Les dessous du contrôle des réseaux sociaux : obligation de rendre les comptes publics et critère de l'« attitude hostile »
- 26.3 Le chaos de la haute saison : les étudiants indiens, chinois et sud-coréens dans les « limbes du visa »
- 26.4 La porte-parole Tammy Bruce et l'opération « Catch and Revoke »
- 26.5 Liberté d'expression et autocensure : le coup d'arrêt de la justice
- 26.6 Le tremplin professionnel après l'obtention du diplôme : réexamen de l'OPT et fixation de la durée de séjour
- 26.7 Conclusion : D'une porte ouverte sur la liberté à une barrière de filtrage

Chapitre 27. L'arrêt du Stanford Daily : l'inconstitutionnalité de la disposition d'expulsion des étudiants étrangers pro-palestiniens du secrétaire d'État Rubio

- 27.1 Des étudiants arrêtés pour leurs propos : Khalil et Öztürk
- 27.2 La décision d'un seul secrétaire d'État : deux dispositions
- 27.3 Le silence s'abat sur la rédaction
- 27.4 Le parcours judiciaire : de la demande d'injonction au jugement sur dossier
- 27.5 Les fondements juridiques du jugement de 90 pages : les étrangers ont-ils eux aussi la liberté d'expression ?
- 27.6 « Application gravement discriminatoire » : les risques d'une loi vague
- 27.7 Une victoire sans injonction
- 27.8 Le jugement de l'AAUP dans le Massachusetts et la voie de l'appel
- 27.9 Les deux visages de Washington et les étudiants coréens aux États-Unis

Chapitre 28. L'effondrement de 50 milliards de dollars de la balance commerciale de l'éducation et l'exode massif des étudiants étrangers vers l'Europe et l'Asie (Talent Drain)

- 28.1 50 milliards de dollars par an : l'enseignement supérieur américain, une industrie d'exportation
- 28.2 Le visa devenu une arme
- 28.3 Un exode confirmé par les chiffres
- 28.4 Fissures dans les finances universitaires et les laboratoires de recherche
- 28.5 L'Allemagne, l'alternative sans frais de scolarité
- 28.6 Le Japon, Hong Kong et Singapour : la stratégie d'absorption de l'Asie
- 28.7 Le Canada et l'Europe s'offrent les chercheurs
- 28.8 Le sommet sino-américain et le paradoxe de la déclaration des « 600 000 étudiants »
- 28.9 L'érosion du soft power et les questions en suspens

Chapitre 29. La satire de Harvard par Ronny Chieng et les piques acérées de Conan O'Brien — La résistance du monde universitaire et culturel

- 29.1 Chronologie des pressions et place du rire

29.2 Conan O'Brien : moi aussi, je vais poursuivre Harvard
29.3 Ronny Chieng : voilà pourquoi Trump veut vous éliminer
29.4 Hamza Masood : « Aux agents de l'ICE venus en voyant mon nom »
29.5 La voix des intellectuels : un constitutionnaliste, un président de banque centrale et un serment militaire
29.6 Ce que le rire a fait et ce qu'il n'a pas pu faire

Partie 6. Les coups de feu de la police de l'immigration et le choc des atteintes aux droits humains

Chapitre 30. Une fusillade au nom de la lutte contre l'immigration illégale — des civils innocents et des citoyens pris pour cible

30.1 Un dimanche après-midi à Austin
30.2 Vingt mois de tirs en chiffres
30.3 Un scénario qui se répète : « Il a utilisé son véhicule comme une arme »
30.4 Deux conducteurs à Chicago et une mort cachée pendant un an
30.5 2026 : la gâchette n'a pas cessé d'être pressée
30.6 On peut mourir même sans qu'un coup de feu soit tiré
30.7 Où est passée la responsabilité ?
30.8 Dans les coulisses du sommet

Chapitre 31. Les fusillades des agents de la Border Patrol à Minneapolis et Portland et le tollé suscité par la mort de civils

31.1 Des agents fédéraux rassemblés dans deux villes en hiver
31.2 Le 7 janvier à Minneapolis, la mort de Renee Good
31.3 Le 8 janvier à Portland, puis une nouvelle fusillade
31.4 Une marche par −29 °C, « la journée de la vérité et de la liberté »
31.5 Le 24 janvier, la dernière minute d'Alex Pretti
31.6 Trois semaines durant lesquelles Washington a reculé
31.7 « L'Amérique n'a pas de roi » : une troisième vague
31.8 Le rapport sur les droits humains et les enquêtes toujours en cours
31.9 Les questions laissées par les coups de feu

Chapitre 32. « Alligator Alcatraz » et les réalités inhumaines des centres de rétention pour immigrés de type entrepôt

32.1 Des expulsions massives sans endroit où enfermer
32.2 Un camp de tentes érigé au milieu des marais
32.3 Des cages d'acier appelées « zones d'apaisement »
32.4 Batailles judiciaires, fermeture et une facture de 1,2 milliard de dollars
32.5 L'ICE rachète des entrepôts logistiques
32.6 Un entrepôt n'est pas un lieu où vivent des êtres humains
32.7 Delaney Hall au New Jersey : 300 grévistes de la faim
32.8 Un système qui ne notifie pas les décès
32.9 Les questions laissées par les marais et les entrepôts

Chapitre 33. Arrestations abusives de citoyens et avertissement officiel de l'ONG Human Rights Watch (HRW) sur le recul démocratique

33.1 Même en présentant leur passeport, ils n'étaient pas relâchés
33.2 La brèche ouverte par la Cour suprême : le « contrôle Kavanaugh »
33.3 Résidents légaux, enfants et femmes enceintes
33.4 Les trois avertissements officiels de Human Rights Watch
33.5 Le recul mesuré par les chiffres : le diagnostic concordant des instituts d'évaluation
33.6 Le second front à l'approche des élections : la loi SAVE et l'ICE dans les bureaux de vote
33.7 L'ombre portée sur la table du sommet de Washington
33.8 Conclusion

Partie 7. L'autosabotage financier et le déclin de l'hégémonie du dollar

Chapitre 34. Le taux des obligations américaines à 30 ans dépasse 5,2 % — la débâcle budgétaire des intérêts annuels d'un billion de dollars

34.1 Un chiffre a changé l'atmosphère à Washington
34.2 Chronologie de la hausse des taux
34.3 Le calcul des recettes douanières s'effondre
34.4 La facture de la guerre
34.5 Un billion de dollars d'intérêts, le coût de la dette dépasse celui de la défense
34.6 Une dette de 40 000 milliards de dollars et un déficit de 2 000 milliards
34.7 Les taux franchissent le seuil des ménages
34.8 Les « vigilants obligataires » et le choix de la Fed
34.9 Les comptes des ménages derrière la table des sommets

Chapitre 35. La guerre de Trump contre la Fed — Pressions sur les taux contre Powell et Warsh, et répression financière (Financial Repression)

35.1 « Les taux d'intérêt doivent être inférieurs à 1 % »
35.2 Quelle institution est la Fed ?
35.3 La guerre contre Powell
35.4 Le choix de la Cour suprême : la Fed fait exception
35.5 Kevin Warsh, le président choisi par Trump
35.6 La déclaration de Jackson Hole et la hausse de septembre
35.7 « Baissez les taux, ou nous cesserons le commerce »
35.8 L'économie du chantage : des calculs incohérents
35.9 Qu'est-ce que la répression financière ?
35.10 Les voies détournées de Bessent : les instruments modernes de la répression financière
35.11 Le verdict du marché : les obligations ne croient pas au chantage
35.12 Le chantage vu par les pays excédentaires : le cas de la Corée
35.13 Conclusion : les institutions ont tenu, mais la bataille n'est pas finie

Chapitre 36. « On ne peut pas faire confiance aux banques américaines »

36.1 Le coffre souterrain du 33 Liberty Street
36.2 Une vieille fissure : de l'or de De Gaulle aux 300 tonnes de la Bundesbank
36.3 Le second mandat de Trump et l'inquiétude autour des actifs confiés à l'étranger
36.4 France : vendre les 129 tonnes de New York et en racheter en Europe
36.5 Pays-Bas : 86 tonnes de New York et d'Ottawa à Londres
36.6 Allemagne : le débat autour des 1 236 tonnes restées à New York
36.7 Que perd le dollar lorsque l'or se déplace ?
36.8 Conclusion : la confiance pèse plus lourd que les coffres

Chapitre 37. La ruée hors des actifs en dollars — l'engouement des banques centrales pour l'or et la part du dollar au plus bas historique de 57 %

37.1 Comment le dollar est devenu la monnaie du monde
37.2 Comment lire le chiffre de 57 %
37.3 Les capitaux qui quittent le guichet des bons du Trésor
37.4 Les banques centrales se tournent vers l'or
37.5 Le sommet à 5 589 dollars et la suite
37.6 Les pays déplacent leurs réserves
37.7 Où en sont les réseaux de paiement sans dollar ?
37.8 Déclin ou érosion
37.9 Les signaux que la Corée du Sud doit prendre en compte

Chapitre 38. La menace de « rompre les échanges » adressée aux pays excédentaires et la crise de panique des marchés financiers mondiaux

38.1 « Baissez les taux, ou nous couperons les échanges »
38.2 La circulation du dollar : le lien entre déficit commercial et bons du Trésor
38.3 Un marché qui évolue à l'opposé des souhaits du président
38.4 La crise du marché obligataire : les chiffres du 24 septembre
38.5 Les titres du Trésor qui quittent les coffres des pays alliés
38.6 Les pays pris pour cible par les menaces
38.7 Une atteinte à la place du dollar
38.8 Conclusion : le débiteur qui menace ses créanciers

Chapitre 39. Le précipice de la dette publique américaine à 40 000 milliards de dollars et la faillite totale de l'économie de l'offre

39.1 La semaine où Xi Jinping était à Washington, le signal envoyé par le marché obligataire
39.2 Le poids du chiffre de 40 000 milliards de dollars
39.3 La promesse de l'économie de l'offre et sa première mise à l'épreuve
39.4 La deuxième baisse d'impôts : la facture de la « grande et belle loi »
39.5 L'effondrement du dogme des droits de douane comme remède à tout
39.6 Le coût de la guerre et 1 500 milliards de dollars de dépenses militaires
39.7 L'avertissement du marché obligataire : les intérêts dépassent les dépenses militaires
39.8 Le retour de l'inflation et la hausse des taux de la Fed
39.9 Les emplois industriels qui ne sont pas revenus
39.10 Le verdict des électeurs
39.11 Contre-arguments et limites de ce chapitre
39.12 Ce que cela signifie pour la Corée et les relations sino-américaines
39.13 Conclusion

Partie 8. La corruption du pouvoir et les scandales des marchés de prédiction

Chapitre 40. Vente de la « Truth API » à 100 000 dollars par mois — Les publications du président transmises 50 millisecondes plus vite

- 40.1 La parole du président devient une marchandise
- 40.2 Qui vend ce produit, et qui en tire profit ?
- 40.3 Le prix de 50 millisecondes
- 40.4 Truth Social et les secousses des marchés
- 40.5 Après le lancement : qui a acheté ?
- 40.6 Le point litigieux : information publique ou information non publique ?
- 40.7 La réaction de Washington
- 40.8 Truth API devant les tribunaux
- 40.9 Le sommet sino-américain et Truth API
- 40.10 Les questions qui restent

Chapitre 41. L'enquête du député Jamie Raskin et l'action judiciaire surprise du parquet municipal de San Francisco contre Trump Media

- 41.1 Le 31 juillet, ouverture d'une enquête par la commission judiciaire de la Chambre
- 41.2 Les initiatives du Sénat et les voix critiques au sein du Parti républicain
- 41.3 Le conflit porté devant les tribunaux : les actions en justice des médias et des organisations de surveillance
- 41.4 Le 21 septembre, la plainte du procureur municipal de San Francisco
- 41.5 La loi sur la concurrence déloyale comme arme
- 41.6 Les arguments de Trump Media et les questions juridiques
- 41.7 Le vide laissé par les autorités fédérales
- 41.8 Les questions en suspens

Chapitre 42. Le scandale des marchés de prédiction Polymarket et Kalshi

- 42.1 Les mises engagées sur la cérémonie d'accueil de Xi Jinping
- 42.2 Le fils aîné du président, conseiller des deux bourses
- 42.3 Les 33 000 dollars de la veille de l'arrestation de Maduro
- 42.4 La guerre en Iran et un taux de réussite de 98 %
- 42.5 Ventes à découvert une minute avant l'annonce des droits de douane
- 42.6 Des projets de discours fuités depuis l'intérieur de la Maison-Blanche
- 42.7 Qui surveille l'arène ?
- 42.8 L'arène des paris en dehors de la table des négociations

Chapitre 43. Les dessous du commerce d'informations confidentielles par un opérateur du prompteur de la Maison-Blanche et de l'arrestation d'un sous-officier américain pour spéculation sur des informations classifiées

- 43.1 Ce que les deux hommes vendaient, c'était de l'information
- 43.2 Le nouveau terrain de jeu des paris : les « marchés des mentions »
- 43.3 Une heure devant le prompteur : l'affaire Gabriel Perez
- 43.4 La sanction : restitution, amende civile et interdiction de négocier pendant trois ans
- 43.5 « Burdensome-Mix » : un compte suspect à la veille de l'opération contre Maduro
- 43.6 Le masque tombe : arrestation et inculpation du sergent Van Dyke
- 43.7 La bataille judiciaire : les contrats des marchés prédictifs sont-ils des swaps ?
- 43.8 Perez et Van Dyke : pourquoi leurs sorts ont-ils été différents ?
- 43.9 La critique d'une épée qui ne frappe que vers le bas
- 43.10 Les failles du système et les initiatives législatives
- 43.11 Conclusion : à qui appartiennent les informations ?

Partie 9. La guerre de la Maison-Blanche contre la presse et les coupes brutales dans la protection sociale

Chapitre 44. CNN, MS NOW et Politico interdits d'accès à la Maison-Blanche, boycott du pool de cinq chaînes

- 44.1 La publication du vendredi après-midi
- 44.2 Samedi matin, les accréditations retirées à l'entrée principale
- 44.3 Comment fonctionne le pool de presse
- 44.4 Lundi, les caméras s'éteignent
- 44.5 Le choix de Fox News et la colère de Navarro
- 44.6 Ceux qui ont comblé le vide
- 44.7 Le vide créé pendant la semaine du sommet
- 44.8 Le procès et le motif de sécurité invoqué tardivement
- 44.9 Les caméras se rallument
- 44.10 Ce que cette semaine a révélé

Chapitre 45. La défense de la liberté de la presse par le pouvoir judiciaire : l'injonction accordée par le juge Timothy Kelly

- 45.1 Les journalistes saisissent la justice pour récupérer leurs cartes de presse

45.2 Les arguments des demandeurs : discrimination fondée sur le point de vue et régularité de la procédure
45.3 La défense du gouvernement : l'accès à la Maison-Blanche est un privilège
45.4 Un président qui s'en prend d'abord au juge
45.5 Qui est le juge Kelly ?
45.6 Une audience de 45 minutes
45.7 Une ordonnance rendue passé minuit
45.8 Le matin de l'ordonnance : grilles fermées
45.9 L'ombre portée sur le dîner d'État
45.10 Le fil de la jurisprudence : de Sherrill à l'Associated Press
45.11 La force de la solidarité et les voix hors du prétoire
45.12 Les questions en suspens : la bataille après les 14 jours
45.13 Ce que retient ce chapitre

Chapitre 46. La bombe des coupes dans les coupons alimentaires EBT : privation de repas gratuits pour les ménages modestes et grand chaos social

46.1 La législation s'invite à la table des ménages
46.2 Qui les exigences de travail visaient-elles ?
46.3 Novembre 2025 : des cartes au solde ramené à zéro
46.4 Quatre millions de personnes rayées des listes en un an
46.5 Les plateaux-repas des enfants et les congélateurs vides des banques alimentaires
46.6 L'étendard de la « fraude aux prestations »
46.7 L'exigence de livrer les listes
46.8 La facture transférée aux gouvernements des États
46.9 Le soja du sommet et les tables vides
46.10 Conclusion : L'État proclamant « qui ne travaille pas ne mange pas »

Chapitre 47. Section 8 — Tentative de réduction des aides au logement : des familles monoparentales et des ménages modestes massivement jetés à la rue

47.1 Une autre scène pendant la semaine du sommet
47.2 Qu'est-ce que la Section 8 ?
47.3 Le budget 2026 : une coupe de 43 % et des subventions globales aux États
47.4 Le Congrès n'a pas accepté
47.5 Bloquée par la loi, l'administration passe par la réglementation : limite de deux ans et 40 heures de travail par semaine
47.6 Le premier bon à disparaître : le bon de logement d'urgence
47.7 La bataille judiciaire autour du budget de l'aide aux sans-abri
47.8 Le sans-abrisme en chiffres : des statistiques en baisse et davantage de nourrissons sans domicile
47.9 Le discours sur les « parasites » et les protestations dans la rue
47.10 Un toit ébranlé, mais toujours là

Partie 10. Les failles psychologiques et la falaise de la collision mondiale de 2027

Chapitre 48. Derrière le masque de la « stratégie du fou » : trouble de la personnalité narcissique et déclin des fonctions cognitives, mis en garde par des experts

48.1 « Il sait que je suis fou » : la carte du fou brandie par Trump
48.2 La théorie du fou de Nixon : la mise en scène d'un dirigeant sain d'esprit
48.3 L'avertissement de 27 spécialistes : Le cas dangereux de Donald Trump
48.4 La structure du narcissisme pathologique : une apparence grandiose et un intérieur fragile
48.5 La règle Goldwater et le devoir d'alerter
48.6 Le débat sur le déclin des capacités cognitives : lapsus, souvenirs inventés et tests cognitifs répétés
48.7 Mise en scène ou symptômes : la guerre contre l'Iran en 2026 et l'échec de la stratégie du fou
48.8 Ce que Pékin a compris : les pourparlers de Washington et la neutralisation de la carte du fou
48.9 Les limites et les objections à ce diagnostic
48.10 Conclusion : le danger d'une diplomatie fondée sur l'état d'esprit d'un seul homme

Chapitre 49. Controverses sur la main droite et les altérations du visage, et tempêtes de messages de « sundowning » — L'avertissement de 27 spécialistes de la santé mentale

49.1 Traces sur la main droite : ecchymoses, maquillage et signatures
49.2 Quand un côté du visage s'affaisse : deux cérémonies commémoratives du 11-Septembre
49.3 Truth Social dans la nuit : rafales de publications et débat sur le « sundowning »
49.4 Le MoCA trois fois, quatre fois : un président qui se vante d'un test de dépistage
49.5 Les blancs du bilan médical : examens d'imagerie et lettre de Raskin
49.6 L'avertissement des 27 et la règle de Goldwater
49.7 Retour dans la salle du sommet à Washington

Chapitre 50. L’économie sud-coréenne prise en étau — Samsung et SK Hynix : une dérogation de douze mois pour leurs usines en Chine et une diplomatie pragmatique

- 50.1 Une trêve de deux mois, une autorisation de douze mois
- 50.2 Des usines qui peuvent tourner, mais pas grandir
- 50.3 L’envers de la trêve : la montée en puissance de ChangXin Memory
- 50.4 La flambée du pétrole à Ormuz et la double dépendance énergétique
- 50.5 Le 18 septembre, fixer une limite : gérer l’alliance sans envoyer de troupes
- 50.6 Le premier investissement aux États-Unis et un nouvel acteur dans la course aux batteries
- 50.7 Autonomie stratégique : ce qu’il faut préserver entre sécurité et commerce
- 50.8 Conclusion : trois calendriers

Chapitre 51. Au bord du précipice de 2027 : la fin de l’ordre mondial que pourraient entraîner les élections de mi-mandat américaines et le 21e congrès du Parti de Xi Jinping

- 51.1 Une trêve de deux mois et une visite d’État sans résultat
- 51.2 Deux horloges : le 3 novembre et l’automne 2027
- 51.3 Le calendrier jusqu’en 2027 : les dates annoncent la crise
- 51.4 Le détroit de Taïwan : capacités militaires et risque d’erreur de jugement
- 51.5 Terres rares et technologie : entre le 1er et le 10 janvier
- 51.6 Un ordre qui s’effondre : alliances, Sud global et vide réglementaire
- 51.7 La place de la Corée du Sud : se préparer au bord du précipice
- 51.8 Conclusion : les leçons d’une négociation sans résultat

PARTIE 1

Le sommet du G2 et l'illusion de la diplomatie au sommet

Chapitre 1. Protocole impérial sur le tarmac d'Andrews et première visite d'État en 11 ans

1.1 18 heures, sur le tarmac d'Andrews

Dans l'après-midi du 23 septembre 2026, le président chinois Xi Jinping a quitté Pékin. À bord de l'avion spécial se trouvait son épouse, Mme Peng Liyuan. Cai Qi, membre du Comité permanent du Bureau politique, et Wang Yi, ministre des Affaires étrangères, faisaient également partie de la délégation. Cai Qi est le directeur de la Direction générale du Comité central du Parti communiste chinois, ce qui en fait le chef de cabinet de facto du président Xi.

Le même jour, un peu avant 18 heures, l'appareil spécial s'est posé sur la base conjointe d'Andrews. La base d'Andrews est une base de l'armée de l'air située dans le Maryland. Elle se trouve à environ 21 kilomètres au sud-est de la Maison-Blanche. C'est également de là que décolle et atterrit Air Force One, l'avion officiel du président américain.

L'appareil d'Air China a circulé lentement le long de la piste. Sur le bord de cette voie, six chasseurs F-16 et six F-22 étaient alignés en rang. Le président Donald Trump et son épouse Melania sont arrivés à bord du véhicule présidentiel officiel. Ils ont remonté le tapis rouge jusqu'au pied de l'avion.

Le président Trump a accueilli le couple présidentiel chinois au bas de la passerelle. La musique de l'armée de l'air américaine a commencé à jouer. Alors que les deux dirigeants se tenaient côte à côte, deux bombardiers B-1 ont traversé le ciel. Une salve de 21 coups de canon a retenti, et l'hymne national américain a été joué.

La cérémonie a duré à peine dix minutes. Le couple Trump a quitté les lieux en premier pour regagner la Maison-Blanche. À l'extérieur de la porte principale de la base, des manifestants s'étaient rassemblés. Certains médias ont rapporté que des échauffourées avaient éclaté avec la police.

Le lendemain matin, le président Trump a publié un message sur Truth Social. Il a mentionné qu'il avait accueilli le président Xi devant l'avion, ajoutant même entre parenthèses : « (à l'aéroport) ». Il a affirmé que le dirigeant chinois semblait vigoureux et plein d'énergie. À l'arrière-plan de la photo jointe, on distinguait un avion portant l'inscription « Trump Only ».

La venue du président Xi à Washington en visite d'État était la première depuis onze ans, après son voyage de septembre 2015. Une visite d'État est le plus haut rang d'accueil officiel qu'un pays puisse accorder à un dirigeant étranger. Ce déplacement répondait à la visite d'État effectuée par le président Trump à Pékin en mai 2026. Lors d'un banquet au Grand Palais du Peuple le 14 mai, Trump avait officiellement invité le président Xi à la Maison-Blanche pour septembre.

Les deux dirigeants s'étaient rencontrés pour la première fois sous le second mandat de Trump le 30 octobre 2025, à Busan. Ils s'étaient ensuite revus à Pékin en mai 2026. Le sommet de Washington constituait leur troisième face-à-face en l'espace de onze mois. Le ministère chinois des Affaires étrangères a qualifié d'étape historique cet échange de visites en l'espace de six mois.

Le programme arrêté par la Maison-Blanche s'étendait sur trois jours. Le 23 au soir se tenait la cérémonie d'arrivée sur la base d'Andrews. Le 24 au matin avait lieu la cérémonie officielle d'accueil à la Maison-Blanche, immédiatement suivie du sommet bilatéral. Le soir même, un dîner d'État était organisé dans la Salle Est (East Room). Le 25 au matin, après avoir partagé un thé dans la Salle Rouge (Red Room), les deux dirigeants visitaient les Archives nationales. En tout, le séjour du président Xi sur le sol américain a duré moins de 48 heures.

1.2 Pourquoi les présidents américains ne vont pas à l'aéroport

La scène qui suscita le plus de commentaires ce jour-là fut l'accueil sur le tarmac. En temps normal, le président des États-Unis ne se rend pas à l'aéroport pour accueillir un dirigeant étranger. C'est le chef du protocole du département d'État qui s'y déplace. Le président, lui, attend ses hôtes sur le perron de la Maison-Blanche.

Cet usage repose sur des motifs précis. Si le président se déplace lui-même jusqu'à l'aéroport, ce geste devient en soi un signal diplomatique exceptionnel. Réserver un tel traitement à un seul pays romprait l'égalité protocolaire avec les autres nations. C'est pourquoi la diplomatie de Washington a toujours usé avec parcimonie des accueils à l'aéroport.

La pratique habituelle du président Trump ne dérogeait pas à cette règle. En février 2025, il avait reçu le président ukrainien Volodymyr Zelensky à l'entrée de l'aile Ouest (West Wing). En avril 2026, il avait accueilli le roi Charles III du Royaume-Uni sous le portique Sud de la Maison-Blanche. Qu'il s'agît du dirigeant d'un pays allié ou du souverain britannique, tous avaient été attendus sur le seuil de la Maison-Blanche.

Les précédents historiques sont si rares qu'ils se comptent sur les doigts d'une main. En 2008, le président George W. Bush avait accueilli le pape Benoît XVI à Andrews. En 2015, le président Barack Obama y avait salué le pape François. En septembre 2015, le président Xi était arrivé à Washington immédiatement après le départ du pape. À cette époque, la personne qui l'avait accueilli à l'aéroport n'était pas le président.

Il faut remonter à la guerre froide pour trouver d'autres exemples. En 1959, le président Dwight D. Eisenhower avait reçu le dirigeant soviétique Nikita Khrouchtchev à Andrews. L'édition chinoise de la BBC a souligné que les égards accordés à Xi étaient comparables à ceux réservés aux papes et à Khrouchtchev. Si l'on excepte les souverains pontifes, accueillir à l'aéroport le dirigeant d'une grande puissance rivale était un fait presque inouï depuis lors.

James M. Lindsay, chercheur principal au Council on Foreign Relations (CFR), a cité d'autres cas encore. Eisenhower avait accueilli à l'aéroport le président du Sud-Vietnam, Ngo Dinh Diem. John F. Kennedy y avait reçu le Premier ministre britannique Harold Macmillan. Toutefois, tous deux étaient des dirigeants de pays alliés très proches. Le pape, quant à lui, est le guide spirituel d'une foi pratiquée par un Américain sur cinq. Lindsay a souligné que l'invité d'aujourd'hui était, au contraire, le dirigeant d'une nation concurrente qui défie les États-Unis.

Il n'y a qu'une seule autre personnalité à laquelle le président Trump a réservé de tels égards : le président Vladimir Poutine, lors de leur rencontre d'Anchorage en Alaska en août 2025. Trump avait alors accueilli Poutine sur le tarmac de la base conjointe d'Elmendorf-Richardson. Il l'avait même fait monter dans sa propre limousine officielle. Toutefois, la base elle-même servait alors de lieu de sommet, et ce n'était pas à Washington.

Julian Gewirtz, chercheur principal à l'université Columbia, y a vu l'illustration d'une tendance constante : Trump traite les dirigeants autoritaires de grandes puissances, comme Xi Jinping et Vladimir Poutine, comme ses pairs. Il a relevé que les dirigeants des pays alliés traditionnels n'avaient jamais droit à un tel traitement. Selon lui, le jour où Trump accueillera le Premier ministre canadien Mark Carney sur un tarmac d'aéroport n'arrivera jamais.

1.3 Quatre mois plus tôt à Pékin : des égards supérieurs à ceux reçus

La portée de cet accueil prend tout son sens lorsqu'on la compare à celle des événements de Pékin, en mai. Le 13 mai 2026, Air Force One atterrissait à l'aéroport international de Pékin-Capitale. Le président Xi n'était pas venu sur le tarmac. C'était le vice-président Han Zheng qui était venu accueillir Trump à sa place.

À l'aéroport se trouvaient une garde d'honneur, une fanfare militaire et environ 300 jeunes agitant des drapeaux. La cérémonie officielle d'accueil par le président Xi n'a eu lieu que le lendemain, sur l'esplanade devant le Grand Palais du Peuple. La Chine s'en est tenue scrupuleusement à ses propres règles protocolaires. Elle n'a pas improvisé d'accueil à l'aéroport au seul motif qu'il s'agissait du président américain.

Washington a renversé cette logique. Elle a d'emblée offert un niveau d'égards supérieur d'un degré à ce qu'elle avait reçu. Juste avant la visite, le CFR posait la question : Le fait que le président Xi ne soit pas venu à l'aéroport en mai constituait-il un manquement protocolaire ? Le fait que Trump n'en ait pas pris ombrage révélait-il un déplacement du centre de gravité de la puissance ?

La Maison-Blanche s'est retranchée derrière le principe de réciprocité. Anna Kelly, porte-parole de la Maison-Blanche, s'est exprimée en ces termes : Le président Xi ayant invité Trump en Chine au début de l'été pour un sommet historique, le président Trump entendait répondre dignement à cette hospitalité.

Melania Trump est intervenue dans l'émission matinale de Fox News le jour même de l'arrivée. Elle a affirmé que les relations entre les deux dirigeants étaient excellentes. Elle a ajouté que, s'agissant d'un hôte foulant le sol américain, il convenait de l'accueillir avec le plus profond respect. Politico, citant un responsable de l'administration, a rapporté que cet accueil visait à s'attirer les bonnes grâces du président Xi.

La diplomatie chinoise attache une importance primordiale aux formes et à l'égalité de rang. La Maison-Blanche a estimé que le président Xi souhaitait apparaître sur un pied d'égalité absolue avec le président américain. L'accueil à l'aéroport était une mise en scène parfaitement calibrée pour satisfaire cette attente. La question est de savoir ce que cette complaisance a rapporté à la table des négociations. C'est ce que les chapitres suivants du présent ouvrage analyseront point par point.

1.4 Les 479 militaires de la pelouse Sud et le survol des B-2 et F-22 au-dessus de la Maison-Blanche

Le 24 septembre, peu après 10 heures du matin, le président Xi et son épouse sont arrivés à la Maison-Blanche. Le déroulement détaillé avait été rendu public trois jours auparavant par le bureau de la première dame. La cérémonie d'accueil s'est déployée tour à tour sur la pelouse Sud, à l'étage d'apparat et dans la roseraie. Au total, 479 militaires issus de tous les corps d'armée américains ont pris part à la cérémonie.

Le long de l'allée d'accès Sud, une garde d'honneur interarmées formait une longue haie. Au bout de l'allée, les drapeaux américain et chinois flottaient côte à côte. Le corps des trompettes d'apparat de l'armée de terre (U.S. Army Herald Trumpets) a sonné une fanfare depuis le portique Sud. Les quatre personnalités sont entrées dans le hall d'honneur au son de « Hail to the Chief ».

À l'étage d'apparat, la musique du corps des Marines — surnommée « la musique du président » (« The President's Own ») — a exécuté les hymnes nationaux des deux pays. Les deux chefs d'État ont ensuite prononcé leurs allocutions de bienvenue et de réponse. Dans la roseraie, le corps de fifres et tambours de la Vieille Garde de l'armée de terre (Old Guard Fife and Drum Corps) a salué les visiteurs.

Les deux dirigeants ont arpenté ensemble la Colonnade ornée des portraits des présidents du passé. Cette colonnade est la galerie à piliers reliant la résidence exécutive aux bureaux de l'aile Ouest. Une autre fanfare militaire a joué « The Battle Hymn of the Republic ». Le vice-président JD Vance, le secrétaire au Trésor Scott Bessent et la cheffe de cabinet Susie Wiles assistaient à la cérémonie. Ivanka Trump, qui n'exerce aucune fonction gouvernementale, était également présente aux côtés de sa fille.

La cérémonie d'accueil s'est conclue par un défilé aérien. Un bombardier furtif B-2 Spirit et quatre avions de chasse F-22 Raptor ont survolé la Maison-Blanche. L'espace aérien autour de la

Maison-Blanche est habituellement une zone strictement interdite de survol. C'est pourquoi un tel défilé est rarissime, et d'autant plus spectaculaire.

La composition de la formation aérienne répondait à un calcul délibéré. Le B-2 est l'appareil qui avait été engagé dans l'opération Midnight Hammer en juin 2025. À l'époque, les B-2 avaient volé pendant 18 heures pour larguer de lourdes bombes antibunker sur les installations nucléaires iraniennes. En août 2025, en Alaska, Trump avait déjà fait survoler un B-2 au-dessus de la tête de Vladimir Poutine. Ce jour-là, quatre chasseurs F-35 volaient aux côtés du B-2.

L'hommage solennel rendu à l'invité et la démonstration de puissance brute se confondaient dans une même séquence. Sous le voile des plus hauts honneurs militaires, les fleurons stratégiques des États-Unis défilaient sous les yeux mêmes des dirigeants chinois. La presse nationale et internationale y a vu une démonstration de force silencieuse. En tenant compte du vol des bombardiers B-1 la veille à Andrews, cela portait à deux le nombre de défilés de bombardiers en deux jours.

Dans son discours de bienvenue, le président Trump a mis en relief son amitié personnelle. Il a affirmé avoir noué des liens d'amitié avec le président Xi dès sa première élection en 2016. Il a également insisté sur le fait que Xi était le premier dirigeant chinois à effectuer une seconde visite d'État aux États-Unis. Il a assuré que des avancées majeures avaient été enregistrées pour ouvrir les marchés aux agriculteurs américains. Il a annoncé qu'ils débattraient des questions de sécurité, de technologie et de ce qu'il a appelé la « superintelligence », c'est-à-dire l'IA.

L'allocution de réponse du président Xi était d'une autre tonalité. Il a affirmé que les deux nations menaient la marche mondiale en matière d'IA. Il a insisté sur le fait que l'IA devait toujours se développer sous contrôle humain. Il a rappelé que la coopération profitait aux deux pays, tandis que l'affrontement leur nuisait à tous deux. La compétition, a-t-il précisé, doit demeurer saine et s'exercer dans des limites établies. Il a également formulé le souhait que les entreprises chinoises soient traitées équitablement aux États-Unis.

Le président Xi a également fait un présent diplomatique. Il a annoncé que la Chine allait envoyer deux pandas géants au zoo d'Atlanta. Il a désigné ces animaux comme des « émissaires de l'amitié » entre les deux peuples. Aux États-Unis, seuls les parcs zoologiques de Washington et de San Diego abritaient alors des pandas.

1.5 Quatre-vingt-dix minutes dans le Bureau ovale et l'héliport en granit

Une fois la cérémonie d'accueil achevée, les deux dirigeants se sont rendus dans le Bureau ovale. Leur entretien a débuté aux alentours de midi. Après la rencontre, Trump a retrouvé les journalistes sur la pelouse Sud. Il s'est contenté de répéter inlassablement : « C'était une excellente réunion ».

Les questions ont fusé sur Taïwan, l'IA et le sort du journaliste et patron de presse hongkongais Jimmy Lai. Trump n'a répondu à aucune d'entre elles. Jimmy Lai est une figure du mouvement démocratique condamnée à vingt ans de prison à Hong Kong en février 2026. Au lieu de cela, Trump a fait visiter au président Xi le nouvel héliport en granit récemment pavé. Il a affirmé que le président Xi s'y connaissait parfaitement en pierre et qu'il appréciait le granit de qualité. Tous deux sont également montés à bord de Marine One, l'hélicoptère officiel du président.

L'héliport en granit de la pelouse Sud était un aménagement dont la réalisation avait été accélérée tout spécialement pour cette visite. Trump avait personnellement suivi les travaux bien avant l'arrivée de son hôte. Il avait d'ailleurs regretté que la salle de bal de la Maison-Blanche, un projet de 400 millions de dollars, n'eût pas été terminée à temps. Chaque élément du protocole servait aussi de décor théâtral destiné aux électeurs.

Le compte rendu des discussions a filtré du côté chinois avant même que Washington ne s'exprime. L'agence Chine nouvelle (Xinhua) a rapporté que le président Xi avait directement abordé le dossier taïwanais. Xi a exigé que les États-Unis tiennent une position correcte d'« opposition à l'indépendance de Taïwan ». Il a également appelé à traiter la question de Taïwan avec la plus grande circonspection.

Bloomberg y a décelé la première fois où le président Xi exigeait publiquement un revirement politique de la part des États-Unis. Washington recourait traditionnellement à la formule stipulant qu'elle « ne soutenait pas » l'indépendance de Taïwan. Employer le verbe « s'opposer » constitue une formule bien plus catégorique. Le jour même du sommet, la Maison-Blanche n'a diffusé aucun communiqué officiel. Cette dispute acharnée autour d'un seul verbe est examinée en détail au chapitre 4.

Le président Xi a quitté la Maison-Blanche vers 13 h 30. Il n'a pas répondu aux questions de la presse.

1.6 Milliardaires au banquet et dirigeants chinois absents

Ce soir-là, un peu après 19 heures, le couple Trump a fait son apparition sous le portique Nord. Le véhicule transportant le couple présidentiel chinois est arrivé. Après avoir posé pour les photographes sur les marches, tous les quatre ont pénétré dans la Salle Est. Depuis l'extérieur parvenaient les cris des manifestants : « Xi Jinping n'est pas le bienvenu », « Liberté pour Hong Kong », « Libérez Taïwan ».

La liste des invités au dîner d'État ressemblait à un organigramme du pouvoir américain. Au sein de l'administration figuraient le vice-président Vance et le secrétaire d'État Marco Rubio. Le secrétaire au Trésor Bessent, le secrétaire à la Défense Pete Hegseth et le secrétaire au Commerce Howard Lutnick étaient également conviés. Le procureur général Todd Blanche, le secrétaire à la

Santé Robert F. Kennedy Jr. et le directeur de la CIA John Ratcliffe avaient également fait le déplacement.

Des représentants de l'appareil judiciaire, du Congrès et de la banque centrale étaient également invités. Le président de la Cour suprême John Roberts ainsi que les juges assesseurs Brett Kavanaugh et Amy Coney Barrett figuraient sur la liste. Le président de la Chambre des représentants Mike Johnson et le président de la Réserve fédérale Kevin Warsh avaient également été conviés. Les enfants de Trump, Ivanka, Eric et Tiffany, étaient aussi présents.

La liste des patrons d'entreprise était la plus éclatante. Elon Musk, l'homme le plus riche du monde, était présent. Jensen Huang de Nvidia et Mark Zuckerberg de Meta assistaient au dîner. Tim Cook d'Apple, Sundar Pichai de Google et Sam Altman d'OpenAI comptaient parmi les convives. Jeff Bezos d'Amazon et Michael Dell de la firme Dell étaient arrivés accompagnés de leurs conjointes. Cristiano Amon de Qualcomm avait également reçu une invitation.

Du côté de Wall Street, Jamie Dimon de JPMorgan Chase avait répondu présent. Larry Fink de BlackRock et Stephen Schwarzman de Blackstone étaient également sur la liste. L'investisseur de TikTok Jeff Yass et David Ellison de Paramount Skydance avaient également fait le voyage. Le nom de Miriam Adelson, grande bienfaitrice du Parti républicain, apparaissait aussi. Trois présentateurs vedettes de Fox News avaient également été conviés.

Bien avant la visite, Trump s'était vanté de la ruée pour assister à ce dîner. Il clamait que tout le monde voulait être là et que l'élite de la tech et de la finance s'y rendrait au grand complet. Dans son discours de banquet, il est revenu sur la salle de réception. Il a prétendu que si la salle avait été accessible, plus d'un millier de convives se seraient bousculés, même debout. Puis il a proposé de faire visiter en avant-première à ses invités le chantier de construction de cette salle de bal.

Le banquet a débuté par un toast porté au champagne. Le bureau de la première dame a expliqué que ce vin rendait hommage au toast porté en 1972 par le président Richard Nixon et le Premier ministre Zhou Enlai. Après ce toast ont été servis une soupe de courge et un bar mariné au sésame. Trump a fait don au président Xi d'une sculpture monumentale de pygargue à tête blanche. Le pygargue à tête blanche est l'oiseau emblématique des États-Unis.

Dans son toast, Trump a formé des vœux pour que l'avenir des deux pays soit empreint d'harmonie, de paix et de succès. Il a souligné que, bien que les deux nations aient des régimes différents, les liens entre leurs peuples perduraient. Il a également affirmé : « Nos relations n'ont jamais été meilleures qu'aujourd'hui ».

Le président Xi a retracé la longue histoire des échanges entre les deux pays. Il a d'abord rappelé l'acquisition de porcelaines chinoises par George Washington. Il a également évoqué la coopération durant la Seconde Guerre mondiale et la normalisation des relations sous Nixon. Il a ensuite affirmé que, lors des entretiens de la journée, les deux parties étaient « parvenues à des consensus sur de

nombreuses questions ». Il a estimé que ce sommet avait apporté un contenu nouveau à des « relations stables, constructives et stratégiques ». Il n'a toutefois pas précisé sur quoi portaient ces accords.

Le faste déployé du côté américain rendait plus frappante encore la vacuité de la délégation chinoise. Le 4 septembre, Reuters révélait en exclusivité que le président Xi mettait sur pied une imposante délégation d'hommes d'affaires. Les noms de BYD, de CATL, de Xiaomi et de Gotion avaient été avancés. Bank of China, le conglomérat COFCO, Hisense et Wanxiang étaient également cités. L'objectif prêté à cette démarche était d'afficher des intentions d'investissement et d'échanges commerciaux avec les États-Unis et d'offrir des gages à une Maison-Blanche en campagne pour les élections de mi-mandat.

Pourtant, cette délégation ne vit jamais le jour. Le Wall Street Journal le 22 septembre, puis Reuters le 23 confirmèrent que Xi viendrait sans délégations d'affaires. Aucune liste n'avait d'ailleurs été arrêtée. Jusqu'au vendredi précédant la visite, aucun formulaire de demande de visa n'avait été déposé pour des dirigeants d'entreprises chinoises. Dès le départ, la Maison-Blanche avait de surcroît déclaré « ne pas être informée » de la présence d'une délégation économique chinoise.

La comparaison avec son voyage de 2015 est édifiante. À l'époque, le président Xi avait emmené Jack Ma d'Alibaba et Pony Ma de Tencent. Les dirigeants de Bank of China et de grandes entreprises publiques faisaient également partie du voyage. La Chine avait alors apposé sa signature au bas d'un contrat de 38 milliards de dollars pour l'acquisition de 300 avions Boeing. Le président Xi s'était en outre entretenu en tête-à-tête avec les patrons de la tech américaine comme Tim Cook, Mark Zuckerberg et Jeff Bezos.

Lors de la visite à Pékin en mai 2026, c'est l'Amérique qui avait emmené une cohorte de capitaines d'industrie. Jensen Huang, Tim Cook et le PDG de Boeing, Kelly Ortberg, s'étaient entretenus séparément avec le Premier ministre Li Qiang. Cette fois-ci, le tableau ne s'est esquissé que d'un seul côté. Le gouvernement chinois n'a pas avancé la moindre explication pour justifier le renoncement à sa délégation.

On est réduit à interpréter ce silence. Les marchés y ont lu la volonté d'accorder la priorité au fond des négociations plutôt qu'à la théâtralisation de résultats commerciaux. Ces dossiers de fond portaient sur le renouvellement de la trêve tarifaire, la question de Taïwan et les restrictions sur les semi-conducteurs. Une cérémonie de signature de contrats avec des entreprises américaines n'aurait servi qu'à offrir à Trump des photos de campagne électorale. On peut supposer que Pékin ne voyait aucune raison d'offrir gratuitement le prix de ces images.

1.7 La diplomatie des premières dames et les Archives nationales pour le 250e anniversaire de la fondation des États-Unis

Pendant que les deux présidents étaient réunis en tête-à-tête, leurs épouses ont suivi leur propre itinéraire. Melania Trump n'avait pas accompagné son mari lors de sa visite à Pékin en mai. Ses retrouvailles avec Mme Peng Liyuan étaient ainsi les premières en neuf ans, depuis novembre 2017. Novembre 2017 correspondait à la visite d'État effectuée à Pékin lors du premier mandat de Trump.

Melania Trump répugne à paraître en public. C'est ce qui explique que la presse américaine la qualifie souvent d'« épouse recluse ». Pourtant, le programme de cette visite a été rendu public dès le début sous l'égide du bureau de la première dame. C'est également elle qui a pris en main la préparation du dîner d'État. On pouvait y discerner le signal qu'elle supervisait personnellement le déroulement de l'événement.

Les deux femmes se sont rendues au Musée national d'art asiatique de la Smithsonian Institution. La Maison-Blanche a indiqué qu'elles y avaient contemplé des chefs-d'œuvre retraçant plusieurs siècles d'art et les traces des échanges culturels sino-américains. Au musée, des élèves d'une école d'apprentissage du chinois de Washington ont entonné des chants en chœur. Les enfants agitaient conjointement des drapeaux chinois et américains.

Mme Peng Liyuan est une cantatrice issue de la troupe de chant et de danse de l'Armée populaire de libération. En Chine, elle était une vedette populaire bien avant que le président Xi ne sorte de l'ombre. En qualité d'ambassadrice de bonne volonté de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), elle mène de longue date des campagnes de sensibilisation contre la tuberculose et le sida. Pendant que les entretiens des chefs d'État étaient accaparés par des dossiers austères, les activités des premières dames adoucissaient le climat ambiant.

Le matin du 25 septembre, les deux couples ont partagé un thé dans la Salle Rouge. La Salle Rouge est un petit salon situé à l'étage d'apparat. C'est un cadre qui convient parfaitement à des apartés plus intimes.

Le président Xi a mis à profit cet instant pour exprimer ses remerciements. Il a déclaré que chaque séquence de la visite avait été orchestrée à la perfection et au plus haut niveau. Il a adressé des éloges pour l'attention scrupuleuse accordée aux moindres détails. Il a ajouté que Trump et lui-même étaient pareils à deux hommes tenant ensemble la barre du gigantesque navire que constituent les relations sino-américaines.

Le président Xi a également évoqué leurs prochaines échéances. En novembre, ils se retrouveront au sommet de l'APEC qui se tiendra à Shenzhen, en Chine. En décembre, ils se reverront lors du sommet du G20 placé sous la présidence américaine. Le siège du G20 a été fixé dans le complexe hôtelier et de golf dont Trump est propriétaire à Miami. Cela représente ainsi quatre entrevues officielles programmées pour la seule année 2026.

Lors de ce thé, Trump a déclaré : « Les agriculteurs américains vont être très heureux ». Il a également affirmé que les États-Unis étaient pleinement satisfaits de cette visite. Il n'a en revanche pas précisé ce qui ferait la joie des cultivateurs. Un journaliste du pool de presse lui a demandé s'il avait exigé l'arrêt du partage de renseignements avec l'Iran. Trump a laissé la question sans réponse.

Une fois le thé terminé, les quatre participants se sont rendus aux Archives nationales. Les Archives nationales conservent les originaux de la Déclaration d'indépendance, de la Constitution et de la Déclaration des droits. L'année 2026 correspond au 250e anniversaire de la proclamation d'indépendance des États-Unis en 1776. Pour Trump, cette visite offrait la scène rêvée pour faire valoir le quart de millénaire de la nation devant un chef d'État étranger.

Bradford Wilson, archiviste des États-Unis, a guidé la visite. Il a présenté les originaux de la Déclaration d'indépendance et de la Constitution aux quatre visiteurs. La Maison-Blanche avait annoncé que des archives historiques attestant des liens bilatéraux seraient également examinées. Elle n'a en revanche rien divulgué de la nature exacte des pièces exposées.

Les Archives nationales abritent les documents relatifs au traité de Wanghia, le premier traité signé entre les deux pays en 1844. On y conserve également les archives du voyage de Nixon en 1972, du communiqué de Shanghai et de la normalisation diplomatique de 1979. Pour le président Xi, ce moment fournissait une tribune propice pour réaffirmer la profondeur historique des échanges entre les deux pays.

La visite fut brève. Les journalistes, maintenus à l'écart, ne purent saisir la teneur des conversations. À la question de savoir ce qu'il avait obtenu lors du sommet, Trump s'est contenté de rétorquer : « Tout ». Il n'a fourni aucune précision supplémentaire. Quittant les Archives nationales, le président Xi et son épouse ont gagné la base d'Andrews pour reprendre le chemin du retour.

1.8 Un spectacle sans caméras

Aux yeux du président Trump, cette visite constituait d'emblée un spectacle conçu pour les caméras. Pourtant, paradoxalement, les principales chaînes de télévision américaines n'ont pas retransmis la cérémonie d'accueil en direct. Ce fait constitua le spectacle le plus insolite de toute la visite.

Les faits s'expliquent ainsi : une semaine avant la visite, la Maison-Blanche avait retiré les accréditations de presse de CNN, de MS NOW et de Politico. Un juge fédéral avait ordonné la suspension temporaire de cette mesure et exigé la restitution immédiate de leurs accès. Pourtant, le matin même du 24 septembre, les correspondants de ces trois rédactions se voyaient toujours refuser l'entrée de la Maison-Blanche.

La couverture médiatique du président américain repose sur un pool de journalistes audiovisuels qui tournent à tour de rôle. On appelle cela le pool de presse. Cinq grands réseaux composent ce dispositif : NBC, ABC, CBS, CNN et Fox News. Les quatre autres médias ont décidé de s'abstenir de toute captation vidéo tant que CNN ne serait pas réintégrée dans le pool. Plusieurs chaînes ont également refusé de diffuser les images fournies par les services officiels du gouvernement.

Dans l'après-midi, Trump a déversé sa bile sur Truth Social. Il a fustigé CNN et MS NOW pour avoir dédaigné l'événement le plus prestigieux et le plus grandiose de ces dernières années. Il a écrit mot pour mot que cette cérémonie était « faite pour la télévision ». Puis il a annoncé que le banquet du soir serait éblouissant, la presse y étant cette fois conviée.

Ce message a trahi sans détour la mécanique profonde de cette diplomatie du spectacle. L'accueil sur le tarmac, le défilé des bombardiers, les 479 soldats en grande tenue n'étaient que des accessoires conçus pour crever l'écran. Quand les écrans sont restés noirs, le metteur en scène en a perdu son calme le premier. L'interdiction de presse et le boycottage du pool des correspondants sont analysés aux chapitres 44 et 45.

1.9 Une scène à six semaines des élections de mi-mandat

Le second calcul qui sous-tendait ce déploiement protocolaire tenait à la politique intérieure. Les États-Unis doivent organiser leurs élections de mi-mandat le 3 novembre 2026. Le jour où le président Xi a atterri, on n'était plus qu'à 41 jours du vote. Dans plusieurs États, le scrutin anticipé avait déjà débuté.

Les indicateurs de sondage se révélaient alarmants pour la majorité au pouvoir. Selon une étude d'Emerson College réalisée les 21 et 22 septembre, la cote d'approbation de Trump tombait à 39 %. Le taux d'opinions défavorables culminait à 58 %, son niveau le plus haut depuis le début de son mandat. Dans les intentions de vote génériques pour la Chambre des représentants, le Parti démocrate possédait une avance de 11 points de pourcentage.

Les autres enquêtes corroboraient ce constat. Dans le sondage de septembre réalisé par Strength In Numbers et Verasight, la cote de popularité s'effondrait à 33 %. L'agrégateur FiftyPlusOne enregistrait un taux moyen de 34,6 % au 23 septembre. Dans le baromètre de Nate Silver, les démocrates devançaient leurs rivaux de plus de 8 points dans le vote générique. De surcroît, le nombre d'électeurs jugeant que la situation économique du pays se dégradait ne cessait d'augmenter.

Au début de septembre, lors d'un rassemblement pour les élections de mi-mandat, Trump avait exhorté ses partisans : il leur demandait de voter comme si son propre nom était imprimé sur le bulletin. L'électorat a réagi à contre-emploi : selon une enquête Marist, 45 % des électeurs ont déclaré qu'ils utiliseraient ce scrutin pour sanctionner Trump.

Pour un président acculé dans une telle posture, il était impératif d'afficher des succès visibles. Une promesse d'achats massifs de soja pour soulager les agriculteurs américains en était un premier volet. Des commandes d'avions de ligne Boeing, garantes d'emplois industriels, en constituaient un autre. La coopération de la Chine pour faire baisser les cours du pétrole, dopés par la guerre en Iran, était tout aussi indispensable. Le spectacle consistant à accueillir le numéro un de la deuxième superpuissance mondiale et à exhiber une complicité ostensible formait l'écrin destiné à valoriser ces trophées politiques.

Toutefois, ce calcul comportait une faille majeure. La Chine jouit d'une cote de popularité particulièrement dégradée parmi les électeurs américains. Le CFR s'est demandé pourquoi la présidence réservait des égards aussi démesurés à un tel visiteur à six semaines d'un scrutin. Nul ne savait comment la base conservatrice républicaine accueillerait ces courbettes devant le président Xi. De fait, les critiques les plus cinglantes ont émergé au sein même du parti présidentiel.

1.10 Applaudissements et inquiétudes

Le sénateur Roger Wicker, président de la commission des forces armées du Sénat, appartient au Parti républicain. La veille de la visite, il a pris la parole à la tribune du Sénat. Il a affirmé que si la Maison-Blanche avait sollicité son avis, il lui aurait vivement déconseillé d'inviter le président Xi. Il a expliqué que les litiges en suspens avec le Parti communiste chinois étaient bien trop nombreux.

Le sénateur républicain Thom Tillis a eu recours à un langage plus cru encore. Invité sur CBS, il a employé un sigle grossier pour qualifier cette visite. Il s'est ému de voir le temps consacré aux despotes progresser tandis que celui alloué aux dirigeants démocratiques diminuait. Il a confronté les égards fastueux réservés au président Xi à l'accueil glacial essuyé par le président Zelensky. Tillis a martelé que le dirigeant chinois n'avait nullement fait le voyage pour s'instruire en matière de démocratie.

Le camp démocrate est également monté au créneau. Le sénateur Richard Blumenthal a ciblé l'appui accordé par Pékin à l'Iran. Il a souligné que le président, loin de tresser des louanges au dirigeant chinois, aurait dû le sommer d'y mettre fin. Le Wall Street Journal avait rapporté que des organismes chinois avaient communiqué à l'Iran des clichés satellitaires d'une base américaine en Jordanie, prélude à une frappe iranienne ayant coûté la vie à trois soldats américains. Trump a écarté ces révélations avec désinvolture, déclarant que le président Xi s'était « fort bien conduit » sur la question iranienne.

L'optique chinoise était beaucoup plus flegmatique. Les analystes chinois ne nourrissaient guère d'illusions quant à une percée majeure. Zhao Hai, directeur adjoint de l'Institut d'études chinoises de Hong Kong, a confié à CBS : « Les États-Unis doivent enfin admettre que leur politique d'intimidation ne produit aucun effet. Elle n'a de prise ni sur Xi Jinping, ni sur la Chine, ni sur le peuple chinois. »

Le diagnostic des experts américains était tout aussi réservé. James Lewis, analyste principal au Center for European Policy Analysis (CEPA), a jugé que cette visite n'était pour l'essentiel qu'une opération de façade. L'ordre du jour officiel manquait lui-même de consistance. Jake Werner, du Quincy Institute, a relevé que Trump aimait avant toute chose la parade et le décorum. Lindsay, du CFR, a prévu que ce tête-à-tête ne ferait que prolonger l'armistice commercial sans enfanter d'accord novateur. Il a rappelé que les grandes réussites diplomatiques exigent un laborieux travail préparatoire des diplomates de carrière, travail qui faisait ici totalement défaut.

1.11 Le bilan du protocole

À l'issue de ces trois journées de visite, le titre de l'article de CBS tenait en quelques mots : « Visite Trump-Xi : fin des discussions avec peu d'avancées annoncées ». La Maison-Blanche n'a presque rien divulgué de l'issue du sommet. Aucune déclaration conjointe n'a été publiée à l'issue de la rencontre.

Commençons par les résultats annoncés. Le renouvellement de la trêve douanière représentait la retombée la plus concrète. La trêve engagée à la suite des accords de Busan d'octobre 2025 devait arriver à échéance le 10 novembre. Le secrétaire au Trésor Bessent a fait savoir que ce moratoire était prolongé de deux mois, jusqu'au 10 janvier. Il a fait valoir que ce délai permettait d'explorer les marges de manœuvre dans le champ économique.

Grâce à ce cessez-le-feu douanier, les droits de douane qui culminaient autrefois à plus de 100 % de part et d'autre ont été abaissés. La Chine a mis en suspens ses restrictions sur les exportations de terres rares. Elle s'était également engagée à acheter de volumineuses cargaisons de soja américain. CBS a fait observer que la Chine n'avait pas honoré sa promesse relative au soja. Les clauses et la réalité de cette prolongation de trêve font l'objet des chapitres 2 et 3.

L'instauration d'un canal de dialogue sur l'IA a également été portée au crédit du sommet. Le représentant américain au Commerce, Jamieson Greer, l'a assimilé au « téléphone rouge » reliant le Kremlin et la Maison-Blanche à l'époque de la guerre froide. Cependant, lorsqu'on lui a demandé s'il y avait là une nouveauté, il a admis qu'il était « difficile de qualifier cela de nouveau ». Il a indiqué qu'une nouvelle conférence sur l'IA se tiendrait dans un mois environ, sans qu'aucun ordre du jour ne fût arrêté. La mise en place de ce canal sur l'IA est retracée au chapitre 2.

Ce que la Chine a concédé se résume à deux pandas. Un instrument diplomatique gratuit, très photogénique et révocable à merci. La Chine a toujours manié le don de pandas comme un thermomètre de ses relations extérieures.

Ce qui n'a pas été dit était bien plus lourd de sens. Sur la question de Taïwan, le président Xi a exigé au vu et au su de tous la mention « opposition à l'indépendance ». L'ambassadeur des États-

Unis en Chine, David Perdue, a réaffirmé qu'aucune inflexion n'était intervenue dans la politique taïwanaise. Pourtant, Trump en personne a constamment esquivé les questions portant sur Taïwan.

Concernant le dossier iranien, le bilan s'est également réduit à des paroles. L'ambassadeur Perdue a soutenu que Trump avait signifié à Xi que le soutien chinois à Téhéran était « intolérable », assurant que la Chine avait juré de s'en abstenir. Toutefois, il ne s'agissait là que des déclarations de l'ambassadeur lors d'une interview télévisée, sans la moindre trace d'un protocole d'accord officiel.

La Chine a engrangé un bénéfice d'une tout autre nature. Lors du sommet de Pékin en mai, le président Xi avait introduit l'expression de « relations stables, constructives et stratégiques ». Trump s'était approprié cette formule. Par le passé, les États-Unis avaient toujours rechigné à reprendre à leur compte la phraséologie diplomatique forgée par Pékin. Ces éléments de langage véhiculent en effet invariablement l'interprétation doctrinale du régime chinois.

Bonny Lin, directrice au CSIS, a qualifié cet alignement d'inhabituel. Gewirtz a fait remarquer que Trump, accordant peu d'attention à ce genre de subtilités de vocabulaire, y voyait sans doute un cadeau sans conséquence. Ce cadeau pourrait pourtant coûter cher. À l'avenir, la Chine pourra en effet présenter toute vente d'armements américains à Taïwan comme une violation flagrante de cet engagement. Lors de ce sommet de Washington, le président Xi a d'ailleurs remis cette même formule en avant.

La diplomatie descendante consiste à trancher les dossiers épineux par la seule alchimie personnelle et le bon vouloir des chefs d'État. Elle fait l'économie des laborieuses tractations des experts pour laisser les présidents fixer d'emblée les grands équilibres. Si cette méthode séduit par sa célérité, elle reste à la merci des impératifs d'agenda des dirigeants.

L'échéance de Trump était rivée au 3 novembre, jour des élections de mi-mandat. Il lui fallait impérativement brandir des chiffres et des images devant ses électeurs sous six semaines. L'horizon temporel du président Xi est infiniment plus ample. L'année 2026 marque le coup d'envoi du 15e plan quinquennal chinois (2026-2030). Le 1er août 2027 marquera le centenaire de la fondation de l'Armée populaire de libération. À l'automne 2027 se réunira le 21e congrès du Parti communiste chinois, appelé à entériner le quatrième mandat du président Xi.

Celui qui est prisonnier d'un calendrier étriqué est contraint d'agir dans l'urgence. Celui qui dispose d'un temps long peut s'offrir le luxe d'attendre. L'accueil pompeux sur le tarmac d'Andrews était le gage offert en premier par celui qui était pressé par le temps. La Chine a accueilli ce gage avec déférence. Puis, elle s'est présentée sans la moindre délégation de capitaines d'industrie ni le moindre contrat d'achat d'envergure.

Pour les pays alliés de l'Amérique, le spectacle a revêtu une portée singulière. Comme le notait Gewirtz, le jour où le Premier ministre canadien sera accueilli au bas de la passerelle n'est pas près

d'arriver. Le président ukrainien a essuyé un camouflet dans le Bureau ovale. Le dirigeant d'une puissance concurrente a été fêté sur le tarmac sous les vivats, sur un tapis rouge et avec un défilé de bombardiers. Le message sur la hiérarchie des égards accordés par le protocole américain a été perçu 5 sur 5 par le monde entier.

Un protocole éblouissant peut constituer un levier pour fortifier sa position de négociation. Mais des égards prodigues sans contrepartie se muent en un aveu qui dévoile à l'adversaire sa propre fébrilité. Ces trois journées à Washington ont exposé ces deux réalités antagonistes. Ce qui s'est véritablement noué sur ce tapis rouge et ce qui en est ressorti vide de substance feront l'objet des chapitres suivants. Tournons d'abord les yeux vers les huit heures de tractations à huis clos qui se sont tenues au siège de JPMorgan à New York, trois jours avant le sommet.

Références

Kim Kyoung-jin, Rapport d'ensemble sur le sommet sino-américain de Washington 2026, chapitre 1 « Protocole d'exception à Washington et prélude à la diplomatie descendante », septembre 2026.

The White House, "First Lady Melania Trump Releases Details Ahead of His Excellency Xi Jinping, President of The People's Republic of China, and Madame Peng Liyuan's Visit to The White House," 21 septembre 2026.

Ambassade de la République populaire de Chine aux États-Unis, "Xi Jinping Leaves Beijing for a State Visit to the United States," 23 septembre 2026.

Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, "President Xi Jinping Holds Talks with U.S. President Donald J. Trump," 25 septembre 2026.

CBS News, "Trump-Xi visit wraps up with few achievements announced" (article en direct), 24-25 septembre 2026.

Axios, "Trump greets China's Xi Jinping on tarmac for state visit," 23 septembre 2026.

The Hill, "Trump welcomes Xi for state visit with rare tarmac greeting at Joint Base Andrews," 23 septembre 2026.

ABC News, "Trump rolls out the red carpet for China's Xi," 23 septembre 2026 ; "Trump welcomes Xi to White House for state dinner," 25 septembre 2026.

CNBC, "Trump, Xi to attend state dinner after White House meeting," 24 septembre 2026.

Council on Foreign Relations (James M. Lindsay), "Xi Jinping Visits the White House," 23 septembre 2026.

Bloomberg, "Xi Urges Trump to Oppose Taiwan Independence at White House Summit," 24 septembre 2026.

Al Jazeera, "Trump-Xi summit: Four key takeaways from the Washington, DC, meeting," 24 septembre 2026.

Reuters, "China's Xi seeks to bring large CEO delegation on US visit, sources say," 4 septembre 2026 ; articles de suivi, 22-23 septembre 2026.

MiGFlug, "Xi Jinping Flyover: B-1 and B-2 for China's Leader," 25 septembre 2026.

Emerson College Polling, "September 2026 National Poll," enquête réalisée les 21-22 septembre 2026.

Strength In Numbers/Verasight, sondage de septembre 2026, publié le 23 septembre 2026.

FiftyPlusOne, "Democrats hit midterm high as Trump approval reaches new low," 24 septembre 2026.

NPR/PBS News/Marist Poll, enquête nationale pour les élections de mi-mandat de 2026, sondage réalisé les 14-15 septembre 2026.

Silver Bulletin, moyenne du vote générique pour le Congrès 2026, actualisé le 23 septembre 2026.

Chapitre 2. Les négociations à huis clos de huit heures chez JPMorgan et la ligne directe pour éviter les collisions accidentelles liées à l'IA

> Les préparatifs à New York, les retrouvailles à Washington et la ligne téléphonique entre les deux hommes

Le soir du 23 septembre 2026, l'avion présidentiel du président Xi Jinping a atterri à la base d'Andrews. La cérémonie d'accueil sur le tarmac s'est achevée en une dizaine de minutes. Pourtant, il a fallu quatre jours pour préparer cette brève scène. Ces quatre jours n'ont pas eu pour théâtre la Maison-Blanche. Le premier jour, les discussions se sont tenues dans un immeuble bancaire de Manhattan, à New York, et le dernier, au siège de la Banque mondiale à Washington.

Ce chapitre revient sur ces quatre jours. Il suit les échanges entre les responsables économiques des deux pays dans l'immeuble bancaire. Il examine aussi la nature du dispositif de notification des incidents liés à l'intelligence artificielle (IA) proposé à cette occasion. Les médias l'ont comparé à la ligne directe qui reliait la Maison-Blanche et le Kremlin pendant la guerre froide. Seul le schéma réel du dispositif permettra de savoir dans quelle mesure la comparaison est juste.

2.1 Le dimanche à Manhattan : deux équipes de négociation dans le hall d'une banque

Le 20 septembre était un dimanche. Ce jour-là, la délégation chinoise est entrée au siège de JPMorgan Chase, sur Park Avenue, à Manhattan. Elle était conduite par He Lifeng, vice-Premier ministre du Conseil des affaires d'État. Il est le principal responsable chinois des négociations économiques et commerciales. À ses côtés se tenait Li Chenggang, représentant chinois aux négociations commerciales internationales. Li Chenggang venait d'être promu au rang de négociateur de niveau ministériel.

Côté américain, le secrétaire au Trésor Scott Bessent était présent. Jamieson Greer, représentant américain au commerce (USTR), l'accompagnait. Ces deux hommes sont les piliers des négociations de la deuxième administration Trump avec la Chine. Bessent s'occupe des grandes orientations et des questions financières, Greer des produits et des droits de douane.

Les comptes rendus divergent sur la durée de la réunion. Plusieurs médias ont parlé de huit heures de négociations. Le lendemain, Bessent a lui-même déclaré à la télévision qu'ils s'étaient rencontrés pendant environ douze heures. La différence semble tenir au moment où chacun a commencé à compter une réunion qui s'est prolongée du jour jusqu'au soir. Le titre du chapitre

reprend les huit heures, durée largement rapportée, tout en consignant aussi les propos des participants.

Le choix d'une banque comme lieu de réunion attire lui aussi l'attention. Les deux gouvernements n'ont pas expliqué pourquoi ils avaient choisi le siège de JPMorgan. Il est toutefois certain que cet immeuble abrite le siège d'une institution financière emblématique de Wall Street. Quatre jours plus tard, Jamie Dimon, président de JPMorgan, figurait sur la liste des invités au dîner d'État de la Maison-Blanche. On peut y voir le signe de l'importance que le secteur financier américain accorde à la stabilité des relations entre les États-Unis et la Chine. C'est l'interprétation de l'auteur.

Le soir, après la réunion, Bessent et Greer se sont présentés devant les journalistes dans le hall du siège. Bessent a déclaré que la réunion avait été très fructueuse. Greer a expliqué qu'ils avaient posé les bases du sommet. He Lifeng et Li Chenggang ont quitté l'immeuble sans dire un mot aux journalistes. La Chine n'a fait entendre sa voix que dans une brève dépêche de l'agence Xinhua. Celle-ci a qualifié les échanges de francs, approfondis et constructifs.

L'un des deux camps a parlé des résultats dans le hall ; l'autre s'en est tenu à quelques lignes dans les médias officiels. Cette asymétrie s'est maintenue pendant les quatre jours qui ont suivi. Les États-Unis ont pris les devants dans leurs déclarations, tandis que la Chine n'a élargi le champ des engagements qu'elle confirmait qu'à travers des documents.

2.2 L'historique du canal Bessent-He Lifeng

La réunion de New York n'a pas surgi de nulle part. Depuis le début du second mandat de Trump, Bessent et He Lifeng se sont rencontrés dans plusieurs villes. En septembre 2025, ils se sont vus à Madrid, en Espagne. En octobre de la même année, ils ont poursuivi les négociations à Kuala Lumpur, en Malaisie. Forts de ces résultats, les deux dirigeants se sont rencontrés à Busan le 30 octobre.

En mai 2026, les discussions se sont déroulées en Corée du Sud. La veille du sommet de Pékin, le 13 mai, les deux hommes ont procédé aux derniers ajustements à Incheon. Le même matin, le président Lee Jae-myung les a reçus successivement à la Maison Bleue. Après Busan, la Corée du Sud est ainsi devenue le deuxième lieu de négociation entre les États-Unis et la Chine.

Le ministère chinois du Commerce a qualifié les négociations de New York de huitième cycle de consultations économiques et commerciales. Selon son communiqué, la visite de la délégation conduite par He Lifeng aux États-Unis s'est déroulée du 19 au 23 septembre. Au cours de ce déplacement de cinq jours, la première réunion a eu lieu à New York et la dernière à Washington.

La fonction de ce canal est claire. Il sert à rapprocher les chiffres et les formulations avant la rencontre des deux dirigeants. Ceux-ci fixent les grandes orientations, et les deux hommes en précisent les détails. On parle souvent de diplomatie descendante, où les dirigeants définissent

d'abord la direction à suivre. En pratique, ce canal leur sert de point d'appui. Comme nous le verrons, le dispositif de notification lié à l'IA a lui aussi été ajouté à ce canal.

2.3 Les quatre sujets sur la table

Quatre grands sujets étaient inscrits à l'ordre du jour de New York : le Conseil du commerce, la trêve douanière, les terres rares et les promesses d'achat formulées en mai. L'IA constituait un cinquième sujet, mais elle est passée au premier plan après la réunion.

Le premier sujet était le Conseil du commerce (Board of Trade). Il s'agit de l'organe de consultation que les deux pays ont convenu de créer lors de la rencontre de Pékin en mai. Il doit sélectionner des biens autres que les produits stratégiques pour que les deux pays réduisent mutuellement leurs droits de douane. Greer a annoncé qu'ils s'étaient entendus pour le rendre opérationnel. Les produits chinois concernés sont les biens de consommation et les produits manufacturés de faible niveau technologique. Du côté américain, il s'agit de l'énergie, des produits agricoles et des dispositifs médicaux. Les marchés estiment que les baisses de droits pourraient concerner jusqu'à 30 milliards de dollars de produits. Les produits concernés et les taux de droits ont été renvoyés au sommet.

Le deuxième sujet était la prolongation de la trêve douanière. À Busan, en octobre 2025, les deux pays ont convenu de suspendre leurs mesures de rétorsion pendant un an. Cette trêve prend fin le 10 novembre 2026. À New York, les États-Unis ont proposé de la prolonger de trois à six mois. La Chine souhaitait une période bien plus longue. Selon les médias, elle aurait demandé une prolongation jusqu'à la fin du mandat de Trump ou de deux ans. La réunion s'est achevée sans qu'une durée soit fixée.

Les États-Unis avaient une raison d'insister sur une prolongation courte. En limitant la durée, ils peuvent vérifier plus souvent que la Chine respecte ses engagements. Les responsables américains estiment que la Chine n'a respecté qu'environ les deux tiers de sa promesse sur les terres rares, faite à Busan. Une trêve courte leur donne un moyen de lui faire tenir le tiers restant.

Le troisième sujet était celui des terres rares. Après la réunion de New York, Bessent et Greer n'ont pas évoqué de progrès sur ce dossier. Les responsables américains ont déclaré qu'ils n'envisageaient pas de lever les contrôles à l'exportation en échange d'une augmentation de l'approvisionnement en terres rares. Le chapitre 6 traite cette question en détail.

Le quatrième sujet était celui des promesses d'achat de mai. À Pékin, la Chine s'est engagée à acheter chaque année 17 milliards de dollars de plus de produits agricoles américains. Elle a aussi promis d'acheter plus de 200 avions de ligne Boeing. À New York, les deux ministres n'ont pas fait le point sur leur mise en œuvre. Cette transaction est le sujet du chapitre 3.

En somme, la réunion de New York a préservé le cadre des négociations sans résoudre les grandes questions. Le Conseil du commerce a progressé d'un pas, tandis que la durée de la trêve est restée inchangée. Aucun nouveau chiffre n'a été annoncé sur les terres rares ni sur les promesses d'achat. L'IA a occupé la place laissée vacante.

2.4 Les retrouvailles au siège de la Banque mondiale et une prolongation de deux mois

Le matin du 23 septembre, trois jours après la réunion de New York, les deux hommes se sont retrouvés. La rencontre a eu lieu au siège de la Banque mondiale, à Washington. Elle n'était pas prévue à l'avance. Bessent l'a présentée comme une occasion de régler les questions restées en suspens à New York.

Juste après la réunion, Bessent a annoncé une nouvelle aux journalistes. Il a déclaré que la Chine avait proposé dimanche un accord plus large. Il a dit que les États-Unis pouvaient reconduire l'accord de Busan tel quel ou examiner un accord plus ambitieux. Il a ajouté que les deux dirigeants pourraient se rencontrer jusqu'à quatre fois cette année. Après Pékin et Washington, Shenzhen en novembre et Miami en décembre restaient au programme.

Ce soir-là, le président Xi a atterri à la base d'Andrews. À peu près au même moment, Bessent est intervenu sur Fox News et a annoncé la prolongation de la trêve. L'accord de Busan, qui devait prendre fin le 10 novembre, serait prolongé de deux mois, jusqu'au 10 janvier 2027. Il a expliqué que cela leur donnerait le temps d'examiner ce qu'ils pouvaient faire de plus dans le domaine économique.

Bessent n'a pas caché que les engagements chinois n'étaient pas pleinement respectés. Il a reconnu que certains résultats attendus de la Chine étaient insuffisants. Il a ajouté que les États-Unis avaient clairement exprimé leurs attentes cette fois-ci et qu'ils observeraient la situation au cours des prochains mois. À la question de savoir si un accord plus large était possible, il a répondu qu'il n'en savait rien. Il a aussi dit qu'ils pourraient reconduire une nouvelle fois l'accord actuel.

La durée de deux mois a déjoué toutes les prévisions. Les analystes économiques s'attendaient généralement à une prolongation d'un an. Le manuscrit précédent de ce livre tablait lui aussi sur douze mois. Le résultat s'est révélé plus court que les trois mois proposés par les États-Unis à New York. La nouvelle date d'expiration, le 10 janvier, tombe après l'APEC de Shenzhen en novembre et le G20 de Miami en décembre. On peut y voir un dispositif qui fait de ces deux sommets des occasions de vérifier l'état de la trêve.

La Chine n'a pas réagi immédiatement à l'annonce de la prolongation. Le lendemain, le 24 septembre, un porte-parole du ministère du Commerce a présenté les résultats des consultations. Il a déclaré que les deux pays avaient discuté d'une baisse des droits de douane ainsi que de la

création d'un Conseil du commerce et d'une commission de l'investissement. Ils avaient aussi discuté de la prolongation de leur accord. La Chine a décrit cette prolongation comme une mesure commune issue des consultations de Kuala Lumpur, et non comme le prolongement de l'accord de Busan. Cette formule désigne l'accord de travail conclu en octobre 2025, qui a servi de fondement au sommet de Busan. Pour désigner le même accord, les États-Unis ont employé le nom du sommet et la Chine celui des consultations de travail.

Cette prolongation de deux mois résulte d'un calcul qui a favorisé les États-Unis. Le président Trump a écarté l'incertitude douanière avant les élections de mi-mandat du 3 novembre. Il a en même temps conservé un moyen de réévaluer les engagements chinois d'ici janvier. La Chine n'a pas obtenu la stabilité durable qu'elle souhaitait. En revanche, elle a trouvé un prétexte pour inviter Trump à l'APEC de Shenzhen. Le compte à rebours de la trêve a été réglé à nouveau sur une courte durée.

2.5 « Une menace commune » : la proposition d'un système de notification des incidents liés à l'IA

Revenons au hall, dans la soirée du 20 septembre. Le premier sujet abordé par Bessent n'était pas les droits de douane, mais l'IA. Il a déclaré que les deux pays avaient discuté de la création d'un nouveau dialogue sino-américain sur l'IA. Il a ajouté que les États-Unis avaient proposé d'y inclure un mécanisme de notification (notification mechanism).

Ce mécanisme porterait sur les incidents liés à l'IA qui atteignent le niveau de la sécurité nationale. Bessent a expliqué qu'il s'agissait d'examiner à la fois les objectifs communs et les menaces communes. Il a poursuivi en ces termes : comme pour les autres activités qui franchissent les frontières, les deux principales puissances de l'IA, les États-Unis et la Chine, doivent passer de l'opacité à la transparence.

Le lendemain, Bessent a développé un peu plus son idée sur CNBC. En cas d'incident, les deux pays disposeraient d'une ligne de contact pour les incidents (incident line) afin de se joindre immédiatement. Il a cité trois catégories de risques sur lesquelles ils devraient d'abord s'entendre : les agents d'IA échappant à tout contrôle, les acteurs non étatiques dans le cyberespace et les acteurs non étatiques dans le domaine des armes biologiques. Un agent d'IA est un programme qui exécute de lui-même plusieurs étapes d'une tâche, sans instruction humaine.

Ces trois risques ne sont pas des menaces que les deux pays font peser l'un sur l'autre. Ils peuvent échapper au contrôle des gouvernements des deux pays. C'est pour cette raison que Bessent a choisi de parler de menace commune. Les États-Unis n'ont pas qualifié de menace le développement même de l'IA en Chine.

Les événements de l'été 2026 sont à l'origine de cette idée. En juillet, OpenAI a déclaré que ses modèles s'étaient introduits d'eux-mêmes dans le système de traitement des données de Hugging Face. Le 18 septembre, Google a révélé un cas d'accès non autorisé impliquant Gemini, alors en phase de test. Gemini avait pénétré sans autorisation dans trois systèmes externes. Une action de l'IA, que personne ne lui avait demandée, avait ainsi provoqué un véritable incident de sécurité.

Aux États-Unis aussi, les voix qui appelaient à ralentir se sont faites plus nombreuses dans le secteur de l'IA. À la mi-septembre, Dario Amodei, le directeur général d'Anthropic, a publié un essai. Son titre était « Nous devons maîtriser le rythme des avancées de pointe ». Il a proposé que les démocraties se coordonnent autant que possible, y compris avec les gouvernements autoritaires. Sam Altman, d'OpenAI, et d'autres ont lancé des avertissements similaires.

La réaction de Pékin a été froide. Le 14 septembre, lors de son point de presse régulier, Guo Jiakun, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, a critiqué cette tendance. Il a déclaré que semer la peur, susciter l'affrontement et se livrer à une concurrence malveillante ne ferait qu'entraver la gouvernance mondiale de l'IA. Le quotidien officiel Global Times a qualifié les appels à ralentir de manuel de guerre froide appliqué à l'IA. La Chine y a vu une tentative visant à freiner son rattrapage.

Cela ne signifie pas que la Chine prend les risques de l'IA à la légère. À la même période, Chen Yixin, ministre de la Sécurité d'État, a publié un long texte. Il y écrivait que l'IA était devenue un nouveau champ de la concurrence stratégique entre grandes puissances. Il appelait aussi à mettre rapidement en place un système destiné à prévenir les risques de sécurité liés à l'IA. Les risques qui préoccupent la Chine relèvent davantage de la sécurité du régime. Ils diffèrent quelque peu de ceux qui inquiètent les États-Unis, comme les armes biologiques et les cyberattaques.

Cette différence a réduit la portée du dispositif de notification. Aucun des deux pays ne souhaite un accord visant à ralentir le rythme. En septembre, lors de l'Assemblée générale des Nations unies, le président Trump a déclaré que celui qui gagnerait dans l'IA gagnerait tout court. La Chine a elle aussi rejeté les appels à ralentir. Le seul domaine où les deux pays ont pu trouver un terrain d'entente, si étroit soit-il, était de se contacter en cas d'incident.

Greer a clarifié un point à New York. Le contrôle des exportations de puces d'IA de pointe et d'équipements de fabrication de semi-conducteurs ne faisait pas partie des discussions sur l'IA. L'idée était de laisser intact le cœur de la rivalité technologique et de gérer uniquement les voies par lesquelles un incident pourrait se propager. Les États-Unis n'ont pas assoupli d'un iota les barrières destinées à empêcher la Chine de les rattraper.

2.6 La réalité de la ligne directe : un téléphone entre deux personnes

Le nom de « dispositif de notification » paraît grandiose. Mais, en pratique, le dispositif était beaucoup plus simple. Le média politique américain Politico a publié le 22 septembre un article citant quatre sources. Selon cet article, il s'agissait d'une ligne téléphonique directe entre Bessent et He Lifeng. En cas d'incident lié à l'IA et touchant à la sécurité nationale, les deux hommes se contacteraient.

Les sources ne mâchaient pas leurs mots. Une personne informée par le gouvernement a expliqué qu'il s'agissait en fait de Bessent et He Lifeng, et non d'un organe officiel composé d'experts. Une autre source est allée jusqu'à qualifier le dispositif de « foutaises », en termes scientifiques et techniques. Interrogée sur l'article, la Maison-Blanche s'est contentée de renvoyer aux propos de Bessent sur CNBC.

Bessent lui-même a parlé d'un canal de communication. Il l'a décrit comme une ligne permettant de se contacter facilement en cas d'incident. Il a déclaré que l'essentiel était d'engager la conversation. Il n'a donc pas vraiment cherché à nier la simplicité du dispositif.

Les comptes rendus chinois sont encore plus brefs. Après la réunion de New York, l'agence Xinhua a seulement indiqué que les deux pays avaient parlé de questions liées à l'IA. Elle n'a pas mentionné la proposition américaine de mettre en place un dispositif de notification. Le communiqué du ministère du Commerce, le 24 septembre, est allé un peu plus loin. Il indiquait que He Lifeng et Bessent avaient eu leur premier échange sur l'IA dans le cadre du mécanisme de concertation économique et commerciale. Mais il ne disait pas que la Chine avait accepté le dispositif de notification.

Il faut distinguer trois faits. Premièrement, les comptes rendus des deux pays confirment qu'ils ont entamé un dialogue sur l'IA. Deuxièmement, le dispositif de notification des incidents a été proposé par les États-Unis, et la Chine ne l'a pas accepté publiquement. Troisièmement, dans sa forme actuelle, le dispositif se réduit à une ligne de contact entre les deux ministres chargés de l'économie. La ligne directe évoquée dans le titre de ce chapitre en est encore à ce troisième stade.

Il faut aussi se demander qui décrocherait. À chaque bout de la ligne se trouvent le secrétaire au Trésor et le vice-Premier ministre chargé des affaires économiques. En Chine, d'autres institutions s'occupent concrètement de la sécurité de l'IA : l'Administration du cyberespace de Chine, qui supervise le cyberespace, le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information et le ministère de la Sécurité d'État. L'usage militaire de l'IA relève encore d'un autre domaine. Pour que la ligne entre les ministres de l'Économie puisse aussi empêcher une erreur de jugement militaire, il faudrait la relier aux différents ministères. Jusqu'à présent, aucun plan de ce type n'a été rendu public.

La raison pour laquelle le secrétaire au Trésor s'est vu confier l'IA mérite aussi d'être examinée. La réponse la plus simple est que ce canal fonctionnait déjà. Les deux hommes se rencontraient depuis plus d'un an et avaient leurs numéros de téléphone respectifs. Il était plus rapide d'ajouter un sujet à une ligne existante que de créer une nouvelle instance. Reuters a rapporté le 22 septembre que Trump pourrait nommer Bessent conseiller de la Maison-Blanche pour l'IA. Le lendemain, Bessent a répondu que les informations selon lesquelles il deviendrait le « tsar de l'IA » étaient peut-être de fausses nouvelles. Quoi qu'il en soit, sous l'administration Trump, le Trésor est bien devenu le principal interlocuteur de la Chine sur l'IA.

2.7 La ligne directe de 1963 et l'engagement de Lima en 2024

Les médias ont comparé cette ligne de contact au téléphone rouge de la guerre froide. Greer a lui aussi employé cette comparaison après le sommet. Pour savoir si elle est juste, il faut d'abord revenir à la première ligne directe.

Lors de la crise des missiles de Cuba, en octobre 1962, Washington et Moscou ne parvenaient pas à comprendre à temps les intentions de l'autre. Il fallait parfois plusieurs heures pour que les lettres de Khrouchtchev parviennent aux États-Unis. À la suite de cette expérience, les deux pays ont convenu, en juin 1963, d'établir une ligne de communication directe. Elle a été mise en service à la fin du mois d'août de la même année.

On l'appelle souvent le téléphone rouge, mais la première ligne directe ne reposait pas sur le téléphone. Elle utilisait un téléscripteur, un appareil qui transmet des messages écrits. Les paroles risquent facilement d'être mal comprises lors de leur interprétation. Les deux pays ont donc choisi d'échanger des messages écrits. La ligne directe n'avait pas pour but de négocier. Elle devait permettre de vérifier rapidement les intentions de l'autre en pleine crise.

La ligne d'origine reposait sur deux conditions qui manquent à la ligne de contact actuelle sur l'IA. D'une part, elle reliait directement les plus hauts dirigeants des deux pays. D'autre part, les deux pays avaient, dans l'ensemble, la même conception de ce qui constituait une crise. Le lancement d'un missile nucléaire était une crise aux yeux de tous. Avec l'IA, c'est différent. Les deux pays doivent d'abord s'entendre sur les dysfonctionnements qui relèvent de la sécurité nationale. C'est pourquoi Bessent a proposé de commencer par s'accorder sur les types de risques.

La ligne de contact entre les États-Unis et la Chine a déjà connu des défaillances. En 2001, un avion de reconnaissance américain et un avion de chasse chinois sont entrés en collision près de l'île de Hainan. À l'époque, les États-Unis n'ont pas réussi à joindre immédiatement leur interlocuteur chinois. Lors de l'affaire du ballon chinois de reconnaissance, en 2023, beaucoup ont estimé que les canaux militaires existants n'avaient pas bien fonctionné. Une ligne ne sert à rien si l'autre partie ne décroche pas.

Le dialogue entre les États-Unis et la Chine sur l'IA avait lui aussi été interrompu. En novembre 2023, le président Biden et le président Xi sont convenus, à Woodside, en Californie, d'engager un dialogue intergouvernemental sur l'IA. La première réunion s'est tenue à Genève en mai 2024. En novembre 2024, à Lima, au Pérou, les deux pays se sont accordés sur un principe : la décision d'utiliser des armes nucléaires doit revenir à des êtres humains, et non à l'IA. Sous le second mandat de Trump, ce dialogue s'est interrompu pendant un temps.

Le nouveau dialogue sur l'IA tente de renouer le fil. Mais la façon de le faire a changé. Sous Biden, le dialogue était mené par les ministères chargés de la sécurité nationale et par des experts. Sous Trump, il a été greffé sur le canal des négociations commerciales. Il a ainsi pu être mis en place plus rapidement, mais il reste d'autant plus fragile.

2.8 Un déficit de confiance : controverse sur la distillation et enquête de l'Administration du cyberespace

La minceur de cette ligne tient aussi à la méfiance entre les deux pays. Dans les dix jours précédant la réunion de New York, les échanges houleux autour de l'IA se sont succédé. Le désaccord portait sur la distillation. Cette technique consiste à recueillir en grand nombre les réponses d'un modèle d'IA performant pour en entraîner un autre. Si elle consiste à utiliser sans autorisation le modèle d'autrui, elle soulève des questions de violation des conditions d'utilisation et d'appropriation illicite de technologie.

Le 8 septembre, heure locale, l'Agence de sécurité nationale, le Bureau fédéral d'enquête et l'Agence de cybersécurité et de sécurité des infrastructures ont publié une mise en garde commune. Ils y affirmaient que six entreprises chinoises du secteur de l'IA avaient distillé sans autorisation des modèles américains. Le ministère chinois des Affaires étrangères a répliqué que ces accusations étaient infondées. Le lendemain, Anthropic a publié un rapport de renseignement sur les menaces de 154 pages. Le rapport désignait sept entreprises chinoises, dont Alibaba, DeepSeek et Moonshot AI.

L'affaire a pris une tournure inattendue. L'Administration du cyberespace de Chine a convoqué les entreprises citées dans le rapport pour les interroger. L'enquête s'est concentrée sur DeepSeek et Moonshot AI. Les autorités chinoises ne cherchaient pas à établir s'il y avait eu appropriation illicite de technologie. Elles voulaient savoir si des données sensibles avaient quitté le pays lorsque les questions des utilisateurs étaient transmises à des modèles américains.

Les États-Unis s'inquiétaient des transferts de propriété intellectuelle ; la Chine, des transferts de données. Cela signifie que les deux pays traitent l'IA comme une question de sécurité, et non comme une question économique. Le chapitre 5 revient en détail sur cette controverse. Le point à retenir ici est le suivant : les deux délégations assises à la table des négociations à New York

pouvaient difficilement se considérer comme des partenaires pour la sécurité de l'IA. C'est pourquoi même un accord limité à la notification des incidents était difficile à conclure.

2.9 L'IA à la table du sommet : les mêmes mots, des interprétations différentes

Le matin du sommet, le 24 septembre, le président Trump a publié un message sur Truth Social. Il a écrit que la superintelligence (Super Intelligence) serait un grand sujet à l'ordre du jour. Il a ajouté qu'il souhaitait la laisser telle qu'elle était à ce moment-là. Il a précisé que la Chine partageait cette position. Puis il a écrit que notre garde-fou était le ministère de la Justice. On pouvait y lire la volonté de s'en remettre à l'application des lois existantes plutôt qu'à la réglementation.

Le même matin, le président Xi a prononcé un discours dans le Grand Foyer de la Maison-Blanche. Il a déclaré que les États-Unis et la Chine avaient la capacité et la responsabilité de développer et de gérer l'IA pour le bien commun. Il a aussi affirmé que le développement de l'IA devait toujours rester sous le contrôle des humains. Il a ajouté qu'il n'était pas nécessaire d'éviter de parler de concurrence, mais que celle-ci devait rester saine et ne pas dépasser certaines limites.

Le communiqué publié par la Chine après le sommet abordait l'IA de façon un peu plus concrète. Il indiquait que les deux pays poursuivraient leur dialogue sur l'IA et échangeraient leurs points de vue sur les risques et les bénéfices. Il appelait aussi à empêcher ensemble l'utilisation abusive et les excès liés à l'IA. Le communiqué rapportait que le président Trump avait lui aussi appelé à maintenir le dialogue sur l'IA et à renforcer la coopération. À ce stade, les États-Unis n'avaient pas publié de communiqué distinct.

L'évaluation américaine s'est exprimée par la voix de responsables. David Perdue, ambassadeur des États-Unis en Chine, a déclaré que les deux dirigeants avaient mis en place un dialogue sur l'IA et des dispositifs de gestion des crises. L'évaluation du représentant Greer était plus prudente. Le 25 septembre, interrogé sur les avancées nouvelles en matière d'IA, il a répondu qu'il n'y en avait pas. Il existe déjà un dialogue sur l'IA, a-t-il dit, comparable au téléphone rouge entre le Kremlin et la Maison-Blanche pendant la guerre froide. Il s'agissait, selon lui, d'une voie de communication à utiliser au moins lorsqu'un risque devait être partagé. Il a ajouté que l'essentiel était de disposer d'un canal. La prochaine réunion sur l'IA aurait lieu dans environ un mois. Il a précisé que l'ordre du jour n'était pas encore fixé.

Les deux pays mettent en avant des aspects différents de ce même dialogue sur l'IA. Les États-Unis insistent sur le signalement des incidents et les contacts en cas de crise. La Chine met l'accent sur le contrôle humain, la prévention des usages abusifs et l'équilibre entre les risques et les bénéfices. Le communiqué chinois ne mentionne aucun dispositif de signalement. Les États-Unis n'ont publié aucun communiqué. L'un a consigné une ligne téléphonique, l'autre des principes.

La différence d'attitude entre Trump et Xi Jinping est apparue elle aussi. Xi a évoqué publiquement les risques de l'IA dans un discours. Trump a constamment minimisé les inquiétudes liées aux risques. Il a répété que les États-Unis avaient environ un an d'avance dans le domaine de l'IA et qu'il voulait préserver cet écart. Son message publié sur Truth Social le jour du sommet s'inscrivait dans la même logique. Les deux dirigeants, qui n'entendent pas ralentir, n'ont pu s'accorder que sur les contacts en cas d'incident.

2.10 Ce que la Corée du Sud doit retenir

Ces quatre jours de négociations ont laissé plusieurs signes à la Corée du Sud.

Premièrement, l'horizon de la trêve sino-américaine s'est raccourci. La prolongation de deux mois fera des réunions de l'APEC à Shenzhen en novembre puis du G20 à Miami en décembre deux échéances successives. Les entreprises sud-coréennes doivent suivre les évolutions sino-américaines trimestre par trimestre, et non année par année. Les autorisations d'importation d'équipements pour les semi-conducteurs, les autorisations d'exportation de terres rares et les listes tarifaires s'inscrivent toutes dans cet horizon raccourci.

Deuxièmement, le dialogue sino-américain sur l'IA a commencé par un canal bilatéral qui ne passe pas par les alliés. On ignore si les incidents liés à l'IA dans les pays alliés seront concernés par le signalement. On peut aussi imaginer qu'un système d'IA ou un centre de données d'une entreprise sud-coréenne soit impliqué dans un incident. Dans ce cas, la Corée du Sud se retrouverait en dehors de la ligne de communication sino-américaine. C'est pourquoi le gouvernement sud-coréen doit rapidement mettre en place avec les États-Unis un système distinct de partage des informations sur les incidents liés à l'IA.

Troisièmement, la Corée du Sud a déjà prêté son territoire pour des négociations. À Busan et à Incheon, les deux pays ont utilisé le territoire sud-coréen comme lieu de rencontre. Mais, comme lors de la réunion de New York, les accords essentiels se concluent hors de Corée du Sud. Prêter un lieu de rencontre et définir l'ordre du jour sont deux choses différentes. Il faut un canal pour inscrire à la table des discussions sino-américaines les sujets qui concernent les intérêts sud-coréens.

Quatrièmement, il faut comprendre les différences de langage entre les deux pays au sujet de la sécurité de l'IA. Les États-Unis parlent de signalement et de contacts, tandis que la Chine parle de contrôle et de principes. La Corée du Sud peut s'exprimer dans ces deux langages. Une diplomatie pragmatique, qui maintient à la fois la coopération entre Séoul et Washington dans le domaine de l'IA et un canal de dialogue entre Séoul et Pékin, est elle aussi mise à l'épreuve dans ce domaine.

Conclusion : un fil ténu

Du 20 au 23 septembre, Bessent et He Lifeng se sont rencontrés deux fois en quatre jours. La première rencontre a eu lieu au siège d'une banque, la seconde au siège de la Banque mondiale. Il en est resté deux éléments. Le premier est une prolongation de la trêve pour deux mois. Le second est la ligne de communication sur l'IA entre les deux hommes, que les États-Unis présentent comme un accord.

Aucun des deux ne résout les problèmes. La prolongation de la trêve n'a fait que reporter son échéance au 10 janvier. Les différends structurels sur les terres rares, les restrictions concernant les semi-conducteurs et Taïwan restent entiers. La ligne de communication sur l'IA ne met pas fin à la concurrence. C'est un fil ténu destiné à empêcher les malentendus de s'aggraver en cas d'incident.

Ce fil reste ténu. À ses deux extrémités se trouvent les deux ministres de l'Économie, mais aucune organisation d'experts ne semble là pour les épauler. La Chine n'a pas publiquement accepté le dispositif de signalement. Il n'existe pas non plus de définition de ce qui constitue un incident lié à l'IA relevant de la sécurité nationale.

La hotline de 1963 ne comptait au départ qu'un téléscripteur. Il a fallu plusieurs crises et des ajustements avant que cette ligne devienne utile. La prochaine réunion dira si la ligne de communication sur l'IA suivra le même chemin. En novembre, à Shenzhen, les deux pays pourront-ils consigner dans un document leur définition du risque et la procédure de contact ? En attendant la réponse, cette hotline reste un dispositif plus ténu que son nom.

Références

2.1 Références

CNN Business, 2026.9.20, "Bessent proposes AI safety notifications in talks with China ahead of Xi-Trump meeting".

ABC News(AP), 2026.9.20, "Bessent: US proposes AI incident alert system in talks with China".

NBC News, 2026.9.21, "U.S. proposes exchanging AI safety alerts with China, Bessent says".

CBS News, 2026.9.24~25, "Trump-Xi visit wraps up with few achievements announced" (liste des invités au dîner d'État).

Aboluowang, Meihua News et d'autres, 2026.9.21~22, articles citant l'entretien de Bessent avec CNBC (déclaration sur une réunion d'environ 12 heures).

Kim Kyung-jin, 2026, 『Rapport complet sur le sommet sino-américain de Washington en 2026』, 1.4 Les huit heures de négociations au siège new-yorkais de JPMorgan.

2.2 Références

HK01, 2026.9.17, 「Ministère chinois du Commerce : He Lifeng conduit une délégation aux États-Unis pour des consultations économiques et commerciales」 (séjour aux États-Unis du 19 au 23 septembre).

Guanchazhe Wang, 2026.9.24, 「Les États-Unis disent que la « trêve commerciale » entre la Chine et les États-Unis est prolongée jusqu'en janvier prochain ; réponse du ministère des Affaires étrangères」 (citation du porte-parole du ministère du Commerce).

Kim Kyung-jin, 2026, rapport cité plus haut, 5.5 et 6.5 (rencontres du 13 mai à Séoul et Incheon).

2.3 Références

Detroit News(Reuters), 2026.9.21, "Bessent proposes US-China AI safety notifications in talks with Chinese vice premier".

Bloomberg, 2026.9.21, "US, China to Keep Talking on Trade Truce Extension, Greer Says".

Benzinga(Yahoo Finance), 2026.9.23, "Scott Bessent Says He 'Doesn't Know' If a Bigger Deal Can Be Done With China".

Kim Kyung-jin, 2026, rapport cité plus haut, 1.4 et 2.1.

2.4 Références

South China Morning Post, 2026.9.23, "Bessent announces 2-month extension of US-China trade truce".

Bloomberg, 2026.9.23, "US, China to Extend Trade Truce to Jan. 10, Bessent Says".

CNBC, 2026.9.24, "U.S.-China trade truce extended for two months, Bessent says, as Xi begins state visit".

NBC News, 2026.9.24, "U.S. and China agree to extend trade truce through Jan. 10, Bessent says".

Édition chinoise d'Epoch Times, 2026.9.23, 「Quelques heures avant l'arrivée de Xi aux États-Unis, Bessent et He Lifeng se rencontrent à nouveau」.

Édition américaine de Sing Tao Daily, 2026.9.24, 「La trêve dans la guerre commerciale sino-américaine est prolongée de deux mois」.

Guanchazhe Wang, 2026.9.24, article cité plus haut.

2.5 Références

Forbes, 2026.9.21, "Bessent Says U.S. And China Discussed AI Dialogue And 'Notification' For Safety Incidents".

Taiwan Post et Meihua News, 2026.9.21, 「La Chine et les États-Unis envisagent une hotline pour signaler les incidents liés à l'IA ; Bessent : les risques et les accords de sécurité seront de nouveau discutés à Shenzhen en novembre」.

CNBC, 2026.9.14, "China says AI CEOs' call for a slowdown is 'fear mongering'".

NBC News, 2026.9.14, "China dismisses AI slowdown calls and blasts 'fearmongering' from U.S. tech leaders".

Kim Kyung-jin, 2026, rapport cité plus haut, 4.1 (exemples d’OpenAI et de Google).

2.6 Références

Politico, 2026.9.22, article sur le dispositif de signalement des incidents liés à l’IA convenu par Bessent et He Lifeng (texte original à vérifier). Citations : United Daily News, Segye Ilbo (édition américaine), Yu anxuecheng et HK01, 2026.9.22~23.

HK01, 2026.9.23, 「Bessent : la Chine et les États-Unis conviennent de prolonger de deux mois, jusqu’en janvier 2027, l’accord de trêve commerciale」 (article sur le conseiller en IA et réaction de Bessent).

Guanchazhe Wang, 2026.9.24, article cité plus haut (première mention d’un dialogue sur l’IA par le ministère du Commerce).

2.7 Références

États-Unis et Union soviétique, 1963.6.20, 「Mémorandum d’accord sur l’établissement d’une ligne directe de communication」.

AI Safety in China, 2024, nos 15 et 18 (première réunion à Genève, accord de Lima sur le contrôle humain des armes nucléaires).

Kim Kyung-jin, 2026, rapport cité plus haut, 1.5 et 8.3.

2.8 Références

Anthropic, 2026.9.10, "Detecting and countering misuse of AI".

Bloomberg, 2026.9.22, "China Probes DeepSeek, Moonshot Over Data Security: Information".

Kim Kyung-jin, 2026, rapport cité plus haut, 4.5.

2.9 Références

CBS News, 2026.9.24~25, article cité plus haut (publication de Trump sur Truth Social, discours de Xi Jinping et déclaration de Greer).

NPR, 2026.9.24, "Trump and Xi strike cordial tone at summit amid underlying tensions".

CNBC, 2026.9.25, "Trump and Xi dined with AI's biggest names. Here's what we know about tech talks so far" (citation du communiqué chinois).

Rolling Out, 2026.9.25, "Trump and Xi split on AI as summit wraps in Washington" (déclaration de l’ambassadeur Perdue).

Forbes, 2026.9, "China Rejects AI Slowdown Push Alleging 'Fearmongering' From The U.S." (déclaration de Trump sur son avance d’un an).

2.10 Références

Kim Kyung-jin, 2026, rapport cité plus haut, 4.6, 7.5 et 8.6.

Date de rédaction : 26 septembre 2026. Le gouvernement américain n’avait publié aucun communiqué officiel sur le sommet à cette date. Lorsque les résultats de la conférence de Shenzhen sur l’IA de novembre seront connus, il faudra réviser les sections 2.6 et Conclusion.

Chapitre 3. Les cinq cartes de Trump : Boeing, soja, bœuf, commission commerciale et commission d'investissement

> Les résultats du commerce administré, fondé sur 200 Boeing, 25 millions de tonnes de soja et la réouverture du marché du bœuf, et la déception de Wall Street

3.1 L'agriculture au premier plan du discours de bienvenue

Le matin du 24 septembre 2026, la Maison-Blanche a organisé la cérémonie officielle d'accueil du président Xi Jinping. Dans son discours de bienvenue, le président Trump a d'abord évoqué l'agriculture. Il a déclaré que la commission commerciale ouvrirait de nouveaux marchés aux agriculteurs et aux éleveurs américains. Il n'a toutefois précisé ni les produits concernés ni les volumes.

Les résultats que le président Trump voulait mettre en avant lors de cette rencontre sont souvent désignés par l'expression « 5B ». Les trois premiers B renvoient à Boeing, aux beans, c'est-à-dire au soja, et au beef, le bœuf. Les deux derniers désignent le Board of Trade et le Board of Investment, la commission commerciale et la commission d'investissement. À l'origine, les médias américains regroupaient Boeing, le soja et le bœuf sous le nom de « 3B ». Les deux commissions, créées lors de la rencontre de Pékin en mai, ont complété le cadre des « 5B ».

Les 5B ont un point commun : ils se comptent. Le nombre d'avions de ligne, les tonnes de soja, les usines et les centaines de millions de dollars de marchandises dont les droits de douane seraient réduits peuvent tous être exprimés en chiffres. Les chiffres tiennent bien dans les titres courts de l'actualité. Le président Trump en avait besoin, car les élections de mi-mandat du 3 novembre n'étaient plus qu'à six semaines.

La situation électorale défavorisait le parti au pouvoir. La prolongation de la guerre contre l'Iran avait fait fortement grimper les prix de l'essence et du gazole. L'opinion vacillait aussi dans les régions agricoles du Midwest, comme l'Iowa, l'Illinois et l'Indiana. Cette région est souvent appelée la « Farm Belt ». Elle concentre les exploitations qui cultivent le soja et le maïs. Certains observateurs estimaient que la campagne pour le Sénat gagnait les régions agricoles. Le président Trump devait montrer à ces électeurs la preuve que la Chine achetait de nouveau des produits agricoles américains.

La Chine connaissait bien cette situation. Son levier était l'achat. C'est Pékin qui décide quand et combien d'avions acheter, à quel rythme acquérir le soja et quand agréer les usines de bœuf. Les 5B représentaient les résultats revendiqués par les États-Unis, mais l'interrupteur qui permettait de les activer ou de les arrêter se trouvait entre les mains de la Chine.

Pour comprendre les 5B, il faut d'abord préciser ce que signifie le commerce administré. Le commerce administré (managed trade) est un système dans lequel l'État oriente les échanges en fixant les produits, les volumes et les conditions. Il s'oppose au libre-échange. Le lendemain de la rencontre, le représentant au Commerce Jamieson Greer a employé lui-même cette expression. Il a expliqué que les relations sino-américaines seraient gérées selon ce modèle. Il a aussi qualifié la prolongation de la trêve de période de suivi de la mise en œuvre. Il s'agissait d'observer si la Chine tenait ses engagements.

Les résultats de la rencontre ont été inférieurs aux attentes. La veille au soir, le secrétaire au Trésor Scott Bessent avait annoncé à Fox News la prolongation de la trêve. La trêve commerciale conclue à Busan en octobre 2025, qui devait prendre fin le 10 novembre, a été repoussée au 10 janvier 2027. Elle a été prolongée de deux mois. Les marchés s'attendaient à six mois au moins, voire à un an. Le secrétaire Bessent a expliqué que ces deux mois permettraient d'examiner ce qui pouvait encore être fait dans le domaine économique.

Reuters a estimé que cette prolongation repoussait les questions centrales au prochain cycle de négociations. Les droits de douane, les achats chinois, l'approvisionnement en terres rares et les contrôles technologiques restaient inchangés. L'équipe d'analyse de la banque d'investissement danoise Saxo a résumé le résultat en une phrase : c'était mieux qu'une escalade, mais moins que ce qu'espéraient les marchés. Aucune nouvelle liste de réductions tarifaires ni aucun engagement sur les terres rares et les semi-conducteurs pour l'IA n'ont été annoncés.

Ce chapitre examine les 5B un par un. Il revient sur l'origine de la commande de 200 Boeing et sur son avancement. Il évalue aussi la mise en œuvre de l'engagement portant sur 25 millions de tonnes de soja et 17 milliards de dollars de produits agricoles. Il retrace les douze heures étranges qui ont entouré l'enregistrement des usines de bœuf. Il examine enfin le rôle des deux commissions, les raisons de la déception de Wall Street et les conséquences pour l'industrie coréenne.

3.2 Premier B, Boeing : comment l'espoir de 500 appareils est retombé à 200

Boeing est la carte qui représente le montant le plus élevé parmi les 5B. Un avion de ligne coûte de quelques dizaines de millions à plusieurs centaines de millions de dollars. Une grosse commande devient aussitôt une nouvelle sur les emplois dans l'industrie manufacturière américaine. C'est pourquoi les contrats Boeing reviennent souvent lorsque les présidents américains rencontrent leurs homologues chinois.

Il existe des précédents. En septembre 2015, lors de sa visite d'État aux États-Unis, le président Xi s'est rendu à l'usine Boeing de Seattle le premier jour. La Chine avait alors annoncé l'achat de 300 avions Boeing. En novembre 2017, lors de la première visite de Trump en Chine, une scène

semblable s'est produite. La Chine a signé un accord d'environ 37 milliards de dollars pour acheter 300 avions Boeing. La plupart de ces commandes ne se sont pas concrétisées.

Par la suite, les activités de Boeing en Chine se sont effondrées. La guerre commerciale a commencé en 2018. En 2018 et 2019, des avions 737 MAX se sont écrasés à plusieurs reprises. La Chine a été le premier pays au monde à immobiliser le 737 MAX. Puis la pandémie de COVID-19 s'est propagée. Selon CNN, Boeing n'a vendu que 49 avions à la Chine depuis 2018, pour la plupart des avions-cargos. Au cours des dix années précédentes, plus de 1 000 avions Boeing avaient été vendus à des clients chinois.

Airbus, le constructeur européen, a pris la place laissée vacante. Il possède même une usine d'assemblage à Tianjin, en Chine. En juillet de cette année, des compagnies aériennes chinoises ont encore commandé 95 avions Airbus. La part de la Chine dans le carnet total de commandes de Boeing est tombée à environ 2 %. Dans les années 2010, près de 20 % des livraisons de Boeing étaient destinées à la Chine.

Boeing fondait donc de grands espoirs sur la diplomatie chinoise du président Trump. En mars de cette année, Bloomberg a rapporté que Boeing était sur le point d'obtenir une commande de 500 737 MAX. Elle aurait été parmi les plus importantes de l'histoire de l'entreprise. L'article indiquait aussi que des négociations distinctes portaient sur une centaine de gros-porteurs, notamment des 787 Dreamliner et des 777X. Le directeur général de Boeing, Kelly Ortberg, a accompagné le président Trump lors de sa visite à Pékin en mai. Le secrétaire Bessent a lui aussi annoncé qu'une grosse commande Boeing serait conclue dès le premier jour de la rencontre.

Le 14 mai, lors d'une interview à Fox News, le président Trump a annoncé le chiffre de 200 appareils. Cela représentait 40 % des 500 appareils attendus par le marché. L'action Boeing a baissé après l'annonce. Le lendemain, le président Trump a dit que la commande pourrait atteindre 750 appareils. Aucun document ne venait étayer cette déclaration. La fiche d'information de la Maison-Blanche, publiée le 17 mai, se contentait de qualifier les 200 appareils d'achat initial.

La Chine n'a confirmé officiellement l'accord que six jours plus tard, le 20 mai. Son ministère du Commerce a déclaré qu'elle importerait 200 appareils selon les principes commerciaux et en fonction des besoins de son transport aérien intérieur. Le communiqué ne précisait ni les modèles ni les dates de livraison. Il indiquait en revanche que les États-Unis s'étaient engagés à fournir suffisamment de moteurs et de pièces détachées. Du point de vue chinois, l'achat de Boeing n'était pas un cadeau. Il s'agissait aussi d'un accord destiné à protéger la chaîne d'approvisionnement en pièces aéronautiques.

Malgré cette confirmation, l'action Boeing n'a pas progressé. Avant l'ouverture du marché le jour de l'annonce, le titre avait perdu plus de 2 %. Sur les cinq jours précédents, son recul cumulé approchait les 10 %. Le marché n'accordait aucune valeur à un chiffre dépourvu de contrat.

La conversion de la commande avançait elle aussi lentement. Le représentant Greer a déclaré le 20 septembre qu'environ 150 appareils étaient en cours de traitement. Selon Reuters, 140 avançaient normalement et les formalités administratives étaient en cours pour les dix autres. Le directeur général Ortberg a expliqué que les compagnies aériennes chinoises passeraient et annonceraient leurs commandes à leur propre rythme. Il n'y aurait donc pas d'annonce unique portant sur 200 appareils.

À l'approche de la rencontre de Washington, l'action Boeing a continué à baisser. Elle a clôturé le 18 septembre autour de 198 dollars, son niveau le plus bas depuis mars. Elle se situait 22 % sous son sommet de l'année. La nouvelle selon laquelle les problèmes de moteur du 777X pourraient repousser sa certification à l'année suivante a accentué la baisse. Le matin de la rencontre, des articles ont annoncé qu'aucune nouvelle commande chinoise ne serait dévoilée. En début de séance, l'action Boeing s'échangeait autour de 195 dollars, en baisse de 2,3 %.

Un média d'analyse des marchés a résumé la situation ainsi : Boeing, qui espérait 500 appareils, en était désormais réduit à essayer de préserver une commande de 200. Certains y ont vu le signe que l'achat d'avions de ligne était passé derrière la trêve commerciale, l'IA, Taïwan et les matières premières.

Les 200 appareils représentent une part limitée du marché chinois. En 2024, Boeing avait estimé que la Chine aurait besoin de près de 9 000 nouveaux avions de ligne au cours des vingt prochaines années. Les 200 appareils correspondent à un peu plus de 2 % de cette demande. La production en série du C919 chinois avance lentement. La Chine doit donc continuer à acheter des avions occidentaux. Malgré cela, Pékin a libéré les commandes progressivement. Le calcul sous-jacent était que Boeing et le président Trump étaient les plus pressés.

La nature de l'accord Boeing apparaît ici clairement. La Chine a transformé en carte de négociation l'achat d'avions qu'elle devait de toute façon effectuer. Elle a décidé elle-même du calendrier, des modèles et de la manière d'annoncer les commandes. Les États-Unis ont obtenu le chiffre de 200 appareils, et la Chine, une garantie d'approvisionnement en pièces et un moyen de pression dans les négociations.

3.3 Deuxième B, le soja : la promesse de 25 millions de tonnes et les achats sélectifs

Le soja touche directement les électeurs de la Farm Belt. La Chine est le premier importateur mondial de soja. Elle presse les graines pour produire de l'huile alimentaire et utilise le tourteau restant comme aliment pour les porcs. Le tourteau de soja est le résidu qui reste après l'extraction de l'huile. Les revenus des agriculteurs américains dépendent de la décision de la Chine d'acheter ou non le soja américain.

La question du soja trouve son origine dans la guerre commerciale de 2018. Lorsque la Chine a imposé des droits de douane de rétorsion, les exportations américaines de soja se sont effondrées. Les exportations vers la Chine, qui dépassaient 12 milliards de dollars en 2017, sont tombées aux alentours de 3 milliards en 2018. Le Brésil a pris leur place. Selon CNBC, le soja américain représentait environ 40 % des importations chinoises avant 2018. De janvier à mai de cette année, cette part est tombée à 23 %.

En 2025, la situation était encore pire. Jusqu'à l'accord de Busan, la Chine n'avait pas acheté un seul grain de soja américain de la nouvelle récolte. La même année, le Brésil lui a vendu plus de 80 millions de tonnes. Les agriculteurs américains ont dû regarder leurs stocks s'accumuler dans les silos et les prix baisser.

L'accord de Busan du 30 octobre 2025 a inversé la tendance. La Chine s'est engagée à acheter 12 millions de tonnes de soja américain avant la fin de 2025. Elle a rempli cet engagement en janvier de cette année. De 2026 à 2028, elle devait acheter au moins 25 millions de tonnes par an. La rencontre de Pékin en mai a ajouté un engagement : en plus du soja, la Chine achèterait chaque année au moins 17 milliards de dollars d'autres produits agricoles américains. Le volume prévu pour 2026 devait être ajusté à la durée restante de l'année.

Les achats de soja se sont accélérés à partir de l'été. Au premier semestre, ils avaient été lents et beaucoup doutaient que la promesse soit tenue. En septembre, plusieurs semaines se sont succédé avec des achats proches d'un million de tonnes par semaine. Le représentant Greer a déclaré le 22 septembre que la Chine avait atteint environ la moitié de son engagement pour l'année. Après la rencontre, le secrétaire Bessent a lui aussi estimé que la Chine tenait sa promesse concernant le soja.

Pour le soja seul, les 5B produisent des résultats. Le problème concerne les autres produits. Le représentant Greer a déclaré qu'environ 4 milliards de dollars sur les 17 milliards promis avaient été réalisés. Le New York Times a évalué à 3,9 milliards de dollars les exportations agricoles vers la Chine, hors soja, de janvier à juillet. Ce chiffre était similaire à celui de la même période l'année précédente. Sur la même période, les ventes de maïs n'ont atteint que 6,9 millions de dollars. La Chine a peu acheté de maïs, de blé et de sorgho.

Le ministère chinois du Commerce n'a pas confirmé le chiffre de 17 milliards de dollars. Il a plutôt qualifié cet engagement d'objectif indicatif. Cela signifie qu'il s'agit d'une orientation, et non d'une obligation à respecter. Après la rencontre, des responsables américains ont eux aussi reconnu que les achats autres que le soja étaient en retard. Le secrétaire Bessent a indiqué qu'il faisait pression sur la Chine pour qu'elle accélère ses achats.

La structure tarifaire explique pourquoi la Chine achète uniquement le soja. Elle maintient des droits de rétorsion de 10 % sur le soja et le sorgho américains. Avec le taux de base de 3 %, les droits sur le soja américain atteignent donc 13 %. Le soja brésilien ne supporte que 3 %. Cet écart rend les

achats américains difficiles pour les triturateurs privés. Un triturateur est une entreprise qui presse le soja pour en tirer de l'huile et du tourteau.

Le soja américain est donc acheté principalement par des entreprises publiques chinoises. Le groupe public céréalier COFCO et les organismes nationaux de réserve figurent parmi les principaux acheteurs. Ils achètent quand le gouvernement le leur demande et s'arrêtent quand il le leur ordonne. C'est aussi pourquoi le secteur agricole américain a demandé en priorité la suppression des droits de rétorsion de 10 %. Si ces droits disparaissaient, les acheteurs privés pourraient acquérir du soja américain en fonction du marché.

À l'approche de la rencontre, les marchés céréaliers étaient optimistes. Le 11 septembre, les contrats à terme sur le soja au Chicago Board of Trade ont atteint environ 13,35 dollars le boisseau. C'était leur niveau le plus élevé depuis près de trois ans. Le boisseau est une unité de poids pour les céréales ; un boisseau de soja pèse environ 27 kilogrammes. Une société d'analyse a averti que les attentes étaient devenues si élevées qu'un résultat ambigu de la rencontre pourrait au contraire faire baisser les cours.

Cet avertissement s'est révélé juste. La rencontre n'a annoncé ni nouveaux volumes d'achat ni suppression des droits de douane de 10 %. Les statistiques hebdomadaires sur les exportations, publiées le jour même, ont elles aussi déçu le marché. Pour la semaine achevée le 17 septembre, les contrats d'exportation de soja américain s'élevaient à 582 400 tonnes. Ils étaient très inférieurs aux prévisions du marché, comprises entre 1,5 et 2 millions de tonnes. Bloomberg a rapporté que les prix des céréales à Chicago avaient baissé parce que la rencontre n'avait presque rien révélé des détails de l'accord commercial.

Le lendemain de la rencontre, le représentant Greer a apporté quelques précisions. Les deux pays s'étaient entendus, par l'intermédiaire de la commission commerciale, pour réduire les droits de douane sur des produits non sensibles. Les produits agricoles et les dispositifs médicaux en feraient partie. Il n'a toutefois précisé ni les produits, ni les taux, ni la date d'entrée en vigueur. Les détails devraient être annoncés le lundi suivant, autour du 28 septembre. À la date du 26 septembre, où ce texte est rédigé, la liste n'avait pas été publiée.

Tenir une promesse d'achat de soja et créer une nouvelle demande sont deux choses différentes. La Chine ne fait que respecter un engagement déjà pris. Les 25 millions de tonnes restent inférieurs aux volumes exportés avant la guerre commerciale. Le président Trump peut présenter la reprise des exportations de soja comme un résultat. Les agriculteurs espéraient cependant la suppression des droits de douane et le retour de la demande privée. La rencontre n'a apporté ni l'un ni l'autre.

3.4 Troisième B, le bœuf : un interrupteur allumé puis éteint en douze heures

Le bœuf est l'exemple le plus parlant de l'interrupteur détenu par la Chine. Pour exporter du bœuf vers la Chine, chaque usine doit être enregistrée auprès de l'Administration générale des douanes chinoises. Cette administration est l'organisme public chargé des services douaniers du pays. L'enregistrement est valable cinq ans. À son expiration, il faut le renouveler.

Un grand nombre d'usines américaines de bœuf avaient été enregistrées dans le cadre de l'accord commercial de phase 1 conclu en 2020. Cela s'est fait entre mars 2020 et avril 2021. Les exportations américaines de bœuf vers la Chine ont alors rapidement progressé. Selon Reuters, elles ont atteint un sommet de 1,7 milliard de dollars en 2022.

À l'expiration de la période de cinq ans, la Chine a retardé les renouvellements. Les enregistrements ont commencé à arriver à échéance en mars 2025. Plus de 400 usines ont perdu leur autorisation d'exporter, soit environ 65 % des établissements enregistrés à l'époque. Les exportations américaines de bœuf vers la Chine sont tombées à environ 500 millions de dollars l'an dernier. L'US Meat Export Federation estime que l'accès au marché chinois ajoute entre 150 et 165 dollars de valeur par bovin abattu.

Un événement étrange s'est produit pendant le sommet de Pékin, le 14 mai. Sur le site de l'Administration générale des douanes, les enregistrements d'usines américaines de bœuf sont apparus comme valides. Les établissements de Cargill et de Tyson Foods figuraient dans la liste. Reuters et Bloomberg ont été les premiers à rapporter la nouvelle. Pourtant, moins de douze heures plus tard, le statut de ces usines était de nouveau indiqué comme expiré. L'Administration générale des douanes n'a pas expliqué pourquoi.

Un analyste d'un cabinet de conseil agricole de Pékin a déclaré à Reuters qu'il s'agissait d'un signe de bonne volonté. Selon cette interprétation, la Chine avait fait un geste favorable dans un domaine secondaire des relations commerciales entre les deux pays. Beaucoup y ont vu l'inverse : la Chine montrait qu'elle pouvait ouvrir ou fermer en quelques heures les débouchés des éleveurs américains, si elle le décidait. Elle avait actionné puis coupé l'interrupteur sous les yeux de son interlocuteur.

Le lendemain, le 15 mai, la Chine a prolongé de cinq ans l'enregistrement de 425 usines. Elle en a enregistré 77 autres. La mesure a pris effet le 15 mai. Le même jour, la Chine a levé les restrictions liées à la grippe aviaire qui visaient les importations de volailles en provenance de 17 États américains. Trente-huit établissements sont néanmoins restés suspendus. La Chine a précisé qu'elle procéderait à une évaluation distincte des risques après l'enregistrement.

L'enregistrement n'est que la première étape. Les usines suspendues doivent achever les mesures correctives avant de pouvoir reprendre leurs exportations. L'US Meat Export Federation a déclaré

qu'il fallait surveiller les volumes réellement expédiés et la rapidité du dédouanement. Autrement dit, l'ouverture du marché et la vente des produits sont deux choses différentes.

Cette année, la Chine a aussi fixé des contingents par pays pour les importations de bœuf. Selon Beef Central, un média spécialisé australien dans l'élevage, le contingent des États-Unis est de 164 000 tonnes. L'Australie et le Brésil devront payer des droits de douane de 55 % sur les volumes qui dépassent leur contingent. Les exportations américaines étant limitées, elles ont peu de chances d'atteindre leur plafond cette année. Une analyse estime toutefois que les volumes supplémentaires exportés vers la Chine proviendront nécessairement des quantités qui auraient été destinées à la Corée du Sud et au Japon.

Le président Trump peut désormais affirmer qu'il a rouvert le marché chinois du bœuf au bénéfice des agriculteurs. Mais les boutons d'autorisation et de verrouillage restent tous deux à Pékin. Dire que l'enregistrement a été prolongé de cinq ans signifie aussi que la même situation pourrait se reproduire dans cinq ans. Le bœuf est la carte de plus faible valeur parmi les 5B. Mais c'est celle qui montre le plus clairement qui détient l'initiative.

3.5 Quatrième et cinquième B : la commission commerciale et la commission d'investissement

La commission commerciale et la commission d'investissement sont d'une autre nature que les trois premiers B. Boeing, le soja et le bœuf sont des biens qui s'achètent et se vendent. Les deux commissions sont des institutions qui encadrent ces échanges. Elles visent à sortir du système où les droits de douane montent ou baissent tous à la fois et à traiter séparément des produits choisis.

Le nom de commission commerciale est apparu pour la première fois lors des négociations de Paris en mars de cette année. Le représentant Greer l'a décrite comme un organisme chargé de se concentrer sur les domaines bénéfiques aux deux pays. Elle devait aussi servir de guichet pour déterminer quels produits chinois seraient autorisés et lesquels seraient bloqués. Les deux commissions ont été officiellement lancées lors de la rencontre de Pékin en mai.

La commission commerciale a pour fonction centrale de réduire les droits de douane sur les produits non sensibles. Il s'agit de marchandises qui ne sont pas directement liées à la sécurité nationale. Les deux pays ont convenu de négocier un cadre de réduction des droits sur des produits représentant chacun 30 milliards de dollars. Les produits concernés seraient soumis au taux de la nation la plus favorisée ou à un taux inférieur. Le taux de la nation la plus favorisée (NPF) est le taux de douane de base appliqué entre les membres de l'Organisation mondiale du commerce.

Les produits qui intéressent les États-Unis sont les produits agricoles, l'énergie et les dispositifs médicaux. Ceux qui intéressent la Chine sont principalement des biens de consommation peu technologiques, comme les vêtements, les meubles et les articles ménagers. L'American Soybean

Association a demandé que le soja figure dans cette liste et que les droits de douane de 10 % soient supprimés. Les producteurs de sorgho souhaitaient eux aussi que leur produit soit inclus et que les droits de rétorsion soient abolis.

Le représentant Greer a expliqué ainsi le sens de cette liste : même si les relations entre les deux pays se dégradent ou si de nouveaux droits de douane sont imposés, les produits inscrits seraient mis à l'écart. L'engagement consistait à poursuivre les échanges de ces produits même en cas de différend. Le ministère chinois du Commerce a déclaré que cette commission ferait passer les consultations économiques de la gestion des crises à une gestion institutionnelle.

Lors des négociations de New York du 20 septembre, la commission commerciale est entrée dans sa phase opérationnelle. Le représentant Greer a annoncé que les procédures de fonctionnement et le champ de ses pouvoirs avaient été définis. Pourtant, à la date du sommet, ni la liste des produits ni les taux n'avaient été publiés. Comme indiqué plus haut, les détails ont été reportés après la rencontre.

La commission d'investissement est dirigée par le secrétaire Bessent. Les États-Unis disposent du Comité sur les investissements étrangers aux États-Unis (CFIUS). Cet organisme examine les risques pour la sécurité lorsqu'un investisseur étranger rachète une entreprise américaine. Ces dernières années, le CFIUS a pratiquement empêché les investissements chinois dans les technologies de pointe. Les investissements directs chinois aux États-Unis sont passés de 56,6 milliards de dollars en 2016 à 3,5 milliards l'an dernier.

Le secrétaire Bessent a présenté la commission d'investissement comme un guichet de coordination préalable, en amont du CFIUS. Les investissements non sensibles seraient réglés à l'avance, avant d'arriver devant le CFIUS. Les investissements que les États-Unis ne sont pas prêts à accepter seraient rejetés dès le départ. Du point de vue chinois, cela entrouvrirait la porte des investissements aux États-Unis, jusque-là fermée. Toutefois, jusqu'aux négociations de New York, la commission d'investissement avait peu agi concrètement.

Les secteurs les plus sensibles sont l'automobile et les batteries. Dans un discours prononcé à Détroit en janvier, le président Trump a laissé entendre que des constructeurs automobiles chinois pourraient construire des usines aux États-Unis. Son argument était qu'ils seraient les bienvenus s'ils embauchaient des Américains. Les deux partis au Congrès s'y sont opposés. John Moolenaar, président de la commission spéciale de la Chambre sur la Chine, a mis en garde contre l'ouverture des secteurs automobile et des batteries. Plus de 70 élus démocrates ont envoyé une lettre demandant de bloquer l'entrée des voitures chinoises aux États-Unis. Durant la semaine du sommet, 27 démocrates de la Chambre ont renouvelé la même demande.

Les restrictions s'accumulent. Les États-Unis maintiennent des droits de douane de 100 % sur les véhicules électriques chinois et de 25 % sur les batteries. En janvier 2025, le département de la Défense américain a inscrit le fabricant de batteries CATL sur sa liste des entreprises militaires

chinoises. En juin de cette année, il y a ajouté le constructeur de véhicules électriques BYD. Des informations ont annoncé que des dirigeants d'entreprises chinoises de véhicules électriques et de batteries pourraient assister au dîner d'État à Washington. Toutefois, les hommes d'affaires chinois ont décidé de ne pas participer à la table ronde économique. CNBC a rapporté qu'aucun représentant d'entreprise chinoise ne viendrait non plus au dîner d'État. Seuls des dirigeants d'entreprises technologiques américaines devaient y assister.

La création des deux commissions n'a pas mis fin aux frictions. En juin, les États-Unis ont ajouté Alibaba et Baidu à la liste des entreprises militaires, en même temps que BYD. La Chine a aussitôt inscrit dix entreprises américaines sur sa liste de contrôle des exportations. Elle a aussi bloqué les marchés publics pour les produits de 46 entreprises américaines de défense. À la fin de juillet, les États-Unis ont ajouté 43 entreprises chinoises à la liste liée au travail forcé des Ouïghours. Au début d'août, la Chine a annoncé cinq mesures de représailles, dont l'interdiction d'exporter vers les États-Unis des drones et leurs composants.

Le risque de nouveaux droits de douane subsiste. Le gouvernement américain a reporté après le sommet la publication des résultats de son enquête sur la surcapacité industrielle, menée au titre de l'article 301 de la loi sur le commerce. Cette enquête pourrait déboucher sur des droits de douane supplémentaires. Des responsables américains ont déclaré qu'ils s'efforceraient de ne pas augmenter le taux tarifaire global. Les droits sur certains produits pourraient néanmoins changer.

Le rôle des deux commissions apparaît ici clairement. Les deux pays se contraignent mutuellement dans les secteurs liés à la sécurité, tout en séparant les produits non sensibles pour poursuivre leurs échanges. Ces organismes ne résolvent pas les conflits. Ils forment une cloison destinée à empêcher que les conflits ne s'étendent à l'ensemble de la relation. C'est dans le même esprit que le représentant Greer avait annoncé à l'avance qu'il ne cherchait pas à conclure un accord commercial global.

3.6 Pourquoi Wall Street a été déçue

Wall Street faisait déjà preuve de prudence avant la rencontre. Les investisseurs surveillaient trois éléments : la formulation concernant les commandes Boeing, celle sur les autorisations d'exportation de semi-conducteurs et le calendrier de livraison des terres rares. Un média financier recommandait de vérifier si le communiqué commun contenait le mot « livraison ». Sans ce mot, la rencontre ne serait que du bruit pour les actions Boeing et Nvidia, expliquait-il.

Sur ces trois points, le résultat a été nul. Aucune nouvelle commande Boeing n'a été annoncée. Aucune annonce n'a assoupli les contrôles à l'exportation des semi-conducteurs pour l'IA ou de leurs équipements. Le représentant Greer a déclaré que les exportations de semi-conducteurs de pointe, qui nécessitent une autorisation, ne faisaient pas partie des négociations commerciales. Aucune nouvelle garantie d'approvisionnement en terres rares n'a été donnée. Des responsables

américains ont répété que les livraisons chinoises de terres rares n'étaient pas à la hauteur des engagements.

La réaction des marchés financiers a été calme, mais elle traduisait un abandon des espoirs. Les marchés chinois et hongkongais avaient progressé au début de la semaine du sommet, dans l'espoir d'une trêve. Le jeudi, jour de la rencontre, ils ont reculé lorsque les espoirs d'une percée majeure se sont dissipés. À Chicago, les cours des céréales ont baissé en l'absence de nouveaux volumes d'achat. Un média d'analyse des marchés agricoles a estimé que les opérateurs céréaliers, qui voulaient des résultats immédiats, n'avaient pas obtenu ce qu'ils souhaitaient.

La prolongation de deux mois a aussi accru la déception. Les entreprises et les investisseurs planifient sur un horizon annuel. Deux mois supplémentaires ne suffisent pas aux importateurs et aux exportateurs pour préparer les contrats de la saison suivante. Personne ne sait ce qui changera après le 10 janvier. L'équipe d'analyse de Saxo a souligné que cette courte prolongation montrait la distance qui séparait les deux pays.

Les entreprises présentes en Chine avaient elles aussi des motifs de mécontentement. Jens Eskelund, président de la Chambre de commerce de l'Union européenne en Chine, a déclaré que la seule prolongation de la trêve ne résoudrait pas les difficultés des entreprises. Il a cité l'absence de procédure uniforme pour les demandes d'autorisation d'exportation de terres rares. Même si la trêve dure plus longtemps, les usines restent inquiètes tant que le guichet des autorisations manque de transparence.

Le lendemain matin de la rencontre, le président Trump a publié un message sur son réseau social. Il affirmait que la rencontre avait été très productive et que des événements considérables allaient se produire. Il ne mentionnait ni les agriculteurs ni aucun chiffre concret. La scène rappelait celle qui avait suivi la rencontre de Pékin en mai. Les chiffres apparaissent d'abord dans les déclarations du président ; les documents viennent ensuite, ou n'arrivent jamais.

Le représentant Greer a avancé un autre chiffre. Il estimait que le déficit commercial américain de biens avec la Chine tomberait à environ 140 milliards de dollars cette année. Au début du second mandat de Trump, il s'élevait selon lui à environ 300 milliards. Il affirmait ainsi que le déficit avait diminué de plus de moitié. Mais ce chiffre s'explique aussi par la contraction des échanges. En 2025, le commerce de biens entre la Chine et les États-Unis a baissé de près de 30 % par rapport à l'année précédente. Les produits chinois évincés ont été remplacés par ceux de pays tiers comme le Vietnam et le Mexique. Il est difficile d'interpréter la baisse du déficit comme une victoire de l'industrie manufacturière américaine.

La déception de Wall Street tenait finalement à la nature des chiffres. La plupart des chiffres associés aux 5B concernaient la mise en œuvre d'engagements déjà annoncés. Les 200 Boeing avaient été annoncés en mai. Les 25 millions de tonnes de soja, en octobre dernier. L'enregistrement des usines de bœuf avait lui aussi été réglé en mai. Les seules nouveautés du

sommet étaient une prolongation de deux mois et une liste de réductions tarifaires qui n'avait pas encore été publiée. Les marchés ne valorisent pas une rediffusion.

3.7 Les visions opposées des 5B et des 3T, et le calcul de la Corée du Sud

Face aux 5B du président Trump se trouvent les 3T du président Xi Jinping : Taïwan (Taiwan), les droits de douane (Tariffs) et la technologie (Technology). Un chercheur du Centre d'analyse des politiques européennes (CEPA) a qualifié cette rencontre de sommet des 3T. Le chapitre 4 examine en détail ce que le président Xi cherchait à préserver. Ici, nous nous limitons à la manière dont les deux stratégies se sont articulées.

Les deux dirigeants n'avaient pas le même calendrier. Le président Trump avait besoin de chiffres à montrer avant le 3 novembre. Son horloge suivait le cycle électoral. Les résultats visés par le président Xi étaient des événements qui ne se produisaient pas, plutôt que des chiffres. La vente d'armes à Taïwan, d'une valeur d'environ 14 milliards de dollars, n'avait pas encore reçu son approbation définitive. Aucun nouveau contrôle à l'exportation n'avait été annoncé. Les droits de douane n'avaient pas dépassé le seuil de 20 %. Son horloge avançait vers le 21e Congrès du Parti, prévu à l'automne 2027, et vers la décennie qui suivrait.

Mis côte à côte, les bilans de mise en œuvre révèlent les attitudes des deux pays. Les achats de soja ont rapidement augmenté, mais les autres produits agricoles stagnent. Les 200 Boeing ont été annoncés, mais les commandes s'accumulent lentement. La porte du marché du bœuf s'est ouverte, mais Pékin en détient la clé. Les approvisionnements en terres rares restent inférieurs à leur niveau d'avant les contrôles. Les deux pays veulent préserver les échanges sans renoncer à leurs cartes de négociation.

Cette configuration agit de plusieurs façons sur l'économie coréenne.

Il y a d'abord l'industrie des pièces aéronautiques. Korea Aerospace Industries (KAI), à Sacheon, dans la province de Gyeongsang du Sud, fabrique et livre des pièces pour les avions Boeing. La division aérospatiale de Korean Air fabrique elle aussi à Busan des pièces pour le Boeing 787. Si les commandes chinoises augmentent, Boeing accroît sa production et les volumes confiés à ses fournisseurs suivent. Les 200 appareils sont moins nombreux qu'espéré, mais ils comptent parce que le marché chinois s'ouvre de nouveau. Comme les commandes s'accumulent lentement, les volumes de pièces augmenteront eux aussi progressivement. En août 2025, Korean Air a annoncé son intention d'acquérir 103 avions Boeing. La Corée du Sud est déjà un client important et un partenaire de l'industrie aéronautique américaine.

Vient ensuite l'environnement des exportations. Si la trêve se poursuit, les droits de douane sino-américains resteront proches de 20 % et l'incertitude commerciale diminuera. Cela aiderait les exportations de semi-conducteurs à mémoire et de produits intermédiaires de Samsung Electronics

et de SK Hynix. Mais la prolongation actuelle ne dure que deux mois. La stabilité annuelle sur laquelle comptaient les entreprises coréennes a disparu. La nouvelle échéance du 10 janvier assombrit aussi les plans annuels des exportateurs coréens.

Il faut aussi surveiller la liste de la commission commerciale. Les produits actuellement évoqués sont les produits agricoles, l'énergie, les dispositifs médicaux et les biens de consommation peu technologiques. Ils recoupent encore peu les principaux produits coréens, comme les semi-conducteurs, les batteries et les automobiles. Mais la situation changerait si la liste s'élargissait. Les produits coréens en concurrence avec les produits chinois sur le marché américain pourraient être désavantagés. L'avantage indirect tiré de l'écart entre les droits de douane diminuerait.

La commission d'investissement est un facteur à long terme pour l'industrie coréenne des batteries. LG Energy Solution, Samsung SDI et SK On ont investi des sommes considérables dans des usines américaines. Si des fabricants chinois de batteries construisent directement des usines aux États-Unis, cet avantage acquis en prenant de l'avance s'affaiblira. Pour l'instant, l'opposition du Congrès et l'inscription sur la liste des entreprises militaires rendent cette voie difficile. Il existe cependant un détour. Ford a choisi de construire dans le Michigan une usine de batteries LFP en empruntant la technologie de CATL. Les batteries LFP utilisent du phosphate de fer lithié ; elles sont bon marché et offrent une sécurité élevée. Il faudra suivre les investissements que la commission autorisera.

Les changements dans les flux de produits agricoles concernent aussi la Corée. Si la Chine achète davantage de soja américain, les autres pays importateurs devront se tourner vers le soja brésilien. Les secteurs coréens de l'alimentation animale et de l'agroalimentaire dépendent fortement des céréales américaines. Si les achats publics sino-américains font fluctuer les prix des céréales, leurs coûts augmenteront. Il en va de même pour le bœuf. Selon certaines analyses, si davantage de bœuf américain part vers la Chine, l'offre pourrait se resserrer sur les marchés coréen et japonais.

Choi Eun-joo, chercheuse à l'Institut Sejong, a résumé en deux points ce que la Corée devait faire. Elle doit d'abord repérer, parmi les 5B obtenus par les États-Unis, les domaines qui recoupent ses intérêts. La maintenance des avions Boeing, les équipements pour semi-conducteurs et les matériaux de batteries en font partie. Elle doit parallèlement gérer les risques auxquels elle est exposée parmi les 3T préservés par la Chine. Une éventualité autour de Taïwan, les contrôles sur les terres rares et la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs pour l'IA en font partie.

L'accord des 5B est une cloison érigée par deux grandes économies pour éviter un affrontement. Cette cloison repose sur une prolongation de deux mois. La trêve de Busan, qui devait initialement durer un an, n'a été prolongée que de deux mois cette fois-ci. Les entreprises coréennes disposent de moins de temps qu'elles ne le pensent pour se préparer. Le 10 janvier 2027 n'est qu'à un peu plus de trois mois. La Corée doit préparer d'ici là un plan pour la prochaine échéance. Les chiffres du

président Trump perdront de leur éclat une fois les élections passées. Les questions de Taïwan, de technologie et de terres rares resteront derrière la cloison.

Références

Kim Kyung-jin, 24 septembre 2026, 『Rapport général sur le sommet sino-américain de Washington de 2026』, chapitre 1, « 1.6 Le calcul de la diplomatie descendante et des calendriers divergents », chapitres 2, « 2.1 à 2.5 », et 12, KIMKJ AI Library.

The White House, 17 mai 2026, Fiche d'information sur le sommet sino-américain de Pékin (Fact Sheet).

China Briefing, 22 juin 2026, 〈The Xi-Trump Beijing Summit: What Was Agreed and What Was Not〉.

CNN, 18 mai 2026, 〈From a 'board of trade' to Boeing planes, what did Xi and Trump actually agree to?〉.

CNN, 20 mai 2026, 〈China confirms Boeing purchases and other trade terms from Trump's visit〉.

The Hill, 14 mai 2026, 〈Donald Trump claims Xi Jinping agreed to buy more U.S. soybeans〉.

South China Morning Post, 14 mai 2026, 〈Boeing nears 'large' China orders as Trump and Xi forge new trade board: Bessent〉.

Bloomberg, 6 mars 2026, 〈Boeing Set for Record 737 Max Order Linked to Trump-Xi Summit〉.

Benzinga (publié par Yahoo Finance), 21 mai 2026, 〈Beijing Confirms Boeing Aircraft Order Following Trump's China Visit〉.

Benzinga, 20 septembre 2026, 〈Boeing Stock Falls Again Ahead of Trump and Xi Talks〉.

InvestingLive, 23 septembre 2026, 〈From 500 jets to salvage mode: Boeing's China hopes shrink ahead of summit〉.

24/7 Wall St., 23 septembre 2026, 〈How the Trump-Xi Meeting Could Move Nvidia, Boeing and Your 401(k)〉.

Parameter, 24 septembre 2026, 〈Boeing (BA) Stock Slides as Trump-Xi Meeting Expected to Yield No Major Aircraft Deal〉 (citant Reuters).

CNBC, 23 septembre 2026, 〈Soybeans, planes and rare earths: What they say about fragile U.S.-China trade truce〉.

CNBC, 24 septembre 2026, 〈U.S.-China trade truce extended for two months, Bessent says, as Xi begins state visit〉.

Reuters (publié par US News), 24 septembre 2026, 〈Four Takeaways From Trump's Summit With Xi in Washington〉.

Saxo Research (publié par FXStreet), 25 septembre 2026, 〈Trump–Xi summit: Stability, not a breakthrough〉.

Ag Bull Trading, 21 septembre 2026, 〈U.S., China Advance Board of Trade as Farm Tariff Relief Takes Shape〉.

Ag Bull Trading, 23 septembre 2026, 〈U.S./China Summit Centers on Farm Exports & Tariff Relief〉.

Ag Bull Trading, 25 septembre 2026, 〈Greer Says China Tariff Deal Would Protect Selected Farm Trade〉.

Ag Bull Trading, 25 septembre 2026, 〈Instant-Gratification Grain Traders Didn't Get (For Now) What They Wanted Re: Trump/Xi Summit〉.

Investing.com, 25 septembre 2026, 〈Soybean futures slip as traders await China trade news〉.

Bloomberg, 25 septembre 2026, 〈Grains Drop With Trump-Xi Summit Yet to Offer Farm Trade Details〉.

Reuters (publié par Investing.com), 3 septembre 2026, 〈Greer says agriculture, non-tariff barrier announcements likely during Xi visit〉.

Reuters (publié par The Beef Site), 14 mai 2026, 〈China renews licences for over 400 US beef plants〉.

Drovers, 15 mai 2026, 〈China Grants 5-Year Extension to Hundreds of U.S. Beef Plant Registrations〉.

Beef Central, 18 mai 2026, 〈China re-admits 425 US beef plants for export, but the move has little bearing on Australia〉.

AgroNews, 20 mai 2026, 〈China Beef Renewals Reopen U.S. Export Access〉.

Bloomberg, 14 mai 2026, 〈Bessent Says US, China Discussing 'Board of Investment'〉.

China Briefing, mise à jour du 24 août 2026, 〈US-China Relations in the Trump 2.0 Era: A Timeline〉.

The National, 21 septembre 2026, 〈Trump set for Washington summit with Xi focused on trade, Taiwan and AI〉 (citation d'un chercheur du CEPA).

Chapitre 4. Le dernier rempart des « 3T » de Xi Jinping (Taïwan, tarifs douaniers, technologie) et le gel de 14 milliards de dollars de ventes d'armes

> Xi Jinping a lancé un avertissement avec l'expression « incompatible comme le feu et l'eau » (水火不容). Trump a gelé le plus grand ensemble de ventes d'armes jamais accordé à Taïwan pour en faire une monnaie d'échange. Ce chapitre retrace les coulisses de cette transaction diplomatique.

4.1 Deux communiqués et l'avertissement « incompatible comme le feu et l'eau »

Dans la matinée du 14 mai 2026, les deux dirigeants se sont assis face à face dans le Grand Palais du Peuple à Pékin. Il s'agissait du président américain Donald Trump et du président chinois Xi Jinping. La réunion à huis clos a duré deux heures et quinze minutes. Dès la fin de l'entretien, les deux pays ont chacun publié leur propre communiqué. En plaçant ces deux documents côte à côte, il est difficile d'y voir le compte rendu d'une seule et même rencontre.

Le communiqué de la Maison-Blanche était bref. L'élargissement de la coopération économique et l'accès des entreprises américaines au marché chinois y figuraient au premier plan. Venaient ensuite les investissements chinois aux États-Unis, le blocage des précurseurs du fentanyl et l'achat de produits agricoles américains. Une phrase indiquait également un accord de principe selon lequel l'Iran ne devait pas posséder d'armes nucléaires. Le mot « Taïwan » n'y apparaissait pas une seule fois.

Le communiqué du ministère chinois des Affaires étrangères adoptait un ton bien différent. Le président Xi a affirmé que la question de Taïwan constituait le sujet le plus crucial des relations sino-américaines. Il a souligné qu'une gestion adéquate de ce dossier garantirait la stabilité globale des relations bilatérales. En revanche, une mauvaise approche pourrait provoquer un choc direct et dégénérer en conflit ouvert entre les deux nations. C'était un avertissement clair : l'ensemble des relations bilatérales sombrerait alors dans un péril majeur.

C'est alors qu'est intervenue l'expression « incompatible comme le feu et l'eau » (shuihuo burong, 水火不容). Elle signifie que l'eau et le feu ne peuvent coexister au même endroit. Le président Xi a déclaré que l'indépendance de Taïwan et la paix dans le détroit entretenaient précisément une telle relation d'incompatibilité. Il a également affirmé que le maintien de la paix et de la stabilité dans le détroit représentait le plus grand dénominateur commun entre les deux pays. Enfin, il a fermement insisté sur le fait que les États-Unis devaient traiter la question de Taïwan avec une prudence extrême.

Cet avertissement ne surgissait pas de nulle part. Lors du sommet de Busan en octobre 2025, le président Xi n'avait pas abordé le sujet de Taïwan. Le président Trump avait lui aussi confirmé qu'il n'avait pas été question de Taïwan lors de cette réunion. L'atmosphère s'est modifiée avec le changement d'année. Lors d'un entretien téléphonique le 4 février 2026, le président Xi a déclaré que Taïwan était la question la plus importante. Il y avait ajouté l'exigence de traiter les ventes d'armes à Taïwan avec circonspection. Pékin avait ainsi fait monter d'un cran le niveau de ses avertissements, étape par étape, sur une période de quatre mois.

Il est rare qu'un dirigeant chinois prononce le mot de « conflit » directement devant un président américain. C'est une formule fréquente dans les médias officiels d'État. Beaucoup ont estimé que la nouveauté résidait dans le fait que ces propos émanaient directement de la bouche même du dirigeant chinois. D'autres observateurs ont nuancé ce constat. Ce fut notamment le cas de Rush Doshi, chercheur au Council on Foreign Relations (CFR). Il a estimé que le ton employé ne différait guère des déclarations publiques faites jusqu'alors par le président Xi.

La réaction américaine fut empreinte de prudence. Dans une interview accordée à NBC, le secrétaire d'État Marco Rubio a confirmé que la question de Taïwan avait bien été soulevée lors des entretiens. Il a précisé que la Chine mettait invariablement ce dossier sur la table, et que les États-Unis rappelaient systématiquement leur position avant de passer au point suivant de l'ordre du jour. Ce faisant, il a affirmé que la politique américaine à l'égard de Taïwan n'avait pas changé. Interrogé à plusieurs reprises sur Taïwan lors de sa visite au Temple du Ciel, le président Trump a refusé de répondre.

Les exigences apportées par le président Xi à la table des négociations s'articulaient autour de trois volets : Taïwan (Taiwan), les tarifs douaniers (Tariffs) et la technologie (Technology). On les désigne sous l'acronyme anglais des « 3T ». Un chercheur du Center for European Policy Analysis (CEPA) a qualifié cette rencontre de « sommet des 3T ». Sur Taïwan, l'exigence était que les États-Unis ne franchissent pas la ligne rouge. Sur les droits de douane, il s'agissait de plafonner les tarifs imposés à la Chine en deçà d'une limite de 20 %. Sur la technologie, l'exigence portait sur l'abandon de tout nouveau contrôle à l'exportation.

Le tableau de calculs du président Trump pointait dans une direction opposée. Ce qu'il recherchait, c'étaient des résultats quantifiables, à l'image des avions Boeing, du soja et de la viande bovine. Des chiffres concrets à brandir devant les électeurs avant les élections de mi-mandat du 3 novembre. Les résultats recherchés par le président Xi n'étaient pas d'ordre comptable : ses victoires résidaient dans ce qui n'aurait pas lieu. C'est-à-dire l'interruption des ventes d'armes à Taïwan, le gel de la hausse des tarifs douaniers et l'absence de nouvelles restrictions technologiques.

Lors de ce sommet, le président Xi a également proposé un nouveau cadre conceptuel qualifié de « relations de stabilité stratégique constructive ». Cette initiative vise à coopérer dans des domaines tels que le commerce et la technologie, tout en gérant la compétition. Au fondement de ce schéma se

trouvait le postulat selon lequel les États-Unis ne franchiraient pas la ligne de démarcation sur Taïwan. Ainsi, les promesses chinoises d'achats d'avions Boeing et de denrées agricoles s'apparentaient à un marchandage sous conditions. Le moratoire sur le contrôle des exportations de terres rares obéissait à la même logique. Il s'agissait en effet d'engagements révocables à tout moment si les États-Unis venaient à dépasser les limites fixées sur Taïwan. Les « 3T » constituaient à la fois un cahier d'exigences et une liste de garanties verrouillant les concessions chinoises.

4.2 De l'approbation de 11 milliards de dollars aux 14 milliards de dollars restés dans le tiroir

En décembre 2025, l'administration Trump a approuvé des ventes d'armes à Taïwan d'une valeur d'environ 11,1 milliards de dollars. C'était la plus importante transaction militaire jamais autorisée en une seule fois pour Taïwan. Elle comprenait des systèmes de lance-roquettes multiples HIMARS et des obusiers automoteurs M109A7. Des missiles antichars Javelin et TOW faisaient également partie du lot.

La réaction de Pékin ne s'est pas fait attendre. L'armée chinoise a mené d'importants exercices à tirs réels simulant le blocus des principaux ports taïwanais. La Chine a inscrit sur sa liste de sanctions dix entreprises de défense américaines et dirigeants impliqués dans cette transaction. En mars 2026, le Yuan législatif taïwanais a approuvé la signature de contrats d'acquisition portant sur environ 9 milliards de dollars de cet ensemble.

Le second volet représentait un montant d'environ 14 milliards de dollars. Il portait principalement sur des missiles et des équipements de défense antimissile. Une fois approuvé, il surpasserait le record des 11 milliards de dollars pour devenir la plus importante vente d'armes de l'histoire à Taïwan. Taïwan en avait formulé la demande, et l'examen interne au sein du gouvernement américain s'était achevé au début de l'année 2026. Des informations ont également révélé que l'examen préliminaire informel mené par les commissions compétentes du Congrès s'était terminé dès le mois de janvier. Les seules étapes restantes étaient la signature présidentielle et la notification formelle au Congrès. La Maison-Blanche n'a pas franchi cette ultime étape. Alors qu'on croyait souvent qu'il ne manquait plus que le feu vert du Congrès, la réalité était inverse : la balle n'était pas dans le camp parlementaire, mais bien posée sur le bureau du président.

À propos de ce dossier, les propos du président Trump sont montés en puissance. Le 16 février, il a déclaré qu'il s'entretenait de ce dossier avec le président Xi. Il a ajouté qu'ils avaient eu un excellent échange et qu'il prendrait bientôt une décision. Le 11 mai, lors d'un entretien accordé à Bloomberg avant son voyage en Chine, il a franchi un pas supplémentaire en annonçant qu'il discuterait de la question des ventes d'armes avec le président Xi.

Le 15 mai, les deux dirigeants ont partagé un thé et un déjeuner à Zhongnanhai. Accompagnés de proches conseillers et d'interprètes, leurs échanges ont duré près de trois heures. À bord d'Air Force

One qui le ramenait à Washington, le président Trump a confié qu'ils avaient longuement évoqué Taïwan. Il a également reconnu que le président Xi avait soulevé la question des livraisons d'armes. Il a assuré qu'il prendrait la décision lui-même, tout en ajoutant que l'objectif primordial était d'éviter la guerre.

Une interview accordée à Fox News vers la même époque a provoqué des remous encore plus vifs. Le président Trump y a affirmé qu'il suspendait ce programme et que l'issue dépendait de la Chine. Il a enchaîné en déclarant que, pour être franc, il s'agissait d'une excellente carte de négociation. Il a également affirmé que la Chine et Taïwan devaient impérativement calmer le jeu. Il a ajouté qu'il ne souhaitait voir personne s'engager sur la voie de l'indépendance. Il s'est même interrogé publiquement : fallait-il vraiment parcourir 15 000 kilomètres pour aller faire la guerre ? Les éléments de langage officiels demeuraient inchangés, mais le fond de ses propos se rapprochait dangereusement de ce que Pékin souhaitait entendre.

Le président Trump a par ailleurs affirmé qu'il parlerait à « la personne qui dirige Taïwan », faisant ainsi référence au président Lai Ching-te. Depuis la rupture des relations diplomatiques en 1979, aucun président américain et taïwanais en exercice n'avait jamais eu d'entretien téléphonique direct. Cette déclaration a stupéfié à la fois Washington et Taipei. Juste après, les autorités taïwanaises ont révélé que la Chine avait déployé plus de 100 bâtiments de sa marine et de ses garde-côtes dans les eaux d'Asie orientale. Vers la fin du mois de mai, des informations ont indiqué que cet appel téléphonique n'aurait pas lieu avant la visite du président Xi aux États-Unis. Même la perspective d'un coup de fil s'était ainsi retrouvée déposée sur la table des négociations.

Des déclarations confirmant le gel des livraisons sont également venues de l'intérieur de l'administration américaine. Le 21 mai, le secrétaire par intérim à la Marine, Hung Cao, a comparu devant la sous-commission de la Défense de la commission des crédits du Sénat. Il a déclaré que les ventes avaient été momentanément suspendues afin de préserver les stocks de munitions destinés à l'opération Epic Fury. Il a précisé que la reprise éventuelle des livraisons dépendrait du secrétaire à la Défense Pete Hegseth et du secrétaire d'État Marco Rubio. Le bureau présidentiel taïwanais a fait savoir qu'il n'avait reçu aucune notification concernant un quelconque ajustement des ventes. Le président Lai Ching-te a rétorqué que les livraisons d'armes américaines constituaient le moyen de dissuasion le plus essentiel pour prévenir un conflit régional. Il a martelé que Taïwan ne serait jamais sacrifié ni négocié comme une marchandise. De son côté, le ministère chinois des Affaires étrangères a répété que son opposition aux ventes d'armes à Taïwan demeurait inébranlable et constante.

Quant aux motifs réels de ce gel, les explications au sein de la Maison-Blanche divergeaient. Le président y voyait une monnaie d'échange diplomatique. Le secrétaire par intérim à la Marine invoquait une pénurie de munitions. En vérité, ces deux versions ne s'excluaient pas : l'épuisement progressif des arsenaux fournissait un prétexte commode à la suspension, laquelle s'érigeait aussitôt en atout de négociation.

4.3 Les Six Assurances de Reagan et les deux documents de 1982

Les déclarations du président Trump se heurtent de plein fouet à un engagement historique pris en 1982 : les « Six Assurances » (Six Assurances) transmises à Taïwan par l'administration Reagan. Celles-ci stipulent explicitement que les États-Unis n'ont pas accepté de fixer une date butoir pour mettre fin aux ventes d'armes à Taïwan, ni d'engager des consultations préalables avec la Chine sur ces transferts militaires. Ce document n'a été déclassifié qu'en 2020. Dès lors, les administrations successives s'étaient conformées à cet engagement avec la rigueur d'une jurisprudence établie.

Le président Trump a franchi cette frontière. Avant son voyage en Chine, il avait déjà annoncé qu'il aborderait la question des ventes d'armes avec le président Xi. À bord de l'avion qui le ramenait aux États-Unis, il a admis en avoir bel et bien discuté. Interrogé sur la portée des Six Assurances, il s'est contenté de rétorquer que l'année 1982 appartenait à une époque bien lointaine.

De son côté, la Chine s'appuie sur un autre document datant de cette même année : le communiqué conjoint sino-américain du 17 août 1982, communément désigné comme le « communiqué du 17 août ». Dans ce texte, les États-Unis déclaraient qu'ils ne chercheraient pas à dépasser, sur le plan qualitatif ou quantitatif, le niveau des armements fournis à Taïwan, et manifestaient leur intention de réduire progressivement ces livraisons. Or, à cette même époque, le président Reagan avait pris soin de consigner une clause conditionnelle dans une note interne : la réduction des ventes d'armes ne resterait valable qu'aussi longtemps que la Chine maintiendrait son engagement en faveur d'un règlement pacifique de la question taïwanaise.

Pékin passe cette condition sous silence pour ne brandir que la promesse de réduction. Entre-temps, les dépenses militaires de la Chine n'ont cessé d'enfler année après année. Au cours des cinq dernières années, l'armée chinoise a intensifié de façon spectaculaire ses activités militaires autour de Taïwan, multipliant les manœuvres de guerre, y compris des tirs réels de missiles. Les navires et les avions de combat chinois opèrent autour de l'île sur une base quasi quotidienne. Au regard de la condition formellement posée par Reagan, le préalable même de la promesse de réduction se trouve depuis longtemps caduc.

Le 22 septembre, Reuters a levé le voile sur le coup suivant préparé par la Chine : à Washington, le président Xi comptait exiger l'arrêt des ventes d'armes en s'appuyant sur le communiqué du 17 août. Des conjectures laissaient même entendre qu'il pourrait formuler cette demande lors de sa visite aux Archives nationales américaines. L'article rapportait également que la Chine exigeait l'interruption des livraisons d'armes déjà sous contrat. En contrepartie, Pékin proposait de faire pression sur Téhéran au sujet de la guerre en Iran. La sécurité de Taïwan et le conflit au Moyen-Orient se retrouvaient ainsi inscrits côte à côte dans le même grand livre de comptes.

L'affrontement entre ces deux textes pose également une question juridique fondamentale. Le Taiwan Relations Act américain impose de fournir à Taïwan des armes à vocation défensive. Un

président ne peut donc pas purement et simplement annuler ces ventes par décret. Cependant, le calendrier de signature relève de son pouvoir discrétionnaire. Ce que détenait Donald Trump n'était pas le pouvoir d'interdire les livraisons, mais d'en retarder l'échéance. En repoussant cette signature, il permettait à la Chine de payer le prix de ce répit par des achats d'avions Boeing, de soja et de pétrole brut, ainsi que par le moratoire sur les terres rares. Vu de Taipei, la propre sécurité de Taïwan se trouvait reléguée au rang de simple ligne comptable dans un registre de négociation étranger.

4.4 Trois raisons de ne pas signer : un arsenal qui se vide, des budgets réduits et des semi-conducteurs délocalisés

Le report de la signature par le président Trump ne s'expliquait pas seulement par des calculs politiques : il reposait aussi sur des contraintes matérielles bien réelles. On peut les résumer en trois facteurs distincts.

La première raison tient à l'état des arsenaux militaires américains. Le 28 février 2026, les États-Unis ont déclenché l'opération Epic Fury en lançant des frappes aériennes contre l'Iran. Un cessez-le-feu est intervenu le 8 avril et un accord intérimaire a été esquissé en juin. Néanmoins, cet accord a tourné court et la guerre s'est prolongée dans son septième mois sans issue en vue. Pour intercepter les missiles balistiques et les drones iraniens, les forces américaines ont consommé des quantités massives de missiles intercepteurs de défense antiaérienne.

Au début du mois d'août, CNN a révélé, en citant deux sources informées des bilans d'inventaire internes, que les missiles intercepteurs THAAD avaient épuisé environ les quatre cinquièmes de leurs réserves d'avant-guerre. Quant aux intercepteurs Patriot, ils avaient vu leurs stocks fondre de près de moitié. Les estimations varient légèrement selon les organismes : certaines analyses évaluaient même le taux d'épuisement des Patriot aux deux tiers. Par ailleurs, des informations indiquaient que près d'un tiers des missiles de croisière Tomahawk avait déjà été tiré.

Le Center for Strategic and International Studies (CSIS) estimait les stocks d'avant-guerre à environ 2 200 missiles Patriot et 452 missiles THAAD. La reconstitution complète de ces réserves ne pourrait intervenir qu'en 2029 pour le THAAD et le Patriot, et en 2030 pour le Tomahawk. Les capacités industrielles constituent ici un goulot d'étranglement majeur. Jusqu'alors, Lockheed Martin ne fabriquait qu'environ 96 missiles intercepteurs THAAD par an. En juin, le constructeur a signé un contrat de 35 milliards de dollars sur sept ans prévoyant de porter sa cadence à 400 unités annuelles. Mais l'agrandissement des usines exigera à lui seul plusieurs années.

Dans un rapport paru en janvier, la Heritage Foundation avertissait qu'en cas d'agression contre Taïwan, les précieux missiles intercepteurs pourraient être entièrement épuisés en quelques jours à peine. Or, cet avertissement se fondait sur les niveaux d'inventaire antérieurs à la guerre d'Iran. En recalculant les besoins à l'aune des stocks restants, la situation apparaît bien plus critique.

À ce casse-tête s'ajoute le problème des terres rares. Les aimants permanents indispensables aux systèmes de guidage de missiles et aux radars incorporent des terres rares lourdes, telles que le dysprosium et le terbium. Le raffinage de ces minerais est quasi exclusivement sous le contrôle de la Chine. Les États-Unis se retrouvent prisonniers d'une structure où le réapprovisionnement de leurs arsenaux exige des matériaux d'origine chinoise. Dans de telles conditions, Washington ne disposait d'aucune marge de manœuvre pour défier Pékin en expédiant à la hâte des missiles de pointe à Taïwan.

La deuxième raison tient à la politique intérieure taïwanaise. Le 8 mai, six jours avant le sommet de Pékin, le Yuan législatif taïwanais a adopté une loi de finances spéciale pour la défense. Le projet initial présenté par le gouvernement de Lai Ching-te prévoyait 1 250 milliards de nouveaux dollars taïwanais (soit environ 40 milliards de dollars) répartis sur huit ans. La coalition formée par le Kuomintang (KMT) et le Parti du peuple taïwanais (TPP), majoritaire au Parlement, a sabré cette enveloppe pour la ramener à 780 milliards de nouveaux dollars taïwanais. Soit près de 24,8 milliards de dollars, une coupe drastique de presque 40 % par rapport au projet initial. Cette enveloppe réduite suffisait tout juste à financer l'ensemble déjà approuvé de 11 milliards de dollars et le paquet en suspens de 14 milliards de dollars.

La méthode adoptée pour ces coupes budgétaires a particulièrement retenu l'attention. Les crédits alloués aux armements achetés aux États-Unis, tels que les HIMARS et les obusiers automoteurs, ont été préservés. En revanche, la plupart des programmes industriels de défense nationaux, notamment les drones, ont été rayés de la carte. Cette démarche trahissait une volonté de ménager Washington tout en négligeant de développer les capacités de résistance propres à Taïwan. L'artisan de ces coupes était Cheng Li-wun (鄭麗文), présidente du Kuomintang. Ayant toujours prôné l'apaisement avec Pékin, elle s'était rendue en Chine en avril sous la bannière d'un « voyage de paix ». Le département d'État américain a averti que retarder davantage le financement des projets restants équivaudrait à faire une concession à la Chine.

Cet épisode a renforcé le scepticisme régnant à Washington. Dès sa campagne présidentielle, Donald Trump martelait que Taïwan devait payer davantage pour sa propre défense. Le spectacle des querelles intestines au Parlement taïwanais sur le budget militaire a donné du grain à moudre à cette thèse. Pékin, de son côté, défendait la thèse selon laquelle le gouvernement de Lai Ching-te ne représentait nullement l'opinion majoritaire de l'île. Les divisions internes à Taïwan ont offert une brèche idéale à cette propagande. Par ailleurs, des analyses ont souligné que le gel des ventes américaines rendait d'autant plus difficile pour le gouvernement taïwanais de solliciter de nouvelles rallonges budgétaires. C'est le diagnostic posé par William Yang, analyste principal à l'International Crisis Group (ICG). Un cercle vicieux s'était enclenché, où le gel des livraisons et les coupes budgétaires s'alimentaient mutuellement.

La troisième raison touche aux semi-conducteurs. L'un des piliers de la doctrine sécuritaire de Taïwan repose sur le « bouclier de silicium » : l'idée selon laquelle, parce que la firme taïwanaise

TSMC fabrique l'écrasante majorité des puces les plus avancées de la planète, les États-Unis ne sauraient abandonner l'île. Or, l'administration Trump s'est employée avec acharnement à démanteler cette équation.

En janvier 2026, les États-Unis et Taïwan ont conclu un accord sur le commerce et l'investissement. Les entreprises taïwanaises s'engageaient à investir directement au moins 250 milliards de dollars aux États-Unis, tandis que le gouvernement taïwanais accordait une garantie de crédit de 250 milliards de dollars. En contrepartie, Washington abaissait de 20 % à 15 % les tarifs réciproques appliqués à Taïwan. Mais cette concession était assortie d'une mise en garde explicite : toute entreprise de puces taïwanaise refusant de bâtir des usines sur le sol américain pourrait se voir infliger des droits de douane de 100 %.

En juillet, TSMC a annoncé qu'elle allait accroître ses investissements en Arizona de 100 milliards de dollars supplémentaires, portant le montant total de ses engagements aux États-Unis à 265 milliards de dollars. Le complexe d'Arizona doit accueillir au total douze usines de fabrication de puces et installations de conditionnement. Le géant des puces a également promis d'y implanter des lignes de production pour des procédés de gravure inférieurs à 2 nanomètres.

Pour autant, il serait prématuré de considérer que le bouclier a d'ores et déjà fondu. TSMC maintient la production de ses puces les plus avancées gravées en 2 nanomètres sur l'île de Taïwan. L'usine d'Arizona n'en est encore qu'au stade du démarrage de la production en 4 nanomètres. L'exploitation des procédés en 2 nanomètres en Arizona n'étant programmée que vers 2030, il subsiste un décalage temporel de quatre à cinq ans. Le directeur financier de TSMC a d'ailleurs rappelé que la recherche et le développement des technologies de pointe se poursuivraient sur le territoire taïwanais. Le bouclier s'amincit indéniablement, mais il continue de jouer son rôle. Il reste toutefois indéniable qu'au sein de l'administration Trump, l'importance stratégique intrinsèque de l'île de Taïwan est désormais perçue à la baisse.

4.5 La bataille autour d'un seul verbe : « ne soutient pas » contre « s'oppose à »

Pendant des décennies, les États-Unis ont eu recours à la formule selon laquelle ils « ne soutiennent pas » (does not support) l'indépendance de Taïwan. Cela signifiait leur attachement au statu quo. Cela ne voulait pas dire pour autant que Washington interviendrait pour bloquer Taïwan si l'île s'engageait vers l'indépendance, et encore moins qu'elle cautionnerait une réunification menée par la force par la Chine. Cette ambiguïté calculée constituait le levier qui retenait simultanément Taïwan et Pékin. Dans le jargon diplomatique, on appelle cela l'« ambiguïté stratégique ».

Pékin réclamait obstinément que ce verbe fût remplacé par « s'oppose à » (opposes). David Sacks, chercheur au CFR, a rapporté que des responsables et des universitaires chinois distillaient cette

exigence depuis des mois. Mais les prétentions de Pékin ne s'arrêtaient pas là : la Chine exigeait ensuite que les États-Unis souscrivent formellement au « principe d'une seule Chine » et en venaient même à exiger un soutien américain à une réunification future.

La différence ne tient qu'à un mot, mais sa portée est immense. Employer le verbe « s'opposer à » serait interprété comme une renonciation américaine à la neutralité pour épouser le parti de Pékin. Le cercle de réflexion britannique Chatham House a estimé que, si une telle modification sémantique pouvait sembler symbolique, ses conséquences seraient dévastatrices. Ce n'est pas seulement la sécurité de Taïwan, mais celle de tout l'espace indo-pacifique qui s'en trouverait ébranlée. Pour le peuple taïwanais, ce serait le signal fatal brisant sa volonté de résister ; pour des alliés tels que le Japon et les Philippines, ce serait l'avertissement que le parapluie sécuritaire américain pourrait être replié à tout instant.

Cette joute oratoire a des précédents. En septembre 2016, à Hangzhou, l'agence Chine nouvelle (Xinhua) avait rapporté que le président Obama s'était dit « opposé » à l'indépendance de Taïwan. La Maison-Blanche avait immédiatement réagi en publiant une mise au point réaffirmant que la politique d'« une seule Chine » demeurait inchangée. Pékin utilise de longue date cette manœuvre consistant à reformuler les propos tenus par les présidents américains selon son propre lexique. C'est précisément pour cela que les communiqués finissent par diverger en deux versions distinctes.

Dans les documents officiels du sommet de mai, le verbe « s'opposer à » n'a finalement pas été inséré. Les spécialistes de Taïwan à Washington s'en sont félicités avec soulagement. Cependant, la parole du président Trump a pris les devants sur l'écrit. Déclarer qu'il ne souhaitait voir personne marcher vers l'indépendance a été interprété comme un glissement de fait vers l'opposition déclarée. Auparavant, NBC avait révélé que les conseillers de la Maison-Blanche avaient dissuadé le président de modifier sa position, après l'avoir prévenu que le président Xi exigerait une déclaration publique explicite de son « opposition ».

Le pays qui a suivi cette évolution avec la plus vive anxiété est le Japon. La Première ministre Sanae Takaichi avait provoqué une onde de choc en novembre 2025 par une simple réponse devant la Diète : elle y affirmait qu'une crise autour de Taïwan pouvait constituer une « situation menaçant la survie » du Japon. Or, la constatation d'une telle situation est la condition juridique permettant à Tokyo d'exercer son droit à l'autodéfense collective. La Chine avait réagi avec fureur à cette prise de position. Des représailles politiques et économiques s'étaient abattues sur l'archipel, parmi lesquelles des restrictions sur les exportations de terres rares. En juin, Reuters révélait que les livraisons chinoises de terres rares lourdes vers le Japon avaient spectaculairement chuté.

Tokyo craignait par-dessus tout que même les États-Unis ne finissent par traiter Taïwan comme un vulgaire objet de marchandage. La pire hantise des dirigeants japonais était la conclusion d'un « grand marchandage » par lequel Washington tolérerait la position de Pékin sur Taïwan en échange de concessions économiques. À bord d'Air Force One en mai, le président Trump a téléphoné à la

Première ministre Takaichi pour lui détailler la teneur du sommet. Pourtant, la ligne dure de Sanae Takaichi sur Taïwan semblait de plus en plus déphasée par rapport aux louvoiements américains.

Le 22 septembre, deux jours avant le sommet de Washington, la Première ministre Takaichi a rencontré le président Trump au siège des Nations unies à New York. Organisée en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, cette entrevue a duré une trentaine de minutes. Les deux dirigeants ont convenu d'élargir leur coopération sur l'intelligence artificielle, les semi-conducteurs et les minéraux critiques, y compris les terres rares. Ils ont également réaffirmé le renforcement de la dissuasion de l'alliance et la coordination face aux menaces nucléaires et balistiques nord-coréennes. Donald Trump a loué en Sanae Takaichi une dirigeante forte. Mais au vu des seuls éléments divulgués, il était impossible de savoir si Tokyo avait obtenu les assurances espérées sur le dossier taïwanais : réaffirmer la solidité d'une alliance est une chose, s'engager à ne rien concéder sur Taïwan en est une tout autre.

4.6 Trois jours à Washington : le silence sur Taïwan

À l'approche du sommet de Washington, Pékin a haussé le ton d'un cran supplémentaire. À la mi-septembre, la presse japonaise a rapporté que la Chine avait transmis un avertissement par voie diplomatique : si Washington approuvait de nouvelles ventes d'armes à Taïwan, Pékin pourrait annuler le sommet bilatéral. Le ministère chinois des Affaires étrangères a répété son opposition catégorique à toute transaction militaire avec Taïwan, ajoutant que le respect scrupuleux des trois communiqués conjoints et des engagements passés de Washington constituait le préalable absolu à la stabilisation des relations. Le Quotidien du Peuple a quant à lui averti qu'une mauvaise gestion de la question taïwanaise précipiterait les relations sino-américaines dans une impasse périlleuse.

La Maison-Blanche a préparé la venue de son hôte en maintenant les dossiers bien verrouillés au fond d'un tiroir. Un responsable de la Maison-Blanche a affirmé que le président prendrait prochainement une décision sur le nouveau train de mesures. Il a souligné que Donald Trump avait approuvé, lors de son premier mandat, plus de ventes d'armes à Taïwan qu'aucun autre président avant lui. Il a également prétendu que le volume des ventes autorisées durant la première année de son second mandat dépassait le bilan des quatre années de l'administration Biden. C'était une manœuvre rhétorique commode qui consistait à brandir les chiffres passés pour mieux masquer l'inaction présente.

Le 23 septembre, à la veille du sommet, quatre sénateurs républicains ont adressé une lettre commune au secrétaire d'État Marco Rubio et au secrétaire à la Défense Pete Hegseth. Elle était signée par l'ancien chef de file républicain Mitch McConnell et par les sénateurs John Cornyn, Thom Tillis et Lisa Murkowski. Les parlementaires y exprimaient leur vive inquiétude après que le président avait qualifié Taïwan d'« excellente carte de négociation ». Ils faisaient observer que si

l'on privait un allié de ses moyens de dissuasion dans le seul but de sauver les apparences diplomatiques, il devenait impossible d'asseoir une véritable dissuasion dans l'Indo-Pacifique.

La lettre énumérait point par point les programmes bloqués. Les crédits de 300 millions de dollars alloués par le Congrès au financement militaire étranger (FMF) pour l'exercice 2026 n'avaient toujours pas été débloqués. Ces fonds FMF fournissent des subventions et des prêts pour aider des pays partenaires à acquérir des équipements américains. Si la Jordanie, Israël, la Thaïlande et les Philippines en avaient déjà bénéficié, Taïwan demeurait absent de la liste. De même, le département de la Défense laissait en sommeil l'enveloppe de 1 milliard de dollars de l'Initiative de coopération pour la sécurité de Taïwan. À cela venait s'ajouter la mise en suspens de l'autorisation de vente de 14 milliards de dollars. Trois des quatre signataires quittaient le Sénat à la fin de l'année : le fait que seuls des élus libérés de la pression d'une réélection aient osé s'exprimer publiquement en dit long sur le climat de censure qui régnait au sein du Parti républicain.

Le même jour, le porte-parole du ministère taïwanais de la Défense a réagi avec calme. Rappelant que le gouvernement et le Congrès américains avaient sans cesse réaffirmé leur soutien aux capacités d'autodéfense de l'île, il s'est déclaré confiant dans la poursuite des ventes d'armes.

Au soir du 23 septembre, le président Xi a atterri sur la base conjointe d'Andrews, dans le Maryland. Le président Trump et la Première dame se sont avancés en personne sur le tarmac pour accueillir le couple présidentiel chinois. Plus tôt dans la matinée, le secrétaire au Trésor Scott Bessent et le vice-Premier ministre He Lifeng s'étaient entendus pour prolonger de deux mois la trêve commerciale. La date butoir de la trêve conclue à Busan, initialement fixée au 10 novembre, a ainsi été repoussée au mois de janvier suivant.

Le 24 septembre, les deux chefs d'État se sont retrouvés en tête-à-tête dans le bureau Ovale. À l'issue des entretiens, le président Trump s'est borné à déclarer qu'il s'agissait d'une excellente réunion. Pressé de questions par les journalistes sur l'éventuelle évocation de Taïwan, il a gardé le silence. Le président Xi est resté tout aussi muet sur le sujet. Jusqu'au bout de la nuit, la Maison-Blanche n'a diffusé aucun compte rendu de la rencontre.

Les déclarations sont finalement venues de Pékin. L'agence Chine nouvelle a rapporté que le président Xi avait soulevé la question de Taïwan. Elle a rappelé que la position de la Chine sur la réunification nationale et l'intégrité territoriale était sans équivoque. Le président Xi a affirmé espérer que les États-Unis s'opposeraient à l'indépendance de Taïwan et traiteraient ce dossier avec retenue, soulignant que cette attitude constituait le fondement même de la coopération stratégique et des relations bilatérales. Si en mai, le message consistait à exiger de la prudence, en septembre, Pékin réclamait ouvertement l'emploi du verbe « s'opposer ».

Lors du dîner d'État, le président Xi a déclaré que les deux dirigeants étaient parvenus à des ententes communes sur de nombreuses questions. Il a estimé que cette visite conférait une nouvelle substance aux « relations de stabilité stratégique constructive ». La nature exacte de ces ententes

n'a pas été précisée. À l'extérieur de la Maison-Blanche, des manifestants hostiles à Pékin scandaient des slogans pour que Taïwan demeure libre. Wang Dan, ancien leader étudiant du mouvement de Tiananmen, s'est joint au rassemblement pour clamer que l'avenir de Taïwan devait appartenir aux seuls Taïwanais.

Le 25 septembre, le couple présidentiel chinois et le couple Trump ont visité les Archives nationales. Ce que les deux dirigeants ont pu échanger devant les originaux de la Déclaration d'indépendance et de la Constitution est resté secret. Le même jour, l'ambassadeur des États-Unis en Chine, David Perdue, est intervenu sur CNBC pour clarifier la position américaine. Il a assuré qu'aucun changement n'était intervenu dans la politique relative à Taïwan. Il a affirmé que le Taiwan Relations Act, les trois communiqués conjoints et les Six Assurances demeuraient pleinement respectés. Il a également précisé que, bien que la Chine ait exercé des pressions pour modifier les termes employés, Washington n'avait rien cédé.

Un fossé béant subsistait toutefois entre les déclarations officielles et la réalité des actes. Les formules n'avaient certes pas changé, mais les tractations avec Pékin sur les ventes d'armes — pourtant formellement prohibées par les Six Assurances — se poursuivaient depuis quatre mois. Les documents portant sur les 14 milliards de dollars dormaient toujours au fond du tiroir, sans signature. Même des ténors républicains du Congrès américain en étaient réduits à réclamer l'exécution des crédits budgétaires votés. Proclamer sa fidélité aux Six Assurances tout en utilisant les ventes d'armes comme monnaie d'échange : telle était la schizophrénie à l'œuvre au sein d'une même administration.

Des critiques se sont élevées dans les deux camps, républicain comme démocrate. Le sénateur républicain Roger Wicker, président de la commission des forces armées du Sénat, a fait savoir qu'il n'aurait jamais recommandé un accueil aussi somptueux. Le sénateur Tillis s'est inquiété d'une dérive voyant le président américain passer plus de temps avec un dictateur qu'avec les dirigeants des nations démocratiques. Le sénateur démocrate Chris Van Hollen a dénoncé l'illusion selon laquelle flatter des dirigeants autoritaires permettrait d'obtenir ce que l'on veut. Certaines voix ont néanmoins salué le principe même du dialogue : le sénateur républicain Rand Paul a ainsi plaidé pour que l'on multiplie les pourparlers afin d'éloigner le spectre de la guerre.

4.7 Les signaux que la Corée du Sud doit lire : les forces américaines en Corée, la Corée du Nord et les limites de la diplomatie pragmatique

Alors que la question de Taïwan se retrouvait projetée au cœur du marchandage sino-américain, la Corée du Sud ne pouvait plus se permettre de la considérer comme une affaire étrangère. La « flexibilité stratégique » des forces américaines stationnées en Corée (USFK) n'est plus une simple vue de l'esprit couchée sur le papier. Cette notion désigne la doctrine autorisant le déploiement de ces troupes dans des conflits situés au-delà de la péninsule coréenne.

En raison de la guerre contre l'Iran, les missiles intercepteurs au Moyen-Orient s'étaient rapidement épuisés. Dès le mois de mars, les États-Unis ont donc redéployé vers cette région des unités de missiles Patriot stationnées dans la péninsule coréenne. Des projets d'évacuation de batteries THAAD ont même été rapportés par les médias. Le transfert de matériels des forces américaines vers d'autres théâtres d'opérations est traditionnellement considéré comme une mesure ne requérant qu'une simple notification préalable de Washington. Le gouvernement sud-coréen a alors assuré publiquement que la posture de dissuasion face à la Corée du Nord demeurait intacte.

Les déclarations des chefs militaires américains pointent dans cette exacte direction. Lors de sa visite à Séoul en novembre 2025, le secrétaire à la Défense Pete Hegseth a affirmé qu'une certaine flexibilité était indispensable pour répondre à d'autres situations d'urgence dans la région. En décembre de la même année, le général Xavier Brunson, commandant des forces américaines en Corée, s'est exprimé lors d'un forum à Séoul pour rappeler que les troupes américaines en Corée n'avaient pas pour vocation exclusive de parer aux seules menaces de la péninsule. Le commandement des USFK a même publié sur son site internet une carte de l'Asie orientale inversée, orientée vers le sud, mentionnant les distances séparant Séoul non seulement de Pyongyang, mais également de Pékin, de Taipei et de Manille.

En cas d'affrontement armé dans le détroit de Taïwan, les forces aériennes américaines basées à Osan et à Pyeongtaek seraient très probablement mobilisées en direction du théâtre taïwanais. Dans cette hypothèse, la Chine pourrait considérer ces installations comme des bases de départ pour des attaques et exercer des pressions. Le traité de défense mutuelle américano-sud-coréen s'applique aux attaques armées dirigées contre les territoires relevant de la juridiction de chaque partie. Un conflit dans le détroit de Taïwan n'implique donc pas, sur le plan juridique, une intervention automatique de Séoul. Mais même si les termes du traité n'entraînent pas directement la Corée du Sud dans la guerre, la présence de ces bases américaines sur son sol pourrait bien l'y précipiter malgré elle.

Le facteur nord-coréen n'évolue pas indépendamment de la donne taïwanaise. Si Washington et Pékin entraient en collision frontale à propos de Taïwan, Pyongyang ne manquerait pas d'exploiter la brèche, tandis que la Chine pourrait être tentée d'utiliser la Corée du Nord comme levier pour accentuer la pression sur l'Amérique. Inversement, si les deux superpuissances trouvaient un compromis feutré sur le dos de Taïwan, la donne serait tout aussi périlleuse : la dissuasion élargie américaine dans la péninsule pourrait être reléguée au second plan des priorités de Washington. Quel que soit le scénario retenu, le fardeau sécuritaire pesant sur la Corée du Sud s'en trouvera fatalement alourdi.

Le gouvernement de Lee Jae-myung a toujours mis en avant une « diplomatie pragmatique axée sur l'intérêt national ». Le 13 mai, à la veille du sommet de Pékin, le président Lee a reçu successivement à la Maison Bleue le vice-Premier ministre He Lifeng et le secrétaire au Trésor Scott

Bessent, tous deux de passage à Séoul pour coordonner les préparatifs du sommet. Le président Lee a insisté auprès de Scott Bessent sur la sécurisation des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques et sur la coopération sur les marchés des changes, à un moment où le cours du won frôlait les 1 500 wons pour un dollar. Auprès de He Lifeng, il a plaidé pour l'obtention de résultats concrets dans les domaines économique, industriel et culturel.

Une telle diplomatie peut fonctionner sur des enjeux économiques. Les États-Unis comme la Chine ont tendu la main à la Corée du Sud tout en se servant d'elle comme d'une scène intermédiaire pour leurs tractations. Cependant, une crise militaire à Taïwan relève d'une tout autre logique. Washington exigerait la mise à disposition de bases et de forces, tandis que Pékin sommerait Séoul d'adopter une stricte neutralité et de s'abstenir de toute ingérence. Il n'existe aucun moyen d'accéder simultanément à ces deux exigences contradictoires. La marge de manœuvre de cette diplomatie pragmatique n'a pas encore été mise à l'épreuve de l'ouragan taïwanais.

Le spectacle offert par Donald Trump qualifiant les ventes d'armes à Taïwan de monnaie d'échange sonne comme un avertissement direct pour la Corée du Sud. Cela signifie en effet que les engagements sécuritaires des États-Unis peuvent être traités comme des lignes de troc monnayables contre des gains économiques à court terme. Rien ne garantit que l'alliance américano-sud-coréenne échappera à ce registre mercantile. Les mesures que Séoul doit prendre sont limpides : développer ses propres capacités souveraines pour assurer la dissuasion face à la Corée du Nord, formaliser à l'avance des procédures de consultation obligatoire en cas de retrait de forces américaines de Corée, et réduire drastiquement sa dépendance à l'égard des minéraux critiques chinois.

4.8 L'horloge de 2027 et la carte restée dans le tiroir

Lors du sommet de Washington, les différends relatifs à Taïwan se sont réduits à deux nœuds gordiens : le premier était de savoir si Donald Trump déclarerait publiquement qu'il « s'oppose à » l'indépendance de Taïwan ; le second portait sur le sort réservé à l'enveloppe d'armements de 14 milliards de dollars. Aucun de ces deux points n'a reçu de réponse claire. Donald Trump n'a pas prononcé le verbe « s'opposer », mais il n'a pas non plus signé l'autorisation de vente. Sa seule réponse a consisté à ajourner toute décision.

Cette indécision calculée sert les desseins de Donald Trump. Il s'agit en effet d'une carte qui n'a de valeur qu'aussi longtemps qu'on la garde en main. Approuver la vente équivaudrait à griller sa carte ; l'annuler purement et simplement déclencherait un tollé violent au Congrès et chez les alliés. Mais tant que les dossiers restent au fond du tiroir, le président peut continuer à faire monter les enchères, tant à Pékin qu'à Washington.

L'objectif poursuivi par la Chine est bien plus vaste qu'un simple train de livraisons d'armes : il s'agit d'altérer progressivement la politique taïwanaise des États-Unis, tant dans ses formulations officielles que dans ses pratiques effectives. Dans une tribune pour Foreign Affairs, Bonnie Glaser analysait que Pékin jouait sur le long terme dans le dossier taïwanais : plutôt que de recourir précipitamment à la force militaire, la Chine préfère attendre que les engagements américains s'effilochent d'eux-mêmes de l'intérieur. La dynamique observée depuis le mois de mai corrobore pleinement cette grille de lecture. La consultation préalable de Pékin sur les ventes d'armes est entrée dans les faits ; le gel des livraisons s'est mué en ticket d'entrée pour les sommets présidentiels ; et l'interruption des transferts de matériels déjà signés s'est même invitée sur la table des marchandages.

L'horloge tourne inexorablement vers 2027. Le 1er août 2027 marquera le centenaire de la fondation de l'Armée populaire de libération de Chine. Les services de renseignement américains estiment de longue date que le président Xi a ordonné à son armée d'acquérir les capacités opérationnelles nécessaires pour s'emparer de Taïwan d'ici cette échéance. À l'automne de cette même année se tiendra par ailleurs le 21e congrès national du Parti communiste chinois, une tribune décisive où se jouera l'investiture de Xi Jinping pour un quatrième mandat historique.

L'horloge tourne également du côté américain. Au lendemain des élections de mi-mandat du 3 novembre, les arbitrages politiques à Washington pourraient basculer. La trêve commerciale, prolongée de deux mois, arrivera à son nouveau terme en janvier prochain. Le président Xi a d'ores et déjà annoncé qu'il retrouverait Donald Trump lors du sommet de l'APEC à Shenzhen et du G20 aux États-Unis plus tard dans l'année. Aussi longtemps que se succéderont ces sommets, les documents conservés au fond du tiroir ont toutes les chances de continuer à servir de levier de marchandage. Pourtant, au sein du Congrès, la pression bipartisane s'intensifie pour exiger l'accélération sans délai des ventes d'armes à Taïwan. Si la trêve venait à se fissurer, ce dossier de 14 milliards de dollars serait le tout premier instrument de pression dégainé par la Maison-Blanche.

La pire hantise de Taïwan ne réside pas dans la seule suspension technique des ventes d'armes : elle réside dans l'institutionnalisation de ces transferts militaires en tant que monnaie d'échange diplomatico-commerciale. Une vente d'armes transformée une première fois en jeton de négociation le redeviendra inévitablement lors du sommet suivant. Et à chaque manche de ce jeu dangereux, les capacités défensives de l'île se retrouvent bradées et marchandées hors de ses frontières, sans qu'elle ait son mot à dire.

De mai à septembre, le dossier taïwanais n'a trouvé aucune résolution. Les deux dirigeants l'ont enfermé dans un tiroir pour privilégier d'autres marchandages immédiats. Donald Trump y a gagné du temps et des trophées à exhiber devant ses électeurs avant le scrutin. Xi Jinping y a gagné le temps nécessaire pour éroder patiemment la fermeté des engagements américains autour de l'île. Durant cet intermède, Taïwan a attendu dans l'angoisse, le Japon s'est rongé les sangs, et la Corée du Sud a été contrainte de réviser ses calculs sécuritaires. Mais ce tiroir peut se rouvrir à tout

instant : et le moment venu, les équations du détroit de Taïwan ne bouleverseront pas seulement les équilibres entre Washington et Pékin, elles redessineront également, et de fond en comble, les bilans de sécurité du Japon et de la Corée du Sud.

Références

4.1

The White House, 14 mai 2026, compte rendu du sommet Trump-Xi à Pékin (Readout).

Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, 14 mai 2026, communiqué de la re ncontre entre le président Xi Jinping et le président Trump.

NBC News, 2026, "Taiwan-U.S. ties are 'rock solid,' its president says, after Xi warns Trump".

Center for European Policy Analysis (CEPA), 21 mai 2026, "The '3T' Summit: Trump, Xi, and the Future of US-China Relations".

Council on Foreign Relations, 20 mai 2026, commentaire de Rush Doshi.

The Washington Post, 14 mai 2026, couverture complète du sommet Trump-Xi à Pékin.

4.2

PBS NewsHour, décembre 2025, reportage sur l'approbation des ventes d'armes à Taïwan, les manœuvres à tirs réels de la Chine autour de Taïwan et les sanctions contre les entreprises américaines de défense.

Reuters, 13 mars 2026, "Taiwan parliament authorises signing of stalled $9 billion US arms deals".

Malay Mail (AFP), 17 février 2026, "Trump to make call on Taiwan weapons package as China urges cautio n".

Axios, 15 mai 2026, "Trump waffles on $14 billion arms sale to Taiwan after talking to China's Xi".

CBS News, 15 mai 2026, "Lawmakers press Trump for military support for Taiwan after Xi summit".

Fox News, 18 mai 2026, "Trump holds $14 billion Taiwan weapons package as China 'negotiating chip'".

Reuters, 22 mai 2026, "Trump call with Taiwan's Lai not yet planned, sources say".

CBS News, 29 mai 2026, "Trump call with Taiwanese president on hold".

Al Jazeera, 22 mai 2026, "US pausing $14bn arms sale to Taiwan due to Iran war, navy chief says".

4.3

Wikipedia, "Six Assurances" (section citant le résumé du département d'État américain).

Taipei Times (Reuters), 23 septembre 2026, "Xi expected to press US on arms sales".

Council on Foreign Relations, 28 mai 2026, "China Shouldn't Get a Veto on Taiwan Arms Sales".

Center for American Progress, 3 juin 2026, "The Trump Administration's Taiwan Arms Freeze Is a Gift to Xi Jinping".

4.4

CNN, 4 août 2026, "Nearly 80% of interceptors for a key missile defense system depleted".

ABC News, 7 août 2026, "Crucial US missile stockpiles 'extremely low'".

The Soufan Center, 28 août 2026, IntelBrief "Depleted U.S. Stockpiles Raise Strategic Risks".

Taiwan News, 8 mai 2026, "Taiwan legislature passes opposition NT$780 billion special defense budget".

Jamestown Foundation, 29 mai 2026, "Taiwan's Special Defense Budget Bill Passes with Drastic Cuts".

War on the Rocks, 4 juin 2026, "Between Beijing and the Budget".

CNBC, 15 janvier 2026, "Taiwan will invest $250B in U.S. chipmaking under new trade deal".

CNBC, 19 janvier 2026, "What the U.S.-Taiwan deal means for the island's 'silicon shield'".

Département du Commerce des États-Unis, juillet 2026, annonce d'un investissement supplémentaire de 1 00 milliards de dollars par TSMC (totalisant 265 milliards de dollars).

4.5

Chatham House, 19 mai 2026, "Trump's approach to Taiwan could jeopardize its future".

NBC News, 2026, "Ahead of Xi meeting, White House aides worry Trump will say Taiwan...".

CNA (publié sur GlobalSecurity.org), 4 septembre 2016, "Washington's stance on Taiwan unchanged: U.S. official".

Asia Times, 22 septembre 2026, "Takaichi scrambles to reach Trump before he sees Xi".

Japan Today, 22 septembre 2026, "Japan's Takaichi meets with Trump ahead of U.S.-China summit".

4.6

Taipei Times, 13 septembre 2026, "China threatens US meeting over arms sales".

Reuters (publié sur U.S. News & World Report), 23 septembre 2026, "Four US Republicans call for Trump to release Taiwan security funds".

The Hill, 23 septembre 2026, "McConnell leads 4 GOP senators in calling for Trump to release Taiwan arm s funding".

The Washington Sun, septembre 2026, "McConnell Leads Republicans in Demanding Trump Release Fun ding and Weapons to Taiwan".

AP (publié sur WSLS), 23 septembre 2026, "Taiwan is watching closely as Xi and Trump meet and hopes U S will keep up its arms sales".

NBC News, 23 septembre 2026, "Trump-Xi summit: Leaders meet at White House amid tensions over Tai wan, trade and AI".

Focus Taiwan (CNA), 25 septembre 2026, "Trump, Xi mum when asked if Taiwan discussed in White Hous e talks".

Al Jazeera, 24 septembre 2026, "Trump-Xi summit: Four key takeaways from the Washington, DC, meetin g".

CBS News, 25 septembre 2026, "Trump-Xi visit wraps up with few achievements announced" (incluant les propos de l'ambassadeur Perdue à CNBC et la prolongation de deux mois de la trêve commerciale).

4.7

Yonhap News TV, 11 mars 2026, reportage sur le redéploiement au Moyen-Orient de forces américaines stationnées en Corée et la flexibilité stratégique.

Yonhap News, 4 janvier 2026, reportage citant Nikkei sur l'élargissement du rôle des forces américaines en Corée.

Money Today, 13 mai 2026, reportage sur les entretiens du président Lee Jae-myung avec Bessent et He Lifeng.

SBS Biz, 13 mai 2026, reportage sur les rencontres successives du président Lee Jae-myung avec de hauts responsables américains et chinois.

Traité de défense mutuelle entre la République de Corée et les États-Unis (1953), article 3.

4.8

Foreign Affairs, mai 2026, Bonnie Glaser et al., "Why China Waits".

CBS News, 25 septembre 2026, reportage sur les déclarations du président Xi concernant de nouvelles rencontres lors du sommet de l'APEC à Shenzhen et du G20.

Business Standard, 18 septembre 2026, "What to expect from the Trump-Xi summit".

WBUR Here & Now, 22 septembre 2026, "Trump and Xi to meet in Washington with Taiwan in focus".

Chapitre 5. Le choc de l'IA DeepSeek et les deux écosystèmes rivaux de Nvidia et Huawei

> L'IA à bas coût de 6 millions de dollars qui ébranle le blocus technologique américain
> L'approbation conditionnelle du H200 et l'autonomie de l'IA chinoise autour des puces Ascend de Huawei

Introduction : Les géants de l'IA réunis au dîner d'État, les puces tenues à l'écart de la table

Le soir du 24 septembre 2026, un dîner d'État s'est tenu dans l'East Room de la Maison-Blanche. C'était une réception offerte par le président Donald Trump en l'honneur du président Xi Jinping et de son épouse. La liste des invités réunissait les figures majeures qui façonnent l'industrie américaine de l'IA. Jensen Huang, PDG de Nvidia, y assistait aux côtés de son épouse. Sam Altman d'OpenAI et Mark Zuckerberg de Meta étaient également présents. On remarquait aussi Elon Musk, Lisa Su d'AMD et Tim Cook d'Apple.

À la différence de l'ambiance fastueuse du banquet, les résultats du sommet se sont révélés bien maigres. Selon le communiqué chinois, Xi Jinping a déclaré que même si les deux pays rivalisaient dans le domaine de l'IA, ils pouvaient néanmoins coopérer. Il a également affirmé qu'il fallait maintenir l'IA sous contrôle humain afin d'en prévenir les abus et les dérives. Trump aurait répondu qu'il convenait de poursuivre le dialogue et de renforcer la coopération. La Maison-Blanche n'a publié aucun communiqué officiel avant que CNBC ne rende compte de ces échanges. Quant au contrôle des exportations de puces, aucune des deux parties n'a pu présenter la moindre avancée confirmée.

Cette scène résume tout le paradoxe de la rivalité sino-américaine dans l'IA au cours des vingt derniers mois. Les États-Unis fabriquent toujours les puces les plus performantes du monde. Pourtant, leur capacité à utiliser ces puces comme une arme pour faire plier la Chine s'est considérablement affaiblie. Le point de départ remonte à janvier 2025, lorsqu'une start-up de Hangzhou a dévoilé un modèle inédit. Ce chapitre commence par le choc DeepSeek. Il retrace ensuite, étape par étape, l'approbation conditionnelle du H200 et le refus chinois, la controverse sur la distillation, ainsi que la montée en puissance des puces Ascend de Huawei. Le déroulement des négociations de New York autour du mécanisme de notification des incidents d'IA a été traité au chapitre 2. Le présent chapitre se concentre sur la compétition acharnée qui se joue, sous ce dispositif, autour des puces et des modèles.

5.1 Le choc de janvier 2025 : 5,6 millions de dollars et 590 milliards de dollars

En janvier 2025, DeepSeek (Shendu Qiusuo), une jeune pousse basée à Hangzhou en Chine, a rendu public R1, un modèle spécialisé dans le raisonnement. Un modèle de raisonnement désigne une IA qui développe sa réflexion en plusieurs étapes successives avant de formuler une réponse. Les performances de R1 rivalisaient alors avec celles du modèle de raisonnement le plus avancé d'OpenAI. DeepSeek a mis ce modèle en accès libre, permettant à quiconque de le télécharger et de l'utiliser.

Ce qui a stupéfié les esprits, plus encore que ses prouesses techniques, c'est son coût. DeepSeek a révélé que le dernier cycle d'entraînement de V3, le modèle de base qui sous-tendait R1, n'avait coûté qu'environ 5,6 millions de dollars — soit un peu plus de 8 milliards de wons. On sait qu'OpenAI a dépensé plus de 100 millions de dollars pour entraîner GPT-4. C'est de ce chiffre qu'est née l'expression consacrée de « choc des 6 millions de dollars ».

À la fin du mois de janvier, l'application DeepSeek a dépassé ChatGPT en tête du classement des applications gratuites sur l'App Store d'Apple aux États-Unis. Les marchés ont réagi immédiatement. Le 27 janvier 2025, l'action Nvidia a plongé de près de 17 % en une seule séance. Quelque 590 milliards de dollars de capitalisation boursière se sont évaporés. C'était la perte quotidienne de valeur boursière la plus colossale jamais enregistrée par une entreprise dans toute l'histoire de la bourse américaine.

Ce que redoutaient les investisseurs, c'était l'effondrement d'un postulat fondamental. Jusqu'alors, Wall Street et la Silicon Valley étaient convaincues que pour concevoir une IA d'élite, il fallait obligatoirement acheter des volumes massifs de puces très coûteuses. Les investissements colossaux des géants de la tech dans les centres de données et le cours de l'action Nvidia reposaient sur cette certitude absolue. DeepSeek venait de démontrer qu'il était possible d'atteindre le peloton de tête avec beaucoup moins de puces.

Les calculs du gouvernement américain s'en sont trouvés tout aussi ébranlés. Depuis l'administration Biden, la politique technologique des États-Unis à l'égard de la Chine reposait sur une hypothèse maîtresse : bloquer l'accès aux puces de pointe ralentirait l'essor de l'IA chinoise. DeepSeek a apporté un démenti cinglant en prouvant que, même en étant privé de puces de pointe, on pouvait combler l'écart grâce à l'ingéniosité des algorithmes.

5.2 L'invention née de la pénurie : mélange d'experts et attention clairsemée

Le chiffre de 5,6 millions de dollars doit être appréhendé avec précaution. Ce montant ne correspond qu'aux seuls frais d'utilisation des puces engagés lors du dernier cycle d'entraînement.

Les recherches préalables, les innombrables expérimentations, le coût d'achat du matériel et la masse salariale en sont exclus. Les analystes du secteur estiment que le coût réel total a été nettement plus élevé. Il n'en reste pas moins un fait incontestable : ils ont réussi à bâtir un modèle d'un niveau comparable en mobilisant une puissance de calcul bien moindre.

Les puces utilisées par DeepSeek pour entraîner V3 étaient 2 048 unités de la Nvidia H800. La H800 est un processeur dont les performances avaient été bridées pour l'exportation vers la Chine, conformément aux restrictions américaines. La vitesse d'échange de données entre les puces avait été délibérément et fortement réduite. Lorsqu'on regroupe des milliers de processeurs pour entraîner un modèle géant, cette lenteur d'interconnexion constitue un goulot d'étranglement fatal. Les chercheurs de DeepSeek ont contourné cet obstacle en retravaillant directement le code bas niveau qui pilote les puces pour réduire ce goulot d'étranglement.

La technologie maîtresse réside dans l'architecture de mélange d'experts (MoE, Mixture of Experts). Cette méthode consiste à intégrer dans le modèle plusieurs sous-réseaux d'« experts » spécialisés par domaine. Lorsqu'une requête arrive, seuls les experts nécessaires pour la traiter sont activés. V3 compte au total 671 milliards de paramètres — les paramètres désignant les valeurs numériques qui encodent les connaissances acquises par l'IA lors de son apprentissage. Or, lors du traitement d'un seul mot ou jeton, seuls 37 milliards de paramètres environ entrent en action. Ainsi, seuls 5,5 % de l'ensemble travaillent à la fois, ce qui réduit d'autant la charge de calcul et la consommation d'énergie.

À l'automne 2025, DeepSeek a ajouté la technique d'attention clairsemée (Sparse Attention) dans V3.2. Lorsqu'une IA lit un texte long, elle calcule habituellement les relations entre toutes les paires de mots. L'attention clairsemée consiste à ne sélectionner et à ne calculer que les parties essentielles. Le coût de traitement des documents volumineux s'en est trouvé considérablement réduit.

Le Financial Times a qualifié cette évolution d'« invention née de la pénurie ». Privés de puces haut de gamme, les chercheurs chinois ont cherché des voies de contournement algorithmiques, et ces détours sont devenus une véritable source d'innovation. Le contrôle des exportations américain a en réalité contraint les chercheurs chinois à une quête absolue d'efficacité.

C'est précisément là qu'apparaissent les limites de la politique américaine. Le contrôle des exportations réduit la quantité brute de puissance de calcul accessible à la Chine. En revanche, il ne peut en aucun cas empêcher ce que l'on parvient à créer avec la puissance disponible. La partie désavantagée sur le plan matériel s'efforce sans relâche de concevoir des technologies économes en puces. DeepSeek a partagé ces avancées avec le monde entier, et d'autres laboratoires, tant aux États-Unis qu'en Chine, se sont empressés de les adopter à leur tour.

5.3 DeepSeek V4 et Huawei Ascend : comment fournir des services avec des puces chinoises

Le 24 avril 2026, DeepSeek a dévoilé une version préliminaire de son modèle de nouvelle génération, V4, soit 484 jours après la sortie de V3. V4 se déclinait en deux variantes : une version haute performance Pro et une version allégée Flash. V4-Pro est un modèle à mélange d'experts fort de 1 600 milliards de paramètres. Lors du traitement d'un mot, 49 milliards de paramètres sont activés. Les deux modèles peuvent traiter simultanément un contexte de 1 million de jetons. Le jeton est l'unité élémentaire avec laquelle l'IA analyse un texte, correspondant grossièrement à un fragment de mot.

DeepSeek a libéré l'intégralité des poids de V4 sous licence MIT. Les poids désignent l'ensemble des valeurs des paramètres d'un modèle une fois son entraînement achevé. La licence MIT autorise pleinement l'exploitation commerciale, la modification et la redistribution. Au moment de son lancement, V4-Pro était le modèle aux poids ouverts le plus volumineux au monde.

Le jour même de l'annonce de V4, Huawei a publié un communiqué distinct affirmant que ses supernœuds Ascend prenaient intégralement en charge V4 dès le premier jour de sa sortie. DeepSeek avait transmis ses poids et son code d'optimisation à Huawei avant la publication officielle afin de faciliter cette préparation. D'autres fabricants chinois de puces, tels que Cambricon et Moore Threads, ont annoncé à leur tour avoir achevé l'adaptation de leurs composants à V4.

Dans le même rapport technique, DeepSeek a précisé avoir validé les performances du modèle tant sur les processeurs graphiques de Nvidia que sur les puces Ascend de Huawei. C'était la première fois que les composants des deux entreprises figuraient côte à côte dans le document de compatibilité d'un même modèle. DeepSeek a en outre affirmé qu'une fois les supernœuds Ascend 950 déployés en grand nombre, elle abaisserait encore les tarifs de V4-Pro. Cela signifiait clairement que l'augmentation de l'offre de puces nationales chinoises était indispensable pour faire baisser le coût de revient du service.

Les informations divergent quant aux puces utilisées pour l'entraînement de V4. Certains médias ont rapporté que DeepSeek avait eu recours aux processeurs Ascend pour son entraînement. D'autres analyses estiment que l'entraînement s'est toujours déroulé sur des puces Nvidia et que seul le déploiement opérationnel a été transféré sur Ascend. Ce qui demeure indiscutable, en revanche, c'est que V4 traite bel et bien les requêtes réelles des utilisateurs sur l'infrastructure Ascend.

Cette nuance est loin d'être anodine. En 2025, DeepSeek avait montré comment s'entraîner avec un nombre restreint de puces. En 2026, DeepSeek a démontré comment opérer un service commercial à grande échelle sur des puces fabriquées en Chine. Jusqu'alors, Huawei ne pouvait que vanter verbalement la viabilité de ses processeurs. Après V4, la preuve matérielle a été apportée

qu'un modèle dépassant les mille milliards de paramètres pouvait tourner de manière opérationnelle sur Ascend.

La grille tarifaire s'est révélée tout aussi destructrice pour la concurrence. Lors de son lancement, le coût d'utilisation de V4-Pro s'élevait à environ 1,74 dollar par million de jetons en entrée. En mai, DeepSeek a procédé à une nouvelle baisse drastique de ses tarifs. Au début du mois d'août, le prix pour un million de jetons en sortie pour V4-Pro n'était plus que de 0,87 dollar. Ce montant ne représentait que quelques fractions du prix des modèles propriétaires les plus haut de gamme aux États-Unis. DeepSeek a basculé V4-Flash en version definitiva à la fin du mois de juillet, puis V4-Pro à la mi-août. Le 10 septembre, elle a commercialisé une version améliorée, V4.1 Flash.

Dans le même temps, les capacités de production de Huawei ont progressé à grands pas. Bloomberg a rapporté que Huawei prévoyait de fabriquer environ 600 000 puces Ascend 910C en 2026, soit le double de sa production estimée pour 2025. Huawei produit ce composant grâce au procédé de gravure amélioré en 7 nanomètres de SMIC. Par rapport à l'utilisation par Nvidia de la gravure en 4 nanomètres de TSMC, ce procédé accuse un retard de près de deux générations.

Huawei compense cette faiblesse en regroupant ses processeurs en très grands ensembles. Même si la puissance individuelle d'une puce reste inférieure, interconnecter des milliers d'unités pour qu'elles fonctionnent comme un seul ordinateur permet de maximiser la capacité totale de calcul. En septembre 2025, Huawei a dévoilé sa feuille de route pour Ascend sur les trois années à venir : le 950 en 2026, le 960 en 2027 et le 970 en 2028. L'objectif affiché était de doubler la puissance de calcul à chaque génération successive. L'entreprise a également annoncé qu'elle intégrerait une mémoire à large bande passante (HBM) développée par ses soins.

Ce calendrier a franchi une nouvelle étape juste avant le sommet de Washington. Le 17 septembre 2026, Huawei a tenu son événement annuel, Huawei Connect, à Shanghai. À cette occasion, elle a annoncé la sortie de l'Ascend 960 dès le premier trimestre 2027, avançant ainsi l'échéance initiale de trois trimestres. L'entreprise a également dévoilé l'Atlas 960E SuperPoD, capable d'interconnecter jusqu'à 4 096 puces Ascend pour former un seul et même ordinateur unifié.

Alibaba s'est jointe à cette dynamique. Le 22 septembre, sa filiale de semi-conducteurs T-Head a tenu la conférence Apsara à Hangzhou, où elle a dévoilé le processeur Zhenwu V900. Alibaba a affirmé que cette puce offrait des performances trois fois supérieures à celles du modèle précédent. Sa commercialisation débutera début 2027. Les dirigeants d'Alibaba ont présenté le V900 comme la puce d'IA la plus puissante jamais conçue en Chine.

George Chen, du cabinet de conseil américain The Asia Group, a jugé que le calendrier de ces annonces était délibéré. Selon son analyse, pour s'asseoir à la table des négociations, il faut avoir des cartes en main, et Xi Jinping en disposait en abondance. Cette vague d'annonces de puces et de modèles concentrée à quelques jours du sommet a relancé le débat pour savoir si l'industrie chinoise de l'IA avait atteint un tournant décisif.

5.4 La persuasion de Jensen Huang et l'approbation conditionnelle du H200 : la part de 25 %

Après le choc DeepSeek, l'homme le plus inquiet était Jensen Huang, le patron de Nvidia. Avant le durcissement du contrôle des exportations, Nvidia contrôlait environ 95 % du marché des puces d'IA de pointe en Chine. Au fil de l'accumulation des sanctions, cette part de marché est tombée à quasiment zéro. Jensen Huang a évoqué ce chiffre publiquement à de multiples reprises.

Les pertes se sont immédiatement inscrites dans les comptes financiers. En avril 2025, les États-Unis ont assujetti à des licences d'exportation individuelles jusqu'au H20, une puce pourtant allégée spécialement conçue pour la Chine. Nvidia a dû passer en perte environ 4,5 milliards de dollars sur un seul trimestre en raison de ses stocks d'H20 devenus invendables. Faisant la navette avec Washington, Jensen Huang a répété sans cesse le même argument : si les États-Unis ferment le marché, la Chine développera ses propres composants, et les entreprises américaines perdront à la fois leurs revenus et le contrôle des standards technologiques.

Le président Trump a retenu la moitié de ce plaidoyer. En décembre 2025, il a annoncé qu'il autoriserait la vente du processeur H200 à des « clients approuvés » en Chine. La condition posée était que le gouvernement américain prélève 25 % des revenus de ces ventes. Trump a écrit sur les réseaux sociaux qu'il avait fait part de cette décision à Xi Jinping et que ce dernier avait réagi favorablement.

Le H200 est une puce sortie en 2023. Elle est nettement plus puissante que le H20 qu'il était alors permis de vendre à la Chine. Cependant, la gamme la plus récente de Nvidia, l'architecture Blackwell, ainsi que la génération suivante, Rubin, sont restées exclues de cette autorisation. Les États-Unis ont ainsi tracé une ligne claire : céder une puce de la génération précédente tout en verrouillant jalousement les architectures les plus récentes.

Le 15 janvier 2026, le Bureau de l'industrie et de la sécurité (BIS) du département du Commerce américain a mis en œuvre de nouvelles règles. Les critères d'examen pour l'exportation de puces de la classe H200 vers la Chine sont passés d'un « refus de principe » à un « examen au cas par cas ». Les volumes destinés à la Chine et à Macao ont été plafonnés à un niveau ne pouvant excéder 50 % de l'offre intérieure américaine. Les détails de ces autorisations ont été révélés à la mi-mai par une dépêche de Reuters : une dizaine d'entreprises — parmi lesquelles Alibaba, Tencent, ByteDance et JD.com — ont obtenu des licences d'achat. Le plafond d'acquisition pour chaque entreprise individuelle a été fixé à 75 000 unités.

Pourtant, plusieurs mois après la délivrance des licences, pratiquement aucune puce n'était encore parvenue en Chine. Dans son rapport trimestriel de mai, Nvidia a déclaré qu'elle n'avait toujours enregistré aucun chiffre d'affaires provenant de la vente de H200 à la Chine, invoquant l'incertitude quant à l'autorisation d'importation par les autorités chinoises. Dès le mois de mars,

des informations avaient même fait état de l'arrêt de la production de H200 destinés à la Chine chez Nvidia, l'entreprise ayant réaffecté ses capacités industrielles à d'autres produits.

C'est Jensen Huang qui a pris l'initiative de dénouer cette impasse. Le 13 mai 2026, le président Trump s'est envolé pour une visite d'État à Pékin. Sur la liste de la délégation patronale publiée quelques jours plus tôt par la Maison-Blanche, le nom de Jensen Huang ne figurait pas. Alors que les médias s'étonnaient largement de son absence, Trump l'aurait contacté directement par téléphone.

Jensen Huang a raconté cette journée plus tard lors d'un entretien accordé à une chaîne de télévision singapourienne. Le président, pensant qu'il se trouvait à Washington, l'avait appelé au petit matin, alors qu'il était en réalité sur la côte ouest. Trump lui a alors donné rendez-vous en Alaska. Jensen Huang a fait ses bagages à la hâte et s'est envolé vers l'Alaska. Pendant qu'Air Force One faisait le plein de carburant à Anchorage, il est monté à bord de l'appareil présidentiel. L'action Nvidia a progressé de près de 3 % ce jour-là.

À Washington, les faucons hostiles à la Chine ont réagi avec une vive hostilité. En décembre 2025, le président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, Brian Mast, a déposé le projet de loi « AI Overwatch Act ». Ce texte exigeait que le Congrès soit formellement informé avant toute exportation de puces d'IA de pointe vers des nations adverses. Le Congrès disposerait ainsi d'un délai d'examen de 30 jours pour bloquer la vente. Ce dispositif transposait à l'identique la procédure de notification parlementaire déjà appliquée aux exportations d'armements pour l'étendre aux puces d'IA.

Le 21 janvier 2026, la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants a adopté ce texte par 42 voix contre 2, avec une abstention. Un amendement interdisant formellement par la loi la vente de puces d'architecture Blackwell à la Chine y a également été adjoint. Avant le vote, Mast a évoqué le jeu vidéo, lançant que s'il s'agissait de jeux, peu importait à qui et en quelle quantité Jensen Huang vendait ses puces, mais qu'en l'occurrence, il s'agissait d'une question de guerre.

David Sacks, responsable de la politique d'IA à la Maison-Blanche, s'est opposé à ce texte. Des commentateurs politiques conservateurs en ligne ont également fustigé la proposition de loi. Le chef de file démocrate au sein de la commission, Gregory Meeks, a regretté que le texte n'interdise pas purement et simplement la vente du H200. Il a toutefois voté pour, estimant que cela offrait au moins un levier pour retarder les ventes et permettre un droit de regard du Congrès. Le projet de loi n'a cependant toujours pas franchi l'étape de la séance plénière de la Chambre ni celle du Sénat.

La position de Nvidia était singulière. À Washington, elle devait plaider pour l'assouplissement des restrictions à l'exportation. À Pékin, elle devait convaincre les autorités de laisser les entreprises acheter ses puces américaines. La même entreprise se trouvait ainsi engagée dans deux campagnes

de lobbying menées dans des directions diamétralement opposées auprès de deux gouvernements rivaux.

5.5 Le verrou de Zhongnanhai : seuls 13 % des H200 sont entrés

Alors que les États-Unis ouvraient la porte, cette fois, c'est la Chine qui en a tiré le verrou. Les entreprises chinoises ayant obtenu les autorisations ont différé leurs achats. Le gouvernement chinois leur avait en effet donné pour consigne d'attendre. Il leur recommandait au contraire de réorienter leurs investissements vers des puces nationales comme les Ascend de Huawei.

Il n'en avait pourtant pas été ainsi au départ. En janvier 2026, des informations faisaient état d'une dynamique tout autre : ByteDance, Alibaba et Tencent avaient obtenu au total des autorisations d'achat portant sur plus de 400 000 processeurs H200. Par la suite, l'attitude de Pékin a changé. Chaque commande a été soumise à l'approbation préalable au cas par cas de la Commission nationale du développement et de la réforme (NDRC). C'était, de fait, un véritable blocus.

Le prétexte sécuritaire mis en avant par la Chine tenait à la cybersécurité. Pour que le gouvernement américain puisse prélever sa part de 25 % des recettes, les puces H200 devaient obligatoirement transiter par le sol des États-Unis pour y subir les procédures d'exportation. Pékin soupçonnait qu'au cours de ce circuit, des dispositifs matériels dissimulés ou des portes dérobées puissent être introduits dans les composants. L'autorité de régulation d'Internet en Chine est l'Administration du cyberespace de Chine (CAC). Dès l'été 2025, la CAC avait convoqué des représentants de Nvidia pour leur demander des explications précises sur l'éventuelle présence dans les H20 de fonctionnalités de géolocalisation ou de coupe-circuit à distance.

La raison profonde était stratégique. La direction menée par Xi Jinping poursuit avec constance sa stratégie de « double circulation », qui donne la priorité à la demande intérieure et à l'autonomie technologique. Elle s'appuie également sur le plan « Standards chinois 2035 », dont le but est de faire passer les normes technologiques clés sous le contrôle de la Chine. Dans l'immédiat, il était certes plus commode d'utiliser des puces H200 performantes. Mais cela revenait à se suspendre de nouveau à un conduit dont Washington pouvait fermer la vanne à tout moment. La Chine a donc choisi de bâtir son écosystème de puces nationales, tout en sachant pertinemment que leur efficacité énergétique demeurait inférieure.

Les explications du gouvernement américain sont venues confirmer cette situation. Le 14 juillet, le sous-secrétaire au Commerce chargé du BIS, Jeffrey Kessler, a témoigné lors d'une audition parlementaire. Il a indiqué que les expéditions de H200 avaient commencé, mais dans des volumes extrêmement réduits. Le 19 août, le Financial Times a publié les premiers chiffres concrets : ByteDance et Tencent n'avaient reçu au cours des semaines précédentes qu'environ 10 000 puces H200 chacune.

Ces 10 000 unités ne représentent qu'environ 13 % du plafond d'autorisation de 75 000 pièces alloué à une seule entreprise. Comparé aux 400 000 unités que les trois géants auraient obtenues en janvier, cela ne pesait que 2,5 %. Alibaba et JD.com ne figuraient même pas sur cette liste de livraison. Les partenaires de Nvidia, comme Lenovo, ont fait savoir à leurs clients chinois qu'ils rouvraient les carnets de commandes de serveurs équipés de H200. Mais la condition imposant d'obtenir pour chaque commande une autorisation séparée de la NDRC restait scrupuleusement maintenue.

Les autorités de régulation chinoises ont également permis l'importation et l'exploitation des H200 à Hong Kong. Hong Kong dispose en effet d'un régime douanier distinct de celui du continent. Cependant, Hong Kong manque de capacités en centres de données pour accueillir de tels volumes de puces. Cela revenait à dévier une grande partie des quotas autorisés vers des endroits où il était difficile de les déployer. En conséquence, le marché de la Chine continentale est demeuré réservé aux processeurs nationaux.

Durant cette même période, les entreprises chinoises ont continué d'utiliser des puces américaines par d'autres voies de contournement. Elles louaient à distance la puissance de calcul des processeurs Nvidia hébergés dans des centres de données en Asie du Sud-Est. Les États-Unis ont alors bloqué les circuits d'achat de puces empruntés par les filiales chinoises à l'étranger. Le secrétaire au Commerce Howard Lutnick a comparé le contrôle des exportations au jeu de la « taupe à frapper » (whack-a-mole) : dès que l'on bouche un trou, un autre surgit immédiatement ailleurs.

Lutnick a précisé la position américaine le 2 septembre lors de la réunion des ministres de l'Innovation du G20 en Caroline du Nord. Il a expliqué que même si Trump avait proposé d'autoriser la vente du H200 et des puces équivalentes d'AMD, la Chine avait en pratique refusé cette offre. Il a souligné que le président avait tendu un rameau d'olivier, mais que la Chine ne l'avait pas saisi. Il a dès lors indiqué que l'assouplissement du contrôle des exportations ne figurerait pas à l'ordre du jour du sommet. En revanche, il a annoncé que les autorisations d'exportation de puces d'IA seraient octroyées sans délai aux pays alliés.

Il existe un écart certain entre les informations faisant état de livraisons au compte-gouttes et les déclarations de Lutnick. Pourtant, quelle que soit la réalité, toutes deux convergent sur un fait : les volumes réels sont restés très en deçà des plafonds autorisés. Les prévisions des cabinets d'études de marché pointent dans la même direction. Bernstein a estimé l'évolution de la part de marché de Nvidia dans les puces d'IA en Chine : elle passerait d'environ 40 % en 2025 à seulement 8 % environ fin 2026. Sur la même période, la part de Huawei devrait grimper pour atteindre près de 50 %. TrendForce a de son côté pronostiqué que les puces produites en Chine représenteraient près de 90 % du marché chinois du matériel d'IA d'ici la fin de l'année.

Cette évolution montre clairement vers où a basculé le rapport de force dans le commerce des semi-conducteurs. C'est Washington qui délivre les licences d'exportation, mais c'est Pékin qui décide en dernier ressort si les puces entrent ou non sur son territoire. De surcroît, la Chine dispose du levier des restrictions sur les exportations de terres rares. Le refus délibéré d'acheter des H200 est ainsi devenu un instrument de négociation en soi. La posture de Pékin consiste à ne rien précipiter tant que les États-Unis n'auront pas débloqué leurs puces les plus avancées, telles que l'architecture Blackwell.

C'est là que les calculs de Donald Trump ont déraillé. Trump pensait qu'en débloquant le H200, il remporterait une double mise : des recettes pour Nvidia et une manne de 25 % pour le Trésor américain. En fin de compte, les deux objectifs ont tourné court. Les États-Unis ont ouvert une brèche dans leur principe fondamental de blocus des puces, et la Chine n'a quasiment pas daigné s'y engouffrer. Washington s'est ainsi retrouvé dans la posture peu enviable d'avoir abattu sa carte de négociation en premier, sans rien obtenir en échange.

5.6 La controverse de la distillation et la contre-enquête de la CAC : un même acte, deux dénominations

À la veille du sommet, un nouveau brandon est venu embraser la guerre technologique de l'IA. Cette fois, il s'agissait de la « distillation » (zhengliu). En intelligence artificielle, la distillation est une méthode consistant à recueillir en masse les réponses fournies par un modèle hautement performant pour entraîner un autre modèle. On compare souvent le premier modèle à un professeur et le second à un élève. Lorsqu'elle est pratiquée en interne entre les modèles d'une même entreprise, c'est une technique d'entraînement tout à fait courante. Mais lorsqu'on s'empare des réponses d'un modèle concurrent sans autorisation, cela constitue à la fois une violation des conditions d'utilisation et un vol de propriété intellectuelle.

Anthropic avait déjà lancé une première alerte dès février 2026. Elle avait pointé du doigt trois entités chinoises : DeepSeek, Moonshot AI et MiniMax. Selon elle, ces entreprises avaient généré plus de 16 millions d'échanges conversationnels avec Claude en créant environ 24 000 faux comptes. Anthropic a soutenu que cet exemple renforçait la légitimité du contrôle des exportations de semi-conducteurs : en restreignant l'accès aux puces, on freinait à la fois l'entraînement direct et l'ampleur des pratiques de distillation illicite.

Les révélations ciblant Alibaba n'ont pas tardé à suivre. Dans une lettre adressée à des sénateurs américains, Anthropic a divulgué les activités d'entités affiliées à Alibaba entre le 22 avril et le 5 juin. En s'appuyant sur environ 25 000 comptes frauduleux, elles avaient extrait 28,8 millions d'échanges conversationnels. Une fois le contenu de cette lettre rendu public, Alibaba a interdit à ses employés d'utiliser Claude Code, invoquant des risques pour la sécurité.

Un rapport d'ensemble très documenté, couvrant les activités observées jusqu'à la fin août, a été publié le 10 septembre. Anthropic y a dévoilé un document de 154 pages consacré au renseignement sur les menaces. Ce rapport classait en sept domaines les cas d'utilisation abusive de l'IA détectés et neutralisés entre décembre 2025 et août 2026 : opérations cybernétiques, opérations d'influence, surveillance, fraude, détournement biologique, développement d'armes conventionnelles et distillation.

Le rapport mettait nommément en cause sept entreprises chinoises d'IA : Alibaba, Moonshot AI, DeepSeek, Zhipu, MiniMax, SenseTime et Xiaomi. La campagne la plus massive émanait d'Alibaba. Anthropic a révélé que les activités liées à Alibaba avaient dépassé 151 millions d'échanges entre mai et juillet. C'était la plus vaste opération de distillation jamais enregistrée par l'entreprise américaine. Jusqu'à près de 3 millions d'échanges quotidiens provenaient de plus de 3 500 faux comptes. Anthropic a estimé que ces données avaient été réutilisées pour entraîner les modèles Qwen d'Alibaba.

Le procédé employé par DeepSeek et Moonshot AI était légèrement différent. Les deux entreprises réacheminaient discrètement vers Claude une partie des questions posées par les utilisateurs sur leurs propres plateformes. Elles récupéraient ensuite les réponses de Claude pour alimenter l'entraînement de leurs propres modèles. Les utilisateurs finaux ignoraient totalement que leurs requêtes étaient traitées par un modèle américain.

Entre mai et juillet, Moonshot AI a acheminé plus de 23 millions de conversations vers Claude en mobilisant 5 380 faux comptes. Au cours d'une période de dix jours, environ 300 000 requêtes ont transité vers Claude par l'intermédiaire de 5 000 comptes. Parmi celles-ci figuraient des demandes semblant émaner de l'armée chinoise. L'une d'elles demandait par exemple de déterminer si un individu filmé par une caméra de vidéosurveillance « se comportait de manière anormale ». De son côté, DeepSeek a transmis plus de 12,1 millions de requêtes en l'espace de 14 jours durant le mois de juillet.

Le point de vue américain est catégorique : il s'agit d'un pillage clandestin du savoir issu de modèles développés au prix de milliards de dollars d'investissements. Cette question rejoint directement celle du contrôle des exportations. Car même si l'on bloque les puces, le fait de copier les réponses des modèles américains permet de combler l'écart technologique. D'après le rapport d'ensemble de l'auteur, le 8 septembre (heure locale), trois agences américaines de renseignement et de sécurité ont publié une mise en garde conjointe. L'Agence nationale de la sécurité (NSA), le FBI et l'Agence de cybersécurité et de sécurité des infrastructures (CISA) y dénonçaient les opérations de distillation non autorisées menées par des entreprises chinoises. Le ministère chinois des Affaires étrangères a balayé ces accusations, les qualifiant d'allégations sans fondement.

L'affaire a ensuite pris une tournure inattendue. Le 22 septembre, le média américain The Information a révélé que la CAC chinoise avait diligenté une enquête. La CAC a d'abord convoqué

les dirigeants des sept entreprises citées dans le rapport américain. Elle a ensuite resserré ses investigations sur DeepSeek et Moonshot AI. Des inspecteurs se sont rendus dans les bureaux des deux entreprises pour y interroger dirigeants et salariés.

Ce que reprochait la CAC n'était pas le vol technologique, mais la fuite de données sensibles. En redirigeant les requêtes des utilisateurs vers Claude, des données confidentielles chinoises avaient pu être transférées directement aux États-Unis. Le rapport d'Anthropic mentionnait précisément un cas de ce type : des ingénieurs chargés de concevoir le système de gestion des affaires judiciaires d'un bureau local de la sécurité publique avaient soumis des données à Claude. Il s'agissait d'éléments destinés à croiser l'historique des déplacements d'un individu avec des registres de police et son numéro de carte d'identité. Selon Anthropic, DeepSeek avait retransmis cette requête à Claude.

Anthropic a estimé que ce réacheminement de flux enfreignait très probablement les lois sur la protection des données personnelles ainsi que les conditions d'utilisation respectives des entreprises. La CAC semblait partager la même préoccupation. Elle examine si ces pratiques constituent une infraction aux réglementations chinoises encadrant le transfert transfrontalier de données. Une enquête ne signifie pas pour autant qu'une violation formelle ait déjà été établie, et le niveau d'éventuelles sanctions n'a pas encore été arrêté.

La situation des deux entreprises est devenue délicate. DeepSeek devait intervenir devant le Conseil de sécurité de l'ONU en marge de l'Assemblée générale pour exposer les risques liés à l'IA. De son côté, Moonshot AI avait déposé en toute discrétion une demande d'introduction en bourse à Hong Kong pour un montant de 3 milliards de dollars. Lorsqu'une enquête réglementaire est en cours, elle doit obligatoirement être mentionnée dans le prospectus d'introduction en bourse. Certains médias américains ont interprété l'ouverture de cette enquête, survenue juste avant le sommet, comme un geste d'apaisement envoyé à Washington. Pékin n'a fait aucun commentaire sur cette interprétation.

Cet épisode met en lumière la double strate de risques inhérente à la guerre technologique de l'IA. Les États-Unis considèrent que le savoir-faire de leurs entreprises est pillé. La Chine, elle, estime que ses données sensibles nationales ont été siphonnées vers les États-Unis. Face à un même acte, l'un dénonce un vol de propriété intellectuelle, l'autre une fuite de sécurité. Les deux puissances se rejoignent néanmoins sur un point fondamental : elles traitent désormais l'IA non pas comme une simple question économique, mais comme un enjeu vital de sécurité nationale.

5.7 Le sommet de Washington et les deux écosystèmes d'IA

L'ordre du jour du sommet de Washington du 24 septembre consacré à l'IA était très restreint dès le départ. Comme Howard Lutnick l'avait annoncé à l'avance, l'assouplissement du contrôle des exportations de puces n'a pas été mis sur la table. Avant le sommet, le seul résultat tangible

envisagé par les experts se limitait au mécanisme de notification des incidents d'IA — un canal destiné à s'alerter mutuellement si un incident d'IA menaçant la sécurité nationale venait à se produire. Comme nous l'avons vu au chapitre 2, le secrétaire au Trésor Scott Bessent et le vice-Premier ministre He Lifeng avaient ébauché ce projet à New York. Les deux pays sont convenus de se réunir à nouveau dans un délai de deux mois à Shenzhen, en Chine, pour en arrêter les détails.

Alok Mehta, du Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS), a souligné lors d'un entretien avec CNBC que les dirigeants des deux nations redoutaient profondément les capacités cybernétiques de l'IA. Ils craignent notamment que des agents d'IA autonomes échappent à tout contrôle et s'infiltrent dans des réseaux et des sites Web. De fait, OpenAI avait elle-même révélé que l'un de ses modèles de recherche avait accédé sans autorisation à une partie de la plateforme Hugging Face. C'est précisément de telles inquiétudes qu'est né le mécanisme de notification des incidents.

L'issue de la rencontre a été telle qu'évoquée plus haut. Le communiqué chinois ne comportait que le principe général de poursuivre le dialogue sur l'IA. Aucun accord sur les puces n'a été confirmé. Même le mécanisme d'alerte sur les incidents n'a débouché sur aucun document formel paraphé par les deux présidents. Avant le sommet, Trump avait confié aux journalistes que quiconque ne remporterait pas la bataille de l'IA se retrouverait dans une posture dramatique, signifiant par là qu'il n'avait nulle intention de freiner la course. Xi Jinping n'avait, de son côté, pas la moindre raison de ralentir la marche vers l'autonomie technologique.

En dehors des salons feutrés du sommet, deux écosystèmes d'IA distincts sont en train de se figer durablement. Côté américain, le cœur battant est constitué des puces Nvidia et de la suite logicielle CUDA — un environnement de développement permettant d'exécuter des programmes d'IA sur les processeurs Nvidia. C'est sur ce socle que tournent les modèles fermés les plus avancés d'OpenAI, d'Anthropic et de Google. Côté chinois, le pivot repose sur les processeurs Ascend de Huawei et la plateforme logicielle CANN — l'équivalent chez Huawei de CUDA. C'est sur cette architecture que s'exécutent les modèles aux poids ouverts tels que DeepSeek, Qwen d'Alibaba ou Kimi de Moonshot.

Ces deux écosystèmes se déploient également selon des stratégies d'expansion divergentes. Les États-Unis s'efforcent d'accélérer l'octroi de licences d'exportation de puces à leurs alliés et pays partenaires. Lutnick a affirmé que les bureaux du département du Commerce étaient submergés de demandes. Les Émirats arabes unis ont été promus au rang de partenaire de premier plan bénéficiant du plus haut niveau de confiance pour les exportations. De son côté, la Chine s'appuie sur des modèles ouverts à très bas coût pour pénétrer le Sud global, notamment au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est et en Afrique. En novembre 2025, lors du sommet de l'APEC à Gyeongju, Xi Jinping a proposé la création d'une « Organisation mondiale de coopération sur l'intelligence artificielle ». Désormais, les pays qui n'ont pas accès aux puces américaines peuvent exécuter une IA rivalisant avec l'élite mondiale directement sur du matériel Ascend.

Pour autant, ces deux mondes ne sont pas totalement découplés. DeepSeek V4 peut fonctionner parfaitement sur le cloud américain et dans des environnements de serveurs équipés de processeurs Nvidia Blackwell. De plus, les soupçons de contrebande de composants transitant par des pays tiers ne faiblissent pas. Les entreprises chinoises conservent toujours la possibilité de louer la puissance de puces américaines hébergées dans des centres de données à l'étranger. Et comme l'a illustré la polémique sur la distillation, les réponses générées par les modèles franchissent aisément toutes les frontières.

Au sein même des États-Unis, le débat intérieur est loin d'être clos. La veille du sommet, les dirigeants démocrates du Sénat ont tenu une conférence de presse pour exiger un vote sur une loi encadrant les exportations, affirmant que Donald Trump devait tracer une ligne rouge infranchissable face à Pékin. La sénatrice Elizabeth Warren a martelé que la politique d'exportation de l'IA devait être gravée dans la loi et ne pouvait dépendre d'accords négociés autour d'une table où siègent côte à côte des dirigeants étrangers et des patrons de la Big Tech. Le président de la commission des forces armées du Sénat, Roger Wicker, a rallié la proposition de loi sur les puces déposée par le sénateur Tom Cotton, acceptant de l'intégrer sous forme d'amendement à la loi d'autorisation de la défense nationale (NDAA) pour l'exercice budgétaire 2027. Ce bras de fer illustre la confrontation ouverte entre la Maison-Blanche et le Congrès pour le contrôle de la politique des semi-conducteurs.

Prise en étau entre ces deux écosystèmes, l'industrie sud-coréenne des semi-conducteurs fait face à une épreuve capitale. SK Hynix et Samsung Electronics fournissent la mémoire à large bande passante (HBM) intégrée dans les puces d'IA de Nvidia. La HBM est une architecture de mémoire qui empile verticalement plusieurs puces de DRAM pour permettre des échanges de données ultrarapides. Le processeur H200 intègre lui aussi de la HBM. Parallèlement, ces deux conglomérats possèdent d'immenses bases de production en Chine : Samsung Electronics fabrique de la mémoire flash NAND à Xi'an, tandis que SK Hynix produit de la DRAM à Wuxi et de la NAND à Dalian.

L'équation pour les entreprises sud-coréennes ne peut se résumer à une seule variable. Si les États-Unis permettent d'exporter davantage de puces vers la Chine, les commandes de HBM adressées à Nvidia augmentent, ce qui profite directement aux fabricants coréens de mémoire. Mais si l'écosystème chinois réussit son pari de l'autonomie, la situation change du tout au tout. En décembre 2024, les États-Unis ont interdit l'exportation de mémoires HBM vers la Chine. Les entreprises coréennes n'ont donc pas le droit de vendre de HBM pour les processeurs de Huawei. Or Huawei s'efforce de développer ses propres mémoires ainsi que la HBM fabriquée par l'entreprise chinoise CXMT (ChangXin Memory Technologies). Plus l'écosystème chinois s'étend, plus l'espace réservé aux entreprises sud-coréennes se rétrécit.

Le sort des usines de semi-conducteurs coréennes en Chine dépend lui aussi, d'année en année, du bon vouloir de Washington. Le 29 août 2025, les États-Unis ont révoqué le statut d'utilisateur

final validé (VEU, Validated End-User) accordé aux deux entreprises. Le statut VEU était une autorisation globale permettant d'importer des équipements américains dans leurs usines sans avoir à solliciter une licence pour chaque opération. Si l'autorisation d'importer des équipements pour l'année 2026 a été accordée en décembre 2025, elle expire fin 2026. Des informations ont également révélé que les deux conglomérats testaient des machines du fabricant chinois d'équipements de gravure AMEC. Il s'agit d'une solution de secours au cas où l'approvisionnement en pièces détachées et le service de maintenance du matériel américain viendraient à être interrompus. Cette question et la portée de la dérogation de douze mois sont examinées en détail au chapitre 50.

Conclusion : Le paradoxe de l'endiguement et des négociations technologiques les mains vides

Lorsque l'on dresse le bilan des vingt mois écoulés depuis l'émergence de DeepSeek, un paradoxe frappant s'impose. Le blocus des puces orchestré par les États-Unis a certes freiné la vitesse de progression de l'IA chinoise, mais il n'a en rien dévié sa trajectoire. Au contraire, il a acculé la Chine à miser à fond sur l'efficacité algorithmique et les semi-conducteurs de fabrication nationale. DeepSeek a trouvé la clé pour entraîner des modèles avec un nombre restreint de puces. Huawei a compensé les moindres performances unitaires de ses processeurs par une mise en réseau massive. Et Pékin a refermé de son propre chef la porte du H200 que les États-Unis venaient d'entrebâiller.

L'administration Trump a tenté de dénouer cette dynamique par la voie transactionnelle. Le montage prévoyait de débloquer le H200 en échange d'un prélèvement de 25 % sur les recettes générées. Trump est allé jusqu'à faire monter Jensen Huang à bord d'Air Force One pour l'emmener jusqu'à Pékin. Pourtant, la Chine n'a quasiment acheté aucune puce. Pour reprendre l'expression de Lutnick, le rameau d'olivier n'a pas été accepté. Au sommet de Washington, les semi-conducteurs ont été purement et simplement rayés de l'ordre du jour.

La controverse sur la distillation a prouvé que cette rivalité dépasse de loin la seule sphère des composants physiques. Même si l'on bloque les puces, les réponses générées par les modèles continuent de franchir les frontières. Et si l'on cherche à verrouiller ces réponses, surgit alors immédiatement la question de la souveraineté sur les données. Face à un même phénomène, les États-Unis et la Chine ont réagi en mobilisant chacun leur propre grille de lecture sécuritaire.

Le canal de notification des incidents n'est qu'un mince filet de sécurité tendu au-dessus de cette confrontation implacable. C'est un simple garde-fou destiné à éviter qu'un incident fortuit entre ces deux superpuissances lancées l'une contre l'autre ne dégénère en guerre ouverte. Sous cette surface, la course aux puces et aux modèles d'IA ne fait que s'accélérer. Le calendrier de l'Ascend 960 de Huawei a été avancé au premier trimestre 2027. Le V900 d'Alibaba doit débarquer sur le marché à la même période. L'année 2027 sera également celle où s'entrechoqueront les agendas politiques de Trump et de Xi Jinping. Le sommet de Washington s'est achevé sans être parvenu à réécrire la moindre règle de cette rivalité historique.

Références

5.1–5.2

DeepSeek, décembre 2024, "DeepSeek-V3 Technical Report", arXiv.

Wikipédia, entrée « DeepSeek (chatbot) », consulté en septembre 2026.

Reuters, novembre 2025, "China's Xi pushes for global AI body at APEC in counter to US".

Kim Kyoung-jin, septembre 2026, Rapport d'ensemble sur le sommet sino-américain de Washington 2026, chapitre 4, section 4.2.

5.3

Fortune, 24 avril 2026, "DeepSeek unveils V4 model, with rock-bottom prices and close integration with Huawei's chips".

WinBuzzer, 27 avril 2026, "DeepSeek V4 Ships 1M Context, Open-Weights".

AI Stack Choice, 30 avril 2026, "DeepSeek V4 Review 2026: Benchmarks, Pricing, Architecture".

Tech Insider, 4 juin 2026, "DeepSeek V4 on Huawei Ascend: 1.6T MoE, $1.74 Token Price".

Modem Guides, 4 août 2026, "DeepSeek V4: Price, Specs & Preview Status".

Yotta Labs, septembre 2026, "DeepSeek V4: Release Date, Specs, and How to Access It".

RCR Wireless, 23 septembre 2025, "Huawei outlines roadmap for Ascend AI chips".

RCR Wireless (citant Bloomberg), "Huawei to double output of Ascend AI chips".

Forbes, 22 septembre 2026, "Huawei Pulls Ascend 960 AI Chip Forward To Q1 2027 To Take On Nvidia".

CNBC, 24 septembre 2026, "China's AI chip blitz arms Xi with a message for Trump".

DigiTimes, 24 septembre 2026, "Alibaba Zhenwu V900 joins Huawei Ascend 960 in race to fill Nvidia's China AI compute gap".

5.4

Fortune, 8 décembre 2025, "Trump says he'll allow Nvidia to sell advanced chips to 'approved customers' in China".

The Hill, 19 décembre 2025, "Mast introduces bill allowing Congress to block AI chip exports to adversaries".

The Hill, 21 janvier 2026, "House panel advances AI chip export control bill".

Reuters, 21 janvier 2026, reportage sur le vote de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants sur le projet de loi AI Overwatch Act.

Export Compliance Daily, 22 janvier 2026, "House Panel Advances Bill to Boost Scrutiny of Chip Exports".

The Register, 21 janvier 2026, "House GOP wants final say on AI chip exports after Trump gives Nvidia a China hall pass".

24/7 Wall St., 13 mai 2026, reportage sur l'embarquement de Jensen Huang en Alaska.

Tenbizt (traduction de Herald Economy), 27 mai 2026, "Trump Called Jensen Huang to Join Air Force On e".

Wedoany, 14 mai 2026, reportage sur les circonstances de l'embarquement de Jensen Huang à bord d'Air Force One.

5.5

XenoSpectrum, 20 août 2026, "NVIDIA H200 Chips Reach ByteDance and Tencent in China".

Tom's Hardware, 19 août 2026, "First Nvidia H200 shipments reach China".

Engadget, 19 août 2026, "China reportedly allows ByteDance and Tencent to import 10,000 H200 chips".

Benzinga, 19 août 2026, "Nvidia's H200 chips are flowing into China again".

TECHi, 19 août 2026, "Nvidia's H200s are flowing to China again, at 13% of the legal limit".

Tech Times, 20 août 2026, "Nvidia H200 Chips Enter China at 13% of Quota".

Spheron Blog, 21 août 2026, "NVIDIA H200 China Shipment 2026" (citant les prévisions de Bernstein et T rendForce).

CNBC, 2 septembre 2026, "G20 tech takeaways: Lutnick pitches adoption of U.S. AI".

Asia Today, 4 septembre 2026, "Lutnick says easing export controls will not be addressed at U.S.-China su mmit".

Export Compliance Daily, 4 septembre 2026, "Lutnick: Trump-Xi Won't Talk Export Controls; US to Move AI Licenses to Allies 'Quickly'".

5.6

NBC News / TechCrunch, février 2026, reportage sur la révélation par Anthropic de la distillation menée p ar DeepSeek, Moonshot AI et MiniMax.

Anthropic, 10 septembre 2026, "Detecting and countering misuse of AI" rapport sur les menaces de sécurit é.

TechCrunch, 10 septembre 2026, "Anthropic details distillation campaigns from Alibaba, Moonshot AI, an d DeepSeek".

CNBC, 11 septembre 2026, "Chinese AI labs secretly used millions of Claude exchanges to train their model s, Anthropic says".

Quartz, 11 septembre 2026, "Anthropic accuses Chinese AI labs of illicit distillation attacks".

The Information, 22 septembre 2026, "China Probes DeepSeek, Moonshot Over Potential Data Leaks to A nthropic".

Bloomberg, 22 septembre 2026, "China Probes DeepSeek, Moonshot Over Data Security".

AI Weekly, septembre 2026, "China's CAC Probes DeepSeek, Moonshot Over Claude Data Routing".

Decrypt, septembre 2026, "China Probes DeepSeek and Moonshot Over Alleged Data Leaks to Anthropic's Claude".

Gizmodo, septembre 2026, "China Probes DeepSeek, Moonshot AI Over Anthropic's Claims They Route Re quests to Claude".

Kim Kyoung-jin, septembre 2026, Rapport d'ensemble sur le sommet sino-américain de Washington 202 6, chapitre 4, section 4.5.

5.7

CNBC, 23 septembre 2026, "Trump-Xi summit puts AI safety talks on the table but neither side wants to sl ow down".

Roll Call, 23 septembre 2026, "AI export controls debate rages as Trump, Xi meet".

CNBC, 25 septembre 2026, "Trump and Xi dined with AI's biggest names. Here's what we know about tech talks so far".

La Voce di New York, 25 septembre 2026, "Trump, Xi Offer Little Beyond Conciliatory Words on AI".

PIIE, septembre 2026, "Will the Trump-Xi summit make limited progress on AI?".

Tom's Hardware, 30 décembre 2025, "U.S. grants Samsung and SK hynix 2026 licenses for chipmaking to ol shipments to China".

TrendForce, 5 août 2026, "Samsung, SK hynix Reportedly Mull AMEC's Tools as China Fab Backup".

Kim Kyoung-jin, septembre 2026, Rapport d'ensemble sur le sommet sino-américain de Washington 202 6, chapitre 4, section 4.6.

Chapitre 6. L’arme des aimants permanents en terres rares et le talon d’Achille des chaînes d’approvisionnement occidentales depuis dix ans

> Les effets de l’extension par la Chine des contrôles sur les exportations de terres rares lourdes et de la règle d’extraterritorialité des 0,1 % sur les avions de combat F-35 américains et l’industrie de défense, ainsi que la limite structurelle des cinq à dix ans nécessaires à l’Occident pour se doter d’un système autonome

6.1 L’arrêt de l’usine de Chicago et le régime d’autorisations de Pékin

En mai 2025, l’usine d’assemblage Ford de Chicago, aux États-Unis, s’est arrêtée pendant une semaine. La chaîne fabriquait des SUV Explorer. La pièce qui manquait n’était ni un moteur ni une batterie. Les aimants en terres rares destinés aux moteurs et aux systèmes d’entraînement n’étaient pas arrivés à temps.

À peu près au même moment, plusieurs usines européennes de pièces automobiles ont arrêté leurs chaînes pour la même raison. Les constructeurs japonais ont recompté leurs stocks et revu leurs plans de production. La cause tenait à un avis publié à Pékin un mois plus tôt.

Le 4 avril 2025, le ministère chinois du Commerce et l’Administration générale des douanes ont publié l’avis no 18 de 2025. Cette administration des douanes remplit une fonction comparable à celle de notre service des douanes. L’avis a ajouté sept terres rares lourdes à la liste des produits soumis au contrôle des exportations : le samarium, le gadolinium, le terbium, le dysprosium, le lutécium, le scandium et l’yttrium. Les alliages et les aimants contenant ces éléments étaient également concernés.

Les terres rares désignent un groupe de 17 éléments. On distingue les terres rares légères, de faible masse atomique, et les terres rares lourdes, de masse atomique plus élevée. Les terres rares lourdes sont peu abondantes et difficiles à séparer. La Chine exerce donc une emprise particulièrement forte sur elles.

Cet avis était une riposte aux droits de douane dits du « Jour de la libération », annoncés par le président Trump deux jours auparavant. Le même jour, la Chine a aussi imposé des droits de douane de représailles de 34 % sur l’ensemble des produits américains. Aux droits de douane, elle a répondu par des droits de douane ; au blocus technologique, par les minerais.

La Chine n’a pas choisi d’interdire les exportations. Elle a exigé une autorisation gouvernementale préalable pour exporter. La différence semblait minime, mais ses effets étaient tout autres.

Une interdiction totale risque facilement de susciter des accusations de violation des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Un régime d'autorisations peut être présenté comme une procédure administrative destinée à protéger la sécurité nationale. Le délai d'examen est en principe de 45 jours ouvrés. Mais les demandes répétées de pièces complémentaires peuvent le prolonger sans limite. Les autorités exigent aussi des documents précisant l'identité de l'utilisateur final et l'usage prévu.

Au bout du compte, Pékin décide si l'autorisation sera accordée, à quelle date et à qui elle sera délivrée en priorité. Ce système permet de contrôler le rythme et la direction des approvisionnements sans les interrompre. Pékin tient la poignée de la vanne sans fermer le robinet.

Ce n'est pas la première fois que la Chine sort cette arme. Lors du conflit de 2010 autour des îles Senkaku, appelées Diaoyu Dao en Chine, elle a de fait bloqué les cargaisons de terres rares destinées au Japon. Elle a procédé en retardant les formalités douanières, sans annonce officielle. Par la suite, les États-Unis, l'Union européenne et le Japon ont porté devant l'OMC une plainte contre les restrictions chinoises aux exportations de terres rares. La Chine a perdu cette affaire en 2014.

Le régime d'autorisations de 2025 a été conçu à partir de cette expérience. Il a pris une forme juridique et choisi le retard plutôt que le blocage. Ce régime s'inscrit dans le cadre des exceptions de sécurité admises par les règles internationales. Il est difficile pour l'Occident de le contester.

Le choc s'est propagé rapidement. Pendant que les demandes d'autorisation s'accumulaient à Pékin, les exportations chinoises d'aimants ont fortement baissé en mai. Les constructeurs automobiles, les entreprises aéronautiques et les industriels de la défense américains ont commencé à compter leurs stocks.

Le 12 mai 2025, les États-Unis et la Chine ont convenu à Genève de réduire leurs droits de douane pendant 90 jours. Les États-Unis ont ramené les leurs de 145 % à 30 %. La Chine a abaissé les siens de 125 % à 10 %. Ce n'est qu'ensuite que les exportations d'aimants ont commencé à se débloquer peu à peu. C'est alors qu'est apparu pour la première fois un échange consistant à réduire les droits de douane en contrepartie de terres rares. Cet arrangement s'est imposé comme le cadre de base des négociations sino-américaines pendant l'année et demie qui a suivi.

6.2 La vis en or et les terres rares contenues dans une arme

La Chine n'a pas choisi ces éléments au hasard. Dans l'industrie de la défense, on parle de « vis en or » (Golden Screws). L'expression désigne une pièce peu coûteuse et présente en petite quantité, mais dont l'absence suffit à immobiliser tout un équipement. Les terres rares lourdes sont précisément ce type de matériau.

Un aimant permanent conserve son magnétisme sans apport d'électricité. Les aimants les plus puissants sont ceux au néodyme. Ils sont fabriqués à partir d'un mélange de néodyme, de fer et de

bore. On les trouve dans les moteurs de véhicules électriques, les éoliennes, les articulations de robots et les actionneurs qui font bouger les ailes des missiles.

Les aimants au néodyme ont un point faible. Leur force magnétique diminue quand la température monte. Le dysprosium et le terbium corrigent cette faiblesse. L'ajout d'une petite quantité de ces deux éléments permet à l'aimant de conserver sa puissance même dans un environnement chaud. Cet ajout est indispensable aux aimants utilisés à proximité d'un moteur ou à l'intérieur d'un moteur tournant à grande vitesse.

Le samarium est une matière première des aimants samarium-cobalt. Leur force magnétique est inférieure à celle des aimants au néodyme. En revanche, ils résistent bien mieux à la chaleur et à la corrosion. Ils sont donc utilisés dans des environnements extrêmes, par exemple près des moteurs d'avions de combat ou dans les armes à guidage de précision.

L'yttrium ne sert pas aux aimants, mais aux revêtements. Les aubes de turbine des moteurs à réaction résistent à des gaz assez chauds pour faire fondre le métal. Une couche de céramique contenant de l'yttrium recouvre leur surface et les protège de la chaleur. Sans ce revêtement, le moteur ne peut pas fonctionner longtemps.

Selon les estimations du Service de recherche du Congrès américain (CRS), voici les quantités de terres rares contenues dans différentes armes : environ 417 kg dans un avion de combat F-35, 2 359 kg dans un destroyer de classe Arleigh Burke et 4 173 kg dans un sous-marin nucléaire de classe Virginia. Ces chiffres sont souvent cités pour montrer à quel point l'industrie américaine de la défense dépend des terres rares.

Il est toutefois difficile de reprendre ces chiffres tels quels. En 2026, le cabinet d'études sur les terres rares Adamas Intelligence a examiné une à une les pièces du F-35. Il a conclu que la quantité de terres rares pures se situait entre 11 et 20 kg. Même en comptant tous les matériaux qui en contiennent, on arrive à environ 40 à 70 kg. Les 417 kg semblent inclure largement le poids des pièces contenant des terres rares.

Mais le débat sur le poids ne touche pas au cœur du problème. Ce qui compte, c'est la qualité, pas la quantité. Le F-35 contient des aimants samarium-cobalt pour hautes températures et des aimants au néodyme contenant du dysprosium et du terbium. Ce sont les produits les plus difficiles à se procurer hors de Chine. Lockheed Martin est réputé être l'entreprise qui consomme le plus de samarium aux États-Unis. Chaque F-35 contient à lui seul environ 23 kg d'aimants samarium-cobalt.

Les terres rares ont déjà immobilisé des F-35. En septembre 2022, le département de la Défense des États-Unis a suspendu la réception de nouveaux appareils F-35. On avait découvert qu'un alliage chinois entrait dans la composition d'un petit aimant du groupe auxiliaire de puissance, près du moteur. La loi américaine interdit l'utilisation de matériaux chinois dans ce type d'aimant.

Cet alliage n'avait pas été acheté directement par Lockheed Martin. Il ne provenait ni de Honeywell, fabricant des pièces du moteur, ni d'un fournisseur de premier rang de Honeywell. Le matériau avait été importé par une entreprise située plus bas dans la chaîne d'approvisionnement. Le département de la Défense a finalement accordé une dérogation et repris la réception des appareils. Cet épisode a montré jusqu'où s'étendent les risques liés à la chaîne d'approvisionnement. Même l'avion de combat le plus puissant du monde peut se retrouver bloqué par un seul aimant fourni par un sous-traitant situé plusieurs niveaux plus bas.

Le régime d'autorisations de 2025 a visé ce maillon faible de plein fouet. Les traces de la baisse des approvisionnements apparaissent clairement dans les statistiques. Selon les données des douanes chinoises, les États-Unis ont reçu 17 tonnes d'yttrium d'avril à décembre 2025. Pendant la même période avant les contrôles, ils en avaient reçu 333 tonnes. Le volume a été divisé par vingt.

Le prix de l'yttrium a flambé. Selon Reuters, en février 2026, le prix de l'oxyde d'yttrium en Europe était environ 69 fois supérieur à celui d'un an auparavant. En Chine, l'oxyde d'yttrium coûtait moins de 8 dollars le kilogramme ; dans les entrepôts européens, il se négociait à plus de 400 dollars. Le prix dépendait des autorisations d'exportation, et non des coûts de production.

Le même mois, Reuters a rapporté que deux entreprises nord-américaines spécialisées dans les revêtements aéronautiques avaient temporairement arrêté leur production. L'oxyde d'yttrium promis n'était pas arrivé. L'une d'elles a refusé les petites commandes et celles de clients étrangers pour réserver sa production aux grands fabricants de moteurs. En mars 2026, la Chine a autorisé l'exportation de 60 tonnes d'oxyde d'yttrium vers les États-Unis, puis de 29 tonnes en juillet. Elle a entrouvert la voie, mais les approvisionnements ne sont pas revenus à la normale.

Il faut ici distinguer les faits de leur interprétation. Jusqu'à présent, rien ne montre que la ligne de production des F-35 se soit arrêtée à cause des terres rares. Dans un document publié en 2026, Lockheed Martin a mentionné l'incertitude sur les approvisionnements en terres rares parmi les facteurs de risque. Au premier semestre 2026, l'entreprise a livré 51 F-35, soit environ la moitié des 97 livrés un an plus tôt. Elle attribue toutefois cette baisse aux retards du programme de modernisation des équipements électroniques (TR-3), et non aux terres rares.

Les premiers effets se sont fait sentir un ou deux niveaux en dessous des chaînes d'assemblage des avions de combat. Des entreprises de revêtement ont arrêté leurs lignes et des fabricants de pièces ont dû répartir les quantités disponibles. La chaîne d'approvisionnement américaine de la défense ne s'est pas encore effondrée. Mais elle se trouve dans une position où Pékin pourrait la faire céder en tournant encore un peu la poignée. C'est là que se trouve la véritable source de la peur américaine.

6.3 La deuxième carte du 9 octobre : la règle des 0,1 % et l'interdiction d'usage militaire

Le 9 octobre 2025, Pékin a sorti une deuxième carte. Le ministère du Commerce a publié plusieurs avis en une seule journée. Le sommet de Busan entre le président Trump et le président Xi Jinping devait avoir lieu trois semaines plus tard.

L'avis no 57 a ajouté cinq éléments à la liste des produits contrôlés : l'holmium, l'erbium, le thulium, l'europium et l'ytterbium. Au total, 12 des 17 terres rares étaient désormais soumises à un contrôle. L'avis no 56 a encadré les équipements de production des terres rares. L'avis no 62 a restreint les transferts à l'étranger des technologies d'extraction, de séparation et de fabrication des aimants. La Chine a ainsi bloqué non seulement les matières premières, mais aussi les machines et les technologies nécessaires à leur production.

L'avis no 61 a eu les répercussions les plus fortes. Il visait les produits fabriqués hors de Chine. Dès lors qu'un produit contenait au moins 0,1 % de terres rares chinoises en valeur, son exportation exigeait une autorisation de la Chine.

Cette règle reprenait à l'envers une arme utilisée par les États-Unis. Washington dispose de la règle des produits étrangers directs (FDPR). Elle soumet aussi au contrôle des exportations américain les produits fabriqués à l'étranger avec des technologies ou des équipements américains. Les États-Unis s'en sont servis pour empêcher les semi-conducteurs de Taïwan et de Corée du Sud d'arriver chez Huawei. La Chine a appliqué la même logique aux terres rares. Si un produit contient ne serait-ce qu'une petite quantité de matières premières chinoises, Pékin affirme que sa juridiction s'applique, quel que soit le lieu de fabrication.

Qu'il s'agisse de pièces automobiles allemandes, de composants électroniques japonais ou de moteurs coréens, la règle est la même. Dès que 0,1 % de matières premières chinoises entre dans leur composition, ces produits doivent passer l'examen de Pékin. Peu importe qu'ils soient destinés aux États-Unis ou à l'Europe. C'est pourquoi l'avis no 61 a été qualifié de règle d'extraterritorialité. Il étend le droit d'un pays aux transactions qui ont lieu au-delà de ses frontières.

Les dispositions concernant l'industrie de défense étaient plus explicites. Elles prévoyaient qu'en principe, les produits destinés à un usage militaire ne seraient pas autorisés. Le Center for Strategic and International Studies (CSIS) des États-Unis a qualifié cette mesure de décision chinoise la plus ferme visant le secteur de la défense. Selon son analyse, à partir du 1er décembre 2025, les entreprises liées à des armées étrangères auraient, dans les faits, beaucoup de mal à obtenir une autorisation. La plupart des sous-traitants du département de la Défense américain étaient concernés.

Les fabricants européens et japonais se sont empressés de retracer leurs chaînes d'approvisionnement. Ils devaient savoir à quelle étape et en quelle quantité des terres rares

chinoises entraient dans leurs produits. La tâche était plus difficile qu'ils ne l'avaient pensé. Un aimant passe par plusieurs pays et plusieurs entreprises entre la mine et le produit fini.

Les pièces à fournir pour les demandes d'autorisation représentaient elles aussi une lourde charge. Les documents exigés par la Chine comprenaient des informations telles que la liste des clients, l'usage final et les volumes de production. Même lorsqu'une autorisation était accordée, de nombreuses entreprises répugnaient à transmettre ces informations commerciales au gouvernement chinois. Le régime d'autorisation servait à la fois à réguler les volumes et à recueillir des renseignements sur les entreprises occidentales.

Le lendemain, le président Trump a riposté avec vigueur. Il a annoncé qu'à partir du 1er novembre, les produits chinois seraient frappés de droits de douane supplémentaires de 100 %. Il a aussi menacé de contrôler les exportations vers la Chine de logiciels essentiels. Les deux pays se sont de nouveau retrouvés au bord d'une confrontation totale.

6.4 Le boomerang des droits de douane et la trêve de Busan

La guerre tarifaire a aussi eu un coût pour les États-Unis. En avril 2025, les droits de douane américains sur les produits chinois ont atteint 145 %, et ceux de la Chine sur les produits américains, 125 %. Les importateurs et les consommateurs américains ont supporté une grande partie de ce coût élevé.

La Chine a aussi exercé des pressions par le biais des produits agricoles. Pendant la récolte de 2025, elle a cessé d'acheter du soja américain et s'est tournée vers le soja brésilien pour répondre à la demande. Les agriculteurs du Midwest, un groupe clé de l'électorat de Trump, ont été les premiers touchés. D'un côté, les agriculteurs, de l'autre, les industries de la défense et de l'automobile : tous ont fait pression sur la Maison-Blanche.

Les deux dirigeants se sont finalement rencontrés à Busan le 30 octobre 2025. C'était leur premier sommet en personne depuis le début du second mandat de Trump. Les États-Unis ont abaissé de 20 % à 10 % les droits de douane liés au fentanyl. Ils ont aussi reporté d'un an l'entrée en vigueur de la règle dite des sociétés affiliées, présentée par le département du Commerce américain à la fin du mois de septembre. Cette règle étendait les restrictions aux filiales détenues à au moins 50 % par des entreprises visées par des sanctions. La Chine a accepté d'acheter chaque année 25 millions de tonnes de soja américain pendant trois ans.

Les terres rares étaient au cœur de cet accord. Le 7 novembre, le ministère chinois du Commerce a publié l'avis no 70. Il suspendait jusqu'au 10 novembre 2026 la mise en œuvre des six avis publiés le 9 octobre. La règle des 0,1 %, l'élargissement à douze catégories, ainsi que les contrôles à l'exportation des équipements et des technologies perdaient tous effet pour un an.

À bord de son avion présidentiel, Trump a déclaré que la question des terres rares était entièrement réglée. Il a ajouté que l'accord ne durait qu'un an, mais qu'il serait ensuite prolongé de manière très régulière. La fiche d'information de la Maison-Blanche a présenté l'accord comme supprimant de fait les contrôles chinois en vigueur sur les terres rares.

Les marchés en ont toutefois donné une autre lecture. Les analystes de la banque d'investissement américaine Piper Sandler ont écrit à leurs clients que, lors des récentes négociations de trêve, la Chine avait obtenu davantage que les États-Unis. Selon eux, Xi Jinping avait préparé le second mandat de Trump et disposait d'une arme puissante : les terres rares. Nicholas Burns, ancien ambassadeur des États-Unis en Chine, a qualifié l'accord de trêve fragile. Il s'agissait d'une trêve au milieu d'une guerre commerciale longue et toujours bouillonnante.

6.5 Les investissements de Washington pour l'autonomie et l'interdiction d'approvisionnement de 2027

Dans l'intervalle, Washington s'est empressé de renforcer son autonomie. La stratégie suivait trois axes : l'État prenait directement des participations, garantissait les prix et imposait la demande par la réglementation.

Le premier axe concernait MP Materials. Cette entreprise exploite la mine de Mountain Pass, en Californie. Jusqu'aux années 1990, Mountain Pass était le plus grand site d'extraction de terres rares au monde. La mine avait ensuite fermé, incapable de rivaliser avec les produits chinois, avant de reprendre ses activités. En juillet 2025, le département de la Défense américain y a investi 400 millions de dollars et en est devenu l'actionnaire majoritaire. En septembre 2025, par décret, le département de la Défense a commencé à utiliser également le nom de « département de la Guerre ». Dans ce chapitre, nous l'appellerons par son nom le plus familier : le département de la Défense.

Le département de la Défense a aussi garanti un prix. Si le prix de l'oxyde de néodyme-praséodyme tombait sous 110 dollars le kilogramme, il s'engageait à couvrir la différence pendant dix ans. Cette mesure visait à empêcher la Chine de faire chuter les prix pour mettre ses concurrents à l'étranglement. Par le passé, la Chine avait plusieurs fois fait échouer des entreprises étrangères du secteur des terres rares de cette manière.

Il a aussi garanti la demande. Le département de la Défense s'est engagé à acheter pendant dix ans toute la production de la nouvelle usine d'aimants que MP Materials construit au Texas, surnommée 10X. L'usine a commencé sa construction au premier trimestre 2026, à Northlake, au Texas. Elle vise une production d'environ 10 000 tonnes d'aimants par an. Sa mise en service est prévue pour la fin de 2028.

Les prises de participation publiques se sont étendues à d'autres entreprises. En janvier 2026, l'administration Trump a engagé des négociations en vue d'investir 1,6 milliard de dollars dans USA

Rare Earth en échange d'une participation de 10 %. Selon le décompte du Center for Strategic and International Studies (CSIS), les fonds promis par l'administration Trump à ce secteur dépassent 7,3 milliards de dollars.

Le soutien s'est aussi étendu au-delà des frontières. Le département de la Défense devait acquérir 49 % d'une raffinerie construite avec Ma'aden, la compagnie minière publique saoudienne. Il s'est aussi engagé à acheter à un prix plancher de 110 dollars le kilogramme les oxydes de Lynas, entreprise australienne qui les raffine en Malaisie. Le budget des stocks stratégiques a été augmenté de 2 milliards de dollars. Le projet Vault, un programme de réserves destiné à la sécurité économique, a également été lancé. Un cadre de coopération sur les minerais a été conclu avec l'Australie, le Japon, la Malaisie et l'Arabie saoudite.

Le deuxième axe était la réglementation. Une disposition du règlement américain sur les marchés publics de la défense en constituait le pivot. Son intitulé officiel est le Defense Federal Acquisition Regulation Supplement (DFARS), référence 252.225-7052. À partir du 1er janvier 2027, les entreprises de défense qui fournissent le département de la Défense ne pourront pas utiliser d'aimants contenant des matériaux extraits, raffinés, séparés, fondus ou produits en Chine, en Russie, en Iran ou en Corée du Nord.

Cette disposition n'a pas été créée par l'administration Trump. Elle trouve son origine dans la loi d'autorisation de la défense adoptée par le Congrès. Le département de la Défense a arrêté la règle définitive en mai 2024. Jusqu'ici, seules les étapes de la fusion de l'aimant et de sa fabrication étaient prises en compte. À partir de 2027, toute la chaîne devra être retracée, de la mine au produit fini. Pour les aimants samarium-cobalt, il faudra suivre le samarium et le cobalt depuis le minerai ; pour les aimants au néodyme, le suivi devra commencer dès l'extraction du néodyme, du fer et du bore.

Le président Trump a renforcé cette règle. En janvier 2026, dans une proclamation prise au titre de l'article 232 de la loi sur l'expansion du commerce, la Maison-Blanche a qualifié les aimants permanents de terres rares de produits essentiels à presque tous les appareils électroniques et à tous les véhicules. Elle a ainsi fait de la dépendance aux importations de minéraux critiques transformés un enjeu de sécurité nationale. Le 20 juillet, Trump a signé un décret visant à sécuriser la chaîne d'approvisionnement de la défense. Ce texte relève le seuil à partir duquel une dérogation à l'interdiction d'approvisionnement peut être accordée et impose aux entreprises une diligence accrue sur leurs chaînes d'approvisionnement.

Un écart subsiste toutefois entre la règle et la réalité. La loi prévoit des dérogations. Une entreprise peut en obtenir une s'il est reconnu qu'elle ne peut pas se procurer à un prix raisonnable et dans les délais voulus des matériaux conformes à la règle. Le CSIS a souligné qu'il serait difficile de respecter l'échéance de 2027 si les nouvelles capacités de production n'augmentaient pas rapidement. L'échéance approche, mais les usines capables de remplacer les fournisseurs chinois

sont encore en construction. Il est donc possible que les dérogations se multiplient ou que la production d'armes soit retardée.

6.6 Le décalage de cinq à dix ans entre la mine et l'aimant

Les chiffres montrent qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir. Selon les données de l'US Geological Survey (USGS), les États-Unis ont produit 8 900 tonnes de composés et de métaux de terres rares en 2025. C'est le volume le plus élevé depuis des décennies. Il ne représentait pourtant qu'environ un tiers de la consommation intérieure. Les États-Unis ont importé les 18 100 tonnes restantes, dont 71 % provenaient de Chine.

Les délais s'expliquent par les étapes de production. Le minerai extrait d'une mine ne devient pas directement un aimant. Il faut d'abord séparer les différents éléments qui sont mélangés. Vient ensuite le raffinage, qui élimine les impuretés. Puis la métallisation transforme les éléments, à l'état d'oxydes, en métaux. Ces métaux sont mélangés à d'autres éléments pour former un alliage. Enfin, l'alliage est réduit en poudre, compacté et magnétisé pour produire un aimant.

On appelle souvent l'ensemble de ce processus « Mine-to-Magnet », de la mine à l'aimant. Dans les pays occidentaux, il manque des maillons intermédiaires de cette chaîne. Les États-Unis et l'Australie ont des mines. Mais la séparation, le raffinage, la métallisation et la fabrication des alliages se font en grande partie en Chine. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), en 2024, la Chine a raffiné 91 % des terres rares destinées aux aimants dans le monde et fabriqué 94 % des aimants finis.

La séparation est difficile en raison des propriétés des éléments. Les éléments des terres rares ont des propriétés chimiques très semblables. Il faut donc des centaines d'étapes d'extraction pour parvenir à les séparer un à un. Le processus produit des eaux usées acides et des substances radioactives. C'est pour cette raison que les pays occidentaux ont transféré cette activité à la Chine à partir des années 1990. Il leur était impossible de rivaliser avec les prix chinois tout en exploitant leurs usines dans le respect des normes environnementales.

Construire une nouvelle usine n'est qu'un début. Il faut obtenir les autorisations environnementales et former des techniciens. Surtout, il faut réussir les essais de certification. Les constructeurs automobiles et les entreprises de défense n'utilisent pas immédiatement les aimants d'un nouveau fournisseur. Ils ne le font qu'après des milliers d'heures de tests, une fois la conformité des performances établie. Pour les composants d'un avion de chasse, le délai est encore plus long. Il faut généralement de cinq à dix ans pour construire l'usine, obtenir les autorisations et mener à bien la certification.

Des progrès sont tout de même en cours. MP Materials prévoit de mettre en service au second semestre 2026 une installation de séparation des terres rares lourdes à Mountain Pass. L'objectif

est d'en extraire environ 200 tonnes de dysprosium et de terbium par an. Ce serait la première séparation commerciale de terres rares lourdes réalisée sur le sol américain. Les livraisons d'aimants à General Motors (GM) devraient aussi augmenter au quatrième trimestre 2026. USA Rare Earth a annoncé vouloir faire fonctionner son usine d'aimants de Stillwater, en Oklahoma, à une capacité de 600 tonnes par an au quatrième trimestre 2026.

Mais la comparaison avec la Chine fait apparaître un important écart d'échelle. À eux seuls, les aimants exportés par la Chine de janvier à août 2026 représentaient 41 890 tonnes. Même si les nouvelles usines américaines atteignent tous leurs objectifs, leur production annuelle ne devrait atteindre que 10 000 à 20 000 tonnes en 2028 ou 2029. Bloomberg Economics estime que la Chine conservera sa domination de la chaîne d'approvisionnement des terres rares au moins jusqu'en 2030. Selon une analyse du secteur, une grande partie des installations de remplacement ne sera opérationnelle qu'entre 2028 et 2030.

Il existe aussi des échecs. En Europe, GKN Powder Metallurgy a tenté de produire des aimants permanents et a même fait fonctionner une usine pilote. Mais l'entreprise a abandonné le projet en raison d'incertitudes financières. Sans réduction de l'écart de prix avec les produits chinois, une usine reste difficile à maintenir en activité, même une fois construite. C'est pourquoi le gouvernement américain a promis un prix plancher et l'achat de la totalité de la production.

La situation est similaire dans l'aéronautique. En septembre 2026, Reuters a rapporté que certains fabricants de composants aéronautiques testaient à nouveau de vieilles formulations de revêtement abandonnées des décennies plus tôt. Ces formulations utilisent moins d'yttrium, ou pas du tout. Les experts estimaient toutefois qu'il faudrait encore plusieurs années avant que ces entreprises puissent remplacer les revêtements modernes à base de terres rares. Changer la formulation d'un revêtement impose en effet de faire certifier à nouveau le moteur.

Le CSIS a décrit les progrès accomplis au cours de l'année écoulée en distinguant la distance parcourue et le changement concret de situation. Au vu des annonces et des financements, le chemin parcouru est long. Mais, selon son évaluation, la production réelle a à peine progressé depuis le point de départ. L'AIE a examiné le scénario où les contrôles chinois seraient tous appliqués. Selon ses estimations, 6 500 milliards de dollars de production manufacturière hors de Chine seraient concernés. Plusieurs années séparent le rythme auquel Washington annonce ses projets d'autonomie et celui auquel les usines se mettent réellement à tourner.

6.7 L'astérisque du moratoire et la prolongation de deux mois lors des pourparlers à Washington

Le moratoire annoncé après la trêve de Busan porte un astérisque discret. Seules les annonces publiées le 9 octobre 2025 ont été suspendues. Le régime d'autorisation pour sept terres rares

lourdes, instauré le 4 avril par l'annonce no 18, reste en vigueur. Depuis l'accord de Busan, ce régime n'a pas été suspendu un seul jour.

La Maison-Blanche a expliqué que la Chine avait accepté d'accorder des licences générales pour ces produits. Une licence générale permet plusieurs exportations pendant une période déterminée après son obtention. La démarche est moins lourde qu'une demande d'autorisation pour chaque opération. Mais Pékin décide toujours quelles entreprises les recevront.

Les statistiques américaines le montrent. Selon les données des douanes chinoises citées par Bloomberg, les exportations chinoises de terres rares sous forme d'aimants vers les États-Unis ont atteint 512 tonnes en août 2026. C'est 21 % de moins qu'en juillet. La moyenne mensuelle depuis le début de l'année s'élève à environ 504 tonnes. Elle reste inférieure aux 621 tonnes enregistrées en moyenne par mois en 2024, avant les contrôles.

Dans le même temps, les exportations chinoises d'aimants vers le reste du monde ont augmenté. De janvier à août, elles ont atteint 41 890 tonnes, soit 23 % de plus qu'un an auparavant. Les aimants continuent d'affluer sur le marché mondial, mais le flux vers les États-Unis s'est resserré. Certaines entreprises américaines ont attendu plus de six mois pour obtenir une licence d'exportation.

Les États-Unis n'étaient pas les seuls visés par les contrôles. En janvier 2026, la Chine a mis en œuvre de nouvelles restrictions à l'exportation vers le Japon. Elles faisaient partie des pressions exercées après les déclarations de la Première ministre japonaise Sanae Takaichi au sujet de Taïwan. Depuis, les exportations vers le Japon de produits soumis aux contrôles ont presque cessé. En septembre 2026, des dirigeants de MP Materials ont déclaré que les exportations de gadolinium, d'yttrium, de dysprosium et de terbium vers le Japon et les États-Unis étaient proches de zéro.

À l'inverse, les exportations d'aimants vers l'Europe ont fortement augmenté. Il est apparu que Pékin réglait séparément le robinet pour chaque pays. Les aimants permanents finis sont fournis en abondance, tandis que les matières premières de terres rares lourdes directement liées à la défense restent sous contrôle strict. La chaîne d'approvisionnement avance à deux vitesses.

La question des terres rares n'a pas été résolue lors des pourparlers de Pékin en mai 2026. La fiche d'information de la Maison-Blanche ne contenait qu'une brève phrase : la Chine traiterait les préoccupations américaines concernant les pénuries d'yttrium, de scandium, de néodyme et d'indium. Aucune quantité ni échéance n'était précisée. À l'époque, Jamieson Greer, représentant américain au Commerce, avait attribué à la Chine une note à peu près satisfaisante pour la mise en œuvre de ses engagements. À la veille des pourparlers de Washington en septembre, il lui a reproché de contrôler les exportations de terres rares et de rendre incertaine la négociation d'une prolongation.

L'attitude de Washington avant les pourparlers différait de celle d'un an plus tôt. Reuters a rapporté que l'administration Trump n'avait cette fois menacé ni d'imposer des droits de douane élevés ni d'interdire les exportations de technologies. Les experts ont avancé les terres rares comme explication. Le Washington Post a lui aussi rapporté l'avis d'analystes selon lesquels l'emprise de la Chine sur les terres rares avait rendu la Maison-Blanche moins encline à la confrontation.

Un chercheur principal du Council on Foreign Relations (CFR) a écrit qu'il croyait que Pékin avait domestiqué l'administration Trump grâce à son contrôle des terres rares. Washington semble parfois le croire aussi. Lors d'un entretien avec NBC, le spécialiste de la Chine Orville Schell a estimé que Trump était passé d'une attitude hostile envers la Chine à une attitude conciliante. Il a expliqué ce changement par le déplacement du rapport de force entre les deux pays depuis le premier mandat de Trump.

Tout le monde ne partage pas cette interprétation. John Moolenaar, président de la commission spéciale de la Chambre sur la Chine, a déclaré que Trump abordait les pourparlers en position de force. Avant la rencontre, les États-Unis avaient pris plusieurs mesures, dont le blocage des importations de 43 entreprises chinoises. Mais beaucoup de ces mesures avaient été annoncées plusieurs mois avant les pourparlers.

Le 21 septembre, deux jours avant la rencontre, les terres rares ont aussi été au centre du point de presse du ministère chinois des Affaires étrangères. Les journalistes ont demandé si la Chine avait pleinement repris ses livraisons de terres rares et si elle prolongerait l'échéance du 10 novembre. Ils ont également demandé si les contrôles visant le Japon seraient abordés lors des pourparlers de Washington. La réponse du ministère est restée générale.

La principale tâche des pourparlers était de prolonger la trêve de Busan. La question a été réglée avant même que les deux dirigeants ne s'assoient face à face. Le 23 septembre, le secrétaire au Trésor Scott Bessent a annoncé que l'accord de Busan serait prolongé jusqu'au 10 janvier 2027. C'était le jour où Xi Jinping atterrissait à la base d'Andrews. Le ministère chinois du Commerce a lui aussi confirmé une prolongation de deux mois.

La prolongation ne durait que deux mois. Un an plus tôt, le président Trump avait déclaré que l'accord serait prolongé de manière très ordinaire. En réalité, la prolongation n'a été que de deux mois. Le précipice du 10 novembre a simplement été repoussé au 10 janvier.

Après le sommet du 24 septembre, aucun nouvel accord sur les terres rares n'a été annoncé. Foreign Policy a rapporté que les deux dirigeants n'avaient annoncé aucun accord global sur les droits de douane, les terres rares et les achats de soja. Le communiqué chinois ne parlait que d'un nouvel engagement commun, sans date. Les deux dirigeants doivent se retrouver au sommet de l'APEC à Shenzhen en novembre, puis au sommet du G20 à Miami en décembre.

Jens Eskelund, président de la Chambre de commerce de l'Union européenne en Chine, a souligné que la prolongation de la trêve ne s'attaquait pas à la racine du problème. L'absence de procédure standardisée pour les demandes de licences d'exportation de terres rares demeure. Le magazine de politique étrangère The Diplomat a estimé que les pourparlers pourraient apaiser temporairement les inquiétudes sur l'approvisionnement en terres rares. Mais ils ne réduisent pas les obstacles politiques et institutionnels à l'accès. Pour Pékin, les terres rares resteront à l'avenir une ressource stratégique contrôlée par l'État.

La structure du moratoire révèle la nature de cet accord. Pour la Chine, le moratoire est une concession peu coûteuse. Il ne s'agit pas de céder des minerais, mais de repousser la date d'application des règles. L'annonce no 61 n'a pas été abrogée. À la fin du moratoire, elle retrouvera effet sans procédure distincte. Le robinet reste en place, mais on en relâche momentanément la poignée.

De son côté, le président Trump avait besoin, avant les élections de mi-mandat du 3 novembre, d'une nouvelle rassurante sur l'absence de pénurie d'approvisionnement. La prolongation de deux mois allait au-delà du jour du scrutin. L'un a obtenu une stabilité utile pour les élections ; l'autre a préservé un mécanisme de réglage qu'il peut réutiliser à tout moment.

Le calendrier diplomatique et le calendrier industriel ne coïncident pas non plus. Les dirigeants peuvent renouveler les documents de trêve tous les quelques mois. Mais on ne peut pas construire en quelques mois de nouvelles usines de séparation des terres rares lourdes et des lignes de production d'aimants certifiées. La nouvelle échéance de la trêve, le 10 janvier 2027, n'est séparée que de dix jours de l'entrée en vigueur, le 1er janvier, de l'interdiction d'achat du ministère américain de la Défense.

En janvier 2027, les entreprises américaines de défense devront respecter deux échéances en même temps. La réglementation américaine leur impose d'écarter les aimants chinois. Si le moratoire chinois prend fin, les produits contenant des matières premières chinoises devront à nouveau recevoir l'autorisation de Pékin. Les usines de remplacement sont encore en construction. Si Pékin tourne de nouveau la poignée à ce moment-là, quelle marge de manœuvre restera à Washington ? Au rythme actuel des investissements, elle pourrait être réduite.

6.8 La position de l'industrie coréenne : entre deux réglementations

La situation de la Corée du Sud n'est pas meilleure que celle des États-Unis. Le pays possède des gisements de terres rares. Mais ils ne sont pas économiquement exploitables, si bien que presque tout est importé. Selon les données de l'Institut coréen de développement (KDI), les importations chinoises représentent 88 % des aimants permanents au néodyme utilisés dans les véhicules électriques et l'éolien.

Ces aimants sont présents dans de nombreux secteurs manufacturiers coréens. Les moteurs de traction des véhicules électriques de Hyundai et Kia, les moteurs de compresseur des appareils électroménagers et les servomoteurs des robots industriels les utilisent tous. Un servomoteur règle avec précision la position et la vitesse du bras d'un robot. Les entreprises de défense qui fabriquent des armes guidées et des radars utilisent elles aussi des aimants en terres rares et des alliages spéciaux.

Si l'annonce no 61 entre de nouveau en vigueur, les exportations des entreprises coréennes seront elles aussi concernées. Même pour un moteur ou un composant fabriqué dans une usine coréenne, une autorisation chinoise sera nécessaire si au moins 0,1 % de sa composition provient de terres rares chinoises. Cela vaut aussi pour les produits destinés aux États-Unis ou à l'Europe. Les autorisations pourraient être refusées pour les produits de défense au motif de leur usage militaire.

La réglementation américaine exerce une pression sur les entreprises coréennes dans le sens inverse. À partir de 2027, elle leur demande d'exclure les aimants chinois de la chaîne d'approvisionnement américaine en matériel de défense. Cette disposition s'applique non seulement aux fournisseurs de premier rang, mais aussi aux contrats de sous-traitance à tous les niveaux. Les entreprises coréennes qui fournissent des composants aux sociétés américaines de défense devront prouver l'origine des matières premières jusqu'à la mine.

Les États-Unis demandent d'exclure les matières premières chinoises, tandis que la Chine exige une autorisation pour vendre des produits qui en contiennent. Les entreprises coréennes qui fournissent des composants au secteur américain de la défense se retrouvent entre ces deux réglementations. Pour des entreprises de défense comme Hanwha Aerospace et LIG Nex1, qui cherchent à développer leur marché américain, le problème pèsera davantage à l'avenir.

Le conflit sino-japonais de janvier 2026 a constitué un autre avertissement pour l'industrie coréenne. Lorsque la Chine a restreint les livraisons de terres rares au Japon, le secteur coréen s'est lui aussi inquiété. La Corée du Sud importe principalement ses aimants permanents de Chine et du Japon. Depuis les restrictions à l'exportation imposées par le Japon en 2019, le secteur des matériaux pour batteries a largement diversifié ses fournisseurs. Mais la dépendance à l'égard de ces deux pays demeure pour les aimants permanents.

L'industrie des batteries doit être examinée séparément. Les cathodes à base de nickel, de cobalt et de manganèse utilisent peu de terres rares. Les risques pour les batteries viennent plutôt du graphite et des technologies de fabrication des batteries. Le 9 octobre 2025, la Chine a restreint, par l'annonce no 58, les exportations de produits liés aux batteries au lithium et aux anodes en graphite. Cette annonce fait elle aussi partie de celles dont la mise en œuvre a été suspendue par la trêve de Busan. L'approvisionnement en matériaux d'anode de LG Energy Solution, Samsung SDI et SK On dépend du même calendrier de moratoire.

Le gouvernement a présenté le 5 février 2026 un plan global pour la chaîne d'approvisionnement en terres rares. Il s'agit de la première politique élaborée par le Bureau de la sécurité des ressources industrielles du ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Énergie. La liste des terres rares désignées comme minerais critiques est passée de sept à dix-sept, couvrant désormais toutes les terres rares. De nouveaux codes de classification des produits ont aussi été créés et détaillés afin de suivre plus précisément les statistiques d'importation et d'exportation des terres rares. Le budget des prêts au développement des ressources à l'étranger a été porté à 67,5 milliards de wons, soit 28,5 milliards de plus que l'année précédente.

La ligne directe entre Séoul et Pékin sur les chaînes d'approvisionnement aide à obtenir rapidement les autorisations d'exportation chinoises. Un système d'information sur les chaînes d'approvisionnement en terres rares sera également mis en place d'ici 2027. Un autre objectif consiste à porter à 20 % le taux de recyclage des dix minerais stratégiques essentiels d'ici 2030. Le recyclage consiste à récupérer les minerais dans des produits usagés pour les réutiliser. Un programme de 40,8 milliards de wons sera aussi lancé pour récupérer les terres rares dans les appareils électriques usagés et les véhicules à hydrogène hors d'usage.

Le développement technologique avance lui aussi dans deux directions. La première consiste à remplacer les matériaux. Les aimants en nouveaux matériaux, qui associent le fer et l'azote au niveau atomique, en sont un exemple emblématique. En théorie, ils peuvent produire une force magnétique comparable à celle des aimants au néodyme. La seconde consiste à modifier la conception des moteurs. Le moteur synchrone à rotor bobiné crée un champ magnétique en faisant circuler du courant dans des bobines de cuivre, au lieu d'utiliser des aimants permanents. BMW et Renault ont déjà équipé leurs principaux modèles électriques de ce type de moteur.

Il existe aussi des techniques qui réduisent la quantité de terres rares lourdes contenue dans les aimants. Le procédé de diffusion aux joints de grains ne mélange pas ces terres rares lourdes dans tout l'aimant. Il en fait pénétrer une petite quantité uniquement à la surface et aux joints des cristaux. Il permet de conserver la même résistance à la chaleur tout en réduisant fortement l'usage du dysprosium et du terbium.

Les entreprises passent elles aussi à l'action. LS Cable & System s'est lancée dans les aimants aux terres rares. Elle rencontre toutefois des difficultés dès le choix du terrain où construire une usine de production en Corée du Sud. Selon certaines informations, elle n'a pas réussi à rapprocher ses positions de celles de plusieurs collectivités locales sur les conditions d'octroi des subventions. POSCO et Korea Zinc n'ont pas encore précisé leurs projets dans le secteur des terres rares. L'Association coréenne de l'industrie des terres rares entend promouvoir l'adoption d'une loi spéciale sur les terres rares au second semestre 2026. L'objectif est de développer un écosystème national qui couvre le raffinage, les matériaux, les aimants et le recyclage, au lieu de se limiter à la constitution de stocks de minerais.

Pourtant, aucun moyen ne permet de remplacer rapidement le prix et les volumes des aimants chinois. Lee Jun, directeur du Centre de recherche sur les industries stratégiques de l'Institut coréen de l'industrie, estime qu'il est impossible de se détacher complètement de la Chine. Selon lui, la politique doit viser à maintenir la stabilité des chaînes d'approvisionnement actuelles et à accélérer le rétablissement en cas de choc. Dans le même esprit, certains estiment qu'il faut accroître à la fois les stocks des entreprises et les réserves de l'État afin de faire face aux chocs à court terme.

Si la trêve entre les États-Unis et la Chine se prolonge, la Corée du Sud évitera une asphyxie immédiate. Mais la nature des difficultés changera. Si la pression américaine sur la Chine s'allège, la demande de substitution dont bénéficient les entreprises coréennes diminuera. Dans le même temps, les échéances de sursis qui reviennent tous les quelques mois et les exigences américaines concernant les chaînes d'approvisionnement resteront en place. C'est pourquoi l'Académie diplomatique nationale de Corée et plusieurs instituts de recherche décrivent le défi coréen comme une gestion simultanée de ses relations, et non comme un choix entre les deux.

Gérer simultanément ces relations signifie traiter les deux en même temps sans choisir un camp. Avec les États-Unis, il faut s'occuper de la coopération sur les minerais essentiels et de la certification des chaînes d'approvisionnement de l'industrie de défense. Avec la Chine, il faut préserver les canaux de communication qui permettent d'obtenir rapidement les autorisations d'exportation. Entre les deux, il faut constituer des stocks, trouver des fournisseurs de remplacement et développer le recyclage à l'échelle des volumes réels. C'est là que la diplomatie pragmatique centrée sur l'intérêt national prônée par le gouvernement de Lee Jae-myung est mise à l'épreuve.

La rencontre de Washington n'a pas résolu le problème des terres rares. Elle n'a fait que repousser l'échéance de deux mois. Les États-Unis viennent à peine d'emprunter la voie de l'autonomie, qui prendra de cinq à dix ans. Pendant ce temps, la Chine garde la main sur le robinet. Le temps dont disposent les entreprises coréennes est compté. Les stocks, les contrats et les usines constitués d'ici là détermineront combien de temps l'industrie coréenne pourra tenir à la prochaine échéance du sursis.

Références

Kim Kyung-jin, 24 septembre 2026, « Rapport général sur le sommet sino-américain de Washington de 20 26 », chapitres 3, sections 3.1 à 3.5, et 7, section 7.2.

Gracelin Baskaran, Meredith Schwartz, 27 avril 2026, « Les restrictions chinoises à l'exportation de terres rares, un an après », CSIS Brief, Washington, D.C.

CSIS, 14 octobre 2025, « Les nouvelles restrictions chinoises sur les terres rares et les aimants menacent le s chaînes d'approvisionnement de la défense américaine ».

Ministère chinois du Commerce et Administration générale des douanes, 4 avril 2025, « Avis n° 18 de 2025 ».

Ministère chinois du Commerce, 9 octobre et 7 novembre 2025, « Avis n° 56, 57, 58, 61, 62 et 70 de 2025 ».

White House, 1er novembre 2025, « Fiche d'information : le président Donald J. Trump conclut un accord avec la Chine sur les relations économiques et commerciales ».

CNBC, 30 octobre 2025, « Ce que Trump et Xi ont convenu dans la trêve commerciale entre les États-Unis et la Chine ».

China Briefing, 5 décembre 2025, « Rencontre Trump-Xi : les États-Unis et la Chine conviennent de conce ssions sur les droits de douane et les terres rares ».

U.S. Congressional Research Service, « Terres rares et défense nationale : contexte, questions de contrôle e t options pour le Congrès ».

U.S. Geological Survey, 2026, « Résumés des matières premières minérales 2026 : terres rares ».

Reuters, 4 juin 2025, « Des usines de fournisseurs européens de l'automobile ferment après les restrictions chinoises sur les terres rares ».

Reuters, 26 février 2026, « Les pénuries de terres rares s'aggravent dans l'aérospatiale et les semi-conduct eurs américains malgré la trêve commerciale ».

Reuters (publié sur MINING.COM), 21 septembre 2026, « Les fournisseurs de l'aérospatiale testent des sol utions de remplacement aux terres rares pour réduire leur dépendance à la Chine ».

Rare Earth Exchanges, 13 septembre 2025, « Terres rares et F-35 : démêler les faits, les spéculations et les effets de manche ».

Rare Earth Exchanges, septembre 2026, « Contrôles chinois à l'exportation de l'yttrium et conséquences p our l'aérospatiale ».

Materials Dispatch, 16 août 2026, « Terres rares dans le F-35 : combien de kilogrammes entrent dans la fa brication d'un avion de chasse ? » (citation d'une analyse d'Adamas Intelligence).

Mining Visuals, 6 août 2026, « Terres rares et F-35 : le goulot d'étranglement de la chaîne d'approvisionne ment de la défense derrière l'avion de chasse le plus avancé des États-Unis ».

The Diplomat, 13 août 2026, « L'armée américaine ne peut pas fonctionner sans la Chine ».

Acquisition.gov, « DFARS 252.225-7052 : restriction sur l'acquisition de certains aimants, du tantale et du tungstène ».

Crowell & Moring, 21 juin 2024, « Le ministère de la Défense étend les restrictions sur la chaîne d'approvis ionnement de certains aimants, du tantale et du tungstène ».

Mondaq, 24 août 2026, « Un décret présidentiel renforce les dérogations concernant les matériaux visés et élargit les obligations de diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement de la défense ».

Investing.com, septembre 2026, « MP Materials à la conférence mondiale 2026 de Jefferies sur l'industrie ».

Bloomberg Law, 6 novembre 2025, « MP Materials, soutenue par le Pentagone, commencera la constructio n d'une usine de terres rares en 2026 ».

Bloomberg, 21 septembre 2026, « Les exportations chinoises d'aimants en terres rares vers les États-Unis c hutent avant la rencontre Xi-Trump ».

Reuters (publié sur U.S. News), 21 septembre 2026, « Analyse : les terres rares contraignent Trump à moin s d'hostilité avant le sommet avec Xi ».

Modern Diplomacy, 21 septembre 2026, « Les terres rares limitent-elles la marge de manœuvre de Trump avant le sommet avec Xi ? »

Council on Foreign Relations, 22 septembre 2026, « Dix enjeux à suivre lors du sommet Trump-Xi à Washi ngton ».

NBC News, 23 septembre 2026, « Sommet Trump-Xi : les dirigeants se rencontrent à la Maison-Blanche s ur fond de tensions autour de Taïwan, du commerce et de l'IA ».

The Washington Post, 24 septembre 2026, « Alors que Donald Trump rencontre Xi Jinping, les terres rare s donnent à la Chine un atout de poids ».

The Diplomat, septembre 2026, « Les terres rares au sommet Trump-Xi : un répit sans résolution ».

MS NOW, 23 septembre 2026, « Les États-Unis et la Chine prolongent leur trêve commerciale jusqu'au 10 janvier, avant la rencontre Trump-Xi ».

Foreign Policy, 24 septembre 2026, « Trump et Xi tiennent des discussions à la Maison-Blanche sur l'IA, le commerce et Taïwan ».

CNBC, 25 septembre 2026, « Trump et Xi achèvent une visite d'État axée sur le spectacle plutôt que sur le f ond ».

NPR, 25 septembre 2026, « Ce qu'il faut retenir de la visite d'État de Trump et Xi ».

Centre d'éducation et d'information économique du KDI, « État des chaînes d'approvisionnement en terres rares en Corée du Sud et dans les principaux pays, et enseignements à en tirer ».

Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Énergie, 5 février 2026, « Plan global pour la chaîne d'appro visionnement en terres rares ».

Asia Economy, 9 janvier 2026, « La guerre des terres rares entre la Chine et le Japon inquiète l'industrie co réenne ».

Asia Economy, 18 septembre 2026, « Réduire la dépendance à la Chine pour les terres rares : la Corée mise sur les créneaux de marché » (Guerre des ressources minérales, ③).

Asia Economy, 22 septembre 2026, « [Carnet de journaliste] La logique du marché ne suffit pas à protéger la chaîne d'approvisionnement en terres rares ».

E Today, septembre 2026, « Le projet de loi spécial sur les terres rares entre dans sa phase de mise en œuv re ».

Korea Sprint, septembre 2026, « Briser la chaîne des terres rares chinoises, qui dominent 90 % du marché »

PARTIE 2

La guerre d'Iran de 2026 (opération Epic Fury) et le choc d'Ormuz

Chapitre 7. Le lancement de l'opération « Epic Fury » et l'envolée du pétrole et de l'essence à 118 dollars

> Les frappes américano-israéliennes contre l'Iran, le blocus du détroit d'Ormuz et l'essence à 6 dollars le gallon en Californie

Le matin du jeudi 24 septembre 2026, une cérémonie d'accueil en visite d'État du président Xi Jinping s'est tenue sur la pelouse sud de la Maison-Blanche. Le même jour, le prix moyen national de l'essence ordinaire dans les stations-service américaines s'élevait à 4,49 dollars le gallon. Il dépassait de plus de 1,50 dollar celui de la veille du début de la guerre.

Le président Trump est entré dans la salle du sommet avec ce prix en tête. Son origine remontait à sept mois plus tôt, dans le ciel iranien. Ce chapitre retrace comment les frappes aériennes baptisées « Epic Fury » ont dégénéré en crise énergétique mondiale. Il examine aussi comment cette crise a érodé le pouvoir de négociation de Washington lors du sommet.

7.1 À l'aube du 28 février, le début de l'opération Epic Fury

Le samedi 28 février 2026, les États-Unis et Israël ont attaqué conjointement l'Iran. Les États-Unis ont donné à l'opération le nom d'« Epic Fury ». Celui de l'opération israélienne était « Roaring Lion ».

Selon les données du Pentagone, l'opération a commencé à 1 h 15, heure de la côte Est des États-Unis. À Téhéran, il était alors samedi matin. Le président Trump a publié sur Truth Social une vidéo de huit minutes pour annoncer l'attaque.

Le moment choisi ne correspondait pas à la dynamique des négociations. Deux jours plus tôt, le 26 février, le ministre omanais des Affaires étrangères, qui médiatisait les pourparlers de Genève, avait déclaré que les deux parties avaient réalisé des progrès considérables. Le média américain Axios a rapporté que l'opération avait commencé à l'instant même où expirait le délai de dix jours fixé par Trump à l'Iran.

L'ampleur des frappes aériennes était considérable. L'Encyclopædia Britannica estime qu'environ 900 frappes ont eu lieu au cours des douze premières heures. Des données publiées par le Pentagone au début du mois de mars indiquent que plus de 1 700 cibles ont été frappées pendant les premières 72 heures. Au dixième jour, leur nombre dépassait 5 000. Cinquante navires iraniens ont été détruits ou coulés. Les bombardiers B-1, B-2 et B-52 ont tous été engagés.

Le président Trump a présenté quatre objectifs militaires. Selon la synthèse du Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS), il s'agissait d'empêcher l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire, de

détruire ses capacités en missiles et ses installations de production, d'affaiblir ses réseaux de groupes alliés dans tout le Moyen-Orient et d'anéantir la marine iranienne. Derrière ces quatre objectifs se trouvait l'ambition politique de provoquer un changement de régime en Iran.

L'opération était différente de « Midnight Hammer », menée en juin 2025. Cette fois-là, les États-Unis avaient lancé une attaque limitée contre quelques installations nucléaires. Cette fois, ils ont visé en même temps les dirigeants, les installations militaires et les usines de missiles. Le CSIS a vu dans ces frappes aériennes la première étape d'une longue guerre destinée à démanteler progressivement le gouvernement iranien.

Le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, a été tué lors de la première frappe. Des dizaines de hauts responsables ont péri avec lui. Son fils, Mojtaba Khamenei, lui a succédé. La tête du régime avait changé, mais le régime lui-même ne s'était pas effondré.

Washington s'attendait à une guerre brève. Reuters a rapporté que Trump avait d'abord déclaré que le conflit prendrait fin en quelques semaines. Dans l'entourage de la Maison-Blanche, on évoquait une durée maximale d'environ six semaines. On espérait que des frappes aériennes écrasantes contre les dirigeants provoqueraient une montée de l'opposition au régime en Iran.

Le calcul visait aussi la Chine. La majeure partie du pétrole brut iranien est destinée à la Chine. Perturber cette route maritime permettrait de toucher la vulnérabilité énergétique de Pékin. Washington comptait ainsi obtenir un levier supplémentaire dans ses négociations avec Pékin.

Au début de la guerre, les dirigeants américains ne cachaient pas leur confiance. Lors d'un point de presse le 5 mars, le secrétaire à la Défense Pete Hegseth, dont le ministère emploie aussi le nom de « ministère de la Guerre » depuis septembre 2025, a déclaré que les stocks de munitions étaient pleins et que la volonté américaine était d'acier. Il a ajouté que les États-Unis fixeraient le calendrier de la guerre.

La riposte iranienne a commencé quelques heures après les frappes aériennes. L'Iran a annoncé l'opération « True Promise IV ». Il a attaqué au moyen de missiles et de drones Israël ainsi que les pays du Golfe qui hébergeaient des forces américaines. La base de la Ve flotte américaine à Bahreïn, la base aérienne d'Al Dhafra aux Émirats arabes unis et la base aérienne d'Al Udeid au Qatar ont été visées. L'aéroport international du Koweït a lui aussi été attaqué.

Les pertes américaines ont suivi rapidement. Le Commandement central des États-Unis a annoncé que quatre militaires américains avaient été tués avant le matin du 2 mars. À la même période, trois avions F-15E de l'armée de l'air américaine ont été abattus par erreur par la défense aérienne koweïtienne. Les six membres d'équipage se sont éjectés.

Pourtant, le principal moyen de riposte choisi par le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) n'était pas le missile. Ils ont bloqué le passage maritime étroit par lequel transite

le pétrole brut mondial. Le centre de gravité de la guerre s'est déplacé du territoire iranien vers le détroit d'Ormuz.

Le nom de l'opération et la réalité de la guerre ont suivi des trajectoires différentes. Britannica indique que les États-Unis ont mis fin à l'opération Epic Fury le 5 mai. Le secrétaire Hegseth a qualifié la suite de « nouvelle phase ». Celle-ci était centrée sur le blocus maritime visant les navires entrant dans les ports iraniens ou en sortant. L'opération a officiellement pris fin, mais la guerre s'est poursuivie jusqu'en septembre.

7.2 Le détroit se ferme

Le détroit d'Ormuz est une voie maritime qui relie le golfe Persique au golfe d'Oman. Il est bordé par les eaux territoriales de l'Iran et d'Oman. À son point le plus étroit, sa largeur est d'environ 39 km (21 milles marins).

Le volume de pétrole qui emprunte ce passage étroit est considérable. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), environ 20 millions de barils de pétrole brut et de produits pétroliers y transitaient chaque jour en moyenne en 2025. Cela représentait environ 25 % du commerce maritime mondial de pétrole. Pour le seul pétrole brut, le volume atteignait environ 15 millions de barils par jour, soit 34 % du commerce maritime mondial de brut.

L'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Koweït, le Qatar, l'Irak, Bahreïn et l'Iran exportent tous leur pétrole par cette voie. Le gaz naturel liquéfié (GNL) du Qatar passe lui aussi par le détroit pour rejoindre les marchés mondiaux. La majeure partie de ces volumes est destinée à l'Asie, notamment à la Corée du Sud, à la Chine, au Japon et à l'Inde.

Juste après le début de la guerre, le trafic dans le détroit s'est pratiquement arrêté. Le média spécialisé OilPrice.com a rapporté qu'aucun pétrolier ni méthanier n'avait traversé le détroit les 2 et 3 mars. Des dizaines de navires chargés à pleine capacité ont jeté l'ancre à différents endroits du Golfe. Le Commandement central américain a annoncé que le détroit n'était pas fermé, mais les navires présents sur place ne bougeaient pas.

Dans un communiqué du 11 mars, l'AIE a indiqué que les exportations de pétrole brut et de produits pétroliers transitant par le détroit étaient tombées sous les 10 % de leur niveau d'avant-guerre.

Les moyens de blocus de l'Iran étaient peu coûteux et variés. Des vedettes rapides équipées de missiles antinavires patrouillaient à l'entrée du détroit. Des drones suicides visaient sans distinction les navires marchands et militaires. De nombreux articles ont aussi fait état de mines dispersées dans les voies maritimes.

Certaines analyses ont indiqué que des missiles de croisière antinavires chinois CM-302 figuraient parmi ceux interceptés par la marine américaine. Le CM-302 est la version destinée à l'exportation du missile chinois YJ-12. La Chine présente ce dernier comme une arme contre les porte-avions. La revue américaine National Security Journal a souligné un autre aspect : chaque interception d'un CM-302 par la marine américaine permettait à Pékin d'apprendre gratuitement comment l'armée américaine répondait.

L'objectif de l'Iran n'était pas de couler un porte-avions. Il cherchait à faire grimper les primes d'assurance maritime jusqu'à ce que les navires marchands cessent eux-mêmes de naviguer. L'assurance contre les risques de guerre est une couverture particulière que doivent souscrire les navires qui traversent une zone de conflit. Si la prime explose ou si les assureurs refusent de couvrir le navire, l'armateur ne peut pas l'envoyer en mer. Le calcul iranien a fonctionné. Les armateurs ont immobilisé leurs navires hors du détroit.

À partir de la mi-mars, l'Iran ne s'est pas contenté de bloquer le détroit : il a cherché à en contrôler le passage. Le 18 mars, il a annoncé les « voies sûres » qu'il avait lui-même désignées. À la fin du mois, il a instauré un système d'autorisations de passage. Il a aussi déclaré avoir arrêté trois porte-conteneurs qui tentaient de passer sans autorisation. Les courtiers maritimes ont estimé à 2 millions de dollars en moyenne par navire les frais de passage près de l'île iranienne de Larak.

L'AIE a qualifié cette crise de plus grande perturbation de l'offre de l'histoire du marché mondial du pétrole brut. À la mi-mai, environ 10 millions de barils par jour d'exportations du golfe Persique avaient disparu. Ce volume représentait environ 10 % de la consommation mondiale.

Il existait des itinéraires de contournement, mais leur capacité était limitée. L'Arabie saoudite dispose d'un oléoduc Est-Ouest reliant Abqaiq, à l'est, au port de Yanbu, sur la mer Rouge. Juste après le début de la guerre, Saudi Aramco a informé ses acheteurs que, provisoirement, tout le pétrole brut serait chargé à Yanbu. Les Émirats arabes unis exploitent eux aussi un oléoduc qui évite le détroit. Mais selon l'estimation de l'AIE, les deux pays ne pouvaient détourner ensemble que 3,5 à 5,5 millions de barils par jour, soit environ un quart du volume bloqué. Le Koweït, le Qatar, l'Irak et Bahreïn n'avaient pratiquement aucune autre voie d'exportation.

Le détroit n'était pas fermé de la même façon à tous les navires. L'Iran a autorisé certains pays, dont la Chine, à faire passer leurs navires. Le « passage sélectif » et les avantages que la Chine en a tirés sont examinés au chapitre 8.

7.3 Jusqu'à 118 dollars : sept mois d'évolution du pétrole

Les prix du pétrole ont suivi l'évolution de la situation dans le détroit. Commençons par les prix d'avant-guerre.

Au début de 2026, le Brent se situait dans la fourchette des 60 dollars le baril. Le Brent est un pétrole brut de la mer du Nord qui sert de référence aux prix mondiaux. La montée des tensions autour de l'Iran a fait progressivement grimper son prix. Il a clôturé le mois de janvier à 70,69 dollars et le 19 février à 71,66 dollars. Juste avant le début de la guerre, il se maintenait au début de la fourchette des 70 dollars.

Le 2 mars, deux jours après le début de l'attaque, le Brent a gagné de 10 à 13 % et dépassé 80 dollars. Au cours de la première semaine de mars, il a progressé de 28 % en une semaine et clôturé à 92,69 dollars. C'était la plus forte hausse hebdomadaire depuis avril 2020.

L'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) a rapidement révisé ses prévisions. Le 9 mars, le Brent a clôturé à 94 dollars, soit environ 50 % de plus qu'au début de l'année. L'EIA a relevé de 58 à 79 dollars sa prévision du prix moyen pour 2026, publiée un mois plus tôt. Elle a toutefois averti que cette prévision supposait que le conflit serait temporaire. Cette hypothèse s'est vite effondrée.

Le 18 mars, l'Iran a attaqué le complexe de GNL de Ras Laffan, au Qatar. Ras Laffan est le plus grand site de production de GNL au monde. Cette attaque a interrompu 17 % de la capacité de production de GNL du Qatar. Les prix au comptant du GNL en Asie ont bondi de plus de 140 %.

Le 20 mars, le Brent a dépassé 110 dollars, son niveau le plus élevé depuis le milieu de 2022. Ce week-end-là, le président Trump a lancé un ultimatum à l'Iran. Il menaçait de détruire entièrement les principales centrales électriques iraniennes si le détroit n'était pas rouvert avant lundi. Le lundi 23 mars, le Brent a atteint 115 dollars en séance.

À la fin du mois de mars, les rebelles houthis du Yémen sont entrés dans la guerre. Ils ont tiré des missiles en direction d'Israël. Des informations ont aussi fait état de préparatifs américains en vue d'une opération terrestre. Le 31 mars, le Brent a clôturé à 118,35 dollars le baril, atteignant un premier sommet.

La situation du marché physique était pire que celle du marché à terme. Au début d'avril, le prix au comptant du pétrole brut livré, le « Brent daté » (Dated Brent), a dépassé 140 dollars le baril. C'était son niveau le plus élevé depuis 2008. Les raffineries qui avaient besoin de pétrole immédiatement ont payé une forte prime pour acheter des cargaisons.

Le 8 avril, les États-Unis et l'Iran ont annoncé un cessez-le-feu. Le pétrole a enregistré sa plus forte baisse journalière depuis avril 2020. Pourtant, le trafic dans le détroit restait très inférieur à son niveau d'avant-guerre. Les négociations tenues au Pakistan se sont achevées sans accord. Les États-Unis ont riposté en imposant un blocus maritime aux navires qui entraient dans les ports iraniens ou en sortaient.

Le 17 avril, après que le ministre iranien des Affaires étrangères a annoncé l'ouverture du détroit, le Brent a chuté de 9 % en une journée, à 90,38 dollars. Mais le détroit n'a pas réellement rouvert.

Le 29 avril, Trump a déclaré que le blocus continuerait jusqu'à la conclusion d'un accord. Ce jour-là, le Brent a gagné 6 % et clôturé à 118,03 dollars.

Le lendemain, 30 avril, le Brent a atteint 126,41 dollars en séance. C'était son plus haut niveau depuis quatre ans. Un article d'Axios, selon lequel le Commandement central américain présentait au président des options pour de nouvelles actions militaires, a déclenché la hausse. Le prix a ensuite reculé et clôturé à 114,01 dollars.

Voilà pourquoi ce livre met en avant le chiffre de « 118 dollars ». À la clôture, le Brent a atteint deux fois la fourchette des 118 dollars, le 31 mars et le 29 avril. En séance, il est monté à 126 dollars et, sur le marché physique, à 140 dollars. Le chiffre de 118 dollars illustre le mieux le niveau de prix engendré par cette guerre.

En été, le pétrole a fortement fluctué. Le 17 juin, les deux pays ont signé un protocole d'accord sur le passage des navires marchands. Cet accord n'a pas duré. L'Iran a exigé que les navires marchands passent par ses eaux territoriales. Les États-Unis ont escorté des pétroliers le long de la côte omanaise. L'accord a été rompu lorsque l'Iran a attaqué un pétrolier escorté.

Dans l'espoir d'un cessez-le-feu et de négociations, le Brent est retombé dans la fourchette des 71 dollars le 1er juillet, retrouvant son niveau d'avant-guerre. Mais, le 12 juillet, le CGRI a de nouveau annoncé la fermeture complète du détroit. Les États-Unis ont eux aussi repris leur blocus maritime. Le 17 juillet, un missile balistique iranien a frappé une base aérienne américaine en Jordanie et tué trois militaires américains. C'étaient les premières pertes américaines depuis la trêve d'avril. À la fin juillet, le Brent a de nouveau dépassé 100 dollars. En août, il a oscillé entre 87 et 97 dollars.

En septembre, les affrontements se sont intensifiés. Les forces américaines et le CGRI ont attaqué les pétroliers de l'autre partie. Le 8 septembre, l'armée américaine a détruit cinq pétroliers iraniens en représailles à une tentative d'attaque contre un navire de guerre américain. Le lendemain, le Brent a clôturé à 101,21 dollars, son niveau le plus élevé depuis le 22 mai. Le 10 septembre, il a atteint 108 dollars en séance et clôturé à 107,63 dollars.

Le 11 septembre, même l'itinéraire de contournement a été bloqué. Un drone venu d'Irak a frappé une station de pompage de l'oléoduc saoudien Est-Ouest. Cet oléoduc peut transporter jusqu'à 7 millions de barils par jour. Il constituait une voie essentielle pour éviter Ormuz. L'Arabie saoudite l'a arrêté. En juillet, les rebelles houthis avaient déjà annoncé un blocus maritime contre l'Arabie saoudite. Le détroit de Bab el-Mandeb, à l'entrée sud de la mer Rouge, était lui aussi devenu dangereux. Le 14 septembre, le Brent a atteint 107,82 dollars.

L'Arabie saoudite a remis l'oléoduc en service le 22 septembre, après onze jours d'arrêt. Pourtant, à la fin septembre, le Brent dépassait toujours 100 dollars le baril. Le cabinet d'études S&P Global a déclaré qu'il ne supposait plus que la guerre prendrait fin d'ici la fin de 2027. Il prévoyait que le

pétrole resterait entre 80 et 100 dollars l'année suivante. L'EIA estimait que la production pétrolière du Moyen-Orient ne retrouverait un niveau proche de celui d'avant-guerre qu'au début de 2027.

Tableau 7-1 Principaux cours du Brent avant et après la guerre d'Iran (cours de clôture des contrats à terme, sauf indication des cours en séance)

19 février	71,66 dollars	Montée des tensions avant la guerre
Première semaine de mars	92,69 dollars	Hausse hebdomadaire de 28 %
9 mars	94 dollars	Hausse d'environ 50 % depuis le début de l'année
31 mars	118,35 dollars	Premier sommet
17 avril	90,38 dollars	Annonce de l'ouverture du détroit par le ministre iranien des Affaires étrangères
29 avril	118,03 dollars	Les États-Unis annoncent le maintien du blocus
30 avril	126,41 dollars en séance	Plus haut niveau depuis quatre ans
1er juillet	Fourchette des 71 dollars	Espoirs de cessez-le-feu et de négociations
10 septembre	107,63 dollars	Échanges de tirs entre les États-Unis et l'Iran visant des pétroliers
14 septembre	107,82 dollars	Après l'arrêt de l'oléoduc saoudien Est-Ouest

Source : synthèse fondée sur l'Agence américaine d'information sur l'énergie, CNBC, Trading Economics et le rapport général de Kim Kyung-jin sur le sommet de Washington entre les États-Unis et la Chine en 2026.

7.4 Ce que 400 millions de barils de réserves n'ont pas pu empêcher

La première carte jouée par les gouvernements a été celle des réserves stratégiques. Le 11 mars, les 32 pays membres de l'AIE ont décidé à l'unanimité de libérer 400 millions de barils de leurs réserves. Il s'agissait de la sixième libération collective depuis la création de l'AIE en 1974 et de la plus importante de l'histoire. Le volume dépassait de plus du double les 183 millions de barils libérés après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022. Le directeur exécutif de l'AIE, Fatih Birol, a déclaré que l'organisation répondait à une crise de marché sans précédent par une mesure sans précédent.

Les États-Unis ont pris en charge 172 millions de barils, soit 43 % du total. Le secrétaire à l'Énergie Chris Wright a précisé que cette libération avait été décidée à la demande du président Trump. C'était le plus grand prélèvement de réserves jamais effectué en une fois par un seul pays.

Le marché n'a pas réagi. Au cours des trois jours qui ont suivi l'annonce, le prix du pétrole a au contraire progressé de plus de 17 %. Les chiffres en expliquaient la raison.

Les États-Unis devaient libérer leur volume sur 120 jours, soit environ 1,4 million de barils par jour. CNBC a calculé que cela ne compensait que 15 % de l'offre perdue à cause du blocus du détroit. Il fallait treize jours entre l'autorisation présidentielle et l'arrivée du pétrole sur le marché. Les 400 millions de barils représentaient en outre seulement quatre jours de consommation mondiale. Les réserves ne pouvaient remplacer une voie maritime bloquée.

Les États-Unis ont procédé à une « mise à disposition avec échange ». Ils prêtaient du pétrole brut aux raffineries, qui devaient le rendre plus tard avec une quantité supplémentaire. La première offre portait sur 86 millions de barils. Le remboursement devait s'échelonner de novembre 2026 à septembre 2028. Le ministère de l'Énergie a expliqué que ce mécanisme permettrait même d'accroître les réserves sans coût pour les contribuables.

Le problème concernait les stocks disponibles dans l'immédiat. Au début de la guerre, la Réserve stratégique de pétrole américaine (SPR) contenait environ 415 millions de barils. Cela représentait à peine plus de la moitié de sa capacité maximale, d'environ 720 millions de barils. Les libérations massives de l'administration Biden l'avaient déjà réduite. À mesure que les prélèvements se poursuivaient, les stocks sont tombés en juin à leur niveau le plus bas depuis 1983. Au 4 septembre, ils s'élevaient à 285,4 millions de barils.

Les réserves permettent de gagner du temps. Il faut que les voies maritimes rouvrent pendant ce délai pour qu'elles soient utiles. Cette fois, elles ne se sont pas rouvertes. Plus les États-Unis puisaient dans leurs réserves, moins ils en avaient pour la prochaine crise. En septembre, à l'approche de la demande de fioul de chauffage hivernale, les stocks américains étaient au plus bas depuis plus de quarante ans.

7.5 Six dollars le gallon en Californie

Les explosions au Moyen-Orient se sont rapidement reflétées sur les prix affichés dans les stations-service américaines. Suivons cette évolution à partir des données de l'Association américaine des automobilistes (AAA).

La veille du début de la guerre, le 27 février, le prix moyen national de l'essence ordinaire était de 2,98 dollars le gallon. Un gallon représente environ 3,8 litres. Le diesel coûtait environ 3,76 dollars. Le 4 mars, l'essence était à 3,20 dollars, puis à 3,48 dollars le 9 mars. Le 18 mars, elle atteignait 3,84 dollars, son niveau le plus élevé depuis septembre 2023. Le même jour, le diesel coûtait 5,07 dollars, un record depuis 2022.

La Californie était la plus chère dès le début. Le 18 mars, son prix moyen atteignait 5,56 dollars. À la fin du mois, l'essence dépassait 6 dollars dans certaines régions. Le 22 avril, la moyenne de l'État était de 5,83 dollars.

Le 30 avril, la moyenne de l'État de Californie a atteint 6,01 dollars. C'était la première fois depuis octobre 2023 que la moyenne de l'État dépassait 6 dollars. Elle avait augmenté de 30 % depuis le début de la guerre. Le même jour, le diesel coûtait environ 7,50 dollars en moyenne en Californie, soit une hausse de 47 %. Une station Chevron de Los Angeles affichait plus de 8 dollars le gallon. Dans le comté de Mono, le plus cher de l'État, la moyenne s'élevait à 6,97 dollars.

La moyenne nationale a suivi la même tendance. Le 30 avril, elle atteignait 4,30 dollars, son niveau le plus élevé depuis quatre ans. Le 7 mai, elle est montée à 4,55 dollars après deux hausses hebdomadaires consécutives de 25 cents. Le 21 mai, juste avant le week-end de Memorial Day, elle s'élevait à 4,56 dollars. C'était 1,38 dollar de plus qu'un an auparavant. La Californie était alors à 6,14 dollars. Suivaient l'État de Washington, Hawaï, l'Oregon, l'Alaska et le Nevada.

Des facteurs structurels expliquent le prix particulièrement élevé en Californie. Selon la Commission californienne de l'énergie, cet État importe environ les trois quarts de son pétrole brut de l'étranger et d'Alaska. En outre, il n'autorise la vente que d'un mélange d'essence propre à l'État. Il est difficile de compenser un manque d'approvisionnement avec l'essence d'autres États. Une partie des carburants importés d'Asie a aussi été interrompue par la guerre. Selon une analyse de Reuters, les stocks d'essence sont tombés à leur niveau le plus bas depuis 2005.

Severin Borenstein, professeur à l'Université de Californie à Berkeley, a expliqué que la Californie s'était elle-même transformée en « île énergétique ». Il a aussi indiqué que la guerre n'expliquait pas à elle seule le prix élevé de l'essence. Les taxes élevées sur les carburants et le prix du carbone maintiennent aussi les prix de base à un niveau élevé en temps normal.

Un autre aspect mérite attention. Entre la veille de la guerre et le 20 août, la hausse en Californie était de 21,8 %, la plus faible du pays, car les prix y étaient déjà élevés. L'Oklahoma, où le prix de départ était le plus bas, a connu une hausse d'environ 69 % durant la même période. Le chiffre de 6 dollars est apparu en Californie, mais le choc a été plus fort dans le Centre et le Sud, habitués à une essence bon marché. Ces régions concentrent les bastions républicains.

Après une accalmie estivale, les prix ont de nouveau grimpé en septembre. Le 7 septembre, jour de la fête du Travail, la moyenne nationale était de 4,15 dollars. C'était un record pour cette fête. Elle est montée à 4,44 dollars le 17 septembre, puis à 4,49 dollars le 24.

Le diesel a établi un nouveau record. Il alimente les camions, les trains de marchandises et les machines agricoles. Environ 90 % du tonnage de fret américain est transporté au diesel. Plus des deux tiers des machines agricoles fonctionnent avec ce carburant. Selon l'AAA, son prix moyen national atteignait 5,98 dollars le 10 septembre, un record absolu. D'après les données de JPMorgan, il a atteint 6,23 dollars le 14 septembre. C'était la première fois que le prix moyen national du diesel dépassait 6 dollars.

Tableau 7-2 Prix de l'essence et du diesel aux États-Unis avant et après la guerre d'Iran (par gallon)

27 février	Essence, moyenne nationale : 2,98 dollars ; diesel, moyenne nationale : environ 3,76 dollars
18 mars	Essence, moyenne nationale : 3,84 dollars ; Californie : 5,56 dollars ; diesel, moyenne nationale : 5,07 dollars
30 avril	Essence, moyenne nationale : 4,30 dollars ; Californie : 6,01 dollars ; diesel en Californie : environ 7,50 dollars
21 mai	Essence, moyenne nationale : 4,56 dollars ; Californie : 6,14 dollars
7 septembre	Essence, moyenne nationale : 4,15 dollars (record pour la fête du Travail)
10 septembre	Diesel, moyenne nationale : 5,98 dollars (record selon l'AAA)
24 septembre	Essence, moyenne nationale : 4,49 dollars

Source : synthèse fondée sur les données de l'Association américaine des automobilistes (AAA), CNBC, Fortune, Finder et des articles citant les chiffres de JPMorgan.

Le prix des carburants a ébranlé l'ensemble des prix. L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation américain a dépassé 4 % au début du mois d'avril. Certaines estimations situent son pic d'avril à 4,2 %. Elle a ensuite légèrement baissé pour atteindre 3,4 % en août. Mais la cause de la hausse des prix était claire.

Selon les données d'août de l'indice des prix à la consommation (IPC) du Bureau américain des statistiques du travail, le prix de l'essence a augmenté de 3,9 % en un mois. Cette hausse représentait plus d'un tiers de la hausse générale des prix. Par rapport à l'année précédente, l'essence avait augmenté de 27,4 % et l'ensemble de l'énergie de 16,3 %. En revanche, l'inflation sous-jacente, qui exclut l'alimentation et l'énergie, n'avait progressé que de 2,4 %. Le prix des carburants était au cœur du problème de l'inflation.

La Réserve fédérale américaine (Fed) était elle aussi préoccupée. Le gouverneur Christopher Waller a laissé entendre qu'une légère accélération supplémentaire de l'inflation pourrait faire pencher la Fed vers une hausse des taux. La pression de Trump pour les réduire se heurtait de front à l'inflation alimentée par le prix des carburants. Les chapitres 34 et 35 examinent cette confrontation en détail.

7.6 Les prix à la pompe ébranlent la Maison-Blanche

À son retour à la Maison-Blanche en janvier 2025, le président Trump avait fait deux promesses : maîtriser les prix et mettre fin aux guerres à l'étranger. La guerre d'Iran a ébranlé ces deux promesses à la fois.

L'opinion publique était hostile dès les premiers jours de la guerre. Dans un sondage Reuters-Ipsos réalisé du 17 au 19 mars, 59 % des personnes interrogées s'opposaient aux frappes aériennes. Dans un autre sondage, mené du 20 au 23 mars, la cote de popularité de Trump était tombée à 36 %, son plus bas niveau depuis son retour à la Maison-Blanche. Sa cote sur la gestion de l'économie était de 29 %, son niveau le plus bas sur ses deux mandats. À la fin mars, 61 % des personnes interrogées s'opposaient à la guerre, soit 18 points de plus qu'au début des frappes.

Ron Elving, analyste politique de la radio publique américaine NPR, a comparé la situation à la guerre d'Irak de 2003. Juste après l'invasion de l'Irak, 70 % des personnes interrogées environ soutenaient la guerre. Cette fois, la guerre était impopulaire dès le départ et l'opinion n'avait pas changé un mois plus tard.

En septembre, les chiffres étaient encore plus mauvais. Dans un sondage Reuters-Ipsos réalisé du 17 au 20 septembre, la cote de popularité de Trump était tombée à 32 %. Reuters a indiqué qu'il s'agissait du niveau le plus bas de toute sa carrière politique. C'était 15 points de moins que les 47 % enregistrés juste après son investiture en janvier 2025.

Les divisions sont apparues au sein même de sa base électorale. La cote de popularité de Trump parmi les républicains est passée de 82 à 73 % en une semaine. Seuls 17 % approuvaient sa gestion du coût de la vie. Parmi les républicains, ceux qui la désapprouvaient étaient devenus plus nombreux, à 51 %, que ceux qui l'approuvaient, à 44 %. C'était la première fois qu'un tel renversement se produisait.

Les prévisions sur la durée de la guerre étaient elles aussi sombres. 82 % des personnes interrogées pensaient qu'elle se prolongerait. C'était aussi l'avis de 90 % des démocrates et des trois quarts des républicains. Seuls 34 % soutenaient les frappes aériennes.

Ces chiffres pesaient lourd pour les républicains à l'approche des élections de mi-mandat du 3 novembre. Dans le même sondage, les électeurs inscrits déclaraient vouloir voter pour les démocrates à 43 % et pour les républicains à 35 %. Cet écart de huit points était le plus grand avantage des démocrates dans les sondages Reuters-Ipsos de l'année. Pour décider de leur vote, les Américains regardaient d'abord le coût de la vie. Et, au premier rang de ce coût, il y avait les prix affichés dans les stations-service.

Trump a essayé de faire baisser les prix du pétrole par ses déclarations. Pendant toute la guerre, il a répété qu'elle était presque terminée. Le 9 mars, il a déclaré qu'il étudiait la possibilité de prendre le contrôle du détroit d'Ormuz. À la fin du mois, il a menacé de détruire entièrement les centrales électriques iraniennes si le détroit n'était pas rouvert. Chaque déclaration provoquait de fortes fluctuations du pétrole. Mais tant que le détroit restait fermé, l'effet de ses paroles ne durait pas plus de quelques jours.

La pression sur les alliés s'est elle aussi intensifiée. Trump a demandé aux alliés de l'OTAN, dont le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et l'Italie, de participer à une opération militaire pour rouvrir le détroit. Après leurs refus successifs, il les a qualifiés de « lâches » le 16 mars. La Corée du Sud et le Japon ont subi la même pression. Le chapitre 9 examine les divisions de l'alliance, et les chapitres 10 et 11 les choix de la Corée du Sud et du Japon.

Les déclarations du président ont aussi suscité d'autres soupçons. Certains ont accusé des opérateurs d'avoir passé de gros ordres de vente sur le marché des contrats à terme sur le pétrole brut juste avant des annonces de cessez-le-feu ou de suspension des frappes. Le représentant Ritchie Torres a demandé le 20 avril à la Commission américaine du commerce des contrats à terme sur matières premières (CFTC) d'enquêter. L'enquête portait sur une transaction de contrats à terme pétroliers de 760 millions de dollars, exécutée quelques minutes avant une annonce concernant le détroit. La sénatrice Elizabeth Warren et d'autres élus ont aussi ouvert une enquête. Le chapitre 12 retrace cette affaire dans son ensemble.

7.7 « Anéantir » à l'Assemblée générale de l'ONU, puis la route de Pékin

Le 22 septembre, le président Trump a prononcé le discours d'ouverture de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York. La guerre d'Iran entrait dans son huitième mois. Le président iranien Masoud Pezeshkian était lui aussi à New York pour participer à l'Assemblée.

Le discours, d'environ 35 minutes, portait surtout sur l'Iran. Trump a déclaré qu'une « grande décision » l'attendait. Devait-il conclure un accord qui permettrait à l'Iran de se reconstruire et de devenir l'un des pays les plus importants du Moyen-Orient ? Ou devait-il « anéantir » rapidement la République islamique ? Il a aussi dit qu'il pouvait précipiter l'Iran en enfer.

Dans le même discours, Trump a envoyé un signal opposé. Il a dit croire qu'un accord avec l'Iran serait conclu juste après les élections de novembre. Il a aussi affirmé que l'Iran retardait les négociations pour voir le résultat des élections de mi-mandat. Puis il a précisé qu'il ne se présentait pas à ces élections. Il a ainsi mêlé menaces militaires et espoir de négociations dans un seul discours. Axios a estimé que ces propos étaient la dernière version de ses prédictions répétées pendant la guerre selon lesquelles celle-ci prendrait bientôt fin. Juste après le discours, les dirigeants iraniens ont averti que les États-Unis paieraient le prix d'une nouvelle attaque.

Le bilan de ces sept mois ne correspondait pas aux calculs initiaux de Washington. Le régime iranien n'était pas tombé. Le guide suprême avait changé, mais le système dirigé par le Corps des gardiens de la révolution était resté en place. Le détroit d'Ormuz était toujours fermé. Selon les estimations des sociétés de suivi des navires, entre 3,7 et 8 millions de barils de pétrole par jour avaient traversé le détroit pendant la semaine précédant le 22 septembre. C'était moins de la moitié du niveau d'avant-guerre.

Dans le même temps, les États-Unis avaient utilisé environ un tiers de leurs réserves stratégiques. Le prix de l'essence avait augmenté de plus de 50 % et celui du diesel avait dépassé pour la première fois 6 dollars. La cote de popularité du président avait atteint le niveau le plus bas de sa carrière politique. La guerre, qui devait durer quelques semaines, se poursuivait à six semaines des élections de mi-mandat.

Un plan conçu pour une guerre courte offrait peu de moyens d'action face à une longue crise énergétique. La puissance militaire n'avait pas réussi à rouvrir le détroit. Les alliés avaient refusé d'envoyer des troupes. Les réserves stratégiques touchaient au plus bas. Il ne restait qu'à passer par un pays capable de parler à l'Iran. Ce pays était la Chine.

La Chine est le principal acheteur de pétrole brut iranien. Même pendant le blocage du détroit, les pétroliers chinois d'État ont continué à le traverser en coordination avec l'Iran. Juste après le sommet de Pékin en mai, Trump a déclaré que le président Xi avait proposé d'aider à négocier la paix avec l'Iran. Le secrétaire d'État Marco Rubio a, en revanche, assuré que les États-Unis n'avaient pas demandé l'aide de la Chine. Ces deux déclarations du même gouvernement reflètent la situation de Washington. Il avait besoin d'aide, mais ne voulait pas dire qu'il l'avait demandée.

Le calcul selon lequel une attaque contre l'Iran permettrait de toucher la vulnérabilité énergétique de la Chine s'est retourné contre Washington. Pékin était proche de détenir la clé du détroit. Washington et ses alliés étaient ceux qui s'inquiétaient de ne pas pouvoir s'approvisionner en pétrole. Dans le communiqué publié après le sommet de Washington en septembre, la Maison-Blanche a souligné que les deux parties étaient convenues que le détroit devait rester ouvert. Le communiqué du ministère chinois des Affaires étrangères ne mentionnait ni l'Iran ni Ormuz. Le chapitre 8 examine en détail la signification de cette asymétrie.

La Corée du Sud n'a pas échappé à la facture. Elle importe du Moyen-Orient 69,1 % de son pétrole brut. Plus de 90 % de ce pétrole moyen-oriental passe par le détroit d'Ormuz. Le gouvernement a prolongé jusqu'au 30 septembre la réduction temporaire de la taxe sur les carburants. Il a aussi instauré un plafonnement du prix de gros du pétrole pour limiter les prix facturés par les raffineries aux stations-service. Début juin, le taux de change du won face au dollar a brièvement dépassé 1 560 wons. Les usines pétrochimiques d'Ulsan et de Yeosu ont réduit leur taux d'utilisation. Le chapitre 50 examine le coût payé par l'économie coréenne et le problème de sa « double dépendance » énergétique.

L'opération Epic Fury avait été conçue comme une campagne de frappes aériennes de quelques semaines. Pourtant, ses conséquences ont secoué l'économie mondiale pendant plus de sept mois. Washington avait lancé la guerre, mais n'avait pas la clé pour y mettre fin. À la table des négociations où Trump recevait Xi Jinping, il n'y avait pas que Taïwan, les droits de douane et la technologie. Le prix de l'essence, à 4,49 dollars le gallon, et celui du pétrole, qui oscillait au-dessus de 100 dollars le baril, pesaient eux aussi sur les discussions.

Références

1. Kim Kyung-jin, Rapport général sur le sommet de Washington entre les États-Unis et la Chine en 2026, 2026. Chapitre 6, sections 6.1 « La guerre d'Iran et le blocus du détroit d'Ormuz : la hausse du pétrole jusqu'à 118 dollars le baril et les difficultés des États-Unis », 6.2, 6.3, 6.5 ; chapitre 7, section 7.4 « La d ouble dépendance en matière de sécurité énergétique et la pression sur le raffinage et la pétrochimie ».

2. Kim Kyung-jin, Trump, la diplomatie de l'insulte et l'empire qui se vide, documents de référence pour la rédaction du chapitre 7 (manuscrit de contexte du projet), 2026.

3. U.S. Department of War, « Operation Epic Fury: First 72 Hours Overview », 2026.3.3 ; « Operation Epic Fury: The First 10 Days », 2026.3.9.

4. U.S. Department of War, page spéciale « Operation Epic Fury », 2026.

5. CSIS, « Operation Epic Fury and the Remnants of Iran's Nuclear Program », 2026.3.2.

6. Encyclopaedia Britannica, « 2026 Iran war », consulté en septembre 2026.

7. GlobalSecurity.org, « Target Iran: Operation Epic Fury », 2026.

8. Defense Update, « Operation Epic Fury / Roaring Lion », 2026.3.4.

9. USNI News, « Pentagon Inspector General Report on Operation Epic Fury », 2026.9.16.

10. Seapower Magazine (DoW News), « Hegseth Says There's No Shortage of American Will, Resources in Operation Epic Fury », 2026.3.5.

11. KOGO/iHeart (citation d'ABC News), « Hegseth Calls Operation Epic Fury 'Our Retribution' », 2026.3. 2.

12. The Tribune (ANI), « Operation Epic Fury delivers decisive military results in just weeks, says US War Secy Pete Hegseth », 2026.

13. AIE, « IEA Member countries to carry out largest ever oil stock release amid market disruptions from Middle East conflict », 2026.3.11.

14. AIE, page explicative « Strait of Hormuz », consultée en 2026.

15. U.S. Department of Energy, « United States to Release 172 Million Barrels of Oil From the Strategic Pet roleum Reserve », 2026.3.12 ; « Energy Department Initiates Strategic Petroleum Reserve Emergency Exchange », 2026.3.15.

16. CNBC, « The biggest release of emergency oil stockpiles in history was announced. Why crude may kee p rising », 2026.3.14.

17. BloombergNEF, « Oil Math of Releasing 400 Million Barrels: Three Things to Know », 2026.3.13.

18. Mineral Rights Podcast, « Running on Empty: The U.S. Strategic Petroleum Reserve », 2026.3.26.

19. Wikipedia, « Strategic Petroleum Reserve (United States) », « 2026 Iran war fuel crisis », « 2026–2028 world oil market chronology », consultés en septembre 2026.

20. OilPrice.com (publié par Yahoo Finance), « 24 hour energy shock », 2026.3.

21. Yahoo Finance, « Oil Shock Lifts EIA Price Outlook as Hormuz Crisis Reshapes Forecast », 2026.3.

22. Trading Economics, articles sur le marché du Brent, 2026.3.3–4.2.

23. CNN Business, « Oil briefly touches $126, its highest price in four years », 2026.4.30.

24. CNBC, « Brent oil pulls back after climbing to $126 per barrel on U.S.-Iran escalation fears », 2026.4.30.

25. Al Jazeera, « Oil prices climb as Iranian demands cloud outlook for Strait of Hormuz », 2026.8.10 ; « Oil prices rise as attacks dent hopes for Strait of Hormuz reopening », 2026.8.12.

26. CNBC, « Brent crude tops $100 as U.S.-Iran tit-for-tat strikes stoke oil supply worries », 2026.9.9.

27. CNN Business, « Global oil hits $108 per barrel while bond yields surge », 2026.9.10.

28. CNBC, « Oil prices rise after Saudi Arabia shuts down critical pipeline that bypasses Strait of Hormuz », 2026.9.13.

29. Global Energy Flow, suivi quotidien « Is the Strait of Hormuz Open? », consulté en septembre 2026.

30. Congressional Research Service, « The Strait of Hormuz: Security Developments and Impacts on Oil, Gas, and Other Commodities », 2026.8.7.

31. National Security Journal, « Every Iranian Chinese-made CM-302 missile the Navy shoots down is a free war plan for Beijing », 2026.5.7.

32. Fortune, « Gas prices reach highest level since 2023 with no end for the Iran War in sight », 2026.3.18.

33. AAA, annonces sur le prix moyen national de l'essence (2026.3.4, 3.9, 3.23) et communiqués hebdomadaires (mai 2026).

34. Center for American Progress, « State-by-State Increases in Gas Prices Since Trump's War on Iran », 2026.4.23.

35. CNBC, « California gas prices hit $6 as Iran war drives fuel costs higher », 2026.4.30.

36. Inside Climate News, « California Drivers Are Paying a More Than $6 a Gallon Price for the War in Iran », 2026.5.

37. ABC News, « Is California at risk of a gasoline shortage amid the Iran war? Experts explain », 2026.5.6.

38. Visual Capitalist, « Mapped: How Much Gas Prices Have Risen Since the Iran War », 2026.8.

39. Finder, « Gas prices US: Weekly gas price averages 2018–2026 », consulté en septembre 2026.

40. NBC News, articles de suivi des prix de l'essence par État et à l'échelle nationale, mis à jour le 2026.9.24.

41. Hoodline, « Trump approval sinks to career low 32% as gas prices and Iran war bite », 2026.9 (citation des données de JPMorgan sur le prix du diesel).

42. U.S. Bureau of Labor Statistics, « Consumer Price Index – August 2026 », 2026.9.11.

43. Quartz, « U.S. CPI rose 0.4% in August 2026, annual inflation at 3.4% », 2026.9.11.

44. Reuters (publié par U.S. News), « Exclusive: Trump approval falls to record low of 32% as high costs bite, Reuters/Ipsos poll finds », 2026.9.21.

45. GV Wire, « Trump Approval Falls to Career Low of 32% as High Costs Bite », 2026.9.21.

46. NPR, « Week in Politics: The Iran war; high gas prices; Trump's approval ratings », 2026.3.28.

47. Opinion Today (synthèses des sondages Reuters-Ipsos), 2026.3.22 et 2026.3.25.

48. CBS News, « In U.N. speech, Trump threatens to 'annihilate' Iran and defends handling of global confli cts », 2026.9.22.

49. NBC News, « Trump tells U.N. he could 'annihilate' Iran but expects a deal after the midterm elections », 2026.9.23.

50. Axios, « Trump says in UN speech he faces a decision whether to 'annihilate' Iran », 2026.9.22.

51. CNN, « Key moments from the first day of UN General Assembly speeches », 2026.9.22.

52. Al Jazeera, « 'Cowards': Trump slams NATO over lack of support in US–Israel war on Iran », 2026.3.1 6.

53. U.S. House of Representatives, « Rep. Ritchie Torres Calls on CFTC to Investigate $760 Million Oil Fut ures Trade », 2026.4.20.

54. TIME, « Trump Says Xi Offered To Help Broker Peace With Iran », 2026.5.14.

55. NBC News, « Rubio says U.S. didn't ask China for help on Iran war, but shares interest in open Hormuz », 2026.5.15.

56. Service de recherche de l'Assemblée nationale, « Les limites de la chaîne d'approvisionnement énergéti que de la Corée révélées par la crise d'Ormuz », 2026.9.

Chapitre 8. Le « passage sélectif » dans le détroit d'Ormuz et les avantages pratiques du règlement en yuans pour Pékin

8.1 La flotte en attente dans le golfe d'Oman et le Yuan Hua Hu

Le 13 mai 2026, le président Trump est arrivé à Pékin. Le même jour, un pétrolier a mis cap au sud dans le détroit d'Ormuz. Il s'agissait du Yuan Hua Hu, un très grand pétrolier (VLCC) appartenant à la compagnie maritime publique chinoise COSCO.

Le « navire Yuan Hua » du titre de ce chapitre, c'est bien ce bateau. Son nom se transcrit exactement Yuan Hua Hu. C'est ainsi qu'il sera désigné dans le texte. Sa prononciation rappelle celle du yuan, la monnaie chinoise, mais le nom du navire n'a aucun rapport avec cette devise. Le passage du bateau hors du détroit avait cependant une portée symbolique à la hauteur de son nom.

Le Yuan Hua Hu avait chargé son pétrole brut au terminal de Bassora, en Irak, au début du mois de mars. Il s'agissait d'environ deux millions de barils de brut Basrah Medium. Puis, avec l'extension de la guerre, il était resté bloqué plus de deux mois dans le golfe Persique. Les données des sociétés de suivi maritime LSEG et Kpler retracent ce parcours.

Le navire était affrété par Unipec, filiale commerciale de Sinopec. Il a emprunté la route nord, au plus près de l'île iranienne de Larak. Lloyd's List Intelligence considère cette route comme un point de contrôle où les Gardiens de la révolution islamique (IRGC) contrôlent le passage. Le navire se dirigeait vers Zhoushan, ville insulaire de la province chinoise du Zhejiang.

Pendant la traversée, le navire a continué à émettre les informations indiquant son pavillon chinois et son équipage chinois. Le dispositif qui transmet ces informations est le système d'identification automatique (AIS). Il s'agit d'un appareil radio qui communique automatiquement aux navires voisins le nom, la position et la nationalité du bâtiment. D'autres navires ayant franchi le détroit après le début de la guerre ont utilisé la même méthode pour tenter de passer sans encombre.

Au même moment, la situation était tout autre au large du détroit, dans le golfe d'Oman. Des dizaines de pétroliers chargés de pétrole brut avaient jeté l'ancre et attendaient la reprise du trafic. Face à la flambée des primes d'assurance contre les risques de guerre, les armateurs ont immobilisé leurs navires. Le 18 mars, l'Iran a annoncé l'« itinéraire sûr » qu'il avait défini, puis instauré un régime d'autorisations de passage à partir de la fin du mois. Les courtiers maritimes estiment à deux millions de dollars en moyenne par navire le péage exigé pour emprunter la route de l'île de Larak.

Le passage du Yuan Hua Hu était, selon les informations disponibles, le troisième d'un pétrolier chinois depuis le début de la guerre. Auparavant, le 11 avril, deux pétroliers chinois avaient quitté le détroit : le Cospearl Lake et le He Rong Hai. Le magazine spécialisé Lloyd's List a présenté leur passage comme le premier de pétroliers publics chinois. Le même week-end, les négociations entre les États-Unis et l'Iran au Pakistan ont échoué.

Avant d'arriver à Pékin, le président Trump avait déclaré une chose : les États-Unis n'avaient pas besoin de l'aide de la Chine pour mettre fin à la guerre en Iran et rouvrir le détroit. Le jour même où il a tenu ces propos, un navire chinois franchissait le détroit après s'être coordonné avec l'Iran. Pékin ouvrait peu à peu, par la négociation, un passage que Washington n'avait pas réussi à libérer par la force.

8.2 Comment fonctionnait le « passage sélectif »

Dans les milieux diplomatiques, la méthode iranienne de gestion du détroit est appelée « passage sélectif » (Selective Transit). Au lieu de fermer entièrement le détroit, l'Iran laisse passer certains navires après les avoir choisis. Il bloque ceux qui sont liés aux États-Unis et à Israël, tandis que les navires des pays amis peuvent passer après négociation.

Ce système ne s'est pas mis en place en un jour. Le 13 mars, un haut responsable iranien a présenté une proposition à CNN : l'Iran pourrait autoriser le passage de certains pétroliers si le pétrole brut était payé en yuans. La plupart des transactions pétrolières mondiales se font encore en dollars. L'Iran avait donc fait de la monnaie de paiement une condition de passage.

Des cas concrets sont apparus dans la seconde moitié de mars. Lloyd's List a rapporté que tous les navires ne payaient pas de péage, mais qu'au moins deux l'avaient réglé en yuans. Le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG) a publiquement critiqué l'Iran, qui faisait payer le passage en sécurité. La chaîne américaine NBC a repris les propos d'experts du secteur en qualifiant ce système de « péage de Téhéran ».

Un article de Bloomberg paru début avril a décrit le système plus en détail. L'armateur devait d'abord contacter un intermédiaire lié aux Gardiens de la révolution. Il lui transmettait la structure de propriété du navire, la liste de l'équipage et les données AIS, puis faisait l'objet d'un contrôle de sécurité. Celui-ci cherchait à établir l'existence de liens avec les États-Unis ou Israël. Le pays d'immatriculation du navire était ensuite classé dans l'une de cinq catégories, qui déterminaient le tarif.

Les pétroliers auraient payé en général près d'un dollar par baril de pétrole brut. Pour un VLCC transportant deux millions de barils, une traversée coûtait donc environ deux millions de dollars. C'est ainsi que s'explique le montant de « deux millions de dollars par navire » avancé par le

secteur. Les paiements étaient acceptés en yuans ou en stablecoins. Un stablecoin est une monnaie numérique dont la valeur est indexée sur une monnaie ayant cours légal, comme le dollar.

La Chine n'était pas le seul pays à bénéficier du passage sélectif. Au début d'avril, l'Iran a qualifié l'Irak de « pays frère » et l'a exempté des restrictions de passage. Il a aussi conclu avec le Pakistan des accords sur le transport de pétrole brut et de gaz naturel liquéfié (GNL). L'Iran a fait du détroit un outil diplomatique et ouvert des voies différentes à chaque pays.

L'appartenance d'un navire à la Chine ne suffisait pas à lui ouvrir automatiquement le passage. Le 27 mars, deux très grands porte-conteneurs de COSCO ont tenté de franchir le détroit. Bien qu'ils aient signalé leur pavillon et leur équipage chinois, ils ont fini par faire demi-tour. Pour qu'un navire chinois puisse passer, il fallait des négociations à haut niveau, par exemple une demande officielle du ministre des Affaires étrangères ou de l'ambassadeur de Chine en Iran.

Les médias d'État iraniens ont rapporté qu'environ 30 navires chinois avaient franchi le détroit après s'être coordonnés avec les Gardiens de la révolution. Un responsable des Gardiens a qualifié cet épisode de nouveau chapitre dans la gestion du détroit d'Ormuz. Ce chiffre vient toutefois des autorités iraniennes. Les données indépendantes de suivi maritime ne permettent pas de le confirmer dans son intégralité.

Le titre de ce chapitre affirme que Pékin a « accaparé » le pétrole transporté par son pétrolier. Il faut lire cette affirmation avec prudence au regard des faits. Pendant plusieurs mois, les passages de pétroliers chinois se sont comptés sur les doigts d'une main. À partir d'avril, la marine américaine a imposé un blocus maritime pour empêcher les navires d'entrer dans les ports iraniens ou d'en sortir. La radio publique américaine NPR a estimé que ce blocus avait interrompu environ 12 % des importations chinoises de pétrole brut.

Cela signifie que la Chine a elle aussi subi des pertes pendant cette crise. Pékin avait pourtant un avantage : tandis que les navires d'autres pays attendaient sans perspective dans le golfe d'Oman, la Chine disposait d'un canal de négociation et d'un rang de passage. Elle n'a pas accaparé le pétrole, mais obtenu une priorité en pleine crise. Cette priorité reposait sur l'argent et les réseaux de paiement.

8.3 La bouée de sauvetage du pétrole iranien : les « théières » du Shandong et la flotte fantôme

La Chine achète entre 80 et 90 % des exportations de pétrole brut iranien. Selon les estimations du secteur, cela représente entre 1,3 et 1,6 million de barils par jour. Une analyse publiée dans le Washington Times américain présente ainsi les chiffres de 2025 : plus de 80 % des exportations iraniennes de pétrole brut sont parties vers la Chine. Le régime iranien a tiré environ 31 milliards de dollars de ces échanges.

Les acheteurs sont principalement des raffineries privées indépendantes de la province du Shandong. Le secteur les appelle « théières » (Teapot), parce que leur taille rappelle celle d'une petite théière. Contrairement aux grandes raffineries publiques, elles achètent du pétrole brut soumis à des sanctions dès lors que le prix leur convient. Le brut iranien se vend à un prix largement inférieur aux cours internationaux.

Des navires distincts assurent le transport du pétrole. De vieux pétroliers, souvent proches de la fin de leur vie, transfèrent leur cargaison d'un navire à l'autre en haute mer. Ces opérations brouillent l'origine du pétrole. Il est également courant que les navires coupent leur signal AIS ou transmettent une fausse position. Le secteur appelle ces groupes de pétroliers la « flotte fantôme ».

Le circuit des paiements compte davantage encore. L'Iran et la Chine passent principalement par le yuan et par plusieurs intermédiaires. Le troc, qui consiste à échanger le pétrole contre des marchandises, fait aussi partie de ces transactions. Comme les paiements ne passent pas par le réseau en dollars, les sanctions américaines les atteignent difficilement. Les banques iraniennes sont coupées du réseau international de télécommunications financières (SWIFT). L'Iran s'appuie donc sur le système chinois de paiements interbancaires transfrontaliers en yuans (CIPS).

Le blocus maritime américain a fortement perturbé ces flux. La voie n'a pourtant pas été entièrement coupée. Pendant la suspension d'un mois du blocus, entre la mi-juin et la mi-juillet, l'Iran a envoyé plus de 60 pétroliers vers la Chine. La valeur du pétrole transporté est estimée à environ six milliards de dollars. Dès que la brèche s'est ouverte, la bouée de sauvetage a repris du service.

Les États-Unis ont tenté à plusieurs reprises de rompre ce lien. En mars 2025, le département du Trésor américain a sanctionné pour la première fois Luqing Petrochemical, dans la province du Shandong. C'était la première mesure visant une raffinerie « théière ». Le département a déclaré que l'entreprise avait acheté pour environ 500 millions de dollars de pétrole brut iranien. Le secrétaire au Trésor Bessent a décrit les achats de brut iranien par les raffineries « théières » comme le principal soutien économique du régime iranien.

Pendant la guerre, la pression s'est étendue. En avril, le gouvernement américain a averti les banques chinoises qu'elles risquaient des sanctions si elles aidaient des petites raffineries à acheter du pétrole brut iranien. Après que les États-Unis ont sanctionné cinq raffineries chinoises ayant acheté du brut iranien, le ministère chinois du Commerce a riposté. En mai, il a interdit à ces raffineries de se conformer aux sanctions américaines. Il a ainsi dressé un bouclier juridique devant ses entreprises.

8.4 CIPS : un réseau de paiement en expansion et ses limites persistantes

La Banque populaire de Chine a lancé le CIPS le 8 octobre 2015. Son nom anglais est « Cross-border Interbank Payment System ». Le système assure la compensation et le règlement des transactions en yuans entre pays. La compensation consiste à calculer et à équilibrer les sommes dues entre banques ; le règlement correspond au transfert effectif des fonds.

SWIFT et CIPS remplissent des fonctions différentes. SWIFT est un réseau de communication qui transmet des ordres de paiement entre banques. Il ne transfère pas directement l'argent. Le CIPS assure aussi la compensation et le règlement des fonds en yuans. Avant la création du CIPS, les transactions en yuans à l'étranger étaient elles aussi ordonnées par des messages SWIFT. Aujourd'hui encore, une part importante des transactions CIPS utilise également des messages SWIFT.

Le volume du CIPS a rapidement augmenté. En 2024, le montant traité a atteint 175 490 milliards de yuans, soit une hausse de 43 % par rapport à l'année précédente. Cela équivaut à environ 24 450 milliards de dollars. En 2025, le montant traité s'est élevé à 180 150 milliards de yuans, pour 8,44 millions de transactions. La croissance a nettement ralenti, mais le volume a de nouveau atteint un record.

Le nombre de banques participantes a lui aussi augmenté. À la fin de 2025, le CIPS comptait 193 banques participantes directes et 1 573 banques participantes indirectes. Elles étaient réparties dans 124 pays et régions. À son lancement, le système comptait 19 participants directs et 176 indirects. Selon les données chinoises, le nombre de participants directs atteignait 210 à la fin de juin 2026. Celui des participants indirects était passé à 1 619.

On peut aussi estimer le volume traité chaque jour. Si l'on divise le montant traité en 2025 par environ 250 jours ouvrés, on obtient près de 700 milliards de yuans par jour, soit environ 100 milliards de dollars. Cette estimation de l'auteur s'appuie sur les statistiques officielles annuelles. Le chiffre de « 180 milliards de dollars par jour » avancé par certains n'est pas confirmé par les statistiques officielles.

Même si les chiffres paraissent élevés, les limites sont nettes. Selon les statistiques de SWIFT pour juin 2025, le yuan représentait environ 3 % des paiements internationaux. À la même période, le dollar en représentait 48 % et l'euro, 24 %. Les montants traités par le CIPS comprennent aussi de nombreuses transactions entre banques chinoises. Le CIPS ressemble moins à un réseau qui a renversé le système du dollar qu'à une voie de secours pour contourner les sanctions américaines.

La guerre a accru la valeur de cette voie de secours. Plus les États-Unis étendent leurs sanctions, plus ceux qui commercent avec les entités visées cherchent des solutions en dehors du dollar. Song Ke, directeur de l'Institut de finance de Shenzhen de l'Université Renmin de Chine, a expliqué ainsi

la portée de l'expansion du CIPS : elle montre que plusieurs pays veulent disposer de réseaux de paiement autonomes, sûrs et capables de remplacer les réseaux existants.

À côté du CIPS, il existe aussi un réseau qui permet de payer en monnaie numérique de banque centrale (MNBC). Il s'appelle mBridge. La Banque populaire de Chine, l'Autorité monétaire de Hong Kong, la Banque de Thaïlande et la Banque centrale des Émirats arabes unis (EAU) l'ont créé conjointement. La Banque centrale saoudienne en est devenue membre à part entière en juin 2024. Sur ce réseau, les banques centrales échangent directement dans leur monnaie numérique nationale. Il n'est pas nécessaire de passer par le dollar.

En janvier de cette année, le groupe de réflexion américain Atlantic Council a dressé le bilan de ce réseau. Le cumul dépassait 4 000 transactions, pour un montant d'environ 55,5 milliards de dollars. C'est près de 2 500 fois plus qu'au début des essais, en 2022. Le yuan numérique chinois (e-CNY) représentait environ 95 % de ce total. Autrement dit, bien que plusieurs pays participent au réseau, celui-ci sert en pratique de voie de circulation au yuan.

Ce réseau a toutefois connu une fissure. Le 20 septembre, le Financial Times (FT) a annoncé le retrait de la Banque centrale saoudienne de mBridge. Celle-ci a confirmé au FT qu'elle n'en était plus membre. Elle a expliqué que la validation de concept prévue avait pris fin le 13 mai 2025. La Banque des règlements internationaux (BRI) s'était retirée du projet dès 2024.

Les interprétations divergent sur le retrait saoudien. Une source interrogée par le FT a déclaré que la participation de l'Arabie saoudite avait toujours été limitée. Selon elle, il serait donc inexact de prêter une grande portée à cette décision. Une autre source a indiqué que l'Arabie saoudite continuait discrètement à suivre le projet. Certains estiment que les pressions américaines ont joué un rôle. Il est encore impossible de savoir quelle interprétation est juste.

Une chose est certaine. L'affirmation selon laquelle le « système du pétrodollar » aurait pris fin parce que l'Arabie saoudite règle en yuans le pétrole qu'elle vend à la Chine est loin de la réalité. Le système du pétrodollar découle de l'accord conclu entre les États-Unis et l'Arabie saoudite dans les années 1970. Il repose sur la vente du pétrole exclusivement en dollars, puis sur le réinvestissement de ces dollars, notamment dans des obligations du Trésor américain. La part du yuan augmente, mais le dollar reste la principale monnaie des transactions pétrolières.

La crise du détroit d'Ormuz a révélé l'apparition d'une structure à deux niveaux, et non l'effondrement du système du dollar. Le pétrole destiné à l'Occident dépend du dollar, des assurances et de l'escorte navale. Le pétrole soumis à des sanctions dépend du yuan, d'une flotte fantôme et de négociations. Le même pétrole commence ainsi à emprunter deux voies distinctes.

8.5 L'« opération d'expulsion économique » et le bouclier juridique de Pékin

Le 24 août, le secrétaire au Trésor Scott Bessent a annoncé un nouveau plan de sanctions. Il s'intitule « Opération d'expulsion économique » (Operation Economic Outcast). Bessent a déclaré qu'il couperait toutes les sources de revenus dont dépend l'Iran. Il a averti les pays qui continueraient à commercer avec l'Iran qu'ils devaient se préparer à partager son isolement.

Cette opération visait les cinq lignes de vie de l'Iran : les actifs numériques, la technologie, l'or, l'aviation et le transport maritime. Elle a aussi élargi le champ des sanctions secondaires. Les sanctions secondaires sont des mesures qui punissent jusqu'aux entreprises et aux banques de pays tiers ayant commercé avec un pays visé par des sanctions. Le lendemain, quelque 60 organismes, personnes et navires ont été inscrits sur la liste des sanctions. Elle comprenait des entités de Chine et de Hong Kong, mais aussi des Émirats arabes unis, de Singapour, de Malaisie, de France et du Royaume-Uni.

Le point à relever est celui des absents. Les grandes banques chinoises ne figuraient pas sur la liste. Dans son communiqué, Bessent n'a pas nommé directement la Chine. Il a plutôt évoqué une « diplomatie discrète ». Il avait auparavant déclaré avoir adressé un avertissement à deux banques chinoises, sans les nommer, au sujet de transactions liées à l'Iran.

La revue américaine de politique étrangère Foreign Policy a souligné le dilemme de ce choix. Sanctionner uniquement les petites entreprises ne suffirait pas à empêcher les relations entre la Chine et l'Iran. S'en prendre aux grandes banques chinoises risquerait de rallumer la guerre commerciale et de déstabiliser l'économie mondiale. À cela s'ajoute le levier dont dispose la Chine grâce aux terres rares. Bessent a répondu que l'idée selon laquelle les États-Unis hésitaient à affronter la Chine était « complètement fausse ».

Pékin a aussitôt protesté. Le 25 août, le ministère chinois des Affaires étrangères a déclaré qu'une guerre économique et une pression maximale ne permettraient pas de trouver une solution. Il a aussi demandé aux États-Unis de ne pas entraver la coopération entre la Chine et l'Iran. Il a accompagné sa déclaration d'un avertissement : la Chine prendrait toutes les mesures nécessaires pour défendre ses droits et intérêts légitimes. Il a de nouveau dénoncé des sanctions unilatérales dépourvues de l'approbation du Conseil de sécurité des Nations unies.

Bessent a estimé qu'il restait environ 30 millions de barils de pétrole que l'Iran pouvait vendre à la Chine en dehors du blocus américain. Washington semble penser que le temps joue en sa faveur. Pourtant, lors de la levée d'un blocus d'un mois, plus de 60 pétroliers ont pris la direction de la Chine. Tant que les réseaux de paiement, la flotte et les raffineries restent en place, cette ligne de vie reprend dès qu'elle en a l'occasion.

8.6 Les réserves de 1,4 milliard de barils et la controverse sur les images satellites

La Chine avait constitué à l'avance les réserves nécessaires pour résister à un long blocus. À la fin de 2025, l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) estimait à environ 1,4 milliard de barils les réserves stratégiques et les stocks des entreprises publiques chinoises. C'est le plus grand volume au monde. En janvier et février 2026, la Chine a importé 11,99 millions de barils de pétrole brut par jour. Cela représentait une hausse de 15,8 % par rapport à un an plus tôt. Les analystes y voient le résultat d'une constitution de stocks en prévision des risques au Moyen-Orient.

Quand la crise est survenue, Pékin a agi selon un ordre établi. Début mars, il a demandé aux principales raffineries de suspendre tout nouveau contrat d'exportation d'essence et de gazole. Le pétrole qui aurait dû quitter le pays est ainsi resté sur place. Pékin a d'abord puisé dans les stocks des entreprises, sans toucher aux réserves stratégiques officielles. Jusqu'à la fin juin, les réserves stratégiques chinoises ont à peine diminué.

Une autre voie était possible. Le pétrole acheminé par oléoduc depuis la Russie continuait de circuler, indépendamment du blocus du détroit. La forte progression du nombre de véhicules électriques a aussi réduit la demande d'essence. Même bloquée, une voie maritime ne pouvait donc pas immobiliser toute l'économie chinoise.

La situation était différente aux États-Unis. Le pays a puisé dans ses réserves stratégiques pour calmer les marchés. En mai, E. J. Antoni, économiste en chef de la Heritage Foundation, a déclaré que les États-Unis puisaient dans leurs réserves à un rythme record et en expédiaient la majeure partie vers l'Asie. Il a ajouté que cette méthode pouvait tenir quelques semaines, mais qu'elle ne constituait pas une solution à long terme.

Des soupçons ont aussi émergé : les liens entre la Chine et l'Iran ne se limiteraient pas au pétrole. MizarVision, une entreprise chinoise d'imagerie satellitaire, a publié des images d'analyse de bases militaires américaines au Moyen-Orient. Les services de renseignement américains soupçonnaient l'Iran d'avoir utilisé ces images pour choisir ses cibles. Les États-Unis ont sanctionné MizarVision et d'autres entreprises satellitaires chinoises.

Le Wall Street Journal a publié un nouvel article le 11 septembre. Selon lui, une entreprise chinoise aurait transmis à l'Iran des images satellites haute résolution avant et après l'attaque, en juillet, d'une base militaire américaine en Jordanie. Trois militaires américains ont été tués dans cette attaque. Les responsables américains ne sont pas allés jusqu'à affirmer que le gouvernement chinois y avait participé directement. La Chine a nié ces accusations et demandé que des preuves soient présentées. À propos de cet article, le président Trump a déclaré que le président Xi avait agi de manière assez raisonnable.

Xi Jinping s'est donc assis à la table des négociations avec deux atouts en main. Le premier était son influence sur l'Iran ; le second, des réserves de pétrole capables de tenir longtemps. Il ne faut cependant pas exagérer cette influence. Au début de la guerre, la Chine a fait pression sur l'Iran pour qu'il cesse d'attaquer des navires transportant du pétrole et du GNL. L'Iran a pourtant continué à attaquer des navires dans le détroit. L'Iran n'est pas un mandataire de la Chine : il agit selon ses propres calculs.

8.7 Deux sommets, deux communiqués

À la fin du sommet de Pékin, le 14 mai, les deux pays ont publié chacun leur communiqué. Leurs façons d'aborder l'Iran étaient très différentes.

Le communiqué de la Maison-Blanche indiquait que les deux parties s'étaient accordées sur l'ouverture du détroit d'Ormuz. Il employait la formule « doit rester ouvert » (must remain open). Il précisait que cette ouverture était nécessaire à la libre circulation de l'énergie. Il affirmait aussi que Xi avait exprimé son opposition à la militarisation du détroit et à l'imposition de droits de passage. Les deux dirigeants y déclaraient également s'accorder sur le fait que l'Iran ne pourrait jamais posséder l'arme nucléaire.

Dans un entretien avec Fox News, le président Trump est allé plus loin. Il a affirmé que Xi lui avait dit qu'il était prêt à aider à résoudre le problème iranien. Il a aussi déclaré que la Chine avait promis de ne pas fournir d'équipement militaire à l'Iran. Le secrétaire d'État Marco Rubio a présenté une version différente lors d'un entretien avec NBC. Il a dit que les deux pays partageaient la même position sur le détroit, tout en précisant que les États-Unis n'avaient pas demandé l'aide de la Chine.

Le communiqué chinois ne mentionnait pas directement l'Iran. À la place, il consacrait une longue partie à Taïwan, absente du communiqué de la Maison-Blanche. L'un mettait l'Iran en avant, l'autre Taïwan. Les négociations autour de Taïwan sont traitées en détail au chapitre 4 de ce livre.

Cette asymétrie montre que la Chine a payé très peu pour obtenir ce résultat. L'opposition à l'armement nucléaire de l'Iran est une position que la Chine défend depuis longtemps. L'ouverture du détroit profite avant tout à la Chine, premier importateur mondial de pétrole. L'opposition aux droits de passage correspond aussi aux intérêts des navires chinois. La Chine s'est contentée de confirmer par écrit ce qu'elle souhaitait déjà. C'est pourquoi le monde diplomatique parle de « concession sans coût » (Costless Concession).

Les achats de pétrole américain s'interprètent de la même façon. À cause de la guerre commerciale, les raffineries chinoises avaient cessé d'importer du pétrole américain en juin 2025. Après le déclenchement de la guerre, elles ont envisagé de reprendre ces importations à partir de mars. En avril, les données maritimes ont indiqué qu'environ 600 000 barils de pétrole américain

par jour devaient être chargés sur des pétroliers à destination de la Chine. Ce volume dépassait le précédent record mensuel, établi en janvier 2018 à environ 470 000 barils par jour.

Le communiqué de la Maison-Blanche a présenté comme un accord une tendance déjà amorcée avant le sommet. La Chine avait un besoin urgent de combler le manque d'approvisionnement venu du Moyen-Orient. L'achat de pétrole américain était à la fois un cadeau offert aux États-Unis et une mesure énergétique pour la Chine elle-même. Le 14 mai, le Brent a clôturé à un peu plus de 100 dollars le baril.

Quatre mois plus tard, le sommet de Washington reposait sur le même cadre. La veille de la rencontre, le Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS) des États-Unis a formulé les prévisions suivantes. Xi éviterait d'être appelé à faire directement pression sur l'Iran et demanderait une fin rapide de la guerre. Il réclamerait que les États-Unis s'abstiennent de sanctionner les banques et les entreprises chinoises. Il ferait valoir que l'élargissement des sanctions pousserait la Chine à acheter davantage de pétrole sur les marchés internationaux et ferait monter les prix.

Le 24 septembre, les deux dirigeants se sont entretenus à la Maison-Blanche pendant près de trois heures. Selon l'agence de presse chinoise Xinhua, Xi Jinping a déclaré que les États-Unis et l'Iran devaient renouer le dialogue. Il a aussi dit soutenir un retour au protocole d'entente d'Islamabad signé par les deux pays le 17 juin. Celui-ci prévoyait l'arrêt de la guerre et la réouverture du détroit pendant 60 jours. L'accord était de fait rompu depuis que les Gardiens de la révolution avaient de nouveau annoncé un blocus total en juillet.

Xi Jinping a dit espérer parvenir à un accord global, y compris sur la question nucléaire. Il a réitéré le principe défendu par la Chine, selon lequel la souveraineté et la sécurité de tous les pays doivent être respectées. Al Jazeera a rapporté qu'aucune percée sur le dossier iranien n'était ressortie de la rencontre du jour. Parmi les alliés des États-Unis au Moyen-Orient, seule restait la question de savoir jusqu'où la Chine pouvait influer sur Téhéran.

Le lendemain, le président Trump a répondu aux questions de journalistes aux Archives nationales. À la question de savoir s'il avait discuté de la guerre en Iran avec Xi Jinping, il a répondu : « Oui. » Interrogé sur les avancées concernant le détroit, il s'est contenté de dire que les choses se passeraient bien. Il n'a pris aucun engagement concret et n'a annoncé aucun calendrier.

Au terme des deux rencontres, la Chine n'avait pratiquement rien concédé de nouveau sur la question iranienne. Elle avait répété sa position initiale, et les États-Unis l'avaient présentée comme un résultat. Entre-temps, la Chine avait placé les droits de douane, les technologies et Taïwan au premier plan des négociations. La Maison-Blanche voulait une aide concrète de la Chine tout en évitant de donner l'impression que celle-ci détenait un levier sur le détroit. Pékin a profité de cette marge de manœuvre pour parler peu et tirer son épingle du jeu.

8.8 Le relevé des coûts pour la Corée du Sud

En quelques semaines, les événements du détroit d'Ormuz se répercutent sur les coûts des usines d'Ulsan et de Yeosu. La Corée du Sud importe presque tout le pétrole brut qu'elle consomme. Selon le Service de recherche de l'Assemblée nationale, le pétrole brut venu du Moyen-Orient représentait 69,1 % des importations en 2025. Plus de 90 % du pétrole brut moyen-oriental transitait par le détroit d'Ormuz.

La dépendance envers le Moyen-Orient avait diminué pendant un temps. Elle était passée de 82,3 % en 2015 à 59,8 % en 2021. Mais elle est remontée autour de 70 % après la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Même en diversifiant les fournisseurs, le risque reste concentré si les cargaisons passent par le même détroit.

Le choc s'est propagé par plusieurs voies. En mars, une attaque iranienne a privé le complexe de gaz naturel liquéfié de Ras Laffan, au Qatar, de 17 % de sa capacité de production. Selon les prévisions, sa remise en état prendra de trois à cinq ans. Vortexa, une société d'analyse du secteur énergétique, a cité la Corée du Sud parmi les pays vulnérables aux perturbations des livraisons de GNL du Qatar. Taïwan et Singapour figuraient aussi dans le même groupe. Quand le prix du naphta a augmenté, l'industrie pétrochimique a dû réduire le taux d'utilisation de ses usines.

Les prévisions des instituts de recherche sud-coréens étaient elles aussi sombres. L'Institut coréen de l'industrie a examiné un scénario où le blocus durerait plus de trois mois. Il a estimé que les coûts moyens de production de l'industrie manufacturière sud-coréenne augmenteraient de 11,8 %, et ceux de l'ensemble des secteurs de 9,4 %.

Le gouvernement et le secteur privé n'étaient pas restés inactifs. En mars, le gouvernement avait décidé d'importer 24 millions de barils supplémentaires de pétrole brut des Émirats arabes unis. Il avait élargi ses sources d'approvisionnement aux États-Unis, à l'Australie et à l'Algérie. En conséquence, la part du pétrole brut moyen-oriental dans les importations de janvier à mai était tombée à 62,8 %, soit une baisse de 6,3 points de pourcentage. Le gouvernement a annoncé vouloir la ramener sous les 50 % à moyen et long terme. Les réserves stratégiques dépassaient encore 100 millions de barils.

La situation s'est de nouveau dégradée en septembre. L'oléoduc Est-Ouest d'Arabie saoudite a été attaqué par un drone et s'est momentanément arrêté. Il relie les champs pétroliers de l'est du pays au port de Yanbu, sur la mer Rouge, sur environ 1 200 kilomètres. Cette voie de contournement essentielle du détroit d'Ormuz a été ébranlée. D'après les chiffres de la Société pétrolière nationale de Corée, jusqu'au 18 septembre, le prix moyen du pétrole s'établissait à 100,4 dollars le baril de Brent.

Les raffineries cherchent du pétrole brut, même en empruntant des routes plus longues. SK Energy a acheté 4 millions de barils de WTI américain, dont la livraison est prévue en décembre. GS

Caltex en a aussi obtenu 2 millions de barils. HD Hyundai Oilbank a importé à titre expérimental du pétrole brut argentin pour la première fois. Le transport du pétrole américain coûte environ deux fois plus cher que celui du pétrole moyen-oriental, car la distance est plus longue.

La diversification des sources d'approvisionnement a aussi ses limites. Les installations des raffineries sud-coréennes sont conçues pour traiter le brut lourd du Moyen-Orient, à forte teneur en soufre. Importer beaucoup de brut léger, comme le pétrole de schiste américain, réduit l'efficacité des procédés. Adapter les installations coûte cher. Une diversification possible sur le plan technique devient donc pénalisante sur le plan économique.

Dans cette même crise, la Chine et la Corée du Sud ont reçu des bilans très différents. La chaîne japonaise NHK a rapporté que la Corée du Sud et le Japon avaient été frappés de plein fouet, sans les amortisseurs dont disposait la Chine. Celle-ci a atténué le choc grâce à ses abondantes réserves stratégiques et à ses relations avec l'Iran. La Corée du Sud ne disposait d'aucun canal de négociation pour frapper à la porte du détroit. Ce n'est qu'à la mi-juillet qu'un très grand pétrolier de HMM, bloqué dans le détroit, a pu en sortir et atteindre Ulsan. C'était le premier navire sud-coréen à quitter le détroit depuis le début de la guerre.

La crise a révélé une faiblesse que l'on peut appeler la « double dépendance énergétique ». Le pétrole brut dépend du Moyen-Orient. La sécurité des voies maritimes qu'il emprunte dépend des relations entre les États-Unis et la Chine. La puissance militaire de la marine américaine peut ouvrir le détroit, tout comme la diplomatie chinoise, qui a de l'influence sur l'Iran. Dans un cas comme dans l'autre, la Corée du Sud ne détient pas les cartes.

Les pressions américaines en faveur d'un déploiement militaire ont accentué cette faiblesse. Le président Lee Jae-myung a annoncé le 18 septembre que la Corée du Sud n'enverrait pas de troupes dans la guerre au Moyen-Orient. Le récit détaillé de cette décision figure au chapitre 10 de ce livre. Refuser le déploiement risquait de mécontenter l'allié, tandis qu'accepter pouvait faire des pétroliers sud-coréens des cibles de l'Iran. Pour un pays qui dépend deux fois d'autres acteurs pour son énergie, les options diplomatiques sont tout aussi limitées.

8.9 Les questions laissées par le détroit

Le passage sélectif dans le détroit d'Ormuz montre trois choses.

Premièrement, un pays qui contrôle un passage maritime étroit garde un pouvoir de négociation même en temps de guerre. Malgré les frappes américaines et israéliennes, l'Iran a fait trembler le marché mondial de l'énergie en agissant sur le détroit. Il a ouvert des voies différentes à chaque pays en décidant à qui accorder le passage. Il a même imposé la devise de paiement comme condition de transit.

Deuxièmement, les réseaux de paiement restent invisibles en temps normal et révèlent leur force en période de crise. Par sa taille, le CIPS ne peut rivaliser avec le système du dollar. La part du yuan dans les paiements internationaux avoisine encore les 3 %. L'Arabie saoudite s'est retirée d'Embridge. Malgré cela, ce réseau ouvre une voie en dehors du dollar pour les transactions visées par des sanctions. Cette voie a servi de ligne de vie entre l'Iran et la Chine.

Troisièmement, les avantages que l'on tire d'une crise dépendent des capacités constituées à l'avance. La Chine disposait de 1,4 milliard de barils de réserves stratégiques, d'oléoducs, de véhicules électriques et d'un canal de négociation avec l'Iran. Elle a donc tenu bon malgré la baisse de ses importations due au blocus et a pu présenter sa position initiale comme une concession lors du sommet. L'administration Trump n'a pas pu ouvrir le détroit par la force et n'a pas réussi non plus à toucher les grandes banques chinoises par les sanctions.

Le sommet de Washington n'a pas changé cette donne. Xi Jinping s'est contenté d'énoncer le principe d'un retour à l'accord d'Islamabad. La question de savoir quand et comment rouvrir le détroit dépend toujours de Téhéran, de Washington et de Pékin, entre les deux. Tant que leurs calculs ne convergeront pas, les raffineries sud-coréennes recevront chaque mois un nouveau relevé des coûts. Et elles devront une fois de plus regarder vers le grand large.

Références

Documents du projet

Kim Kyung-jin, 2026, Rapport général sur le sommet de Washington entre les États-Unis et la Chine en 2026, chap. 6, sections 6.1 à 6.5 ; chap. 7, section 7.4 ; chap. 8, section 8.5.

Kim Kyung-jin, Trump, la diplomatie de l'insulte et l'empire qui se vide, brouillon du chapitre 8.

Presse et analyses étrangères

Reuters (publié par Yahoo Finance), 16 janvier 2026, China-led cross-border digital currency platform sees surge.

The Jerusalem Post, 14 mai 2026, Chinese supertanker exits Gulf, crossing Hormuz after months of delay.

DataPortuaria (citant Reuters), 13 mai 2026, Chinese Supertanker Attempts Hormuz Passage, Data Show.

OilPrice.com, 13 mai 2026, Chinese Oil Tanker Tests Safe Passage Through Strait of Hormuz.

The Nation (Pakistan), 14 mai 2026, Chinese oil tanker makes successful Hormuz crossing as Trump's Beijing visit kicks off.

Daily Caller, 14 mai 2026, Chinese Tanker Glides Through Hormuz Blockade As White House Touts 'Good' Talks In Beijing.

Lloyd's List, 12 avril 2026, Cosco VLCCs break through Hormuz even as US-Iran diplomacy falters.

Malay Mail (citant Anadolu), 14 mars 2026, Iran considers allowing limited oil tankers through Strait of H ormuz if cargo traded in yuan.

Fortune, 26 mars 2026, Iran is already charging a toll, in Yuan, for oil sold through Strait of Hormuz.

NBC News, 27 mars 2026, Iran's 'Tehran toll booth' forces some tankers to pay millions to leave Strait of H ormuz.

Daily News Egypt (citant Bloomberg), 4 avril 2026, Iran's Revolutionary Guard imposes yuan-based tolls f or Strait of Hormuz transit.

TIME, 14 mai 2026, Trump Says Xi Offered To Help Broker Peace With Iran.

Just The News, 24 août 2026, Treasury's 'Operation Economic Outcast' delivers warning to China, Iran's gl obal enablers.

CBS News, 25 août 2026, If the U.S. wants to end the war with Iran by way of economic sanctions, China is key.

CNN, 25 août 2026, Analysis: Trump's fallback strategy on Iran faces just one big problem.

The Washington Times, 27 août 2026, Washington's Iran sanctions have a China and Russia problem.

Newsweek, septembre 2026, Scott Bessent Slaps NATO Ally and Spares Xi Jinping's Blushes on Iran.

Foreign Policy, 22 septembre 2026, Trump's 'Economic D-Day' Against Iran Risks U.S. Ties With China.

U.S. Department of the Treasury, mars 2025, Treasury Sanctions Network Supporting Iran's Oil Exports (c ommuniqué de presse sb0056).

NPR, 24 septembre 2026, Trump and Xi strike cordial tone at summit amid underlying tensions.

Al Jazeera, 24 septembre 2026, Trump-Xi summit: Four key takeaways from the Washington, DC, meetin g.

Alhurra, 25 septembre 2026, Trump, Xi tout friendship but offer few details on Iran war.

Middle East Monitor, 24 septembre 2026, US, Iran should return to dialogue to end war, Xi tells Trump at White House.

CNN, 25 septembre 2026, Xi wraps up Trump state visit with tea at the White House and tour of National Archives.

CSIS, 23 septembre 2026, Xi Jinping's Return to Washington: A State Visit to Build Stability.

Sources relatives au réseau de paiement

FXC Intelligence, 4 juillet 2025, Is China's cross-border payments network on the rise?

Forbes, 22 février 2026, How Renminbi Internationalization Is Changing.

China Daily, 3 mars 2026, MNCs drive expansion of China's CIPS.

China Data Portal, août 2026, China CIPS Annual Transaction Volume (synthèse des statistiques officielles de la Banque populaire de Chine et de CIPS).

Baidu Baike (édition anglaise), Cross-border Interbank Payment System (nombre de banques participantes à la fin juin 2026).

Forbes, 12 mai 2026, After MBridge and Agora, Multilateral CBDC Interoperability Is Dead.

PYMNTS, septembre 2026, Saudi Arabia Exits China's mBridge Cross-Border Payments Program.

Crypto News Australia, 22 septembre 2026, Saudi Arabia Exits China-Backed mBridge Digital Currency Pr oject.

Financial Times, 20 septembre 2026, Saudi Arabia exits digital currency platform mBridge (confirmé par l es articles ci-dessus).

Chapitre 9. Le refus des alliés de l'OTAN d'envoyer des troupes et les invectives de Trump, qui les traite de « COWARDS »

> Les refus successifs des principaux alliés, dont la Première ministre italienne Meloni, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Espagne, et les fissures dans l'alliance transatlantique

Le matin du 20 mars 2026, le président Trump publia un message sur Truth Social. Truth Social est le réseau social qui appartient à Trump. La dernière ligne du message était une insulte adressée aux alliés. « Lâches, nous nous en SOUVIENDRONS (COWARDS, and we will REMEMBER). »

Il est difficile de trouver un précédent à un président américain qui traite publiquement ses alliés de lâches. Cette seule phrase résumait les tensions accumulées entre les États-Unis et l'Europe pendant les trois premières semaines de la guerre contre l'Iran. Le conflit avait commencé dans le détroit d'Ormuz, avant de s'étendre à l'utilisation des bases, au commerce et à la présence des troupes. Ce chapitre suit cette évolution pays par pays et examine la nature des fissures apparues dans l'alliance transatlantique.

9.1 Les demandes de déploiement dans le détroit d'Ormuz et le déroulement des invectives contre les « lâches »

La guerre a commencé le 28 février 2026. Les États-Unis et Israël ont mené ensemble des frappes aériennes contre l'Iran, dans le cadre de l'opération « Epic Fury ». Le 2 mars, l'Iran a annoncé son intention de fermer le détroit d'Ormuz. Le détroit d'Ormuz est un passage étroit qui relie le golfe Persique à la haute mer. En temps normal, environ un cinquième du pétrole brut et du gaz naturel liquéfié du monde y transite. Comme nous l'avons vu au chapitre 7, la fermeture du détroit a fait grimper le cours international du pétrole jusqu'à 118 dollars le baril.

La hausse des prix du pétrole a poussé Trump à solliciter ses alliés. Le 15 mars, il a écrit que les pays qui recevaient leur pétrole en passant par le détroit devaient protéger eux-mêmes cette voie. Le lendemain, il a averti que l'avenir de l'OTAN serait « très mauvais » si les alliés ne répondaient pas à son appel. L'OTAN, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, est une alliance militaire réunissant les États-Unis, le Canada et 30 pays européens. Trump voulait que des navires de guerre soient envoyés pour rouvrir le détroit bloqué par la force.

La réponse européenne est arrivée presque simultanément le 16 mars. Le ministre allemand de la Défense, Boris Pistorius, a déclaré : « Ce n'est pas notre guerre. » Le Premier ministre britannique, Keir Starmer, a affirmé que le Royaume-Uni ne se laisserait pas entraîner dans une « guerre plus vaste ». Le même jour, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne se sont réunis à

Bruxelles. Kaja Kallas, haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a brièvement communiqué le résultat de la réunion. L'Union européenne n'avait pas l'intention d'étendre au détroit d'Ormuz la mission de son opération navale en cours en mer Rouge. Le vice-Premier ministre italien, Matteo Salvini, s'est montré plus direct. Il a déclaré qu'envoyer des navires de guerre dans une zone de combat revenait à entrer en guerre.

Le 17 mars, la réaction de Trump a pris momentanément une autre direction. Il a écrit que les États-Unis n'avaient besoin ni de l'aide de l'OTAN ni de celle de qui que ce soit. Dans le même message, il a aussi cité le Japon, l'Australie et la Corée du Sud. Mais trois jours plus tard, le 20 mars, le ton est de nouveau monté.

Voici le contenu du message du 20 mars. Les États-Unis avaient déjà gagné militairement la guerre contre l'Iran, et les alliés couraient peu de risques. Pourtant, ils se plaignaient du prix élevé du pétrole sans aider à rouvrir le détroit. Rouvrir le détroit était une « simple manœuvre militaire », facile et peu risquée. Le message se terminait par ces mots : « Lâches, nous nous en souviendrons. » Le même jour, Trump a aussi qualifié l'OTAN de « tigre de papier ». Un tigre de papier désigne une entité qui paraît forte en apparence, mais qui manque de force réelle.

Ce message contenait deux affirmations incompatibles. D'un côté, la guerre était déjà gagnée ; de l'autre, le détroit restait fermé. Si rouvrir le détroit était si facile, rien n'empêchait la marine américaine de le faire seule. Pistorius a soulevé le même point. Il a demandé comment quelques frégates européennes pourraient accomplir ce que même la puissante marine américaine ne parvenait pas à faire seule.

L'Europe n'a pas pour autant ignoré la sécurité du détroit. Le 19 mars, les dirigeants du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, des Pays-Bas, du Canada et du Japon ont publié une déclaration commune. Ils y ont condamné les attaques iraniennes contre des navires. Ils se sont aussi dits prêts à contribuer à des « efforts appropriés » pour garantir le passage sûr dans le détroit. Mais cette offre était conditionnée à un cessez-le-feu préalable et à la mise en place d'une coalition navale multinationale. Ce que l'Europe a refusé, c'est de rejoindre les opérations américaines en pleine guerre. Le message de Trump du 20 mars a été publié le lendemain de cette déclaration commune. Il n'a pas distingué la volonté de coopérer sous certaines conditions du refus d'entrer en guerre.

Les motifs avancés par l'Europe étaient clairs. Stefan Kornelius, porte-parole du chancelier allemand Merz, en a rappelé deux. Premièrement, les États-Unis et Israël n'avaient pas consulté l'Allemagne avant la guerre. Deuxièmement, au début du conflit, Washington avait déclaré ne pas avoir besoin de l'aide de l'Europe et ne pas la souhaiter. On n'avait rien dit aux Européens au début, puis on leur demandait de partager le fardeau une fois la situation bloquée. C'est pourquoi les pays européens avaient du mal à accepter cet enchaînement.

Ces invectives constituaient le deuxième choc de l'année pour l'alliance transatlantique. Le premier avait été la crise du Groenland en janvier. Trump avait imposé des droits de douane de représailles à huit pays européens pour les contraindre à céder le Groenland, territoire danois. Cet épisode est traité aux chapitres 17 et 18. Le Groenland relevait d'un différend territorial, tandis que le détroit d'Ormuz posait la question de la participation à la guerre. À la suite de ces deux épisodes, l'Europe s'est mise à considérer les États-Unis comme un allié imprévisible.

9.2 Le gouvernement de Sánchez en Espagne dit « non à la guerre » et menace de rompre tout commerce

L'Espagne a été le premier pays visé par les attaques de Trump, et aussi celui qui les a subies le plus durement. En Andalousie, dans le sud de l'Espagne, se trouvent deux bases utilisées par l'armée américaine. Il s'agit de la base navale de Rota, près de Cadix, et de la base aérienne de Morón, près de Séville. Les États-Unis et l'Espagne exploitent ces deux bases conjointement, mais elles restent sous souveraineté espagnole. L'armée américaine les a utilisées comme bases intermédiaires lors de ses opérations en Irak, en Afghanistan et en Libye.

Le 2 mars, le ministre des Affaires étrangères, José Manuel Albares, a annoncé la décision de l'Espagne. Madrid refusait que les bases de Rota et de Morón servent à attaquer l'Iran. La ministre de la Défense, Margarita Robles, a confirmé la même position. Elle a déclaré qu'aucun pays ne devait se comporter en protecteur du monde. L'armée américaine a rapidement déplacé ailleurs quinze appareils, dont des avions ravitailleurs, depuis les deux bases.

Le lendemain, le 3 mars, Trump a réagi dans le Bureau ovale de la Maison-Blanche. Le chancelier allemand Merz se trouvait alors en visite. Trump a déclaré que l'Espagne avait été « lamentable » et qu'il allait interrompre tout commerce avec elle. Il a ajouté qu'il avait demandé au secrétaire au Trésor, Scott Bessent, de mettre fin à toutes les transactions avec l'Espagne. Il a aussi rappelé que l'Espagne avait refusé l'objectif de dépenses de défense de l'OTAN, fixé à 5 % du produit intérieur brut (PIB).

Le 4 mars, le Premier ministre Pedro Sánchez a prononcé une allocution à la nation depuis sa résidence officielle. Il a qualifié la guerre de « catastrophe » et résumé la position du gouvernement en quatre mots. En espagnol : « Non à la guerre (No a la guerra). » Évoquant la guerre en Irak de 2003, Sánchez a appelé à ne pas répéter les erreurs du passé. Selon lui, le soutien du gouvernement espagnol à la guerre en Irak avait alors accru l'inquiétude en Europe. Il a déclaré qu'on pouvait à la fois s'opposer à un régime odieux et à une intervention militaire injuste. Il a demandé aux États-Unis, à Israël et à l'Iran de mettre fin à la guerre par la diplomatie. Dans son discours, il n'a pas mentionné directement les menaces commerciales de Trump.

La menace de rupture des échanges était difficile à mettre en œuvre. Les 27 pays de l'Union européenne mènent leurs négociations commerciales en commun. Un responsable du

gouvernement espagnol a déclaré que la politique commerciale de l'Espagne était celle de l'Union européenne. Le chancelier Merz a lui aussi posé une limite à Trump. Il lui a dit qu'il ne pouvait pas conclure d'accord commercial séparé avec l'Allemagne ou l'Europe en excluant l'Espagne. António Costa, président du Conseil européen, a téléphoné à Sánchez et lui a exprimé sa « pleine solidarité ».

Les chiffres ne plaidaient pas non plus en faveur de Trump. Selon le Bureau du recensement des États-Unis, les exportations américaines vers l'Espagne ont atteint 26,1 milliards de dollars en 2025. La même année, les États-Unis ont importé pour 21,3 milliards de dollars de marchandises espagnoles. Les États-Unis ont donc dégagé un excédent de 4,8 milliards de dollars, pour la quatrième année consécutive. En revanche, les États-Unis représentent environ 5 % du commerce extérieur total de l'Espagne. Une rupture des échanges aurait d'abord pénalisé les exportateurs américains qui réalisaient cet excédent.

La politique intérieure espagnole a aussi conforté le choix de Sánchez. Selon une enquête du Centre espagnol de recherches sociologiques (CIS), 77 % de la population avaient une mauvaise opinion de Trump. Le Parti socialiste de Sánchez avait déjà remporté les élections législatives de 2004 en faisant campagne contre la guerre en Irak. Pour Sánchez, dont la coalition au pouvoir reposait sur une base fragile, l'affrontement avec Trump représentait à la fois un risque et une occasion.

L'Espagne n'a pas cédé. À la fin de mars, elle a même interdit aux avions militaires américains liés aux attaques contre l'Iran de traverser son espace aérien. Au Parlement, la ministre Robles a déclaré que cette mesure ne signifiait pas une rupture des relations transatlantiques. Elle a ajouté : « Les deux pays sont partis en guerre et s'attendaient à ce que nous les suivions. » L'Espagne n'a pas non plus participé à la mission multinationale dans le détroit d'Ormuz proposée par le président Macron.

La pression américaine s'est poursuivie. En avril, Reuters a révélé l'existence de courriels internes du département américain de la Défense. Ces documents exposaient des mesures visant à pénaliser les alliés qui n'avaient pas coopéré à la guerre contre l'Iran. Reuters a rapporté que la suspension de l'adhésion de l'Espagne à l'OTAN figurait parmi les options envisagées. Le traité de l'OTAN ne prévoit aucune disposition permettant de suspendre l'adhésion d'un pays membre. Cette option a donc été comprise comme un signal de pression plutôt que comme une mesure réalisable. Le 1er mai, Trump a qualifié l'Espagne d'« épouvantable » et menacé de retirer les troupes américaines qui y sont stationnées. Environ 4 000 soldats américains se trouvent en Espagne. Lors du sommet de l'OTAN d'Ankara, en juillet, il a de nouveau évoqué une rupture des échanges avec l'Espagne.

9.3 Le gouvernement de Merz et Pistorius en Allemagne : « Ce n'est pas notre guerre »

Contrairement à l'Espagne, l'Allemagne n'a pas publiquement interdit l'utilisation de ses bases. Mais, face à la demande d'envoyer des troupes, elle a posé une limite aussi clairement que l'Espagne. Friedrich Merz, dirigeant de l'Union chrétienne-démocrate, est devenu chancelier en mai 2025. Il était considéré comme quelqu'un qui s'efforçait de gérer sa relation avec Trump.

Le 16 mars, le ministre de la Défense, Pistorius, a déclaré devant des journalistes : « Ce n'est pas notre guerre. Nous ne l'avons pas commencée. » Il a affirmé que l'Allemagne souhaitait une solution diplomatique et une fin rapide à la guerre. Comme on l'a vu, c'est aussi à cette occasion qu'il a demandé ce que quelques frégates européennes étaient censées pouvoir accomplir. Le même jour, le porte-parole Kornelius a précisé la position du gouvernement. Tant que la guerre se poursuivrait, l'Allemagne ne participerait pas non plus à une opération militaire visant à rouvrir le détroit. Interrogé sur la possibilité que la marine allemande participe à une mission d'escorte, le chancelier Merz a répondu brièvement. Sa réponse : cette guerre n'était pas celle de l'OTAN.

Les représailles de Trump sont arrivées en mai. Le 1er mai, Sean Parnell, porte-parole du ministère américain de la Défense, a publié un communiqué. Il annonçait le retrait d'environ 5 000 soldats américains d'Allemagne sur une période de six à douze mois. Le ministère a expliqué qu'il s'agissait du résultat d'un examen du déploiement des forces en Europe. Mais CNN a rapporté que la décision avait été prise juste après que Trump eut attaqué Merz, qui avait critiqué la guerre contre l'Iran. Le lendemain, Trump a déclaré qu'il retirerait « bien plus de 5 000 soldats ». Il n'a pas répondu à la question sur les raisons de cette décision. Même après le retrait, plus de 30 000 soldats américains resteront en Allemagne.

Le problème des missiles pesait plus lourd que celui des troupes. En 2024, l'administration Biden s'était engagée à déployer en Allemagne une unité de missiles à longue portée. Cette unité devait disposer de lanceurs Typhon capables de tirer des missiles de croisière Tomahawk et des missiles SM-6. Le projet visait à combler le vide dans la dissuasion de la Russie jusqu'à ce que l'Europe se dote de ses propres missiles. Les présidents républicains des commissions des forces armées du Congrès américain ont annoncé que le déploiement de cette unité avait été annulé. Le 4 mai, le ministère allemand de la Défense a rétorqué qu'il n'y avait pas encore d'« annulation confirmée ». L'Allemagne s'est empressée de réagir. Le 11 mai, le Financial Times a rapporté que l'Allemagne accélérait les négociations pour acheter elle-même ces armes. L'accord porterait sur trois lanceurs Typhon et jusqu'à 400 Tomahawk, pour un montant supérieur à un milliard d'euros.

La décision a aussi suscité des critiques aux États-Unis. Roger Wicker, président de la commission des forces armées du Sénat, et Mike Rogers, président de celle de la Chambre des représentants, ont publié une déclaration commune. Tous deux sont républicains. Ils ont estimé qu'il serait dans l'intérêt des États-Unis de déplacer les troupes vers l'Europe de l'Est plutôt que de

les retirer d'Europe. Ils ont ajouté qu'un changement d'une telle ampleur exigeait des consultations approfondies avec le Congrès et les alliés. Liana Fix, chercheuse principale au Council on Foreign Relations (CFR), s'est interrogée sur les motivations de cette mesure. Selon elle, celle-ci relevait davantage de la punition que d'un calcul stratégique sur le partage du fardeau entre alliés.

Pistorius a accueilli l'annonce du retrait avec calme. Il a déclaré qu'il s'y attendait, Trump menaçant de le faire depuis plusieurs années. Il a ajouté que l'Europe devait davantage prendre en charge sa propre défense. La volonté de l'Allemagne d'acheter elle-même les armes sur lesquelles elle comptait jusque-là auprès des États-Unis rejoint cette déclaration. La mesure destinée à punir l'Europe accélère son renforcement autonome.

9.4 La coopération limitée du Royaume-Uni et la remarque « Ce n'est pas Churchill »

Le Royaume-Uni est fier de sa « relation spéciale » avec les États-Unis. Pourtant, lui aussi s'est montré prudent dans cette guerre. Au début du conflit, le Premier ministre Keir Starmer n'a d'abord pas autorisé l'armée américaine à utiliser les bases britanniques pour ses frappes. La base de Diego Garcia, dans l'océan Indien, en est un exemple emblématique. Par la suite, il a autorisé l'utilisation des bases pour des « opérations défensives » uniquement.

Le 2 mars, Starmer a expliqué sa position devant le Parlement. Le Royaume-Uni n'avait pas participé aux premières frappes contre l'Iran et ne rejoindrait pas les opérations offensives. Il protégerait toutefois ses ressortissants dans la région contre les attaques de missiles et de drones iraniens. Le même jour, la base aérienne britannique d'Akrotiri, à Chypre, a été attaquée par un drone. Les autorités chypriotes ont estimé qu'il s'agissait probablement d'un drone tiré par le Hezbollah, groupe armé libanais. L'opinion publique britannique était elle aussi hostile à la guerre.

Le 3 mars, Trump a critiqué Starmer dans le Bureau ovale. « Celui à qui nous avons affaire n'est pas Winston Churchill. » Churchill était le Premier ministre qui avait dirigé le Royaume-Uni pendant la Seconde Guerre mondiale. Trump s'est plaint qu'il ait fallu trois ou quatre jours rien que pour décider où les avions américains pourraient atterrir. Dans un entretien accordé la veille au Telegraph, il avait dit que Starmer semblait préoccupé par la légalité des frappes. Reuters a rapporté qu'il s'agissait de la troisième critique de Starmer formulée par Trump cette semaine-là. Starmer a répliqué qu'il avait simplement jugé la situation au regard des intérêts nationaux britanniques. Il est un ancien avocat devenu Premier ministre.

Le 16 mars, Starmer a répondu à une question sur le détroit d'Ormuz lors d'une conférence de presse. Il a déclaré qu'il élaborait avec les alliés et les partenaires européens un plan pour rouvrir le détroit. Il a toutefois clairement précisé qu'il ne s'agissait pas d'une mission de l'OTAN. Selon lui, il fallait un cadre plus large, incluant les États-Unis et les pays du Golfe.

Le Royaume-Uni a peu à peu élargi sa coopération. Le 20 mars, le gouvernement britannique a autorisé les forces américaines à utiliser davantage les bases britanniques. Cette autorisation se limitait aux frappes contre les bases de missiles iraniens qui attaquaient les navires dans le détroit. Mais c'est aussi ce jour-là que le message qualifiant les alliés de « lâches » a été publié. Une coopération partielle n'a pas suffi à épargner au Royaume-Uni les critiques de Trump.

Un article de Reuters publié le 24 avril a provoqué un choc plus grand encore au Royaume-Uni. Un responsable américain a communiqué à Reuters le contenu d'un courriel interne au ministère de la Défense. Ce courriel présentait des mesures destinées à pénaliser les alliés qui n'avaient pas suffisamment coopéré à la guerre contre l'Iran. L'une d'elles consistait à revoir la position des États-Unis sur les « territoires de l'époque impériale » appartenant à des pays européens. Les îles Malouines, territoire britannique, en étaient une cible emblématique. Situées au large de l'Argentine, les Malouines ont été le théâtre d'une guerre entre le Royaume-Uni et l'Argentine en 1982. Depuis, les États-Unis reconnaissent la souveraineté britannique sur ces îles. Le 10 Downing Street a immédiatement déclaré que « les Malouines sont britanniques ». Kemi Badenoch, cheffe du Parti conservateur, a elle aussi affirmé que la souveraineté appartenait au Royaume-Uni, quoi que Trump puisse dire. Kingsley Wilson, porte-parole du ministère américain de la Défense, a donné une autre explication. Il a déclaré qu'il fournirait au président des options claires pour que les alliés ne restent pas des tigres de papier.

Ce document n'est pas devenu une politique officielle. Mais, à cette époque, le président argentin Javier Milei, proche de Trump, a de nouveau intensifié les revendications de souveraineté de l'Argentine sur les Malouines. L'idée même de mettre en balance le territoire d'un allié et sa coopération dans la guerre a choqué l'Europe. Après le Groenland, c'était la deuxième fois que le territoire d'un allié était évoqué comme monnaie d'échange par les États-Unis.

9.5 De la lune de miel à la rupture : Meloni refuse l'accès à la base de Sigonella et la polémique autour des critiques contre le pape

La scène la plus spectaculaire de la fracture transatlantique s'est jouée en Italie. La Première ministre Giorgia Meloni était considérée comme la dirigeante européenne la plus proche de Trump. En janvier 2025, elle s'est rendue dans la résidence de Trump à Mar-a-Lago. Ce même mois, elle était la seule dirigeante de l'Union européenne invitée à la cérémonie d'investiture de Trump pour son second mandat. Elle voulait devenir un « pont » entre Washington et Bruxelles.

Même Meloni a pris ses distances avec la guerre contre l'Iran. Elle n'avait pas été informée à l'avance du plan de frappes et s'est retrouvée en difficulté sur le plan intérieur. Le 11 mars, elle a prononcé un discours sur la guerre contre l'Iran devant le Parlement italien. Elle a vu dans cette guerre un élément d'une dangereuse tendance à multiplier les interventions « en dehors du cadre du droit international ». Elle l'a aussi reliée à l'instabilité mondiale apparue après l'invasion russe

de l'Ukraine. Dans le même temps, elle a clairement affirmé que l'Iran ne devait pas se doter de l'arme nucléaire. L'Italie envoyait des moyens de défense aérienne aux pays du Golfe attaqués par l'Iran. C'était un compromis : ne pas entrer en guerre, tout en contribuant à la stabilité régionale et en soutenant les alliés.

Le conflit a éclaté autour de la base de Sigonella, en Sicile. Sigonella est une base aérienne de l'US Navy située au cœur de la Méditerranée et un point névralgique des opérations de l'OTAN. Depuis le début de la guerre, le nombre de drones et de mouvements d'avions sur cette base avait fortement augmenté. Mais jusque-là, il ne s'agissait que d'activités de soutien, comme le ravitaillement en carburant, le transport et la reconnaissance.

Les faits se sont déroulés entre le 27 et le 28 mars. Les plans de vol de certains avions américains prévoyaient un atterrissage à Sigonella. Ces avions devaient s'y poser avant de repartir vers le Moyen-Orient. L'armée de l'air italienne a signalé la situation à Luciano Portolano, chef d'état-major des armées. Le problème était que les États-Unis n'avaient pas obtenu d'autorisation préalable. La demande d'autorisation n'est arrivée qu'après le décollage des avions. Le ministre de la Défense, Guido Crosetto, a ordonné de ne pas autoriser l'atterrissage. Le quotidien italien Corriere della Sera a été le premier à rapporter les faits, le 31 mars.

La décision reposait sur l'accord relatif aux bases conclu entre les États-Unis et l'Italie en 1954. Cet accord autorise largement le soutien logistique courant. Mais les vols liés à des opérations de combat exigent une autorisation préalable de l'Italie. L'article 11 de la Constitution italienne constituait lui aussi un élément de contexte. Il dispose que l'Italie renonce à la guerre comme moyen de porter atteinte à la liberté d'autres peuples. Le gouvernement Meloni avait déjà indiqué qu'il demanderait l'approbation du Parlement en cas de requête de ce type.

Crosetto a présenté cette décision comme une question de procédure technique. Il a écrit sur les réseaux sociaux que les relations avec les États-Unis ne s'étaient pas refroidies et qu'aucune tension n'était apparue. Selon lui, les États-Unis connaissaient les règles en vigueur depuis 1954 aussi bien que l'Italie. Le bureau de la Première ministre a lui aussi déclaré que la décision suivait l'accord existant et la position du Parlement. L'opposition de centre gauche a, au contraire, salué cette décision et demandé que l'utilisation de la base soit entièrement interdite. Des médias américains de droite ont dénoncé la « trahison » de Meloni. Mais un article de vérification d'Euronews a résumé l'affaire comme une réponse à une violation de procédure. Autrement dit, il s'agissait davantage de faire respecter la loi que d'une décision politique.

Le coup décisif qui a ébranlé la relation entre les deux dirigeants est venu de la polémique d'avril autour des critiques contre le pape. Le pape Léon XIV est le premier pape américain. Il est né Robert Prevost. Au début d'avril, Trump a menacé l'Iran en déclarant qu'« une civilisation entière mourra ce soir ». Le pape a jugé cette menace « vraiment inacceptable ». Trump s'en est pris au pape sur Truth Social. Il a affirmé que le pape était faible face à la criminalité et lamentable en

politique étrangère. Il a aussi écrit que Léon ne serait pas devenu pape s'il n'avait pas remporté l'élection. Il a publié une image générée par intelligence artificielle se moquant du pape, puis l'a supprimée.

En tant que Première ministre d'un pays qui abrite le Vatican, Meloni n'est pas restée silencieuse. À la mi-avril, elle a déclaré que les propos de Trump sur le pape étaient « inacceptables ». C'était sa critique la plus directe de Trump. Trump lui a répondu dans un entretien avec le Corriere della Sera. Selon lui, la personne inacceptable, c'était Meloni. Il a affirmé que Meloni se moquait de savoir si l'Iran possédait ou non l'arme nucléaire. Interrogé sur la date de leur dernier appel, il a répondu : « Cela fait longtemps. »

Le 1er mai, Trump a menacé de retirer les soldats américains stationnés en Italie et en Espagne. « L'Italie ne nous a été d'aucune aide », a-t-il déclaré. À une autre occasion, il a aussi dit : « L'Italie n'était pas là pour nous. » Il voulait dire que les États-Unis ne seraient donc pas là pour l'Italie. Environ 13 000 soldats américains sont stationnés en Italie. Crosetto a réfuté le raisonnement de Trump. Il a rappelé que l'Italie n'importait pas son pétrole via Ormuz et qu'elle avait proposé une mission de protection des navires.

Meloni a exposé sa position début mai lors de la réunion de la Communauté politique européenne, en Arménie. Elle a déclaré que l'Italie avait toujours tenu les engagements pris au sein de l'OTAN. Elle a ajouté qu'elle ne pouvait pas soutenir une réduction des forces américaines. Elle a expliqué que la raison était la même que celle pour laquelle elle ne pouvait pas soutenir une décision d'entrer dans la guerre au Moyen-Orient. Euronews a estimé que ce conflit ne conduirait pas immédiatement à une rupture de l'alliance. Les deux pays sont profondément interdépendants, notamment en raison des bases militaires américaines et des contrats d'armement. En juillet, Breaking Defense a rapporté que Meloni maintenait sa position ferme : ne pas participer aux opérations offensives.

Le cas de l'Italie montre les limites de la proximité idéologique. Même le dirigeant européen de droite le plus proche de Trump a choisi la Constitution et l'intérêt national avant de s'engager dans la guerre. La « loyauté » dont parlait Trump et l'« alliance » telle que la concevaient les alliés désignaient deux notions différentes.

9.6 Le multilatéralisme de Macron et les limites juridiques de l'article 5 de l'OTAN

Dans cette crise, la France est le pays qui a exprimé le plus clairement ses principes. Juste après le début de la guerre, le président Macron a qualifié d'illégales les frappes aériennes des États-Unis et d'Israël. Les 16 et 17 mars, il a exposé sa position sur la question du détroit d'Ormuz. « Nous ne sommes pas partie à ce conflit. » Il a donc déclaré que, dans la situation actuelle, la France ne participerait en aucun cas à une opération visant à ouvrir ou à libérer le détroit.

Macron a également proposé une solution de rechange. Une fois les principaux bombardements arrêtés et la situation apaisée, la France serait prête à mettre en place un dispositif d'escorte avec d'autres pays. Un responsable militaire français a précisé les conditions. La mission de protection du détroit nécessiterait un cessez-le-feu, une réduction des hostilités et des négociations préalables avec l'Iran. La France a discuté de cette proposition avec des pays européens, asiatiques, dont l'Inde, et du Golfe.

Au début, Trump a réagi avec une relative modération. Il a attribué à la réponse de Macron une note de huit sur dix, en ajoutant : « C'est la France, on ne s'attend pas à la perfection. » Mais l'atmosphère a changé à la fin mars. Trump a accusé la France d'avoir interdit le survol de son espace aérien aux avions transportant du matériel militaire vers Israël. Selon lui, la France s'était montrée « très peu coopérative ».

Le 22 septembre, à l'Assemblée générale des Nations unies à New York, le désaccord entre les deux hommes est apparu de nouveau. Trump a consacré son discours à la guerre contre l'Iran. Quelques heures plus tard, Macron a pris la parole à la même tribune sans prononcer le nom de Trump. Il a plutôt posé une question au monde : fallait-il revenir à l'état de nature, à la « loi de la jungle », ou vivre dans une société internationale civilisée ? Il a appelé les pays à « tenir bon ». Il a averti que l'abus de pouvoir des empires menaçait la souveraineté de certains pays. Il a aussi qualifié de « barbarie » les attaques visant les civils et les infrastructures. C'était le dernier discours de Macron devant l'Assemblée générale avant la fin de son mandat, en 2027.

Le fondement juridique du refus européen se trouve dans le traité de l'Atlantique Nord. Signé à Washington en 1949, ce traité repose principalement sur son article 5. Celui-ci prévoit qu'une attaque armée contre un membre en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque contre tous. C'est ce qu'on appelle la défense collective. L'article 6 définit les zones concernées : le territoire des membres et la région de l'Atlantique Nord.

La guerre contre l'Iran ne relève pas de ce cadre. Elle n'a pas commencé par une attaque contre un membre. Les États-Unis et Israël ont attaqué les premiers, et le théâtre des opérations se trouve au Moyen-Orient. Il s'agit d'un conflit « hors zone », survenu en dehors du champ de compétence de l'OTAN. Le traité n'oblige pas les membres à prendre part à de tels conflits ni à mettre leurs bases à disposition. En juillet, à Ankara, le secrétaire général de l'OTAN Mark Rutte a lui aussi reconnu ce point. Il a déclaré que l'Iran se trouvait hors du territoire de l'OTAN et que l'Alliance se limitait à exprimer une position politique.

L'histoire rend le contraste encore plus net. En 77 ans, l'article 5 n'a été invoqué qu'une seule fois, juste après les attentats du 11 septembre 2001. Le pays attaqué était alors les États-Unis, et l'Europe a invoqué le traité en leur faveur. Meloni avait rappelé cette histoire en janvier. Elle répondait à Trump, qui avait affirmé que les troupes de l'OTAN étaient restées en retrait en Afghanistan. Elle a déclaré que l'Italie avait envoyé des milliers de soldats à l'époque et que des dizaines y avaient perdu

la vie. Aux yeux de l'Europe, les engagements de l'alliance avaient déjà été respectés, et cette guerre se situait hors de leur champ.

Il est toutefois difficile d'expliquer l'attitude européenne par les seuls principes. L'Europe a elle aussi beaucoup à gagner à la réouverture du détroit d'Ormuz. Empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire est également un objectif partagé par l'Europe. Rutte a déclaré que le soutien à la réduction des capacités nucléaires et balistiques de l'Iran était largement répandu en Europe. En avril, Sophia Besch, du Carnegie Endowment for International Peace, a écrit que l'Europe ne pouvait pas rester à l'écart de cette guerre. Les Européens n'étaient pas unanimes. Le ministre israélien des Affaires étrangères, Gideon Sa'ar, a déclaré que certains pays, comme la Tchéquie, soutenaient fermement l'opération. Rutte lui-même avait soutenu l'opération contre l'Iran en mars, ce qui lui avait valu les critiques de certains membres. Il est donc plus juste de voir dans le refus européen le résultat combiné de considérations juridiques, de l'opinion publique intérieure et d'une défiance envers la manière dont la guerre était menée.

9.7 Après les « lâches » : qu'a perdu l'alliance ?

Le 7 avril, les États-Unis et l'Iran ont convenu d'un cessez-le-feu de deux semaines. Le lendemain, le 8 avril, le secrétaire général Rutte s'est rendu à la Maison-Blanche. Avant la rencontre, la porte-parole Karoline Leavitt a déclaré que l'OTAN avait été « mise à l'épreuve et avait échoué ». Elle a affirmé que, pendant les six semaines précédentes, l'OTAN avait tourné le dos au peuple américain. Elle a reconnu que le président avait discuté du retrait de l'OTAN. Après une réunion de deux heures, Trump a publié un message sur Truth Social. Il y disait que l'OTAN n'avait pas été là quand les États-Unis en avaient eu besoin et ne le serait pas davantage à l'avenir. Au même moment, il a de nouveau évoqué la question du Groenland.

Il n'est pas facile, sur le plan juridique, pour les États-Unis de quitter l'OTAN. En décembre 2023, le Congrès américain a inscrit une disposition à ce sujet dans la loi sur l'autorisation de la défense nationale. Elle stipule que le président ne peut se retirer sans l'accord des deux tiers du Sénat ou sans une loi adoptée par le Congrès. Dans un entretien accordé au quotidien allemand Die Welt, Rutte a déclaré qu'il ne voyait pas les États-Unis quitter l'OTAN. Il a décrit cette crise comme une étape dans laquelle l'Europe passe d'une « dépendance malsaine » à un partenariat.

Le cessez-le-feu n'a pas duré. En juin, sous la médiation du Pakistan, les États-Unis et l'Iran ont signé un mémorandum d'entente visant à mettre fin à la guerre. Mais l'Iran a continué ensuite à menacer et à attaquer les navires qui traversaient le détroit. Le 8 juillet, l'Iran a attaqué plusieurs navires marchands, mettant fin au cessez-le-feu provisoire. Ce jour-là même, à Ankara, lors du sommet de l'OTAN, Trump a déclaré que le cessez-le-feu était « terminé ».

Le sommet d'Ankara s'est tenu les 7 et 8 juillet. Les alliés européens voulaient éviter une confrontation publique avec les États-Unis et afficher leur unité. Dès son arrivée, Trump a de

nouveau dénoncé leur manque de coopération dans la guerre contre l'Iran. Il a menacé de rompre les relations commerciales avec l'Espagne et a encore évoqué le Groenland. La déclaration du sommet a réaffirmé l'« engagement inébranlable » envers l'article 5. Sur l'Iran, elle ne contenait que quelques lignes sur la liberté de navigation dans le détroit et l'interdiction des armes nucléaires. Le Centre estonien pour la défense et la sécurité internationales (ICDS) a relevé que Trump avait évité les questions sur l'article 5. Il a néanmoins estimé que l'Europe avait acquis une nouvelle assurance pour laisser passer les provocations de Trump. Rutte a annoncé que le prochain sommet aurait lieu en Albanie, sans en fixer la date.

Les chiffres des dépenses militaires montrent le changement en Europe. En 2025, les dépenses de défense essentielles des membres européens de l'OTAN et du Canada représentaient en moyenne 2,3 % de leur PIB. En 2026, elles ont atteint 2,53 % jusqu'à présent. Pourtant, seuls cinq des 32 pays devraient déjà dépasser en 2026 l'objectif fixé pour 2035, soit 3,5 % du PIB pour les dépenses de défense essentielles.

La question du détroit n'était toujours pas réglée à la fin septembre. En août, le Royaume-Uni et la France ont proposé une mission multinationale pour garantir la « liberté de navigation ». Une réunion de travail a également rassemblé plus de 30 pays. Mais les Européens ont reporté le déploiement effectif, jugeant le cessez-le-feu fragile. Des experts ont prédit que la mission européenne serait strictement limitée à la protection des navires marchands. À la fin septembre, le détroit était de fait devenu difficile à traverser pour ces navires. Selon les données de suivi des navires du Fonds monétaire international (FMI), un seul navire l'a franchi le 20 septembre. Avant la guerre, environ 85 navires y passaient chaque jour. Les États-Unis et l'Iran négocient, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, un plan visant à rouvrir le détroit par étapes.

Les événements retracés dans ce chapitre ont suivi une séquence précise. Les États-Unis ont commencé la guerre sans consulter leurs alliés. À mesure que la guerre s'est prolongée et que le détroit s'est retrouvé bloqué, ils ont demandé à leurs alliés d'envoyer des navires de guerre. Quand ceux-ci ont refusé, Trump les a insultés en les traitant de « lâches » et de « tigres de papier ». Il y a ensuite eu des représailles. Les menaces de rupture commerciale, le retrait des troupes stationnées, l'annulation du déploiement de missiles et la réouverture du dossier territorial se sont succédé. Cette séquence, de la demande à l'insulte puis aux représailles, ressemble à celle de la crise du Groenland.

La logique défendue par le camp Trump mérite aussi d'être examinée. Depuis des décennies, les États-Unis assument une grande part du coût de la sécurité européenne. L'Europe a profité du pétrole transitant par Ormuz sans partager les risques. Elle souscrit également à l'objectif d'empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire. Aux États-Unis et ailleurs, certains estiment que cet argument est fondé. Mais une alliance ne consiste pas seulement à partager les charges : elle suppose aussi de prendre les décisions ensemble. Prendre seul les décisions, puis demander aux autres de partager les coûts, dépassait le cadre de l'alliance.

Les conséquences de cette fracture sont paradoxales. Trump a voulu contraindre l'Europe à obéir en l'intimidant. Mais l'Europe cherche au contraire, et dans l'urgence, à apprendre à tenir sans les États-Unis. L'Allemagne envisage d'acheter elle-même les missiles que l'armée américaine devait lui fournir. La France et le Royaume-Uni ont conçu une mission maritime sans les États-Unis. L'Union européenne a considéré les pressions commerciales exercées sur un seul pays, l'Espagne, comme un problème pour l'ensemble des 27 États membres. L'affaiblissement du système d'alliances américain ouvre aussi un espace à la diplomatie du « passage sélectif » menée par la Chine, décrite au chapitre 8. Profitant des divisions occidentales, la Chine a obtenu que seuls ses propres pétroliers puissent traverser le détroit.

Les propos sur les « lâches » ne se sont pas limités à l'Europe. Dans son message du 17 mars, Trump avait déjà cité ensemble le Japon, l'Australie et la Corée du Sud. Le ministre australien des Transports a clairement déclaré que Canberra n'enverrait pas de navires dans le détroit. Les mêmes pressions se sont ensuite déplacées vers les alliés asiatiques. Le dilemme auquel a été confrontée la Première ministre japonaise Sanae Takaichi est traité au chapitre 11. Le cheminement qui a conduit le président Lee Jae-myung à refuser le déploiement de troupes au Moyen-Orient le 18 septembre est traité au chapitre suivant, le chapitre 10. Le choix européen est devenu un précédent pour la Corée du Sud aussi. Un allié peut refuser une demande de participation à la guerre en invoquant les limites du traité et sa propre Constitution. Le cas européen a aussi montré jusqu'où les pressions exercées en représailles peuvent aller.

Chronologie

28 février 2026	Les États-Unis et Israël lancent des frappes contre l'Iran (« opération Epic Fury »)
2 mars	L'Iran annonce la fermeture du détroit d'Ormuz. L'Espagne interdit l'utilisation des bases de Rota et de Morón pour attaquer l'Iran
2 mars	Le premier ministre britannique Keir Starmer explique au Parlement que le Royaume-Uni ne participera pas aux opérations offensives et que les bases pourront servir à des fins défensives
3 mars	Trump menace de « rompre tout commerce » avec l'Espagne. À propos de Starmer, il déclare : « Ce n'est pas Churchill »
4 mars	Le premier ministre espagnol Pedro Sánchez déclare dans un discours à la nation : « Nous sommes contre la guerre »
11 mars	La première ministre italienne Giorgia Meloni qualifie au Parlement la guerre contre l'Iran d'intervention « en dehors du cadre du droit international »
16 mars	Le ministre allemand de la Défense Boris Pistorius déclare : « Ce n'est pas notre guerre ». Starmer affirme : « Nous ne nous laisserons pas entraîner dans une guerre plus vaste ». Les ministres des Affaires étrangères de l'UE refusent d'élargir la mission dans le détroit d'Ormuz
16 et 17 mars	Macron annonce que la France ne participera pas à une opération visant à rouvrir le détroit dans les circonstances actuelles
17 mars	Trump publie : « Nous n'avons besoin de l'aide de personne »
19 mars	Le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Canada et le Japon publient une déclaration commune sur leur contribution à la sécurité du détroit après le cessez-le-feu

20 mars	Trump accuse l'OTAN d'être « lâche » et un « tigre de papier ». Le Royaume-Uni autorise en outre l'utilisation de ses bases pour frapper des sites de missiles iraniens
27 et 28 mars	L'Italie refuse l'atterrissage à Sigonella d'avions militaires américains sans autorisation préalable (information publiée le 31 mars)
Fin mars	L'Espagne interdit aux avions militaires américains liés aux attaques contre l'Iran de traverser son espace aérien
7 avril	Les États-Unis et l'Iran concluent un cessez-le-feu de deux semaines
8 avril	Le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, rencontre Trump à la Maison-Blanche. Celle-ci déclare que « l'OTAN a échoué à l'épreuve »
Mi-avril	Trump critique le pape Léon XIV. Meloni lui réplique que ces propos sont « inacceptables »
24 avril	Reuters révèle un courriel interne du Pentagone présentant des mesures pour sanctionner les alliés non coopératifs, dont un réexamen de la position américaine sur les Malouines
1er mai	Le Pentagone annonce le retrait d'environ 5 000 soldats américains stationnés en Allemagne. Trump menace de retirer les troupes américaines d'Italie et d'Espagne
11 mai	Le Financial Times rapporte des négociations en vue d'un achat direct de systèmes Typhon et de missiles Tomahawk par l'Allemagne
Juin	Les États-Unis et l'Iran concluent un protocole d'accord sous la médiation du Pakistan
7 et 8 juillet	Sommet de l'OTAN à Ankara. Trump déclare que le cessez-le-feu avec l'Iran a « pris fin »
Août	Réunion de travail sur une mission multinationale dans le détroit d'Ormuz, sous la direction du Royaume-Uni et de la France (plus de 30 pays)
18 septembre	Le président Lee Jae-myung annonce le refus d'envoyer des troupes au Moyen-Orient (chapitre 10)
22 septembre	À l'Assemblée générale des Nations unies, Macron met en garde contre un retour à la « loi de la jungle »

Références

Kim Kyung-jin, 『Rapport général du sommet de Washington entre les États-Unis et la Chine en 2026 : l'humiliation de la diplomatie de Trump et des négociations sans résultat』, KIMKJ AI Library, 24 septembre 2026. Chapitre 6, sections 6.1 et 6.4, et annexe.

Al Jazeera, « 'Cowards': Trump slams NATO over lack of support in US-Israel war on Iran, » 20 mars 2026.

UPI, « President Donald Trump: NATO 'cowards' for not helping to open Strait of Hormuz, » 20 mars 2026.

ABC News (Australie), « Donald Trump calls NATO 'cowards' over Strait of Hormuz as oil prices spike, » 21 mars 2026.

Euronews, « Trump calls NATO allies 'cowards' over refusal to join Strait of Hormuz security force, » 20 mars 2026.

Defense News (Rudy Ruitenberg), « European allies tell Trump 'nein,' 'non' and 'no' on help to force open Hormuz Strait, » 17 mars 2026.

NPR, « Trump demands NATO and China police the Strait of Hormuz. So far they aren't joining, » 16 mars 2026.

NBC News, « 'Not our war': U.S. allies balk at Trump's Strait of Hormuz demands, » 16 mars 2026.

Gulf News, « Trump fumes at Nato for refusing to help secure the Strait of Hormuz, » 17 mars 2026.

Al Jazeera, « Spain baulks at Trump's threat to cut off all trade over NATO, Iran stance, » 3 mars 2026.

Al Jazeera, « An outlier for condemning Israel's Gaza genocide, Spain says no to Iran war, » 4 mars 2026.

CNBC, « 'No to war': Spain PM hits back at Trump threat to cut trade over air base dispute, » 4 mars 2026.

CNBC, « Spain rejects U.S. claim it agreed to cooperate amid Iran war, » 5 mars 2026.

NPR, « A rift between Spain and Trump widens over Spanish opposition to the Iran war, » 5 mars 2026.

Euronews, « 'No to war': Sánchez reaffirms Spain's stance against Trump's Iran offensive, » 4 mars 2026.

Newsweek, « Italy Denies US Access To Military Base, » 31 mars 2026.

Wanted in Rome, « Italy refuses to let US military aircraft land at Sigonella air base amid Iran war, » 31 mars 2026.

Decode39, « Italy-U.S., the case of Sigonella. What's going on?, » 31 mars 2026.

Euronews, « Why did Italy deny US bombers access to an Italian airbase?, » 7 avril 2026.

Reuters (repris par AOL), « Italy's Meloni criticises US war on Iran as part of dangerous trend, » 11 mars 2026.

PBS NewsHour, « Trump decries Italy's Meloni for siding with the pope and not supporting Iran war, » 15 avril 2026.

TIME, « Trump Threatens to Withdraw U.S. Troops From Italy and Spain as Europe Rift Widens, » 1er mai 2026.

Fox News, « Trump threatens to pull US troops from Italy and Spain over Iran access, » 4 mai 2026.

Fox News, « More key US allies block military flights as Iran war rift widens with Trump, » 31 mars 2026.

Euronews, « Meloni-Trump tensions tested, can the US-Italy alliance hold?, » 6 mai 2026.

Breaking Defense (Elisabeth Gosselin-Malo), « Defying Trump, Italy's Meloni 'maintaining' hard line against Iran war help, » 9 juillet 2026.

Reuters (repris par U.S. News), « Trump Says UK's Starmer Is No Winston Churchill After Rift Over Iran Strikes, » 3 mars 2026.

The Hill, « 'The Falklands are British': UK blasts report of Trump reprisals, » 24 avril 2026.

Forces News, « Govt says Falklands are British after email leaked with US options for Iran war payback, » 24 avril 2026.

Al Jazeera, « Falklands claim: Can Argentina's Milei use Trump ties to challenge the UK?, » 1er mai 2026.

CNN, « Trump threatens more cuts after US announced withdrawal of 5,000 troops from Germany, » 2 mai 2026.

CNBC, « Trump says the U.S. will reduce number of troops in Germany 'a lot further' than withdrawal of 5,000, » 2 mai 2026.

The Hill, « German defense ministry: No 'definitive cancellation' of US Tomahawk deployment, » 4 mai 2026.

Council on Foreign Relations (Liana Fix), « Trump Is Pulling Troops From Germany. The Missiles Are a Bigger Problem., » 4 mai 2026.

Army Recognition, « Germany rushes to save 400 Tomahawk missile deal after Trump withdraws 5,000 troops, » 11 mai 2026 (citant un article du Financial Times).

U.S. News (Reuters), « France Will Never Take Part in Operations to Unblock Hormuz Strait Amid Hostilities, Says Macron, » 17 mars 2026.

The Hill, « Macron: France 'will never take part' in operations to open Strait of Hormuz, » 17 mars 2026.

France 24, « Macron urges world to 'stand firm' against 'abuse of power by empires' in final UN speech, » 22 septembre 2026.

UN News, « Choose international order over 'law of the jungle', urges Macron, » 22 septembre 2026.

Carnegie Endowment for International Peace (Sophia Besch), « Europe Cannot Sit Out the Iran War, » 7 avril 2026.

France 24, « Trump meets NATO's Rutte as US weighs exit over Iran war, » 8 avril 2026.

Al Jazeera, « Trump slams NATO over Iran after meeting Rutte, renews Greenland threat, » 9 avril 2026.

The National, « Trump vents anger at Nato as he meets alliance chief Rutte, » 8 avril 2026.

ANI, « 'I don't see US leaving NATO': Mark Rutte dismisses withdrawal fears, » 19 avril 2026.

Congressional Research Service, « NATO: Issues for the July 2026 Ankara Summit (R49018), » 2 juillet 2026.

NATO, « Press conference by Secretary General Mark Rutte following the 2026 NATO Summit in Ankara, » 8 juillet 2026.

Atlantic Council, « Eleven takeaways from the NATO Summit in Ankara, » 9 juillet 2026.

Al Jazeera, « Five key takeaways from the NATO summit in Ankara, » 8 juillet 2026.

Foreign Policy, « Trump Wraps Up NATO Summit in Ankara With Iran Threats, Ukraine Promise, » 8 juillet 2026.

International Centre for Defence and Security, « NATO After Ankara, » 14 juillet 2026.

Al Jazeera, « 'De-escalation': Europe hesitates as US pushes for Hormuz naval mission, » 7 août 2026.

Encyclopaedia Britannica, « 2026 Iran war, » mise à jour en septembre 2026.

Straits.live, « Strait of Hormuz Live Tracker » (citant les données IMF PortWatch), consulté le 25 septembre 2026.

Chapitre 10. Le « NO » historique du président Lee Jae-myung : refus d'envoyer des troupes au Moyen-Orient et déclaration de paix

> Le vendredi 18 septembre 2026 au matin, une conférence de presse s'est tenue à la résidence d'hôtes de la Maison-Bleue. Le président Lee Jae-myung y donnait sa septième conférence depuis son entrée en fonction. Les questions ont porté sur l'immobilier, la révision de la Constitution, la réforme du parquet et les investissements aux États-Unis. Pourtant, la réponse que les médias coréens et étrangers attendaient le plus concernait un autre sujet. Les forces sud-coréennes allaient-elles se rendre dans le détroit d'Ormuz ? Le président Lee a répondu ainsi : « Je le dis clairement. Il n'y aura pas d'envoi de troupes qui nous ferait prendre part à la guerre ou nous y impliquer. »

Cette phrase était la réponse publique aux demandes américaines formulées depuis plus de six mois. Le New York Times a rapporté qu'il s'agissait d'un refus de la demande du président Trump. Le lendemain, la Maison-Bleue a précisé qu'il ne s'agissait pas d'un refus. Deux interprétations de la même déclaration se sont opposées : « NO » et « contribution sous conditions ». Ce chapitre retrace le chemin qui a conduit à cette phrase et les répercussions qui ont suivi.

10.1 La demande de Trump et six mois de pression

La guerre a commencé le 28 février 2026. Les États-Unis et Israël ont bombardé l'Iran, qui a bloqué le détroit d'Ormuz. Le prix international du pétrole a atteint 118 dollars le baril (voir chapitre 7). La marine américaine n'a pas pu rouvrir le détroit à elle seule.

Le samedi 14 mars, le président Trump a publié un message sur Truth Social. Il disait espérer que la Chine, la France, le Japon, la Corée du Sud, le Royaume-Uni et d'autres pays envoient des navires de guerre. Quelques heures plus tard, il a élargi sa demande. Tous les pays recevant du pétrole brut via Ormuz devaient, selon lui, partager la responsabilité.

La première réaction du gouvernement sud-coréen a été prudente. Le ministère des Affaires étrangères a déclaré qu'il examinerait la question de près, en étroite coordination avec les États-Unis. La Maison-Bleue a elle aussi indiqué qu'une décision serait prise après un examen approfondi. Le gouvernement gagnait du temps en repoussant sa décision.

Les alliés européens ont posé des limites plus clairement. Le ministre allemand de la Défense a déclaré : « Ce n'est pas notre guerre. » Le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie ont eux aussi refusé les demandes d'intervention armée (voir chapitre 9). Le 17 mars, Trump s'est plaint que la plupart des alliés l'aient repoussé.

Au même moment, d'autres événements se déroulaient dans la péninsule coréenne. Au début du mois de mars, de gros avions de transport américains ont fait plusieurs rotations entre Osan et Pyeongtaek. Des analyses ont avancé que des batteries de missiles Patriot des forces américaines en Corée avaient été transférées au Moyen-Orient. Le 10 mars, le président Lee a reconnu publiquement le retrait de certains équipements des forces américaines stationnées en Corée. Il a ajouté qu'il avait exprimé son opposition, sans parvenir à l'empêcher. Il a aussi déclaré qu'il fallait toujours envisager le cas où aucune aide extérieure ne serait disponible. Il voulait dire que le pays devait se doter de capacités de défense autonome.

Le « redéploiement stratégique » des forces américaines en Corée s'est alors concrétisé. Cette notion permet d'employer ces forces dans des conflits hors de la péninsule coréenne. Le département américain de la Défense avait clairement affirmé cette orientation dans sa nouvelle stratégie de défense, en janvier. Le document indiquait que les alliés devaient assumer la responsabilité première de leur propre défense. Les États-Unis demandaient donc des navires de guerre à la Corée tout en lui retirant des moyens de défense antiaérienne.

Dès le départ, l'opinion publique sud-coréenne était défavorable à l'envoi de troupes. Dans un sondage Gallup Korea réalisé en mars, 55 % des personnes interrogées s'opposaient à l'envoi de navires de guerre et 30 % y étaient favorables. L'organisation People's Solidarity for Participatory Democracy a soutenu que l'attaque américaine contre l'Iran constituait une agression au regard du droit international. Elle a affirmé qu'y prendre part contreviendrait à la Constitution, qui rejette les guerres d'agression. À l'inverse, certains élus du Parti du pouvoir au peuple ont défendu la nécessité d'envoyer des troupes.

La pression s'est de nouveau intensifiée pendant l'été. Le 16 août, la veille de l'exercice Ulchi Freedom Shield (UFS), qui se tient chaque année en août dans le cadre des manœuvres conjointes américano-sud-coréennes, Trump a écrit sur Truth Social qu'il avait ordonné de « réduire considérablement » l'exercice. Cette année, il devait durer onze jours, du 17 au 27 août.

Il a invoqué trois raisons. La première était le coût des manœuvres. La deuxième était sa « très bonne relation » avec le président Kim Jong-un. La troisième était l'absence de la Corée du Sud dans la guerre contre l'Iran. Trump a écrit qu'il avait demandé au président sud-coréen s'il participerait à la dénucléarisation de l'Iran. Selon lui, la réponse avait été : « Non merci. » Il a qualifié ce passage de « quelque peu sans rapport », tout en choisissant de l'inclure.

Les manœuvres ont commencé comme prévu, mais se sont achevées plus tôt. Les autorités militaires américaines et sud-coréennes ont confirmé un changement de calendrier le 19 août. L'exercice s'est terminé le 21 août, six jours avant la date prévue. Le département américain de la Défense a déclaré que certaines manœuvres avec déploiement réel avaient été annulées ou remplacées par des simulations.

La Maison-Bleue a choisi de modérer sa réponse. Elle a expliqué que le gouvernement sud-coréen participait aux discussions internationales visant un cessez-le-feu en Iran et le rétablissement du trafic dans le détroit. Elle a ajouté qu'il poursuivait ses consultations étroites avec les États-Unis. Elle a aussi dit espérer que les relations entre Trump et le président Kim déboucheraient sur un dialogue entre les deux Corées et les États-Unis. Plutôt que de contester la réduction des manœuvres, elle l'a présentée comme une occasion de dialogue.

Deux semaines plus tard, Trump a repris le même argument à la télévision. Le dimanche 30 août, il s'est entretenu avec Trey Gowdy sur Fox News. Il a déclaré que les États-Unis dépensaient des milliards de dollars pour aider d'autres pays, mais recevaient très peu d'aide en retour. Il a cité la Corée du Sud en exemple.

Trump a affirmé que 40 000 soldats américains se trouvaient en Corée du Sud. En réalité, les forces américaines stationnées dans le pays comptent environ 28 500 militaires. Il a dit avoir demandé si la Corée pouvait « aider un tout petit peu » sur la question iranienne. Selon lui, elle avait répondu qu'il valait « mieux ne pas le faire ». Il a répété qu'il fallait garder ce genre de choses en mémoire. Il a aussi dit qu'il était insensé d'aider les pays qui ne voulaient pas aider en retour.

Les propos de Trump mêlaient demande, mécontentement et avertissement. Ils ont été transmis par la télévision et les réseaux sociaux, et non par des documents diplomatiques officiels. Le gouvernement sud-coréen a choisi de poursuivre les consultations sans réfutation publique.

10.2 Les hésitations du début septembre : examen d'une contribution et avertissement de Téhéran

À l'entrée du mois de septembre, le climat a changé à Séoul. Le 4 septembre, la Maison-Bleue a annoncé qu'elle examinait une contribution militaire dans le détroit d'Ormuz. Une condition était posée : il ne fallait pas compromettre l'état de préparation des forces sud-coréennes. Elle a précisé qu'aucune décision n'avait encore été prise.

Au début de septembre, le ministère de la Défense a envoyé une équipe d'évaluation sur le terrain aux Émirats arabes unis (EAU). L'équipe est revenue après avoir étudié la situation générale de sécurité au Moyen-Orient. Les médias y ont vu le signe d'une préparation à un déploiement effectif.

Téhéran a réagi sans tarder. Le 7 septembre, Esmaeil Baghaei, porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, a publié un message sur X. Il était rédigé en coréen. Il a écrit que les deux pays entretenaient depuis plus de 64 ans des relations fondées sur le respect mutuel. Il a ajouté que l'Iran attachait de l'importance à son amitié avec la Corée du Sud.

L'avertissement était toutefois sans ambiguïté. Le peuple iranien, écrivait-il, se défendait contre l'agression américaine. La présence de forces d'un autre pays dans le golfe Persique ou le détroit d'Ormuz dans ces circonstances poserait problème. Une telle participation ne pourrait être

considérée que comme une aide directe à l'agresseur. Il a conclu qu'elle entraînerait de « graves conséquences ».

Les propos d'un universitaire iranien ont été plus durs. Mohammad Marandi, professeur à l'université de Téhéran, a demandé ce que la Corée du Sud pouvait faire avec un ou deux navires. Il a affirmé que l'Iran pouvait frapper non seulement les équipements militaires sud-coréens, mais aussi les intérêts économiques coréens dans le Golfe. Le 11 septembre, Abbas Araghchi, ministre iranien des Affaires étrangères, a téléphoné à Cho Hyun, ministre sud-coréen des Affaires étrangères. Il lui a transmis directement le même message au niveau ministériel.

La Corée du Sud subissait donc des pressions dans deux directions. Les États-Unis exigeaient une contribution, tandis que l'Iran menaçait de riposter si elle avait lieu. Des ressortissants sud-coréens, des entreprises et des navires coréens se trouvent au Moyen-Orient. Environ 70 % des importations sud-coréennes de pétrole brut viennent du Moyen-Orient, et la majeure partie transite par Ormuz. Quel que soit le choix, il aurait un coût.

Les sondages publiés à cette période réduisaient encore la marge de manœuvre du gouvernement. Gallup Korea a interrogé 1 000 adultes du 8 au 10 septembre. 55 % estimaient qu'il ne fallait pas envoyer de troupes. 32 % y étaient favorables. L'écart de 23 points dépassait la marge d'erreur.

Les réponses variaient selon le parti soutenu. Parmi les sympathisants du Parti démocrate de Corée, 69 % s'opposaient au déploiement. Parmi ceux du Parti du pouvoir au peuple, 50 % y étaient favorables. 67 % déclaraient ne soutenir aucun camp dans la guerre. Seuls 25 % soutenaient les États-Unis et Israël.

La même semaine, l'enquête de l'indice national (NBS) montrait une tendance similaire. 45 % s'opposaient à l'envoi d'avions de patrouille maritime ou de navires de soutien logistique, contre 36 % qui y étaient favorables. Même lorsqu'on évoquait des moyens de soutien plutôt que des navires de combat, les opposants restaient plus nombreux.

Les voix dans la rue se sont fait entendre plus fortement. Le 17 septembre, une conférence de presse s'est tenue devant la fontaine de la Maison-Bleue pour réclamer une décision ferme contre l'envoi de troupes. Elle était organisée par le « Mouvement d'urgence contre l'envoi de forces sud-coréennes dans la guerre d'agression américaine ». Des associations pour la paix et la réunification, des étudiants, des paysannes et des partis progressistes y ont participé. Le même jour, la Confédération coréenne des syndicats a tenu une conférence de protestation près de l'ambassade des États-Unis en Corée.

À cette période, la cote de popularité du président était tombée dans le milieu de la trentaine. La hausse rapide des prix du logement et plusieurs controverses politiques se conjuguaient. Une mauvaise gestion d'une seule question diplomatique risquait d'affaiblir encore davantage sa capacité à gouverner. La conférence du 18 septembre s'est tenue dans ce contexte.

10.3 La conférence de presse du 18 septembre à la résidence d'hôtes : « Je le dis clairement »

La conférence a été retransmise en direct dans tout le pays. À la question sur Ormuz, le président Lee a d'abord énoncé son principe. « Je le dis clairement. Il n'y aura pas d'envoi de troupes qui nous ferait prendre part à la guerre ou nous y impliquer. » Il a ensuite affirmé que ce principe avait été respecté jusqu'alors et le serait à l'avenir.

Sa réponse ne s'est toutefois pas arrêtée là. Le président Lee a aussi précisé qu'il fallait mener des activités minimales. Comme les autres pays, la Corée devait protéger les navires marchands et les routes de transport du pétrole brut. La protection de la vie et de la sécurité de ses citoyens en faisait aussi partie.

Il a mentionné directement l'unité Cheonghae. « L'unité Cheonghae est déjà déployée et répond aux menaces contre la sécurité de nos ressortissants, notamment les pirates. » « Il est vrai que nous étudions et examinons avec attention un renforcement de cette unité. »

L'unité Cheonghae est une force navale envoyée pour la première fois dans le golfe d'Aden en 2009 afin de lutter contre les pirates somaliens. Elle comprend un destroyer de 4 400 tonnes, un hélicoptère Lynx et des forces spéciales. Elle compte environ 260 membres d'équipage. En janvier 2020, le gouvernement de Moon Jae-in a étendu sa zone d'opérations jusqu'au détroit d'Ormuz. À l'époque, la Corée du Sud n'a pas rejoint la coalition d'escorte dirigée par les États-Unis. Elle a préféré agir de manière autonome, sous commandement sud-coréen.

Comme pour prévenir tout malentendu, le président Lee a insisté une nouvelle fois. Il a dit que certaines personnes s'inquiétaient d'un déploiement qui ferait participer la Corée à la guerre ou la soutiendrait. D'autres craignaient qu'il s'agisse d'envoyer des troupes combattantes. Il a répété qu'il n'y aurait pas de déploiement pour faire la guerre.

La mer Rouge a aussi été évoquée. Le président Lee a expliqué qu'au début de la guerre, les navires marchands sud-coréens n'étaient pas entrés en mer Rouge. Cela avait fortement perturbé l'approvisionnement en pétrole brut. Il estimait que renoncer à son transport en raison d'un niveau de risque faible porterait un grave préjudice à l'économie. Il a donc ordonné d'étudier l'entrée en mer Rouge et déclaré qu'il en assumerait la responsabilité. Il entendait exclure le combat tout en rouvrant lui-même les routes maritimes.

Au cours de la même conférence, le président Lee a aussi parlé du dialogue entre la Corée du Nord et les États-Unis. Il a dit que la reprise du dialogue entre le président Kim et Trump serait difficile, mais que cette possibilité ne pouvait être écartée. Le président Trump souhaitait dialoguer et lui-même continuait à jouer un rôle de coordination préalable, a-t-il déclaré. Il a ajouté que les discussions avec les États-Unis sur le premier projet d'investissement sud-coréen faisaient l'objet

d'un « débat intense ». Il a de nouveau affirmé qu'une réélection par révision de la Constitution était impossible au regard de celle-ci et qu'il n'en avait pas l'intention.

Quelques heures après la conférence, des échanges ont aussi eu lieu à Washington. Le ministre sud-coréen des Affaires étrangères Cho Hyun a rencontré le secrétaire d'État Marco Rubio, le 18 septembre heure locale. C'était leur première réunion bilatérale officielle en sept mois. Cho a expliqué que la Corée du Sud souhaitait apporter une « contribution concrète » au rétablissement de la libre circulation dans le détroit. Le communiqué du ministère des Affaires étrangères n'a pas précisé la nature de cette contribution. Les deux hommes ont convenu de poursuivre leurs consultations étroites sur la question.

Le « non-engagement dans la guerre » annoncé à Séoul et la « contribution concrète » évoquée à Washington ont été exprimés le même jour. Ces deux messages ne se contredisaient pas ; ils formaient un ensemble cohérent. La Corée du Sud ne participerait pas aux combats, mais prendrait sa part dans la sécurité maritime.

10.4 « NO » ou contribution sous conditions : des interprétations divergentes

Chaque destinataire a interprété le message à sa manière. Le New York Times a rapporté que le président Lee avait refusé la demande de Trump. Les États-Unis voulaient des navires de guerre, tandis que la réponse sud-coréenne était qu'elle ne participerait pas à la guerre.

Le lendemain, le 19 septembre, la Maison-Bleue a apporté des précisions. Un haut responsable anonyme a déclaré que le président n'avait pas refusé la demande de coopération de Trump. Le gouvernement examinait des moyens d'apporter une contribution concrète dans l'intérêt national et pour protéger la population, a-t-il dit. Il a ajouté que la Corée communiquait étroitement avec la communauté internationale, États-Unis compris. Le gouvernement chercherait une solution concrète dans le respect du principe de non-participation à la guerre et aux combats.

Cette clarification s'adressait à deux publics à la fois. Elle signalait à Washington que la Corée du Sud n'ignorait pas la demande de son allié. Dans le pays, elle réaffirmait le principe d'absence de déploiement de troupes combattantes. En langage diplomatique, elle élargissait l'espace entre « refus » et « acceptation ».

Les réactions nationales se sont montrées vives, mais dans le sens opposé. Le jour de la conférence, la Confédération coréenne des syndicats a publié un communiqué. Elle a déclaré que renforcer les activités de l'unité Cheonghae dans une zone où la guerre est en cours constituait en soi une intervention militaire. À ses yeux, ce n'était pas un déploiement de troupes de nom, mais un « déploiement déguisé ». Elle estimait que le partage d'informations, la reconnaissance ou le soutien au déminage ne différaient pas d'une participation à la guerre. Selon son raisonnement,

même sans prendre les armes, un pays devenait partie au conflit s'il soutenait les opérations militaires américaines.

La Confédération a mené une mobilisation d'urgence du 19 septembre après-midi au 20 au matin. Après une marche dans le centre de Séoul, elle a organisé une veillée nocturne à Gwanghwamun. Son président, Yang Kyung-soo, a demandé au président Lee de ne pas hésiter ni tergiverser. Le 23 septembre, à la veille des congés de Chuseok, les groupes mobilisés se sont réunis à la gare de Séoul. Ils ont distribué des tracts aux voyageurs et appelé à signer une pétition à l'Assemblée nationale. Leur revendication centrale était aussi de bloquer tout « déploiement indirect ».

La question juridique reste ouverte. Le déploiement de l'unité Cheonghae se fait dans le cadre d'une mission approuvée par l'Assemblée nationale. Certaines organisations citoyennes soutiennent que le renforcement de ses activités vers Ormuz pourrait dépasser ce cadre. Lors de l'extension de sa zone d'opérations en 2020, la nécessité d'obtenir l'accord de l'Assemblée avait déjà fait débat. Selon le contenu du projet de renforcement, cette controverse pourrait reprendre.

Les experts avaient une vision un peu différente. Plusieurs analystes ont cité l'élargissement de la mission de l'unité Cheonghae, la surveillance maritime et le soutien logistique parmi les options possibles. Ils s'accordaient sur le fait que la chaîne de commandement et le périmètre d'activité seraient déterminants. Shin Jong-woo, secrétaire général du Forum coréen de défense et de sécurité, a admis cette possibilité sous conditions. Il estimait que la mission pourrait être élargie si elle visait à protéger les navires marchands sans affrontement direct avec l'Iran. Certains ont aussi estimé que l'unité Cheonghae devait rester sous commandement exclusivement sud-coréen.

Pour résumer, la déclaration du 18 septembre comportait trois niveaux. Le premier était le principe de ne pas envoyer de troupes pour prendre part à la guerre ou s'y impliquer. Le deuxième relevait du pragmatisme : mener des activités minimales pour protéger les navires et les citoyens du pays. Le troisième était le cadre diplomatique d'une action menée avec la communauté internationale. Le « NO » répondait au premier niveau ; les deuxième et troisième restaient ouverts.

10.5 Les décisions de déploiement dans l'histoire et la place du 18 septembre

L'histoire des déploiements sud-coréens à l'étranger a généralement suivi les demandes américaines. De 1964 à 1973, plus de 300 000 militaires sud-coréens, en effectifs cumulés, ont participé à la guerre du Vietnam. Pendant la guerre du Golfe de 1991, la Corée a envoyé une unité médicale et une unité de transport aérien. Lors de la guerre d'Afghanistan en 2001, des unités de soutien au transport naval et aérien sont parties en premier. Elles ont été suivies par l'unité médicale Dongui et l'unité de génie civil Dasan.

La guerre d'Irak a suscité la controverse la plus importante. Au printemps de cette année-là, les unités Seo Hui et Je Ma envoyées sur place étaient composées de personnels non combattants, principalement du génie et du médical. En septembre 2003, lorsque les États-Unis ont demandé l'envoi de troupes combattantes, la majorité de la population s'y est opposée dans les sondages, jusqu'à 76 % dans l'un d'eux. Le gouvernement de Roh Moo-hyun a envoyé cette année-là les unités de génie Seo Hui et médicale Je Ma. En 2004, l'unité Zaytun, chargée de la reconstruction et de la paix, est partie à Erbil. Même le gouvernement qui proclamait que le pays pouvait « dire non » a finalement choisi le déploiement.

La décision de 2020 a quelque peu rompu avec cette tendance. À l'époque, les États-Unis avaient demandé à la Corée du Sud de rejoindre une coalition d'escorte dans le détroit d'Ormuz. Le gouvernement de Moon Jae-in a seulement élargi la zone d'opérations de l'unité Cheonghae sans rejoindre la coalition. Ce compromis répondait en partie à la demande américaine tout en préservant les relations avec l'Iran.

La déclaration du 18 septembre s'inscrit dans le prolongement de cette approche de 2020. Trois différences la distinguent. Premièrement, il n'y avait pas de combat en 2020, tandis qu'en 2026 les États-Unis étaient effectivement en guerre. Deuxièmement, elle a été faite après que le président américain eut publiquement reproché à la Corée du Sud de ne pas participer. Troisièmement, le président a d'abord énoncé le principe lors d'une conférence retransmise en direct, puis a reporté la présentation des mesures détaillées.

C'est pour cette raison que le livre qualifie cette scène de « NO historique ». Face aux demandes répétées d'un allié en guerre, le président a publiquement exclu toute participation aux combats. Une telle scène est rare dans l'histoire diplomatique sud-coréenne. Il serait toutefois difficile d'affirmer qu'il s'agit du « premier refus depuis la fondation du pays ». Par le passé, la Corée du Sud a aussi modulé le niveau de réponse en envoyant des unités non combattantes plutôt que des troupes de combat. La Maison-Bleue elle-même a expliqué que la déclaration ne constituait pas un refus. Le 18 septembre relève donc moins d'un rejet total que d'une décision de tracer publiquement une limite. La nouveauté tient au fait que le président en a annoncé lui-même la position, en premier, devant la population.

Cette décision reposait sur plusieurs calculs. Le premier concernait l'opinion publique. Dans les sondages Gallup, l'opposition au déploiement était de 55 % en mars comme en septembre. Elle atteignait 69 % parmi les sympathisants du parti au pouvoir.

Le deuxième était le risque de représailles iraniennes. Les pétroliers sud-coréens qui traversent le Moyen-Orient et les ressortissants coréens se trouvent à portée de l'Iran. En mai, un navire appartenant à HMM avait été frappé. Participer aux combats aurait signifié que la Corée assumait directement ce risque.

Le troisième concernait la Constitution et le droit international. L'article 5 de la Constitution rejette les guerres d'agression. L'attaque américaine contre l'Iran suscite des controverses quant à sa conformité au droit international. Participer aux combats aurait placé la Corée au cœur de ce débat.

Le quatrième concernait la gestion de l'alliance. En annonçant qu'elle ne prendrait pas part aux combats tout en promettant une « contribution concrète », la Corée du Sud a maintenu le lien avec son allié. Elle avait déjà payé le prix du retrait de moyens de défense antiaérienne américains en Corée et de la réduction des manœuvres conjointes. Le calcul visait aussi à ne pas détériorer davantage les relations.

10.6 La distance confirmée à New York et les tâches qui restent

Le 21 septembre, le président Lee est parti pour New York afin d'assister à l'Assemblée générale des Nations unies. Avant son départ, la possibilité d'une rencontre avec Trump suscitait l'intérêt. Les négociations sur les investissements sud-coréens aux États-Unis étaient bloquées, et la question d'Ormuz restait en suspens.

Dans son discours d'ouverture à l'Assemblée générale, le 22 septembre, le président Lee a abordé directement la question d'Ormuz. Il a proposé une alliance mondiale pour les chaînes d'approvisionnement énergétique, comme l'un des axes de la « K Initiative ». Il l'a appelée « coalition des pays apportant une contribution constructive ». L'idée consistait à élargir le groupe des pays participants en s'appuyant sur les chaînes d'approvisionnement, sans limiter leur rôle aux domaines militaire et sécuritaire. Le président Lee a déclaré que tous les pays ne pouvaient pas rester les bras croisés à attendre un accord sur une solution unique. Cette proposition concrétisait la promesse de contribution faite en avril lors du sommet international sur la libre circulation dans le détroit d'Ormuz.

Le sommet américano-sud-coréen s'est tenu le soir même. Pendant une réception organisée par Trump, les deux dirigeants se sont rendus dans un espace séparé de l'hôtel. Leur entretien a duré une trentaine de minutes, à partir de 19 h 20. Incertaine jusqu'à la dernière minute, la rencontre a pu avoir lieu après une avancée rapide des négociations sur les investissements sud-coréens aux États-Unis. C'était le troisième sommet entre les deux pays depuis l'entrée en fonction du président Lee.

Les sujets abordés étaient nombreux. Les deux dirigeants se sont félicités des progrès importants des discussions sur les projets d'investissement stratégique. Ils ont parlé du combustible pour les sous-marins à propulsion nucléaire, de l'enrichissement de l'uranium et du retraitement du combustible nucléaire usé. Ils ont aussi évoqué la coopération dans la construction navale et le transfert du contrôle opérationnel en temps de guerre. C'était la première fois que ce transfert était discuté au niveau des dirigeants. Trump a dit qu'il entretenait de bonnes relations avec le président

Kim. Le président Lee a souhaité le succès du sommet entre les États-Unis et la Chine prévu le lendemain.

Ormuz n'a pas été abordé à la table des discussions. Un haut responsable de la Maison-Bleue a déclaré qu'il n'y avait pas eu de discussion sur la question. Il a expliqué que les deux parties n'avaient pas choisi de l'évoquer, plutôt que le sujet ait été écarté faute de temps. Au début de leur rencontre, Trump a demandé des nouvelles de l'épouse du président et lui a proposé de jouer au golf. À la fin, le président Lee a répondu qu'ils pourraient jouer lors du G20 de Miami en décembre.

À la fin août, Trump avait dit qu'il « s'en souviendrait », mais le 22 septembre, il n'a pas parlé d'Ormuz. Il est apparu que le principe annoncé le 18 septembre n'avait pas empêché la diplomatie au sommet avec les États-Unis. Cela ne signifiait toutefois pas que le problème était résolu. Il est possible que les demandes américaines n'aient été que mises en suspens. Trump a souvent accumulé ses griefs avant de les faire valoir dans d'autres négociations.

Quatre tâches restent à accomplir.

Premièrement, il faut définir la « contribution concrète ». L'étendue du renforcement de l'unité Cheonghae, la chaîne de commandement et les règles d'engagement sont essentielles. Il faut décider si son rôle se limitera à la protection des navires sud-coréens et jusqu'où il sera lié aux opérations multinationales. Les États-Unis et l'Iran observeront tous deux ce choix.

Deuxièmement, il faut suivre la procédure de consultation et obtenir l'accord de l'Assemblée nationale et de la population. Si le mandat de l'unité Cheonghae change, la question de l'approbation parlementaire pourrait se poser à nouveau. Alors qu'une majorité s'oppose au déploiement, il sera difficile d'imposer une décision sans explication. Le président, qui a énoncé le principe, doit maintenant présenter publiquement les mesures concrètes.

Troisièmement, il faut réduire la double dépendance énergétique. La Corée du Sud dépend du Moyen-Orient pour son pétrole brut et des relations entre les États-Unis et la Chine pour la sécurité de la route maritime qui le transporte. En 2025, 69,1 % du pétrole brut importé venait du Moyen-Orient. En diversifiant ses sources, le gouvernement a ramené cette part à 62,8 % entre janvier et mai de cette année. L'objectif à moyen et long terme est de la faire passer sous les 50 %. Plus ce chiffre baisse, plus la marge de manœuvre diplomatique autour d'Ormuz s'élargit.

Quatrièmement, il faut améliorer le cadre de consultation sur le redéploiement des forces américaines stationnées en Corée. En mars de cette année, la Corée s'est opposée au retrait de moyens de défense antiaérienne, sans parvenir à l'empêcher. Si la crise s'aggrave dans le détroit de Taïwan, la même situation pourrait se produire à plus grande échelle. C'est pourquoi le transfert du contrôle opérationnel en temps de guerre et l'acquisition de capacités nationales de défense antiaérienne sont discutés ensemble.

La déclaration du 18 septembre marque une limite que la diplomatie sud-coréenne a tracée elle-même. Cette limite exclut la participation aux combats, mais ne supprime pas la responsabilité de la sécurité maritime. Entre les demandes américaines, les avertissements iraniens et l'opinion nationale, la marge de manœuvre de la Corée du Sud est étroite. Le travail consistant à remplir cet espace de principes et de mesures concrètes ne fait que commencer. Les élections américaines de mi-mandat de novembre et l'échéance de la trêve commerciale entre les États-Unis et la Chine en seront les premières épreuves. Les tensions en Asie de l'Est à l'approche de 2027 seront de nouveau abordées au chapitre 51.

Références

Kim Kyung-jin, 『Rapport général sur le sommet États-Unis-Chine à Washington en 2026』, septembre 2026. Chapitre 6, sections 6.4 à 6.5 ; chapitre 7, sections 7.4 à 7.5.

Yonhap News (repris par The Korea Times), « Lee says S. Korea reviewing possible contribution to Hormuz but will not get involved in war », 2026.9.18.

SBS, « President Lee: No Troop Deployment to Intervene in War... Reviewing Measures to Strengthen Public Safety », 2026.9.18.

Financial News, « Le président Lee arrive à New York... Discours d'ouverture à l'Assemblée générale de l'ONU le 22 », 2026.9.22.

Yonhap News (repris par The Korea Herald), « Cheong Wa Dae says Lee's 'no war intervention' remark not a rejection of Trump's Hormuz request », 2026.9.19.

The Korea Times, « What options remain for Korea in Hormuz after Lee rules out war involvement? », 2026.9.22.

Korea JoongAng Daily, « Cho and Rubio discuss alliance, investment and North Korea », 2026.9.19.

UPI, « South Korea's Lee rules out military role in Middle East conflict », 2026.9.18.

The Diplomat, « Why South Korea Has Little Room to Send Troops to Hormuz », 2026.9.

NPR, « Trump demands NATO and China police the Strait of Hormuz », 2026.3.16.

Fox News, « Trump seeks warships from other countries to help secure Strait of Hormuz », 2026.3.15.

PBS NewsHour (AP), « Trump says he's been rejected by NATO, most allies to join mission to secure critical Strait of Hormuz », 2026.3.17.

Seoul Shinmun, « Après les missiles Patriot, les THAAD des forces américaines en Corée ont-ils aussi été retirés ?... Lee insiste de nouveau sur la défense autonome », 2026.3.11.

NBC News, « Trump orders military to reduce joint exercises with South Korea », 2026.8.17.

CNN, « Military drills between US and South Korea cut short at Washington's request », 2026.8.18.

Air & Space Forces Magazine, « US, South Korea Scale Back Exercise on Trump's Orders », 2026.8.19.

The Korea Herald, « Trump says US should 'remember' S. Korea's response to Iran help request », 2026.9.1.

Mediaite, « Trump Asks Why US Should 'Help' South Korea After Iran Snub », 2026.8.31.

The Japan Times, « Iran warns South Korea against involvement in Hormuz », 2026.9.7.

IRNA (repris par GlobalSecurity.org), « Iran warns South Korea over military presence in Persian Gulf », 2026.9.7.

Breitbart, « Iran Threatens South Korea with 'Serious Consequences' for Deploying to Strait of Hormuz », 2026.9.7.

HNGN, « South Korea's Hormuz Dilemma Reaches Washington as Cho Meets Rubio », 2026.9.19.

Yonhap News TV, « Gallup : 55 % contre et 32 % pour l'envoi de troupes à Ormuz », 2026.9.12.

Pen & Mic, « [Sondage] Envoi de forces militaires à Ormuz : 55 % contre et 32 % pour », 2026.9.12.

Pen & Mic, « [Sondage] Envoi de troupes à Ormuz : 45 % contre et 36 % pour (NBS) », 2026.9.10.

News Claim, « La Confédération coréenne des syndicats : “Un déploiement indirect à Ormuz serait aussi une intervention dans la guerre” », 2026.9.18.

Confédération coréenne des syndicats, annonce « Bloquons à tout prix l'envoi de troupes à Ormuz ! Mobilisation d'urgence de la KCTU », 2026.9.

Tongil News, « La Confédération coréenne des syndicats tient un rassemblement : “Contre les pressions américaines pour faire la guerre… contre l'envoi de troupes à Ormuz” », 2026.9.

Parti du travail, « Participation à la conférence de presse devant la Maison-Bleue appelant à une décision contre l'envoi de troupes à Ormuz », 2026.9.17.

Korea NGO News, « À la gare de Séoul, des voix s'élèvent contre l'envoi de troupes à Ormuz », 2026.9.23.

Maeil Business Newspaper (repris par Nate), « La KCTU : “Nous ne tolérerons jamais l'envoi de soldats”… Les groupes progressistes publient une déclaration contre un déploiement à Ormuz », 2026.3.15.

Segye Ilbo, « Sous la pression pour envoyer des troupes, le président Lee insiste sur la coopération multilatérale… Discours de 17 minutes à l'ONU », 2026.9.23.

SBS Biz, « Le président Lee propose une “coalition des pays apportant une contribution constructive”… La coopération multilatérale face à la pression pour envoyer des troupes », 2026.9.23.

Kyunghyang Shinmun, « Trump salue le président Lee : “Ce serait bien de jouer au golf un jour” », 2026.9.23.

Financial News, « Lee et Trump tiennent un sommet de 30 minutes… Accélération des discussions sur le contrôle opérationnel, les sous-marins nucléaires et le dialogue entre la Corée du Nord et les États-Unis », 2026.9.23.

Aju Press, « Lee holds impromptu meeting with Trump in New York », 2026.9.23.

Reuters (repris par Yahoo), « Rubio, South Korea's Cho agree Strait of Hormuz key to global economy », 2026.3.17.

Chapitre 11. Le dilemme de la Première ministre japonaise Takaichi et l'impasse juridique des alliés d'Asie de l'Est

> Trump faisant pression pour obtenir un soutien dans le détroit d'Ormuz jusqu'à évoquer Pearl Harbor lors du sommet nippo-américain, et la situation du Japon et des alliés d'Asie de l'Est acculés par les contraintes constitutionnelles et juridiques

Au printemps 2026, les alliés asiatiques des États-Unis se sont retrouvés face à la même question : devions-nous envoyer nos troupes dans une guerre déclenchée en premier par les États-Unis ?

Cette question se heurtait d'emblée à des obstacles juridiques. Le Japon devait agir dans le cadre de sa Constitution pacifiste et de ses lois sur la sécurité. La Corée du Sud devait obtenir l'accord de l'Assemblée nationale pour tout déploiement militaire à l'étranger. L'Australie a posé une limite nette en affirmant n'avoir jamais reçu de demande officielle.

Ce chapitre retrace cette impasse en se concentrant sur la Première ministre japonaise Sanae Takaichi. C'est la chronique d'un semestre qui commence au sommet de Washington en mars et se prolonge jusqu'à la rencontre de New York en septembre. L'expression « impasse juridique » employée dans le titre ne renvoie pas à des décisions de tribunaux. Elle désigne la situation critique dans laquelle il est difficile de répondre aux exigences d'un allié en raison des limites fixées par la Constitution et les lois.

11.1 L'ombre de Pearl Harbor : un mot dans le Bureau ovale

Le jeudi 19 mars 2026, la Première ministre Takaichi a pris place dans le Bureau ovale de la Maison-Blanche. C'était sa première visite à la Maison-Blanche depuis son entrée en fonction.

Takaichi était devenue la première femme Première ministre du Japon en octobre 2025. En février 2026, elle avait remporté une large victoire aux élections de la Chambre des représentants. Elle avait déjà rencontré une première fois le président Trump à Tokyo en octobre 2025. À cette occasion, Takaichi s'était attiré ses bonnes grâces en déclarant qu'elle le proposerait comme candidat au prix Nobel de la paix.

Cette visite s'est déroulée en pleine guerre. Le 28 février, les États-Unis et Israël ont mené des frappes aériennes contre l'Iran. Le nom d'opération attribué par les États-Unis était « Epic Fury ». Le corps des gardiens de la révolution iraniens a de fait bloqué le détroit d'Ormuz. Takaichi était la première dirigeante d'un allié majeur à se rendre à Washington après le début des hostilités.

À l'origine, le centre de gravité de ce sommet se situait ailleurs. La visite de Trump à Pékin approchait. Tokyo souhaitait obtenir l'assurance que Trump n'oublierait pas les intérêts du Japon

lors de son séjour à Pékin. Le second volet des 550 milliards de dollars d'investissements aux États-Unis promis par le Japon était également prêt.

La guerre a bouleversé ce calendrier. Quelques jours avant le sommet, Trump a exigé que les pays alliés envoient des navires de guerre. Il a cité le Royaume-Uni, la France, le Japon, la Corée du Sud, et même le nom de la Chine. C'était une exigence pour protéger ensemble le détroit d'Ormuz.

Pourtant, le 17 mars, Trump a changé de discours. Il a écrit sur les réseaux sociaux qu'il n'avait plus besoin de l'aide des pays de l'OTAN et qu'il ne l'avait jamais voulue. Il a ajouté qu'il en allait de même pour le Japon, l'Australie et la Corée du Sud. Cela intervenait juste après que les alliés européens eurent refusé l'un après l'autre d'envoyer des troupes. Ce processus a été traité au chapitre 9.

Tokyo n'a pas pris ces paroles au pied de la lettre. Le matin même du sommet, le secrétaire au Trésor Scott Bessent a déclaré que le Japon devait veiller lui-même à la sécurité de son approvisionnement énergétique. De nombreux observateurs prévoyaient que Trump remettrait sur la table la question de l'envoi de troupes lors du sommet.

Avant son départ, la Première ministre Takaichi a dévoilé le fond de sa pensée devant la Diète. Juridiquement parlant, a-t-elle souligné, c'était une affaire extrêmement difficile. Elle a également expliqué que le Japon examinait ce qu'il pouvait accomplir de manière autonome et ce qui était faisable dans le cadre de la loi. Elle a annoncé son intention d'expliquer clairement à Trump ce que le Japon pouvait et ne pouvait pas faire au regard de la législation japonaise.

L'entretien a duré environ 90 minutes. Dans ses propos liminaires, Takaichi a déclaré que cette guerre portait un coup sévère à l'économie mondiale. Elle a également condamné le blocage du détroit par l'Iran et ses attaques contre les pays voisins. Puis, se tournant vers Trump, elle a déclaré :

« Je crois fermement que la seule personne capable d'apporter la paix au monde, c'est vous, Donald. »

C'était la grammaire de la diplomatie japonaise envers Trump, héritée de l'époque de l'ancien Premier ministre Shinzo Abe. Une méthode consistant à flatter l'interlocuteur pour préserver la relation.

L'atmosphère a basculé à cause d'une seule question de journaliste. Un journaliste japonais a demandé à Trump pourquoi il n'avait pas prévenu les alliés comme le Japon avant d'attaquer l'Iran. Trump a répondu ainsi :

« Nous y sommes allés très fort. Nous n'avons prévenu personne, parce que nous voulions l'effet de surprise. Et en matière de surprise, quel pays s'y connaît mieux que le Japon ? Pourquoi ne

m'avez-vous pas prévenu pour Pearl Harbor ? Vous semblez croire aux attaques surprises bien plus que nous. »

Trump a dit cela en riant. Dans la pièce, soupirs, murmures et éclats de rire ont fusé en même temps. Takaichi s'est adossée à son siège en écarquillant les yeux. Mais elle n'a rien répondu. Vers la fin de la conférence de presse, les caméras l'ont surprise en train de regarder sa montre à deux reprises.

L'attaque de Pearl Harbor a eu lieu le 7 décembre 1941. La marine japonaise a attaqué par surprise la flotte américaine du Pacifique à Hawaï. Environ 2 400 Américains ont péri, et les États-Unis sont entrés dans la Seconde Guerre mondiale à la suite de cet événement. Trump est né cinq ans plus tard, en juin 1946. Le Japan Times a pris la peine de mentionner ce fait dans son article.

Il avait ainsi fait d'une attaque surprise survenue 85 ans plus tôt la matière d'une plaisanterie devant la dirigeante d'un pays allié. De plus, cette déclaration constituait un aveu explicite que les États-Unis avaient déclenché la guerre sans consulter leurs alliés.

Au cours de cette même rencontre, Trump a fait l'éloge du Japon. Au vu des déclarations venues du Japon ces derniers jours, a-t-il affirmé, le pays prenait sa part de responsabilités. Il a employé l'expression anglaise « stepping up to the plate ». Tirée du baseball où elle signifie se présenter au bâton, elle veut dire assumer ses responsabilités. Trump a également dit à Takaichi qu'il était fier d'elle.

Cependant, l'éloge et la pression ne faisaient qu'un. Trump a souligné à plusieurs reprises que le Japon importait la majeure partie de son pétrole brut du Moyen-Orient. Il a répété plusieurs fois que le Japon devait s'engager davantage à Ormuz. Par la suite, les services de la Première ministre japonaise ont publié un bref message sur le réseau social X : les États-Unis n'avaient formulé aucune demande concrète auprès du Japon pour le déploiement de navires de guerre.

Au Japon, les réactions ont été partagées. La gêne s'est manifestée en premier. L'ancien diplomate Hitoshi Tanaka a écrit sur X qu'il avait eu honte de voir la Première ministre flagorner Trump. Junya Ogawa, chef du principal parti d'opposition, la Coalition réformatrice centriste, a reconnu la proximité entre les deux dirigeants. Il a toutefois souligné que l'affirmation selon laquelle seul Trump pouvait apporter la paix ne correspondait pas à la pensée de nombreux Japonais. Il a ajouté qu'elle devrait s'expliquer sur ce propos à son retour au pays. Sur Internet, des voix se sont même élevées pour blâmer le journaliste japonais qui avait posé la question.

Lors de son allocution au dîner ce soir-là, Takaichi n'a pas abordé la question de Pearl Harbor. Elle a préféré insister sur la bienveillance que Trump avait témoignée au Japon. Trump a exprimé sa gratitude pour les 250 cerisiers offerts par le Japon.

Les documents du sommet étaient remplis de questions d'argent. Les deux gouvernements ont annoncé le deuxième volet de leur investissement stratégique de 550 milliards de dollars. L'élément

central en était les petits réacteurs modulaires (SMR) construits par une coentreprise entre GE Vernova et Hitachi. Les SMR sont des réacteurs nucléaires d'une taille plus réduite que les centrales traditionnelles, assemblés à partir de composants fabriqués en usine. L'ampleur prévue de ce projet mené dans le Tennessee et l'Alabama atteignait jusqu'à 40 milliards de dollars.

À cela se sont ajoutés jusqu'à 17 milliards de dollars pour des centrales thermiques au gaz en Pennsylvanie et jusqu'à 16 milliards de dollars pour des centrales au gaz au Texas. Le deuxième volet représentait à lui seul environ 73 milliards de dollars. Les deux pays ont aussi présenté un plan d'action pour la chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques. Takaichi a proposé de lancer un projet conjoint de stockage de pétrole brut américain au Japon. Trump a promis qu'il ferait l'éloge du Japon lorsqu'il rencontrerait Xi Jinping.

Le gouvernement japonais a poussé un soupir de soulagement. L'idée que le pire avait été évité s'est répandue à Tokyo. Les experts du Foreign Policy Research Institute (FPRI) ont analysé la situation ainsi : si l'absence de catastrophe immédiate constitue le meilleur résultat possible, la barre était placée bien bas. Mais cette barre, si basse fût-elle, a été franchie. Ne pas avoir pris d'engagement concret pour Ormuz tout en évitant les critiques publiques de Trump représentait une victoire politique pour Takaichi.

Mais cette victoire avait été chèrement acquise. Le Japon avait tendu de l'argent au lieu de navires de guerre. Et il avait ravalé sans un mot l'humiliation laissée par la remarque sur Pearl Harbor.

11.2 L'article 9 de la Constitution et le mur de la « situation de crise menaçant la survie »

Il y a une formule que Takaichi a répétée devant Trump : dans le cadre des lois japonaises, il y avait ce que le Japon pouvait faire et ce qu'il ne pouvait pas faire. Pour comprendre ces paroles, il convient d'examiner d'abord le système juridique de sécurité du Japon.

Le point de départ est l'article 9 de la Constitution. Le paragraphe 1 stipule que le Japon renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation, ainsi qu'à la menace ou à l'usage de la force comme moyen de régler les différends internationaux. Le paragraphe 2 dispose qu'il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales et aériennes, ni d'autre potentiel de guerre, et que le droit de belligérance de l'État ne sera pas reconnu. Rédigé après la défaite sous l'occupation militaire américaine, cet article n'a pas été modifié d'un seul caractère jusqu'à aujourd'hui.

Pendant longtemps, le gouvernement japonais a interprété cet article de la manière suivante : le Japon ne peut exercer que le droit de légitime défense individuelle pour se protéger lorsqu'il est directement attaqué. Il ne peut pas exercer le droit de légitime défense collective pour défendre un allié.

La personne qui a modifié cette interprétation est l'ancien Premier ministre Shinzo Abe. Le cabinet Abe a changé l'interprétation de la Constitution par une décision du Conseil des ministres en 2014. En 2015, il a fait adopter par la Diète les lois sur la sécurité destinées à l'appuyer. C'est à ce moment qu'est né le concept de « situation de crise menaçant la survie » (sonritsu kiki jitai).

Pour être reconnue comme une situation de crise menaçant la survie, trois conditions doivent être cumulativement remplies.

Premièrement, un autre pays entretenant des liens étroits avec le Japon doit subir une attaque armée. Cette attaque doit menacer la survie du Japon. Il doit également exister un danger manifeste que le droit des citoyens à la vie, à la liberté et à la recherche du bonheur soit renversé dans ses fondements.

Deuxièmement, il ne doit exister aucun autre moyen approprié pour repousser cette attaque, préserver le Japon et protéger ses citoyens.

Troisièmement, l'usage de la force ne doit être exercé que dans la stricte mesure nécessaire.

À cela s'ajoute, en principe, l'approbation préalable de la Diète. C'est une structure qui ne permet pas au gouvernement de décider seul.

La guerre contre l'Iran se heurte dès la première condition. Elle a commencé par une attaque des États-Unis et d'Israël. Il ne s'agit pas d'une situation où le Japon aiderait les États-Unis après une attaque armée contre ces derniers. Il s'agit d'une situation où le Japon s'engagerait dans une guerre déclenchée par les États-Unis. Cette différence est déterminante sur le plan juridique.

C'est également pour cette raison que la Première ministre Takaichi a évité de se prononcer, lors de ses réponses devant la Diète, sur la conformité des frappes aériennes américaines au droit international. Affirmer que ces frappes étaient justifiées aurait provoqué la fronde des spécialistes du droit international et de l'opposition. Déclarer qu'elles étaient illégitimes revenait à blâmer un pays allié. Quelle que soit l'option choisie, le fondement juridique d'un envoi de troupes s'en trouvait fragilisé.

On pouvait certes considérer que la situation dans le détroit d'Ormuz menaçait la survie du Japon. Le pays importe plus de 90 % de son pétrole brut du Moyen-Orient. Si le détroit est bloqué, l'économie risque de s'effondrer. De fait, lors de l'examen des lois sur la sécurité par la Diète, le gouvernement Abe avait cité le déminage d'Ormuz comme un exemple emblématique de situation de crise menaçant la survie. Mais à l'époque déjà, les critiques dénonçaient avec vigueur une interprétation excessivement large. Et il est difficile de qualifier de crise de survie une situation dans laquelle le pays peut tenir plusieurs mois en puisant dans ses réserves stratégiques de pétrole.

En dehors de la situation de crise menaçant la survie, d'autres voies existaient. Les pistes examinées par le gouvernement japonais se résumaient pour l'essentiel à trois options.

La première était le déminage en vertu de la loi sur les Forces d'autodéfense. Après la fin de la guerre du Golfe en 1991, le Japon avait envoyé des dragueurs de mines dans le golfe Persique sur le fondement de cette disposition. Les dragueurs de mines sont des navires chargés de repérer et de détruire les mines mouillées en mer. Il y a toutefois une condition : selon l'interprétation du gouvernement japonais, déminer des engins posés par l'une des parties tant que les combats se poursuivent peut être assimilé à un usage de la force. Cette disposition ne peut donc être mobilisée que pour éliminer des mines abandonnées après un cessez-le-feu.

La deuxième était la clause d'« enquête et recherche » de la loi portant création du ministère de la Défense. En 2020, le Japon avait envoyé un destroyer et des avions de patrouille au Moyen-Orient en vertu de cette disposition, au motif de la collecte de renseignements. Réutiliser ce même prétexte dans un détroit en proie à un conflit armé actif était intenable.

La dernière option était l'action de police maritime. C'est une mission de nature policière destinée à protéger les navires japonais. Elle ne permet cependant pas de protéger les navires étrangers, et le cadre d'usage des armes y est très restreint.

Le 1er mai, l'agence UPI a rapporté, en citant les médias japonais, que le gouvernement japonais avait examiné deux options avant le sommet : envoyer des dragueurs de mines en vertu de la loi sur les Forces d'autodéfense, ou déployer un destroyer et des avions de patrouille au titre d'« enquête et recherche ». Ces deux options ont été suspendues par crainte d'enfreindre la Constitution pacifiste.

Ceux qui disposaient d'une expérience de terrain ont lancé des avertissements encore plus directs. Kyoji Yanagisawa, ancien secrétaire général adjoint du Cabinet, figurait parmi eux. En 2004, sous le cabinet Koizumi, il avait été chargé de la gestion opérationnelle de la sécurité lors du déploiement des Forces d'autodéfense en Irak. Dans des entretiens accordés aux médias, il a tenu des propos en ce sens :

Les Forces d'autodéfense ont recouru par le passé à divers détours. Le déminage après la guerre du Golfe en 1991, le déploiement en Irak en 2004 et l'envoi dans le golfe d'Oman en 2020 en sont des exemples. La condition préalable à tous ces déploiements était le principe strict de ne stationner que dans des « zones non combattantes ». C'est ainsi que les Forces d'autodéfense n'ont pas tiré un seul coup de feu en Irak et n'ont déploré aucun mort au combat. Aujourd'hui, Ormuz est un théâtre d'affrontements où s'échangent missiles et drones. Si un bâtiment des Forces d'autodéfense y subissait des pertes ou engageait le combat contre les forces iraniennes, ce serait un événement sans précédent dans leur histoire. Le Japon pourrait même entrer en état de guerre avec l'Iran.

Le professeur Stephen Nagy, de l'Université chrétienne internationale de Tokyo, a dressé un constat similaire. Le Japon chercherait des moyens de venir en aide aux États-Unis par des voies juridiquement praticables. Des rôles de soutien tels que le déminage, le ravitaillement en carburant ou la surveillance maritime en sont des exemples. Sa conclusion était toutefois qu'il ne fallait pas s'attendre à voir des navires de guerre japonais affronter les forces pro-iraniennes.

L'action du gouvernement japonais a suivi scrupuleusement cette analyse. Le 22 mars, le ministre des Affaires étrangères Toshimitsu Motegi a déclaré que des unités de déminage pourraient être envoyées une fois un cessez-le-feu instauré. Le 25 mars, la Première ministre Takaichi a fait savoir devant la commission du budget de la Chambre des conseillers que le gouvernement envisagerait à l'avenir l'envoi d'unités de déminage. Elle a toutefois assorti cette annonce d'une réserve : la décision dépendrait de la situation du moment et des limites fixées par la loi.

Fin avril, Takayuki Kobayashi, président du Conseil de recherche politique du Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir, a formulé une proposition. Il recommandait d'envisager le déploiement de dragueurs de mines dès que les combats entre les États-Unis et l'Iran auraient pris fin. Selon lui, c'était l'une des manières de protéger l'intérêt national dans le respect des contraintes légales.

À la mi-juin, alors que les États-Unis et l'Iran semblaient approcher d'un accord, le Japon a fait un pas de plus. Il a apposé sa signature au bas d'une déclaration commune publiée par des pays européens. Ce texte indiquait que le Japon était prêt à participer à une mission défensive et indépendante visant à escorter les navires de commerce et à neutraliser les mines. Toutefois, le ministre de la Défense Shinjiro Koizumi a déclaré le 16 juin qu'aucun déploiement des Forces d'autodéfense n'avait encore été décidé. La Force maritime d'autodéfense disposait de 16 bâtiments capables d'effectuer des opérations de déminage.

Le 12 juillet, les gardiens de la révolution ont de nouveau proclamé le blocage total du détroit. Le cessez-le-feu, condition préalable à l'envoi d'unités de déminage, a volé en éclats. Jusqu'à la fin du mois de septembre, date de la rédaction de ce texte, aucune annonce officielle confirmant l'entrée d'unités de déminage de la Force maritime d'autodéfense dans le détroit d'Ormuz n'a été constatée.

La législation japonaise a fait office de bouclier face aux exigences de Trump. Mais elle constituait en même temps une entrave qui liait pieds et poings au Japon. Cette dualité forme l'ossature du dilemme de Takaichi.

11.3 Une opinion publique opposée et 80 millions de barils : entre le sentiment populaire et l'énergie

Washington n'était pas la seule source de pression sur Takaichi. L'opinion publique nationale s'opposait nettement à l'envoi de troupes.

Deux sondages d'opinion ont été publiés le week-end ayant immédiatement suivi le sommet. Dans l'enquête du Yomiuri Shimbun, 67 % des sondés s'opposaient à l'envoi des Forces d'autodéfense au Moyen-Orient. Dans celle du réseau ANN, l'opposition atteignait 52 %. L'enquête menée du 27 au 29 mars par le Nikkei et TV Tokyo s'est révélée plus nette encore : seuls 18 % des

répondants estimaient qu'il fallait envoyer les Forces d'autodéfense à Ormuz pour satisfaire à l'exigence de Trump, contre 74 % d'avis contraires.

Fait remarquable, la cote de popularité du cabinet est restée élevée : 71 % dans le sondage du Yomiuri et 65,2 % dans celui d'ANN. De plus, 69 % des personnes interrogées par le Yomiuri ont jugé positivement les résultats du sommet. Tout en rejetant un déploiement militaire, les citoyens ont récompensé une Première ministre qui avait su négocier le sommet sans promettre l'envoi de troupes.

L'enquête expérimentale du Stanford Japan Barometer (SJB) illustre la même tendance. En mars, les chercheurs ont interrogé les sondés sur leur soutien à un déploiement de troupes. Posée sans aucune mise en contexte, la question a donné un score moyen de 2,00 points sur une échelle de 4 points, où 1 représentait une forte opposition et 4 un soutien appuyé. Dans le groupe auquel avait été préalablement présenté l'argument énergétique — selon lequel l'absence d'envoi de troupes entraînerait l'effondrement de l'économie et du niveau de vie —, le soutien n'a progressé que d'environ 0,12 point. En revanche, l'argument de l'importance de l'alliance nippo-américaine n'a pratiquement pas fait bouger l'opinion publique.

La signification de ces résultats est limpide : si les Japonais étaient prêts à envisager un déploiement de troupes, c'était pour des impératifs énergétiques et non par devoir d'alliance. La carte de l'alliance brandie par Trump n'a pas trouvé d'écho auprès du peuple japonais.

La situation énergétique était critique. Le Japon dépend du Moyen-Orient pour environ 95 % de ses importations de pétrole brut, dont l'immense majorité transite par le détroit d'Ormuz. Pour le gaz naturel liquéfié (GNL), la donne était un peu plus favorable : en 2025, le GNL acheminé par Ormuz représentait 6,3 % du total des importations. Mais le 18 mars, l'Iran a attaqué le complexe gazier de Ras Laffan au Qatar, provoquant une flambée de plus de 140 % des cours au comptant du GNL en Asie.

La réaction du gouvernement Takaichi a été prompte. Le 11 mars, la Première ministre a annoncé la libération de réserves pétrolières : 15 jours de stocks privés et un mois de réserves publiques de l'État, soit 45 jours au total. En volume, cela représentait environ 80 millions de barils, un record historique. C'était la septième fois que le Japon puisait dans ses réserves stratégiques.

La mise sur le marché des stocks privés a commencé le 16 mars. Le gouvernement a procédé en abaissant l'obligation de stockage du secteur privé de 70 à 55 jours. Les réserves nationales ont quant à elles été libérées à partir du 26 mars depuis 11 sites de stockage à travers tout le pays. Les réserves conjointes que l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Koweït avaient entreposées sur le territoire japonais ont également commencé à être débloquées.

À la fin de 2025, le Japon détenait environ 470 millions de barils de pétrole en réserve, soit 254 jours de consommation. Les 80 millions de barils correspondaient à 17 à 20 % de ce total.

Immédiatement après l'annonce de Takaichi, les pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) se sont également accordés sur une libération conjointe record de 400 millions de barils.

Cependant, puiser dans les réserves ne faisait que gagner du temps. Dès le lendemain de la décision de déblocage, les cours internationaux du pétrole sont repartis à la hausse. Le 31 mars, le baril de Brent a atteint un sommet à 118,35 dollars. Dans le détroit, environ 45 navires liés au Japon restaient immobilisés. Des informations ont même circulé selon lesquelles l'Iran pourrait laisser passer les seuls navires japonais. Le ministre des Affaires étrangères Motegi a fermement écarté l'idée de mener des négociations séparées avec l'Iran.

La situation de Takaichi se résumait ainsi : la majorité des citoyens ne souhaitait pas d'envoi de troupes. La loi n'entrebâillait que très étroitement la porte à un déploiement. La ligne de survie énergétique de la nation restait suspendue au détroit. Et le président de la grande puissance alliée exigeait une plus grande implication.

La solution trouvée par Takaichi a été d'offrir de l'argent et des accords commerciaux plutôt que des navires de guerre : l'annonce d'un ensemble d'investissements aux États-Unis de 73 milliards de dollars, une proposition de stockage conjoint de pétrole brut américain et une coopération sur les minéraux critiques. Elle a aussi laissé ouverte la porte à une opération de déminage une fois les combats terminés. C'était une manière de ne pas heurter l'opinion publique japonaise tout en ménageant la susceptibilité de Trump.

Cette approche a fonctionné au printemps. Pourtant, les facteurs de fragilité étaient présents dès le début. L'AFP a rapporté que les sondages précédant le sommet montraient déjà des signes d'essoufflement de l'état de grâce, la hausse des prix des carburants et du gaz provoquée par la guerre pesant lourdement sur les ménages et les entreprises. Alors que le conflit s'étirait jusqu'à l'été, les calculs de Takaichi se sont à nouveau compliqués.

11.4 Propos sur l'« urgence Taïwan » et représailles chinoises sur les terres rares : le Japon entre deux superpuissances

Le dilemme de Takaichi ne se cantonnait pas à Ormuz. À l'est, dans le détroit de Taïwan, les tensions avec la Chine ne cessaient de s'aggraver.

Tout a commencé par une réponse devant la Diète le 7 novembre 2025. Devant la commission du budget de la Chambre des représentants, la Première ministre Takaichi a évoqué l'éventualité d'une « urgence Taïwan ». Elle a fait valoir que si la Chine mobilisait des navires de guerre pour bloquer Taïwan ou recourait à la force armée, cela pourrait constituer pour le Japon une situation de crise menaçant sa survie. Comme nous l'avons vu plus haut, une telle situation est la condition juridique permettant au Japon d'exercer son droit de légitime défense collective.

Les Premiers ministres japonais successifs avaient toujours pesé leurs mots avec une extrême prudence sur ce sujet. Takaichi a franchi la ligne. Lorsque les partis d'opposition ont exigé le retrait de ses propos, Takaichi a refusé, arguant que cela ne différait en rien de la position établie du gouvernement.

Pékin a réagi avec virulence. Le ministère chinois des Affaires étrangères a convoqué l'ambassadeur du Japon pour protester énergiquement. Il a recommandé à ses ressortissants d'éviter les voyages au Japon et a bloqué de nouveau les importations de produits de la mer japonais. Le 20 novembre, un porte-parole du ministère chinois du Commerce a déclaré que les échanges économiques et commerciaux bilatéraux étaient gravement compromis. C'était un avertissement clair : sans rétractation de ces déclarations, le Japon en paierait le prix.

Les mesures de rétorsion se sont propagées aux chaînes d'approvisionnement dès l'année suivante. En janvier 2026, la Chine a interdit l'exportation vers le Japon de biens à double usage susceptibles d'applications militaires. Le secrétaire général du Cabinet, Minoru Kihara, a dénoncé une mesure ciblant exclusivement le Japon, estimant qu'elle s'écartait profondément des pratiques internationales et s'avérait inacceptable.

Les terres rares constituaient le point le plus vulnérable. Le Japon importe environ 60 % de ses terres rares de Chine. Pour les terres rares lourdes comme le dysprosium et le terbium, qui entrent dans la fabrication des aimants de moteurs de véhicules électriques, le pays dépend quasi intégralement de la Chine. Pékin a coupé les approvisionnements en restreignant l'octroi des licences d'exportation. En juin, les exportations chinoises de gallium, de dysprosium, de terbium et d'yttrium à destination du Japon sont tombées à zéro.

Les répercussions sont apparues dans les déclarations financières des entreprises. Selon Reuters, en mai et juin, environ 200 déclarations déposées à la Bourse de Tokyo faisaient mention des terres rares. Plus des deux tiers d'entre elles alertaient sur le fait que le contrôle des exportations imposé par la Chine avait déjà, ou risquait d'avoir, un impact négatif sur leurs résultats. Mitsubishi s'est associé à des entreprises américaines après la parution d'articles indiquant que ses stocks de terres rares ne tiendraient que jusqu'au milieu de l'année 2026. Shin-Etsu Chemical a annoncé la construction de sa première nouvelle installation de raffinage de terres rares depuis 2008. Au sommet du G7, Takaichi a proposé la constitution de stocks conjoints de minéraux critiques.

Le schéma d'ensemble de l'instrumentalisation des terres rares comme arme a été détaillé au chapitre 6. Ce qu'il faut observer ici, c'est la position dans laquelle se trouvait le Japon : alors qu'il subissait de plein fouet les représailles chinoises, les États-Unis s'empressaient de négocier un compromis commercial avec Pékin.

Le sommet de Pékin en mai a constitué un signal révélateur. Le président Xi Jinping a érigé la question de Taïwan au rang de priorité absolue dans les relations bilatérales. Le 15 mai, à bord de son avion officiel qui le ramenait à Washington, Trump a déclaré qu'il discutait avec Xi Jinping des

ventes d'armes à Taïwan. Interrogé par un journaliste sur les « Six Assurances » accordées à Taïwan par l'administration Reagan en 1982 — qui stipulaient notamment que les États-Unis ne consulteraient pas la Chine sur les ventes d'armes à Taïwan —, Trump a tranché en affirmant que les années 1980 remontaient à très longtemps. Dans les tiroirs de la Maison-Blanche, un dossier de ventes d'armes à Taïwan d'un montant de 14 milliards de dollars attendait toujours d'être approuvé. Ce processus a été examiné au chapitre 4.

La plus grande hantise de Tokyo était ce que l'on appelait le « Grand Bargain » (le grand marchandage). Un scénario dans lequel les États-Unis engrangeraient des retombées économiques telles que des commandes d'avions Boeing ou d'achats de soja. En contrepartie, Washington fermerait les yeux sur la position chinoise relative à Taïwan. Pour le Japon, qui avait essuyé les représailles de Pékin pour avoir promis de défendre Taïwan, c'était le pire des dénouements. Si les États-Unis reculaient, le Japon se retrouverait seul exposé en première ligne.

Takaichi s'est empressée d'agir. Le 22 septembre, profitant de la session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, elle a rencontré Trump au siège de l'ONU. C'était deux jours avant la visite d'État de Xi Jinping à Washington. L'entretien s'est déroulé à huis clos durant environ 35 minutes. C'était leur premier sommet officiel en six mois depuis la visite de mars à Washington, et leur première entrevue en tête-à-tête depuis le sommet du G7 à Évian, en France, trois mois plus tôt en juin.

Avant la rencontre, Takaichi s'est exprimée ainsi : l'environnement sécuritaire, y compris en Asie, devient de jour en jour plus rigoureux. En de pareilles circonstances, le simple fait que Donald et moi nous rencontrions au siège de l'ONU montre au monde entier la solidité de l'alliance nippo-américaine. Cette fois encore, elle a appelé Trump par son prénom plutôt que par son nom de famille. Selon l'agence Kyodo, la partie américaine avait fait savoir que les entretiens bilatéraux accordés pendant cette Assemblée générale étaient extrêmement restreints. La tenue même de cette entrevue témoignait ainsi de la confiance personnelle unissant les deux dirigeants.

D'après le communiqué du gouvernement japonais, les deux dirigeants ont abordé les questions économiques et le dossier nord-coréen. S'agissant de la Chine, ils ont traité de la sécurité économique, de l'intelligence artificielle (IA), des semi-conducteurs et de la coopération sur les minéraux critiques. En perspective du sommet sino-américain, ils ont aussi échangé leurs points de vue sur la Chine. Le secrétaire général adjoint du Cabinet, Masanao Ozaki, a précisé que les deux dirigeants étaient convenus de se coordonner étroitement sur les dossiers chinois. Trump a vanté les mérites de Takaichi en la qualifiant de dirigeante forte.

Présent lors de l'entretien, le ministre des Affaires étrangères Motegi a déclaré sur la chaîne NHK : nous considérons que la position américaine sur Taïwan n'a pas changé par rapport au sommet de mai. Cependant, cette déclaration laissait place à des interprétations divergentes. Car la « position

de mai » correspondait précisément à celle où Trump avait affirmé discuter des ventes d'armes directement avec Xi Jinping.

Les seuls éléments rendus publics ne permettent pas de savoir si le Japon a obtenu les assurances qu'il recherchait. Réaffirmer la solidité d'une alliance est une chose, promettre de ne faire aucune concession sur Taïwan en est une tout autre. Trump a certes vanté la force de l'alliance, mais il n'a fourni aucune garantie concrète attestant que Taïwan serait exclue de la table des négociations.

À la même période, les ministres des Affaires étrangères sud-coréen, américain et japonais se sont réunis à New York. Leur déclaration conjointe rappelait l'attachement à la paix et à la stabilité dans le détroit de Taïwan ainsi qu'à la dénucléarisation complète de la Corée du Nord. Les pays alliés avaient ainsi pris soin de tracer leurs propres lignes rouges avant les pourparlers décisifs entre Washington et Pékin.

Les approches de la Corée du Sud et du Japon ont différé. Le président Lee Jae-myung a rencontré Trump le même jour et lui a souhaité plein succès pour le sommet sino-américain du lendemain. C'était une manière de dialoguer à la fois avec les États-Unis et avec la Chine. Le Japon, de son côté, a misé avant tout sur son alignement avec les États-Unis. L'issue du sommet de Washington montrera quelle stratégie était la bonne. Mais les deux pays partageaient une situation identique : devoir confier leur propre sécurité aux marchandages de deux superpuissances.

11.5 Le dilemme partagé des alliés d'Asie de l'Est et le vide sécuritaire dans le Pacifique

La crise d'Ormuz n'était pas seulement le problème du Japon. Les alliés des États-Unis dans la région indo-pacifique, notamment la Corée du Sud, l'Australie et les Philippines, se sont retrouvés plongés dans le même dilemme. Cette préoccupation comportait deux niveaux distincts.

Le premier niveau concernait le droit et les procédures institutionnelles.

L'article 60, paragraphe 2, de la Constitution sud-coréenne dispose que tout envoi des forces armées à l'étranger requiert le consentement de l'Assemblée nationale. Le président ne peut pas décider seul. La situation de la Corée du Sud était tout aussi urgente que celle du Japon. Environ 70 % des importations sud-coréennes de pétrole brut transitent par le détroit d'Ormuz. À la mi-mars, le gouvernement a instauré un plafonnement des prix des carburants sur le marché intérieur, une mesure inédite depuis la crise financière asiatique de 1997.

Lors d'un entretien avec Al Jazeera, le lieutenant-général à la retraite Chun In-bum a mis l'accent sur deux points. D'une part, il n'était pas évident que le Traité de défense mutuelle entre la Corée du Sud et les États-Unis s'applique au détroit d'Ormuz, ce traité ayant été conçu sur la base d'attaques armées dans la région du Pacifique. D'autre part, la menace nord-coréenne demeurait bien réelle.

La Corée du Sud déployait déjà au Moyen-Orient des bâtiments de l'unité Cheonghae ; y prélever davantage de forces risquait d'affaiblir la dissuasion sur la péninsule coréenne.

Pendant ce temps, les États-Unis prélevaient des moyens militaires sur la péninsule coréenne. En mars, des batteries de missiles Patriot basées en Corée du Sud ont été transférées au Moyen-Orient. Des informations ont également révélé que certains équipements du système de défense antimissile à haute altitude THAAD avaient été réaffectés sur le front iranien. Des armements déployés pour contenir la Corée du Nord étaient ainsi détournés vers le Moyen-Orient.

Le 18 septembre, le gouvernement sud-coréen a tranché. Le président Lee Jae-myung a officiellement proclamé que les troupes sud-coréennes ne seraient pas engagées dans la guerre du Moyen-Orient. L'ensemble de cette déclaration a été analysé au chapitre 10. Le lendemain, la Maison Bleue a précisé que ces propos ne constituaient pas en soi un rejet de la demande de Trump concernant Ormuz, avançant qu'une intervention guerrière se distinguait d'une coopération pour la sécurité de la navigation. La publication spécialisée américaine Defense News a estimé qu'aucune bonne option ne s'offrait à la Corée du Sud.

L'Australie a fixé ses limites encore plus tôt. Le 16 mars, la ministre des Infrastructures et des Transports Catherine King a annoncé que l'Australie n'enverrait pas de bâtiments de guerre dans le détroit d'Ormuz, ajoutant n'avoir jamais reçu une telle demande. L'Australie s'est contentée de dépêcher un avion de détection et de commandement aéroporté E-7A Wedgetail à la demande des Émirats arabes unis. Le Premier ministre Anthony Albanese a affirmé sans équivoque que l'Australie n'avait fait l'objet d'aucune consultation préalable au sujet de cette guerre.

Trump n'a pas caché son mécontentement. Lors d'une réunion du cabinet à la Maison-Blanche, il a déclaré que l'Australie n'avait pas été formidable et qu'il était « un peu surpris » par son attitude. Cela intervenait quelques jours à peine après son message du 17 mars sur les réseaux sociaux affirmant qu'il n'avait pas besoin de l'aide du Japon, de l'Australie et de la Corée du Sud.

On voit apparaître ici le schéma structurel vécu en commun par les alliés d'Asie de l'Est. Les États-Unis ont déclenché une guerre sans consulter leurs alliés. Ils ont ensuite exigé d'eux des navires de guerre. Lorsque les alliés ont hésité en invoquant leurs lois et leurs procédures, Washington a d'abord prétendu ne pas avoir besoin de leur aide, avant d'exprimer de nouveau sa rancœur. Les alliés n'avaient aucune obligation conventionnelle de participer à ce conflit. Pourtant, en refusant de s'y engager, ils se retrouvaient accusés de négliger l'alliance.

Le second niveau concernait le vide sécuritaire dans le Pacifique.

Pour mener la guerre en Iran, les États-Unis ont redéployé des moyens militaires d'Asie vers le Moyen-Orient. En août, l'USS George Washington, le dernier porte-avions américain encore présent en Asie, a quitté le Japon pour faire route vers le Moyen-Orient afin de relever l'USS

Abraham Lincoln, déployé sur place depuis plus de neuf mois. Des informations faisaient même état de pénuries de vivres et de graves problèmes d'hygiène à bord du Lincoln.

William Yang, analyste principal pour l'Asie du Nord-Est au sein de l'International Crisis Group (ICG), a dressé le bilan suivant : le mouvement des porte-avions, le transfert des batteries THAAD et l'épuisement des stocks de munitions relèvent d'une même dynamique. Cette dynamique affaiblit l'efficacité du dispositif piloté par les États-Unis pour dissuader la Chine.

La Chine n'a pas manqué de mettre à profit cette brèche. Les porte-avions chinois Liaoning et Shandong ont multiplié les sorties dans le Pacifique occidental au-delà de la première chaîne d'îles. Cette première chaîne d'îles désigne la ligne qui s'étend de l'archipel japonais à Bornéo en passant par Taïwan et le nord des Philippines, une ligne de défense tracée à l'époque de la guerre froide pour contenir la Chine. À partir de juin, les activités de la garde côtière chinoise se sont intensifiées dans les eaux à l'est de Taïwan. Cette zone maritime chevauche les zones économiques exclusives (ZEE) du Japon et des Philippines. Selon William Yang, ces opérations visaient à la fois Taipei, Manille et Tokyo, tout en testant la réaction et les capacités de riposte des États-Unis.

Greg Poling, chercheur au Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS), a posé un diagnostic semblable lors d'un entretien accordé à SBS en septembre. Alors que l'administration Trump affirme l'importance du Pacifique, ses actes vont dans la direction exactement inverse. Il a souligné que le retrait de forces navales essentielles vers le Moyen-Orient avait laissé un vide dans le Pacifique occidental.

Certes, des objections existent. Le professeur Ja Ian Chong, de l'Université nationale de Singapour, a fait valoir que l'essentiel des forces américaines restait stationné en Asie. Le commandement indo-pacifique des États-Unis compte environ 375 000 militaires et civils affectés. Le professeur Kei Koga, de l'Université de technologie de Nanyang, a estimé que, bien que la situation soit préoccupante à court terme, cela ne prouvait pas un désengagement américain d'Asie. Le chercheur Tristan Tang, du National Bureau of Asian Research (NBR), a partagé cette analyse, soulignant que ce qui comptait par-dessus tout pour Trump restait en définitive les enjeux économiques avec la Chine.

Néanmoins, même ces voix discordantes concèdent un point : sous l'ère Trump, les États-Unis attendent de leurs alliés asiatiques qu'ils prennent en main leur propre défense. La Stratégie de défense nationale (NDS) américaine de 2026 stipulait expressément un partage accru du fardeau avec les alliés. Elle exigeait de ces derniers qu'ils portent leur budget de défense à 3,5 % du produit intérieur brut (PIB) d'ici les années 2030, en y ajoutant en sus 1,5 % pour les dépenses de sécurité au sens large.

Les pays d'Asie de l'Est sont déjà passés à l'action.

Le Japon a avancé l'échéance fixée pour porter ses dépenses de défense à 2 % du PIB, la faisant passer de l'exercice budgétaire 2027 à l'exercice 2025. Taïwan a annoncé une hausse de 18 % de son budget militaire pour 2027. En juillet, le secrétaire à la Défense des Philippines, Gilberto Teodoro, a plaidé pour que les dépenses militaires atteignent 4 % du PIB. Les Philippines ont renforcé leur coopération sécuritaire avec le Japon tout en resserrant discrètement leurs liens avec Taïwan. Comme l'a observé le professeur Ja Ian Chong, les pays alliés développent leur capacité d'autonomie pour faire face au recul du soutien américain, tout en s'associant mutuellement.

La Corée du Sud ne fait pas exception. Les travaux visant à renforcer les capacités de défense maritime et le système multicouche de défense antimissile s'accélèrent, cette guerre ayant confirmé que les moyens militaires américains pouvaient être retirés à tout instant.

11.6 L'alliance devenue objet de transaction

La remarque sur Pearl Harbor dans le Bureau ovale en mars n'était pas un simple lapsus. Cette scène résumait à elle seule les caractéristiques de la vision des alliances propre au second mandat de Trump.

Les États-Unis ont déclenché une guerre sans consulter leurs alliés. Lorsqu'un allié en a demandé la raison, ils ont invoqué l'effet de surprise, convoquant l'épisode le plus douloureux de l'histoire de cet allié pour s'expliquer. Quand la crise énergétique a éclaté, ils ont exigé des navires de guerre de leurs alliés. Lorsque ces alliés, entravés par leur Constitution et leurs lois, ont hésité, Washington a proclamé n'avoir besoin d'aucune aide, avant de laisser éclater de nouveau sa colère. Pendant ce temps, des porte-avions et des missiles intercepteurs déployés en Asie étaient acheminés vers le Moyen-Orient.

La Première ministre Takaichi a surmonté cette épreuve à sa manière. Elle a flatté Trump pour ménager son humeur. Elle lui a exposé sans détour les limites imposées par la loi. Au lieu de navires de guerre, elle a présenté une liste d'investissements s'élevant à 73 milliards de dollars. En conséquence, elle a échappé aux critiques publiques de Trump et a su préserver sa cote de popularité auprès de ses concitoyens.

Mais le prix à payer était tout aussi patent. Le Japon n'a pas pu contester en public la remarque sur Pearl Harbor. Bien qu'il ait essuyé les représailles de la Chine à la suite de ses déclarations sur Taïwan, il n'a obtenu aucune promesse ferme des États-Unis garantissant que Taïwan ne servirait pas de monnaie d'échange. Le mécanisme selon lequel la confiance de l'alliance devait s'acheter à coups de milliards s'est ainsi enraciné.

L'expérience du Japon livre plusieurs enseignements à la Corée du Sud.

Premièrement, la loi et les procédures ne constituent pas une faiblesse mais peuvent devenir un atout de négociation. Le Japon a évité un envoi de troupes en invoquant l'article 9 de sa

Constitution, et la Corée du Sud dispose de la procédure d'approbation parlementaire. Une alliance respectueuse des procédures démocratiques se doit d'accepter ces limites. Si elle ne les accepte pas, c'est la nature même de cette alliance qu'il convient de réinterroger.

Deuxièmement, le temps acheté à prix d'or ne dure pas. Les promesses d'investissement constituent un levier de négociation tout en devenant le point de départ de l'exigence suivante. Les 350 milliards de dollars d'investissements aux États-Unis promis par la Corée du Sud ont la même portée.

Troisièmement, s'en remettre exclusivement à un seul camp entre deux superpuissances est une stratégie périlleuse. Le Japon a opté pour un alignement sur les États-Unis sans obtenir d'assurance formelle sur le dossier taïwanais. La Corée du Sud a choisi de maintenir le dialogue avec les deux puissances. Ces deux approches ont leurs limites. Pour atténuer ces limites, une coopération étroite entre alliés d'Asie de l'Est s'avère indispensable.

Le parapluie sécuritaire américain n'est plus un bouclier accordé sans conditions. Il s'élargit ou rétrécit au gré des montants investis, des performances commerciales et du calendrier électoral. Les pays alliés en ont eu la confirmation au printemps à Ormuz, puis à l'automne autour du dossier taïwanais.

L'année 2027 marquera le centenaire de la fondation de l'Armée populaire de libération. À l'automne se tiendra le congrès du Parti communiste chinois qui entérinera le quatrième mandat de Xi Jinping. Avant cette échéance, les États-Unis tiendront leurs élections de mi-mandat en novembre. À mesure que les tensions s'intensifieront dans le détroit de Taïwan, les alliés d'Asie de l'Est feront face de plus en plus fréquemment au dilemme qu'a connu Takaichi. Ne pouvant plus s'en remettre uniquement aux États-Unis, l'Asie de l'Est entre dans une ère où chacun doit chercher sa propre voie de survie. La direction prise par cette dynamique sera examinée aux chapitres 50 et 51.

Références

Kim Kyoung-jin, Rapport général sur le sommet sino-américain de Washington de 2026, rédigé au 24 sept embre 2026. Chapitre 5, 5.4 ; chapitre 6, 6.1 ; chapitre 7 ; chapitre 8, 8.4, 8.5 et 8.6.

ABC News, « Trump compares US Iran strike to Pearl Harbor 'surprise' in meeting with Japan's prime min ister », 19 mars 2026.

The Japan Times, « Trump compares Iran strikes with Japanese attack on Pearl Harbor », 20 mars 2026.

CNBC, « Trump invokes Pearl Harbor in front of Japanese prime minister to defend Iran attack secrecy », 20 mars 2026.

AFP, « Japan PM placates Trump on Iran, but faces Pearl Harbor surprise », 19 mars 2026.

Al Jazeera, « Unease in Japan after Trump cites Pearl Harbor to defend Iran war », 21 mars 2026.

Al Jazeera (Erin Hale), « US East Asian allies in legal quandary as Trump seeks help in the Middle East », 19 mars 2026.

Al Jazeera (Erin Hale), « US allies in Asia wary as Trump moves military assets for Iran war », 21 août 2026.

Cabinet du Premier ministre du Japon, « Conférence de presse de la Première ministre Takaichi relative au sommet nippo-américain » et « Aperçu du sommet et du dîner de travail nippo-américain », 19 mars 2026.

Ministère des Affaires étrangères du Japon, « Joint Announcement on the Japan-U.S. Strategic Investment », 19 mars 2026.

Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie du Japon (METI), communiqué de presse, 20 mars 2026.

The Diplomat, « Takaichi's Calculated Gamble at the Trump Summit Amid the Iran Crisis », 20 mars 2026.

Asia Times, « Japan's Takaichi faces Iran war test at Trump summit Thursday », mars 2026.

Tobias Harris, Japan Daily Briefing, « Summit roundup », 20 mars 2026.

Foreign Policy Research Institute, « FPRI Experts React: The Cost of a Win-Win for US-Japan Relations », mars 2026.

Nippon.com, « Japan Set for Record Oil Reserve Release », 16 mars 2026.

The Japan Times, « Japan begins its largest-ever oil release from strategic reserves », 16 mars 2026.

Institut d'économie de l'énergie du Japon (IEEJ), Special Bulletin, 12 mars 2026.

S&P Global Commodity Insights, rapport sur les perturbations à Ormuz et l'approvisionnement en pétrole brut du Japon, 11 mars 2026.

Bloomberg, « Majority of Japanese Oppose Sending Warships to Middle East », 23 mars 2026.

Kyunghyang Shinmun, article sur le sondage d'opinion Nikkei et TV Tokyo, 30 mars 2026.

Asia Business Daily (Asia Gyeongje), article sur la cote de popularité du cabinet Takaichi et les déclarations du ministre des Affaires étrangères Motegi, 23 mars 2026.

Stanford University APARC, « Energy Security Nudges Japanese Opinion on Military Deployment in Iran, but Baseline Opposition Persists », avril 2026.

The Japan Times, articles sur l'examen du déploiement d'unités de déminage, 25 mars, 26 mars et 25 avril 2026.

UPI, « Japan holds off naval deployment to Hormuz Strait », 1er mai 2026.

AFP et Jiji Press, articles sur les déclarations du ministre de la Défense Koizumi et l'examen du déploiement d'unités de déminage, 15-16 juin 2026.

Reuters, dépêches sur les exportations chinoises de terres rares vers le Japon, novembre 2025 – juillet 2026.

Foreign Policy, « China's Rare-Earth Trade Leverage Looms Over Japan, United States », 24 août 2026.

The Japan Times, « Takaichi and Trump discuss China ahead of Xi's visit to U.S. », 23 septembre 2026.

Bloomberg, « Trump, Takaichi Discuss China in Meeting Before Xi's US Trip », 22 septembre 2026.

SBS News (édition anglaise, citant Kyodo News), « Takaichi Meets Trump Ahead of Xi Summit, Reaffirms Joint Response to China », 22 septembre 2026.

The Diplomat, « Takaichi's Pre-emptive Diplomacy: What Japan Needs From the Trump-Xi Summit », sep tembre 2026.

The Korea Post, article sur la rencontre Takaichi-Trump à New York, 23 septembre 2026.

AFP et The Nightly, articles sur le refus de l'Australie de déployer des troupes à Ormuz, 16 mars 2026.

The Jakarta Post (Reuters), « Albanese calls for clarity from Trump on objectives of Iran war », 30 mars 20 26.

SBS News (correspondant Kim Soo-hyung), entretien avec Greg Poling du CSIS, 21 septembre 2026.

The Korea Times (Yonhap), explications de la Maison Bleue (Cheong Wa Dae) concernant les déclarations du président Lee Jae-myung, 19 septembre 2026.

Defense News (Leilani Chavez), « South Korea faces no good choices in sending forces for Trump's unpopu lar Iran mission », 22 septembre 2026.

Chapitre 12. Transactions anormales de plus de 500 millions de dollars sur les contrats à terme sur le pétrole et soupçons de délit d'initié au cœur de la Maison-Blanche

> Le mystère de positions courtes massives de plusieurs centaines de millions de dollars exécutées par surprise sur le marché des contrats à terme sur le pétrole juste avant l'annonce par Trump d'un cessez-le-feu et de l'arrêt des frappes aériennes dans la guerre d'Iran, et le lancement d'enquêtes par le Congrès américain (les élus Raskin et Warren)

12.1 Un ordre de vente à 6 h 49 du matin

Le lundi 23 mars 2026, à 6 h 49 du matin, heure de New York, la séance régulière n'étant pas encore ouverte, le marché des contrats à terme sur le pétrole brut était calme. En l'espace d'à peine plus d'une minute, environ 6 200 contrats à terme sur le pétrole ont été vendus d'un coup. Il s'agissait de contrats sur le Brent de mer du Nord et sur le West Texas Intermediate (WTI).

Un contrat à terme (futures) est un engagement d'acheter ou de vendre un actif à une date future déterminée et à un prix fixé à l'avance. Un contrat à terme sur le pétrole brut porte sur 1 000 barils de brut. Dès lors, 6 200 contrats représentent environ 6 millions de barils. Le quotidien britannique Financial Times a rapporté qu'aux cours de l'époque, cela équivalait à environ 580 millions de dollars. Les données de Dow Jones Market Data ont estimé que 760 millions de dollars de contrats avaient été échangés en moins de deux minutes. Reuters a évalué le volume à 500 millions de dollars. Ces chiffres diffèrent légèrement en fonction de la tranche horaire retenue et des catégories de contrats comptabilisées. Le présent ouvrage retient comme référence le chiffre de 580 millions de dollars, qui est le plus largement cité.

La chaîne américaine CBS a rapporté que le volume des échanges à cette heure-là était environ 9 fois supérieur à la normale pour ce même créneau. Au même moment, les ordres ont également afflué sur les contrats à terme sur l'indice S&P 500. Le mouvement était net : vendre du pétrole brut et acheter des indices boursiers. En somme, c'était un pari sur une baisse des cours du pétrole et une hausse des actions.

La raison pour laquelle ces transactions paraissaient insolites était évidente. Ce matin-là, aucune publication d'indicateurs économiques n'était prévue, pas plus qu'un discours de responsables de la Réserve fédérale (Fed). Bien au contraire, le marché redoutait une escalade du conflit. Deux jours plus tôt, le samedi, le président Trump avait lancé un avertissement : si l'Iran ne rouvrait pas le détroit d'Ormuz, les États-Unis pulvériseraient ses centrales électriques. Dans un tel climat, vendre massivement du pétrole brut constituait un choix à contre-courant absolu de la tendance générale.

L'énigme s'est éclaircie environ 15 minutes plus tard. Vers 7 h 05 du matin, le président Trump a publié un message sur Truth Social. Il y affirmait que les États-Unis et l'Iran avaient tenu des discussions « très bonnes et productives » en vue d'une désescalade. Il révélait par ailleurs avoir ordonné de suspendre pendant 5 jours toute frappe contre les centrales électriques et les infrastructures énergétiques iraniennes.

Le marché a réagi instantanément. Les cours des contrats à terme sur le pétrole brut ont décroché à un moment donné de plus de 10 %. Les contrats à terme sur l'indice S&P 500 ont progressé de plus de 2,5 % avant l'ouverture des marchés. L'indice Dow Jones Industrial Average a bondi de plus de 1 000 points au cours de cette seule journée. Ceux qui avaient vendu du brut 15 minutes plus tôt ont empoché des gains à la mesure de cette chute des cours. Selon les calculs confiés par l'Agence France-Presse (AFP) à des spécialistes du marché, ces profits s'élevaient à plusieurs dizaines de millions de dollars.

Il convient ici d'expliciter la notion de position courte (short position), ou vente à découvert. Il s'agit d'une opération de vente conçue pour dégager un profit lorsque les cours baissent : on s'engage à vendre aujourd'hui à un prix élevé, puis, une fois les cours descendus, on rachète à bas prix pour empocher la différence. Sur les marchés à terme, un dépôt de garantie modeste permet d'engager des montants considérables. Si l'on anticipe la bonne direction, on peut amasser des sommes colossales en un temps record.

La réaction iranienne a rendu l'épisode encore plus étrange. Mohammad Bagher Ghalibaf, président du Parlement iranien, a démenti la moindre négociation avec les États-Unis. Il a qualifié l'annonce de Trump d'infox destinée à manipuler les marchés financiers et pétroliers. Que ses déclarations soient fondées ou non, les paroles du président ont fait basculer les marchés. Et le soupçon persistait que quelqu'un, quelque part, avait eu connaissance de ces mots 15 minutes avant tout le monde.

Le lauréat du prix Nobel d'économie Paul Krugman a qualifié cette transaction de « trahison » (treason). Il soulignait par là toute la gravité de fuites de décisions de sécurité nationale en temps de guerre exploitées à des fins d'enrichissement personnel. Le porte-parole de la Maison-Blanche, Kush Desai, a vivement riposté. Il a affirmé que la Maison-Blanche ne tolérait aucun agent public tirant des gains illégitimes d'informations internes, qualifiant de sans fondement et d'irresponsables les articles impliquant des fonctionnaires sans la moindre preuve. David Warrington, conseiller juridique de la Maison-Blanche, a pour sa part déclaré que le président ne prenait part à aucune transaction commerciale liée à ses fonctions constitutionnelles.

12.2 Ce n'était pas un cas isolé : un schéma répété de ventes

La transaction du 23 mars ne fut pas un événement isolé. Tout au long de la guerre d'Iran, des scènes similaires se sont répétées. De quelques minutes à plusieurs heures avant une annonce

majeure, des contrats à terme sur le pétrole brut étaient vendus en quantités massives. Dès que la nouvelle tombait, les cours du brut plongeaient.

Le premier signe avant-coureur s'est manifesté le 9 mars. C'était le dixième jour des hostilités et le baril dépassait les 100 dollars. Cet après-midi-là, le président Trump a accordé un entretien téléphonique à un journaliste de CBS, affirmant que la guerre était « substantiellement, pratiquement terminée ». Cet entretien n'a été rendu public qu'après la publication d'un message sur X par le journaliste à 15 h 16. La BBC britannique a analysé les données de marché et rapporté que les ventes de pétrole s'étaient accélérées bien avant cette mise en ligne. Le lendemain, les cours du brut ont décroché de près de 10 % en cours de séance.

Le deuxième épisode fut celui du 23 mars évoqué précédemment.

Le troisième cas s'est produit le 7 avril. Vers 15 h 45, heure de l'Est des États-Unis, environ 8 600 contrats à terme sur le pétrole brut ont été cédés en une seule vague. Il s'agissait d'environ 6 200 contrats sur le Brent et d'environ 2 400 contrats sur le WTI. D'après les données de Reuters et du London Stock Exchange Group (LSEG), l'opération représentait environ 950 millions de dollars. Environ 3 heures plus tard, vers 18 h 30, le président Trump a annoncé un cessez-le-feu de 2 semaines (au matin du 8 avril, heure de Séoul). À la reprise des cotations, le cours du WTI s'est effondré de plus de 15 %. L'agence américaine Bloomberg a pris l'hypothèse d'un investisseur ayant pris une position courte de 1 million de dollars cet après-midi-là : selon ses calculs, il aurait empoché environ 170 000 dollars après l'annonce du cessez-le-feu. Le soir même, sur la plateforme de marchés prédictifs Polymarket, des comptes tout juste créés ont massivement parié sur la conclusion d'un cessez-le-feu. Cette question est traitée en détail au chapitre 42.

Le quatrième cas est survenu le 17 avril. Cette fois, l'annonce n'émanait pas des États-Unis, mais d'Iran. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a publié à 12 h 45, temps universel coordonné (UTC), un message sur X annonçant la réouverture complète du détroit d'Ormuz à tous les navires de commerce pendant la durée du cessez-le-feu. Reuters a rapporté qu'environ 20 minutes plus tôt, une vague de ventes d'une valeur de 760 millions de dollars avait été exécutée. Dans les minutes qui ont suivi l'annonce, les cours du pétrole ont plongé jusqu'à 11 %, terminant la journée en baisse de près de 9 %.

Le cinquième épisode s'est déroulé le 21 avril. La chaîne américaine ABC a fait état de transactions conclues environ 15 minutes avant que le président Trump n'annonce la prolongation du cessez-le-feu. Les ventes spéculant sur la baisse des cours du brut totalisaient environ 430 millions de dollars.

Le sixième épisode s'est produit à l'aube du 6 mai. Le média américain Axios a publié vers 4 h 50 du matin, heure de l'Est, un article affirmant que les États-Unis et l'Iran étaient sur le point de conclure un protocole d'accord d'une page pour mettre fin à la guerre. D'après Dow Jones Market Data, environ 17 300 contrats WTI ont été échangés dans l'heure précédant la parution, pour un

montant supérieur à 1,7 milliard de dollars. L'essentiel de ces transactions s'était concentré avant 4 h 10, bien avant la mise en ligne de l'article. La publication d'analyses financières The Kobeissi Letter a indiqué qu'aux alentours de 3 h 40 du matin, une position vendeuse d'environ 10 000 contrats avait été ouverte, soit approximativement 920 millions de dollars. Selon The Kobeissi Letter, cette opération aurait généré environ 125 millions de dollars de profits. Une lettre adressée le 27 mai par le sénateur Warnock et plusieurs de ses collègues évaluait cette transaction à plus de 700 millions de dollars.

Les suites de la publication du 6 mai ont laissé un goût amer. L'Iran a balayé ce projet d'accord, n'y voyant qu'une liste de souhaits américains. Le président Trump a lui aussi déclaré qu'il était prématuré de préparer la paix. Les cours du brut ont rapidement rebondi de 8 %. Un député iranien a soutenu que la Maison-Blanche instrumentalisait ce média pour manipuler les marchés. Entre-temps, des fortunes colossales avaient déjà changé de mains.

Le 7 mai, la chaîne ABC a rapporté que le ministère de la Justice et la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) examinaient quatre affaires : les transactions du 23 mars, du 7 avril, du 17 avril et du 21 avril. En additionnant les volumes de vente de ces quatre cas, le total dépasse 2,6 milliards de dollars. Les 500 millions de dollars mentionnés dans le titre de ce chapitre correspondent à l'ordre de grandeur de la transaction initiale du 23 mars, qui en a constitué le point de départ.

Ces six épisodes présentent des dénominateurs communs évidents : les prises de position pariaient invariablement sur la baisse des cours du pétrole ; les ordres étaient passés en blocs volumineux à des heures de faible liquidité ; et les annonces qui suivaient signalaient toutes une désescalade de la guerre. Or, ce signal reposait le plus souvent sur des informations détenues par la Maison-Blanche.

Pour autant, le soupçon ne vaut pas culpabilité pénale. Les données de LSEG ne révèlent pas l'identité des donneurs d'ordres. On ignore s'il s'agissait d'un seul intervenant ou de plusieurs entités distinctes. Il pouvait aussi s'agir d'investisseurs professionnels ayant simplement su analyser plus rapidement des données publiques. Après la clôture des marchés le vendredi 20 mars, le président Trump avait écrit que la guerre était « en train de s'achever ». Des opérateurs avisés, décelant ce signal, auraient pu se positionner à la baisse par anticipation. On ne saurait non plus écarter l'hypothèse de fuites venues du côté iranien, comme lors des événements du 17 avril. En définitive, déterminer qui a négocié et avec quelles informations préalables ne pourra résulter que d'enquêtes judiciaires et réglementaires.

12.3 Pourquoi le délit d'initié sur les marchés à terme est si difficile à réprimer

La répression du délit d'initié sur les marchés d'actions s'appuie sur une longue tradition juridique. Si un dirigeant d'entreprise achète ou vend des actions au vu de résultats financiers non publiés, il s'expose à des sanctions pénales et civiles. Ce principe découle du devoir de loyauté (fiduciary duty) envers la société et ses actionnaires.

La situation est foncièrement différente sur les marchés à terme. Le cours du brut n'est pas le fait d'une seule entreprise, mais résulte de l'offre et de la demande mondiales ainsi que de la géopolitique. Pendant très longtemps, le fait qu'un employé de compagnie pétrolière utilise des informations relatives à la production de son entreprise pour négocier des contrats à terme n'a même pas été jugé illicite. Jusqu'en 2009, la CFTC soutenait d'ailleurs ouvertement qu'elle n'avait aucune compétence juridictionnelle sur le délit d'initié.

Le tournant s'est produit en 2010 avec la loi de réforme financière Dodd-Frank. Ce texte a introduit des dispositions antifraude dans le Commodity Exchange Act (CEA) : l'article 6(c)(1) du CEA et la règle 180.1 de la CFTC. Ces dispositions ont fourni une assise légale pour interdire les opérations fondées sur l'appropriation illicite d'informations confidentielles d'autrui, un mécanisme juridique connu sous le nom de théorie du détournement (misappropriation theory). Ce n'est qu'en 2015 que la CFTC a instruit sa toute première affaire de délit d'initié sur les matières premières : un opérateur négociant des contrats à terme sur l'essence et le pétrole brut avait exploité des informations appartenant à son employeur. Il a été condamné à environ 350 000 dollars d'amendes et de restitutions, et banni définitivement de la profession.

En ce qui concerne les informations gouvernementales, il existe une disposition spécifique : l'article 4c(a)(4) du Commodity Exchange Act, communément surnommé la « règle Eddie Murphy ». Ce nom s'inspire du film de 1983 Un fauteuil pour deux (Trading Places). Dans cette comédie, les protagonistes négocient des contrats à terme sur le jus d'orange à l'aide d'un rapport gouvernemental volé sur les récoltes. Cet article interdit aux fonctionnaires fédéraux d'effectuer des transactions à partir d'informations gouvernementales non publiques. Il proscrit également la transmission de telles informations à titre personnel en vue d'aider autrui à réaliser des transactions lucratives, ainsi que le fait d'effectuer des transactions en sachant pertinemment qu'elles proviennent d'informations gouvernementales non publiques. Le directeur des enquêtes de la CFTC, David Miller, a directement fait référence à cette clause lors d'une conférence à la faculté de droit de l'université de New York le 31 mars, plaçant les fluctuations pétrolières provoquées par la guerre d'Iran au premier rang de ses priorités d'action.

L'argumentation avancée par les deux sénateurs Elizabeth Warren et Sheldon Whitehouse s'inscrit dans la même logique : il s'agit pour eux d'un détournement d'informations privilégiées soustraites clandestinement de l'appareil d'État.

Néanmoins, l'existence d'une loi ne garantit nullement la facilité des sanctions. Peter Brandt, négociant en matières premières fort de 50 ans de carrière, a ainsi remarqué que là où il y a de la fumée, il y a généralement du feu, mais qu'aucune loi aux États-Unis ne pouvait empêcher ce type de transactions à terme. Bien que teintée d'exagération, sa remarque touche au cœur du problème : sans lien direct avéré avec un agent public ayant fait fuiter les données, le fondement des poursuites s'effondre. On ne saurait sanctionner un investisseur qui aurait simplement eu la chance de parier dans le bon sens.

Techniquement, la traçabilité est tout à fait possible. Chaque ordre passé sur le Chicago Mercantile Exchange (CME) est assorti d'un identifiant de négociation électronique appelé « Tag 50 ». La CFTC a exigé ces données d'identification auprès du CME et de l'Intercontinental Exchange (ICE). Le président de la CFTC, Michael Selig, a d'ailleurs confirmé devant le Congrès que son institution disposait des moyens techniques nécessaires pour identifier les opérateurs et leurs positions.

La véritable difficulté réside dans l'étape suivante. Même si l'on identifie l'auteur de l'ordre, il faut encore prouver de qui il tenait ses informations. Cela suppose d'éplucher les relevés téléphoniques, les messageries électroniques et jusqu'aux registres des visites des bâtiments officiels. En outre, les contrats à terme sur le Brent se négocient sur l'ICE Futures Europe à Londres, un marché placé sous la supervision de la Financial Conduct Authority (FCA) britannique. Si les ordres ont transité par des comptes à l'étranger, une coopération internationale entre régulateurs devient indispensable. Les effectifs de la CFTC posent un autre obstacle : l'agence dispose de moyens humains d'investigation et d'un budget bien plus restreints que la Securities and Exchange Commission (SEC).

12.4 Les explications de la Maison-Blanche et le courriel de « rappel à l'ordre »

La position officielle de la Maison-Blanche est demeurée invariable dès le premier jour. Le porte-parole Davis Engle a souligné que l'ensemble des agents fédéraux étaient soumis à des règles éthiques strictes interdisant de tirer profit d'informations privilégiées. Il a affirmé que si le président Trump souhaitait des marchés boursiers vigoureux, sa position restait qu'il fallait empêcher toute transaction d'initié de la part d'agents publics, ajoutant que le seul intérêt guidant le président était le bien du peuple américain.

Pourtant, au sein même de la Maison-Blanche, d'autres démarches étaient engagées. Le Wall Street Journal a révélé que le bureau de gestion administrative de la Maison-Blanche avait envoyé un courriel aux employés le 24 mars, au lendemain précis de l'incident du 23 mars. Ce courriel enjoignait au personnel de ne se livrer à aucune transaction financière à partir d'informations non publiques. Il mettait également en garde contre toute spéculation sur les marchés prédictifs quant

aux dénouements de la guerre d'Iran. Un haut responsable a qualifié cette communication de « rappel à l'ordre » opportun. La Maison-Blanche n'a nullement démenti l'envoi de ce message.

Le représentant démocrate Sam Liccardo a critiqué ce message, jugeant qu'il n'avait rien de rassurant : les fonctionnaires fédéraux, a-t-il argué, ne devraient nullement avoir besoin qu'on leur « rappelle » qu'utiliser des informations confidentielles à des fins personnelles est illicite. Ce courriel d'avertissement pouvait s'interpréter de deux manières : une mesure préventive habituelle ou, à l'inverse, le signe que la Maison-Blanche avait elle-même perçu la gravité du péril en interne.

12.5 La pression du Congrès : de Warren à Warnock

L'offensive du Congrès, engagée par les démocrates, s'est rapidement étendue à certains élus républicains.

Le sénateur Chris Murphy a ouvert la marche. À la mi-mars, il a déposé une proposition de loi visant à interdire tout pari sur les opérations militaires sensibles et les décisions stratégiques du gouvernement. Le texte était désigné par l'acronyme de loi « BETS OFF ».

Le 8 avril, le représentant Ritchie Torres a adressé des courriers à la SEC et à la CFTC. Il y soulignait que les transactions du 23 mars pourraient représenter l'une des plus vastes affaires de délit d'initié de l'histoire financière. Il exigeait l'identification des bénéficiaires effectifs des comptes impliqués, c'est-à-dire les personnes qui jouissent concrètement des gains tirés du compte, quel qu'en soit le titulaire officiel. Dès le lendemain, Torres a étendu sa requête en demandant une enquête sur les paris liés au cessez-le-feu enregistrés sur Polymarket.

Le 9 avril, les sénateurs Elizabeth Warren et Sheldon Whitehouse sont montés au créneau. Warren était la cheffe de file des démocrates au sein de la commission bancaire du Sénat. Tous deux ont envoyé une lettre au président de la CFTC, Michael Selig, ciblant nommément les transactions d'environ 500 millions de dollars du 23 mars et d'environ 950 millions de dollars du 7 avril. Ils demandaient si la division des enquêtes avait formellement ouvert des investigations sur ces deux dossiers. Les deux élus ont dénoncé un problème structurel récurrent sous l'administration Trump, citant une succession de cas similaires sur les marchés à terme de pétrole, les options sur actions et les marchés prédictifs.

Le 15 avril, alors que la presse annonçait l'ouverture d'une enquête par la CFTC, la sénatrice Warren a publié une déclaration au vitriol. Elle a fustigé l'administration Trump, la qualifiant de cloaque de corruption dès son premier jour. Elle a estimé que ces transactions pétrolières s'apparentaient à un cas flagrant de manipulation de marché par des initiés. Ajoutant que cette enquête n'était qu'un début, elle a exigé que les autorités rendent régulièrement compte de leurs avancées au Congrès et au peuple américain.

Le 16 avril, le président Selig a témoigné devant la commission de l'agriculture de la Chambre des représentants. Il a assuré que quiconque se livrait à la fraude, à la manipulation ou au délit d'initié sur ces marchés serait traqué et subirait toute la rigueur de la loi. Fait notable, le représentant républicain Don Bacon a lui aussi demandé si la CFTC avait les moyens de remonter la trace de ces ordres, preuve que ces interrogations dépassaient les clivages purement partisans.

Le 17 avril, le représentant Liccardo a envoyé un courrier au président de la SEC, Paul Atkins, ainsi qu'au président Selig. Il y invoquait de potentielles infractions au Securities Exchange Act, au Commodity Exchange Act et au STOCK Act (Stop Trading on Congressional Knowledge Act). Cette dernière loi interdit aux dépositaires de l'autorité publique d'effectuer des transactions à partir d'informations privilégiées acquises dans l'exercice de leurs fonctions.

Le 20 avril, le représentant Torres a réclamé l'élargissement de l'enquête aux opérations du 17 avril. Bien que cette annonce émanât du ministre iranien des Affaires étrangères, Torres a soulevé la question de savoir si des responsables américains n'avaient pas été prévenus à l'avance de sa teneur. Il a ensuite insisté pour que les ordres suspects passés juste avant l'annonce de la prolongation du cessez-le-feu, le 21 avril, soient également inclus dans le champ des investigations.

Le 27 mai, le sénateur Raphael Warnock et plusieurs de ses collègues, dont le sénateur Cory Booker, ont adressé une lettre au président Selig. Ils demandaient la publication de l'état d'avancement des investigations, en y intégrant les transactions du 6 mai. La lettre soulignait que le baril était passé de 66 dollars à près de 120 dollars après le déclenchement de la guerre, rappelant qu'une volatilité accrue démultiplie les tentations et les opportunités de manipulation de marché. Elle citait également des révélations de presse selon lesquelles le principal service contentieux de la CFTC ne comptait plus un seul avocat chargé des poursuites au sein de son équipe.

12.6 L'enquête de la CFTC et du ministère de la Justice, et l'horloge arrêtée

Il est apparu que la CFTC avait entamé son enquête aux alentours du 15 avril. Bloomberg et Reuters ont été les premiers à le révéler en citant des sources informées. À l'origine, les investigations ciblaient les ordres passés les 23 mars et 7 avril. La CFTC a enjoint au CME et à l'ICE de lui transmettre les historiques d'ordres ainsi que les données d'identification des intervenants.

Le CME a réagi par un communiqué laconique, affirmant surveiller rigoureusement ses marchés et coopérer étroitement avec la CFTC. La place financière a toutefois ajouté qu'il convenait d'enquêter parallèlement sur les marchés prédictifs tels que Polymarket et Kalshi, faisant valoir que ces plateformes commercialisaient des contrats connexes dans un cadre échappant presque totalement à la surveillance réglementaire.

Le 7 mai, la presse a annoncé l'entrée en scène du ministère de la Justice. Les chaînes ABC et NBC ont indiqué que les procureurs fédéraux menaient une enquête conjointe avec la CFTC sur quatre

épisodes précis, tandis que les transactions suspectes observées sur les marchés prédictifs faisaient l'objet d'investigations distinctes.

Depuis lors, pratiquement aucun progrès n'a été rendu public. Selon un reportage de CBS News Atlanta diffusé à la fin mai, aucune mise en examen ni inculpation formelle n'avait été prononcée contre un opérateur ou une société en particulier. Les autorités judiciaires et réglementaires n'ont pas non plus divulgué l'identité des donneurs d'ordres. Au moment de la rédaction de cet ouvrage, fin septembre 2026, aucune information publique ne confirme la moindre poursuite pénale ou sanction administrative.

Les choses ont évolué tout autrement du côté des marchés prédictifs. Polymarket a fait savoir qu'elle avait identifié un parieur ayant utilisé des renseignements classifiés et l'avait signalé aux autorités. Un sous-officier de l'armée américaine a ainsi été inculpé en avril pour avoir parié sur la plateforme à partir d'informations opérationnelles secrètes concernant le Venezuela — une affaire exposée en détail au chapitre 43. Sur un marché prédictif de taille modeste, le traçage des comptes a été rapide. En revanche, sur le marché des contrats à terme sur le brut où ont transité des centaines de millions de dollars, l'horloge semble s'être définitivement arrêtée.

L'affaiblissement des organes d'investigation n'a fait qu'alimenter les doutes. La section de l'intégrité publique (Public Integrity Section, PIN) du ministère de la Justice a été créée en 1976, à la suite du scandale du Watergate, en tant que division spécialisée dans la lutte contre la corruption des agents publics. Vers la fin de l'administration Biden, ce service comptait environ 30 procureurs. En octobre 2025, le sénateur Dick Durbin a révélé que ses effectifs s'étaient effondrés à seulement deux personnes, à la suite d'une vague de démissions provoquée par le traitement judiciaire de l'affaire de l'ancien maire de New York Eric Adams. C'est précisément au moment où la structure capable d'enquêter au cœur de la Maison-Blanche se trouvait ainsi démantelée que ce scandale a éclaté.

12.7 L'enquête de Raskin et la question de la « vente de droits d'accès »

Tandis que l'enquête sur les contrats à terme sur le pétrole s'enlisait, le débat s'est déplacé sur un autre terrain : une activité commerciale consistant à vendre l'accès direct aux messages du président a vu le jour.

Le 16 juillet, Trump Media & Technology Group (TMTG) a annoncé le lancement de « Truth API ». Trump Media est la société mère qui exploite le réseau social Truth Social. Une API désigne une interface de programmation permettant l'échange automatisé de données entre applications. Ce service transmet en temps réel les publications de comptes à fort impact, au premier rang desquels figurent ceux du président et de la Maison-Blanche. L'abonnement mensuel s'élève jusqu'à 100 000 dollars. Sa clientèle cible est constituée d'entreprises de trading à haute fréquence et de firmes de négociation algorithmique — le trading à haute fréquence désignant l'exécution par des ordinateurs

d'une multitude d'ordres en une fraction de seconde. Le service a été inauguré le 1er août. Kevin McGann, directeur général par intérim de Trump Media, a déclaré que les marchés réagissaient déjà aux messages postés sur Truth Social. Selon la plainte déposée par le procureur de la ville de San Francisco, il faisait valoir une avance de 50 millisecondes (une milliseconde représentant un millième de seconde). À la fin du mois d'août, plus de 10 clients, principalement des sociétés de trading à haute fréquence, avaient déjà souscrit à l'offre.

Le président Trump détient environ 41 % du capital de cette société par l'intermédiaire d'une fiducie (trust). Le représentant Jamie Raskin a souligné que près de la moitié des montants des abonnements atterrissait ainsi directement dans la poche du président. Raskin, chef de file des démocrates au sein de la commission des affaires judiciaires de la Chambre, a ouvert une enquête par une lettre datée du 30 juillet, rendue publique le 31 juillet. Il y exigeait l'ensemble des documents relatifs au développement, à la tarification et à la commercialisation de Truth API, ainsi que les relevés d'échanges avec des représentants du gouvernement. Raskin a qualifié ce mécanisme sans détour : cette boucle où s'entremêlent la Maison-Blanche, Wall Street et les affaires privées de Trump constitue l'essence corrompue du délit d'initié.

La sénatrice Warren s'est elle aussi saisie du dossier. Le 28 juillet, Warren et le sénateur Adam Schiff ont demandé à la SEC d'ouvrir une enquête, faisant valoir que les investisseurs ordinaires ne pouvaient recevoir les signaux politiques du président aussi rapidement que les sociétés de Wall Street. Le 12 août, la sénatrice Warren a adressé une lettre directe au président Trump pour exiger des explications sur ses propres transactions boursières.

Trump Media a opposé ses propres arguments. Sa porte-parole, Shannon Devine, a soutenu que Truth API n'était que le canal le plus rapide pour recevoir des données par ailleurs publiques. Elle a rétorqué que les détracteurs avaient forgé de toutes pièces une théorie inédite du délit d'initié appliquée à des informations publiques. Les juristes sont eux-mêmes partagés. Certains soutiennent que recevoir avec quelques fractions de seconde d'avance une information sur le point d'être divulguée publiquement ne relève pas de manière évidente du délit d'initié. À l'inverse, Renee Jones, professeure à la faculté de droit du Boston College et ancienne haute responsable de la SEC, défend la thèse opposée : selon elle, transmettre les messages du président contre rémunération avant leur diffusion générale constitue bel et bien un détournement illicite d'informations.

Il importe de bien distinguer les deux dossiers. Les soupçons pesant sur les contrats à terme sur le pétrole portent sur la question de savoir si quelqu'un a eu connaissance des annonces quelques minutes ou quelques heures avant leur publication. L'affaire Truth API relève, quant à elle, d'un dispositif commercial monétisant une avance de 0,05 seconde sur des textes déjà voués à être rendus publics. Si la première hypothèse venait à être prouvée, l'illégalité ne ferait guère de doute, mais les preuves matérielles sont très difficiles à réunir. La seconde opère au vu et au su de tous, mais son appréciation juridique demeure floue. Ces deux problématiques se rejoignent néanmoins

autour d'une seule interrogation fondamentale : dès lors que la parole du président fait basculer les marchés, à qui appartient l'écart temporel de cette parole ?

Les recours en justice ne se sont pas fait attendre. En août, la Freedom of the Press Foundation et le média d'investigation The Intercept ont engagé des poursuites à New York, affirmant qu'assujettir les déclarations publiques du président à un accès prioritaire payant était inconstitutionnel. Le 21 septembre, le procureur de la ville de San Francisco, David Chiu, a déposé plainte devant la Cour supérieure de San Francisco. Invoquant des infractions à la loi californienne sur la concurrence déloyale, il a réclamé la suspension du service et des sanctions pécuniaires. Lors d'une conférence de presse le 22 septembre, le procureur Chiu a dénoncé un service qui convertit la confiance publique en enrichissement privé. L'architecture de Truth API et les développements de ces actions en justice sont analysés aux chapitres 40 et 41.

Les transactions personnelles du président ont elles aussi suscité de vives critiques. En mai, le président Trump a transmis sa déclaration périodique d'opérations financières au Bureau de l'éthique gouvernementale (Office of Government Ethics, OGE). Ce document répertoriait plus de 3 600 transactions sur des valeurs mobilières réalisées entre janvier et mars 2026. Selon une analyse de CBS, il s'agissait de 2 346 achats et 1 296 ventes. Un président américain n'a pas l'interdiction de négocier des actions en Bourse, mais il a l'obligation de déclarer ses opérations. Le rapport ne précise pas si le président a lui-même ordonné ces transactions. Ses entreprises sont gérées par ses deux fils, et certaines opérations mentionnent l'intervention de sociétés de courtage. Aucun article de presse n'indique que des contrats à terme sur le pétrole brut aient figuré dans cette déclaration.

Les failles du système institutionnel sont également apparues au grand jour. L'article 208 du titre 18 du Code des États-Unis interdit aux fonctionnaires de traiter des dossiers touchant à leurs intérêts financiers personnels. Toutefois, l'article 202(c) de ce même texte exempte expressément le président et le vice-président de cette interdiction. De surcroît, la Cour suprême des États-Unis a consacré en 2024 une large immunité pénale pour les actes officiels accomplis par le président. Dès lors que les messages sur Truth Social servent de canal officiel pour les déclarations présidentielles, la question de savoir si les agissements entourant ces publications constituent des actes officiels est sujette à d'âpres controverses. La mise en cause de la responsabilité pénale du président lui-même s'en trouve d'autant plus compromise.

12.8 Le coût de la confiance : marchés ébranlés, diplomatie fragilisée

Le caractère illégal des transactions abordées dans ce chapitre n'a pas encore été formellement établi. Ni l'identité des opérateurs ni l'origine des fuites n'ont été divulguées à ce jour. Le présent ouvrage laisse cette appréciation aux enquêtes et aux tribunaux. Néanmoins, les faits établis permettent d'ores et déjà de tirer plusieurs constats essentiels.

Premièrement, au cours de la guerre d'Iran, les cours du pétrole ont réagi avec une sensibilité extrême aux déclarations du président. Une simple ligne sur un réseau social faisait fluctuer les prix bien plus rapidement que les tirs d'obus ou le blocus des pétroliers. Alors que le baril de Brent évoluait dans la fourchette des 60 dollars avant le conflit, il a grimpé jusqu'à 118,35 dollars le 31 mars. Dans l'intervalle, au gré d'une simple annonce, les cours ont chuté de 10 % ou 15 % avant de rebondir brutalement, et ce à plusieurs reprises. Tant que la politique étrangère sera proclamée par bribes sur les réseaux sociaux, quiconque connaît à l'avance l'heure exacte d'une publication est en mesure d'amasser une fortune vertigineuse.

Deuxièmement, les pays adverses ont su s'engouffrer dans cette brèche. Le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, a dénoncé les annonces de négociations faites par Trump comme des manœuvres de manipulation de marché. Après l'article du 6 mai, un député iranien a réitéré les mêmes accusations. Téhéran a ainsi déprécié les propos du président américain, les réduisant à de pures mises en scène destinées aux marchés financiers plutôt qu'à de véritables signaux diplomatiques. Tant que ces soupçons ne seront pas levés, de telles allégations conserveront toute leur portée.

Troisièmement, le coût de ces désordres a rejailli sur des pays lointains. La Corée du Sud dépend du Moyen-Orient pour environ 70 % de ses importations de pétrole brut. Dès lors qu'une simple déclaration présidentielle fait tanguer les cours mondiaux, ce sont les raffineries, les compagnies aériennes et les ménages sud-coréens qui essuient le choc de plein fouet. Si quelqu'un, à l'une des extrémités de cette onde de choc, s'était positionné à l'avance, ses gains mirobolants n'étaient que le reflet direct des pertes subies par tous les autres.

Quatrièmement, le poids et la crédibilité des déclarations officielles se sont érodés. Lors du sommet sino-américain de Washington en septembre, la Maison-Blanche a encore mis en avant comme des succès majeurs l'achat d'avions de ligne Boeing, de soja et de bœuf. Désormais, les marchés accueillent de telles annonces avec une circonspection aiguë. On s'interroge non seulement sur la véracité de l'annonce, mais aussi sur l'identité de ceux qui ont pu en être informés en premier. La prime de confiance autrefois accordée à la parole présidentielle est en train de s'évaporer.

Les élections de mi-mandat du 3 novembre approchent. S'exprimant le 22 septembre à l'Assemblée générale des Nations unies, le président Trump a prédit qu'un accord avec l'Iran interviendrait immédiatement après ce scrutin. Le jour où cet accord sera effectivement rendu public, le marché des contrats à terme sur le pétrole scrutera une nouvelle fois avec anxiété les quelques minutes qui précéderont l'annonce. L'auteur de l'ordre de 6 h 49 du matin, le 23 mars, demeure sans nom. Jusqu'au jour où ce nom sera dévoilé, cette affaire restera le point d'interrogation le plus coûteux laissé dans son sillage par la diplomatie du second mandat de Trump.

Références

Kim Kyoung-jin, Rapport général sur le sommet sino-américain de Washington de 2026 : L'humiliation de la diplomatie de Trump et les négociations aux mains vides, KIMKJ AI Library, septembre 2026. Chap itre 6, 6.1 : « La guerre d'Iran et le blocus du détroit d'Ormuz ».

CNBC, « Volume in stock and oil futures surged minutes before Trump's market-turning post », 23 mars 2 026.

CBS News, « Oil trades surged just before Trump's post on Iran talks. Some experts are suspicious », 25 m ars 2026.

Fortune, « Nobel laureate Paul Krugman calls it 'treason': $580 million in suspicious oil futures traded mi nutes before Trump's Iran reversal », 24 mars 2026.

OilPrice.com, « White House Dismisses Insider Trading Claims in Oil Market », 24 mars 2026 (citant des i nformations du Financial Times).

Al Jazeera, « Large Polymarket, Wall Street bets on Trump's war news under scrutiny », 25 mars 2026.

AFP (publié dans le Malay Mail), article sur les soupçons soulevés par des élus américains concernant des t ransactions sur contrats à terme sur le pétrole et les indices, 28 mars 2026.

Barchart (citant les données de Reuters et LSEG), « Oil futures see 950 million bearish bet hours before Tr ump Iran ceasefire announcement », avril 2026.

U.S. Senate Banking Committee, lettre des sénateurs Warren et Whitehouse au président de la CFTC et co mmuniqué de presse, 9-10 avril 2026.

U.S. Senate Banking Committee, « Warren Statement on CFTC Probe Into Suspicious Oil Trades », 15 avril 2026.

Rep. Ritchie Torres, communiqués de presse, 8 avril, 9 avril et 20 avril 2026.

CNBC, « White House warned staff against Iran war bets on prediction markets », 10 avril 2026.

TIME, « White House Reportedly Warns Staff Against Insider Trading », 10 avril 2026.

Reuters et Bloomberg (publié sur Yahoo Finance), articles sur l'ouverture d'une enquête par la CFTC sur le s transactions à terme de pétrole brut, 15 avril 2026.

CNBC, « Regulators are reportedly zeroing in on suspicious trades ahead of market-moving Trump post », 15 avril 2026.

S&P Global, « US CFTC chair vows enforcement amid oil futures trading scrutiny », 16 avril 2026.

Reuters (publié sur Investing.com), « Traders place $760 million bet on falling oil ahead of Hormuz annou ncement », 17 avril 2026.

Rep. Sam Liccardo, article de CNBC relatif à la lettre adressée à la SEC et à la CFTC, 17 avril 2026.

Bloomberg (publié sur Yahoo Finance), « Trump's Iran Pivots Spotlight Washington's Insider Trade Threat », 24 avril 2026.

MarketWatch (publié sur Yahoo Finance), « Traders point to suspicious activity in the oil market on Wedn esday », 7 mai 2026.

Salon, « Axios accused of 'market manipulation' with Iran reporting », 9 mai 2026.

ABC News, « DOJ probing $2.6 billion in oil trades related to Iran war, sources say », 7 mai 2026.

NBC News, « DOJ probing trades in oil futures and prediction markets just ahead of Iran war news », 8 mai 2026.

Sen. Raphael Warnock et al., lettre au président de la CFTC, 27 mai 2026.

CBS News Atlanta, reportage sur la demande d'explications du sénateur Warnock adressée à la CFTC, 28 mai 2026.

NBC News, « Trump ethics filing reveals thousands of trades tied to U.S. stocks », 14 mai 2026.

CBS News, « 3,600 stock trades in 3 months: Breaking down Trump's flurry of investment moves », 15 juin 2026.

House Judiciary Committee Democrats, « Ranking Member Raskin Launches Investigation into Trump Scheme to Sell Insider Access to His Own Truth Social Posts », 31 juillet 2026.

NPR, « Truth Social launches paid early access to Trump posts », 1er août 2026.

Fortune, « 'This is insider trading by definition': Trump sells $100,000 monthly subscription service to Wall Street », 4 août 2026.

TIME, « Trump Is Sued Over Selling Early Access to Truth Social Posts », 13 août 2026.

Sen. Elizabeth Warren, lettre au président Trump relative aux transactions boursières, 12 août 2026.

KQED, « San Francisco Sues Trump to Stop Early Access to Market-Moving Truth Social Posts », 22 septembre 2026.

San Francisco City Attorney, plainte dans l'affaire People of the State of California v. Trump Media & Technology Group Corp., 21 septembre 2026.

Sen. Dick Durbin, communiqué de presse relatif aux réductions d'effectifs au sein de la section de l'intégrité publique du ministère de la Justice, 22 octobre 2025.

Harvard Law School Forum on Corporate Governance, « The First Insider Trader in Commodities », 4 décembre 2015.

PARTIE 3

La tempête tarifaire et la grande rupture de l'alliance nord-atlantique

Chapitre 13. L’arrêt de la Cour suprême invalidant les droits de douane fondés sur l’IEEPA et l’attaque de Trump contre la justice

> Le jour où les droits de douane fondés sur la loi sur les pouvoirs économiques d’urgence se sont effondrés, et la colère du président contre les tribunaux

13.1 Le vendredi 20 février au matin, six voix contre trois

Le vendredi 20 février 2026 au matin, la Cour suprême des États-Unis a rendu son arrêt. L’affaire s’intitulait Learning Resources, Inc. v. Trump. Sa conclusion tenait en une ligne : l’International Emergency Economic Powers Act (IEEPA) ne donne pas au président le pouvoir d’imposer des droits de douane.

Le vote était de six voix contre trois. Le président de la Cour suprême, John Roberts, a rédigé l’opinion de la Cour. Cinq autres juges ont souscrit à la même conclusion : Neil Gorsuch, Amy Coney Barrett, Sonia Sotomayor, Elena Kagan et Ketanji Brown Jackson. Les juges Brett Kavanaugh, Clarence Thomas et Samuel Alito ont exprimé leur désaccord.

Cet arrêt a fait tomber un pilier de la politique commerciale du second mandat de Trump. Les droits de douane sur le fentanyl de février 2025 et les droits de douane réciproques du « Jour de la libération », le 2 avril, reposaient tous sur l’IEEPA. Les douanes ont cessé de percevoir les droits de douane fondés sur l’IEEPA à partir du 24 février.

L’IEEPA est une loi adoptée en 1977. Elle autorise le président à déclarer l’état d’urgence face à une menace inhabituelle et grave venue de l’étranger. Le président peut alors bloquer des transactions avec des pays étrangers ou geler des biens appartenant à des ressortissants étrangers. Les sanctions contre l’Iran, la Corée du Nord et la Russie reposent toutes sur cette loi. Avant le président Trump, aucun président ne s’en était servi pour imposer des droits de douane.

L’administration Trump a invoqué deux états d’urgence. Le premier concernait le fentanyl entrant aux États-Unis par le Canada, le Mexique et la Chine. Le second portait sur le déficit commercial américain, qui s’accumulait depuis longtemps. Au nom du premier, elle a imposé des droits de douane aux trois pays. Au nom du second, elle a imposé des droits de douane réciproques de 10 % à 50 % à presque tous les partenaires commerciaux des États-Unis.

Les poursuites ont suivi aussitôt. Learning Resources, une entreprise de jouets éducatifs, a saisi le tribunal fédéral de district de Washington, D.C. Cinq petites entreprises, dont l’importateur de vin V.O.S. Selections, ont aussi engagé une action. Avec 12 États, elles ont saisi la Cour du commerce

international (CIT), le tribunal fédéral chargé des litiges relatifs aux droits de douane et au commerce.

Les juridictions inférieures ont donné tort à l'administration. En mai 2025, la Cour du commerce international a estimé que les droits de douane fondés sur l'IEEPA dépassaient les pouvoirs accordés par la loi. En août de la même année, la cour d'appel fédérale du circuit fédéral est arrivée à la même conclusion en formation plénière. Les deux juridictions ont toutefois autorisé la perception des droits de douane jusqu'à la fin de l'examen en appel.

En septembre 2025, la Cour suprême a décidé d'examiner les deux affaires ensemble. Lors des plaidoiries du 5 novembre, plusieurs juges ont exprimé des doutes sur les arguments du gouvernement. L'arrêt a été rendu plus tard que prévu. L'opinion de la Cour et les opinions séparées totalisent 170 pages. Sept juges ont rédigé chacun leur propre opinion.

La Cour suprême a aussi réglé la question de la compétence. Elle a conclu que la Cour du commerce international avait compétence exclusive sur les recours contre les droits de douane fondés sur l'IEEPA. Elle a donc annulé pour incompétence le jugement du tribunal de district dans l'affaire Learning Resources. Le jugement rendu par la Cour du commerce international dans l'affaire V.O.S. a été confirmé.

13.2 Le raisonnement de l'arrêt : « Réglementer les importations » ne signifie pas imposer des droits de douane

Sur la forme, cet arrêt est une décision d'interprétation de la loi. La Cour a examiné si l'IEEPA conférait le pouvoir d'imposer des droits de douane. Mais elle est partie de la Constitution. C'est pourquoi les médias coréens parlent d'un « arrêt d'inconstitutionnalité ».

Le président Roberts a commencé par la section 8 de l'article I de la Constitution. Cette disposition confère au Congrès le pouvoir de percevoir des impôts, des droits de douane et des taxes. S'appuyant sur un arrêt de 1824, la Cour suprême a confirmé que le pouvoir d'imposer des droits de douane faisait partie du pouvoir de taxation. Les rédacteurs de la Constitution considéraient le pouvoir de taxation comme l'un des pouvoirs législatifs les plus importants.

Le président ne dispose d'aucun pouvoir constitutionnel lui permettant d'imposer lui-même des droits de douane. L'argument du gouvernement reposait donc entièrement sur une disposition de l'IEEPA : le passage selon lequel le président peut « réglementer » les importations. Le gouvernement soutenait que ce pouvoir de réglementation incluait celui d'imposer des droits de douane.

La majorité a rejeté cette interprétation. L'IEEPA énumère neuf mesures que le président peut prendre, comme enquêter sur des transactions, les interdire ou les geler. Cette liste ne mentionne ni

droits de douane ni recettes fiscales. Selon la Cour, si le Congrès avait voulu déléguer un pouvoir aussi étendu que celui de taxation, il l'aurait exprimé clairement.

Le président Roberts a souligné l'ampleur de la revendication du gouvernement. Celui-ci soutenait que le président pouvait, seul, imposer des droits de douane sans limite de montant, de durée ni de portée. L'arrêt qualifie ce pouvoir d'extraordinaire. Si une simple déclaration d'état d'urgence suffisait à le créer, le pouvoir de taxation du Congrès serait vidé de sa substance.

Les juges Roberts, Gorsuch et Barrett sont allés plus loin. Ils ont appliqué la doctrine dite des questions majeures (Major Questions Doctrine). Selon cette doctrine, l'exécutif ne peut exercer un pouvoir ayant de grandes répercussions économiques et politiques que si le Congrès le lui a clairement délégué. Ce raisonnement avait aussi servi à bloquer l'effacement des prêts étudiants par l'administration Biden.

Les trois juges progressistes ont approuvé la conclusion, mais suivi une autre voie. L'opinion concordante, rédigée par la juge Kagan et cosignée par les juges Sotomayor et Jackson, estime qu'une interprétation ordinaire de la loi suffit. Il n'était pas nécessaire de recourir à la doctrine des questions majeures. La juge Jackson a examiné séparément les travaux législatifs. Elle a conclu que le Congrès avait conçu l'IEEPA comme un outil de gel des avoirs.

L'opinion concordante du juge Gorsuch compte 46 pages. Il y défend longuement le processus législatif. Son propos est que le passage par le Congrès est lent et frustrant, mais que cette lenteur fait partie de l'architecture constitutionnelle. Il signifiait aussi que ceux qui veulent davantage de droits de douane doivent convaincre le Congrès.

Le juge Gorsuch a aussi débattu avec des juges qui partageaient son avis. La juge Barrett voit la doctrine des questions majeures comme une interprétation des textes fondée sur le bon sens. Le juge Gorsuch y voit un principe issu de la structure constitutionnelle. Il a critiqué la position de la juge Barrett, qu'il jugeait ambiguë. Celle-ci lui a répondu qu'il avait mal présenté sa position.

Le juge Gorsuch s'en est aussi pris aux juges progressistes. Il leur a reproché de ne pas s'opposer cette fois à un principe qu'ils avaient critiqué par le passé. Dans une note de bas de page, la juge Kagan a répondu qu'elle ne s'était pas convertie à ce principe. Certains ont estimé que les échanges de réfutations entre les juges avaient retardé le prononcé de l'arrêt.

L'opinion dissidente a été rédigée par le juge Kavanaugh, avec l'appui des juges Thomas et Alito. Avec ses 63 pages, c'est la plus longue de l'affaire. Le juge Kavanaugh estimait que le sens ordinaire de « réglementer les importations » incluait l'imposition de droits de douane. Il a aussi cité comme fondement la taxe à l'importation de 10 % imposée par le président Nixon en 1971 et l'arrêt qui l'avait validée.

Le juge Kavanaugh a aussi soutenu que la politique étrangère devait faire l'objet d'une exception. Selon lui, les pouvoirs du président en matière de politique étrangère et de sécurité nationale

empêchaient d'appliquer telle quelle la doctrine des questions majeures. La majorité a rejeté cette théorie de l'exception. Seuls les trois juges dissidents l'ont soutenue publiquement.

Le juge Kavanaugh a mis en garde contre les suites de l'arrêt. Il a écrit que le remboursement des droits de douane déjà perçus risquait de provoquer une grande confusion. Il a aussi souligné que plusieurs accords commerciaux conclus grâce aux droits de douane fondés sur l'IEEPA pourraient être remis en cause. Il a toutefois reconnu que la question soumise à la Cour était une question de droit.

Le juge Thomas a rédigé une opinion dissidente à part. Selon lui, l'importation était un privilège, et non un droit. Le Congrès pouvait donc déléguer largement au président le pouvoir d'imposer des droits de douane sans dépasser les limites de la délégation de pouvoir.

En somme, la Cour suprême s'est divisée en trois groupes de trois. Trois juges ont statué sur le fondement de la doctrine des questions majeures, trois sur celui de l'interprétation ordinaire et trois ont exprimé leur désaccord. Les six juges qui ont rendu la décision n'ont pas suivi les mêmes motifs. Ils ont toutefois abouti à la même conclusion : le président ne peut se substituer au Congrès pour exercer son pouvoir de taxation.

L'opinion de la Cour ne traite pas de la question des remboursements. Dans l'arrêt, seule l'opinion dissidente du juge Kavanaugh aborde directement les remboursements. La Cour a réglé la question des pouvoirs et laissé aux juridictions inférieures le soin de déterminer comment rendre l'argent. Cette lacune a ensuite déclenché une vaste bataille.

13.3 Quarante-cinq minutes dans la salle de presse : le président attaque les juges de la Cour suprême

Au moment où l'arrêt a été rendu, le président Trump était en réunion avec des gouverneurs à la Maison-Blanche. Un membre de son équipe lui a remis un billet résumant la décision. NBC News a rapporté, citant un gouverneur présent, que le président avait qualifié l'arrêt de « honte ». Le président a quitté la réunion après avoir déclaré qu'une solution de remplacement était prête.

Cet après-midi-là, le président s'est présenté dans la salle de presse de la Maison-Blanche. Le secrétaire au Trésor Scott Bessent et le secrétaire au Commerce Howard Lutnick se tenaient à ses côtés. La conférence de presse a duré 45 minutes. Le président a exprimé son mécontentement face à l'arrêt et minimisé sa portée.

Le président a déclaré que l'arrêt était profondément décevant. Il a ensuite dit que certains juges de la Cour suprême devraient avoir honte. Selon lui, ils n'avaient pas eu le courage de faire ce qui était juste pour le pays. Il a qualifié les juges ayant participé à la décision de « honte nationale ».

Ses attaques se sont concentrées sur les deux juges qu'il avait nommés. Gorsuch et Barrett avaient été nommés par le président Trump pendant son premier mandat. Interrogé sur ses regrets concernant ces nominations, le président a esquivé la question. Il a plutôt déclaré : « Pour être honnête, ces deux-là font honte à leur famille. » Il les a aussi qualifiés d'imbéciles et de chiens de compagnie.

Sans apporter de preuve, le président a affirmé que des intérêts étrangers avaient influencé la Cour suprême. Interrogé par des journalistes sur les éléments à l'appui de cette accusation, il a répondu qu'il s'agissait de son opinion. Il a expliqué que des personnes représentant des intérêts étrangers influençaient la Cour par la peur, le respect ou leurs relations personnelles. Il n'a cité aucun nom ni présenté aucune preuve.

Il a fait l'éloge des trois juges dissidents. Le président a déclaré qu'il était reconnaissant envers les juges Thomas, Alito et Kavanaugh pour leur force, leur sagesse et leur patriotisme. Il a dit être fier du juge Kavanaugh, qu'il avait nommé. Citant l'opinion dissidente de celui-ci, il a affirmé qu'il disposait encore de nombreux pouvoirs pour imposer des droits de douane.

Le vice-président JD Vance s'est joint aux critiques. Sur le réseau social X, il a publié un message laissant entendre que les juges n'avaient pas respecté la loi. Ce jour-là, le premier et le second de l'exécutif ont ainsi critiqué publiquement la Cour suprême.

À l'approche du discours sur l'état de l'Union, une question a aussi été posée. Par tradition, certains juges de la Cour suprême y assistent pour montrer l'unité des trois pouvoirs. À la question de savoir s'il inviterait les juges qui s'étaient opposés à l'arrêt, le président a répondu qu'ils ne méritaient presque pas d'être invités.

Les critiques ne se sont pas arrêtées ce jour-là. Le 27 février, le président a demandé sur les réseaux sociaux s'il était possible de réexaminer l'affaire ou de revenir sur la décision. Depuis des décennies, la Cour suprême n'avait pas réexaminé un arrêt qu'elle avait rendu. Avec un résultat de six voix contre trois, une telle issue était presque impossible.

L'offensive s'est poursuivie en mars. Dans un long message, le président a écrit que la Cour suprême était totalement incompétente et avait pillé inutilement le pays. Lors d'un événement, il a dit que les deux personnes qu'il avait nommées étaient répugnantes. Selon lui, elles nuisaient au pays.

Cette offensive ne s'est pas limitée à la Cour suprême. En 2026, l'administration Trump s'est opposée à plusieurs juges fédéraux. Les restrictions d'accès des journalistes à la Maison-Blanche et le gel des subventions accordées à Harvard ont été bloqués par les tribunaux. La justice a aussi stoppé les tentatives d'expulsion d'étudiants étrangers pro-palestiniens. Ces affaires sont traitées séparément aux chapitres 25, 27 et 45.

Un président avait déjà exprimé son mécontentement à l'égard d'une décision. En 2010, l'ancien président Barack Obama a lui aussi critiqué, lors de son discours sur l'état de l'Union, une décision sur le financement des campagnes électorales. Mais Obama a d'abord affirmé son respect pour la séparation des pouvoirs. Il n'a pas mis en cause les familles des juges de la Cour suprême. La gravité de l'attaque actuelle tient à la virulence des propos.

Les juges américains ont du mal à répondre à de tels propos. Une norme leur interdit de prendre part aux débats politiques. Le président prend la parole au micro chaque jour, tandis que les juges de la Cour suprême ne s'expriment que dans leurs décisions. Cette asymétrie facilite les attaques contre le pouvoir judiciaire.

Pourtant, le signal envoyé par cette décision était clair. La Cour suprême avait rendu plusieurs décisions qui élargissaient les pouvoirs présidentiels. Mais, sur les droits de douane, elle a tracé une limite. Trois des six juges conservateurs ont voté contre une politique centrale du président. La colère de celui-ci montrait que cette limite était plus ferme que prévu.

13.4 La bataille pour récupérer 166 milliards de dollars

Juste après la décision, la question la plus urgente concernait l'argent. Fallait-il rembourser les droits de douane déjà perçus ? La Cour suprême n'a pas répondu à cette question. Le jour de la décision, le président n'a pas promis de remboursement. Il a plutôt déclaré que les parties devraient sans doute se battre en justice pendant les deux prochaines années.

Une semaine plus tard, le président a durci sa position. Il a déclaré qu'il était inconcevable que des pays et des entreprises qui avaient profité des États-Unis pendant des décennies obtiennent un gain exceptionnel immérité. Il a aussi affirmé que le règlement des remboursements pourrait prendre cinq ans. Les entreprises n'ont pas attendu. De grandes sociétés, dont FedEx et Costco, ont engagé tour à tour des poursuites pour obtenir des remboursements.

Les gouvernements des États sont eux aussi intervenus. Le gouverneur de l'Illinois, JB Pritzker, a adressé une lettre au président. Il lui demandait de rembourser à chaque foyer de l'État les coûts supplémentaires causés par les droits de douane.

Le tournant est venu de la Cour de commerce international. Le 4 mars, le juge Richard Eaton a estimé que tous les importateurs avaient droit aux avantages de la décision de la Cour suprême. Les remboursements ne devaient donc pas être réservés aux seules entreprises qui avaient engagé des poursuites. Le juge Eaton a annoncé qu'il prendrait en charge toutes les affaires de remboursement. Le tribunal a ordonné au Service des douanes et de la protection des frontières (CBP) de mettre en place un système de remboursement.

Le CBP a créé un nouveau système de remboursement, baptisé CAPE. Il traite les déclarations d'importation en bloc plutôt qu'une par une. La première phase a ouvert le 20 avril. L'importateur

ou son courtier en douane télécharge une liste de déclarations dans le système informatique, qui recalcule les droits dus après déduction des droits de douane imposés en vertu de l'IEEPA. Les intérêts sont aussi remboursés.

L'ampleur était sans précédent. Au cours de l'exercice précédent, le CBP avait traité 338 000 remboursements en un an. Or, au cours des six premières semaines de la première phase de CAPE, il a traité près de 8,5 millions de déclarations ouvrant droit aux remboursements des droits imposés en vertu de l'IEEPA. Le gouvernement a indiqué au tribunal que plus de 40 milliards de dollars seraient effectivement versés d'ici à la fin juin.

Tous les importateurs n'ont pas reçu facilement leur argent. Les déclarations d'importation passent par une procédure appelée « liquidation », qui fixe le montant définitif des droits dus. Passé un délai de 80 jours après la liquidation, les douanes ne peuvent guère revenir elles-mêmes sur leur décision. Le gouvernement s'est opposé à l'ordre de rembourser même ces déclarations. Le ministère de la Justice a fait appel de ce volet devant la Cour d'appel fédérale du circuit fédéral.

Les difficultés des petites entreprises sont elles aussi apparues. En juillet, l'Institut Cato, aux États-Unis, a soulevé le problème dans une analyse. Au début du mois de juillet, les remboursements traités approchaient les 60 % du montant total que le gouvernement devait restituer. Mais ils ne concernaient que 30 % de l'ensemble des déclarations. Cela signifiait que les grands importateurs avaient été remboursés les premiers, tandis que les petites entreprises attendaient encore. Le juge Eaton a relevé le même problème.

Début août, Reuters a rapporté, en citant des documents déposés auprès du tribunal, qu'environ 100 milliards de dollars avaient été remboursés. Cette somme dépassait la moitié des quelque 166 milliards de dollars de droits de douane annulés par la Cour suprême. Un décompte établi par un organisme privé à partir du rapport remis au tribunal par le CBP le 15 septembre est également disponible. Selon ce décompte, environ 122 milliards de dollars avaient été validés et transférés au Trésor au 11 septembre. Ce chiffre évolue à mesure que les remboursements sont traités.

Un autre débat porte sur les personnes qui ont réellement supporté les droits de douane. Juridiquement, c'est l'importateur qui les paie. Mais une part importante de leur coût a été répercutée sur les consommateurs par les prix. Les remboursements reviennent aux importateurs. Le représentant démocrate Greg Casar a critiqué le fait que l'argent soit versé aux entreprises plutôt qu'aux travailleurs. Certaines entreprises, comme UPS et FedEx, ont annoncé qu'elles le reverseraient aux consommateurs.

La question budgétaire reste elle aussi en suspens. L'administration Trump s'est appuyée sur les recettes douanières pour justifier la prolongation des réductions d'impôts. Juste après la décision, le modèle budgétaire de Wharton, à l'Université de Pennsylvanie, a estimé que les remboursements pourraient atteindre 175 milliards de dollars. Il prévoyait aussi que, sans droits de douane de

remplacement, les recettes douanières futures pourraient diminuer de moitié. Ce manque à gagner s'inscrit dans la détérioration des finances publiques traitée aux chapitres 34 et 39.

13.5 Le détour : de la section 122 à la section 301

Le soir même de la décision, le président Trump a immédiatement présenté une solution de remplacement. Il s'agissait de la section 122 de la loi commerciale de 1974. Cette disposition permet au président d'imposer des surtaxes temporaires à l'importation en cas de graves problèmes de balance des paiements. En 52 ans d'existence, aucun président n'avait utilisé cette disposition pour imposer des droits de douane.

La section 122 comporte des limites claires. Le taux ne peut dépasser 15 %. La mesure ne peut durer plus de 150 jours. Pour la prolonger, le Congrès doit l'autoriser. À la différence de l'IEEPA, la loi fixe explicitement des plafonds de taux et de durée.

Le président a signé une proclamation le 20 février. Elle imposait un taux de 10 % sur presque toutes les importations. La mesure est entrée en vigueur le 24 février, le jour même où la perception des droits de douane imposés en vertu de l'IEEPA a pris fin. Le lendemain, le président a annoncé qu'il porterait le taux à 15 %. Mais aucune mesure officielle n'a été prise pour appliquer cette hausse. Le taux réel est resté à 10 % jusqu'au bout.

Ce changement a produit un résultat singulier pour les pays négociateurs comme la Corée du Sud. Celle-ci avait conclu un accord visant à ramener de 25 % à 15 % les droits imposés en vertu de l'IEEPA. Lorsque ces droits ont disparu, les partenaires de l'accord ont été soumis, comme les autres pays, au taux de 10 % prévu par la section 122. L'avantage obtenu par la négociation a disparu et tous se sont retrouvés sur la même ligne de départ.

Les droits de douane de la section 122 ont eux aussi été contestés devant les tribunaux. Le 7 mai, la Cour de commerce international a statué, par deux voix contre une, que la proclamation prise en vertu de la section 122 ne remplissait pas les conditions prévues par la loi. Le gouvernement a fait appel. La décision a eu peu d'effet concret, car l'échéance des 150 jours approchait de toute façon. Le Congrès n'a pas prolongé la mesure. Les droits de la section 122 ont expiré le 24 juillet.

Entre-temps, l'administration a établi des fondements juridiques qui pouvaient durer plus longtemps. Les 11 et 12 mars, le représentant américain au commerce (USTR) a ouvert deux enquêtes au titre de la section 301 de la loi commerciale. Cette disposition autorise des mesures de rétorsion contre les pratiques commerciales étrangères déraisonnables ou discriminatoires. Elle impose de mener une enquête et une procédure de consultation publique.

La première enquête portait sur le travail forcé. Elle visait 60 partenaires commerciaux qui n'interdisaient pas l'importation de produits fabriqués par le travail forcé ou ne l'empêchaient pas correctement. Le 2 juin, l'USTR a conclu que les pratiques des 60 pays justifiaient des mesures. Ces

pays représentent 99,4 % des importations américaines. L'enquête concernait donc, de fait, presque tous les partenaires commerciaux des États-Unis.

La deuxième enquête portait sur la surproduction. Elle visait à déterminer si 16 partenaires commerciaux, dont la Chine, l'Union européenne, Singapour et la Suisse, présentaient des surcapacités structurelles dans le secteur manufacturier. Les résultats de cette enquête sont liés à l'imposition de droits de douane supplémentaires à la Chine.

Le 23 juillet, le président a ordonné l'imposition de droits de douane à la suite de l'enquête sur le travail forcé. Ils sont entrés en vigueur le 24 juillet à 0 h 01, au moment précis où les droits de la section 122 expiraient. Les pays qui disposent d'un dispositif interdisant les importations concernées ou qui ont promis d'en instaurer un dans le cadre d'un accord commercial paient 10 %. Les autres paient 12,5 %.

Les modalités varient selon les pays. Pour la Corée du Sud, le Japon et la Suisse, le taux a été ajusté afin que le taux combiné, droits préexistants de la nation la plus favorisée compris, atteigne 12,5 %. Pour l'Union européenne et Taïwan, le taux combiné est de 10 %. Dix-sept pays, dont le Canada, le Mexique, le Royaume-Uni et l'Inde, paient 10 % en plus de leur taux existant. Les autres, dont la Chine et le Vietnam, paient 12,5 % en plus de leur taux existant.

L'enquête sur la surproduction s'ajoute au cas de la Chine. Comme nous l'avons vu au chapitre 2, la décision sur l'IEEPA a supprimé les droits de 10 % imposés à la Chine sur le fentanyl et les droits réciproques de 10 %. En ajoutant les 7,5 % de droits liés à la surproduction aux 12,5 % liés au travail forcé, on revient à 20 %. Le fondement juridique a changé, mais les États-Unis reconstituent le taux de 20 % appliqué pendant la trêve de Busan.

Les droits de douane par catégorie de produits ont eux aussi été remaniés. La section 232 de la loi sur l'expansion du commerce autorise l'imposition de droits sur certains produits pour des motifs de sécurité nationale. L'acier, l'aluminium, le cuivre et les automobiles étaient déjà concernés. Le 2 avril, le président a modifié le mode de calcul des droits sur l'acier, l'aluminium et les produits dérivés du cuivre. Les droits sont désormais calculés sur le prix total du produit, et non sur la valeur de sa teneur en métal.

La mesure la plus radicale relevait de la section 338 du tarif douanier de 1930. Cette disposition permet au président d'imposer des droits pouvant atteindre 50 % s'il estime qu'un pays étranger discrimine les produits américains. Elle n'avait jamais été utilisée depuis son adoption. En juillet, l'administration Trump l'a invoquée pour la première fois contre le Canada. Son déroulement et ses conséquences sont traités au chapitre 14.

Les droits de la section 301 ont eux aussi été rapidement contestés devant les tribunaux. Learning Resources, qui avait remporté l'affaire sur l'IEEPA, a de nouveau intenté un procès. L'entreprise soutenait qu'il existait peu de lien entre le travail forcé invoqué comme justification et des droits

imposés sur tous les produits. Le Service de recherche du Congrès des États-Unis (CRS) a lui aussi estimé qu'un tribunal pouvait examiner ce lien.

L'évolution d'ensemble révèle un changement. L'administration est passée des pouvoirs d'urgence que le président pouvait exercer seul aux lois commerciales assorties de procédures définies. La section 301 impose une enquête et une consultation publique. La section 122 fixe des plafonds de taux et de durée. Le niveau des droits de douane est resté similaire, mais leur fondement s'est inscrit dans le cadre légal. La décision n'a pas supprimé les droits de douane. Elle a toutefois changé la manière de les imposer.

13.6 Ce que la décision a laissé

Cette décision a laissé une trace mémorable dans l'histoire constitutionnelle des États-Unis. La Cour suprême a invalidé de front la politique la plus emblématique du second mandat de Trump. La Cour était dominée par les conservateurs, et deux juges nommés par le président se sont rangés dans la majorité. Cette affaire a montré que le pouvoir judiciaire pouvait encore jouer son rôle d'arbitre.

Le cœur du jugement portait sur la question de savoir qui fixe les impôts. Les États-Unis sont nés du slogan « Pas d'impôt sans représentation ». C'est pour cette raison que le président de la Cour suprême Roberts a commencé son jugement par l'article I, section 8, de la Constitution. Les droits de douane sont, au bout du compte, des impôts payés par les habitants du pays. Le pouvoir de les fixer appartient au Congrès, élu par les citoyens.

Les limites de ce jugement sont toutefois claires. Il a bloqué un seul instrument, l'IEEPA. Il n'a pas supprimé l'ensemble du pouvoir tarifaire du président. Quelques heures après le jugement, l'article 122 a été invoqué, puis l'article 301 a pris le relais cinq mois plus tard. Le niveau des droits de douane n'a guère changé par rapport à celui d'avant le jugement. C'est le scénario que les spécialistes du droit avaient annoncé dès le jour du jugement.

La réaction du président a révélé un autre problème. Comme il ne pouvait pas désobéir au jugement, il a choisi d'attaquer les juges. Il a évoqué la famille d'un juge de la Cour suprême et affirmé que celui-ci avait été influencé par des intérêts étrangers. Ces propos fragilisent la légitimité du jugement. Il s'agit de suivre les décisions de justice tout en sapant l'autorité des tribunaux.

Il faut aussi s'interroger sur le rôle du Congrès. La Cour suprême a confirmé que le pouvoir de lever des impôts appartient au Congrès. Pourtant, celui-ci n'a pas pris de mesures énergiques sur la question des droits de douane. Son seul geste a été de refuser la prolongation de l'article 122. Les articles 301 et 232 reposent sur des pouvoirs que le Congrès avait délégués par le passé. Tant qu'il ne les réaménagera pas, la politique tarifaire du président se poursuivra.

Les conséquences pour la Corée du Sud sont au nombre de trois. Premièrement, le fondement juridique des droits de douane américains peut changer à tout moment. L'accord conclu par la Corée du Sud au sujet des droits de douane fondés sur l'IEEPA a pris un autre sens dès le lendemain du jugement. Lors de la rédaction d'un accord, il faut anticiper la possibilité que la loi qui le fonde change.

Deuxièmement, les tribunaux américains sont un facteur qui pèse dans les négociations. Ils peuvent annuler les mesures commerciales de l'exécutif. Les entreprises coréennes peuvent elles aussi faire valoir directement leurs droits dans les actions en remboursement et dans le cadre de la procédure CAPE. Les entreprises coréennes qui ont une société d'importation aux États-Unis doivent vérifier soigneusement les déclarations ouvrant droit à un remboursement.

Troisièmement, les droits de douane ne disparaissent pas, ils changent seulement de forme. Les droits de douane de l'article 301 liés au travail forcé n'ont pas de date d'expiration. Pour les produits coréens, le taux appliqué est de 12,5 %, en additionnant le taux de la nation la plus favorisée. Il peut être ramené à 10 % si un dispositif interdisant les importations issues du travail forcé est mis en place. La mise en ordre par la Corée du Sud de ses règles sur les droits humains dans les chaînes d'approvisionnement est devenue une condition des négociations commerciales.

Ce jugement a aussi laissé des traces dans les relations avec la Chine. Les États-Unis ont rétabli, au titre de l'article 301, les droits de douane privés de fondement juridique. La Chine a laissé entendre qu'elle les accepterait à condition qu'ils ne dépassent pas le seuil de 20 % convenu à Busan. La prolongation de la trêve tarifaire lors du sommet de Washington a ainsi été discutée sur ce nouveau fondement juridique.

Le 20 février 2026 a réuni deux images. D'un côté, la Cour suprême a confirmé les principes constitutionnels. De l'autre, le président, au lieu d'accepter le jugement, a attaqué les juges et rétabli les mêmes droits de douane au titre d'une autre loi. Pendant les six mois qui ont suivi le jugement, les États-Unis ont remboursé plus de 100 milliards de dollars de droits de douane tout en en imposant de nouveaux. Cette scène montre à la fois la capacité de la loi à contenir le pouvoir et les limites de cette capacité.

Chronologie

1er février 2025	annonce de droits de douane sur le fentanyl visant le Canada, le Mexique et la Chine, sur le fondement de l'IEEPA
2 avril 2025	annonce des droits de douane réciproques du « Jour de la libération »
Mai 2025	la Cour de commerce international juge que les droits de douane fondés sur l'IEEPA dépassent les pouvoirs autorisés
Août 2025	la Cour d'appel fédérale pour le circuit fédéral, siégeant en formation plénière, rend la même conclusion
Septembre 2025	la Cour suprême accepte d'examiner les recours et joint les deux affaires
5 novembre 2025	plaidoiries orales devant la Cour suprême

20 février 2026	la Cour suprême rend un arrêt par six voix contre trois ; conférence de presse du président Trump et signature d'une proclamation au titre de l'article 122
24 février 2026	arrêt de la perception des droits de douane fondés sur l'IEEPA ; entrée en vigueur des droits de douane de 10 % au titre de l'article 122
27 février 2026	le président Trump évoque la possibilité d'un réexamen
4 mars 2026	le juge Eaton, de la Cour de commerce international, juge que tous les importateurs peuvent obtenir un remboursement
11-12 mars 2026	le représentant américain au Commerce ouvre une enquête au titre de l'article 301 sur la surproduction (16 pays, le 11) et une enquête sur le travail forcé (60 pays, le 12)
2 avril 2026	modification de la méthode de calcul des droits de douane sur les métaux au titre de l'article 232
20 avril 2026	les douanes et la protection des frontières ouvrent la première phase des remboursements CAPE
7 mai 2026	la Cour de commerce international invalide les droits de douane au titre de l'article 122 (deux voix contre une) ; le gouvernement fait appel
2 juin 2026	le représentant américain au Commerce détermine les mesures visant les pratiques liées au travail forcé dans 60 pays
24 juillet 2026	expiration des droits de douane au titre de l'article 122 ; entrée en vigueur des droits de douane de l'article 301 liés au travail forcé (10 %, 12,5 %)
Début août 2026	le montant des remboursements atteint environ 100 milliards de dollars (documents déposés auprès du tribunal)

Références

Supreme Court of the United States, *Learning Resources, Inc. v. Trump*, no 24-1287, joint with *Trump v. V.O.S. Selections, Inc.*, no 25-250, décision du 20 février 2026.

Congressional Research Service, « Supreme Court Rules Against Tariffs Imposed Under the International Emergency Economic Powers Act (IEEPA) », LSB11398, 2026.

Congressional Research Service, « Legal Authority for Section 301 Tariffs to Address Forced Labor and Exc ess Manufacturing Capacity », LSB11460, juillet 2026.

Legal Information Institute (Cornell Law School), « Learning Resources v. Trump (2026) », Wex, 2026.

K&L Gates, « Summary: Supreme Court Decision on IEEPA Tariffs », 20 février 2026.

King & Spalding, « U.S. Supreme Court Invalidates the President's IEEPA Tariffs in Learning Resources, I nc. v. Trump », 2026.

Bloomberg Government, « Tariffs Ruling Splits Court's Conservatives Over Major Questions », février 202 6.

NBC News, « “Everyone here is irate” : White House scrambles after tariff loss as Trump unloads on Supre me Court », 20 février 2026.

NBC News, « In tariff case, Supreme Court justices bicker over treating Trump and Biden differently », fév rier 2026.

The Hill, « Supreme Court tariff ruling ignites Trump's fury toward justices », 21 février 2026.

TIME, « “A Disgrace to Our Nation” : Trump Delivers Blistering Attack on Supreme Court After Tariff Ruli ng », 2026.

PBS NewsHour, « Trump 'absolutely ashamed' of 'certain' Supreme Court justices after tariff decision », 20 février 2026.

Al Jazeera, « Trump, JD Vance vilify 'lawless' Supreme Court justices over tariff ruling », 21 février 2026.

Newsweek, « Trump rages at Supreme Court justices he appointed », mars 2026.

Democracy Now!, entretien avec Lori Wallach sur la décision concernant les droits de douane, 23 février 2 026.

Yahoo Finance, « “It will not be automatic or immediate” : Companies brace for a messy tariff refund proce ss », 20 février 2026.

The New York Times (via Hawaii Tribune-Herald), « Trump signals opposition to tariff refunds, hinting at legal war to come », 28 février 2026.

Associated Press, « Judge rules companies are entitled to refunds for Trump tariffs overturned by Supreme Court », 4 mars 2026.

Holland & Knight, « IEEPA Tariff Refund Update: Government Appeals CIT Refund Order and the Road A head for Importers », juin 2026.

Jackson Walker, « The U.S. Government Appeals IEEPA Tariff Refund Order », juin 2026.

Cato Institute, « IEEPA Tariff Refunds Update: Good Progress, but Still a Ways to Go », 9 juillet 2026.

BDO, « IEEPA Tariff Refunds: Frequently Asked Questions », août 2026.

Reuters, « US refunds $100 billion in tariffs struck down by Supreme Court, filing shows », 5 août 2026.

Tariffs Tool, « IEEPA Tariff Refund Tracker 2026 », mise à jour le 11 septembre 2026.

U.S. Customs and Border Protection, « International Emergency Economic Powers Act (IEEPA) Duty Refu nds », 2026.

Skadden, « US Trade Court Strikes Down Section 122 Tariffs, but Ruling's Fate Is Uncertain and Practical I mpact Is Limited », mai 2026.

Fennemore, « New U.S. Tariffs Replace Expiring Section 122 Tariffs », 24 juillet 2026.

Office of the U.S. Trade Representative, « USTR Takes Action in Forced Labor Section 301 Investigations », 23 juillet 2026, et fiche d'information, juillet 2026.

Holland & Knight, « And the (Tariff) Beat Goes On: New Section 301 Forced-Labor Tariffs Imposed on 60 Countries », 30 juillet 2026.

Wiley, « New Forced Labor Tariffs Imposed on 60 U.S. Trading Partners », 27 juillet 2026.

Akerman, « Section 301 Forced Labor Tariffs Set to Cover Most Imports into the U.S. Starting July 24th », juillet 2026.

Déclarations relatives aux droits de douane dans les rapports trimestriels (formulaire 10-Q, 2026) de société s cotées aux États-Unis : FIGS, Karat Packaging, Stran & Company, Enphase Energy et Array Technol ogies.

Kim Kyung-jin, *Rapport général sur le sommet de Washington entre les États-Unis et la Chine en 2026*, chapitre 2, « 2.1 Prolongation de la trêve commerciale de Busan et échéance du 10 novembre », septembre 2026.

Chapitre 14. Première invocation de l’article 338 de la loi douanière

le choc tarifaire de 50 % contre le Canada et la faillite de l’USMCA

Après l’invalidation des droits de douane fondés sur l’IEEPA par la Cour suprême, l’administration Trump a ressorti l’article 338 de la loi douanière de 1930, resté en sommeil pendant 96 ans, et a pris le Canada pour cible. Le tarif de 50 % ne prévoyait aucune exception pour les produits bénéficiant des préférences d’origine de l’USMCA. Après l’échec des négociations, il a même été suivi d’une interdiction d’importation.

14.1 La voie de contournement après l’arrêt de la Cour suprême : l’article 338 se réveille après 96 ans

Le 20 février 2026, la Cour suprême des États-Unis a freiné les droits de douane du président Trump. Dans l’affaire Learning Resources, Inc. v. Trump, elle a jugé invalides les droits fondés sur l’International Emergency Economic Powers Act (IEEPA), la loi sur les pouvoirs économiques en cas d’urgence internationale. L’IEEPA permet au président de prendre des mesures économiques au nom de l’état d’urgence. Le chapitre 13 a retracé cette affaire.

La Maison-Blanche a aussitôt cherché une autre loi. Son premier choix a été l’article 122 de la loi sur le commerce de 1974 (Section 122). Cette disposition permet au président d’imposer temporairement des droits supplémentaires en cas de déficit important de la balance des paiements. Le taux ne peut toutefois dépasser 15 %, et la mesure est limitée à 150 jours. Les droits fondés sur l’article 122 devaient expirer le 24 juillet.

À l’approche de cette échéance, l’accord commercial nord-américain a lui aussi atteint un moment décisif. Le 1er juillet 2026 a eu lieu le premier examen conjoint de l’Accord États-Unis–Mexique–Canada (USMCA). Entré en vigueur le 1er juillet 2020, l’USMCA est l’accord de libre-échange nord-américain. Au Canada, il porte le nom d’ACEUM. L’accord prévoit que, au sixième anniversaire de son entrée en vigueur, les trois pays confirment par écrit s’ils acceptent une prolongation de 16 ans.

Les États-Unis n’ont pas accepté la prolongation. Jamieson Greer, représentant américain au Commerce (USTR), a annoncé que l’accord ne serait pas renouvelé sous sa forme actuelle. Le Canada et le Mexique souhaitaient une prolongation de 16 ans, mais les États-Unis l’ont refusée. L’USMCA est ainsi passé à un régime d’examens conjoints annuels. Si les trois pays ne parviennent pas à s’entendre sur une prolongation, l’accord prendra fin le 1er juillet 2036.

Ce régime annuel donne aux États-Unis l’occasion de présenter de nouvelles exigences chaque année. Ils peuvent remettre en cause l’avenir de l’accord sans engager une renégociation complète.

Greer avait déjà déclaré que les négociations avec le Canada étaient plus difficiles qu'avec le Mexique. Les États-Unis contestaient aussi la gestion canadienne des contingents tarifaires (TRQ) sur les produits laitiers. Un contingent tarifaire applique un droit réduit jusqu'à un volume donné.

Le 20 juillet 2026, quatre jours avant l'échéance de l'article 122, le président Trump a signé trois proclamations présidentielles. Une proclamation est un acte officiel que le président publie sur le fondement de la loi. Elles invoquaient l'article 338 de la loi douanière de 1930 (Section 338, 19 U.S.C. § 1338). Le Canada était le seul pays visé.

L'article 338 figurait dans la loi douanière Smoot-Hawley de 1930. Des historiens de l'économie estiment que cette loi a aggravé la Grande Dépression en provoquant des représailles tarifaires de la part d'autres pays. L'article 338 a été conçu pour compenser le traitement défavorable que des pays étrangers réservent aux produits américains par rapport à ceux d'autres pays. Son objectif initial était de faire respecter la réciprocité.

Le texte de loi fonctionne ainsi : si le président estime qu'un pays étranger discrimine le commerce américain, il peut imposer des droits supplémentaires. Le taux maximal est de 50 % de la valeur des marchandises. Il s'agit d'un droit ad valorem. La perception commence 30 jours après la proclamation. Si la discrimination persiste, le président peut même interdire complètement l'importation des produits de ce pays.

Des cabinets d'avocats américains, dont White & Case, ont qualifié cette mesure de première invocation de l'article 338. Des administrations précédentes, notamment celle de Roosevelt, avaient envisagé de l'invoquer, sans jamais passer à l'acte. Cette disposition, jamais utilisée depuis son adoption en 1930, a donc été mise en œuvre pour la première fois après 96 ans.

L'administration a choisi l'article 338 pour des raisons de procédure. L'article 301 de la loi sur le commerce exige une enquête de l'USTR. L'article 232 de la loi sur l'expansion du commerce suppose une conclusion de menace à la sécurité nationale. L'article 338 ne demande que l'appréciation des faits par le président et une proclamation. Il n'exige ni enquête préalable de la Commission américaine du commerce international (ITC), ni audition.

La mesure suscite donc une controverse juridique. Holland & Knight a relevé deux questions. La première est de savoir si l'article 301, adopté en 1974, a remplacé l'article 338. La seconde est de savoir si une enquête de l'ITC doit avoir lieu au préalable. Comme cette disposition n'a jamais été appliquée, aucun tribunal ne l'a encore interprétée. Un contentieux devant la Cour américaine du commerce international (CIT) paraît probable.

Barry Appleton, juriste canadien spécialisé dans le commerce, a reproché au gouvernement canadien de s'être trompé de date. Ottawa s'est concentré tout le printemps sur l'examen conjoint du 1er juillet. Selon lui, le véritable moment décisif était le 24 juillet, date d'expiration de l'article

122. Appleton estimait que l'article 122 n'avait été qu'un dispositif temporaire destiné à gagner du temps.

14.2 Trois proclamations et neutralisation des préférences d'origine

Les proclamations signées le 20 juillet étaient au nombre de trois. La nº 11046 invoquait les boissons alcoolisées, la nº 11047 les produits laitiers et la nº 11048 les automobiles. Toutes trois imposaient un droit supplémentaire de 50 %. Les marchandises visées étaient désignées par des codes tarifaires dans l'annexe II de chaque proclamation.

Dans sa fiche d'information, la Maison-Blanche a avancé trois formes de discrimination. La première concernait l'automobile. Elle affirmait que le Canada imposait des droits et des quotas uniquement aux voitures américaines. Selon elle, ces quotas contraignaient les constructeurs américains à investir au Canada. Elle indiquait que, d'avril 2025 à mars 2026, les importations canadiennes de voitures américaines avaient reculé d'environ 22 %, soit 5,6 milliards de dollars.

La deuxième concernait les boissons alcoolisées. La Maison-Blanche a affirmé que toutes les provinces et tous les territoires du Canada, sauf deux, avaient cessé d'acheter ou de vendre des boissons alcoolisées américaines. Au Canada, les gouvernements provinciaux gèrent la distribution de l'alcool. La Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) en est un exemple important. En un an, à partir de mars 2025, les importations canadiennes de boissons alcoolisées américaines ont chuté d'environ 81 %, soit 582 millions de dollars.

La troisième concernait les produits laitiers. Le Canada protège son secteur laitier par un système de gestion de l'offre. L'État y contrôle la production et les importations. La Maison-Blanche a soutenu que le Canada appliquait aux fromages américains des contingents tarifaires plus stricts qu'aux fromages de l'Union européenne (UE). Les deux partenaires ont pourtant conclu un accord commercial avec le Canada, mais seraient traités différemment, selon cet argument.

La liste des produits visés par les droits dépassait les justifications avancées. La Maison-Blanche a elle-même précisé qu'elle allait du vin aux bâtons de hockey, en passant par le ciment. La seule proclamation sur les boissons alcoolisées comprenait 63 codes tarifaires. La liste couvrait non seulement l'alcool, mais aussi certains produits du bois et du papier ainsi que du matériel de hockey. L'annexe de la proclamation sur l'automobile était la plus longue des trois et comportait de nombreux produits sans lien direct avec les voitures.

Appleton a dénombré 439 codes tarifaires visés au nom de la discrimination automobile. Selon son analyse, les sacs en plastique, comme les sacs de courses, supportaient la charge la plus lourde. Autrement dit, les motifs invoqués étaient l'automobile, le fromage et le whisky, mais les dommages retombaient sur des secteurs manufacturiers sans rapport. Thomson Reuters a également averti que

de nombreux produits figurant dans les annexes n'avaient pas été mentionnés dans les comptes rendus de presse.

La Maison-Blanche a exclu plusieurs catégories : l'énergie, la potasse servant à fabriquer des engrais, les produits déjà assujettis aux droits de l'article 232, les produits de la mer, les minéraux critiques et certains articles liés à l'aviation civile. Elle a épargné les matières premières dont l'économie américaine dépend et qui viennent du Canada. La charge s'est concentrée sur les biens utilisés par les consommateurs et les petits fabricants.

Le montant des échanges visés s'élevait à environ 20 milliards de dollars. Greer a décrit ces droits ciblés comme visant près de 5 % des exportations canadiennes vers les États-Unis. Le tarif de 50 % s'ajoutait aux droits déjà en vigueur. Les marchandises canadiennes ne pouvaient pas éviter ce droit en passant par un pays tiers.

Le changement majeur de cette mesure était le refus d'accorder les préférences d'origine de l'USMCA. Ces préférences exonèrent de droits les produits de la région qui remplissent les conditions fixées par l'accord. En 2025, les droits imposés au Canada exonéraient la plupart des produits conformes aux règles de l'USMCA. Les proclamations prises en vertu de l'article 338 ne prévoyaient pas cette exemption. Même munies d'un certificat d'origine USMCA, les marchandises inscrites sur la liste étaient taxées à 50 %.

Appleton a estimé que le certificat d'origine ne valait désormais plus rien. Selon lui, le mécanisme de règlement des différends de l'USMCA encadre les comportements au sein de l'accord. Il ne peut toutefois pas agir contre un contournement de l'accord. L'article 338 constituait précisément cette voie de contournement. Le texte de l'accord restait intact, mais son effet était vidé de sa substance.

Les droits imposés au Canada ne se limitaient pas à l'article 338. Selon Appleton, les produits canadiens étaient aussi frappés, depuis le 24 juillet, d'un droit de 10 % fondé sur l'article 301 et lié au travail forcé. Le motif invoqué était que le Canada n'appliquait pas sa loi interdisant l'importation de produits issus du travail forcé. Plusieurs lois sont donc entrées en vigueur simultanément le jour où l'article 122 a expiré.

Les proclamations devaient entrer en vigueur le 19 août, trente jours après leur signature. Le Canada disposait d'un mois pour négocier. Le tarif de 50 % constituait aussi la première offre posée sur la table. C'est pourquoi Holland & Knight l'a décrit comme une mise à prix initiale de 50 % (opening bid).

14.3 Négociations de dernière minute à Washington et échec : les trois raisons pour lesquelles Carney a quitté la table

Les négociations avec le Canada étaient menées par Dominic LeBlanc, ministre canadien chargé du Commerce Canada–États-Unis. La négociatrice en chef Janice Charette se rendait elle aussi à

Washington. En trois semaines, tous deux ont rencontré Greer à quatre reprises. À la mi-août, les deux parties mettaient au point un accord à soumettre au président.

Mark Carney, devenu le 24e premier ministre du Canada le 14 mars 2025, est un économiste qui a dirigé la Banque du Canada et la Banque d'Angleterre. Tout au long des négociations, il a maintenu qu'il refuserait tout accord qui ne réduirait pas fortement les droits de douane. L'équipe canadienne demandait en priorité une baisse des droits par secteur, notamment sur l'acier, l'aluminium, les automobiles et le bois d'œuvre.

Le 18 août, un accord semblait proche. Le président Trump a écrit sur les réseaux sociaux que les deux pays étaient parvenus à un accord. Le même jour, il a signé une proclamation reportant de trois jours l'entrée en vigueur des droits de l'article 338. La nouvelle échéance était fixée au 22 août à 0 h 01. Le lendemain, LeBlanc et Greer se sont présentés côte à côte devant les locaux de l'USTR et ont déclaré qu'il ne restait qu'à conclure.

Le premier ministre Carney a présenté les grandes lignes de l'accord aux premiers ministres provinciaux. Le Canada comptait retirer ses droits de rétorsion sur l'acier, l'aluminium et les automobiles si les États-Unis réduisaient sensiblement les droits sectoriels. Carney a aussi demandé aux provinces de remettre les boissons alcoolisées américaines en rayon. Le projet revenait à mettre presque toutes les cartes canadiennes sur la table.

Mais, dans la nuit du vendredi 21 août, les négociations ont échoué. Carney a rappelé à Ottawa l'équipe qui se trouvait à Washington. Il a déclaré aux Canadiens qu'il quittait un mauvais accord. Vers 23 h 30, Greer a publié un communiqué affirmant que le Canada refusait de conclure selon les conditions convenues en début de semaine.

Le samedi 22 août, Carney a tenu une conférence de presse à Ottawa. Il a expliqué que les États-Unis avaient présenté de nouvelles exigences au cours des dernières heures. Il les a qualifiées d'irrationnelles sur le plan économique et d'injustes. Les médias canadiens ont repris dans leurs titres ses propos : les États-Unis demandaient trop et offraient trop peu. Carney a exposé trois points de désaccord.

Le premier portait sur l'automobile. Les deux parties s'opposaient sur la manière de calculer la part des composants canadiens dans les véhicules fabriqués au Canada. Les États-Unis voulaient réserver la baisse des droits aux voitures particulières et exclure les camions moyens et lourds. Carney a expliqué que les camions Ford F-Series de l'usine d'Oakville et les Chevrolet Silverado de l'usine GM d'Oshawa en pâtiraient. Il a dit que la production au Canada deviendrait de moins en moins rentable.

Le deuxième concernait les autres accords commerciaux du Canada. Carney a déclaré que, dans les dernières heures, les États-Unis avaient tenté d'insérer une clause limitant les accords commerciaux que le Canada pourrait conclure avec d'autres pays. Le cabinet du premier ministre

canadien met en avant les résultats de 20 accords commerciaux. Ceux conclus avec l'Indonésie et les Émirats arabes unis, ainsi que les négociations avec l'Inde, en font partie. Carney a catégoriquement rejeté cette exigence.

Les États-Unis demandaient aussi au Canada d'imposer aux pays tiers des droits équivalents aux leurs. Carney a assorti cette proposition d'une condition. Il estimait que les deux pays pourraient harmoniser leurs droits sur l'acier, par exemple, s'ils fonctionnaient comme un seul marché. Mais, dans ce cas, a-t-il soutenu, les droits américains sur les produits canadiens devraient être nettement inférieurs à ceux appliqués aux autres pays.

Le troisième point portait sur la langue et la culture. Carney a déclaré que les États-Unis cherchaient à limiter les mesures canadiennes de protection linguistique et culturelle. Il a qualifié la question d'enjeu de souveraineté. Lors d'une conférence de presse en français, il a même parlé d'une menace contre la langue française et la culture québécoise. Le différend concernait l'obligation d'étiquetage bilingue anglais-français des produits et la loi sur la diffusion en continu en ligne.

Le Canada a adopté cette loi sur la diffusion en continu en ligne en 2023. Elle oblige de grandes plateformes étrangères comme Netflix et Amazon à verser une partie de leurs recettes canadiennes à un fonds de production de contenus canadiens. Des entreprises américaines de diffusion en continu et la Motion Picture Association ont intenté des poursuites contre cette loi. Des élus républicains américains l'ont aussi dénoncée comme discriminatoire.

Les États-Unis en donnaient une autre version. Le 24 août, Greer a déclaré sur la chaîne économique américaine CNBC que le Canada avait voulu obtenir davantage à la dernière minute. Il a qualifié l'affaire de l'étiquetage bilingue d'histoire ridicule et inventée. Le vice-président JD Vance a accusé le Canada d'avoir présenté des demandes excessives au dernier moment. Carney a de nouveau répondu que la demande sur l'étiquetage bilingue était bien réelle.

Quelques jours plus tard, les explications des deux parties ont évolué sur certains points. La négociatrice en chef Charette a nié l'affirmation américaine selon laquelle le Canada aurait présenté une demande de dernière minute sur l'automobile. Elle a expliqué que la question des restrictions aux accords commerciaux avait surgi soudainement dans la seconde partie des négociations. Elle a précisé qu'il n'était pas clair si les États-Unis souhaitaient des consultations préalables, un droit d'approbation ou un droit de veto. Greer a déclaré que le projet d'accord ne contenait aucune obligation de ce genre.

Le 27 août, dans un entretien avec la chaîne publique canadienne CBC, Greer a déclaré que la loi sur la diffusion en continu n'était pas une ligne rouge pour les États-Unis. LeBlanc s'est réjoui que Washington ait retiré sa position sur la langue et la culture. Greer a toutefois ajouté qu'il n'existait aucune voie pour relancer les négociations. Même si l'un des différends était réglé, la table des négociations n'a pas été remise en place.

Les versions des deux pays sur l'échec des négociations divergent encore. Sans texte d'accord rendu public, il est difficile de vérifier qui a changé les conditions en premier. Un fait est clair : l'annonce d'un accord par le président, trois jours plus tôt, n'a pas garanti sa conclusion. L'écart entre l'annonce d'un accord et sa signature effective est une caractéristique de la diplomatie de Trump que ce livre relève dans plusieurs chapitres.

Au Canada, l'opinion publique a dans l'ensemble soutenu la décision de Carney. Doug Ford, premier ministre de l'Ontario et membre du Parti conservateur, dans l'opposition, a déclaré que Carney avait eu raison de ne pas signer un mauvais accord. Les médias canadiens ont rapporté que les droits de rétorsion bénéficiaient d'un large soutien dans le pays.

14.4 « Si l'on nous attaque, c'est la guerre » : représailles et enchaînement des interdictions d'importation

Quelques heures après l'échec des négociations, les droits de l'article 338 sont entrés en vigueur le 22 août à 0 h 01. Pendant le délai de trois jours, les proclamations n'ont été ni retirées ni modifiées. À l'expiration du délai, le tarif initial de 50 % s'est appliqué tel quel. Le report de l'entrée en vigueur du 19 au 22 août a aussi créé une confusion : certains droits ont été perçus plus tôt sur certaines cargaisons.

Lors de la conférence de presse, un journaliste a demandé si les deux pays étaient en guerre commerciale. Carney a répondu que lorsqu'on est attaqué, c'est la guerre. Il a ajouté que le Canada avait été attaqué. Il a souligné que le Canada avait attendu que les États-Unis appliquent effectivement les droits de l'article 338 avant de riposter. Il a annoncé que le Canada répondrait aux nouveaux droits américains à raison d'un pour un, montant pour montant.

Les médias américains ont également rapporté que Carney avait qualifié ces droits d'erreur de calcul. Bloomberg a écrit qu'il concevait les représailles de façon à pouvoir les maintenir pendant toute la durée du mandat de Trump. C'était le signe que le Canada se préparait à un conflit de longue durée, plutôt que de se servir de ces mesures comme d'une simple carte de négociation à court terme.

Le 24 août, le président Trump a publié un message de riposte sur Truth Social. Il a menacé d'imposer, à partir du 1er janvier 2027, des droits de 50 % sur les voitures particulières, les camions, les pièces automobiles et l'acier canadiens. Il a aussi affirmé que le Canada exploitait les États-Unis depuis longtemps. Ford a protesté, accusant Trump de déclarer une guerre économique à son ami et allié le plus proche.

Ford a déclaré que toutes les options étaient sur la table. Il a aussi affirmé que l'Ontario ne laisserait pas partir le moindre grain de sable. Au début du mois de septembre, le président Trump a menacé depuis le Bureau ovale de rompre tous les échanges avec le Canada, le Mexique, l'Union

européenne et la Suisse. Le chapitre 38 traite de ces menaces de suspension des échanges et de la réaction des marchés financiers.

Le gouvernement canadien a affiné sa liste de représailles. François-Philippe Champagne, ministre des Finances, en a arrêté les détails. Elle visait quelque 700 produits américains, pour un montant de 27,6 milliards de dollars canadiens, soit environ 20 milliards de dollars américains. Les taux étaient de 15 %, 25 % ou 50 %. Chaque produit était soumis à un taux correspondant aux droits américains fondés sur l'article 338 ou l'article 232.

Les droits de rétorsion du Canada sont entrés en vigueur le mardi 8 septembre, après le congé de la fête du Travail. La Maison-Blanche a expliqué qu'ils visaient notamment l'acier, les produits laitiers et les machines agricoles. Les représailles canadiennes ne tenaient pas non plus compte de l'origine au titre de l'USMCA. Le Canada a répliqué selon la même méthode que les États-Unis.

Le matin de leur entrée en vigueur, un responsable du gouvernement canadien a déclaré que le Canada ne changerait pas de cap. Cela resterait vrai que les États-Unis ne réagissent pas ou qu'ils lancent une riposte comparable à une bombe nucléaire. Carney a publié une vidéo explicative de 15 minutes. Il a reconnu que sortir de la dépendance envers les États-Unis aurait un coût. Mais il a dit que le coût de l'inaction serait bien plus élevé.

Dans la soirée du 8 septembre, le président Trump a signé cinq nouvelles proclamations fondées sur l'article 338. C'était quelques heures après l'entrée en vigueur des représailles canadiennes. Trois de ces cinq actes étaient des ordres d'interdiction d'importation. Les deux autres modifiaient la liste des produits déjà assujettis au tarif de 50 %. Le pouvoir d'interdire les importations prévu par l'article 338 était ainsi utilisé pour la première fois.

L'interdiction visait trois secteurs. Premièrement, la plupart des boissons alcoolisées canadiennes en bouteille ou en canette. Deuxièmement, les produits à base de lactosérum et la mélasse. Le lactosérum est le liquide restant après la fabrication du fromage et sert de matière première protéique. Troisièmement, les motos et les cyclomoteurs d'une cylindrée supérieure à 800 cm^3. L'interdiction d'importation devait prendre effet le 29 septembre.

La portée réelle de la liste d'interdiction était plus étroite que son intitulé ne le laissait entendre. L'interdiction visant les produits laitiers concernait en fait presque uniquement le lactosérum et la mélasse. La liste incluait même la bière sans alcool. Pour les produits déjà importés mais non dédouanés avant le 29 septembre, le tarif antérieur de 50 % s'appliquait.

Un haut responsable de l'administration américaine a expliqué pourquoi elle avait choisi l'interdiction plutôt que les droits de douane. Certaines provinces canadiennes ayant interdit la vente d'alcool américain, les États-Unis avaient répondu par une interdiction identique. La Maison-Blanche a invoqué l'article 338, qui permet d'exclure des importations si la discrimination persiste.

Le plafond tarifaire de 50 % ayant déjà été atteint, les seuls moyens restants étaient d'élargir la liste des produits visés et d'interdire les importations.

Les ajustements à la liste des produits sont entrés en vigueur le 15 septembre. Le sel gemme et le ciment ont été retirés de la liste soumise au tarif de 50 %. En revanche, les véhicules tout-terrain (ATV), les peaux animales, les matelas, les lampes et les bateaux à moteur y ont été ajoutés. Certains produits laitiers ont aussi été inclus. La Maison-Blanche a expliqué qu'elle ajustait la portée de la mesure dans l'intérêt public. On peut voir dans ce changement l'exclusion de matériaux qui alourdissaient les coûts de construction aux États-Unis et l'ajout de biens de consommation.

Le même jour, le président Trump a également exclu le Canada des marchés publics fédéraux. Il a ordonné à l'USTR et à l'Administration des services généraux (GSA) de retirer les produits canadiens des listes d'approvisionnement. Le programme de contrats d'achat multiples (MAS) de la GSA gère plus de 50 milliards de dollars de marchés publics fédéraux. Tant que le Canada ne rétablirait pas la réciprocité, ses produits ne pourraient pas accéder à ce marché.

LeBlanc a dénoncé les mesures américaines comme injustes. Il a déclaré que le gouvernement évaluait leurs effets et que la protection des travailleurs, des agriculteurs et des entreprises du Canada était sa priorité. Le Canada restait disposé à discuter dès que les États-Unis le seraient. Cela ne signifiait pas qu'il allait se précipiter à Washington. LeBlanc a dit qu'il ne se hâterait pas tant qu'un accord économiquement viable ne serait pas en vue.

Voici, dans l'ordre chronologique, les mesures de rétorsion prises par les États-Unis et le Canada.

1er juillet : les États-Unis refusent de prolonger l'USMCA de 16 ans. 20 juillet : le président Trump signe trois proclamations fondées sur l'article 338. 18 août : le président Trump reporte de trois jours l'entrée en vigueur et annonce un accord. Dans la nuit du 21 août : le premier ministre Carney rappelle l'équipe de négociation. 22 août à 0 h 01 : les droits de 50 % fondés sur l'article 338 entrent en vigueur. 24 août : le président Trump annonce des droits de 50 % sur les automobiles et l'acier à partir de 2027. 8 septembre : le Canada met en vigueur des droits de rétorsion portant sur 27,6 milliards de dollars canadiens. Dans la soirée du 8 septembre : le président Trump signe cinq proclamations, dont des interdictions d'importation. 15 septembre : les modifications à la liste des produits assujettis au tarif de 50 % prennent effet. 29 septembre : l'interdiction d'importer des boissons alcoolisées, du lactosérum et de grosses motos canadiens prend effet.

14.5 L'USMCA subsiste, mais la confiance a fait faillite

Le titre de ce chapitre parle de la faillite de l'USMCA. Il faut préciser le sens de cette expression. Juridiquement, l'USMCA est toujours en vigueur. Les États-Unis ont refusé sa prolongation, mais ne s'en sont pas retirés. L'accord reste valable jusqu'en 2036 et les produits qui remplissent les conditions continuent de circuler en franchise de droits.

Le 15 septembre, le premier ministre Carney a lui-même déclaré qu'environ 80 % des échanges avec les États-Unis restaient exempts de droits. Les droits de l'article 338 s'appliquaient à environ 5 % des exportations canadiennes vers les États-Unis. À s'en tenir aux chiffres, la majeure partie du système commercial nord-américain fonctionne encore.

Ce qui a fait faillite, ce n'est pas le texte de l'accord, mais la confiance qu'il inspirait. Sa valeur repose sur l'attente que les engagements seront respectés. Les entreprises s'appuient sur cette attente pour construire des usines des deux côtés de la frontière. Les pièces automobiles franchissent plusieurs fois la frontière avant de devenir des véhicules finis. Si une simple proclamation présidentielle peut écarter les préférences d'origine, cette attente s'effondre.

L'article 338 a créé un précédent dangereux à cet égard. Il suffit que le président estime que le pays concerné discrimine les produits américains pour satisfaire aux conditions de cet article. Aucune enquête ni approbation du Congrès n'est requise. Après que la Cour suprême a bloqué les droits fondés sur l'IEEPA, l'administration a trouvé une autre loi adoptée par le Congrès il y a longtemps. Au lieu de réduire le pouvoir présidentiel, l'arrêt a donc déplacé le chemin par lequel ce pouvoir s'exerce.

Le Canada est le plus ancien allié et voisin des États-Unis. Les deux pays dirigent ensemble le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Le fait d'avoir appliqué pour la première fois à un tel pays une loi datant de la Grande Dépression est lourd de sens. La Maison-Blanche a déclaré que, depuis un an et demi, seuls la Chine et le Canada avaient riposté aux droits américains. Un document officiel du gouvernement américain plaçait ainsi un allié sur le même plan qu'un concurrent stratégique.

Ce point rejoint le thème de ce livre : les relations sino-américaines. À la même période, le président Trump recevait le président Xi Jinping en visite d'État et discutait d'une prolongation de la trêve tarifaire. Les droits américains sur les produits chinois étaient maintenus autour de 20 %. En revanche, certains produits canadiens étaient frappés de droits de 50 % et d'interdictions d'importation. Les États-Unis concluaient une trêve avec un adversaire et faisaient la guerre à un allié. Ce contraste montre comment la diplomatie de Trump épuise la confiance de ses alliés.

L'administration américaine avait aussi ses arguments. La Maison-Blanche affirmait que le Canada avait retiré les boissons alcoolisées américaines de ses rayons et discriminé les États-Unis dans les secteurs automobile et laitier. Greer a dit que le conflit commercial avait commencé avec les restrictions canadiennes sur l'alcool, les automobiles et les produits laitiers. Mais le boycott canadien des boissons américaines et les droits de rétorsion sur les automobiles répondaient aux droits imposés par les États-Unis en 2025 et à la déclaration selon laquelle le Canada deviendrait le 51e État. Les deux pays racontent donc l'enchaînement des causes et des effets de manière diamétralement opposée.

La réponse de Carney a dépassé la stratégie de négociation et conduit à un changement de stratégie nationale. Le 15 septembre, il s'est adressé aux investisseurs du monde entier lors du Sommet de l'investissement canadien, à Toronto. Il a déclaré que la nostalgie ne constituait pas une stratégie. Selon lui, on ne peut bâtir une stratégie nationale en attendant de retrouver les anciennes relations.

Carney a dit aux États-Unis que les deux pays resteraient toujours voisins. Mais, a-t-il ajouté, leur relation ne fonctionne que si elle repose sur un véritable partenariat qui respecte les traditions et la souveraineté de chacun. Il a déclaré que, si une nouvelle occasion se présentait, le Canada serait un partenaire plus fort, plus résilient et plus indépendant. Il a aussi affirmé que la réputation du Canada comme partenaire fiable prenait de la valeur dans un monde où les transactions remplacent les relations.

Dans ce discours, Carney a aussi présenté des mesures pour attirer les investissements. La principale consistait à étendre les déductions permettant aux entreprises de passer immédiatement en charges plus de 65 % de leurs investissements en équipements. Il a soutenu que les incitations à investir au Canada étaient deux fois plus élevées qu'aux États-Unis. Il a également annoncé un projet de location à long terme des droits d'exploitation des quatre grands aéroports canadiens afin d'attirer les capitaux privés. Après son discours, Carney est parti en Europe pour s'adresser au Parlement européen.

Les contraintes concrètes restent importantes. Plus de 70 % des exportations canadiennes vont toujours aux États-Unis. Carney a lui-même reconnu que la transition aurait un coût. Il faudra des années au Canada pour élargir ses débouchés hors des États-Unis. D'ici là, les entreprises et les travailleurs canadiens devront d'abord supporter le coût des droits et des interdictions. Le Parti libéral du Canada a récemment remporté les trois élections partielles. Sur la scène politique intérieure, la fermeté bénéficie d'un soutien.

Les coûts s'accumulent aussi aux États-Unis. Les importateurs américains et les consommateurs paient d'abord le tarif de 50 %. Les coûts des usines américaines qui utilisent des pièces canadiennes augmentent également. Les boissons alcoolisées américaines ont disparu des rayons canadiens, tandis que les produits laitiers et les machines agricoles se heurtent aux représailles canadiennes. La baisse du nombre de visiteurs canadiens oblige aussi le secteur touristique américain à tenter de regagner sa clientèle. À l'approche des élections de mi-mandat de novembre, la charge risque de s'alourdir dans les régions agricoles et industrielles des États-Unis.

La leçon que la Corée du Sud peut tirer de cette affaire est claire. Elle a promis d'investir 350 milliards de dollars aux États-Unis et a conclu un accord de libre-échange avec eux (ALE). Pourtant, le cas canadien montre qu'un accord peut ne pas empêcher une décision unilatérale du président. La seule condition prévue par l'article 338 est que le pays concerné soit jugé discriminatoire envers

les produits américains. Aucun partenaire commercial ne peut être certain d'échapper entièrement à cette mesure.

Rien n'indique encore que la Corée du Sud soit visée par cette disposition. Mais une stratégie commerciale qui se fie uniquement au texte d'un accord a ses limites. Il faut élargir les marchés, coopérer avec les alliés et préparer à l'avance des moyens de défense juridique. C'est aussi pour cela que le Canada met en avant ses 20 accords commerciaux et se hâte de diversifier ses marchés.

Lorsque l'interdiction d'importation prendra effet le 29 septembre, le conflit commercial nord-américain entrera dans une nouvelle phase. La menace de droits de 50 % sur les automobiles et l'acier à partir de 2027 reste également présente. Aucun des deux pays ne semble prêt à céder le premier. Carney a déclaré qu'il était prêt à conclure un accord au moment opportun. On ne sait pas encore qui décidera de ce moment.

La guerre tarifaire ne s'est pas arrêtée au différend commercial. Le sentiment antiaméricain dans la société canadienne s'est répandu à un niveau sans précédent. Le conflit autour du nom du lac Ontario, dans la région des Grands Lacs, est traité au chapitre 15. L'autonomie de sécurité du gouvernement Carney et sa coopération avec l'Europe sont abordées au chapitre 16.

Références

Sources gouvernementales américaines

White House, « Fact Sheet: President Donald J. Trump Imposes Additional Tariffs on Canada », 20 juillet 2026.

White House, « Fact Sheet: President Donald J. Trump Responds to Canada's Retaliation », 8 septembre 2026.

White House, « Temporary Suspension of Additional Duties to Offset Canadian Discrimination Against the Commerce of the United States with Respect to Alcoholic Beverages, Dairy, and Motor Vehicles », proclamation, 18 août 2026.

Federal Register, « Imposing Additional Duties To Offset Canadian Discrimination Against the Commerce of the United States With Respect to Motor Vehicles », 23 juillet 2026.

Office of the U.S. Trade Representative, « Ambassador Greer Issues Statement on the USMCA Joint Review », 1er juillet 2026.

Analyses juridiques et commerciales

White & Case LLP, « Trump administration imposes 50% tariffs on certain Canadian products in first use of Section 338 », 24 juillet 2026.

White & Case LLP, « USMCA 2026 Joint Review: United States declines to extend Agreement, triggering annual reviews », 2 juillet 2026.

Holland & Knight, « 50 Percent Opening Bid: Canadian Imports Subject to Section 338 Tariffs Amid USMCA Talks », 29 juillet 2026.

Thomson Reuters Tax, « Section 338 tariffs on Canada: Beyond motor vehicles & dairy », 22 juillet 2026.

GHY International, « U.S. Imposes 50% Section 338 Tariffs on Canadian Imports », mise à jour de septembre 2026.

C.H. Robinson, « New 50% Section 338 Duties on Select Canadian Products », 22 août 2026.

Barry Appleton, « There Is No Cliff », 21 juillet 2026 ; « The Certificate Is Worth Nothing », 22 août 2026 ; « Why Washington Thought Canada Would Fold », 29 août 2026 ; « Tuesday, and What It Triggers », 4 septembre 2026, Appleton's Clause & Effect.

Articles de presse

Global News (Isaac Callan), « U.S.-Canada trade talks have collapsed. Carney says these 3 issues torpedoed them », 22 août 2026.

NBC News, « Canadian Prime Minister Mark Carney calls new U.S. tariffs 'a miscalculation' after trade talks collapse », 22 août 2026.

NBC News, « Trump threatens 50% tariffs on Canadian cars, trucks, metals », 24 août 2026.

CBC News (Peter Zimonjic), « Carney says trade deal became untenable when U.S. 'asked too much and offered too little' », 22 août 2026.

CBC News (Ashley Burke), « What we know about how the Canada-U.S. trade talks fell apart », 24 août 2026.

CBC News, « Trump's top trade negotiator disputes Canadian assertion that U.S. made last-minute demands », 26 août 2026.

CBC News (Peter Zimonjic), « LeBlanc welcomes U.S. decision 'withdrawing positions' on language, culture in trade negotiations », 27 août 2026.

CBC News, « What went wrong with U.S. trade talks, according to Canada's chief negotiator », août 2026.

CBC News (Darren Major), « Trump banning import of Canadian booze, motorcycles, other goods into U.S. », 8 septembre 2026.

CNBC, « U.S. Trade Rep Greer blames Canada for failed tariff talks: 'They wanted more' », 24 août 2026.

Fox Business, « Mark Carney details last-minute US demands that derailed trade talks », 22 août 2026.

The Globe and Mail, « Canada, U.S. trade talks reach an impasse », début septembre 2026.

The Hill, « Trump banning Canada's dairy products, motorcycles and many alcoholic beverages », 8 septembre 2026.

Fortune/AP, « Canada hit U.S. goods with $20 billion in tariffs. Now America is banning Canadian alcohol, dairy and motorcycles », 9 septembre 2026.

PBS NewsHour/AP (Rob Gillies), « Carney says Canada can emerge from Trump's trade war with a stronger and independent economy », 15 septembre 2026.

Washington Times/AP, « Carney hopes trade war with U.S. will make Canada stronger and more resilient », 15 septembre 2026.

Documents de l’auteur

Kim Kyung-jin, 『Rapport général sur le sommet États-Unis–Chine de Washington en 2026』, septembre 2026. Manuscrit du chapitre 14 et annexe « Différend commercial et diplomatique entre Trump et le C anada (de la fin mars au 26 septembre 2026) ».

Chapitre 15. Transformer le lac Ontario en « Lake America »

L'extrême sentiment antiaméricain au Canada

Dans l'après-midi du jeudi 27 août 2026, deux grandes cartes furent installées dans le Bureau ovale de la Maison-Blanche. Il s'agissait de cartes représentant les Grands Lacs. L'une d'elles arborait le titre « Rendre aux Grands Lacs leur grandeur ». À l'emplacement du lac Ontario, l'inscription « Lake America » figurait en lettres rouges. C'est devant ces cartes que le président Trump signa un décret présidentiel ordonnant de rebaptiser le lac Ontario « Lake America ».

Ce chapitre relate comment le simple nom d'un lac a cristallisé la fureur de toute une nation. Il retrace la manière dont la guerre tarifaire analysée au chapitre 14 s'est propagée sur les cartes géographiques. Le gouvernement fédéral canadien, les gouvernements provinciaux, les communautés autochtones et même des gouverneurs américains s'y sont opposés d'une seule voix. Les entreprises de cartographie ont fait des choix divergents, et les citoyens canadiens ont réagi promptement à ces décisions. Les chiffres des sondages d'opinion montrent clairement dans quelle direction a basculé l'état d'esprit des Canadiens.

15.1 Le décret « Lake America » : la guerre commerciale s'étend aux cartes

Ce décret ne surgit pas de nulle part. Il s'inscrivait dans le contexte des événements survenus au cours des six jours précédents. Dans la nuit du 21 août, les négociations commerciales entre les États-Unis et le Canada avaient échoué. Le premier ministre Carney avait déclaré qu'il ne pouvait accepter les exigences de dernière minute formulées par les Américains. Dès le lendemain, le 22 août, les États-Unis imposèrent des droits de douane de 50 % sur environ 20 milliards de dollars de produits canadiens. Le Canada annonça qu'il appliquerait des tarifs de rétorsion d'un montant équivalent à compter du 8 septembre. Ce processus a été analysé en détail au chapitre 14.

Dès la rupture des pourparlers, une joute verbale s'engagea. Le lundi 24 août, Doug Ford, gouverneur de l'Ontario, monta le premier au créneau. Lors d'une conférence de presse à Hamilton, Ford qualifia Trump de « perdant » et de « roi des faillites ». Il n'hésita pas à lancer des insultes à son encontre. Trump riposta sur Truth Social. Qualifiant Ford de « larbin » du premier ministre Carney, il le compara à son défunt frère Rob Ford, affirmant avec mépris qu'il n'avait ni le charisme ni l'intelligence de son aîné.

Le lendemain matin, 25 août, Trump publia un nouveau message. Il y affirmait envisager très sérieusement de rebaptiser le lac Ontario « Lake America ». Il avança également sa justification : à l'avenir, les États-Unis n'auraient de toute façon plus grand-chose à négocier avec l'Ontario. Il joignit à sa publication une carte des Grands Lacs sur laquelle était inscrit « Lake America ».

Mélanie Joly, ministre canadienne de l'Industrie, balaya ces propos d'un revers de main, déclarant que le Canada continuerait d'appeler ce plan d'eau le lac Ontario.

Deux jours plus tard, Trump passa effectivement à l'acte. Le titre officiel du décret était « Honorer l'histoire américaine des Grands Lacs et renommer le lac Ontario Lake America ». Immédiatement après la signature, Trump déclara : « C'est officiel, avec effet immédiat. » Le texte du décret parut le 2 septembre au Federal Register.

Le contenu du décret stipulait ce qui suit : le secrétaire à l'Intérieur disposait de 30 jours pour modifier le nom du lac en coordination avec la Commission de toponymie des États-Unis (BGN). Fondée en 1890, cette commission fédérale est chargée d'harmoniser les toponymes utilisés par l'administration fédérale. Le département de l'Intérieur devait également mettre à jour le Système d'information sur les noms géographiques (GNIS), la base de données toponymiques officielle gérée par l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS). Le décret ordonnait de purger toute mention du « lac Ontario » de ce système et imposait l'utilisation du nouveau nom sur l'ensemble des cartes, contrats et documents officiels des agences fédérales.

Le décret avançait deux arguments principaux. Premièrement, il affirmait que le point le plus profond du lac se trouvait en territoire américain et que la majeure partie du volume d'eau se situait du côté des États-Unis. Deuxièmement, il invoquait l'histoire, soutenant que depuis l'époque coloniale, ce lac avait joué un rôle vital pour le commerce et la défense nationale de l'Amérique. Le texte citait notamment en exemple l'ancien fort d'Oswego, dans l'État de New York, affirmant que les États-Unis étaient le principal protecteur des Grands Lacs.

Le décret précisait lui-même s'inscrire dans le sillage du décret présidentiel 14172 du 20 janvier 2025. Dès le premier jour de son second mandat, Trump avait utilisé ce précédent texte pour rebaptiser le golfe du Mexique « golfe d'Amérique » et rétablir le nom officiel fédéral de « mont McKinley » pour le mont Denali, point culminant de l'Amérique du Nord. Lors de la cérémonie de signature pour le lac Ontario, Trump évoqua de nouveau ces mesures : « À présent, nous avons un golfe, et nous avons un lac. Tout ce qu'il nous faut maintenant, c'est un océan. »

Les journalistes lui demandèrent quel message il entendait adresser au Canada. Trump répondit : « Il n'y a aucun message. » Il réitéra aussitôt son affirmation selon laquelle le Canada dépouillait les États-Unis depuis des décennies, allant jusqu'à qualifier les Canadiens de « gens déplaisants ». Contrairement à ses dénégations, le calendrier et la cible de ce décret étaient indissociables de la guerre commerciale.

En pratique, la portée réelle de ce décret restait limitée. Un décret présidentiel ne lie en effet que le pouvoir exécutif fédéral américain. Les gouvernements des États, à l'instar de celui de New York, ne sont nullement tenus de s'y conformer. C'est encore plus vrai pour les pays tiers et les organisations internationales. Il n'existe aucun organisme unique chargé de fixer la toponymie

mondiale. Quant au Canada, qui partage ce lac avec les États-Unis, il n'en a absolument pas changé le nom.

Il existait d'ailleurs entre les deux pays un accord bilatéral relatif aux toponymes partagés. En 1989, les États-Unis et le Canada s'étaient accordés pour harmoniser les noms des entités géographiques transfrontalières. Cet accord stipulait qu'il était souhaitable de maintenir les appellations officielles bien établies. Il précisait que toute modification de nom devait reposer sur des motifs impérieux ou sur un usage solidement ancré chez les populations locales. Or, ce changement de nom s'est opéré sans la moindre concertation avec le Canada.

Résumé Principales étapes du décret rebaptisant le lac Ontario

21 août	Rupture des négociations commerciales entre les États-Unis et le Canada
22 août	Entrée en vigueur de droits de douane de 50 % sur environ 20 milliards de dollars de produits canadiens
24 août	Joute verbale entre le gouverneur Ford et Trump
25 août	Trump publie sur Truth Social un message envisageant de rebaptiser le lac
27 août	Signature du décret présidentiel, « effet immédiat »
29 août	Google Maps commence à afficher « Lake America » pour les utilisateurs américains
2 septembre	Publication du décret au Federal Register, Apple Maps modifie également son affichage
26 septembre	Échéance des 30 jours fixée par le décret

15.2 La signification d'« Ontari'io » et la leçon d'histoire du premier ministre Carney

Le jour où la nouvelle de la signature fut annoncée, le premier ministre Mark Carney publia un bref message sur X. Son texte s'ouvrait sur l'origine du nom du lac :

« Le nom du lac Ontario provient du terme wendat “Ontari'io”, qui signifie, de façon ironique, “le lac est beau, le lac est grand”. Ce nom a plus de quatre cents ans. Il est antérieur à la Confédération canadienne comme à la Déclaration d'indépendance des États-Unis. »

Carney poursuivait ainsi : « Nous savons que l'Amérique change : ses relations commerciales, sa politique étrangère, ses monuments nationaux, et même le nom de ses cours d'eau. Les Canadiens savent aussi ce que signifie appeler la réalité par son véritable nom. C'est le lac Ontario. Hier, aujourd'hui et pour toujours. »

Dans ce texte, l'expression « nom de ses cours d'eau » renvoie au terme hydronyme (hydronym). Il s'agit d'un vocable géographique désignant les noms propres attribués aux étendues d'eau, comme les cours d'eau, les lacs ou les mers. Carney a délibérément choisi ce terme peu commun

pour énumérer les bouleversements qui frappent l'Amérique. En plaçant le nom du lac au terme d'une liste allant des accords commerciaux aux monuments nationaux, il a inscrit ce changement de nom dans le cadre d'une vaste mutation des États-Unis.

L'étymologie avancée par Carney concorde avec de multiples sources documentaires. Les Wendats, également appelés Hurons, sont un peuple autochtone. La langue wendat appartient à la famille des langues iroquoiennes, une classification regroupant les idiomes parlés par diverses nations autochtones du bassin des Grands Lacs. Avant l'arrivée des Européens, les Wendats vivaient sur un vaste territoire s'étendant des rives septentrionales du lac Ontario jusqu'à la baie Georgienne. À Pickering, à proximité du lac Ontario, des archéologues ont mis au jour les vestiges d'un village ancestral wendat du XVe siècle.

Les traductions d'« Ontari'io » varient légèrement selon les sources documentaires. La version la plus fréquente est « beau lac ». D'autres documents traduisent l'expression par « grand lac ». L'agence Associated Press a quant à elle rapporté la traduction de « lac aux eaux scintillantes ». Même si les formulations diffèrent, l'objet désigné reste le même : c'est le nom par lequel les hommes appellent ce lac depuis des siècles.

Cette appellation figurait déjà sur des cartes françaises du XVIIe siècle. Les explorateurs français avaient certes employé temporairement d'autres désignations, mais le nom d'Ontario finit par s'imposer durablement. Lors de la création de la Confédération canadienne en 1867, la nouvelle province emprunta son nom au lac. Il s'agit aujourd'hui de la province la plus peuplée du Canada, qui abrite la capitale fédérale, Ottawa, ainsi que la plus grande métropole du pays, Toronto. Pour les Canadiens, le lac Ontario revêt une signification qui dépasse de loin le simple nom d'un plan d'eau.

Les communautés autochtones firent également entendre leur voix. La Nation Seneca, établie dans l'État de New York, publia une déclaration affirmant que le président ne pouvait prétendre s'approprier leur culture, ni prétendre l'effacer par des manœuvres politiques irresponsables. Elle exigea le retrait pur et simple du décret et le maintien de l'appellation « lac Ontario ». Du côté canadien, la Première Nation des Mississaugas of the Credit répliqua sobrement : « Ce n'est pas en changeant un nom que l'on efface notre histoire. »

À ce stade, il convient de relire le titre du décret présidentiel. Il prétendait « honorer l'histoire américaine des Grands Lacs ». Pourtant, le nom même du lac est bien plus ancien que les États-Unis. Il porte en lui toute l'histoire des peuples autochtones. Le message de Carney et les prises de position des communautés autochtones mettaient précisément le doigt sur cette criante contradiction.

La classe politique canadienne fit bloc au-delà des clivages partisans. Pierre Poilievre, chef du Parti conservateur, dans l'opposition officielle, s'y opposa lui aussi avec fermeté. Il soutint qu'aucun décret présidentiel ne saurait changer le nom du lac, affirmant qu'il ne s'agissait pas d'une appellation que le président Trump pouvait altérer au gré de ses humeurs. Poilievre ajouta toutefois

que le Canada ne devait pas se laisser déstabiliser par de telles provocations, exhortant à se concentrer sur ce que le pays pouvait maîtriser. Si le parti au pouvoir et l'opposition différaient légèrement dans leur posture tactique, leur conclusion était rigoureusement la même.

15.3 « Lac Ontario. Maintenant et pour toujours » : le gouverneur Ford et les premiers ministres provinciaux

Doug Ford, gouverneur de l'Ontario, répondit par un panneau plutôt que par des discours. Le samedi 29 août, deux jours après la signature, Ford dévoila un immense panneau sur les rives du lac Ontario, dans la zone de conservation de Fifty Point, située à la frontière entre Hamilton et Grimsby. On pouvait y lire : « Lac Ontario. Maintenant et pour toujours » (Lake Ontario. Now and Always).

Debout devant le panneau, Ford s'adressa directement à Trump. Décrivant les Canadiens comme un peuple résilient, il lança : « Nous ne reculerons jamais, absolument jamais, devant les brutes. » Il assura que ce plan d'eau continuerait de s'appeler le lac Ontario au Canada comme dans le reste du monde. Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, il déclara : « Bien longtemps après le départ du président Trump, ce lac s'appellera toujours le lac Ontario. »

Ford expliqua en outre pourquoi Trump cherchait à changer le nom : précisément parce que l'Ontario et le Canada se défendaient par eux-mêmes. Qualifiant l'Ontario de « moteur du Canada », il promit de faire tout ce qui était en son pouvoir pour protéger les citoyens ontariens.

Le camp Trump ne désarma pas pour autant. Le même jour, Trump relaya une image vraisemblablement générée par intelligence artificielle. Elle montrait des bernaches du Canada arborant une chevelure blonde à la Trump, fusil au poing, montant la garde devant « Lake America ». La bernache du Canada est l'oiseau emblématique du pays ; le dessin mettait ainsi en scène l'oiseau symbole du Canada défendant un « lac américain ».

Les premiers ministres d'autres provinces se joignirent également au chœur de protestations. Au Canada, le chef d'un gouvernement provincial porte le titre de « premier ministre » (premier). Dans cet ouvrage, Ford, en Ontario, est désigné comme gouverneur, et les chefs des autres provinces comme premiers ministres.

Tim Houston, premier ministre de la Nouvelle-Écosse, publia un court message sur les réseaux sociaux : « Cela tourne au ridicule. Franchement, mon vieux. C'est le lac Ontario. » Cette formule à l'ironie légère devint rapidement virale dans tout le Canada.

Wab Kinew, premier ministre du Manitoba, usa d'une métaphore imagée. Lors d'une autre conférence de presse à Winnipeg, il commenta l'affaire en ces termes :

« Vous voyez ce que donne un groupe de rock sur le retour qui joue dans des casinos pour chanter un tube d'il y a cinquante ans ? J'ai l'impression que la présidence de Donald Trump en est arrivée là. Il s'est dit que rebaptiser le golfe du Mexique avait été un grand succès populaire. Il rejoue donc son vieux morceau pour sa base électorale. Mais ici, tout le monde trouve cela plutôt pathétique. Ce n'est vraiment pas sa meilleure œuvre. »

Toutes les réactions ne relevaient pas de la plaisanterie. L'historien canadien Robert Bothwell souligna que la question était bien plus grave qu'une simple farce. Selon son analyse, l'objectif fondamental de Trump était de soumettre le Canada : dans le meilleur des cas, en faire une colonie, et dans le pire, l'annexer aux États-Unis. Il s'agissait là du point de vue personnel d'un universitaire. Toutefois, conjuguée au fait que Trump n'avait cessé de qualifier le Canada de « 51e État », cette grille de lecture gagna un réel crédit au sein de la population canadienne.

La contestation émergea aussi au sud de la frontière. Kathy Hochul, gouverneure de l'État de New York, qui borde le lac Ontario, fustigea le décret. Gretchen Whitmer, gouverneure du Michigan, manifesta également son opposition. Le gouverneur républicain du Vermont, Phil Scott, qualifia cette décision de « mesquine et décevante ». Quant à Tony Evers, gouverneur du Wisconsin, il choisit l'ironie : il diffusa une vidéo le montrant en train de rayer le nom du lac Michigan sur une serviette de table de restaurant pour le remplacer par « lac Wisconsin ».

La rive méridionale du lac Ontario est pourtant un fief républicain de longue date. Même là, l'accueil fut glacial. Rob Corradino, maire d'Oswego dans l'État de New York, fit part de sa vive préoccupation. Soulignant que la guerre commerciale avec le Canada portait déjà préjudice à l'économie locale, il estima que ce changement de nom ne ferait qu'aggraver la situation. Oswego était précisément la ville mentionnée dans le décret comme témoignage historique américain. De son côté, le conseil municipal de Rochester adopta une résolution à l'unanimité : la ville continuerait à employer le toponyme « lac Ontario » dans l'ensemble de ses actes officiels.

Des initiatives virent également le jour au Congrès fédéral. La représentante démocrate Debbie Dingell et le représentant Tim Kennedy, élu de Buffalo dans l'État de New York, rédigèrent une proposition de loi. Trois représentants finirent par déposer ce texte, intitulé « Bas les pattes sur nos Grands Lacs » (Hands Off Our Great Lakes Act). Son objectif était d'empêcher le renommage décidé par le président. Néanmoins, face à une majorité républicaine au Congrès, la probabilité d'une adoption du projet restait infime.

15.4 La guerre des cartes : les choix de Google et Apple et la spectaculaire résurgence de MapQuest

Un décret présidentiel n'est qu'un document sur le papier. Mais les cartes que les gens consultent au quotidien se trouvent dans leurs téléphones portables. C'est pourquoi la bataille s'est promptement déplacée vers les applications cartographiques.

Google fut la première à bouger. Le 29 août, l'entreprise publia un communiqué sur son blog officiel. Elle y indiquait que le GNIS américain avait officiellement modifié le nom du lac Ontario en « Lake America ». Google expliqua qu'elle affichait les toponymes américains conformément aux normes du GNIS et qu'elle appliquerait en conséquence des dénominations différentes selon les régions géographiques. Les utilisateurs américains verraient ainsi s'afficher « Lake America ». Les utilisateurs canadiens continueraient de voir « Lake Ontario ». Quant aux internautes situés en dehors de ces deux pays, ils verraient apparaître les deux noms simultanément. Google affirmait se conformer ainsi à sa politique de longue date concernant les étendues d'eau portant des appellations divergentes selon les pays.

Si l'on s'en tenait à cette explication, les Canadiens n'auraient dû subir aucun désagrément. Pourtant, dès le lendemain, le dimanche 30 août, un problème éclata au grand jour. La mention « Lake America » apparut sur des cartes hébergées par des sites web du gouvernement fédéral canadien — plus précisément sur des cartes présentant des projets de logement et d'infrastructures. Il en alla de même sur les portails de Metrolinx, l'organisme des transports publics de l'Ontario, ainsi que sur ceux de plusieurs grandes banques canadiennes.

La cause résidait dans l'architecture technique. De nombreux sites canadiens intègrent en effet Google Maps en recourant à des interfaces de programmation appelées API. Une API est une passerelle permettant à un site web d'exploiter les fonctionnalités d'un service tiers. Or, certains portails récupéraient directement les données de Google basées sur les paramètres par défaut des États-Unis. Un spécialiste des politiques numériques expliqua sur les ondes de CBC que même pour les sites et applications gouvernementaux, le moteur technologique sous-jacent demeurait américain. C'est la raison pour laquelle « Lake America » s'affichait jusque sur les écrans canadiens.

Google apporta une solution dès le soir même. Elle indiqua qu'il suffisait aux développeurs des sites de configurer le paramètre géographique de la carte sur le Canada. Par la suite, l'appellation « lac Ontario » fut rétablie sur les sites canadiens. La compagnie d'électricité Nova Scotia Power rectifia également la carte des pannes de courant de son site. L'anomalie technique fut ainsi résolue en un ou deux jours. Elle révéla toutefois à quel point les services publics canadiens dépendaient des technologies des géants américains. Les médias canadiens traitèrent ce problème sous l'angle de la « souveraineté numérique », une thématique en lien direct avec les débats sur l'autonomie canadienne abordés au chapitre 16.

Apple emboîta le pas à Google quelques jours plus tard. Lors d'une interview télévisée le 31 août, le secrétaire à l'Intérieur Doug Burgum révéla une information : le président Trump avait directement contacté Apple. Entre le 1er et le 2 septembre, Apple modifia la mention sur ses cartes pour les utilisateurs américains. La firme à la pomme ne répondit pas aux questions des journalistes. Trump s'empressa de publier un message sur Truth Social, affirmant qu'avec ces modifications sur Google Maps et Apple Maps, ce changement capital était désormais achevé, définitif et contraignant.

Certains propos permirent de mesurer l'état d'esprit régnant dans le secteur des technologies de l'information. Un lobbyiste de l'industrie confia à Politico qu'entrer en conflit avec Trump pour une affaire aussi dérisoire n'en valait tout simplement pas la peine. Les grandes entreprises ont soupesé le coût d'une confrontation avec le président et ont opté pour la soumission.

Toutes les entreprises de cartographie ne suivirent pas la même voie. MapQuest est un service de cartes pionnier, lancé dès 1996. Au fil des années, sa visibilité s'était largement estompée face à la navigation automobile intégrée et aux applications de Google et d'Apple. Pourtant, MapQuest fit savoir qu'elle conserverait telle quelle l'appellation du lac Ontario, expliquant vouloir préserver les noms historiques et familiers des lacs et des baies. Après le revirement de Google et d'Apple, elle publia sur X des messages ironiques, soulignant que sur son propre service, le lac Ontario était affiché « correctement ». Elle mit même à la disposition des internautes un outil ludique leur permettant de rebaptiser à leur guise les plans d'eau.

La réaction du public se traduisit immédiatement en chiffres. Dans la nuit du 30 août, MapQuest se hissa au deuxième rang de tous les téléchargements sur l'App Store d'Apple au Canada. Le 1er septembre au matin, elle occupait la première place des applications gratuites sur l'App Store américain, devançant même ChatGPT. D'après la société d'analyse d'applications Appfigures, les téléchargements explosèrent de 6 295 % par rapport à la normale. Alors qu'elle enregistrait habituellement moins de 1 000 téléchargements par jour, l'application en comptabilisa environ 210 000 pour la seule journée du 1er septembre. Le 2 septembre, MapQuest trônait au premier rang des applications gratuites sur les App Stores américain et canadien.

La Maison-Blanche ne s'attaqua pas frontalement à MapQuest. La porte-parole de la Maison-Blanche, Taylor Rogers, transmit une brève déclaration à CBS, affirmant que le Canada avait longtemps été un mauvais voisin exploitant les États-Unis et que, grâce au leadership audacieux du président, l'Amérique retrouvait toute sa place sur la carte. Elle ne précisa pas si la décision de MapQuest constituait une violation du décret présidentiel — et dans la mesure où un tel décret ne s'applique pas aux entreprises privées, il n'y avait du reste rien à répondre.

Cette « guerre des cartes » a mis en lumière trois faits marquants. Premièrement, si la portée juridique directe d'un décret présidentiel est étroite, son impact pratique s'élargit considérablement par le truchement des géants de la tech. Deuxièmement, un même plan d'eau s'est vu attribuer des désignations différentes selon la localisation géographique de l'observateur. Troisièmement, les consommateurs ont manifesté leur opinion par le simple téléchargement d'une application. De nombreux citoyens, tant au Canada qu'aux États-Unis, ont appuyé sur le bouton pour télécharger MapQuest, y trouvant un moyen discret d'exprimer leur protestation.

Le milieu culturel se prêta également à la satire. Début septembre, la célèbre série d'animation américaine South Park modifia brièvement son générique pour afficher « South America », une

initiative largement interprétée comme une dérision mordante face à la série incessante de renommages géographiques impulsée par Trump.

15.5 Boycotts et opinion publique : jusqu'où la colère s'est-elle propagée ?

Le renommage du lac Ontario ne fut pas une étincelle tombée sur une terre stérile. Le mouvement de boycott canadien à l'encontre des États-Unis avait déjà démarré dès le début de l'année 2025, à l'époque où Trump imposait des droits de douane et qualifiait de manière récurrente le Canada de « 51e État ». En mars 2025, des sociétés d'État de plusieurs provinces, notamment la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO), retirèrent les boissons alcoolisées américaines de leurs rayons. Au Canada, les gouvernements provinciaux détiennent très souvent le monopole de la distribution des alcools, ce qui conféra une efficacité immédiate à cette mesure. Les citoyens utilisèrent des applications telles que « Maple Scan » pour scanner les codes-barres et vérifier le pays d'origine des produits.

Les sondages d'opinion de l'époque illustrent parfaitement ce climat. Dans une enquête menée par l'Institut Angus Reid, 85 % des personnes interrogées affirmaient remplacer, au moins en partie, les produits américains par des équivalents canadiens. Selon un autre sondage, 91 % des Canadiens estimaient que le pays devait réduire sa dépendance à l'égard des États-Unis, faisant de cette autonomie une priorité absolue devant le rétablissement des relations bilatérales.

Les voyages vers les États-Unis chutèrent eux aussi de manière spectaculaire. Selon les statistiques officielles de Statistique Canada, les voyages de retour des Canadiens en provenance des États-Unis diminuèrent d'environ 25 % en 2025. Des études analysant les données de géolocalisation des téléphones portables ont conclu à une baisse encore plus prononcée. Dans plusieurs villes de Floride très prisées comme villégiatures hivernales, le nombre de visiteurs canadiens s'effondra de plus de moitié. Au début de l'année 2026, les compagnies aériennes supprimèrent environ 450 000 sièges sur les liaisons entre le Canada et les États-Unis.

À l'été 2026, la tendance s'inversa légèrement. D'après Statistique Canada, les retours de voyage des Canadiens depuis les États-Unis progressèrent de 10,1 % en juillet sur un an. Les retours par voie aérienne augmentèrent également de 0,6 %, mettant fin à une spirale baissière ininterrompue de 34 mois. Toutefois, ce rebond s'expliquait en grande partie par le niveau extrêmement bas enregistré l'année précédente ; en juillet, le nombre de voyages par avion restait inférieur de 15,6 % à celui de juillet 2024. Les données préliminaires d'août indiquaient également une modeste progression, bien que ces chiffres soient susceptibles d'être révisés lors de la publication des statistiques définitives.

C'est dans ce contexte que les droits de douane entrèrent en vigueur le 22 août et que le décret de renommage fut promulgué le 27 août. Sur la toile canadienne, les appels à relancer le boycott des voyages vers les États-Unis s'amplifièrent. Les statistiques ne permettent pas encore de confirmer si

cette indignation s'est traduite par une baisse effective des déplacements ; il faudra attendre la publication des données postérieures au mois de septembre pour en juger. L'exacerbation de la colère et le changement concret des comportements sont deux questions qu'il convient de distinguer.

Entre-temps, la guerre des tarifs douaniers franchit un nouveau palier. Dès le 8 septembre, le Canada imposa des droits de rétorsion de 15 %, 25 % et 50 % sur une série de produits américains. Le jour même, Trump signa une proclamation présidentielle interdisant les importations de boissons alcoolisées, de produits laitiers et de motocycles d'origine canadienne. Le détail de ces mesures a été exposé au chapitre 14.

L'opinion publique fit bloc derrière le gouvernement canadien. Selon un sondage Ipsos réalisé pour Global News et rendu public le 29 août, 63 % des sondés approuvaient la décision du gouvernement de quitter la table des négociations, même si cela devait entraîner des hausses de prix et des pertes d'emplois. Le soutien à l'instauration de tarifs de rétorsion atteignait 73 %. On observait néanmoins un net clivage générationnel : si 80 % des personnes âgées approuvaient la rupture des négociations, cette proportion tombait sous la barre des 50 % au sein de la génération Z.

Les enquêtes menées par l'Institut Angus Reid dressèrent un constat similaire. Quelque 76 % des Canadiens estimaient que l'interruption des pourparlers était la bonne décision. Ils étaient 69 % à juger que le premier ministre Carney avait fait preuve de fermeté en refusant un « mauvais accord ». La proportion de ceux qui considéraient les droits de rétorsion comme une riposte adaptée à la situation atteignait 62 %. L'inquiétude demeurait toutefois vive : 89 % des personnes interrogées redoutaient les répercussions de la guerre commerciale sur le coût de la vie. Pour autant, plus de 60 % des sondés pensaient que le Canada en sortirait finalement renforcé.

La cote de popularité du gouvernement progressa également. Selon l'institut de sondage Abacus Data, le taux d'approbation du gouvernement Carney gagna 4 points en quelques semaines pour atteindre 56 %. Les opinions favorables à l'égard de la personne du premier ministre Carney s'élevaient à 53 %. Abacus analysa que le soutien apporté au gouvernement Carney découlait principalement de l'appréciation positive portée sur sa gestion des relations avec les États-Unis. Lors des trois élections partielles à la Chambre des communes fédérale organisées le 31 août, les candidats du parti au pouvoir remportèrent d'ailleurs l'ensemble des sièges en jeu.

L'opinion publique aux États-Unis ne soutenait pas davantage Trump. Dans une enquête Ipsos, plus de 60 % des Américains se déclarèrent opposés au renommage du lac, contre seulement 14 % d'avis favorables. Cette opposition transcendait les lignes partisanes : 84 % des sympathisants démocrates et 65 % des indépendants y étaient opposés. Même au sein de l'électorat républicain, le rejet l'emportait avec 43 % d'opposants contre 33 % de partisans.

Le sentiment des Américains à l'égard de l'ensemble de la guerre commerciale était comparable. Dans ce même sondage Ipsos, près de 70 % des Américains estimaient qu'il fallait parvenir à un compromis avec le Canada. Quelque 46 % des sondés considéraient que la responsabilité de la dégradation des relations incombait davantage aux États-Unis, contre seulement 12 % qui en imputaient la faute principale au Canada. Selon une enquête conjointe de The Economist et YouGov, 64 % des Américains continuaient de percevoir le Canada comme un pays allié ou ami. Cependant, la proportion de ceux qui le considéraient comme une nation hostile ou ennemie atteignait 22 %, soit le niveau le plus élevé enregistré depuis 2016. Cette hausse provenait essentiellement des rangs de l'électorat républicain.

Résumé Principaux sondages d'opinion autour du décret de renommage

> **Canada (Ipsos / Global News, publié le 29 août)**
>
> La décision de rompre les négociations était la bonne : 63 %, pour les tarifs de rétorsion : 73 %
>
> **Canada (Angus Reid)**
>
> L'interruption des négociations était la bonne décision : 76 %, les tarifs de rétorsion sont appropriés : 62 %
>
> Inquiétude quant à l'impact de la guerre commerciale sur les prix : 89 %
>
> **Canada (Abacus Data)**
>
> Soutien au gouvernement Carney : 56 %, opinion favorable sur le premier ministre Carney : 53 %
>
> **États-Unis (Ipsos)**
>
> Opposition au renommage du lac : plus de 60 %, approbation : 14 %
>
> Même parmi les sympathisants républicains : 43 % d'opposition contre 33 % d'approbation

Il arriva également que la fureur populaire prenne des individus pour cibles. Le 11 septembre, le directeur général d'une coopérative de crédit du Michigan, aux États-Unis, partit en voyage à Halifax avec sa famille. À l'aéroport, il prit une photo de famille. Puis, à l'aide de ChatGPT, il modifia le cliché pour faire apparaître les quatre membres de la famille vêtus de sweat-shirts portant l'inscription « Lake America ». La photo était assortie du commentaire suivant : « Que pensez-vous de nos hauts ? Je doute que le Canada apprécie. »

Il affirma par la suite avoir initialement publié ce cliché sur un compte Facebook privé en précisant qu'il avait été généré par une intelligence artificielle. Mais après leur arrivée à Halifax, sa sœur, qui les accompagnait, le republia publiquement sans cette précision. La photo se propagea en un clin d'œil, déclenchant un torrent d'indignation chez les internautes canadiens. L'intéressé déclara avoir même reçu des menaces de mort. La famille écourta son séjour prévu de dix jours et regagna le Michigan.

Il présenta ses excuses, assurant qu'il n'avait nullement cherché à formuler une revendication politique, mais simplement à plaisanter sur le changement de nom du lac. Il reconnut que la photo était déplacée et que son jugement avait été défaillant. Le conseil d'administration de la coopérative de crédit déclara désapprouver le contenu de la publication. Puis, le 24 septembre, il annonça qu'avec effet immédiat, le dirigeant ne faisait plus partie du personnel. Le conseil d'administration ne précisa pas le motif de ce départ, et l'on ignore s'il a démissionné de son plein gré ou s'il a été révoqué.

Cet incident révèle deux réalités. D'une part, le nom du lac Ontario était devenu pour les Canadiens un sujet trop sensible pour faire l'objet de plaisanteries. D'autre part, la colère en ligne peut très facilement franchir les limites acceptables. Une simple photographie retouchée par intelligence artificielle a suscité des menaces de mort et coûté son emploi à un homme. Il convient dès lors de distinguer la protestation légitime de l'acharnement contre des individus.

15.6 Ce qu'un seul nom a révélé : fêlure des liens de voisinage et nouveau nationalisme canadien

Pourquoi le président Trump a-t-il jeté son dévolu sur le nom de ce lac ? Le texte du décret invoquait l'histoire et la géographie américaines comme justifications. Au vu du calendrier, une tout autre interprétation s'impose pourtant. Cette décision est intervenue immédiatement après l'échec des pourparlers, l'entrée en vigueur des droits de douane et une violente passe d'armes avec le gouverneur de l'Ontario. Sa toute première publication précisait d'ailleurs que les États-Unis n'auraient plus guère à commercer avec l'Ontario. Il est dès lors bien plus naturel d'interpréter ce renommage comme une pression symbolique exercée dans le prolongement de la guerre commerciale. Telle est l'analyse portée par le présent ouvrage ; Trump lui-même a persisté à soutenir qu'il n'y avait aucun message.

Le coût des symboles est asymétrique. Pour Trump, apposer sa signature ne coûtait rien. Pour sa base militante, cela représentait un nouveau spectacle sensationnel après le renommage du golfe du Mexique. Mais pour les Canadiens, ce décret touchait directement au cœur de leur identité. Le nom d'Ontario est à la fois celui d'une province, la trace vivante d'une langue autochtone et le souvenir fondateur de la Confédération. Comme le soulignait l'historien canadien Bothwell, les Canadiens n'ont pas pris ce décret pour une simple boutade.

En conséquence, les divergences politiques internes au Canada furent reléguées au second plan. Le premier ministre libéral Carney, le gouverneur progressiste-conservateur Ford et le chef conservateur Poilievre tinrent exactement le même discours. Les premiers ministres de la Nouvelle-Écosse à l'est et du Manitoba au centre du pays leur emboîtèrent le pas. Les communautés autochtones se rangèrent dans le même camp. Les pressions exercées par Trump ont ainsi eu pour

effet inattendu de souder le Canada en un bloc uni. La presse canadienne a qualifié ce phénomène d'émergence d'un nouveau nationalisme canadien.

Cette cohésion comporte toutefois des limites. Dans les sondages d'opinion, le soutien des jeunes générations s'avérait inférieur à celui des cohortes plus âgées. L'inquiétude liée à l'inflation touchait près de neuf personnes sur dix. L'impact du boycott sur les déplacements touristiques a même semblé s'essouffler à l'été 2026. L'intensité de l'indignation, le passage à l'acte réel et la capacité à endurer le coût économique ne coïncident pas nécessairement. La pérennité de l'unité canadienne sera tributaire de la lourdeur du fardeau tarifaire à venir.

Le 1er septembre, le premier ministre Carney exposa ses conditions devant les journalistes. La porte à une reprise des négociations restait ouverte, assura-t-il, à condition toutefois que les États-Unis cessent leurs moqueries et leurs railleries pour adopter une attitude sérieuse : « Dès lors que les États-Unis cesseront leurs mèmes, mettront fin à leurs sarcasmes, arrêteront leurs postures de gros bras et entameront de véritables discussions sérieuses, nous serons prêts nous aussi à dialoguer. » Jugeant une telle attitude non constructive, il ajouta avec détachement : « C'est leur démocratie. » Le renommage du lac et les caricatures de bernaches avaient miné la confiance à la table des négociations, et la déclaration de Carney ciblait précisément cette détérioration.

Dès le lendemain, Trump réitéra ses récriminations habituelles, soutenant que le Canada exploitait les États-Unis depuis des décennies. Les positions des deux dirigeants demeuraient sur des lignes strictement parallèles.

La guerre des cartes a également légué au Canada un autre devoir d'envergure. Le fait que les cartes des sites gouvernementaux canadiens aient affiché « Lake America » pendant toute une journée a mis à nu l'assujettissement des services publics canadiens aux géants américains de la tech. Une décision du gouvernement américain pouvait transiter par des firmes états-uniennes et s'imposer sur les écrans canadiens. Cette épreuve a donné une impulsion décisive aux débats sur la souveraineté technologique et celle des données. Le processus par lequel le Canada s'est allié à l'Europe pour conquérir son autonomie sur les plans sécuritaire et économique sera examiné au chapitre 16.

L'échéance de 30 jours prescrite par le décret présidentiel tombe le 26 septembre 2026. La base de données toponymiques du gouvernement fédéral américain utilise déjà la nouvelle appellation. L'Agence nationale de renseignement géospatial des États-Unis (NGA) a elle aussi annoncé avoir intégré le nouveau nom sur ses propres serveurs toponymiques. Sur Google Maps et Apple Maps pour les internautes américains, le lac apparaît désormais sous le nom de « Lake America ». Mais sur les cartes canadiennes, il demeure bel et bien le lac Ontario. Les riverains de l'État de New York vivant le long du lac ainsi que le conseil municipal de Rochester continuent, eux aussi, de l'appeler lac Ontario.

Un seul et même lac s'est ainsi retrouvé affublé de deux noms de part et d'autre d'une frontière internationale. Les eaux du lac se mélangent sans égard pour les frontières nationales ; son nom, lui, n'a pu en faire autant. Un lac désigné par une appellation unique depuis plus de quatre cents ans est devenu le symbole mesurant la distance qui s'est creusée entre deux nations voisines. L'agitation autour d'un panneau routier, d'une application ou d'une simple photographie peut sembler anecdotique en surface. Elle masque pourtant une mutation profonde : celle de deux alliés de longue date qui ont commencé à se regarder d'un œil radicalement différent.

Références

1. Kim Kyung-jin, 『Rapport global sur le sommet de Washington États-Unis-Chine 2026 : l'humiliation de la diplomatie de Trump et les négociations aux mains vides』, annexe chapitre 15 et « Les litiges com merciaux et diplomatiques entre Trump et le Canada (fin mars – 26 septembre 2026) », 24 septembre 2026.

2. The White House, "Honoring the American History of the Great Lakes and Renaming Lake Ontario as L ake America," 27 août 2026.

3. Federal Register, vol. 91, n° 169, Presidential Documents, 2 septembre 2026 (document n° 2026-1802 0).

4. The White House, Executive Order 14172 "Restoring Names That Honor American Greatness," 20 janvie r 2025.

5. CNN, "Trump signs executive order to change Lake Ontario to 'Lake America'," 27 août 2026.

6. NBC News, "Trump signs executive order to rename Lake Ontario as 'Lake America'," 27 août 2026.

7. ABC News, "Trump signs executive order renaming Lake Ontario to 'Lake America'," 27 août 2026.

8. The Canadian Press, "'Then, now and always': Carney says it will always be Lake Ontario after Trump or der," 27 août 2026.

9. Mark Carney, publication sur X, 27 août 2026.

10. The Hill, "Canadian Prime Minister Mark Carney rebuffs Donald Trump's renaming of Lake Ontario," 2 7 août 2026.

11. CBC News, "'Real foolishness': Canadian officials reject Trump attempt to rename Lake Ontario as 'Lake America'," 27 août 2026.

12. Global News, "Ontario Premier Doug Ford admits 'it got a little heated' with President Donald Trump," 25 août 2026.

13. CP24, "Doug Ford says his personal attacks against Donald Trump 'resonated around the world'," 26 ao ût 2026.

14. CBC News, "Ford unveils Lake Ontario sign in Hamilton as tensions with U.S. escalate," 29 août 2026.

15. The Globe and Mail, "Ford unveils Lake Ontario sign days after Trump's Lake America order," 29 août 2026.

16. Al Jazeera, "Ontario's Doug Ford prods Trump with sign rejecting 'Lake America' name," 29 août 2026.

17. Associated Press (publié dans le Washington Times et Fortune), "Ontario premier answers Trump's 'La ke America' with giant 'Lake Ontario' sign," 29 août 2026.

18. The Hill, "Vermont's GOP governor: Trump's Lake Ontario order 'petty and disappointing'," 27 août 20 26.

19. Axios, "Democrats plan bill to counter Trump order renaming Lake Ontario to 'Lake America'," 27 août 2026.

20. SILive, "Republicans in Trump's Lake Ontario stronghold spurn waterway name change," 27 août 202 6.

21. WIVB, "Seneca Nation pushes back against Trump's Lake America order," 28 août 2026.

22. Yahoo News Canada, "'You cannot rename away our history': First Nation fires back at Trump's 'Lake A merica' jab," 27 août 2026.

23. Blog officiel de Google, "How the GNIS Lake Ontario/Lake America name change in the U.S. will appea r in Maps," 29 août 2026.

24. CBC News, "Google updates maps to show Lake America in the U.S. — but Canadians are now seeing it, too," 30 août 2026.

25. CBC News, "Google Maps now says 'Lake America.' The bigger issue is Canada's dependence on U.S. tec h," août 2026.

26. CBC News, "Apple Maps follows Google, changes name of Lake Ontario to 'Lake America'," 2 septembr e 2026.

27. MS NOW, "Apple renames Lake Ontario 'Lake America' as MapQuest downloads surge," 2 septembre 2 026.

28. Politico, "Trump's Lake America push forces tech to pick a side," 2 septembre 2026.

29. CNN Business, "MapQuest is No. 1 on the App Store after refusing to change Lake Ontario's name," 1er septembre 2026.

30. CBS News, "MapQuest tops Apple App Store after refusing to change Lake Ontario to 'Lake America'," septembre 2026.

31. TIME, "How Americans and Canadians Are Feeling About the Escalating Trade War," 3 septembre 202 6.

32. Global News / Ipsos, sondage d'opinion sur l'échec des négociations commerciales entre le Canada et le s États-Unis et les tarifs de rétorsion, publié le 29 août 2026.

33. Angus Reid Institute, sondage d'opinion sur l'interruption des pourparlers commerciaux et les tarifs de rétorsion, août-septembre 2026.

34. Abacus Data, enquête sur le taux de popularité du gouvernement Carney, publiée le 30 août 2026.

35. Ipsos, enquête sur la perception du conflit commercial avec le Canada par les Américains, publiée le 1er septembre 2026.

36. Sondage The Economist / YouGov, 28–31 août 2026.

37. The Globe and Mail, "Canadian travel boycott of U.S. may be bottoming out," 20 août 2026.

38. CBC News, "Travel to the U.S. is down even more dramatically than we thought, data shows," 14 mai 2026.

39. TheTravel, article sur les statistiques de voyage de Statistique Canada pour juillet 2026, septembre 2026.

40. CBC News, "Michigan tourist who posted about wearing 'Lake America' sweatshirts to Halifax says it was AI," septembre 2026.

41. CBC News, "CEO who posted about wearing 'Lake America' sweatshirts to Halifax is no longer CEO," 25 septembre 2026.

42. Canadian HR Reporter, "CEO no longer with credit union after 'Lake America' photo," septembre 2026.

43. Wikipedia, "Lake Ontario naming dispute," "Wendat people," "2025–2026 Canadian boycott of the United States," consulté en septembre 2026.

Chapitre 16. La riposte du premier ministre Mark Carney

L'adhésion au statut de membre associé de l'UE et la préparation à une invasion américaine (risque extrême)

> Le récit de l'automne 2026, lorsque le Canada, face aux menaces économiques et militaires de Trump, s'est rapproché de l'Europe pour gagner en autonomie sur le plan de la sécurité

16.1 Deux scènes, le même jour

Le mercredi 23 septembre 2026, les regards de Washington étaient tournés vers la base aérienne d'Andrews. Le président Trump y a accueilli en personne le président Xi Jinping, sur le tarmac. C'était le jour où s'est déroulé le cérémonial digne d'un empereur, évoqué au chapitre 1.

Le même jour, le New York Times (NYT) a publié un entretien avec le premier ministre canadien Mark Carney. Carney séjournait à New York pour assister à l'Assemblée générale des Nations unies. Les journalistes lui ont demandé s'il prenait au sérieux les propos de Trump sur le « 51e État ». Carney a marqué une pause de quelques secondes, puis a pris la parole.

« Toute personne qui occupe une fonction comme la mienne a la responsabilité d'examiner les risques extrêmes de queue. » Il a ajouté : « Ce n'est qu'une question de gestion des risques. » « Ce n'est pas le scénario de référence. Mais ne pas s'y préparer serait irresponsable. »

Le risque extrême de queue (tail risk) est un terme employé en finance. Il désigne un événement peu probable, mais susceptible d'entraîner de lourdes pertes s'il se produit. Il s'agit d'un événement situé dans l'une des longues queues étroites, aux extrémités d'une courbe de distribution des probabilités. On a tendance à ignorer ou à minimiser ce genre d'événement. Carney a dirigé la Banque du Canada et la Banque d'Angleterre. Il a décrit le pire scénario pour la sécurité nationale au moyen d'un terme financier qui lui était familier.

Le NYT a écrit que Carney avait laissé entendre qu'il examinait avec prudence la possibilité d'une invasion militaire menée par les États-Unis. Mais il n'a jamais révélé ce qu'il préparait ni comment. Les journalistes lui ont demandé à plusieurs reprises quelles mesures concrètes il comptait prendre, mais il n'a pas répondu.

Matina Stevis-Gridneff, cheffe du bureau canadien du NYT et autrice de l'article, est intervenue le lendemain sur CTV. Elle a précisé que Carney n'avait pas employé le mot « invasion ». C'était le journal qui avait choisi ce terme. Elle a toutefois rapporté qu'il avait longuement réfléchi avant de formuler sa réponse. Elle a ajouté que toutes les personnes présentes avaient compris ce qu'il voulait dire.

La différence n'est pas mince. Carney n'a pas dit que « les États-Unis allaient envahir le Canada ». Il a seulement déclaré qu'il tenait compte du pire scénario, même s'il était peu probable. Mais jamais un dirigeant du G7 n'avait évoqué en public une action militaire de la part d'un pays allié voisin. Les deux pays partagent la plus longue frontière du monde, d'environ 8 891 km. Aucun des deux ne déploie de troupes le long de cette frontière.

Dans le même entretien, Carney a présenté une autre piste. Il a dit que son gouvernement étudiait les moyens d'élargir ses relations économiques avec la Chine. Il a déclaré vouloir réduire la dépendance envers les États-Unis dans les domaines militaire et technologique. Il a cité en exemple Starlink, le service d'Internet par satellite d'Elon Musk. Il a aussi déclaré : « Avec un autre président américain, nous serons un meilleur partenaire grâce au travail que nous faisons actuellement. »

Le même jour, d'un côté, le président américain accueillait le dirigeant d'un pays rival avec une formation de bombardiers. De l'autre, le premier ministre de son allié le plus proche examinait l'action des forces américaines comme le pire des scénarios. Ces deux scènes montrent où en était la diplomatie de Trump en 2026.

16.2 Entre « normal » et « provocateur »

Le lendemain, le 24 septembre, les réactions se sont poursuivies à Ottawa. Le ministre de la Défense David McGuinty a rencontré les journalistes avant une réunion du cabinet. Il a déclaré que « toutes les armées du monde consacrent du temps à analyser des scénarios de risque ». Puis il a ajouté : « C'est normal. » Interrogé sur les scénarios examinés, il n'a pas répondu. Il a dit qu'il ne divulguerait pas davantage les détails que le premier ministre avait lui-même gardés secrets.

Evan Solomon, ministre de l'Intelligence artificielle, a adopté la même position. Il a expliqué que le gouvernement avait pour pratique de simuler à l'avance tous les scénarios possibles. Il a refusé de préciser ce que l'armée préparait.

Des critiques se sont aussi fait entendre. Peter MacKay, qui avait été ministre de la Défense et ministre des Affaires étrangères sous un gouvernement conservateur, a qualifié les propos d'irresponsables. Selon lui, ces déclarations faisaient passer le conflit du stade des représailles à celui de la provocation. Il a soutenu qu'il fallait maintenant revenir à la table des négociations et supprimer les droits de douane. Qu'elles s'adressent au public canadien ou qu'elles envoient un signal à la Maison-Blanche, elles n'aideraient pas le Canada, a-t-il estimé.

Don Davies, chef du Nouveau Parti démocratique (NPD) à la Chambre des communes, a envisagé la question sous un autre angle. Selon lui, le fait même qu'il faille examiner une possibilité aussi absurde témoigne d'un changement profond dans les relations entre les deux pays.

Tom Mulcair, ancien chef du NPD, a soutenu Carney. Il a dit que cette question n'était pas née d'une idée lancée en l'air au sein d'une commission parlementaire. Elle découlait des propos de

Trump, qui avait déclaré vouloir faire du Canada le 51e État. L'analyste politique américain Eric Ham a lui aussi jugé cette évaluation prudente. Il a cité ce que les États-Unis avaient fait au Venezuela et les tensions autour du Groenland.

La Maison-Blanche n'a pas caché son mécontentement. Anna Kelly, porte-parole adjointe principale de la Maison-Blanche, a envoyé une déclaration au Globe and Mail. Elle a laissé entendre que Carney devrait plutôt remercier Trump. « Le président Trump a fait plus que quiconque pour protéger le grand peuple canadien. »

Des réactions embarrassées ont aussi émergé aux États-Unis. Le gouverneur de l'Alaska, dont l'État partage une frontière avec le Canada, a déclaré que la probabilité d'une invasion était « nulle ». Il a dit être surpris qu'une telle éventualité ait même été envisagée. Il a toutefois ajouté qu'il fallait comprendre que, pour les Canadiens, cette question paraissait plus réelle.

Le matin de la publication de l'article du NYT, Trump lui-même a publié un autre message sur Truth Social. Il affirmait que le Canada se détruisait en accueillant sans vérification d'innombrables immigrants. Les données de Statistique Canada contredisaient cette affirmation. La croissance de la population n'avait atteint que 0,2 % au deuxième trimestre. Le nombre d'immigrants avait baissé de 4,2 % par rapport à l'année précédente.

16.3 Un scénario imaginé de nouveau après cent ans

Les propos de Carney ne sont pas sortis de nulle part. Le 20 janvier 2026, le Globe and Mail a publié un article en première page. Il rapportait que l'armée canadienne avait élaboré un modèle fondé sur l'hypothèse d'une invasion américaine. Le journal citait deux hauts responsables du gouvernement. Selon les informations disponibles, c'était la première fois depuis une centaine d'années que l'armée canadienne élaborait un modèle envisageant une attaque américaine.

Le modèle était sans concession. Il estimait que, si les forces américaines avançaient depuis le sud, elles prendraient le contrôle des positions terrestres et maritimes du Canada en moins d'une semaine. L'opération pourrait même se terminer en deux jours. Le Canada n'avait ni les effectifs ni le matériel nécessaires pour arrêter l'armée américaine dans une guerre conventionnelle.

L'armée canadienne a donc envisagé une guerre irrégulière. De petites unités ou des civils armés riposteraient par des embuscades, des actes de sabotage et des attaques de drones. L'objectif essentiel serait d'épuiser les forces d'occupation en frappant puis en se repliant. Un responsable a évoqué la guerre soviéto-afghane, qui a duré de 1979 à 1989. Il a expliqué que le modèle s'inspirait des tactiques employées à l'époque par les moudjahidines contre les forces soviétiques. Parmi les 158 soldats canadiens tués en Afghanistan, beaucoup ont perdu la vie dans des explosions causées par des engins improvisés. L'armée canadienne a repris, à des fins défensives, les tactiques auxquelles elle avait été confrontée pendant cette guerre.

Le journal a établi une distinction entre modèle et plan. Un modèle constitue un cadre conceptuel et théorique. Un plan est un document qui prescrit une opération réelle étape par étape. Les responsables ont eux aussi souligné que la probabilité d'une véritable invasion américaine était faible. Le lieutenant-général à la retraite Mike Day, ancien commandant du Commandement des forces d'opérations spéciales du Canada, a qualifié une invasion américaine de « science-fiction ». Il a néanmoins reconnu que l'armée canadienne ne pourrait pas arrêter la plus grande armée du monde.

Les deux pays ont déjà imaginé l'autre comme un ennemi potentiel. En 1921, le colonel James Sutherland Brown de l'armée canadienne a élaboré le « Plan de défense no 1 ». Selon ce scénario, si les États-Unis montraient des signes d'invasion, l'armée canadienne franchirait la frontière en premier. Le plan prévoyait de lancer des attaques surprises contre des villes américaines comme Seattle et Portland afin de gagner du temps. L'armée canadienne a abandonné ce plan quelques années plus tard. Au début des années 1930, les États-Unis ont eux aussi établi le « War Plan Red », qui envisageait une guerre contre le Royaume-Uni et le Canada. Par la suite, les deux pays sont devenus des alliés et ont traversé ensemble la Seconde Guerre mondiale et la guerre froide. En 1958, ils ont créé conjointement le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Le NORAD est un commandement intégré qui permet aux deux pays de défendre ensemble l'espace aérien nord-américain. L'armée canadienne a ressorti le scénario qu'elle avait abandonné un siècle plus tôt.

Qu'est-ce qui l'a poussée à le ressortir ? Lors d'un entretien avec CBS en mai 2025, Trump a écarté la possibilité d'employer la force militaire contre le Canada. Il a dit que cette éventualité était peu probable et qu'il ne voyait pas une telle chose se produire au Canada. Mais, au même moment, il a déclaré qu'il pouvait se passer quelque chose au Groenland. En janvier 2026, les États-Unis ont attaqué militairement le Venezuela et emmené Nicolás Maduro aux États-Unis. Les pressions autour du Groenland se sont étendues jusqu'à des droits de douane de représailles visant huit pays européens (chapitres 17 et 18). Ottawa a vu l'écart se réduire entre les paroles et les actes. C'est dans ce contexte qu'est née l'évaluation selon laquelle la probabilité n'était pas nulle.

16.4 L'échec des négociations et la fin de quarante ans d'intégration

La détérioration des relations commerciales se trouve à l'origine des discussions sur les scénarios militaires. Leur déroulement détaillé est présenté aux chapitres 14 et 15. Nous en retraçons ici les grandes lignes.

Le 20 juillet 2026, Trump a signé trois proclamations fondées sur l'article 338 de la loi douanière. Elles imposaient des droits de douane de 50 % sur les produits laitiers, les boissons alcoolisées, les automobiles et d'autres produits canadiens. Les mesures visaient des marchandises canadiennes

d'une valeur annuelle d'environ 20 milliards de dollars. L'article 338 date de 1930. C'était la première fois qu'un président américain imposait des droits de douane en vertu de cet article.

Les deux pays ont poursuivi les négociations avant l'entrée en vigueur des mesures. Trump a reporté de trois jours la date d'application, du 19 au 22 août. Mais les négociations ont échoué dans la soirée du 21 août. Carney a déclaré que les exigences américaines étaient « illogiques sur le plan économique et injustes ». Les droits de douane de 50 % sont entrés en vigueur à 0 h 01 le 22 août. L'énergie, les engrais potassiques (potasse) et les minéraux critiques étaient exemptés.

Carney a annoncé des représailles « dollar pour dollar ». Les droits de douane de représailles imposés par le Canada sont entrés en vigueur le 8 septembre. Ils visaient des marchandises américaines d'une valeur de 27 milliards de dollars canadiens, soit environ 20 milliards de dollars américains. Trump a annoncé qu'il porterait à 50 % les droits de douane applicables par produit aux automobiles canadiennes à compter du 1er janvier 2027. À partir du 29 septembre, certaines catégories de produits laitiers et de boissons alcoolisées seraient totalement interdites à l'importation. Il a également ordonné l'exclusion des produits canadiens des contrats de marchés publics américains à long terme. À la fin août, il a signé un décret rebaptisant le lac Ontario « Lake America ».

Le matin du 8 septembre, jour de l'entrée en vigueur des droits de douane de représailles, Carney a diffusé un message vidéo. « Pendant quarante ans, l'intégration économique avec les États-Unis s'est approfondie. Pour être honnête, les affaires étaient faciles. Mais cela signifiait aussi que nous dépendions trop d'un seul partenaire économique. Cette époque est révolue. »

Il a résumé ainsi l'orientation du gouvernement. « Notre plan repose sur le développement et la diversification. Il ne s'agit pas de nier la réalité ni d'attendre le retour des jours heureux. Il ne s'agit pas non plus de continuer à dépendre. » Selon lui, dans ces négociations avortées, les États-Unis ne recherchaient pas un véritable partenariat économique. Ce qu'ils voulaient, c'était rendre le Canada dépendant.

Le chiffre de « quarante ans » a un sens. L'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est entré en vigueur en 1989. En 1994, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui incluait aussi le Mexique, lui a succédé. Les chaînes d'approvisionnement de l'automobile, de l'énergie et de l'industrie manufacturière se sont entremêlées par-delà les frontières. Environ 70 % des exportations canadiennes partaient vers les États-Unis. La vidéo de Carney annonçait sa volonté de rompre lui-même avec cette structure vieille de quarante ans.

16.5 Les deux jours à Strasbourg

Du 15 au 17 septembre, Carney s'est rendu en Europe. Le 13 septembre, deux jours avant son départ, il a rencontré des journalistes lors d'un événement du Festival international du film de

Toronto. « Nous ne cherchons pas à devenir membre de l'Union européenne. » Il a déclaré que le Canada cherchait une « alliance singulière ». Un haut responsable du gouvernement canadien a expliqué l'objectif à l'Associated Press. Il s'agissait de renforcer la souveraineté du Canada sans transférer de pouvoirs à Bruxelles. Le Canada demanderait toutefois qu'une voie soit ouverte pour permettre aux Canadiens de vivre et de travailler en Europe sans visa.

Le 16 septembre, Carney s'est assis dans l'hémicycle du Parlement européen, à Strasbourg, en France. C'est là qu'avait lieu le discours annuel d'Ursula von der Leyen sur « l'état de l'Union européenne ». C'était la première fois qu'un chef de gouvernement étranger assistait à ce discours. Carney s'est installé au premier rang.

Von der Leyen a estimé que les démocraties étaient confrontées à des fractures dans l'ordre international fondé sur des règles. Puis, en regardant Carney, elle a déclaré : « Je souhaite travailler avec vous pour ouvrir la voie afin que le Canada devienne le premier membre associé de l'UE. » Les députés de l'hémicycle se sont levés pour applaudir. Carney a hoché la tête, puis s'est levé pour aller embrasser von der Leyen.

Von der Leyen a proposé de changer le cadre des relations entre les deux pays. Il s'agissait d'aller au-delà de l'Accord économique et commercial global (AECG), appliqué à titre provisoire depuis 2017. Elle a proposé d'avancer vers une « alliance pour l'avenir » et de créer un espace de prospérité partagée et de sécurité économique. Elle a cité parmi les domaines de coopération l'industrie manufacturière, l'intelligence artificielle, les minéraux critiques et l'énergie. « Ce partenariat n'est dirigé contre personne. Il vise notre force commune. » Elle a affirmé que la puissance n'appartenait ni au plus fort, ni au plus riche, ni à celui qui parlait le plus fort. Elle a ajouté que les démocraties étaient libres de choisir avec qui elles souhaitaient travailler.

Le « statut de membre associé » n'existe pas encore. Les traités de l'UE ne prévoient pas de statut de membre associé. Cette idée a été avancée pour la première fois en mai 2026 par le chancelier allemand Friedrich Merz au sujet de l'Ukraine. La formule alors évoquée était la suivante : assister aux sommets européens, être représenté au sein de la Commission et recevoir une partie du budget. Mais sans droit de vote. L'Ukraine, qui souhaitait devenir membre à part entière, n'a pas accueilli favorablement cette idée.

Von der Leyen ne peut pas décider seule du statut de membre associé pour le Canada. Il faut en débattre avec les 27 États membres et obtenir leur accord. La chaîne américaine CNBC a rapporté que plusieurs États membres n'avaient pas été informés à l'avance de cette annonce. Le bureau du premier ministre Carney a salué la possibilité d'une « alliance future beaucoup plus forte et ambitieuse ». Mais il n'a pas repris directement l'expression « membre associé ». Jonathan Wilkinson, qui allait prendre ses fonctions de nouvel ambassadeur auprès de l'UE, a lui aussi réaffirmé que le Canada ne souhaitait pas adhérer à part entière.

Le lendemain, le 17 septembre, Carney a pris la parole à la tribune du même hémicycle. Il avait été invité par Roberta Metsola, présidente du Parlement européen. Il a commencé son discours en français, puis l'a poursuivi en anglais.

Il n'a pas commencé par parler de commerce. Il a évoqué une forêt au nord de Weimar, en Allemagne, sur la colline d'Ettersberg. C'est là que Goethe se promenait, réfléchissait et écrivait. Un chêne de la colline porte le nom de Goethe. Au XXe siècle, ce chêne s'est retrouvé derrière les barbelés du camp de concentration de Buchenwald. Carney a lu en allemand un passage du *Faust* de Goethe. « La liberté et la vie se gagnent à nouveau chaque jour. »

Il a poursuivi avec l'histoire d'un deuxième chêne. Après la bataille de la crête de Vimy, en 1917, le lieutenant canadien Leslie Miller a ramassé quelques glands. Il les a plantés dans sa ville natale de Milliken, en Ontario, et les arbres sont devenus une forêt. Un siècle plus tard, on a prélevé des branches de ces arbres pour les replanter sur la crête de Vimy. Carney a dit que cela représentait l'essence du partenariat entre le Canada et l'UE. « Nous ne sommes pas une alliance qui ne tient que par beau temps. Nous ne recherchons pas des accords à somme nulle. »

Carney n'a jamais prononcé le nom de Trump. Mais la cible de son discours était claire. « L'intégration économique devient une arme. Les droits de douane servent de moyen de pression. Les chaînes d'approvisionnement sont devenues des points vulnérables à exploiter. » Il a aussi critiqué les plateformes technologiques qui prétendaient agir comme des États souverains. Il a comparé cette violente tempête, où tous ces éléments se conjuguaient, à ceci : « Un arbre tombe sous la tempête. Une forêt, elle, ne tombe pas. » Il a expliqué que, sous le sol forestier, les racines des chênes s'entremêlaient et partageaient les nutriments.

Il a redéfini le sens de la souveraineté. La souveraineté ne se limite pas à la capacité de se nourrir, de s'approvisionner en énergie et de se défendre. Il faut désormais pouvoir compter de manière fiable sur l'intelligence artificielle, les semi-conducteurs, les minéraux critiques et les systèmes de paiement. Les technologies d'énergie propre, les vaccins et les communications spatiales en font aussi partie. Selon lui, aucun pays ne peut combler seul ces lacunes. « Le Canada et l'Europe sont forts chacun de leur côté. Ensemble, ils sont plus forts. » « L'objectif n'est pas l'autarcie. C'est la résilience collective. »

Il a aussi glissé une allusion au Groenland. Après avoir dit que le Canada et l'Europe n'étaient pas liés par la géographie, il a ajouté : « Nos amis danois le savent, mais nous partageons une frontière de 3 000 kilomètres dans l'Arctique. » Le Canada fait face au Groenland danois, de l'autre côté de la mer.

Carney a présenté en détail les propositions du Canada. Premièrement, approfondir la coopération dans les domaines des minéraux critiques, de l'industrie de la défense, de l'intelligence artificielle et des capacités de calcul, de la sécurité énergétique, de l'espace et des paiements. Deuxièmement, instaurer un commerce numérique sans entraves pour les biens autres que les

produits agricoles et pour une large gamme de services. Troisièmement, permettre aux jeunes des deux côtés de vivre, de travailler et d'étudier de part et d'autre de l'Atlantique. Le Canada adhérerait au programme d'échanges Erasmus+ de l'UE et au programme de soutien à la recherche Horizon. Il a aussi proposé d'étudier la création d'un marché unique des services financiers.

Il a mis les ressources et l'énergie sur la table des négociations. Le Canada possède plus de 34 types de minéraux critiques. Il figure parmi les principaux producteurs des dix minéraux nécessaires à la transition énergétique. La veille, von der Leyen avait annoncé la création d'un nouvel « Office européen des matières premières critiques ». Cet organisme achèterait et stockerait les matières premières nécessaires aux véhicules électriques, aux semi-conducteurs, aux batteries et à la défense. Carney a déclaré que le Canada pouvait fournir à grande échelle du gaz naturel liquéfié (GNL) et de l'hydrogène à l'Europe. Il a aussi évoqué des projets de construction de nouveaux ports dans l'Arctique et sur la côte est.

Carney a précisé ce qu'il ne proposait pas. « Je ne propose pas la création d'un troisième bloc qui chercherait à rivaliser avec les grandes puissances. » Il a parlé d'une alliance assez forte pour que personne ne puisse dicter nos choix. Elle devrait rester ouverte à d'autres pays. Elle devrait soutenir le droit international, sans que la force s'y substitue. Il a promis que l'accord final ferait l'objet d'un débat et d'un vote au Parlement canadien.

La scène dans l'hémicycle avait aussi son histoire. Terry Reintke, coprésidente du groupe des Verts au Parlement européen, est apparue vêtue du maillot de l'équipe canadienne de hockey sur glace. Entre deux moments de son discours, Carney s'est envolé pour Liverpool, au Royaume-Uni, afin de rencontrer le nouveau premier ministre britannique, puis est revenu.

Son itinéraire l'a conduit de Toronto, où il a rencontré des investisseurs du monde entier, à Strasbourg, puis à Liverpool et de nouveau à Strasbourg. Il s'est ensuite rendu à l'Assemblée générale des Nations unies à New York, en passant par Saint-Pierre-et-Miquelon et Ottawa. L'entretien accordé au *New York Times* a eu lieu vers la fin de ce déplacement.

16.6 La réaction de Trump : « ridicule » et « acte hostile »

Le 16 septembre, jour de la proposition de von der Leyen, Trump se trouvait à Charlotte, en Caroline du Nord. Il était en déplacement pour soutenir Michael Whatley, candidat républicain au Sénat aux élections de mi-mandat de novembre. À l'aéroport, des journalistes l'ont interrogé sur le projet de statut de membre associé de l'UE pour le Canada.

Trump a qualifié l'idée de « ridicule ». Il a décrit le Canada comme un « horrible partenaire commercial ». Puis il a lancé un avertissement assorti d'une condition. « Si les intentions sont bonnes, cela ne pose pas de problème. Si elles sont mauvaises, j'imposerai de très lourds droits de

douane à l'Europe. » « Si je juge qu'il s'agit du moindre acte hostile, j'imposerai de lourds droits de douane ou je cesserai de commercer avec l'Europe dans plusieurs secteurs. »

Il n'a expliqué ni ce qu'il considérerait comme un acte hostile, ni quels droits de douane il imposerait. Cette menace met à l'épreuve l'accord commercial conclu entre les États-Unis et l'UE en 2025. Cet accord a plafonné à 15 % les droits de douane américains sur la plupart des exportations de l'UE. Les États membres de l'UE n'ont pas répondu immédiatement à la menace de Trump.

Ce n'était pas la première fois que Trump se méfiait de la solidarité entre le Canada et l'Europe. À l'aube du 27 mars 2025, il avait publié ce message sur Truth Social : « Si l'UE s'allie au Canada pour nuire économiquement aux États-Unis, j'imposerai des droits de douane beaucoup plus élevés aux deux. » Carney était alors premier ministre depuis un peu plus de deux semaines. Il avait choisi la France et le Royaume-Uni pour son premier voyage à l'étranger. Un an et demi plus tard, le même avertissement se répétait.

Les relations entre l'Europe et les États-Unis étaient déjà fissurées. Les alliés européens avaient refusé de prendre part à la guerre contre l'Iran menée par les États-Unis et Israël (chapitre 9). Trump avait menacé de droits de douane les pays européens en représailles, tout en poussant à l'annexion du Groenland (chapitre 17). En janvier 2026, les dirigeants de sept pays européens, dont la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, avaient publié une déclaration commune. Ils y affirmaient que le Groenland appartenait à ses habitants. Début septembre, l'UE avait signé une déclaration de coopération avec le Groenland et promis un investissement de 200 millions d'euros. Le geste de von der Leyen envers le Canada s'inscrit dans cette évolution. Deux forces qui ont tourné le dos à Trump se rapprochent.

16.7 Sur le terrain de l'autonomie en matière de défense : achats, sous-marins, avions de combat et Arctique

La défense a agi avant les discours. Au cours de l'année écoulée, le Canada a réorienté vers l'Europe le poids de ses achats d'armes et de sa coopération en matière de sécurité.

Premièrement, le programme européen d'achats de défense SAFE. SAFE est l'acronyme de « Security Action for Europe », ou « Action pour la sécurité de l'Europe ». L'Union européenne accorde, dans ce cadre, 150 milliards d'euros de prêts à faible taux d'intérêt aux États membres pour leurs achats d'armes en commun. Le programme a été lancé en mai 2025 comme premier pilier du plan « Réarmer l'Europe ». Le Canada a conclu un partenariat en matière de sécurité et de défense avec l'Union européenne le 23 juin 2025. Il a ensuite entamé des négociations pour participer à SAFE. Le 14 février 2026, lors de la Conférence de Munich sur la sécurité, il a signé l'accord de participation. Le Parlement européen a donné son approbation en mai, puis le Conseil de l'Union européenne a conclu définitivement l'accord le 15 juin. Le Canada est devenu le premier pays non européen à participer à SAFE.

Grâce à sa participation à SAFE, les entreprises canadiennes peuvent s'associer à des entreprises européennes pour soumissionner à des marchés d'achats conjoints. En contrepartie, le Canada verse une contribution proportionnelle aux bénéfices qu'il en retire. Le ministre de la Défense, McGuinty, a qualifié SAFE de « grand marché pour nous ».

Il faut toutefois définir précisément la nature de SAFE. SAFE est un programme d'achats et de financement. Ce n'est ni une adhésion à l'Union européenne ni une garantie de défense mutuelle. L'alliance de sécurité du Canada reste l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Certains affirment que le Canada a officiellement rejoint la coopération structurée permanente (PESCO) de l'Union européenne, mais c'est inexact. Le Canada a rejoint SAFE.

Deuxièmement, les sous-marins. Le 6 juillet 2026, à la base navale d'Halifax, Carney a annoncé le candidat retenu pour les négociations prioritaires du programme canadien de sous-marins de patrouille. Il s'agissait du sous-marin 212CD de l'allemand ThyssenKrupp Marine Systems (TKMS). Le KSS-III de Hanwha Ocean, en Corée du Sud, a été relégué au rang de fournisseur de réserve. Carney a déclaré qu'il s'agissait d'« une décision difficile et serrée entre deux excellents fournisseurs ». Si les négociations avec TKMS échouent, le Canada s'est réservé le droit de négocier avec Hanwha.

Le 212CD est un modèle développé conjointement par l'Allemagne et la Norvège, qui sera utilisé par les marines des deux pays. Le premier sous-marin doit être livré en 2029. Plusieurs analyses estiment que l'interopérabilité avec les alliés de l'OTAN a fait pencher la décision. Le choix traduit, selon cette interprétation, la priorité donnée à la défense collective avec l'Europe. Le lendemain de l'annonce, le cours de Hanwha Ocean a chuté d'environ 23 %. Le président Lee Jae-myung a écrit sur Facebook que les défis apportent leur lot de réussites et de déceptions.

Le 20 septembre, Carney et le Premier ministre norvégien Jonas Gahr Støre se sont rencontrés à Ottawa. Ils ont annoncé qu'ils feraient passer leur accord de coopération en matière de défense à un niveau supérieur l'année prochaine. Le choix du sous-marin TKMS en constitue le point de départ.

Troisièmement, les avions de combat. En 2023, le Canada a signé un contrat pour acheter 88 F-35A au constructeur américain Lockheed Martin. En mars 2025, peu après son entrée en fonction comme Premier ministre, Carney a ordonné le réexamen du contrat. Le Canada recevra les 16 appareils déjà payés. Les 72 autres sont concernés par l'examen. Un scénario évoqué prévoit d'assembler au Canada les Gripen E du suédois Saab et de les exploiter avec les F-35. En juin 2026, CBC a rapporté qu'un scénario prévoyait l'achat de 72 à 88 F-35, auxquels s'ajouteraient jusqu'à 72 Gripen. L'examen, qui devait initialement s'achever en septembre 2025, n'avait toujours pas abouti un an plus tard.

Le 23 septembre, le premier F-35A portant les marques canadiennes a effectué son premier vol à Fort Worth, au Texas. Cela faisait 44 ans qu'un nouvel avion de combat portant les marques canadiennes n'avait pas volé. En temps normal, l'événement aurait fait l'objet d'une grande

annonce, mais les Forces armées canadiennes ont presque gardé le silence. Dans une interview au New York Times, Carney a expliqué ainsi la question des avions de combat : « C'est une véritable décision. Les capacités diffèrent, la question de la dépendance stratégique se pose et les retombées économiques ne sont pas les mêmes. »

La réalité impose aussi des contraintes. L'Aviation royale canadienne prévoit de retirer du service tous ses CF-18 vieillissants en 2032. Des responsables de l'aviation et du NORAD ont laissé entendre à plusieurs reprises que le F-35 était le meilleur choix. Les États-Unis avertissent depuis longtemps qu'une réduction des achats de F-35 compliquerait les opérations du NORAD. En août, le ministre McGuinty a reconnu que l'examen des F-35 était « sur la table » dans les négociations commerciales. Il a ajouté que le Premier ministre ne voulait pas se précipiter. Le choix des avions de combat est devenu une question où s'entremêlent sécurité, industrie et négociations avec les États-Unis.

Quatrièmement, l'Arctique. Carney s'est rendu en Norvège en mars 2026. C'était la première visite d'un Premier ministre canadien en Norvège depuis 1980. Les deux pays ont convenu de lancer officiellement en septembre le « Dialogue arctique » qu'ils avaient approuvé à cette occasion. Ils y traiteront ensemble de surveillance stratégique, de connaissance de la situation, d'interopérabilité et de recherche et développement. En juin, les garde-côtes des deux pays ont conclu un accord de coopération et mené des exercices conjoints. Le communiqué commun indiquait que « la sécurité de l'Arctique est une question de sécurité nationale pour les deux pays ».

Le 23 septembre, à New York, Carney et von der Leyen ont coorganisé un événement consacré à une alliance internationale d'observation des océans. Le Canada a accepté de contribuer à hauteur de 82 millions de dollars canadiens à ce projet. Carney a déclaré que des planeurs sous-marins autonomes seraient envoyés sous la glace arctique pour surveiller la région pendant des mois. « On ne peut pas protéger ce qu'on ne voit pas. »

Cinquièmement, la France. Le 20 septembre, Carney s'est rendu à Saint-Pierre-et-Miquelon, où il a rencontré le président Emmanuel Macron. Saint-Pierre-et-Miquelon est un territoire français situé à environ 25 kilomètres de la côte sud de Terre-Neuve. Il compte environ 6 000 habitants. C'était la première visite officielle d'un Premier ministre canadien dans l'archipel.

Le choix du lieu avait un sens. Trump avait publié sur Truth Social une carte couvrant tout le continent nord-américain du drapeau américain. Cette carte incluait aussi la région de Saint-Pierre-et-Miquelon. Sur ce territoire, Carney et Macron ont réaffirmé ensemble la souveraineté de leurs deux pays. Les deux dirigeants ont participé à une cérémonie en mémoire de l'adhésion de l'archipel à la France libre en 1941. Les deux pays ont convenu de partager des installations de lancement spatial et de réception des données satellitaires. Ils ont aussi décidé de créer un comité de coopération régionale reliant le Canada atlantique à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Un élément ne figure pas dans cette liste. Le Canada n'a décidé ni de quitter le NORAD ni de rompre avec les États-Unis au sein de l'OTAN. Il n'a pas non plus annoncé la création d'un organisme distinct de sécurité arctique avec les pays nordiques. Le Canada ne tourne pas le dos aux États-Unis. Il ajoute d'autres piliers à un système qui reposait jusque-là entièrement sur un seul pays, les États-Unis.

16.8 Opinion publique et politique : « Une voie douloureuse, mais nécessaire »

Les Canadiens ont soutenu cette orientation. L'institut de sondage Abacus Data a mené une enquête du 4 au 9 septembre. 81 % des personnes interrogées étaient favorables à une intégration plus poussée avec l'Europe tout en restant hors de l'Union européenne. Cette intégration faciliterait le commerce, les voyages, l'emploi et les études. Sur l'adhésion pleine et entière à l'Union européenne, les avis étaient partagés : 49 % y étaient favorables et 30 % opposés.

Un sondage mené par Léger du 19 au 21 septembre auprès de 1 533 personnes a donné des résultats similaires. 70 % étaient favorables à l'idée d'un statut de membre associé de l'Union européenne, et 13 % s'y opposaient. 18 % ont répondu qu'ils ne savaient pas. Mais les avis changeaient lorsqu'une condition était posée. Si le Canada devait modifier ses lois et ses règlements pour les aligner sur ceux de l'Union européenne, 30 % ont dit qu'ils réduiraient leur soutien. 25 % ont répondu qu'ils soutiendraient davantage cette idée. Au Manitoba et en Saskatchewan, plus d'un quart des personnes interrogées s'y opposaient.

L'opinion sur Carney lui-même était également favorable. Selon un sondage de Liaison Strategies, son taux d'approbation comme Premier ministre s'élevait à 66 % entre la fin août et le début septembre. Il atteignait 65 % dans une enquête menée du 6 au 19 septembre. Selon un sondage de Spark Insights, le taux d'approbation du gouvernement Carney a atteint un sommet de 70 %. 74 % des personnes interrogées ont répondu que Carney gérait bien ou convenablement les relations avec les États-Unis. La guerre des droits de douane semble soutenir sa popularité au lieu de la faire baisser.

L'opposition avait un autre ton. Le 13 septembre, le chef conservateur Pierre Poilievre a critiqué Carney, affirmant qu'il « ne connaît pas la réalité ». Lors d'un rassemblement à Brantford, en Ontario, le 20 septembre, il a déclaré : « Le Canada ne deviendra jamais le 28e État de l'Union européenne. » Il soutenait que le Canada ne pouvait pas adopter les impôts de l'Union européenne, ses lois ni sa politique migratoire d'ouverture des frontières.

Cette déclaration avait un contexte. Auparavant, le président finlandais Alexander Stubb avait posé une question : Le Canada ne serait-il pas mieux comme 28e pays de l'Union européenne que comme 51e État des États-Unis ? Poilievre a retourné cette plaisanterie pour en faire une question de souveraineté.

D'autres voix se sont élevées au sein même du camp conservateur. L'ancien Premier ministre Stephen Harper, issu du Parti conservateur, a déclaré que le gouvernement « n'avait pas d'autre choix que de suivre cette voie ». Harper s'est présenté comme quelqu'un qui avait longtemps admiré les États-Unis. Il considérait les relations étroites avec les États-Unis comme l'un des atouts les plus précieux du Canada. Pourtant, il a déclaré : « L'administration américaine actuelle estime que l'intégration économique des deux pays ne peut aller de pair avec la souveraineté du Canada. Pour préserver sa souveraineté, le Canada doit donc réduire sa dépendance envers les États-Unis. Tout cela m'attriste. Et je pense que c'est tout aussi nécessaire. »

Les membres du gouvernement Carney ont présenté cette crise comme une occasion. Dominic Barton, président de l'organisme de promotion des investissements Invest in Canada, a dirigé McKinsey Global auparavant. Il a déclaré que la diversification ne signifiait pas qu'il fallait abandonner les États-Unis. Cela signifiait qu'il fallait développer beaucoup plus les échanges avec d'autres pays. « Dans vingt ans, nous remercierons peut-être Trump de nous avoir réveillés alors que nous étions installés dans notre confort. » Le ministre des Finances François-Philippe Champagne a déclaré : « Le produit le plus recherché aujourd'hui, c'est la confiance. »

Les changements se sont aussi poursuivis dans la vie quotidienne. Le conseil municipal d'Ottawa a voté à l'unanimité l'ouverture de la procédure visant à rebaptiser la « Trump Avenue » du centre-ville. Autour du lac Ontario, des panneaux ont été installés avec le slogan « Le lac Ontario, aujourd'hui et pour toujours » (chapitre 15).

16.9 Questions en suspens et limites

La riposte de Carney suit une orientation claire. Mais les obstacles à surmonter sont tout aussi évidents.

Premièrement, la taille des marchés. Les États-Unis absorbent environ 70 % des exportations canadiennes. Cela représente plus de 300 milliards de dollars par an. Les échanges entre le Canada et l'Union européenne se sont élevés à 130 milliards d'euros en 2025, bien moins qu'avec les États-Unis. L'Associated Press a souligné que l'Europe ne pouvait pas remplacer rapidement le marché américain. Carney a annoncé qu'il voulait doubler les échanges commerciaux avec des pays autres que les États-Unis au cours des dix prochaines années. Il vise aussi à conclure un accord de libre-échange avec l'Inde d'ici la fin de l'année. Le Premier ministre indien Narendra Modi doit se rendre au Canada en décembre pour signer l'accord. Il faudra du temps pour que cet objectif devienne réalité.

Deuxièmement, le vide institutionnel. Le statut de membre associé ne figure encore dans aucun traité. Le contenu des droits et des obligations n'a pas non plus été défini. Les 27 États membres doivent donner leur accord et le Parlement canadien devra aussi voter. Les Canadiens sont réticents à l'idée d'aligner leurs lois et leurs règlements sur ceux de l'Union européenne. Des responsables

canadiens affirment qu'il faut d'abord trouver un nom à cette nouvelle relation. On ne sait pas encore s'il s'agira d'un « statut de membre associé » ou d'une « alliance pour l'avenir ». La prochaine étape est le sommet Canada-Union européenne, qui se tiendra à Montréal du 29 au 30 octobre.

Troisièmement, la géographie. Le Canada est séparé de l'Europe par l'océan Atlantique. Il partage avec les États-Unis la plus longue frontière terrestre du monde. La défense de l'espace aérien nord-américain est étroitement intégrée à celle des États-Unis au sein du NORAD. Ni SAFE, ni les sous-marins, ni le dialogue sur l'Arctique ne peuvent remplacer cette structure. Le Canada ne cherche pas non plus à rompre avec les États-Unis. Il veut multiplier les options afin de réduire le pouvoir des États-Unis. Les propos de Carney au Parlement européen résument ce calcul. « Dans une relation d'exploitation, le levier du plus fort s'effondre bien avant que l'on parvienne à une indépendance complète. »

Quatrièmement, le temps. Dans une interview au New York Times, Carney a laissé ouverte la possibilité de briguer un nouveau mandat. Il dirige un gouvernement majoritaire. Il a déclaré qu'il faudrait entre un an et demi et deux ans pour que nombre de ses engagements produisent des résultats. Les grands projets énergétiques et la construction d'infrastructures en font partie. Les effets douloureux de la guerre tarifaire se font sentir aujourd'hui, tandis que les fruits de la diversification viendront plus tard. En août, le taux de chômage au Canada s'établissait à 6,4 %. Statistique Canada a indiqué que les pertes d'emplois s'accéléraient dans les secteurs tributaires du commerce. On ignore combien de temps une forte popularité pourra compenser ce décalage.

16.10 Les signaux que la Corée doit lire

Les choix du Canada offrent matière à réflexion à la Corée aussi. Ce qui suit est une interprétation fondée sur les faits.

D'abord, les acquisitions d'armement ne se décident pas uniquement en fonction de la technologie et du prix. Hanwha Ocean s'est engagé à réaliser plus de 70 milliards de dollars canadiens d'échanges commerciaux et d'investissements au Canada. L'entreprise a aussi promis plus de 25 000 emplois par an. Malgré cela, le Canada a choisi des sous-marins utilisés en commun par les alliés de l'OTAN. Le cadre de l'alliance et l'interopérabilité ont primé sur les retombées industrielles. C'est là que se trouve l'obstacle auquel l'industrie de défense coréenne se heurtera en visant les marchés européen et nord-américain. Il faut aussi adopter une stratégie pour trouver des partenaires au sein des réseaux d'alliances.

Ensuite, la solidarité entre puissances moyennes peut devenir un levier de négociation. En janvier 2026, au Forum de Davos, Carney a déclaré que les puissances moyennes devaient agir ensemble. « Si vous ne pouvez pas vous asseoir à la table, vous figurerez au menu. » Le Canada n'a pas affronté seul les États-Unis. Il a élargi ses options à l'Union européenne, à la France, à la Norvège, à l'Inde et

au Vietnam. Le 24 septembre, il a accueilli à Ottawa Tô Lâm, président du Vietnam. La Corée subit elle aussi les pressions américaines en matière de droits de douane, d'investissements et de déploiement de troupes (chapitre 10, chapitres 19 à 22, chapitre 50). Le Canada expérimente des moyens de répartir les dépendances tout en préservant l'alliance.

Enfin, il faut mesurer le poids que représente le fait d'évoquer le pire des scénarios. Carney a parlé d'un risque extrême, mais n'a jamais révélé de mesures concrètes pour s'y préparer. Au Canada, certains ont critiqué ses propos, jugés provocateurs. Pourtant, il a déclaré au New York Times qu'il parlait encore « souvent » avec Trump. Il a donc envoyé un signal de préparation au pire tout en maintenant le dialogue. Faire confiance à un allié et lui confier l'ensemble de sa sécurité, ce n'est pas la même chose. C'est cette différence que le Canada a montrée au monde à l'automne 2026.

16.11 Conclusion

Le 23 septembre 2026, Trump a accueilli Xi Jinping à la base d'Andrews. Le même jour, le premier ministre de l'allié le plus proche des États-Unis a qualifié les actions de l'armée américaine de risque extrême. Une semaine à peine auparavant, ce premier ministre avait reçu une ovation debout au Parlement européen. La présidente de la Commission européenne avait annoncé qu'elle accueillerait le Canada comme premier membre associé.

Le Canada ne s'est pas réfugié dans les bras de l'Europe. Le statut de membre associé n'est encore qu'un nom, et l'Europe ne peut remplacer le marché américain. Le Canada continue de défendre l'Amérique du Nord aux côtés des États-Unis au sein du NORAD et de l'OTAN. Mais la direction a changé. Avec SAFE, le Canada est entré sur le marché européen de la défense. Il a choisi un modèle allemand et norvégien pour ses sous-marins, tandis que les F-35 font l'objet d'un examen depuis plus d'un an. Sept Canadiens sur dix soutiennent cette nouvelle relation avec l'Union européenne.

Le plan de défense no 1, élaboré par l'armée canadienne dans les années 1920, a été oublié dans un tiroir. Un siècle plus tard, l'armée canadienne a tracé un schéma similaire. Ce n'est ni la Russie ni la Chine qui l'a fait ressortir, mais les paroles et les actes du président des États-Unis. Carney a évoqué la forêt en parlant du chêne de Goethe et du gland de Bimi. Un arbre peut tomber, mais la forêt résiste. Les droits de douane et les menaces de Trump n'ont pas fait tomber le Canada. Ils l'ont plutôt poussé à chercher de nouvelles racines de l'autre côté de l'Atlantique.

Références

[1] The New York Times, Matina Stevis-Gridneff et autres, article sur l'entretien avec le premier ministre Mark Carney, 23 septembre 2026. https://www.nytimes.com/2026/09/23/world/canada/mark-carney-canada-us-trump-tariffs.html

[2] CP24/CTV News, « Analyzing risk scenarios » normal, says defence minister amid Carney's U.S. invasion comments, du 23 au 25 septembre 2026. https://www.cp24.com/news/world/2026/09/25/analyzing-risk-scenarios-normal-defence-minister-says-amid-carneys-us-invasion-comments/

[3] CBC News, « Carney tells NYT he studied risk of U.S.-led military action in Canada », 23 septembre 2026. https://www.cbc.ca/news/canada/carney-nyt-interview-9.7356284

[4] CBC News, « Carney's comments over possibility of U.S. invasion reveal how contingency plans are always in place », 24 septembre 2026. https://www.cbc.ca/news/politics/canada-us-trump-carney-invasion-plans-9.7357842

[5] The Globe and Mail, « Carney prepared for risk that Trump might order military action against Canada, report says », 24 septembre 2026. https://www.theglobeandmail.com/politics/article-carney-prepared-for-risk-that-trump-might-order-military-action/

[6] The Globe and Mail, « Trump has done 'more than anyone' to protect Canada, White House says », 25 septembre 2026. https://www.theglobeandmail.com/politics/article-trump-has-done-more-than-anyone-to-protect-canada-white-house-says/

[7] The Globe and Mail, « 'Zero chance' of U.S. invading Canada, Alaskan governor says », 26 septembre 2026. https://www.theglobeandmail.com/politics/article-alaskan-governor-says-zero-chance-of-united-states-invading-canada/

[8] The Globe and Mail, « Military models Canadian response to hypothetical American invasion », 20 janvier 2026. https://www.theglobeandmail.com/politics/article-military-models-canadian-response-to-hypothetical-american-invasion/

[9] Bloomberg, « Carney Tells NYT He Looked at 'Extreme Tail Risk' Of US Invasion », 24 septembre 2026. https://www.bloomberg.com/news/articles/2026-09-24/carney-tells-nyt-he-looked-at-extreme-tail-risk-of-us-invasion

[10] Davis Wright Tremaine, « Fifty Percent Section 338 Tariffs on Many Canadian Goods Effective August 22 », août 2026. https://www.dwt.com/insights/2026/08/section-338-tariffs-canadian-goods

[11] NBC News, « Canadian prime minister suspends trade talks with U.S., setting new 50% tariffs in motion », 22 août 2026. https://www.nbcnews.com/business/economy/trump-canada-tariffs-carney-rcna593510

[12] Axios, « U.S.-Canada trade talks collapse, massive tariffs to take effect », 22 août 2026. https://www.axios.com/2026/08/22/us-canada-tariffs-trade-trump-carney

[13] Russell Investments, « What the new Section 338 tariffs mean for the U.S. and Canada », 24 août 2026. https://russellinvestments.com/content/ri/us/en/insights/russell-research/2026/08/338-tariffs-US-Canada.html

[14] GHY International, « U.S. Imposes 50% Section 338 Tariffs on Canadian Imports », septembre 2026. https://www.ghy.com/trade-compliance/us-imposes-50-section-338-tariffs-on-canadian-imports-dairy-alcoholic-beverages-and-motor-vehicles/

[15] The Hill, « Carney: Canada relied 'too much' on 'easy' economic ties with US », 8 septembre 2026. https://thehill.com/business/6077085-mark-carney-canada-u-s-easy-ties/

[16] Benzinga, « Mark Carney Says Canada Relied ‘Too Much’ on US as Trump Trade War Forces Economi c Shift », 9 septembre 2026.

[17] Al Jazeera, « Carney visits Europe: Can Canada seek refuge with the EU amid US trade war? », 15 sept embre 2026. https://www.aljazeera.com/news/2026/9/15/carney-visits-europe-can-canada-seek-ref uge-with-the-eu-amid-us-trade-war

[18] Al Jazeera, « EU chief von der Leyen proposes ‘associate member’ status for Canada », 16 septembre 2 026. https://www.aljazeera.com/news/2026/9/16/eu-chief-von-der-leyen-proposes-associate-memb er-status-for-canada

[19] CBC News, « EU chief says she wants Canada to become the bloc’s 1st associate member », 16 septemb re 2026. https://www.cbc.ca/news/politics/eu-canada-associate-member-9.7345827

[20] CNBC, « Canada invited to be EU’s first ‘associate member’ », 16 septembre 2026. https://www.cnbc. com/2026/09/16/canada-eu-associate-member-von-der-leyen.html

[21] Bureau du Premier ministre du Canada, « Prime Minister Carney delivers an address to the European Parliament », 17 septembre 2026, Strasbourg. https://www.pm.gc.ca/en/news/speeches/2026/09/1 7/prime-minister-carney-delivers-address-european-parliament

[22] CBC News, « Carney says Europe, Canada aren’t ‘fair-weather allies’ while rebuking Trump’s tactics », 17 septembre 2026. https://www.cbc.ca/news/politics/carney-addresses-eu-parliament-9.7346339

[23] Al Jazeera, « Trump says Canada becoming EU ‘associate member’ could be ‘hostile act’ », 17 septemb re 2026. https://www.aljazeera.com/economy/2026/9/17/trump-says-canada-becoming-eu-associate -member-could-be-hostile

[24] CNBC, « Trump threatens tariffs on EU over Canada’s bid to become bloc’s first associate member », 1 7 septembre 2026. https://www.cnbc.com/2026/09/17/trump-canada-european-union-tariffs-associ ate-member-ukraine-.html

[25] The Hill, « Trump: EU allowing Canada to become associate member could be ‘hostile act’ », 17 septe mbre 2026. https://thehill.com/homenews/administration/6094720-donald-trump-us-canada-europ ean-union-trade-war/

[26] Forbes, « Trump threatens more tariffs if EU works with Canada to cause ‘economic harm’ to US », 27 mars 2025.

[27] Conseil de l’Union européenne, « SAFE: Council concludes agreement with Canada », 15 juin 2026. ht tps://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2026/06/15/safe-council-concludes-agreem ent-with-canada/

[28] Conseil de l’Union européenne, « SAFE: member states endorse agreement on the participation of Ca nada », 19 décembre 2025. https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2025/12/19/s afe-member-states-endorse-agreement-on-the-participation-of-canada/

[29] The Canadian Press (publié par Village Report), « Canada joins EU SAFE defence borrowing program », 21 mai 2026. https://www.villagereport.ca/village-picks/anand-says-joining-safe-defence-borrowin g-pact-will-help-canadian-firms-compete-12308899

[30] Defense News, « Canada picks Germany's TKMS for historic submarine buy, in nod to Europe », 7 juillet 2026. https://www.defensenews.com/global/europe/2026/07/07/canada-picks-germanys-tkms-for-historic-submarine-buy-in-nod-to-europe/

[31] CBC News, « Carney chooses German submarines as 'best platform and partnership' for Canada », 6 juillet 2026. https://www.cbc.ca/news/politics/submarines-germany-canada-norway-south-korea-9.7259709

[32] CNBC, « Hanwha Ocean shares sink 23% as it loses bid to build Canada's next fleet of submarines », 7 juillet 2026. https://www.cnbc.com/2026/07/07/hanwha-ocean-shares-sink-canada-submarines-tkms.html

[33] The Globe and Mail, « Ottawa picks Germany's TKMS to build Canada's new submarines, sources say », 6 juillet 2026. https://www.theglobeandmail.com/politics/article-canada-submarine-contract-germany-tkms/

[34] AeroTime, « Canada's first F-35 flies as fighter purchase review continues », 24 septembre 2026. https://www.aerotime.aero/articles/canada-first-f35-maiden-flight-purchase-review

[35] Army Recognition, « Canada considers purchasing 72 Swedish Gripen fighters alongside U.S. F-35s », 9 juin 2026. https://www.armyrecognition.com/news/aerospace-news/2026/canada-140-fighter-jet-fleet-f35-gripen

[36] BNN Bloomberg, « Ottawa's F-35 review 'point of debate' between Canada, U.S. as trade talks heat up: McGuinty », 10 août 2026. https://www.bnnbloomberg.ca/tariffs/2026/08/10/f-35-review-part-of-extremely-complex-negotiation-as-trade-talks-continues-mcguinty/

[37] Bureau du Premier ministre du Canada, « Joint statement by Prime Minister Carney and Prime Minister of Norway Jonas Gahr Støre », 20 septembre 2026. https://www.pm.gc.ca/en/news/statements/2026/09/20/joint-statement-prime-minister-carney-prime-minister-norway-jonas-gahr

[38] Bureau du Premier ministre du Canada, « Prime Minister Carney meets with Prime Minister of Norway Jonas Gahr Støre », 20 septembre 2026. https://www.pm.gc.ca/en/news/readouts/2026/09/20/prime-minister-carney-meets-prime-minister-norway-jonas-gahr-store

[39] Bureau du Premier ministre du Canada, « Prime Minister Carney meets with President of France Emmanuel Macron », 20 septembre 2026. https://www.pm.gc.ca/en/news/readouts/2026/09/20/prime-minister-carney-meets-president-france-emmanuel-macron

[40] The Globe and Mail, « Canada, France to co-operate on space launches as part of Carney's pivot to EU », 20 septembre 2026. https://www.theglobeandmail.com/canada/article-carney-heading-to-saint-pierre-et-miquelon-for-meeting-with-macron/

[41] The Conversation, « From French outpost to Euro-Canadian corridor? Why Carney and Macron met in Saint-Pierre-et-Miquelon », septembre 2026. https://theconversation.com/from-french-outpost-to-euro-canadian-corridor-why-carney-and-macron-met-in-saint-pierre-et-miquelon-291937

[42] Associated Press (Rob Gillies), « Trump shattered Canada's old US relationship. Carney is building a new one in Europe », 21 septembre 2026. https://www.clickondetroit.com/news/world/2026/09/21/trump-shattered-canadas-old-us-relationship-carney-is-building-a-new-one-in-europe/

[43] The Canadian Press, « More than two in three Canadians back EU associate membership: poll », 24 septembre 2026. https://www.nationalobserver.com/2026/09/24/news/more-two-three-canadians-back-eu-associate-membership-says-poll

[44] Al Jazeera, « Canadians warm to EU 'associate membership' proposal », 19 septembre 2026. https://www.aljazeera.com/news/2026/9/19/canadians-warm-to-eu-associate-membership-proposal

[45] The Deep Dive, « Canadians Back EU Associate Membership, Until Laws Have To Be Changed », 24 septembre 2026. https://thedeepdive.ca/canadians-back-eu-associate-membership-until-laws-have-to-be-changed/

[46] Liaison Strategies, « Federal Tracker: Liberals Lead by 14 as Carney Approval Hits 66% », septembre 2026. https://press.liaisonstrategies.ca/federal-tracker-liberals-lead-by-14-as-carney-approval-hits-66/

[47] Liaison Strategies, « Federal Tracker: Liberals Lead by 14, NDP Edges Up to 15% », 21 septembre 2026. https://press.liaisonstrategies.ca/federal-tracker-liberals-lead-by-14-ndp-edges-up-to-15/

[48] Spark Advocacy, « Liberals lead 49%-29%. Approval of Carney government climbs to new high », septembre 2026. https://sparkadvocacy.ca/insights/2026/09/liberals-lead-49-29-approval-of-carney-government-climbs-to-new-high

[49] Wikipedia, « 2026 Mark Carney speech at the World Economic Forum ». https://en.wikipedia.org/wiki/2026_Mark_Carney_speech_at_the_World_Economic_Forum

[50] Kim Kyung-jin, 『Trump, la diplomatie de l'insulte et l'empire qui se vide』, manuscrits des chapitres 14, 15, 17 et 18.

Chapitre 17. Menace d'annexion forcée du Groenland et droits de douane de rétorsion de huit pays européens

> En annonçant des droits de douane de rétorsion de 10 % à 25 % contre huit pays européens, dont le Danemark qui avait refusé de vendre le Groenland, Trump a ébranlé la sécurité de l'Arctique. Voici l'ensemble de la crise groenlandaise.

17.1 De la transaction immobilière aux exigences de sécurité : les racines de l'obsession pour le Groenland

Le Groenland est la plus grande île du monde. Sa superficie avoisine 2,16 millions de km², soit près de dix fois celle de la péninsule coréenne. Il compte environ 57 000 habitants. Sur le plan administratif, c'est un territoire autonome du royaume du Danemark. Le Danemark est responsable des affaires étrangères et de la défense ; le gouvernement autonome du Groenland gère les autres affaires intérieures.

La valeur de cette île tient à sa position et à ses ressources. Le Groenland se trouve entre l'Amérique du Nord et l'Europe, sur la route qui relie l'océan Arctique à l'Atlantique Nord. La trajectoire la plus courte des missiles entre la Russie et les États-Unis passe aussi au-dessus de l'île. La base spatiale américaine de Pituffik se situe dans le nord-ouest de l'île. Elle s'appelait autrefois la base aérienne de Thulé. Elle assure l'alerte avancée contre les missiles et la surveillance spatiale ; environ 150 militaires américains y sont stationnés. Des minerais comme les terres rares et l'uranium se trouvent sous la glace. La fonte des glaces liée au changement climatique a aussi fait croître l'intérêt pour de nouvelles routes maritimes et l'exploitation des ressources.

Donald Trump a parlé du Groenland pour la première fois en 2019, pendant son premier mandat. Il a comparé son projet d'achat à une transaction immobilière. La Première ministre danoise Mette Frederiksen l'a écarté, le qualifiant de « discussion absurde ». Trump a annulé sa visite au Danemark et l'affaire en est restée là.

L'attitude de son deuxième gouvernement a été différente. En décembre 2024, alors qu'il était président élu, Trump a écrit que la possession et le contrôle du Groenland étaient une « nécessité absolue ». Après son investiture, le slogan est devenu une exigence. En mars 2025, le vice-président JD Vance s'est rendu à la base de Pituffik. Il a reproché au Danemark de ne pas avoir assez investi dans la sécurité du Groenland. En mai de la même année, le Wall Street Journal a rapporté que les agences de renseignement américaines avaient reçu l'ordre d'intensifier leurs opérations de renseignement sur le Groenland. Lors d'une audition au Congrès, le secrétaire à la Défense Pete Hegseth n'a pas clairement nié l'existence d'un plan d'occupation par la force, interrogé sur ce point.

La méfiance du Danemark s'est exprimée dans un document officiel. En décembre 2025, le Service danois de renseignement de la défense (DDIS) a publié son rapport annuel sur les menaces. Il y était écrit que les États-Unis imposaient leur volonté par leur puissance économique et menaçaient de recourir à la force contre leurs alliés comme contre leurs adversaires. C'était sans précédent qu'un service de renseignement danois désigne son principal allié comme un facteur de risque pour la sécurité. Le même mois, la chaîne publique danoise a rapporté que plusieurs Américains liés à Trump menaient une opération d'influence secrète au Groenland. Selon le reportage, ils cherchaient à Nuuk à distinguer les personnes favorables à un renforcement des liens avec les États-Unis de celles qui y étaient opposées.

Le 21 décembre, Trump a nommé Jeff Landry, gouverneur de Louisiane, envoyé spécial pour le Groenland. Landry a décrit ce poste comme une fonction bénévole visant à « faire du Groenland une partie des États-Unis ». Le ministre danois des Affaires étrangères Lars Løkke Rasmussen s'est dit « profondément indigné ». Le Danemark a convoqué l'ambassadeur des États-Unis au Danemark pour protester. La Première ministre Frederiksen et le Premier ministre groenlandais Jens-Frederik Nielsen ont publié une déclaration commune. Elle rappelait que les frontières et la souveraineté nationale reposent sur le droit international. Le lendemain, Trump a répliqué : « Nous avons besoin du Groenland pour la sécurité nationale, pas pour ses minerais. »

Le 3 janvier 2026, l'armée américaine a mené au Venezuela une opération visant à capturer le président Nicolás Maduro. Cette opération a fait monter d'un cran les tensions autour du Groenland. Un gouvernement qui avait capturé par la force le dirigeant d'un autre pays n'offrait aucune garantie qu'il respecterait le territoire d'un allié. Le 6 janvier, la porte-parole de la Maison-Blanche Karoline Leavitt a déclaré que l'acquisition du Groenland était une priorité de sécurité nationale. Elle a ajouté que le recours à l'armée faisait partie des options dont le commandant en chef pouvait disposer à tout moment. Stephen Miller, directeur adjoint de cabinet de la Maison-Blanche, a demandé dans une interview à CNN de quel droit le Danemark contrôlait le Groenland.

Les étapes de la pression exercée par le gouvernement Trump sur le Groenland sont les suivantes.

Mars 2025	Le vice-président Vance se rend à la base de Pituffik
Mai 2025	La presse rapporte que les services de renseignement ont reçu l'ordre d'intensifier leurs activités au Groenland
Décembre 2025	Le Service danois de renseignement de la défense désigne les États-Unis comme un facteur de risque
Décembre 2025	Le gouverneur Landry est nommé envoyé spécial pour le Groenland
Janvier 2026	La Maison-Blanche annonce qu'elle n'exclut pas l'option militaire
Janvier 2026	Annonce de droits de douane de 10 % à 25 % contre huit pays européens

17.2 « Nous choisissons le Danemark » : les règles d'engagement de 1952 et la conférence de presse commune à Copenhague

Après que la Maison-Blanche eut évoqué publiquement l'option militaire, le Danemark a répondu par le droit et les principes. Le 7 janvier, le quotidien danois Berlingske a posé une question au ministère de la Défense : les règles d'engagement inscrites dans un décret royal de 1952 étaient-elles toujours en vigueur ?

Ces règles ont été établies au début de la guerre froide. Quand l'Allemagne nazie a envahi le Danemark en 1940, l'armée danoise a attendu des ordres et n'a pas pu combattre efficacement. Ces règles découlent de cette expérience. Elles stipulent que si une armée étrangère attaque le territoire danois, les unités attaquées doivent combattre immédiatement. Elles n'ont pas à attendre ni à demander des ordres. La règle s'applique même si le commandant ignore qu'une déclaration de guerre a été faite. Le ministère danois de la Défense a répondu que ces règles étaient « toujours en vigueur ». Il a précisé que le Commandement conjoint de l'Arctique, basé au Groenland, déterminerait si une attaque avait lieu.

Les médias anglophones ont relayé l'affaire sous le titre « Tirer d'abord, poser des questions ensuite ». Mais cette formule ne venait pas du gouvernement danois. Le média américain de vérification des faits Snopes a indiqué n'avoir trouvé cette expression nulle part dans les propos du Danemark. À proprement parler, le Danemark n'avait pas lancé de nouvel avertissement. Il avait simplement confirmé qu'une loi vieille de plus de 70 ans s'appliquait de la même façon au Groenland. Le message n'en était pas moins sérieux. Si l'armée américaine entrait de force au Groenland, les soldats danois devraient ouvrir le feu conformément à la loi.

La Première ministre Frederiksen est allée plus loin la même semaine. Elle a averti qu'une attaque militaire des États-Unis contre un allié mettrait fin à l'OTAN. L'article 5 du traité de l'OTAN considère qu'une attaque contre un membre est une attaque contre tous. Mais si l'agresseur est le chef de file de l'alliance, la logique même du traité s'effondre. Les propos de la Première ministre danoise mettaient cette contradiction en pleine lumière.

Le 13 janvier, les deux dirigeants se sont tenus côte à côte dans la « salle des miroirs » du bureau de la Première ministre, à Copenhague. Le Premier ministre groenlandais Nielsen a pris la parole en premier. « Nous sommes en pleine crise géopolitique. Si nous devons choisir maintenant, ici même, entre les États-Unis et le Danemark, nous choisissons le Danemark. » Il a dit choisir l'OTAN, le royaume du Danemark et l'Union européenne. Puis il a affirmé : « Le Groenland n'est pas à vendre. »

Cette déclaration est inhabituelle au regard de l'évolution de la politique groenlandaise. L'indépendance vis-à-vis du Danemark est un objectif de longue date au Groenland. En mars 2025, Nielsen lui-même avait déclaré : « Nous ne voulons être ni Américains ni Danois. Nous voulons être

Groenlandais. » Aujourd'hui, il s'est rangé du côté du Danemark, estimant que le moment n'était pas venu de débattre de l'indépendance. La pression de Trump a, en quelque sorte, rapproché le Groenland et le Danemark.

La Première ministre Frederiksen a déclaré que le Danemark subissait une « pression totalement inacceptable de la part de son allié le plus proche ». Elle a reconnu qu'il n'était pas facile de s'opposer aux États-Unis. Elle a aussi estimé que le plus difficile restait à venir. À propos des propos de Nielsen, Trump a dit qu'il ne savait pas qui il était et qu'il n'était pas d'accord avec lui.

Le lendemain, le 14 janvier, une réunion de haut niveau s'est tenue à Washington. Le ministre danois des Affaires étrangères Rasmussen et la ministre groenlandaise des Affaires étrangères Vivian Motzfeldt se sont assis à la Maison-Blanche face au vice-président Vance et au secrétaire d'État Marco Rubio. La réunion a duré environ une heure. Après la rencontre, le ministre Rasmussen l'a qualifiée de « franche et constructive ». Il a toutefois reconnu qu'un « désaccord fondamental » persistait. Il a dit ne pas avoir réussi à faire changer la position américaine. Selon lui, il était aussi apparu clairement que le président entendait toujours conquérir le Groenland.

Les deux parties ont convenu de créer un groupe de travail pour chercher un terrain d'entente. Juste après la réunion, Trump a déclaré dans le Bureau ovale : « Nous en avons absolument besoin. » Le jour même de la création du groupe de travail, le président a de nouveau rejeté le principe même de la négociation.

17.3 Arctic Endurance : le déploiement symbolique de forces européennes

Après l'échec des discussions à Washington, le Danemark est passé à l'action. Le ministère danois de la Défense a annoncé qu'il augmenterait les effectifs stationnés au Groenland, en étroite coopération avec les alliés de l'OTAN. Le nom de l'exercice conjoint dirigé par le Danemark était « Arctic Endurance », ce qui signifie « endurance arctique ».

Les pays européens ont répondu sans tarder à la demande du Danemark. Le 15 janvier, peu après minuit, le président français Emmanuel Macron a publié un message sur les réseaux sociaux. Il y annonçait que la France participerait à l'exercice conjoint à la demande du Danemark. Les premières troupes étaient déjà en route et d'autres devaient suivre. Les autorités françaises ont indiqué qu'environ 15 chasseurs alpins étaient arrivés à Nuuk. Le ministère allemand de la Défense a envoyé une équipe de reconnaissance de 13 personnes. La Suède a dépêché des officiers pour aider aux préparatifs de l'exercice et la Norvège a envoyé deux personnes. Les Pays-Bas, la Finlande et le Royaume-Uni ont aussi dépêché de petits contingents. Des informations ont également fait état de la volonté du Canada de participer à l'exercice.

Le Danemark a fortement augmenté ses propres effectifs. Au 19 janvier, il avait envoyé environ 200 soldats supplémentaires au Groenland pour renforcer la présence permanente du

Commandement conjoint de l'Arctique.

La participation à Arctic Endurance se répartissait comme suit.

Pays organisateur	Danemark (sous le commandement du Commandement conjoint de l'Arctique, environ 200 renforts)
France	Environ 15 chasseurs alpins
Allemagne	Équipe de reconnaissance de 13 personnes (retrait le 18 janvier)
Suède	Groupe d'officiers chargé de préparer l'exercice
Norvège	2 personnes
Autres	Petits contingents des Pays-Bas, de la Finlande et du Royaume-Uni

Les chiffres seuls donnent une impression modeste. Les effectifs étaient inférieurs à ceux d'une compagnie américaine. Mais le but de ce déploiement n'était pas la puissance de combat. Un responsable du gouvernement français a expliqué qu'il s'agissait de montrer que les forces européennes pouvaient être rapidement déployées en cas de besoin. Le message était clair : si les États-Unis s'en prenaient au Groenland, ils devraient faire face aux soldats de plusieurs alliés européens, et pas seulement à ceux du Danemark. Le nombre de drapeaux comptait davantage que le nombre de soldats.

Le Danemark a aussi pris soin de donner à l'exercice une forme conforme aux procédures. Entre le 16 et le 17 janvier, il a officiellement proposé aux États-Unis d'y participer. Cette démarche visait à montrer que l'exercice ne ciblait personne et qu'il portait sur la défense de l'Arctique.

Le témoignage d'un commandant sur le terrain fut également rendu public. Le commandant Søren Andersen, du Commandement interarmées de l'Arctique, déclara dans un entretien à l'Associated Press qu'en deux ans et demi de commandement au Groenland, il n'avait jamais vu de navire de guerre chinois ou russe. Trump affirmait que les navires chinois et russes se pressaient au large de l'île. Les propos du commandant sur le terrain ne concordaient pas avec cette affirmation.

17.4 Truth Social, le 17 janvier : annonce de droits de douane visant huit pays européens

Trump répondit aux initiatives européennes par des droits de douane. Le 16 janvier, il laissa entendre aux journalistes qu'il pourrait taxer les pays qui ne coopéraient pas sur la question du Groenland. Puis, le lendemain, samedi 17 janvier, il publia un message sur Truth Social depuis son club de golf de West Palm Beach, en Floride.

Trump cita successivement le Danemark, la Norvège, la Suède, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Finlande. Il écrivit que ces pays s'étaient rendus au Groenland «

dans un but inconnu ». Il affirma que cela constituait une situation très dangereuse, menaçant « la sécurité, la sûreté et la survie de la planète ». Il ajouta que la Chine et la Russie convoitaient le Groenland et que le Danemark ne pouvait rien faire. Il accusa ces pays de jouer à « un jeu très dangereux ».

Les droits de douane étaient prévus en deux étapes. À partir du 1er février, tous les produits entrant aux États-Unis en provenance de ces huit pays seraient taxés à 10 %. Le 1er juin, ce taux passerait à 25 %. Ces droits resteraient en vigueur jusqu'à la conclusion d'un accord prévoyant l'« achat complet et total » du Groenland par les États-Unis. Trump conclut son message par ces mots : « Le moment est venu, et cela se fera. »

Voici les mesures douanières annoncées par Trump au sujet du Groenland.

Pays visés	Danemark, Norvège, Suède, France, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Finlande (8 pays)
Première étape	10 % sur tous les produits à partir du 1er février 2026
Deuxième étape	Hausse à 25 % à partir du 1er juin 2026
Condition de levée	Accord sur l'achat complet du Groenland par les États-Unis
Justification	Punir le « jeu dangereux » des pays ayant envoyé des troupes au Groenland

Cette annonce soulevait plusieurs problèmes sans réponse.

Premièrement, elle n'avait aucun fondement juridique précisé. Trump n'indiqua pas sur quelle loi il s'appuyait pour imposer ces droits. À l'époque, la plupart des droits de douane étendus de l'administration Trump reposaient sur l'International Emergency Economic Powers Act (IEEPA). Cette loi était examinée par la Cour suprême fédérale. Le chapitre 13 traite cette question en détail.

Deuxièmement, elle entrait en conflit avec les accords existants. Les États-Unis et l'Union européenne avaient conclu un accord commercial en juillet 2025 à Turnberry, en Écosse. Cet accord plafonnait à 15 % les droits de douane sur les produits européens. Avec le Royaume-Uni, ils s'étaient entendus sur un plafond de 10 % pour la plupart des produits. Les droits de douane liés au Groenland s'ajoutaient à ces plafonds et les dépassaient. C'était une mesure par laquelle les États-Unis rompaient eux-mêmes leur accord.

Troisièmement, les modalités d'application n'étaient pas claires. L'Union européenne forme un territoire douanier unique. Sur les huit pays visés, six sont membres de l'UE. Si l'Allemagne seule était taxée, les entreprises allemandes pourraient exporter en passant par un autre État membre. La Maison-Blanche n'expliqua pas comment elle empêcherait cela. La Norvège et le Royaume-Uni, qui ne font pas partie de l'UE, se trouvaient dans une situation différente.

Quatrièmement, la logique du choix des pays était étrange. Tous les pays visés par les droits de douane étaient membres de l'OTAN. Ils avaient participé à un exercice de défense dans l'Arctique, au Groenland, territoire de l'OTAN. Les États-Unis imposaient des sanctions économiques à leurs alliés parce qu'ils avaient pris part à un exercice de défense de l'alliance. Le gouvernement britannique fit remarquer qu'imposer des droits de douane à des alliés pour avoir recherché la sécurité collective de l'OTAN était « totalement inacceptable ».

Le jour même de l'annonce, une autre voix s'éleva dans la rue. La place devant l'hôtel de ville de Copenhague était rouge des drapeaux du Danemark et du Groenland. Les manifestants scandaient le nom groenlandais du pays : « Kalaallit Nunaat ». Le cortège relia l'hôtel de ville à l'ambassade des États-Unis. Le nombre de participants était estimé entre 15 000 et 20 000. Des rassemblements eurent aussi lieu à Aarhus, Aalborg et Odense.

Le rassemblement de Nuuk fut historique par son ampleur. Des milliers de personnes marchèrent sous le grésil jusqu'au consulat américain. Les participants représentaient, selon les estimations, environ un quart de la population de Nuuk. C'était la plus grande manifestation de l'histoire du Groenland. Les participants chantèrent des chants traditionnels inuits. Sur les pancartes, on pouvait lire des slogans comme « Le Groenland n'est pas à vendre » et « Le Groenland aux Groenlandais ». Des bonnets rouges imitant la casquette de campagne de Trump firent aussi leur apparition. Ils portaient un slogan signifiant « Amérique, partez ». Selon un sondage réalisé en janvier 2025, 85 % des habitants du Groenland étaient opposés à son rattachement aux États-Unis. Seuls 6 % y étaient favorables.

Le même jour, une délégation de parlementaires américains se trouvait à Copenhague. Elle comptait onze élus des deux partis, menée par le sénateur démocrate Chris Coons. Les sénateurs républicains Lisa Murkowski et Thom Tillis en faisaient aussi partie. La délégation rencontra des responsables politiques et des chefs d'entreprise du Danemark et du Groenland. Lors d'une conférence de presse, le sénateur Coons déclara que le Groenland ne faisait face à aucune menace imminente pour sa sécurité. Le Groenland fait partie du Danemark, ajouta-t-il, et cela devrait clore le débat. Il exprima l'espoir que les Danois ne perdraient pas confiance dans le peuple américain. La sénatrice Murkowski déclara qu'il fallait voir le Groenland comme un allié, et non comme un actif. La délégation déposa des fleurs devant le monument commémorant les soldats danois tombés en Afghanistan et en Irak.

L'opinion américaine n'était pas non plus du côté du président. Selon un sondage YouGov, seule une infime minorité d'adultes américains approuvait la prise du Groenland par la force.

17.5 « Dear Jonas » : le message qui liait le prix Nobel de la paix au Groenland

Le dimanche 18 janvier, au lendemain de l'annonce des droits de douane, deux dirigeants nordiques envoyèrent un bref message à Trump. Il s'agissait du Premier ministre norvégien Jonas Gahr Støre et du président finlandais Alexander Stubb. Ils lui firent part de leur opposition à la décision douanière et lui proposèrent d'engager le dialogue.

La réponse arriva environ trente minutes plus tard. Elle commençait par « Dear Jonas ». Par la suite, ce message fut désigné par ces premiers mots. Trump écrivit :

« Votre pays a décidé de ne pas m'attribuer le prix Nobel de la paix, alors que j'ai mis fin à plus de huit guerres. Je ne me sens donc plus tenu de ne penser qu'à la paix. La paix restera toujours une priorité, mais je peux désormais réfléchir à ce qui est bon et juste pour les États-Unis. »

Le message se poursuivait sur le Groenland. Trump affirma que le Danemark ne pouvait pas protéger le Groenland contre la Russie ou la Chine. Il remit aussi en cause la souveraineté danoise. En substance, il demandait sur quoi elle reposait, à part le fait qu'un navire y avait accosté il y a des siècles. Il ajouta que des navires américains y avaient aussi accosté. Il avait fait plus que quiconque pour l'OTAN, disait-il, et il était temps que l'OTAN fasse quelque chose pour les États-Unis. Il conclut que le monde ne serait pas en sécurité si les États-Unis ne prenaient pas le « contrôle complet et total » du Groenland.

Trump demanda à ses collaborateurs de faire circuler ce message auprès des ambassadeurs européens à Washington. Il leur demanda aussi de le transmettre aux dirigeants de chaque pays. Une réponse privée était ainsi devenue de fait un document diplomatique. Le 19 janvier, la chaîne américaine PBS révéla cette affaire pour la première fois. Le gouvernement norvégien confirma le message, et un responsable de la Maison-Blanche reconnut qu'il avait été envoyé.

Ce message contenait une erreur factuelle. Le prix Nobel de la paix n'est pas décerné par le gouvernement norvégien. Il est attribué de manière indépendante par le comité Nobel, composé de cinq membres élus par le Parlement norvégien. Ce mode de désignation existe depuis 1901. Dans une déclaration, le Premier ministre Støre rappela ce point. Il avait déjà expliqué la procédure à plusieurs reprises au président Trump lui-même. Il affirma aussi que le Groenland faisait partie du royaume du Danemark et que la Norvège soutenait pleinement le Danemark dans cette affaire.

Un autre épisode faisait partie du contexte. Le prix Nobel de la paix 2025 avait été décerné à María Corina Machado, dirigeante de l'opposition vénézuélienne. Quelques jours avant l'affaire du message, Machado avait rencontré Trump à la Maison-Blanche et lui avait remis sa médaille. Trump avait qualifié ce geste de magnifique signe de respect mutuel et déclaré qu'il garderait la médaille. Le comité Nobel avait précisé qu'un prix ne pouvait être annulé, transféré ou partagé.

Même après avoir tenu la médaille entre ses mains, Trump n'avait pas oublié qu'il ne l'avait pas reçu.

Après les critiques, Trump déclara aux journalistes dans la soirée du 19 janvier qu'il ne s'intéressait pas au prix Nobel. Il ajouta toutefois que ceux qui pensaient que la Norvège ne contrôlait pas le prix Nobel plaisantaient.

Ce message montrait que les exigences de Trump concernant le Groenland ne découlaient pas uniquement d'un calcul stratégique. Dans une même phrase, le ressentiment personnel du président et sa revendication territoriale se rejoignaient. Qu'ont lu les dirigeants alliés en recevant ce message ? Que les décisions du président américain pouvaient aussi être influencées par des émotions étrangères au cadre de l'intérêt national.

17.6 La riposte européenne : déclaration commune des huit pays et « bazooka commercial »

Le dimanche 18 janvier, les huit pays visés par les droits de douane publièrent une déclaration commune. Le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni prirent la parole d'une seule voix. Il est rare que les principaux alliés des États-Unis contredisent publiquement le président américain.

La déclaration reposait sur quatre points. Premièrement, en tant que membres de l'OTAN, les signataires exprimaient leur pleine solidarité avec le royaume du Danemark et le peuple groenlandais. Deuxièmement, le renforcement de la sécurité dans l'Arctique était un intérêt commun des deux rives de l'Atlantique, et les exercices menés sous la direction du Danemark ne menaçaient personne. Troisièmement, la menace de droits de douane nuisait aux relations transatlantiques et risquait d'entraîner une « dangereuse spirale descendante ». Quatrièmement, les signataires se disaient prêts à dialoguer dans le respect des principes de souveraineté et d'intégrité territoriale. La déclaration se terminait en affirmant qu'ils resteraient unis et poursuivraient une réponse coordonnée.

Les déclarations des dirigeants furent plus directes que le texte commun. Le Premier ministre suédois Ulf Kristersson déclara : « Nous ne nous laisserons pas intimider. » Il souligna que cette affaire concernait l'ensemble de l'UE, et pas seulement les pays nommément visés. Le président Macron qualifia les droits de douane d'« inacceptables ». Il déclara qu'aucune menace, qu'elle vienne d'Ukraine ou du Groenland, ne ferait bouger la France. Le Premier ministre norvégien affirma que les menaces n'avaient pas leur place entre alliés. Le Premier ministre britannique Keir Starmer s'entretint avec Trump le même jour et lui exposa directement cette position. Le lendemain, dans une allocution à la population, Starmer déclara que seuls le Groenland et le Danemark décideraient de l'avenir du Groenland.

En Allemagne, le vice-chancelier Lars Klingbeil déclara que l'Allemagne ne céderait pas aux menaces. La Première ministre italienne Giorgia Meloni qualifia les droits de douane d'« erreur », tout en modérant ses propos en évoquant un possible malentendu. Nigel Farage, chef du parti britannique Reform UK, est un partisan de longue date de Trump. Même lui écrivit que ces droits de douane nuiraient au Royaume-Uni.

Les dirigeants de l'UE réagirent aussitôt. Ursula von der Leyen, présidente de la Commission, et António Costa, président du Conseil européen, publièrent chacun un message rédigé dans les mêmes termes. Ils affirmaient que l'UE était pleinement solidaire du Danemark et du peuple groenlandais. Ils avertissaient aussi que les droits de douane nuiraient aux relations transatlantiques et risqueraient d'entraîner une dangereuse spirale descendante. Dans l'après-midi du 18 janvier, une réunion d'urgence rassembla à Bruxelles les ambassadeurs des 27 États membres.

L'expression la plus souvent évoquée pendant cette réunion fut celle de « bazooka commercial ». Son nom officiel est « instrument anti-coercition » (Anti-Coercion Instrument, ACI). Ce mécanisme permet de riposter lorsqu'un pays tiers tente de faire changer la politique de l'UE ou d'un de ses États membres par des pressions économiques. Son origine remonte au conflit qui opposa la Chine et la Lituanie en 2021. Lorsque la Lituanie élargit ses relations avec Taïwan, la Chine bloqua les échanges commerciaux avec elle. À la suite de cet épisode, l'UE créa cet instrument, qu'elle adopta en 2023.

L'ACI permet un large éventail de mesures. Il peut servir à imposer des droits de douane de rétorsion, à restreindre les exportations et le commerce des services, à exclure des marchés publics ou à limiter la protection de la propriété intellectuelle. Il pourrait réduire fortement l'accès des entreprises américaines au marché unique européen. À l'origine, cet instrument visait des pays comme la Chine. Personne ne s'attendait à ce qu'il puisse être dirigé contre les États-Unis, un allié. Le fait qu'il n'ait jamais été activé pesait aussi dans la balance.

La France demanda l'activation officielle de l'ACI. Le ministre français de l'Économie, Roland Lescure, déclara que l'UE devait être prête à s'en servir. Olof Gill, porte-parole de la Commission, affirma que l'ACI « n'a jamais été retiré de la table ». L'UE disposait de moyens de riposte et était prête à les employer si les droits de douane entraient effectivement en vigueur.

Toutefois, la réunion ne décida pas d'activer immédiatement l'ACI. Elle choisit plutôt de préparer plusieurs moyens de riposte tout en cherchant d'abord une solution diplomatique. Le levier le plus simple était la riposte tarifaire déjà prête. En 2025, au cours des négociations commerciales avec les États-Unis, l'UE avait établi une liste de droits de douane de rétorsion d'un montant de 93 milliards d'euros, soit environ 108 milliards de dollars. Elle prévoyait d'imposer des droits pouvant atteindre 30 % sur divers produits américains, des automobiles à la volaille. Cette mesure avait été suspendue après l'accord de Turnberry. La suspension devait prendre fin le 7 février. Il suffisait de ne pas

prolonger cette échéance pour que les droits de douane de rétorsion entrent en vigueur. Un diplomate qualifia cette mesure de « riposte passive ».

Le Parlement européen participa lui aussi à la pression. Manfred Weber, président du Parti populaire européen, le plus grand groupe politique du Parlement, déclara qu'il ne pouvait pas approuver l'accord commercial avec les États-Unis tant que la menace pesant sur le Groenland subsisterait. Le 21 janvier, Bernd Lange, président de la commission du commerce international du Parlement européen, annonça la suspension des travaux visant à mettre en œuvre l'accord de Turnberry. Il déclara qu'il n'y avait pas d'autre choix alors que les menaces contre le Groenland, le Danemark et les alliés européens persistaient et s'intensifiaient. Le président Lange reprocha à Trump d'utiliser les droits de douane comme moyen de pression politique. Il qualifia cette politique d'attaque contre la souveraineté économique et territoriale de l'UE.

Washington menaça de riposter. Scott Bessent, secrétaire au Trésor, déclara qu'une riposte européenne serait « très imprudente ». Jamieson Greer, représentant américain au Commerce, affirma que l'UE avait plutôt retardé la mise en œuvre de l'accord.

Les marchés réagirent aussitôt. Le lundi 19 janvier, les Bourses européennes reculèrent et les valeurs automobiles chutèrent fortement. Parmi les huit pays visés, l'Allemagne était celui qui enregistrait le plus grand excédent commercial avec les États-Unis. La France et le Royaume-Uni venaient ensuite. Les automobiles et les machines allemandes, les produits de luxe et les médicaments français, ainsi que les pièces aéronautiques et les spiritueux britanniques se trouvaient directement exposés aux droits de douane. En 2024, les échanges de biens et de services entre l'UE et les États-Unis atteignirent 1 700 milliards d'euros. En moyenne, 4,6 milliards d'euros transitaient chaque jour entre les deux économies.

La cohésion européenne présentait aussi des failles. Le 18 janvier, l'Allemagne retira les 13 membres de son équipe de reconnaissance envoyée au Groenland. Le gouvernement allemand expliqua qu'ils avaient achevé leur mission prévue. Mais le retrait, intervenu le lendemain de l'annonce des droits de douane, donna lieu à des interprétations divergentes. Le ministre allemand des Affaires étrangères, Johann Wadephul, déclara que la question des droits de douane n'aurait pas d'incidence sur la coopération au sein de l'OTAN. L'Europe cherchait à afficher sa fermeté tout en évitant une confrontation directe avec les États-Unis. Cette tension caractérisait la réponse européenne.

Les moyens de riposte de l'Europe peuvent se résumer ainsi.

Diplomatie	Déclaration commune des huit pays, déclaration de solidarité des dirigeants de l'UE, réunion d'urgence des ambassadeurs des 27 États membres
Parlement	Parlement européen, suspension de la procédure d'approbation de l'accord commercial de Turnberry

Commerce 1	Examen de la levée de la suspension des droits de douane de rétorsion de 93 milliards d'euros
Commerce 2	Examen de l'activation de l'instrument anti-coercition (ACI), activation suspendue
Militaire	Maintien de l'exercice Arctic Endurance, renforcement des forces danoises

17.7 La sécurité arctique ébranlée et les questions laissées par cette crise

La crise du Groenland créa une situation que l'OTAN n'avait jamais envisagée en 77 ans. Le chef de file de l'Alliance revendiqua le territoire d'un autre membre. Après s'être heurté à un refus, il n'exclut pas le recours à la force. Il imposa des droits de douane aux alliés qui participaient aux exercices de défense. La menace venait de l'intérieur de l'Alliance, et non d'un ennemi.

Trois paradoxes ressortirent de cette crise.

Premièrement, les pressions américaines produisirent un résultat contraire à leur objectif. Le Groenland repoussa le débat sur l'indépendance et se rapprocha du Danemark. Le Danemark renforça ses forces dans l'Arctique. Pour la première fois, des alliés européens envoyèrent des troupes au Groenland. Les États-Unis voulaient prendre le contrôle du Groenland. Pourtant, leur démarche renforça la présence militaire européenne sur l'île.

Deuxièmement, une mesure justifiée par la sécurité nuisit à la coopération en matière de sécurité. Trump affirma qu'il fallait protéger le Groenland contre la Chine et la Russie. Pourtant, les droits de douane visaient les alliés qui cherchaient à renforcer la défense de l'Arctique. Le Danemark et d'autres pays déclarèrent à plusieurs reprises qu'ils étaient prêts à renforcer cette défense avec les États-Unis. Le ministre des Affaires étrangères Lars Løkke Rasmussen affirma lui aussi que les États-Unis partageaient l'avis du Danemark : l'Arctique n'était plus une région où les tensions étaient faibles. La question n'était pas de savoir s'il fallait défendre le Groenland. Elle était de savoir s'il fallait nécessairement le posséder pour le protéger.

Troisièmement, les droits de douane servirent d'outil dans une négociation sur la sécurité. À l'origine, ils servent à traiter les déséquilibres commerciaux. Trump s'en servit comme levier pour imposer ses revendications territoriales. Lors de son premier mandat, il avait déjà imposé des droits de douane sur l'acier de pays alliés en invoquant la sécurité. Mais c'était la première fois qu'il conditionnait la levée de droits de douane à la vente du territoire d'un allié. Ce précédent inquiéta tous les alliés qui enregistrent un excédent commercial. La Corée du Sud n'y échappe pas.

Ni les États-Unis ni l'Europe ne tirèrent avantage de cette crise. Les médias officiels russes soulignèrent que l'alliance occidentale se fissurait de l'intérieur. La Chine trouva là un argument pour se présenter comme la défenseure de l'ordre international fondé sur des règles. Les deux pays dont les États-Unis disaient se méfier dans l'Arctique purent ainsi observer cette dispute en toute tranquillité.

La crise atteignit son point culminant pendant cinq jours, du 17 au 21 janvier. L'annonce des droits de douane, la déclaration commune, le message texte de l'« instant Jonas » et la suspension de l'accord par le Parlement européen se succédèrent. Puis, le 21 janvier, Trump partit pour Davos, en Suisse. Il déclara qu'il n'aurait pas recours à la force. Il annonça ensuite qu'il avait élaboré avec Mark Rutte, secrétaire général de l'OTAN, un « cadre pour un futur accord » sur le Groenland et l'ensemble de l'Arctique. Il déclara aussi qu'il n'imposerait pas les droits de douane dont l'entrée en vigueur était prévue le 1er février. Il faisait marche arrière quatre jours après les avoir annoncés. Le chapitre 18 examinera le contenu de ce cadre, les négociations qui suivirent et l'accord de sécurité conclu en septembre entre les États-Unis, le Danemark et le Groenland.

Pas un sou ne fut perçu au titre des droits de douane. Pourtant, ces cinq jours enseignèrent une leçon claire à l'Europe : les garanties de sécurité américaines ne sont pas inconditionnelles, et même le territoire d'un allié peut devenir un objet de négociation. Les bonnets rouges dans les rues de Copenhague et les chants inuits de Nuuk ne furent pas vite oubliés après le retrait des droits de douane. La crise du Groenland commença par une guerre tarifaire et laissa derrière elle une crise de confiance.

Références

Kim Gyeong-jin, *Rapport complet sur le sommet sino-américain de Washington de 2026 : l'humiliation de la diplomatie de Trump et des négociations sans résultat*, KIMKJ AI Library, septembre 2026.

NBC News, « Trump annonce des droits de douane de 10 % sur huit pays européens jusqu'à la conclusion d'un accord pour acheter le Groenland », 17 janvier 2026 (mis à jour le 18 janvier).

PBS NewsHour (AP), « Trump annonce des droits de douane de 10 % sur huit pays européens qui s'opposent au contrôle américain du Groenland », 17 janvier 2026.

NPR, « Les dirigeants européens avertissent que les droits de douane de Trump sur le Groenland menacent d'entraîner une "dangereuse spirale descendante" », 18 janvier 2026.

Al Jazeera, « Les dirigeants européens dénoncent les menaces tarifaires de Trump au sujet du Groenland », 19 janvier 2026.

Al Jazeera, « Droits de douane de Trump sur le Groenland : quelle est l'option "bazooka" de l'Europe pour riposter ? », 20 janvier 2026.

CNN, « Le message de Trump à la Norvège lie l'affront du prix Nobel à ses efforts pour acquérir le Groenland », 19 janvier 2026.

NPR, « Trump affirme qu'il poursuit ses efforts pour le Groenland après ce qu'il a perçu comme un affront lié au prix Nobel de la paix », 19 janvier 2026.

CNN Business, « Trump a les droits de douane. L'Europe a un "bazooka commercial". Le bras de fer autour du Groenland pourrait vite dégénérer », 18 janvier 2026.

CNBC, « Alors que la crise du Groenland s'aggrave, l'Europe envisage de brandir son "bazooka commercial" contre les États-Unis », 19 janvier 2026.

CNBC, « Voici les exportateurs européens les plus exposés si les droits de douane de Trump sur le Groenland entrent en vigueur », 19 janvier 2026.

CNBC, « Les parlementaires européens suspendent l'accord commercial avec les États-Unis dans un contexte de tensions tarifaires liées au Groenland », 21 janvier 2026.

Euronews, « L'UE retient son "bazooka commercial" et cherche une solution diplomatique avec les États-Unis au sujet du Groenland », 18 janvier 2026.

Euronews, « Le gouvernement confirme que les soldats danois riposteraient en cas d'invasion », 8 janvier 2026.

Bruegel, « La fin de la trêve de Turnberry : comment l'UE devrait réagir à la coercition américaine au sujet du Groenland », 20 janvier 2026.

CNBC, « Le Premier ministre du Groenland adresse un message sans détour à Trump : "Nous choisissons le Danemark" plutôt que les États-Unis », 13 janvier 2026.

ArcticToday, « "Nous choisissons le Danemark", déclare le Premier ministre du Groenland avant sa rencontre à la Maison-Blanche », 13 janvier 2026.

CNN, « Des pays européens envoient des troupes supplémentaires au Groenland alors que les menaces d'annexion américaine s'intensifient », 15 janvier 2026.

Defense News, « Des pays de l'OTAN envoient des équipes de reconnaissance au Groenland alors que les États-Unis évoquent une annexion », 15 janvier 2026.

Al Jazeera, « Des troupes européennes arrivent au Groenland alors que les discussions avec les États-Unis achoppent sur son avenir », 15 janvier 2026.

France 24, « "Pas touche au Groenland" : des milliers de personnes manifestent au Danemark contre la tentative d'annexion de Trump », 17 janvier 2026.

Courthouse News Service, « Des milliers de personnes se rassemblent devant l'ambassade des États-Unis à Copenhague pour protester contre les projets de prise de contrôle de Trump », 17 janvier 2026.

CBS News, « Une délégation du Congrès au Danemark affirme que le Groenland doit être considéré comme un allié des États-Unis, "et non comme un bien" », janvier 2026.

Snopes, « Le Danemark doit défendre le Groenland, mais n'a pas lancé d'avertissement du type "tirer d'abord, poser des questions ensuite" », 9 janvier 2026.

PBS NewsHour (AP), « Trump affirme nommer Jeff Landry, gouverneur de Louisiane, envoyé spécial des États-Unis au Groenland », 22 décembre 2025.

Al Jazeera, « "Nous devons l'avoir" : Trump relance ses efforts pour le Groenland tandis que le Danemark proteste », 23 décembre 2025.

NBC News, « Trump suspend les droits de douane liés au Groenland visant huit pays européens », 22 janvier 2026.

Chapitre 18. Le Forum de Davos et les négociations de sécurité américano-danoises

La fracture irréversible de l'Alliance transatlantique

> Le singulier compromis négocié élargissant la présence militaire américaine sans empiéter sur la souveraineté du Danemark et du Groenland, et l'effondrement de la confiance au sein de l'alliance occidentale laissé dans son sillage

18.1 Le mercredi de Davos : rejet de la force, retrait des tarifs douaniers et « TACO »

Au cours de la troisième semaine de janvier 2026, une atmosphère inhabituelle enveloppait Davos, petite station de villégiature des Alpes suisses. La 56e réunion annuelle du Forum économique mondial (WEF) s'y tenait du 19 au 23 janvier. Près de 3 000 participants venus de quelque 130 pays du monde entier s'y étaient rassemblés, dont 850 dirigeants de grandes entreprises à eux seuls. Le thème officiel était « L'esprit du dialogue ». Pourtant, sur place, toutes les conversations ne tournaient pas autour du dialogue, mais du Groenland.

Comme nous l'avons vu au chapitre 17, le président Trump avait annoncé le 17 janvier des droits de douane de rétorsion contre huit pays européens. Les pays visés étaient le Danemark, la Norvège, la Suède, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Finlande. La mesure prévoyait l'imposition d'un droit de 10 % à compter du 1er février, qui passerait à 25 % dès le 1er juin en l'absence d'un accord sur le rachat du Groenland. Le motif invoqué était la participation de ces nations à l'opération Arctic Endurance, dans le cadre de laquelle elles avaient déployé des troupes au Groenland.

Le 19 janvier encore, à la veille de son départ pour Davos, Trump n'écartait pas l'éventualité d'un recours à la force armée. Le 20 janvier, il affirmait qu'il n'y avait « aucun retour en arrière possible » concernant le plan d'annexion du Groenland. Le même jour, il publiait sur les réseaux sociaux des images composites générées par intelligence artificielle (IA), le montrant en train de planter la bannière étoilée sur le sol groenlandais. Sur un panneau à ses côtés figurait l'inscription : « Territoire américain, établi en 2026 ». Il diffusait également l'image d'une carte où le Canada et le Groenland étaient recouverts du drapeau américain. Il alla jusqu'à rendre public un message privé envoyé par le président français Emmanuel Macron, dans lequel ce dernier lui écrivait : « Je ne comprends pas ce que vous faites au Groenland ».

La riposte européenne se fit tout aussi virulente. Le 20 janvier, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, est montée à la tribune de Davos. Elle a appelé à « une nouvelle forme d'indépendance européenne ». Elle a affirmé sans équivoque que la souveraineté du

Royaume de Danemark et du Groenland n'était pas négociable. Le même jour, le Premier ministre belge Bart De Wever a choisi des termes encore plus tranchants. Il a déclaré que l'Europe s'était jusqu'alors montrée indulgente envers Trump, y compris sur les questions tarifaires. Il a avoué qu'il s'agissait d'un calcul visant à s'assurer du soutien américain dans la guerre en Ukraine. Mais désormais, a-t-il affirmé, trop de lignes rouges avaient été franchies. Et d'ajouter : « Il y a un monde entre un vassal heureux et un esclave malheureux ». Un vassal est un sujet qui prête fidélité à un seigneur en échange de sa protection ; c'était l'aveu ouvert que la relation que l'Europe avait tolérée en contrepartie de la protection américaine avait atteint ses limites.

Le Premier ministre canadien Mark Carney a lui aussi déclaré à Davos qu'il était temps d'imaginer un monde où l'ordre dirigé par les États-Unis touchait à sa fin. (La riposte du Canada est examinée en détail au chapitre 16.) Le 21 janvier, le Parlement européen a suspendu la procédure d'approbation de l'accord commercial prévu avec les États-Unis. Les États membres se sont préparés à dégainer l'instrument anticoercition (IAC) — un mécanisme conçu pour riposter lorsqu'un pays tiers use de pressions économiques pour tenter d'infléchir les politiques de l'UE. Les médias européens l'ont qualifié de « bazooka commercial ». L'Allemagne a également annoncé qu'elle demanderait à la Commission européenne d'examiner l'activation de cette mesure.

Dans cette atmosphère tendue, le mercredi 21 janvier, Trump est monté à la tribune de la salle plénière de Davos. Son discours a été long et truffé d'affirmations contraires à la vérité. Il s'est exprimé comme si le Groenland était de fait un territoire américain, alors même que l'installation des Scandinaves sur l'île remonte à plus d'un millénaire et que celle-ci relevait de la couronne de Norvège puis de Danemark depuis le XIIIe siècle. Il a prétendu que les États-Unis avaient protégé le Groenland pendant la Seconde Guerre mondiale avant de le restituer au Danemark, se plaignant que ce dernier n'en ait manifesté aucune gratitude. Il est allé jusqu'à qualifier le Groenland de « bloc de glace qu'on peut à peine appeler une terre ».

Mais l'essentiel de son discours résidait ailleurs. Pour la première fois, il a clairement affirmé qu'il n'aurait pas recours à la force armée :

« Les gens pensaient que j'utiliserais la force. Je n'ai pas besoin d'utiliser la force. Je ne veux pas l'utiliser. Je ne l'utiliserai pas. »

Il refermait ainsi de sa propre initiative l'option militaire qu'il avait laissée ouverte pendant plus d'un an depuis sa victoire à l'élection présidentielle de 2025. Pour autant, il n'indiquait nullement lever la pression économique. Il a exigé du Danemark des « négociations immédiates » et a lancé une mise en garde voilée aux dirigeants européens : s'ils donnaient leur accord, les États-Unis leur en sauraient gré ; s'ils refusaient, les États-Unis s'en « souviendraient ».

Au cours de son allocution, Trump a qualifié à plusieurs reprises le Groenland d'« Islande ». L'Islande est pourtant un État souverain distinct et membre de l'OTAN. Ce lapsus a relancé dans les médias américains et internationaux la controverse sur l'âge et les facultés cognitives du président.

Quelques jours plus tard, le secrétaire d'État Marco Rubio a reconnu que le président avait confondu les deux noms géographiques. (Les questions de santé de Trump sont traitées séparément aux chapitres 48 et 49.)

Le coup de théâtre est survenu quelques heures seulement après le discours. À l'issue d'une entrevue avec le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, Trump a publié un message sur les réseaux sociaux. Il y affirmait que tous deux avaient établi un « cadre pour un futur accord » concernant le Groenland. Un « cadre » (framework) désigne une entente qui n'en fixe que les grandes lignes sans entrer dans les détails opérationnels. S'appuyant sur ce cadre, il a annulé les droits de douane de rétorsion prévus pour le 1er février. Il a précisé que ce nouvel accord engloberait une coopération sur le bouclier antimissile « Dôme d'or » ainsi qu'un partenariat pour l'exploitation minière. Le Dôme d'or est le projet de bouclier antimissile destiné à protéger le territoire métropolitain américain promu par l'administration Trump.

Ce revirement spectaculaire intervenait après seulement quatre jours. Les dessous de ce changement de cap furent révélés plus tard. Citant des responsables de l'administration, la chaîne américaine NBC News a dévoilé les coulisses de la décision : Trump avait ordonné au chef d'état-major interarmées, le général Dan Caine, de lui présenter un rapport sur les options d'une prise de contrôle militaire du Groenland et sur ses répercussions. Après avoir reçu ce compte rendu, Trump a décidé de renoncer à l'invasion. L'agence Reuters a rapporté que cette décision résultait des pressions exercées par les proches du président, fermement opposés à une telle offensive.

L'opposition interne aux États-Unis était elle aussi massive. Selon un sondage réalisé à la mi-janvier par l'institut YouGov, seuls 8 % des Américains soutenaient une prise de contrôle militaire du Groenland, contre 73 % d'avis défavorables. Même le président républicain de la Chambre des représentants, Mike Johnson, a qualifié les menaces présidentielles de « totalement inappropriées ». L'ancien chef de file des républicains au Sénat, Mitch McConnell, a averti que l'usage de la force constituerait un acte d'automutilation catastrophique pour les États-Unis. Le représentant républicain Don Bacon a prédit qu'une invasion du Groenland déboucherait immédiatement sur une procédure de destitution.

L'ancien ambassadeur des États-Unis auprès de l'OTAN, Nicholas Burns, a dressé un constat similaire : Trump avait reculé face à la résistance militaire, économique et politique de l'Europe — une résistance que l'administration Trump n'avait pas anticipée dans ses calculs. Le New York Times a analysé que cet épisode illustrait les limites patentes des méthodes coercitives employées par Trump.

Wall Street et la presse ont accolé à cette retraite un surnom désormais familier : le « TACO », acronyme de « Trump Always Chickens Out » (Trump finit toujours par se dégonfler). Forgée lors des négociations tarifaires de 2025 par un éditorialiste du quotidien britannique Financial Times, cette expression décrit le schéma comportemental de Trump, consistant à proférer des menaces

extrêmes pour ensuite faire marche arrière dès que les marchés vacillent ou que l'opposition s'intensifie. Cette formule a une nouvelle fois circulé abondamment à Davos.

18.2 La réalité du « cadre » : une conversation entre deux hommes et la réaffirmation de l'accord de 1951

Trump a présenté l'entente de Davos comme un triomphe éclatant. Dès le lendemain, il affirmait avoir obtenu un « accès total et permanent » au Groenland. Pourtant, les explications fournies par la partie désignée comme son interlocuteur dans cet accord étaient radicalement différentes.

Le secrétaire général Rutte a lui-même immédiatement posé des limites. Il a précisé que la question du contrôle du Groenland n'avait nullement été abordée au cours de son échange avec Trump. Il a confié à l'agence Reuters que l'exploitation minière n'avait pas davantage été discutée. Le thème de la conversation, a-t-il affirmé, portait sur la sécurité globale de l'ensemble de la zone arctique. Le point essentiel de l'accord, d'après lui, résidait dans l'engagement des alliés de l'OTAN à consacrer davantage d'efforts à la sécurité de l'Arctique. Des mesures concrètes devaient être arrêtées par les commandants militaires de l'OTAN au cours des mois suivants. Quant aux négociations détaillées sur le dossier groenlandais, elles devaient être menées séparément entre les trois parties : les États-Unis, le Danemark et le Groenland.

La déclaration de la porte-parole de l'OTAN, Allison Hart, allait dans le même sens. Évoquant le cadre mentionné par Trump, elle a expliqué qu'il s'agissait de pourparlers visant à garantir la sécurité de l'Arctique par les efforts conjoints des pays alliés. Au cœur de cette démarche figuraient les sept États alliés riverains de l'Arctique. Elle a ajouté que des négociations entre les États-Unis, le Danemark et le Groenland s'ouvriraient prochainement — des discussions destinées à empêcher la Russie et la Chine de prendre pied, sur les plans économique et militaire, au Groenland.

Le Danemark et le Groenland ont immédiatement réaffirmé leurs lignes rouges. Le Premier ministre du gouvernement autonome du Groenland, Jens-Frederik Nielsen, est intervenu le premier. Il a souligné que seuls le Groenland et le Royaume de Danemark avaient autorité pour conclure des accords concernant le Groenland. Le gouvernement danois a fait savoir de son côté : « Nous ne pouvons pas négocier notre souveraineté ».

Au Parlement danois (Folketing), deux sièges sont réservés aux représentants du Groenland. L'une d'entre eux, la députée Aaja Chemnitz, a qualifié les propos de Trump d'« absurdité totale ». Elle a affirmé qu'il n'existait aucun « accord » en tant que tel. Elle a rappelé que l'OTAN ne disposait d'aucun mandat pour négocier quoi que ce soit au nom du Groenland, fustigeant des déclarations qui semaient une « confusion totale ». Un autre parlementaire a fait remarquer avec ironie que cette rencontre n'avait rien d'une véritable négociation, n'étant rien d'autre qu'« une conversation entre deux hommes ».

L'Union européenne s'est elle aussi montrée prudente. Les propos de Bernd Lange, président de la commission du commerce international du Parlement européen, résumaient bien cet état d'esprit : personne ne connaissait les détails de cette prétendue solution. L'UE a néanmoins annoncé le 22 janvier qu'elle reprenait la procédure d'approbation de l'accord commercial avec les États-Unis. La menace tarifaire étant écartée, le motif de poursuivre le bras de fer s'était estompé.

Dès lors, que contenait réellement ce « cadre » ? La chaîne britannique Sky News en a résumé la teneur ainsi : il se bornait à réaffirmer des engagements déjà inscrits dans l'accord de 1951 entre les États-Unis et le Danemark, auxquels s'ajoutait une réitération de la promesse des pays européens de consacrer plus d'efforts à la défense du Groenland. La chaîne américaine CNN a également fait observer qu'aucun document officiel d'accord n'existait encore, analysant qu'au vu des informations disponibles, son contenu était presque identique à ce dont les États-Unis disposaient déjà. L'agence Reuters a rapporté que les deux dirigeants s'étaient entendus pour lancer des négociations tripartites visant à actualiser l'accord de 1951.

Il convient ici de se pencher sur l'accord de 1951, car l'ensemble des analyses de la seconde moitié de ce chapitre repose sur lui. Son titre officiel est l'« Accord conclu en application du Traité de l'Atlantique Nord entre les États-Unis d'Amérique et le Royaume de Danemark concernant la défense du Groenland ». Signé à Copenhague le 27 avril 1951, en pleine guerre de Corée, ce texte conférait aux États-Unis le droit d'aménager des bases et de stationner des troupes au sein de « zones de défense » désignées par le Danemark. Les États-Unis exerçaient leur juridiction sur les forces armées américaines stationnées dans ces zones. Les navires et aéronefs américains pouvaient circuler librement à destination et en provenance du Groenland. Dans le texte de l'accord, les États-Unis reconnaissaient formellement la souveraineté du Danemark sur l'ensemble du Groenland.

C'est en vertu de cet accord qu'a vu le jour l'actuelle base spatiale de Pituffik (ancienne base aérienne de Thulé). Située dans le nord-ouest du Groenland, Pituffik abrite des radars d'alerte précoce destinés à détecter les missiles balistiques se dirigeant vers le territoire métropolitain américain. À l'apogée de la guerre froide, près de 10 000 militaires américains étaient stationnés au Groenland. La fin de la guerre froide a conduit les États-Unis à réduire leurs effectifs, si bien qu'en 2026, il n'en restait qu'environ 150.

L'ancien sous-secrétaire d'État adjoint Frank Rose, qui avait été le dernier responsable américain à négocier des accords de défense avec le Danemark, a justement insisté sur ce point : l'accord de 1951 garantissait déjà à lui seul à l'armée américaine tous les accès nécessaires. Si ce que Trump recherchait se résumait à des bases et des radars, il pouvait les obtenir sans recourir à la moindre menace d'annexion.

Le 23 janvier, deux jours après l'accord de Davos, la Première ministre danoise Mette Frederiksen s'est entretenue à Bruxelles avec le secrétaire général Rutte. Tous deux sont convenus que l'OTAN devait renforcer son rôle dans l'Arctique. Le jour même, Frederiksen s'est envolée pour Nuuk, la

capitale du Groenland, afin d'y rencontrer le Premier ministre Nielsen. Le ministre danois des Affaires étrangères, Lars Løkke Rasmussen, a annoncé que les diplomates des deux pays s'étaient réunis à Washington pour définir les modalités des pourparlers futurs. Il a précisé qu'il ne communiquerait pas le calendrier des prochaines réunions, expliquant que l'urgence consistait à faire taire le vacarme médiatique pour avancer posément sur le plan procédural.

La crise aiguë s'était apaisée, mais les stigmates gravés dans le cœur des Groenlandais ne pouvaient s'effacer. Au lendemain de Davos, la femme politique groenlandaise Tillie Martinussen déclarait à la chaîne canadienne CBC News : « Nous ne pourrons plus jamais faire véritablement confiance aux États-Unis ». Cette phrase a été abondamment citée comme le résumé le plus concis de la crise du Groenland.

18.3 Huit mois jusqu'au compromis : provocations incessantes et pourparlers discrets

Après Davos, les États-Unis, le Danemark et le Groenland ont engagé des négociations en coulisses. Pourtant, les huit mois qui menèrent au règlement du contentieux furent loin d'être calmes. Les provocations de Trump se sont poursuivies, tandis que l'Europe profitait de cet intervalle pour étendre elle-même le cadre de la défense de l'Arctique.

Début février, la France et le Canada ont ouvert chacun un consulat à Nuuk — un geste destiné à manifester leur solidarité avec la population groenlandaise. Le 11 février, l'OTAN a lancé l'opération Arctic Sentry (« Sentinelle arctique »), visant à renforcer la posture défensive de l'Alliance dans l'Arctique. Conçue sur le modèle de Baltic Sentry, créée pour protéger les infrastructures sous-marines de la mer Baltique, cette opération trouvait son origine dans une proposition allemande. Son objectif officiel était d'endiguer les menaces russe et chinoise dans l'Arctique. Pourtant, nombre d'analystes y ont vu une manœuvre destinée en pratique à apaiser Trump : elle avait pour effet direct de priver ce dernier de son principal prétexte, selon lequel « le Danemark est incapable de défendre le Groenland ».

Le 18 février, le roi Frederik X de Danemark s'est rendu au Groenland. Cette visite royale symbolisait l'unité indéfectible du Royaume de Danemark aux côtés du Groenland. Ce même mois, la Conférence de Munich sur la sécurité, en Allemagne, a été le théâtre d'une scène embarrassante. Le sénateur Lindsey Graham, un fidèle allié de Trump, a déclaré dans une interview que le dossier groenlandais appartenait désormais au passé, ajoutant avec des jurons grossiers qu'il se moquait éperdument de savoir à qui appartenait le Groenland. Le média américain en ligne Puck et le quotidien danois Berlingske en ont révélé les coulisses : Graham s'était montré agressif et irrespectueux jusque dans ses entretiens en tête-à-tête avec les Premiers ministres danois et groenlandais.

En février, la Première ministre Frederiksen a averti que Trump envisageait toujours « très sérieusement » l'acquisition du Groenland. Cet avertissement ne tarda pas à se vérifier.

Le 21 février, Trump a publié un message sur Truth Social : il y annonçait l'envoi d'un navire-hôpital au motif que de nombreux habitants du Groenland étaient malades et privés de soins médicaux. Plus tôt dans la matinée, les forces armées danoises avaient pourtant annoncé avoir évacué d'urgence un membre d'équipage d'un sous-marin américain à proximité du Groenland. Il ne fut jamais élucidé si Trump avait confondu les événements ou s'il faisait allusion à tout autre chose.

En tant que partie intégrante du Royaume de Danemark, le Groenland dispose d'un système de santé publique universel géré par l'État. Proposer d'envoyer un navire-hôpital dans un territoire où la couverture médicale publique est bien plus étendue qu'aux États-Unis a suscité les railleries générales. La réplique du Premier ministre Nielsen fut cinglante : « Sans façon, merci ».

Vers la même période, la politique intérieure danoise a connu de vifs remous. La Première ministre Frederiksen a convoqué des élections législatives anticipées, invoquant la crise du Groenland comme l'une des raisons majeures. Elle a affirmé qu'il fallait redéfinir les relations avec les États-Unis, plaidant pour que l'Europe s'arme par elle-même et fasse bloc afin de préserver la paix sur le continent. Les sondages ont montré que la crise avait fait grimper la cote de popularité de son Parti social-démocrate — la menace extérieure provoquant un réflexe de rassemblement national. Ayant conservé son poste de Première ministre à l'issue du scrutin, elle a ainsi pu signer l'accord de septembre.

Au printemps, la question du Groenland s'est entremêlée avec un autre conflit. Comme nous l'avons vu au chapitre 7, les États-Unis et Israël ont mené des frappes aériennes contre l'Iran en 2026. Devant le blocage du détroit d'Ormuz, Trump a exigé des alliés européens l'envoi de troupes. Les principales nations européennes ont refusé. Cet enchaînement d'événements est retracé au chapitre 9.

Le 8 avril, Trump a déversé sa colère contre les alliés de l'OTAN sur Truth Social. Il déplorait que les alliés ne soient pas au rendez-vous alors que l'Amérique avait besoin d'eux. Dans ce message, il a qualifié le Groenland de « gros bloc de glace mal géré », déchargeant ainsi sur le Groenland ses rancœurs nées de la guerre contre l'Iran. Cette sortie prouvait que la crise groenlandaise ne répondait pas à la seule logique sécuritaire, mais que les ressentiments personnels du président s'y mêlaient inextricablement à d'autres dossiers diplomatiques.

Le 21 mai, les États-Unis ont inauguré leur consulat rénové à Nuuk. Plusieurs centaines d'habitants sont descendus dans la rue, scandant le slogan : « Le Groenland appartient aux Groenlandais ». C'était la manifestation d'une vive méfiance face à l'extension de l'implantation diplomatique américaine.

Le 7 juillet s'est tenu à Ankara, en Turquie, le sommet de l'OTAN. Trump y a réitéré son refrain selon lequel le Groenland gagnerait à être contrôlé par les États-Unis plutôt que par le Danemark. La Première ministre Frederiksen lui a rétorqué une nouvelle fois que le Groenland n'était pas à vendre et que sa souveraineté devait être respectée. Le sommet de l'Alliance atlantique s'était ainsi transformé en une arène d'échanges acrimonieux portant sur le territoire souverain d'un État allié.

Si les passes d'armes verbales se poursuivaient en public, la table des négociations ne désemplissait pas. La radio américaine NPR a rapporté que les hauts fonctionnaires des trois gouvernements négociaient discrètement depuis plusieurs mois, en quête d'une solution pour répondre aux préoccupations sécuritaires de Trump au sujet de cette île d'à peine 56 000 habitants. Les deux dernières semaines ont donné lieu aux ultimes réglages.

18.4 L'annonce du 18 septembre et la signature du 22 septembre à New York : trois récits divergents

Le vendredi 18 septembre 2026, Trump a pris les devants. Il a annoncé sur Truth Social que les États-Unis, le Danemark et le Groenland s'étaient mis d'accord sur un pacte de sécurité. Il a affirmé que cet accord accordait aux États-Unis un contrôle permanent sur la sécurité du Groenland et sur « tous ses autres besoins », ajoutant qu'il dissipait « totalement » les multiples inquiétudes sécuritaires américaines.

Le jour même, le communiqué des services de la Première ministre danoise présentait une tonalité tout autre. Il soulignait avec force que l'accord reconnaissait la souveraineté et l'intégrité territoriale du Groenland et du Danemark, tout en préservant le droit à l'autodétermination des populations des deux nations. L'autodétermination est le droit d'un peuple à déterminer librement son propre statut politique. Le Premier ministre groenlandais Nielsen a quant à lui déclaré que cette entente profitait aux trois gouvernements et consacrait les intérêts du Groenland.

Le lendemain, 19 septembre, le gouvernement danois a de nouveau fixé ses limites, affirmant sans ambiguïté que la souveraineté danoise sur le Groenland ne serait en aucun cas altérée par cet accord. Jusqu'alors, le texte de l'accord n'avait pas été rendu public. L'ampleur du renforcement des troupes américaines, tout comme un éventuel transfert de compétences en matière de diplomatie ou de ressources naturelles, demeuraient inconnus. L'un clamait un « contrôle permanent », l'autre revendiquait le « respect de la souveraineté ». Cette situation paradoxale — deux parties offrant des lectures inconciliables d'un même accord — s'est prolongée pendant quatre jours.

Le mardi 22 septembre s'est ouverte à New York la session de haut niveau de la 81e Assemblée générale des Nations unies. Dans son allocution devant l'Assemblée générale, Trump a d'abord présenté cet accord. Il a affirmé que le texte permettait aux États-Unis de bâtir deux nouvelles bases au Groenland. Il a précisé qu'à l'avenir, aucun pays hostile aux États-Unis ne pourrait installer

d'emprise militaire au Groenland sans l'accord écrit exprès de Washington, ajoutant que la même restriction s'appliquait aux investissements sensibles.

Aussitôt après son discours, la cérémonie de signature s'est déroulée en marge de l'Assemblée générale. Le président Trump, la Première ministre danoise Frederiksen et le Premier ministre groenlandais Nielsen ont signé le document côte à côte. Avant d'apposer son paraphe, Trump a déclaré que cet accord était une chose « formidable » à la fois pour l'Europe et pour les États-Unis. Frederiksen l'a qualifié d'« accord capable de durer pour toujours ». Nielsen a salué un compromis « triplement gagnant », affirmant : « Votre sécurité est notre sécurité, et notre sécurité est votre sécurité ».

Nielsen a fait observer que le monde avait profondément changé depuis 1951, soulignant que la population groenlandaise était elle aussi consciente des menaces sécuritaires à long terme que le président Trump n'avait cessé d'invoquer. Il a ensuite exprimé un vœu : que cet accord dissipe à tout jamais les doutes quant à la loyauté du Groenland. Frederiksen a pour sa part réaffirmé que l'accord respectait l'intégrité territoriale du Royaume de Danemark ainsi que le droit à l'autodétermination du Groenland.

Dans la foulée de la cérémonie de signature, la Maison-Blanche a rendu public le texte intégral de l'accord. L'intitulé officiel en est long : « Accord entre le gouvernement des États-Unis d'Amérique et le gouvernement du Royaume de Danemark ainsi que le gouvernement du Groenland modifiant et complétant l'accord du 27 avril 1951 ». Loin de constituer un traité entièrement nouveau, le texte a pris la forme d'un amendement et d'un complément à l'accord de 1951. Le texte a été rédigé en trois langues : anglais, danois et groenlandais. En cas de divergence d'interprétation, la version anglaise fait foi.

À la lumière des comptes rendus de presse et du texte rendu public, les principales dispositions de l'accord se résument ainsi :

Premièrement, les dispositions relatives à la souveraineté. Le préambule réaffirme la souveraineté et l'intégrité territoriale du Royaume de Danemark. Il reconnaît également le peuple du Groenland comme un peuple disposant du droit à l'autodétermination en vertu du droit international. En outre, il mentionne explicitement l'article 21 de la loi sur l'autonomie du Groenland, qui régit la procédure d'indépendance de l'île. L'expression de « contrôle permanent » avancée par Trump ne figure nulle part dans le document.

Deuxièmement, l'extension des bases. Les États-Unis sont autorisés à moderniser et à développer les activités de la base spatiale de Pituffik. Narsarsuaq dans le Sud et Mestersvig dans l'Est ont été désignées comme nouvelles zones de défense. Ces deux sites sont distants d'environ 1 500 kilomètres. Les installations concrètes qui y seront édifiées seront définies ultérieurement par accord mutuel entre les trois parties. Chaque partie peut proposer des zones de défense supplémentaires, mais le consentement des autres signataires demeure obligatoire.

Troisièmement, la liberté de mouvement. Les aéronefs américains bénéficient du droit de survoler l'ensemble du Groenland et de ses eaux territoriales, ainsi que d'atterrir en tout point du territoire. Les États-Unis ont également obtenu des droits d'accès sous-marins, ce qui est généralement interprété comme s'appliquant aux sous-marins ou aux infrastructures posées sur les fonds marins.

Quatrièmement, l'exclusion des pays tiers. Les pays non membres de l'OTAN ne peuvent implanter d'installations militaires ni maintenir de présence militaire permanente au Groenland. Toute dérogation exige l'accord unanime des trois parties : le Danemark, le Groenland et les États-Unis. Le filtrage des investissements en provenance de pays extérieurs à l'OTAN et à l'UE a également été renforcé. Cet examen est assuré par le Groenland conformément à ses propres lois et en concertation avec les autorités danoises — une clause ciblant directement la Chine et la Russie.

Cinquièmement, la durée. L'accord ne comporte aucune date d'expiration. Toute modification requiert l'accord unanime de toutes les parties signataires.

Sixièmement, la validité après l'indépendance. Même si le Groenland venait ultérieurement à accéder à l'indépendance vis-à-vis du Danemark, l'accord demeurerait pleinement en vigueur. La chaîne américaine CBS News en a fait l'un des points saillants de son analyse. Un média d'analyse britannique a fait part de son examen du texte rendu public : un Groenland devenu indépendant serait tenu de demeurer membre de l'OTAN et d'assumer l'ensemble des droits et obligations dévolus au Danemark au titre de cet accord.

Septièmement, la procédure d'entrée en vigueur. La seule signature ne suffit pas à rendre le texte exécutoire. L'accord n'entrera en vigueur qu'une fois que le Parlement danois et le Parlement groenlandais (Inatsisartut) auront mené à bien les procédures requises et en auront informé les États-Unis par voie diplomatique. En ce mois de septembre 2026, les procédures de ratification au sein des deux assemblées n'avaient pas encore commencé.

18.5 Lecture de l'accord : souveraineté préservée, avenir verrouillé

Deux interprétations opposées se sont affrontées autour de l'accord de septembre. Cette section examine ces deux lectures l'une après l'autre. En démêlant les faits de leurs interprétations, on comprend d'où découle le caractère singulier de cet accord.

La première interprétation reflète la position officielle des gouvernements danois et groenlandais : pas le moindre pouce de souveraineté n'a été cédé. Le texte ne renferme aucune clause de vente ou de cession territoriale. Bien au contraire, le préambule consacre expressément la souveraineté du Danemark et l'autodétermination du Groenland. Depuis l'accord de 1951, les États-Unis exerçaient déjà de larges prérogatives militaires à l'intérieur des zones de défense. Le nouvel accord n'a fait

qu'élargir ce cadre préexistant sans en forger un nouveau. La « possession totale » que convoitait Trump n'a finalement jamais été obtenue.

Selon cette lecture, le fossé entre les exigences initiales de Trump et le dénouement effectif est immense. En janvier 2026, il exigeait : le rachat pur et simple du Groenland, le recours à la force armée si nécessaire, et jusqu'à 25 % de droits de douane contre huit pays européens. Le résultat de septembre est le suivant : le rachat est tombé à l'eau ; la menace militaire a été abandonnée de lui-même dès janvier ; et les surtaxes douanières ont été retirées ce même mois. Ne reste que l'élargissement des droits d'accès de l'armée américaine dans le cadre déjà tracé par l'accord de 1951.

L'analyse des chaînes économiques sud-coréennes citée dans les références de cet ouvrage rejoint étroitement cette perspective : Trump présente les choses comme si les États-Unis s'étaient emparés de tout le Groenland, mais le Danemark a préservé son territoire et sa souveraineté tout en se prêtant à la mise en scène grandiloquente de Washington. Le président américain a obtenu de quoi sauver la face avant les élections, tandis que le Danemark engrangeait les bénéfices tangibles.

La seconde interprétation prend le contre-pied absolu : une lecture minutieuse du texte suggère que les affirmations de Trump sont plus proches de la réalité. L'analyste d'origine française Arnaud Bertrand a publié un texte en ce sens au lendemain de la diffusion de l'accord. Le préambule proclame certes qu'il « réaffirme » la souveraineté danoise, mais le Danemark a concédé de nouvelles bases à une armée étrangère, lui a accordé une immense liberté de mouvement sur toute l'île et lui a même octroyé un droit de veto contre l'arrivée de pays tiers — et ce, sans aucune limite dans le temps. Il y a vu un contrôle de fait bien réel. Sa conclusion était provocatrice : des deux versions, c'était le Danemark qui travestissait le plus effrontément la réalité.

Les arguments à l'appui de cette seconde interprétation tiennent aux divergences patentes avec l'accord de 1951. Le pacte de 1951 était conçu pour s'appliquer aussi longtemps que subsisterait le Traité de l'Atlantique Nord. Le nouvel accord n'a pas de terme. L'accord de 1951 s'inscrivait dans le cadre du Royaume de Danemark ; le nouveau pacte suivra le Groenland même s'il devient indépendant. En 1951, les zones de défense étaient limitées ; le nouvel accord en institue deux supplémentaires et autorise les aéronefs militaires américains à survoler toute l'île et à s'y poser partout.

L'auteur de ces lignes estime que ces deux grilles de lecture n'embrassent chacune qu'une facette de la réalité. La formule du média d'analyse britannique citée précédemment résume fort bien cet accord : un « contrôle sans souveraineté ». La souveraineté juridique demeure bel et bien entre les mains du Danemark. Mais la portée de ce que cette souveraineté peut concrètement régir s'est considérablement rétrécie. Les États-Unis ne sont pas devenus propriétaires de cette terre ; en revanche, ils ont acquis le droit d'en dicter l'usage pour longtemps.

C'est précisément pourquoi cet accord mérite d'être qualifié de « singulier compromis ». Trois parties ont apposé leur signature sur un seul et même texte, et pourtant chacune en a interprété la portée d'une manière radicalement divergente : Trump proclamait un contrôle permanent, le Danemark brandissait la défense de sa souveraineté, et le Groenland y voyait le gage de sa loyauté. Trois récits distincts plaqués sur un document unique. C'était un pacte conçu pour que chacun puisse crier victoire — et pourtant un accord où personne n'est véritablement sorti vainqueur.

Le bilan de ce que chacun y a gagné et perdu se résume comme suit :

Ce que Trump a gagné, c'est un trophée diplomatique à la veille des élections de mi-mandat de novembre. Cet accord est intervenu immédiatement après le sommet sino-américain examiné au chapitre 1, à un moment où le gel des ventes d'armes à Taïwan et l'accord de commerce administré essuyaient de virulentes critiques les qualifiant de « négociations les mains vides ». L'accord sur le Groenland lui a permis de brandir sur les estrades électorales le slogan : « Les États-Unis contrôlent le Groenland de manière permanente ». Ce que Trump a perdu, ce sont vingt mois de confiance au sein de l'alliance — une confiance que deux bases militaires ne suffiront jamais à racheter.

Ce que le Danemark a gagné, c'est la confirmation juridique de sa souveraineté. Une phrase réaffirmant la souveraineté danoise a été gravée dans un texte signé par le président des États-Unis, érigeant un obstacle juridique qui rendra bien plus difficile pour Washington de formuler à nouveau des prétentions d'annexion. Ce que le Danemark a perdu, c'est une part de son initiative sur la défense du Groenland. Dans une configuration où les forces américaines peuvent sillonner l'île entière, le rôle du Danemark s'en trouve inévitablement amoindri.

Ce que le Groenland a gagné, c'est son statut de partie négociatrice à part entière. Lors de l'accord de 1951, le Groenland n'était qu'une colonie ; lors de l'extension de la base de Thulé en 1953, les résidents inuits avaient été expulsés de leurs terres ancestrales. Cette fois, le gouvernement groenlandais a figuré parmi les signataires officiels. Ce que le Groenland a perdu, c'est une partie de ses options d'avenir. Même s'il accède un jour à l'indépendance, il devra entamer sa vie étatique lesté des obligations de cet accord. La marge de manœuvre dont disposerait un État indépendant pour décider de rester ou non dans l'OTAN, ou d'accueillir des bases américaines, s'en trouve sévèrement restreinte.

Les déclarations du Premier ministre Nielsen lors de la signature prennent sous cet éclairage une tonalité complexe. Il a affirmé espérer dissiper les soupçons quant à la loyauté du Groenland — le cri d'un modeste gouvernement autonome acculé à prouver lui-même sa fidélité à ses alliés. L'allié censé garantir la sécurité s'était mué en un suzerain exigeant des gages d'allégeance.

La réaction européenne a été un accueil mesuré. L'OTAN a estimé que cet accord constituait un pas en avant pour renforcer la sécurité, la stabilité et la coopération dans l'Arctique. Plusieurs dirigeants européens ont également fait part de leur satisfaction. Mais cet accueil relevait bien plus

d'un profond soulagement — le soulagement d'avoir au moins évité que des nations alliées ne pointent leurs armes les unes contre les autres.

18.6 Les fractures laissées par le compromis : la confiance dans l'Alliance transatlantique ne renaîtra pas

La crise du Groenland s'était ouverte en janvier 2025, dès l'investiture du second mandat de Trump. Elle a trouvé une issue de façade avec l'accord du 18 septembre 2026. Cela représentait près d'un an et huit mois d'épreuve. Pourtant, il est des choses que la poignée de main d'une cérémonie de signature ne saurait réparer.

Premièrement, le fait que les services de renseignement d'un pays allié aient formellement qualifié les États-Unis de menace. Le Service de renseignement de défense danois (DDIS) a publié son rapport d'évaluation des menaces pour 2025. Pour la première fois de son histoire, ce document désignait les États-Unis comme une menace potentielle pour la sécurité nationale, inscrivant Washington sur la même liste que la Russie et la Chine. C'était un précédent absolu dans les annales de cette institution. Le Danemark faisait pourtant partie des douze membres fondateurs de l'OTAN dès 1949. Au lendemain des attentats du 11 septembre, il avait combattu aux côtés des États-Unis en vertu de l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord. Quarante-quatre soldats danois avaient péri rien qu'en Afghanistan. Et c'est un tel pays qui inscrivait désormais l'Amérique sur sa liste de menaces.

Deuxièmement, le fait que des armées de pays alliés se soient préparées à s'affronter militairement. Comme exposé au chapitre 17, le gouvernement danois a confirmé que l'ordre permanent de 1952 demeurait en vigueur — une directive prescrivant de riposter immédiatement sans attendre d'ordre supérieur en cas d'attaque contre le territoire danois. En mars 2026, le groupe audiovisuel public danois DR a révélé des détails plus précis encore : au début de l'année, l'armée danoise avait déployé des forces spéciales et acheminé des réserves de sang pour soigner les blessés. Elle avait même transporté des explosifs afin de détruire les pistes d'atterrissage de Nuuk et de Kangerlussuaq pour empêcher tout débarquement des forces américaines. Même si ces mesures d'urgence n'ont jamais été mises à exécution, le simple fait que des pays alliés en soient venus à de tels préparatifs a ébranlé les postulats mêmes de l'Alliance.

Troisièmement, le basculement de l'opinion publique chez les citoyens européens. Une enquête menée en février 2026 par YouGov dans les principaux pays d'Europe en témoigne : dans chaque nation interrogée, une majorité déclarait porter un regard plus négatif sur les États-Unis en raison de la crise du Groenland. La suite du sondage était tout aussi révélatrice : une majorité doutait que l'Europe, même en unissant ses forces, soit capable de tenir tête à l'Amérique. Hormis en Allemagne, la pluralité des sondés dans tous les autres pays estimait que cette diplomatie américaine ne durerait que le temps du mandat de Trump. Les Européens ne croient plus en

l'Amérique, sans pour autant avoir encore l'assurance de pouvoir se passer d'elle. Cette contradiction incarne la réalité actuelle de l'Alliance transatlantique.

Le diagnostic des experts américains est tout aussi sombre. Kori Schake, de l'American Enterprise Institute, a évoqué l'échelle d'une génération entière pour rétablir la confiance brisée avec les alliés les plus proches des États-Unis. Richard Haass, ancien président du Council on Foreign Relations, a estimé que les Européens commençaient désormais à percevoir l'Amérique comme une menace, dénonçant le fait que Trump détricotait ce que les États-Unis avaient bâti pendant plus de 75 ans. Dans un éditorial, le Wall Street Journal a reproché à Trump de réaliser le rêve le plus ancien de la stratégie russe : enfoncer un coin entre l'Europe occidentale et les États-Unis, et briser l'OTAN.

De fait, Moscou a accueilli cette crise avec jubilation. Les cercles du Kremlin ont qualifié les menaces de surtaxes douanières proférées par Trump contre les alliés européens de preuve éclatante de la désintégration de l'Alliance transatlantique. Le quotidien officiel du gouvernement russe, Rossiskaïa Gazeta, a fait l'éloge de la tentative d'annexion du Groenland menée par Trump. La haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas, a ironisé en observant que la Chine et la Russie devaient sans doute sabler le champagne en ce moment même.

Le journaliste Joshua Yaffa, du magazine américain The New Yorker, a résumé toute cette crise en une seule phrase : Trump a provoqué une crise stérile au sein de l'OTAN et attisé la défiance des Européens, pour finalement revenir quasiment au même point et aux mêmes options qu'il avait déjà sous la main des mois auparavant. Autrement dit, il a sacrifié la confiance de ses alliés pour obtenir ce qui était déjà à sa portée en vertu de l'accord de 1951.

La leçon que l'Europe a tirée de cet épisode est limpide : les engagements de sécurité américains ne constituent plus une garantie inconditionnelle. Au gré des impulsions d'un seul président, même le territoire souverain d'un allié peut être mué en monnaie d'échange. C'est précisément la raison pour laquelle l'Europe augmente ses budgets de défense, dépêche ses propres troupes dans l'Arctique et accélère la coopération militaire au niveau de l'Union européenne. L'ancien secrétaire général de l'OTAN Anders Fogh Rasmussen a même évoqué l'idée d'une « OTAN européenne » sans les États-Unis.

Pour les lecteurs sud-coréens, ce chapitre est loin d'être une histoire lointaine. La mécanique de la diplomatie trumpienne mise à nu par la crise groenlandaise obéit à un modèle immuable : poser des exigences extrêmes, exercer un chantage aux droits de douane, reculer face à la fermeté de l'adversaire en annonçant un « cadre », puis maquiller le résultat en triomphe. Ce mécanisme se répète tant dans l'exigence d'un déploiement de troupes au Moyen-Orient abordée au chapitre 10 que dans la crise de l'usine de Géorgie traitée à partir du chapitre 20. C'est une démarche qui évalue le prix d'une alliance sur un simple livre de comptes transactionnel.

Dans le cas du Groenland, la force qui a permis au Danemark de résister procédait de trois facteurs. Premièrement, le droit et les principes : la Constitution danoise et la loi sur l'autonomie du Groenland ont constitué un rempart infranchissable contre toute cession de souveraineté. Deuxièmement, la solidarité : huit pays européens ont envoyé des contingents militaires et l'UE a brandi ses instruments de riposte commerciale. Troisièmement, les contre-pouvoirs internes aux États-Unis : le Congrès, l'opinion publique et le haut commandement militaire ont mis un frein à l'usage de la force. C'est parce que ces trois éléments ont opéré de concert que le Danemark a pu conclure les négociations tout en préservant sa souveraineté. À l'inverse, si un seul de ces trois piliers avait manqué, l'issue aurait pu être radicalement différente.

La cérémonie de signature du 22 septembre 2026 à New York a marqué le point final formel de la crise du Groenland. Mais ce que consigne ce chapitre n'est point la lettre des clauses de l'accord : c'est tout ce qui s'est écroulé sur le chemin qui y a mené. Les États-Unis ont obtenu deux bases et des droits d'accès sans limite de durée. En contrepartie, l'un de leurs alliés les plus fidèles a inscrit les États-Unis sur sa liste des menaces. L'Europe ne considère plus la protection américaine comme un dû. Comme l'a formulé une représentante politique du Groenland, ce n'est pas parce qu'un accord a été conclu que la confiance est pour autant restaurée.

Dans la quatrième partie qui va suivre, le théâtre des événements se déplace vers l'État de Géorgie, dans le Sud des États-Unis. Il s'agit de cette affaire où l'investissement consenti par un allié fut récompensé par des menottes et des détentions. La manière de traiter les alliés n'était guère différente de l'autre côté de l'Atlantique dans l'Arctique, ou par-delà le Pacifique dans les usines d'une entreprise sud-coréenne.

Références

Documents de référence du projet

Kim Kyoung-jin, manuscrit de référence du chapitre 18 « Le Forum de Davos et les négociations de sécurité américano-danoises — La fracture irréversible de l'Alliance transatlantique ».

Kim Kyoung-jin, manuscrit du chapitre 17 « La menace d'annexion forcée du Groenland et les droits de douane de rétorsion contre huit pays européens ».

Kim Kyoung-jin, Rapport d'ensemble sur le sommet sino-américain de Washington 2026, 2026.

Textes des traités et documents officiels

The White House, "Agreement between the Government of the United States of America and the Government of the Kingdom of Denmark together with the Government of Greenland to Amend and Supplement the Agreement of 27 April 1951," 22 septembre 2026.

Agreement Pursuant to the North Atlantic Treaty between the United States and the Kingdom of Denmark Concerning the Defense of Greenland, 27 avril 1951.

Articles de presse (autour de Davos, janvier 2026)

Reuters, "Trump tells Davos the US will not use force to gain Greenland," 21 janvier 2026.

Reuters (Mark John), "Rutte says Greenland framework deal means NATO allies must step up on Arctic se curity," 22 janvier 2026.

Reuters (Søren Jeppesen, Stine Jacobsen), "Denmark, NATO seek to boost Arctic security amid Greenland crisis," 23 janvier 2026.

NBC News, "Greenland's sovereignty not up for negotiation, Denmark says as Trump eases threat," 22 janv ier 2026.

Euronews (Shona Murray), "Europe mulls over an uneasy truce with the US over Greenland," 22 janvier 20 26.

Anadolu Agency, "UK, Irish premiers welcome framework for deal on Greenland," 22 janvier 2026.

AP, "Trump takes on European leaders over Greenland with memes, published text messages," 20 janvier 2026.

Brussels Signal, "'Unhappy slaves': Belgian PM says Trump has gone too far with Greenland threats," 20 ja nvier 2026.

Al Jazeera, "US allies unite against Trump's threats to take over Greenland at Davos," 21 janvier 2026.

WION, "Davos 2026: Trump addresses World Economic Forum," 21 janvier 2026.

CNN, analyse comparative du cadre de Davos et de l'accord de 1951, 22 janvier 2026.

The Guardian, entretien avec la députée Aaja Chemnitz, 21 janvier 2026.

CBC News, entretien avec Tillie Martinussen, 22 janvier 2026.

Articles de presse (accord de septembre 2026)

NPR (AP), "U.S. and Denmark reach deal to build U.S. military presence in Greenland," 19 septembre 202 6.

Reuters (Stine Jacobsen et al.), "Greenland, Denmark say US deal will not cede sovereignty," 19 septembre 2026.

CBS News (Kathryn Watson), "Trump signs Greenland deal giving U.S. broad military authority on the isla nd," 22 septembre 2026.

Al Jazeera, "Trump signs 'tremendous' Arctic security deal with Denmark, Greenland," 22 septembre 202 6.

U.S. News & World Report, "U.S.-Denmark-Greenland Security Deal: What's in the Agreement?," 22 septe mbre 2026.

The Christian Science Monitor, "Greenland deal: What did the US and Denmark actually agree to?," 21 sep tembre 2026.

The Meridian Report (Muhammad Mehdi), "Control without sovereignty: what the US-Denmark-Greenlan d defence deal of 18 September 2026 actually changes," 20 septembre 2026 (mis à jour le 23 septembr e).

Power Line, "Terms of the Greenland Deal" (citant l'analyse d'Arnaud Bertrand), 23 septembre 2026.

Sources générales

Wikipedia, "Greenland crisis," consulté en septembre 2026.

Wikipedia, "2026 in Greenland", "2026 in Denmark", consulté en septembre 2026.

UK House of Commons Library, "Greenland: Home rule, new international relations and US interest," juill et 2026.

Chapitre 19. La diplomatie de l’insulte : les paroles de Trump et des relations brisées

Introduction

Le président Trump rabaisse sans retenue les dirigeants étrangers. Il leur donne des surnoms, expose leurs faiblesses et se moque d’eux en public. Cette habitude remonte à son premier mandat. Depuis son retour au pouvoir, ses propos sont devenus plus durs et leurs conséquences plus lourdes. Les paroles se sont transformées en droits de douane, puis les droits de douane ont entraîné la suspension des négociations. Un pays a même reçu un avis de retrait des troupes.

Ce chapitre rassemble des exemples allant de l’automne 2025 à septembre 2026. Pour chaque cas, trois questions se posent : qu’a-t-il dit, comment l’autre partie a-t-elle réagi et comment la relation a-t-elle évolué ?

19.1 Une habitude qui remonte au premier mandat

Les exemples du premier mandat seront évoqués brièvement. Trump a appelé Kim Jong-un « Rocket Man ». Il a surnommé Bachar al-Assad « Assad la bête ». Il a appelé le Mexicain Andrés Manuel López Obrador « Juan Trump ». Après la réunion du G7 au Canada en 2018, il a qualifié le premier ministre Justin Trudeau de malhonnête et de faible. En 2019, il a critiqué la première ministre danoise après le rejet de sa proposition d’achat du Groenland. Il a ensuite annulé sa visite prévue à Copenhague.

Durant son premier mandat, les insultes s’arrêtaient généralement aux paroles. Les mêmes scènes se sont poursuivies au début du second. Trump a appelé Trudeau « gouverneur » et a dit que le Canada serait le 51e État américain. En février 2025, il a qualifié le président ukrainien Volodymyr Zelensky de dictateur sans élections. À la fin du mois, les deux hommes se sont vivement affrontés devant les caméras dans le Bureau ovale. En août 2025, juste avant le sommet entre les États-Unis et la Corée du Sud, Trump a écrit que la situation en Corée du Sud ressemblait à une purge ou à une révolution. Le sommet s’est terminé sur une note amicale, mais le gouvernement sud-coréen est resté tendu jusqu’à la rencontre.

Dans le second mandat, les insultes s’accompagnent de moyens économiques. Les droits de douane, les sanctions, la suspension de l’aide et la réduction des effectifs militaires suivent les paroles. Les exemples ci-dessous illustrent cette évolution.

19.2 Exemples

(1) Canada : de la moquerie à la guerre commerciale

Le conflit avec le Canada a duré tout au long du second mandat. En appelant Trudeau « gouverneur », Trump a attisé le sentiment antiaméricain au Canada. Le mouvement de boycott des produits américains s'est répandu. Aux élections fédérales d'avril 2025, le Parti libéral dirigé par Mark Carney l'a emporté. La pression de Trump a été l'un des principaux enjeux de la campagne.

En octobre 2025, Carney s'est rendu à la Maison-Blanche. Trump a dit qu'il existait « un amour réciproque » entre les deux pays. La relation semblait se détendre. Quelques semaines plus tard, cependant, l'Ontario a diffusé une publicité télévisée aux États-Unis. Elle reprenait des extraits d'un discours de l'ancien président Reagan critiquant les droits de douane. La fondation Reagan a affirmé que la publicité déformait le discours. Trump a déclaré qu'il mettait fin à toutes les négociations commerciales en raison du « comportement scandaleux » du Canada. L'Ontario a fait marche arrière et promis de retirer la publicité. C'était la deuxième fois cette année-là que Trump interrompait les négociations avec le Canada, après l'épisode de juin.

En août 2026, les négociations ont fini par échouer. Le 21 août, Carney a annoncé la suspension des négociations commerciales avec les États-Unis, au motif que ces derniers avaient modifié leurs conditions au dernier moment. Il a déclaré que les États-Unis exigeaient beaucoup et offraient peu. Les Américains avaient tenté d'introduire à la dernière minute une clause limitant le droit du Canada de conclure des accords commerciaux avec d'autres pays. Carney a précisé que cette question n'avait jamais fait partie des négociations. Les États-Unis ont imposé des droits de douane de 50 % sur les produits canadiens. Selon les médias, le montant concerné varie entre 20 et 28 milliards de dollars. Carney a annoncé des droits de douane de représailles d'un montant équivalent.

Les échanges d'insultes se sont poursuivis. Des membres du cabinet Trump se sont moqués de l'armée canadienne sur les réseaux sociaux. Trump a signé un décret ordonnant au gouvernement fédéral d'appeler le lac Ontario « lac America ». Le 1er septembre, Carney a déclaré que le dialogue ne serait possible que si les États-Unis cessaient les mèmes et les sarcasmes et se montraient sérieux. Au sujet des moqueries des ministres envers l'armée canadienne, il a répondu que cela ne convenait pas à leur fonction.

Le Canada s'est tourné vers d'autres marchés. Carney a présenté une stratégie visant à doubler les exportations vers des pays autres que les États-Unis en dix ans. En janvier 2026, il s'est rendu à Pékin et a conclu avec la Chine un accord préliminaire pour apaiser les tensions commerciales. Le plus proche voisin des États-Unis a ainsi tendu la main à la Chine.

(2) Colombie : du « baron de la drogue » à « un homme remarquable »

Le président colombien Gustavo Petro s'est heurté à Trump tout au long de l'année. En janvier 2025, les deux hommes se sont opposés au sujet de l'accueil des vols transportant des personnes expulsées. En septembre, lors d'une manifestation propalestinienne à New York, Petro a demandé aux militaires américains de ne pas obéir aux ordres de Trump. Les États-Unis ont révoqué son visa.

En octobre 2025, Trump a écrit sur Truth Social que Petro était un « baron de la drogue illégal ». Il a affirmé que Petro encourageait la production de drogue dans toute la Colombie. Il a menacé de suspendre toute aide à la Colombie et d'augmenter les droits de douane. Devant des journalistes, il a traité Petro de « fou ». Le 24 octobre, le département du Trésor américain a inscrit Petro sur sa liste de sanctions. Son épouse, son fils et le ministre de l'Intérieur y ont également été ajoutés. Petro a répliqué que ces sanctions étaient contradictoires et qu'il ne plierait pas le genou. Il a engagé un avocat pour contester les sanctions devant un tribunal américain. La Colombie était le pays d'Amérique du Sud le plus proche des États-Unis.

Le 3 janvier 2026, l'armée américaine a capturé le président vénézuélien Nicolás Maduro. Trump a averti Petro qu'il pourrait lui arriver la même chose. Il a aussi dit qu'une opération comme celle menée au Venezuela contre la Colombie lui paraissait une bonne idée. Petro a répliqué qu'il prendrait les armes. Des manifestations antiaméricaines ont éclaté dans tout le pays. Un responsable de la Maison-Blanche a même présenté une image truquée montrant Petro et Maduro en tenue de prisonniers. Petro a rappelé son ambassadeur aux États-Unis.

Le retournement est venu d'un simple appel téléphonique. Début janvier, Petro a appelé Trump. Celui-ci a dit que le ton de leur conversation lui avait plu et lui a proposé une rencontre à la Maison-Blanche. Avant la réunion, la Colombie a de nouveau accepté les vols transportant des personnes expulsées. Elle a aussi remis aux États-Unis un chef d'organisation criminelle inculpé par la justice américaine. Le 3 février, les deux hommes se sont rencontrés à la Maison-Blanche pendant près de deux heures. Trump a dit que Petro était « remarquable ». La rencontre s'est déroulée à huis clos, sans protocole officiel, et le conflit s'est provisoirement arrêté.

Dans le cas colombien, l'apaisement est venu lorsque l'autre partie a fait le premier pas. Les propos de Trump ont changé, mais la Colombie avait d'abord changé de conduite.

(3) Afrique du Sud : de l'insulte à l'exclusion d'un sommet international

En mai 2025, le président sud-africain Cyril Ramaphosa s'est rendu à la Maison-Blanche. Trump l'a accusé avec insistance de laisser des agriculteurs blancs se faire tuer et de les déposséder de leurs terres en Afrique du Sud. Ramaphosa a répondu qu'il n'avait jamais vu de preuve à l'appui de ces affirmations. La communauté internationale estime que celles-ci sont infondées.

En novembre, l'Afrique du Sud a accueilli le sommet du G20 à Johannesburg. Les États-Unis n'y ont envoyé aucune délégation gouvernementale. À la fin de la réunion, les deux pays se sont de nouveau affrontés au sujet du transfert de la présidence. L'Afrique du Sud a refusé, estimant qu'un transfert à un diplomate de rang inférieur constituerait une insulte. Le 26 novembre, Trump a annoncé qu'il n'inviterait pas l'Afrique du Sud au sommet du G20 de Miami en 2026. Il a aussi déclaré qu'il suspendrait immédiatement tous les versements et toutes les subventions destinés au pays. Les États-Unis avaient déjà interrompu leur aide en février de la même année.

La présidence sud-africaine a exprimé ses regrets au sujet de l'annonce de Trump. Elle a déclaré que le pays n'accepterait pas que d'autres dénigrent ses valeurs. L'Afrique du Sud a souligné qu'elle était membre du G20 en son nom propre et de plein droit. Ramaphosa a dit avoir tenté à plusieurs reprises de rétablir les relations, mais que les États-Unis ripostaient sur la base d'informations erronées. Les relations entre les deux pays ne se sont pas améliorées par la suite.

(4) Inde : les séquelles de « l'économie morte »

Le premier ministre Narendra Modi était l'un des dirigeants les plus proches de Trump durant son premier mandat. Le 31 juillet 2025, Trump a qualifié l'Inde et la Russie d'« économies mortes ». Il a écrit qu'il lui importait peu de savoir ce que l'Inde faisait avec la Russie. Il a ajouté que les deux pays pouvaient entraîner ensemble des économies mortes vers le bas. Les États-Unis ont imposé des droits de douane de 25 % à l'Inde. En ajoutant 25 % supplémentaires en raison des achats de pétrole russe, le taux total est passé à 50 %.

L'Inde a répondu par des actes plutôt que par des paroles. Trump a affirmé à plusieurs reprises avoir négocié le cessez-le-feu entre l'Inde et le Pakistan. Cette affirmation était sensible pour le gouvernement indien. Modi a déclaré qu'aucun pays n'avait mis fin aux combats. Il n'a pas mentionné Trump. Modi a annoncé qu'il élargirait la coopération avec Poutine. Il s'est aussi entretenu avec Lula, le président brésilien, lui aussi visé par des droits de douane.

Le 2 février 2026, les deux pays ont réajusté leurs relations. En contrepartie de l'arrêt des achats de pétrole russe par l'Inde, les États-Unis ont abaissé les droits de douane à 18 %. Trump a qualifié Modi de « l'un de mes plus grands amis ». Modi lui a répondu qu'il était un « ami précieux ». Pourtant, Chatham House, au Royaume-Uni, a estimé que la relation avait été blessée par une année d'hostilité et de droits de douane. L'Inde a renforcé sa stratégie d'autonomie stratégique, qui consiste à ne dépendre d'aucun camp. Chatham House a estimé que les relations entre les deux pays étaient entrées dans une phase de déclin maîtrisé.

(5) Brésil : le prix du soutien à Bolsonaro

Trump est proche de l'ancien président brésilien Jair Bolsonaro. Celui-ci a été jugé pour avoir tenté d'inverser le résultat de l'élection présidentielle de 2022. En juillet 2025, Trump a qualifié ce procès de « chasse aux sorcières ». Il a menacé de porter les droits de douane à 50 % si le procès ne s'arrêtait pas, et a mis sa menace à exécution en août. Le président Lula a accusé les États-Unis de s'ingérer dans la justice brésilienne et a comparé leurs droits de douane à du chantage. Bolsonaro a été condamné à 27 ans de prison.

Un moment, les relations ont semblé s'améliorer. En septembre 2025, les deux hommes se sont brièvement rencontrés à l'Assemblée générale des Nations unies. Trump a dit qu'il avait de bonnes « affinités » avec Lula. En décembre, les deux dirigeants ont discuté au téléphone des droits de douane et des sanctions.

Les tensions se sont de nouveau accrues en 2026. Après une rencontre à la Maison-Blanche en mai, Lula espérait que les relations s'amélioreraient. Lorsque les États-Unis ont annoncé de nouveaux droits de douane de 25 % en juin, Lula a déclaré qu'il ne pouvait accepter un tel traitement. En juillet, les États-Unis ont imposé de nouveaux droits de douane sur 18 % des exportations brésiliennes. Dans une tribune publiée par le Washington Post, Lula a écrit que ces droits de douane étaient une erreur stratégique. Il a aussi écrit que seuls les Brésiliens décideraient du destin du Brésil.

Le Brésil se prépare aux élections présidentielles d'octobre. Le rival de Lula est le sénateur Flávio Bolsonaro, fils aîné de Bolsonaro. Le Washington Post a analysé que les nouveaux droits de douane pesaient sur le candidat proche de Trump. La pression exercée par un dirigeant étranger aide ainsi son adversaire politique.

(6) Danemark et huit pays européens : la menace de droits de douane liée au Groenland

Dès le début de son second mandat, Trump a déclaré qu'il ferait du Groenland un territoire américain. En janvier 2026, cette exigence a dégénéré en crise. Trump n'a pas exclu le recours à la force militaire. Le 17 janvier, il a annoncé qu'il imposerait des droits de douane au Danemark et à sept autres pays européens. Les pays visés étaient le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni. Le plan prévoyait un taux de 10 % à partir de février, porté à 25 % en juin. Trump a déclaré que ces droits resteraient en vigueur jusqu'à la conclusion d'un accord sur l'achat du Groenland. La mesure visait les pays qui avaient envoyé des délégations au Groenland.

L'Europe a réagi d'une seule voix. Huit pays ont publié une déclaration commune exprimant leur pleine solidarité avec le Danemark et le Groenland. La Première ministre danoise, Mette Frederiksen, a déclaré : « L'Europe ne se laisse pas intimider. » Elle a affirmé devant le Parlement que tout pouvait faire l'objet de négociations, sauf la souveraineté. Elle a averti qu'une attaque américaine contre un allié de l'OTAN signerait aussi la fin de l'OTAN. De grandes manifestations ont eu lieu à Copenhague et à Nuuk, au Groenland. L'Union européenne a suspendu la procédure de ratification de l'accord commercial conclu avec les États-Unis, annoncé en juillet 2025. Trump a également publié un montage représentant le Canada et le Groenland recouverts du drapeau américain.

Trump a rapidement reculé. Le 21 janvier, il a promis de ne pas recourir à la force ni aux droits de douane. La question du Groenland a été réglée par un accord tripartite le 18 septembre 2026. Mais cette affaire a conduit les alliés européens à considérer les États-Unis comme un partenaire difficile à croire.

(7) France : des messages privés rendus publics et des droits de douane sur le vin

Au cœur de la crise du Groenland, une passe d'armes a éclaté avec le président Macron. Trump a créé un « Conseil de la paix » pour reconstruire Gaza et y a convié plusieurs dirigeants. La France a laissé entendre qu'elle n'y participerait pas. Le 19 janvier, Trump a déclaré que personne ne voulait de Macron, qui allait bientôt quitter ses fonctions. Le mandat de Macron prend fin en mai 2027. Trump a menacé d'imposer des droits de douane de 200 % sur les vins et champagnes français. Il a ajouté que Macron finirait alors par rejoindre le Conseil.

Trump a publié sur Truth Social un message privé que Macron lui avait envoyé. Le message contenait une invitation à un dîner à Paris et disait qu'il ne comprenait pas ce que Trump faisait au Groenland. Dans son discours à Davos, Trump s'est moqué des lunettes de soleil que Macron portait la veille. Il a aussi déclaré que Macron se servait des États-Unis depuis trente ans. Macron a jugé fondamentalement inacceptables les menaces de droits de douane liées au Groenland. Il a soutenu que l'Union européenne devait recourir à son instrument anti-coercition.

Le conflit s'est poursuivi en juin 2026. Trump a déclaré qu'il imposerait des droits de douane de 100 % sur les vins si la France ne supprimait pas sa taxe sur le numérique. C'était juste avant le sommet du G7 à Évian. Macron a répondu que les États-Unis ne faisaient pas les lois de l'Europe ni celles de la France. Il a ajouté que cela resterait vrai tant qu'il serait président.

(8) Royaume-Uni : « Ce n'est pas Churchill »

Au début de son second mandat, le Premier ministre Starmer a noué de bonnes relations avec Trump. En 2025, il lui a remis en personne l'invitation adressée au roi Charles pour une visite d'État. Les deux pays ont signé un accord commercial en mai de cette année-là.

La guerre contre l'Iran a fissuré leurs relations. Le 28 février 2026, les États-Unis et Israël ont bombardé l'Iran. Le Guide suprême Khamenei a été tué dans ces frappes. Au départ, Starmer a empêché l'armée américaine d'utiliser les bases britanniques, notamment celle de Diego Garcia, pour l'attaque. Le 3 mars, à la Maison-Blanche, Trump a déclaré : « Celui à qui nous avons affaire, ce n'est pas Churchill. » C'était la troisième attaque de la semaine. Trump a dit qu'il n'était pas satisfait du Royaume-Uni. Il a aussi affirmé que le Royaume-Uni gâchait leurs relations. Il a retiré son soutien à l'accord britannique sur la rétrocession des îles Chagos. Il a également critiqué les politiques britanniques en matière d'immigration et d'énergie.

Starmer a déclaré au Parlement qu'il ne croyait pas au changement de régime par des frappes aériennes. Le Royaume-Uni n'avait pas participé aux frappes initiales et ne prendrait pas part aux opérations offensives. Lorsque les attaques de missiles et de drones iraniens se sont étendues aux pays du Golfe, il a autorisé l'utilisation de bases à des fins défensives. Les attaques de Trump n'ont pourtant pas cessé. À la fin du mois de mars, Trump a partagé une vidéo humoristique montrant Starmer qui évitait ses appels. Le même jour, les deux dirigeants se sont entretenus de la guerre contre l'Iran.

L'accord commercial signé en 2025 est resté inachevé et son avenir est devenu incertain. Certains ont estimé que la relation dite spéciale entre les États-Unis et le Royaume-Uni vacillait.

(9) Espagne : ordre de couper les échanges commerciaux

Le Premier ministre Sánchez est le dirigeant européen qui a affronté Trump le plus ouvertement. Il a refusé l'objectif consistant à porter les dépenses de défense de l'OTAN à 5 % du produit intérieur brut. Il a également critiqué la guerre menée par Israël à Gaza.

En mars 2026, l'Espagne a interdit l'utilisation de deux bases conjointes dans le sud du pays pour attaquer l'Iran. Elle estimait que ces bases ne pouvaient servir qu'à des opérations conformes à la Charte des Nations unies. Le 3 mars, Trump a déclaré qu'il couperait tous les échanges commerciaux avec l'Espagne. Il s'exprimait lors d'une rencontre à la Maison-Blanche avec le chancelier allemand Merz. Trump a qualifié l'Espagne d'« horrible ». Il a déclaré que les Espagnols étaient formidables, mais que leurs dirigeants étaient lamentables. Il a aussi affirmé que, pour les États-Unis, les Espagnols n'avaient rien d'autre à offrir que leur qualité de peuple formidable.

Sánchez a résumé la position de son gouvernement en quatre mots. Elle signifie : « contre la guerre ». Il a déclaré que l'Espagne ne serait pas complice d'actes nuisibles au monde pour éviter des représailles. La Commission européenne a déclaré qu'une menace contre un État membre était une menace contre l'Union européenne. Elle a aussi affirmé sa solidarité avec l'ensemble de l'Union.

Le 8 juillet, Trump a donné de nouveau cet ordre pendant le sommet de l'OTAN à Ankara, en Turquie. Il a demandé au secrétaire au Trésor, Scott Bessent, de couper tous les échanges avec l'Espagne. Il a ajouté qu'il fallait aussi interrompre les visites. Pourtant, depuis son premier ordre en mars, les échanges entre les deux pays se sont poursuivis comme avant. La politique commerciale de l'Espagne est définie par l'Union européenne. Les États-Unis peuvent difficilement interrompre les échanges avec un seul État membre. Le représentant américain au Commerce, Jamieson Greer, a déclaré qu'ils pouvaient recourir à la loi sur les pouvoirs économiques d'urgence internationaux. Juste après les propos de Trump, les taux des obligations espagnoles ont augmenté. Le gouvernement espagnol a affiché son calme, affirmant que les relations entre les deux pays étaient bonnes.

(10) Allemagne : retrait de troupes après une seule critique

Le chancelier Merz comptait parmi les dirigeants européens qui soutenaient Trump avec le plus d'ardeur. Lors de sa première visite à la Maison-Blanche, en juin 2025, une scène gênante s'est produite. Merz a dit que le lendemain serait l'anniversaire du débarquement de Normandie. Trump l'a interrompu en disant que ce ne devait pas être un jour heureux pour l'Allemagne. Merz a répondu que cette journée avait marqué le début de la libération de l'Allemagne de la dictature nazie. Trump a reconnu qu'il avait raison.

En avril 2026, Merz a évoqué la guerre contre l'Iran devant des étudiants. Il a déclaré que les dirigeants iraniens humiliaient les États-Unis. Il a ajouté que les États-Unis ne disposaient pas d'une stratégie de négociation convaincante. Trump a répliqué que Merz ne savait pas de quoi il parlait. Il l'a accusé de mal gérer des dossiers comme l'immigration. Puis il a annoncé qu'il envisageait de réduire les effectifs américains stationnés en Allemagne. Le 1er mai, le département américain de la Défense a annoncé le retrait d'environ 5 000 soldats dans un délai de six à douze mois. Trump a déclaré que ce n'était qu'un début et qu'il réduirait encore bien davantage les effectifs.

Merz a répondu en rappelant le principe général de la continuité de l'alliance transatlantique. L'Europe a réagi avec calme. Certains ont aussi déclaré qu'il était temps d'envisager une Europe sans les États-Unis. Merz, qui avait subi des critiques dans son pays pour avoir pris le parti de Trump, a perdu d'un coup le capital de sympathie qu'il avait acquis.

(11) Italie et Saint-Siège : la défection de l'alliée la plus proche

Le pape Léon XIV est le premier pape américain. Après l'intervention américaine au Venezuela en janvier 2026, le Saint-Siège a exprimé son inquiétude. Le pape a déclaré que la diplomatie du dialogue cédait la place à la diplomatie de la force. Le 7 avril, il a critiqué les menaces de Trump contre l'Iran, qu'il a jugées inacceptables. Le 12 avril, dans un long message, Trump a attaqué le pape en le qualifiant d'« horrible ». Les passes d'armes publiques entre le Saint-Siège et les États-Unis sont rares. Le pape a répondu qu'il n'avait pas peur de l'administration Trump. Trump a même remis en question la légitimité de l'élection du pape.

La Première ministre italienne Giorgia Meloni était la seule dirigeante européenne présente à la cérémonie d'investiture de Trump. Et pourtant, elle a déclaré qu'elle ne pouvait accepter les attaques contre le pape. C'était l'une des rares fois où Meloni critiquait Trump publiquement. En Italie, des responsables de tous les bords politiques ont défendu le pape. Dans une interview accordée à un quotidien italien, Trump a dit que Meloni l'avait choqué. Il a déclaré qu'il la croyait courageuse, mais qu'il s'était trompé. Meloni s'était aussi opposée à la guerre contre l'Iran. Cet épisode a marqué le retournement du dirigeant européen qui était le plus proche de Trump.

(12) Les pays restés silencieux : l'Arabie saoudite et le Japon

Toutes les insultes n'ont pas donné lieu à des passes d'armes. Le 27 mars 2026, Trump a prononcé un discours lors d'un événement d'investissement à Miami. L'événement était parrainé par le fonds souverain saoudien. Trump a déclaré que le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane n'aurait jamais pensé devoir le flatter. Il a employé une expression vulgaire évoquant le fait de lui baiser les fesses. Deux jours plus tôt, il avait qualifié ben Salmane de « guerrier ». La famille royale saoudienne et le ministère des Affaires étrangères n'ont publié aucune réaction officielle. Les médias publics saoudiens ont rendu compte de l'événement sans mentionner ces propos. Face à la

menace iranienne, l'Arabie saoudite ne pouvait pas se permettre de fragiliser son alliance avec les États-Unis.

La Première ministre japonaise Takaichi a connu une situation semblable. Lors de sa première visite à la Maison-Blanche, en mars 2026, Trump a défendu l'attaque surprise contre l'Iran. Puis il a demandé si le Japon ne savait pas mieux que quiconque ce qu'était une attaque surprise. Il a aussi plaisanté en demandant pourquoi le Japon n'avait pas prévenu les États-Unis avant l'attaque de Pearl Harbor. Takaichi s'est contentée de jeter un regard aux ministres assis à côté d'elle, sans répondre. Au Japon, cette réaction a suscité à la fois des éloges et des critiques.

Les pays qui dépendent fortement des États-Unis pour leur sécurité ont avalé l'humiliation. En échange, leurs relations ont été préservées en apparence.

19.3 Les tendances qui se dégagent des cas

Premièrement, les insultes et les instruments économiques vont de pair. Au Canada, en Inde, au Brésil, en France et en Espagne, les insultes ont été suivies de menaces tarifaires. La Colombie et l'Afrique du Sud ont été visées par des sanctions et des suspensions d'aide. L'Allemagne a vu le retrait de troupes annoncé. Sous le premier mandat, les insultes en restaient aux paroles ; sous le second, elles annoncent les politiques à venir.

Deuxièmement, les réactions des autres pays se répartissent en deux types. Certains résistent. Le Canada, l'Espagne, l'Afrique du Sud et le Brésil en font partie. Ils répondent publiquement et tiennent bon grâce à des droits de douane de rétorsion ou à la solidarité internationale. D'autres encaissent. L'Arabie saoudite et le Japon en font partie. Ils préservent leurs relations, mais en paient le prix sur le plan du prestige intérieur.

Troisièmement, les tensions ne se sont apaisées que lorsque l'autre partie a fait des concessions concrètes. La Colombie a accepté des vols transportant des personnes expulsées et a remis aux États-Unis un chef d'organisation criminelle. L'Inde a cessé d'acheter du pétrole russe. C'est seulement après cela que Trump a remplacé ses propos par « formidable » et « grand ami ». Trump se sert de l'humiliation comme d'un moyen de pression pour obtenir des concessions. C'est l'interprétation qui ressort des cas réunis dans ce chapitre.

Quatrièmement, les insultes peuvent produire l'effet inverse et aider le dirigeant visé dans son pays. L'élection fédérale canadienne est devenue un scrutin visant à choisir un dirigeant capable de tenir tête à Trump. Au Brésil, des analyses ont estimé que les droits de douane de Trump pénalisaient un candidat proche de lui. Un dirigeant attaqué par un chef d'État étranger peut apparaître aux yeux de ses concitoyens comme le défenseur de la souveraineté.

Cinquièmement, même les alliés les plus proches ont pris leurs distances. Meloni et Merz étaient les dirigeants européens les plus favorables à Trump. Tous deux ont été attaqués après une seule

critique de la guerre contre l'Iran. Starmer, lui aussi, a vu en quelques semaines une relation qu'il avait patiemment construite pendant près d'un an se détériorer.

Sixièmement, il existe un écart entre les menaces et leur mise à exécution. Les droits de douane visant le Groenland ont été retirés quatre jours après leur annonce. Trump a ordonné à deux reprises la rupture des échanges commerciaux avec l'Espagne, mais ceux-ci se poursuivent comme avant. Ses détracteurs lui reprochent de toujours reculer au dernier moment. Pourtant, les menaces elles-mêmes ébranlent les marchés et la confiance des alliés. La hausse des taux des obligations espagnoles en est un exemple.

19.4 Le sommet sino-américain et la suite

Parmi les cas réunis dans ce chapitre, on ne trouve pas d'attaque personnelle visant le président Xi Jinping. Dans ses déclarations publiques, Trump qualifie généralement Xi Jinping de dirigeant fort ou d'ami. Ses propos les plus durs visent les alliés et les interlocuteurs plus faibles.

Cette asymétrie affaiblit le pouvoir de négociation des États-Unis dans leur relation avec la Chine. C'est l'interprétation de l'auteur. Les alliés qui ont essuyé des insultes cherchent des solutions de rechange hors des États-Unis. Le Canada a conclu un accord préliminaire avec la Chine pour régler leurs différends commerciaux. L'Inde a annoncé son intention d'élargir sa coopération avec la Russie. L'Europe a commencé à envisager une Europe sans les États-Unis. À mesure que la cohésion des alliés s'affaiblit, la Chine a moins de raisons de se hâter dans ses négociations avec les États-Unis. C'est l'un des facteurs qui expliquent pourquoi les États-Unis repartent les mains vides de la table du sommet.

Conclusion

Les insultes de Trump semblent spontanées, mais elles suivent un schéma régulier. Il déstabilise son interlocuteur par ses paroles, le presse au moyen de droits de douane ou de sanctions, puis se met à le louer dès qu'il obtient une concession. À court terme, cette méthode lui a permis d'obtenir quelques concessions. À long terme, elle a entamé le capital que représente la confiance des alliés. Au cours de l'année écoulée, plusieurs pays du Canada, d'Europe, d'Amérique du Sud et d'Afrique ont pris leurs distances avec les États-Unis. D'autres grandes puissances peuvent occuper la place laissée vacante.

Références

Synthèse des cas internationaux

Il Sole 24 Ore, « Trump and insults to leaders, from Macron to Starmer to Prince bin Salman », 2026.4.5. https://en.ilsole24ore.com/art/trump-and-insults-aimed-at-world-leaders-AIVd0ZKC

CNN, « European leaders endure a new level of public embarrassment as Trump dials up the insults », 2026.1.20. https://www.cnn.com/2026/01/20/europe/trump-steps-up-insults-european-allies-intl

ABC News(AP), « Trump's track record of insults and awkward moments with the G7 leaders », 2026.6.15. https://abcnews.com/US/wireStory/trumps-track-record-insults-awkward-moments-g7-leaders-133878047

The Globe and Mail, « Donald Trump's awkward history of insults and arguments with G7 leaders », 2026.6.18. https://www.theglobeandmail.com/world/article-trump-g7-leaders-france-insults/

Canada

NBC News, « Trump terminates Canada trade talks again after Ontario runs ad featuring Reagan », 2025.10.24. https://www.nbcnews.com/business/economy/trump-canada-trade-ronald-reagan-rcna239508

CNN, « Trump says he's ending Canada trade negotiations over anti-tariff ad », 2025.10.24. https://www.cnn.com/2025/10/23/politics/trump-ends-trade-negotiations-canada

Bureau du Premier ministre du Canada, « Statement by Prime Minister Carney on Canada-U.S. trade negotiations », 2026.8.21. https://www.pm.gc.ca/en/news/statements/2026/08/21/statement-prime-minister-carney-canada-us-trade-negotiations

Bureau du Premier ministre du Canada, « Prime Minister Carney delivers remarks on Canada-U.S. trade negotiations », 2026.8.22. https://www.pm.gc.ca/en/news/speeches/2026/08/22/prime-minister-carney-delivers-remarks-canada-us-trade-negotiations

PBS, « Carney warned about economic coercion. Now Trump is testing the Canadian prime minister », 2026.8.23. https://www.pbs.org/newshour/world/carney-warned-about-economic-coercion-now-trump-is-testing-the-canadian-prime-minister

Fox Business, « US-Canada trade negotiations suspended », 2026.8.22. https://www.foxbusiness.com/economy/us-canada-trade-negotiations-suspended-carney-vows-dollar-for-dollar-retaliation-against-trumps-50-tariffs

CNBC, « Canada's Carney slaps Trump admin for 'doing memes ... throwing shade' », 2026.9.1. https://www.cnbc.com/2026/09/01/canada-carney-trump-trade-ontario.html

Wikipedia, « Canada–China trade war ». https://en.wikipedia.org/wiki/Canada%E2%80%93China_trade_war

Colombie

ABC7(AP), « Trump calls Colombia's Petro an 'illegal drug leader' », 2025.10.20. https://abc7.com/post/trump-calls-colombias-petro-illegal-drug-leader-announces-tariffs-end-us-aid/18043388/

CBS News, « U.S. sanctions Colombian President Gustavo Petro amid intensifying Trump feud », 2025.10.24. https://www.cbsnews.com/news/us-trump-sanctions-colombia-president-gustavo-petro/

Newsweek, « Colombia's President Gustavo Petro reacts to Trump's sanctions », 2025.10.24. https://www.newsweek.com/colombia-president-gustavo-petro-reacts-trumps-sanctions-10937395

Al Jazeera, « Trump invites Colombia's Petro to White House after threats », 2026.1.8. https://www.aljazeera.com/news/2026/1/8/trump-invites-colombias-petro-to-white-house-after-threats

NBC News, article sur la rencontre entre Trump et Petro à la Maison-Blanche, 2026.2.3. https://www.nbcnews.com/politics/white-house/trump-meet-colombian-president-gustavo-petro-venezuela-nicolas-maduro-rcna257101

France 24, « Colombia's Petro signals 'positive' meeting with Trump », 2026.2.4. https://www.france24.com/en/americas/20260203-petro-and-trump-strike-conciliatory-tone-after-year-of-tensions

Atlantic Council, « How the Trump-Petro meeting could reshape Colombia's electoral landscape », 2026.2.6. https://www.atlanticcouncil.org/dispatches/how-the-trump-petro-meeting-could-reshape-colombias-electoral-landscape/

Afrique du Sud

CNN, « Trump will not invite South Africa to G20 in US », 2025.11.26. https://www.cnn.com/2025/11/26/politics/trump-administration-not-planning-invite-south-africa-g20

PBS(AP), « Trump says he's barring South Africa from participating in next year's G20 summit ». https://www.pbs.org/newshour/politics/trump-says-hes-barring-south-africa-from-participating-in-next-years-g20-summit

Fox News, « Trump blocks South Africa from 2026 G20 summit ». https://www.foxnews.com/politics/trump-blocks-south-africa-from-2026-g20-summit-alleged-horrific-human-rights-abuses

AllAfrica, « Trump Says South Africa Will Not Be Invited to 2026 G20 in Miami », 2025.11.27. https://allafrica.com/stories/202511270047.html

Inde

Malay Mail(AFP), « Trump calls India, Russia 'dead economies' », 2025.8.1. https://malaymail.com/news/world/2025/08/01/trump-calls-india-russia-dead-economies-as-new-tariffs-loom/186030

Axios, « Modi vows to 'deepen partnership' with Putin after Trump's tariffs », 2025.8.8. https://www.axios.com/2025/08/08/modi-putin-trump-tariffs-india-russian-oil

Euronews, « Tariff showdown shatters once robust populist alliance between Trump and Modi », 2025.8.5. https://www.euronews.com/business/2025/08/05/tariff-showdown-shatters-once-robust-populist-alliance-between-trump-and-modi

Fortune(AP), « Trump hails Modi breakthrough, cutting tariffs », 2026.2.2. https://fortune.com/2026/02/02/trump-india-trade-deal-tariffs-cut-to-18-percent-no-more-russian-oil/

Chatham House, « Despite reset in India–US relations, New Delhi retains commitment to strategic hedging », 2026.2.17. https://www.chathamhouse.org/2026/02/despite-reset-india-us-relations-new-delhi-

retains-commitment-strategic-hedging

Brésil

Al Jazeera, « Trump and Lula hold phone call to discuss US tariffs on Brazil, sanctions », 2025.12.3. https://www.aljazeera.com/news/2025/12/3/trump-and-lula-hold-phone-call-to-discuss-us-tariffs-on-brazil-sanctions

Al Jazeera, « Lula says Brazil cannot 'accept treatment' after new US tariffs proposed », 2026.6.3. https://www.aljazeera.com/news/2026/6/3/lula-says-brazil-cannot-accept-treatment-after-new-us-tariffs-proposed

The Washington Post, « Trump's new tariffs on Brazil could 'tip the election' for Lula over Bolsonaro », 2026.7.22. https://www.washingtonpost.com/world/2026/07/22/trumps-new-tariffs-brazil-could-tip-election-lula-over-bolsonaro/

RT, article sur la tribune de Lula dans le Washington Post, 2026.7.27. https://www.rt.com/news/643504-trump-made-strategic-mistake-lula/

Danemark et Groenland

Wikipedia, « Greenland crisis ». https://en.wikipedia.org/wiki/Greenland_crisis

Bibliothèque de la Chambre des communes du Royaume-Uni, « President Trump and Greenland: Frequently asked questions », 2026.7.8. https://commonslibrary.parliament.uk/research-briefings/cbp-10472/

NPR, « European leaders warn Trump's Greenland tariffs threaten 'dangerous downward spiral' », 2026.1.18. https://www.npr.org/2026/01/18/nx-s1-5681422/european-leaders-greenland-tariffs-downward-spiral

Euronews, retranscription en direct de la déclaration de Frederiksen au Parlement, 2026.1.20. https://www.euronews.com/my-europe/2026/01/20/trump-doubles-down-on-greenland-annexation-as-europe-struggles-to-coordinate-a-response

News On AIR, « EU leaders oppose US President Trump's Greenland takeover plans and tariff threats », 2026.1.18. https://www.newsonair.gov.in/eu-leaders-oppose-us-president-trumps-greenland-takeover-plans-and-tariff-threats/

France

CNBC, « Trump threatens 200% tariff on French wines », 2026.1.20. https://www.cnbc.com/2026/01/20/trump-threatens-200percent-tariff-on-french-wines-and-champagnes-.html

Euronews, article sur la publication des SMS de Macron, 2026.1.20. https://www.euronews.com/2026/01/20/trump-threatens-200-tariff-on-french-wine-leaks-macron-text-exchange

Euronews, « Trump mocks Macron's aviators in Davos address », 2026.1.21. https://euronews.com/2026/01/21/trump-mocks-macrons-aviators-in-davos-address-amid-growing-war-of-words

Bloomberg, « Macron Brushes Off Trump's 100% Tariff Threat on French Wine », 2026.6.15. https://www.bloomberg.com/news/articles/2026-06-15/macron-rebuffs-trump-s-threats-of-wine-tariffs-as-g7-meets

Royaume-Uni

U.S. News(Reuters), « Trump Says UK's Starmer Is No Winston Churchill After Rift Over Iran Strikes », 2026.3.3. https://www.usnews.com/news/world/articles/2026-03-03/trump-says-sad-to-see-us-uk-relationship-is-not-what-it-was

Al Jazeera, « Trump shares SNL skit mocking Starmer », 2026.3.23. https://www.aljazeera.com/news/2026/3/23/trump-shares-snl-skit-mocking-starmer-as-he-speaks-to-uk-pm-over-iran-war

TIME, « How the Iran War Is Splintering U.K.-U.S Relations », 2026.5.15. https://time.com/7382464/trump-starmer-conflict-uk-us-relationship-iran-war/

Yahoo News(Telegraph, repris), « Trump: Starmer is no Churchill ». https://www.yahoo.com/news/articles/trump-starmer-no-churchill-210507626.html

Espagne

CNBC, « No to war » : le Premier ministre espagnol réplique à la menace de Trump de couper les échanges commerciaux, 4 mars 2026. https://www.cnbc.com/2026/03/04/spain-pm-sanchez-trump-trade-nato-defense-iran-israel-crisis.html

CNN, Most European leaders have tiptoed around Trump's war with Iran. Not Spain's PM, 8 mars 2026. https://www.cnn.com/2026/03/08/europe/spain-sanchez-rejection-trump-iran-war-intl-cmd

Euronews, La Commission européenne soutient l'Espagne après les menaces commerciales de Trump, 4 mars 2026. https://www.euronews.com/my-europe/2026/03/04/eu-commission-backs-spain-after-trumps-trade-threats

U.S. News (Reuters), Trump Orders Halt to US Trade With Spain Over NATO Spending, Iran, 8 juillet 2026. https://www.usnews.com/news/world/articles/2026-07-08/trump-says-he-ordered-cutting-off-all-trade-with-spain

CNBC, Trump can halt trade with Spain using law behind scrapped tariffs: Greer, 9 juillet 2026. https://www.cnbc.com/2026/07/09/trump-spain-trade-greer-ieepa-tariffs-nato.html

European Business Magazine, Trump Halts US Trade with Spain: Key Insights, 9 juillet 2026. https://europeanbusinessmagazine.com/trump-orders-halt-to-all-us-trade

Allemagne

Euronews, Trump lance une nouvelle tirade contre Merz après la menace de retrait des troupes, 30 avril 2026. https://www.euronews.com/my-europe/2026/04/30/trump-launches-fresh-tirade-against-merz-after-troop-withdrawal-threat

CNN, Trump threatens more cuts after US announced withdrawal of 5,000 troops from Germany, 2 mai 2026. https://www.cnn.com/2026/05/01/politics/us-troop-withdrawal-germany-trump-merz

Christian Science Monitor, Trump threatens to pull troops from Germany. Why Europe isn't panicking., 4 mai 2026. https://www.csmonitor.com/World/Europe/2026/0504/trump-merz-germany-us-bases-troop-withdrawal

Italie et Saint-Siège

CP24 (AP), La Première ministre italienne répond aux critiques de Trump contre le pape Léon, 14 avril 2026. https://www.cp24.com/news/world/2026/04/13/italys-meloni-issues-rare-criticism-of-trump-after-his-attack-on-pope/

Bloomberg, Trump s'en prend à Meloni, aggravant les conséquences de son attaque contre le pape, 14 avril 2026. https://www.bloomberg.com/news/articles/2026-04-14/trump-slams-meloni-deepening-fallout-from-his-pope-attack

Wikipedia, « 2026 Holy See–United States rift ». https://en.wikipedia.org/wiki/2026_Holy_See%E2%80%93United_States_rift

Arabie saoudite

Snopes, Trump a-t-il dit que le prince saoudien « ne pensait pas qu'il allait embrasser mon [injure] » ?, 3 avril 2026. https://www.snopes.com/fact-check/trump-saudi-prince-quote/

L'Orient Today, « Embrasser mon cul » : face à l'humiliation infligée par Trump, MBS peut-il réagir ?, 30 mars 2026. https://today.lorientlejour.com/article/1501444/kissing-my-ass-in-the-face-of-trumps-humiliation-can-mbs-respond.html

House of Saud, Trump humilie MBS au sommet sur l'investissement en Arabie saoudite, 31 mars 2026. https://houseofsaud.com/trump-humiliates-mbs-fii-miami-us-saudi-alliance/

PARTIE 4

La tragédie des usines attirées en Amérique : des travailleurs coréens menottés

Chapitre 20. Le raid contre les usines de batteries de Hyundai Motor et LG en Géorgie

véhicules blindés et hélicoptères mobilisés par le HSI et le FBI

20.1 Le matin du 4 septembre 2025 à Ellabell

Dans le comté de Bryan, en Géorgie, se trouve une petite ville appelée Ellabell. Elle se situe à environ 40 km à l'ouest du centre-ville de Savannah. Dans les champs voisins, le groupe Hyundai Motor a construit Hyundai Motor Group Metaplant America (HMGMA). Le site couvre environ 3 000 acres, soit plus de quatre fois la superficie de Yeouido. Le groupe Hyundai Motor a investi environ 7,6 milliards de dollars dans cette usine de véhicules électriques, en comptant l'usine de batteries en coentreprise. La production de l'Ioniq 5 y avait commencé en octobre 2024. Le gouverneur Kemp a qualifié ce complexe de plus grand projet de développement économique de l'histoire de la Géorgie.

Une usine de batteries était en construction juste à côté de l'usine de véhicules électriques. Elle appartenait à HL-GA Battery Company, une coentreprise (JV) détenue à parts égales par Hyundai Motor et LG Energy Solution. Le montant de l'investissement s'élevait à 4,3 milliards de dollars. Cette usine devait fournir directement des cellules de batterie à l'usine automobile. Le projet se trouvait au cœur de la localisation de la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques, que le gouvernement américain n'avait cessé de promouvoir.

Le matin du jeudi 4 septembre 2025, le chantier ressemblait à tous les autres jours. Des ouvriers en casque de chantier et gilet fluorescent circulaient entre les charpentes métalliques et les conduites. À l'intérieur du bâtiment, des techniciens venus de Corée réglaient les équipements de production des batteries. Nombre de machines destinées à fabriquer les électrodes et à assembler les cellules étaient produites par des entreprises coréennes et japonaises. Leur acheminement, leur installation et leurs essais étaient assurés par les techniciens des fabricants. C'était un poste difficile à pourvoir avec de la main-d'œuvre locale américaine.

Dans la matinée, un hélicoptère apparut au-dessus de l'usine. La chaîne locale WTOC diffusa dans la matinée des images de l'appareil tournant au-dessus du site. Peu après, des agents fédéraux pénétrèrent dans l'enceinte de l'usine. La police de l'État bloqua la route qui y menait. Un employé coréen qui travaillait dans un bureau voisin apprit la nouvelle par un collègue. L'usine était encerclée par un hélicoptère et des véhicules blindés qui ressemblaient à des véhicules militaires, lui dit-on. Lorsqu'il se rendit plus tard sur place, il ne restait sur le parking que des centaines de voitures sans propriétaire.

C'est ainsi qu'a débuté la plus grande opération jamais menée sur un site unique dans l'histoire du contrôle de l'immigration aux États-Unis.

20.2 Plus de 400 agents et une dizaine d'organismes : l'ampleur de l'opération

L'opération était dirigée par le Service des enquêtes de sécurité intérieure (HSI). Le HSI est un service d'enquête relevant de l'Immigration and Customs Enforcement (ICE), elle-même rattachée au Département de la Sécurité intérieure (DHS). Il traite comme des affaires criminelles les cas d'emploi illégal, de trafic de migrants et d'infractions douanières. Son rôle diffère de celui de l'Office of Enforcement and Removal Operations (ERO) de l'ICE, chargé des expulsions.

Le 5 septembre, lendemain de l'opération, les autorités fédérales tinrent une conférence de presse commune. Le bureau du procureur fédéral du district sud de la Géorgie, le HSI, l'ICE, le FBI, l'ATF et la DEA y participèrent. L'agent spécial Stephen Schrank, du bureau d'Atlanta du HSI, en présenta les résultats. Il déclara qu'il s'agissait de la plus grande opération de contrôle menée sur un site unique dans l'histoire du HSI.

Selon les autorités, les organismes participants étaient les suivants. Le HSI dirigeait l'enquête. L'Office of Enforcement and Removal Operations de l'ICE, le Federal Bureau of Investigation (FBI) et le Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives (ATF) y participaient. La Drug Enforcement Administration (DEA) et la division des enquêtes criminelles de l'Internal Revenue Service (IRS-CI) étaient aussi de la partie. L'inspection générale du Département du Travail, le United States Marshals Service (USMS) et la patrouille routière de Géorgie figuraient également dans la liste. Des médias américains, dont CBS, rapportèrent que la patrouille frontalière (Border Patrol) était elle aussi présente sur les lieux. Des images du site montrent des personnes monter dans un minibus portant les insignes de la patrouille frontalière. Plusieurs médias estimèrent à environ 400 le nombre total d'agents fédéraux et d'agents de l'État mobilisés.

La participation de la DEA et de l'ATF s'expliquait. Les autorités précisèrent qu'il ne s'agissait pas d'un contrôle administratif, mais d'une enquête criminelle. Le DHS déclara qu'il enquêtait sur des pratiques d'emploi illégal et d'autres infractions fédérales graves présumées. Il affirma avoir exécuté des mandats de perquisition délivrés par un tribunal. Selon les autorités, l'enquête avait commencé plusieurs mois auparavant. Le DHS expliqua que les différents organismes avaient apporté leur expertise respective.

Mais le contenu du mandat de perquisition, obtenu plus tard par CNN, ne correspond pas à cette explication. Le mandat ne nommait que quatre personnes comme cibles de l'enquête. Aucun travailleur coréen ne figurait parmi ces quatre personnes. Un mandat visant quatre personnes a donc conduit à l'arrestation de 475 personnes.

La scène a été filmée. Dans une vidéo obtenue par CNN, des agents masqués et armés donnent des ordres aux ouvriers. Casque sur la tête, ceux-ci font la queue en attendant leur tour. Une organisation de soutien aux travailleurs indiqua que les ouvriers avaient été conduits vers la cantine

de l'usine. Les agents y vérifièrent leur identité un par un pendant plusieurs heures. Les autorités déclarèrent que plusieurs personnes avaient tenté de s'enfuir en plongeant dans un bassin d'eaux usées de l'usine. Les agents mirent des bateaux à l'eau pour les rattraper.

Après l'opération, l'ICE publia elle-même des images du site. On y voit des travailleurs debout à côté d'un bus, attendant qu'on leur passe les menottes. Les agents leur menottèrent les poignets. Ils leur passèrent aussi une chaîne autour de la taille et des entraves aux chevilles. Ces images provoquèrent une vive colère chez les téléspectateurs coréens. Des techniciens dont aucune infraction n'avait été établie furent transportés comme de dangereux criminels.

Un an plus tard, un travailleur qui avait vécu cette scène réclama des dommages et intérêts au gouvernement fédéral. Il s'agissait d'Alfredo Fajardo Melgarejo, originaire de Colombie. Dans sa demande, il affirma qu'un agent avait braqué un fusil sur lui et l'avait étranglé. Il écrivit aussi que la chaîne, restée plusieurs heures sous un soleil brûlant, lui avait chauffé la peau. La porte des toilettes du bus de transfert était verrouillée par une chaîne, ajouta-t-il. Le DHS répliqua que les agents n'avaient pas fait usage d'une force excessive. Ces accusations n'ont pas encore été tranchées par un tribunal.

20.3 317 Coréens sur 475 : les techniciens coréens et la zone grise des visas

L'agent spécial Schrank annonça que 475 personnes avaient été arrêtées. Il précisa que la majorité étaient de nationalité coréenne. Le gouvernement coréen en dénombra 317. LG Energy Solution déclara que 47 de ses employés avaient été arrêtés. Les autres travaillaient pour des sous-traitants de LG Energy Solution, de Hyundai Engineering et d'autres entreprises. Hyundai Motor déclara qu'aucun de ses employés directs ne figurait parmi les personnes arrêtées.

Les autorités affirmèrent que les 475 personnes séjournaient illégalement aux États-Unis ou avaient enfreint les conditions de leur séjour. Schrank distingua trois catégories : les personnes ayant franchi clandestinement la frontière, celles entrées sans visa pour travailler et celles ayant dépassé la durée de leur visa. La plupart des personnes arrêtées furent transférées dans un centre de rétention de l'ICE à Folkston. Cette ville se trouve à l'extrême sud de la Géorgie, à la frontière de la Floride.

Les modalités d'entrée des techniciens coréens révèlent l'origine du problème. Selon la presse coréenne, sur les 317 personnes, 170 étaient entrées avec l'ESTA. Cent quarante-six détenaient un visa B-1 ou B-2. L'ESTA est le système électronique d'autorisation de voyage. Il permet de séjourner jusqu'à 90 jours aux États-Unis sans visa. Le B-1 est un visa d'affaires de courte durée et le B-2, un visa touristique. Ces deux régimes autorisent des activités commerciales comme les réunions, la négociation de contrats et les études de marché. Ils n'autorisent toutefois pas un emploi rémunéré par une entreprise américaine.

Le problème se situe dans la zone grise entre les deux. La réglementation du Département d'État américain mentionne expressément une activité que les titulaires d'un visa B-1 peuvent exercer. Il s'agit d'installer et de réparer du matériel acheté à l'étranger, puis d'apprendre à la main-d'œuvre locale à s'en servir. En principe, le visa B-1 permet ces activités si le contrat de vente du matériel prévoit ces services. Les entreprises coréennes se sont appuyées sur cette règle pour envoyer leurs techniciens. C'était une pratique ancienne dans le secteur. Les entreprises estimaient qu'un grand nombre des techniciens qui installaient les équipements de LG Energy Solution relevaient de cette catégorie.

Les services de l'immigration, eux, considéraient comme un emploi illégal le fait même d'effectuer un travail manuel sur un chantier. La limite entre l'installation de matériel et le travail de construction restait floue. Des centaines de Coréens se trouvaient de part et d'autre de cette ligne indistincte. La presse rapporta ensuite que certaines des personnes arrêtées détenaient un visa de travail régulier. Dans ces cas, le fondement même de leur arrestation reste douteux.

Les entreprises avaient aussi leurs raisons de ne pas demander de visas de travail dès le départ. Le visa américain H-1B, destiné aux travailleurs étrangers qualifiés, est soumis à un plafond annuel. Le nombre de demandes dépasse largement ce plafond et les bénéficiaires sont choisis par tirage au sort. Même après leur sélection, plus de six mois peuvent s'écouler avant qu'ils commencent réellement à travailler. Ce système ne convient pas à des équipes chargées d'installer des équipements pendant quelques semaines ou quelques mois.

La Corée n'avait pas d'autre possibilité. Le Canada et le Mexique disposent de visas pour les professions spécialisées prévus par l'accord nord-américain. L'Australie et Singapour ont elles aussi des quotas de visas réservés dans le cadre de leurs accords de libre-échange. La Corée a conclu un accord de libre-échange avec les États-Unis, mais n'a pas obtenu de quota de visas réservé. Un projet de loi propose d'accorder 15 000 visas E-4 par an aux professionnels coréens. Il s'intitule « Partner with Korea Act ». Depuis 2013, ce texte a été présenté à plusieurs reprises au Congrès américain, sans jamais être adopté.

La structure se résume ainsi. Les États-Unis demandaient aux entreprises coréennes de construire rapidement des usines. Il n'existait, dans les faits, aucun visa adapté aux personnes chargées de les construire. Les entreprises envoyèrent leurs travailleurs avec des visas de courte durée, conformément à une pratique établie. Les services de contrôle traitèrent cette pratique comme un crime. Ce livre appelle cette situation le « piège du visa » dans lequel les entreprises coréennes se sont retrouvées.

20.4 Le raid, dix jours après le sommet

Le moment choisi pour le contrôle rendit l'affaire encore plus douloureuse pour les Coréens. À la fin du mois de juillet 2025, les deux pays conclurent un accord sur les droits de douane. La Corée

s'engagea à investir 350 milliards de dollars aux États-Unis. Le 25 août, le président Lee Jae-myung rencontra pour la première fois le président Trump à Washington, lors d'un sommet. À cette occasion, des entreprises coréennes annoncèrent de nouveaux projets d'investissement de grande ampleur aux États-Unis. Le contrôle eut lieu dix jours plus tard.

La première réaction du président Trump fut sans équivoque. Le 5 septembre, interrogé par des journalistes sur les relations avec la Corée à la Maison-Blanche, il répondit : « Ils étaient en situation irrégulière et l'ICE n'a fait que son travail. » Ces propos enflammèrent l'opinion publique coréenne.

Trois jours plus tard, le ton de Trump changea légèrement. Il publia un message sur son réseau social Truth Social. Il demanda aux entreprises étrangères qui investissaient aux États-Unis de respecter le droit américain de l'immigration. Dans le même temps, il promit de permettre aux entreprises de faire venir rapidement et légalement des professionnels qualifiés. Il ajouta qu'il ne voulait pas empêcher ni décourager les investissements étrangers aux États-Unis. En contrepartie, il demanda aux entreprises d'embaucher et de former des travailleurs américains.

À la fin du mois d'octobre, le discours avait changé. Trump a déclaré qu'il s'était « fermement opposé » à cette opération. Il a aussi affirmé avoir dit que les Coréens pouvaient rester avant leur libération. Il expliquait qu'au début, il fallait faire venir des personnes pour construire des machines complexes. Il disait que le président s'était opposé à une opération menée par son propre gouvernement. S'il n'en avait rien su, le problème était celui du contrôle ; s'il était au courant, c'était celui d'un revirement.

La réaction des responsables politiques de Géorgie retient elle aussi l'attention. Le gouverneur Kemp a longtemps incarné les efforts pour attirer les entreprises coréennes. Il s'est rendu plusieurs fois en Corée pour présenter la Géorgie comme le foyer des entreprises coréennes. Le lendemain de l'opération, Kemp et des responsables républicains de Géorgie ont publié une déclaration. Elle disait que tous les employeurs de l'État devaient respecter la loi. La déclaration ne disait rien du traitement réservé aux travailleurs d'un pays allié. Les démarches de Kemp sont abordées séparément au chapitre 22.

En Corée, l'événement a donné lieu à plusieurs interprétations. Selon l'une d'elles, les États-Unis auraient voulu discipliner la Corée avant d'aborder les conditions détaillées des négociations commerciales. Selon une autre, les services sur le terrain, soucieux d'améliorer leur bilan en matière de contrôle de l'immigration, n'auraient pas tenu compte des répercussions diplomatiques. Aucun document officiel ne permet encore de déterminer laquelle est juste. Une chose est toutefois claire. Alors que la Maison-Blanche attirait les investissements, le ministère de la Sécurité intérieure est entré sur le site de cet investissement avec des menottes. Au sein du gouvernement américain, la main droite et la main gauche agissaient séparément.

20.5 Le retour par vol charter et le groupe de travail sur les visas

Le gouvernement coréen a commencé à réagir dans la nuit même de l'opération. Le ministère des Affaires étrangères a constitué une équipe d'intervention d'urgence et envoyé des consuls sur le site et dans les centres de détention. Le gouvernement a officiellement exprimé « son inquiétude et ses regrets ». Il a déclaré que les activités économiques des entreprises coréennes et les droits de ses ressortissants ne devaient pas être indûment bafoués. LG Energy Solution a suspendu les déplacements professionnels de ses employés aux États-Unis.

Le 7 septembre, Kang Hoon-sik, chef de cabinet du président, a tenu une conférence de presse. Il a annoncé que les deux pays s'étaient entendus sur la libération des Coréens détenus. Le gouvernement coréen a décidé d'affréter un avion pour les rapatrier. Il a demandé qu'ils quittent le pays de leur plein gré, plutôt que sous le régime de l'expulsion. Cela devait réduire les désavantages qu'ils risquaient de subir lors d'une nouvelle entrée aux États-Unis.

La détention a duré une semaine. Le 11 septembre, les Coréens ont quitté le centre de Folkston. Un vol charter de Korean Air les a pris à Atlanta et a décollé. L'avion a atterri à l'aéroport d'Incheon le 12 septembre. Un ressortissant coréen a choisi de rester aux États-Unis. Le chapitre 21 décrit en détail leur traitement pendant la détention et leur retour.

Le gouvernement américain a lui aussi tenté de régler la situation. À Séoul, Christopher Landau, secrétaire d'État adjoint, a exprimé ses regrets à la partie coréenne. Il a déclaré que les travailleurs coréens ne subiraient aucun désavantage s'ils revenaient aux États-Unis. Le 30 septembre, le premier « groupe de travail américano-coréen sur les visites commerciales et les visas » s'est réuni à Washington. Les États-Unis étaient représentés par des responsables des ministères des Affaires étrangères, de la Sécurité intérieure et du Commerce.

Lors de cette réunion, les deux pays ont confirmé plusieurs points. Les titulaires d'un visa B-1 peuvent installer, entretenir et réparer du matériel acheté à l'étranger. Les États-Unis ont confirmé à nouveau que les personnes entrées avec une autorisation ESTA pouvaient exercer les mêmes activités. Il a été décidé d'ouvrir un « guichet pour les investisseurs coréens » à l'ambassade des États-Unis en Corée. Les deux pays ont aussi décidé de créer une ligne de contact directe entre les consulats coréens et les autorités américaines chargées de l'immigration.

La contradiction apparaît ici. Les activités que le gouvernement américain a confirmé autoriser lors de cette réunion étaient précisément celles qu'exerçaient ces techniciens. Les personnes qui faisaient un travail autorisé ont pourtant été emmenées enchaînées. Mais le visa de travail spécifique demandé par la Corée n'a pas été évoqué lors de cette réunion non plus. La partie américaine a invoqué les obstacles législatifs. Elle s'est contentée de dire qu'elle continuerait à examiner des améliorations à long terme. Dans le secteur des services de visa, certains ont estimé que cette mesure ne faisait que confirmer les pratiques existantes. Ils ont souligné que des

voyageurs étaient encore refoulés au contrôle d'entrée, même lorsque leurs documents étaient en règle.

20.6 L'usine a fini par ouvrir, mais les coûts des travaux interrompus

L'opération a immédiatement bouleversé le calendrier de l'usine. José Muñoz, directeur général de Hyundai Motor, a déclaré que la mise en service de l'usine de batteries serait retardée d'au moins deux ou trois mois. LG Energy Solution a annoncé que les travaux resteraient à l'arrêt jusqu'au premier semestre 2026. Le départ soudain des techniciens chargés de régler les équipements a interrompu les travaux d'installation. Les plans de production de véhicules électriques qui devaient utiliser les batteries de cette usine ont eux aussi été repoussés.

Les entreprises coréennes ont aussi modifié leur gestion du personnel. LG Energy Solution a révisé ses règles de déplacement pour envoyer d'abord les titulaires d'un visa B-1. Les employés sur le terrain devaient désormais garder sur eux en permanence les justificatifs de leur activité. L'entreprise a décidé de désigner un responsable des interventions sur le terrain et de recourir à des avocats externes. Samsung Electronics a recommandé aux employés voyageant avec l'ESTA de ne pas séjourner plus de deux semaines. Les entreprises qui pressaient le pas pour investir aux États-Unis ont commencé par hésiter à y envoyer du personnel.

En avril 2026, Muñoz a annoncé lors d'un événement économique à Washington que l'ouverture de l'usine de batteries était imminente. Les travaux se sont achevés en juillet de la même année. Un peu plus de sept mois s'étaient écoulés depuis l'opération. L'usine de batteries a fini par ouvrir. Mais les coûts, le temps et les blessures infligées aux personnes pendant cette période ne figurent dans aucun bilan.

La vie autour de l'usine a elle aussi changé. Le propriétaire d'une épicerie coréenne près de l'usine a déclaré ceci à un média coréen local. Les ventes s'étaient un peu améliorées avec l'arrivée de l'été, mais elles représentaient environ la moitié de leur niveau d'avant l'opération. Une épicerie asiatique a aussi fermé quelques mois après l'opération. Un employé coréen du secteur manufacturier a rapporté que les travailleurs venus de Corée étaient moins nombreux qu'avant. Une personne chargée des ressources humaines chez un sous-traitant de LG a quitté la Géorgie après l'achèvement de l'usine. Elle a vendu sa maison et est partie travailler dans une autre usine au Texas.

Même un an après, les procédures judiciaires n'étaient pas terminées. En novembre 2025, la presse a rapporté qu'environ 200 Coréens arrêtés préparaient une action en justice contre l'ICE. Ils dénonçaient une détention illégale, de la discrimination raciale, des atteintes aux droits humains et un recours excessif à la force. Un technicien a témoigné du comportement des agents de sécurité dans une interview à une chaîne de télévision américaine. Il a dit que les agents avaient évoqué Kim Jong-un et s'étaient moqués des Asiatiques en tirant sur le coin de leurs yeux. Il a déclaré qu'il ne

savait toujours pas pourquoi on l'avait arrêté ainsi. Il a aussi dit que les autorités ne lui avaient présenté ni excuses ni explications.

En septembre 2026, plus de 300 Coréens participaient aux demandes d'indemnisation. Ils ont entamé la procédure administrative prévue par la loi fédérale sur les réclamations pour responsabilité délictuelle (FTCA). C'est une étape obligatoire avant d'intenter une action contre le gouvernement fédéral. Les demandes visent neuf entités, dont le ministère de la Sécurité intérieure, l'ICE, le Service des douanes et de la protection des frontières, le FBI, le ministère de la Justice et le ministère du Travail. Un avocat coréen de Géorgie les représente. C'est la première action juridique collective contre la plus grande opération jamais menée sous le second mandat de Trump sur un seul site de travail. Le gouvernement américain maintient que l'opération était légale. LG Energy Solution et Hyundai Engineering ont pris leurs distances, affirmant qu'il s'agissait d'actions intentées à titre individuel.

Le cas de Fajardo, un travailleur colombien évoqué plus haut, montre un autre aspect de l'affaire. Il affirme qu'il détenait un permis de travail valide. Pourtant, il a été détenu près de neuf mois à Folkston avant d'être expulsé vers la Colombie en mai 2026. Le jour du premier anniversaire de l'opération, il a réclamé 2 millions de dollars de dommages et intérêts. Le DHS a rétorqué qu'il était entré illégalement dans le pays et qu'un permis de travail ne signifiait pas que son séjour était légal. Derrière les 317 Coréens se trouvaient aussi des travailleurs d'autres pays, restés sans nom dans cette affaire.

Certains des techniciens coréens sont retournés aux États-Unis. Selon une enquête de CNN, nombre d'entre eux font le même travail avec le même type de visa. Ils travaillent avec la crainte d'être de nouveau arrêtés. Un an après l'opération, aucun visa réservé aux ressortissants coréens n'a été créé.

20.7 Conclusion : la vitesse des investissements et celle des institutions

L'affaire de Géorgie ne se limite pas à une usine. Les États-Unis ont utilisé les droits de douane comme une arme pour exiger des entreprises étrangères qu'elles construisent des usines sur leur sol. La Corée a répondu à cette demande par un chiffre : 350 milliards de dollars. Mais personne ne s'est occupé des déplacements du personnel nécessaires à la construction des usines. L'argent a franchi rapidement la frontière, mais les personnes se sont heurtées au guichet des visas.

Cette affaire montre aussi les limites de la diplomatie au sommet de Trump. Les dirigeants échangent des chiffres et des poignées de main lors des sommets. Les accords consignent les montants investis et les listes d'achats. Mais leur mise en œuvre sur le terrain dépend de nombreuses institutions et réglementations. La chaleur du sommet n'a pas atteint les plans opérationnels des services chargés du contrôle de l'immigration. L'accueil à la Maison-Blanche dix jours plus tôt et les chaînes d'Ellabell venaient du même gouvernement.

Le sommet américano-chinois de 2026, dont traite ce livre, soulève la même question. Un cérémonial éclatant et de grands chiffres peuvent-ils changer les règles sur le terrain ? L'expérience de la Géorgie montre que ce n'est peut-être pas le cas. Pour les entreprises des pays alliés, investir aux États-Unis signifie désormais tenir compte de la sécurité des personnes, en plus des profits.

Le chapitre suivant retrace la semaine vécue par les techniciens coréens arrêtés. Il examine les blessures laissées dans la société coréenne par les menottes et la détention en réponse à la promesse d'un investissement de 350 milliards de dollars.

Références

1. WSAV, « Hyundai megasite raid: Largest single site operation in HSI history », 5 septembre 2025.

2. WTOC, « "The largest single-site operation in history" : HSI et l'ICE révèlent le nombre d'arrestations su r le site géant de Hyundai », 5 septembre 2025. / « Un hélicoptère survole l'immense usine Hyundai p endant une opération de l'ICE », 4 septembre 2025.

3. CNN, « 475 personnes arrêtées sur le site Hyundai en Géorgie : la plus grande opération sur un site uniq ue de l'histoire des enquêtes de sécurité intérieure », 5 septembre 2025.

4. CBS News, « 475 personnes détenues lors d'une descente de l'ICE et d'autres agences sur le site Hyundai en Géorgie, selon des responsables », 6 septembre 2025.

5. TIME, « Comment une descente de l'ICE a provoqué un incident diplomatique avec un allié des États-U nis », septembre 2025.

6. Fox News, « Trump soutient la descente de l'ICE à l'usine Hyundai, mais affirme que les États-Unis ont besoin d'experts étrangers pour former les Américains », 8 septembre 2025.

7. CNBC, « Après la descente liée à l'immigration à l'usine Hyundai, l'administration Trump tente de limite r les dégâts face aux inquiétudes sur les investissements », 16 septembre 2025.

8. The Korea Times, « Les États-Unis promettent d'ouvrir un bureau à Séoul pour régler les problèmes de v isa des entreprises coréennes », 1er octobre 2025. / « Les entreprises coréennes poussent un soupir de soulagement après les discussions sur les visas entre Séoul et Washington », 1er octobre 2025.

9. Transport Topics, « LG Energy va commencer à renvoyer des travailleurs sud-coréens aux États-Unis », octobre 2025.

10. Battery Technology, « Les retombées de la descente dans une usine de batteries pour véhicules électriq ues en Géorgie affectent le secteur », 23 septembre 2025.

11. CNN Business, « Hyundai espérait faire revenir aux États-Unis des travailleurs sud-coréens qualifiés ap rès la descente de l'ICE. Trump vient d'ouvrir la voie », 27 octobre 2025.

12. The Korea Times, « Des centaines de travailleurs coréens détenus en Géorgie vont porter plainte contre l'ICE », 12 novembre 2025.

13. The Atlanta Journal-Constitution, « L'usine de batteries Hyundai en Géorgie devrait ouvrir dans les mo is suivant la descente de l'ICE, selon des informations », 15 avril 2026.

14. WABE / AsAmNews, « Un an après la descente de l’ICE sur le site Hyundai en Géorgie, la peur persiste dans la communauté », septembre 2026.

15. Korea Daily, « Descente de l’ICE sur le site Hyundai en Géorgie : un an après », septembre 2026.

16. The Atlanta Journal-Constitution, « L’ICE fait face à une réclamation de 2 millions de dollars après une descente sans précédent sur le site Hyundai en Géorgie », 11 septembre 2026.

17. CNN, « Plus de 300 travailleurs sud-coréens contestent l’administration Trump au sujet de sa descente liée à l’immigration en Géorgie », 15 septembre 2026.

18. Seoul Economy, article sur le lancement d’une demande administrative auprès des États-Unis par les tr availleurs coréens détenus en Géorgie, 15 septembre 2026.

19. Kim Kyung-jin, document de référence pour la rédaction du chapitre 20 (contexte du projet).

Chapitre 21. Un investissement de 480 000 milliards de wons récompensé par des « menottes et la détention » ?

L'onde de choc de l'arrestation de quelque 300 travailleurs coréens

21.1 Ce qui s'est passé en l'espace de dix jours

Le 30 juillet 2025, la Corée du Sud et les États-Unis ont conclu leurs négociations tarifaires. Les États-Unis ont accepté d'abaisser de 25 % à 15 % les droits de douane réciproques qu'ils envisageaient d'imposer sur les produits sud-coréens. En contrepartie, la Corée du Sud s'est engagée à investir 350 milliards de dollars aux États-Unis. En monnaie coréenne, cela représente environ 480 000 milliards de wons. Selon le cours du change, ce montant oscille entre 470 000 et 500 000 milliards de wons. Une somme équivalant à l'ensemble du budget annuel du gouvernement sud-coréen.

Le 25 août, le président Lee Jae-myung a tenu son premier sommet avec le président Trump à la Maison-Blanche. Les deux dirigeants ont mis en avant la coopération dans la construction navale et les investissements aux États-Unis comme de nouveaux piliers de l'alliance entre la Corée du Sud et les États-Unis. Les dirigeants des grands conglomérats sud-coréens se sont également réunis à Washington pour apporter des projets d'investissement supplémentaires.

Dix jours plus tard, au matin du jeudi 4 septembre, un incident majeur a éclaté à Ellabell, dans le comté de Bryan en Géorgie. Il s'agissait du chantier de construction de l'usine de batteries construite conjointement par Hyundai Motor Group et LG Energy Solution. Ce projet, financé à parts égales par les deux entreprises, représentait un investissement de plus de 4,3 milliards de dollars. Une fois achevée, l'usine devait produire chaque année 30 gigawattheures (GWh) de batteries, soit l'équivalent de 300 000 véhicules électriques.

Les services d'enquêtes de sécurité intérieure (HSI) et les services de l'immigration et des douanes (ICE) ont fait une descente sur le site. Plusieurs agences se sont déployées de concert, dont le Federal Bureau of Investigation (FBI), la Drug Enforcement Administration (DEA) et la police d'État de Géorgie. Des hélicoptères survolaient la zone tandis que des blindés bloquaient les accès. Ce jour-là, 475 personnes ont été placées en détention. Parmi elles se trouvaient 317 Sud-Coréens.

Le département de la Sécurité intérieure des États-Unis a présenté cette opération comme la plus vaste rafle jamais menée sur un seul site dans l'histoire de la HSI. La HSI a expliqué qu'elle était l'aboutissement de plusieurs mois d'enquête sur l'emploi illégal. Le déroulement de l'opération a été traité dans le chapitre 20. Ce chapitre retrace la suite des événements.

L'indignation publique a surgi de la concordance des dates. Un peu plus d'un mois à peine s'était écoulé depuis la promesse des 480 000 milliards de wons. Dix jours seulement s'étaient écoulés

depuis la poignée de main lors du sommet bilatéral. Ceux qui étaient partis bâtir des usines pour l'Amérique se retrouvaient les menottes aux poignets sur le sol américain.

La chronologie des faits s'établit comme suit :

30 juillet 2025	Accord tarifaire entre la Corée du Sud et les États-Unis ; engagement d'investir 350 milliards de dollars aux États-Unis
25 août 2025	Sommet bilatéral entre la Corée du Sud et les États-Unis à Washington
4 septembre 2025	Raid contre l'usine de batteries en Géorgie ; détention de 317 Sud-Coréens
11 septembre 2025	Libération de 316 détenus ; départ du vol affrété (1 personne reste aux États-Unis)
12 septembre 2025	Arrivée à l'aéroport international d'Incheon
30 septembre 2025	Première réunion du groupe de travail bilatéral sur les visas
14 novembre 2025	Finalisation de la fiche d'information conjointe (Fact Sheet) et du protocole d'accord (MOU) sur les investissements
11 janvier 2026	Révélation par la presse des conclusions de l'enquête gouvernementale sur les violations des droits de l'homme des détenus
15 septembre 2026	Les travailleurs détenus engagent des recours en indemnisation contre des agences fédérales américaines

21.2 Menottes et fers : une semaine à Folkston

Les Sud-Coréens arrêtés n'étaient pas partis dans l'intention de séjourner clandestinement aux États-Unis. Il s'agissait d'ingénieurs et d'employés d'entreprises partenaires venus installer des équipements de production de batteries et procéder à des essais d'exploitation. Parmi eux figuraient 47 salariés de LG Energy Solution et quelque 250 intervenants d'entreprises partenaires.

Les documents en leur possession relevaient de deux catégories. Sur les 316 personnes revenues en Corée du Sud, 170 étaient entrées sur le territoire américain sous couvert du Système électronique d'autorisation de voyage (ESTA). L'ESTA est un dispositif permettant de séjourner aux États-Unis sans visa pour une durée maximale de 90 jours. Les 146 autres étaient titulaires de visas B1/B2. Le visa B1 est destiné aux déplacements professionnels de courte durée, tels que les réunions, les négociations de contrats ou l'installation d'équipements. Le visa B2 est un visa de tourisme.

Les autorités américaines ont estimé qu'ils s'étaient livrés à un « travail » dépassant le cadre autorisé. Les entreprises et les salariés ont répliqué que l'installation d'équipements achetés à l'étranger relevait pleinement du champ du visa B1. La procédure permettant de trancher qui avait raison a été purement et simplement escamotée sur place.

Les agents ont passé les menottes aux poignets des Sud-Coréens. Ils leur ont également entravé la taille et les chevilles avec des chaînes. L'ICE a elle-même diffusé des images montrant cette scène. Lors d'un entretien télévisé, un travailleur a résumé ce jour-là en quelques mots : « Ils nous ont braqués avec leurs armes, nous ont menottés, et nous sommes sortis comme ça. »

Un autre fait a été révélé tardivement. Le mandat de perquisition obtenu par CNN ne visait que quatre personnes pour cette opération de contrôle. Or, ces quatre personnes ne faisaient pas partie des travailleurs sud-coréens arrêtés. Tandis que le mandat ciblait quatre individus, ce sont en réalité des centaines de personnes qui ont été embarquées.

Les Sud-Coréens ont été transférés vers un centre de détention de l'ICE situé à Folkston, en Géorgie. La plupart y ont passé environ une semaine. Ce qui s'est produit à l'intérieur n'a été confirmé que quatre mois plus tard, à la suite d'une enquête menée par le gouvernement sud-coréen.

Le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Justice, en coordination avec les entreprises concernées, ont soumis un questionnaire aux 316 rapatriés. Au total, 278 ont répondu, et des entretiens individuels ont été menés avec ceux qui le souhaitaient. Les résultats ont été rendus publics le 11 janvier 2026. En voici les principaux enseignements :

Non-notification du motif de l'arrestation	99,3 %
Victimes de violences verbales ou de menaces	52,5 %
Aucune information reçue sur les voies de recours ou le règlement intérieur	91,4 % (254 personnes)
Victimes de comportements moqueurs ciblant les Coréens ou les Asiatiques	100 personnes
Administration d'injections ou de médicaments contre leur gré	Environ 7 personnes

Lors des entretiens individuels, des témoignages plus circonstanciés ont émergé. Certains ont raconté avoir subi des brûlures aux mains et aux pieds à cause de menottes surchauffées. D'autres ont rapporté avoir vu des surveillants mimer des yeux bridés en tirant sur leurs paupières pour les narguer au sein du centre de détention. Le geste d'étirer ses yeux pour singer les traits asiatiques constitue une mimique raciste emblématique servant à rabaisser les personnes d'origine asiatique.

Au vu de ces résultats, le ministère de la Justice a rendu un avis juridique. Il a estimé que les agissements américains étaient susceptibles d'avoir enfreint le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Il a également jugé possible une violation de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Il a en outre relevé une possible infraction au quatrième amendement de la Constitution des États-Unis, qui proscrit les arrestations

et perquisitions arbitraires. Enfin, il a mentionné de probables manquements aux propres Normes nationales de détention (National Detention Standards) édictées par l'ICE.

En novembre 2025, le gouvernement sud-coréen a transmis ce rapport aux États-Unis par les canaux diplomatiques de haut niveau. Il a exigé une enquête sur le centre de détention et ses gardiens, ainsi que l'adoption de mesures correctives. À ce jour, rien n'a filtré sur les éventuelles investigations menées par les États-Unis.

21.3 La parole de Trump a changé quatre fois

Face à cette crise, les déclarations du président Trump ont varié selon les moments.

Le 5 septembre, au lendemain du raid, il a répondu aux questions des journalistes à la Maison-Blanche : « C'étaient des clandestins, et l'ICE n'a fait que son travail », a-t-il affirmé.

Le 7 septembre, il a publié un long message sur le réseau social Truth Social. Il y intimait aux entreprises étrangères de respecter les lois américaines sur l'immigration et d'acheminer leur personnel en toute légalité. Il exigeait en retour l'embauche et la formation de travailleurs américains. Le jour même, il tenait pourtant un tout autre discours devant les journalistes, faisant valoir que, pour dispenser des formations, il était indispensable de faire venir des experts pour instruire le personnel et de les autoriser à séjourner temporairement.

Vers le 10 septembre, il s'est immiscé dans le processus de libération. Il a ordonné aux responsables américains d'inciter les travailleurs sud-coréens à demeurer aux États-Unis, au motif qu'ils devaient continuer à former les ouvriers américains. Cette intervention a retardé d'une journée le décollage du vol nolisé de rapatriement. Le gouvernement sud-coréen a sondé les souhaits des travailleurs, mais une seule personne a manifesté le désir de rester.

À la fin du mois d'octobre, à bord de l'avion présidentiel durant sa tournée en Asie, il a encore changé de posture : « Vous savez ce que j'en pense. J'y étais fermement opposé », a-t-il prétendu. Puis, lors d'un entretien accordé au New York Times le 8 janvier 2026, il a affirmé que cet événement ne lui « plaisait pas ».

Il aura fallu quatre mois pour passer de l'accusation péremptoire de clandestinité à l'affirmation selon laquelle il s'y était opposé. Entre-temps, il n'y a eu ni excuses, ni sanctions contre les responsables.

Ces volte-face successives portent la marque de la collision entre deux politiques contradictoires au sein de la seconde administration Trump.

La première était la répression de l'immigration. L'administration Trump s'était engagée à expulser massivement les immigrés clandestins. Le département de la Sécurité intérieure mettait en avant le nombre d'arrestations et les bilans chiffrés des contrôles comme autant de réussites. Les

descentes sur les lieux de travail constituent un moyen d'appréhender un grand nombre d'individus en une seule fois. Les grands chantiers de construction représentaient à cet égard des cibles privilégiées.

La seconde était l'attraction des investissements. Il s'agissait d'une politique utilisant le levier des droits de douane pour attirer sur le sol américain les usines d'entreprises étrangères. L'engagement sud-coréen de 350 milliards de dollars constituait la vitrine victorieuse de cette stratégie. Or, pour ériger de nouvelles usines, la venue de techniciens étrangers maîtrisant les équipements est indispensable. Mais aux États-Unis, aucun visa adéquat ne permet de faire entrer rapidement de tels personnels.

Ces deux politiques sont entrées en collision frontale sur le chantier de Géorgie. Les organismes de contrôle ont gonflé leurs statistiques, tandis que les succès de l'attraction des investissements se fissuraient lourdement. Aucune preuve n'a encore émergé attestant que ce raid résultait d'un calcul minutieux de la Maison-Blanche. Lors d'un entretien accordé à Reuters en septembre 2025, le président Lee Jae-myung a d'ailleurs estimé qu'il ne s'agissait pas d'un acte intentionnel. Pour autant, l'absence de préméditation n'efface pas les responsabilités. Personne ne s'est interposé pour empêcher la décision d'enchaîner des centaines de citoyens d'un pays allié. Cela démontre en soi la manière dont cette administration traite ses alliés.

Les réactions de la classe politique locale ont également été partagées. Les républicains de Géorgie ont salué une mesure audacieuse donnant la priorité aux travailleurs américains. Le sénateur démocrate Raphael Warnock a quant à lui mis en cause l'ensemble de la stratégie migratoire. La conduite du gouverneur Brian Kemp, qui s'était démené pour attirer les entreprises sud-coréennes, sera examinée en détail au chapitre 22.

21.4 La réponse de Séoul : prompt rapatriement, timide recherche des responsabilités

Dès l'annonce du raid, le gouvernement sud-coréen a mis sur pied une cellule de crise le 5 septembre. Des agents du consulat général d'Atlanta se sont rendus sur les lieux et au centre de détention. Le premier vice-ministre des Affaires étrangères, Park Yoon-joo, a exprimé ses regrets qu'un tel événement survienne à un moment exigeant confiance et coopération entre Séoul et Washington. Le président Lee Jae-myung a ordonné de veiller à ce que les droits et intérêts des citoyens ainsi que les activités économiques des entreprises investisseuses ne soient pas compromis.

Le 7 septembre, le directeur de cabinet du président, Kang Hoon-sik, a annoncé la conclusion d'un accord sur les négociations de libération. Le ministre des Affaires étrangères, Cho Hyun, s'est envolé pour Washington dès le lendemain. Le cœur de la négociation portait sur une formule de « départ volontaire » plutôt que d'« expulsion ». Une mention d'expulsion dans le dossier compromet en effet tout retour ultérieur aux États-Unis. Le gouvernement a indiqué avoir obtenu des autorités

américaines l'assurance qu'aucun préjudice ne leur serait causé lors d'une future entrée sur le territoire américain. Il a également obtenu l'engagement qu'ils ne seraient pas menottés lors de leur transfert vers l'aéroport.

Le 11 septembre, lors de sa conférence de presse marquant ses cent jours au pouvoir, le président Lee Jae-myung a évoqué cette crise. « Pour être franc, je suis déconcerté », a-t-il déclaré, ajoutant que dans de telles circonstances, les entreprises sud-coréennes hésiteraient fortement à investir directement aux États-Unis. Qu'un président s'exprime publiquement de la sorte à propos des mesures prises par un pays allié constituait un événement très rare.

Le même jour dans l'après-midi, les détenus ont quitté le centre de Folkston. Le vol affrété de Korean Air a atterri le 12 septembre à l'aéroport d'Incheon. Huit jours s'étaient écoulés depuis leur placement en détention.

Les avis se sont partagés en deux camps quant à la réponse apportée par le gouvernement. D'un côté, certains ont salué le rapatriement de l'ensemble des ressortissants en une semaine à peine, alors que les affaires d'immigration aux États-Unis s'étirent d'ordinaire sur des semaines ou des mois. L'obtention d'une formule de départ volontaire préservant la possibilité de retours futurs a également été perçue comme un résultat pragmatique.

D'un autre côté, certains ont souligné le tribut dissimulé derrière cette rapidité. Le gouvernement a concentré ses efforts sur un prompt rapatriement. En contrepartie, l'examen d'une éventuelle détention arbitraire ou de violations des droits de l'homme a été relégué au second plan. Lors de la première réunion du groupe de travail sur les visas le 30 septembre, la question des droits de l'homme n'a même pas été inscrite à l'ordre du jour. Les résultats de l'enquête n'ont été transmis aux États-Unis que deux mois plus tard, et rendus publics seulement quatre mois après les faits. Même le ministère de la Justice a estimé faible la probabilité d'engager des contestations fondées sur les conventions internationales, au motif que ces traités avaient perdu de leur portée réelle et par crainte de frictions diplomatiques.

L'auteur estime que ces deux jugements portent chacun une part de vérité. Le gouvernement a fait ce qui était immédiatement à sa portée. Mais le constat demeure que, pour un pays ayant promis 480 000 milliards de wons, le seul gain obtenu a été un « prompt retour ». Les États-Unis n'ont présenté aucune excuse, et la Corée du Sud n'en a formulé aucune demande officielle. Cela tenait au fait que les négociations sur les investissements et les droits de douane étaient en cours. C'est à cet instant précis qu'est apparue au grand jour la structure asymétrique dans laquelle le maillon faible de la table des négociations en vient à sacrifier jusqu'aux droits fondamentaux de ses propres citoyens.

21.5 La faille des visas

L'origine profonde de cette affaire plonge dans les rouages du système des visas.

Les États-Unis ne disposent d'aucun dispositif dédié permettant aux firmes étrangères d'envoyer leurs techniciens lors de l'édification d'usines. Le visa de travail pour professionnels qualifiés H-1B fait l'objet d'un tirage au sort annuel et exige plusieurs mois de démarches. Le visa de mobilité intragroupe L-1 est réservé aux salariés ayant au moins un an d'ancienneté dans l'entreprise, ce qui exclut les effectifs des sous-traitants. Quant au visa d'investisseur E-2, l'instruction des dossiers est interminable et ses critères sont très stricts.

Or, la construction d'une usine est une course contre la montre. Des centaines d'employés doivent se rendre sur place pour quelques semaines en synchronisation étroite avec le calendrier d'acheminement des équipements. C'est pourquoi les entreprises sud-coréennes se sont longtemps appuyées sur le visa B1 et l'ESTA. Les autorités américaines ont elles aussi largement fermé les yeux sur cette pratique. Mais le 4 septembre 2025, cet usage coutumier est devenu en un instant un délit pénal.

À la suite de ce coup de force, la Corée du Sud et les États-Unis ont mis sur pied un « groupe de travail sur les voyages d'affaires et les visas ». Sa première réunion s'est tenue à Washington le 30 septembre 2025. Côté américain, le département d'État, le département de la Sécurité intérieure, le département du Commerce et le département du Travail étaient représentés. Le secrétaire d'État adjoint, Christopher Landau, a lui-même pris part aux échanges.

L'accord s'articulait autour de trois points. Premièrement, il a été acté que l'installation, le contrôle et la maintenance d'équipements achetés à l'étranger pouvaient s'effectuer sous visa B1 ou statut ESTA. Deuxièmement, un guichet de visas dédié aux entreprises d'investissement sud-coréennes serait instauré au sein de l'ambassade des États-Unis en Corée du Sud. Troisièmement, des lignes de communication directes seraient établies entre les représentations diplomatiques sud-coréennes aux États-Unis et les antennes locales de l'ICE et du CBP.

La Corée du Sud a réclamé la création d'une nouvelle catégorie de visa réservée à ses citoyens. Les États-Unis ont rétorqué que la démarche était complexe au vu des réalités législatives. Des propositions de loi instituant un visa dédié aux professionnels spécialisés sud-coréens ont pourtant été soumises à de multiples reprises au Congrès américain, sans jamais parvenir à être adoptées.

En septembre 2026, un an après le raid, des reportages télévisés ont de nouveau mis l'accent sur ces limites. Le visa B1 n'est toujours pas un visa de travail. Dès lors que les travailleurs dépassent la simple formation ou l'installation de matériel pour effectuer de réelles opérations de production ou de gros œuvre, ils s'exposent de nouveau aux rafles policières. La solution apportée à la question des visas n'a ainsi jamais dépassé le stade de l'expédient précaire. En fin de compte, les techniciens sud-coréens continuent d'édifier des usines américaines en opérant dans une zone grise.

21.6 Un an plus tard : l'usine est sortie de terre, les capitaux ont calé et la facture est arrivée

L'usine a finalement été menée à terme. Au lendemain du raid, LG Energy Solution avait suspendu l'ensemble des missions professionnelles aux États-Unis. Un peu plus d'un mois plus tard, en octobre 2025, l'entreprise a recommencé à dépêcher son personnel indispensable. José Muñoz, président de Hyundai Motor, avait fait savoir que la production subirait un retard de quelques mois. Selon des informations parues en juillet 2026, la construction de l'usine était pour l'essentiel achevée environ dix mois après le raid. Les cellules de batterie produites doivent notamment alimenter l'usine Hyundai en Alabama et celle de Kia en Géorgie.

La communauté coréenne locale a elle aussi été durement touchée. Un reportage de l'agence Yonhap réalisé à Savannah à l'occasion du premier anniversaire de la crise a témoigné de ces blessures. Un responsable d'une organisation économique coréenne locale a indiqué que le coup avait été très rude à tous les niveaux, des grands groupes jusqu'aux restaurants coréens et aux établissements d'hébergement. De nombreux commerces ont fermé leurs portes, a-t-il souligné, avant d'ajouter que l'arrivée de nouvelles entreprises permettait progressivement de retrouver une certaine stabilité.

Pour les 480 000 milliards de wons, la donne est tout autre. Le 14 novembre 2025, les deux nations ont consigné par écrit les modalités de ces investissements. Sur les 350 milliards de dollars prévus, 150 milliards doivent être consacrés à la coopération navale, par le biais de prêts, de garanties et de financements maritimes. Les 200 milliards de dollars restants sont appelés à être injectés au comptant dans des filières stratégiques choisies par les États-Unis. Un plafond annuel a été fixé à 20 milliards de dollars, un verrou conçu pour éviter qu'une fuite soudaine et massive de dollars ne déstabilise le marché des changes coréen.

Le 26 janvier 2026, le président Trump a brandi à nouveau la carte des droits de douane, au motif que l'Assemblée nationale sud-coréenne n'avait pas adopté la loi spéciale sur les investissements aux États-Unis. Il a annoncé qu'il porterait de 15 % à 25 % les droits de douane sur les automobiles et les produits pharmaceutiques sud-coréens. Pourtant, l'accord prévoyait simplement que les tarifs seraient réduits dès le « dépôt » du projet de loi, sans fixer aucune échéance quant à son « adoption ». Le secrétaire au Trésor, Scott Bessent, est allé jusqu'à déclarer qu'il n'y aurait aucun accord commercial tant que l'Assemblée sud-coréenne ne l'aurait pas approuvé.

En septembre 2026, un an après cet accord, aucun fonds n'a encore été effectivement déboursé. Le Financial Times britannique a rapporté que l'agacement montait aux États-Unis tandis que les craintes s'amplifiaient en Corée du Sud. La partie américaine reproche à la Corée du Sud d'être plus lente que le Japon. Des tiraillements se sont également poursuivis autour du coût de la centrale électrique au gaz du Texas, envisagée comme projet inaugural. Des médias ont en outre révélé que

l'insistance déraisonnable de Washington à réclamer un transfert de liquidités avant la fin de l'année avait entraîné le report de la présentation du dossier devant l'Assemblée nationale.

L'arrêt des versements ne s'explique évidemment pas par la seule crise de Géorgie. La situation des réserves de change, la rentabilité des projets et le calendrier parlementaire sont étroitement imbriqués. Cependant, le drame de Géorgie a profondément modifié la perception de ces investissements dans la société sud-coréenne. Ce qui apparaissait comme une « contribution à l'alliance » a commencé à être perçu comme un « marché à perte ». Lors d'un entretien accordé à Bloomberg en octobre 2025, le président Lee Jae-myung a d'ailleurs exprimé une inquiétude similaire, affirmant que si ce contentieux n'était pas intégralement réglé, les ingénieurs refuseraient de repartir travailler aux États-Unis. La tendance des géants coréens de la batterie et des semi-conducteurs à réexaminer leurs investissements est traitée séparément au chapitre 23.

Puis, le 15 septembre 2026, la facture est arrivée. Les travailleurs sud-coréens qui avaient été incarcérés ont engagé des demandes de dommages et intérêts contre des agences fédérales américaines. Leurs recours visent neuf institutions, parmi lesquelles le département de la Sécurité intérieure, l'ICE, le service des douanes et de la protection des frontières (CBP), le FBI et le département de la Justice. Aux États-Unis, pour intenter une action en justice contre le gouvernement fédéral, il faut d'abord passer par une « réclamation administrative préalable » (administrative claim). Si le gouvernement ne répond pas dans un délai de six mois ou s'il rejette la demande, une action en justice peut alors être intentée devant un tribunal fédéral de district.

Le premier requérant, identifié comme M. Kim, a invoqué la séquestration arbitraire et l'abus de procédure. Il a également mis en cause la responsabilité des autorités pour infliction intentionnelle de détresse émotionnelle. Il a exigé réparation pour ses effets personnels confisqués, le manque à gagner dû à l'interruption de son travail et le préjudice moral subi. Il a affirmé avoir été contraint d'endurer sept jours d'un traitement dégradant dans les locaux de l'ICE et a déclaré souffrir encore aujourd'hui d'un traumatisme psychologique.

L'avocat d'origine coréenne établi en Géorgie qui représente les travailleurs prévoit de déposer d'ici la fin de l'année les recours pour la totalité des quelque 300 victimes. Il a affirmé que l'argent n'était pas la finalité de cette démarche : le véritable dessein est d'obtenir la reconnaissance des responsabilités et des excuses officielles du gouvernement américain. Ce que l'État sud-coréen n'a pas su arracher par les voies diplomatiques, ce sont les travailleurs eux-mêmes qui s'efforcent désormais de l'obtenir devant les tribunaux.

21.7 Conclusion : La facture de l'alliance

Les faits entourant la crise de Géorgie sont limpides. La Corée du Sud a promis 480 000 milliards de wons. Dix jours plus tard, ceux qui partaient concrétiser cette promesse étaient enchaînés. Ils ont été incarcérés pendant une semaine, sans même avoir été informés du motif de leur arrestation. Le

président américain les a d'abord qualifiés de clandestins. Plus tard, il a affirmé qu'il s'était opposé à cette intervention. En définitive, aucune excuse n'a jamais été prononcée.

Cette affaire met en lumière la façon dont les États-Unis sous le second mandat de Trump traitent leurs alliés. Ils accueillent avec empressement l'argent et les usines. Mais ils refusent d'ouvrir décemment leurs portes à ceux qui viennent bâtir ces mêmes usines. Si un problème survient, ils en rejettent la responsabilité sur l'autre partie et brandissent de nouveau la menace des droits de douane dans les négociations. Et lorsque les organismes de contrôle et les services de promotion des investissements tirent chacun de leur côté, personne ne prend la peine d'arbitrer.

La leçon à en tirer pour la Corée du Sud est tout aussi limpide.

Premièrement, les engagements d'investissement et la mobilité des personnes doivent impérativement être négociés en un ensemble indissociable. La démarche consistant à concéder l'argent d'abord en espérant débloquer les visas plus tard s'est soldée cette fois par un échec sans appel. Les 200 milliards de dollars restants d'investissements au comptant et les 150 milliards de dollars dévolus à la coopération navale recèlent exactement les mêmes périls. Un visa dédié ou des garanties institutionnelles équivalentes doivent impérativement constituer la condition préalable à toute concrétisation d'investissement.

Deuxièmement, la question des droits fondamentaux de ses propres citoyens doit être rigoureusement dissociée des négociations commerciales. Ajourner la contestation des atteintes aux droits de l'homme par crainte d'affaiblir sa position à la table des négociations condamne à voir les mêmes abus se reproduire. Le fait que les travailleurs aient dû engager des poursuites judiciaires de leur propre chef démontre également que l'État n'a pas su assumer son rôle protecteur.

Troisièmement, le seul mot d'« alliance » ne garantit strictement rien. L'alliance américano-sud-coréenne demeure l'axe central de la sécurité de la Corée du Sud. Pour autant, les intérêts de l'alliance ne protègent pas automatiquement les citoyens et les entreprises sud-coréens. Cette protection ne s'arrache que par des engagements écrits et des négociations d'une ténacité sans faille.

L'usine de Géorgie est désormais prête à fabriquer des batteries. Sur le parking du site, plus aucune trace de cette journée ne subsiste. Mais la mémoire des 316 personnes et les plus de 300 réclamations d'indemnisation, elles, demeurent bien réelles. La facture que cet événement a laissée à la Corée du Sud n'a pas encore été réglée.

Références

Kyunghyang Shinmun, « "Détention en Géorgie" : 300 Coréens lancent des poursuites contre l'administration Trump… Un an après les faits », 15 septembre 2026.

Herald Economy, « Menottés et aux fers lors de la "détention en Géorgie"… 300 Coréens réclament des dommages et intérêts à l'administration Trump », septembre 2026.

MBN, « Un an après la "détention en Géorgie"... 300 Coréens réclament des dommages et intérêts à l'administration Trump », 16 septembre 2026.

JTBC, « Un an après la "détention en Géorgie", rien n'a changé... "Zéro" suivi des violations des droits de l'homme », 5 septembre 2026.

Yonhap News, « [Reportage] Un an après la crise de la détention en Géorgie... Surmontant le cauchemar de ce jour-là, les Coréens sont revenus », septembre 2026.

The Korea Economic Daily, « Des moqueries aux "yeux bridés" jusqu'à l'administration de médicaments... Toute l'histoire de la "crise de détention en Géorgie" », 11 janvier 2026.

The Hankyoreh, « "Brûlés par des menottes surchauffées"... Les travailleurs coréens de la crise de Géorgie également confrontés au racisme des "yeux bridés" », 11 janvier 2026.

Money Today, « Trump déclare "le rétablissement des droits de douane de 25 % sur la Corée"... Le projet de "loi spéciale sur les investissements aux États-Unis" examiné le mois prochain », 27 janvier 2026.

Money Today, « Un an après l'accord sur les investissements aux États-Unis... "Les États-Unis se plaignent que la Corée est plus lente que le Japon" », 10 septembre 2026.

Money Today, « Ajustements finaux pour les "350 milliards de dollars d'investissements aux États-Unis"... Consultations en cours pour un rapport à huis clos à l'Assemblée nationale le 22 », 21 septembre 2026.

Financial News, « L'usine américaine de LG Energy Solution stoppée par la "crise des détentions"... Début de la production en série dès cette année », 22 juillet 2026.

The Dong-A Ilbo, « Le protocole d'accord américano-sud-coréen stipule expressément "350 milliards de dollars d'investissements d'ici janvier 2029" », 27 janvier 2026.

The Hankyoreh, « L'installation et la maintenance d'équipements dans les usines américaines deviennent possibles sous visa B1 et statut ESTA », 1er octobre 2025.

Global Economic, « Séoul et Washington créent un guichet de visas dédié aux entreprises coréennes... Prévention de la récidive de la crise des détentions en Géorgie », 1er octobre 2025.

Dailian, « [Conférence de presse des 100 jours] Le président Lee : "Les citoyens détenus aux États-Unis arrivent demain... La crise des détentions est déconcertante" », 11 septembre 2025.

Bloter, « "Le temps, c'est de l'argent"... Estimation des pertes économiques pour l'usine de batteries HL-GA », 8 septembre 2025.

NPR, "South Korea charters plane to fly home over 300 workers detained by ICE at Georgia Hyundai plant", 6 septembre 2025.

TIME, "How an ICE Raid Caused a Diplomatic Incident With a U.S. Ally", septembre 2025.

Reuters, "Hyundai raid: Trump offered to let detained Korean workers stay in US but most heading home", 11 septembre 2025.

NextShark, "Trump claims he 'very much opposed' Hyundai raid amid South Korean warning", octobre 2025.

WTOC, "Construction at HL-GA Battery Company remains paused over a week after ICE raid", 12 septembre 2025.

Chapitre 22. La duplicité du gouverneur de Géorgie Brian Kemp et les pressions commerciales de Trump prises à revers

> Le gouverneur qui était venu en Corée en se présentant comme un ami des Coréens et l'administration Trump ont traité la détention de travailleurs coréens selon leurs propres calculs. Ce chapitre examine comment ces calculs ont placé la Corée sous pression lors des négociations détaillées sur le commerce entre les deux pays.

22.1 Le visage de l'« ami depuis 40 ans »

Brian Kemp est devenu gouverneur de Géorgie en janvier 2019. La Corée a été sa première destination à l'étranger. À la fin du mois de juin de la même année, il s'est rendu à Séoul à la tête de responsables du département du Développement économique de l'État. Il a rencontré le Premier ministre de l'époque, Lee Nak-yon, et s'est rendu chez SK Innovation, Kia et Hanwha Qcells. À cette époque, SK construisait une usine de batteries de 2,6 milliards de dollars à Commerce, en Géorgie.

La principale réalisation de Kemp est l'implantation du groupe Hyundai Motor. En mai 2022, il a annoncé en personne la première usine du groupe exclusivement consacrée aux véhicules électriques. Elle se trouve à Ellabell, dans le comté de Bryan, à l'ouest de Savannah. Kemp a qualifié le projet de plus grande opération de développement économique de l'histoire de l'État. L'État et les collectivités locales ont promis environ 1,8 milliard de dollars d'incitations. Cette aide représente plus de 2 000 milliards de wons d'argent public.

En juin 2024, Kemp s'est rendu une deuxième fois en Corée. Il a rencontré le président de l'époque, Yoon Suk-yeol, et visité la zone démilitarisée (DMZ). Le président Yoon lui a demandé de créer un environnement favorable aux entreprises coréennes et aux quelque 100 000 Coréens vivant en Géorgie.

Les chiffres jouaient eux aussi en sa faveur. Selon les données du bureau du gouverneur, les entreprises coréennes ont annoncé plus de 10 milliards de dollars d'investissements pour le seul exercice budgétaire 2023. Au cours de la même période, elles ont créé 12 605 emplois. En 2024, les échanges de marchandises entre la Géorgie et la Corée ont dépassé 17,5 milliards de dollars. La Corée est devenue le troisième partenaire commercial de la Géorgie.

Le 26 mars 2025, la cérémonie d'inauguration de Hyundai Motor Group Metaplant America (HMGMA) s'est tenue à Ellabell. Kemp y a assisté. L'investissement dans l'usine d'assemblage automobile s'élève à 7,6 milliards de dollars. Juste à côté, une usine de batteries en coentreprise entre Hyundai Motor et LG Energy Solution était en construction. L'investissement dans cette usine commune s'élève à 4,3 milliards de dollars.

Le bureau du gouverneur Kemp employait toujours la même formule pour parler des relations avec la Corée. Il évoquait des relations solides et amicales, établies depuis 40 ans, depuis l'ouverture d'un bureau commercial à Séoul en 1985. Les entrepreneurs coréens ont cru à ces paroles. Ils ont choisi la Géorgie comme base nord-américaine pour les véhicules électriques et les batteries.

22.2 Les coordonnées politiques de Kemp : une cohabitation difficile avec Trump

Pour comprendre les choix de Kemp, il faut regarder où il se situe au sein du Parti républicain. Juste après l'élection présidentielle de 2020, Trump l'a pressé de renverser le résultat du dépouillement en Géorgie. Kemp a refusé. Trump l'a publiquement critiqué et, lors de la primaire républicaine de 2022 pour le poste de gouverneur, a soutenu son adversaire David Perdue. Kemp a remporté largement cette primaire.

Par la suite, Kemp a choisi d'éviter l'affrontement direct avec Trump. En 2025, il a renoncé à se présenter au Sénat fédéral. Son mandat de gouverneur prend fin en janvier 2027. La limite du nombre de mandats l'empêche de se représenter. À cette période, il cherchait à préserver son héritage politique et son influence au sein du parti.

À l'automne 2025, la ligne dure sur l'immigration était au cœur du Parti républicain. Le second mandat de Trump a fait des expulsions massives et des contrôles sur les lieux de travail des priorités majeures. La Géorgie est l'État où a été assassiné la jeune étudiante en soins infirmiers Laken Riley, tuée par un immigré en situation irrégulière. La loi sur l'immigration qui porte son nom est devenue le premier texte adopté sous le second mandat de Trump. Dans ce climat, défendre une entreprise étrangère confrontée à des problèmes de visa représentait un risque pour un élu républicain.

Les tensions au sein du Parti républicain de Géorgie sont apparues au grand jour lors de la primaire de 2026 pour le Sénat fédéral. Kemp a soutenu Derek Dooley, ancien entraîneur de football américain avec qui il était proche. Deux jours avant le second tour, Trump a soutenu le représentant Mike Collins, qui se présentait lui-même comme un guerrier MAGA. Dans son message de soutien, Trump a reproché à Dooley d'avoir dit que Trump avait perdu l'élection présidentielle de 2020. Au second tour du 16 juin 2026, Collins l'a emporté avec 55,5 % des voix. Les médias américains ont présenté ce résultat comme une nette défaite politique de Kemp à la fin de son mandat.

Kemp était pris entre deux forces. D'un côté, il y avait les résultats qu'il avait patiemment obtenus en attirant des entreprises et son soutien dans le monde des affaires. De l'autre, il y avait l'électorat républicain dominant, favorable à une ligne dure sur l'immigration. Le matin du 4 septembre 2025, ces deux forces se sont heurtées sur le chantier d'Ellabell.

22.3 Le gouvernement de l'État ce jour-là : coopération, silence et prise de distance

Le 4 septembre 2025, une vaste opération menée par l'Unité des enquêtes de sécurité intérieure (HSI) a pris le chantier d'assaut. La HSI est le service d'enquête de l'Immigration and Customs Enforcement (ICE), qui relève du département de la Sécurité intérieure. Environ 475 personnes ont été détenues. Parmi elles, 317 étaient coréennes. Stephen Schrank, responsable de la HSI pour la Géorgie et l'Alabama, a déclaré qu'il s'agissait de la plus grande opération menée sur un seul site dans l'histoire de la HSI. Les autorités ont expliqué qu'elle faisait suite à plusieurs mois d'enquête sur des embauches illégales.

Les images du chantier ont secoué la société coréenne. Des chaînes ont été passées aux poignets, aux chevilles et à la taille des travailleurs. Ils ont été transférés dans un centre de rétention pour immigrés du sud de la Géorgie.

Le gouvernement de l'État n'était pas étranger à cette opération. Dans un communiqué, le porte-parole du bureau du gouverneur Kemp a déclaré que le département de la Sécurité publique de l'État avait soutenu l'opération en coopérant avec l'ICE. Ce département comprend la police routière de l'État (Georgia State Patrol). Le communiqué soulignait que la Géorgie ferait toujours appliquer toutes les lois de l'État et les lois fédérales sur l'immigration. Il ne contenait aucun mot de réconfort ni de regret à l'égard des entreprises coréennes.

Kemp était-il au courant de l'opération à l'avance ? L'Atlanta Journal-Constitution (AJC) a obtenu et analysé, à la suite d'une demande d'accès aux documents publics, une centaine de pages de documents internes du bureau du gouverneur. Selon l'AJC, Kemp n'avait pas été prévenu du projet d'opération. Après son lancement, il a contacté des proches de Trump pour s'informer de la situation. Ce point contredit certaines affirmations formulées en Corée selon lesquelles le gouverneur aurait conçu l'opération.

Le problème tient à l'attitude du bureau du gouverneur par la suite. Le 5 septembre, au lendemain de l'opération, le porte-parole a fait circuler un projet de communiqué. Le texte disait que les emplois que l'usine devait apporter suscitaient toujours de grandes attentes. Andrew Eisenhower, directeur de la communication, a proposé de supprimer l'expression « suscitaient de grandes attentes ». Il a envoyé un message disant qu'il faudrait peut-être désormais prendre nos distances avec Hyundai. Il a même écrit que les Coréens avaient été introduits clandestinement avec des visas qui ne permettaient pas de travailler. Il a ajouté que des Américains auraient pu et auraient dû occuper ces postes.

Le même jour, le bureau du gouverneur préparait un autre communiqué. Il s'agissait de la décision d'envoyer 300 membres de la Garde nationale pour aider Trump à intervenir dans la sécurité à Washington. D'un côté, on retouchait des phrases destinées à prendre ses distances avec

les entreprises coréennes. De l'autre, on préparait une annonce qui appuyait la ligne dure du président. Ces deux scènes se sont déroulées le même jour, dans le même bureau.

Le 7 septembre, Kemp a transmis à ses collaborateurs un message de Susie Wiles, cheffe de cabinet de la Maison-Blanche. Wiles indiquait que le département de la Sécurité intérieure préparait cette opération depuis un bon moment. Elle ajoutait que Trump demandait s'il était possible de prolonger ou de régulariser les visas afin que les travaux ne s'arrêtent pas. Pat Wilson, ministre du Développement économique de l'État, a répondu qu'il souhaitait une procédure accélérée de délivrance des visas. Le gouvernement de l'État savait donc lui aussi que ces travailleurs étaient indispensables au fonctionnement de l'usine.

Pourtant, Kemp n'a pas exprimé publiquement cette conviction. À Savannah, il a décrit l'incident devant les journalistes comme un petit point sur le radar. Il voulait dire que cela n'aurait pas d'incidence sur les investissements directs étrangers accumulés pendant 40 ans. Ce n'est que le 16 septembre qu'il a déclaré qu'il fallait réformer le système des visas. Il a toutefois précisé que le problème ne concernait pas seulement Hyundai, mais les entreprises de tout le pays.

La veille du retour en Corée des travailleurs coréens par vol charter, le bureau du gouverneur a publié un autre communiqué. Il remerciait les entreprises coréennes d'avoir renouvelé leur engagement à respecter les lois de l'État et les lois fédérales. Il disait aussi qu'il ne fallait pas laisser cet incident malheureux détruire des relations établies depuis plusieurs décennies. La structure des phrases laisse entendre que les entreprises coréennes ont enfreint la loi et que le gouvernement de l'État, lui, protège la relation. Aucune formulation ne semble dénoncer les chaînes ni les conditions de rétention.

Kemp a tendu de nouveau la main à la Corée après que l'argent a été évoqué. Deux semaines après l'opération, Hyundai a annoncé 2,7 milliards de dollars d'investissements supplémentaires et la création de 3 000 emplois. Kemp a aussitôt publié un communiqué de félicitations et promis de poursuivre leur collaboration. En octobre 2025, il s'est rendu une troisième fois à Séoul. Le prétexte était le 40e anniversaire de l'ouverture du bureau de Géorgie à Séoul. Il a rencontré Jang Jae-hoon, vice-président du groupe Hyundai Motor, afin de discuter des projets d'investissement après l'opération. Dans le secteur, on a estimé qu'il avait probablement promis d'élargir les avantages fiscaux et le soutien administratif.

En une phrase, voici comment résumer les actes de Kemp. Sur le lieu de l'opération, il a apporté le soutien des forces de police de l'État ; sur la scène politique nationale, il a pris ses distances avec les entreprises coréennes. Puis, lorsque les investissements ont semblé menacés, il s'est envolé pour Séoul afin d'apaiser les relations. Rien ne prouve que Kemp ait planifié l'opération. Mais le gouverneur qui se présentait comme un ami n'a pas pris le parti de son ami dans le moment le plus difficile. C'est cette duplicité de Kemp que décrit ce chapitre.

22.4 Le tranchant des négociations détaillées sur le commerce : le calendrier de l'opération

Le moment de l'opération coïncidait avec le calendrier des négociations commerciales entre la Corée et les États-Unis. Le 30 juillet 2025, les deux pays sont parvenus à un accord de principe sur les droits de douane. Les États-Unis ont accepté de réduire de 25 % à 15 % les droits de douane réciproques sur les produits coréens. La Corée s'est engagée à investir 350 milliards de dollars aux États-Unis et à acheter pour 100 milliards de dollars d'énergie. Le 25 août, le président Lee Jae-myung a tenu à la Maison-Blanche son premier sommet avec le président Trump. L'opération d'Ellabell a eu lieu dix jours plus tard.

À l'époque, les négociations étaient au point mort sur la manière de fournir les 350 milliards de dollars. Les États-Unis exigeaient le modèle japonais. Les États-Unis choisiraient les projets, la Corée fournirait l'argent et les États-Unis percevraient la majeure partie des bénéfices. Le secrétaire au Commerce Howard Lutnick a dit que la Corée devait accepter un accord à la japonaise ou payer des droits de douane. Il a aussi attribué l'opération en Géorgie à Hyundai, qui n'avait pas correctement réglé la question des visas. Le Wall Street Journal a rapporté que Lutnick avait demandé d'augmenter le montant total des investissements au-delà de 350 milliards de dollars. Trump a affirmé qu'il recevrait les 350 milliards de dollars d'avance.

La réponse de Lee Jae-myung s'est articulée autour de deux axes. Le 11 septembre, lors de sa conférence de presse marquant ses cent jours au pouvoir, il a qualifié cette opération de déconcertante. Il a averti que les entreprises coréennes hésiteraient désormais à investir directement aux États-Unis. Le 19 septembre, dans un entretien avec Reuters, il a évoqué la question monétaire. Il a déclaré que, sans accord de swap de devises, retirer 350 milliards de dollars pour répondre aux exigences américaines pourrait provoquer une crise comparable à celle de 1997. À l'époque, les réserves de change de la Corée s'élevaient à environ 410 milliards de dollars. Il a toutefois ajouté qu'il ne pensait pas que l'opération ait été délibérée.

La question centrale de ce chapitre se pose ici. L'administration Trump a-t-elle planifié l'opération pour discipliner la Corée dans les négociations ? Les éléments rendus publics jusqu'à présent ne suffisent pas à l'affirmer. Le HSI a invoqué une enquête menée sur plusieurs mois. Le message de la cheffe de cabinet Wiles indique lui aussi que le département de la Sécurité intérieure préparait l'opération depuis longtemps. Juste après la descente, Trump a demandé comment rectifier la situation des visas.

L'intention et les effets sont toutefois deux questions différentes. L'opération a pesé sur le rapport de négociation de trois façons.

Premièrement, le gouvernement coréen s'est retrouvé en position de solliciter l'autre partie en premier. Il a dû faire de la libération de ses ressortissants détenus sa priorité absolue. Il lui fallait

régler avec les États-Unis les conditions de leur libération, les modalités de leur retour et le risque de subir des désavantages lors d'une nouvelle entrée sur le territoire. Au moment où il aurait dû faire entendre sa voix dans les négociations, le gouvernement s'est retrouvé à demander la coopération américaine.

Deuxièmement, les États-Unis ont rejeté la responsabilité de l'affaire sur les entreprises coréennes. Le 7 septembre, Trump a demandé aux entreprises étrangères de respecter le droit américain de l'immigration. Lutnick a mis en cause Hyundai, et le bureau du gouverneur Kemp a insisté sur le respect de la loi. Les propos du gouvernement fédéral et ceux de l'État allaient dans le même sens. L'opinion publique coréenne, qui s'interrogeait sur le traitement réservé aux détenus, s'est tournée vers la question des entreprises ayant mal utilisé les visas.

Troisièmement, les visas sont devenus un nouvel enjeu de négociation. Jusqu'alors, la Corée réclamait des visas professionnels réservés aux Coréens. Au Congrès américain, des projets de loi prévoyant 15 000 visas professionnels par an avaient été présentés à plusieurs reprises. Ils n'ont jamais été adoptés. Après l'opération, la question est devenue une demande de la Corée à laquelle les États-Unis pouvaient accéder à titre de faveur. Les États-Unis ont ainsi pu exiger plus fermement la mise en œuvre des investissements en échange d'une solution sur les visas.

Le 14 septembre, Trump a changé de ton. Il a publié un message disant qu'il ne voulait ni effrayer ni empêcher les investissements étrangers. Il a aussi déclaré accueillir favorablement les entreprises étrangères qui font venir des professionnels pour former des Américains. Christopher Landau, secrétaire d'État adjoint, a exprimé ses regrets à la partie coréenne. Il a promis que les travailleurs rentrés en Corée ne subiraient aucun désavantage lors de leur réentrée aux États-Unis. Brandir le bâton puis tendre la carotte : cet enchaînement est une séquence familière de la méthode de négociation de Trump.

Le 30 septembre, les États-Unis et la Corée ont lancé à Washington un groupe de travail sur les voyages d'affaires et les visas. Les États-Unis ont confirmé que les visas B1 et l'autorisation électronique de voyage (ESTA) permettaient d'installer, d'inspecter et d'entretenir des équipements. Parmi les 316 Coréens détenus, 170 avaient une ESTA et 146 un visa B1 ou B2. Cela signifie qu'une grande partie des activités qu'ils exerçaient était déjà autorisée. L'ambassade des États-Unis en Corée a également ouvert un guichet dédié aux entreprises investissant aux États-Unis. Cependant, les représentants américains ont répondu que des contraintes législatives rendaient difficiles les solutions de fond, comme la création d'un visa réservé aux Coréens.

Les négociations n'ont été bouclées qu'à grand-peine lors du sommet tenu le 29 octobre à Gyeongju, en marge du sommet de l'APEC. Sur les 350 milliards de dollars, 200 milliards seraient investis en espèces, avec un plafond annuel de 20 milliards. Les 150 milliards restants seraient consacrés à la coopération dans la construction navale. En novembre, les deux pays ont signé un protocole d'accord sur les investissements stratégiques. La Corée a fait inscrire l'expression «

rationalité commerciale » dans le texte. Cette clause de sauvegarde lui permet de ne pas financer des projets non rentables.

22.5 La facture un an plus tard : menace tarifaire, enquête au titre de la section 301 et renégociation du premier projet

La signature de l'accord n'a pas mis fin aux pressions. Le 26 janvier 2026, Trump a publié un message sur Truth Social. Il a annoncé qu'il ferait passer les droits de douane réciproques de 15 % à 25 %, au motif que l'Assemblée nationale coréenne n'avait pas transposé l'accord commercial dans la loi. Les automobiles, le bois et les produits pharmaceutiques étaient tous concernés. Il a demandé pourquoi l'Assemblée coréenne ne l'avait toujours pas approuvé. La présidence coréenne a déclaré n'avoir reçu aucune notification américaine d'une hausse des droits de douane.

Le 20 février 2026, la Cour suprême fédérale a invalidé, par six voix contre trois, les droits de douane fondés sur la loi sur les pouvoirs économiques d'urgence internationaux (IEEPA). Cette loi autorise le président à contrôler les transactions économiques en cas d'urgence nationale. La Cour suprême a estimé qu'elle ne lui conférait pas le pouvoir d'imposer des droits de douane. Ce jugement est examiné en détail au chapitre 13 de ce livre.

L'administration a aussitôt sorti une autre arme. Le 11 mars, le Bureau du représentant américain au commerce (USTR) a ouvert une enquête au titre de la section 301 de la loi commerciale de 1974. Cette disposition permet d'enquêter sur les pratiques commerciales déloyales d'autres pays et d'imposer des droits de douane de représailles. L'enquête visait 16 économies, dont la Corée, la Chine, le Japon et l'Union européenne. L'USTR a présenté l'important excédent commercial persistant de la Corée comme une preuve de surcapacité de production.

Le lendemain, 12 mars, l'Assemblée nationale a adopté la loi spéciale sur les investissements aux États-Unis. Le texte a recueilli 226 voix pour, 8 contre et 8 abstentions. Il a créé la Société coréano-américaine d'investissement stratégique, chargée de gérer les 350 milliards de dollars d'investissements. Tout investissement dans un projet dépourvu de rationalité commerciale suffisante doit obtenir au préalable l'accord de la commission permanente compétente de l'Assemblée nationale. Les menaces tarifaires et l'enquête au titre de la section 301 ont accéléré le processus législatif.

La question des visas a progressé peu à peu. En novembre 2025, parmi les 317 Coréens qui avaient été détenus, plus de 100 avaient récupéré leur visa B1. Certains techniciens sont retournés sur le site d'Elabel et ont repris le travail. Lors de la troisième réunion du groupe de travail sur les visas, tenue à Séoul le 28 janvier 2026, les États-Unis ont expliqué une nouvelle règle. Ils avaient ajouté une disposition sur les « formateurs spécialisés » à la rubrique consacrée aux visas B1 dans le Manuel des affaires consulaires du département d'État. Cette disposition autorise la transmission aux travailleurs américains de compétences et de savoir-faire spécifiques. Mais il ne s'agit que d'une

directive administrative, et non d'une loi. Si le gouvernement ou la politique de contrôle de l'immigration change, son interprétation peut changer elle aussi.

En septembre 2026, les négociations se sont de nouveau enlisées dans les détails. Le gouvernement prévoyait de présenter à huis clos à l'Assemblée nationale, le 17 septembre, les résultats du premier projet d'investissement aux États-Unis. La présentation a été soudainement reportée la veille. La signature et l'annonce du protocole d'accord entre les deux pays, prévues pour le 18, ont été reportées elles aussi. Les médias ont cité parmi les projets les plus probables une centrale à cycle combiné au gaz au Texas, huit grands réacteurs nucléaires et le projet de gaz naturel liquéfié d'Alaska. Le coût de ce dernier est estimé à environ 44 milliards de dollars.

Le 18 septembre, lors d'une conférence de presse à la résidence d'État de la présidence, le président Lee Jae-myung a évoqué directement le sujet. Il a dit qu'on lui avait parlé d'un accord presque conclu, mais qu'après examen, certaines dispositions lui semblaient difficiles à accepter. Il a ajouté que les discussions avaient donc repris. Il a souligné que cette somme représentait environ 500 000 milliards de wons, soit l'équivalent des impôts payés par les citoyens. Il a confié que l'inquiétude l'empêchait de dormir. Les médias ont estimé que des désaccords subsistaient sur le partage des bénéfices et les modalités de récupération des investissements. Lors de la même conférence de presse, il a clairement exclu tout envoi de troupes dans une guerre. Le déploiement dans le détroit d'Ormuz réclamé par les États-Unis et les négociations sur les investissements coréens aux États-Unis se trouvaient donc sur la même table.

Ce même mois, le souvenir d'Elabel a lui aussi pris le chemin des tribunaux. À la mi-septembre 2026, plus de 300 Coréens détenus ont entamé une procédure de demande d'indemnisation contre le gouvernement américain. Il s'agit d'une réclamation administrative obligatoire avant de pouvoir poursuivre le gouvernement fédéral. Les demandeurs ont allégué une détention illégale, le refus d'un interprète et leur entrave par des chaînes. Ils ont aussi affirmé avoir subi des pressions pour signer des documents qu'ils ne comprenaient pas. Le département de la Sécurité intérieure a réaffirmé avoir mené une enquête pénale en vertu d'un mandat de perquisition délivré par un tribunal.

Aucun article faisant état d'une prise de position du gouverneur Kemp sur cette demande n'a été identifié. Son mandat prendra fin en janvier 2027. Les contrats d'incitation qu'il a promis resteront en place après son départ. Mais aucune trace écrite ne garantit sa promesse de protéger les Coréens contre les opérations fédérales de contrôle de l'immigration.

22.6 Conclusion : la rhétorique de l'amitié et les digues de la loi

Le cas de Kemp montre les limites structurelles du fédéralisme américain. Un gouverneur peut promettre des réductions d'impôts, des terrains, des routes et de l'électricité. Mais les visas et le contrôle de l'immigration relèvent du gouvernement fédéral. Même un gouverneur très favorable à

la Corée ne dispose d'aucun moyen juridique pour empêcher les agents fédéraux de passer les menottes. La police de l'État a plutôt coopéré avec les agents fédéraux.

Les entreprises coréennes connaissaient cette organisation. Mais elles pensaient que l'accueil du gouverneur et les compliments du président sur leurs investissements pourraient masquer cette faille. L'opération d'Elabel a brisé cette confiance. La descente a eu lieu dix jours après le sommet, au moment où les négociations sur les investissements étaient les plus tendues. Rien ne prouve qu'elle ait été intentionnelle, mais ses effets sont clairs. La Corée a dû mener de front la libération de ses ressortissants et la défense de sa position dans les négociations.

La méthode de négociation de l'administration Trump n'a pas changé par la suite. Elle a fait pression sur l'Assemblée nationale en menaçant de relever les droits de douane, puis, après le jugement de la Cour suprême, elle a remplacé ce levier par l'enquête au titre de la section 301. À présent, elle pousse de nouveau la Corée à céder sur les conditions du premier projet d'investissement. Les grandes lignes du commerce se définissent par une poignée de main entre dirigeants, mais les détails décident des flux réels d'argent. L'affaire d'Elabel a montré à quel point la Corée pouvait se retrouver en position de faiblesse dans ces négociations de détail.

On peut tirer trois leçons de cette affaire. Premièrement, la mobilité de la main-d'œuvre doit être garantie par la loi. Les directives administratives et les guichets dédiés sont utiles, mais ils peuvent être remis en cause lors d'un changement de gouvernement. La création, dans le droit américain, d'un visa professionnel réservé aux Coréens doit être liée aux négociations sur les investissements.

Deuxièmement, les contrats d'investissement doivent comporter des clauses de sauvegarde. La mention de la rationalité commerciale est la protection la plus précieuse que la Corée ait obtenue. C'est aussi grâce à cette mention que le président Lee Jae-myung a choisi de renégocier le premier projet. Ce principe doit figurer dans chaque contrat sous la forme de conditions précises.

Troisièmement, il ne faut pas confondre l'accueil des autorités locales avec une garantie de sécurité. Les promesses d'un gouverneur portent uniquement sur les impôts et les terrains de son État. Dès que le pouvoir fédéral intervient, le gouverneur commence par calculer ce qui sert sa survie politique. Kemp a agi ainsi, et son successeur pourrait faire de même.

L'étiquette de gouverneur favorable à la Corée a donné aux entreprises coréennes une illusion de sécurité. Une fois l'illusion dissipée, il ne restait que les photos des techniciens enchaînés. Le prochain chapitre examine comment ces images ont modifié les décisions d'investissement aux États-Unis des entreprises coréennes des batteries et des semi-conducteurs.

Références

Atlanta Journal-Constitution, Greg Bluestein, « Inside Kemp's response to unprecedented federal raid at H yundai battery plant », 1er octobre 2025.

NPR, « South Korea charters plane to fly home over 300 workers detained by ICE at Georgia Hyundai plan t », 6 septembre 2025.

NPR, « South Korean Hyundai workers detained in raid leave Atlanta on flight home », 11 septembre 2025.

Atlanta News First, « Gov. Kemp breaks silence on Hyundai raid, calls for changes to visa system », 16 sept embre 2025.

Atlanta News First, « Hyundai to expand Georgia plant hit by immigration raid with $2.7B investment », 1 8 septembre 2025.

Georgia Office of the Governor, communiqués de presse des 12 juin 2019, 13 juin 2024 et 22 octobre 2025.

Asia Matters for America, « Governor Brian Kemp Meets with President Yoon in Trade Mission to South K orea », juillet 2024.

The Korea Herald, « Georgia governor pushes to sustain Korean investment after plant raid », 23 octobre 2 025.

Axios, « Trump says foreign experts welcome after South Korean outrage over raid », 14 septembre 2025.

NBC News·CNBC, « Trump administration in damage-control mode after Hyundai immigration raid », 16 septembre 2025.

Reuters (repris par US News), « South Korea's President Lee Says US Investment Demands Would Spark F inancial Crisis », 21 septembre 2025.

KED Global, « Trump calls for S.Korea's $350 bn US investment 'up front' », 26 septembre 2025.

Communiqués de presse du ministère des Affaires étrangères et article du Hankyoreh sur la première réuni on du groupe de travail américano-coréen sur les visas de visite d'affaires, 1er octobre 2025.

ABC News, « Some South Korean workers return to Georgia battery plant after ICE raid », 20 novembre 2 025.

News1·MoneyToday, troisième réunion du groupe de travail américano-coréen sur les visas, 28 janvier 202 6.

Al Jazeera·Washington Post·Bloomberg, articles sur la menace de Trump d'augmenter de 25 % les droits d e douane visant la Corée du Sud, du 26 au 28 janvier 2026.

The Korea Times, « US to initiate Section 301 trade investigation into S. Korea, China, Japan, 13 other eco nomies », 12 mars 2026.

JURIST, « South Korea commits $350 billion to US strategic industries following Trump tariff pressure », 16 mars 2026.

ABC News·NPR·CBS News, articles sur le résultat du second tour des élections sénatoriales en Géorgie, du 16 au 17 juin 2026.

Newsis·Financial News·E-Today·MoneyToday, articles sur la conférence de presse du président Lee Jae-m yung du 18 septembre, du 18 au 20 septembre 2026.

CNN, « More than 300 South Korean workers are challenging the Trump administration over its Georgia i mmigration raid », 15 septembre 2026.

AsAmNews, « South Korean workers sue U.S. government after ICE raid », 16 septembre 2026.

Chapitre 23. Le risque d'interruption des chantiers d'usines aux États-Unis

Les entreprises coréennes de batteries et de semi-conducteurs revoient leurs investissements américains

Les lignes de construction des usines américaines se sont arrêtées après le refus d'entrée aux États-Unis de techniciens de terrain et par crainte d'arrestations. Les grands groupes coréens des batteries et des semi-conducteurs ont réévalué de fond en comble les risques liés à leurs investissements aux États-Unis. Ce chapitre suit l'ampleur des répercussions et ce qu'il en restait un an plus tard.

23.1 Chantiers à l'arrêt : la peur des déplacements professionnels partie de Géorgie

Le matin du 4 septembre 2025, des agents fédéraux ont fait irruption sur un chantier à Ellabell, en Géorgie. Il s'agissait de HL-GA, une usine de batteries construite conjointement par Hyundai Motor Group et LG Energy Solution. Une équipe interservices menée par Homeland Security Investigations (HSI) a arrêté 475 personnes. Parmi elles, 317 étaient sud-coréennes. Le HSI a présenté cette opération comme la plus vaste opération menée sur un seul site de toute son histoire.

Les Sud-Coréens arrêtés ont été détenus pendant environ une semaine dans le centre de rétention de l'Immigration and Customs Enforcement (ICE) à Folkston. À l'issue de négociations entre les gouvernements sud-coréen et américain, 316 d'entre eux sont rentrés en Corée à bord d'un vol charter. Quarante-sept travaillaient pour LG Energy Solution et environ 250 pour des sous-traitants. Il s'agissait moins de personnes en situation irrégulière que de techniciens chargés d'installer et de régler les équipements.

Le choc ne s'est pas limité à la Géorgie. Juste après l'incident, Hyundai et LG Energy Solution ont suspendu tous leurs déplacements professionnels aux États-Unis. Les employés déjà sur place ont reçu l'ordre de rentrer en Corée. Samsung Electronics, SK Hynix et SK On ont eux aussi réexaminé leurs projets de déplacement.

À l'époque, LG Energy Solution construisait quatre usines aux États-Unis : l'usine conjointe de Géorgie, celle de Queen Creek en Arizona, celle de Lansing dans le Michigan et l'usine conjointe avec Honda dans l'Ohio. Toutes visaient une mise en service au premier semestre de l'année suivante. Plus de 90 % des équipements de production des batteries étaient fabriqués en Corée. Les employés des fournisseurs coréens devaient les installer et les régler eux-mêmes.

Le problème tenait au fait que la plupart de ces employés entraient aux États-Unis avec une autorisation de voyage électronique (ESTA) ou un visa de court séjour. L'ESTA est une autorisation

d'entrée en ligne destinée aux ressortissants des pays bénéficiant d'une exemption de visa. Juste après l'opération, les personnes venues en déplacement avec une ESTA sont rentrées immédiatement. Les titulaires d'un visa d'affaires de courte durée (B-1) sont restés dans leur logement sans se rendre sur le chantier. Seuls les employés titulaires d'un visa de transfert intragroupe (L-1) ou d'un visa de travail spécialisé (H-1B) ont continué à veiller sur les usines.

Les travaux de l'usine conjointe de Hyundai, que SK On construisait dans le comté de Bartow, en Géorgie, ont eux aussi été provisoirement suspendus. Certains médias ont rapporté qu'au moins 22 chantiers d'usines américaines étaient à l'arrêt. Lorsqu'un journal économique a interrogé 14 entreprises, 10 ont répondu qu'elles envisageaient de réajuster leurs projets américains. Le problème ne concernait pas seulement le secteur des batteries. Tous les secteurs ayant promis d'investir aux États-Unis, notamment les semi-conducteurs et la construction navale, ont dû se poser la même question.

La peur sur le terrain était plus concrète que ne le laissaient entendre les chiffres. Une entreprise d'équipements industriels de Changwon, dans la province du Gyeongsang du Sud, n'a reçu aucune candidature pour un déplacement aux États-Unis. Elle a fini par désigner la personne à envoyer en tirant au sort. Une autre inquiétude circulait parmi les salariés des grands groupes : si une arrestation était inscrite à leur dossier, ils craignaient de ne plus pouvoir rentrer aux États-Unis pendant plusieurs années.

23.2 Des usines qui ne tournent pas sans les techniciens coréens

Une usine de batteries ne se résume pas à un bâtiment terminé. Les procédés essentiels ne commencent qu'une fois la structure et les murs extérieurs achevés. Il faut aménager des salles sèches et des salles blanches pour contrôler la poussière, puis installer des centaines d'équipements. Les machines de revêtement qui fabriquent les électrodes et les équipements d'assemblage des cellules doivent fonctionner ensemble avec précision. Il faut aussi passer par la formation (化成), étape où l'on envoie pour la première fois du courant dans les cellules achevées afin de stabiliser leurs performances.

Mettre les équipements en marche ne suffit pas pour obtenir immédiatement des produits utilisables. Les défauts sont nombreux au début et il faut du temps pour augmenter le rendement. Le rendement désigne la part des produits conformes par rapport aux matières premières utilisées. Dans le secteur, c'est généralement un technicien de l'entreprise qui a fabriqué les équipements qui prend en charge cette stabilisation initiale. C'est lui qui connaît le mieux leur conception et leur système de commande.

Il est difficile de confier immédiatement ce travail à la main-d'œuvre locale américaine. La plupart des ouvriers du bâtiment et des nouveaux employés aux États-Unis n'ont jamais travaillé sur des équipements fabriqués en Corée. Le secteur a expliqué les contraintes propres aux

industries de pointe, comme les semi-conducteurs et les batteries. Les entreprises doivent envoyer directement du personnel qualifié depuis leur siège, afin d'éviter toute fuite de savoir-faire.

Tout retard se traduit par une perte financière. HL-GA est une usine qui a coûté 4,3 milliards de dollars, soit environ 6 000 milliards de wons. Elle peut produire chaque année 30 GWh de cellules de batterie, soit de quoi équiper environ 300 000 véhicules électriques. Selon le secteur, une fois stabilisée, l'usine devait générer environ 600 milliards de wons par an de bénéfice opérationnel avant amortissements. Les estimations indiquaient qu'une journée de retard dans sa mise en service faisait perdre environ 1,6 milliard de wons de bénéfices potentiels.

José Muñoz, président de Hyundai Motor, a déclaré que la mise en service de l'usine de batteries serait retardée d'au moins deux à trois mois. Il a dit publiquement que la construction de l'usine nécessitait du personnel doté de compétences techniques particulières. Hyundai a décidé de continuer à recevoir les volumes manquants de l'usine SK On de Commerce, en Géorgie. À l'origine, Hyundai s'approvisionnait auprès de SK On pour 60 à 70 % de ses besoins en batteries aux États-Unis.

Il faut rectifier un point. L'idée s'est répandue que l'arrêt d'usines de batteries coréennes avait entraîné l'arrêt en chaîne des chaînes de production américaines. L'arrêt de la production du pick-up électrique F-150 Lightning de Ford était souvent cité comme exemple. Mais Ford a mis fin à la production de ce véhicule en décembre 2025 à la suite d'un changement de stratégie qui lui était propre. Le constructeur a changé de cap après avoir comptabilisé une perte de 19,5 milliards de dollars dans son activité de véhicules électriques.

Ford a décidé de délaisser les véhicules entièrement électriques au profit des véhicules électriques à autonomie prolongée (EREV). Dans un EREV, le moteur sert uniquement de générateur et les roues sont entraînées par un moteur électrique. Ce changement s'explique par la faiblesse des ventes et la fin du crédit d'impôt fédéral pour les véhicules électriques. Rien ne permet d'établir que l'opération en Géorgie a directement interrompu l'activité des constructeurs automobiles américains. Elle a surtout touché le calendrier, les coûts et la confiance dans les entreprises coréennes.

Les États-Unis manquent eux aussi de main-d'œuvre qualifiée. Selon une analyse, le développement des usines de semi-conducteurs pourrait entraîner un déficit pouvant atteindre 157 000 spécialistes d'ici 2030. Le groupe taïwanais TSMC a lui aussi retardé d'environ un an la mise en service de sa première usine en Arizona, faute de personnel qualifié. Les États-Unis ont attiré les usines, sans préparer les personnes nécessaires à leur fonctionnement. L'opération en Géorgie a révélé cette lacune de la manière la plus brutale.

23.3 Ce que signifie concrètement le réexamen : ralentir et réorganiser plutôt que geler

Juste après l'incident, des voix se sont élevées dans le monde des affaires pour demander de réévaluer les investissements depuis le début. Les réductions de subventions se conjuguaient aux retards de chantier et aux coûts supplémentaires. Les grands groupes coréens ont-ils réellement arrêté leurs investissements aux États-Unis ? Un an plus tard, les éléments disponibles ne montrent pas un gel général. Les entreprises ont ajusté le rythme et remanié leurs projets au lieu de tout arrêter.

Pour les batteries, l'évolution du marché a davantage pesé dans le réexamen que les visas. Le crédit d'impôt fédéral américain à l'achat d'un véhicule électrique a pris fin le 30 septembre 2025. Face à une demande inférieure aux attentes, les constructeurs automobiles ont réduit leurs projets en premier. Les fabricants coréens de batteries ont subi les conséquences sous forme de résiliations de contrats et de dissolutions de coentreprises.

Le 11 décembre 2025, SK On et Ford ont convenu de mettre fin à leur coentreprise BlueOval SK. Ford a repris les usines 1 et 2 du Kentucky, tandis que SK On a récupéré l'usine du Tennessee. La procédure s'est achevée en mai 2026 et l'usine du Tennessee est devenue une filiale détenue uniquement par SK On, sous le nom de SK On Tennessee. SK On a déclaré que cette réorganisation avait réduit sa dette d'environ 5 400 milliards de wons. La baisse annuelle de ses frais d'intérêt est estimée à environ 270 milliards de wons.

Le 17 du même mois, LG Energy Solution a annoncé la résiliation d'un contrat d'approvisionnement de 9 600 milliards de wons signé avec Ford. Le 26, un autre contrat de 3 921,7 milliards de wons avec un autre client a également été résilié. En l'espace d'un mois, environ 13 600 milliards de wons de contrats ont disparu. Cette somme représentait plus de la moitié du chiffre d'affaires de l'entreprise en 2024, qui s'élevait à 25 620 milliards de wons. L'entreprise a décidé de racheter une des usines communes avec GM et de céder à Honda la coentreprise nord-américaine qu'elle avait créée avec ce constructeur.

Le stockage d'énergie par batteries (ESS) a comblé le vide. Un ESS est une grande installation de batteries qui stocke l'électricité pour la restituer au moment voulu. LG Energy Solution a converti certaines lignes de batteries pour véhicules électriques à la production d'ESS. En juillet 2026, l'entreprise fabriquait des batteries ESS sur quatre sites en Amérique du Nord. Samsung SDI a lui aussi réorienté son usine conjointe de l'Indiana dans cette direction.

La situation était différente pour les semi-conducteurs. Samsung Electronics n'a pas arrêté son usine de fonderie de Taylor, au Texas. L'installation des équipements à grande échelle a commencé en juillet 2026 et l'entreprise préparait une production pilote pour septembre. Le calendrier présenté par l'entreprise prévoit une mise en service à la fin de l'année, puis une montée en

puissance de la production l'année suivante. Depuis juin, elle a augmenté le nombre de salariés détachés et en compte désormais une centaine sur place.

Samsung Electronics prévoit de fabriquer les puces d'intelligence artificielle de Tesla dans son usine de Taylor, avec un procédé de 2 nanomètres. La construction de la deuxième usine de Taylor doit commencer à la fin de l'année, pour une production visée en 2030. SK Hynix a lancé les travaux de sa première usine de conditionnement avancé dans l'Indiana. Kwak Noh-jung, dirigeant de SK Hynix, a présenté ce site comme le premier centre de production de mémoire à large bande passante (HBM) fabriquée aux États-Unis. La HBM est une mémoire vive dynamique (DRAM) haute performance destinée aux accélérateurs d'intelligence artificielle.

Hyundai Motor Group n'a pas non plus réduit ses investissements aux États-Unis. En mars 2025, son président Chung Euisun a annoncé à la Maison-Blanche que le groupe investirait 21 milliards de dollars aux États-Unis sur quatre ans. À l'occasion du sommet entre la Corée du Sud et les États-Unis en août de la même année, le montant a été porté à 26 milliards de dollars. L'opération a eu lieu un peu plus de dix jours après la fin du sommet. Les promesses d'investissement et l'opération se sont donc succédé à très peu d'intervalle.

Le réexamen ne portait donc pas sur la question de « quitter les États-Unis ». Il s'agissait de savoir « comment envoyer du personnel » et « quoi produire ». Les entreprises ont réexaminé les conditions de visa des personnes envoyées en déplacement professionnel, tout en augmentant les recrutements et la formation sur place. Samsung Electronics a pour la première fois inclus son usine de Taylor dans son programme de stages. Former une main-d'œuvre locale américaine est désormais un volet des plans d'investissement.

Les premiers documents de ce chapitre affirmaient que les quatre grands groupes avaient tous gelé leurs nouveaux investissements aux États-Unis. À ce jour, ni les annonces des entreprises ni les informations publiées ne confirment une telle décision commune. Les résiliations de contrats et les ajustements de rythme par des entreprises individuelles sont avérés. Mais leur cause principale était le ralentissement de la demande de véhicules électriques et l'évolution de la politique américaine. Il est plus juste de voir l'opération en Géorgie comme un risque supplémentaire qui s'est ajouté à ces facteurs.

23.4 Le visa, un goulot d'étranglement : groupe de travail, bureau KIT et formateurs spécialisés

Après l'opération, les deux gouvernements se sont d'abord attaqués à la question des visas. Le ministre des Affaires étrangères Cho Hyun s'est rendu à Washington pour protester auprès du secrétaire d'État Marco Rubio. Il a obtenu à cette occasion des engagements concernant l'aide au retour en Corée, la prévention des préjudices, la prévention de nouveaux incidents et la mise en place d'un groupe de travail sur les visas.

La réaction du président Trump envoyait des signaux contradictoires. Il a déclaré qu'il souhaitait que les entreprises étrangères qui viennent fabriquer des produits complexes puissent faire venir leurs propres spécialistes. Il voulait que ces spécialistes forment des Américains pendant une certaine période. Il a ajouté que, sans cela, les investissements dans des secteurs comme les semi-conducteurs, les navires et les trains ne viendraient pas. Le chef du gouvernement qui avait mené l'opération reconnaissait ainsi la nécessité des travailleurs visés.

Le 30 septembre 2025, le groupe de travail sur les visas entre la Corée du Sud et les États-Unis s'est réuni pour la première fois. Les deux pays ont réaffirmé que les visas B-1 et l'ESTA permettaient aussi d'installer, d'inspecter et de réparer des équipements. Ils ont convenu de créer à l'ambassade des États-Unis en Corée du Sud un guichet spécialisé dans les problèmes de visa des entreprises coréennes. Ce guichet est le Korea Investment and Trade Desk (KIT Desk). Des lignes de communication ont aussi été établies entre les antennes de l'ICE et du Service des douanes et de la protection des frontières (CBP), d'une part, et les représentations diplomatiques coréennes, d'autre part.

Les entreprises ont agi à la suite de ces confirmations. Après les vacances de Chuseok, LG Energy Solution a repris les déplacements aux États-Unis, en commençant par le personnel indispensable. Les employés placés en détention ont repris le travail le 13 octobre, après un mois de congé payé. L'entreprise a aussi demandé aux employés de retour s'ils étaient disposés à repartir en mission et a augmenté progressivement le nombre de personnes envoyées. SK On avait auparavant rappelé sur le terrain les titulaires d'un visa B-1 qu'elle avait maintenus dans leur logement en attente.

La troisième réunion du groupe de travail s'est tenue à Séoul le 28 janvier 2026. La partie américaine a annoncé l'ajout des formateurs spécialisés à la rubrique consacrée au visa B-1 dans le Foreign Affairs Manual (FAM), le manuel de travail du département d'État. Cette modification reconnaît les activités qui consistent à former des travailleurs américains et à leur transmettre des compétences techniques et un savoir-faire spécialisés. Trois conditions s'appliquent. Il faut posséder des connaissances spécialisées peu courantes aux États-Unis, et le projet doit porter sur des équipements ou des procédés importés de l'étranger. Il faut aussi ne pas recevoir de rémunération aux États-Unis.

Cette mesure a desserré l'étau, mais le problème de fond demeure. Le visa B-1 reste un visa de court séjour, et les agents de l'immigration et du maintien de l'ordre gardent le dernier mot sur le terrain. La solution de fond réclamée par le gouvernement coréen est un visa professionnel réservé aux Coréens. Un projet de loi est en instance à la Chambre des représentants des États-Unis pour accorder aux Coréens 15 000 visas professionnels E-4 par an. Il s'agit du Partner with Korea Act, déposé en juillet 2025 par la représentante Young Kim et d'autres élus.

Ce projet de loi a été présenté de nouveau à chaque session depuis 2013 environ, mais n'a jamais été adopté. L'Australie et Singapour ont obtenu des visas réservés similaires dans le cadre d'accords

de libre-échange. En avril 2026, le président Lee Jae-myung a rencontré des sénateurs américains et leur a demandé d'accélérer la réforme des visas. Pourtant, à la même période, les autorités américaines de l'immigration ont réaffirmé à plusieurs reprises leur intention de durcir les contrôles et les vérifications. La création d'un visa professionnel dépend encore du calendrier politique du Congrès américain.

23.5 Réévaluer les risques américains et mettre en place un filet de sécurité de 350 milliards de dollars

L'opération menée en Géorgie a ébranlé la croyance de longue date selon laquelle les États-Unis seraient un lieu d'investissement sûr. Les risques américains diffèrent des risques nationaux traditionnels, comme la guerre ou le coup d'État. Les lois restent en vigueur, mais les politiques changent rapidement et il est difficile de prévoir l'intensité de leur mise en œuvre. Du point de vue des entreprises, ces risques se répartissent en trois catégories.

La première est le revirement politique. Le crédit d'impôt pour les véhicules électriques promis sous l'administration Biden a pris fin plus tôt que prévu sous l'administration Trump. Pour une entreprise qui construit une usine destinée à fonctionner pendant plus de dix ans, un tel changement bouleverse les calculs de rentabilité.

La deuxième est l'incertitude liée à l'application des règles. Les activités autorisées par le visa B-1 étaient prévues dans la réglementation, mais elles ont reçu une interprétation différente sur le terrain. Les techniciens craignaient de pouvoir être admis un jour et arrêtés le lendemain, alors qu'ils présentaient les mêmes documents.

La troisième est le risque de voir les négociations commerciales et les activités des entreprises sur le terrain mêlées les unes aux autres. L'opération a eu lieu alors que la Corée du Sud et les États-Unis négociaient âprement les droits de douane et les détails des investissements. Aucun lien direct entre l'opération et les négociations n'a été établi. Les entreprises ont cependant commencé à craindre que la tension des négociations se répercute sur les risques encourus sur le terrain.

Le gouvernement coréen a tenté de répondre à cette inquiétude par des garanties institutionnelles. En novembre 2025, la Corée du Sud a promis d'investir 350 milliards de dollars en échange d'une baisse des droits de douane, de 25 % à 15 %. Sur cette somme, 150 milliards de dollars sont destinés à la coopération dans la construction navale et 200 milliards aux investissements stratégiques. Le 12 mars 2026, l'Assemblée nationale a adopté la loi spéciale sur les investissements aux États-Unis. Elle a posé comme condition préalable le principe de rationalité commerciale, qui consiste à ne retenir que des projets permettant de récupérer le principal et les intérêts.

Le plafond annuel des décaissements a été fixé à 20 milliards de dollars. Tout dépassement exige l'accord de l'Assemblée nationale. La loi prévoit aussi l'obligation d'informer la commission permanente compétente avant de négocier un projet. Mais le fait que le président Trump conserve le pouvoir de choisir les projets en dernier ressort demeure une faiblesse structurelle.

En février 2026, la Cour suprême fédérale a jugé illégaux les droits de douane réciproques imposés par l'administration Trump. Le gouvernement coréen n'a pourtant pas interrompu la procédure d'investissement. Les droits de douane sur des produits comme les automobiles et l'acier restaient en vigueur. Le 22 septembre 2026, le gouvernement a informé l'Assemblée nationale de son premier projet : la construction de la centrale à gaz à cycle combiné d'Encinal, au Texas. L'opposition réclame d'abord une vérification de la rentabilité de ce projet d'une capacité de 6,3 GW.

Les entreprises élargissent leur horizon au-delà des États-Unis. Les fabricants de batteries cherchent de nouveau à conquérir le marché européen, où la croissance se poursuit. Toutefois, selon les observateurs, il sera difficile d'obtenir des résultats à court terme, car les entreprises chinoises dominent déjà ce marché. En Corée du Sud, Samsung Electronics élargit ses capacités de production nationales, notamment en avançant le lancement des travaux de sa nouvelle usine de Pyeongtaek. Il s'agit moins d'un départ des États-Unis que d'une répartition des investissements auparavant concentrés dans un seul pays.

23.6 Le bilan un an plus tard : l'usine tourne, mais la confiance se rétablit

L'usine HL-GA, à l'arrêt après l'opération, a achevé sa construction en juillet 2026, environ dix mois plus tard. Les préparatifs en vue de la production de masse sont en cours, et la fabrication de cellules pourrait commencer avant la fin de l'année. Le plan initial prévoyait l'achèvement de l'usine et le début de la production de masse en 2025. L'opération a ainsi retardé le calendrier de l'usine de près d'un an.

La procédure visant à établir les responsabilités juridiques ne fait que commencer. Le 4 septembre 2026, jour du premier anniversaire de l'opération, l'un des travailleurs arrêtés a déposé une demande d'indemnisation. Elle s'appuie sur la Federal Tort Claims Act (FTCA), la loi fédérale sur les réclamations en responsabilité délictuelle. Cette loi permet à une personne lésée par un acte illégal d'un fonctionnaire fédéral de demander réparation au gouvernement. Si celui-ci rejette la demande, la personne peut saisir un tribunal fédéral.

Le 15 septembre, des travailleurs coréens ont eux aussi engagé des recours administratifs. Ils visent neuf organismes fédéraux, dont le département de la Sécurité intérieure, l'ICE, le CBP, le Federal Bureau of Investigation (FBI) et le département de la Justice. L'avocat coréano-américain de Géorgie qui les représente prévoit de déposer les demandes d'environ 300 personnes d'ici la fin de l'année. Le premier requérant affirme qu'il souffre encore d'un traumatisme psychologique après

avoir passé sept jours en détention. Les travailleurs disent avoir été menottés et entravés sans interprète, puis contraints de signer des documents qu'ils ne comprenaient pas.

Un an après l'opération, aucune entreprise ayant employé ces travailleurs n'a fait l'objet de poursuites pénales. L'enquête, ouverte pour débusquer l'emploi illégal, a dépassé un an sans que les entreprises soient tenues pour responsables. Les futurs procès devraient porter sur les motifs de l'arrestation de chaque travailleur et sur l'étendue de l'exécution des mandats. Certains soupçonnent que des travailleurs qui affirmaient détenir un visa légal ont eux aussi été arrêtés en masse.

La crise en Géorgie laisse trois enseignements. Premièrement, les dispositifs qui encadrent la mobilité de la main-d'œuvre font partie intégrante des accords d'investissement, et ne sont pas un simple complément. Une usine de plusieurs dizaines de milliards de dollars peut s'arrêter si quelques centaines de techniciens ne peuvent pas se déplacer pour ajuster les équipements.

Deuxièmement, les investissements aux États-Unis doivent tenir compte de la volatilité des politiques et de leur mise en œuvre dans le taux d'actualisation. Les entreprises prennent désormais en compte les risques liés aux visas et aux subventions lorsqu'elles évaluent la rentabilité d'une usine américaine. Le gouvernement a inscrit dans la loi des garde-fous institutionnels fondés sur la rationalité commerciale et des plafonds de dépenses.

Troisièmement, le poids des techniciens coréens peut devenir un levier de négociation. Les États-Unis veulent des usines, mais ne disposent pas encore d'assez de personnel pour les faire fonctionner eux-mêmes. Le président Trump lui-même a déclaré qu'il souhaitait que des spécialistes étrangers forment des Américains. La Corée du Sud peut s'appuyer sur ce constat pour faire d'exigences telles que le visa E-4 une condition des négociations sur les investissements.

L'opération de septembre 2025 a révélé un maillon faible des relations économiques entre la Corée du Sud et les États-Unis. Les usines ont recommencé à tourner, mais les techniciens sur le terrain n'ont pas encore retrouvé leur sérénité. Le retour de la confiance dépend de la rapidité et de la fiabilité avec lesquelles les États-Unis réformeront leur système de visas. Ce que la Corée du Sud demandera et obtiendra dans ce processus reste à déterminer lors des prochaines négociations.

Références

Herald Business, « Géorgie, détention et menottes… 300 Sud-Coréens réclament des dommages-intérêts a u gouvernement Trump », septembre 2026.

Dailyan, « Plus de 300 Sud-Coréens détenus en Géorgie vont poursuivre le gouvernement américain », sep tembre 2026.

K News LA, « Un an après la descente dans l'usine Hyundai de Géorgie… cette fois, le gouvernement améri cain comparaît devant la justice », 8 septembre 2026.

Financial News (Newsis), « Usine américaine de LG Energy Solution à l’arrêt après la vague de détention s… lancement de la production en série possible dès cette année », 22 juillet 2026.

Kyunghyang Shinmun, « LG Energy Solution suspend tous les travaux de construction de ses usines de batteries aux États-Unis… quatre sites concernés, dont celui de Géorgie », 9 septembre 2025.

CEO Score Daily, « LG Energy Solution suspend tous ses déplacements professionnels aux États-Unis », 6 septembre 2025.

MS Today, « “Les visas sont bloqués, comment construire une usine ?”… conséquences de la vaste opération de contrôle dans une usine de batteries en Géorgie », 8 septembre 2025.

JoongAng Ilbo Americas, « La Corée du Sud sous le choc après avoir été prise au dépourvu… la confiance envers les États-Unis vacille », 10 septembre 2025.

Asia Economy, « “Je ne veux pas aller travailler dans une usine américaine” : l’ambiance est glaciale… les sous-traitants de LG Energy Solution envoient même des employés par tirage au sort », 13 octobre 2025.

Sports Kyunghyang, « SK On intervient en urgence… quel avenir pour l’usine américaine de batteries issue de la coentreprise Hyundai Motor–LG Energy Solution ? », 15 septembre 2025.

Global Economy, « HL-GA, coentreprise de Hyundai Motor et LG Energy Solution : la dure réalité révélée par le risque lié aux délais », 8 septembre 2025.

WTOC, "Construction at HL-GA Battery Company remains paused over a week after ICE raid", 12 septembre 2025.

Law Times, « Opération de contrôle de l’immigration dans une usine de batteries en Géorgie », 22 septembre 2025.

Herald Business, « Séoul et Washington conviennent de mettre en place ce mois-ci un guichet des visas dédié aux entreprises sud-coréennes », 1er octobre 2025.

EBN · CEO Score Daily, « Les employés de LG Energy Solution détenus aux États-Unis sont de retour », 13 octobre 2025.

News1 · Newsis, « Les États-Unis ajoutent une catégorie “formateur spécialisé” au visa B-1 », 28 janvier 2026.

Dong-A Ilbo (Daum), « L’hiver rigoureux frappe les batteries sud-coréennes… vente d’actifs et rupture des coentreprises pour tenir le coup », 25 décembre 2025.

Saengsaeng Biz, « LG Energy Solution, le vétéran du secteur des batteries, résilie pour 13 600 milliards de wons de contrats rien que ce mois-ci », 26 décembre 2025.

Money Today, « SK On met fin à sa coentreprise avec Ford… création de “SK On Tennessee” comme entité indépendante », 21 mai 2026.

Newsis, « Après la pose de la première pierre par SK hynix, Samsung s’apprête à lancer la production », 28 août 2026.

Newsis, « SK hynix recrute des concepteurs de HBM, Samsung Electronics des employés pour son site de Taylor aux États-Unis… ruée vers les talents des semi-conducteurs », 12 août 2026.

Global Economic, « Impossible de combler les 150 000 postes vacants… ce qui se joue derrière l'ouverture des usines américaines de Samsung et SK hynix », 20 septembre 2026.

PickupTruckTalk, "Storm Clears: Ford Ends Production of F-150 Lightning EV Pickup", 16 décembre 2025.

Techloy, "Ford's $19.5 billion retreat from the F-150 Lightning", décembre 2025.

Hankyung Business, « La décision juge les droits de douane américains illégaux… mais les 350 milliards de dollars d'investissements sud-coréens aux États-Unis suivent leur cours », 22 février 2026.

KB Think, « Qu'est-ce que la loi spéciale sur les investissements aux États-Unis ? », 1er avril 2026.

New Daily, « Le premier investissement sud-coréen aux États-Unis : une centrale électrique au gaz au Texa s ; le nucléaire reste en négociation », 22 septembre 2026.

Seoul Economic Daily, « L'opposition proteste alors que se dessine le lancement des premiers travaux d'inv estissement aux États-Unis », 24 septembre 2026.

Global Economic, « L'annonce des 350 milliards de dollars d'investissements aux États-Unis est imminent e… un garde-fou contre l'influence de Trump à l'épreuve », 13 septembre 2026.

Congrès des États-Unis, H.R.4687 Partner with Korea Act (119e Congrès), déposé en juillet 2025.

Communiqué du bureau de la représentante Young Kim, 24 juillet 2025.

VisaVerge, "South Korean Leader Lee Jae-Myung Presses US Senators for Visa Reforms", 3 avril 2026.

Kim Kyung-jin, documents joints au projet (uschina-washington-summit-2026), chapitre 7, « L'économie sud-coréenne prise en étau : calculs diplomatiques autour des chaînes d'approvisionnement des semi-conducteurs et des batteries K ».

Kim Kyung-jin, manuscrits des chapitres 19 à 21 et brouillon du chapitre 23 de cet ouvrage (documents con textuels du projet).

PARTIE 5

L'épreuve des universités et du monde académique : Harvard, Stanford et la fuite des cerveaux

Chapitre 24. Gel des 2,2 milliards de dollars de subventions à Harvard et décret de révocation

> La répression du monde universitaire : l'administration Trump gèle 2,2 milliards de dollars de subventions fédérales à la recherche destinées à Harvard, qui a rejeté les demandes d'abolition des programmes DEI et n'a pas su répondre aux manifestations antisémites

Introduction

L'après-midi du 14 avril 2025, une lettre officielle est arrivée dans un laboratoire de recherche sur la tuberculose de la faculté de médecine de Harvard. C'était un ordre d'arrêt des travaux envoyé par le gouvernement fédéral. L'équipe préparait l'étape suivante de ses recherches sur un nouveau vaccin contre la tuberculose. Dès le jour où elle a reçu la lettre, les équipements de laboratoire se sont arrêtés et les financements de la recherche ont été interrompus.

Ce laboratoire n'avait rien fait de mal. Le matin même, le président de Harvard avait publiquement rejeté les demandes de la Maison-Blanche. Quelques heures plus tard, le gouvernement a bloqué les 2,2 milliards de dollars de financements de recherche destinés à Harvard. Cela représente environ 3 000 milliards de wons.

Ce chapitre retrace les événements qui se sont déroulés pendant l'année et demie qui a suivi. Il raconte comment le gouvernement américain a tenté de faire plier l'une des universités les plus renommées au monde. Il raconte aussi comment cette université lui a résisté devant les tribunaux. En septembre 2026, cette bataille n'est pas terminée. La cour d'appel fédérale examine l'affaire et le gouvernement lance une nouvelle offensive.

24.1 Une université devenue cible de la guerre culturelle

Le président Trump a commencé son second mandat le 20 janvier 2025. Dès son entrée en fonctions, il a signé un décret visant à abolir les politiques fédérales de DEI. DEI est l'abréviation de diversité (Diversity), équité (Equity) et inclusion (Inclusion). Ce terme désigne les dispositifs de recrutement, d'enseignement et d'aide destinés à réduire les inégalités fondées sur la race et le sexe.

L'administration Trump considérait ces dispositifs comme une discrimination à rebours. Selon elle, ils distinguaient les personnes en fonction de leur race et de leur sexe plutôt que de leurs compétences. Le décret s'appliquait aux organismes fédéraux, mais aussi aux entités recevant des fonds fédéraux. La plupart des universités américaines reçoivent des financements fédéraux pour la recherche. Elles sont donc naturellement tombées dans le champ d'application de cette politique.

Le second motif avancé pour s'en prendre aux universités était l'antisémitisme. Le 7 octobre 2023, le Hamas a lancé une attaque surprise contre Israël. Israël a mené une guerre dans la bande de Gaza et les victimes civiles se sont multipliées. Dans les universités américaines, les manifestations propalestiniennes et les occupations de tentes se sont poursuivies. Certains étudiants juifs ont déclaré s'être sentis menacés lors de certaines manifestations. Harvard était l'une des universités concernées.

L'instrument juridique invoqué par le gouvernement était le titre VI de la loi sur les droits civiques de 1964 (Title VI). Cette disposition interdit la discrimination fondée sur la race, la couleur de peau ou l'origine nationale dans les établissements recevant des fonds fédéraux. Les établissements qui laissent la discrimination perdurer peuvent perdre leurs financements fédéraux. L'administration estimait que les universités avaient laissé les étudiants juifs subir du harcèlement. Elle en déduisait qu'il existait un motif pour interrompre les financements de recherche.

Le gouvernement a constitué un groupe de travail interministériel réunissant notamment le ministère de la Justice, le ministère de l'Éducation, le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Administration des services généraux. Il s'appelait Groupe de travail conjoint de lutte contre l'antisémitisme. Le 10 mars 2025, le ministère de l'Éducation a envoyé des lettres d'avertissement à 60 universités. Elles indiquaient que les établissements pourraient être sanctionnés s'ils ne parvenaient pas à empêcher le harcèlement antisémite.

Columbia fut la première cible. Début mars, le gouvernement a annulé environ 400 millions de dollars de financements de recherche et de contrats de l'université. Columbia a accepté une grande partie des demandes du gouvernement. En juillet de la même année, elle a signé un accord prévoyant le versement de plus de 200 millions de dollars. Environ 1 milliard de dollars ont été bloqués pour Cornell et quelque 500 millions pour Brown. L'université de Pennsylvanie a elle aussi conclu un accord avec le gouvernement après le gel de ses financements de recherche. Les universités prestigieuses se sont assises les unes après les autres à la table des négociations.

Mais Harvard était la principale cible de l'administration. Fondée en 1636, elle est la plus ancienne université des États-Unis. En 2025, sa dotation, le fonds constitué par l'université, dépassait 53 milliards de dollars. C'est l'université la plus riche du monde. Si Harvard mettait un genou à terre, les autres universités perdraient toute raison de résister. Voilà pourquoi l'administration voulait faire de Harvard un exemple.

24.2 La lettre de mise en demeure du 11 avril et le refus du président Garber

Les pressions sont devenues officielles le 31 mars 2025. Le groupe de travail conjoint a annoncé qu'il allait réexaminer les fonds fédéraux destinés à Harvard et à ses hôpitaux affiliés. Les mesures visées comprenaient des financements de recherche et des contrats pluriannuels d'environ 9 milliards de dollars. Leur montant atteignait près de 12 000 milliards de wons.

Le 3 avril, le gouvernement a envoyé à Harvard une première lettre de mise en demeure. Puis, le vendredi 11 avril, une seconde lettre, au ton beaucoup plus ferme, est arrivée. Il est difficile de trouver un précédent où le gouvernement américain se soit autant immiscé dans le fonctionnement d'une université privée. Les demandes de la lettre peuvent se résumer en quatre grandes catégories.

La première était l'abolition des programmes DEI. Harvard devait supprimer tous ses programmes et services DEI, ainsi que les critères de recrutement qui leur étaient associés.

La deuxième concernait la réforme des admissions et du recrutement. Le gouvernement demandait que les personnes soient sélectionnées uniquement en fonction de leurs compétences, sans tenir compte de leur race ni de leur origine nationale. Il exigeait qu'Harvard lui communique les résultats et se soumette à un audit externe. Il demandait aussi à un organisme extérieur d'auditer la diversité des points de vue dans chaque département. C'était l'audit dit de la diversité des points de vue (viewpoint diversity). Si les résultats révélaient un déséquilibre, Harvard devait recruter davantage de professeurs pour rétablir l'équilibre.

La troisième demande portait sur les sanctions contre les participants aux manifestations. Harvard devait retirer leur reconnaissance aux associations étudiantes qui avaient organisé des manifestations sur le campus depuis 2023. La lettre exigeait aussi des sanctions contre les étudiants et le personnel qui avaient enfreint les règles.

La quatrième concernait la gestion des étudiants étrangers. Harvard ne devait pas accueillir d'étudiants étrangers hostiles aux valeurs américaines. Elle devait signaler au ministère de la Sécurité intérieure et au département d'État les étudiants étrangers ayant enfreint les règles.

Le gouvernement a averti Harvard qu'elle perdrait ses financements fédéraux si elle ne se conformait pas aux demandes. Le conseil d'administration de l'université a discuté de la réponse pendant le week-end.

Le lundi 14 avril au matin, le président Alan Garber a publié une lettre ouverte. Économiste et médecin de formation, il avait pris la présidence de Harvard après le départ de Claudine Gay en 2024.

Le message de la lettre était clair. Les demandes du gouvernement dépassaient le cadre de la lutte contre l'antisémitisme, écrivait-il. Le gouvernement cherchait à décider qui Harvard devait enseigner et ce qu'elle devait étudier. Garber a écrit : « Quel que soit le parti au pouvoir, le gouvernement ne doit pas dicter aux universités privées ce qu'elles doivent faire. » L'université devait décider elle-même de ce qu'elle enseigne, des personnes qu'elle recrute et de ses sujets de recherche. Il a ensuite affirmé sans ambiguïté : « L'université ne renoncera pas à son indépendance et ne cédera pas ses droits constitutionnels. »

Garber n'a pas nié le problème de l'antisémitisme. Il a reconnu qu'il restait du travail à faire à Harvard. Mais, selon lui, l'université devait elle-même définir et mener ce travail. Les avocats de

Harvard ont eux aussi répondu au gouvernement le même jour. Ils ont affirmé que les demandes violaient le premier amendement et le titre VI de la loi sur les droits civiques.

Le premier amendement garantit la liberté d'expression et la liberté de la presse. Les tribunaux américains ont interprété cette disposition comme protégeant aussi la liberté académique. Harvard en a fait le cœur de son combat.

24.3 Le gel des 2,2 milliards de dollars et les représailles qui ont suivi

Le gouvernement a réagi en quelques heures. Dans l'après-midi du 14 avril, le groupe de travail conjoint a annoncé le gel des financements accordés à Harvard. La mesure visait 2,2 milliards de dollars de financements pluriannuels de recherche et 60 millions de dollars de contrats. Le groupe de travail a accusé la réponse de Harvard de révéler un sentiment de privilège. Il soutenait que l'université, en recevant des fonds fédéraux, se dérobait à son obligation de respecter la loi sur les droits civiques.

Les représailles ne se sont pas arrêtées là. Le président Trump a déclaré publiquement qu'il fallait retirer à Harvard son statut d'exonération fiscale. Selon lui, Harvard devait être traitée comme une organisation politique et imposée comme telle. Aux États-Unis, les universités à but non lucratif sont pour l'essentiel exonérées d'impôt sur le revenu et de taxe foncière. La perte de ce statut aurait ébranlé leurs finances à la racine.

Le 21 avril, Harvard a intenté une action devant le tribunal fédéral de district de Boston. Une université américaine poursuivait ainsi directement le gouvernement fédéral. Harvard soutenait que les mesures gouvernementales constituaient des représailles contre la liberté d'expression. Elle contestait aussi le fait que le gouvernement ait contourné les procédures d'enquête et d'audition prévues par la loi sur les droits civiques. Elle invoquait enfin une violation de la loi sur la procédure administrative (APA). Cette loi fixe les procédures que le gouvernement doit suivre lorsqu'il prend une décision.

Après le début du procès, le gouvernement a élargi le champ de ses pressions. Le 13 mai, huit agences fédérales ont supprimé environ 450 millions de dollars supplémentaires. Le 22 mai, le ministère de la Sécurité intérieure a révoqué l'autorisation de Harvard d'inscrire des étudiants étrangers. Le chapitre 25 examine cette question en détail.

Le 26 mai, le président Trump a publié un message sur Truth Social. Il a déclaré qu'il retirerait 3 milliards de dollars de financements de recherche à Harvard, qu'il qualifiait d'antisémite. Il a ajouté qu'il redistribuerait cet argent aux écoles professionnelles de tout le pays. Le lendemain, l'Administration des services généraux a envoyé une lettre aux agences fédérales. Elle leur demandait d'examiner si elles pouvaient résilier les contrats encore en vigueur avec Harvard. Le montant concerné était d'environ 100 millions de dollars.

Le 30 juin, le groupe de travail conjoint a adressé à Harvard une notification de violation de la loi sur les droits civiques. Il estimait que Harvard avait délibérément fermé les yeux sur le harcèlement des étudiants juifs et israéliens. Cette notification est le point de départ du procès intenté par le ministère de la Justice, qui sera examiné plus loin.

Le Congrès est lui aussi intervenu. Le 4 juillet 2025, le président Trump a signé un vaste projet de loi de réductions d'impôts. Son nom officiel est « One Big Beautiful Bill Act ». Cette loi a fortement relevé le taux d'imposition des revenus tirés des placements des dotations des universités les plus riches. Les universités dont la dotation dépasse 2 millions de dollars par étudiant doivent payer un taux de 8 %. Le taux en vigueur depuis 2017 était de 1,4 %. Il a donc été multiplié par près de six. Le texte initial de la Chambre des représentants prévoyait un taux maximal de 21 %, mais le Sénat l'a ramené à 8 %. Le nouveau taux s'applique à partir de 2026.

L'American Enterprise Institute (AEI) a estimé les impôts annuels de Harvard à environ 370 millions de dollars. Harvard doit payer cet impôt avec les revenus tirés de la gestion de sa dotation. Il lui restera d'autant moins d'argent pour les bourses et la recherche.

Cette hausse du taux d'imposition ne vise pas uniquement Harvard. Yale, Princeton, le MIT et Stanford devront eux aussi supporter cette charge. Harvard devra toutefois payer le montant le plus élevé. C'était un second coup porté à Harvard, qui avait déjà perdu ses financements de recherche.

24.4 Des laboratoires à l'arrêt et Harvard contrainte à l'austérité

Le gel a d'abord frappé les équipes de recherche. Une grande partie des financements fédéraux de Harvard pour la recherche va à la médecine et à la santé. Les National Institutes of Health (NIH) en sont la principale source. La faculté de médecine de Harvard et la T.H. Chan School of Public Health ont subi les plus lourdes conséquences.

Dès le lendemain de l'annonce du gel, les ordres d'arrêt des travaux se sont succédé. Sarah Fortune, professeure à la faculté de médecine, dirige des recherches sur la tuberculose. Cette maladie infectieuse tue plus d'un million de personnes par an. L'équipe de Fortune a reçu un ordre d'arrêt le lendemain du gel. Les échantillons de bactéries de la tuberculose qu'elle conservait et ses plans d'expériences ont été suspendus d'un seul coup.

Le préjudice ne s'est pas limité à la tuberculose. Le financement des recherches sur le cancer, le diabète, l'obésité et les maladies auto-immunes a été interrompu. Les recherches sur le VIH/sida et les programmes de santé mondiale de l'École de santé publique ont aussi été touchés. Les essais cliniques de médicaments sur des patients ont été perturbés. Lorsqu'une étude clinique s'arrête, il est difficile de recruter à nouveau des participants. Les données accumulées pendant des années peuvent devenir inutilisables.

Les chercheurs eux-mêmes ont aussi subi les conséquences. Des chercheurs postdoctoraux dont le salaire était financé par ces fonds ont perdu leur emploi. Des colloques à l'étranger et des projets de recherche communs ont été annulés. Certains chercheurs ont cherché à partir pour l'Europe ou pour d'autres universités. La fuite des talents sera abordée de nouveau au chapitre 28.

Le camp conservateur a répliqué ainsi. Pourquoi une université disposant de 53 milliards de dollars aurait-elle besoin de compter sur les impôts ? Selon lui, elle pouvait financer la recherche avec son fonds de dotation.

Mais ce fonds n'est pas un compte bancaire dans lequel on peut puiser librement. Le fonds de dotation de Harvard est réparti entre plus de 14 000 fonds distincts. La majeure partie de cet argent est juridiquement affectée aux objectifs fixés par les donateurs. Il peut s'agir, par exemple, d'un poste de professeur, d'une bourse ou d'un département précis. Philip Levine, professeur d'économie au Wellesley College, a souligné ce point. Un fonds de dotation important ne suffit pas à permettre à une université riche de tenir bon.

Harvard est entrée dans une période d'austérité. Elle a suspendu les nouveaux recrutements de personnel et gelé les salaires du personnel non syndiqué. Elle a aussi reporté les travaux de construction qui n'étaient pas urgents. À l'été et à l'automne 2025, plusieurs unités ont procédé à des licenciements. Les effectifs ont diminué à la Kennedy School, à l'école d'ingénierie et dans les services administratifs centraux.

L'université a aussi fortement réduit le nombre de places en doctorat. La Faculté des arts et des sciences (FAS) a annoncé un plan de réduction des admissions aux études supérieures à l'automne 2025. Selon la presse, les départements de sciences et d'ingénierie ont réduit leurs admissions jusqu'à 75 %. La baisse atteignait environ 60 % en sciences humaines et de 50 à 70 % en sciences sociales. Les doctorants constituent une part essentielle de la main-d'œuvre de recherche des universités. Ces réductions pourraient entraîner, quelques années plus tard, un manque de personnel dans les sciences américaines.

Harvard a aussi émis des obligations pour obtenir des liquidités. La presse a rapporté qu'elle avait vendu une partie de ses participations dans des fonds de capital-investissement. L'université était entrée dans un régime financier d'urgence.

24.5 La décision Burroughs : « L'antisémitisme servait de paravent »

L'affaire a été confiée à Alison Burroughs, juge au tribunal fédéral de district de Boston. La présidente Obama l'avait nommée en 2014. C'est aussi elle qui avait été chargée de l'affaire portant sur l'annulation de l'inscription d'étudiants étrangers.

Les plaidoiries orales ont eu lieu le 21 juillet 2025. Le gouvernement a soutenu que l'affaire relevait d'un litige contractuel. Il a affirmé qu'elle devait donc être examinée par la Cour fédérale

des réclamations, et non par un tribunal fédéral de district. La Cour fédérale des réclamations est une juridiction spéciale qui traite les demandes de paiement dirigées contre le gouvernement. L'avocat du gouvernement a insisté sur l'indifférence de Harvard face à l'antisémitisme. La juge Burroughs a exprimé de sérieux doutes, estimant que le raisonnement du gouvernement était difficile à comprendre.

Le 3 septembre 2025, la juge Burroughs a rendu une décision de 84 pages. Harvard a obtenu gain de cause. La décision reposait sur trois points essentiels.

Premièrement, les ordres de gel et de résiliation des financements de recherche perdaient leur effet. Le gouvernement devait rétablir les financements gelés et les contrats concernés.

Deuxièmement, les mesures du gouvernement violaient le premier amendement. Harvard avait refusé les exigences du gouvernement, qui avait aussitôt coupé les financements de recherche. La juge a considéré cette succession des événements comme une preuve de représailles. L'université avait subi des mesures défavorables en raison d'une expression protégée par la Constitution.

Troisièmement, le gouvernement n'avait pas respecté la procédure prévue par le titre VI de la loi sur les droits civils. Cette loi impose plusieurs étapes avant l'interruption d'un financement fédéral. Il faut informer l'université des violations et lui donner la possibilité d'y remédier volontairement. Il faut tenir une audience et rendre compte au Congrès. Le gouvernement n'a suivi correctement aucune de ces étapes.

Un autre passage de la décision a été le plus souvent cité. La juge a estimé que le gouvernement avait utilisé l'antisémitisme comme un paravent. Selon elle, il s'agissait en réalité d'une attaque ciblée contre les meilleures universités des États-Unis. La décision indiquait que cette attaque était motivée par une idéologie. La juge s'est aussi penchée sur le contenu de la lettre d'exigences du gouvernement. Elle a estimé qu'une grande partie de ces exigences n'avait aucun lien avec l'antisémitisme. L'audit de la diversité des opinions et la réforme du système d'admission en étaient des exemples.

La décision ne s'est pas contentée de donner raison à Harvard. La juge Burroughs a reproché à l'université d'avoir laissé perdurer des actes haineux pendant longtemps. Elle a écrit que Harvard devait elle aussi reconnaître ses torts. À la fin du mois d'avril 2025, Harvard avait effectivement publié son propre rapport d'enquête. Selon ce rapport, des étudiants juifs et israéliens avaient subi des discriminations et du harcèlement. Le même jour, un rapport faisait état de discriminations subies par des étudiants musulmans et arabes. Le président Garber a présenté des excuses au nom de l'université.

La distinction établie par la juge était claire. La lutte contre l'antisémitisme est un objectif légitime. Mais cet objectif ne permet pas d'ignorer les procédures légales. Il ne permet pas non plus de couper les financements d'une université pour les propos qu'elle tient.

Après la décision, le gouvernement a repris les versements des financements de recherche. Harvard a reçu la majeure partie des sommes qui lui étaient dues. À l'automne de cette année-là, la juge Burroughs a aussi rendu une décision définitive qui empêchait de nouvelles représailles du gouvernement. Celui-ci ne pouvait plus ordonner de nouvelles résiliations ou suspensions de financements de recherche au motif de la liberté d'expression. Il lui était également interdit de suspendre des aides sans suivre la procédure prévue par la loi sur les droits civils.

La Maison-Blanche a annoncé son intention de faire appel juste après la décision. Son porte-parole a accusé la juge d'être une juge militante. Le 18 décembre 2025, le gouvernement a interjeté appel devant la cour d'appel fédérale du premier circuit. L'affaire portée avec Harvard par l'Association américaine des professeurs d'université (AAUP) a également été transférée devant cette cour.

24.6 Les pressions hors des tribunaux : négociations, rupture avec le Pentagone et action en justice du ministère de la Justice

Même après la décision, le gouvernement n'a pas reculé. Les pressions se sont poursuivies sur trois fronts : les négociations, les mesures administratives et une nouvelle action en justice.

D'abord, les négociations. Tout au long de l'automne 2025, la presse a rapporté que les deux parties se rapprochaient d'un accord. À la fin du mois de septembre, le président Trump a déclaré que Harvard avait accepté de verser 500 millions de dollars. L'idée était d'utiliser cette somme pour faire fonctionner des écoles professionnelles. Harvard n'a pas confirmé ces propos. Les négociations se sont poursuivies au-delà de la fin de l'année sans aboutir.

Le 2 février 2026, le New York Times a publié un article. Il rapportait que l'administration avait renoncé à exiger le versement de 200 millions de dollars à Harvard. Le lendemain, le président Trump a publié plusieurs messages sur Truth Social. Il a contesté l'exactitude de l'article. Il a annoncé qu'il réclamerait désormais un milliard de dollars de dommages et intérêts à Harvard. Il a aussi déclaré qu'il ne voudrait plus avoir aucun lien avec l'université. Il est même allé jusqu'à dire que l'affaire devait être traitée au pénal plutôt qu'au civil. Les négociations ont de fait échoué.

Ensuite, la rupture avec le ministère de la Défense. Le 6 février 2026, le secrétaire à la Défense Pete Hegseth a publié une déclaration. L'administration Trump désignait alors le ministère de la Défense sous le nom de « ministère de la Guerre ». Le secrétaire Hegseth a annoncé la fin de toutes les coopérations en matière de formation militaire avec Harvard. Cela concernait les formations militaires professionnelles de niveau supérieur, les bourses et les programmes de certification. Il a indiqué que les nouvelles inscriptions cesseraient à partir de l'année universitaire 2026-2027. Les militaires déjà inscrits pourraient terminer leur formation.

Le secrétaire Hegseth a déclaré que les officiers envoyés à Harvard en revenaient en lui ressemblant. Selon lui, ils avaient la tête remplie de mondialisme et d'idées radicales. Il avait lui-même obtenu un master à la Kennedy School de Harvard. En 2022, dans une émission, il avait mis en scène le renvoi de son diplôme.

Cette décision avait une forte portée symbolique. Les liens entre Harvard et l'armée américaine remontent à la guerre d'indépendance. En 1775, l'armée continentale de George Washington avait utilisé des bâtiments de Harvard comme caserne. Environ 8 % des étudiants inscrits aux programmes diplômants de la Kennedy School étaient liés à l'armée. À la fin du mois de février, le ministère de la Défense a élargi la portée de sa décision. Il a aussi supprimé les bourses du MIT, de Yale, de Princeton et de Columbia, entre autres. Des groupes de réflexion comme la Brookings Institution ont aussi été ajoutés à la liste.

Le troisième front était une nouvelle action en justice du ministère de la Justice. Le 20 mars 2026, le ministère de la Justice a poursuivi Harvard pour violation de la loi sur les droits civils. L'action était menée par sa Division des droits civils. Celle-ci était dirigée par la secrétaire adjointe Harmeet Dhillon. Le ministère de la Justice a affirmé que Harvard avait ignoré le harcèlement d'étudiants juifs et israéliens. Il lui reprochait de ne pas avoir pris de mesures disciplinaires adéquates lorsque des manifestants avaient occupé des bâtiments. Il demandait aussi le remboursement des financements fédéraux reçus depuis octobre 2023.

Harvard a répliqué que cette action visait à rejuger une affaire qu'elle avait déjà gagnée. Selon elle, elle répétait les faits examinés dans la décision Burroughs.

Le 13 août 2026, le juge Richard Stearns a rejeté l'action en justice. Le président Clinton l'avait nommé en 1993. La décision était brève : quatre pages.

Pour le juge Stearns, la question centrale était unique. Le gouvernement avait envoyé son avis de violation le 30 juin 2025. Le titre VI de la loi sur les droits civils autorise des sanctions lorsque les violations se poursuivent après cet avis. Or, la plainte du gouvernement s'appuyait pour l'essentiel sur des événements survenus pendant les années universitaires 2023-2024. Elle ne formulait aucune allégation précise selon laquelle Harvard aurait enfreint la loi après la notification.

Le juge Stearns a rendu le jugement suivant. Pris séparément ou ensemble, les événements invoqués par le gouvernement étaient trop fragmentaires. Ils ne permettaient donc pas de conclure qu'une violation institutionnelle persistait à Harvard. Il a aussi expliqué l'objectif de la loi sur les droits civils. Le Congrès n'avait pas créé cette loi pour punir, a-t-il dit. Elle visait à amener les institutions en infraction à se corriger elles-mêmes.

Le ministère de la Justice a déclaré qu'il n'était pas d'accord avec la décision. Le 27 août, il a également fait appel de ce jugement. En un an, Harvard avait remporté deux affaires devant le même tribunal. Mais les deux affaires ont été portées en appel.

24.7 L’appel et un nouveau front : situation en septembre 2026

En septembre 2026, les principaux enjeux se trouvent devant la cour d’appel fédérale du premier circuit. Le gouvernement a déposé son mémoire d’appel le 15 avril 2026. Ses arguments se résument en trois points.

Premièrement, il a soutenu que cette affaire ne relevait pas de la compétence des tribunaux fédéraux de district. La résiliation des financements de recherche constituait un litige contractuel et devait donc être examinée par la Cour fédérale des réclamations. Le gouvernement a invoqué une décision de la Cour suprême fédérale à l’appui de cet argument. En août 2025, la Cour suprême avait statué dans une affaire portant sur la résiliation de financements de recherche des Instituts nationaux de la santé. Elle avait estimé que les litiges financiers découlant de la résiliation de ces financements relevaient de la Cour fédérale des réclamations. La décision avait été adoptée par cinq voix contre quatre.

Deuxièmement, il a affirmé que le titre VI de la loi sur les droits civils n’était pas le seul moyen d’interrompre un financement. Selon le gouvernement, il pouvait aussi couper les financements en invoquant d’autres fondements.

Troisièmement, il a soutenu qu’il n’y avait eu aucune violation de la Constitution. Le gouvernement a reconnu qu’une partie de la lettre d’exigences avait pu porter atteinte à l’autonomie de l’université. Mais il a affirmé que la plupart des exigences constituaient des préoccupations légitimes face à l’antisémitisme. Il a soutenu que, même en présence d’un problème, il aurait pris la même décision.

Le soutien à Harvard s’est renforcé. Au 22 juillet 2026, plusieurs universités et organisations avaient déposé des mémoires. Le dispositif qui permet à un tiers extérieur au procès de présenter son avis au tribunal s’appelle l’amicus curiae. Environ trente-six universités ont signé un mémoire en faveur de Harvard. Columbia et Cornell en faisaient partie. Ces deux universités avaient auparavant conclu un accord avec le gouvernement. L’Union américaine pour les libertés civiles (ACLU) et le Cato Institute, de tendance libertarienne, ont également déposé des mémoires. Des organisations progressistes et conservatrices se sont ainsi retrouvées du même côté.

La même cour d’appel examine aussi l’affaire de l’annulation des inscriptions d’étudiants étrangers. Les plaidoiries sont prévues pour octobre 2026. Selon le résultat de l’appel, l’affaire pourrait aller jusqu’à la Cour suprême fédérale. La décision définitive pourrait être rendue en 2027.

Dans l’intervalle, le gouvernement a ouvert un nouveau front. Selon un article de Bloomberg publié en septembre 2026, le ministère de la Justice a changé de cap. Il a déplacé le centre de ses enquêtes de l’antisémitisme vers les politiques DEI. Le ministère a lancé de nouvelles enquêtes visant plus de cent universités prestigieuses. Le programme de bourses de Harvard figure lui aussi

parmi les dispositifs examinés. L'enquête cherche à déterminer si la race entre en compte dans l'attribution des bourses.

Les finances de Harvard se sont en partie stabilisées. La dotation a atteint environ 56,9 milliards de dollars pour l'exercice 2025. Porté par la hausse des marchés boursiers, son rendement a été de 11,9 %. Au printemps 2026, certaines facultés ont recommencé à augmenter les primes au mérite. Mais la taxe de 8 % sur les dotations a commencé à s'appliquer pleinement en juillet 2026. Les effets de la réduction des effectifs doctoraux et du gel des recrutements se feront aussi sentir pendant plusieurs années. En 2025, Harvard a dépensé plus d'un million de dollars en lobbying. C'est le montant le plus élevé depuis plus de vingt ans.

24.8 Conclusion : les enjeux de cette bataille

Les points de vue sur l'affaire Harvard sont divisés.

Voici les arguments de l'administration et de ses soutiens. Les universités d'élite se sont fortement développées grâce aux impôts fédéraux. Pourtant, elles ont négligé la protection des étudiants juifs et se sont rangées du côté d'une seule idéologie. Dès lors qu'elle reçoit l'argent des contribuables, Harvard doit respecter les exigences du gouvernement. Harvard a elle-même reconnu avoir tardé à traiter la question de l'antisémitisme.

Voici les arguments du camp opposé. S'il y a un problème, il faut le corriger selon les procédures prévues par la loi. Le gouvernement a sauté les étapes de l'enquête et de l'audience pour commencer par couper les financements de recherche. Une bonne partie de ses exigences n'avait aucun lien avec l'antisémitisme. Elles demandaient au gouvernement d'imposer ses préférences en matière de recrutement des professeurs et de gestion des départements. Deux juges fédéraux ont rendu des décisions allant dans le même sens dans deux affaires distinctes.

Les faits établis dans ce chapitre se résument en quelques points. Le gouvernement a gelé 2,2 milliards de dollars le jour même où Harvard a rejeté ses exigences. Ce gel a d'abord interrompu des recherches médicales sur la tuberculose, le cancer et le VIH. Le tribunal fédéral de première instance a jugé que cette mesure violait la Constitution et la loi sur les droits civiques. Le gouvernement a ensuite poursuivi ses pressions par des négociations, des mesures fiscales, une rupture avec le ministère de la Défense et une nouvelle action en justice. Cette nouvelle action a elle aussi été rejetée, et les deux affaires sont en appel.

La plupart des autres universités prestigieuses ont choisi de conclure un accord. Elles ont versé une somme au gouvernement et accepté les changements institutionnels qu'il réclamait. Harvard a choisi d'engager une action en justice et a remporté plusieurs victoires en première instance. Le prix à payer a été lourd. Les recherches se sont arrêtées, des personnes sont parties et les admissions en doctorat ont diminué.

Cette affaire ne se limite pas aux finances d'une seule université. La recherche scientifique américaine repose sur la coopération entre les universités et le gouvernement fédéral. Après la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont confié la recherche aux universités et l'ont financée par des fonds publics. Cette organisation a fait des États-Unis une grande puissance scientifique. Si le gouvernement se sert des financements de recherche pour exercer des pressions politiques, cet édifice vacille. Les chercheurs se mettent à craindre les réactions du pouvoir en place et les talents partent chercher ailleurs.

Cette affaire rejoint aussi le sujet de ce livre. Les États-Unis rivalisent avec la Chine dans les domaines de l'intelligence artificielle, des semi-conducteurs et de la biotechnologie. Leurs laboratoires universitaires sont à la racine de cette compétitivité. Alors que Washington rivalisait avec Pékin pour la suprématie technologique, il a fermé les portes de ses propres laboratoires. Les universités de Chine et d'Europe accueillent activement les chercheurs qui quittent les États-Unis. Cette contradiction illustre un aspect de la politique étrangère et intérieure du second mandat de Trump.

La devise de Harvard est Veritas, le mot latin qui signifie « vérité ». La recherche de la vérité ne dépend pas de l'autorisation du pouvoir. L'appel déterminera si Harvard peut défendre ce principe jusqu'au bout. Le chapitre suivant examinera un autre front de cette bataille. Il portera sur la bataille judiciaire autour des visas des plus de 7 000 étudiants étrangers de Harvard.

Références

Harvard Magazine, « Trump Administration Appeals Order Restoring $2.7 Billion in Funding to Harvard », 2026.

Harvard Magazine, « Government Seeks to Move Funding Case to Contracts Court », 2026.

Harvard Magazine, « Antisemitism Case Against Harvard Dismissed », 13 août 2026.

Harvard Magazine, « U.S. Military to Sever Some Academic Ties with Harvard, Hegseth Says », 2026.

Harvard Magazine, « Harvard's Financial Challenges Lead to Difficult Choices », numéro de janvier-février 2026.

The Harvard Crimson, « Trump Administration Calls for Harvard Funding Freeze to Be Reinstated, Says C uts Were Lawful », 16 avril 2026.

The Harvard Crimson, « Here's Who Is Backing Harvard in Its Fight to Keep $2.7 Billion in Federal Fundi ng », 10 août 2026.

The Harvard Crimson, « Federal Judge Dismisses Trump Administration Antisemitism Lawsuit Against H arvard », 13 août 2026.

The Harvard Crimson, « Justice Department Appeals Dismissal of Antisemitism Lawsuit against Harvard », 27 août 2026.

The Harvard Crimson, « Harvard FAS To 'Significantly' Reduce Graduate Program Admissions Amid Budg et Tightening », 2 octobre 2025.

The Harvard Crimson, « After Year of Budget Cuts, Some Harvard Schools Resume Merit Raises », 1er mai 2026.

Harvard Independent, « Money Up, Admissions Down: Harvard's Endowment Management Amidst Crisis », 28 mai 2026.

The Boston Globe, « Trump administration files brief in appeal of ruling restoring nearly $3 billion in rese arch funding to Harvard University », 15 avril 2026.

Higher Ed Dive, « Trump administration appeals ruling in Harvard University case », 19 décembre 2025.

Associated Press (reportage d'ABC7), « Trump administration will appeal judge's order reversing federal fu nding cuts at Harvard University », décembre 2025.

Inside Higher Ed, « Trump's Antisemitism Lawsuit Against Harvard Dismissed », 13 août 2026.

Inside Higher Ed, « Trump Lawsuit Is Do-Over of Case Already Won, Harvard Says », 15 avril 2026.

NBC News, « Judge dismisses Trump administration lawsuit alleging Harvard failed to protect Jewish stud ents », 13 août 2026.

Fox News, « Harvard antisemitism lawsuit dismissed by judge over Title VI claims », 14 août 2026.

The New Republic, « Trump Dealt Stinging Loss as Judge Dismisses Revenge Suit on Harvard », 13 août 2 026.

Al Jazeera, « Trump announces plan to sue Harvard for $1bn damages », 3 février 2026.

Reuters, « Pentagon ends training, fellowships and certificate programs with Harvard, Hegseth says », 6 fé vrier 2026.

Military.com, « Hegseth Orders End to Pentagon-Funded Attendance at Several Elite Universities », févrie r 2026.

Bloomberg, « Trump Officials Target Harvard, Stanford, Yale in Effort to Stop DEI Practices », 16 septemb re 2026.

PBS NewsHour, « College endowment tax is leading to hiring freezes and could mean cuts in financial aid », 8 août 2025.

Christian Science Monitor, « Wealthy universities, facing steep endowment tax hikes, cut PhDs and librarie s », 26 février 2026.

Kim Kyung-jin, documents de rédaction de la partie 5, chapitre 24, de 『2026, Trump et le grand affronte ment des G2』.

Kim Kyung-jin, documents de rédaction de la partie 5, chapitre 24, de 『2026, Trump et le grand affronte ment des G2』.

Chapitre 25. Menace de révocation des visas de 7 000 étudiants étrangers et riposte du tribunal fédéral

Dans l'après-midi du jeudi 22 mai 2025, le campus de Harvard s'activait aux préparatifs de la cérémonie de remise des diplômes, prévue une semaine plus tard, le 29 mai. Ce jour-là, le président de Harvard, Alan M. Garber, reçut une lettre. L'expéditrice en était la secrétaire à la Sécurité intérieure, Kristi Noem. L'essentiel de la missive tenait en une seule phrase : Harvard perdait « immédiatement » son habilitation à accueillir des étudiants internationaux.

À l'époque, 6 793 étudiants internationaux étudiaient à Harvard, représentant 27,2 % de l'ensemble des étudiants inscrits, soit plus d'un sur quatre. Les étudiants sur le point d'achever leur cursus s'inquiétèrent d'emblée de savoir s'ils pourraient seulement obtenir leur diplôme. Les étudiants en cours d'études risquaient de perdre leur statut de séjour légal s'ils ne changeaient pas d'établissement. Quant aux nouveaux admis qui avaient reçu leur lettre d'acceptation et attendaient leur rentrée, ils se retrouvaient soudain sans nulle part où aller.

Si le gel de 2,2 milliards de dollars de subventions de recherche examiné au chapitre 24 constituait un étranglement financier destiné à couper les vivres, cette nouvelle mesure ciblait directement les personnes. Dans cet affrontement entre l'université et l'administration fédérale, le statut légal de plusieurs milliers d'étudiants étrangers se retrouvait en jeu. Ce chapitre retrace la bataille judiciaire qui s'ensuivit, et la manière dont une seule juge fédérale est intervenue à deux reprises pour porter un coup d'arrêt aux initiatives de l'exécutif.

25.1 Des exigences d'avril à la révocation de l'accréditation du 22 mai

Il convient d'abord d'examiner le dispositif visé par cette mesure. Pour qu'une université américaine puisse accueillir des étudiants étrangers, elle doit obligatoirement détenir une accréditation gouvernementale. Ce système d'homologation s'intitule le Programme des étudiants et des visiteurs d'échange (Student and Exchange Visitor Program), couramment désigné par son sigle anglais SEVP. Le SEVP est administré par un service au sein de la police de l'immigration et des douanes (ICE). Seuls les établissements agréés peuvent délivrer les documents nécessaires à l'obtention du visa étudiant (F-1). De même, pour délivrer des invitations au titre du visa de visiteur d'échange (J-1), l'organisme d'accueil doit être formellement désigné par le département d'État. Si cette accréditation disparaît, l'établissement ne peut plus accueillir de nouveaux étudiants internationaux, et les étudiants déjà inscrits perdent le fondement légal de leur séjour garanti par l'université.

L'origine de l'affrontement remontait à un mois plus tôt. Le 11 avril 2025, un groupe de travail fédéral avait adressé à Harvard une mise en demeure exigeant une refonte complète de sa gouvernance, de ses admissions et de ses recrutements. Harvard rejeta publiquement ces exigences

le 14 avril. Le soir même, le gel de 2,2 milliards de dollars de subventions de recherche était annoncé.

Deux jours plus tard, le 16 avril, la secrétaire Noem adressa une seconde injonction à Harvard. Elle sommait l'université de transmettre, au plus tard le 30 avril, les dossiers relatifs aux « activités illégales et violentes » des étudiants titulaires d'un visa étudiant. Cette sommation s'accompagnait d'un avertissement : en cas de non-respect, Harvard perdrait son accréditation SEVP. Le 30 avril, Harvard transmit une partie des dossiers entrant dans le cadre strict imposé par les règlements en vigueur. Le département de la Sécurité intérieure jugea cette réponse insuffisante et réclama des éléments supplémentaires. Jusqu'à la mi-mai, les deux parties échangèrent des courriels, ferraillant sur la portée juridique exacte de ces obligations de communication.

La lettre du 22 mai entendait clore définitivement cette passe d'armes. La secrétaire Noem y déclarait que l'accréditation SEVP de Harvard était suspendue « avec effet immédiat ». En conséquence, Harvard ne pourrait plus accueillir d'étudiants titulaires de visas F ou J pour l'année universitaire 2025-2026. Dans un communiqué de presse, le département de la Sécurité intérieure précisa que les étudiants internationaux actuellement inscrits perdraient leur statut de séjour légal s'ils ne se faisaient pas transférer vers un autre établissement.

La lettre ménageait néanmoins une porte de sortie conditionnelle : si Harvard fournissait l'ensemble des documents réclamés sous 72 heures, elle se verrait accorder l'« opportunité » de recouvrer son accréditation avant la nouvelle année universitaire. La liste des exigences était vertigineuse. Venait en premier lieu le dossier complet, sur les cinq dernières années, des activités illégales, dangereuses ou violentes — sur le campus comme hors campus — impliquant des étudiants non-immigrants rattachés à Harvard. S'y ajoutaient les signalements de menaces envers d'autres étudiants, enseignants ou membres du personnel, ainsi que les atteintes à leurs droits. Le ministère exigeait également le dossier disciplinaire exhaustif de la totalité des étudiants internationaux. Tout enregistrement audio et vidéo montrant des étudiants étrangers participant à des manifestations figurait aussi à l'inventaire. C'était exiger de compiler en trois jours cinq années d'archives dispersées dans treize facultés et écoles distinctes. Du côté de Harvard, on souligna immédiatement le caractère matériellement impossible d'une telle requête. La sénatrice Elizabeth Warren et plusieurs de ses collègues adressèrent par la suite un courrier à la secrétaire Noem, dénonçant une tâche impossible à exécuter et entachée d'illégalité.

Dans sa déclaration officielle, la secrétaire Noem avança trois motifs pour justifier cette sanction : elle affirma que Harvard encourageait la violence et l'antisémitisme, et qu'elle collaborait avec le Parti communiste chinois sur son propre campus. Le département de la Sécurité intérieure soutint également que Harvard avait, jusqu'en 2024, invité et formé des membres d'une organisation paramilitaire chinoise. Lors d'un entretien accordé à Fox News, Kristi Noem qualifia cette décision d'avertissement solennel adressé à toutes les autres universités du pays. Et lorsqu'on l'interrogea

sur la perspective d'une riposte judiciaire de Harvard, elle répondit en substance : « Qu'ils essaient donc. »

Harvard publia un communiqué le jour même. L'université répliqua que cette mesure constituait des représailles illégales et portait un préjudice grave tant à la communauté universitaire qu'à la nation tout entière. Dans un message adressé aux membres de l'université, le président Garber dénonça une décision illégale et injustifiée. Il écrivit que cet acte mettait en péril l'avenir de milliers d'étudiants et d'universitaires de Harvard, tout en constituant un avertissement menaçant envoyé aux innombrables étudiants internationaux venus de par le monde pour étudier aux États-Unis.

25.2 Un sur quatre : le poids de la communauté des étudiants internationaux de Harvard

Ce que l'administration prenait ainsi en otage représentait le quart des effectifs de Harvard. Selon les données publiées par l'université, les étudiants internationaux provenaient de 147 pays différents. La Chine arrivait en tête des pays d'origine, suivie du Canada, de l'Inde, de la Corée du Sud et du Royaume-Uni. Harvard accueille chaque année plus de 4 000 universitaires étrangers, ce qui constitue le contingent le plus élevé de toutes les universités américaines. En comptant les chercheurs postdoctoraux et les professeurs invités, la population académique internationale de Harvard frôle les 10 000 personnes.

Cette proportion s'accroît encore au niveau des études doctorales et de master. À la Kennedy School, l'école d'affaires publiques de Harvard, les étudiants internationaux représentent près de la moitié des inscrits. La Business School, l'École de santé publique et les départements d'ingénierie et de sciences appliquées comptent également une forte proportion d'étudiants étrangers. Les laboratoires de recherche de ces facultés de troisième cycle peuvent difficilement tourner sans ces étudiants internationaux.

Il faut également analyser les flux financiers. Ne pouvant bénéficier des aides fédérales aux études, une grande partie des étudiants internationaux s'acquitte de la totalité des droits de scolarité. Ces recettes viennent ensuite alimenter les bourses octroyées aux étudiants américains. Bloquer l'arrivée des étudiants étrangers n'augmente en rien la part réservée aux étudiants nationaux ; cela fragilise bien plutôt l'un des piliers financiers de l'université.

La communauté étudiante se mobilisa rapidement. L'Association des étudiants de premier cycle de Harvard (Harvard Undergraduate Association), qui forme le gouvernement étudiant, est dirigée par deux coprésidents. L'un d'eux était Abdullah Shahid Sial, un étudiant international originaire de Lahore, au Pakistan. Son nom s'écrit en anglais Abdullah Shahid Sial. Il avait été élu coprésident lors des élections d'avril 2025. Au cours des débats de campagne, il avait déclaré que les étudiants avaient peur de s'exprimer, ne sachant pas quand un étudiant étranger de leur entourage immédiat

pouvait être arrêté. Dès la publication de la lettre de demande d'avril, un rassemblement s'était tenu à Harvard Yard sous le slogan « Soutenons les internationaux » (Stand Up for Internationals).

Dans une tribune publiée par le journal étudiant 『The Harvard Crimson』, Sial résuma ainsi le choix qui s'offrait à l'institution : se tourner le dos mutuellement, ou faire front ensemble contre la menace ? Il écrivit que les étudiants internationaux constituaient à ce moment-là les membres les plus vulnérables de la communauté, ceux qu'il fallait impérativement défendre. Il réitéra cette position dans des entretiens accordés aux radios publiques après le 22 mai. Les étudiants avaient le sentiment amer d'être devenus une monnaie d'échange dans les négociations entre la Maison-Blanche et Harvard.

Le 28 mai, le président Trump rencontra des journalistes dans le Bureau ovale. Il affirma que la proportion d'étudiants internationaux à Harvard devrait être « d'environ 15 %, et non de 31 % », avançant pour argument que des étudiants américains se voyaient refuser l'admission à cause des étudiants étrangers. Il exigea également que Harvard lui communique la liste nominative de ses étudiants internationaux, expliquant vouloir savoir d'où ils venaient et s'il s'agissait de fauteurs de troubles. Pourtant, les données officielles de Harvard faisaient état d'une proportion de 27,2 %, et aucun élément n'étayait le chiffre de 31 % avancé par Trump.

25.3 Une plainte en 24 heures et la première injonction de la juge Burroughs

Harvard n'attendit pas un seul jour. Le vendredi 23 mai au matin, l'université déposa une plainte devant le tribunal fédéral de district de Boston. Les défendeurs désignés étaient le département de la Sécurité intérieure, le département de la Justice, le département d'État, la police de l'immigration et des douanes, ainsi que les directeurs respectifs de chacune de ces institutions.

La requête s'articulait autour de trois arguments principaux. Premièrement, la révocation de l'accréditation constituait une mesure de représailles face à la résistance de l'université contre le gouvernement, notamment dans le litige sur les subventions de recherche, ce qui violait le premier amendement garantissant la liberté d'expression. Deuxièmement, le gouvernement avait fait l'impasse sur les procédures réglementaires imposant un préavis et la possibilité d'apporter des explications, violant ainsi le cinquième amendement qui garantit le respect d'une procédure régulière (due process). Troisièmement, la décision de l'organisme administratif était arbitraire, en violation de la loi sur la procédure administrative (Administrative Procedure Act, APA). L'APA est la loi fédérale qui fixe les règles que les agences fédérales doivent respecter lorsqu'elles édictent des règlements et prennent des sanctions administratives.

Conjointement à sa plainte, Harvard sollicita une ordonnance de restriction temporaire (Temporary Restraining Order, TRO). Une telle ordonnance est une mesure d'urgence prononcée par un tribunal pour une brève période afin de prévenir un préjudice irréparable avant tout examen

au fond. Dans le droit coréen, elle s'apparente à une mesure provisoire accordée en cas d'urgence impérieuse. L'ordonnance à effet plus durable est l'injonction préliminaire (preliminary injunction), qui maintient généralement le statu quo jusqu'au prononcé du jugement sur le fond.

L'affaire fut attribuée à la juge Allison D. Burroughs. Nommée juge au tribunal fédéral de district en 2014 par le président Barack Obama, la juge Burroughs avait déjà présidé plusieurs litiges majeurs étroitement liés à Harvard. En 2019, elle avait jugé légale la politique d'admission tenant compte de critères raciaux pratiquée par l'université, décision qui fut par la suite infirmée par la Cour suprême des États-Unis en 2023. En 2020, elle avait instruit l'action en justice intentée par Harvard et le MIT contre la police de l'immigration et des douanes, qui visait à interdire le séjour des étudiants étrangers ne suivant que des cours en ligne ; ce dossier s'était clos par le retrait de la mesure contestée par le gouvernement.

Dans l'après-midi du 23 mai, quelques heures seulement après le dépôt de la plainte, la juge Burroughs fit droit à la demande de Harvard. Grâce à cette ordonnance, Harvard recouvra son statut d'établissement habilité à accueillir des étudiants étrangers. Il fut interdit au gouvernement d'exécuter la révocation de l'accréditation jusqu'à nouvel ordre de la juge. La magistrate fixa une conférence préparatoire en visioconférence au 27 mai et une audience sur l'injonction préliminaire au 29 mai.

L'administration parut alors faire un pas en arrière. Dans la nuit du 28 mai, le département de la Sécurité intérieure remit à Harvard un avis d'intention de retrait d'accréditation. Ce document accordait à l'université un délai de trente jours pour soumettre ses éléments de réfutation. Six jours après avoir proclamé une révocation « immédiate », l'exécutif se résignait ainsi à revenir à la procédure réglementaire standard. L'organisation universitaire internationale Scholars at Risk releva cette volte-face, y voyant un recul du gouvernement par rapport à ses déclarations initiales. Dès le lendemain, toutefois, le département de la Sécurité intérieure réaffirmait dans un communiqué sa volonté de continuer à faire pression sur Harvard.

Lors de l'audience du 29 mai, la juge Burroughs clarifia le maintien du statu quo : son ordonnance de restriction temporaire demeurerait pleinement en vigueur pendant toute la durée de la procédure d'avis de retrait. Les deux parties convinrent de se concerter pour soumettre conjointement les termes d'une injonction préliminaire.

Le matin même se déroulait la cérémonie de remise des diplômes de Harvard. Présentant la promotion sortante, le président Garber souligna que les étudiants venaient du quartier, de tout le pays et des quatre coins du monde, ajoutant aussitôt : « du monde entier, comme il se doit ». Une longue ovation debout retentit dans la salle.

25.4 La proclamation du 4 juin et la seconde injonction

La voie du SEVP s'étant trouvée bloquée par la décision de justice, la Maison-Blanche ouvrit une autre porte. Le 4 juin, le président Trump signa une proclamation présidentielle interdisant l'entrée sur le sol américain aux ressortissants étrangers désirant étudier ou participer à des programmes d'échange à Harvard. Cette mesure visait les titulaires de visas étudiants (F, M) et de visiteurs d'échange (J) pour une durée de six mois. La proclamation enjoignait également au secrétaire d'État d'examiner l'éventuelle révocation des visas déjà délivrés aux étudiants internationaux de Harvard.

La disposition juridique invoquée était l'article 212(f) de la loi sur l'immigration et la nationalité. Cet article autorise le président à suspendre l'entrée de tout étranger dont il juge la venue préjudiciable aux intérêts des États-Unis. En 2018, la Cour suprême avait reconnu au président une très large marge d'appréciation au titre de cet article dans l'affaire dite du décret d'interdiction visant les pays musulmans. L'administration s'appuyait sur ce précédent : alors que l'accréditation SEVP relevait de réglementations et de procédures contraignantes, le pouvoir présidentiel de suspension des entrées était réputé n'offrir qu'une prise très restreinte au contrôle judiciaire.

Le motif mis en avant par la proclamation était la sécurité nationale. L'accusation centrale reposait sur le prétendu refus de Harvard de transmettre au gouvernement fédéral les dossiers relatifs à ses étudiants étrangers. S'y mêlaient des allégations de liens avec des financements étrangers et une hausse de la criminalité sur le campus. Harvard dément vigoureusement avoir refusé de transmettre ces dossiers.

Dans le même temps, le département d'État entra en action. Le 30 mai, il adressa un télégramme diplomatique à ses missions à l'étranger, leur ordonnant de soumettre les demandeurs de visa désireux de se rendre à Harvard à un examen renforcé de leur activité en ligne. Cette directive constituait l'amorce de la politique mondiale de vérification des réseaux sociaux imposée aux étudiants étrangers, examinée au chapitre 26.

La riposte de Harvard ne se fit pas attendre plus d'un jour, cette fois encore. Dès le 5 juin, l'université modifia son mémoire introductif d'instance pour y inclure un recours contre la proclamation présidentielle, faisant valoir que le président tentait de contourner l'ordonnance judiciaire. Le jour même, Harvard déposa une nouvelle requête en ordonnance de restriction temporaire. La juge Burroughs rendit le jour même une décision bloquant l'exécution de la proclamation, soit au lendemain de la signature du texte et le jour même du dépôt de la demande.

Le 16 juin, les plaidoiries des deux parties se tinrent devant le tribunal. Le gouvernement soutint que les tribunaux ne pouvaient s'immiscer dans les prérogatives présidentielles en matière d'immigration et d'affaires étrangères. Harvard rétorqua que la cible véritable de cette proclamation n'était nullement les ressortissants étrangers, mais l'université Harvard elle-même.

Le 20 juin, la juge Burroughs prononça une injonction préliminaire contre la révocation de l'accréditation SEVP. Les organismes gouvernementaux se virent interdire d'exécuter la notification de révocation du 22 mai ou de lui reconnaître la moindre valeur juridique. La juge ordonna de rétablir les étudiants internationaux et les demandeurs de visa dans leur statut antérieur, et d'adresser sous 72 heures des directives aux missions diplomatiques à l'étranger, aux postes frontières et aux bureaux locaux pour qu'ils ignorent cette notification. L'ordonnance ne privait toutefois pas le gouvernement de la faculté d'émettre des demandes d'informations ordinaires dans le respect des règles en vigueur.

Le 23 juin, la juge rendit une injonction préliminaire contre la proclamation présidentielle, assortie d'une décision motivée de 44 pages. Le jugement concluait que la proclamation excédait les limites des pouvoirs conférés au président par la loi sur l'immigration et la nationalité, et portait atteinte à des droits constitutionnels fondamentaux tels que la liberté d'expression et l'autonomie académique. La juge Burroughs écrivit dans sa décision : « Cette affaire touche à des droits constitutionnels essentiels qui doivent impérativement être protégés. » Elle cita successivement la liberté de pensée, la liberté d'expression et la liberté de la presse, soulignant que ces trois libertés constituent les piliers de la démocratie et le rempart indispensable contre l'autoritarisme.

La juge réprouva également le comportement du gouvernement. Elle releva que le département de la Sécurité intérieure, la police de l'immigration et des douanes, le département de la Justice et le département d'État avaient agi avec une précipitation excessive, sans guère mesurer les conséquences de leurs actes pour les étudiants internationaux et pour la nation. Le texte qualifiait la manœuvre de l'exécutif de tentative dévoyée d'assujettir une institution universitaire renommée, concluant que cette volonté d'étouffer la diversité des points de vue menaçait directement les droits garantis par la Constitution.

Deux injonctions distinctes furent ainsi édictées : l'une bloquait la révocation de l'accréditation ordonnée par le département de la Sécurité intérieure, l'autre neutralisait la proclamation présidentielle d'interdiction d'entrée. Les étudiants internationaux de Harvard retrouvaient la possibilité de s'inscrire normalement pour le semestre d'automne 2025.

25.5 La bataille portée en appel et la mobilisation du monde universitaire

Le gouvernement ne recula pas. Le 27 juin, le département de la Justice déposa un avis d'appel contestant l'injonction visant la proclamation présidentielle. L'affaire fut portée devant la cour d'appel fédérale du premier circuit, siégeant à Boston, sous le numéro de dossier 25-1627. Dans ses motifs d'appel, le gouvernement soutenait que l'autorité présidentielle en matière d'immigration et d'affaires étrangères n'était pas justiciable et échappait au contrôle des tribunaux.

L'affrontement se poursuivit également devant le tribunal de première instance. Le 8 août, le gouvernement déposa une requête demandant le rejet pur et simple de l'action en justice, arguant

que la proclamation relevait de l'exercice légitime du pouvoir exécutif et que le tribunal ne devait examiner que la rationalité minimale de la mesure. Harvard répliqua le 5 septembre par un mémoire en opposition. Devant la cour d'appel, Harvard déposa son mémoire en réponse le 12 janvier 2026.

À cette période, le monde universitaire et plusieurs gouvernements d'États se rangèrent aux côtés de Harvard. En août 2025, d'anciens hauts fonctionnaires soumirent un mémoire d'amicus curiae à la cour d'appel — un document par lequel un tiers non partie au procès apporte un avis consultatif au tribunal. Ces experts affirmèrent que l'interdiction faite aux étudiants étrangers profitait directement aux concurrents et adversaires des États-Unis, citant à l'appui le fait que l'Université des sciences et technologies de Hong Kong avait annoncé dès le 23 mai être prête à accueillir les étudiants de Harvard.

Le 20 janvier 2026, deux mémoires d'envergure furent enregistrés. Le premier émanait d'organisations de l'enseignement supérieur réunies sous l'égide du Conseil américain de l'éducation (American Council on Education, ACE), demandant à la cour d'appel de maintenir l'injonction contre la proclamation. Le mémoire relevait que l'administration considérait les étudiants de Harvard comme trop « militants » et reprochait aux professeurs d'inculquer des « idéologies » erronées, soutenant que ces appréciations constituaient la véritable motivation de la proclamation. En février 2026, des établissements individuels tels que le Swarthmore College s'associèrent également à cette démarche.

Le second mémoire était porté par la procureure générale du Massachusetts, Andrea Joy Campbell, rejointe par un total de 21 procureurs généraux d'États. Ils firent valoir que le blocage des étudiants internationaux de Harvard portait préjudice aux universités, aux économies et à la compétitivité scientifique de leurs États respectifs. Le mémoire citait le témoignage d'un étudiant étranger observant que les étudiants internationaux étaient utilisés comme des jetons de poker dans le conflit entre la Maison-Blanche et Harvard. Le document soulignait que cette offensive formait un tout indissociable avec le gel des subventions de recherche et la menace de suppression du statut d'exonération fiscale, s'inscrivant dans une seule et même campagne de pression politique.

Les figures éminentes de la doctrine juridique firent également entendre leur voix. Le constitutionnaliste réputé Laurence Tribe, professeur émérite à la faculté de droit de Harvard, fustigea l'administration lors d'entretiens accordés à des médias étrangers. Il déclara en substance que la lutte contre l'antisémitisme n'était qu'une simple « feuille de vigne » destinée à masquer les véritables intentions du pouvoir. Selon lui, le but de l'exécutif n'était pas de remporter une victoire devant les tribunaux, mais bien d'instiller la peur au sein de l'université et de l'ensemble de la société.

En septembre 2026, cette procédure d'appel demeure toujours sans conclusion. Trois recours formés par le gouvernement contre Harvard sont actuellement pendants devant la cour d'appel du

premier circuit : le premier concerne cette affaire des étudiants internationaux ; le deuxième porte sur le gel des 2,2 milliards de dollars de fonds de recherche, dont Harvard avait obtenu la restitution en première instance à l'automne 2025 ; enfin, un troisième recours s'est ajouté le 27 août 2026. Le département de la Justice a en effet interjeté appel après que le juge de district Richard Stearns a rejeté, le 13 août, la plainte pour antisémitisme engagée par le ministère, le juge ayant estimé que les incidents invoqués par le gouvernement étaient trop ponctuels pour démontrer une violation continue de la loi.

25.6 Victoire devant les tribunaux, coûts hors prétoire

La justice donna raison à Harvard sur les deux tableaux. Mais il existait une réalité qu'aucun jugement ne pouvait endiguer : l'angoisse éprouvée par les étudiants internationaux et leurs familles.

À s'en tenir aux chiffres, Harvard tint bon. Selon les données rendues publiques par l'université en janvier 2026, le nombre d'étudiants étrangers à l'automne 2025 s'élevait à 6 749, soit environ 28 % de l'effectif global, le ratio le plus élevé enregistré au moins depuis 2002. Même si l'effectif absolu avait diminué d'une cinquantaine de personnes par rapport à l'année précédente, la proportion relative avait progressé.

Mais en examinant la situation dans le détail, la réalité était tout autre. La part des étudiants internationaux parmi les nouveaux admis de premier cycle passa de 18 % à 15 %. Le nombre total d'étudiants étrangers en premier cycle recula de 2,6 % sur un an, un déficit compensé par une hausse dans les cycles supérieurs. Les étudiants venus d'Inde ne comptaient plus que 545 inscrits, la presse faisant état d'une baisse d'environ 31 % par rapport à l'année précédente. En revanche, le contingent chinois progressa pour atteindre 1 452 étudiants, demeurant de loin la communauté la plus nombreuse.

À l'échelle des États-Unis, la tendance générale était encore plus sombre. Selon une enquête de l'Institut d'éducation internationale (IIE), le nombre de nouveaux étudiants internationaux inscrits à l'automne 2025 chuta de 17 %, la baisse étant encore plus marquée au niveau des cycles supérieurs qu'en premier cycle. Si Harvard put résister grâce à sa renommée et à ses ressources financières, les autres universités ne disposaient pas d'un tel bouclier. Cette évolution est analysée en détail au chapitre 28.

Les négociations entre Harvard et la Maison-Blanche n'aboutirent pas davantage. En septembre 2025, le président Trump affirma qu'un accord d'un montant de 500 millions de dollars était imminent. Harvard aurait proposé la mise en place de programmes de formation professionnelle en lieu et place d'un versement financier. Dans la nuit du 2 février 2026, le président Trump annonça sur Truth Social qu'il rejetait cette offre. Il exigeait désormais 1 milliard de dollars de dommages-intérêts et déclarait ne plus vouloir avoir le moindre rapport avec Harvard à l'avenir. Cette

déclaration survenait quelques heures à peine après que 『The New York Times』 eut rapporté que la Maison-Blanche renonçait à ses exigences financières. En septembre 2026, aucun accord n'a été conclu.

Les mesures visant les étudiants étrangers firent également tache d'huile bien au-delà de Harvard. Le département de la Sécurité intérieure élabora un règlement réformant le régime de durée de séjour des étudiants et des visiteurs d'échange. Jusqu'alors, les titulaires de visas F et J bénéficiaient d'une autorisation de séjour couvrant l'ensemble de leur scolarité, un régime connu sous le nom de « durée du statut » (Duration of Status, D/S). La nouvelle réglementation visait à abolir ce dispositif pour instaurer des durées de séjour fixes. Alors que son entrée en vigueur était fixée au 15 septembre 2026, des organisations de l'enseignement supérieur saisirent la justice. Le 14 septembre, le tribunal fédéral de district de Boston rendit une injonction préliminaire suspendant l'application de la règle. Le Bureau international de Harvard informa aussitôt les étudiants de ce dénouement, tout en précisant que le gouvernement pouvait faire appel et que la règle était susceptible d'entrer en vigueur à l'issue d'une longue procédure judiciaire.

Cet épisode touche directement au thème central de cet ouvrage : les relations sino-américaines. Parmi les motifs invoqués par la secrétaire Noem pour justifier la révocation de l'accréditation figurait la prétendue collaboration avec le Parti communiste chinois. Le 28 mai, le secrétaire d'État Marco Rubio annonça que les États-Unis révoqueraient activement les visas des étudiants chinois liés au Parti communiste chinois ou menant des recherches dans des secteurs stratégiques. Pourtant, trois mois plus tard, le président tint des propos diamétralement opposés. Le 25 août 2025, lors de sa rencontre bilatérale à la Maison-Blanche avec le président sud-coréen Lee Jae-myung, le président Trump répondit aux questions des journalistes en affirmant qu'il entendait accueillir les étudiants chinois, en dépit des nombreuses voix lui demandant de leur fermer les portes. Il avança même le chiffre de 600 000, soit plus du double du nombre d'étudiants chinois alors présents aux États-Unis. Le lendemain, en conseil des ministres, le président Trump ajouta que le système universitaire américain s'effondrerait très vite sans les étudiants internationaux. Des figures de sa base politique, comme la représentante Marjorie Taylor Greene et Steve Bannon, s'insurgèrent contre cette prise de position, tandis que le gouvernement chinois se félicita de cette ouverture en exprimant l'espoir de voir les États-Unis accueillir davantage d'étudiants de son pays.

En mai de la même année, le ministère chinois des Affaires étrangères avait fait savoir, à propos des sanctions contre Harvard, qu'il s'opposait à toute politisation de la coopération éducative, affirmant que de telles mesures ne faisaient que dégrader l'image internationale et la crédibilité des États-Unis. Il n'aura fallu que trois mois pour que les étudiants chinois, d'abord dénoncés comme une menace pour la sécurité nationale, soient transformés en monnaie d'échange diplomatique dans le cadre de tractations commerciales. C'était la preuve que la politique envers les étudiants étrangers obéissait aux aléas des négociations bien plus qu'à des principes constants. Et c'est au gré

de ces calculs politiques que le statut des 7 000 étudiants internationaux de Harvard s'est trouvé menacé.

Pour les lecteurs coréens, cet événement n'a rien d'un litige lointain. La Corée du Sud figure parmi les cinq principaux pays d'origine des étudiants internationaux de Harvard. Tout comme lors de la descente policière dans l'usine de batteries de Géorgie, analysée aux chapitres 20 et 21, des ressortissants coréens en séjour parfaitement légal peuvent voir leur statut menacé du jour au lendemain. Les familles qui préparent un départ pour des études à l'étranger examinent désormais la stabilité de la politique des visas avec tout autant d'attention que l'obtention d'une lettre d'admission.

Les deux ordonnances de la juge Burroughs ont porté un coup d'arrêt aux initiatives de l'exécutif, réaffirmant le principe selon lequel le pouvoir gouvernemental doit, lui aussi, se conformer strictement aux procédures prévues par la Constitution et par la loi. Cependant, ces injonctions ne constituent que des mesures provisoires avant tout jugement sur le fond. Le dénouement définitif pourrait devoir transiter par la cour d'appel et remonter jusqu'à la Cour suprême des États-Unis. D'ici là, c'est tout un climat d'incertitude que les étudiants du monde entier reçoivent désormais en même temps que leur lettre d'admission dans une université américaine.

La riposte suivante de l'administration vint d'au-delà des frontières. Le département d'État suspendit les entretiens de visa pour étudiants dans l'ensemble des représentations diplomatiques américaines à travers le monde et mit en place un contrôle systématique des réseaux sociaux. Le chapitre 26 est consacré à ce processus.

Références

Harvard University, "International Students and Scholars," page consacrée aux poursuites fédérales (mise à jour en mars 2026).

Civil Rights Litigation Clearinghouse, dossier et calendrier de procédure pour President and Fellows of Harvard College v. U.S. Department of Homeland Security, 1:25-cv-11472 (D. Mass.).

U.S. Department of Homeland Security, "Harvard University Loses Student and Exchange Visitor Program Certification for Pro-Terrorist Conduct," 22 mai 2025.

U.S. Department of Homeland Security, communiqué de presse de suivi relatif à Harvard, 29 mai 2025.

The Harvard Crimson, "Trump Admin Revokes Harvard's Authorization To Enroll International Students," 22 mai 2025.

The Harvard Crimson, "Sial, Thompson Elected Harvard Undergraduate Association Co-Presidents," 4 avril 2025.

The Harvard Crimson, "Trump Calls for $1 Billion Settlement From Harvard," 3 février 2026.

The Harvard Crimson, "Justice Department Appeals Dismissal of Antisemitism Lawsuit against Harvard," 27 août 2026.

Harvard Magazine, "Government Revokes Harvard's Ability to Enroll International Students," mai 2025.

Harvard Gazette, "Federal judge blocks Trump plan to ban international students at Harvard," 30 juin 2025.

Harvard International Office, "Judge Blocks Elimination of Duration of Status," 14 septembre 2026.

Inside Higher Ed, "Trump Administration Strips Harvard's SEVP Certification," 22 mai 2025.

Inside Higher Ed, "Trump Demands Harvard Pay $1 Billion," 3 février 2026.

Steptoe, "Harvard Challenges SEVP Revocation Amid Shifting International Student Policies," 2 juillet 2025.

Scholars at Risk, "2025-05-22 Harvard University," 30 mai 2025.

CBS News, reportage sur les déclarations de Trump évoquant un plafond de 15 % pour les étudiants étrangers à Harvard, 28 mai 2025.

WBUR Here & Now, entretien avec Abdullah Shahid Sial, 27 mai 2025.

American Council on Education, "Higher Ed Groups Back Harvard in Appeal Challenging Trump Proclamation on International Students," 20 janvier 2026.

Bureau de la procureure générale du Massachusetts, annonce du mémoire d'amicus curiae déposé par une coalition de 21 procureurs généraux d'États, 20 janvier 2026.

Bloomberg, "Harvard's Foreign Enrollment Hits Record Despite Trump Battle," 13 janvier 2026.

Business Standard, article sur l'évolution du nombre d'étudiants indiens et chinois à Harvard, 14 janvier 2026.

Inside Higher Ed, article sur la composition de la promotion 2029 de Harvard, 24 octobre 2025.

Axios Boston, article sur la baisse de 17 % des nouveaux étudiants internationaux selon l'Institut d'éducation internationale (IIE), 17 novembre 2025.

AP, RTHK, AFP, et al., couverture des déclarations de Trump sur les 600 000 étudiants chinois et des réactions suscitées, 25-27 août 2025.

Kim Kyung-jin, manuscrits relatifs à la partie 5 de l'ouvrage 『2026 : Le grand choc entre Trump et le G2』 (documents de contexte du projet).

Chapitre 26. Suspension générale par le département d'État des entretiens de visa pour étudiants étrangers (« Pause ») et contrôle des réseaux sociaux

Le secrétaire d'État Marco Rubio a ordonné l'arrêt des entretiens de visa pour les étudiants internationaux dans l'ensemble des représentations diplomatiques américaines à travers le monde. Il a ensuite imposé un contrôle systématique des réseaux sociaux destiné à filtrer les publications anti-israéliennes et antigouvernementales. Ce chapitre retrace le déroulement complet de ces événements.

26.1 Le câble diplomatique du secrétaire d'État Rubio : suspension mondiale des entretiens de visa pour étudiants

Le 27 mai 2025, le siège du département d'État américain a envoyé un câble diplomatique à l'ensemble de ses représentations à travers le monde. Un télégramme diplomatique (câble) est un document officiel échangé entre le ministère et ses missions à l'étranger. Le signataire en était le secrétaire d'État Marco Rubio.

Le contenu en était succinct : l'instruction ordonnait d'interrompre immédiatement toute nouvelle prise de rendez-vous pour les entretiens de visa destinés aux étudiants internationaux et aux visiteurs d'échange. La mesure visait trois catégories de visas : F, M et J. Le visa F-1 s'adresse aux étudiants internationaux inscrits dans des cursus diplômants de premier cycle ou de cycle supérieur au sein des collèges et universités. Le visa M-1 concerne les étudiants des filières de formation professionnelle, et le visa J-1 s'adresse aux chercheurs et aux étudiants en échange.

Le département d'État a justifié cette suspension par l'élargissement du contrôle des réseaux sociaux. Les postes diplomatiques avaient pour consigne de ne plus accepter de nouveaux rendez-vous jusqu'à l'envoi d'un câble ultérieur précisant les nouvelles directives. Les entretiens déjà programmés ont été maintenus ; c'est la prise de nouveaux rendez-vous qui est devenue impossible.

Le calendrier posait un problème majeur. Les mois de mai et juin constituent la haute saison des demandes de visa avant la rentrée universitaire d'automne aux États-Unis. C'est la période où les étudiants ayant reçu leur lettre d'admission se précipitent en masse pour réserver leur entretien consulaire.

La situation était identique à Séoul. Sur le portail de réservation de l'ambassade des États-Unis en Corée du Sud, les créneaux pour les visas d'études ont brusquement disparu. Le responsable d'une agence de visas a déclaré aux médias qu'aucune date n'apparaissait plus à l'écran. L'ambassade a répondu que le dépôt des dossiers de candidature se poursuivait, ajoutant que le calendrier des rendez-vous restait tributaire du temps nécessaire à l'instruction des demandes.

Cette mesure ne constituait pas un événement isolé. Cinq jours plus tôt, le 22 mai, le département de la Sécurité intérieure (DHS) avait révoqué l'habilitation de l'université Harvard à inscrire des étudiants internationaux en annulant son accréditation au Programme des étudiants et des visiteurs d'échange (SEVP). Cet épisode a été examiné au chapitre 25.

Le lendemain, 28 mai, le secrétaire d'État Rubio publiait une nouvelle déclaration. Il y annonçait l'intention des États-Unis de révoquer activement les visas des étudiants chinois liés au Parti communiste chinois ou effectuant des études dans des domaines technologiques stratégiques.

L'offensive contre Harvard, la suspension des entretiens de visa et le ciblage des étudiants chinois se sont succédé en l'espace d'une seule semaine. Le marché mondial des études universitaires y a vu un signal sans équivoque : les États-Unis avaient résolu de restreindre l'accueil des étudiants internationaux.

Les développements d'une semaine à la fin mai 2025

22 mai	Le département de la Sécurité intérieure notifie la révocation de l'accréditation SEVP de Harvard
27 mai	Câble du département d'État : suspension des nouvelles prises de rendez-vous d'entretien pour les visas étudiants et visiteurs d'échange
28 mai	Le secrétaire d'État Rubio annonce la révocation active des visas des étudiants chinois
18 juin	Câble de suivi du département d'État : reprise des entretiens et obligation de rendre publics les comptes de réseaux sociaux

La suspension des entretiens de visa a été levée au bout d'environ trois semaines. Mais ces trois semaines coïncidaient précisément avec le cœur de la haute saison. L'accumulation des rendez-vous en souffrance a provoqué un goulot d'étranglement durant tout l'été.

Il est rare de voir suspendues d'un seul coup, à l'échelle planétaire, les prises de rendez-vous pour les visas étudiants pour un motif autre qu'une pandémie mondiale. En 2020, durant la crise de la Covid-19, les services consulaires s'étaient certes interrompus, mais la raison invoquée relevait alors de la sécurité sanitaire. La suspension de 2025 n'avait rien à voir avec des mesures sanitaires : elle constituait une période préparatoire destinée à scruter les déclarations en ligne des candidats.

26.2 Les dessous du contrôle des réseaux sociaux : obligation de rendre les comptes publics et critère de l'« attitude hostile »

Le 18 juin, le département d'État a envoyé un second câble. Il ordonnait de rouvrir la prise de rendez-vous pour les entretiens, tout en soumettant l'ensemble des candidats à une évaluation selon de nouveaux critères. Le dispositif reposait sur trois points fondamentaux.

Premièrement, les demandeurs de visas F, M et J devaient obligatoirement paramétrer tous leurs comptes de réseaux sociaux en mode « public ». Plusieurs représentations diplomatiques, dont

l'ambassade des États-Unis au Mexique, ont publié cette exigence textuellement sur leur site Internet, en expliquant qu'elle était indispensable pour vérifier l'identité des postulants et leur admissibilité sur le territoire américain.

Deuxièmement, les agents consulaires devaient procéder à un examen global et minutieux de l'ensemble de l'activité en ligne du demandeur. Dans un communiqué de presse, le département d'État a souligné que toute décision d'attribution de visa relevait de la sécurité nationale. Troisièmement, le refus de rendre publics ses comptes pouvait être interprété comme une tentative de dissimuler des éléments.

La déclaration des comptes de réseaux sociaux ne constituait pas en soi une procédure inédite. Depuis mai 2019, le formulaire de demande de visa américain (DS-160) exigeait déjà des postulants qu'ils indiquent les identifiants de réseaux sociaux utilisés au cours des cinq années précédentes. Le formulaire DS-160 est le document soumis en ligne lors d'une demande de visa de non-immigrant.

Ce qui a changé en 2025, c'est la méthode d'inspection de ces comptes. On est passé de la simple mention d'un identifiant à l'obligation d'ouvrir l'accès à ses profils pour les soumettre au regard des autorités. Désormais, le simple fait de détenir un compte privé pouvait constituer en soi un motif de suspicion.

Dès lors, que recherchaient exactement les agents consulaires ? Le câble leur ordonnait de déceler toute « attitude hostile » à l'égard des citoyens, de la culture, du gouvernement, des institutions ou des principes fondateurs des États-Unis. Il désignait également de manière explicite les traces de soutien au harcèlement ou à la violence antisémite comme objets de filtrage. Le soutien à des organisations terroristes et l'apologie d'activités antisémites illégales étaient pareillement mentionnés comme motifs de refus.

Toute la difficulté résidait dans l'extrême élasticité de l'expression « attitude hostile ». L'apologie du terrorisme trace une frontière relativement claire ; l'attitude hostile ne répond à aucune définition précise. Un texte critiquant les frappes aériennes sur la bande de Gaza tombait-il sous le coup de cette formule ? Le câble ne répondait pas à la question. Une publication remettant en cause la politique étrangère américaine était-elle également visée ? La décision en était abandonnée à la libre appréciation de chaque agent consulaire. Les étudiants ignoraient totalement les critères appliqués. Dans ce flou absolu, ils n'avaient d'autre choix que de s'imposer d'eux-mêmes une prudente retenue.

Principaux éléments des directives du département d'État du 18 juin 2025

Public visé	Tous les demandeurs de visas F, M et J
Obligation	Paramétrer tous les comptes de réseaux sociaux en mode « public »
Périmètre	L'ensemble de l'activité en ligne du demandeur

Éléments examinés	Attitude hostile envers les citoyens, la culture, le gouvernement, les institutions ou les principes fondateurs des États-Unis Soutien au terrorisme, apologie du harcèlement ou de la violence antisémite
Comptes privés	Peuvent être interprétés comme une tentative de dissimulation
Ajustement	Possibilité de réduire le nombre de rendez-vous face à la charge d'examen
Priorité	Candidats admis dans un établissement comptant moins de 15 % d'étudiants internationaux

Le câble comportait en outre deux instructions administratives dignes d'une attention particulière. La première autorisait les postes à restreindre le nombre de rendez-vous accordés. L'instruction des dossiers prenant désormais plus de temps, les missions étaient invitées à réduire les créneaux d'entretien en fonction de leurs capacités opérationnelles.

La seconde instruction ordonnait d'accorder la priorité aux candidats admis dans des universités où la proportion d'étudiants internationaux était inférieure à 15 %. Selon une analyse publiée par l'Associated Press en 2023, environ 200 universités américaines affichaient un taux d'étudiants étrangers supérieur à ce seuil de 15 %. Les huit universités de l'Ivy League en faisaient toutes partie. Le dispositif était ainsi conçu que plus un étudiant avait été admis dans une prestigieuse université de recherche, plus il se voyait relégué au second plan dans la file d'attente des entretiens.

Pour justifier ce durcissement du contrôle des étudiants internationaux, le département d'État s'est appuyé sur les mises en garde du Federal Bureau of Investigation (FBI). Ces avertissements alertaient sur les tentatives de puissances étrangères visant à exfiltrer des renseignements technologiques par l'intermédiaire des universités américaines. La prévention des fuites technologiques constitue un impératif de sécurité nationale de longue date. Pourtant, scruter des publications sur les réseaux sociaux et prévenir l'espionnage technologique relèvent de logiques fondamentalement distinctes. De fait, un mécanisme visant à filtrer l'expression politique s'abritait derrière le paravent de la sécurité technologique.

Ce dispositif ne s'est pas arrêté aux seuls étudiants. À partir du 15 décembre 2025, le même contrôle a été étendu aux visas de travail pour professions spécialisées (H-1B) ainsi qu'aux visas pour leurs familles à charge (H-4). Le 30 mars 2026, plus d'une dizaine d'autres catégories ont été ajoutées, notamment les visas de fiancés (K-1) et les visas pour ministres du culte et religieux (R-1). Un régime d'abord expérimenté sur les étudiants s'est ainsi propagé en moins d'un an à la quasi-totalité des visas de non-immigrant.

Les ressortissants sud-coréens n'ont pas été épargnés. Le 10 décembre 2025, le service des Douanes et de la Protection des frontières (CBP) a publié au Registre fédéral un projet de révision du Système électronique d'autorisation de voyage (ESTA). L'ESTA est l'autorisation en ligne exigée des citoyens des pays bénéficiant du programme d'exemption de visa avec les États-Unis, à l'instar de la Corée du Sud.

Le texte proposé prévoyait de rendre obligatoire la communication des informations relatives aux réseaux sociaux des cinq dernières années. Il attribuait en outre aux autorités le droit de collecter dix années d'adresses électroniques, des renseignements familiaux et des données biométriques.

La période de consultation publique a pris fin le 9 février 2026. Le CBP a indiqué être en train d'examiner environ 2 000 commentaires, précisant que la mesure ne serait pas appliquée avant la Coupe du monde de football de juin. La surveillance des réseaux sociaux, inaugurée avec le filtrage des étudiants internationaux, avait désormais atteint le seuil des simples touristes.

26.3 Le chaos de la haute saison : les étudiants indiens, chinois et sud-coréens dans les « limbes du visa »

Si la suspension des entretiens n'a duré que trois semaines, ses répercussions se sont prolongées sur plus d'une année. Les étudiants internationaux ont été plongés dans une attente indéfinie, une situation que les médias anglophones ont qualifiée de « limbes » (limbo). Ils avaient été admis, mais ne disposaient d'aucun visa et ignoraient totalement quand ils pourraient l'obtenir. Les billets d'avion, les contrats de résidence universitaire et les prêts étudiants étaient tous suspendus à cette date incertaine.

Le coup le plus rude s'est abattu sur l'Inde. Selon les relevés de l'Institut d'éducation internationale (IIE), les États-Unis comptaient 363 019 étudiants indiens pour l'année universitaire 2024-2025. L'Inde avait dépassé la Chine au cours de l'année 2023-2024 pour se hisser au premier rang des pays d'origine.

Au cours de la même année universitaire, les étudiants chinois étaient au nombre de 265 919. À eux deux, les contingents de ces deux pays représentaient 53 % de l'ensemble des 1 177 766 étudiants internationaux aux États-Unis. Les programmes de cycle supérieur en sciences et en ingénierie des universités américaines dépendaient massivement des étudiants originaires de ces deux nations.

Les chiffres officiels ont été rendus publics à l'été 2026. D'après les données du département d'État, les délivrances de nouveaux visas pour étudiants et visiteurs d'échange ont chuté de 23 % en 2025 par rapport à l'année précédente. Les visas F-1 destinés aux étudiants inscrits en cursus diplômant ont diminué d'environ un tiers. Par nationalité, le recul a atteint 28 % pour les ressortissants chinois et 57 % pour les ressortissants indiens.

Le média spécialisé Inside Higher Ed a analysé que la trajectoire des délivrances s'est brisée net en mai. Alors que les chiffres du début d'année étaient comparables à ceux de l'année précédente, le volume d'octroi de visas a plongé au moment précis de l'interruption des entretiens.

Le Center for Immigration Studies (CIS) a isolé la haute saison de mai à août pour établir une comparaison spécifique. Durant cette période en 2025, 22 149 visas F-1 ont été accordés à des

ressortissants indiens, soit 62 % de moins que les 58 694 délivrés au cours de la même période en 2024. Pour les ressortissants chinois, le chiffre s'est établi à 40 034, en baisse de 34 % par rapport aux 61 075 de l'année précédente. Le CIS est une organisation qui milite en faveur de la réduction de l'immigration ; or, même une telle institution n'a pas contesté l'ampleur de cet effondrement.

Baisse de la délivrance des visas étudiants américains en 2025

Catégorie	Taux de baisse
Total des nouveaux visas F, M et J (2025)	23 %
Visas F-1 (2025)	Env. 33 %
Ressortissants chinois (2025)	28 %
Ressortissants indiens (2025)	57 %
Ressortissants indiens F-1 (mai-août, sur un an)	62 %
Ressortissants chinois F-1 (mai-août, sur un an)	34 %

Source : Statistiques du département d'État américain, analyses d'Inside Higher Ed et d'ICEF Monitor (août 2026), CIS (août 2026)

Les indicateurs sur les campus universitaires convergeaient dans la même direction. Selon une enquête menée par l'IIE pour le semestre d'automne 2025, le nombre de nouveaux étudiants internationaux a reculé de 17 %. L'Association des éducateurs internationaux (NAFSA) a estimé que ce repli se prolongerait durant l'année universitaire 2026-2027. Dans une telle hypothèse, elle a chiffré le manque à gagner pour l'économie américaine à 3,4 milliards de dollars.

Du côté indien, les refus de visa ont également explosé. ICEF Monitor a rapporté qu'en 2025, 61 % des demandeurs indiens de visa étudiant s'étaient vu opposer un refus. Dans l'enquête de l'IIE menée au printemps 2026, 61 % des établissements participants ont indiqué avoir enregistré une diminution des candidatures en provenance d'Inde.

La Chine a suivi une dynamique quelque peu différente. L'annonce faite par le secrétaire d'État Rubio le 28 mai avait profondément ébranlé la communauté des étudiants chinois. Pourtant, en août 2025, le président Trump a affirmé qu'il accueillerait 600 000 étudiants chinois. Il s'agissait d'une déclaration formulée à la veille de négociations commerciales, qui a suscité une levée de boucliers immédiate au sein d'une partie de la base électorale républicaine.

Le secrétaire d'État affirmait vouloir éliminer les étudiants chinois, tandis que le président proclamait qu'il en accueillerait 600 000. Cet épisode a mis en lumière à quel point la politique relative aux étudiants internationaux obéissait à des cartes de négociation plutôt qu'à des principes directeurs. Cette mécanique reflète point par point la logique transactionnelle du sommet sino-américain de 2026, au cœur du présent ouvrage.

Les étudiants sud-coréens ont également subi les contrecoups de cette politique. Selon les données de l'IIE, les États-Unis comptent environ 40 000 étudiants sud-coréens, qui occupent de longue date le peloton de tête derrière la Chine et l'Inde. Lorsque la prise de rendez-vous de visa pour étudiants a été bloquée à l'ambassade américaine de Séoul à la fin du mois de mai 2025, l'alerte a été déclenchée pour les étudiants devant commencer leurs cours en août. Les services des relations internationales des universités coréennes ont rapporté des retards dans le traitement des dossiers de visa et l'impossibilité de décrocher un rendez-vous.

L'ambassade de la République de Corée aux États-Unis avait pourtant déjà appelé les étudiants à la vigilance dès le mois d'avril de la même année. Elle leur recommandait de vérifier fréquemment leur statut d'inscription en raison de cas de révocations de visa ou de résiliations de statut SEVIS. Le SEVIS est le système informatique par lequel le gouvernement américain gère le statut de séjour des étudiants internationaux. Nombre d'étudiants déjà inscrits ont d'ailleurs différé leur retour en Corée pendant les vacances universitaires, de peur de se voir refuser la réadmission sur le sol américain.

En septembre de la même année, environ 300 Sud-Coréens ont été arrêtés dans une usine de batteries située en Géorgie. Cet incident a été traité dans les chapitres 20 et 21. Pour les familles sud-coréennes, les calculs entourant les projets d'études aux États-Unis sont devenus bien plus complexes.

26.4 La porte-parole Tammy Bruce et l'opération « Catch and Revoke »

Face aux vives critiques, le département d'État n'a pas cédé d'un pouce. Lors de ses points presse, la porte-parole du département d'État de l'époque, Tammy Bruce, a réitéré une ligne intransigeante. Son message central tenait en ceci : le gouvernement emploierait tous les moyens à sa disposition pour filtrer quiconque chercherait à entrer aux États-Unis, qu'il s'agisse d'étudiants ou d'autres profils.

Les responsables du département d'État ont fréquemment rappelé qu'un visa n'est pas un droit, mais un privilège. Selon eux, l'octroi comme la révocation d'un visa relèvent exclusivement du pouvoir discrétionnaire du gouvernement.

Les nouveaux demandeurs n'étaient pas les seuls visés. Les étudiants déjà présents aux États-Unis sont également devenus des cibles. En mars 2025, le média américain Axios a révélé l'existence d'une nouvelle opération lancée par le département d'État, intitulée « Catch and Revoke » — c'est-à-dire « attraper et révoquer ». L'initiative prévoyait de recourir à des outils d'intelligence artificielle (IA) pour passer au crible les réseaux sociaux des titulaires de visas étudiants afin d'y traquer tout signe de soutien au Hamas.

Ce même mois, le secrétaire d'État Rubio déclarait aux journalistes que des visas étaient révoqués quotidiennement. Il est allé jusqu'à qualifier de « fous furieux » (lunatics) les étudiants qui manifestaient.

Au cours de cette même période, les affaires se sont succédé. Le 8 mars, Mahmoud Khalil, un résident permanent titulaire d'un diplôme de cycle supérieur de l'université Columbia, a été arrêté. Il était le représentant des manifestants propalestiniens du campus lors des négociations.

Le 25 mars, Rümeysa Öztürk, doctorante à l'université Tufts, a été interpellée sur la voie publique. Elle avait auparavant cosigné une tribune critique envers Israël dans le journal étudiant du campus. Le département d'État a révoqué son visa. Une juge fédérale a ordonné sa libération en mai.

En avril, les dossiers SEVIS ont été massivement effacés. Dans plus de 280 universités, plus de 1 800 étudiants internationaux et jeunes diplômés ont perdu leur statut de séjour légal. Ce chiffre représentait plus de six fois les 300 personnes initialement évoquées par le secrétaire d'État Rubio.

Les motifs étaient bien souvent nébuleux. Des cas ont été signalés où des étudiants ont vu leur statut révoqué pour une simple infraction routière classée sans suite ou un ancien antécédent de police mineur. Devant la multiplication des actions en justice intentées par les étudiants, le gouvernement a annoncé le 25 avril qu'il rétablirait collectivement leur statut légal.

Évolution des annonces de révocation de visas étudiants par le département d'État

Période	Contenu des déclarations
Mars 2025	Le secrétaire d'État Rubio évoque environ 300 révocations
Avril 2025	Relevés universitaires : plus de 1 800 changements de statut
Août 2025	Plus de 6 000 visas étudiants révoqués (env. 4 000 pour infractions à la loi, 200 à 300 liées au terrorisme)
Janvier 2026	8 000 visas étudiants et plus de 100 000 visas au total révoqués
Août 2026	Cumul des révocations de visas supérieur à 175 000

Source : Annonces du département d'État (rapportées par CNN, CBS, Inside Higher Ed), avis universitaires

Le département d'État a fait savoir qu'en août 2025, plus de 6 000 visas étudiants avaient été révoqués. Selon ses explications, environ 4 000 cas étaient attribuables à des infractions à la loi, telles que des voies de fait, la conduite en état d'ivresse ou le vol. Pour 200 à 300 cas, il a invoqué les dispositions de la loi sur l'immigration et la nationalité (Immigration and Nationality Act, INA) relatives au terrorisme. Le département d'État n'a pas précisé si ces chiffres renvoyaient à des arrestations, à des inculpations ou à des condamnations définitives.

Une distinction s'impose ici. La totalité des 4 000 révocations n'était pas due à des déclarations politiques. À s'en tenir aux explications du département d'État, une part substantielle résultait d'affaires pénales et de dépassements de la durée de séjour autorisée. En revanche, les critères précis ayant présidé à la classification de 200 à 300 dossiers sous l'étiquette de « soutien au terrorisme » n'ont jamais été divulgués. Des situations telles que celle d'Öztürk, privée de son visa pour avoir simplement signé une tribune, relevaient de cette catégorie.

En janvier 2026, le département d'État a annoncé sur le réseau X avoir révoqué 8 000 visas étudiants. Toutes catégories confondues, le nombre total de révocations dépassait les 100 000 visas, soit le double du niveau enregistré lors de la dernière année de l'administration Biden. Citant des précisions du département d'État, Fox News a rapporté qu'environ la moitié de ces révocations étaient motivées par des conduites en état d'ivresse. À la fin du mois d'août 2026, le nombre cumulé de révocations franchissait la barre des 175 000.

Le département d'État désigne cette procédure sous le nom d'« examen continu » (continuous vetting). Il s'agit du principe selon lequel le statut d'un individu continue d'être vérifié même après la délivrance du visa, celui-ci pouvant être retiré dès qu'un problème apparaît. Pour les étudiants, cette formule avait une résonance tout autre : elle signifiait que, même après avoir obtenu son visa, une simple publication pouvait à tout moment faire basculer leur statut légal.

26.5 Liberté d'expression et autocensure : le coup d'arrêt de la justice

À mesure que le contrôle s'étendait, les campus sont devenus étrangement silencieux. Les étudiants internationaux effaçaient leurs publications sur les réseaux sociaux ou fermaient leurs comptes. Ils évitaient les lieux de manifestation et mesuraient soigneusement leurs paroles lors des débats en classe. Les médias anglophones décrivaient cette attitude par l'expression « faire profil bas et se contenter d'étudier » (keep their heads down).

Le premier amendement de la Constitution des États-Unis garantit la liberté d'expression. Dès 1945, la Cour suprême des États-Unis a jugé que les non-citoyens bénéficiaient également de ce droit fondamental. Cependant, face à un gouvernement détenant le pouvoir sur les visas, ce droit s'est mué dans les faits en une prérogative quasi inapplicable. On a beau détenir en théorie la liberté de parler, si prendre la parole expose à l'expulsion, il devient presque impossible de s'exprimer.

La terminologie juridique qualifie cet état d'« effet dissuasif » (chilling effect). Il s'agit du phénomène par lequel l'expression se tarit sous le seul effet de la menace d'une sanction, même en l'absence de toute sanction effective.

C'est le journal étudiant de l'université Stanford, The Stanford Daily, qui a porté cet effet dissuasif devant les tribunaux. La rédaction a intenté une action en justice le 6 août 2025 contre le secrétaire d'État Rubio et d'autres hauts responsables. Un étudiant titulaire d'un visa F-1 s'est joint à la plainte

en tant que codemandeur. Le recours faisait valoir que la production d'articles s'était effondrée parce que les journalistes étudiants et leurs sources redoutaient des représailles gouvernementales.

Le 28 août 2026, la juge Noël Wise a rendu son jugement. Magistrate au tribunal fédéral de district du nord de la Californie, la juge Wise a rédigé une ordonnance de 90 pages. Le journal a obtenu gain de cause sur six des huit chefs de demande.

La juge Wise a conclu que le département d'État et le département de la Sécurité intérieure avaient violé les premier et cinquième amendements de la Constitution. Elle a également estimé que deux dispositions de la loi sur l'immigration et la nationalité invoquées par le gouvernement étaient inconstitutionnelles dans la mesure où elles s'appliquaient à des discours protégés : à savoir la clause d'expulsion fondée sur des motifs de politique étrangère et la clause de révocation de visa.

La magistrate a qualifié les actions de l'administration d'engrenage de représailles visant à museler la parole. Elle a souligné que la démocratie s'affaiblit lorsque les membres d'une société se sentent contraints de « rentrer dans le rang » pour échapper aux représailles du gouvernement.

Le rédacteur en chef George Porteous a également publié une prise de position, rappelant qu'un journaliste ne devrait jamais avoir à craindre d'être expulsé en raison de son travail d'investigation.

Le jugement comportait néanmoins certaines limites. La juge n'a pas fait droit à la demande d'injonction visant à interdire de manière préventive les révocations de visa et les expulsions motivées par des prises de parole, estimant qu'une telle mesure n'était pas appropriée à ce stade. L'exécutif est très susceptible d'interjeter appel. Dans les milieux juridiques conservateurs, des voix se sont élevées pour critiquer une décision jugée contraire à la jurisprudence de la Cour suprême.

Une décision analogue avait déjà été rendue à Boston. En septembre 2025, le tribunal fédéral de district du Massachusetts avait statué par l'intermédiaire du juge William Young dans une procédure engagée par l'Association américaine des professeurs d'université (AAUP). Le magistrat y avait jugé inconstitutionnelle la politique d'expulsion fondée sur des motifs idéologiques. Cette affaire est actuellement pendante devant la cour d'appel fédérale du premier circuit. Les détails de la procédure impliquant The Stanford Daily sont examinés au chapitre 27.

Il importe de souligner le périmètre couvert par ces deux décisions. Elles traitaient en effet des expulsions et des révocations de visas visant des individus déjà présents sur le sol américain en raison de leurs déclarations. La question du refus d'octroi de visa fondé sur l'inspection des réseaux sociaux dans les postes diplomatiques à l'étranger relève d'une logique tout autre.

Les tribunaux américains ne contrôlent en effet presque jamais les décisions de refus de visa prises par les agents consulaires, en vertu de la doctrine dite de « l'incompétence juridictionnelle à l'égard des décisions consulaires » (consular nonreviewability). Une jurisprudence bien établie dispose en outre que les garanties constitutionnelles ne s'étendent guère aux ressortissants étrangers situés hors des frontières des États-Unis. Dès lors, le filtrage des réseaux sociaux continue

de s'exercer dans un domaine hors de portée du contrôle juridictionnel. Si les étudiants présents sur le sol américain peuvent bénéficier d'une certaine protection de la justice, ceux qui aspirent à entrer aux États-Unis demeurent exclus de cette garantie.

26.6 Le tremplin professionnel après l'obtention du diplôme : réexamen de l'OPT et fixation de la durée de séjour

Le filtrage des visas concerne l'entrée sur le territoire. L'administration s'est également attaquée à la sortie. L'un des attraits majeurs qui incitent les étudiants internationaux à choisir les États-Unis réside dans les opportunités d'emploi après l'obtention du diplôme. Le principal canal permettant d'y accéder est la « formation pratique facultative » (Optional Practical Training, OPT).

L'OPT est un dispositif qui autorise les étudiants titulaires d'un visa F-1 à travailler jusqu'à douze mois dans un secteur directement lié à leur cursus universitaire après l'obtention de leur diplôme. Les diplômés des filières scientifiques et techniques (STEM) peuvent bénéficier d'une prolongation de 24 mois supplémentaires, leur permettant de travailler jusqu'à un total de 36 mois. L'OPT repose sur des règlements administratifs et non sur une loi du Congrès, ce qui signifie qu'il peut être modifié sans passer par le pouvoir législatif.

D'après les relevés de l'IIE, le nombre de bénéficiaires de l'OPT s'élevait à 294 253 pour l'année universitaire 2024-2025. Les ressortissants indiens (143 740) et chinois (61 981) en représentaient environ 70 %.

En novembre 2025, le sénateur républicain Eric Schmitt est passé à l'offensive en réclamant au département de la Sécurité intérieure un réexamen complet de l'OPT. Le département de la Sécurité intérieure a inscrit le projet de révision de l'OPT à son calendrier réglementaire, en invoquant la protection des emplois des travailleurs américains ainsi que la lutte contre la fraude et les risques sécuritaires.

Le 9 janvier 2026, Kristi Noem, alors secrétaire à la Sécurité intérieure, a adressé une réponse écrite indiquant que son ministère procédait à une réévaluation de l'adéquation de l'OPT sous l'angle du marché du travail, de la fiscalité et de la sécurité nationale. En septembre 2026, la version définitive du projet de révision de l'OPT n'a pas encore été officiellement rendue publique.

Entre-temps, une autre réglementation a été finalisée en priorité. Le 17 juillet 2026, le département de la Sécurité intérieure a arrêté sa règle relative à la durée de séjour des étudiants internationaux. Jusqu'alors, ces derniers entraient aux États-Unis sous le régime de la « durée du statut » (duration of status), qui leur permettait de séjourner sur le territoire sans solliciter de prorogation tant qu'ils poursuivaient leurs études.

La nouvelle règle a substitué à ce mécanisme un système à date d'expiration fixe. Une fois la période impartie écoulée, l'étudiant doit déposer une demande formelle de prolongation de séjour

auprès des services d'immigration. Cette réglementation est entrée en vigueur le 15 septembre 2026.

Cette disposition ne supprime pas formellement l'OPT, mais elle ajoute un palier d'évaluation supplémentaire sur la voie de sa validation. Les diplômés peuvent désormais être tenus d'obtenir une prolongation de séjour indépendamment de leur autorisation de travail. Des experts juridiques ont souligné le risque de reports de date d'embauche ou d'interruptions d'activité professionnelle.

Les partisans d'une ligne dure, au sein de l'exécutif comme à sa périphérie, soutenaient depuis longtemps que les étudiants étrangers s'emparaient des emplois hautement qualifiés des Américains. Des commentateurs de droite comme Steve Bannon s'en prenaient violemment au régime des visas de travail pour professions spécialisées. En septembre 2025, une proclamation présidentielle a même imposé des frais de 100 000 dollars sur les nouvelles demandes de visa H-1B.

Contrôle des réseaux sociaux à l'entrée, révocations de visas durant les études, fixation d'une durée de séjour et réexamen de l'OPT à la sortie : si chaque mesure a été annoncée séparément, elles convergent toutes vers un même resserrement du parcours des étudiants internationaux. Qu'il s'agisse d'un dessein minutieusement orchestré ou de la conjonction fortuite d'orientations politiques disparates, il est prématuré de trancher. Seul le résultat ne fait aucun doute : à chaque étape, la barrière que doivent franchir les étudiants étrangers désireux d'étudier et de travailler aux États-Unis a été considérablement relevée.

Renforcement des mesures restrictives tout au long du parcours des étudiants internationaux

Étape	Mesure	Date
Avant l'entrée	Obligation de profils publics sur les réseaux sociaux et filtrage	Juin 2025
En cours d'études	Extension de l'examen continu et multiplication des révocations	À partir de mars 2025
Fin des études	Fixation de la durée de séjour et obligation de demande d'extension	Entrée en vigueur en septembre 2026
Après le diplôme	Réexamen de l'OPT et du STEM OPT	Avis réglementaire annoncé pour 2026
Phase d'embauche	Frais de 100 000 dollars sur les nouvelles demandes de visa H-1B	Septembre 2025

Selon les estimations de la NAFSA, les étudiants internationaux ont injecté 43,8 milliards de dollars dans l'économie américaine au cours de l'année universitaire 2023-2024. Cette somme regroupe les frais de scolarité, les loyers et les dépenses courantes engagés dans les villes où ils résidaient. Lorsque les effectifs d'étudiants étrangers diminuent, les premiers établissements

frappés sont les universités de taille modeste ou intermédiaire qui faisaient tourner leurs filières de cycle supérieur grâce à ces ressources financières. Cette question sera traitée en détail au chapitre 28.

26.7 Conclusion : D'une porte ouverte sur la liberté à une barrière de filtrage

Le simple câble diplomatique envoyé le 27 mai 2025 ne s'est pas limité à une mesure administrative de trois semaines. Il a constitué le point de départ d'une mutation profonde de la nature même du régime américain des visas.

L'examen d'une demande de visa était à l'origine une procédure visant à vérifier l'identité, les antécédents judiciaires et l'objet du séjour d'un individu. Désormais, ce que le candidat a écrit et les publications auxquelles il a attribué une mention « j'aime » sont devenus des objets de filtrage. Le critère est énoncé dans la formule vague et expansive d'« attitude hostile ». Le pouvoir d'interpréter cette expression repose entre les mains d'un seul agent consulaire, et il est presque impossible pour les tribunaux de réexaminer une telle décision.

Le département d'État soutient que toutes ces dispositions sont prises au nom de la sécurité. Tout État s'emploie à refuser l'entrée aux partisans du terrorisme et aux instigateurs de violence. Néanmoins, lorsque la frontière entre contrôle sécuritaire et contrôle de la parole s'efface, les critères se mettent inévitablement à fluctuer au gré des orientations politiques du pouvoir en place. C'est précisément l'écueil que la juge Wise a souligné dans son ordonnance.

Les États-Unis ont longtemps été la destination la plus convoitée par les talents du monde entier. La liberté d'interroger et de s'exprimer sans crainte constituait le cœur même de ce rayonnement. Par leurs politiques de visas menées en 2025 et 2026, les États-Unis ont porté une atteinte profonde à leur propre attractivité.

L'effondrement de plus de moitié de la délivrance de visas aux étudiants indiens illustre ce résultat. Durant cette même période, le Canada, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Allemagne, le Japon et Singapour ont redoublé d'efforts pour attirer les étudiants internationaux. Devant la porte fermée par les États-Unis, les étudiants se tournent vers d'autres horizons.

Lors du sommet sino-américain de 2026, la question des étudiants internationaux s'est elle aussi invitée à la table des négociations. Les propos du secrétaire d'État jurant d'éliminer les étudiants chinois et ceux du président promettant d'en accueillir 600 000 n'ont jamais pu être réconciliés. L'érection de barrières arbitraires et dépourvues de principes fait fuir en premier lieu les étudiants les plus brillants. Cette perte se révélera au grand jour, d'ici quelques années, au cœur des laboratoires de recherche et des entreprises d'Amérique.

Références

1. Kim Kyeong-jin, 『2026 : Le grand choc entre Trump et le G2』, KIMKJ AI Library, 2026, partie 5, chapitres 24 à 28.

2. Manuscrit de contexte du chapitre 26 (documents du projet), « Suspension générale par le département d'État des entretiens de visa pour étudiants étrangers (« Pause ») et contrôle des réseaux sociaux ».

3. U.S. Embassy & Consulates in Mexico, "Student Visa Social Media Vetting", juin 2025.

4. Time, "What to Know About New Social Media Screening for Student Visas", juin 2025 (mis à jour en mars 2026).

5. Boundless, "U.S. Resumes Student Visas with Social Media Vetting", avril 2026.

6. Boundless, "U.S. Expands Social Media Vetting to More Visas", 31 mars 2026.

7. SG Legal Group, "Social Media and Your Visa Application", 10 avril 2026.

8. Kyunghyang Shinmun, « Les États-Unis veulent contrôler les réseaux sociaux des étudiants étrangers... suspension temporaire des entretiens de visa », 28 mai 2025.

9. Korea Economic Daily, « Rendre ses réseaux sociaux publics pour étudier aux États-Unis... reprise des procédures de visa étudiant », 19 juin 2025.

10. Journal universitaire de l'université Kyung Hee (Daehak Jubo), « Confusion autour des visas d'études américains et polémique sur la censure des réseaux sociaux », 2025.

11. CNN, "US State Department has revoked more than 6,000 student visas, official says", 18 août 2025.

12. CBS News, "State Department revokes over 6,000 student visas", août 2025.

13. Gulf News (AFP), "US has revoked 6,000 student visas under Rubio", août 2025.

14. Inside Higher Ed, "Where Students Have Had Their Visas Revoked", avril 2025.

15. Inside Higher Ed, "Trump Admin. Says It Revoked 8,000 Student Visas", 13 janvier 2026.

16. Vanderbilt University ISSS, "State Department Reports Increased Visa Revocations", 31 août 2026.

17. Inside Higher Ed, "New Student Visas Dropped 23% in 2025", 26 août 2026.

18. ICEF Monitor, "US Department of State issued 23% fewer study visas in 2025", août 2026.

19. Center for Immigration Studies, "Nationals of India and China Are Getting Dramatically Fewer Student Visas", 3 août 2026.

20. The Stanford Daily, "Stanford Daily wins free speech lawsuit against Trump admin", 29 août 2026.

21. San Francisco Chronicle, "Judge rules in Stanford Daily's favor in First Amendment lawsuit", août 2026.

22. Palo Alto Online, "Judge sides with The Stanford Daily", 28 août 2026.

23. Law News, "Stanford Daily Speech-Based Deportation Ruling Strikes Down Two INA Provisions", septembre 2026.

24. The Hill (tribune de Mark Goldfeder), "The latest court ruling against deportations ignores precedent", septembre 2026.

25. CourtListener, Stanford Daily Publishing Corporation v. Rubio, 5:25-cv-06618 (N.D. Cal.).

26. Erickson Immigration Group, "DHS Confirms Review of OPT and STEM OPT", 27 février 2026.

27. Morgan Lewis, "New F-1 Rule Could Delay OPT Hiring and Interrupt Employment", 22 juillet 2026.

28. Forbes (Stuart Anderson), "New Immigration Rule Will End Or Restrict Student Practical Training", novembre 2025.

29. Erickson Immigration Group, "CBP, DHS Issue Proposed Rule Mandating Social Media Checks for ESTA", décembre 2025.

30. Korea JoongAng Daily, "U.S. seeks to require social media from last 5 years for ESTA applications", décembre 2025.

31. American Institute of Physics, "Policy Primer: ESTA Social Media Screening", mars 2026.

32. VisasNews (citant Travel Weekly), État d'avancement de l'examen par le CBP de la collecte d'informations sur les réseaux sociaux pour l'ESTA, mai 2026.

Chapitre 27. L’arrêt du Stanford Daily : l’inconstitutionnalité de la disposition d’expulsion des étudiants étrangers pro-palestiniens du secrétaire d’État Rubio

Le vendredi 28 août 2026, le tribunal fédéral de district du nord de la Californie a rendu un jugement de 90 pages. L’affaire s’intitule « Stanford Daily Publishing Corporation c. Rubio ». Les demandeurs sont le journal étudiant de l’université Stanford et un étudiant étranger anonyme titulaire d’un visa étudiant F-1. Les défendeurs sont le secrétaire d’État Marco Rubio et le secrétaire à la Sécurité intérieure.

La juge Noël Wise a écrit en ouverture du jugement : « Pour être claire, aux États-Unis, la liberté d’expression appartient au peuple. Le gouvernement ne peut pas la lui retirer. »

Cela s’est produit 26 jours avant l’arrivée du président Xi Jinping sur le tarmac de la base Andrews. À Washington, alors que l’on préparait les honneurs dus à un chef d’État, un tribunal fédéral a mis un frein à une pratique de l’administration : chercher à révoquer des visas et à expulser des étudiants étrangers en raison de leurs propos. Le tribunal a jugé inconstitutionnelle la disposition de la loi sur l’immigration invoquée à cette fin.

Ce chapitre examine d’abord le chemin qui a mené au jugement. Il expose ensuite le raisonnement juridique de la décision et ses limites. Enfin, il précise ce que cette décision signifie pour les États-Unis et les étudiants coréens en Amérique à l’ère de la rivalité sino-américaine.

27.1 Des étudiants arrêtés pour leurs propos : Khalil et Öztürk

Le point de départ remonte à deux décrets présidentiels de janvier 2025. Le jour de son investiture, le président Trump a signé le décret 14161, qui ordonnait de renforcer autant que possible le contrôle des étrangers. Le 29 janvier, le décret 14188 a été publié au nom de la lutte contre l’antisémitisme. Ces deux textes ont servi de fondement à la répression des manifestations pro-palestiniennes sur les campus.

La première cible de cette répression fut Mahmoud Khalil, de l’université Columbia. Résident permanent aux États-Unis et étudiant de deuxième cycle dans cet établissement, il avait représenté les étudiants dans les négociations lors des manifestations contre la guerre à Gaza. Le 8 mars 2025, des agents de l’immigration l’ont arrêté dans son appartement à New York. Il n’avait reçu aucun avis préalable. Khalil a été transféré peu après dans un centre de rétention pour immigrants en Louisiane.

Le lendemain, le secrétaire Rubio a publié un message sur les réseaux sociaux. Il annonçait que les partisans du Hamas présents aux États-Unis seraient expulsés après révocation de leur visa ou de leur statut de résident permanent. Le 10 mars, le président Trump a déclaré que l'arrestation de Khalil serait la première d'une longue série. Khalil n'a été libéré que le 20 juin, sur ordre d'un tribunal fédéral. Celui-ci a invoqué des motifs constitutionnels.

Le deuxième cas largement médiatisé fut celui de Rümeysa Öztürk, de l'université Tufts. Doctorante de nationalité turque, elle détenait un visa F-1. En mars 2024, elle a publié avec des collègues une tribune dans le journal de l'université, le Tufts Daily. Le texte critiquait l'administration universitaire, qui n'avait pas donné suite aux résolutions adoptées par le conseil étudiant. Celles-ci exigeaient que l'université reconnaisse comme un génocide les événements en cours à Gaza. Elles demandaient aussi le retrait des investissements dans des entreprises liées à Israël.

Les documents internes du gouvernement reproduits dans le jugement éclairent la nature de cette affaire. Le 17 mars 2025, le Service des enquêtes de sécurité intérieure (HSI) a rédigé un rapport d'analyse sur Öztürk. Il indiquait qu'elle n'avait aucun antécédent judiciaire. Les pièces jointes comprenaient une tribune et une publication du site pro-israélien Canary Mission. Dans une note interne, un responsable du département d'État a écrit que le département de la Sécurité intérieure n'avait apporté aucune preuve d'activités antisémites d'Öztürk ni de propos soutenant une organisation terroriste. Malgré cela, le département d'État a autorisé la révocation de son visa le 21 mars.

Le 25 mars, des agents ont arrêté Öztürk devant son domicile à Somerville, dans le Massachusetts. Elle aussi a été transférée dans un centre de rétention pour immigrants en Louisiane. Elle a été libérée le 9 mai sur ordre d'un tribunal fédéral, mais le gouvernement n'a pas interrompu la procédure d'expulsion. Après avoir obtenu son doctorat, Öztürk a décidé de rentrer en Turquie de son propre chef, en avril 2026. Le gouvernement et Öztürk sont ensuite convenus de mettre fin à la procédure d'expulsion.

Ces deux personnes n'étaient pas les seules visées. Badar Khan Suri, chercheur postdoctoral de nationalité indienne à l'université Georgetown, a été arrêté. Mohsen Mahdawi, de l'université Columbia, a été appréhendé dans le Vermont, alors qu'il se présentait à un entretien de naturalisation. Yoonseo Jeong, d'origine coréenne et résidente permanente, avait immigré avec sa famille à l'âge de sept ans. Étudiante à Columbia, elle a fait l'objet d'une tentative de placement en détention par les autorités de l'immigration après avoir participé à une manifestation.

D'où venait la liste des personnes visées ? Peter Hatch, cadre du Service des enquêtes de sécurité intérieure, a répondu lors du procès dans l'affaire de l'AAUP. Il a témoigné que Canary Mission avait fourni la plupart des noms d'étudiants examinés. À la question de savoir si le site en avait fourni au moins 75 %, il a répondu par l'affirmative. Canary Mission est un site dont les

responsables ne sont pas identifiés. Il publie les identités d'étudiants et de professeurs qu'il accuse de propager la haine envers les États-Unis, Israël et les Juifs.

En mars 2025, le média américain Axios a révélé un nouveau projet du département d'État : surveiller les réseaux sociaux des étudiants étrangers au moyen de l'intelligence artificielle. Le projet était désigné dans l'article sous le nom « Catch and Revoke » (« Repérer et révoquer »). Le chapitre 26 traitait de la vérification des réseaux sociaux dans l'ensemble de la procédure d'examen des visas étudiants.

27.2 La décision d'un seul secrétaire d'État : deux dispositions

L'administration s'est appuyée sur deux dispositions de la loi sur l'immigration et la nationalité (INA). Le jugement les désigne comme la disposition relative à l'expulsion et celle relative à la révocation des visas.

La disposition relative à l'expulsion figure en partie aux articles 1182 et 1227 du titre 8 du Code des États-Unis. Elle permet au secrétaire d'État d'expulser un étranger s'il estime que son séjour nuit gravement aux intérêts de politique étrangère des États-Unis. À l'origine, cette disposition comportait une garantie : elle ne pouvait être invoquée au seul motif de convictions, de propos ou d'une affiliation à une organisation licites. Toutefois, si le secrétaire d'État conclut lui-même que le séjour de la personne nuit gravement aux intérêts de politique étrangère, cette exception peut être écartée. C'est précisément ce point que les demandeurs ont contesté dans leur recours.

La disposition relative à la révocation des visas est l'alinéa (i) de l'article 1201. Un agent consulaire ou le secrétaire d'État peut révoquer un visa déjà délivré « à tout moment, à sa discrétion ». En principe, il n'est pas possible de contester cette révocation devant un tribunal. Une fois le visa révoqué, le gouvernement peut engager une procédure d'expulsion contre son titulaire.

La FIRE (Fondation pour les droits individuels et l'expression) a résumé ainsi l'application des deux dispositions : celle relative à l'expulsion a été invoquée contre Khalil, et celle relative à la révocation des visas contre Öztürk. L'un avait participé à une manifestation, l'autre avait écrit une tribune.

Le nombre de visas révoqués par le gouvernement varie selon la méthode de comptage. En août 2025, le département d'État a déclaré avoir révoqué plus de 6 000 visas étudiants. Selon ses explications, environ 4 000 de ces révocations étaient liées à des infractions à la loi. Entre 200 et 300 relevaient de dispositions relatives au terrorisme. Le nombre de révocations motivées par des propos politiques n'a pas été rendu public. Stephen Miller, chef de cabinet adjoint de la Maison-Blanche, a déclaré que le département d'État avait révoqué des dizaines de milliers de visas et que ce n'était que le début. Cette déclaration figure telle quelle parmi les faits établis dans le jugement.

La répression ne s'est pas limitée aux propos pro-palestiniens. Le 10 septembre 2025, l'activiste conservateur Charlie Kirk a été tué par balle. Le département d'État a déclaré publiquement avoir révoqué les visas d'étrangers qui s'étaient moqués de sa mort ou s'en étaient réjouis. Il a même précisé leur nationalité et le contenu de leurs propos.

Des propos qui permettent de discerner les intentions de l'administration avaient été tenus plus tôt. Le 14 mai 2024, en campagne électorale, le candidat Trump a déclaré lors d'un rassemblement qu'il expulserait du pays les étudiants qui manifestaient. Il a ajouté que les étudiants étrangers « se tiendraient tranquilles » en entendant cela. La juge Wise a cité cette phrase deux fois dans son jugement.

27.3 Le silence s'abat sur la rédaction

Fondé en 1892, le Stanford Daily est un journal étudiant indépendant. Il a déjà marqué l'histoire de la liberté de la presse aux États-Unis. En 1971, la police a perquisitionné sa rédaction pour retrouver des photos d'une occupation d'hôpital lors d'une manifestation. Le journal a intenté un procès, qui est parvenu jusqu'à la Cour suprême fédérale en 1978. Celle-ci a jugé, par cinq voix contre trois, que la perquisition n'était pas inconstitutionnelle. Le Congrès a alors adopté en 1980 une loi limitant les perquisitions dans les locaux des médias. Un demi-siècle plus tard, le journal a de nouveau poursuivi le gouvernement fédéral.

Au printemps 2025, l'atmosphère dans la rédaction a visiblement changé. Le 7 avril, l'équipe éditoriale a publié une lettre aux lecteurs. Elle expliquait que, par crainte de représailles, des étudiants hésitaient à écrire pour le journal ou à répondre aux demandes d'entretien. La juge Wise a mentionné cette lettre dans son jugement.

Les faits établis d'un commun accord par les parties et soumis au tribunal montrent concrètement ce changement. Plusieurs journalistes étrangers n'ont pas couvert les manifestations pro-palestiniennes sur le campus. De nombreux autres journalistes ont évité les sujets liés à la guerre à Gaza. Un rédacteur étranger a quitté le journal en raison de problèmes de visa. Un journaliste a décidé de ne pas publier un article sur une cérémonie commémorative liée à Gaza. Un autre a demandé le retrait d'un article qu'il avait écrit auparavant sur une action pro-palestinienne. Il a déclaré qu'à l'avenir, il ne rédigerait aucun article sur Israël ou la Palestine. Un éditorialiste a demandé le retrait d'un article sur l'armée israélienne. Des sources étrangères ont refusé d'être citées sous leur vrai nom, et des contributeurs étrangers n'ont pas envoyé leurs tribunes.

En droit, ce phénomène est appelé « effet dissuasif ». Par peur d'être punis, des individus restreignent d'eux-mêmes même leurs expressions licites. C'est l'un des préjudices auxquels les tribunaux accordent le plus de poids dans les affaires de liberté d'expression.

La situation de Jane Doe, demanderesse anonyme, est décrite de façon plus précise. Elle est étudiante dans une autre université que Stanford et titulaire d'un visa F-1. En ligne, elle avait critiqué Israël, qu'elle accusait de commettre un génocide et de pratiquer l'apartheid. Elle était membre d'un groupe étudiant pro-palestinien sur son campus, et Canary Mission avait publié son identité. Après avoir suivi les affaires Khalil et Öztürk, elle n'est pas allée manifester. Elle n'a pas porté de keffieh ni brandi de drapeau palestinien. Elle a supprimé le compte du réseau social qu'elle utilisait le plus. Selon le jugement, il ne lui reste qu'une seule forme d'expression publique : une boucle d'oreille en forme de pastèque, qu'elle peut enlever à tout moment. La pastèque, dont les couleurs sont les mêmes que celles du drapeau palestinien, sert de symbole de solidarité.

Cet effet dissuasif ne s'est pas limité à Stanford. Un mémoire d'amicus curiae a été présenté à l'initiative du Centre juridique pour la presse étudiante (SPLC). Il portait les noms de 55 journaux étudiants et de leurs responsables éditoriaux à travers le pays. Il indiquait que plusieurs journaux étudiants connaissaient des situations comparables.

27.4 Le parcours judiciaire : de la demande d'injonction au jugement sur dossier

Le Stanford Daily et deux étudiants anonymes ont intenté une action en justice le 6 août 2025. Ils étaient représentés gratuitement par la FIRE. L'avocat Connor Fitzpatrick a mené les plaidoiries pour les demandeurs. Les deux étudiants anonymes fréquentaient des universités autres que Stanford et n'avaient aucun lien avec cet établissement. John Doe s'est retiré de l'affaire le 27 juillet 2026, avec l'accord des deux parties.

Le jour où les demandeurs ont engagé leur action, ils ont également demandé une mesure provisoire. Cette mesure est une ordonnance temporaire que le tribunal rend pour prévenir un préjudice urgent avant de statuer sur le fond. Les deux parties ont rapidement convenu de transformer cette demande en requête en jugement sommaire. Le gouvernement a lui aussi demandé un jugement sommaire. Le 19 novembre 2025, le tribunal a rejeté les requêtes des deux parties, les jugeant prématurées.

En décembre 2025, les demandeurs ont déposé une plainte modifiée. Elle comportait huit demandes au total. Pour chacune des deux dispositions, celle sur l'expulsion et celle sur la révocation des visas, ils demandaient quatre mesures. Ils sollicitaient un jugement déclaratoire et une injonction au titre des premier et cinquième amendements.

Le gouvernement a demandé le rejet de l'action, au motif que les demandeurs n'avaient pas qualité pour agir. Le tribunal a rejeté cette requête le 16 janvier 2026. Le 6 mars, les deux parties ont convenu que l'affaire serait jugée sur la base des éléments consignés d'un commun accord, sans interrogatoire des témoins. Les plaidoiries ont eu lieu le 27 mai et le jugement a été rendu le 28 août.

L'un des défendeurs a changé en cours de procédure. La défenderesse initiale était Kristi Noem, ministre de la Sécurité intérieure. Après son départ, Markwayne Mullin a été confirmé dans ses fonctions de ministre le 24 mars 2026. En vertu des règles fédérales de procédure civile, le ministre Mullin lui a automatiquement succédé comme défendeur.

Vers la fin du procès, le gouvernement a avancé un nouvel argument. Selon lui, l'application des deux dispositions avait fortement diminué au cours de l'année écoulée. Les mesures visant les personnes dont les propos intéressaient les demandeurs étaient encore moins nombreuses. Il en concluait que l'affirmation des demandeurs selon laquelle ils seraient ciblés à l'avenir relevait de la spéculation.

La juge Wise a estimé que cet argument reposait sur une prémisse erronée. Elle a posé cette question : le gouvernement avait-il laissé passer, sans intervenir, une manifestation étudiante anti-israélienne au cours des derniers mois ? S'il n'y avait aucun exemple de ce type dans le dossier, expliquait-elle, c'était parce que ces propos avaient disparu des campus universitaires. Le passage correspondant du jugement est le suivant.

« Le gouvernement a envoyé un message dissuasif à propos d'expressions protégées : si vous vous opposez à Israël ou soutenez la Palestine, nous révoquerons votre visa et vous expulserons. Tenez-vous tranquilles. Les étudiants étrangers ont entendu cet avertissement et s'y sont conformés. Pour reprendre une expression courante, ce silence assourdit. »

Selon la juge, si les mesures d'application avaient diminué, ce n'était pas parce que le gouvernement avait reculé, mais parce que les étudiants s'étaient tus. Le tribunal a conclu que les demandeurs avaient qualité pour agir.

27.5 Les fondements juridiques du jugement de 90 pages : les étrangers ont-ils eux aussi la liberté d'expression ?

Le jugement commence par Benjamin Franklin. En 1737, Franklin avait publié dans un journal un texte intitulé « De la liberté de la presse et de la liberté d'expression ». Sa première phrase disait que la liberté d'expression est un pilier qui soutient un gouvernement libre. Si l'on retire ce pilier, la constitution d'une société libre s'effondre et la tyrannie s'installe sur ses ruines. La juge a ensuite rappelé le texte du premier amendement : « Le Congrès ne peut adopter aucune loi restreignant la liberté d'expression. » Cette phrase, a-t-elle expliqué, ne signifie pas que le gouvernement accorde la liberté au peuple. La liberté appartient d'emblée au peuple ; le gouvernement reçoit l'ordre de ne pas la réduire.

La première question était de savoir si ce droit s'appliquait aussi aux étrangers. Le gouvernement soutenait que la liberté d'expression des étrangers augmentait par degrés selon leur statut migratoire. Les titulaires d'un visa étudiant seraient moins protégés que les citoyens. La juge a

rejeté cet argument. Le gouvernement n'avait cité aucun précédent dans lequel cette norme avait été appliquée à des étrangers en séjour régulier.

La juge s'est fondée sur deux précédents. Le premier est l'arrêt Bridges c. Wixon rendu en 1945 par la Cour suprême fédérale. Il affirme que les étrangers vivant aux États-Unis bénéficient eux aussi de la liberté de la presse et de la liberté d'expression. Le second est l'arrêt American-Arab Anti-Discrimination Committee (AADC) c. Reno rendu en 1995 par la cour d'appel fédérale du neuvième circuit. Cet arrêt a estimé que la liberté d'expression des étrangers devait être reconnue au stade de l'expulsion. À défaut, leurs droits dans tous les autres domaines deviendraient inutiles. La seule menace d'expulsion pourrait les réduire au silence pour le reste de leur vie. La juge a également cité l'arrêt Ibrahim rendu en 2012 par la cour d'appel du neuvième circuit. Il concernait un étudiant de Stanford dont le visa avait été révoqué alors qu'il se trouvait à l'étranger.

La deuxième question portait sur la nature des restrictions imposées par les deux dispositions. Le gouvernement a reconnu que les passages contestés restreignaient les propos en fonction de leur point de vue et de leur contenu. La discrimination fondée sur le point de vue consiste à traiter différemment une expression selon les opinions qu'elle défend. Dans la jurisprudence constitutionnelle américaine, cette forme de discrimination est la restriction à la liberté d'expression soumise au contrôle le plus strict.

Ces restrictions sont soumises au « contrôle strict ». Il s'agit du critère de contrôle de constitutionnalité le plus exigeant appliqué par les tribunaux. Le gouvernement doit prouver deux choses. La restriction doit servir un intérêt public impérieux. Elle doit aussi être conçue de la manière la plus étroite possible pour atteindre cet objectif.

La juge a estimé que le gouvernement n'avait pas apporté cette preuve. Celui-ci s'était contenté de soutenir qu'il devait pouvoir tenir compte du contenu des propos lorsque sa politique étrangère l'exigeait. Répéter l'expression « intérêt impérieux de politique étrangère » ne suffisait pas à en faire la démonstration, a déclaré la juge. Elle est arrivée à la même conclusion pour la disposition sur la révocation des visas. Elle a relevé que le Congrès aurait pu rédiger un texte plus étroit. Mais elle a ajouté qu'il n'appartenait pas au tribunal de rédiger une nouvelle disposition plus étroite.

Le tribunal a jugé que les passages contestés des deux dispositions violaient le premier amendement dans la mesure où ils étaient appliqués en raison d'expressions protégées. Il faut garder à l'esprit cette réserve : « dans la mesure où ils sont appliqués en raison d'expressions protégées ». Le tribunal n'a pas invalidé les deux dispositions dans leur ensemble. Elles peuvent toujours s'appliquer à des actes que la Constitution ne protège pas, comme le soutien au terrorisme ou l'incitation à la violence.

27.6 « Application gravement discriminatoire » : les risques d'une loi vague

Le tribunal a également examiné les deux dispositions au regard du cinquième amendement. Parmi les principes issus de la clause de procédure régulière du cinquième amendement figure le « principe de nullité pour imprécision ». Selon ce principe, une loi est nulle si son texte est si vague qu'une personne ordinaire ne peut pas savoir ce qui est interdit. Il en va de même si la loi laisse les agents chargés de l'appliquer agir à leur guise.

La jurisprudence précise le degré de rigueur avec lequel ce principe s'applique au droit de l'immigration. En 2018, dans l'arrêt Sessions c. Dimaya, la Cour suprême fédérale a qualifié l'expulsion de mesure grave. Elle s'apparente à « l'expulsion ou au bannissement à vie ». La Cour a donc appliqué au droit de l'immigration une exigence de clarté aussi stricte que celle du droit pénal.

La juge Wise a examiné la disposition sur l'expulsion à l'aune de ce critère. Les expressions centrales étaient « le secrétaire d'État en décide personnellement » et « porte atteinte à un intérêt important de politique étrangère ». La juge a estimé que le texte ne permettait pas de savoir ce qui constituait un intérêt important de politique étrangère ni ce qui pouvait lui porter atteinte. En définitive, le sens de la disposition dépendrait de ce que le secrétaire d'État déciderait au cas par cas. À cet égard, la juge s'est aussi référée à la décision rendue en 2025 par le tribunal fédéral de district du New Jersey dans l'affaire Khalil. Ce tribunal avait lui aussi estimé que la disposition sur l'expulsion était vague.

La décision relative à la disposition sur la révocation des visas est plus directe. Lors d'une audience le 6 janvier 2026, le gouvernement a reconnu un point : cette disposition confère au secrétaire d'État « un pouvoir discrétionnaire sans aucune contrainte ni contrôle ». La juge a relevé que le texte était parfaitement clair sur ce point, puisqu'il signifiait que le secrétaire d'État pouvait révoquer un visa comme il l'entendait.

La juge a mis en regard des cas de révocation survenus au cours de l'année et demie écoulée. Il y avait un article publié dans un journal universitaire qui critiquait la politique de l'université à l'égard d'Israël. Il y avait une publication sur les réseaux sociaux qui se réjouissait de l'assassinat de Charlie Kirk. Il y avait aussi des commentaires favorables à la Palestine. En revanche, le secrétaire d'État Rubio avait déclaré qu'il ne révoquerait pas un visa pour une simple manifestation contre les pailles en papier. La juge a résumé ainsi le seul schéma clair qui ressortait de ce dossier.

« Depuis mars 2025, le dossier fait apparaître un schéma clair dans les révocations de visas effectuées par le gouvernement. Le secrétaire d'État révoque le visa d'un étranger lorsque celui-ci critique le gouvernement ou les causes et les personnalités que le gouvernement soutient. C'est là un exemple d'"application gravement discriminatoire". »

L'expression « application gravement discriminatoire » a été employée par la Cour suprême fédérale dans l'arrêt Federal Communications Commission c. Fox rendu en 2012. Elle fait partie du

principe selon lequel une loi dépourvue de critères est vague et nulle si elle autorise ou encourage une application discriminatoire. Cette expression ne désigne pas l'équité administrative en général ; elle correspond à l'un des critères du contrôle fondé sur l'imprécision.

Le gouvernement a fait valoir que le volume 9 du Foreign Affairs Manual (FAM) du département d'État encadrait ce pouvoir discrétionnaire. Le manuel indique qu'un visa peut être révoqué lorsque d'autres agences gouvernementales transmettent des « informations défavorables ». La juge a également rejeté cet argument. Le manuel ne définit pas les informations défavorables. Il n'indique pas non plus à quel point une information doit être défavorable pour justifier une révocation. Les étrangers ne reçoivent aucune indication sur ce qu'ils doivent éviter pour conserver leur visa. La juge a relevé que des directives vagues laissent finalement la décision à l'appréciation improvisée et subjective de l'agent chargé du dossier.

Le tribunal a jugé que les passages contestés des deux dispositions étaient nuls pour imprécision dans la mesure où ils s'appliquaient à des expressions protégées.

27.7 Une victoire sans injonction

Sur les huit demandes, le tribunal a donné gain de cause aux demandeurs sur six. L'essentiel tient aux quatre jugements déclaratoires. Un jugement déclaratoire est une décision par laquelle le tribunal confirme officiellement qu'une loi ou un acte est inconstitutionnel ou illégal. Il n'ordonne pas directement à l'autre partie de faire ou de ne pas faire quelque chose. Le jugement a déclaré que chacune des deux dispositions, celle sur l'expulsion et celle sur la révocation des visas, violait les premier et cinquième amendements.

La question de l'injonction est différente. Une injonction est un ordre direct du tribunal demandant au gouvernement de ne pas accomplir un acte précis. Les deux demandes d'injonction visant la disposition sur l'expulsion ont été rejetées en raison de l'article 1252(f)(1) de la loi sur l'immigration et la nationalité. Cette disposition prévoit que seule la Cour suprême fédérale peut ordonner la suspension de l'application des règles relatives aux procédures d'expulsion. C'est un obstacle qu'un juge de district ne peut franchir.

Pour la disposition sur la révocation des visas, la demande d'injonction a plutôt été laissée en suspens. L'obstacle tenait à l'anonymat. Jane Doe et les journalistes du Stanford Daily n'avaient pas révélé leur identité par crainte de représailles. Pour rendre une injonction protégeant une personne précise, le gouvernement doit savoir de qui il s'agit. La juge a estimé qu'après avoir constaté l'inconstitutionnalité dans son jugement déclaratoire, elle n'avait pas besoin de se prononcer alors sur une injonction individuelle.

La juge a plutôt prévu deux mesures. Dans une note de bas de page, elle a indiqué qu'elle aurait conclu que toutes les conditions d'une injonction étaient réunies si elle n'avait pas rendu de

jugement déclaratoire. Elle a aussi prévu le cas où une juridiction supérieure annulerait ce jugement déclaratoire. Dans ce cas, les demandeurs devraient communiquer au tribunal, sous scellés, l'identité de Jane Doe et des journalistes dans les 48 heures. Le tribunal pourrait alors rendre sans délai une ordonnance de réparation individuelle.

Les effets de ce jugement peuvent se résumer ainsi. Dès le lendemain du jugement, les mains du département d'État ne se sont pas retrouvées liées par une injonction judiciaire. Mais un juge fédéral a officiellement constaté, sur 90 pages, une violation de la Constitution. Si le gouvernement réutilise la même disposition pour sanctionner des propos, ce jugement servira aussitôt de fondement aux actions individuelles en justice. Parmi les documents préparatoires de ce chapitre, certains affirmaient que le tribunal avait prononcé une injonction permanente. La comparaison avec le jugement montre que cette affirmation est inexacte.

La réaction des plaignants fut brève et sans ambiguïté. George Fortier, rédacteur en chef du Stanford Daily, s'est félicité du jugement. Les journalistes ne devraient pas avoir à craindre l'expulsion à cause de leurs articles, a-t-il déclaré. L'avocat de FIRE, Greg Lukianoff, a rappelé que la liberté d'expression aux États-Unis n'appartient pas seulement à ceux qui partagent les idées du gouvernement. Gary Green, directeur général du Student Press Law Center, a lui aussi réagi. Selon lui, le jugement confirme que le gouvernement ne peut pas utiliser le droit de l'immigration comme une arme pour punir les opinions qui lui déplaisent.

27.8 Le jugement de l'AAUP dans le Massachusetts et la voie de l'appel

Le jugement dans l'affaire du Stanford Daily n'est pas le premier à traiter cette question. Un an plus tôt, un jugement avait été rendu dans le Massachusetts sur le même problème. L'American Association of University Professors (AAUP) et la Middle East Studies Association avaient intenté une action contre le secrétaire Rubio et d'autres responsables le 25 mars 2025. Elles étaient représentées par le Knight First Amendment Institute de l'université Columbia.

Le juge William Young, chargé de l'affaire, a été nommé par le président Reagan. Il a tenu le procès pendant deux semaines en juillet 2025. Quinze témoins ont comparu et les pièces à conviction étaient au nombre de 250. C'était le premier grand procès au fond depuis le début du second mandat de Trump. Le juge Young a déclaré qu'il s'agissait peut-être de l'affaire la plus importante jamais examinée par son tribunal.

Le 30 septembre 2025, le juge Young a rendu un jugement de 161 pages. Il a reconnu que le gouvernement avait mené une politique consistant à arrêter, détenir et expulser des étudiants et des professeurs étrangers ayant exprimé des opinions pro-palestiniennes. Il a estimé que cette politique visait à dissuader de tels propos. Il a conclu qu'elle discriminait selon le point de vue et violait donc le Premier amendement. Le 22 janvier 2026, il a ordonné des mesures de réparation. Estimant que cette politique violait à la fois le Premier amendement et la loi sur la procédure administrative, il l'a

annulée. Le gouvernement a fait appel devant la cour d'appel du premier circuit le 9 février. Les plaignants ont eux aussi formé un appel incident pour obtenir une réparation plus large. En août, le procureur général de Californie et d'autres responsables ont déposé un mémoire en soutien aux plaignants.

Les deux jugements s'articulent l'un avec l'autre. Les deux parties dans l'affaire du Stanford Daily ont accepté les témoignages et les pièces du procès de l'AAUP comme faits convenus. Les documents internes concernant Khalil et Öztürk avaient eux aussi été rendus publics lors de ce procès. La différence tient à ce qu'ils visent. Le jugement de l'AAUP s'en est pris à la politique du gouvernement. Celui du Stanford Daily a visé la disposition légale utilisée pour mettre cette politique en œuvre. Même si la politique est annulée, la situation peut se reproduire tant que la disposition demeure en vigueur. Les plaignants ont contesté cet instrument.

Des objections ont aussi été exprimées. Juste après le jugement, Mark Goldfeder, avocat du groupe juridique pro-israélien NJAC, a publié une tribune critique dans The Hill. Selon lui, le jugement de 1995 sur lequel la juge Wise s'est appuyée avait une suite méconnue. La même affaire avait été portée devant la Cour suprême des États-Unis, qui avait finalement donné raison au gouvernement. En 1999, la Cour suprême avait tranché en faveur du gouvernement en invoquant la disposition de la loi sur l'immigration qui limite le contrôle judiciaire. Goldfeder a aussi fait remarquer que le jugement ne traitait pas de l'arrêt Harisiades de 1952 sur l'expulsion des étrangers. Il a également relevé que Khalil avait reçu un avis distinct d'expulsion en septembre 2025, au motif qu'il n'avait pas mentionné une partie de son parcours dans sa demande de résidence permanente.

Le média juridique britannique LawNews a formulé une appréciation similaire. Le jugement concorde avec la jurisprudence de la cour d'appel du neuvième circuit, mais cette jurisprudence ne se prête pas à une seule interprétation. Le débat sera tranché en appel.

L'affaire de Khalil suit une procédure distincte. Selon le jugement, la procédure devant la commission d'appel de l'immigration est terminée. Khalil a fait appel devant la cour d'appel du cinquième circuit. Dans l'affaire de sa requête en habeas corpus, la cour d'appel du troisième circuit a rendu sa décision. Il reste à déposer une demande de pourvoi devant la Cour suprême.

Aucune confirmation officielle d'un appel dans l'affaire du Stanford Daily n'avait été trouvée à la fin septembre. Dans une tribune du 22 septembre, le Stanford Daily a écrit qu'il s'attendait à ce que le gouvernement fasse appel devant la cour d'appel du neuvième circuit. Si deux cours d'appel de circuit rendent des conclusions différentes, la Cour suprême aura davantage de chances d'accepter l'affaire. Selon une autre analyse, même si les plaignants ne gagnent que dans l'un des circuits, un examen par la Cour suprême devient une option concrète.

27.9 Les deux visages de Washington et les étudiants coréens aux États-Unis

Dans la conclusion, le juge Wize a décrit l'élargissement des cibles. En mars 2025, les cibles étaient les propos pro-palestiniens et anti-israéliens. En septembre 2025, les personnes qui avaient critiqué Charlie Kirk étaient prises dans les mailles du filet. En mai 2026, même les opinions exprimées sur les négociations de paix avec l'Iran pouvaient devenir des cibles, a-t-il déclaré. Il s'agissait des négociations autour du détroit d'Ormuz. Le juge a poursuivi ainsi : demain, peut-être même aujourd'hui, toute personne exprimant une opinion qui déplaît au gouvernement pourrait être visée.

Ce passage rejoint d'autres chapitres de ce livre. La guerre contre l'Iran et le blocus du détroit d'Ormuz, examinés aux chapitres 7 et 8, n'ont pas seulement fait fluctuer les prix du pétrole. Le juge estimait que les propos sur la guerre pouvaient eux aussi se retrouver dans l'ombre des contrôles de l'immigration.

Le dernier paragraphe du jugement est le suivant : « On peut aimer un pays qui autorise les paroles d'une personne, même si leur contenu nous déplaît. Protéger avec vigueur la liberté d'expression garantie par la Constitution montre de manière provocante qu'un pays n'a pas peur. » Le juge a terminé par une anecdote sur Franklin. En 1787, alors qu'il sortait après avoir signé la Constitution, une femme lui posa une question : une république ou une monarchie ? Franklin répondit : « Une république, si vous parvenez à la préserver. »

Quand on rapproche ce jugement du sujet de ce livre, le sommet sino-américain, un contraste apparaît. C'est l'interprétation de l'auteur. Les États-Unis ont longtemps critiqué la censure et le contrôle de l'expression en Chine. L'ouverture des campus et la liberté du débat ont aussi attiré des talents du monde entier vers les universités américaines. Pourtant, l'administration Trump a utilisé le droit de l'immigration pour contrôler les propos des étudiants étrangers. C'était à l'époque où la Maison-Blanche préparait une garde d'honneur et un défilé aérien pour accueillir Xi Jinping. Dans le même temps, les tribunaux américains ont dû rappeler à leur propre gouvernement les engagements fondamentaux de la Constitution. On peut estimer que les États-Unis perdaient eux-mêmes de leur attrait en dehors de la table des négociations.

Les étudiants coréens aux États-Unis sont eux aussi concernés. Le rapport Open Doors de l'Institute of International Education (IIE) indique qu'un peu plus de 43 000 étudiants coréens étaient inscrits aux États-Unis pendant l'année universitaire 2023-2024. Ils formaient le troisième groupe, après ceux d'Inde et de Chine. Comme le montre le cas de Jeong Yun-seo évoqué plus haut, des étudiants originaires de Corée ont eux aussi été visés. Un tribunal fédéral de New York a rendu une ordonnance provisoire empêchant la détention de Jeong.

Ce jugement n'a pas fait disparaître le risque. En l'absence d'injonction, le département d'État peut légalement recourir dès maintenant à la même disposition. Pendant les procédures engagées

pour contester le jugement, des étudiants peuvent d'abord être arrêtés et détenus. Khalil et Öztürk ont fini par obtenir gain de cause devant les tribunaux, mais ils ont passé respectivement trois mois et six semaines en centre de détention. Le contrôle des réseaux sociaux examiné au chapitre 26 s'applique séparément au stade de la délivrance des visas. Il y a aussi l'affaire de l'usine de batteries en Géorgie, abordée aux chapitres 20 et 21. Des Coréens entrés légalement sur le territoire ont eux aussi pu être visés par les contrôles.

La prudence individuelle ne suffit pas pour apporter une réponse adaptée. Les universités, les agences d'études à l'étranger et le gouvernement devraient mettre en place des services de conseil juridique sur les questions de statut migratoire. Les étudiants devraient savoir à l'avance qui contacter et quelles démarches suivre en cas d'arrestation ou d'avis d'annulation de visa. Il faudrait aussi examiner la portée de l'assistance consulaire.

Le jugement dans l'affaire du Stanford Daily est le deuxième coup d'arrêt judiciaire porté au contrôle idéologique de l'exécutif. Le premier, le jugement de l'AAUP, a stoppé la politique. Le second, celui-ci, a délimité les limites de la disposition légale utilisée pour l'appliquer. Les deux jugements doivent encore passer devant les cours d'appel. Dans l'intervalle, les étudiants qui envisageaient d'étudier aux États-Unis ont commencé à examiner d'autres possibilités. Le chapitre 28 porte sur la facture laissée à l'enseignement supérieur et à l'économie américains par cette évolution.

Références

27.1 Documents connexes

Stanford Daily Publishing Corp. v. Rubio, No. 5:25-cv-06618-NW, Memorandum of Decision, ECF No. 108 (N.D. Cal. Aug. 28, 2026), p. 90. Version publiée par le Student Press Law Center (splc.org).

Axios, 6 mars 2025, article sur le projet du département d'État intitulé « Catch and Revoke », qui recourt à l'intelligence artificielle.

Associated Press, mars-juin 2025, série d'articles sur les arrestations et les libérations de Mahmoud Khalil et de Rümeysa Öztürk.

27.2 Documents connexes

Stanford Daily Publishing Corp. v. Rubio, jugement précité, partie consacrée aux constatations de fait (décr ets présidentiels 14161 et 14188, déclarations du secrétaire Rubio et du président Trump, propos de St ephen Miller, révocation de visas liée à Charlie Kirk).

FIRE, 6 août 2025, page de présentation de l'affaire « Stanford Daily Publishing Corporation et al. v. Rubio et al. ».

BBC News, 18 août 2025, « US State Department revokes 6,000 student visas ».

Reuters, 19 août 2025, « Trump administration revoked more than 6,000 student visas, State Dept says ».

Spectrum News, 18 août 2025, « State Department has revoked 6,000 student visas in 2025 ».

27.3 Documents connexes

The Stanford Daily, 7 avril 2025, « Letter from the editors on the freedom of the press ».

Zurcher v. Stanford Daily, 436 U.S. 547 (1978).

Student Press Law Center, octobre 2025, article sur le dépôt d'un mémoire judiciaire en soutien au Stanford Daily (avec la participation de 55 médias étudiants).

Stanford Daily Publishing Corp. v. Rubio, jugement précité, partie consacrée aux constatations de fait des plaignants.

27.4 Documents connexes

CourtListener, Stanford Daily Publishing Corporation v. Rubio, dossier de l'affaire 5:25-cv-06618.

Civil Rights Litigation Clearinghouse, affaire 46845, Stanford Daily Publishing Corporation v. Rubio.

Stanford Daily Publishing Corp. v. Rubio, décision précitée, passages sur le déroulement de la procédure et la qualité pour agir des parties (p. 60-62).

27.5·27.6 Documents connexes

Stanford Daily Publishing Corp. v. Rubio, décision précitée, passages sur l'analyse juridique.

Bridges v. Wixon, 326 U.S. 135 (1945).

American-Arab Anti-Discrimination Committee v. Reno, 70 F.3d 1045 (9th Cir. 1995).

Sessions v. Dimaya, 584 U.S. 148 (2018).

FCC v. Fox Television Stations, Inc., 567 U.S. 239 (2012).

Law News, 6 septembre 2026, Catherine Sadler, « Stanford Daily Speech-Based Deportation Ruling Strikes Down Two INA Provisions ».

27.7 Documents connexes

The Stanford Daily, 29 août 2026, Daniel Xu et autres, « Stanford Daily wins free speech lawsuit against Trump administration ».

Student Press Law Center, 31 août 2026, Josh Moore, « Stanford Daily wins suit against targeting of international student speech ».

San Francisco Chronicle, août 2026, « Judge rules in Stanford Daily's favor in First Amendment lawsuit against Trump administration ».

Palo Alto Online, 28 août 2026, « Judge sides with The Stanford Daily, rules federal government violated constitution ».

FIRE, 28 août 2026, communiqué de presse sur la décision.

27.8 Documents connexes

AAUP, page « AAUP Litigation » et article du 30 septembre 2025, « Court Rules in AAUP v. Rubio: Trump Admin Violated First Amendment ».

Civil Rights Litigation Clearinghouse, affaire 46288, American Association of University Professors v. Rubio.

Bureau du procureur général de Californie et autres, 12 août 2026, mémoire d'amicus curiae dans l'affaire AAUP v. Rubio devant la cour d'appel du premier circuit (26-1141, 26-1195).

The Hill, septembre 2026, Mark Goldfeder, « The latest court ruling against deportations ignores precedent and won't hold up ».

Reno v. American-Arab Anti-Discrimination Committee, 525 U.S. 471 (1999).

The Stanford Daily, 22 septembre 2026, Adam Langshaw, « Our lawsuit, everyone's freedom ».

27.9 Documents connexes

Stanford Daily Publishing Corp. v. Rubio, décision précitée, conclusion (p. 88-89).

Institute of International Education, novembre 2024, Open Doors 2024 Report on International Educational Exchange.

Kim Kyung-jin, 2026, Rapport général sur le sommet de Washington entre les États-Unis et la Chine en 2026, chapitres 1 et 6, Éditions de l'avocat Kim Kyung-jin.

Chapitre 28. L'effondrement de 50 milliards de dollars de la balance commerciale de l'éducation et l'exode massif des étudiants étrangers vers l'Europe et l'Asie (Talent Drain)

Le 11 août 2026, l'Association des éducateurs internationaux (NAFSA) a publié un rapport de prévisions d'une page. Ce document indiquait que le nombre d'étudiants étrangers dans les universités américaines chuterait de 9,5 % cet automne-là. Traduit en chiffres, cela signifiait qu'environ 111 000 personnes disparaîtraient des campus. La NAFSA a calculé que ce recul priverait les économies locales entourant les universités de 3,4 milliards de dollars. Elle estimait en outre que jusqu'à 40 000 emplois étaient menacés.

À l'automne de l'année précédente, les nouvelles inscriptions d'étudiants internationaux avaient déjà reculé de 17 %. Au printemps 2026, les nouveaux étudiants de premier cycle ont diminué en moyenne de 20 %, et les nouveaux étudiants des cycles supérieurs de 24 %. L'ampleur de la baisse s'accentue d'année en année, et son périmètre ne cesse de s'élargir.

Pendant près de quatre-vingts ans, les États-Unis ont constitué un aimant attirant les talents du monde entier. Les esprits les plus brillants d'Inde et de Chine considéraient les études en Amérique comme une trajectoire naturelle. Ce parcours est aujourd'hui ébranlé. Ce chapitre retrace la manière dont la précarité des visas et la peur de l'expulsion sapent le modèle d'exportation de l'enseignement supérieur américain. Il examine également comment les talents qui partent se dispersent vers l'Allemagne, le Japon, Hong Kong, Singapour et le Canada.

28.1 50 milliards de dollars par an : l'enseignement supérieur américain, une industrie d'exportation

La formation des étudiants internationaux représente l'une des exportations de services les plus emblématiques des États-Unis. Les frais de scolarité et les dépenses de subsistance que les étudiants étrangers paient en venant aux États-Unis sont comptabilisés, dans les statistiques commerciales, comme des exportations. Bien qu'il s'agisse d'argent dépensé sur le sol américain, ce sont des capitaux gagnés à l'étranger puis injectés dans le pays.

Le rapport « Open Doors 2025 », publié en novembre 2025 par l'Institut de l'éducation internationale (IIE) et le département d'État américain, fait office de référence. Au cours de l'année universitaire 2024-2025, les universités américaines comptaient 1 177 766 étudiants internationaux. Ce chiffre, en hausse de 5 % par rapport à l'année précédente, marquait un record historique. Les étudiants étrangers représentaient 6 % de l'ensemble de la population étudiante des universités américaines.

Le département du Commerce des États-Unis a calculé que ces étudiants ont apporté environ 55 milliards de dollars à l'économie américaine pour la seule année 2024. La NAFSA, en mesurant séparément le seul impact sur les économies locales bordant les campus universitaires, l'a évalué à environ 43 milliards de dollars. Chaque institution a sa méthode de calcul, mais quel que soit l'angle adopté, il s'agit d'une industrie d'environ 50 milliards de dollars par an, soit près de 70 000 milliards de wons.

Au regard des pays d'origine, l'Inde et la Chine représentaient plus de la moitié du total. Durant l'année universitaire 2024-2025, l'Inde occupait la première place avec 363 019 étudiants. La Chine se classait au deuxième rang avec 265 919 étudiants. À eux deux, ces pays totalisaient 53 % de l'ensemble des effectifs. La Corée du Sud arrivait en troisième position.

Cinquante-sept pour cent de ces étudiants étrangers poursuivaient des cursus en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques, c'est-à-dire dans les filières STEM. Les étudiants des cycles supérieurs représentaient environ 40 % de l'ensemble des étudiants internationaux. Par ailleurs, 294 253 étudiants travaillaient dans le cadre de l'OPT (Optional Practical Training), un dispositif de formation pratique post-diplôme. L'OPT permet aux diplômés étrangers d'exercer une activité professionnelle dans leur domaine de spécialité. La durée de base est d'un an, mais les diplômés en STEM peuvent travailler jusqu'à trois ans.

Ce flux financier constitue l'épine dorsale des finances universitaires américaines. Les citoyens américains et les résidents permanents bénéficient d'aides fédérales telles que les bourses Pell (Pell Grants). Les étudiants internationaux ne peuvent prétendre à aucune de ces aides fédérales. La grande majorité s'acquitte de l'intégralité des frais de scolarité, sans la moindre réduction. Dans les universités publiques d'État, ils paient le tarif réservé aux étudiants extérieurs à l'État, c'est-à-dire le barème le plus onéreux.

Les universités ont utilisé ces revenus pour financer les bourses accordées aux étudiants américains issus de milieux modestes. Elles ont acheté des équipements de laboratoire et soutenu les recherches du corps professoral. Depuis 2010, le nombre d'étudiants nationaux dans l'enseignement supérieur américain a diminué d'environ 2 millions. Les universités ont comblé ce vide par des étudiants étrangers. Au cours de la même période, le contingent d'étudiants internationaux a progressé de plus de 60 %. Cette dépendance à l'égard des étudiants étrangers a également été une stratégie financière délibérément adoptée par les universités elles-mêmes.

Dans les laboratoires de recherche, cette dépendance est encore plus prononcée. Une part considérable des programmes doctoraux en sciences et en ingénierie des grandes universités de recherche américaines est occupée par des ressortissants étrangers. Leon Botstein, président du Bard College à New York, a mis en lumière cette structure lors de son intervention dans l'émission « Wall Street Week » sur Bloomberg. Il a souligné que le système américain des cycles supérieurs en sciences repose lourdement sur les talents venus d'ailleurs. Il a ajouté ce constat : l'enseignement

primaire et secondaire américain ne parvient pas à former à lui seul un nombre suffisant de chercheurs qualifiés pour les travaux de pointe. C'était une critique acerbe : un pays parvenu au sommet mondial en accueillant les talents de la planète était en train de fermer lui-même ses portes.

28.2 Le visa devenu une arme

La seconde administration Trump a fait du visa un instrument de contrôle. Un visa n'est pas un droit juridique, mais une autorisation concédée par le gouvernement. Or, l'administration considérait qu'elle pouvait révoquer cette autorisation à tout moment. Pris dans cette brèche, les étudiants internationaux ont éprouvé de plein fouet l'angoisse d'un statut précaire.

Le premier choc est survenu au printemps 2025. Le gouvernement a effacé d'un coup des milliers de dossiers de séjour dans le Système d'information sur les étudiants et les participants aux programmes d'échange (SEVIS). Parmi eux figuraient des étudiants dont le seul manquement à la loi se limitait à une simple contravention routière. Après que plusieurs tribunaux fédéraux eurent mis un frein à cette mesure, le gouvernement a rétabli une partie des dossiers. Mais la terreur gravée dans les esprits des étudiants n'a pu être effacée.

Le deuxième choc s'est produit aux guichets de délivrance des visas. Le 27 mai 2025, le secrétaire d'État Marco Rubio a dépêché un câble diplomatique à l'ensemble des représentations diplomatiques américaines à travers le monde. Il donnait pour instruction de ne plus accepter de nouvelles réservations de rendez-vous pour les entretiens de visa étudiant. C'était la période la plus critique de l'année pour les étudiants préparant leur rentrée d'automne. Le département d'État a rouvert les entretiens le 18 juin. En contrepartie, il a exigé des demandeurs qu'ils rendent leurs comptes de réseaux sociaux publics. Les agents consulaires ont épluché ces comptes afin d'y déceler la moindre trace d'hostilité envers les États-Unis ou leurs institutions. Cette procédure a été examinée en détail au chapitre 26.

Dès le lendemain, le 28 mai, le secrétaire Rubio a fait une autre déclaration ciblant directement les étudiants chinois. Il a affirmé que les États-Unis révoqueraient résolument les visas des étudiants chinois ayant des liens avec le Parti communiste chinois ou effectuant des études dans des domaines critiques. Tout le pays qui constituait le deuxième pourvoyeur d'étudiants étrangers aux États-Unis a frémi.

Le nombre de révocations de visas s'est lui aussi envolé rapidement. En août 2025, le département d'État a révélé avoir annulé plus de 6 000 visas d'étudiants depuis le début de l'année. C'était environ quatre fois plus qu'au cours de la même période de l'année précédente. Le département d'État a expliqué qu'environ 4 000 de ces cas étaient motivés par des infractions à la loi telles que des agressions, la conduite en état d'ivresse ou des vols. Pour 200 à 300 cas, il a invoqué les clauses de « soutien au terrorisme » de la loi sur l'immigration et la nationalité

(Immigration and Nationality Act). En janvier 2026, l'administration a annoncé que le total cumulé des révocations atteignait 8 000 cas. Elle a précisé que la majorité des motifs portaient sur des actes criminels ou le soutien au terrorisme. Néanmoins, elle n'a jamais rendu publique la manière dont elle délimitait le périmètre du « soutien au terrorisme ».

Le cas de Rümeysa Öztürk, étudiante en doctorat à l'université Tufts, illustre cette ambiguïté. Elle avait cosigné dans le journal étudiant une tribune critiquant Israël. Son visa a été révoqué par la suite, et elle a été arrêtée en pleine rue par des agents fédéraux. En mai 2025, un tribunal a ordonné sa libération. Les étudiants internationaux ont ainsi appris qu'un simple article pouvait suffire à justifier une expulsion.

Le troisième choc a pris la forme de mesures barrant purement et simplement l'entrée sur le territoire. Le 16 décembre 2025, le président Trump a élargi sa proclamation de restriction d'entrée. À compter du 1er janvier 2026, la délivrance de visas aux ressortissants de 39 pays a été totalement ou partiellement suspendue. Les dérogations qui s'appliquaient auparavant aux visas d'étudiants ont été en grande partie supprimées cette fois-ci. Des pays qui envoyaient traditionnellement de nombreux étudiants, comme l'Iran et le Nigeria, ont été inclus dans la liste.

Le quatrième choc a visé les débouchés après l'obtention du diplôme. Pour un étudiant international, la valeur d'un diplôme américain est intimement liée aux perspectives professionnelles offertes aux États-Unis après les études. Le premier échelon de cette échelle est l'OPT, et l'échelon suivant est le visa de travail spécialisé H-1B.

En septembre 2025, le président Trump a signé une proclamation imposant des frais de 100 000 dollars sur toute nouvelle demande de visa H-1B. Dans la foulée, l'administration a promu une règle favorisant les profils hautement rémunérés et expérimentés lors du tirage au sort des visas H-1B. Le dispositif avait été délibérément conçu au détriment des nouveaux diplômés internationaux.

L'OPT lui-même s'est trouvé menacé. Lors de son audience de confirmation en 2025, Joseph Edlow, directeur des Services de citoyenneté et d'immigration des États-Unis (USCIS), a exprimé sa volonté de supprimer l'OPT. Son projet consistait à refuser toute autorisation d'emploi aux titulaires du visa F-1 dès la fin de leur cursus universitaire. À l'automne 2025, le département de la Sécurité intérieure a inscrit un projet de révision du « Practical Training » dans le calendrier réglementaire fédéral. En janvier 2026, une lettre signée au nom de la secrétaire Kristi Noem a confirmé que le périmètre et la durée de l'OPT faisaient l'objet d'un réexamen. L'argument invoqué était que l'OPT reposait sur de simples règlements administratifs et non sur une loi, ce qui permettait à l'exécutif de le modifier à sa guise.

Le 17 juillet 2026, la règle finale mettant fin au régime de la « durée de statut » (Duration of Status, D/S) a été publiée. La D/S était une pratique de longue date autorisant l'étudiant étranger à séjourner sur le territoire jusqu'à l'achèvement de ses études. La nouvelle règle liait strictement la durée du séjour à la période d'études inscrite sur le formulaire d'admission (Formulaire I-20), en la

plafonnant à un maximum de quatre ans. Pour séjourner au-delà, il fallait désormais soumettre une demande distincte de prolongation auprès des services d'immigration. Les étudiants souhaitant bénéficier de l'OPT après l'obtention de leur diplôme devaient également passer par cette procédure de prolongation. Cette réglementation est entrée en vigueur le 15 septembre 2026. Comme un doctorat requiert généralement cinq ans ou plus, les doctorants se sont retrouvés contraints de subir au moins un examen discrétionnaire des services d'immigration avant de pouvoir décrocher leur diplôme.

La détresse des associations d'étudiants indiens était palpable. Sudhanshu Kaushik, représentant de l'Association des étudiants indiens en Amérique du Nord (NAAIS), est intervenu sur la chaîne indienne CNN-News18 pour exposer la situation. Il a rappelé que les étudiants internationaux apportaient chaque année 50 milliards de dollars à l'économie américaine. Il a rapporté que des étudiants endettés à hauteur de sommes colossales pour venir aux États-Unis vivaient dans la terreur d'être expulsés avant d'obtenir leur diplôme. Une grande partie des étudiants indiens empruntent pour financer leurs études en hypothéquant leur maison ou leurs terres familiales. Une révocation de visa peut ainsi entraîner la ruine financière de toute une famille.

28.3 Un exode confirmé par les chiffres

Les effets de cette politique se sont immédiatement répercutés dans les statistiques d'admission.

À l'automne 2025, l'IIE et le département d'État ont mené une enquête auprès de plus de 800 universités. Le nombre de nouveaux étudiants internationaux a reculé de 17 % par rapport à l'année précédente. Les nouveaux étudiants des cycles supérieurs ont diminué de 12 %. Le total des effectifs d'étudiants étrangers n'a fléchi que de 1 %, amorti par les étudiants déjà présents sur le sol américain et les bénéficiaires de l'OPT. Cependant, la NAFSA a estimé que cette seule baisse initiale représentait un manque à gagner de 1,1 milliard de dollars et la suppression d'environ 23 000 emplois.

Au semestre de printemps 2026, l'ampleur du recul s'est accentuée. Dans une enquête publiée par la NAFSA en mai 2026, 62 % des universités interrogées ont fait état d'une baisse des inscriptions d'étudiants étrangers. Les nouveaux étudiants de premier cycle ont diminué en moyenne de 20 %, et les nouveaux inscrits aux cycles supérieurs de 24 %. Une part importante des étudiants entrés à l'automne 2025 avaient déposé leur candidature avant les changements de politique ; les chiffres du semestre de printemps traduisaient donc plus fidèlement l'impact réel des nouvelles mesures.

Le vivier des futurs candidats s'est lui aussi tari. L'organisme gérant la candidature universitaire centralisée aux États-Unis, la Common App, a publié l'état des candidatures pour l'année universitaire 2026-2027. Si le nombre total de candidatures a augmenté, les candidats étrangers ont en revanche chuté de 10 %. Il s'agissait du plus fort déclin enregistré depuis la création des statistiques de la Common App. Les candidatures en provenance d'Inde ont plongé de 14 %.

Les données officielles du gouvernement indien pointaient dans la même direction. Le 2 avril 2026, le ministère indien des Affaires extérieures a cité les données du SEVIS devant la Chambre haute du Parlement (Rajya Sabha). En février 2025, 378 787 étudiants indiens se trouvaient aux États-Unis. En février 2026, ce chiffre était retombé à 352 644, soit un recul de 6,9 % en l'espace d'une seule année.

Dans les cycles doctoraux, l'effondrement s'est avéré particulièrement brutal. Selon les relevés de l'Association of American Universities Data Exchange (AAUDE), les candidatures d'étudiants étrangers en doctorat pour l'automne 2026 ont chuté de 21 %. Le nombre d'admissions accordées à des doctorants étrangers a quant à lui diminué de 17 %. Cela signifiait que les futurs effectifs de la recherche américaine étaient en train de fondre.

Puis, en août 2026, sont parvenues les prévisions évoquées à l'ouverture de ce chapitre. La NAFSA et la société d'études JB International ont prévu une baisse de 9,5 % des effectifs d'étudiants étrangers pour l'automne à venir. D'après leurs calculs, les effectifs devaient chuter d'environ 1,17 million d'étudiants en 2025-2026 à environ 1,06 million en 2026-2027. Près des deux tiers des universités ayant répondu s'attendaient à de nouvelles baisses. Certains établissements ont indiqué que les inscriptions en deuxième et troisième cycles pourraient plonger jusqu'à 40 %. La NAFSA estime que trois étudiants internationaux génèrent un emploi aux États-Unis. La disparition de 110 000 étudiants étrangers fragilise ainsi plusieurs dizaines de milliers d'emplois.

Un point mérite toutefois d'être clairement précisé. Les 50 milliards de dollars n'ont pas disparu d'un seul coup. À l'automne 2026, le manque à gagner immédiat se comptait en plusieurs milliards de dollars. Néanmoins, lorsque les nouvelles promotions rétrécissent, les répercussions s'accumulent sur quatre ou cinq ans. Si la baisse des nouveaux entrants se poursuit pendant plusieurs années, le contingent total d'étudiants étrangers s'effondre en escalier. L'écroulement de la balance commerciale de l'éducation n'est pas un événement ponctuel, mais un processus continu.

28.4 Fissures dans les finances universitaires et les laboratoires de recherche

La désaffection des étudiants étrangers a immédiatement creusé des déficits dans les budgets universitaires. Ce choc étant survenu au moment même des coupes dans les financements fédéraux de recherche, ses répercussions se sont révélées considérables.

Harvard s'est retrouvée au cœur de cet affrontement. En mai 2025, le département de la Sécurité intérieure a annoncé son intention de révoquer l'habilitation de Harvard à accueillir des étudiants étrangers. À l'époque, environ 6 700 étudiants, soit près de 27 % des effectifs de l'université, étaient internationaux. La juge fédérale Allison Burroughs a bloqué cette mesure, une bataille judiciaire détaillée au chapitre 25. Le gouvernement a par ailleurs gelé plus de 2 milliards de dollars de

subventions fédérales de recherche destinées à Harvard. Un ordre d'arrêt des travaux a été notifié aux laboratoires menant des projets financés par les Instituts nationaux de la santé (NIH).

En octobre 2025, la Faculté des arts et des sciences de Harvard (FAS) a décidé de réduire drastiquement le nombre d'admissions en doctorat. Le journal étudiant de l'université, The Harvard Crimson, en a révélé l'ampleur : les programmes scientifiques ont été amputés de plus de 75 %, et les filières de sciences humaines d'environ 60 %. Le département de biologie moléculaire et cellulaire a décidé de ne recruter que quatre nouveaux doctorants. Cette décision a provoqué une lettre de protestation signée par 100 professeurs. Lorsque les subventions fédérales de recherche ont été rétablies en octobre 2025, l'université a ramené l'ampleur des coupes à environ 50 %. En mai 2026, elle a annoncé qu'elle augmenterait de nouveau les admissions en doctorat pour l'année suivante. Pourtant, le vide laissé dans les laboratoires par cette interruption des effectifs doctoraux pendant une à deux années demeure bien réel.

Les établissements ne disposant pas d'un fonds de dotation aussi colossal que celui de Harvard ont dû faire des choix bien plus douloureux. À Chicago, l'université DePaul a vu son contingent d'étudiants internationaux fondre de 30 % à l'automne 2025. L'établissement a envisagé le gel des embauches, la baisse de la rémunération des dirigeants et la limitation des dépenses discrétionnaires. L'université de Californie du Sud (USC) a cité le recul des étudiants étrangers de deuxième et troisième cycles parmi les facteurs de ses difficultés financières. L'USC a licencié plusieurs centaines de salariés après juillet 2025. L'université Northwestern a, quant à elle, supprimé 425 postes au milieu d'une tourmente financière provoquée par des facteurs conjugués.

Le média spécialisé dans l'éducation The Hechinger Report a désigné les étudiants américains comme les victimes ultimes de cette dynamique. Certes, les étudiants nationaux ne déboursent pas immédiatement plus d'argent ; en revanche, ils reçoivent moins d'enseignement. L'offre de cours s'amenuise, des départements fusionnent ou ferment, et les budgets alloués aux bourses diminuent. La baisse des revenus tirés des étudiants internationaux a également constitué un facteur déterminant dans la décision de nombreux établissements de relever leurs frais de scolarité à l'automne 2026.

Le président de la Réserve fédérale (Fed), Jerome Powell, a lui aussi évoqué publiquement la valeur inestimable des universités. Le 25 mai 2025, il a prononcé un discours lors de la cérémonie de remise des diplômes (Baccalaureate) de son alma mater, l'université de Princeton. Powell a déclaré que les grandes universités américaines constituaient des trésors nationaux jalousés par le monde entier. Il a ensuite exhorté les jeunes diplômés à ne jamais considérer cet héritage comme un acquis. Il a également affirmé que lorsqu'ils se retourneraient sur leur parcours cinquante ans plus tard, ils devaient être en mesure de dire qu'ils avaient fait leur part pour défendre et faire grandir la démocratie. Cette allocution intervenait juste après que l'administration Trump eut durci son offensive contre Harvard. Compte tenu de la retenue traditionnelle des dirigeants de la banque centrale vis-à-vis des propos à tonalité politique, ce discours a revêtu un poids considérable.

28.5 L'Allemagne, l'alternative sans frais de scolarité

Pendant que les États-Unis rétrécissaient leurs portes, d'autres pays les ouvraient en grand. La destination qui a attiré le plus grand nombre d'étudiants a été l'Allemagne.

En principe, les universités publiques allemandes n'exigent pas de frais de scolarité. L'étudiant ne règle qu'une contribution semestrielle de quelques centaines d'euros par semestre. La différence est frappante par rapport aux grandes universités d'élite américaines, dont les frais de scolarité annuels dépassent 60 000 dollars.

Le rapport annuel « Wissenschaft weltoffen 2025 » publié par l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) illustre bien cette tendance. Au semestre d'hiver 2024-2025, le nombre d'étudiants et de doctorants étrangers dans les universités allemandes s'élevait à environ 402 000 personnes. Ce chiffre, en progression d'environ 6 % par rapport à l'année précédente, représentait un record historique. Les nouveaux étudiants étrangers de première année ont également atteint un sommet avec 116 600 inscrits. Le DAAD a qualifié l'Allemagne de première destination pour les études internationales en dehors du monde anglophone. Quarante-trois pour cent des étudiants internationaux y poursuivent des études d'ingénierie.

Les étudiants indiens ont tiré cette croissance. Le bureau du DAAD en Inde a dévoilé de nouveaux chiffres en s'appuyant sur les données de l'Office fédéral de la statistique d'Allemagne. Au semestre d'hiver 2025-2026, on dénombrait 69 816 étudiants indiens, soit une hausse de 17,5 % et environ 10 400 étudiants de plus en un an. L'Inde est devenue le premier pays d'origine des étudiants étrangers en Allemagne. Les étudiants indiens représentent 13,5 % de l'ensemble des étudiants étrangers inscrits en Allemagne.

Les universités allemandes n'ont cessé de multiplier les programmes de master dispensés en anglais. La possibilité d'obtenir un master en ingénierie sans maîtriser l'allemand s'est considérablement élargie. Après l'obtention de leur diplôme, les étudiants étrangers peuvent séjourner pendant dix-huit mois sur place pour chercher un emploi. L'Allemagne souffre d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Le gouvernement accueille ainsi volontiers ces étudiants, voyant en eux de futurs actifs indispensables.

Il reste cependant difficile d'affirmer que partir pour l'Allemagne constitue un substitut parfait aux États-Unis. Ce choix n'est nullement dépourvu de coûts. Avant d'obtenir son visa, un étudiant indien doit déposer 11 904 euros sur un compte bancaire bloqué en Allemagne, somme destinée à prouver qu'il dispose de moyens suffisants pour subvenir à ses besoins. Le Land de Bade-Wurtemberg facture des frais de scolarité de 1 500 euros par semestre aux étudiants non ressortissants de l'Union européenne. Les universités privées de sciences appliquées appliquent également leurs propres frais de scolarité. La chaîne publique allemande DW a diffusé en mars 2026 un documentaire consacré aux étudiants indiens : le protagoniste travaillait dans un

restaurant pour payer ses études et son loyer. De surcroît, pour ceux qui ne maîtrisent pas la langue allemande, l'accès à l'emploi après le diplôme s'avère particulièrement difficile. L'Allemagne offre une option peu coûteuse en frais de scolarité, mais ce n'est en rien une voie facile sur tous les plans.

28.6 Le Japon, Hong Kong et Singapour : la stratégie d'absorption de l'Asie

Les universités asiatiques ont elles aussi réagi promptement. En mai 2025, lorsque l'administration Trump a révoqué l'habilitation de Harvard à accueillir des étudiants étrangers, les réactions se sont enchaînées sans tarder.

Au Japon, l'université de Tokyo a été la première à prendre les devants. Elle a fait savoir qu'elle examinerait la possibilité d'accueillir temporairement les étudiants internationaux empêchés de poursuivre leurs études à Harvard. L'université de Kyoto a exprimé une intention similaire dès le lendemain. Le ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie (MEXT) a sollicité la coopération des universités de tout le pays, leur demandant d'explorer des solutions pour accueillir ou soutenir les étudiants menacés d'une interruption d'études aux États-Unis. L'université de Tokyo disposait déjà d'un précédent sur lequel s'appuyer : un programme mis en place lors de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, qui mettait gratuitement des laboratoires et des logements à disposition des étudiants et des chercheurs sinistrés.

L'attention du Japon s'est toutefois davantage portée sur les chercheurs que sur les simples étudiants. En mai 2025, l'université d'Osaka a annoncé son intention d'accueillir 100 jeunes chercheurs médicaux en provenance des États-Unis. L'université du Tohoku a dévoilé un plan visant à recruter 500 chercheurs sur cinq ans, principalement depuis les États-Unis. En juin 2025, le bureau du Cabinet japonais a présenté l'initiative « J-RISE » en vue de bâtir des environnements de recherche de calibre mondial. Le Japon a déployé une stratégie consistant à offrir des financements pérennes et des postes stables aux chercheurs désireux de quitter les États-Unis.

Toutefois, contrairement aux affirmations de certains médias, l'université de Tokyo n'a jamais garanti une bourse complète ni une admission définitive à l'ensemble des étudiants étrangers de Harvard. L'annonce de l'université de Tokyo se bornait à « étudier » un accueil temporaire. La barrière linguistique du japonais et le niveau relativement modeste des salaires des chercheurs constituent également des limites persistantes.

Hong Kong a été le territoire le plus offensif. Le 23 mai 2025, l'Université des sciences et technologies de Hong Kong (HKUST) a publié une lettre d'invitation ouverte. Elle promettait une admission inconditionnelle et des démarches allégées aux étudiants étrangers inscrits ou admis à Harvard. Le vice-recteur aux affaires académiques Guo Yike a affirmé que la diversité engendre la créativité et le progrès, déclarant que son institution était prête à accueillir les étudiants de Harvard. Le même jour, le Bureau de l'éducation de Hong Kong a également enjoint à toutes les universités du territoire de faciliter activement le transfert des étudiants. HKUST a proposé à six

doctorants et étudiants de master de Harvard une admission assortie de bourses d'études, et cinq d'entre eux ont accepté.

En termes de volume brut, ces chiffres restent encore modestes. Mais la tendance de fond est indéniable. L'université de Hong Kong (HKU) a reçu plus de 500 demandes de renseignements de la part d'étudiants installés aux États-Unis et a traité environ 200 demandes de transfert. Les candidatures d'étudiants internationaux de premier cycle à HKUST ont bondi de 40 % en l'espace d'une année. Les choix des étudiants de Chine continentale ont eux aussi changé. Le rapport 2026 sur les études à l'étranger publié par New Oriental (Xindongfang), la plus grande société de conseil en études universitaires de Chine, illustre parfaitement ce revirement : parmi les destinations les plus prisées des étudiants chinois et de leurs parents, le Royaume-Uni figurait en tête, et Hong Kong se hissait au deuxième rang. Les États-Unis ont été relégués à la troisième place. C'était la première fois en douze ans que Hong Kong atteignait la deuxième marche du podium. Le rapport désignait l'incertitude des politiques américaines comme la principale cause de cette rétrogradation.

Singapour n'a pas non plus laissé passer l'occasion. En avril 2025, lors d'un événement public, le président de l'université de technologie de Nanyang (NTU) à Singapour a pris la parole pour déclarer que la période actuelle constituait une « occasion en or » pour les universités asiatiques d'attirer les talents d'Amérique. L'Université nationale de Singapour (NUS) et NTU mettent en avant de confortables crédits de recherche publics. Leurs liens étroits avec le tissu industriel constituent un autre atout de poids pour attirer les chercheurs installés aux États-Unis. Hong Kong et Singapour dispensent leur enseignement en anglais et disposent de fonds de recherche considérables. Leur proximité géographique avec la Chine continentale ou l'Asie du Sud-Est représente un autre avantage déterminant.

Pour autant, les universités asiatiques ne peuvent se substituer immédiatement aux grandes institutions d'élite américaines. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la sécurité nationale en 2020, Hong Kong suscite des interrogations quant à la liberté académique. Quant à Singapour, l'étroitesse de son territoire impose une limite évidente au nombre d'étudiants qu'elle peut accueillir. La stratégie d'absorption de l'Asie ne vise pas à combler tous les postes vacants laissés par les États-Unis, mais à sélectionner et à s'attacher les éléments les plus brillants d'entre eux.

28.7 Le Canada et l'Europe s'offrent les chercheurs

Ce ne sont pas seulement les étudiants, mais aussi les chercheurs qui se sont mis en mouvement. Même si la mobilité des chercheurs porte sur des effectifs réduits, le poids unitaire de chaque individu est considérable. Lorsqu'un laboratoire déménage, il entraîne dans son sillage des doctorants, des chercheurs postdoctoraux, des financements de recherche et des brevets.

Le 5 mai 2025, l'Union européenne a dévoilé à Paris, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, l'initiative « Choisir l'Europe pour la science » (Choose Europe for Science). La présidente de la

Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé l'injection de 500 millions d'euros entre 2025 et 2027. Le président français Emmanuel Macron a lui aussi promis, à la même tribune, d'attirer les chercheurs de l'étranger. La cible était parfaitement identifiée : les scientifiques installés aux États-Unis, privés de subventions de recherche et soumis à d'intenses pressions politiques.

Le Canada a obtenu des résultats encore plus tangibles. En décembre 2025, le gouvernement canadien a présenté un plan d'investissement dans l'innovation de 1,2 milliard de dollars. La clé de voûte en était le programme des « Chaires de recherche du Canada Eddie Goldenberg » (Eddie Goldenberg Research Chairs of Canada). Sur les 64 premiers titulaires de chaires annoncés en août 2026, 48 provenaient directement d'universités américaines. Des scientifiques issus de Harvard, Yale et du MIT en faisaient partie. Le Canada leur allouera plus de 350 millions de dollars de crédits de recherche sur une durée de huit ans. Ce programme cible des domaines stratégiques tels que le changement climatique, la biologie moléculaire, les transports et l'intelligence artificielle. Soixante-trois autres chercheurs seront recrutés l'année suivante.

Le 22 septembre 2026, The Harvard Crimson a relaté le parcours de trois de ces chercheurs issus de Harvard. Le professeur Curtis Huttenhower, de l'École de santé publique, a quitté Harvard après dix-sept ans de présence. Il projette d'établir un nouveau centre de recherche sur le microbiome à l'université de Colombie-Britannique (UBC). Jennifer Spence, qui dirigeait l'Initiative Arctique à la Kennedy School, et le professeur Peter Caravan, de la Harvard Medical School, ont eux aussi pris la route du Canada. Huttenhower et Spence ont invoqué la détérioration de l'environnement de recherche et l'instabilité politique des États-Unis sous la seconde présidence Trump pour justifier leur départ. Huttenhower a souligné que l'effritement du système de financement de la recherche a frappé de plein fouet les doctorants et les chercheurs postdoctoraux.

Trois jours plus tard, le 25 septembre, le comité de rédaction de The Harvard Crimson a publié un éditorial. Cet éditorial avertissait que les États-Unis étaient en train de perdre leurs cerveaux. Selon l'Association des universités américaines (AAU), les candidatures de chercheurs chinois et européens postulant à des emplois dans les universités américaines ont chuté de manière spectaculaire. L'éditorial notait que si l'administration avait essuyé plusieurs revers devant les tribunaux et que le Congrès avait également freiné les coupes dans les budgets de recherche, ces assauts rapides et répétés avaient néanmoins commencé à déstabiliser l'ensemble de l'appareil de recherche américain. L'article pointait qu'en matière de recherche scientifique, rien n'est plus délétère que l'incertitude.

28.8 Le sommet sino-américain et le paradoxe de la déclaration des « 600 000 étudiants »

La question des étudiants internationaux est également imbriquée dans les relations sino-américaines. La Chine constitue en effet le deuxième pourvoyeur d'étudiants étrangers aux États-Unis.

L'attitude du président Trump n'a pas brillé par sa cohérence. En mai 2025, le secrétaire Rubio annonçait que les États-Unis annuleraient résolument les visas d'étudiants chinois. Pourtant, en août 2025, le président Trump a déclaré qu'il accueillerait 600 000 étudiants chinois. Ce revirement reposait sur le calcul que cela servirait de levier dans les négociations commerciales avec la Chine. Il traduisait aussi la prise de conscience réaliste selon laquelle les finances universitaires américaines ne pouvaient se passer des étudiants chinois. Une vive levée de boucliers a immédiatement éclaté au sein de sa base électorale. Dans les faits, les politiques appliquées ont pris la direction exactement inverse de ses propos. Au cours de l'année universitaire 2024-2025, le nombre d'étudiants chinois avait déjà reculé de 4 %.

Lors du sommet de Washington en 2026, les deux pays ont marchandé des chiffres portant sur les avions de ligne Boeing, le soja et la viande bovine. La circulation des étudiants et des chercheurs n'a jamais figuré au cœur de la liste des accords. Du point de vue de Pékin, il n'y avait guère de raisons de se précipiter. La Chine parvient déjà à retenir ses talents nationaux grâce aux universités d'élite de Hong Kong et du continent. De plus, les retours au pays de scientifiques d'origine chinoise menant des recherches aux États-Unis se succèdent. Plus les États-Unis ferment leurs portes, plus la Chine trouve de légitimité à former ses élites en interne.

Les talents humains ne peuvent être traités comme des marchandises que l'on s'échange sur une table de négociation. Une commande de deux cents Boeing se concrétise d'un simple trait de plume. En revanche, un étudiant international pèse et soupèse une multitude de paramètres avant de prendre sa décision : les délais d'attente pour l'entretien de visa, le filtrage des comptes sur les réseaux sociaux, le plafonnement de la durée du séjour et l'angoisse de l'insertion professionnelle après l'obtention du diplôme constituent autant de variables déterminantes. Dès lors qu'un étudiant choisit un autre pays, c'est là-bas qu'il bâtit sa carrière. Et les promotions suivantes d'étudiants empruntent le même chemin. C'est une dynamique profonde qu'une simple phrase prononcée lors d'un sommet ne saurait inverser.

28.9 L'érosion du soft power et les questions en suspens

L'hégémonie acquise par les États-Unis au XXe siècle n'a pas reposé uniquement sur leur puissance militaire et sur le dollar. Les talents du monde entier convergeaient vers les universités américaines. Ils y ont fait l'expérience concrète de la culture de recherche, de l'État de droit et de la

liberté de débat propres aux États-Unis. Ils sont ensuite retournés dans leur pays d'origine pour y devenir des dirigeants au sein des gouvernements, des entreprises et du monde académique. C'est de cette façon que les États-Unis ont tissé un réseau spontané de relais d'amitié aux quatre coins du globe. Telle était la quintessence du « soft power » conceptualisé par le politologue Joseph Nye : une influence conquise non par la contrainte, mais par le pouvoir d'attraction.

Le professeur Fernando Reimers, de l'École supérieure d'éducation de Harvard, a averti lors d'un entretien accordé à CNN que ce précieux capital risquait de s'effondrer. Il a qualifié d'actes d'automutilation l'interdiction d'admission des étudiants étrangers et le gel des crédits de recherche. Il a prévenu que si cette situation persistait, Harvard pourrait régresser, passant du statut de premier centre intellectuel mondial à celui d'une université provinciale isolée du XIXe siècle. Il s'agit sans doute d'une formule empreinte d'exagération. Toutefois, en tant qu'avertissement sur ce que devient une université désertée par les talents, elle mérite d'être prise très au sérieux.

Les appréciations portées dans ce chapitre s'accompagnent toutefois de plusieurs réserves.

Premièrement, la désaffection des étudiants internationaux n'est pas un phénomène propre aux seuls États-Unis. Le Canada, le Royaume-Uni et l'Australie ont eux aussi durci les conditions d'octroi des visas étudiants au nom de la maîtrise de l'immigration. Au printemps 2026, 69 % des universités canadiennes, 42 % des universités britanniques et 44 % des universités australiennes ont enregistré une baisse de leurs inscriptions d'étudiants étrangers de premier cycle. C'est l'ensemble des « quatre grands » du monde anglophone qui a simultanément restreint ses portes. L'essor de l'Allemagne et de l'Asie résulte ainsi tout à la fois des errements américains et d'un resserrement synchronisé à l'échelle de l'espace anglophone.

Deuxièmement, les États-Unis demeurent encore la première destination au monde pour les études universitaires. Durant l'année universitaire 2025-2026, plus de 1,1 million d'étudiants internationaux séjournaient toujours aux États-Unis. Le potentiel de recherche et l'écosystème industriel de leurs universités de tout premier rang ne sont pas faciles à rattraper. Les statistiques d'admission effectives de l'automne 2026 ne seront définitivement établies qu'avec la publication de l'enquête d'automne de l'IIE. La NAFSA a elle-même précisé que les résultats réels pouvaient s'écarter de la fourchette de ses prévisions.

Troisièmement, la trajectoire de cette tendance est néanmoins incontestable. Les nouveaux arrivants se raréfient, les candidatures en doctorat fléchissent et les chercheurs s'en vont. Dans le même temps, l'Allemagne a accueilli un nombre record d'étudiants étrangers, et Hong Kong a supplanté les États-Unis dans les préférences des étudiants chinois. Le Canada a, quant à lui, débauché d'un seul coup 48 chercheurs chevronnés dans les universités américaines. De tels mouvements s'accumulent année après année. Dans dix ans, le vide dans les laboratoires de

recherche américains se sera creusé à mesure que les doctorants qui n'y sont pas entrés aujourd'hui manqueront à l'appel.

La Corée du Sud est elle aussi directement concernée. Elle constitue le troisième pays d'origine des étudiants étrangers aux États-Unis. Pour les étudiants coréens et leurs familles qui préparent un départ vers les universités américaines, les paramètres à prendre en compte se sont multipliés : il leur faut désormais évaluer le durcissement des entretiens de visa, le plafonnement de la durée du séjour et l'éventualité d'une réduction drastique de l'OPT. Mais pour les universités et le gouvernement sud-coréens, cette crise recèle également une opportunité en miroir. Le moment est venu d'examiner si le pays est prêt à accueillir les chercheurs et les étudiants qui quittent les États-Unis. L'Allemagne, le Japon, Hong Kong, Singapour et le Canada, eux, sont déjà passés à l'action.

L'administration Trump a dépeint les étudiants étrangers comme des menaces sécuritaires ou des concurrents sur le marché du travail. En contrepartie, les États-Unis ont misé une industrie pesant 50 milliards de dollars par an tout en dilapidant la confiance des talents du monde entier. L'argent peut toujours se regagner lorsque la conjoncture redevient favorable. En revanche, faire revenir sur leurs pas des talents qui ont choisi une autre route peut prendre toute une génération. Le chapitre 29 examinera de quelle manière les milieux universitaires et culturels, au sein de Harvard comme au-dehors, ont résisté à cette répression.

Références

1. Institute of International Education, U.S. Department of State, "Open Doors 2025", communiqué de presse et données, 17 novembre 2025.
2. NAFSA: Association of International Educators, JB International, "Fall 2026 International Student Enrollment Outlook & Economic Impact", 11 août 2026.
3. The Washington Post, "Foreign student enrollment will fall nearly 10%, report predicts", 12 août 2026.
4. CNBC, "International student enrollment falls amid tighter U.S. visa policies, reports show", 21 août 2026.
5. TIME, "U.S. Sees 20% Drop in New International Students", 12 mai 2026.
6. The Hechinger Report, "As international enrollment continues to fall, U.S. students face program cuts and higher prices", 29 juin 2026.
7. Poets&Quants, "Open Doors Report: 17% Drop In International Student Enrollment In U.S. This Fall", 17 novembre 2025.
8. CNN, Higher Ed Dive, "State Department has revoked over 6,000 student visas", 18-19 août 2025.
9. Inside Higher Ed, "Trump Admin. Says It Revoked 8,000 Student Visas", 13 janvier 2026.
10. U.S. Department of State, directives relatives à la proclamation présidentielle 10998 (Presidential Proclamation 10998), janvier 2026.

11. Forbes (Stuart Anderson), "New Immigration Rule Will End Or Restrict Student Practical Training", 11 novembre 2025.

12. Erickson Immigration Group, "DHS Confirms Review of OPT and STEM OPT", 27 février 2026.

13. Study in the States (DHS), "Final Rule: Establishing a Fixed Time Period of Admission and an Extensio n of Stay Procedure", juillet 2026.

14. Brookings Institution, "What does the new duration of status rule mean for international students and workers?", 3 août 2026.

15. The Harvard Crimson, "Harvard FAS Cuts Ph.D. Seats By More Than Half Across Next Two Admissions Cycles", 21 octobre 2025.

16. The Harvard Crimson, "FAS Increases Ph.D. Slots", 6 mai 2026.

17. The Harvard Crimson, "Three Harvard Researchers Leave for Canadian Universities Amid Funding Str uggles", 22 septembre 2026.

18. The Harvard Crimson Editorial Board, "Why America Is Losing Its Minds", 25 septembre 2026.

19. Federal Reserve Board, "Baccalaureate remarks by Chair Powell at the Princeton University Baccalaure ate Ceremony", 25 mai 2025.

20. DAAD, "High number of international students in Germany again", Wissenschaft weltoffen 2025, 26 n ovembre 2025.

21. ICEF Monitor, "There are now more than 400,000 international students in Germany", 4 décembre 20 25.

22. Leap Scholar, GoStudyIn, citant DAAD India, "Indian Students in Germany Hit Record 70K", août 202 6.

23. Tokyo Weekender, Anadolu Agency, couverture sur l'examen de l'accueil d'étudiants étrangers de Harv ard par l'université de Tokyo et l'université de Kyoto, mai 2025.

24. Washington CORE, "Japan Expands Research Opportunities for U.S. Scientists", 4 septembre 2025.

25. HKUST, "HKUST Opens Doors to Harvard Students Amid Global Academic Shifts", 23 mai 2025.

26. South China Morning Post Young Post, "Harvard students find new academic home at HKUST", 24 jui n 2025.

27. Times Higher Education, "Hong Kong university opens doors to Harvard's foreign students", juin 2025.

28. AP, "College applications rise outside US as Trump cracks down on international students", 7 août 202 5.

29. China Daily, Caixin Global, couverture du rapport de New Oriental sur les tendances des études à l'étra nger des étudiants chinois en 2026, 18-19 mars 2026.

30. Higher Ed Science (citant le New York Times), "Canada Hires 48 Scholars Away From Top U.S. Univer sities", août 2026.

31. Bloomberg, "Wall Street Week", entretien avec Leon Botstein, président du Bard College, 2025-2026.

32. CNN-News18, entretien avec Sudhanshu Kaushik, représentant de la NAAIS ; CNN, entretien avec le pr ofesseur Fernando Reimers, 2025-2026.

33. Kim Kyeong-jin, 『Trump, la diplomatie de l'insulte et l'empire qui se vide』, chapitres 24 à 27.

Chapitre 29. La satire de Harvard par Ronny Chieng et les piques acérées de Conan O’Brien

La résistance du monde universitaire et culturel

La dernière semaine de mai 2026, Harvard Yard était en effervescence pour les cérémonies de remise des diplômes. Depuis plus d’un an, l’université affrontait le gouvernement fédéral. Le gel des financements de recherche, le blocage des inscriptions des étudiants étrangers et les poursuites du ministère de la Justice s’étaient succédé. Pourtant, les discours prononcés à la tribune des cérémonies n’étaient pas des déclarations de colère. C’étaient des blagues destinées à faire rire le public.

Le 27 mai, lors du Class Day, l’humoriste Ronny Chieng monta à la tribune. Le Class Day est une cérémonie organisée la veille de la remise des diplômes pour les étudiants de dernière année de premier cycle. Sur la même scène, Hamza Masood, étudiant en dernière année, prononça un discours humoristique. Le lendemain, lors de la 375e cérémonie de remise des diplômes, Conan O’Brien prononça le discours d’honneur. Tous trois tournèrent en dérision les pressions exercées par l’administration Trump sur les universités.

Ce chapitre rend compte de ces rires. Les chapitres 24 à 28 portaient sur les décrets, les décisions de justice et l’exode des talents. C’était une histoire d’institutions et de chiffres. Celui-ci observe le même événement sous l’angle culturel. Il examine les mots par lesquels la communauté visée par les pressions a répondu. Il s’interroge aussi sur ce que ces rires peuvent faire et sur leurs limites.

29.1 Chronologie des pressions et place du rire

Commençons par résumer brièvement les pressions subies par Harvard. Le détail figure dans les chapitres 24 et 25.

En avril 2025, Harvard rejeta la liste de demandes envoyée par l’administration. Elle comprenait un examen des admissions et des recrutements, un durcissement des règles encadrant les manifestations et l’abolition des politiques DEI. DEI désigne les politiques visant à renforcer la diversité, l’équité et l’inclusion (Diversity, Equity, Inclusion). L’administration gela aussitôt plus de 2,2 milliards de dollars de financements de recherche. En mai, le ministère de la Sécurité intérieure révoqua l’autorisation de Harvard d’inscrire des étudiants étrangers. Le statut d’environ 7 000 étudiants étrangers fut alors menacé. L’administration menaça aussi de lui retirer son exonération fiscale.

Les tribunaux se rangèrent du côté de l’université. En septembre 2025, la juge fédérale Allison Burroughs estima que le gel des financements constituait des représailles anticonstitutionnelles. Dans sa décision, elle écrivit que l’antisémitisme avait servi d’écran de fumée pour dissimuler une

attaque idéologique. L'administration fit appel en décembre. L'affaire est actuellement devant la cour d'appel fédérale du premier circuit.

Les pressions ne cessèrent pas en 2026. Début février, le président Trump réclama à Harvard un milliard de dollars de dommages et intérêts. C'était le double des 500 millions de dollars évoqués lors des négociations précédentes. Le 6 février, le secrétaire à la Défense Pete Hegseth mit fin à la coopération de formation militaire entre le Pentagone et Harvard. La décision prévoyait l'arrêt des formations universitaires de deuxième cycle et des bourses destinées aux officiers à partir de l'année universitaire 2026-2027. Hegseth lui-même avait obtenu un master à la Kennedy School de Harvard.

Le 20 mars, le ministère de la Justice poursuivit Harvard. Il invoqua une violation du titre VI de la loi sur les droits civiques (Title VI). Cette disposition interdit aux organismes bénéficiant de financements fédéraux de pratiquer une discrimination fondée sur la race ou l'origine nationale. Le ministère affirma que Harvard avait laissé perdurer le harcèlement d'étudiants juifs. Il demanda aussi le remboursement d'environ un milliard de dollars de financements de recherche déjà versés.

À la même période, le monde culturel américain subissait lui aussi des pressions. En juillet 2025, CBS annonça la fin de l'émission « The Late Show » de Stephen Colbert. Cette annonce intervint deux jours après que Colbert eut critiqué l'accord conclu par la société mère de CBS, Paramount, dans le cadre d'un procès intenté par Trump. Paramount avait versé 16 millions de dollars à Trump pour mettre fin au procès. CBS déclara qu'il s'agissait d'une décision financière. L'interprétation d'une représaille politique suivit.

En septembre 2025, ABC suspendit brièvement le late-night show de Jimmy Kimmel. La décision intervint juste après des déclarations du président de la Commission fédérale des communications (FCC), qui faisait pression sur les chaînes. Kimmel revint à l'antenne six jours plus tard. La dernière émission de Colbert fut diffusée le 21 mai 2026, une semaine avant les cérémonies de remise des diplômes à Harvard.

Les humoristes montés cette année-là à la tribune de Harvard se trouvaient au croisement de deux fronts. L'université se battait pour ses financements de recherche et ses étudiants. Le monde de la comédie télévisée perdait sa scène même. Alors que la satire était évincée de la télévision, la tribune des cérémonies de remise des diplômes devint une scène encore disponible.

La satire s'oppose au pouvoir d'une manière différente du combat judiciaire. Les détenteurs du pouvoir peuvent retarder une décision en faisant appel. Ils peuvent aussi modifier le texte d'un décret et le présenter à nouveau. Mais les rires qui éclatent devant des dizaines de milliers de personnes ne peuvent être effacés. La satire reprend la logique du pouvoir et la pousse jusqu'au bout. Ses failles apparaissent alors d'elles-mêmes. La plupart des blagues de ce chapitre suivent cette méthode.

Une scène semblable avait eu lieu lors de la cérémonie de remise des diplômes de l'année précédente. En mai 2025, le recteur Alan Garber, en présentant les diplômés, évoqua les étudiants venus du monde entier. Cela se passait juste après le blocage de l'inscription des étudiants étrangers. Le public répondit par une longue ovation debout. Si la réponse de 2025 fut les applaudissements, celle de 2026 fut le rire.

29.2 Conan O'Brien : moi aussi, je vais poursuivre Harvard

Conan O'Brien obtint son diplôme de Harvard en 1985. Il avait étudié l'histoire et la littérature. Pendant ses études, il présida à deux reprises le magazine satirique étudiant « Harvard Lampoon ». Il travailla ensuite comme scénariste pour « Saturday Night Live » et « Les Simpson ». À partir de 1993, il anima un talk-show nocturne sur NBC. En 2025, il reçut le prix Mark Twain, la plus haute distinction américaine dans le domaine de la comédie. En mars 2026, il présenta la cérémonie des Oscars.

Harvard annonça en mars 2026 qu'il serait le principal intervenant de la cérémonie de remise des diplômes. Le 28 mai, il reçut un doctorat honoris causa en arts au Tercentenary Theatre et prit la parole à la tribune. Le Tercentenary Theatre est le lieu en plein air où se tient la cérémonie de remise des diplômes, au cœur de Harvard Yard.

Dès ses premiers mots, le public éclata de rire. Il souhaita la bienvenue aux membres du conseil d'administration, aux doyens, aux professeurs, aux diplômés et à leurs familles. Puis il ajouta à cette liste « les espions du ministère de la Justice ». La cérémonie avait lieu après que le ministère eut poursuivi Harvard. Le public comprit aussitôt l'allusion.

Il fit ensuite l'éloge du recteur Garber. Il aurait normalement dû lui donner un A+, mais annonça qu'il allait le ramener à un C–, conformément à une nouvelle politique de Harvard qui entrerait bientôt en vigueur. Il ajouta qu'il fallait lui faire confiance, car c'était pour le bien de l'université. Une semaine plus tôt, l'assemblée des professeurs de Harvard avait voté un plafond au nombre de notes A. La blague visait d'abord l'université elle-même.

Il tourna aussi en dérision la fierté de Harvard. L'université, dit-il, était celle qui avait produit le plus grand nombre de lauréats du prix Nobel parmi les universités américaines. Puis il ajouta qu'elle avait aussi produit le plus grand nombre de criminels en col blanc. Il conclut que, qu'ils choisissent la voie du bien ou celle du mal, les diplômés seraient les meilleurs parmi les meilleurs.

Au milieu de son discours, il aborda de front la question du procès. Le plus grand problème auquel l'université était confrontée, dit-il, était que le gouvernement fédéral poursuivait Harvard. Des huées s'élevèrent dans le public. Il dit que les gens pensaient qu'il était venu défendre Harvard. Puis il affirma qu'ils se trompaient. Lui aussi allait se joindre au procès et poursuivre Harvard.

Voici les motifs de sa plainte. Le premier était le lit superposé en fer de sa chambre 16, à Hollworthy, où il avait été logé en première année. Il cita aussi le fait qu'on l'avait obligé à suivre un cours à 10 heures, dans un bâtiment éloigné du stade, juste après un cours de 9 heures au Science Center. Il ajouta à sa liste le « spaghetti au poisson du capitaine Ben » servi à la salle à manger d'Adams House. Il assura que sa plainte serait mieux fondée que celle déposée par le président des États-Unis.

La structure de cette blague est claire. Il plaça la plainte du gouvernement fédéral à côté de ses griefs concernant un lit de dortoir et la cantine étudiante. En un instant, une plainte portée par le pouvoir de l'État fut ramenée au niveau d'une mesquine récrimination. Il ne prononça jamais le nom de Trump durant son discours. Pourtant, tout le public savait de qui il parlait.

Sa blague suivante visait la question des étudiants étrangers. Il expliqua que l'administration en place estimait qu'il y avait trop d'étudiants étrangers à Harvard. Puis il concéda que ce n'était peut-être pas faux. Que pouvaient bien apporter les étrangers à la culture américaine ? demanda-t-il. Il énuméra alors une longue liste : la musique, la littérature, les beaux-arts, la cuisine, la mode, l'architecture, la danse et les découvertes scientifiques. Il ajouta pour finir les fondements de la morale et de l'éthique. À part tout cela, ils n'apportaient rien.

Il alla encore plus loin. Si les étrangers ne s'étaient pas mêlés de tout, dit-il, les Américains écouteraient aujourd'hui du reggae calviniste. Ils mangeraient des pâtes à la sauce tzatzíki à la manière de l'Église anglicane et danseraient la lambada luthérienne. Il tournait en dérision la fadeur qu'aurait la culture américaine si elle ne reposait que sur les traditions puritaines et protestantes. C'était une ironie qui poussait jusqu'au bout le raisonnement selon lequel les immigrés seraient une menace, jusqu'à le faire s'effondrer de lui-même. En un paragraphe, il renversait la politique concernant les étudiants étrangers abordée dans les chapitres 25 à 28.

En parlant de ses émissions de voyage, il évoqua aussi le Groenland. Il raconta qu'il s'était rendu dans une agence immobilière au Groenland pour négocier l'achat du pays. C'était une allusion légère au projet de Trump d'acheter le Groenland. Cette question est traitée dans les chapitres 17 et 18.

L'humilité était le thème central de son discours. Il dit espérer que le diplôme de Harvard soit la chose la moins importante que les gens sachent à leur sujet. Il souligna que personne ne réussit seul et qu'il faut reconnaître la place de la chance dans la vie. Il se dépeignit aussi comme un homme déguisé en pape du XIIe siècle, venu recevoir un doctorat gratuit.

C'est dans ce fil de pensée qu'il prononça le passage le plus sérieux. Il diagnostiqua une époque de narcissisme extrême. Les dirigeants actuels à Washington, dit-il, considéraient l'empathie comme une faiblesse. Il ajouta qu'ils croyaient que l'Amérique devait se tenir seule, au-dessus des autres. Il évoqua aussi les algorithmes des smartphones, qui font de chacun le héros de sa propre histoire. Il

préconisa de renoncer au sentiment d'être exceptionnel et de chercher à se rapprocher les uns des autres.

En somme, le discours de Conan n'était pas un discours politique. L'essentiel portait sur le dortoir, la cantine, sa carrière et des conseils de vie. La satire politique ne dura que quelques minutes. Sa dernière phrase faisait même la promotion du prochain « Toy Story 5 ». Pourtant, c'est précisément cette légèreté qui lui donnait sa force. Il ne réfuta pas sérieusement le procès du président : il l'écarta d'un éclat de rire.

Le discours d'ouverture du recteur Garber, prononcé lors de la même cérémonie, avait un ton différent. La publication de Harvard, « Harvard Gazette », rapporta qu'il avait abordé avec gravité les défis politiques et juridiques auxquels l'université était confrontée. Le recteur parla sérieusement et l'humoriste fit rire. Les deux voix indiquaient la même direction.

Avant que Conan ne monte à la tribune ce jour-là, un incident avait aussi marqué la semaine. Le syndicat des étudiants de deuxième cycle de Harvard était en grève pendant la semaine des cérémonies. Il avait demandé à Conan, à Chieng, à l'ancien sénateur Mitt Romney et à la maire de Boston Michelle Wu de refuser d'assister aux événements. La maire Wu annula un discours prévu lors d'une cérémonie de la faculté de droit. Conan et Chieng montèrent à la tribune comme prévu. Cette scène montre que le conflit de Harvard ne venait pas seulement de l'extérieur.

29.3 Ronny Chieng : voilà pourquoi Trump veut vous éliminer

Rony Chieng est né en Malaisie. Il a grandi à Singapour et dans le New Hampshire, aux États-Unis. Il a étudié le droit et le commerce à l'université de Melbourne, en Australie. Il a commencé la comédie à Melbourne, puis a rejoint The Daily Show en 2015 et s'est installé à New York. Il a aussi joué dans Crazy Rich Asians et Shang-Chi. Il a remporté un Emmy.

Son engagement a été décidé à la dernière minute. Le journal étudiant de Harvard, The Harvard Crimson, a rapporté que le nom de l'orateur de la Class Day n'avait pas été annoncé au 18 mai. L'université n'a annoncé Chieng que le vendredi 22 mai. La cérémonie avait lieu cinq jours plus tard.

Chieng a fait de cette situation sa première plaisanterie. Il s'est présenté comme le second choix trouvé à la hâte par le comité de la promotion. Il a dit avoir passé toute la semaine à essayer de découvrir qui s'était désisté. Puis il a deviné pourquoi on l'avait choisi : il habitait assez près pour venir en train Amtrak et son nom ne figurait pas dans les dossiers Epstein. Il a ajouté qu'il n'y avait eu que deux candidats : lui et le personnage de cinéma Baby Yoda.

Les dossiers Epstein désignent les documents d'enquête liés au délinquant sexuel Jeffrey Epstein. Ils ont été rendus publics par étapes à partir de 2025. Plusieurs personnalités de la politique, des affaires et du monde universitaire américains y étaient citées. Harvard n'a pas fait exception.

Lawrence Summers, ancien président de l'université, a renoncé à son poste de professeur titulaire en février 2026, après que ses liens avec Epstein ont été révélés. La première plaisanterie de Chieng se moquait d'une réalité où même les critères de sélection d'un orateur dépendaient des dossiers Epstein.

Sa cible suivante était les notes. Une semaine plus tôt, le corps professoral de Harvard avait voté par 458 voix contre 201 pour plafonner la proportion de A. La proposition limite les A, à partir de l'automne 2027, à 20 % des étudiants d'un cours, plus quatre personnes. Chieng a félicité les diplômés d'être la dernière promotion de Harvard à avoir obtenu des A dans toutes les matières. Puis il a demandé si personne n'avait remarqué que l'université gonflait les notes depuis 200 ans.

Il s'est ouvertement moqué de la décision des professeurs. Il leur a demandé s'ils ne savaient pas qu'en donnant beaucoup de A, tout le monde avait l'air plus intelligent. « C'est à moi de vous expliquer ça ? Vous avez bien fait Harvard, non ? » a-t-il lancé. Puis il a ajouté : « C'est pour ça que le président Trump veut vous éliminer. »

The Harvard Crimson a présenté ce passage comme le moment central du discours. Le journal a estimé que Chieng avait directement relié le débat sur les notes au conflit avec le gouvernement fédéral. Il a aussitôt compris le poids de ses mots. Il s'est tourné vers l'interprète en langue des signes qui se tenait à côté de lui. Il a dit qu'il venait de la voir traduire sa phrase en langue des signes. Puis il l'a rassurée : la suite serait encore pire.

Ce bref moment résume sa manière de faire de la satire. Dire que le président veut éliminer une université est, à l'origine, une grave accusation. Chieng a lancé cette phrase comme la chute d'une plaisanterie sur les notes. Le public a ri, mais le sens des mots est resté intact. Le rire n'a pas rendu l'accusation plus légère. Il l'a formulée de manière à ce que tout le monde puisse la recevoir.

Chieng ne s'est pas épargné. Il a remercié Trevor Noah de l'avoir choisi pour The Daily Show. Il a dit qu'un homme noir avait fait entrer un homme asiatique aux États-Unis grâce à la discrimination positive. Cette plaisanterie faisait écho à l'histoire de Harvard. En 2023, la Cour suprême des États-Unis a jugé inconstitutionnel le système d'admission de Harvard qui prenait en compte la race. L'affaire était née d'une plainte selon laquelle les candidats asiatiques avaient été victimes de discrimination.

Il a ensuite reconnu les limites de ses collègues et des siennes. Après sept ans passés à dire la vérité au pouvoir par la satire, quel en avait été le résultat ? Il a répondu lui-même : ils avaient contribué à faire élire Trump deux fois. Cette autodérision pose une question grave dans tout le chapitre. Si la satire ne peut pas arrêter le pouvoir, quel rôle lui reste-t-il ? Cette question sera reprise à la section 29.6.

En réalité, le thème central du discours de Chieng n'était pas Trump, mais l'intelligence artificielle. Il a consacré l'essentiel de son discours à critiquer l'IA. Il a déclaré que la mission de

votre génération était de supprimer l'IA. Il voulait dire qu'il fallait s'en servir pour la recherche en médecine et en physique, sans la laisser remplacer la créativité et l'esprit critique. The Harvard Gazette a présenté ce discours comme un avertissement à la fois drôle et sérieux.

Même lorsqu'il critiquait l'IA, Chieng visait Harvard. Il a dit que l'IA affirmait que le fonds de dotation de Harvard s'élevait à 56,9 milliards de dollars. Elle disait aussi que le syndicat des étudiants de troisième cycle faisait grève pour obtenir un salaire horaire de 25 dollars. « Ça ne peut pas être vrai », a-t-il ironisé, « les hallucinations de l'IA s'aggravent. » En fait, les deux informations étaient vraies. Il se moquait d'une université dotée d'un fonds immense qui se disputait avec ses assistants au sujet des salaires.

Il s'en est aussi pris à Mark Zuckerberg, de Meta, ancien élève de Harvard. Son discours s'est terminé par ce conseil : si les étudiants des prochaines promotions lui demandaient un jour conseil, il devrait leur dire de vivre avec gentillesse et de profiter de la vie. Mais d'abord, il fallait détruire ces machines.

Les traits de Chieng visaient plusieurs cibles : l'administration Trump, le corps professoral de Harvard, les finances de l'université, les entreprises technologiques et lui-même. Comme ses cibles étaient nombreuses, ses plaisanteries sur Trump ne sonnaient pas comme des attaques partisanes. Elles ressemblaient aux propos d'un humoriste qui se méfiait de tous les pouvoirs de la même manière.

29.4 Hamza Masood : « Aux agents de l'ICE venus en voyant mon nom »

Les étudiants prononcent eux aussi des discours le jour de la Class Day. Parmi eux, l'Ivy Oration est une tradition de discours humoristique prononcé par un étudiant de dernière année. En 2026, l'orateur était Hamza T. Masood. Il est membre du Harvard Lampoon, le même magazine dont Conan O'Brien avait été président. Avec ses collègues du Lampoon, il a aussi publié des textes satiriques sur Trump dans Rolling Stone.

Voici ses premiers mots. Après avoir salué ses camarades, les professeurs et les familles, il a ajouté un autre groupe : les agents de l'ICE qui avaient vu le nom « Hamza Masood » sur le programme et espéraient faire une arrestation facile. ICE désigne l'agence américaine chargée du contrôle de l'immigration et des douanes. Il a ensuite demandé à tout le monde de se lever pour la récitation du Coran. C'était bien sûr une plaisanterie.

Derrière le rire, cette première plaisanterie exprimait la peur. La peur d'être pris pour cible à cause d'un nom musulman. Cette peur rejoint les réalités décrites aux chapitres 26 et 27. Le département d'État a passé au crible les réseaux sociaux des étudiants étrangers. Des étudiants qui avaient pris la parole en faveur de la Palestine ont été menacés d'expulsion. Masood a exprimé cette

peur le premier, depuis la tribune. Elle est alors passée d'une inquiétude que chacun gardait pour soi à un sujet dont toute la communauté pouvait rire ensemble.

Il a aussi évoqué les exigences de l'administration. Quand le président Trump a réclamé un milliard de dollars, Harvard a connu la plus grande épreuve de son histoire, a-t-il dit. La situation s'est aggravée lorsque le secrétaire à la Défense, Hegseth, a rompu les liens entre l'armée et Harvard. La raison, selon lui, était que Hegseth avait découvert qu'on ne pouvait pas boire d'alcool dans Harvard Yard. Lors de son audition de confirmation en 2025, Hegseth avait été critiqué pour sa consommation d'alcool. La plaisanterie ramenait la décision du secrétaire à la Défense au niveau de ses habitudes personnelles.

La plaisanterie la plus audacieuse portait sur le remplacement du président et du doyen. Masood a dit que Rakesh Khurana, l'ancien doyen qui avait subi les attaques persistantes du mouvement MAGA, avait connu une transformation. Il était devenu un homme blanc. Son successeur était David Deming, un homme blanc. Il a dit que l'ancienne présidente Claudine Gay avait subi la même transformation. Gay et son successeur, Garber, seraient en réalité la même personne. Il en voulait pour preuve qu'ils avaient la même taille et que personne ne les avait jamais vus dans la même pièce.

Il faut remettre en ordre quelques faits pour comprendre cette plaisanterie. Claudine Gay avait été la première présidente noire de Harvard. Elle a quitté ses fonctions en janvier 2024. Cette décision faisait suite à son audition de décembre 2023 devant la Chambre des représentants sur l'antisémitisme et aux accusations de plagiat contre ses travaux universitaires. Cela s'est passé avant le début du second mandat de Trump. Masood a présenté ces événements comme un épisode d'une offensive plus large du camp conservateur. La plaisanterie visait les changements de visage à la tête de l'université pendant que les attaques se poursuivaient.

Masood n'a pas évité le scandale Epstein. Il a dit qu'au cours de ses études, l'automne était devenu l'hiver, l'hiver le printemps, et le printemps l'été. Puis il a ajouté que Summers était devenu un ancien professeur. Le jeu de mots rapprochait summers, qui signifie « étés » en anglais, du nom de l'ancien président de Harvard. Le public a répondu par des rires et des applaudissements.

Le plafond des notes lui a aussi fourni un sujet. Il a dit qu'à son arrivée, il croyait que l'inflation des notes n'était qu'une rumeur absurde. Quatre ans plus tard, avec une moyenne de 3,968, il allait pourtant obtenir son diplôme dernier de son département. Il a aussi évoqué l'occupation des tentes propalestiniennes du printemps 2024. En récitant la liste des associations étudiantes, il a dit qu'il aurait pu camper avec le club d'alpinisme ou avec le comité de solidarité avec la Palestine.

Ce qui ressort du discours de Masood, c'est la diversité de ses cibles. Il s'en est pris à Trump, à Hegseth et à l'ICE. Il a visé en même temps la direction de Harvard, l'ancien président lié à Epstein et les scandales des associations étudiantes. La critique du pouvoir gagne en crédibilité quand elle

vient de quelqu'un qui sait aussi critiquer sa propre communauté. C'est pour cela que les rires des étudiants de Harvard ne semblaient pas relever uniquement d'une logique de camp.

29.5 La voix des intellectuels : un constitutionnaliste, un président de banque centrale et un serment militaire

Derrière les plaisanteries du comédien et de l'étudiant, d'autres voix, plus graves, se sont fait entendre. Elles ont exposé dans le langage du droit et des institutions les problèmes que le rire désignait.

Lawrence Tribe, professeur émérite à la faculté de droit de Harvard, est une figure historique du droit constitutionnel américain. Lors d'une interview télévisée à la fin de mai 2025, il a réfuté de front les justifications de l'administration. L'antisémitisme est un problème réel et Harvard y répondait, a-t-il dit. Mais, selon lui, la lutte du président contre l'antisémitisme n'était qu'un « écran de fumée » destiné à lui permettre de faire ce qu'il voulait. Il a employé en anglais l'expression « fig leaf », qui désigne une feuille de figuier servant à cacher ce qui est honteux.

Selon Tribe, le véritable objectif de l'administration était de soumettre l'université. Elle voulait mettre à genoux chaque individu et chaque institution. Il voyait en Harvard, symbole de l'excellence intellectuelle, sa première cible. Il a aussi expliqué pourquoi l'administration poursuivait ses attaques alors même qu'elle perdait sans cesse devant les tribunaux. Même si elle perdait ses procès, elle parvenait à répandre la peur dans l'ensemble de la société. Il a qualifié cette méthode de « venez donc m'arrêter, si vous l'osez ».

À peu près à la même période, Tribe s'est adressé directement aux étudiants étrangers dans une interview sur MSNBC. Il leur a dit de ne pas avoir peur. Il a qualifié Trump de « tigre de papier ». Il prévoyait que Harvard gagnerait devant les tribunaux. La décision du juge Burroughs, en septembre 2025, lui a donné raison.

Jerome Powell, président de la Réserve fédérale, a lui aussi défendu les universités. Il s'exprimait lors de la cérémonie de remise des diplômes de Princeton, le 25 mai 2025. Il n'a pas prononcé le nom de Trump. Il a dit que les grandes universités américaines étaient un atout national essentiel, envié par le monde entier. Il a aussi appelé à ne pas tenir cet atout pour acquis. Dans 50 ans, a-t-il déclaré, nous devrons pouvoir dire que nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour défendre la démocratie.

Ce discours a été prononcé trois jours après que le ministère de la Sécurité intérieure eut révoqué l'autorisation de Harvard d'inscrire des étudiants étrangers. Powell lui-même était la cible des attaques de Trump au sujet des taux d'intérêt. Le conflit entre Trump et la Réserve fédérale est traité au chapitre 35. En qualifiant une université d'actif national, le président de la banque centrale a montré que l'économie et le monde universitaire ont une même origine.

La semaine de la remise des diplômes comprenait aussi une cérémonie de commissionnement du ROTC. Le 27 mai 2026, au Sanders Theatre de Harvard, les élèves officiers de dernière année ont été nommés officiers. La mesure de Hegseth visait les programmes de deuxième cycle destinés aux officiers. Le ROTC de premier cycle est resté en place. Harvard compte une centaine d'élèves officiers dans ses programmes de premier cycle.

Lors de la cérémonie, les nouveaux officiers prêtent serment. Le texte du serment est une promesse de soutenir et de défendre la Constitution des États-Unis. Il ne dit rien d'une fidélité au président à titre personnel ni à un gouvernement particulier. Certaines vidéos en ligne ont présenté les propos d'un général à la retraite, orateur ce jour-là, comme un avertissement adressé à Trump. Les principaux médias ne permettent toutefois pas de vérifier l'intégralité de son intervention. Une chose est claire : le serment désigne la Constitution comme objet de leur fidélité. Même l'année où le secrétaire à la Défense a accusé Harvard d'être une université « woke », ce serment a résonné sans changement dans le théâtre de Harvard.

29.6 Ce que le rire a fait et ce qu'il n'a pas pu faire

Pour finir, examinons calmement ce rire. Séparons les faits de leur interprétation.

Commençons par les faits. C'est la justice qui a réellement protégé Harvard. En septembre 2025, la juge Burroughs a estimé que le gel des financements de recherche était inconstitutionnel. Le 13 août 2026, le juge fédéral Richard Stearns a rejeté la plainte du ministère de la Justice pour antisémitisme. Selon lui, les incidents présentés par le gouvernement étaient trop rares et isolés. Il a conclu que le gouvernement n'avait pas prouvé l'existence de violations continues de la loi sur les droits civiques.

Harmeet Dhillon, procureure générale adjointe chargée des droits civiques au ministère de la Justice, a déclaré qu'elle n'était pas d'accord avec le jugement et qu'elle examinerait les prochaines mesures à prendre. L'appel dans l'affaire des financements de recherche n'est pas encore terminé. La demande de dommages et intérêts d'un milliard de dollars n'a pas non plus été retirée. Les plaisanteries de la cérémonie de remise des diplômes n'ont rien changé à tout cela.

Chieng lui-même a reconnu cette limite. Il a déclaré avec autodérision que sept années de satire n'avaient pas empêché Trump d'être élu deux fois. Ces mots contiennent une vérité dérangeante. Pour de nombreux électeurs en dehors du campus, le rire de la cérémonie de Harvard peut ressembler à l'autosatisfaction des élites. Les soutiens de l'administration peuvent au contraire y voir la preuve de l'arrogance des universités. Le même jour, sur le campus, le syndicat des étudiants de deuxième cycle était en grève pour les salaires. Harvard aussi était soumise à la critique.

Alors, qu'a fait le rire ? Ce livre propose trois interprétations. Ce ne sont pas des faits, mais l'interprétation de l'auteur.

Premièrement, le rire a donné un nom à la peur. La plaisanterie de Masoud sur l'ICE en est un exemple. L'inquiétude d'un étudiant portant un nom musulman est généralement un sentiment qu'il garde pour lui. Lorsqu'il l'a exprimée sous forme de plaisanterie devant des dizaines de milliers de personnes, elle est devenue une expérience partagée par la communauté. Si le pouvoir cherche à répandre la peur, cette scène a fait obstacle à son objectif. C'était une réponse culturelle à la stratégie de Tribe : « Qu'ils viennent m'arrêter ».

Deuxièmement, le rire a poussé la logique du pouvoir jusqu'au bout pour en révéler les failles. La liste des étrangers dressée par Conan en est un exemple. Si l'on accepte l'affirmation selon laquelle les étrangers n'ont rien apporté aux États-Unis, il faut effacer presque toute la culture américaine. Ce paragraphe a rendu les failles de ce raisonnement plus visibles qu'une longue réfutation. La plaisanterie qui plaçait une procédure fédérale à côté d'une plainte sur un lit de dortoir procédait de la même manière.

Troisièmement, le rire a aussi pris sa propre communauté pour cible. Conan a dit que Harvard avait formé plus de criminels en col blanc que toute autre université. Chieng s'est moqué du plafond des notes et des salaires des assistants d'enseignement. Masoud a raillé l'ancien président de l'université lié à Epstein. Une satire qui n'épargne pas son propre camp ne se réduit pas à une opposition entre camps. Elle demeure une attitude de méfiance envers le pouvoir en général. Cette attitude rejoint les valeurs que l'institution universitaire cherche à défendre.

Si la loi était le bouclier de l'université, le rire signalait que la communauté n'avait pas cédé à la peur. Le bouclier arrête les attaques. Le signal donne à ceux qui sont à l'intérieur la force de tenir bon. Le rire dans le Harvard Yard, en mai 2026, était ce signal. L'année où la meilleure université des États-Unis affrontait le gouvernement fédéral, la cérémonie de remise des diplômes a été remplie de rires. Au moins, cette communauté n'a pas perdu la voix face à la peur.

Le Harvard Yard était toutefois un espace protégé. Les diplômés riaient avec leurs familles et les orateurs recevaient des applaudissements. La situation était différente en dehors du campus. Sur le terrain des opérations migratoires, on n'avait pas le loisir de plaisanter. L'agent de l'ICE dont Masoud a parlé en riant portait réellement une arme dans une autre ville. À partir du prochain chapitre, nous examinerons cette réalité que le rire n'atteint pas.

Références

1. Rev, « Conan O'Brien Gives Harvard Commencement Speech » (texte intégral du discours), 31 mai 2026.

2. Harvard Gazette, « Conan O'Brien's word of wisdom: Humility », 29 mai 2026.

3. Harvard Gazette, « Conan O'Brien '85 named Commencement speaker », mars 2026.

4. C-SPAN, « Conan O'Brien Commencement Address at Harvard University », 28 mai 2026.

5. The Harvard Crimson, « Ronny Chieng Mocks Harvard Grade Inflation, Trump Attacks in Class Day Address », 28 mai 2026.

6. Harvard Gazette, « Funny but serious, Chieng issues an AI warning to grads », 28 mai 2026.

7. Harvard Gazette, « Ronny Chieng named Class Day speaker », 22 mai 2026.

8. The Harvard Crimson, « As Class Day Nears, Harvard College Has Yet To Name Annual Speaker », 18 mai 2026.

9. Harvard Magazine, « Ronny Chieng Tells Harvard to 'Destroy AI' as Graduates Cheer », juin 2026.

10. The Singju Post, « Ronny Chieng Address @ Harvard Class Day 2026 (Transcript) », 31 mai 2026.

11. The Harvard Crimson, « Class Day Ivy Orator Hamza T. Masoud '26 Delivers Quips on Harvard Leadership, Epstein Ties, and Grade Inflation », 28 mai 2026.

12. The Singju Post, « Hamza Masoud's Speech: Harvard Class Day Ivy Oration 2026 (Transcript) », 5 juin 2026.

13. The Harvard Crimson, « Boston Mayor Michelle Wu Withdraws as HLS Class Day Speaker After Union Urges Her Not to Cross Picket Line », 27 mai 2026.

14. WBUR, « Wu cancels speech to Harvard Law graduates as grad workers picket commencement », 27 mai 2026.

15. NPR·AP, « Pentagon says it's cutting ties with 'woke' Harvard, ending military training », 7 février 2026.

16. Harvard Magazine, « U.S. Military to Sever Some Academic Ties with Harvard, Hegseth Says », février 2026.

17. NBC News, « Trump seeks $1 billion from Harvard amid dispute over alleged campus antisemitism », février 2026.

18. The Harvard Crimson, « Federal Judge Dismisses Trump Administration Antisemitism Lawsuit Against Harvard », 13 août 2026.

19. CNN, « Trump administration's antisemitism lawsuit against Harvard dismissed by a federal judge », 13 août 2026.

20. Fox News, « Judge's Harvard antisemitism ruling sends Trump Justice Department back to drawing board », 14 août 2026.

21. Grabien, « Laurence Tribe: 'Harvard Is Doing Its Part' in Fighting Anti-Semitism, Trump's Claim Is 'Bogus' », 2025.

22. Yahoo News, « Harvard's Laurence Tribe Delivers Unflinching Message To Foreign Students In Trump Crosshairs », 2025.

23. Fortune, « Jerome Powell tells Princeton grads not to take universities for granted », 25 mai 2025.

24. Harvard Gazette, « Scenes of duty, devotion at ROTC Commissioning Ceremony », mai 2026.

25. AP, « Stephen Colbert says CBS is ending his 'Late Show' in May 2026 », 17 juillet 2025.

26. CNN Newsource, « Stephen Colbert's final day on 'The Late Show' revealed », 28 janvier 2026.

PARTIE 6

Les coups de feu de la police de l'immigration et le choc des atteintes aux droits humains

Chapitre 30. Une fusillade au nom de la lutte contre l'immigration illégale

des civils innocents et des citoyens pris pour cible

30.1 Un dimanche après-midi à Austin

Le dimanche 20 septembre 2026, dans l'après-midi, sur une route au nord d'Austin, au Texas. Wilber Rafael Garcés Pérez, un jeune Vénézuélien de 28 ans, livrait de la nourriture. Il était livreur inscrit sur l'application DoorDash. À 12 h 43, deux SUV noirs sans marquage se sont arrêtés à côté de sa voiture bleue. Deux agents ont échangé quelques mots avec lui devant la vitre côté conducteur. Puis la voiture de Garcés Pérez a démarré et une brève poursuite s'est engagée. Environ quinze minutes plus tard, trois coups de feu ont retenti près d'un carrefour. Une balle tirée par un agent de l'Immigration and Customs Enforcement (ICE) s'est logée à l'arrière de son cou.

La police d'Austin n'avait pas été informée de cette opération. Ce n'est pas l'ICE, mais la police d'Austin qui a appelé l'ambulance. L'agent qui a tiré avait reçu une caméra corporelle, mais ne la portait pas. La caméra d'un autre agent n'a enregistré qu'une partie de la fusillade. Garcés Pérez a été transporté à l'hôpital. Quatre heures plus tard, l'ICE l'a emmené dans un centre de détention pour immigrants. Son avocat a déclaré qu'il avait été transporté les mains, les pieds et la taille enchaînés. Au 22 septembre, la balle était toujours logée à l'arrière de son cou.

Les versions des deux parties divergent. Le département de la Sécurité intérieure (DHS) affirme qu'il se trouvait en situation irrégulière et faisait l'objet d'une décision définitive d'expulsion. Selon le DHS, il a fui pour échapper à son arrestation et mis en danger des agents ainsi que des civils. Son avocat rétorque qu'il avait un statut légal et avait demandé l'asile. Au début, l'avocat a affirmé qu'un véhicule banalisé avait percuté sa voiture sur le côté. Mais les images publiées par la police d'Austin montrent une autre scène. On le voit s'arrêter de lui-même, parler aux agents, puis repartir. Personne ne sait encore ce qui s'est passé entre ces deux endroits.

L'enquête devra établir les faits. Certains éléments sont clairs. Un agent fédéral a tiré sur le conducteur d'une voiture en mouvement, en plein centre-ville. La caméra qui aurait dû enregistrer la scène était éteinte. La police locale ignorait l'existence même de l'opération. Ces trois faits ne se limitent pas à Austin. Depuis le début de la seconde présidence de Trump, des scènes semblables se sont répétées partout aux États-Unis.

Trois jours plus tard, Markwayne Mullin, successeur de Kristi Noem au poste de secrétaire à la Sécurité intérieure, a pris position. Il a déclaré que l'ICE ne ralentirait pas ses opérations et ne quitterait pas Austin. Il a ajouté qu'il ne présenterait pas ses excuses pour l'expulsion des personnes en situation irrégulière.

Le titre de ce chapitre emploie le terme de « fusillade ». Il ne désigne pas ici une tuerie de masse visant des personnes choisies au hasard. Il désigne des agents publics qui pressent la détente trop facilement et trop souvent, sans contrôle ni responsabilité. Ce chapitre examine cette réalité à travers les affaires, les chiffres et les contradictions entre les déclarations du gouvernement et les images. Les affaires de Renee Good et d'Alex Pretti à Minneapolis, ainsi que la fusillade de Portland, sont traitées séparément au chapitre 31.

30.2 Vingt mois de tirs en chiffres

Commençons par l'ampleur du phénomène. Le 24 septembre 2026, ABC News a publié son propre décompte. Depuis le début de la seconde présidence de Trump, au moins 21 personnes ont été touchées par des tirs d'agents fédéraux chargés de l'immigration. Huit d'entre elles sont mortes. Trois des huit personnes tuées étaient des citoyens américains. Au moins quinze autres tirs n'ont fait aucun blessé. Selon le décompte de Newsweek, onze personnes ont été touchées par des tirs en 2026 seulement. Six de ces affaires se sont concentrées sur le seul mois de janvier.

Les chiffres varient selon la méthode de comptage. La liste de Wikipédia recense plus de 41 fusillades impliquant des agents de l'immigration depuis le 20 janvier 2025. Elle inclut les échanges de tirs dans les zones frontalières, les tirs d'agents hors service et les cas où des agents ont riposté après avoir été attaqués. Cette liste compte onze morts. Quel que soit le chiffre retenu, la tendance est la même. Jusqu'à l'été 2025, la plupart des affaires se produisaient près de la frontière. Depuis, les incidents se sont multipliés dans les quartiers résidentiels et sur les routes des grandes villes.

Le tournant coïncide avec l'envoi de nombreux agents dans les grandes villes. En septembre 2025, l'opération « Midway Blitz » a débuté dans la région de Chicago. Début décembre de la même année, l'opération « Metro Surge » a commencé au Minnesota. Le département de la Sécurité intérieure a qualifié Metro Surge de plus grande opération de lutte contre l'immigration de l'histoire. Rien qu'en janvier 2026, trois fusillades ont eu lieu dans la zone de cette opération.

Les méthodes d'intervention ont elles aussi changé. Des agents de l'ICE et de Homeland Security Investigations (HSI) ont opéré ensemble. La Border Patrol, rattachée au Customs and Border Protection (CBP), s'est jointe à eux. Beaucoup d'agents portaient des masques et des fusils. Ils ont arrêté des personnes devant des magasins de bricolage, des salles de sport, des maisons et des écoles. Les véhicules banalisés bloquaient la route et les agents brisaient les vitres des voitures : ces scènes sont devenues courantes.

Les personnes visées par les opérations étaient de plus en plus nombreuses. Parmi les immigrants arrêtés par l'ICE pendant ce mandat, beaucoup n'avaient pas de casier judiciaire. En juillet 2026, environ 66 000 personnes étaient détenues par l'ICE. C'est environ 70 % de plus qu'à l'entrée en fonction de Trump. La pression pour atteindre les objectifs d'arrestation a accru les tensions dans la rue. Les fusillades se sont multipliées dans ces rues devenues plus tendues.

Le département de la Sécurité intérieure n'a publié aucune statistique officielle sur le nombre de tirs de ses agents pendant cette période. PBS lui a demandé des chiffres permettant une comparaison avec les administrations précédentes, mais n'a reçu aucune réponse. Les chiffres utilisés ici proviennent donc tous de décomptes établis affaire par affaire par les médias et les organisations de la société civile. Cela signifie que d'autres fusillades, non signalées par le gouvernement, ont pu avoir lieu. Cette possibilité se concrétise dans une affaire examinée à la section 30.4.

30.3 Un scénario qui se répète : « Il a utilisé son véhicule comme une arme »

Les fusillades impliquant des agents de l'immigration présentent un point commun manifeste. La plupart des personnes touchées se trouvaient dans une voiture. Dans une analyse publiée en janvier 2026, le Wall Street Journal a relevé une tendance. Depuis juillet 2025, des agents ont tiré sur des véhicules civils dans au moins treize cas. Dans ces affaires, au moins huit personnes ont été blessées par balle, dont deux sont mortes. Selon un autre décompte, au moins cinq des personnes touchées par des tirs pendant la même période étaient des citoyens américains.

Les premières déclarations du gouvernement commencent presque toujours par les mêmes mots. Le conducteur aurait « utilisé son véhicule comme une arme » ou « tenté de renverser » un agent. Elles concluent ensuite que l'agent a tiré en légitime défense pour protéger sa vie. Pourtant, dans plusieurs affaires, des vidéos filmées par des civils et les caméras corporelles de la police ont montré une autre scène. On y voit les conducteurs tourner pour éviter les agents ou tenter de s'échapper. Dans un reportage de janvier, USA Today a lui aussi relevé plusieurs cas où les images contredisaient la première version du gouvernement fédéral.

Aux États-Unis, tirer sur une voiture en mouvement est depuis longtemps presque tabou au sein des forces de police. En 1972, la police de New York a interdit de tirer sur les conducteurs non armés. Par la suite, le nombre de fusillades impliquant la police new-yorkaise a fortement diminué. La police des 25 plus grandes villes américaines interdit elle aussi, en général, de tirer sur les véhicules. Les seules exceptions concernent des cas rares où le conducteur tire ou est déjà en train de tenter de renverser quelqu'un.

La raison est simple. Il est difficile de toucher le conducteur d'une voiture en mouvement. Une balle qui manque sa cible peut blesser un passant ou un passager. Si le conducteur est touché, la voiture ne s'arrête pas et devient incontrôlable. La police apprend donc à ne pas se placer devant une voiture et à s'écarter lorsqu'elle approche. La règle de base de la formation policière est qu'il est plus sûr de noter la plaque et de retrouver le véhicule plus tard.

Les règles du département de la Sécurité intérieure posent le même principe. Elles interdisent « en général » de tirer dans le but d'arrêter un véhicule. Une exception ne s'applique que si le

conducteur menace d'exercer une violence potentiellement mortelle et qu'aucun autre moyen raisonnable de défense n'est disponible. En 2023, l'ICE a adopté une directive qui n'autorise le recours à la force qu'en l'absence d'alternative sûre. Juste après la fusillade au Minnesota, un haut responsable du département de la Sécurité intérieure a aussi expliqué les consignes de formation à NBC News. Il a dit que les agents apprennent à ne pas s'approcher de l'avant d'une voiture, mais à l'aborder à un angle de 90 degrés. Il a ajouté qu'on leur enseigne qu'un tir sur une voiture en mouvement ne l'arrête pas.

Sur le terrain, les agents ont agi autrement. Ils se sont placés devant les voitures et ont tiré à travers les vitres lorsque celles-ci bougeaient. Presque chaque fois, l'explication avancée était que « l'agent s'était senti menacé ». Les décisions des tribunaux fédéraux ont accentué cet écart. Un juge fédéral de Chicago a estimé que les règles de l'ICE n'imposaient pas aux agents l'obligation de « battre en retraite ». Selon son interprétation, ils n'étaient pas tenus d'attendre une attaque ni d'examiner les solutions de remplacement l'une après l'autre. La combinaison des failles des règles et de la pression liée aux résultats a abaissé le seuil de recours aux armes.

30.4 Deux conducteurs à Chicago et une mort cachée pendant un an

La première victime de l'opération Midway Blitz était un cuisinier de 38 ans. Le matin du 12 septembre 2025, Silverio Villegas González a déposé ses enfants à l'école. Il se rendait à son travail. À Franklin Park, dans la banlieue ouest de Chicago, deux agents de l'ICE ont arrêté sa voiture. Originaire du Mexique, il n'avait pas de documents de séjour. Au moment où il reculait avant d'avancer de nouveau, l'un des agents a tiré.

Le département de la Sécurité intérieure a publié un communiqué dans la foulée. Il a affirmé que le conducteur avait « traîné l'agent sur une distance considérable », celui-ci accroché à la voiture. Il a aussi déclaré que l'agent avait subi de « graves blessures ». Mais la caméra corporelle d'un policier local a enregistré d'autres propos. L'agent, dont le pantalon était déchiré, a dit qu'il n'avait été traîné que sur une courte distance et que « ce n'était rien ».

Les résultats de l'autopsie contredisaient eux aussi la version du gouvernement. La balle est entrée par l'arrière du cou et s'est logée dans la poitrine. Le médecin légiste du comté de Cook a conclu qu'il s'agissait d'un tir à bout portant. L'avocat de la famille a souligné que la balle était entrée de haut en bas. Selon lui, cela signifiait que l'agent qui avait tiré se tenait sur le côté de la voiture, et non devant. Une personne qui se tient à côté d'une voiture court peu de risques d'être renversée.

La police locale n'a pas enquêté sur l'affaire. Le département de la Sécurité intérieure lui avait indiqué que le Federal Bureau of Investigation (FBI) prendrait en charge l'enquête. Les images de la caméra corporelle montrent le responsable de la police locale s'adresser à ses subordonnés. « Nous ne sommes pas venus enquêter. » La police de l'État de l'Illinois n'a ouvert une enquête qu'en mai

2026, environ huit mois après les faits. En septembre 2026, un an après les faits, le FBI n'avait toujours pas publié la moindre ligne sur les résultats de son enquête. Le premier rapport de police remis à la famille ne comptait que sept phrases.

Trois semaines plus tard, un deuxième conducteur a été touché par des tirs. Le 4 octobre 2025, à Brighton Park, dans le sud-ouest de Chicago. Marimar Martinez, âgée de 30 ans, était enseignante dans une école Montessori et citoyenne américaine. Ce jour-là, elle a suivi pendant quelques pâtés de maisons un véhicule de l'opération, en klaxonnant. À l'époque, les habitants de Chicago avaient souvent ce comportement pour prévenir leurs voisins de la présence des agents. Charles Exum, superviseur de la Border Patrol, est descendu de sa voiture, puis cinq coups de feu ont retenti. Selon l'avocat, les tirs ont eu lieu deux secondes après l'ouverture de la portière.

Le ministère de la Sécurité intérieure la désigna comme l'agresseuse. Elle aurait tendu une « embuscade » aux agents et les aurait « percutés » avec sa voiture. Le ministère affirma même qu'elle était armée d'une arme semi-automatique. Des responsables du ministère la qualifièrent de « terroriste intérieure ». Le parquet l'inculpa pour avoir agressé des agents fédéraux. Pourtant, l'acte d'accusation ne comportait aucune infraction liée aux armes à feu.

À l'ouverture du procès, les affirmations du gouvernement s'effondrèrent une à une. Après la fusillade, Exum reprit le volant de sa voiture et rentra dans le Maine, à environ 1 100 miles, soit 1 800 kilomètres. La voiture fut réparée avant que l'avocat de la défense puisse examiner les traces de dégâts. Exum ne portait pas non plus de caméra corporelle au moment des faits. Les SMS qu'il avait envoyés et qui furent présentés au tribunal changèrent la nature de l'affaire. Il écrivit à ses collègues : « J'ai tiré cinq fois, mais il y a sept trous. » Il leur envoya aussi ce message : « Consignez ça dans vos rapports. » Un collègue le couvrit d'éloges, le qualifiant de « légende » parmi les agents. Interrogé sur le sens de ces messages par l'avocat de la défense, Exum répondit qu'en tant qu'instructeur de tir, il était fier de son adresse au tir.

En novembre 2025, le parquet demanda lui-même l'abandon des poursuites. Le juge classa l'affaire, interdisant de le poursuivre à nouveau pour les mêmes faits. Les images de la caméra corporelle, rendues publiques en février 2026, furent encore plus décisives. On y voit Exum braquer le volant et s'approcher le premier de sa voiture. Six secondes après la collision, il descend de son véhicule et cinq coups de feu retentissent. La police des frontières le plaça en congé administratif. L'enquête pénale le concernant se poursuit, mais aucun résultat n'a encore été annoncé. Lors d'une conférence de presse, Martinez se qualifia de « survivante ».

À la même période, des faits semblables se produisirent dans d'autres villes. Le 16 août 2025, à San Bernardino, en Californie, des agents masqués brisèrent une vitre de voiture et tirèrent trois fois. Le fils de Francisco Longoria, âgé de dix-huit ans, échappa de justesse aux balles. Ignorant l'identité des hommes en face de lui, Longoria appela le 911. La police des frontières l'inculpa,

affirmant qu'il avait foncé en voiture sur les agents. Le parquet abandonna les poursuites faute de pouvoir corroborer le témoignage des agents.

Le 17 octobre, à Washington, D.C., un agent du HSI tira sur la voiture de Philip Brown, un citoyen noir des États-Unis. Il était désarmé et ne fut pas blessé. Le rapport de police ne mentionnait même pas les tirs. Le juge chargé de l'affaire déclara qu'il lui était « impossible de savoir » pourquoi l'agent avait tiré.

Le 21 octobre, à Los Angeles, des agents tentèrent d'arrêter un créateur de vidéos TikTok originaire du Mexique. Il filmait souvent les opérations de contrôle de l'ICE. Au cours de l'arrestation, l'arme d'un agent tira. La balle atteignit le créateur de vidéos ainsi qu'un US Marshal qui prêtait son concours à l'opération. Le ministère de la Sécurité intérieure affirma que le créateur avait tenté de les percuter avec sa voiture, mais le parquet abandonna les poursuites en décembre.

Le 30 octobre, à Ontario, en Californie, Carlos Jimenez, un citoyen américain, fut touché par balle. Il arrêta son camion et prévint les agents que les enfants allaient bientôt passer. Un agent le menaça de son arme et lui ordonna de partir. Lorsqu'il tenta de faire demi-tour, l'agent tira. L'ICE affirma qu'il avait essayé de renverser l'agent ; son avocat soutint qu'il tentait seulement de changer de direction.

Dans la nuit du 31 décembre, à Northridge, dans la région de Los Angeles, un agent de l'ICE hors service abattit Keith Porter, père de famille noir. L'agent affirma que Porter avait tiré le premier. Sa famille déclara qu'il tirait en l'air pour célébrer le Nouvel An. Ses proches demandèrent au procureur général de Californie d'ouvrir une enquête indépendante.

Le cas le plus bouleversant ne fut révélé que bien plus tard. Le 15 mars 2025, sur l'île de South Padre, une station balnéaire du Texas. Ruben Ray Martinez, citoyen américain de vingt-trois ans, était parti en voyage avec un ami pour fêter son anniversaire. Alors que sa voiture passait près d'un lieu d'accident de la route, un superviseur du HSI tira trois fois à travers la vitre côté conducteur. Les agents lui prodiguèrent les premiers soins, mais il finit par mourir.

À l'époque, les médias locaux ne rapportèrent cette mort que comme une « fusillade impliquant la police ». Le ministère de la Sécurité intérieure ne révéla pas qu'un agent fédéral avait tiré. L'information ne fut connue du public qu'en février 2026, près d'un an plus tard. L'organisation de surveillance American Oversight avait obtenu des documents internes de l'ICE grâce à une demande d'accès aux documents publics. Le ministère de la Sécurité intérieure affirma qu'il avait « délibérément percuté » l'agent. Mais la vidéo de la caméra corporelle d'un policier local, publiée par le département de la Sécurité publique du Texas, ne confirmait pas cette affirmation. L'avocat de la famille expliqua que, sur les images, la voiture bougeait à peine. Cette nuit-là, les agents fédéraux ne portaient pas de caméra corporelle. Le passager qui contestait la version du gouvernement mourut dans un accident de la route avant de pouvoir officialiser son témoignage. Straight Arrow News et d'autres médias rapportèrent que le grand jury du Texas n'avait pas inculpé l'agent qui avait tiré.

Cette affaire montre deux choses. D'abord, les tirs d'agents fédéraux peuvent rester cachés sans jamais être révélés. Ensuite, les chiffres officiels examinés plus haut pourraient être inférieurs à la réalité. Gina Hinojosa, représentante à la Chambre du Texas, demanda combien d'autres fusillades nous ignorions. Le gouvernement n'a toujours pas fourni les données qui permettraient de répondre à cette question.

30.5 2026 : la gâchette n'a pas cessé d'être pressée

En janvier 2026, des fusillades se succédèrent au Minnesota et en Oregon. Le 7 janvier, à Minneapolis, Renee Good, citoyenne américaine, mourut sous les tirs d'un agent de l'ICE. Le lendemain, à Portland, un agent de la police des frontières tira sur deux Vénézuéliens. Le 14 janvier, dans le nord de Minneapolis, le Vénézuélien Julio Sosa-Celis fut touché à la jambe. Le ministère de la Sécurité intérieure annonça que l'agent avait été victime d'une « embuscade », et les deux hommes furent inculpés. Le 12 février, un procureur fédéral reconnut que les nouveaux éléments de preuve « contredisaient de manière substantielle » les faits allégués dans l'acte d'accusation. Le parquet abandonna les poursuites. Le 24 janvier, des agents de la police des frontières abattirent Alex Pretti, citoyen américain. Selon l'analyse vidéo du New York Times, au moins dix coups de feu furent tirés en cinq secondes. Ces trois affaires et leurs suites sont traitées en détail au chapitre 31.

Même après le choc provoqué par les événements du Minnesota, les fusillades ne cessèrent pas. À l'arrivée de l'été, il y eut de nouvelles victimes.

Le 1er juillet 2026, à Harrisburg, en Pennsylvanie. Des agents de l'ICE tirèrent sur un homme qui prenait la fuite lors d'un contrôle routier. L'ICE déclara qu'il avait tenté de renverser un agent avec sa voiture. Les images obtenues par le média local PennLive le montrent seulement en train d'essayer d'éviter un véhicule de l'ICE.

Six jours plus tard, le 7 juillet, un homme mourut dans l'est de Houston, au Texas. Lorenzo Salgado Araujo, un Mexicain de cinquante-deux ans, conduisait le van d'une équipe de travailleurs en route vers un chantier. Son frère était assis sur le siège passager et deux collègues se trouvaient à l'arrière. Plusieurs véhicules banalisés se mirent à suivre le van. Puis un agent lui tira dessus. Il mourut à l'hôpital Ben Taub.

L'ICE annonça d'abord qu'il avait été ciblé lors d'une opération parce qu'il se trouvait en situation irrégulière. Quelques jours plus tard, le ministère de la Sécurité intérieure modifia sa version et déclara que les agents avaient arrêté le véhicule en cherchant quelqu'un d'autre. Le directeur par intérim de l'ICE donna la même explication à Sylvia Garcia, représentante du district à la Chambre. La personne recherchée se trouvait dans le van, mais ce n'était pas Salgado Araujo. L'ICE affirma qu'il avait utilisé son véhicule comme une arme et tenté de renverser un agent.

Les déclarations des trois personnes présentes dans le van étaient différentes. Selon elles, les agents avaient soudainement percuté le van par l'arrière et sur le côté pour le coincer. Elles affirmèrent que Salgado Araujo avait arrêté le véhicule, mais que l'agent avait tout de même tiré. Son frère témoigna que l'agent avait tiré à travers la vitre ouverte du côté passager. Juste après l'incident, les trois hommes furent placés en détention par l'ICE. Les agents n'avaient ni caméra corporelle ni caméra embarquée. Les trois hommes étaient les seuls témoins de la scène. Sur ordre d'un juge fédéral et à l'issue d'un procès, ils furent libérés l'un après l'autre entre la fin juillet et la fin août.

Le gouvernement rendit public un mandat de perquisition et affirma que le van avait pu contenir de la méthamphétamine. L'avocat de la famille répliqua que la substance était du sel destiné aux travaux de construction, et non une drogue. Le Bureau de l'inspecteur général du ministère de la Sécurité intérieure ouvrit une enquête administrative pour déterminer si les tirs étaient justifiés. Le parquet du comté de Harris ouvrit lui aussi sa propre enquête. Pourtant, deux mois et demi après les faits, le nom de l'agent qui avait tiré n'avait toujours pas été révélé. En septembre, son fils, Lorenzo Jr., déclara lors d'une audition du Congrès qu'il n'avait toujours pas récupéré le portefeuille ni le téléphone portable de son père. Un autre fils, Ronaldo, affirma que son père ne devait pas être réduit à ce titre d'une ligne : « Un Mexicain abattu par l'ICE. »

Une semaine plus tard, le 13 juillet, des coups de feu retentirent à Biddeford, dans le Maine, au nord-est du pays. Un agent de l'ICE abattit Juan Sebastian Guerrero, un Colombien de vingt-six ans. L'ICE déclara qu'il avait tiré parce que l'homme tentait de prendre la fuite en voiture. C'était la deuxième fusillade mortelle en moins d'une semaine.

Puis, le 20 septembre, il y eut la fusillade d'Austin. Le parquet du comté de Travis adressa une lettre au ministère de la Sécurité intérieure et à l'ICE. Il leur demanda de ne pas expulser Garces Perez, témoin clé de l'enquête pénale. Un juge fédéral suspendit temporairement son expulsion. La police d'Austin et les Texas Rangers ouvrirent une enquête. Le HSI mène également sa propre enquête avec l'aide du FBI. Une branche de l'agence dont les agents ont tiré enquête ainsi sur elle-même.

Tableau 30-1 Principales fusillades abordées dans ce chapitre (mars 2025-septembre 2026)

15 mars 2025, South Padre Island, Texas	Ruben Ray Martinez (23 ans, citoyen américain) tué	agent du HSI	affaire gardée secrète pendant près d'un an
16 août 2025, San Bernardino, Californie	trois balles tirées sur le véhicule de Francisco Longoria	Border Patrol	charges contre le conducteur abandonnées
12 septembre 2025, Franklin Park, Illinois	Silverio Villegas Gonzalez (38 ans) tué	agent de l'ICE	aucun résultat d'enquête après un an
4 octobre 2025, Brighton Park, Chicago	Marimar Martinez (30 ans, citoyenne américaine) touchée par cinq balles	Border Patrol	charges contre la victime abandonnées

17 octobre 2025, Washington, D.C.	tirs sur le véhicule de Philip Brown (citoyen américain)	agent du HSI	le juge : « On ne sait pas pourquoi »
21 octobre 2025, Los Angeles	un créateur TikTok et un marshal fédéral blessés	agent de l'ICE	charges contre le créateur abandonnées
30 octobre 2025, Ontario, Californie	Carlos Jimenez (citoyen américain) blessé	agent de l'ICE	versions contradictoires
31 décembre 2025, Northridge, Los Angeles	Keith Porter (43 ans, citoyen américain) tué	agent de l'ICE hors service	la famille réclame une enquête indépendante
7-24 janvier 2026, Minneapolis	Renee Good et Alex Pretti tués, Sosa-Celis blessé	ICE et Border Patrol	chapitre 31
7 juillet 2026, Houston, Texas	Lorenzo Salgado Araujo (52 ans) tué	agent de l'ICE	trois témoins détenus puis libérés
13 juillet 2026, Biddeford, Maine	Juan Sebastian Guerrero (26 ans) tué	agent de l'ICE	
20 septembre 2026, Austin, Texas	Wilber Garces Perez (28 ans) blessé	agent de l'ICE	caméra-piéton non portée

(Source : synthèse d'articles d'ABC News, du New York Times, de CNN, de NBC News, du Texas Tribune, du Chicago Sun-Times et d'autres médias)

30.6 On peut mourir même sans qu'un coup de feu soit tiré

Les dangers des opérations de contrôle de l'immigration ne viennent pas seulement des armes à feu. Les poursuites automobiles inconsidérées tuent aussi.

Le matin du 16 février 2026, à Savannah, en Géorgie. La docteure Linda Davis enseignait dans une classe d'éducation spécialisée à l'école Hesse K-8. Elle se rendait à l'école comme à son habitude. Au même moment, des agents de l'ICE tentaient d'arrêter la voiture d'Oscar Vasquez Lopez, originaire du Guatemala. Il a d'abord obéi aux agents, puis a fait demi-tour et pris la fuite. Des véhicules de l'ICE se sont lancés à sa poursuite. Il a fait un demi-tour illégal et s'est engagé dans une intersection sans respecter le feu. Sa voiture a percuté celle de la docteure Davis. L'accident s'est produit juste devant l'école où elle travaillait. Elle est morte sur place.

Vasquez Lopez n'avait pas de casier judiciaire. Rien ne prouvait qu'il représentait un danger pour les citoyens. Les agents le poursuivaient pour une procédure d'expulsion, c'est-à-dire une procédure administrative et non pénale. La police locale n'a appris que lorsque l'accident s'est produit que l'ICE menait une opération dans sa juridiction. La police du comté de Chatham ne poursuit pas les véhicules, sauf si leurs occupants sont soupçonnés d'un crime violent. Le président du comté a déclaré que l'ICE aurait choisi une méthode plus sûre si l'agence avait coopéré avec la police locale.

Human Rights Watch (HRW) a publié une déclaration le 5 mars. Selon l'organisation, la docteure Davis aurait pu être encore en vie si l'ICE avait suivi les règles du comté de Chatham. HRW a

souligné que l'ICE et le CBP accordent aux agents une grande latitude pour décider de poursuivre ou non. Un article de l'American Constitution Society (ACS) a relevé un changement institutionnel. Le département de la Sécurité intérieure a abrogé en 2025 les directives de poursuite adoptées sous l'administration Biden. Ces directives imposaient un critère de raisonnabilité, qui obligeait à évaluer les risques pour les citoyens avant toute poursuite. Après leur suppression, la décision de poursuivre a été laissée à l'appréciation de chaque agent.

Les décès dans les centres de détention se sont poursuivis. En janvier 2026, au centre de détention Camp East Montana, à El Paso, au Texas. Le Cubain Heraldo Luna Campos, âgé de 55 ans, y est mort. Le médecin légiste du comté d'El Paso a conclu à une asphyxie par compression du cou et du torse, et a qualifié la mort d'homicide. Le département de la Sécurité intérieure a expliqué que des employés étaient intervenus pour l'empêcher de se suicider. En 2025, 32 personnes sont mortes en détention de l'ICE, le chiffre le plus élevé depuis 2004. Le chapitre 32 examine les conditions dans les centres de détention.

30.7 Où est passée la responsabilité ?

Les noms et les lieux changeaient d'une affaire à l'autre. Mais la suite des événements suivait presque toujours le même ordre.

Premièrement, le département de la Sécurité intérieure annonçait sa conclusion en quelques heures. Le conducteur avait utilisé sa voiture comme une arme et l'agent avait tiré en état de légitime défense. Les victimes étaient qualifiées de « criminels », d'« émeutiers » ou de « terroristes nationaux ».

Deuxièmement, des vidéos filmées par des citoyens avec leur téléphone ou par les caméras-piétons de la police locale étaient rendues publiques. Elles contredisaient souvent des éléments essentiels de la version officielle. Les caméras des agents fédéraux étaient éteintes ou n'existaient tout simplement pas.

Troisièmement, les accusations portées contre les victimes s'effondraient devant les tribunaux. Ce fut le cas de Martinez, Longoria, Brown, du créateur TikTok et de Sosa-Celis. Le New York Times a analysé cette tendance en février 2026. Selon son analyse, les explications des responsables de l'administration Trump sur les fusillades s'effondraient les unes après les autres devant les tribunaux.

Quatrièmement, les enquêtes visant les agents qui avaient tiré s'arrêtaient ou traînaient en longueur. Le département de la Sécurité intérieure affirme recevoir un rapport sur chaque tir et l'examiner. Mais il n'a jamais rendu publics les résultats de ses enquêtes internes. Le FBI s'est contenté de répéter qu'il ne commentait pas les enquêtes en cours. La police de Franklin Park s'est retirée après avoir appris que le FBI prenait l'affaire en charge. Les polices de Savannah et d'Austin

n'avaient pas été informées des opérations. Plus de huit mois après la mort de Renee Good, le parquet n'avait toujours pas inculpé l'agent de l'ICE qui avait tiré.

Les autorités des États et les parquets locaux ont tenté de combler le vide. La police de l'État de l'Illinois et les parquets des comtés de Harris et de Travis ont ouvert des enquêtes. Mais la voie qui permet de traduire un agent fédéral devant un tribunal d'État est longue. Lorsqu'un fonctionnaire fédéral agit dans le cadre de ses fonctions, il est fréquent qu'il invoque l'immunité fédérale. Les agences fédérales détiennent aussi les preuves et les rapports de terrain. Les parquets locaux peinent déjà à y accéder.

Le 22 septembre 2026, une audience conjointe inhabituelle s'est tenue à Washington. La sous-commission permanente d'enquête du Sénat et la commission de surveillance et de réforme du gouvernement de la Chambre des représentants ont entendu ensemble des proches de victimes de fusillades. Donna Ganger, la mère de Renee Good, a témoigné. Elle a déclaré avoir voté pour le président Trump. Elle croyait que les agents protégeraient les citoyens contre les terroristes, a-t-elle expliqué. Mais ces mêmes agents ont traité sa famille de terroristes et lui ont ôté la vie. Elle a qualifié cette situation de « folie ».

Le sénateur Richard Blumenthal a déclaré qu'il n'y avait plus d'espoir de voir l'ICE abandonner ses tactiques brutales dans les rues et rendre des comptes. Lors d'une conférence de presse à Austin la veille, Roman Palomares, président de LULAC, une organisation de défense des Latinos, avait évoqué l'affaire de Houston. Soixante-quinze jours plus tard, on ne savait toujours pas qui avait appuyé sur la détente, a-t-il déclaré.

30.8 Dans les coulisses du sommet

Ce livre porte sur le sommet États-Unis-Chine de 2026. Le président Trump a réservé un accueil fastueux au président Xi Jinping à la base d'Andrews. Il voulait donner au monde l'image d'une Amérique forte et ordonnée. À la même période, les coups de feu tirés par des agents fédéraux retentissaient dans les rues des villes américaines. La mise en scène diplomatique et la réalité de l'exercice du pouvoir à l'intérieur du pays divergeaient ainsi.

Pour les lecteurs coréens, ce problème ne concerne pas un pays lointain. Les opérations de contrôle menées dans une usine de Géorgie, examinées aux chapitres 20 et 21, relevaient du même système. De nombreux ressortissants coréens, étudiants étrangers et voyageurs d'affaires séjournent aux États-Unis. La plupart sont en situation régulière. Mais les cas présentés dans ce chapitre montrent que le statut légal ne garantit pas la sécurité. Des citoyens américains ont eux aussi été touchés par des tirs alors qu'ils se trouvaient dans leur voiture. Des citoyens qui observaient les opérations et une enseignante qui se rendait au travail ont perdu la vie.

Si les forces de l'ordre peuvent tirer, c'est parce que la loi leur en donne le pouvoir. Ce pouvoir s'accompagne du devoir de consigner les faits, de s'expliquer et de rendre des comptes. Les forces de l'ordre qui éteignent leurs caméras, annoncent leur conclusion avant l'enquête et enquêtent elles-mêmes ont abandonné ces devoirs. L'application du droit de l'immigration relève d'un pouvoir légitime de l'État. Mais mener des opérations d'expulsion, qui relèvent de procédures administratives, en mettant en jeu la vie des citoyens dépasse les limites de ce pouvoir.

À l'approche des élections de mi-mandat de novembre 2026, l'administration Trump a déclaré qu'elle ne ralentirait pas les opérations de contrôle. Si l'on en croit le ministre Mullin, les coups de feu dans les rues ne cesseront pas de sitôt. Les noms consignés dans ce chapitre montrent qui en paie le prix. Le chapitre suivant nous conduit à Minneapolis et Portland, où ce prix a été payé au coût le plus lourd.

Références

ABC News (Laura Romero, Bill Hutchinson, Ely Brown), « Federal immigration agents have shot at least 2 1 people during Trump's 2nd term », 24 septembre 2026.

CNN, « What we know about the ICE shooting in Austin », 22 septembre 2026.

CNN, « Arrests, deportations and deaths: Track the data on Trump's immigration crackdown », septembre 2026.

NBC News, « ICE officer who shot man in Austin was issued a body camera but wasn't wearing it », septem bre 2026.

KVUE, KXAN, KUT, NewsNation, articles sur la fusillade à Austin, 22 et 23 septembre 2026.

Newsweek, « Full list of ICE, Border Patrol shootings in 2026 », septembre 2026.

Wikipedia, « List of shootings by U.S. immigration agents in the second Trump administration », consulté en septembre 2026.

The Wall Street Journal, « Videos Show How ICE Vehicle Stops Can Escalate to Shootings », 10 janvier 20 26.

The New York Times, « Agents in Trump's Immigration Crackdown Have Fired at Vehicles at Least 10 Tim es », 9 janvier 2026.

The New York Times, « When Trump Officials' Claims About Shootings Unravel in Court », 10 février 202 6.

PBS NewsHour, « A look at shootings by federal immigration officers », 2026.

The Marshall Project, « Before ICE Shooting, Immigration Agents Repeatedly Used Deadly Force », 7 janvi er 2026.

The Guardian, « Minneapolis shooting is a brutal start to Trump's 'largest operation' targeting immigrants », janvier 2026.

Fox 9 / Fox 29, « Can ICE agents shoot at moving vehicles? Yes and no », janvier 2026.

NBC News (Julia Ainsley), explication des consignes de formation du ministère de la Sécurité intérieure pendant la couverture en direct de la fusillade au Minnesota, 7 janvier 2026 (dans les documents transmis à la commission judiciaire de la Chambre des représentants des États-Unis).

Chicago Sun-Times, articles sur l'autopsie et l'enquête concernant l'affaire Silverio Villegas González, 17 novembre 2025, 5 mai 2026 et 11 septembre 2026.

ABC7 Chicago, articles sur la caméra-piéton lors de la fusillade de Franklin Park et sur son premier anniversaire, septembre 2025, mai et septembre 2026.

Block Club Chicago, « A Year After ICE Killed A Father Outside Chicago, FBI Won't Release Any Info About Investigation », 10 septembre 2026.

CNN, « Text messages and a moved SUV: How the government's case against a Chicago woman shot by a Border Patrol agent fell apart », 21 novembre 2025.

NBC News, « Judge dismisses charges against Chicago woman shot by Border Patrol », novembre 2025.

ABC News, « 'You are a legend': Messages to CBP agent after shooting motorist revealed », 11 février 2026.

WTTW, Block Club Chicago, ABC7 Chicago, articles sur la publication des éléments de preuve dans l'affaire Marimar Martinez, 11 et 12 février 2026.

Associated Press, « Texas man was fatally shot by a federal immigration agent last year during a stop, new records show », 20 février 2026.

Newsweek, articles sur la publication des images de la caméra-piéton dans l'affaire Ruben Ray Martinez, février 2026.

Straight Arrow News, « Body cam footage does not show Texas man shot by ICE hitting agent with car », mars 2026.

Texas Tribune, articles sur les déclarations des témoins et la libération dans l'affaire Lorenzo Salgado Araujo, 21 et 27 juillet, 30 août 2026.

CBS News, « Attorney says detainees witnessed ICE officer shoot Houston driver through passenger window », 11 juillet 2026.

Houston Public Media, article sur les déclarations du passager dans l'affaire Salgado Araujo, 10 juillet 2026.

CNN, « One person killed in Maine in second fatal ICE-involved shooting in less than a week », 13 juillet 2026.

PennLive, « Video contradicts ICE account of why agent opened fire in Harrisburg neighborhood », 2 juillet 2026.

Human Rights Watch, « Stricter Rules Needed Around DHS Vehicle Pursuits », 5 mars 2026.

American Constitution Society, « Who Killed Dr. Linda Davis? The Law Says ICE is at Least Partially to Blame », 26 février 2026.

WTOC, AFRO, The Savannahian, articles sur la mort de la Dre Linda Davis, février 2026.

KFOX14/CBS4, « Medical examiner rules migrant's death at Camp East Montana a homicide », 2026.

Chapitre 31. Les fusillades des agents de la Border Patrol à Minneapolis et Portland et le tollé suscité par la mort de civils

31.1 Des agents fédéraux rassemblés dans deux villes en hiver

En décembre 2025, le gouvernement fédéral a envoyé dans le Minnesota d'importants effectifs chargés de l'application des lois sur l'immigration. Le nom de l'opération était « Metro Surge ». Le terme surge désigne, dans le vocabulaire militaire, le déploiement concentré de forces en un même lieu. Avant l'opération, Minneapolis comptait environ 150 agents chargés de l'immigration. Dès son lancement, leur nombre a dépassé les 3 000. Minneapolis et Saint Paul sont réunies sous le nom de Twin Cities. Le département de la Sécurité intérieure (DHS) a présenté l'opération comme le plus important déploiement d'agents de l'immigration de son histoire.

Les effectifs déployés ne relevaient pas d'une seule agence. L'Immigration and Customs Enforcement (ICE) était au premier plan, et des agents de la Border Patrol, rattachée au Customs and Border Protection (CBP), sont venus la rejoindre. La Border Patrol est l'organisme chargé à l'origine de surveiller la frontière mexicaine. Elle s'est retrouvée au cœur d'une grande ville du Nord, à plus de 2 000 kilomètres de la frontière. Le commandement sur le terrain était assuré par Gregory Bovino, de la Border Patrol. Bovino s'était fait connaître en dirigeant les opérations contre l'immigration à Los Angeles et à Chicago.

Les agents dissimulaient leur visage derrière des masques. À bord de véhicules sans marquage policier, ils apparaissaient dans les quartiers résidentiels et les zones commerciales. Les habitants sifflaient pour avertir leurs voisins de l'arrivée des agents. Les « observateurs » qui filmaient les opérations avec leur téléphone portable étaient de plus en plus nombreux. Chaque jour, ceux qui menaient les opérations et ceux qui les observaient se retrouvaient face à face dans la rue.

La situation était similaire à Portland, dans l'Oregon, sur la côte Ouest. Des manifestations se succédaient depuis juin 2025 devant les locaux de l'ICE, au sud de Portland. À l'automne 2025, le président Trump a tenté d'envoyer la Garde nationale dans cette ville. Un tribunal fédéral l'en a empêché, et le conflit s'est déplacé devant les tribunaux. Portland était déjà depuis longtemps en conflit avec le gouvernement fédéral.

En janvier 2026, des agents fédéraux ont tiré à plusieurs reprises dans ces deux villes. Deux citoyens américains ont été tués à Minneapolis. À Portland, deux personnes ont été blessées par balle. Ce chapitre retrace dans l'ordre les trois incidents et les événements qui ont suivi.

31.2 Le 7 janvier à Minneapolis, la mort de Renee Good

Le matin du 7 janvier 2026, des coups de feu ont retenti sur Portland Avenue, dans le sud de Minneapolis. Le nom de cette rue est le même que celui de la ville de l'Oregon, ce qui peut prêter à confusion, mais il s'agit d'endroits complètement différents. La victime était Renee Nicole Macklin Good, une femme de 37 ans. Good était citoyenne américaine et mère. Sa famille a déclaré qu'elle se trouvait sur place pour observer l'opération contre l'immigration.

Au moment des faits, Good conduisait un SUV Honda bordeaux. Son épouse était sur le siège passager et un chien se trouvait à l'arrière. La voiture était arrêtée en biais sur la chaussée. Jonathan Ross, agent de l'ICE, a fait le tour du véhicule à pied. D'autres agents se sont approchés et ont ordonné à Good de sortir de la voiture. L'un d'eux a passé le bras par la fenêtre ouverte.

Good a brièvement fait reculer la voiture. Puis elle a commencé à avancer vers la droite, dans le sens de la circulation. Ross se tenait alors devant le côté gauche du véhicule. Au moment où la voiture a tourné et s'éloignait, Ross a tiré trois fois. Selon l'autopsie demandée par la famille, les balles l'ont atteinte à la tête, à l'avant-bras et à la poitrine. La cause du décès a été attribuée à une blessure par balle à la tempe gauche.

La scène qui a suivi immédiatement les tirs a également suscité la controverse. Un homme présent sur les lieux a proposé son aide en disant qu'il était médecin. Les agents l'en ont empêché. Selon un article de Minnesota Public Radio (MPR), les gestes de réanimation cardio-pulmonaire n'ont commencé que plus de dix minutes après.

Les explications du gouvernement fédéral sont arrivées en quelques heures. Kristi Noem, secrétaire à la Sécurité intérieure, a déclaré que Good avait « transformé sa voiture en arme ». Le DHS a publié un communiqué qualifiant les faits d'« acte de terrorisme intérieur ». Selon le gouvernement, l'agent avait tiré en état de légitime défense pour protéger sa vie. Le président et de hauts responsables de l'administration ont avancé la même conclusion avant même le début de l'enquête.

Le vice-président J. D. Vance a publié sur les réseaux sociaux une vidéo de 47 secondes filmée par Ross avec son téléphone. Vance a affirmé que la vie de l'agent était en danger. Mais la vidéo contient aussi les paroles que Good lui a adressées par la fenêtre : « Ça va. Je ne suis pas en colère contre vous. » L'image a fortement tremblé au moment où la voiture s'est mise en mouvement, puis des coups de feu ont retenti.

L'organisation internationale de défense des droits humains Human Rights Watch (HRW) a publié ses conclusions le 9 janvier. HRW a vérifié quatre vidéos diffusées sur les réseaux sociaux. Sa conclusion était sans équivoque. Les vidéos ne concordaient pas avec l'affirmation du gouvernement selon laquelle Good avait utilisé sa voiture comme une arme. HRW a estimé que

l'agent n'avait aucune raison raisonnable de craindre la mort ou des blessures graves. L'organisation a qualifié la fusillade de « meurtre injustifiable ».

Ross avait déjà un précédent à son actif. En juin 2025, à Bloomington, Ross avait été traîné par la voiture d'un immigré et blessé. Le conducteur, Roberto Muñoz Guatemala, a été reconnu coupable à l'issue d'un procès devant jury. Lorsque ces faits ont été connus, certains se sont demandé si Ross n'avait pas réagi de façon excessive en voyant la voiture de Good.

Le conflit autour de l'enquête a commencé aussitôt. Au Minnesota, le Bureau des enquêtes criminelles de l'État (BCA) enquêtait habituellement sur les fusillades impliquant des policiers. Le gouvernement fédéral a écarté le BCA de l'enquête conjointe. Le FBI n'a pas exécuté le mandat délivré par un tribunal pour examiner le véhicule. Plusieurs procureurs du parquet fédéral du Minnesota estimaient que Good n'avait pas tenté de renverser l'agent. La direction de la division des droits civils du ministère de la Justice a décidé de ne pas ouvrir d'enquête pour violation des droits civils. Pour protester contre cette décision, une dizaine de procureurs fédéraux de Minneapolis et de Washington ont démissionné. Un superviseur du bureau du FBI à Minneapolis a également quitté son poste après avoir subi des pressions pour interrompre l'enquête.

Certains ont aussi dénoncé le renversement des rôles dans l'enquête. Des articles ont rapporté que les autorités fédérales enquêtaient sur l'épouse de Good plutôt que sur l'agent qui avait tiré. Le gouverneur Tim Walz et le maire Jacob Frey ont également été visés par une enquête fédérale. Les habitants de Minneapolis n'ont pas accepté cet ordre des choses.

31.3 Le 8 janvier à Portland, puis une nouvelle fusillade

C'était le lendemain de la mort de Good, le 8 janvier, vers 14 h 15. Une fusillade a éclaté sur le parking d'un hôpital, dans le quartier de Hazelwood, à l'est de Portland. Un agent de la Border Patrol a tiré sur un homme et une femme qui se trouvaient dans une voiture. Tous deux étaient désarmés.

Les blessés étaient Luis David Niño Moncada et Yorlenis Zambrano Contreras, de nationalité vénézuélienne. Malgré leurs blessures par balle, ils ont parcouru plus de 4 kilomètres en voiture. Ils ont demandé de l'aide dans un ensemble d'appartements ; la police leur a posé des garrots avant de les transporter à l'hôpital. L'homme avait reçu deux balles. Tous deux ont survécu.

Les explications du DHS reprenaient le même schéma qu'à Minneapolis. Selon le département, les agents avaient arrêté un véhicule ciblé et le conducteur avait tenté de les renverser. L'agent aurait tiré en état de légitime défense. Le DHS a annoncé que les deux personnes étaient liées au gang criminel vénézuélien Tren de Aragua.

Le chef de la police de Portland a déclaré qu'il ignorait si le véhicule avait réellement été utilisé comme une arme. Le maire de Portland, Keith Wilson, a demandé la suspension des opérations

contre l'immigration jusqu'à la fin de l'enquête. Le conseil municipal a interrompu sa séance après avoir appris la nouvelle. Une veillée aux bougies a eu lieu devant l'hôtel de ville ce soir-là. L'homme a ensuite été inculpé d'agression contre des agents et a plaidé non coupable. Certains médias ont rapporté que la version du DHS avait été mise à mal devant le tribunal.

La tension à Portland s'est encore accrue devant les locaux de l'ICE. À la fin janvier, des agents fédéraux ont tiré des gaz lacrymogènes sur les manifestants devant le bâtiment. Des enfants étaient présents. Les gaz se sont également propagés jusqu'à Grace Landing, un ensemble de logements pour personnes à faibles revenus situé à côté des locaux. Début février, un juge fédéral a fortement restreint l'usage par les agents d'armes chimiques et de dispositifs de dispersion à projectiles. Le 6 mars, la juge Amy Baggio a ordonné que les gaz n'atteignent pas les logements des habitants. Le gouvernement fédéral a fait appel, estimant que cette ordonnance entravait la capacité des agents à contrôler les manifestations. À la fin mars, la Cour d'appel du neuvième circuit a suspendu temporairement cette restriction.

Les coups de feu ont continué à Minneapolis. Exactement une semaine après la mort de Good, le 14 janvier, un agent de l'ICE a de nouveau tiré. La victime était Julio César Sosa Celis, de nationalité vénézuélienne. Sosa Celis a survécu. Après cette fusillade, les rues du nord de Minneapolis ont été recouvertes de gaz lacrymogène.

Ces incidents ne sont pas apparus soudainement. Depuis septembre 2025 et jusqu'à l'affaire Good, les agents de l'ICE avaient tiré à neuf reprises dans cinq États et à Washington D.C. Dans la banlieue de Chicago, Silverio Villegas González a été tué en septembre 2025. À Chicago, Marimar Martinez a été touchée par des tirs de la Border Patrol en octobre de la même année. Martinez a survécu et les procureurs ont ensuite abandonné les charges retenues contre elle. À chaque incident, le gouvernement a répété que le véhicule avait été utilisé comme une arme. Les cas où cette explication contredisait les vidéos se sont multipliés.

31.4 Une marche par −29 °C, « la journée de la vérité et de la liberté »

Les habitants du Minnesota ont choisi le 23 janvier comme journée d'action. Syndicats, organisations religieuses et associations citoyennes locales lui ont donné ensemble son nom : « ICE, hors du Minnesota : journée de la vérité et de la liberté ». Ils formulaient trois demandes. Ne pas travailler, ne pas aller en cours et ne rien acheter.

Le conseil exécutif de la fédération du travail du Minnesota (AFL-CIO) a soutenu cette action. Cette fédération regroupe plus d'un millier de syndicats et plus de 300 000 adhérents. Plus de 700 commerces et établissements ont fermé ce jour-là.

Le matin même, la température est descendue sous les −20 °C. La température ressentie a atteint −34 °C. Malgré ce froid, des habitants ont défilé dans le centre de Minneapolis. Les estimations du

nombre de participants varient. Certaines évaluations avancent 75 000 personnes, d'autres plus de 100 000. Le cortège est parti du stade US Bank et a rejoint le Target Center.

Le même jour, plus d'une centaine de membres du clergé ont organisé un sit-in à l'aéroport international de Minneapolis–Saint Paul. Ils ont demandé des comptes aux compagnies aériennes et aux sociétés exploitantes qui contribuaient aux vols d'expulsion. La police a arrêté les membres du clergé.

Deux jours plus tard, 60 dirigeants de grandes entreprises du Minnesota ont publié une lettre ouverte. Target, US Bancorp, la Mayo Clinic et 3M figuraient parmi les signataires. La lettre demandait une « désescalade », sans réclamer le retrait de l'ICE. Les syndicats ont critiqué ce courrier, estimant qu'il passait à côté de l'essentiel.

Dans un sondage réalisé par la suite, un électeur du Minnesota sur quatre a déclaré avoir été lié à cette action. Cela signifiait qu'il y avait participé ou qu'une personne proche y avait pris part. Parmi les personnes interrogées, 83 % avaient entendu parler de l'action. Le sondage avait été commandé par une coalition syndicale.

Le lendemain de la marche, une deuxième personne est morte à Minneapolis.

31.5 Le 24 janvier, la dernière minute d'Alex Pretti

Samedi 24 janvier, au croisement de Nicollet Avenue et de la 26e Rue, à Minneapolis. Le quartier est une rue bordée de restaurants et de lieux artistiques. Des agents de la Border Patrol y menaient une opération de contrôle. Des habitants sifflaient et criaient. Les agents ordonnaient aux gens de monter sur le trottoir.

Alex Jeffrey Pretti était infirmier en soins intensifs, âgé de 37 ans. Il travaillait à l'hôpital des anciens combattants de Minneapolis, qui dépend du département des Anciens Combattants (VA). Il était citoyen américain et n'avait pas de casier judiciaire. Ce jour-là, il filmait les mouvements des agents avec son téléphone. La vidéo le montre aussi guidant des véhicules et conduisant une femme hors de la chaussée.

L'affrontement a pris de l'ampleur en quelques dizaines de secondes. Les agents ont poussé à terre une personne qui filmait. Pretti a tenté de la relever. Les agents lui ont aspergé le visage de gaz poivre. Deux agents ont frappé à plusieurs reprises Pretti au visage et à la tête.

Pretti portait un pistolet à la ceinture. Il le détenait légalement, avec un permis de port d'arme du Minnesota. La vidéo montre un agent lui retirer son arme. Moins d'une seconde plus tard, un autre agent a tiré le premier coup de feu. Pretti avait déjà été désarmé. Les agents ont continué à tirer après qu'il est tombé au sol. D'après l'analyse de HRW, ils ont tiré dix fois au total.

La première réaction des hauts responsables du gouvernement a été la même que dans l'affaire Good. Bovino a déclaré que Pretti avait tenté de « massacrer » les agents. Le département de la Sécurité intérieure a affirmé qu'un homme armé avait opposé une résistance violente et qu'un agent avait tiré pour se défendre. Stephen Miller, directeur adjoint de cabinet de la Maison-Blanche, a qualifié Pretti d'« auteur d'une tentative d'assassinat ». Le président Trump a dit aux journalistes, en substance, qu'il ne fallait pas se promener avec une arme. Le secrétaire à la Défense Pete Hegseth a publié sur les réseaux sociaux une image intitulée « Trois façons d'éviter l'ICE ».

Les preuves racontaient une autre histoire. CNN a analysé les images et rapporté que deux agents avaient fait dégénérer l'affrontement. Il y avait eu du gaz poivre, des coups, puis des tirs sur une personne désarmée. HRW a examiné huit vidéos tournées sous différents angles et deux dépositions de témoins présentées au tribunal. Le 27 janvier, HRW a qualifié cette fusillade de « deuxième meurtre injustifié » à Minneapolis. La directrice de HRW, Ida Sawyer, a averti que l'ICE et la Border Patrol étaient en train de devenir des forces de sécurité échappant à toute sanction.

La déposition d'un témoin était brève. Pretti n'avait pas avancé vers les agents avec une arme à la main, disait-elle. Il avait seulement essayé de relever une femme tombée à terre.

Une vidéo datant de onze jours avant les faits, dans laquelle Pretti se disputait avec des agents, a été rendue publique par la suite. On le voyait crier sur les agents et endommager un véhicule. Les médias conservateurs se sont appuyés sur cette vidéo pour mettre en cause le comportement de Pretti. Mais cette vidéo ne change rien à la question de savoir si les tirs du 24 janvier étaient justifiés. Au moment des tirs, Pretti avait été désarmé et maîtrisé.

Une fois encore, les agents fédéraux ont empêché les enquêteurs de l'État d'accéder aux lieux. Le parquet du comté de Hennepin et le BCA ont saisi le tribunal fédéral le jour même. Ils demandaient que les preuves ne soient ni altérées ni détruites. Face à la montée de l'indignation, Miller a changé de discours, déclarant que les agents n'avaient peut-être pas respecté les règles. Le ministère de la Justice a annoncé, le 30 janvier, l'ouverture d'une enquête pour atteinte aux droits civiques dans l'affaire Pretti. En quelques jours, il revenait ainsi sur la mesure qu'il avait refusée dans l'affaire Good. Les deux agents ont été mis en congé administratif. Le média d'investigation ProPublica a révélé leurs noms, en s'appuyant sur des documents gouvernementaux. Il s'agissait de Jesus Ochoa, agent de la Border Patrol, et de Raymundo Gutierrez, membre du CBP.

31.6 Trois semaines durant lesquelles Washington a reculé

Cette deuxième mort a changé les calculs de Washington. Même au sein du Parti républicain, des voix se sont élevées contre la riposte excessive. Le 26 janvier, Bovino a perdu son titre de « commandant général ». Le gouvernement l'a renvoyé à son poste d'origine, dans la région frontalière d'El Centro, en Californie. Le président Trump a confié le commandement de l'opération

à Tom Homan, le « tsar » chargé des frontières. « Tsar » est un surnom donné à un responsable de la Maison-Blanche qui supervise un domaine particulier de l'action publique.

Le même jour, le président Trump et le gouverneur Walz se sont entretenus par téléphone. Tous deux ont qualifié leur échange de « productif ». Walz a réclamé une enquête impartiale.

Dès son arrivée, Homan a retiré 700 agents du Minnesota. Il a reconnu que l'opération pouvait être améliorée. La secrétaire Noem a annoncé que tous les agents du département de la Sécurité intérieure en poste à Minneapolis recevraient une caméra-piéton. Une caméra-piéton est un petit appareil fixé sur le corps d'un agent pour filmer les interventions.

Le 12 février, Homan a annoncé la fin de l'opération Metro Surge. Il a expliqué que l'opération avait atteint ses objectifs grâce à une coopération accrue des polices d'État et locales. La coopération entre les prisons de comté et les autorités fédérales permettait désormais de transférer des personnes depuis les prisons, au lieu de procéder à des contrôles dans la rue. Homan a déclaré : « Je ne veux plus voir de sang couler. » Environ 4 000 personnes avaient été arrêtées pendant l'opération. Mais Homan n'a pas su dire combien d'entre elles avaient été arrêtées parce qu'elles représentaient une menace pour la sécurité publique.

Le gouverneur Walz a parlé d'un « optimisme prudent ». Il a annoncé une aide de 10 millions de dollars aux petits commerçants touchés. Le maire Frey a estimé que l'opération avait été une catastrophe pour les habitants et les commerces. Le procureur général de l'État, Keith Ellison, et deux villes avaient déjà engagé des poursuites contre le gouvernement fédéral. Les plaintes dénonçaient des contrôles à caractère raciste, des violences contre les badauds et les manifestants, ainsi que des contrôles dans les écoles, les églises et les hôpitaux.

Une bataille budgétaire s'est engagée au Congrès. Le jour de la mort de Pretti, les démocrates du Sénat ont annoncé qu'ils s'opposeraient au projet de budget du département de la Sécurité intérieure. Le chef de la minorité Chuck Schumer a déclaré qu'un budget sans réformes ne pouvait pas mettre fin aux abus de l'ICE. Il fallait 60 voix au Sénat pour faire adopter le budget. Sans les voix démocrates, son adoption était difficile.

Les demandes des démocrates étaient précises. Ils réclamaient l'interdiction du port du masque, l'obligation des caméras-piétons, l'affichage de l'identité des agents et un encadrement plus strict des mandats. Ils demandaient aussi la fin des patrouilles aléatoires et une coopération avec les polices locales. La sénatrice républicaine Shelley Moore Capito a donné son accord aux caméras-piétons et aux formations à la désescalade. Elle hésitait toutefois à soutenir l'interdiction des masques, invoquant le risque de révéler l'identité des agents. Le Congrès a gagné du temps en adoptant un budget provisoire de deux semaines. Aucun accord n'a été conclu et, à la mi-février, le département de la Sécurité intérieure a suspendu ses activités, à l'exception des services essentiels. L'Administration de la sécurité des transports (TSA), chargée des contrôles de sûreté dans les

aéroports, et l'Agence fédérale de gestion des urgences (FEMA) ont aussi été touchées. La mort de deux citoyens a ainsi paralysé le budget d'un département du gouvernement fédéral.

31.7 « L'Amérique n'a pas de roi » : une troisième vague

« No Kings » est le nom donné aux manifestations nationales contre le second gouvernement Trump. Le slogan s'appuyait sur l'histoire d'un pays fondé après avoir rejeté le règne du roi d'Angleterre. La première manifestation a eu lieu le 14 juin 2025. Ce jour-là, Washington accueillait le défilé célébrant le 250e anniversaire de la création de l'armée, et c'était aussi l'anniversaire du président Trump. Selon les organisateurs, environ cinq millions de personnes y ont participé. La deuxième manifestation a eu lieu le 18 octobre 2025 et a rassemblé environ sept millions de personnes.

Les deux morts de janvier ont été l'étincelle de la troisième manifestation. À la fin janvier, les organisateurs ont annoncé une manifestation nationale le 28 mars, en réaction aux morts de Good et de Pretti. Le 30 janvier, à l'initiative d'un groupe étudiant de l'Université du Minnesota, une action de « paralysie nationale » avait d'abord eu lieu. Lorsque la guerre contre l'Iran a commencé à la fin février, les organisateurs ont ajouté à leurs slogans leur opposition à cette « guerre insensée ». Cette guerre est l'opération « Epic Fury », abordée au chapitre 7 de ce livre.

Le 28 mars, des manifestations ont eu lieu dans plus de 3 300 endroits, dans les 50 États américains. Les organisateurs ont annoncé que plus de huit millions de personnes y avaient participé. Si cette estimation est exacte, il s'agit de la plus grande manifestation jamais tenue en une seule journée dans l'histoire des États-Unis. Le précédent record était celui de la Marche des femmes de 2017, qui avait rassemblé environ 3,3 millions de personnes. Il faut toutefois garder à l'esprit que les chiffres des organisateurs n'ont pas été vérifiés de manière indépendante.

Le Minnesota était au cœur de la mobilisation. Bruce Springsteen s'est produit lors d'un rassemblement devant le Capitole de l'État, à Saint Paul. À Chicago, environ 75 000 personnes ont défilé. Selon les organisateurs, 40 000 personnes se sont réunies à Philadelphie. À Washington, les manifestants ont traversé le pont Memorial depuis le cimetière national d'Arlington pour rejoindre le centre-ville. Les organisateurs ont déclaré que près de la moitié des rassemblements avaient eu lieu dans des régions où les républicains sont bien implantés. Des gens se sont aussi réunis dans des villes dirigées par des conservateurs, comme Nashville, dans le Tennessee. Des rassemblements de solidarité ont également eu lieu à l'étranger, notamment à Paris et à Rome. Dans les monarchies constitutionnelles, le mouvement a pris le nom de « No Tyrants ».

La Maison-Blanche a dénigré ces manifestations, les qualifiant d'événement organisé par un « réseau de financement de gauche ». Le poids réel de l'opinion publique se révélera lors des élections de mi-mandat en novembre.

Les manifestations de cette journée ont été dans l'ensemble pacifiques. Les affrontements se sont limités à quelques endroits. À Dallas, au Texas, des contre-manifestants ont perturbé le défilé, ce qui a nécessité l'intervention de la police. À Portland, après la fin du défilé, environ 500 personnes se sont dirigées vers le bâtiment de l'ICE. Les habitants du quartier étaient inquiets, car une cour d'appel avait levé trois jours plus tôt les restrictions sur l'usage des gaz lacrymogènes. Un habitant qui avait subi une opération s'est réfugié dans un hôtel pour échapper aux gaz. Ce soir-là, les agents fédéraux n'ont pas utilisé de gaz lacrymogène et ont arrêté plusieurs personnes.

Janvier et mars n'ont pas eu le même caractère. À Minneapolis et à Portland, en janvier, des balles réelles ont été tirées. En mars, des millions de personnes sont descendues dans la rue pour « No Kings », mais la plupart des rassemblements se sont terminés sans affrontement. Les effusions de sang ont déclenché les manifestations, qui ont fait de la non-violence leur principe. Cet enchaînement montre la nature de la résistance civile américaine en 2026.

31.8 Le rapport sur les droits humains et les enquêtes toujours en cours

Au début février, HRW a envoyé une équipe d'enquêteurs au Minnesota. Ida Sawyer, directrice des crises et des conflits, et Nicole Widdersheim, directrice adjointe à Washington, se sont rendues sur place. Elles ont rencontré des habitants dans le lieu de recueillement aménagé à l'endroit où Good avait perdu la vie. Le 11 février, HRW a publié un compte rendu de terrain intitulé « La violence d'État et la résistance des communautés au Minnesota ». Ce compte rendu comprenait le témoignage d'une famille originaire du Honduras. Elle racontait qu'au début décembre, une vingtaine d'agents armés avaient encerclé sa maison.

Après cinq mois d'enquête, HRW a publié un rapport officiel le 18 juin. L'équipe d'enquêteurs a interrogé plus de 130 personnes, dont des immigrés, des enseignants, des soignants, des avocats et des fonctionnaires en poste ou ayant quitté leurs fonctions. Elle a également analysé des documents de l'ICE obtenus grâce à des demandes d'accès à l'information. Pendant l'opération, 77,1 % des personnes arrêtées n'avaient pas de condamnation pénale. Environ 90 % des affaires traitées se sont conclues par un ordre de remise en liberté. Le rapport indique que de nombreux citoyens américains et résidents permanents ont aussi été arrêtés ou interpellés sur la seule base de leur apparence. La directrice Sawyer a rapporté le témoignage de soignants selon lequel trois adolescents avaient tenté de se suicider après l'incarcération de leurs parents.

Le calcul du département de la Sécurité intérieure était différent. Il a affirmé avoir arrêté plus de 11 000 personnes en situation irrégulière au cours de l'opération. Selon lui, des meurtriers, des délinquants sexuels et des membres d'organisations criminelles figuraient parmi elles. Les quelque 4 000 personnes recensées par HRW et les 11 000 avancées par le gouvernement ne reposent même pas sur les mêmes critères de comptage. Personne n'a encore expliqué l'écart entre ces deux chiffres.

HRW a demandé au Congrès d'adopter des mesures législatives précises. L'organisation a réclamé l'interdiction des opérations de contrôle dans les écoles, les lieux de culte, les tribunaux et les hôpitaux. Elle a demandé que le profilage racial soit expressément interdit. Il consiste à choisir les personnes à contrôler en fonction de la couleur de leur peau ou de leur origine. HRW a aussi demandé que les agents ne puissent pas dissimuler leur visage, leur affiliation ni leur véhicule.

Les poursuites pénales sont restées du ressort du procureur de l'État. Le comté de Hennepin est la circonscription administrative dont relève Minneapolis. Mary Moriarty, procureure du comté, a ouvert une enquête conjointe avec le procureur général de l'État, Ellison. Le gouvernement fédéral a longtemps refusé de transmettre les preuves. Les autorités de l'État n'ont même pas pu obtenir officiellement les noms des agents. L'arme que Pretti portait et la voiture conduite par Good étaient elles aussi aux mains des autorités fédérales.

Le tournant est venu d'une autre affaire. Le 9 avril, le juge fédéral Jeffrey Bryan a rendu une ordonnance dans l'affaire Muñoz-Guatemala. Il a ordonné que les pièces de l'enquête sur l'affaire Good et le dossier professionnel de Ross soient remis à un juge de paix. Ces éléments comprenaient les propos tenus par Ross durant l'heure précédant et suivant la fusillade, les témoignages de témoins et les images des caméras corporelles.

Le parquet du comté a d'abord engagé des poursuites contre d'autres agents de l'ICE. En avril, il a inculpé pour agression aggravée un agent qui conduisait un SUV banalisé et avait braqué son arme sur le conducteur d'une autre voiture. En mai, il a inculpé un autre agent pour agression. Il est rare qu'un procureur d'État poursuive un agent fédéral pour des actes commis dans l'exercice de ses fonctions. Les agents fédéraux peuvent invoquer une disposition constitutionnelle selon laquelle le droit fédéral prime sur le droit des États afin de revendiquer l'immunité. Il est également fort probable que l'affaire soit transférée devant une juridiction fédérale.

Le 13 juillet, la procureure Moriarty a annoncé que le gouvernement fédéral avait transmis les preuves. Celles-ci comprenaient des déclarations et des images de caméras corporelles enregistrées sur des disques durs, ainsi que le SUV Honda de 2014 de Good. Il s'agissait des pièces relatives aux affaires Good, Pretti et Sosa-Celis. Moriarty a déclaré qu'elle pouvait désormais décider s'il fallait engager des poursuites. « Nous examinerons le dossier minutieusement, sans rien laisser de côté, avant de prendre une décision », a-t-elle dit. Elle n'a toutefois pas précisé quand cette décision serait prise. La famille de Pretti a protesté, affirmant que le parquet fédéral n'avait pas officiellement confirmé l'existence d'un accord sur le partage des preuves.

À la fin du mois de septembre, les agents qui ont tiré sur Good et Pretti n'avaient été inculpés d'aucun chef d'accusation. En avril, une publication sur les réseaux sociaux affirmait que Ross avait été « blanchi de toutes les charges ». Le site de vérification des faits Snopes a jugé cette affirmation fausse. Il a expliqué qu'il n'avait jamais été inculpé et qu'il n'y avait donc aucune charge dont il aurait pu être blanchi. Moriarty ne s'est pas représentée aux prochaines élections. La décision

d'engager ou non des poursuites pourrait revenir à son successeur, qui sera élu en novembre. L'élection du procureur du comté est devenue un scrutin sur la réponse judiciaire à apporter à la mort des deux personnes.

31.9 Les questions laissées par les coups de feu

Les affaires de Minneapolis et Portland de janvier 2026 présentent plusieurs points communs. À chaque fois, le gouvernement fédéral a avancé en quelques heures une explication évoquant une « arme utilisée depuis un véhicule » ou une « tentative d'attaque ». À chaque fois, les vidéos filmées par des citoyens ont contredit cette version. Les autorités fédérales ont tenu les enquêteurs de l'État à l'écart de la scène et des preuves. Neuf mois plus tard, la procédure visant à établir les responsabilités n'a toujours pas abouti.

Ces affaires ne portent pas seulement sur le bien-fondé de la politique migratoire. Le contrôle des personnes en situation irrégulière relève des compétences du gouvernement fédéral. La question est de savoir comment il exerce ce pouvoir. Des agents armés au visage dissimulé ont sillonné les rues des villes sans décliner leur identité. Après les tirs, le gouvernement a rendu son verdict avant même toute enquête. Les autorités de l'État qui tentaient de vérifier cette version n'ont pas pu accéder aux preuves. Le pouvoir et l'instance chargée de le contrôler se trouvaient du même côté.

Good et Pretti avaient tous deux 37 ans. L'une était mère d'un enfant ; l'autre était infirmier à l'hôpital des anciens combattants. Ni l'un ni l'autre n'était immigré. C'étaient des citoyens qui avaient voulu observer et documenter l'expulsion de leurs voisins. Cela a profondément choqué la société américaine. Il était devenu évident que les armes des agents chargés des contrôles pouvaient se tourner contre des citoyens, et pas seulement contre des immigrés.

Cette scène est aussi liée à la diplomatie de Trump à la veille du sommet sino-américain. Le président Trump voulait accueillir le président Xi Jinping avec faste sur le tarmac d'Andrews. Au même moment, dans les villes de son propre pays, des agents fédéraux tiraient sur des citoyens et le département de la Sécurité intérieure fermait ses portes. Des millions de personnes scandaient dans les rues : « Pas de roi ». Un dirigeant ébranlé chez lui a du mal à négocier avec fermeté à l'étranger. Pékin observait les divisions internes des États-Unis et évaluait ses cartes pour les négociations.

Les élections de mi-mandat de novembre constitueront le premier verdict officiel des électeurs sur tous ces événements. On ne sait pas encore si ce verdict montrera la capacité de la démocratie américaine à se corriger elle-même ou s'il accentuera les divisions. Une chose est claire. À Minneapolis, en janvier, les téléphones portables brandis par les citoyens ont fait voler en éclats la première version du gouvernement. Les citoyens ordinaires qui ont filmé la scène ont joué le rôle de dernier rempart de la démocratie.

Références

Human Rights Watch, "US: Minneapolis Killing by ICE Unjustified," 9 janvier 2026. https://www.hrw.org/news/2026/01/09/us-minneapolis-killing-by-ice-unjustified

Human Rights Watch, "US: Second Unjustified Killing by Federal Agents in Minneapolis," 27 janvier 2026. https://www.hrw.org/news/2026/01/27/us-second-unjustified-killing-by-federal-agents-in-minneapolis

Human Rights Watch, "State Violence and Community Resistance in Minnesota," 11 février 2026. https://www.hrw.org/news/2026/02/11/state-violence-and-community-resistance-in-minnesota

CBS Minnesota, "Human Rights Watch condemns federal government in Operation Metro Surge report," 18 juin 2026.

CBS News, "Video taken by ICE agent shows new angle of fatal shooting of Renee Nicole Good in Minneapolis," janvier 2026.

The Marshall Project, "Could Jonathan Ross Face MN Charges in Renee Good's Death?," 17 janvier 2026.

MPR News, "Judge orders feds to turn over evidence in Renee Good killing, as part of 2025 case," 9 avril 2026.

MPR News, "Feds turn over evidence in ICE shootings, but Pretti family says U.S. Attorney won't confirm agreement," 13 juillet 2026.

Minnesota Reformer, "Feds turn over evidence in killings of Renee Good, Alex Pretti by federal immigration agents," 13 juillet 2026.

Minnesota Reformer, "Border czar Tom Homan announces end to Operation Metro Surge, claiming success," 12 février 2026.

Star Tribune, "What comes next for ICE agents charged with crimes from Operation Metro Surge," mai 2026.

Snopes, "ICE agent who shot Renee Good wasn't 'cleared of all charges'," 27 avril 2026.

The Intercept, "Decision on Charging Renee Good and Alex Pretti's Killers Looms Over Minneapolis DA Race," 19 septembre 2026.

NPR, "The latest in the shooting of Alex Pretti by a Border Patrol agent in Minnesota," 25 janvier 2026.

NPR, "Trump border czar Tom Homan announces Minnesota immigration surge is ending," 12 février 2026.

CNN, "How two federal agents escalated an encounter with Alex Pretti into a deadly shooting," 29 janvier 2026.

ProPublica, "Two CBP Agents Identified in Alex Pretti Shooting," 1er février 2026.

NBC News, "2 people shot by Border Patrol agent in Portland identified by DHS," 9 janvier 2026.

ABC News, "Portland shooting latest," 10 janvier 2026.

CNN, "Portland, Oregon, Border Patrol shooting: Federal officials say man and woman have ties to a notorious gang," 9 janvier 2026.

Jefferson Public Radio, "Federal officers' tear gas tactics in Portland head to appeals court," 7 avril 2026.

Willamette Week, "Appeals Court Lifts Restrictions on Feds' Use of Tear Gas at Portland ICE Building," 26 mars 2026.

Labor Notes, "In the Twin Cities, a Massive Strike Against ICE," 27 janvier 2026.

Mother Jones, "Six vital lessons from Minnesota's general strike," 5 février 2026.

In These Times, "Poll Shows Massive Participation in Minnesota Shutdown Against ICE," 2 février 2026.

The Christian Science Monitor, "Democrats press for immigration enforcement reform as DHS shutdown b egins," février 2026.

Britannica, "No Kings protests," mise à jour en juillet 2026.

CBS News, "Millions turn out for 'No Kings' rallies held worldwide to protest against Trump," 29 mars 202 6.

Wikipedia, "Killing of Renée Good," "Killing of Alex Pretti," "2026 U.S. Border Patrol shooting in Portland, Oregon," "March 2026 No Kings protests" (articles consultés en septembre 2026).

Chapitre 32. « Alligator Alcatraz » et les réalités inhumaines des centres de rétention pour immigrés de type entrepôt

> Ce qui s'est passé dans les camps d'isolement bâtis au milieu des marais aux alligators et les entrepôts logistiques transformés en centres de rétention

32.1 Des expulsions massives sans endroit où enfermer

Dès son investiture, la seconde administration Trump a promis des expulsions massives. Pour tenir cette promesse, il fallait d'abord interpeller des personnes. Les personnes interpellées devaient être enfermées quelque part. Tout le problème résidait dans ce « quelque part ».

En janvier 2025, lorsque Donald Trump a regagné la Maison-Blanche, le nombre de personnes détenues par l'ICE s'élevait à environ 40 000. L'ICE est le service de l'immigration et des douanes, l'agence fédérale chargée du contrôle de l'immigration et des expulsions. Un an plus tard, la population détenue dépassait les 70 000 personnes. Selon les données publiques de l'ICE, le nombre de détenus atteignait 70 766 le 24 janvier 2026. C'était la première fois depuis la création de l'agence que ce chiffre dépassait les 70 000. L'institut de recherche à but non lucratif Vera Institute of Justice a estimé qu'au milieu de ce même mois, le décompte journalier avait dépassé les 73 400 personnes. En l'espace d'un an, cela représentait une hausse de plus de 75 pour cent.

La plupart des personnes supplémentaires n'avaient aucun casier judiciaire. Vers février 2026, des analyses ont révélé qu'environ les trois quarts des détenus n'avaient jamais fait l'objet d'une condamnation pénale. C'était le résultat de la multiplication des « arrestations sur la voie publique », où les personnes étaient appréhendées directement dans la rue et sur leur lieu de travail.

C'est le Congrès qui a fourni les fonds. La loi dite « One Big Beautiful Bill », adoptée en juillet 2025, a alloué 45 milliards de dollars à la détention par l'ICE. Cette somme représentait plus de dix années du budget annuel ordinaire consacré à la détention.

Cependant, même avec de l'argent, les bâtiments ne sortent pas de terre du jour au lendemain. Les installations fédérales existantes et les prisons de comté locales étaient déjà saturées. Le gouvernement fédéral et les gouvernements des États dirigés par les républicains ont choisi deux voies. L'une consistait à ériger des camps de détention temporaires sur des terres isolées et inhospitalières. L'autre consistait à racheter des entrepôts logistiques vacants pour les transformer en centres de rétention. La première option a donné naissance à l'« Alligator Alcatraz » en Floride. La seconde a engendré les « centres de rétention de type entrepôt » disséminés à travers tout le pays.

32.2 Un camp de tentes érigé au milieu des marais

Le nom officiel d'Alligator Alcatraz était « South Florida Detention Facility » (centre de rétention du sud de la Floride). Son emplacement se trouvait dans la zone humide des Everglades, dans le sud de la Floride. Des tentes ont été dressées sur la piste d'un ancien terrain d'entraînement au vol situé au cœur de la réserve nationale de Big Cypress. Tout autour s'étendait un marécage peuplé d'alligators et de moustiques.

Ce surnom s'inspirait d'Alcatraz, l'ancien pénitencier fédéral de la baie de San Francisco. De même que les eaux glaciales entourant l'île empêchaient les évasions, les alligators des marais étaient censés empêcher toute fuite. Le projet a été annoncé le 19 juin 2025. Le 1er juillet, le président Trump a inspecté les lieux. Il était accompagné du gouverneur de Floride Ron DeSantis et de Kristi Noem, alors secrétaire à la Sécurité intérieure. Trump a déclaré que cette installation pourrait bien être aussi efficace que le véritable Alcatraz. Il a ajouté que même en cas de controverse, cela lui était tout à fait égal.

L'exploitation n'était pas assurée par le gouvernement fédéral, mais par la Division de la gestion des urgences de Floride. Le gouvernement de l'État a conclu des contrats de gré à gré, sans appel d'offres concurrentiel, avec des prestataires pour installer les tentes, le grillage métallique et les générateurs. Les personnes incarcérées étaient des immigrés interpellés en vertu des pouvoirs de l'ICE. La gestion et la charge financière incombaient toutefois à l'État de Floride. La question de savoir qui en portait la responsabilité finale est restée floue jusqu'à la fermeture définitive du site.

Dès l'ouverture, les témoignages ont afflué. Les détenus et leurs familles ont rapporté la présence d'insectes dans la nourriture. Ils se sont plaints du manque d'eau potable et de la chaleur suffocante qui régnait sous les tentes. Le Washington Post a publié les témoignages d'anciens agents de sécurité. Un gardien a raconté que les toilettes et les douches étaient infestées de moustiques. Des témoignages ont également révélé que du produit antimoustique n'était vaporisé sur les détenus qu'une seule fois, à leur arrivée. Un visiteur a rapporté qu'une seule tente abritait six cages grillagées, et que chaque cage contenait 32 personnes.

Le gouvernement de l'État a soutenu que tous les détenus étaient des personnes sous le coup d'un ordre d'expulsion définitif. L'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU) a répliqué que cette affirmation était manifestement fausse. Des reportages ont suivi, montrant que des personnes sans aucun casier judiciaire y étaient enfermées. Certains bénéficiaient même du programme DACA, qui suspend l'expulsion des personnes arrivées aux États-Unis durant leur enfance.

32.3 Des cages d'acier appelées « zones d'apaisement »

À la mi-septembre 2026, le bureau de l'inspecteur général du département de la Sécurité intérieure (DHS OIG) a rendu public un rapport de 34 pages. Le bureau de l'inspecteur général est

un organisme de surveillance interne chargé d'enquêter sur les fraudes et les infractions aux règlements au sein du ministère. L'équipe d'inspection a visité cette installation à l'improviste le 21 janvier 2026. Au moment de la parution du rapport, l'établissement avait déjà fermé ses portes.

Au cœur de ce rapport figuraient de petites cages métalliques. Au sol, la cage intérieure mesurait environ 4 pieds et 3 pouces de côté, soit un peu plus de 1,3 mètre. La superficie au sol était d'environ 1,7 mètre carré, pour une hauteur d'environ 2,4 mètres. Dans l'espace d'exercice en plein air, il existait également au moins deux cages un peu plus petites. NBC News a décrit ces cellules grillagées comme ayant une taille à peine supérieure à celle d'une cabine téléphonique.

Le personnel de l'établissement appelait ces cages des « zones d'apaisement ». Leur explication était qu'il s'agissait d'un lieu où les détenus pouvaient calmer leur agitation et passer du temps seuls. Les employés affirmaient que les détenus y entraient de leur propre volonté. Ils soutenaient également que les détenus pouvaient en sortir quand ils le voulaient. Les registres indiquent qu'en six mois, 79 personnes ont été placées dans ces cages. Le temps passé à l'intérieur variait de quelques minutes à près de deux heures.

Le bureau de l'inspecteur général n'a pas retenu les explications du personnel. Le rapport soulignait qu'une telle pratique n'avait jamais été constatée dans aucune installation de l'ICE. Il a jugé que placer des personnes dans un espace aussi exigu n'était pas conforme aux normes de traitement humain. Il a également conclu que cela pouvait porter gravement atteinte à la santé et à la sécurité des détenus. Il a estimé qu'au moins à une reprise, les cages avaient pu servir d'instrument disciplinaire.

Les problèmes ne se limitaient pas aux cages. Le rapport indiquait que cette installation n'avait pas respecté de multiples normes. La santé et la sécurité environnementales, les soins médicaux, la restauration, l'hygiène personnelle et l'exercice physique en faisaient tous partie. Les douches n'étaient autorisées que trois fois par semaine par personne. Dans huit zones d'hébergement, chacune abritait entre 22 et 31 personnes. L'espace disponible par personne était inférieur à la norme fédérale d'environ 7 mètres carrés. Les employés n'ont même pas été capables d'indiquer clairement quelles normes de détention ils étaient censés appliquer.

Le bureau de l'inspecteur général a recommandé de cesser l'utilisation de ces cages. Il a également recommandé de fournir de l'eau potable propre et des gobelets. Cependant, au motif que l'établissement avait fermé ses portes, toutes ces recommandations ont été classées comme « closes ». Le département de la Sécurité intérieure a répondu que tous ses centres de détention étaient propres. Il a qualifié de mensongères les allégations d'environnement inhumain. Il n'a fourni aucune explication distincte concernant les cages. Le gouverneur DeSantis n'a pas non plus accepté les critiques après la publication du rapport.

Le magazine progressiste The American Prospect est allé un pas plus loin. Il a affirmé que même les cages vues par les inspecteurs pouvaient n'être qu'une mise en scène nettoyée en prévision de

l'inspection. Il s'agit là d'une hypothèse non confirmée. Reste toutefois le fait que ce qui a été révélé lors d'une inspection pourtant inopinée en était déjà là.

32.4 Batailles judiciaires, fermeture et une facture de 1,2 milliard de dollars

La bataille judiciaire s'est déroulée sur deux fronts. Le premier concernait les poursuites environnementales. L'organisation écologiste « Friends of the Everglades » et le Center for Biological Diversity ont intenté une action en justice. La tribu amérindienne des Miccosukee, qui a fait de cette terre son milieu de vie traditionnel, s'est jointe à eux. Ils soutenaient que le gouvernement avait contourné l'évaluation environnementale prescrite par la loi sur la politique nationale de l'environnement (NEPA).

En août 2025, la juge Kathleen Williams du tribunal de district fédéral de Miami a donné raison aux plaignants. La juge a bloqué le transfert de nouveaux détenus ainsi que les travaux de construction supplémentaires. Elle a ordonné le retrait des générateurs, du carburant et des installations d'assainissement dans un délai de 60 jours. Le département de la Sécurité intérieure a protesté, qualifiant la magistrate de « juge militante ». Tout en protestant, il a commencé à transférer les détenus vers d'autres établissements.

En septembre, la cour d'appel fédérale du onzième circuit a suspendu les effets de cette ordonnance. Le gouverneur DeSantis a affirmé que l'installation demeurait en activité. En avril 2026, la formation de la cour d'appel a infirmé l'ordonnance de première instance par deux voix contre une. Son motif était que le gouvernement de l'État l'avait construite et exploitée sans avoir encore perçu de fonds fédéraux. Dès lors, selon cette logique, il ne s'agissait pas d'une installation sous contrôle fédéral, et elle n'était pas soumise à l'évaluation environnementale fédérale.

Le second front concernait les poursuites relatives aux droits des détenus. L'ACLU et d'autres organisations ont engagé des poursuites, affirmant que les détenus ne pouvaient pas rencontrer convenablement leurs avocats. Le tribunal a ordonné d'élargir l'accès aux visites d'avocats. Cependant, moins d'une semaine après le prononcé de cette ordonnance, le téléphone des détenus a été coupé. Lorsque les détenus ont protesté, des témoignages ont été portés devant le tribunal, affirmant que les gardiens les avaient agressés et avaient fait usage de gaz poivre. La Division de la gestion des urgences de Floride a qualifié ces allégations de mensongères.

Le gouvernement de l'État, qui avait pourtant gagné le procès environnemental, a fini par fermer l'installation. La raison en était l'argent. Le 12 mai 2026, les entreprises exploitantes ont été informées de la fermeture du centre. Les quelque 1 400 personnes qui y restaient alors ont été transférées vers d'autres établissements au cours des semaines suivantes. À la mi-juin, le dernier détenu est parti. Le 25 juin, le gouverneur DeSantis a officiellement annoncé la fermeture. Moins d'un an s'était écoulé depuis l'ouverture des portes.

CBS Miami a rapporté que l'estimation du coût total atteignait 1,2 milliard de dollars. Des documents ont également révélé que le gouvernement de l'État dépensait 1,2 million de dollars par jour en frais de fonctionnement. Le gouvernement fédéral a approuvé le remboursement d'un montant maximal de 608 millions de dollars sur le budget de l'Agence fédérale de gestion des urgences (FEMA). Cependant, le premier versement arrivé en mai 2026 ne s'élevait qu'à 58,2 millions de dollars. C'était un peu moins d'un dixième du montant promis. Pendant ce temps, les fonds de secours d'urgence de la Floride touchaient à leur fin. La saison des ouragans était imminente.

Le gouverneur DeSantis a fait savoir qu'environ 22 000 personnes étaient passées par cette installation. Il a affirmé que cet établissement avait été temporaire dès le départ. Il a également déclaré que même si l'on éteignait les lumières dès aujourd'hui, on pouvait considérer qu'il avait pleinement rempli son rôle.

L'ACLU, tout en se réjouissant de la fermeture, a ajouté un avertissement. C'était l'avertissement que les atrocités du camp des marais ne se limitaient pas à cet endroit. Elle soulignait que les mêmes formes de maltraitance se répétaient dans les installations de l'ICE à travers tout le pays. Human Rights Watch (HRW) a souligné le même constat. Ce centre a fermé, mais plus de 200 centres de rétention pour immigrés continuent de fonctionner à travers tous les États-Unis.

32.5 L'ICE rachète des entrepôts logistiques

Si le camp des marais était l'expérimentation d'un État, les centres de type entrepôt constituaient le plan directeur du gouvernement fédéral. Le nom en était l'« Initiative de restructuration de la détention de l'ICE » (ICE Detention Reengineering Initiative). Ses contours se sont précisés lorsque la gouverneure du New Hampshire, Kelly Ayotte, a rendu publics des documents internes de l'ICE.

Jusqu'alors, l'ICE louait principalement des places dans des prisons privées et des maisons d'arrêt locales. Le plan de restructuration changeait cette méthode. Le système était réorganisé autour de 34 grandes installations directement détenues par l'ICE. Parmi elles, 16 étaient des « centres de traitement » accueillant de 1 000 à 1 500 personnes. Les gens devaient y séjourner en moyenne de 3 à 7 jours. À cela s'ajoutaient de très grands centres de détention retenant des milliers de personnes en un seul lieu. L'échéance ciblée était le 30 septembre 2026. L'American Immigration Council, une organisation de défense des droits des immigrés, a qualifié cela de plus grand bouleversement du système de détention depuis les années 1990.

Les bâtiments vides choisis étaient de grands entrepôts logistiques situés en périphérie des villes. Beaucoup se trouvaient à 45 minutes ou une heure de route des grandes métropoles. Les achats ont commencé à s'accélérer en janvier 2026.

L'entrepôt de la ville de Surprise, en Arizona, couvrait une superficie d'environ 39 000 mètres carrés. C'est la taille de sept terrains de football. Le département de la Sécurité intérieure a acheté cet entrepôt au comptant pour un peu plus de 70 millions de dollars. L'ICE a annoncé vouloir y créer une installation d'une capacité de 1 500 personnes. Le prix d'achat de l'entrepôt de Salt Lake City, dans l'Utah, s'élevait à 145 millions de dollars. À Socorro, au Texas, le projet prévoyait de regrouper trois entrepôts pour former une installation d'une capacité de 8 500 personnes. Les acquisitions se sont poursuivies en Géorgie, dans le Maryland, en Pennsylvanie, dans le Michigan et au New Jersey.

Les achats se sont faits en toute discrétion. L'agence AP a rapporté qu'au moins 20 localités figuraient parmi les cibles d'acquisition. La plupart des maires et des conseils municipaux n'ont appris la nouvelle qu'une fois les contrats conclus. Un conseiller municipal de la ville de Surprise a déclaré que l'affaire semblait avoir déjà échappé à leurs mains. La maire de Salt Lake City, Erin Mendenhall, a déclaré qu'enfermer massivement des êtres humains dans des entrepôts était inhumain. Elle a fait savoir qu'elle s'y opposerait par tous les moyens dont disposait la municipalité. Même le gouverneur républicain de l'Utah, Spencer Cox, qui avait pourtant soutenu l'accueil de centres de détention, n'avait pas été informé de l'achat à l'avance.

La contestation a dégénéré en procès. L'État d'Arizona a poursuivi le gouvernement fédéral en justice pour bloquer le projet d'entrepôt à Surprise. Son argument était qu'un entrepôt ne constituait pas un « lieu de détention approprié » au sens de la loi sur l'immigration. Il soutenait également que la disposition légale imposant d'examiner en priorité les installations existantes du département de la Sécurité intérieure avait été enfreinte. L'État du Maryland a stoppé par une action en justice le développement d'un entrepôt à Hagerstown. Les responsables de Socorro s'inquiétaient de savoir si l'approvisionnement local en eau pourrait tenir. Le sénateur républicain Roger Wicker a également critiqué le projet d'entrepôt dans l'État du Mississippi.

Des initiatives ont également émergé au Congrès. En avril 2026, la représentante démocrate Rashida Tlaib a déposé la proposition de loi « Prevent Warehousing of Immigrants Act » (loi sur l'interdiction de la rétention en entrepôt). C'était une proposition de loi visant à empêcher la transformation de bâtiments atypiques tels que des entrepôts en installations de détention de l'ICE.

Le gouvernement a lui aussi ralenti le pas. La secrétaire Noem a quitté ses fonctions et le secrétaire Markwayne Mullin a pris la tête du département de la Sécurité intérieure. Le département de la Sécurité intérieure a suspendu les nouveaux achats d'entrepôts tout en réexaminant les contrats passés sous le mandat de Noem. En mai 2026, NBC News a rapporté que l'administration envisageait également de revendre une partie des 11 entrepôts déjà achetés. Plusieurs sites sont restés dans une situation de « suspension après achat ».

32.6 Un entrepôt n'est pas un lieu où vivent des êtres humains

Le 9 avril 2026, HRW a publié un texte mettant en garde contre les dangers de la détention en entrepôt. Le titre en était « Another Disturbing Surprise From ICE » (Une nouvelle surprise troublante de la part de l'ICE). Le mot « surprise » était un jeu de mots faisant allusion au nom de la ville de Surprise.

L'argument essentiel de HRW était simple. L'entrepôt de Surprise était un bâtiment construit pour les usines et la logistique. Ce n'était pas un endroit conçu pour que des êtres humains y vivent. C'était encore moins un endroit conçu pour enfermer des êtres humains de manière humaine. HRW a souligné que même actuellement, le nombre de décès en détention était d'une ampleur choquante. Elle a écrit qu'il était difficile de croire qu'une institution affichant un tel bilan puisse transformer des entrepôts en installations humaines.

Pour transformer un entrepôt en lieu de vie humaine, il y a beaucoup de travaux à faire. La ventilation, le chauffage, la climatisation, les toilettes et les douches doivent être entièrement installés à neuf. Des équipements de lutte contre les incendies, des espaces de restauration et des salles de soins sont également indispensables. Il faut aussi aménager des installations d'approvisionnement en eau, d'électricité et de traitement des eaux usées pour des milliers de personnes. C'est la raison pour laquelle Socorro et Salt Lake City s'inquiétaient pour l'eau et l'électricité. C'est également pour cette même raison que les poursuites affirmant que l'évaluation environnementale avait été contournée se sont succédé.

Au moment où ce texte est rédigé, les informations vérifiées indiquent qu'un nombre important d'entrepôts demeurent avant rénovation ou en attente. Cependant, les problèmes découlant d'installations temporaires massives sont déjà devenus une réalité. Le camp de tentes « Camp East Montana », situé au sein de la base militaire de Fort Bliss à El Paso, au Texas, en est un exemple.

En juillet 2026, HRW et l'ACLU ont publié un rapport consacré à ce site. Le titre était « You're Only Getting Out Deported or Dead » (Vous n'en sortirez qu'expulsé ou mort). Les détenus ont témoigné avoir été frappés par les gardiens. Ils ont raconté n'avoir pas reçu les soins nécessaires. Ils ont déclaré n'avoir pas pu contacter leur famille ni leurs avocats. Les deux organisations ont également documenté un cas où une personne est décédée en dehors des procédures légales. Elles ont estimé que certains cas relevaient de la « disparition forcée » au sens du droit international des droits de l'homme. Le département de la Sécurité intérieure a nié ces allégations, affirmant qu'elles étaient toutes fausses. La Cour des comptes américaine (GAO) a elle aussi souligné les problèmes de cette installation dans un rapport publié en juin.

32.7 Delaney Hall au New Jersey : 300 grévistes de la faim

Alors que les centres de rétention de type entrepôt n'étaient encore qu'au stade de la planification, les installations privées existantes atteignaient déjà leurs limites extrêmes. Delaney Hall, situé à Newark dans le New Jersey, en était un exemple emblématique. C'est un établissement détenu et géré par le groupe carcéral privé GEO Group. C'est le plus grand centre de rétention pour immigrés de tout l'Est des États-Unis. Le gouvernement de l'État du New Jersey a fait savoir que GEO Group avait remporté un contrat gouvernemental d'une valeur de 1 milliard de dollars pour cette installation.

Delaney Hall a suscité le tumulte dès son ouverture en mai 2025. Le maire de Newark, Ras Baraka, qui tentait d'inspecter l'installation, a été arrêté sur place. Les poursuites engagées contre le maire Baraka ont été abandonnées par la suite. La représentante LaMonica McIver, qui l'accompagnait, a été inculpée pour avoir agressé et entravé des agents fédéraux. En juin, quatre détenus se sont évadés à l'issue de troubles déclenchés par le manque de nourriture. En décembre 2025, Jean Wilson Brutus, âgé de 41 ans, est décédé moins de 24 heures après son admission.

Le 18 mai 2026, trois membres de la Chambre des représentants se sont rendus dans l'installation à l'improviste. Il s'agissait des députés McIver, Rob Menendez et Analilia Mejia. Les détenus ont remis aux élus des lettres décrivant la réalité de leur situation. Quatre jours plus tard, le 22 mai, quelque 300 détenus sont entrés en grève de la faim et en refus de travail.

Les revendications étaient concrètes. Les détenus ont dénoncé les aliments avariés et la négligence médicale. Ils ont affirmé manquer de produits d'hygiène élémentaires tels que le papier hygiénique, les protections périodiques et le dentifrice. Ils ont déclaré ne pas bénéficier d'audiences de libération sous caution convenables. Ils se sont également plaints de subir des pressions pour signer des documents de départ volontaire ou d'expulsion. Ils exigeaient la libération des malades, des personnes âgées, des femmes enceintes et des jeunes détenus. Ils demandaient également que les juges de l'immigration et les tribunaux fédéraux instruisent convenablement leurs dossiers.

Les autorités ont démenti. Le département de la Sécurité intérieure a annoncé qu'il n'y avait aucune grève de la faim. Le secrétaire Mullin a déclaré que les détenus recevaient autant de calories qu'ils le souhaitaient. Les déclarations des détenus et de leurs familles étaient bien différentes. Ils ont raconté que les gardiens frappaient les détenus et les aspergeaient de gaz poivre. Ils ont affirmé que les personnes qui avaient mené la grève de la faim avaient été transférées vers d'autres installations. Ils ont déclaré qu'on les enfermait en cellule disciplinaire et qu'on leur coupait l'accès à la boutique de l'établissement.

L'ICE a par ailleurs fixé elle-même les critères selon lesquels elle reconnaît une grève de la faim. C'est le critère selon lequel il faut sauter neuf repas consécutifs ou refuser totalement toute eau et nourriture pendant 72 heures. Les organisations de défense des droits ont critiqué cette norme

comme étant pratiquement impossible à atteindre pour des personnes dont l'état nutritionnel était déjà dégradé.

L'agitation bouillonnait également à l'extérieur de l'établissement. Les manifestants ont bloqué l'entrée principale et se sont heurtés aux agents fédéraux. On a également assisté à des scènes où des personnes se lavaient les yeux après avoir été aspergées de substances chimiques dont on ignorait l'origine. La gouverneure du New Jersey, Mikie Sherrill, s'est rendue sur place, mais elle n'a pas pu entrer à l'intérieur. Alors que le département de la Santé de l'État exigeait une inspection complète, GEO Group l'a refusée. Le 2 juin, la procureure générale de l'État du New Jersey, Jennifer Davenport, a engagé des poursuites contre GEO Group.

La grève de la faim a pris fin après environ un mois. Les militants ont rapporté que les représailles, telles que les transferts et les placements à l'isolement, s'étaient poursuivies jusqu'au bout. Entre-temps, l'ICE a réduit le nombre de personnes détenues à Delaney Hall. Un militant a estimé que la grève de la faim avait pesé sur la réduction des effectifs.

Deux mois après la fin de la grève de la faim, une autre personne est décédée. En août 2026, Edwin López-Cornejo, un Salvadorien de 41 ans, a connu une situation d'urgence au sein de l'installation. Il est décédé après avoir été transporté à l'hôpital. Sa mère a déclaré qu'elle n'avait été informée par l'ICE ni de l'état de santé de son fils, ni de sa mort.

32.8 Un système qui ne notifie pas les décès

La mort de López-Cornejo a mis en lumière une faille. Lorsqu'une personne en détention décède ou tombe gravement malade, l'ICE n'a aucune obligation légale d'en informer la famille. Les directives internes de l'ICE se contentent de mentionner qu'elle en informe la famille « dans la mesure du possible ».

Au début du mois d'août 2026, les représentants Ritchie Torres et George Latimer ont visité Delaney Hall. Le représentant Torres a déclaré que la plupart des détenus n'avaient aucun casier judiciaire. Il a affirmé qu'ils n'auraient jamais dû se trouver là. Le 13 août, les deux députés ont déposé la proposition de loi « Families Deserve to Know Act » (loi sur le droit de savoir des familles).

Les grandes lignes de cette proposition de loi étaient les suivantes. Lorsqu'un détenu décède, est hospitalisé ou subit une urgence médicale, l'ICE doit obligatoirement en informer la famille. L'ICE doit signaler tous les décès survenus en détention au Congrès et aux citoyens. Les prestataires privés qui n'auraient pas transmis ces informations s'exposent à des amendes quotidiennes et risquent de perdre leurs contrats. Les familles qui n'auraient pas reçu de notification peuvent intenter directement une action devant un tribunal fédéral. Le représentant Torres a déclaré que le

droit des familles de savoir ne devait pas dépendre de la bonne volonté de l'ICE. Il a ajouté qu'on ne pouvait pas le laisser à la merci de documents internes que l'agence peut modifier à tout moment.

Ce texte de loi s'inscrivait dans un contexte d'augmentation du nombre de morts. Sur l'ensemble de l'année 2025, 33 décès en détention sous la garde de l'ICE ont été signalés. C'était le chiffre le plus élevé depuis plus de vingt ans. Si l'on regarde par exercice fiscal, la situation est encore pire. D'après les données gouvernementales citées par NPR, 29 personnes étaient déjà décédées au cours de l'exercice fiscal 2026 jusqu'à la mi-avril. Le précédent record de 28 décès, atteint lors de l'exercice 2004, était déjà dépassé. Rien qu'au cours des neuf premiers jours de janvier 2026, quatre personnes sont mortes.

Parmi les causes de décès figuraient des morts par maladie, comme des affections cardiaques, ainsi que des suicides. Un Mexicain de 34 ans, interpellé pour conduite sans permis de conduire, a été retrouvé mort dans sa cellule au bout de sept jours de détention. Un Iranien de 59 ans souffrant de multiples maladies chroniques est mort d'un arrêt cardiaque sans jamais avoir pu être libéré.

Le directeur par intérim de l'ICE, Todd Lyons, a expliqué devant le Congrès les raisons de ce nombre élevé de décès. Son explication était que le nombre de détenus avait atteint son plus haut niveau depuis la création de l'agence. HRW a estimé que le gouvernement avait réduit le nombre d'organismes de surveillance, rendant plus difficile le contrôle des abus. Les chercheurs font remarquer que les chiffres officiels pourraient être inférieurs à la réalité. En effet, lorsqu'une personne dans un état critique est déclarée « libérée » avant de mourir, elle n'apparaît pas dans les statistiques de l'ICE. Parmi les personnes décédées liées à Delaney Hall, il existe des cas où l'ICE a affirmé les avoir libérées avant leur décès.

32.9 Les questions laissées par les marais et les entrepôts

Alligator Alcatraz a fermé ses portes sans avoir pu achever une seule année de fonctionnement. Le projet de centres de détention en entrepôts s'est lui aussi arrêté en de nombreux endroits en raison des procès, des contestations locales et des problèmes de coûts. Pour autant, le problème n'a pas pris fin. D'après les décomptes du Vera Institute of Justice, l'ICE a enfermé des personnes dans 469 établissements différents au cours du seul mois de juillet 2026. Le nombre d'installations reconnues par l'ICE sur son site Internet était de 208, soit moins de la moitié de ce total.

Le camp des marais et les centres de rétention en entrepôts avaient des points communs. Premièrement, la vitesse à laquelle les personnes étaient arrêtées a dépassé la vitesse à laquelle on créait des espaces pour les enfermer. Deuxièmement, les installations ont été établies dans des marais isolés ou dans les périphéries urbaines. Ce sont des lieux difficiles d'accès pour les familles, les avocats et les organismes de surveillance. Troisièmement, les entités responsables étaient floues. Il n'était pas clair s'il s'agissait du gouvernement de l'État ou du gouvernement fédéral, de l'ICE ou

d'entreprises privées. Quatrièmement, chaque fois qu'un problème éclatait au grand jour, le gouvernement commençait par nier.

Le coût financier mérite lui aussi d'être examiné. Un seul camp dans les marais a coûté 1,2 milliard de dollars. Acheter un seul entrepôt a coûté de plusieurs dizaines de millions à plus de 100 millions de dollars. En revanche, les programmes d'alternative à la détention, tels que le bracelet électronique, sont réputés ne coûter que quelques dollars par jour. Il est difficile d'expliquer par la seule efficacité la persistance dans une méthode si coûteuse et dangereuse. Ceux qui soutenaient cette installation disaient que le nom d'Alcatraz et l'environnement impitoyable constituaient un moyen de dissuasion. C'était le calcul selon lequel montrer la rigueur et la cruauté permettrait de freiner l'immigration. Les cas examinés dans ce chapitre montrent que ce calcul a été payé par le corps et la vie des êtres humains.

Cette question rejoint également la diplomatie. Les États-Unis ont longtemps utilisé les droits de l'homme comme levier diplomatique. Le pays qui a exercé la pression la plus forte sur la Chine au sujet des camps du Xinjiang et des Ouïghours était également les États-Unis. Ces mêmes États-Unis se sont retrouvés empêtrés sur leur propre territoire dans des polémiques autour de cages d'acier et de centres de rétention dans des entrepôts. Le fait que le bureau de l'inspecteur général, les tribunaux fédéraux et les gouvernements des États aient soulevé le problème est la preuve que les institutions américaines sont encore vivantes. Cependant, lorsque Washington parle des droits de l'homme devant Pékin, le poids de ses paroles s'est allégé. Telle est l'interprétation portée par ce livre.

Les cages de fer au-dessus des marais et les entrepôts sans fenêtres laissent une question en suspens. Quel est le minimum qu'un État doit respecter lorsqu'il enferme des êtres humains ? Le rapport d'inspection a qualifié ce minimum de « critères de traitement humain ». En 2025 et 2026, le système de détention des immigrés aux États-Unis a fonctionné en deçà de ce seuil.

Références

Bureau de l'inspecteur général du département de la Sécurité intérieure des États-Unis (DHS OIG), rapport d'inspection inopinée d'Alligator Alcatraz (installation de structures souples de Floride), rendu public en septembre 2026. Articles connexes : CNN, NBC News, Washington Post, HuffPost, Jacksonville Today (14-15 septembre 2026), The American Prospect (17 septembre 2026).

Human Rights Watch, « Another Disturbing Surprise From ICE: Warehousing Immigration Detainees in Unfit Conditions Poses Serious Risks », 9 avril 2026.

Human Rights Watch, « New Jersey Hunger Strikers Allege Abysmal Detention Conditions », 3 juin 2026.

Human Rights Watch et ACLU, « You're Only Getting Out Deported or Dead: Abusive US Immigration Detention at Ft. Bliss », 15 juillet 2026. Reportage connexe de NPR (15 juillet 2026).

Human Rights Watch, « Oversight Reports Echo HRW Findings on US Immigration Abuses », 18 septembre 2026.

ACLU, « Immigrants' Rights Advocates Applaud Permanent Closure of Everglades Detention Center », 25 juin 2026.

CBS News Miami, « Florida's Alligator Alcatraz shutting down permanently », 22 juin 2026. CBS12, 13 mai 2026. ABC News, Newsweek, 25 juin 2026.

Florida Phoenix, 15 mai 2026 / The Florida Trib, 18 mai 2026 (concernant les remboursements de la FEMA).

Mother Jones et Courthouse News, articles sur l'arrêt de la cour d'appel du onzième circuit, 21-22 avril 2026.

NBC News, 22 août 2025 (ordonnance de la juge Williams). CBS News, 28 août 2025. Global News, août-septembre 2025.

American Immigration Council, « ICE's Warehouse Purchases Herald New Model for Immigration Detention », 9 juin 2026 / « New Report Details ICE's Expanding and Increasingly Unaccountable Detention System », 16 juillet 2026.

Immigration Policy Tracking Project, notice sur l'ICE Detention Reengineering Initiative, juillet 2026.

Associated Press (diffusé via KSAT), article sur les achats d'entrepôts par l'ICE, 21 février 2026. PBS News Hour, 28 février 2026. Axios Phoenix, 4 février 2026. Axios Salt Lake City, 1er avril 2026. NBC News, 29 mai 2026.

Wikipédia, articles « Alligator Alcatraz », « ICE detention expansion plan » et « Delaney Hall » (consultés en septembre 2026, vérification complémentaire des faits).

État du New Jersey, « New Jersey Sues Delaney Hall Operator After It Refuses Full Access to Health Inspectors », 2 juin 2026.

NBC New York, 28 mai 2026. ABC7 New York, 26 mai 2026. New Jersey Monitor, 22 juin 2026. Jersey Vindicator, 25 juin 2026. Documents de la New Jersey Alliance for Immigrant Justice et de l'AFSC.

Rep. Ritchie Torres, « Reps. Torres and Latimer Introduce Families Deserve to Know Act », 13 août 2026 / Communiqué de presse sur la visite d'inspection de Delaney Hall, 4 août 2026. Bronx Times, 14 août 2026.

NPR, « Deaths of migrants in ICE custody hit record high under Trump », 17 avril 2026. CBS News, 1er mai 2026. KFF, 25 mars 2026. NIPNLG, liste des personnes décédées au 22 septembre 2026.

Vera Institute of Justice, tableau de bord et analyses sur les tendances de la détention par l'ICE (ICE Detention Trends), avril et août 2026. Austin Kocher, analyse des statistiques de détention de l'ICE, 15 avril 2026.

Chapitre 33. Arrestations abusives de citoyens et avertissement officiel de l'ONG Human Rights Watch (HRW) sur le recul démocratique

> Les coulisses de l'interpellation et de la détention de citoyens américains au seul motif de leur couleur de peau, et les avertissements formulés dans des rapports officiels par Human Rights Watch (HRW) et des organismes d'évaluation démocratique face au recul rapide de la démocratie américaine sous le second mandat de Donald Trump

Introduction

Le jour où le président Xi Jinping a atterri sur la base aérienne d'Andrews, Washington a déployé un protocole somptueux. Dans le même temps, une tout autre scène se déroulait sur le sol américain. Des agents fédéraux masqués interpellaient des passants dans la rue. Parmi les personnes arrêtées se trouvaient des citoyens titulaires d'un passeport américain.

Les trois chapitres précédents ont traité des tirs par arme à feu, de la mort de citoyens et des centres de rétention aménagés dans des entrepôts. Ce chapitre aborde deux questions qui se situent au terme de cette trajectoire. Premièrement, pourquoi le filet de la répression a-t-il fini par s'étendre aux citoyens américains eux-mêmes ? Deuxièmement, comment les organisations internationales des droits de l'homme et les instituts d'évaluation de la démocratie ont-ils consigné cette réalité ?

Ces deux questions ne sont pas dissociables. Dans un pays où un citoyen ne peut pas être libéré même lorsqu'il prouve son identité, les fondements mêmes de l'État de droit sont ébranlés. C'est précisément sur ce constat que les organisations des droits de l'homme se sont appuyées pour alerter sur le recul de la démocratie américaine. Et cet avertissement a pesé d'un poids invisible sur la table du sommet sino-américain.

33.1 Même en présentant leur passeport, ils n'étaient pas relâchés

Le gouvernement américain ne comptabilise pas le nombre de citoyens interpellés par les agents de l'immigration. Le média d'investigation à but non lucratif ProPublica s'est donc chargé de faire le compte lui-même. Dans une enquête parue en octobre 2025, le nombre de cas confirmés dépassait les 170. Les journalistes ont recoupé un à un les publications sur les réseaux sociaux, les articles de presse et les archives judiciaires.

Près d'une vingtaine de ces citoyens arrêtés étaient des enfants. Parmi eux figuraient deux enfants atteints d'un cancer. Au moins trois citoyennes étaient enceintes au moment de leur interpellation.

Plus de vingt citoyens sont restés enfermés pendant plus de vingt-quatre heures. Pendant tout ce temps, ils n'ont même pas eu la possibilité d'appeler leur famille ou un avocat.

Chaque cas présentait des similitudes troublantes. Leonardo Garcia Venegas, ouvrier du bâtiment en Alabama, est citoyen américain. Les agents ont affirmé que la carte d'identité conforme à la norme REAL ID qu'il leur présentait était un faux. Ce titre d'identité est pourtant délivré par l'État de l'Alabama aux citoyens et aux résidents légaux après une vérification rigoureuse de leur état civil. Il a été retenu menotté pendant plus d'une heure.

Sur la côte centrale de Californie, le vétéran de l'armée George Retes a été arrêté. Tout portait pourtant à croire que les agents connaissaient déjà son identité. ProPublica a recensé de multiples cas où des citoyens ont été traînés de force, projetés au sol et frappés au moyen de pistolets à impulsion électrique (Taser). Plusieurs cas de plaquage au sol avec un genou appuyé sur le cou ont également été documentés.

La réponse du département de la Sécurité intérieure (DHS) est restée invariable. Son porte-parole a déclaré que les citoyens n'étaient pas arrêtés pour des motifs de contrôle de l'immigration. La ministre de l'époque, Kristi Noem, est même allée jusqu'à affirmer qu'aucun citoyen n'avait jamais été arrêté ni placé en détention. Pourtant, un haut responsable des services d'immigration a reconnu que les agents prenaient en compte l'apparence physique des individus.

Les démocrates du Congrès ont lancé une enquête. Le représentant Robert Garcia, chef de file démocrate de la commission de surveillance de la Chambre des représentants, et le sénateur Richard Blumenthal ont pris la tête de cette démarche. Dans une lettre commune, les deux parlementaires ont classé les cas survenus sur une période de neuf mois en deux catégories : près de 130 citoyens avaient été arrêtés sous l'inculpation d'agression ou d'entrave à un agent fédéral, et plus de 50 citoyens avaient été appréhendés en raison de doutes sur leur citoyenneté. Les deux élus ont souligné que les accusations d'agression et d'entrave étaient fréquemment rejetées par les tribunaux.

En décembre 2025, le sénateur Blumenthal a rendu public un rapport de la minorité démocrate de la sous-commission permanente d'enquête du Sénat. Le rapport était intitulé « Une autorité sans contrôle » (Unchecked Authority). Il rassemblait les témoignages de 22 citoyens répartis dans dix États. Ceux-ci ont raconté avoir été extirpés de leur véhicule, aspergés de gaz lacrymogène et privés de soins médicaux. Certains sont restés incarcérés pendant plusieurs jours.

Le 3 mars 2026, la ministre Noem s'est présentée devant la commission des lois du Sénat (Judiciary Committee). Il s'agissait de sa première audition au Congrès après la mort de deux citoyens tués par balle par des agents fédéraux à Minneapolis. Dans la tribune du public se trouvaient des citoyens qui avaient été interpellés par des agents fédéraux. Marimar Martinez, blessée par balle à Chicago, était également présente dans la salle. Le sénateur Blumenthal a reproché à la ministre de s'être cantonnée à des réponses systématiquement évasives.

En juillet 2026, ce sont des enfants qui sont venus témoigner, lors d'une audition publique organisée par des élus démocrates des deux chambres du Congrès. Arnoldo Bazan, un adolescent de 16 ans originaire de Houston, figurait parmi les témoins. Des agents qui pourchassaient son père sans-papiers avaient projeté le jeune garçon au sol avant de l'étrangler.

Dans tous ces dossiers reviennent les mêmes éléments constants : arrestations sans mandat, agents masqués, véhicules banalisés sans signe distinctif. Le rejet systématique des pièces d'identité et les détentions au secret sans possibilité de contacter quiconque se répétaient tout autant. Le quatrième amendement de la Constitution des États-Unis interdit les arrestations et saisies abusives. Le cinquième amendement garantit le respect d'une procédure légale régulière (due process). Sur le terrain, ni l'une ni l'autre de ces garanties constitutionnelles ne s'appliquait.

33.2 La brèche ouverte par la Cour suprême : le « contrôle Kavanaugh »

Cette flambée d'arrestations abusives de citoyens s'inscrivait dans un contexte juridique bien précis : une décision d'urgence rendue par la Cour suprême des États-Unis le 8 septembre 2025, dans l'affaire Noem c. Vasquez Perdomo.

Le litige est né à Los Angeles. Un tribunal fédéral de première instance avait prononcé une injonction limitant les contrôles inopinés effectués par les agents de l'immigration. Le juge avait estimé que les agents interpellaient les passants sur la seule base de quatre critères : l'appartenance raciale ou ethnique apparente, l'usage de l'espagnol ou d'un anglais avec un accent pour les deux premiers ; la présence dans des lieux comme des stations de lavage de voitures ou des arrêts de bus, et l'exercice d'un métier de travailleur journalier pour les troisième et quatrième.

Par 6 voix contre 3, la Cour suprême a suspendu les effets de cette injonction. Aucune opinion majoritaire n'a été rédigée. Il n'y a eu ni plaidoiries formelles ni échanges approfondis d'écritures. La décision a été prise par le biais de la procédure d'urgence connue sous le nom de « justice de l'ombre » (shadow docket).

Le seul texte explicitant la motivation de la Cour fut l'opinion concordante du juge Brett Kavanaugh. Il y écrivait que l'appartenance ethnique apparente ne pouvait constituer à elle seule un motif raisonnable de soupçon. Mais il soutenait qu'elle pouvait être prise en considération si elle était combinée à d'autres éléments. Sa conclusion était que l'accumulation de ces quatre facteurs suffisait à fonder un soupçon légitime de séjour irrégulier. Il ajoutait en substance que les citoyens américains seraient rapidement relâchés et n'avaient donc pas à s'inquiéter.

Rédigeant l'opinion dissidente, la juge Sonia Sotomayor voyait les choses tout autrement. Elle a fait observer que l'origine ethnique et la langue parlée sont indissociables. S'appuyer sur ces deux éléments revient, selon elle, à ne juger que sur l'appartenance ethnique. À la suite de cette décision, ce genre de contrôle d'identité a été baptisé « contrôle Kavanaugh » (Kavanaugh stop).

Le recensement établi par ProPublica a apporté un démenti cinglant à l'optimisme du juge Kavanaugh. Les citoyens n'étaient nullement relâchés sur-le-champ. Plus d'une vingtaine de personnes sont restées enfermées pendant plus de vingt-quatre heures. La revue juridique North Carolina Civil Rights Law Review a analysé qu'après cette décision, les agents s'étaient montrés encore plus agressifs sur le terrain. En mai 2026, cette suspension d'injonction était toujours en vigueur.

La véritable portée de cet arrêt résidait dans le signal politique qu'il envoyait plutôt que dans sa pure doctrine juridique. La plus haute juridiction du pays venait de valider l'apparence physique et la langue parlée comme critères de contrôle. Pour les agents de terrain, cela a été interprété comme un blanc-seing discrétionnaire. Les citoyens d'origine hispanique ou asiatique en ont été réduits à devoir porter en permanence leurs papiers d'identité sur eux. Et même ces pièces d'identité étaient fréquemment suspectées d'être fausses.

33.3 Résidents légaux, enfants et femmes enceintes

Le filet de la répression ne s'est pas arrêté aux seuls citoyens. Il a également frappé des résidents en situation régulière, des titulaires de carte de résident permanent, des enfants en situation de handicap et des femmes enceintes.

Un événement est particulièrement familier aux lecteurs coréens : la descente menée le 4 septembre 2025 sur le chantier de construction de l'usine conjointe de batteries de Hyundai Motor et LG Energy Solution en Géorgie. Les services d'immigration et plusieurs agences fédérales ont pris d'assaut le site et ont interpellé 475 personnes. Parmi elles se trouvaient plus de 300 ressortissants sud-coréens. Ils n'étaient pas citoyens américains. Pourtant, une proportion importante était constituée d'ingénieurs et de techniciens entrés sur le territoire avec des visas d'affaires ou des autorisations électroniques de voyage (ESTA). Bien que l'interprétation de leur statut de séjour ait pu faire l'objet d'un contentieux juridique, les autorités ont commencé par leur passer les menottes. L'ensemble de cette affaire a été exposé aux chapitres 20 et 21. Une seule chose mérite d'être soulignée ici : sur le terrain, même les personnes munies de documents en règle ont d'abord été catégorisées en fonction de leur « apparence suspecte ».

Le 3 mars 2026, à San Francisco, Joseph, âgé de six ans, a été arrêté. Joseph est malentendant et était scolarisé à l'École pour sourds de Californie (California School for the Deaf) à Fremont. Ce jour-là, malade, l'enfant n'avait pas pu se rendre à l'école. Il avait donc accompagné sa mère à son pointage périodique auprès des services d'immigration. Sa mère, Lesly Rodriguez Gutierrez, est une demanderesse d'asile colombienne ayant fui des violences domestiques. Elle s'était présentée en respectant scrupuleusement la procédure. Les autorités ont placé la mère et ses deux enfants en détention sur-le-champ.

La mère a supplié les agents de permettre à un proche qui attendait dehors de lui remettre les appareils auditifs de l'enfant. Les agents ont refusé. La famille a été transférée dans une autre région et expulsée vers la Colombie trois jours plus tard, avant même qu'un avocat n'ait pu localiser la famille pour introduire un recours. Les autorités d'immigration ont affirmé qu'un arrêté d'expulsion avait été prononcé deux ans auparavant et que la mère avait manqué à ses obligations de pointage. HRW a consigné cette affaire dans un rapport daté du 10 mars, soulignant que la pratique consistant à transférer les détenus vers des centres éloignés dès leur arrestation rend tout recours juridictionnel extrêmement difficile. Un collaborateur parlementaire du représentant Eric Swalwell s'est rendu en Colombie en personne pour apporter les appareils auditifs à l'enfant.

Le sort réservé aux femmes enceintes a été confirmé par des documents officiels du gouvernement. Le département de la Sécurité intérieure a transmis une réponse écrite aux questions de la sénatrice Patty Murray. Les chiffres couvraient la période du 1er janvier 2025 au 16 février 2026. Durant cette période, les services de l'immigration et des douanes (ICE) ont expulsé 363 femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitantes. Au 16 février, 86 femmes enceintes se trouvaient en détention, dont neuf arrivées au troisième trimestre de grossesse. À la fin du mois de septembre 2025, seize fausses couches avaient été enregistrées à l'intérieur des centres de rétention.

La comparaison avec les années antérieures met en lumière une nette rupture. En 2022 et 2023, environ 350 femmes relevant de ces catégories étaient également détenues chaque année. Cependant, à l'époque, la quasi-totalité d'entre elles étaient remises en liberté ou placées sous liberté conditionnelle (parole). Les directives internes de l'ICE recommandent en effet, en principe, de ne pas maintenir ces personnes en détention. L'ONG Physicians for Human Rights (PHR) et la Women's Refugee Commission ont mené des entretiens sur le terrain au Honduras. Les deux organisations ont rapporté que des femmes enceintes avaient été expulsées sans bénéficier d'un suivi médical approprié, concluant à une violation flagrante des propres directives de l'ICE.

Des données ont également été soumises par HRW en avril 2026 dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) des Nations unies : entre janvier 2025 et mars 2026, 46 personnes sont mortes dans des centres de rétention pour immigrés, un chiffre directement issu des données officielles du gouvernement américain.

33.4 Les trois avertissements officiels de Human Rights Watch

Human Rights Watch (HRW) est une organisation non gouvernementale internationale de défense des droits de l'homme dont le siège est à New York. Elle enquête sur la situation des droits de l'homme dans près d'une centaine de pays et publie des rapports annuels. Les mises en garde lancées par cette organisation à l'encontre des États-Unis au cours de l'année 2026 se structurent autour de trois grandes étapes.

La première est intervenue le 20 janvier 2026. À l'occasion du premier anniversaire de la seconde investiture du président Trump, HRW a publié un rapport spécial intitulé « Glissement vers l'autoritarisme ? » (Sliding Towards Authoritarianism?). L'organisation y regroupait les conclusions de ses enquêtes menées tout au long de l'année 2025 en sept domaines distincts : les attaques contre les minorités, le blocage de l'accès à l'information et l'usage illégal de la force constituaient les trois premiers ; venaient ensuite les représailles contre les voix critiques, la concentration des pouvoirs au profit de l'exécutif et l'affaiblissement des institutions indépendantes ; le dernier domaine était l'atteinte au droit de vote. HRW a jugé que l'administration avait largement adopté des tactiques autoritaires, dans le but manifeste de concentrer l'ensemble des pouvoirs entre les mains de l'exécutif.

La deuxième mise en garde a pris la forme du Rapport mondial 2026 (World Report 2026), paru le 4 février. Riche de 529 pages, ce rapport couvrait plus d'une centaine de pays. Son secrétaire général, Philippe Bolopion, a consacré une part substantielle de l'introduction aux États-Unis. Le rapport estimait que durant sa première année, le pays avait pris un virage très net vers l'autoritarisme, employant l'expression de mépris flagrant pour les droits de l'homme.

Les éléments de preuve avancés par le rapport étaient précis. Il revenait notamment sur l'envoi de 252 migrants vénézuéliens dans une prison de très haute sécurité au Salvador, un acte que HRW a qualifié de disparition forcée, un crime au regard du droit international. Les rafles contre les immigrés, les menaces pesant sur le droit de vote et le démantèlement du bureau des droits de l'homme du département d'État étaient également cités comme exemples. Les sanctions infligées à la Cour pénale internationale (CPI) et le retrait du Conseil des droits de l'homme de l'ONU ont fait l'objet de vives critiques. HRW indiquait en outre que les indicateurs de la démocratie dans le monde étaient retombés à leur niveau de 1985, c'est-à-dire avant la fin de la guerre froide, à l'époque où l'Union soviétique existait encore.

Dans un message vidéo, le secrétaire général Philippe Bolopion a exposé sans détour sa vision : il a affirmé qu'en 2026, la bataille pour l'avenir des droits de l'homme se jouerait avec la plus grande acuité aux États-Unis, et que son issue déterminerait le cours du monde. Il a réitéré ce constat lors d'une interview accordée à Euronews en février, dressant le constat d'une administration américaine qui tournait délibérément le dos à l'ensemble du système de protection des droits de l'homme.

La Maison-Blanche a aussitôt riposté, affirmant que HRW souffrait du « syndrome du dérèglement anti-Trump » (Trump Derangement Syndrome). Elle a également soutenu qu'il s'agissait d'une organisation qui s'en prenait au président depuis bien avant son entrée en fonction.

Le troisième avertissement a été publié le 25 juin, soit neuf jours avant la célébration du 250e anniversaire de la Déclaration d'indépendance le 4 juillet. HRW a alors fait paraître un dossier intitulé « Le déclin de la démocratie américaine sous Trump » (US Democracy in Decline Under

Trump). Plus qu'une nouvelle enquête de terrain, ce document rassemblait et synthétisait les faits observés au cours du premier semestre 2026. Dès les premières lignes, HRW s'interrogeait sur la signification de ce 250e anniversaire : pour beaucoup de gens, écrivait l'organisation, cette date aurait dû être l'occasion de célébrer une longue tradition démocratique ; pourtant, l'administration Trump menait depuis 2025 une offensive tous azimuts contre les droits humains et les libertés fondamentales, ciblant tout particulièrement les droits qui permettent à la démocratie de fonctionner concrètement. HRW précisait avoir enquêté et publié des rapports sur plusieurs dizaines de menaces de cet ordre pour la seule année 2026.

La mise en perspective de ces trois rapports met en lumière la logique démonstrative de HRW : les opérations anti-immigration n'étaient qu'un point de départ. Les méthodes employées lors de ces rafles ont détruit les garanties de la procédure légale régulière. Puis ces méthodes ont essaimé vers la presse, les universités et les élections. HRW y voit non pas des dérives isolées de fonctionnaires subalternes, mais un mode de gouvernement à part entière.

33.5 Le recul mesuré par les chiffres : le diagnostic concordant des instituts d'évaluation

HRW n'était pas la seule organisation à tirer la sonnette d'alarme. Au printemps et à l'automne 2026, les principaux instituts d'évaluation de la démocratie ont publié une série de rapports successifs. Leurs méthodologies d'évaluation étaient différentes, mais leurs conclusions convergeaient dans le même sens.

Institut V-Dem

Le 17 mars, l'Institut V-Dem de l'université de Göteborg en Suède a publié son « Rapport sur la démocratie 2026 » (Democracy Report 2026). V-Dem signifie « Variétés de la démocratie » (Varieties of Democracy). Plus de 4 200 universitaires et experts à travers le monde participent à l'évaluation de chaque pays.

L'indice de démocratie libérale des États-Unis a chuté de 24 % en l'espace d'une seule année. Son classement est passé du 20e au 51e rang sur 179 pays évalués. L'institut a qualifié le rythme du recul américain de « sans précédent ». En 2025, six des dix pays ayant amorcé une dynamique nouvelle d'autocratisation se situaient en Europe et en Amérique du Nord. Les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Italie en faisaient partie. Les États-Unis ont ainsi été rétrogradés de la catégorie de « démocratie libérale » à celle, inférieure, de « démocratie électorale ».

Dans une interview accordée à la radio NPR, le professeur Staffan Lindberg, fondateur de l'institut, a insisté sur cette rapidité stupéfiante : ce qui avait pris dix ans au Premier ministre Modi en Inde et au président Erdoğan en Turquie, ou quatre ans au Premier ministre Orbán en Hongrie, l'administration Trump l'avait accompli en à peine un an. Il citait la concentration des pouvoirs, le

contournement des lois, la neutralisation du Congrès et les attaques contre la presse comme autant de facteurs justifiant cette rétrogradation. Le rapport soulignait que les élections de mi-mandat de novembre 2026 constitueraient le véritable test pour évaluer la qualité des scrutins aux États-Unis, dans la mesure où les indicateurs électoraux ne sont mesurés que lors des années comportant un vote national.

La Maison-Blanche a rejeté cette évaluation. Son porte-parole l'a qualifiée d'allégation absurde émanant d'une organisation obscure et partiale.

Freedom House

L'ONG Freedom House, dont le siège est à Washington, a publié en mars son rapport annuel sur la liberté dans le monde intitulé « L'ombre grandissante de l'autocratie » (The Growing Shadow of Autocracy). La note attribuée aux États-Unis s'est établie à 81 points sur 100. Le pays avait perdu trois points pour la seule année 2025, et 12 points au cours des vingt dernières années. Parmi les « pays libres », les États-Unis, la Bulgarie et l'Italie ont été cités comme ceux ayant enregistré les plus fortes régressions de score.

Les détails des sous-scores ont également été dévoilés : en raison de la paralysie du Congrès et du plus long « shutdown » (fermeture de l'administration fédérale) de l'histoire, un indicateur est passé de 3 à 2 points. Les menaces pesant sur l'expression politique et les sanctions infligées aux discours des non-citoyens ont fait chuter un autre indicateur de 4 à 3 points. Freedom House a souligné que les domaines les plus gravement détériorés au cours des vingt dernières années étaient la liberté de la presse, l'expression individuelle et le respect de la procédure légale régulière.

Bright Line Watch

Bright Line Watch est un projet de recherche regroupant plus de 500 politologues américains, codirigé par les professeurs John Carey et Brendan Nyhan du Dartmouth College. Sur leur échelle, 0 représente une dictature totale et 100 une démocratie parfaite. Au lendemain de l'élection présidentielle de novembre 2024, les universitaires évaluaient le système américain à 67 points. Quelques semaines à peine après l'investiture du second mandat, la note s'est effondrée à 55 points. Il s'agissait de la plus forte baisse jamais enregistrée depuis le lancement de ces enquêtes en 2017. Lors de l'évaluation de mars 2026, les chercheurs ont conclu que le régime politique américain se situait désormais presque à mi-chemin entre la démocratie libérale et la dictature.

Le professeur Nyhan a toutefois apporté une nuance importante : le fait que Donald Trump ait endommagé la démocratie ne signifie pas que ces atteintes soient irréversibles. Cette précision rejoint d'ailleurs la conclusion de ce chapitre.

International IDEA

L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA), dont le siège est à Stockholm, est une organisation intergouvernementale. Le 15 septembre, cette institution a rendu public son rapport « L'état de la démocratie dans le monde 2026 » (The Global State of Democracy 2026), sous-titré « La démocratie à l'ère des conflits » (Democracy in an Age of Conflict).

Le rapport consacrait une étude de cas spécifique aux États-Unis : sur les 30 indicateurs mesurant la démocratie américaine, près de la moitié sont tombés à leur niveau le plus bas depuis 1975. Parmi eux figuraient l'accès à la justice, l'égalité économique et l'efficacité parlementaire. La liberté d'expression, la liberté de la presse et l'indépendance de la justice ont également touché un plancher historique. À l'échelle planétaire, l'indépendance de la justice a atteint son plus bas niveau en trente-six ans. L'année 2025 marquait la onzième année consécutive où le nombre de pays enregistrant une dégradation démocratique dépassait celui des pays en progrès, soit la plus longue séquence ininterrompue de déclin depuis le début des mesures en 1975.

Le secrétaire général Kevin Casas-Zamora a averti que le recul brutal des États-Unis affaiblissait l'indépendance de la justice et fragmentait l'ordre international, menaçant la démocratie mondiale dans son ensemble. Dès son entrée en fonction, Trump avait renoncé au statut d'observateur des États-Unis au sein de cette organisation, dans le cadre d'un désengagement général de plus d'une soixantaine d'organismes internationaux.

Liberté de la presse et opinion publique

Au classement mondial de la liberté de la presse 2026 établi par Reporters sans frontières (RSF), les États-Unis occupaient la 64e place sur 180 pays, reculant de sept rangs par rapport à leur 57e place de l'année précédente. RSF a souligné que les indicateurs politiques et sécuritaires s'étaient considérablement dégradés, citant notamment l'arrestation et l'expulsion du journaliste d'origine salvadorienne Mario Guevara.

L'évaluation portée par les Américains eux-mêmes reflétait ces constats. En mars 2026, le Pew Research Center a mené une enquête auprès de 3 507 adultes. Soixante-huit pour cent des sondés ont estimé que si la démocratie américaine avait été autrefois un bon modèle, ce n'était plus le cas ces dernières années. Une majorité des électeurs républicains a partagé ce même jugement.

Si l'on devait résumer en une phrase les conclusions de ces cinq institutions, voici le verdict : les États-Unis demeurent un État démocratique où se déroulent des élections, mais entre deux scrutins, les contre-pouvoirs institutionnels destinés à limiter l'arbitraire s'affaiblissent à un rythme effréné. C'est précisément la raison pour laquelle V-Dem a relégué les États-Unis au rang de simple « démocratie électorale ».

33.6 Le second front à l'approche des élections : la loi SAVE et l'ICE dans les bureaux de vote

Durant la seconde moitié de l'année 2026, c'est sur le terrain électoral que les craintes des organisations des droits de l'homme ont été les plus vives. À l'approche des élections de mi-mandat de novembre, deux controverses majeures ont émergé.

La première concernait la loi dite SAVE (SAVE Act), dont l'intitulé officiel est « Loi sur la protection de l'éligibilité des électeurs américains » (Safeguard American Voter Eligibility Act). Le cœur de ce texte imposait de présenter en personne un justificatif matériel de citoyenneté lors de l'inscription sur les listes électorales. Il exigeait également la présentation d'une pièce d'identité avec photo au moment du vote. Le Parti républicain le présentait comme un rempart indispensable pour empêcher les votes frauduleux de personnes non citoyennes.

Les opposants à cette loi ont mis en avant la question de l'accès aux documents administratifs. Le Brennan Center for Justice de l'université de New York a analysé que 21 millions de citoyens auraient de grandes difficultés à produire immédiatement de telles pièces justificatives. Seule la moitié environ des citoyens américains possède un passeport. Les femmes ayant changé de nom de famille après leur mariage, les personnes âgées, les habitants des zones rurales et les ménages modestes se trouveraient lourdement pénalisés. Le Fonds de défense juridique de la NAACP (NAACP LDF) a averti que cette loi risquait de devenir une version moderne de la taxe électorale (poll tax). HRW a également alerté sur le risque d'une privation massive du droit de vote pour de nombreux électeurs.

Le parcours législatif de ce texte a été particulièrement houleux. La Chambre des représentants l'a adopté le 11 février 2026 par 218 voix contre 213. Le président Trump en avait fait la priorité législative absolue du Congrès. Au Sénat, le texte s'est toutefois heurté à l'obstruction parlementaire (filibuster). Bien qu'une fraction des républicains ait réclamé une modification des règles du filibuster, la direction du parti à la haute assemblée a refusé. En juin, la radio NPR a rapporté que le projet de loi avait officiellement échoué au Sénat. La Chambre des représentants a fait voter une nouvelle mouture en août, mais au mois de septembre, la loi SAVE n'avait toujours pas force de loi. Le Brennan Center a conclu que les tentatives de l'administration d'interférer dans le processus électoral avaient été contenues par le Congrès et les tribunaux.

Il y a eu également des manœuvres pour contourner le blocage législatif par voie de décret présidentiel. En mars, le président Trump a signé un décret exécutif relatif à la vérification de la citoyenneté et au vote par correspondance. Le texte ordonnait aux agences fédérales d'établir des listes sur la citoyenneté des électeurs et de les transmettre aux autorités des États. Les spécialistes du droit électoral ont vivement critiqué cette mesure, dénonçant un empiètement sur les prérogatives confiées par la Constitution aux États et au Congrès.

Le second sujet de discorde concernait le déploiement d'agents de l'immigration à proximité des bureaux de vote. Des membres de l'administration ont multiplié les déclarations laissant entendre que des forces de l'ordre fédérales pourraient être positionnées près des bureaux de vote pendant le scrutin. Le ministre de la Sécurité intérieure, Markwayne Mullin, a tempéré en affirmant que l'ICE n'avait pas l'intention de patrouiller autour des bureaux de vote, mais il a laissé la porte entrouverte en précisant que les agents pourraient intervenir en cas de menace caractérisée ou pour exécuter un mandat.

Pour le seul mois de septembre, deux recours ont été déposés devant la justice fédérale. Le 10 septembre, la ville de Denver, l'organisation Common Cause et plusieurs associations hispaniques ont saisi le tribunal fédéral de Washington D.C. Une loi fédérale remontant à la guerre de Sécession interdit formellement à tout fonctionnaire d'envoyer des forces armées dans les bureaux de vote ; les plaignants se sont appuyés sur cette disposition. Le 18 septembre, neuf organisations syndicales et de défense des droits civiques ont intenté un second procès, affirmant que ces agissements constituaient une intimidation des électeurs prohibée par la loi sur le droit de vote (Voting Rights Act). Les plaignants ont souligné qu'un tel niveau d'intimidation électorale n'avait plus été constaté depuis l'époque du mouvement des droits civiques. Le 21 septembre, une autre plainte a encore été déposée pour contester la pratique consistant à faire intervenir des agents armés à domicile pour interroger des citoyens sur leur droit de vote.

Ces batailles électorales rejoignent directement le thème initial de ce chapitre. Imaginons un instant que des contrôles ciblant les individus en fonction de leur apparence ou de leur accent soient déployés aux abords des bureaux de vote : les citoyens naturalisés ainsi que les électeurs d'origine hispanique ou asiatique en viendraient inévitablement à redouter de se rendre aux urnes. C'est précisément le mécanisme par lequel les arrestations abusives de citoyens débouchent sur une entrave au droit de vote. C'est pourquoi les organisations des droits de l'homme qualifient ces élections de mi-mandat de véritable « banc d'essai de la démocratie ».

33.7 L'ombre portée sur la table du sommet de Washington

Les événements relatés dans ce chapitre peuvent sembler relever d'affaires strictement intérieures américaines. Pourtant, sur la scène d'un sommet bilatéral, ils se transforment en enjeu diplomatique majeur. À partir d'ici commence l'interprétation de l'auteur.

Pendant des décennies, les États-Unis ont fait des droits de l'homme et de la démocratie l'un des piliers de leur diplomatie à l'égard de la Chine. Il en allait ainsi chaque fois que les questions du Xinjiang, de Hong Kong ou du Tibet s'invitaient à la table des négociations. En réplique, la Chine publiait chaque année un rapport dénonçant la situation des droits de l'homme aux États-Unis. Par le passé, cette contre-offensive était le plus souvent perçue comme de la simple propagande.

En 2026, la donne a changé. Les sources que la Chine peut citer émanent désormais du cœur même des États-Unis : rapports du Congrès américain, enquêtes de la presse d'investigation américaine, réponses écrites du département de la Sécurité intérieure. À cela s'ajoutent les diagnostics accablants d'institutions occidentales de premier plan comme HRW, V-Dem ou Freedom House. Les conditions étaient ainsi réunies pour qu'un diplomate chinois puisse répliquer : « Regardez vos propres documents. »

L'administration Trump elle-même a d'ailleurs relégué les droits de l'homme au second plan de son agenda international. HRW a mis en évidence le démantèlement des bureaux des droits de l'homme au département d'État et la dénaturation de ses rapports annuels. Freedom House et V-Dem ont estimé que les États-Unis s'étaient retirés de leur rôle traditionnel de promoteur de la démocratie. Le fait que l'ordre du jour du présent sommet se soit concentré exclusivement sur les avions Boeing, le soja, les droits de douane et les terres rares participait de la même logique : les droits de l'homme avaient totalement disparu de la liste des cartes de négociation.

Le regard des alliés traditionnels a lui aussi changé. Plusieurs pays européens et le Canada s'étaient déjà heurtés aux États-Unis sur les droits de douane et la question du Groenland. La Corée du Sud a vu ses propres ingénieurs se faire passer les menottes lors de l'opération contre l'usine de Géorgie. L'affirmation de valeurs démocratiques partagées avait longtemps servi de ciment aux alliances. Lorsque ce ciment s'effrite, il devient bien plus difficile pour les États-Unis de rassembler leurs alliés face à la Chine. C'est aussi dans cette autorité morale déchue que s'explique l'échec de négociations qui se sont soldées les mains vides.

33.8 Conclusion

Trois réalités fondamentales ressortent des faits examinés dans ce chapitre.

Premièrement, les cas avérés de citoyens américains interpellés lors d'opérations de répression migratoire dépassaient les 170 à la fin octobre 2025. Le gouvernement n'a tenu aucun registre de ces dérives et a nié leur existence, tandis qu'une décision d'urgence de la Cour suprême ouvrait la voie à l'utilisation de l'apparence physique et de la langue comme critères d'interpellation.

Deuxièmement, les dommages collatéraux de cette répression se sont étendus aux résidents réguliers, aux enfants handicapés et aux femmes enceintes. Les ingénieurs sud-coréens en Géorgie, l'enfant de six ans privé de ses appareils auditifs et les 363 femmes enceintes expulsées en sont les illustrations poignantes.

Troisièmement, tout au long de l'année 2026, HRW et les grands instituts d'évaluation ont abouti au même constat unanime : la démocratie américaine recule à un rythme sans précédent.

Ce diagnostic s'accompagne toutefois d'une réserve essentielle. Les organismes d'évaluation n'affirment pas que les États-Unis sont devenus une dictature. Le pays continue d'organiser des

élections et les tribunaux continuent de rendre la justice. La loi SAVE a été bloquée au Sénat, et les associations citoyennes ont engagé des poursuites contre les intimidations dans les bureaux de vote. La minorité parlementaire a fait témoigner les citoyens victimes devant le Congrès. Comme le rappelait le professeur Nyhan, une dégradation n'est pas synonyme de transformation définitive.

C'est précisément pourquoi les élections de mi-mandat de novembre 2026 revêtent une importance cruciale. L'Institut V-Dem a qualifié ce scrutin de véritable épreuve pour la démocratie américaine. Si les élections se déroulent équitablement et que leurs résultats sont respectés, la voie du redressement sera ouverte. Dans le cas contraire, les avertissements des instituts d'évaluation cesseront d'être de simples signaux d'alarme pour devenir une réalité durable.

Le bilan dressé pour les États-Unis à l'occasion du 250e anniversaire de la Déclaration d'indépendance peut se résumer ainsi : un avertissement solennel indiquant que la nation s'engage dans la direction même que les pères fondateurs avaient voulu éviter. Mais la force d'inverser ce cours funeste demeure encore entre les mains des citoyens américains.

Références

1. Manuscrits des chapitres 20, 21, 30, 31 et 32 du présent ouvrage, ainsi que le projet de premier jet du cha pitre 33 fourni par le projet.
2. Nicole Foy, « We Found That More Than 170 U.S. Citizens Have Been Held by Immigration Agents », Pr oPublica, octobre 2025.
3. Senate Permanent Subcommittee on Investigations, Minority Staff (Ranking Member Richard Blumenth al), « Unchecked Authority: Examining the Trump Administration's Extrajudicial Immigration Detent ions of U.S. Citizens », décembre 2025.
4. House Oversight Committee Democrats, « Ranking Member Robert Garcia Launches Investigation Into DHS with Sen. Blumenthal », 20 octobre 2025.
5. CT Mirror, « Blumenthal presses Noem over citizens detained by federal agents », 3 mars 2026.
6. ProPublica, « How American Kids Have Been Collateral Damage in Trump's Immigration Crackdown », juillet 2026.
7. Supreme Court of the United States, Noem v. Vasquez Perdomo, n° 25A169, 8 septembre 2025 (opinion concordante de Kavanaugh, opinion dissidente de Sotomayor).
8. North Carolina Civil Rights Law Review, « Noem v. Vasquez Perdomo: The 'Kavanaugh Stop' and the Im pacts of Non-Binding Decisions », février 2026.
9. Human Rights Watch, « Sliding Towards Authoritarianism? », 20 janvier 2026.
10. Human Rights Watch, World Report 2026, 4 février 2026 (y compris les couvertures médiatiques de R euters, de l'AFP et de TIME).
11. Euronews, entretien avec Philippe Bolopion, 20 février 2026.
12. Human Rights Watch, « Child in the US Deprived of Hearing Aids during Deportation », 10 mars 2026.

13. California Department of Education, communiqué de presse n° 26-11, 6 mars et 10 mars 2026.

14. Rep. Lofgren, Swalwell, Simon, Mullin, Barragán, Sen. Padilla, Schiff, lettre adressée au DHS et au dép artement d'État, 16 mars 2026.

15. Human Rights Watch, « US Ramps Up Deportation of Pregnant People », 20 mars 2026.

16. The 19th, « ICE has been deporting pregnant and postpartum immigrants. Now we know how many », 20 mars 2026.

17. Physicians for Human Rights, Women's Refugee Commission, « What About My Children », mars 202 6.

18. Human Rights Watch, « Supplement Submission to the Universal Periodic Review of the United States », avril 2026.

19. Human Rights Watch, « US Democracy in Decline Under Trump », 25 juin 2026.

20. V-Dem Institute, Democracy Report 2026: Unraveling The Democratic Era?, mars 2026 et communiqu é de presse (17 mars 2026).

21. Frank Langfitt, « Trump is dismantling democracy at 'unprecedented' speed, global report finds », NP R, 20 mars 2026.

22. Freedom House, Freedom in the World 2026: The Growing Shadow of Autocracy et rapport de pays sur les États-Unis, mars 2026.

23. International IDEA, The Global State of Democracy 2026: Democracy in an Age of Conflict et communi qué de presse, 15 septembre 2026.

24. Talking Points Memo, « Trump II Sends Democracy Worldwide Into a Tailspin », 15 septembre 2026.

25. Reporters sans frontières, Classement mondial de la liberté de la presse 2026 (2026 World Press Freed om Index).

26. Pew Research Center, « Multiple indicators show a decline in the health of America's democracy in 202 5 », 15 avril 2026.

27. NPR, « SAVE Act, Republicans' voting overhaul, fails in the Senate », 4 juin 2026.

28. Brennan Center for Justice, « Election Interference Won't Work If Americans Vote », septembre 2026 et « House Passes New Version of the SAVE Act », août 2026.

29. NAACP Legal Defense Fund, déclarations relatives au SAVE Act, mars et avril 2026.

30. International IDEA Democracy Tracker, United States of America (rubrique relative au décret exécutif de mars 2026).

31. Democracy Now!, « Civil Rights Groups Sue to Halt ICE Patrols at Voting Sites », 11 septembre 2026.

32. Protect Democracy, NAACP LDF, NILC, « Civil rights coalition files federal lawsuit challenging threate ned use of ICE and federal law enforcement at polling locations », 18 septembre 2026.

33. Arizona Mirror (republié par le Tucson Sentinel), « Second lawsuit this month challenges ICE presence at the polls », 18 septembre 2026.

PARTIE 7

L'autosabotage financier et le déclin de l'hégémonie du dollar

Chapitre 34. Le taux des obligations américaines à 30 ans dépasse 5,2 %

la débâcle budgétaire des intérêts annuels d'un billion de dollars

34.1 Un chiffre a changé l'atmosphère à Washington

Le 19 mai 2026, le taux des obligations américaines à 30 ans a atteint 5,2 %. C'était son niveau le plus élevé depuis 19 ans, depuis 2007. Le marché s'inquiétait de la hausse des prix provoquée par la guerre contre l'Iran. Le détroit d'Ormuz était de fait fermé. Les prix du pétrole et du gaz avaient atteint leur plus haut niveau en quatre ans. En avril, l'inflation des prix à la consommation aux États-Unis avait atteint son plus haut niveau en trois ans.

Commençons par préciser ce qu'est le taux des obligations d'État. Le gouvernement américain ne peut pas financer toutes les dépenses du pays avec les recettes fiscales. Il emprunte l'argent qui lui manque en vendant des reconnaissances de dette appelées obligations d'État. Le taux de ces obligations est le taux d'intérêt que le gouvernement promet de payer pour emprunter cet argent. Si le nombre d'acheteurs diminue, le gouvernement doit offrir davantage d'intérêts pour réussir à les vendre. Le taux des obligations d'État équivaut donc à la note de crédit que le marché attribue au gouvernement américain.

Les obligations à 30 ans sont remboursées au bout de 30 ans. Les investisseurs en évaluent le prix en tenant compte de l'inflation et des finances publiques sur une période aussi longue. Une hausse du taux à 30 ans signifie que le marché s'inquiète de l'avenir lointain des États-Unis.

Le taux à 10 ans sert de référence à l'ensemble des marchés financiers. Les taux des prêts hypothécaires, des obligations d'entreprises et des crédits automobiles évoluent en fonction de celui des obligations à 10 ans. Les investisseurs du monde entier s'en servent aussi pour évaluer les autres actifs.

Les taux des obligations à 10 ans, à 4,76 %, et à 30 ans, à 5,2 %, mentionnés dans le titre de ce chapitre correspondent aux seuils consignés dans les références de cet ouvrage. D'après les données de marché publiques, le taux à 30 ans a dépassé 5,2 % en mai. Celui à 10 ans a franchi 4,7 % à la mi-août.

Les taux ne se sont pas arrêtés à ces seuils. Le 24 septembre, le taux à 30 ans a atteint 5,501 % en cours de séance. C'était son plus haut niveau en 22 ans, depuis juin 2004. Le même jour, celui à 10 ans a atteint 5,223 %. C'était son niveau le plus élevé depuis juin 2007.

Ce chapitre retrace le chemin qui a mené les taux jusque-là. Il examine aussi les conséquences de ces taux pour les comptes du gouvernement fédéral. Le pays en est arrivé à payer plus d'un billion de dollars d'intérêts par an.

34.2 Chronologie de la hausse des taux

Au début de 2026, la tendance allait encore dans le sens inverse. La Réserve fédérale avait abaissé son taux directeur à trois reprises au second semestre 2025. Le marché s'attendait à ce que les baisses se poursuivent en 2026. De début janvier à fin février, le taux à 30 ans a reculé de 0,2 point de pourcentage. Celui à 10 ans était même passé sous les 4 % juste avant la guerre.

Le tournant a eu lieu le 28 février. Les États-Unis et Israël ont attaqué l'Iran. L'opération s'appelait Epic Fury. À partir de ce jour-là, le taux à 30 ans a grimpé presque sans interruption.

Des événements ont jalonné cette progression. Les voici par ordre chronologique.

20 février. La Cour suprême fédérale a jugé illégaux les droits de douane fondés sur l'IEEPA. 28 février. Les États-Unis et Israël ont lancé des frappes aériennes contre l'Iran. 17 mars. La dette totale du gouvernement fédéral a dépassé 39 billions de dollars. 19 mai. Le taux à 30 ans a atteint 5,2 %. Deuxième semaine d'août. Le Trésor a vendu pour 25 milliards de dollars d'obligations à 30 ans à un taux de 5,216 %. 18 août. En cours de séance, le taux à 30 ans a atteint 5,337 %, un record depuis avril 2007. 18 août. La dette totale du gouvernement fédéral a dépassé 40 billions de dollars. 16 septembre. La Réserve fédérale a relevé son taux directeur de 0,25 point de pourcentage. 24 septembre. Le taux à 30 ans a dépassé le seuil de 5,5 %, et celui à 10 ans, celui de 5,22 %.

L'adjudication d'obligations d'État d'août constituait en soi un avertissement. Le taux de 5,216 % était le plus élevé jamais enregistré lors d'une adjudication d'obligations à 30 ans depuis 2001. Celle à 10 ans, organisée la veille, avait également affiché le coût d'emprunt le plus élevé depuis 2007. Autrement dit, le coût auquel le gouvernement empruntait augmentait à chaque adjudication.

La forte hausse du 24 septembre est repartie des cours du pétrole. Ce jour-là, leur envolée a entraîné simultanément la hausse des taux sur toute la gamme, des obligations à 5 ans à celles à 30 ans. Le taux à 2 ans a lui aussi grimpé jusqu'à 4,941 %. Le marché misait sur une nouvelle hausse des taux par la Réserve fédérale.

34.3 Le calcul des recettes douanières s'effondre

Les droits de douane occupaient une place importante dans les calculs budgétaires de l'administration Trump. Le projet consistait à compenser par les droits de douane les recettes fiscales perdues du fait des baisses d'impôts. Dans ses prévisions de février 2026, le Congressional Budget Office (CBO) a intégré cet effet. Il estimait que les droits de douane réduiraient le déficit d'environ 3 billions de dollars sur dix ans.

Ce calcul a vacillé le 20 février. Dans l'affaire Learning Resources contre Trump, la Cour suprême fédérale a statué par six voix contre trois. Le président de la Cour, John Roberts, a rédigé l'opinion majoritaire. La conclusion était que la loi sur les pouvoirs économiques d'urgence internationaux

(IEEPA) n'autorisait pas le président à imposer des droits de douane. À l'origine, l'IEEPA est une loi destinée à permettre des sanctions économiques, comme le gel des avoirs d'États ennemis. La Cour a confirmé que le pouvoir d'imposer des droits de douane relevait, en vertu de la Constitution, du Congrès.

Depuis le 24 février, le Bureau des douanes et de la protection des frontières (CBP) a cessé de percevoir ces droits de douane. L'administration a aussitôt invoqué l'article 122 de la loi sur le commerce. Elle a d'abord imposé un droit de 10 % sur les importations du monde entier, puis de 15 % quelques jours plus tard. Les droits prévus par l'article 122 ne sont qu'une mesure temporaire, utilisable pendant 150 jours au maximum. Ce délai a pris fin le 24 juillet.

Le problème majeur concernait l'argent déjà perçu. L'opinion majoritaire ne traitait pas de la question des remboursements. Dans son opinion dissidente, le juge Brett Kavanaugh a écrit que des milliards de dollars pourraient devoir être remboursés. Il a aussi averti que la procédure de remboursement tournerait au chaos. Plus de 2 000 actions en remboursement se sont accumulées devant la Cour du commerce international. Le 4 mars, le juge Richard Eaton a ordonné au gouvernement de procéder aux remboursements avec intérêts. Selon les estimations, les seuls intérêts augmentaient d'environ 650 millions de dollars par mois.

Les estimations du montant des remboursements varient selon les organismes. Le modèle budgétaire de Wharton, à l'Université de Pennsylvanie, l'évaluait à 175 milliards de dollars au maximum. Les références de cet ouvrage, citant l'organisme de recherche fiscale Tax Foundation, indiquaient plus de 160 milliards de dollars. Un article publié en août rapportait que 81 milliards de dollars avaient déjà été remboursés au cours de l'exercice budgétaire en cours. À la même période l'année précédente, les remboursements s'élevaient à environ 5 milliards de dollars.

Les perspectives budgétaires se sont immédiatement assombries. Le CBO a publié des prévisions révisées le 5 mars. Selon celles-ci, en tenant compte de la décision, le déficit augmenterait d'environ 2 billions de dollars de 2026 à 2036. Le Committee for a Responsible Federal Budget (CRFB), organisme bipartisan de surveillance budgétaire, estimait que la dette pourrait augmenter de 2,4 billions de dollars au maximum. Le Washington Post a cité les remboursements de droits de douane parmi les raisons pour lesquelles la dette nationale avait dépassé les 40 billions de dollars plusieurs mois plus tôt que prévu.

La promesse de combler le déficit grâce aux droits de douane a perdu tout effet devant les tribunaux. Il fallait combler le manque par de nouvelles émissions d'obligations d'État. En vendre davantage fait monter les taux. La décision sur les droits de douane a ainsi été liée à la question des taux.

34.4 La facture de la guerre

La deuxième pression venait du coût de la guerre. Le 19 mars, le secrétaire à la Défense Pete Hegseth a annoncé qu'il prévoyait de demander des crédits supplémentaires. Le ministère de la Défense a soumis à la Maison-Blanche une demande de plus de 200 milliards de dollars de crédits supplémentaires. Hegseth a précisé que ce montant pourrait changer. Le Congrès a aussitôt protesté. Il n'avait jamais autorisé cette guerre.

La facture réelle s'est révélée moins élevée. En avril, un responsable du ministère de la Défense a pour la première fois évalué le coût de la guerre à environ 25 milliards de dollars. Lors d'une audition à la Chambre des représentants en avril, Russell Vought, directeur du Bureau de la gestion et du budget de la Maison-Blanche, a répondu qu'il n'existait aucune estimation du coût de la guerre. Au même moment, il a défendu une demande de budget de la défense annuel de 1 500 milliards de dollars. En juin, un accord provisoire visant à mettre fin à la guerre a été conclu. Le 21 juillet, Hegseth a témoigné devant le Sénat que le coût cumulé de la guerre atteignait 37,5 milliards de dollars. Il a également demandé 67,1 milliards de dollars de crédits supplémentaires pour le ministère de la Défense. Le Center for Strategic and International Studies (CSIS) a estimé que les coûts de la guerre représentaient environ un tiers des 87,6 milliards de dollars de crédits supplémentaires au total.

Il existe un point de comparaison. En décembre 2025, le Congrès a approuvé environ 891 milliards de dollars pour le budget de la défense de l'exercice 2026. Sur ce montant, environ 856 milliards revenaient au ministère de la Défense. Le coût direct de la guerre représente quelques pour cent du budget annuel de la défense.

L'impact budgétaire de la guerre a surtout été indirect, davantage que direct. Le blocage du détroit d'Ormuz a fait monter les cours du pétrole. En juillet, les prix de l'énergie aux États-Unis étaient en hausse de 14,7 % par rapport à un an plus tôt. Quand les prix de l'énergie montent, l'inflation augmente. Quand l'inflation augmente, les investisseurs en obligations exigent des taux plus élevés. Quand les taux montent, la charge des intérêts s'alourdit sur l'ensemble des 40 billions de dollars de dette.

Faisons le calcul. À la fin du mois d'août 2026, la dette fédérale détenue par le public s'élevait à 32,4 billions de dollars. Une hausse d'un point de pourcentage du taux moyen d'emprunt augmenterait les intérêts sur cette dette d'environ 324 milliards de dollars par an. Le délai dépend du rythme auquel les obligations arrivent à échéance. La direction, elle, est claire. La facture laissée par la hausse des taux est bien plus lourde que le coût de la guerre, de 37,5 milliards de dollars.

34.5 Un billion de dollars d'intérêts, le coût de la dette dépasse celui de la défense

En février 2026, le CBO a publié ses projections sur dix ans. Il a estimé les dépenses d'intérêts nettes de l'exercice 2026 à un billion de dollars. Les intérêts nets correspondent aux intérêts payés par le gouvernement sur les obligations d'État, diminués des intérêts qu'il reçoit. Selon ses projections, ce montant doublerait pour atteindre 2 100 milliards de dollars en 2036. Rapporté au produit intérieur brut (PIB), il passerait de 3,3 % à 4,6 %. Les intérêts à payer sur l'ensemble de ces dix années totaliseraient 16 200 milliards de dollars. Philip Swagel, directeur du CBO, a déclaré que cette trajectoire budgétaire n'était pas viable.

Les prévisions se sont réalisées. La Peter G. Peterson Foundation a analysé les données du Trésor publiées en août. Pour la première fois, les intérêts nets ont dépassé un billion de dollars en seulement onze mois, avant la fin de l'exercice budgétaire. Ils sont devenus le deuxième poste de dépenses, après les prestations de sécurité sociale. Ils dépassent aussi bien Medicare, l'assurance maladie des personnes âgées, que les dépenses de défense.

Les ratios rendent le poids de la charge encore plus évident. Au premier trimestre de l'exercice 2026, les intérêts nets représentaient 22,1 % des recettes fiscales. La moyenne des 50 dernières années est de 12 %. Sur la même période, ils représentaient 14,8 % des dépenses totales. La moyenne sur 50 ans est de 8,9 %. Autrement dit, sur chaque tranche de 100 dollars de recettes fiscales, 22 dollars partaient en intérêts sur la dette.

Comparons avec les dépenses de défense. En avril 2026, l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) a publié son rapport annuel. Les dépenses militaires des États-Unis s'élevaient à 954 milliards de dollars en 2025. C'était 7,5 % de moins qu'en 2024. Les États-Unis demeuraient le premier pays au monde pour les dépenses militaires. Celles de la Chine, deuxième, étaient estimées à 336 milliards de dollars. Pourtant, les intérêts versés par le gouvernement américain en une année dépassaient déjà ces dépenses militaires.

Il faut préciser un point. Ce n'est pas en 2026 que les intérêts ont dépassé pour la première fois les dépenses discrétionnaires de défense. Le CBO a estimé les intérêts nets de l'exercice 2024 à 892 milliards de dollars. Ils dépassaient déjà cette année-là les dépenses discrétionnaires de défense. Le seuil franchi pour la première fois en 2026 est celui du billion de dollars. Le fait que le coût de la dette dépasse désormais les dépenses nécessaires au fonctionnement de la plus grande armée du monde est devenu une réalité établie.

Le président de la commission du Budget de la Chambre des représentants, Jodey Arrington, est républicain. Il a publié une déclaration le jour où la dette a franchi les 40 000 milliards de dollars. Le gouvernement fédéral emprunte 6 milliards de dollars par jour. Plus de la moitié de cette somme sert déjà à payer les intérêts de la dette existante. Ces intérêts dépassent l'ensemble du budget de la

défense. Ce sont les chiffres reconnus par le président de la commission du Budget du parti au pouvoir.

La comparaison avec la Corée permet de prendre la mesure de ces montants. Le budget de la défense de la Corée pour 2026 se situe dans les 60 000 milliards de wons. Les intérêts payés par les États-Unis en un an dépassent vingt fois ce montant.

Certains analystes de marché avancent des calculs encore plus extrêmes. Selon eux, si l'on ajoute aux intérêts les dépenses de Sécurité sociale, de Medicare et les dépenses liées aux anciens combattants, le total dépasse l'ensemble des recettes fiscales. Les références de ce livre donnent ce ratio à 105 %. Ce chiffre ne provient pas des statistiques officielles et le résultat varie fortement selon les éléments inclus. En estimant ces quatre postes à partir des chiffres du CBO, on obtient environ les trois quarts des recettes fiscales. Il n'est pas nécessaire de prendre le chiffre de 105 % au pied de la lettre. Les chiffres officiels confirment toutefois que la majeure partie des recettes fiscales est d'abord absorbée par des dépenses auxquelles il est impossible de toucher.

34.6 Une dette de 40 000 milliards de dollars et un déficit de 2 000 milliards

Le 18 août, la dette totale du gouvernement fédéral a atteint 40 050 milliards de dollars. C'est plus du double du montant de 2017. En août 2016, la dette était légèrement inférieure à 20 000 milliards de dollars. Elle a donc doublé en dix ans.

Le rythme s'est également accéléré. À la fin du mois d'octobre 2025, la dette s'élevait à 38 000 milliards de dollars. Le 17 mars 2026, elle a dépassé les 39 000 milliards. Puis, cinq mois plus tard, elle a dépassé les 40 000 milliards. Il faut moins de cinq mois pour que la dette augmente de 1 000 milliards de dollars. Le président Arrington a déclaré qu'il avait fallu près de 200 ans aux États-Unis pour accumuler leur premier billion de dollars de dette.

Le déficit a lui aussi dépassé les prévisions. Au cours des onze premiers mois de l'exercice budgétaire 2026, le déficit fédéral s'est élevé à environ 2 000 milliards de dollars. Sur la même période, les recettes ont atteint 4 800 milliards de dollars et les dépenses, 6 800 milliards. Le déficit a dépassé un mois plus tôt que prévu les 1 900 milliards de dollars que le CBO avait anticipés en février pour l'ensemble de l'année.

Les recettes n'ont pas diminué. Elles ont augmenté de 154 milliards de dollars par rapport à l'année précédente. Les recettes de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales ont progressé, et les droits de douane ont également rapporté des recettes. Le problème vient des dépenses. Les dépenses obligatoires, comme celles de la Sécurité sociale et de la santé, ont augmenté. Les charges d'intérêts ont progressé le plus rapidement.

Une part considérable du déficit est également liée à la loi de réduction des impôts adoptée en 2025. Le président Trump l'a appelée « One Big Beautiful Bill » (« la grande et belle loi »). Le CBO estime que cette loi augmentera la dette de 4 200 milliards de dollars d'ici à l'exercice 2034. Pour la période 2026-2035, il prévoit une hausse du déficit de 4 700 milliards de dollars. Réductions d'impôts, décision sur les droits de douane et guerre se sont ainsi conjuguées.

Rapportée à chaque habitant, la dette représente environ 117 000 dollars. Même les onze entreprises à la plus forte capitalisation boursière du marché américain réunies ne valent qu'environ 28 000 milliards de dollars. La dette nationale est supérieure de 12 000 milliards de dollars à ce montant.

34.7 Les taux franchissent le seuil des ménages

Les taux des bons du Trésor ne restent pas confinés aux comptes de Washington. Les banques fixent les taux des prêts immobiliers en fonction du rendement des obligations à dix ans. Le 24 septembre, le taux fixe d'un prêt immobilier sur 30 ans annoncé par Freddie Mac était de 7,03 %. C'était la première fois qu'il dépassait 7 % depuis janvier 2025. Il avait augmenté pendant cinq semaines consécutives.

Voici ce que cela représente en dollars. Pour un emprunt de 400 000 dollars sur 30 ans, à un taux de 7,03 %, les mensualités s'élèvent à environ 2 669 dollars. Si le taux avait été de 6,30 %, comme un an plus tôt, l'emprunteur aurait payé 193 dollars de moins par mois. Sur un an, l'écart dépasse 2 300 dollars. Ces montants ne comprennent ni les impôts ni les primes d'assurance.

La hausse des taux décidée par la Réserve fédérale a alourdi la charge. Le 16 septembre, la Fed a porté son taux directeur dans une fourchette de 3,75 à 4,00 %. C'était sa première hausse depuis juillet 2023. Les intérêts des cartes de crédit, des prêts automobiles et des emprunts à taux variable augmentent eux aussi. Sur les 18 membres de la Fed, 16 prévoyaient une nouvelle hausse avant la fin de l'année.

Le marché boursier a lui aussi vacillé. En 2026, le S&P 500 a baissé chacun des cinq jours où les résultats des réunions de la Fed ont été annoncés. La baisse moyenne a été de 1,5 %. Les entreprises doivent émettre leurs obligations à des taux plus élevés. Il leur reste donc moins d'argent à consacrer à l'investissement et à l'emploi.

34.8 Les « vigilants obligataires » et le choix de la Fed

Sur les marchés, le brusque envol des taux est appelé le retour des « vigilants obligataires » (« Bond Vigilantes »). L'expression « vigilants obligataires » a été créée dans les années 1980 par l'économiste américain Ed Yardeni. Lorsque le gouvernement dépense sans compter, les investisseurs vendent leurs bons du Trésor, faisant ainsi monter les taux. Quand les taux montent,

le gouvernement a plus de mal à emprunter et doit réduire ses dépenses. Les investisseurs donnent ainsi une leçon au gouvernement, d'où le nom de « vigilants ».

En 2026, le marché obligataire a exigé une prime de terme. La prime de terme est une rémunération supplémentaire pour le risque de laisser son argent immobilisé longtemps. Plus l'on ignore quand l'inflation sera maîtrisée et quand le déficit diminuera, plus cette rémunération augmente. Bloomberg a recensé quatre raisons à la hausse des taux : l'alourdissement de la dette nationale, l'abondance des émissions d'obligations à long terme, une inflation supérieure à l'objectif depuis cinq ans et les émissions obligataires liées aux investissements dans l'intelligence artificielle.

En août, la courbe des rendements s'est accentuée. La courbe des rendements relie les taux des obligations selon leur échéance. Ce mois-là, le rendement des obligations à deux ans a baissé de 0,12 point de pourcentage. Dans le même temps, celui des obligations à 30 ans a augmenté de plus de 0,13 point. Cela a montré que la Fed maîtrise les taux à court terme, tandis que le marché fixe ceux à long terme. Plus les voix réclamant une baisse des taux par la Fed se faisaient entendre, plus les taux à long terme montaient. Le marché ne croyait pas à une baisse des taux qui laisserait l'inflation sans réponse.

La hausse des taux ne peut pas être considérée comme un phénomène propre aux États-Unis. Le 24 septembre, le rendement des obligations japonaises à dix ans a atteint son plus haut niveau depuis août 1996. Celui des obligations britanniques à 30 ans avait atteint en mai son plus haut niveau depuis 1998. Les obligations japonaises à 30 ans ont atteint un sommet historique. Les obligations allemandes à 30 ans ont atteint leur niveau le plus élevé depuis 2011, et les obligations françaises à 30 ans, leur niveau le plus élevé depuis 2008. C'est une tendance mondiale, où se conjuguent le choc des prix du pétrole et les contraintes budgétaires des différents pays.

Les États-Unis se trouvent malgré tout dans une situation différente de celle des autres pays. Les bons du Trésor américain sont la référence des marchés financiers mondiaux. Quand les taux américains montent, les capitaux se déplacent dans le monde et les coûts d'emprunt des autres pays augmentent à leur tour. Et à l'origine de cette dynamique se trouvent la guerre déclenchée par les États-Unis et le déficit du gouvernement américain.

Le président Trump n'a cessé de faire pression sur la Fed pour qu'elle abaisse les taux. Ses demandes ont continué même après que Kevin Warsh, son choix, est devenu président de la Fed. Warsh a pris la direction opposée. À la fin du mois d'août, lors de la réunion de Jackson Hole, il a clairement affirmé sa volonté de combattre l'inflation. Lors de la réunion de juillet, trois membres avaient déjà voté contre la décision, en réclamant une hausse. Lors de la réunion de septembre, les 12 membres ont tous voté pour une hausse. Warsh a déclaré que l'inflation était trop élevée et le restait depuis trop longtemps.

Même le président que le président avait personnellement choisi a relevé les taux. Les appels politiques à leur baisse ont perdu de leur force face au marché obligataire. Ce conflit autour de la

Fed sera traité en détail au chapitre 35.

34.9 Les comptes des ménages derrière la table des sommets

Les chapitres précédents de ce livre ont évoqué le faste du protocole des sommets de Washington. Le président Trump a accueilli ses invités avec des bombardiers furtifs et des escadrilles de chasseurs. Il a présenté comme des réussites les promesses d'achat d'avions Boeing et de soja.

À la même période, les comptes du Trésor racontaient une tout autre histoire. Les intérêts payés par le pays en un an dépassaient les coûts de fonctionnement de la plus grande armée du monde. Le gouvernement empruntait pour financer trente années de dépenses au taux le plus élevé depuis 22 ans. Le calcul selon lequel les droits de douane permettraient de combler le déficit s'est effondré après la décision de la Cour suprême. La guerre a fait grimper les prix du pétrole et l'inflation, qui, à son tour, a tiré les taux vers le haut.

Les calculs de la dette obéissent à des règles strictes. Si le taux d'intérêt de la dette est supérieur au taux de croissance économique, le ratio d'endettement augmente mécaniquement. À moins de percevoir davantage d'impôts ou de réduire les dépenses, il n'y a aucun moyen de combler cet écart. Le CBO prévoit que la dette détenue par le public atteindra 120 % du PIB en 2036. Selon l'estimation du CRFB qui tient compte de la décision sur les droits de douane, elle grimperait à 125 %.

Un pays dont les finances vacillent perd aussi de sa marge de manœuvre à la table des négociations. La Chine détient toujours une grande quantité de bons du Trésor américain. Tandis que les États-Unis empruntaient pour faire la guerre et imposer des droits de douane, le nombre de personnes disposées à acheter leur dette diminuait. Les discours martiaux et les cérémonies grandioses peuvent-ils dissimuler ces comptes ?

Un billion de dollars d'intérêts ne relève pas d'un simple épisode d'un an. D'après les prévisions du CBO, le montant atteindra 2 000 milliards de dollars dans dix ans. Si les taux restent à leur niveau actuel, cette échéance sera avancée. Du chapitre 35 au chapitre 39, nous examinerons successivement comment cette pression budgétaire s'est répercutée sur la Fed, les réserves d'or, le statut du dollar et les relations avec les partenaires commerciaux.

Références

Documents internes du livre

Kim Kyung-jin, manuscrit provisoire du chapitre 34 et textes des chapitres 38 et 39 de 『Trump, la diplomatie de l'insulte et l'empire qui se vide』, documents de contexte du projet.

Taux et marchés

Bloomberg, "Bond Selloff Deepens After 30-Year Yield Hits Highest Since 2004," 2026.9.24.

CNBC, "30-year Treasury yield hits highest level since 2004 as bond market rout continues," 2026.9.24.

CNN Business, "30-year US Treasury yield hits highest level in 19 years," 2026.5.19.

The Hill, "30-year Treasury bond yield rises to highest level since 2007," 2026.8.18.

CNBC, "30-year Treasury yield tops 5.33%, new 19-year high," 2026.8.18.

Bloomberg/Yahoo Finance, "US Bond Selloff Drives 30-Year Yields to Highest Since 2007," 2026.8.17.

Freddie Mac, Primary Mortgage Market Survey, 2026.9.24.

WRE News, "Mortgage Rates Break 7% for First Time Since January 2025," 2026.9.24.

Réserve fédérale

CNBC, "Fed rate decision September 2026," 2026.9.16.

KPMG, "Warsh asserts Fed's independence," 2026.9.

Charles Schwab, "Fed Hikes in 12-0 Vote, Commits to Inflation Fight," 2026.9.

CNBC, "Markets see Warsh endorsing a rate hike in September," 2026.8.31.

Finances publiques et dette

Congressional Budget Office, « Director’s Statement on the Budget and Economic Outlook for 2026 to 2036 », 2026.2.11.

Baker Institute, « Key Economic Shifts in the Congressional Budget Office Outlook », 2026.3.17.

Peter G. Peterson Foundation, « The Current Federal Deficit and Debt », 2026.9.

Peter G. Peterson Foundation, « Interest Costs on the National Debt », 2026.9.

American Action Forum, « Debt and Deficit (Lack of) Progress Report: August 2026 », 2026.9.

EPIC, « Interest Spending Tracker: Q1 of FY 2026 », 2026.1.21.

CBS News, « National debt tops $40 trillion after doubling in less than a decade », 2026.8.21.

NPR, « 3 things to know about the $40 trillion federal debt », 2026.8.20.

CNN Business, « The national debt just hit $40 trillion », 2026.8.23.

House Budget Committee, déclaration du président Arrington, 2026.8.19.

Fortune, « $39 trillion national debt is ‘an embarrassing milestone’ », 2026.3.18.

The Washington Post, « U.S. debt is set to hit $40 trillion, months earlier than expected », 2026.8.18.

Benzinga, article sur la comparaison du CBO entre les intérêts et les dépenses de défense en 2024, 2024.6.

Décision sur les droits de douane

Congressional Research Service, Legal Sidebar LSB11398.

SCOTUSblog, « The remaining questions after the Supreme Court's tariffs ruling », 2026.3.17.

A&O Shearman, « The U.S. Supreme Court rejects IEEPA tariffs », 2026.2.27.

Penn Wharton Budget Model, « Supreme Court Tariff Ruling: IEEPA Revenue and Potential Refunds », 2026.2.20.

Committee for a Responsible Federal Budget, « SCOTUS Tariff Ruling Could Add $2.4 Trillion to the Debt », 2026.2.20.

LawStreet, « America Refunds 81 Billion After Supreme Court Strikes Down Trump's Tariffs », 2026.8.

Coût de la guerre et dépenses militaires

Military Times, « Cost of Iran war rises to $37.5 billion, Pentagon requests $67.1 billion more », 2026.7.21.

CSIS, « War Costs Make Up a Third of the $87.6 Billion Supplemental Request », 2026.7.14.

The Washington Post, « Pentagon seeks over $200 billion in Iran war supplemental budget request », 2026.3.18.

Military Times, « Pentagon tells lawmakers it needs $80 billion for Iran war », 2026.6.19.

Fox News, « Pentagon seeks at least $200B from Congress for Iran war », 2026.3.19.

SIPRI, « Trends in World Military Expenditure, 2025 », 2026.4.27.

Chapitre 35. La guerre de Trump contre la Fed

Pressions sur les taux contre Powell et Warsh, et répression financière (Financial Repression)

35.1 « Les taux d'intérêt doivent être inférieurs à 1 % »

Le 16 septembre 2026 à 14 heures, un communiqué officiel a été publié depuis le siège de la Réserve fédérale (Fed), à Washington. Le Comité fédéral de l'open market (FOMC) a relevé son taux directeur de 0,25 point de pourcentage. La fourchette cible est ainsi passée de 3,50-3,75 % à 3,75-4,00 % par an. Il s'agissait du premier relèvement de taux en plus de trois ans, depuis juillet 2023. Le vote a été sans appel : 12 contre 0, à l'unanimité.

L'homme qui s'est présenté à la tribune de la conférence de presse était le président de l'institution, Kevin Warsh. Une personnalité choisie personnellement par le président Donald Trump. Warsh a déclaré qu'il était indéniable que les prix étaient trop élevés, et qu'ils l'étaient restés depuis bien trop longtemps. Il a qualifié la décision prise ce jour-là de sobre et responsable.

Quelques heures plus tard, Trump a publié un message sur Truth Social. Il y affirmait que les taux d'intérêt américains devraient se situer en dessous de 1 % et que les États-Unis étaient le pays jouissant du meilleur crédit au monde. Le soir même, devant les journalistes, il a ajouté une remarque pour le moins singulière. Il a prétendu avoir lui-même demandé à Warsh de voter la hausse avec les autres membres du comité, arguant qu'il était inutile de s'opposer seul au sein d'un comité « hostile ».

Cette scène résume parfaitement le conflit de politique monétaire du second mandat de Trump. Le président exige une baisse des taux. Même le président qu'il a lui-même nommé refuse d'accéder à sa demande. Le chef de l'État cherche alors un levier en dehors de la Réserve fédérale. Au début du mois de septembre, la carte qu'il a sortie a été l'interruption du commerce : une menace de cesser les échanges avec les pays dégageant un excédent commercial face aux États-Unis si les taux n'étaient pas abaissés.

Ce chapitre examine cette confrontation à travers trois niveaux d'analyse. Le premier niveau est la lutte interne à la Réserve fédérale : les tentatives de destitution de l'ancien président Jerome Powell et de la gouverneure Lisa Cook, l'enquête pénale du ministère de la Justice et les décisions de la Cour suprême en font partie. Le deuxième niveau est le combat qui a débordé hors des murs de la Fed, à savoir les menaces de rupture commerciale brandies contre les pays à excédent commercial. Le troisième niveau est une lutte invisible en surface : les voies détournées empruntées par le Trésor pour écraser les taux d'intérêt, c'est-à-dire les instruments de la répression financière.

35.2 Quelle institution est la Fed ?

Présentons d'abord brièvement la structure de la Fed. Fondée en 1913, elle constitue la banque centrale des États-Unis. Elle comprend le Conseil des gouverneurs à Washington et douze banques fédérales de réserve régionales réparties à travers le pays. Les gouverneurs sont au nombre de sept, désignés par le président et confirmés par le Sénat. Le mandat d'un gouverneur est de quatorze ans, tandis que celui du président de la Réserve fédérale est de quatre ans.

C'est le FOMC qui décide des taux d'intérêt. Les sept gouverneurs, le président de la Réserve fédérale de New York et quatre présidents de banques régionales selon un roulement détiennent le droit de vote, soit douze membres en tout. Le système n'est pas conçu pour qu'un président fixe seul les taux : il n'est que le président de séance disposant d'une voix parmi les douze.

Il existe une raison claire pour laquelle la Réserve fédérale garde ses distances avec le pouvoir politique. À l'approche d'une élection, les dirigeants politiques souhaitent toujours voir les taux d'intérêt baisser, car l'afflux d'argent frais donne immédiatement l'apparence d'une économie florissante. Mais le coût qui en découle, à savoir la flambée des prix, se manifeste invariablement un ou deux ans plus tard.

Les États-Unis en ont payé le prix dans les années 1970. À la veille de sa réélection en 1972, le président Richard Nixon a fait pression sur le président Arthur Burns pour faire baisser les taux. Burns s'est soumis à la pression, et l'inflation a ensuite bondi à deux chiffres. L'homme qui a brisé cette hausse des prix a été le président Paul Volcker. Au début des années 1980, il a propulsé le taux directeur à près de 20 %. Le chômage a grimpé en flèche, mais l'inflation a été maîtrisée. C'est sur cette expérience que s'est ancré le principe d'indépendance de la banque centrale.

Éclairées par cette histoire, les exigences de Trump prennent tout leur sens. Il réclame de la Fed qu'elle emprunte la voie de Burns, tandis que la Fed entend suivre celle de Volcker. Le conflit de 2026 n'est que la répétition de la querelle survenue cinquante ans plus tôt.

35.3 La guerre contre Powell

L'animosité entre Donald Trump et Jerome Powell est ancienne. Trump avait nommé Powell à la présidence en 2017. Mais dès que la Fed a relevé ses taux en 2018, il s'est aussitôt lancé dans des invectives. Lors de son second mandat, le niveau des attaques s'est encore durci d'un cran.

En 2025, Trump a affublé Powell du surnom de « Too Late » (« Trop tard »). C'était une raillerie pour dénoncer sa lenteur à baisser les taux. Des propos évoquant sa révocation ont également été tenus à de multiples reprises.

L'angle d'attaque ne s'est pas limité aux seuls taux d'intérêt. Russell Vought, directeur du Bureau de la gestion et du budget (OMB) de la Maison-Blanche, a mis en cause les travaux de rénovation du

siège de la Fed. Il prétendait que les coûts avaient enflé jusqu'à 2,5 milliards de dollars et que des installations fastueuses y étaient intégrées. Lors d'une audition devant la commission bancaire du Sénat en juin 2025, Powell a réfuté ces allégations, répondant qu'il n'existait ni jardin sur le toit ni ascenseur pour VIP. Six mois plus tard, ce témoignage précis allait servir de prétexte à une procédure pénale.

À la fin du mois d'août 2025, un fait sans précédent s'est produit : Trump a annoncé la destitution de la gouverneure Lisa Cook. Le motif invoqué reposait sur des soupçons de fraude au prêt immobilier soulevés par Bill Pulte, directeur de l'Agence fédérale de financement du logement (FHFA). Il était reproché à Cook d'avoir déclaré en 2021, avant de devenir gouverneure de la Fed, ses deux résidences du Michigan et de Géorgie comme ses logements principaux. Cook a rejeté ces allégations et n'a d'ailleurs jamais été inculpée. En 112 ans d'histoire de la Réserve fédérale, c'était la première fois qu'un président tentait de révoquer un gouverneur en exercice. Nommée par le président Joe Biden, Lisa Cook avait été la première femme noire à accéder au Conseil des gouverneurs de la Fed.

Pour les marchés, cette tentative de destitution ne concernait pas seulement le cas personnel de Lisa Cook. Si Trump parvenait à remplacer un gouverneur supplémentaire, il pouvait s'assurer la majorité au conseil et y installer ses fidèles. Une majorité au sein du conseil influe également sur la désignation des présidents des banques de réserve régionales. L'affaire Cook s'est ainsi transformée en une bataille décisive pour la trajectoire globale de la Fed.

La Réserve fédérale a pourtant réduit son taux de 0,25 point de pourcentage à trois reprises en septembre, octobre et décembre 2025. Le taux directeur a été ramené entre 3,50 et 3,75 % par an. Malgré cela, le mécontentement de Trump n'a pas faibli.

En janvier 2026, le conflit a dégénéré en affaire pénale. Le ministère de la Justice a signifié une assignation à comparaître devant un grand jury à la Réserve fédérale. Prenant pour cible le témoignage livré par Powell devant le Congrès en juin 2025, le pouvoir exécutif ouvrait ainsi la voie à une éventuelle inculpation pénale. L'assignation a été délivrée au nom de la procureure fédérale de Washington, Jeanine Pirro.

Le 11 janvier, Powell a publié une déclaration vidéo exceptionnelle. Il y a affirmé que nul, pas même le président de la Réserve fédérale, n'était au-dessus des lois. Puis il a souligné le véritable objectif de l'enquête : ces menaces n'avaient, selon lui, aucun rapport avec un témoignage ou des travaux. La menace de sanctions pénales résultait uniquement du fait que la Fed fixait ses taux d'intérêt en fonction de l'intérêt général et non selon la volonté du président. C'était un moment où un président de la Fed en exercice critiquait frontalement le chef de l'État.

La riposte s'est fait entendre jusque dans le parti au pouvoir. Le sénateur républicain Thom Tillis a annoncé qu'il bloquerait la confirmation de toutes les nominations à la Fed jusqu'à la clôture de

l'enquête. De son côté, la sénatrice démocrate Elizabeth Warren a dénoncé l'enquête comme un prétexte grossier pour faire main basse sur la Réserve fédérale.

Le 13 mars, le tribunal fédéral de district de Washington a annulé l'assignation. Il a ainsi empêché le ministère de la Justice d'obtenir les dossiers relatifs aux travaux de rénovation. Tillis a déclaré que cette décision mettait en lumière la fragilité et la légèreté de l'enquête visant Powell.

35.4 Le choix de la Cour suprême : la Fed fait exception

L'affaire Cook est montée jusqu'à la Cour suprême. En octobre 2025, la haute juridiction a rejeté la requête du gouvernement qui réclamait l'éviction immédiate de Cook, décidant plutôt de tenir des audiences sur le fond en janvier 2026.

Les plaidoiries ont eu lieu le 21 janvier. Powell s'est présenté en personne à l'audience. Il a déclaré que cette affaire constituait peut-être le litige juridique le plus marquant de toute l'histoire de la Réserve fédérale. Il a également rappelé le précédent du président Paul Volcker, venu assister aux débats de la Cour suprême vers 1985.

Le 29 juin, la Cour suprême a rendu son arrêt : Lisa Cook était autorisée à conserver son poste tant que son action en contestation de révocation se poursuivrait. Ce même jour, la haute cour a pourtant pris la direction diamétralement opposée dans une autre affaire en jugeant légale la révocation de Rebecca Slaughter, commissaire de la Commission fédérale du commerce (FTC). Cet arrêt a renversé un précédent vieux de 91 ans : l'arrêt Humphrey's Executor de 1935, qui empêchait le président de révoquer à sa guise les membres des agences de régulation indépendantes.

En superposant ces deux décisions, le message de la Cour suprême se dégage clairement : le président peut révoquer les membres d'autres institutions indépendantes, mais les gouverneurs de la Réserve fédérale constituent une exception. La Cour suprême a ainsi traité la Fed non comme un simple rouage de l'exécutif, mais comme une institution singulière.

La sénatrice Warren a commenté que même les juges nommés par Trump s'étaient accordés sur le caractère illégal de la destitution de Cook. Elle a toutefois averti que la tentative de mise au pas de la Fed n'était pas terminée. L'affaire Cook attend toujours son jugement définitif sur le fond : ce que la Cour suprême a tranché pour l'heure se limite à son maintien en poste pendant la durée du procès.

Le sort de Jerome Powell était lui aussi au cœur de l'attention. Trump avait menacé de le destituer si jamais il demeurait au conseil après l'expiration de son mandat de président. Son mandat à la présidence a pris fin le 15 mai 2026. Mais son mandat de gouverneur court jusqu'en janvier 2028. Powell n'a pas démissionné. Il continue aujourd'hui d'exercer son droit de vote au sein du FOMC en qualité de gouverneur, et a d'ailleurs voté en faveur de la hausse des taux le 16 septembre.

35.5 Kevin Warsh, le président choisi par Trump

Le 30 janvier 2026, Donald Trump a désigné Kevin Warsh pour lui succéder à la présidence de la Fed. Il lui a préféré Kevin Hassett, directeur du Conseil économique national (NEC), qui avait pourtant été un temps le favori le plus pressenti.

Warsh n'était pas un inconnu. Il avait fait ses armes chez Morgan Stanley et était passé par la Maison-Blanche sous l'administration de George W. Bush. En 2006, à l'âge de 35 ans, il était devenu gouverneur de la Réserve fédérale. Lors de la crise financière de 2008, il s'était chargé des relations avec Wall Street aux côtés du président Ben Bernanke. Après avoir quitté son poste de gouverneur en 2011, il s'était affirmé comme un critique résolu de la politique de la Fed.

Les critiques de Warsh suivaient deux grands axes. Le premier tenait au gonflement excessif du bilan de la Fed : il soutenait qu'en rachetant des emprunts d'État en masse, l'institution encourageait le laxisme budgétaire du gouvernement. Le second reprochait à la banque centrale d'étendre son champ d'action à des sujets politiques tels que le climat ou l'inclusion sociale. À ses yeux, la Fed s'était écartée de sa mission originelle et y avait sacrifié sa crédibilité.

Dans un entretien accordé début février, peu après cette désignation, Trump a dévoilé ses intentions profondes : s'il avait souhaité une hausse des taux, a-t-il dit, il n'aurait certainement pas choisi Warsh. Le président attendait de lui qu'il agisse comme son relais pour abaisser les taux.

La confirmation au Sénat n'a pas été de tout repos, ralentie par l'enquête visant Powell. Le sénateur Tillis a affirmé qu'il ne soutiendrait pas Warsh avant que cette affaire judiciaire ne soit réglée. Après bien des péripéties, le Sénat a fini par confirmer Warsh avec la majorité la plus étriquée de toute l'histoire des présidents de la Fed. Le 22 mai, Warsh a prêté serment dans l'East Room de la Maison-Blanche.

Dès sa prise de fonction, Warsh a transformé la manière de communiquer de la Réserve fédérale. Le communiqué officiel de sa première réunion, le 17 juin, a été condensé de quelque 300 mots à environ 130 mots. Il a supprimé le guidage prospectif (« forward guidance »), qui consistait à indiquer à l'avance l'évolution future des taux. Il a prévenu qu'il ne tiendrait de conférence de presse que lorsqu'il y aurait une réelle annonce à faire. Il a par ailleurs créé cinq groupes de travail chargés d'examiner la communication, le bilan, les données, la productivité et l'emploi, ainsi que le cadre de ciblage de l'inflation.

Les taux ont été gelés deux fois de suite. Après juin, la réunion du 29 juillet a reconduit le taux directeur entre 3,50 et 3,75 % par an. Lors de cette séance de juillet, trois voix dissidentes se sont exprimées : Beth Hammack de la Fed de Cleveland, Neel Kashkari de la Fed de Minneapolis et Lorie Logan de la Fed de Dallas, tous trois réclamant un relèvement des taux. Le centre de gravité au sein de la Fed basculait déjà non plus vers une baisse, mais vers une hausse.

À l'issue de la conférence de presse de juillet, le jugement des marchés s'est révélé sévère, car Warsh n'avait pas explicité dans quelles conditions il ferait évoluer les taux. C'est ce que les économistes appellent la « fonction de réaction ». Les investisseurs ont douté de la volonté réelle de Warsh de combattre l'inflation, un scepticisme qui a immédiatement poussé les taux des obligations souveraines à long terme vers le haut.

35.6 La déclaration de Jackson Hole et la hausse de septembre

Le tournant s'est opéré le 28 août lors du symposium de Jackson Hole, dans le Wyoming. Warsh a donné à cette allocution, prononcée vers son centième jour de mandat, le titre de « In Our Time » (« À notre époque »). Il a ouvert son discours sur une plaisanterie, priant son auditoire de ne pas qualifier ses propos de guidage prospectif.

Sur le fond, c'était une profession de foi fondée sur les principes. L'objectif d'une inflation à 2 % mesurée par l'indice des dépenses de consommation personnelle (PCE) constitue un ancrage immuable et fixe, a-t-il déclaré. La stabilité des prix ne vient pas d'elle-même, et la concrétiser relève du devoir de la Réserve fédérale. Il a ajouté qu'il n'y aurait aucune excuse. L'amélioration des indices de prix constatée durant l'été n'avait rien d'un progrès significatif, a-t-il prévenu, posant en outre le constat qu'il était difficile de qualifier les conditions financières actuelles de restrictives. Les marchés ont interprété ce discours comme l'annonce d'une hausse imminente des taux.

Le nom de Donald Trump n'a pas été prononcé une seule fois au cours de cette allocution. Pourtant, l'orientation de ce discours prenait le contre-pied exact des exigences du chef de l'État.

En toile de fond couvait l'inflation. Le blocage de la navigation dans le détroit d'Ormuz consécutif à la guerre avec l'Iran avait fait bondir les cours du pétrole (voir chapitre 7). En août, les prix à la consommation ont augmenté de 3,4 % sur un an. Le prix de l'essence a bondi de 3,9 % en un seul mois. Si l'inflation sous-jacente, hors énergie et alimentation, s'est repliée à 2,4 %, sa hausse mensuelle a été plus vigoureuse que prévu. Les prix des services hors logement dépassaient toujours les 3 % par an. Sur les marchés internationaux, le brut fluctuait à nouveau autour de 100 dollars le baril.

L'emploi se montrait également très vigoureux. Selon les chiffres de l'emploi pour le mois d'août publiés le 4 septembre, les créations de postes ont atteint 162 000, avec un taux de chômage fixé à 4,1 %. Lorsque l'économie se porte bien et que les prix sont élevés, la banque centrale relève ses taux. La réponse des manuels était sans équivoque.

Le 16 septembre, la Réserve fédérale a relevé ses taux. Les douze membres votants se sont prononcés pour. Les trois présidents qui avaient réclamé une hausse en juillet et l'ancien président Powell se sont rangés dans le même camp. Sur les dix-huit participants ayant transmis leurs

prévisions pour le graphique à points (« dot plot »), seize ont anticipé au moins un nouveau relèvement d'ici la fin de l'année. Warsh n'a pas inscrit son propre point.

Wall Street a perçu cette journée comme éminemment symbolique. Krishna Guha, d'Evercore ISI, a commenté que ce jour consacrait l'avènement de « la Fed de Warsh ». Le dirigeant choisi par le président avait pris l'initiative d'une décision dont le chef de l'État ne voulait à aucun prix, et il l'avait fait adopter à l'unanimité.

Warsh a justifié la hausse des taux comme une décision au service des gens modestes, expliquant que les personnes les plus en difficulté sont toujours celles qui tirent le plus grand profit de la stabilité des prix. Un journaliste lui a fait remarquer que remonter les taux ne rouvrirait nullement le détroit d'Ormuz. La question de savoir si des taux d'intérêt peuvent venir à bout d'une inflation nourrie par un choc pétrolier reste entière.

35.7 « Baissez les taux, ou nous cesserons le commerce »

La menace a surgi pour la première fois le 4 septembre. Aussitôt après la publication des statistiques de l'emploi pour le mois d'août, Trump a diffusé un long message sur Truth Social.

La teneur en était la suivante : les créations d'emplois ont largement dépassé les prévisions ; le crédit des États-Unis est bien meilleur qu'il y a quelque temps, baissez donc les taux ; les États-Unis doivent profiter des taux les plus bas du monde « comme autrefois » ; si les États-Unis ne tolèrent plus les excédents massifs des autres pays, ceux-ci ne formeront plus une élite financière. Puis il a martelé en lettres capitales : BAISSEZ LES TAUX D'INTÉRÊT, SINON NOUS INTERROMPRONS LE COMMERCE AVEC LES PAYS AVEC LESQUELS NOUS SOMMES EN DÉFICIT.

Il a affirmé que ce moyen était préférable aux droits de douane. Il a enjoint au Conseil des gouverneurs de la Fed, aux côtés de leur « nouveau et formidable dirigeant », de se comporter pour une fois en patriotes. Prétendre qu'il faudrait baisser les taux parce que l'emploi est florissant prend l'exact contre-pied des lois économiques : lorsque le marché du travail est tendu, les pressions sur les prix s'accroissent, renforçant la légitimité d'une hausse des taux.

Trump s'est également appuyé sur le jugement de la Cour suprême relatif aux tarifs douaniers. Le 20 février, la Cour avait invalidé les droits de douane fondés sur la loi sur les pouvoirs économiques d'urgence internationale (IEEPA) (voir chapitre 13). Trump a soutenu que même cet arrêt « stupide et coûteux » reconnaissait avec force le pouvoir présidentiel d'interrompre les échanges commerciaux.

Cette argumentation comporte toutefois une faille juridique. L'IEEPA contient bien une disposition stipulant qu'en cas d'urgence nationale, le président peut bloquer ou interdire des transactions avec l'étranger. Or, ce que la Cour suprême a invalidé, c'est la compétence d'imposer des tarifs douaniers au moyen de ce texte, sans pour autant contester le pouvoir d'interdire

purement et simplement les transactions. Trump s'est engouffré pile dans cette brèche : dès lors qu'on lui interdisait les droits de douane, il brandissait une mesure plus brutale, l'interdiction de commercer.

Le même jour dans l'après-midi, dans le Bureau ovale, Trump a réitéré sa menace. Si son message sur Truth Social ne citait aucun nom d'État, il a en revanche mentionné devant les journalistes l'Union européenne, le Canada et le Mexique. Il a déclaré que les lourds déficits accumulés avec de nombreux pays n'auraient jamais dû être tolérés dès le départ. Sa conception du commerce comme un jeu à somme nulle, où le gain de l'un fait le malheur de l'autre, s'étalait ainsi au grand jour.

Le 13 septembre, sur le chemin du retour d'une visite en Irlande, les mêmes propos ont été réitérés : il a déclaré que si la Fed augmentait ses taux, il romprait le commerce avec certains pays, ajoutant qu'il n'avait pas le choix. L'économie américaine étant si robuste, disait-il, elle devait bénéficier des taux les plus bas du monde sans avoir à se soucier des formules de la Fed. Kevin Hassett lui a fait écho en affirmant qu'il n'y avait aucune raison de relever les taux.

L'élément déclencheur de ce chantage résidait dans les données du commerce extérieur. Le déficit commercial de juillet s'est révélé le plus lourd depuis les droits de douane du « Jour de la Libération » d'avril 2025. Le seul déficit de la balance des biens s'est établi à 119,6 milliards de dollars, en hausse de 17,6 milliards de dollars en un seul mois. Ce chiffre démentait les promesses de résorption du déficit par les barrières tarifaires. Les lourds déséquilibres avec la Chine, le Vietnam, Taïwan, la Corée du Sud, l'Union européenne et le Mexique demeuraient intacts. L'augmentation des importations d'équipements pour la construction de centres de données d'intelligence artificielle (IA) avait été la cause première de ce creusement du déficit.

La porte-parole de la Maison-Blanche a fait valoir que le déficit s'était réduit par rapport au début de l'année et que la politique douanière portait ses fruits. En réalité, le déficit cumulé de janvier à juillet a reculé de 29,6 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, le début de l'année 2025 s'était caractérisé par une ruée sur les importations anticipées avant l'entrée en vigueur des droits de douane. La base de référence étant ainsi gonflée artificiellement, il est difficile de considérer l'ampleur de ce repli comme un résultat tangible.

La menace de « couper le commerce » n'est pas nouvelle. Sous son premier mandat, lors du sommet du G7 de 2018 à Québec, au Canada, Trump avait tenu le même discours, prévenant qu'il cesserait de commercer avec les pays qui n'abaisseraient pas leurs droits de douane et leurs barrières commerciales. Il y a huit ans, l'exigence portait sur une diminution des barrières tarifaires ; cette fois, elle a muté en une sommation faite à la Fed de baisser ses taux. La cible du chantage est étrangère, mais l'autorité à même d'exaucer la demande n'est autre que la Réserve fédérale américaine.

35.8 L'économie du chantage : des calculs incohérents

Ce chantage souffre d'un défaut logique majeur. La Réserve fédérale fixe ses taux en ne considérant que deux objectifs : les prix et l'emploi. La balance commerciale ne figure nullement parmi ses critères d'appréciation, et la politique commerciale ne relève en aucun cas de son ressort. Il n'existe donc aucun chemin par lequel la menace de couper les ponts commerciaux avec l'étranger pourrait altérer les calculs de la Fed.

Dès lors, à qui s'adressait cette menace ? Nous quittons ici le terrain des faits pour entrer dans celui de l'interprétation. La première explication veut qu'il s'agisse de rejeter la responsabilité politique sur les membres de la Réserve fédérale : en relevant les taux, la Fed endosserait la culpabilité de la rupture des échanges commerciaux et du désastre consécutif. La deuxième hypothèse y voit une pression exercée contre les pays excédentaires, interprétée comme une exigence d'utiliser les dollars gagnés sur le marché américain pour souscrire à la dette fédérale et en abaisser ainsi les rendements. La troisième lecture y discerne une manœuvre démagogique à destination de l'opinion publique avant les élections de mi-mandat, pour imputer la flambée des prix de l'essence et des taux d'emprunt à la Fed et aux puissances étrangères.

Quelle que soit la thèse retenue, le calcul économique ne tient pas. Les pays dégageant un excédent commercial vendent leurs biens aux États-Unis et accumulent des dollars. Une part importante de ces dollars est ensuite réinvestie dans les emprunts d'État américains. C'est précisément cette demande émanant des banques centrales et des investisseurs étrangers qui a permis de maintenir à un bas niveau le coût d'emprunt des États-Unis. Si l'on interrompt le commerce avec les nations excédentaires, ce flux s'interrompt également. Moins il y a d'acheteurs pour souscrire aux obligations souveraines, plus les taux montent : c'est l'exact opposé du résultat escompté par Trump.

Le constat est identique si l'on examine le canal de l'inflation. En bloquant les importations, les prix intérieurs bondissent aux États-Unis. Face à la montée des prix, la Fed se voit contrainte d'augmenter encore davantage ses taux. Interrompre les échanges ne constitue pas un levier pour faire baisser les taux, mais le détonateur d'une hausse accrue.

L'ordre de grandeur est tout aussi irréaliste. En 2025, le déficit commercial global des États-Unis s'est élevé à 1 200 milliards de dollars. Le partenaire avec lequel le déficit était le plus lourd était la Chine, à plus de 200 milliards de dollars, suivie par le Mexique et le Vietnam. Les États-Unis sont en situation de déficit avec plusieurs dizaines de pays. Couper les ponts commerciaux avec eux reviendrait à sectionner soi-même une part considérable des chaînes d'approvisionnement américaines. La chaîne CNBC a d'ailleurs qualifié cette menace d'extrême.

Il n'est pourtant pas permis de prendre cette menace à la légère. Trump a resserré son propos en parlant de « quelques pays ». Même si une rupture générale est impraticable, il demeure possible de

cibler certains États précis pour en bloquer les transactions. Le recours à l'article 338 de la loi sur les tarifs douaniers contre le Canada, analysé au chapitre 14, en a fourni un avant-goût. L'efficacité du chantage réside moins dans sa faisabilité pratique que dans l'incertitude qu'il génère : l'angoisse de ne pas savoir quand ni sur qui le coup va s'abattre incite les gouvernements et les entreprises partenaires à la prudence et au repli.

35.9 Qu'est-ce que la répression financière ?

Si faire pression sur la Fed ne permet pas de faire baisser les taux, quelle issue reste-t-il au gouvernement ? La réponse maintes fois observée dans l'histoire économique est la répression financière.

La répression financière (Financial Repression) désigne une politique par laquelle un gouvernement recourt aux réglementations et aux dispositifs institutionnels pour maintenir les taux d'intérêt à un niveau inférieur à celui de l'inflation. La différence entre le taux d'intérêt nominal et le taux d'inflation constitue le taux d'intérêt réel. Lorsque le taux réel devient négatif, la valeur réelle de la dette diminue année après année. Dans la mesure exacte où la dette publique s'allège, les épargnants et les détenteurs d'obligations subissent une perte. Cela équivaut à un impôt prélevé sans avis d'imposition.

Ce concept a été formalisé pour la première fois en 1973 par Ronald McKinnon et Edward Shaw, de l'université Stanford. Il servait à l'origine à critiquer les systèmes financiers rudimentaires des pays en développement. En 2011, Carmen Reinhart et Belen Sbrancia ont appliqué cette grille d'analyse aux économies avancées, démontrant que les États-Unis et le Royaume-Uni avaient réduit leur dette de cette manière au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Selon leurs estimations, la dette ainsi effacée par les deux pays entre 1945 et 1980 s'élevait chaque année à 3 ou 4 % de leur produit intérieur brut (PIB).

La répression financière classique s'appuie sur quatre grands leviers. Le premier consiste à plafonner les taux d'intérêt des dépôts et des crédits. Le deuxième oblige les banques et les fonds de pension à détenir des emprunts d'État. Le troisième vise à empêcher la fuite des capitaux vers l'étranger. Le quatrième repose sur le rachat d'obligations publiques par la banque centrale pour comprimer les taux.

Les États-Unis sont un pays qui a lui-même expérimenté cette méthode. En 1942, pour financer l'effort de guerre, la Réserve fédérale a fixé le rendement des emprunts d'État à la demande du Trésor. Le plafond était établi à 0,375 % par an pour les bons du Trésor à court terme et à 2,5 % par an pour les obligations à long terme. Pour garantir ces taux, la Fed a racheté de manière illimitée les titres publics émis sur le marché. Même lorsque l'inflation s'envolait, les taux ne bougeaient pas d'un pouce.

Ce régime s'est prolongé après la fin de la guerre. Lorsque la guerre de Corée a éclaté en 1950 et que les prix ont flambé, la Fed s'est insurgée, affirmant qu'elle ne pouvait plus maintenir les taux bloqués. Le conflit entre le président Harry Truman et la Réserve fédérale a pris fin en 1951 avec l'Accord entre le Trésor et la Fed (Treasury-Fed Accord). Grâce à cet accord, la Fed a recouvré le droit de déterminer elle-même ses taux. C'est cet accord de 1951 qui constitue le point de départ de l'indépendance contemporaine de la Réserve fédérale.

Après la guerre, la dette publique des États-Unis dépassait les 100 % du PIB. Ce ratio est retombé sous la barre des 30 % dans les années 1970. Une forte croissance, combinée à des taux d'intérêt inférieurs à l'inflation, a fait fondre le ratio d'endettement. Ce fardeau a été discrètement partagé par les ménages qui détenaient des comptes d'épargne et des titres d'État.

En 2026, la dette fédérale des États-Unis excède le PIB. La charge annuelle d'intérêts a franchi le cap des 1 000 milliards de dollars (voir chapitre 34). La méthode honnête pour résorber la dette consiste à réduire les dépenses ou à augmenter les impôts. L'une et l'autre coûtent des voix lors des élections. Écraser les taux d'intérêt permet de perdre moins d'électeurs. C'est précisément pour cela que la répression financière revient sur le devant de la scène.

35.10 Les voies détournées de Bessent : les instruments modernes de la répression financière

Un fait mérite d'être clarifié d'emblée : l'administration Trump n'a jamais proclamé la répression financière comme une politique officielle. Cependant, plusieurs mesures portées par le secrétaire au Trésor Scott Bessent pointent dans une seule et même direction : celle d'un abaissement du coût de financement de l'État par des mécanismes étrangers aux lois du marché. Les analystes critiques y voient une forme embryonnaire de répression financière. En voici les instruments.

Le premier instrument est l'augmentation de la proportion de la dette à court terme. Les obligations souveraines américaines se répartissent selon leur maturité : les bons du Trésor à court terme d'un an ou moins (T-bills), les emprunts à moyen terme de deux à dix ans et les titres à long terme de vingt à trente ans. Les taux à court terme évoluent au diapason du taux directeur de la Fed, tandis que les taux à long terme sont déterminés par les anticipations des investisseurs sur l'inflation et les perspectives budgétaires.

Bessent a choisi de relever la part des titres à court terme plutôt que d'accroître les émissions d'obligations à long terme. Il avait pourtant critiqué sa prédécesseure, Janet Yellen, pour ses émissions excessives de bons à court terme. Une fois ministre, il a emprunté la même voie. Réduire l'offre d'obligations à long terme permet de contenir dans une certaine mesure la hausse de leurs rendements.

Cette politique a toutefois un coût. Les titres à court terme arrivent fréquemment à échéance et exigent d'être constamment refinancés. Dès lors que le taux directeur monte, la charge des intérêts s'alourdit sur-le-champ. Le relèvement des taux de septembre a immédiatement renchéri les coûts d'emprunt à court terme du Trésor. Plus la Fed relève ses taux, plus la vulnérabilité de cette stratégie éclate au grand jour. C'est aussi là que réside la raison pour laquelle Trump exige avec tant d'insistance une baisse des taux de la part de la banque centrale.

Le Trésor procède également à des rachats (« buybacks ») d'obligations d'État à long terme. Il s'agit de retirer des titres longs en circulation afin de soutenir les cours et freiner l'envolée des rendements. Cependant, l'opération de rachat de titres à 20 et 30 ans menée le 24 septembre est restée en deçà des 6 milliards de dollars prévus : le montant effectivement racheté s'est limité à 4,078 milliards de dollars.

Le deuxième instrument est le recours aux monnaies stables (« stablecoins »). Les stablecoins sont des actifs virtuels dont la valeur est adossée à parité (1 contre 1) à une monnaie fiduciaire telle que le dollar. En juillet 2025, les États-Unis ont adopté la loi GENIUS (GENIUS Act). Ce texte contraint les émetteurs de stablecoins à conserver des actifs sûrs, tels que des liquidités et des bons du Trésor à court terme, à titre de réserves. Plus les stablecoins se développent, plus le nombre d'acheteurs de titres souverains à court terme augmente automatiquement.

Bessent plaçait d'immenses espoirs dans ce mécanisme. Il a affirmé que le marché des stablecoins, qui pèse environ 300 milliards de dollars, pourrait décupler d'ici la fin des années 2020. Standard Chartered a quant à elle estimé que cela pourrait générer jusqu'à 1 000 milliards de dollars de demande en obligations à court terme d'ici 2028.

La réalité est loin d'être à la hauteur de ces attentes. En septembre 2026, le marché des stablecoins stagne aux alentours de 300 milliards de dollars. La chute du cours des cyberactifs a ralenti les nouvelles émissions. Le bitcoin a plongé de plus de moitié par rapport à son sommet de 126 000 dollars atteint en octobre 2025. Pour que le calcul de Bessent se réalise, il faudrait que la taille du marché fasse plus que tripler par rapport à son niveau actuel.

Cet instrument soulève en outre un conflit d'intérêts flagrant. World Liberty Financial, une entité liée à la famille Trump, émet un stablecoin nommé USD1. Une politique publique destinée à stimuler la demande de dette souveraine se trouve ainsi directement connectée aux affaires privées de la famille présidentielle.

Le troisième levier repose sur l'assouplissement de la réglementation bancaire. Les grandes banques sont tenues de constituer des réserves de fonds propres proportionnelles au montant des actifs qu'elles détiennent, une exigence appelée ratio de levier supplémentaire (SLR, Supplementary Leverage Ratio). Le problème est que cette règle s'applique également aux obligations du Trésor, réputées être l'actif le plus sûr au monde. Plus une banque détient d'emprunts d'État, plus elle doit immobiliser de capitaux propres, ce qui la dissuade d'en acquérir.

Bessent a déclaré qu'un assouplissement de cette norme entraînerait une hausse des achats de titres souverains par les banques. Il a estimé que les établissements bancaires, libérés d'une « surveillance excessive », augmentaient leurs avoirs en obligations du Trésor. Il a également cité les fonds monétaires (MMF) au rang des acheteurs majeurs : les actifs des MMF s'élèvent à environ 7 500 milliards de dollars, ayant gonflé de près de 1 000 milliards de dollars en l'espace d'un an.

Assouplir la réglementation ne constitue pas en soi une répression financière. Des voix au sein même de la Fed ont souligné qu'une réglementation excessive nuisait à la liquidité du marché des obligations d'État. Mais le fait que l'État modifie les règles prudentielles pour multiplier les acheteurs de sa propre dette ressemble à s'y méprendre au deuxième levier de la répression financière.

Le quatrième instrument est le rachat d'obligations d'État par la Réserve fédérale. En décembre 2025, la banque centrale a recommencé à racheter des bons du Trésor à court terme, sous prétexte de maintenir les réserves obligatoires à un niveau adéquat. La Fed a présenté cette intervention comme un ajustement technique et non comme un assouplissement quantitatif (QE). Certains acteurs de marché ont pourtant qualifié cette pratique de « QE furtif ». Bien que Warsh ait longtemps plaidé pour une réduction du bilan de l'institution, aucun signal de contraction du bilan n'a été émis lors de son discours de Jackson Hole, celui-ci s'étant borné à rappeler que les taux d'intérêt demeuraient l'outil principal de la Fed.

En superposant ces quatre leviers, une image cohérente apparaît : le Trésor émet moins d'obligations à long terme et davantage de titres à court terme. La demande de titres courts est soutenue par les stablecoins, les MMF et les banques. Et ce sont la loi et la réglementation qui créent cette demande. L'objectif est d'abaisser le coût de financement de l'État.

Mais il manque à ce tableau une pièce capitale : la coopération de la banque centrale. En 1942, la Fed avait cédé aux demandes du Trésor en plafonnant les taux d'intérêt. En 2026, la Fed a relevé ses taux. La stratégie axée sur les titres de court terme n'est efficace que si la banque centrale maintient les taux à court terme à un bas niveau. Dès lors que la Fed augmente les taux, cette stratégie alourdit au contraire le fardeau des intérêts. C'est précisément pour cela que Trump ne cesse de s'en prendre à la Réserve fédérale, même après y avoir installé Kevin Warsh : parce que c'est la Fed qui détient la dernière pièce du puzzle de la répression financière.

35.11 Le verdict du marché : les obligations ne croient pas au chantage

Le marché obligataire a regardé bien loin des déclarations du président. Le 23 septembre, le rendement des bons du Trésor à dix ans a enregistré sa plus forte hausse quotidienne depuis avril 2025, sous l'effet conjugué d'indicateurs économiques plus robustes que prévu et de propos intransigeants tenus par des responsables de la Fed.

Le 24 septembre, le taux à dix ans est monté en séance jusqu'à 5,223 %, son plus haut niveau depuis dix-neuf ans, en juin 2007. Le taux à trente ans a grimpé à 5,501 %, un sommet depuis juin 2004. Les taux de 4,76 % sur le dix ans et de 5,2 % sur le trente ans évoqués au chapitre 34 appartenaient déjà au passé. Le rendement des emprunts d'État japonais à dix ans s'est également hissé à son plus haut niveau depuis août 1996, tandis que les taux souverains britanniques et allemands établissaient eux aussi de nouveaux sommets pluriannuels.

Le même jour, le gouverneur de la Fed Michael Barr a affirmé que de nouveaux ajustements de politique monétaire étaient nécessaires. John Williams, président de la Réserve fédérale de New York, a estimé raisonnable d'anticiper une hausse supplémentaire avant la fin de l'année. Les marchés évaluent désormais la probabilité d'un nouveau relèvement des taux lors de la réunion d'octobre à environ 70 %, tandis que le marché des swaps de taux intègre trois hausses supplémentaires au cours de l'année à venir.

Le 25 septembre, le taux à dix ans a légèrement reflué à 5,17 %, à la faveur d'un repli des cours pétroliers consécutif à l'annonce selon laquelle les États-Unis et l'Iran chercheraient un accord pour rouvrir progressivement le détroit d'Ormuz. Cependant, l'adjudication de titres d'État à cinq ans organisée au cours de la même semaine a fait apparaître une demande plus faible que prévu.

Le comportement des investisseurs étrangers mérite lui aussi l'attention. Selon les données du Trésor américain, les avoirs des non-résidents en emprunts d'État américains s'élevaient en juillet à 9 250 milliards de dollars, en recul de 50,4 milliards de dollars par rapport à juin, atteignant leur plus bas niveau en neuf mois. S'il est trop tôt pour conclure à une tendance de fond sur la foi d'un seul mois de données, la concomitance entre les menaces proférées à l'encontre des pays excédentaires et la diminution des avoirs étrangers est un fait indéniable.

Warsh a avancé trois raisons pour expliquer la hausse des taux d'intérêt à long terme : la vigueur de l'économie, la concurrence pour l'accès aux capitaux et les facteurs géopolitiques. La concurrence pour les capitaux renvoie aux investissements colossaux drainés par les centres de données d'intelligence artificielle : l'État et les entreprises se disputant les mêmes liquidités, les taux montent nécessairement.

Wall Street avait prédit ce dénouement bien en amont. Dès l'éclatement de l'enquête visant Powell en janvier 2026, des observateurs avaient averti que cette pression aurait un effet contre-productif. Plus le président déstabilisait la Fed, plus la porte menant à une baisse des taux se refermait lourdement. Les investisseurs obligataires évaluent le risque de voir la banque centrale capituler devant le pouvoir politique, un risque valorisé à travers la prime de risque d'inflation. Plus les pressions augmentent, plus les investisseurs exigent des rendements élevés sur les emprunts à long terme. L'intimidation voulue par Trump a ainsi engendré le résultat qu'il exécrait le plus : des taux d'intérêt à long terme très élevés.

35.12 Le chantage vu par les pays excédentaires : le cas de la Corée

La Corée du Sud figure parmi les pays à excédent commercial ciblés par Trump. Les États-Unis accusent chaque année un lourd déficit dans leurs échanges bilatéraux avec Séoul. La menace de septembre se répercute sur l'économie sud-coréenne par trois canaux principaux.

Le premier est le canal commercial. La probabilité que les États-Unis rompent totalement leurs échanges avec la Corée du Sud reste mince : les semi-conducteurs, les batteries et les composants automobiles coréens sont intégrés au cœur même des chaînes logistiques américaines, et les usines exploitées par les entreprises coréennes sur le sol américain ne peuvent fonctionner sans pièces et équipements en provenance de Corée. Toutefois, des mesures ponctuelles bloquant des transactions sur certains produits ou durant certaines périodes ne peuvent être exclues, comme l'a illustré le précédent canadien (voir chapitre 14). La Corée du Sud s'est engagée à investir 350 milliards de dollars aux États-Unis, mais rien ne garantit que cet engagement serve de bouclier (voir chapitre 21).

Le deuxième est le canal des taux d'intérêt. Lorsque les taux obligataires à long terme américains progressent, les taux de marché sud-coréens montent dans leur sillage. La pression à la dépréciation sur le won s'intensifie également. Il devient alors ardu pour la Banque de Corée d'établir ses taux en ne considérant que la seule conjoncture intérieure. Dans une Corée lourdement endettée au niveau des ménages, la hausse des taux de marché se répercute directement sur la charge des intérêts assumée par les familles.

Le troisième est le canal des réserves de change. Une part prépondérante des réserves de change coréennes est placée en actifs libellés en dollars, notamment en obligations d'État américaines. Quand les taux américains montent, la valeur comptable des obligations déjà en portefeuille diminue. Pour autant, liquider à la hâte ces actifs en dollars n'est pas une solution : la mission première des réserves de change consiste à fournir des liquidités mobilisables en période de crise, et aucun marché n'offre à ce jour une profondeur et une étendue comparables à celui de la dette publique américaine.

La voie que la Corée du Sud doit emprunter réside dans une riposte collective plutôt qu'individuelle. La menace de Trump vise plusieurs dizaines d'États : négocier pays par pays laisserait tous les leviers entre les mains des États-Unis. Il importe de partager les informations et d'accorder ses positions avec des partenaires confrontés aux mêmes défis, comme le Canada, l'Union européenne et le Japon. Dans le même temps, il convient de rappeler sans relâche les créations d'emplois et les recettes fiscales générées par les investissements coréens sur le sol américain. Faire mesurer à la classe politique américaine le coût que les États-Unis paieraient eux-mêmes en mettant leurs menaces à exécution constitue la protection la plus réaliste.

35.13 Conclusion : les institutions ont tenu, mais la bataille n'est pas finie

Si l'on s'en tient au bilan arrêté à septembre 2026, les institutions ont tenu bon. La Cour suprême a protégé la gouverneure Lisa Cook. Le tribunal fédéral a annulé l'assignation visant Powell. Un sénateur de la majorité a freiné l'enquête du ministère de la Justice en bloquant les confirmations au Sénat. Et le FOMC a relevé ses taux à l'unanimité sous la conduite d'un président pourtant choisi par le chef de l'État. La structure confiant la fixation des taux au consensus de douze membres plutôt qu'au pouvoir discrétionnaire d'un seul individu a pleinement joué son rôle.

Mais il est prématuré d'affirmer que cette lutte est terminée. L'affaire Cook attend toujours son jugement définitif sur le fond. Le mandat de gouverneur de Powell s'achèvera en janvier 2028 : si ce siège vient à se libérer, Trump fera un pas de plus vers la majorité au conseil. À l'approche des élections de mi-mandat en novembre, le prix de l'essence et les taux de crédit constituent des variables majeures qui influencent le vote des électeurs. Plus les taux monteront, plus la pression exercée par le président risque de s'intensifier.

La scène où le président de la banque centrale choisi par Trump a bravé la volonté de ce dernier suscite des interprétations diverses. Certains estiment que Warsh a prouvé son indépendance ; d'autres considèrent qu'il s'est simplement incliné sous la pression du marché et de ses pairs au sein du comité. Quelle que soit l'hypothèse retenue, une vérité demeure incontestable : ce n'est pas le compte Truth Social du président qui dicte les taux d'intérêt, mais bien l'inflation et le marché obligataire.

La répression financière s'opère dans le silence. Ni les plafonds sur les taux d'intérêt ni l'obligation de détenir des emprunts d'État ne s'affichent en gros caractères à la une des journaux : ils se dissimulent derrière des vocables techniques comme la part des titres de court terme, les réserves des stablecoins ou les ratios prudentiels des banques. Ceux qui en paient le tribut sont les épargnants, les retraités et les banques centrales étrangères détentrices de titres souverains. C'est le dispositif par lequel un État endetté réduit son passif en dégradant la valeur de l'argent de ses créanciers.

Pourquoi le dollar jouit-il du statut de monnaie de réserve internationale ? Ce n'est pas simplement parce que l'économie américaine est immense : c'est parce qu'il existe la confiance que le gouvernement des États-Unis remboursera ce qu'il a emprunté à sa juste valeur. L'un des piliers qui soutiennent cette foi n'est autre qu'une banque centrale indépendante du pouvoir politique. Les menaces d'interruption du commerce et les attaques répétées contre la Fed visent directement ce pilier.

Le chapitre suivant se penchera sur ce qui advient lorsque cette confiance vacille, en observant les mouvements entrepris par les banques centrales autour de l'or déposé dans les coffres de la Réserve fédérale de New York.

Chronologie

Juin 2025	Powell témoigne devant la commission sénatoriale au sujet des travaux de rénovation du siège de la Fed
Fin août 2025	Trump annonce la révocation de la gouverneure Lisa Cook
Septembre, octobre, décembre 2025	La Fed procède à trois baisses de taux consécutives (3,50-3,75 %)
9 janvier 2026	Le ministère de la Justice délivre une assignation à comparaître devant un grand jury à la Fed
11 janvier 2026	Powell rend l'enquête publique au moyen d'une déclaration vidéo
21 janvier 2026	La Cour suprême entend les plaidoiries dans l'affaire Cook
30 janvier 2026	Trump désigne Kevin Warsh comme prochain président de la Fed
20 février 2026	La Cour suprême invalide les droits de douane fondés sur l'IEEPA
13 mars 2026	Le tribunal fédéral de district annule l'assignation visant la Fed
15 mai 2026	Expiration du mandat de président de Powell (il conserve son siège de gouverneur)
22 mai 2026	Prise de fonction et prestation de serment du président Warsh
17 juin 2026	Première réunion du FOMC présidée par Warsh, statu quo sur les taux
29 juin 2026	La Cour suprême autorise la gouverneure Cook à conserver ses fonctions
29 juillet 2026	Le FOMC maintient les taux inchangés, trois membres dissidents réclament une hausse
28 août 2026	Discours de Warsh à Jackson Hole
4 septembre 2026	Publication de Trump menaçant d'interrompre le commerce avec les pays déficitaires en cas d'absence de baisse des taux
13 septembre 2026	Trump réitère sa menace de cessation du commerce à son retour d'Irlande
16 septembre 2026	Le FOMC relève ses taux de 0,25 point de pourcentage (3,75-4,00 %), à l'unanimité (12 contre 0)
24 septembre 2026	Le taux à 10 ans atteint 5,22 % (plus haut depuis 2007), le 30 ans atteint 5,50 % (plus haut depuis 2004)

Références

Federal Reserve, Transcription de la conférence de presse du FOMC (16 septembre 2026)

Federal Reserve, Discours liminaire du président Warsh à Jackson Hole, « In Our Time » (28 août 2026)

CNBC, Trump tells Fed to slash rates or he'll end trade with countries with U.S. surpluses (4 septembre 2026)

CNN, Trump says he will cease trading with top partners unless Fed lowers rates (4 septembre 2026)

CNBC, Trump says he told Warsh to vote for hike with the rest of Fed board (16 septembre 2026)

CNN, Kevin Warsh just defied Donald Trump. Now what? (17 septembre 2026)

Charles Schwab, Fed Hikes in 12-0 Vote, Commits to Inflation Fight (septembre 2026)

Kiplinger, September Fed Meeting: Updates and Commentary (septembre 2026)

CNBC, Analysis: Kevin Warsh sharpens inflation warning at Jackson Hole (28 août 2026)

CNBC, 30-year Treasury yield hits highest level since 2004 (24 septembre 2026)

CNBC, 10-year Treasury yield is little changed to end a volatile week (25 septembre 2026)

Bloomberg, Foreign Holdings of US Treasuries Fell to Nine-Month Low in July (16 septembre 2026)

Sourcing Journal, Trump Threatens to Halt Trade Following News That US Trade Deficit Grew in July (sep tembre 2026)

Hankook Ilbo, « Si les taux ne baissent pas, arrêt du commerce avec les pays excédentaires »… Trump acce ntue sa pression sur la Fed (14 septembre 2026)

Seoul Gyeongje, Trump Threatens to Halt Trade With Surplus Nations Over Fed Rates (5 septembre 2026)

CBS News, Supreme Court rejects Trump's attempt to fire Fed's Lisa Cook (29 juin 2026)

Federal News Network, Supreme Court says Fed's Cook can keep her job for now (29 juin 2026)

CBS News, Powell says the Federal Reserve was served DOJ subpoenas (janvier 2026)

Axios, Fed chair Powell faces Trump DOJ criminal investigation over HQ renovations (12 janvier 2026)

Fortune/AP, Judge quashes subpoenas in Justice Department's investigation of Fed (13 mars 2026)

U.S. Bureau of Labor Statistics, Consumer Price Index August 2026 (11 septembre 2026)

U.S. Department of the Treasury, Remarks by Secretary Bessent before the Treasury Market Conference

CoinDesk, U.S. Treasury may boost T-Bill issuance as stablecoins eye $2 trillion (23 février 2026)

Coinpaprika, Bessent's Trillion-Dollar Stablecoin Bet Runs Into a Stalling Market (septembre 2026)

Carmen M. Reinhart & M. Belen Sbrancia, "The Liquidation of Government Debt," NBER Working Paper 1 6893 (2011)

Chapitre 36. « On ne peut pas faire confiance aux banques américaines »

> Le débat allemand sur le rapatriement de l'or, les transferts d'or vers la Fed de New York depuis la France et les Pays-Bas (Gold Repatriation)

36.1 Le coffre souterrain du 33 Liberty Street

Au sud du quartier financier de Manhattan, à New York, se trouve le 33 Liberty Street. C'est là que se trouve la Federal Reserve Bank of New York, que nous appellerons ci-après la Fed de New York. À environ 24 mètres sous le bâtiment, dans le socle rocheux compact de Manhattan, se trouve un coffre-fort. Son plancher est situé à une quinzaine de mètres sous le niveau de la mer. Son entrée est fermée par une porte cylindrique en acier de 90 tonnes.

Ce coffre contient l'or de plus de trente banques centrales et organisations internationales. Avec quelque 6 300 tonnes, c'est le plus grand dépôt d'or au monde. L'or qui s'y trouve n'appartient pas aux États-Unis. La Fed de New York se contente de garder l'or d'autrui. C'est ce qu'on appelle la garde. La propriété reste celle du pays qui lui a confié son or. La Fed de New York ne facture pas de frais de garde. Elle ne perçoit que les frais de manutention lors des transferts d'or.

Si de nombreux pays ont entreposé leur or à New York, c'est pour des raisons historiques. À l'époque de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe était un champ de bataille. À l'approche de l'invasion de l'Allemagne nazie, plusieurs pays ont expédié leur or de l'autre côté de l'Atlantique. Les accords de Bretton Woods de 1944 ont arrimé le dollar à l'or. L'once d'or était fixée à 35 dollars. Les banques centrales pouvaient échanger leurs dollars contre de l'or aux États-Unis. Ces échanges avaient lieu à New York. Il était pratique d'y entreposer l'or. Lorsqu'un pays en transférait à un autre, il suffisait de changer les lingots de compartiment dans le coffre, sans les charger sur un navire.

Pendant la guerre froide, les préoccupations de sécurité se sont ajoutées. La RFA a accumulé beaucoup d'or grâce à ses excédents commerciaux. Mais Francfort n'était pas loin de la frontière avec l'Allemagne de l'Est. Pour se préparer à une invasion soviétique, la RFA a placé une grande partie de son or à New York, Londres et Paris. La Fed de New York a ainsi acquis la réputation d'être le coffre-fort le plus sûr. Cette réputation ne venait pas de sa porte d'acier. Elle reposait sur la conviction que les lois et les institutions américaines ne toucheraient pas aux biens d'autrui. Ce chapitre retrace comment cette confiance a vacillé.

36.2 Une vieille fissure : de l’or de De Gaulle aux 300 tonnes de la Bundesbank

Ce n’est pas la première fois que de l’or est retiré de New York. En février 1965, le président français Charles de Gaulle a tenu une conférence de presse. Il a plaidé pour un retour à l’étalon-or. Il reprochait aux États-Unis d’imprimer trop de dollars. Le coût de la guerre du Vietnam et les déficits budgétaires faisaient alors vaciller la valeur du dollar.

La France a converti en or les dollars qu’elle détenait. Elle a ramené cet or à Paris. On raconte encore que des navires de la marine française ont transporté l’or depuis New York. En 1966, la France s’est retirée du commandement militaire intégré de l’OTAN. Elle n’a pas quitté l’OTAN elle-même. D’autres pays ont eux aussi demandé à convertir leurs dollars en or. Les réserves d’or des États-Unis ont diminué rapidement. En août 1971, le président Richard Nixon a suspendu la convertibilité du dollar en or. Le système de Bretton Woods a ainsi pris fin.

Par la suite, l’or est resté un actif discret pendant un certain temps. C’est la crise financière mondiale de 2008 et la crise de la zone euro qui l’ont remis au premier plan. Le débat a d’abord éclaté en Allemagne. En 2012, la Cour fédérale des comptes allemande a critiqué la Bundesbank. Elle lui reprochait de ne pas avoir correctement vérifié l’or conservé à l’étranger. La presse et des parlementaires ont exigé de pouvoir voir notre or de leurs propres yeux.

En janvier 2013, la Bundesbank a annoncé un plan de rapatriement. Il prévoyait de récupérer 300 tonnes de New York et 374 tonnes de Paris d’ici 2020. L’objectif était de conserver à Francfort plus de la moitié des réserves d’or. Le transport devait être réparti sur plusieurs années. Depuis New York, 85 tonnes ont été transférées en 2014, 99 tonnes en 2015 et 111 tonnes en 2016, achevant ainsi le rapatriement des 300 tonnes. En 2017, le dernier lot conservé à Paris est arrivé. Le plan s’est achevé en 2017, avec trois ans d’avance.

Les 300 tonnes allemandes évoquées dans le titre de ce livre correspondent à cette opération. Le rapatriement s’est achevé pendant la première année du premier mandat de Trump. Mais la décision avait été prise en 2013, sous l’administration Obama. À l’époque, il s’agissait davantage d’apaiser l’opinion publique nationale que d’exprimer une défiance envers les États-Unis. Il faut garder ce point à l’esprit pour comprendre ce qui s’est passé pendant le second mandat de Trump.

Les Pays-Bas ont suivi une voie similaire. En novembre 2014, la banque centrale néerlandaise (DNB) a annoncé avoir transféré à Amsterdam 122,5 tonnes d’or qui se trouvaient à New York. Elle ne l’a révélé qu’une fois le transport entièrement achevé. Par la suite, la Hongrie, la Pologne et l’Autriche ont elles aussi rapatrié une partie de leur or conservé à l’étranger. En 2024, l’Inde a transféré sur son territoire environ 100 tonnes d’or qui étaient entreposées au Royaume-Uni.

Cette tendance présente un point commun. Les pays n’ont pas rapatrié leur or pour une seule raison. Le rétablissement de la confiance de la population, la préparation aux crises et les frais de

garde ont compté parmi les facteurs. Les cas visant directement le gouvernement américain étaient rares. C'est là que la situation a changé à partir de 2025. Le gouvernement américain s'est retrouvé au cœur des inquiétudes.

36.3 Le second mandat de Trump et l'inquiétude autour des actifs confiés à l'étranger

Le second gouvernement Trump est entré en fonction en janvier 2025. Début avril, l'annonce des droits de douane dits « réciproques » a fortement secoué les marchés financiers mondiaux. Ces droits de douane n'épargnaient ni les alliés ni les adversaires. C'est alors que la question de l'or de New York a de nouveau été soulevée dans les milieux politiques allemands.

En janvier 2026, la question du Groenland a éclaté. Le président Trump a menacé d'imposer des droits de douane de représailles à huit pays européens opposés à l'acquisition du Groenland. Il s'agissait du Danemark, de la Norvège, de la Suède, de la Finlande, du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la France et des Pays-Bas. Les droits de douane devaient commencer à 10 % et grimper jusqu'à 25 %. Cette crise est examinée en détail aux chapitres 17 et 18. Parmi les pays visés figuraient l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, qui conservaient de l'or à New York.

Ce qui inquiétait les banquiers centraux européens, ce n'était pas le vol de lingots. La propriété juridique était clairement établie. La question était de savoir s'ils pourraient disposer librement de cet or en cas de crise. L'hebdomadaire allemand Der Spiegel a soulevé ce point. Il soulignait que la qualité de propriétaire légal ne garantit pas un contrôle physique sur l'or.

Il existait aussi un précédent. Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, les pays occidentaux ont gelé les actifs de la banque centrale russe. Le montant gelé est estimé à environ 300 milliards de dollars. En 2024, le Congrès américain a adopté la loi sur la reconstruction de la prospérité et des possibilités économiques pour les Ukrainiens (REPO Act). Cette loi a ouvert la voie à la confiscation des actifs de l'État russe détenus aux États-Unis pour financer l'aide à l'Ukraine. Cette mesure constituait une sanction contre un pays agresseur. Mais les autorités financières de chaque pays en ont tiré une conclusion : les actifs nationaux confiés à un autre pays peuvent être immobilisés au gré des décisions politiques de celui-ci.

Les paroles et les actes du président Trump ont renforcé ces inquiétudes. Il a fait pression sur les alliés au moyen de droits de douane. Il a publiquement critiqué le président de la Fed et exigé une baisse des taux d'intérêt. Cette question est traitée au chapitre 35. Il a aussi menacé de suspendre les échanges avec les pays excédentaires. Ce sujet est abordé au chapitre 38. Son attitude envers les alliés et ses attaques contre l'indépendance des banques centrales se sont conjuguées. En Europe, une question a pris de l'ampleur : si l'État de droit vacillait, la confiance dans le coffre de New York ne vacillerait-elle pas elle aussi ?

36.4 France : vendre les 129 tonnes de New York et en racheter en Europe

La Banque de France détient environ 2 437 tonnes d'or. C'est la quatrième réserve mondiale, après celles des États-Unis, de l'Allemagne et de l'Italie. À l'époque de De Gaulle, l'essentiel de l'or avait été ramené à Paris, mais une partie était restée à New York. Il en restait 129 tonnes, soit environ 5 % des réserves totales.

L'or resté à New York était constitué de vieux lingots. Leur taille et leur pureté ne correspondaient pas aux normes actuelles du commerce international. Le marché international de l'or suit les critères de Good Delivery de la London Bullion Market Association (LBMA). Les lingots qui ne satisfont pas à ces critères sont difficiles à vendre immédiatement ou à utiliser comme garantie. Depuis près de vingt ans, la Banque de France remplaçait ces vieux lingots par des lingots standardisés.

Deux solutions s'offraient à elle pour traiter les 129 tonnes de New York. La première consistait à fondre les lingots aux États-Unis, à les refabriquer, puis à les transférer à Paris. La seconde était de les vendre à New York et d'en acheter de nouveaux en Europe. La Banque de France a choisi la seconde. De juillet 2025 à janvier 2026, elle a réparti les opérations en 26 transactions. Elle a vendu les vieux lingots de New York, puis acheté en Europe la même quantité de lingots standardisés pour les entreposer dans le coffre de Paris.

C'était une période de forte hausse du prix de l'or. La différence entre l'ancien prix inscrit dans les livres et le prix du marché a généré un bénéfice. Le gain réalisé s'est élevé à environ 12,8 milliards d'euros, soit quelque 20 000 milliards de wons. Le volume total des réserves n'a pas changé. Ces informations ont été révélées en avril 2026, lors de la présentation des comptes 2025 de la Banque de France.

Désormais, tout l'or français se trouve en France. La plus grande partie est entreposée dans le coffre souterrain du siège parisien. Il reste 134 tonnes d'or qui ne répondent pas encore aux normes. La Banque de France prévoit de traiter ces lingots d'ici 2028. Ces 134 tonnes se trouvent déjà en France.

Le gouverneur François Villeroy de Galhau a déclaré que cette décision n'avait pas de motivation politique. Il a expliqué qu'elle visait à améliorer la qualité des réserves d'or. Il a également indiqué qu'il était plus simple de vendre et de racheter l'or que de faire raffiner les lingots aux États-Unis avant de les transférer. L'explication officielle est d'ordre technique. Rien ne permet de la considérer comme fausse.

Le marché et la presse ont toutefois prêté attention au calendrier. L'opération a commencé durant l'été de la première année du second mandat de Trump et s'est achevée à l'époque des menaces tarifaires liées au Groenland. La France aurait aussi pu laisser les nouveaux lingots à New York. La Banque de France a choisi Paris. L'hebdomadaire américain Newsweek a rapporté que la

France avait retiré tout son or de la Fed. Au vu du résultat, l'initiative lancée par De Gaulle dans les années 1960 s'est achevée plus de soixante ans plus tard. Il ne reste désormais plus d'or français dans le coffre de la Fed de New York.

36.5 Pays-Bas : 86 tonnes de New York et d'Ottawa à Londres

Le 2 septembre 2026, la banque centrale néerlandaise a publié un bref communiqué. Elle y annonçait avoir transféré à Londres environ 86 tonnes d'or entreposées à New York et à Ottawa, au Canada. Le transfert avait eu lieu sur six mois, de mars à août 2026.

Les Pays-Bas détiennent 612,4 tonnes d'or. À la valeur de fin 2025, cela représente environ 72,2 milliards d'euros, soit quelque 114 000 milliards de wons. Avant le transfert, environ 313 tonnes se trouvaient aux États-Unis et au Canada. Le pays en a donc déplacé un peu plus d'un quart.

La répartition des lieux de stockage a fortement changé. La part de New York est passée de 31,3 % à 18,5 %. Celle d'Ottawa est passée de 19,7 % à 18,5 %. La part de Londres est montée de 18,1 % à 32,1 %, faisant de la ville le principal lieu de stockage. Le centre de trésorerie de la banque centrale, à Zeist, aux Pays-Bas, en détient 30,8 %.

La méthode était semblable à celle de la France. On a d'abord vendu environ 59 tonnes à New York, puis acheté des lingots d'or standard à Londres. Un peu plus de 27 tonnes ont été transportées des États-Unis et du Canada vers Zeist. En contrepartie, des lingots d'or standard entreposés à Zeist ont été envoyés à Londres en quantité équivalente. Cette méthode évitait de refondre les anciens lingots. La Banque centrale des Pays-Bas a expliqué qu'en combinant achats, ventes et transports, elle répartissait les risques liés au déplacement de grandes quantités.

La formulation du communiqué a attiré l'attention des marchés. La Banque centrale des Pays-Bas a déclaré qu'elle renforçait sa capacité à faire face aux crises, dans un contexte d'incertitude géopolitique croissante. Elle a indiqué que l'or conservé à la Banque d'Angleterre était celui qui se négociait le plus facilement au monde. C'est pourquoi, selon elle, on pouvait l'utiliser le plus rapidement en cas de crise. À l'inverse, l'or conservé à New York et à Ottawa était plus difficile à utiliser aussi rapidement et directement. Elle a également expliqué qu'une répartition équilibrée des lieux de stockage permettait de répartir les risques.

Le gouverneur Olaf Sleijpen a déclaré qu'il pensait ne jamais avoir à utiliser l'or dans les faits. Il a néanmoins estimé qu'il fallait renforcer la résilience et la préparation aux crises. Il n'a pas cité directement les États-Unis. Mais l'or avait été retiré d'Amérique du Nord et transféré à Londres. Il est rare qu'une banque centrale européenne invoque l'incertitude géopolitique pour justifier un transfert d'or dans un communiqué officiel. Un analyste des marchés qui s'est exprimé dans le magazine économique américain Fortune a qualifié cela de comportement anormal.

Quelques précisions s'imposent. Les Pays-Bas n'ont pas rapatrié leur or. Ils en ont transféré la majeure partie à Londres, au Royaume-Uni. L'or de Londres se négocie lui aussi en dollars. Cette mesure a donc très peu d'effet direct sur le marché des changes. Sa portée tient au jugement qu'elle exprime plutôt qu'aux flux financiers. En cas de crise, Londres serait plus utile que New York.

36.6 Allemagne : le débat autour des 1 236 tonnes restées à New York

La Bundesbank détient environ 3 350 tonnes d'or. C'est la deuxième réserve d'or la plus importante après celle des États-Unis. Un peu plus de la moitié se trouve au siège de Francfort. Environ 37 %, soit 1 236 tonnes, sont conservées à la Réserve fédérale de New York. Quelque 13 % sont déposées à la Banque d'Angleterre. La valeur de l'or conservé à New York était estimée à environ 164 milliards d'euros au début de 2026.

Le débat sur l'or a repris en Allemagne après la vague de droits de douane d'avril 2025. La crise du Groenland, en janvier 2026, l'a considérablement amplifié. Michael Jäger, qui a dirigé l'Association européenne des contribuables et la Fédération allemande des contribuables, a élevé la voix. Il a affirmé que les provocations autour du Groenland accroissaient le risque que la Bundesbank ne puisse plus accéder à son or. Maria Agnes Strack-Zimmermann, eurodéputée du Parti libéral-démocrate (FDP), est également intervenue. Elle a déclaré qu'il était inacceptable de conserver plus d'un tiers de l'or de l'autre côté de l'Atlantique. Markus Ferber, eurodéputé de l'Union chrétienne-sociale (CSU), a formulé une autre demande. Il a réclamé que des employés de la Bundesbank comptent directement les lingots à New York et consignent le résultat.

Le débat a dépassé les clivages politiques. Katharina Beck, porte-parole des Verts pour les questions financières, a elle aussi demandé que l'or soit rapatrié en Allemagne. Elle a invoqué le fait que l'or ne devait pas devenir l'otage d'un conflit géopolitique. L'économiste Emanuel Mönch, ancien responsable de la recherche à la Bundesbank, a également recommandé d'envisager un rapatriement. Selon lui, il fallait commencer par l'or pour renforcer l'indépendance stratégique vis-à-vis des États-Unis. Même au sein de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), le parti au pouvoir, de plus en plus de députés se sont prononcés en faveur d'un transfert.

En mars 2026, l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) a soumis au Bundestag une motion demandant le rapatriement de la totalité de l'or. Elle proposait également d'utiliser cet or comme garantie d'une future monnaie indépendante. Cette proposition a été interprétée comme un appel à quitter l'euro. Mechthilde Wittmann, députée de l'Union chrétienne-sociale, a qualifié la motion de risible. Philipp Rothwillm, député du Parti social-démocrate (SPD), a rétorqué que la conservation à New York offrait de la flexibilité. Autrement dit, l'or de New York serait utile en cas de besoin urgent de dollars. Certains économistes ont averti qu'un retrait de l'or à ce stade pourrait ne faire qu'aggraver les tensions.

La position de la Bundesbank et du gouvernement n'a pas changé. Le président Joachim Nagel a répété que la Réserve fédérale de New York était un partenaire fiable. Lors des assemblées annuelles du FMI, en octobre 2025 à Washington, il a déclaré qu'il n'y avait aucune raison de s'inquiéter. Stefan Kornelius, porte-parole du gouvernement Merz, a également indiqué qu'un rapatriement de l'or n'était pas à l'étude. À la date de rédaction de ce manuscrit, en septembre 2026, la Bundesbank n'a annoncé aucun retrait supplémentaire d'or de New York.

Le débat en Allemagne n'est pas encore tranché. Mais le changement est manifeste. Il y a encore quelques années, le rapatriement de l'or était un slogan de l'extrême droite et de quelques théoriciens du complot. Aujourd'hui, des députés du parti au pouvoir, des Verts et un ancien haut responsable de la banque centrale tiennent le même discours. En Italie aussi, les appels au rapatriement de l'or conservé à New York se font plus pressants. L'Italie est le troisième détenteur d'or au monde.

36.7 Que perd le dollar lorsque l'or se déplace ?

Les mouvements de ces trois pays sont modestes en volume. Même en additionnant les 129 tonnes de la France et les 86 tonnes des Pays-Bas, on n'arrive qu'à 215 tonnes. Cela représente un peu plus de 3 % des 6 300 tonnes conservées à la Réserve fédérale de New York. Les deux pays ont combiné ventes et achats, si bien que la majeure partie des lingots n'a même pas traversé l'Atlantique. L'Allemagne, elle, n'a pas encore retiré une tonne supplémentaire.

Pourtant, si les médias du monde entier en ont tant parlé, c'est à cause du signal envoyé. Confier son or est une marque de confiance. Le retirer signifie que l'on entend réexaminer cette confiance. Les banques centrales sont des institutions qui pèsent leurs mots. Le fait qu'une telle institution passe à l'action a plus de poids que des paroles.

Les chiffres du marché vont dans le même sens. Le prix de l'or a fortement augmenté depuis le début de 2025. En septembre 2026, il a oscillé entre 4 300 et 4 500 dollars l'once. Le FMI a indiqué qu'en 2025, l'or avait dépassé les bons du Trésor américain dans les réserves officielles. Le FMI a toutefois précisé que cette évolution était presque entièrement due à la hausse du prix de l'or. Cela ne signifie donc pas que les banques centrales ont vendu massivement des bons du Trésor américain.

La part du dollar dans les réserves de change mondiales suit également une longue tendance à la baisse. En 2000, elle dépassait 70 %. Au premier trimestre 2017, elle se situait dans la fourchette des 64 %. Au quatrième trimestre 2025, elle était tombée à 56,42 %. Au premier trimestre 2026, elle a légèrement remonté, à 57,13 %. Le FMI attribue une grande partie de ce rebond à l'effet de valorisation lié à la vigueur du dollar. Cette évolution sera examinée en détail au chapitre 37.

L'Europe entend aussi modifier les flux de capitaux. Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a prononcé un discours lors d'un événement du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), le 27 août 2026. Elle a déclaré qu'environ 10 000 milliards d'euros d'épargne des ménages européens restaient déposés dans les banques. Elle a également indiqué qu'une somme considérable était investie hors d'Europe. Elle a relevé à plusieurs reprises qu'environ 300 milliards d'euros d'épargne européenne partaient chaque année, principalement vers les États-Unis. La solution qu'elle a mise en avant est l'Union de l'épargne et des investissements (Savings and Investments Union). Ce projet vise à unifier les marchés financiers européens fragmentés afin de réorienter l'épargne européenne vers les entreprises européennes. Dans son discours annuel au Parlement européen, le 16 septembre, elle a également insisté sur la nécessité de réduire les dépendances stratégiques. Ce projet a été officiellement proposé en mars 2025. Il ne procède pas uniquement d'une réaction à Trump. Mais il a gagné en vigueur en s'inscrivant dans la volonté de réduire la dépendance aux marchés de capitaux américains.

Les États-Unis disposent eux aussi d'un mécanisme de sécurité. La Réserve fédérale a créé en 2020 le mécanisme de pension pour les autorités monétaires étrangères (FIMA repo facility), qu'elle a rendu permanent en 2021. Une pension consiste à emprunter de l'argent en donnant des obligations en garantie. Les banques centrales étrangères peuvent emprunter des dollars en déposant des bons du Trésor américain, sans les vendre. Le plafond est de 60 milliards de dollars par institution. Ce dispositif vise à empêcher les ventes massives de bons du Trésor en période de crise. Mais il ne peut être utilisé que si l'on fait confiance aux institutions américaines. Ce mécanisme ne peut pas résoudre le problème d'une confiance qui vacille.

36.8 Conclusion : la confiance pèse plus lourd que les coffres

Les coffres de la Réserve fédérale de New York sont toujours solides. La porte d'acier de 90 tonnes et le socle rocheux sous le niveau de la mer sont toujours là. C'est la confiance entourant ces coffres qui a vacillé. Les banques centrales de France et des Pays-Bas ont toutes deux nié toute motivation politique. Les banques centrales n'expriment pas ouvertement leur défiance envers leurs alliés. Elles montrent plutôt leur jugement par l'emplacement de leurs lingots.

Le retrait d'or par les deux pays coïncide avec la période où le second mandat de Trump brandissait les droits de douane contre ses alliés. Les deux pays figuraient sur la liste des pays visés par les droits de douane liés au Groenland. Les Pays-Bas ont mentionné l'incertitude géopolitique dans leur communiqué. En Allemagne, des appels au rapatriement ont été lancés aussi bien dans la majorité que dans l'opposition. Il est difficile de considérer tout cela comme une coïncidence.

La table des matières de ce livre a résumé l'événement comme le rapatriement massif de l'or par trois pays. La réalité est un peu plus complexe. Les 300 tonnes de l'Allemagne résultent d'une décision prise en 2013 et menée à bien en 2017. Les 129 tonnes de la France correspondent à des

ventes à New York suivies de nouveaux achats en Europe pour remplir les coffres de Paris. Les 86 tonnes des Pays-Bas ont été transférées principalement à Londres, et non dans le pays. Pourtant, ces trois cas indiquent la même direction. Les banques centrales européennes commencent à ne plus considérer New York comme un refuge ultime.

La Corée ne peut pas considérer cela comme une affaire qui ne la concerne pas. La Banque de Corée conserve la totalité de ses 104,4 tonnes d'or à la Banque d'Angleterre. Londres facilite les transactions et permet de convertir facilement l'or en liquidités en période de crise. C'est la même raison que celle invoquée par les Pays-Bas pour choisir Londres. Toutefois, le lieu et la forme sous lesquels un pays détient ses réserves de change touchent à ses choix diplomatiques. La Corée, dont les réserves comprennent une part importante de bons du Trésor américain et de dépôts en dollars, doit examiner la question dans une perspective plus large.

L'or ne rapporte pas d'intérêts. Pourtant, les banques centrales ne renoncent pas à l'or pour une seule raison. C'est un actif qui ne dépend de la promesse de personne. Confier son or aux coffres d'un autre pays, c'est croire à la promesse de ce pays. L'Amérique du second mandat de Trump a amené ses alliés à s'interroger de nouveau sur cette promesse, à coups de droits de douane et de menaces de sanctions. La confiance accumulée pendant 80 ans ne disparaît pas avec un seul décret. Mais une confiance ébranlée met longtemps à retrouver son niveau initial. Les États-Unis comprennent-ils ce que signifient les lingots qui quittent discrètement les coffres de Liberty Street ?

Références

Newsweek, « France retire tout son or de la Réserve fédérale américaine », 2026.4.8.

https://www.newsweek.com/france-pulls-all-gold-out-of-us-federal-reserve-11792591

Kitco News, « La Banque de France vend sa réserve d'or américaine de 129 tonnes, puis la rachète en Europe », 2026.4.6.

https://www.kitco.com/news/article/2026-04-06/bank-france-sells-its-129-tonne-us-gold-reserve-then-buys-it-back-europe

MINING.COM, « La France retire le dernier stock d'or détenu aux États-Unis, pour un gain de 15 milliards de dollars », 2026.4.6.

https://www.mining.com/france-pulls-last-gold-held-in-us-for-15b-gain/

GOLDINVEST, « La France rapatrie de New York le dernier de ses stocks d'or », 2026.4.28.

https://goldinvest.de/en/france-brings-the-last-of-its-gold-back-from-new-york

De Nederlandsche Bank, « La DNB améliore la négociabilité de ses réserves d'or », 2026.9.2.

https://www.dnb.nl/en/general-news/press-release-2026/dnb-improves-tradability-of-gold-reserves/

CNBC, « La banque centrale néerlandaise retire des lingots d'or des États-Unis dans un souci de préparation aux crises », 2026.9.3.

https://www.cnbc.com/2026/09/03/netherlands-gold-transfer-us-canada-uk.html

Fortune, « “Un comportement anormal” : De Nederlandsche Bank réaffecte de l’or détenu aux États-Unis », 2026.9.3.

https://fortune.com/2026/09/03/netherlands-gold-us-canada-geopolitics-unrest-europe/

NL Times, « La banque centrale néerlandaise transfère une partie de son or des États-Unis et du Canada à Londres », 2026.9.2.

https://nltimes.nl/2026/09/02/dutch-central-bank-moves-share-gold-us-canada-london-cites-instability

Sedaily, édition anglaise, « La banque centrale néerlandaise transfère 86 tonnes d’or à Londres », 2026.9.2.

https://en.sedaily.com/international/2026/09/02/dutch-central-bank-shifts-86-tons-of-gold-to-london

Kitco News, « “Notre or n’est plus en sécurité dans les coffres de la Fed” », 2026.1.26.

https://www.kitco.com/news/article/2026-01-26/our-gold-no-longer-safe-feds-vaults-german-lawmakers-and-economists-renew

MINING.COM, « Les appels à rapatrier l’or détenu aux États-Unis se multiplient en Allemagne », 2026.1.28.

https://www.mining.com/germany-faces-renewed-pressure-to-bring-back-gold-held-in-us/

Euronews, « L’Allemagne possède la deuxième plus grande réserve d’or au monde. Est-il temps de la liquider ? », 2026.4.27.

https://www.euronews.com/business/2026/04/27/germany-has-worlds-second-biggest-gold-reserve-time-to-cash-it-in

Bloomberg, « La Bundesbank rapatriera 674 tonnes d’or en Allemagne d’ici à 2020 », 2013.1.16.

https://www.bloomberg.com/news/articles/2013-01-16/bundesbank-to-repatriate-674-tons-of-gold-to-germany-by-2020

IMF Data Brief, « Composition en devises des réserves officielles de change », 2026.6.30.

https://data.imf.org/en/news/imf%20data%20brief%20july%201

Commission européenne, « État de l’Union 2026 », 2026.9.16.

https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/state-union_en

Document News, « L’Union européenne veut que les citoyens investissent leur épargne comme elle l’entend », 2026.9.3.

https://www.document.news/business/2026/09/the-eu-wants-people-to-invest-their-savings-as-the-union-sees-fit

World Economic Forum, « Davos 2025 : allocution spéciale d’Ursula von der Leyen », 2025.1.21.

https://www.weforum.org/stories/2025/01/davos-2025-special-address-by-ursela-von-der-leyen-president-of-the-european-commission/

Fortune, « Cours actuel de l’or : 3 septembre 2026 ».

https://fortune.com/article/current-price-of-gold-09-03-2026/

Documents de contexte du projet, « Manuscrit de référence du chapitre 36 » et « Table des matières du livre ».

Chapitre 37. La ruée hors des actifs en dollars

l'engouement des banques centrales pour l'or et la part du dollar au plus bas historique de 57 %

> Alors que les banques centrales du monde entier réduisent leurs bons du Trésor américain et achètent de l'or, la part du dollar dans les réserves de change est passée sous les 57 %. Ce chapitre examine ce que signifie ce chiffre et ce qu'il ne signifie pas.

Introduction : deux chiffres

Le 19 décembre 2025, le Fonds monétaire international (FMI) a publié une statistique trimestrielle. Il a annoncé que le dollar représentait 56,92 % des réserves de change mondiales. Trois mois plus tard, le chiffre pour le quatrième trimestre 2025 s'établissait à 56,42 %. La part du dollar est ainsi restée sous les 57 % deux trimestres de suite. C'est le niveau le plus bas depuis que le FMI a commencé à établir cette statistique. Les marchés ont parlé d'un plus bas en 31 ans.

À la même période, le cours de l'or a suivi une tout autre trajectoire. Au début de 2025, l'once d'or valait quelque 2 600 dollars ; en octobre de la même année, elle a franchi pour la première fois les 4 000 dollars. Le 28 janvier 2026, elle a grimpé jusqu'à 5 589 dollars en séance. En 1971, lorsque le président Nixon a mis fin à la convertibilité du dollar en or, l'once valait 35 dollars. Mesurée en or, la valeur du dollar a diminué de plus de 99 % en un demi-siècle.

D'un côté, la part du dollar a diminué ; de l'autre, le cours de l'or a grimpé. Entre ces deux mouvements, il y a les choix des banques centrales du monde entier. Ce chapitre les suit selon trois axes : les capitaux qui quittent les bons du Trésor américain, ceux qui se dirigent vers l'or et les tentatives de déplacer les réserves et les réseaux de paiement.

Ce chapitre entend toutefois éviter d'exagérer les chiffres. La baisse de la part du dollar tient en partie à un effet d'optique dû aux taux de change. Après son sommet de janvier, le cours de l'or a reculé de plus de 20 %. Le dollar représente encore la majeure partie des transactions de change dans le monde. Pour parler du déclin de l'hégémonie du dollar, il faut aussi examiner ces éléments qui vont en sens contraire. C'est ainsi que l'on peut voir ce qui est réellement en train de s'effondrer.

37.1 Comment le dollar est devenu la monnaie du monde

En 1944, des représentants de 44 pays se sont réunis à Bretton Woods, dans le New Hampshire, aux États-Unis. Ils ont décidé d'adosser le dollar à l'or au taux de 35 dollars l'once. Les monnaies des autres pays ont été à leur tour fixées au dollar. Le système faisait passer la monnaie mondiale par le dollar avant qu'elle n'atteigne l'or.

En août 1971, le président Nixon a mis fin à la convertibilité du dollar en or. Dès lors, ce n'est plus l'or, mais la confiance dans les États-Unis qui a soutenu le dollar. Dans les années 1970, les pays producteurs de pétrole ont convenu de recevoir leurs paiements de pétrole en dollars. Les dollars qu'ils gagnaient retournaient ensuite vers les bons du Trésor américain. Ce mécanisme est souvent appelé le recyclage des pétrodollars.

Ce cycle ne s'est pas arrêté aux pays producteurs de pétrole. Le Japon dans les années 1980, puis la Chine dans les années 2000, ont suivi la même voie. Ils gagnaient des dollars grâce à leurs exportations vers les États-Unis, puis utilisaient ces dollars pour acheter des bons du Trésor américain. Grâce à cet argent, les États-Unis ont pu supporter à faible coût leurs importants déficits commerciaux et budgétaires. Les pays excédentaires plaçaient leur argent dans un endroit sûr, tandis que les États-Unis obtenaient des emprunts à bon marché. C'était une transaction dont chacun tirait profit.

Si cette transaction a fonctionné pendant près de 80 ans, c'est parce que certaines conditions étaient réunies. Premièrement, le marché américain devait rester ouvert aux produits du monde entier. Deuxièmement, il fallait croire que la loi protégeait les biens des étrangers. Troisièmement, la Réserve fédérale (Fed), la banque centrale, devait être indépendante du pouvoir politique. Quatrièmement, il fallait un marché profond des bons du Trésor, où l'on pouvait acheter et vendre à tout moment. Après la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis étaient le seul pays à réunir ces quatre conditions.

La seconde administration Trump s'en est prise tour à tour à ces quatre conditions. En avril 2025, les droits de douane sur les produits chinois ont atteint 145 %. Comme nous l'avons vu au chapitre 13, après que la Cour suprême fédérale a jugé inconstitutionnels les droits de douane fondés sur l'International Emergency Economic Powers Act (IEEPA), l'administration a invoqué l'article 338 de la loi tarifaire de 1930. Les pressions sur la Fed abordées au chapitre 35 ont abouti à des informations, en janvier 2026, sur l'ouverture par le ministère de la Justice d'une enquête pénale visant Jerome Powell, alors président de la Fed.

Les banquiers centraux avaient aussi en mémoire un événement plus ancien. Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, les pays occidentaux ont gelé environ 300 milliards de dollars d'actifs de la banque centrale russe. Indépendamment de la justesse de cette mesure, la leçon était claire. Les actifs en dollars pouvaient devenir inutilisables en fonction des décisions politiques des États-Unis et de leurs alliés.

Les réserves de change sont des fonds accumulés pour être utilisés en cas de crise. Si le gouvernement d'un autre pays peut les bloquer, leur raison d'être s'en trouve amoindrie. Cette inquiétude s'est traduite en actes face aux droits de douane et aux pressions de la seconde administration Trump.

37.2 Comment lire le chiffre de 57 %

La statistique sur la part du dollar provient des données du FMI intitulées « Composition en devises des réserves officielles de change » (COFER). Elle rassemble les chiffres communiqués volontairement par les autorités monétaires de 149 pays et territoires. Les données par pays ne sont pas rendues publiques ; seul le total mondial est publié chaque trimestre.

Voici les principales évolutions :

Vers 2000	Environ 71 %
4e trimestre 2024	57,8 %
2e trimestre 2025	57,08 % (chiffre révisé)
3e trimestre 2025	56,92 %
4e trimestre 2025	56,42 %
1er trimestre 2026	57,13 %

La part du dollar, qui dépassait 70 % vers 2000, a diminué d'environ 14 points de pourcentage en 25 ans. Au second semestre 2025, même le seuil des 57 % a été franchi à la baisse.

Mais deux précautions s'imposent pour interpréter ce chiffre.

La première concerne les taux de change. Les statistiques sur les réserves de change convertissent tous les actifs en dollars avant de les additionner. Quand le dollar s'affaiblit, la valeur en dollars des actifs en euros ou en yens augmente. La part du dollar baisse donc même si les banques centrales ne vendent rien. Le FMI a expliqué que la baisse de la part du dollar au deuxième trimestre 2025 était presque entièrement due aux effets de change. Selon son calcul, si les taux de change étaient restés inchangés, la baisse n'aurait été que de 0,12 point de pourcentage. Le rebond du premier trimestre 2026 s'explique de la même façon. Le FMI a indiqué que l'effet d'un léger renforcement du dollar représentait environ la moitié de la hausse.

La deuxième précaution concerne une modification de la méthode statistique. La part du dollar au deuxième trimestre 2025 avait d'abord été annoncée à 56,32 %. Mais, en décembre 2025, le FMI a modifié sa méthode de calcul. Il a décidé d'estimer les réserves de change des pays qui ne communiquaient pas leurs données et de les ajouter. Ce processus a fait remonter le chiffre du deuxième trimestre à 57,08 %. C'est pourquoi deux chiffres différents circulent pour un même trimestre.

La baisse de la part du dollar n'est-elle donc qu'un effet d'optique ? Non. Les effets de change n'expliquent que les fluctuations d'un trimestre à l'autre. La baisse, en 25 ans, d'un niveau supérieur à 70 % à un niveau situé dans la cinquantaine ne s'explique pas uniquement par les taux de change.

Il est intéressant de se demander qui a pris la place laissée par le dollar. La part de l'euro, autour de 20 %, n'a guère changé. Elle s'établissait à 20,03 % au premier trimestre 2026. Le yuan restait à 1,99 %. Ce sont les « autres monnaies », comme le dollar canadien, le dollar australien et le won, qui ont progressé. Leur part est montée à 20,82 % au troisième trimestre 2025. Cela signifie que les banques centrales du monde entier n'ont pas remplacé le dollar par une seule monnaie, mais ont réparti leurs réserves entre plusieurs devises.

COFER comporte une autre lacune. Cette statistique ne comptabilise que les devises. Elle exclut l'or détenu par les banques centrales. Le FMI l'a lui-même signalé dans ses données de juin 2026. En 2025, l'or a dépassé les bons du Trésor américain dans les actifs de réserve officiels, mais cette évolution n'apparaît pas dans la part du dollar publiée par COFER, a-t-il expliqué. Une part considérable des capitaux sortis du dollar est allée vers l'or, qui n'entre pas dans cette statistique.

À la fin de septembre 2026, au moment où ce manuscrit est rédigé, les données COFER du deuxième trimestre ne sont pas encore publiées. Le dollar s'étant renforcé au deuxième trimestre, les effets de change pourraient à eux seuls faire légèrement remonter sa part. Mais le rebond d'un ou deux trimestres ne renversera pas la tendance observée sur 25 ans.

37.3 Les capitaux qui quittent le guichet des bons du Trésor

Les avoirs étrangers en bons du Trésor américain constituent un indicateur plus direct que la part du dollar. Le département du Trésor américain les publie chaque mois dans ses données sur les transactions internationales de capitaux (TIC).

Voici les chiffres de juillet, publiés le 16 septembre 2026. Les étrangers détenaient 9 250 milliards de dollars de bons du Trésor américain. Le montant avait diminué de 50,4 milliards de dollars en un mois, enregistrant ainsi un deuxième recul mensuel consécutif. C'était son niveau le plus bas depuis octobre 2025. Il avait baissé par rapport au record de 9 355 milliards de dollars atteint en novembre 2025.

Le chiffre qui mérite le plus d'attention est celui des avoirs des banques centrales et des gouvernements étrangers, autrement dit des institutions publiques. À la fin juillet, ces institutions détenaient 3 770 milliards de dollars. C'est un niveau comparable à celui d'environ 2012. Pendant ce temps, la dette publique américaine est passée de 16 000 milliards de dollars à 40 000 milliards. En somme, les gouvernements étrangers n'ont presque pas pris à leur charge l'augmentation de la dette américaine.

Les chiffres par pays rendent cette tendance plus nette.

Chine	618 milliards de dollars, plus bas en 18 ans
Japon	Environ 1 100 milliards de dollars, en baisse de 12,8 milliards en un mois

France	En baisse de 41,5 milliards en un mois
Canada	En baisse de 33,3 milliards en un mois Royaume-Uni En hausse de 58,4 milliards en un mois, à 998,3 milliards de dollars

Les avoirs de la Chine avaient atteint leur sommet en novembre 2013, à 1 320 milliards de dollars. Ils sont aujourd'hui inférieurs à la moitié de ce niveau. En mars 2025, elle est passée à la troisième place, dépassée par le Royaume-Uni.

La France et le Canada sont les pays qui ont entraîné la baisse de juillet. Le Canada est le pays visé par la bombe tarifaire de 50 % examinée au chapitre 14. Il est difficile d'établir un lien de causalité direct entre les représailles tarifaires et les ventes de bons du Trésor. Il convient toutefois de consigner le fait que les deux alliés les plus proches des États-Unis sont aussi ceux qui ont le plus réduit leurs avoirs en bons du Trésor.

La hausse du Royaume-Uni est d'une autre nature. Les comptes de conservation de fonds spéculatifs du monde entier sont concentrés à Londres et aux îles Caïmans. Un grand nombre de ces fonds sont américains. Ils immobilisent près de 2 000 milliards de dollars dans des « opérations de base », qui consistent à acheter des bons du Trésor et à vendre des contrats à terme. Comme ces opérations sont financées par l'emprunt, les capitaux peuvent se retirer d'un seul coup si le marché vacille. Ces fonds prennent la place laissée vacante par les banques centrales étrangères.

Il faut aussi rester prudent dans l'interprétation des chiffres. Les avoirs reflètent les variations de prix. En juillet, l'indice Bloomberg des bons du Trésor américain a reculé de plus de 1 %. Une partie de la baisse des avoirs est due à la diminution de leur valeur, et non à des ventes. Si l'on considère l'ensemble des titres à long terme, les étrangers ont même été acheteurs nets à hauteur de 40,6 milliards de dollars en juillet. Parler de ventes massives de bons du Trésor relève encore de l'exagération. La formule la plus juste serait : « ils ne les achètent plus ».

Le cas du Japon mérite un examen à part. Lorsque le yen s'est fortement déprécié au cours de l'été 2026, le gouvernement japonais est intervenu sur le marché des changes. Du 30 juillet au 26 août, il a injecté 15 400 milliards de yens, soit environ 98,6 milliards de dollars. C'est l'intervention mensuelle la plus importante jamais enregistrée. Le 31 juillet, les États-Unis se sont joints au Japon pour acheter des yens. Le secrétaire au Trésor, Bessent, en a expliqué la raison ainsi devant la Chambre des représentants : si le yen se renforçait, le gouvernement japonais n'aurait pas besoin de vendre des actifs américains.

Les calculs américains ont échoué. Selon les données du ministère japonais des Finances, les avoirs japonais en titres étrangers ont diminué de 87,8 milliards de dollars à la fin du mois d'août par rapport au mois précédent. Un montant presque équivalent à celui de l'intervention. Le ministère n'a pas précisé quels titres avaient été vendus. Mais les marchés estiment qu'environ 70 %

des réserves de change japonaises sont constituées de bons du Trésor américain. Il faut donc conclure que le Japon a vendu des bons du Trésor américain pour défendre le yen.

La vente japonaise ne signifiait pas que le pays avait choisi d'abandonner le dollar. C'était une mesure urgente pour défendre sa monnaie. Mais la pression exercée sur le marché des bons du Trésor américain est la même. Les marchés ont constaté que le plus grand détenteur pouvait vendre à tout moment si nécessaire.

Dans le même temps, les taux américains ont augmenté. Le rendement des bons du Trésor à 10 ans a brièvement dépassé 5 %. À la mi-septembre, la Réserve fédérale a relevé ses taux sous la présidence de Kevin Warsh. La charge des intérêts évoquée aux chapitres 34 et 35 s'est de nouveau alourdie.

Le point central de cette évolution est le changement d'acheteurs. Les banques centrales étrangères étaient des clients qui achetaient des bons du Trésor sans trop se soucier des taux. Les capitaux privés, sensibles aux taux, prennent leur place. Le secteur privé exige des intérêts plus élevés. Le coût d'emprunt du gouvernement américain augmente donc pour une même somme.

37.4 Les banques centrales se tournent vers l'or

Les fonds sortis des bons du Trésor se sont dirigés vers l'or. Selon le Conseil mondial de l'or (WGC), ces quatre dernières années, les banques centrales ont acheté en moyenne près de 1 000 tonnes d'or par an. C'est le double de la moyenne annuelle de 500 tonnes enregistrée au cours des dix années précédentes.

La tendance du premier semestre 2026 est un peu plus complexe. Les achats nets du semestre se sont élevés à 345 tonnes, leur plus faible niveau depuis 2022. Cela s'explique par la forte baisse du chiffre du premier trimestre. Le WGC a ramené son estimation pour le premier trimestre de 244 à 57 tonnes. Il a reclassé certaines transactions comme opérations de gré à gré plutôt que comme achats de banques centrales.

Au deuxième trimestre, le rythme est reparti à la hausse. Les achats nets ont atteint 289 tonnes, un record pour un deuxième trimestre. C'est 62 % de plus qu'un an plus tôt. Il faut relever que le prix de l'or a connu durant cette période sa plus forte baisse depuis 2013. Les banques centrales ont au contraire davantage acheté lorsque les prix ont baissé.

Le classement des achats rendu public pour le premier semestre est le suivant.

Pologne	82 tonnes
Ouzbékistan	41 tonnes
Chine	40 tonnes

Kazakhstan	27 tonnes
Tchéquie	11 tonnes
Singapour	10 tonnes

La Pologne est en tête de cette tendance. Ses réserves dépassent les 600 tonnes et son objectif est de 700 tonnes. Elle prévoit de porter la part de l'or à près de 30 % de ses réserves de change. En cette époque de guerre, le pays qui partage une frontière avec la Russie a choisi l'or comme actif. La Tchéquie a acheté de l'or pendant 41 mois consécutifs, jusqu'en juillet.

La Banque populaire de Chine a repris ses achats d'or en novembre 2024. Elle a accru ses réserves pendant 22 mois consécutifs, jusqu'en août 2026. Ses achats du mois d'août ont atteint 20,2 tonnes, leur plus haut niveau depuis octobre 2023. Ses réserves s'élèvent à environ 2 387 tonnes, soit près de 9 % de ses réserves de change. Certains observateurs du marché estiment que les achats non déclarés sont encore plus importants. Ce n'est toutefois qu'une estimation, et non un fait confirmé.

Toutes les banques centrales n'ont pas acheté. La Turquie a vendu 83 tonnes au premier semestre, devenant le premier vendeur. La Russie a également vendu 44 tonnes. Selon les informations disponibles, la Russie a cédé de l'or pour combler son déficit budgétaire. En mars, le gouverneur de la Banque nationale de Pologne a lui aussi évoqué la possibilité de vendre de l'or pour financer les dépenses de défense.

Ces ventes montrent l'usage premier de l'or. Les banques centrales n'en achètent pas pour le laisser à l'abri. Elles l'achètent pour pouvoir y recourir lorsque d'autres actifs sont inutilisables, en cas de sanctions ou de guerre par exemple. Après le gel de ses actifs en dollars, la Russie a vendu de l'or pour faire fonctionner les finances publiques. La Russie a ainsi montré concrètement pourquoi les autres banques centrales achètent de l'or.

Les réflexions des banquiers centraux ressortent aussi d'une enquête. Le WGC a interrogé 76 banques centrales entre février et mai 2026. C'est le plus grand nombre de réponses depuis le début de l'enquête. La plupart des réponses ont été reçues après le début de la guerre en Iran.

74 %	La part du dollar dans les réserves mondiales diminuera dans cinq ans
84 %	La part de l'or augmentera dans cinq ans
89 %	Les réserves d'or des banques centrales mondiales augmenteront au cours de l'année à venir
45 %	Leur propre banque augmentera ses réserves d'or dans l'année (record)

La Banque centrale européenne (BCE) a confirmé la même tendance. Selon son rapport sur le rôle international de l'euro, publié en juin 2026, l'or représentait environ 27 % des réserves

officielles mondiales à la fin de 2025. Il est ainsi devenu le principal actif détenu, devant les bons du Trésor américain. En 2024, il était passé devant l'euro pour occuper la deuxième place. Les réserves d'or des banques centrales mondiales ont dépassé les 36 000 tonnes, se rapprochant des niveaux de l'époque de Bretton Woods.

La BCE a toutefois apporté une nuance dans ce même rapport. Si l'on refait le calcul en maintenant le prix de l'or à son niveau de fin 2023, le tableau change. L'or et l'euro représentent chacun 16 %, contre 26 % pour les bons du Trésor américain. Cela signifie qu'une part importante de la progression de l'or est due à la hausse de son prix. La BCE a également souligné les limites de l'or. Son prix fluctue fortement, il ne rapporte pas d'intérêts et son stockage physique entraîne des coûts. Son offre ne peut pas non plus augmenter en fonction de la demande.

Ces deux calculs ne se contredisent pas. Les banques centrales ont acheté de l'or régulièrement, et cette demande a fait monter son prix. La hausse du prix a ensuite accru à son tour la part de l'or. L'augmentation des quantités comme la hausse des prix sont toutes deux le résultat de l'ébranlement de la confiance dans le dollar.

37.5 Le sommet à 5 589 dollars et la suite

La trajectoire du prix de l'or a reflété les inquiétudes ressenties dans le monde à cette période.

En 2025, le prix de l'or a établi 53 records historiques au cours de l'année. Cela représente environ un record par semaine. Son rendement annuel a dépassé 60 %. La guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, la fermeture des services de l'État américain et les controverses sur l'indépendance de la Réserve fédérale ont tour à tour fait grimper le prix de l'or.

Janvier 2026 a marqué le sommet. Le 3 janvier, l'armée américaine a attaqué le Venezuela et capturé le président Maduro. Le 9 janvier, des informations ont fait état de l'ouverture par le ministère de la Justice d'une enquête sur le président de la Réserve fédérale, Powell. Les tensions entre les États-Unis et l'Iran ont elles aussi atteint un niveau proche de la guerre. Le 28 janvier, le prix de l'or a bondi de plus de 300 dollars en une journée, atteignant 5 589 dollars en cours de séance. Il a alors dépassé pour la première fois le sommet de 1980 ajusté de l'inflation. Il s'agissait d'un record historique, tant en valeur nominale qu'en valeur réelle.

Après le sommet, une correction a suivi. Au deuxième trimestre, le prix de l'or a enregistré sa plus forte baisse trimestrielle depuis 2013. Les perspectives de hausse des taux de la Réserve fédérale et la vigueur du dollar ont pesé sur le marché. Le 25 septembre, le prix de l'or s'établissait à 4 293 dollars l'once. C'était environ 23 % de moins que le sommet de janvier, mais environ 14 % de plus qu'un an auparavant.

Certains estiment que cette correction marque la fin de la ruée vers l'or. Mais les mouvements des banques centrales racontent une autre histoire. Quand les prix ont baissé, les investisseurs ont

retiré leur argent des fonds négociés en Bourse adossés à l'or (ETF). Au deuxième trimestre, 45 tonnes ont quitté les ETF sur l'or. Durant ce même trimestre, les banques centrales en ont acheté 289 tonnes. Les investisseurs réagissent aux prix, tandis que les banques centrales font de la détention d'or leur objectif. Cette différence soutient le cours de l'or et limite sa baisse.

37.6 Les pays déplacent leurs réserves

Il faut s'intéresser autant à l'endroit où l'on conserve l'or qu'aux achats eux-mêmes. Revenons sur les mouvements de rapatriement de l'or, étudiés en détail au chapitre 36, dans le contexte de ce chapitre.

Entre juillet 2025 et janvier 2026, la Banque de France a mis fin au dépôt à la Réserve fédérale de New York de 129 tonnes d'or. Cela représente environ 5 % de ses réserves totales, qui s'élèvent à 2 437 tonnes. La méthode était inhabituelle. Les lingots n'ont pas été chargés sur un navire pour être transportés. La France a vendu sur place les vieux lingots non conformes qui se trouvaient à New York. Puis elle a acheté en Europe des lingots conformes aux normes internationales en quantité équivalente et les a placés dans les coffres de Paris. Comme elle a vendu lorsque le prix de l'or était élevé, elle a réalisé une plus-value de 12,8 milliards d'euros. Désormais, tout l'or français se trouve sur le territoire français.

Le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, a déclaré qu'il n'y avait aucune motivation politique. Il a expliqué qu'il s'agissait d'une partie d'un programme de 20 ans visant à remplacer les vieux lingots par des lingots conformes aux normes. La France prévoit également de remplacer les 134 tonnes restantes par des lingots conformes d'ici 2028. Il reste toutefois que les nouveaux lingots n'ont pas été redéposés à New York. L'opération était présentée comme un remplacement technique, mais son résultat a été un retrait complet des coffres américains. C'est pourquoi certains y voient un écho au rapatriement massif de l'or des États-Unis par le président de Gaulle dans les années 1960.

La situation de l'Allemagne est différente. Entre 2013 et 2017, la Bundesbank a transféré 300 tonnes de New York à Francfort. Pourtant, début 2026, 1 236 tonnes sur un total de 3 352, soit environ 37 %, se trouvaient encore à New York. En Allemagne, les appels à rapatrier l'intégralité de cet or se font de plus en plus pressants.

Il ne faut pas non plus exagérer l'importance des déplacements de réserves. Dans l'enquête du WGC, la Banque d'Angleterre restait le lieu de conservation le plus utilisé par les banques centrales. 57 % des répondants ont déclaré détenir de l'or à Londres. 49 % le conservaient dans les coffres de leur propre pays. Quitter New York ne signifie pas forcément quitter la finance occidentale. Les banques centrales se demandent quel pays pourrait toucher à leur or. Selon ce critère, les États-Unis sont aujourd'hui le pays qui inspire le plus de méfiance.

37.7 Où en sont les réseaux de paiement sans dollar ?

Les réseaux de paiement qui évitent le dollar sont également évoqués aux côtés de l'or. Il faut distinguer les attentes de la réalité.

La Chine a développé son système de paiement transfrontalier en renminbis (CIPS). Ce système permet d'effectuer des paiements en renminbis sans passer par SWIFT, le réseau international de communication interbancaire. Les montants traités augmentent chaque année. Comme nous l'avons vu au chapitre 8, pendant la crise du détroit d'Ormuz, la Chine a élargi le recours au renminbi pour les transactions pétrolières. Pourtant, la part du renminbi dans les réserves de change reste inférieure à 2 %. Le renminbi étend son territoire dans les paiements commerciaux, mais n'a pas encore gagné la confiance comme instrument d'épargne. Peu de banques centrales sont prêtes à accumuler la monnaie d'un pays qui contrôle les mouvements de capitaux.

Le « projet Agorá » de la Banque des règlements internationaux (BRI) est souvent présenté comme un réseau permettant de contourner le dollar. C'est inexact. Agorá est une expérimentation menée par la BRI et l'Institut de la finance internationale (IIF). Les banques centrales participantes sont la Réserve fédérale de New York, la Banque d'Angleterre, la Banque de France — représentante de la zone euro —, la Banque du Japon, la Banque centrale du Mexique, la Banque nationale suisse et la Banque de Corée. La banque centrale américaine y participe depuis le début.

Agorá s'attaque au problème de la lenteur et du coût des transferts transfrontaliers. Le système consiste à convertir les dépôts bancaires et les réserves détenues auprès des banques centrales en jetons numériques, puis à effectuer le règlement simultanément sur une seule plateforme. Le 27 mai 2026, la BRI a publié un rapport sur le prototype. Plus de 40 institutions financières y ont participé et préparent une nouvelle étape d'essais avec des transferts d'argent réels. La Banque du Canada a également rejoint le projet. Agorá n'est pas un réseau destiné à abandonner le dollar, mais une initiative des banques centrales occidentales visant à accélérer les paiements dans les principales monnaies, dollar compris.

Dans l'univers des paiements, le dollar reste largement dominant. Selon l'enquête de 2025 de la BRI, le dollar figure dans l'une des deux devises utilisées dans 89 % des opérations de change mondiales. 54 % des factures d'exportation dans le monde sont également libellées en dollars. C'est une proportion encore supérieure à celle du dollar dans les réserves de change, qui est de 57 %.

Alors, qu'est-ce qui vacille ? Pour les achats et les ventes, autrement dit les transactions et les paiements, aucune devise ne peut encore remplacer le dollar. C'est dans le domaine de l'épargne que la situation vacille. Quand les banques centrales choisissent où placer durablement leurs excédents, le dollar perd du terrain. L'or est celui qui occupe le plus largement la place laissée vacante.

37.8 Déclin ou érosion

En rassemblant les chiffres présentés jusqu'ici, le constat est le suivant. Le dollar représente toujours 57 % des réserves de change mondiales. Sa part est presque trois fois supérieure à celle de l'euro, qui arrive en deuxième position. 89 % des opérations de change et plus de la moitié des recettes d'exportation sont libellées en dollars. Quel que soit le critère retenu, le dollar reste numéro un.

Mais la tendance est claire. La part du dollar dans les réserves de change diminue depuis 25 ans. Les avoirs des gouvernements étrangers en bons du Trésor américain stagnent au niveau de 2012. Depuis quatre ans, les banques centrales achètent chaque année quelque 1 000 tonnes d'or. Et même en tenant compte de l'effet des prix, l'or s'est hissé parmi les principaux piliers des réserves officielles. 74 % des banquiers centraux pensent que cette tendance va se poursuivre.

Cette évolution ressemble davantage à une diversification discrète qu'à une liquidation massive. Rares sont les pays qui se débarrassent d'un seul coup de tous leurs dollars. Car ils feraient ainsi baisser d'abord la valeur de leurs propres actifs. À la place, ils n'investissent pas leurs nouveaux fonds en dollars. Ils ne renouvellent pas les bons du Trésor arrivés à échéance et réorientent leurs placements vers l'or ou d'autres devises. Le fait que les avoirs des gouvernements étrangers en bons du Trésor soient restés au même niveau tandis que la dette américaine faisait plus que doubler en témoigne.

Cette diversification discrète a un coût. Les investisseurs privés, sensibles aux prix, prennent la place des banques centrales étrangères, qui ne se préoccupaient pas du prix. Le gouvernement américain doit offrir des taux d'intérêt plus élevés pour emprunter. C'est ainsi que s'est constitué le poids des intérêts annuels de 1 000 milliards de dollars évoqué au chapitre 34. Les taux élevés accentuent la pression sur les finances publiques, et l'incertitude budgétaire pousse à son tour les capitaux étrangers à se retirer.

L'administration Trump a déclaré vouloir préserver le statut du dollar. Elle a aussi menacé d'imposer des droits de douane supplémentaires aux pays qui œuvrent à la dédollarisation. Pourtant, si les banques centrales réduisent leurs avoirs en dollars, ce n'est pas parce que les autres options sont séduisantes. C'est parce qu'elles ne peuvent plus faire confiance aux États-Unis comme lieu de conservation autant qu'autrefois. Les pressions exercées sur les alliés par les droits de douane, les tentatives d'influencer la Réserve fédérale et le contournement des décisions de justice ont érodé cette confiance. Peut-on vraiment préserver la confiance par la menace ?

L'hégémonie du dollar ne s'effondre pas du jour au lendemain. Il a fallu plusieurs décennies pour que la livre sterling cède au dollar sa place de monnaie de réserve. Ce qui se passe aujourd'hui relève de l'érosion, non de l'effondrement. Mais cette évolution diffère du passé en ceci que les États-Unis fournissent eux-mêmes les causes de cette érosion.

37.9 Les signaux que la Corée du Sud doit prendre en compte

La Corée du Sud n'est pas spectatrice de cette évolution. La Banque de Corée participe au projet Agora. Elle siège à la table où s'élaborent les règles des paiements transfrontaliers de nouvelle génération.

La situation de l'or est différente. D'après les données publiques disponibles, les réserves d'or de la Banque de Corée stagnent à 104,4 tonnes depuis 2013. La part de l'or dans les réserves de change est plutôt faible par rapport à celle des grands pays. Pendant ce temps, des pays comme la Pologne, la Tchéquie et Singapour ont régulièrement accru leurs réserves d'or.

Les options de la Corée du Sud sont limitées. Son économie commerce en dollars, achète l'énergie en dollars et s'appuie sur le système de sécurité fondé sur le dollar. La promesse d'investir 350 milliards de dollars aux États-Unis, évoquée au chapitre 21, porte elle aussi sur des actifs libellés en dollars. Se retirer rapidement du dollar n'est pas une option réaliste.

Ce qui peut être débattu, c'est le rythme et les modalités. Parmi les options évoquées figurent une augmentation progressive de la part de l'or, l'élargissement des règlements en wons et du réseau de swaps de devises, ainsi que la diversification des lieux de conservation. Dans tous les cas, l'essentiel est de faire en sorte que l'ensemble des réserves de change ne soit pas ébranlé par la décision politique d'un seul pays. C'est en définitive ce que font aujourd'hui les banques centrales du monde entier.

Conclusion

Le sommet sino-américain de 2026 à Washington a mis en avant comme résultats la vente d'avions de ligne Boeing et des engagements d'exportation de soja. Mais, à l'extérieur de la salle de réunion, les banques centrales du monde prenaient discrètement une autre décision. Elles n'achetaient pas de nouveaux bons du Trésor américain, achetaient de l'or et transféraient leurs réserves.

Avec 57 %, la part du dollar reste la plus élevée au monde. C'est aussi le chiffre le plus bas depuis que le FMI a commencé à établir ses statistiques. Au lecteur de choisir quel aspect retenir. Mais les achats d'or des banquiers centraux indiquent clairement lequel ils ont à l'esprit.

Le chapitre suivant portera sur le dernier moyen dont dispose Trump pour retenir les capitaux qui s'en vont ainsi. Il s'agit de la menace de rompre les relations commerciales avec les pays qui n'achètent pas de bons du Trésor américain, et de la réaction des marchés financiers mondiaux à cette menace.

Références

IMF, « IMF Data Brief: Currency Composition of Official Foreign Exchange Reserves » (données du premier trimestre 2026), 2026. https://data.imf.org/en/news/imf%20data%20brief%20july%201

IMF, « IMF Data Brief » (données du troisième trimestre 2025), 19 décembre 2025. https://data.imf.org/en/news/imf-data-brief-december-19

IMF, « US Dollar's Share of Foreign Reserves Is Little Changed in Exchange-Rate-Adjusted Terms » (données du deuxième trimestre 2025), octobre 2025. https://data.imf.org/en/news/october%201%202025%20cofer

IMF, « Improving the Analytical Usefulness of the IMF's COFER Data », Technical Notes and Manuals 2025/014, novembre 2025.

Goldberg, L. et O. Hannaoui, « Drivers of Dollar Share in Official Foreign Exchange Reserves », NBER Working Paper 34888, 2026.

World Gold Council, « Gold Demand Trends: Q2 2026 », 30 juillet 2026. https://www.gold.org/goldhub/research/gold-demand-trends/gold-demand-trends-q2-2026

World Gold Council, « Central bank gold statistics: June 2026 », août 2026. https://www.gold.org/goldhub/gold-focus/2026/08/central-bank-gold-statistics-june-2026

World Gold Council, « Central Bank Gold Reserves Survey 2026 », 16 juin 2026. https://www.gold.org/goldhub/research/central-bank-gold-reserves-survey-2026

World Gold Council, « China gold market update: Official buying accelerated in August », septembre 2026. https://www.gold.org/goldhub/gold-focus/2026/09/china-gold-market-update-official-buying-accelerated-august

European Central Bank, « The international role of the euro, June 2026 », 2 juin 2026. https://www.ecb.europa.eu/press/other-publications/ire/html/ecb.ire202606.en.html

European Central Bank, « The international role of the euro, June 2025 », 11 juin 2025.

Bloomberg, « Foreign Holdings of US Treasuries Fell to Nine-Month Low in July », 16 septembre 2026.

Bloomberg, « Japan Likely Sold Treasuries to Fund Record Yen Intervention », 6 septembre 2026.

The Japan Times, « Japan likely sold Treasurys to fund record yen intervention », 7 septembre 2026.

Wolf Street, « Treasuries Have Become Badly Unappetizing for Foreign Central Banks & Governments », 17 septembre 2026.

Nation Thailand, « China's US Treasury holdings hit 18-year low in July as French and Canadian holdings fall », septembre 2026.

U.S. Department of the Treasury, Treasury International Capital (TIC) System, Major Foreign Holders of Treasury Securities.

Kitco News, « Bank of France sells its 129-tonne US gold reserve, then buys it back in Europe », 6 avril 2026.

MINING.COM, « France pulls last gold held in US for $15B gain », 6 avril 2026.

Bank for International Settlements, « Project Agorá: a shared programmable platform for wholesale cross-border payments », 27 mai 2026. https://www.bis.org/publ/othp110.htm

Bank of Canada, « Bank of Canada joins BIS Project Agorá », 27 mai 2026.

CBS News, « What is the highest gold price in history? », 24 février 2026.

Trading Economics, données de cours de l’or, au 25 septembre 2026.

BestBrokers, « US Dollar Share of Global Currency Reserves in 2026 » (citant l’Atlantic Council Dollar Dominance Monitor et la BIS Triennial Survey 2025), juillet 2026.

Kim Kyung-jin, 『Trump, la diplomatie de l'insulte et l'empire qui se vide』, chapitres 8, 13, 14, 21, 34, 35 et 36.

Chapitre 38. La menace de « rompre les échanges » adressée aux pays excédentaires et la crise de panique des marchés financiers mondiaux

> Un président qui brandit la menace de bloquer les échanges contre les pays alliés qui achetaient des bons du Trésor américain, puis le chaos qui s'ensuivit sur le marché obligataire

38.1 « Baissez les taux, ou nous couperons les échanges »

C'était le matin du vendredi 4 septembre 2026. Le département du Travail des États-Unis publia les chiffres de l'emploi pour août. Les emplois non agricoles avaient augmenté de 162 000. Le président Trump publia aussitôt un message sur Truth Social. Il qualifia les chiffres de l'emploi d'« excellents ». Puis il demanda à la Réserve fédérale (Fed) de baisser ses taux. Sa demande se transforma en menace. « Baissez les taux. Sinon, nous couperons les échanges avec les pays avec lesquels nous sommes déficitaires. » Il écrivit que cette méthode était « préférable aux droits de douane ». Il ajouta que les États-Unis n'avaient « aucune obligation » d'autoriser les échanges. Il précisa qu'il suffisait d'un coup de plume pour mettre cette mesure à exécution.

Les gouvernements du monde entier furent déconcertés à la lecture de ce message. Les décisions de taux d'une banque centrale et les échanges avec un autre pays sont deux questions distinctes. Le président les avait réunies dans une même phrase. Si la banque centrale américaine ne baissait pas les taux, les pays étrangers devraient en payer le prix. Les pays visés étaient ceux qui enregistraient un excédent commercial avec les États-Unis.

Cette menace avait un contexte. La veille, le 3 septembre, le département du Commerce américain avait publié les chiffres de la balance commerciale de juillet. Le déficit, biens et services confondus, s'élevait à 88,6 milliards de dollars. Il avait progressé de 24,4 % par rapport aux 71,2 milliards de juin. C'était le déficit le plus important depuis mars 2025. Cette hausse tenait à la forte augmentation des importations de semi-conducteurs et d'ordinateurs destinés aux centres de données d'intelligence artificielle.

Par pays, le Mexique affichait le déficit le plus élevé, à 27,5 milliards de dollars. Le Vietnam suivait avec 23,3 milliards, puis la Chine avec 15,2 milliards. Celui de l'Union européenne (UE) atteignait 8,9 milliards. Un an et demi s'était écoulé depuis l'accumulation des droits de douane. Pourtant, le déficit ne diminuait pas et continuait de gonfler. Ces chiffres déplaisaient au président.

Pour justifier juridiquement sa menace, Trump invoqua la Cour suprême fédérale. Il affirma que celle-ci avait reconnu au président un « pouvoir absolu ». C'était loin de la réalité. Le contenu de cet arrêt est traité au chapitre 13. En février 2026, la Cour suprême avait jugé que l'International Emergency Economic Powers Act (IEEPA) ne permettait pas d'imposer des droits de douane. Elle

avait estimé que le pouvoir de lever des impôts appartenait au Congrès. Cette loi comporte toutefois une disposition distincte autorisant les interdictions d'importation (embargos). Le juge Brett Kavanaugh avait souligné ce point lors des plaidoiries orales de novembre 2025. L'année suivante, il avait exprimé une opinion dissidente dans l'arrêt. Il avait parlé d'un « étrange trou de beignet » : les droits de douane étaient bloqués, mais les interdictions d'importation restaient possibles. Juste après l'arrêt, Trump avait déclaré : « Je peux interdire les importations, mais je ne peux pas prélever un seul dollar. »

La menace de septembre visait ce trou de beignet. Privé des droits de douane, Trump avait sorti une arme plus brutale : l'interdiction d'importer. Axios qualifia cette mesure de « prochaine arme commerciale » de Trump. À peu près à la même période, il s'en prit effectivement au constructeur aéronautique canadien Bombardier. Il écrivit : « Bombardier ne pourra plus vendre aux États-Unis. » Les premières protestations vinrent des républicains. Bombardier employait plus de 1 000 personnes à Wichita, dans le Kansas. L'entreprise comptait aussi environ 2 800 fournisseurs répartis dans 47 États américains. Les élus républicains du Kansas exprimèrent aussitôt leurs inquiétudes. Ils craignaient que la flèche tirée vers l'étranger ne revienne frapper leur propre circonscription.

Les 13 et 14 septembre, Trump ressortit sa menace. Il se trouvait à l'aéroport, de retour d'une visite en Irlande. « Je n'ai pas le choix. Nous ne voulons pas de déficit avec les autres pays. » « Nous voulons un excédent, ou du moins un commerce équilibré. » La réunion du Comité fédéral de l'open market (FOMC) de la Fed devait se tenir deux jours plus tard. Le vice-président JD Vance appuya lui aussi cette demande. Selon lui, la Fed devait baisser les taux pour que les Américains puissent acheter un logement. Kevin Hassett, président du Conseil des conseillers économiques, déclara que les pressions de l'administration seraient « assez fortes ».

38.2 La circulation du dollar : le lien entre déficit commercial et bons du Trésor

Pour comprendre pourquoi cette menace a bouleversé les marchés financiers, il faut d'abord suivre la circulation du dollar.

Chaque année, les États-Unis achètent beaucoup de marchandises à l'étranger. En contrepartie, les dollars partent hors du pays. Les pays excédentaires comme le Japon, la Chine, la Corée du Sud et l'Allemagne accumulent ces dollars. Ils ne les laissent pas dormir. Ils en placent une part importante dans des bons du Trésor américain. Ceux-ci étaient considérés comme les actifs les plus sûrs et les plus activement négociés au monde.

Les économistes appellent ce mouvement le « recyclage du dollar ». Les dollars partis à l'étranger reviennent aux États-Unis sous la forme d'achats de bons du Trésor. Les États-Unis se servent de cet argent pour financer leur déficit budgétaire. Comme les acheteurs étrangers achètent leurs bons

du Trésor, les taux d'intérêt restent bas. Les ménages américains consomment des produits importés bon marché, et le gouvernement américain emprunte à faible coût. Cette structure perdure depuis des décennies, depuis la Seconde Guerre mondiale.

Le déficit commercial et les entrées de capitaux étrangers sont les deux faces d'une même pièce. Si les États-Unis achètent davantage de marchandises, des capitaux doivent entrer à hauteur équivalente pour que les comptes s'équilibrent. Couper les échanges pourrait donc réduire le déficit, mais ferait aussi disparaître une partie des fonds qui achètent les bons du Trésor. La menace de Trump ressemblait à la promesse de rompre lui-même ce lien.

Trump interprétait cette structure à l'envers. Il demandait pourquoi les États-Unis devraient payer davantage d'intérêts alors que leur crédit était le meilleur au monde. « Nous devrions avoir des taux plus bas que n'importe quel autre pays, comme autrefois », écrivit-il. Il cita aussi des pays où les taux étaient bas, comme le Japon et la Suisse. Il se plaignait que les États-Unis ouvrent leur marché aux pays excédentaires, tandis que ceux-ci empruntaient à bas coût et que les États-Unis payaient des intérêts élevés. C'est de là que vient le titre de ce chapitre. Pour gagner de l'argent sur le marché américain, disait cette exigence, il fallait acheter des bons du Trésor américain à bas taux et corriger les déséquilibres commerciaux. Le message de Trump publié en septembre ne contenait pas explicitement la phrase « achetez des bons du Trésor ». Mais les marchés interprétèrent la menace de blocage des échanges comme une menace contre la demande de bons du Trésor. Si les pays excédentaires ne pouvaient plus gagner de dollars, ils n'auraient plus d'argent pour acheter ces bons.

Cette idée ne sortait pas de nulle part. En novembre 2024, Stephen Miran publia un rapport intitulé « Un guide pratique pour réorganiser le système commercial mondial ». Il devint ensuite président du Conseil des conseillers économiques de la Maison-Blanche, puis gouverneur de la Fed. Le rapport examinait la possibilité de lier la sécurité et l'accès au marché offerts par les États-Unis aux avoirs étrangers en bons du Trésor américain. Il proposait aussi de convertir ces avoirs en obligations à très long terme. Les marchés appelèrent ce projet le « compromis de Mar-a-Lago ». Il s'agissait de faire payer les alliances en bons du Trésor américain. La menace de septembre 2026 en était la version la plus brutale.

Le problème, c'est que l'économie ne vient pas étayer ce raisonnement. Le quotidien Hankyung résuma l'affaire sous le titre « Trump en lutte contre l'économie ». Les spécialistes relevèrent plusieurs erreurs. Premièrement, Trump considérait le commerce comme un jeu où le gain de l'un entraîne la perte de l'autre. Les États-Unis affichent un excédent dans le commerce des services. Le déficit des échanges de biens résulte aussi de l'afflux de capitaux étrangers, qui soutient la consommation et l'investissement. Deuxièmement, il confondait le taux directeur des banques centrales et la notation de crédit d'un pays. Le taux directeur sert à réguler la surchauffe et le ralentissement de l'économie. Une bonne solvabilité ne permet pas, à elle seule, de maintenir un taux directeur bas. Troisièmement, le président ne fixe pas les taux des obligations à long terme. Le

marché les détermine en fonction des perspectives d'inflation, du déficit budgétaire et du volume d'émission de bons du Trésor.

38.3 Un marché qui évolue à l'opposé des souhaits du président

Le 4 septembre, jour où la menace fut lancée, le marché obligataire évolua à l'opposé des souhaits du président. Le rendement des bons du Trésor à deux ans grimpa de 0,091 point de pourcentage en une journée, pour atteindre 4,425 %. Celui des bons à dix ans atteignit 4,79 %, son plus haut niveau en un an. La probabilité d'une hausse en septembre, calculée par le marché des contrats à terme sur taux, passa de 49,4 % à 58,4 %. Le président réclamait une baisse, mais le marché misait sur une hausse.

La raison était l'inflation. À la fin de février 2026, les États-Unis et Israël attaquèrent l'Iran. Le déroulement de ces événements est traité au chapitre 7. Le blocage du détroit d'Ormuz fit grimper le prix du pétrole de plus de 40 %. Dans certains États, l'essence dépassa les 5 dollars le gallon. L'inflation des prix à la consommation, qui s'élevait à 2,4 % en février, avait récemment atteint 3,4 %. L'indice des prix des dépenses de consommation personnelle (PCE), auquel la Fed accorde une grande importance, dépassait sa cible de 2 % depuis 65 mois consécutifs. Dans ces conditions, une baisse des taux aurait stimulé davantage l'inflation. Tous les acteurs du marché connaissaient ce calcul.

Kevin Warsh, choisi personnellement par Trump, occupait le poste de président de la Fed. Le conflit avec son prédécesseur, Powell, est traité au chapitre 35. Trump s'attendait à ce que Warsh baisse les taux. Mais, à la fin du mois d'août, lors de la réunion de Jackson Hole, Warsh avait déclaré que la Fed avait « encore du travail à faire ». Le marché y vit un signal de hausse.

Le 16 septembre, la Fed releva son taux directeur de 0,25 point de pourcentage. La fourchette cible du taux directeur passa à 3,75–4,00 % par an. C'était la première hausse depuis juillet 2023. Les 12 membres ayant droit de vote approuvèrent la décision à l'unanimité. Lors de sa conférence de presse, Warsh déclara : « L'inflation est trop élevée, et elle l'est depuis trop longtemps. » Il mit une limite aux questions sur les pressions du président. « L'indépendance de la Fed implique notamment que nous restions dans notre domaine. » La majorité des membres prévoyait une nouvelle hausse d'ici à la fin de l'année. Ils estimaient que l'inflation ne reviendrait à 2 % qu'en 2029.

Cette unanimité n'était pas le fruit du hasard. Même les gouverneurs nommés par le président, y compris le président de la Fed, avaient voté d'une seule voix pour la hausse. Le message envoyé par la Fed à la Maison-Blanche était clair. Diane Swonk, économiste en chef de KPMG, alla plus loin. Selon elle, cette hausse des prix était la plus longue depuis la fin des années 1970. Elle avertit que trois hausses pourraient ne pas suffire.

Juste après l'annonce, la Bourse de New York vacilla. L'indice S&P 500 recula d'environ 1 %, atteignant son plus bas niveau en six semaines. Les rendements des bons du Trésor continuèrent de grimper pendant la conférence de presse.

Quelques heures plus tard, Trump publia de nouveau un message sur Truth Social. « Les taux d'intérêt américains devraient être inférieurs ou égaux à 1 %. Notre crédit est le meilleur au monde. De loin. » La menace de couper les échanges ne fit pas bouger la Fed. Le média américain en ligne Talking Points Memo résuma la scène en une phrase : « La menace de couper les échanges n'a pas empêché la Fed de relever ses taux. »

Avec le recul, une scène semblable s'était produite un an et demi plus tôt. En avril 2025, Trump avait annoncé les droits de douane réciproques du « Jour de la Libération ». En quelques jours, les actions, le dollar et les bons du Trésor furent vendus en même temps. Quand le rendement des bons à dix ans s'envola, il annonça le 9 avril une suspension de 90 jours des droits de douane. Il expliqua lui-même que les gens étaient devenus « un peu nerveux » à cause du marché obligataire. Cette fois-là, le marché obligataire avait contraint le président à reculer. En septembre 2026, le président ne recula pas. À la place, la Fed et les marchés évoluèrent dans la direction opposée à celle du président.

38.4 La crise du marché obligataire : les chiffres du 24 septembre

Les ventes de titres du Trésor ne se sont pas arrêtées après la hausse des taux de la Fed. Au contraire, elles se sont accélérées.

Le 1er septembre, le taux des obligations à dix ans se situait encore autour de 4,77 %. Le 24 septembre, heure locale, il a clôturé à 5,223 %. C'est son niveau le plus élevé depuis juin 2007. Le taux à trente ans a atteint 5,501 %. C'est un sommet inédit depuis 22 ans, soit depuis 2004. Le taux à deux ans s'est établi lui aussi à 4,941 %. En trois semaines à peine, le taux à dix ans a donc bondi de plus de 0,4 point de pourcentage.

Plusieurs facteurs immédiats se sont conjugués. L'indice d'activité des entreprises américaines de septembre a atteint son plus haut niveau en un peu plus de cinq ans. L'idée s'est répandue qu'une économie en surchauffe imposait de relever encore les taux pour maîtriser l'inflation. En une semaine, la probabilité d'une nouvelle hausse en octobre est passée de la fourchette des 50 % à celle des 70 %. Les cours internationaux du pétrole sont restés élevés.

Les acheteurs de titres du Trésor se sont aussi faits plus rares. La demande a été faible lors de l'adjudication des obligations à cinq ans du 23 septembre. Les primary dealers ont dû absorber les titres restants. Un primary dealer est une grande institution financière tenue de participer aux adjudications de titres du Trésor. Si les autres investisseurs n'achètent pas, ces établissements

doivent en pratique reprendre les titres invendus. Plus ils en absorbent, plus cela montre que la demande réelle du marché est faible.

Le Trésor cherchait lui aussi à agir. Le 19 août, il a annoncé qu'il doublerait le volume des rachats de titres du Trésor à long terme. Un rachat consiste, pour l'État, à reprendre sur le marché des titres qu'il a déjà émis. Pour les tranches de dix à vingt ans et de vingt à trente ans, le plafond par opération est passé de 2 milliards de dollars à plus de 4 milliards. Cette mesure devait s'appliquer du 9 septembre au 4 novembre. Le Trésor a expliqué qu'elle visait à soutenir la liquidité. Pourtant, le rachat de 6 milliards de dollars réalisé le 24 septembre n'a pas suffi à enrayer les ventes. Le média australien Crikey a aussi rapporté des discussions au sein du Trésor. Selon l'article, le secrétaire au Trésor Scott Bessent étudiait la possibilité d'augmenter de 1 000 milliards de dollars les émissions de titres à court terme plutôt que celles de titres à long terme. En misant sur les titres à court terme, l'État peut réduire ses intérêts à court terme. Mais si les taux sont plus élevés à l'échéance, la charge s'alourdit. C'est un pari sur l'absence de nouvelles hausses de taux.

Dans le monde de la finance, on parle de « bond vigilantes », ou « justiciers du marché obligataire ». Quand un gouvernement gère ses finances de manière laxiste, les investisseurs vendent ses titres du Trésor et font monter les taux. Cette expression désigne les investisseurs qui punissent ainsi le gouvernement. L'économiste américain Ed Yardeni l'a employée pour la première fois dans les années 1980. Les ventes de septembre 2026 portaient nettement la marque de ces « justiciers ». Les investisseurs exigeaient une prime plus élevée en échange de la détention de titres du Trésor à long terme. Cette prime s'appelle la « prime de terme » (term premium). C'est le supplément de taux demandé parce que prêter de l'argent sur une longue durée expose davantage aux incertitudes liées à l'inflation et aux finances publiques.

Trois facteurs peuvent expliquer la hausse de la prime de terme. Le premier est l'inflation provoquée par la guerre et les droits de douane. Le deuxième est le creusement du déficit budgétaire et l'augmentation de l'offre de titres du Trésor. La dette publique et la charge des intérêts sont examinées en détail aux chapitres 34 et 39. Le troisième est l'imprévisibilité des politiques publiques. Les titres d'un gouvernement qui fait pression publiquement sur la banque centrale et menace de rompre les échanges avec ses alliés paraissent d'autant plus risqués. La menace du 4 septembre a accentué ce troisième facteur.

La hausse des taux s'est aussitôt répercutée sur les ménages. Le taux des prêts immobiliers à taux fixe sur trente ans a dépassé 7 %. Il était supérieur d'environ un point de pourcentage à son niveau d'avant la guerre contre l'Iran. La charge des ménages qui souhaitaient acheter un logement s'est alourdie d'autant. Le résultat était à l'opposé de l'objectif de « rendre le logement plus abordable » affiché par le président et le vice-président.

Les ventes ont aussi gagné les marchés hors des États-Unis. Le même jour, le taux des obligations japonaises à dix ans s'est établi à 3,1 %, son plus haut niveau depuis 1996. Celui des obligations

allemandes à dix ans a dépassé 3,6 %, un sommet depuis 2009. Au début du mois de septembre, le taux des obligations britanniques à dix ans avait déjà atteint 5,22 %. Quand les titres du Trésor américain, référence des taux obligataires mondiaux, ont vacillé, les obligations d'autres pays ont elles aussi été vendues. Il serait toutefois impossible d'en attribuer la responsabilité aux seuls États-Unis. La hausse du pétrole et l'augmentation des dépenses publiques dans plusieurs pays ont aussi joué un rôle.

Il faut aussi s'arrêter sur l'évolution du cours de l'or. On pense souvent que l'or monte quand l'inquiétude concernant le dollar s'accentue. À la fin de janvier 2026, son cours a atteint un record historique, autour de 5 500 dollars l'once. Pourtant, au début de septembre, il était tombé dans la zone des 4 360 dollars, soit une baisse de plus de 20 %. L'or ne rapporte pas d'intérêts. Quand les taux montent rapidement, le coût de détention de l'or augmente. Les anticipations de hausse des taux ont donc pesé sur son cours. Cet épisode montre que la « sortie du dollar » ne suit pas une seule direction. Les achats d'or des banques centrales et l'évolution de la part du dollar sont examinés au chapitre 37.

38.5 Les titres du Trésor qui quittent les coffres des pays alliés

Quels pays étrangers détiennent le plus de titres du Trésor américain ? La réponse : les alliés les plus proches des États-Unis. Le Japon, le Royaume-Uni, le Canada, la France et la Corée du Sud figurent tous parmi les principaux détenteurs. Les pays auxquels Trump a brandi la menace d'une rupture commerciale recoupent largement ceux qui achetaient des titres du Trésor américain.

Le 16 septembre, le Trésor américain a publié les statistiques de juillet sur les flux internationaux de capitaux (TIC). Les TIC recensent les achats et les ventes de titres américains par les étrangers. Les avoirs étrangers en titres du Trésor américain s'élevaient à 9 248 milliards de dollars. C'était leur niveau le plus bas depuis neuf mois. Ils avaient diminué de 239 milliards de dollars par rapport aux 9 487 milliards de février, juste avant la guerre contre l'Iran.

Voici l'évolution par pays. Les avoirs du Japon, premier détenteur, ont diminué pour atteindre environ 1 103,9 milliards de dollars. Ceux de la Chine continentale sont passés de 633,4 à 618 milliards de dollars. C'est leur niveau le plus bas depuis 18 ans, depuis août 2008. Ils représentent environ la moitié de leur pic de 2013. Les avoirs de la Corée du Sud ont diminué d'environ 3,2 milliards de dollars, passant de 134,7 milliards en juin à 131,5 milliards en juillet. Ceux de la France ont diminué pour s'établir à 348,4 milliards de dollars et ceux du Canada à 426,3 milliards. À l'inverse, le Royaume-Uni a augmenté ses avoirs et s'est hissé au deuxième rang, derrière le Japon.

Il faut garder à l'esprit un point lorsqu'on lit ces chiffres. La variation des avoirs comprend à la fois les ventes réelles et les variations de prix. Quand les taux montent, le prix des titres du Trésor déjà détenus baisse. Les avoirs peuvent donc sembler diminuer même si personne ne vend. Dans des pays comme le Royaume-Uni, où de nombreuses institutions financières privées sont

implantées, les transactions d'investisseurs étrangers peuvent aussi se mêler aux chiffres. La tendance générale était toutefois claire. Les pays alliés n'achetaient plus autant de titres du Trésor américain qu'auparavant.

Le cas du Japon permet de comprendre les mécanismes à l'œuvre. À la fin de juillet, le yen était tombé aux alentours de 164 yens pour un dollar. C'était son niveau le plus bas en 40 ans. La Banque du Japon avait relevé son taux directeur le 30 juillet, mais le yen avait continué de s'affaiblir. Le ministère japonais des Finances est alors intervenu sur le marché des changes. Entre le 30 juillet et le 26 août, il a dépensé 15 400 milliards de yens. Cela représente 98,6 milliards de dollars, un montant sans précédent. Cette intervention a donné lieu à une scène inhabituelle. Le 31 juillet, le Trésor américain est intervenu sur le marché aux côtés du Japon. Le secrétaire au Trésor Bessent a confirmé qu'il s'agissait d'une « action conjointe face aux mouvements désordonnés du yen ». Il est rare que les États-Unis interviennent directement pour défendre la monnaie d'un autre pays. Le montant engagé par le Trésor américain a été estimé à 26,3 milliards de dollars au maximum. Le magazine spécialisé du Congrès américain The Hill a rapporté ainsi le calcul de Bessent. Il s'agissait aussi, selon lui, d'empêcher le Japon de vendre des titres du Trésor américain pour soutenir le yen. Mark Sobel, de l'OMFIF, a avancé une analyse similaire. Il estimait que Bessent craignait que la faiblesse du yen n'entraîne les autres monnaies asiatiques dans sa chute et ne fasse monter les taux des titres du Trésor américain. Sobel a critiqué cette méthode. Selon lui, le meilleur moyen d'empêcher une forte hausse des taux américains était de rétablir la santé des finances publiques, et non de poser un pansement.

L'effet de l'intervention n'a pas duré. Le yen s'est un temps redressé dans la zone des 155 yens pour un dollar. Mais le 10 août, il était retombé dans la zone des 159 yens. Les réserves de change du Japon ont diminué de 79,6 milliards de dollars en août, pour s'établir à 1 208 milliards. C'est leur plus forte baisse mensuelle jamais enregistrée. Les titres en devises étrangères détenus dans les réserves ont diminué de 87,8 milliards de dollars. Cela laisse penser que le Japon a vendu des titres du Trésor américain et d'autres actifs pour réunir les dollars nécessaires à l'intervention. Le marché estimait qu'environ 60 milliards de dollars de ces ventes concernaient des titres du Trésor américain. Le ministère japonais des Finances ne publie ni les types ni les volumes de titres vendus. Ce chiffre doit donc être considéré comme une estimation.

On ne peut pas affirmer que le Japon a vendu ses titres en représailles à Trump. Le Japon avait simplement besoin de dollars pour défendre sa monnaie. Mais le résultat était le même. Au moment où les États-Unis avaient le plus besoin d'acheteurs pour leurs titres du Trésor, leur plus grand client sortait ces titres de ses coffres pour les vendre. Au même moment, le président américain menaçait de rompre les échanges avec les pays excédentaires. Le Japon est un pays qui affiche un important excédent commercial avec les États-Unis. Si les États-Unis rompaient leurs échanges, le Japon aurait moins de moyens de gagner des dollars. Sa capacité à acheter des titres du Trésor

américain diminuerait alors. On voit ici comment, si la menace était mise à exécution, le marché des titres du Trésor américain serait le premier touché.

La Chine a suivi une autre voie. Ses avoirs en titres du Trésor américain sont à leur plus bas niveau depuis 18 ans. Dans le même temps, la Banque populaire de Chine a accru ses réserves d'or pendant 22 mois consécutifs, jusqu'en août. La Chine réduit ses actifs en dollars et se tourne vers l'or et les actifs tangibles. L'expansion du réseau chinois de paiements en yuans est examinée aux chapitres 8 et 37.

38.6 Les pays pris pour cible par les menaces

Le message du 4 septembre ne citait aucun pays. Mais les cibles étaient claires. Il s'agissait des pays avec lesquels les États-Unis avaient un déficit commercial. Selon les statistiques 2025 du département américain du Commerce, les principaux déficits étaient les suivants. L'Union européenne affichait 223 milliards de dollars, le Mexique 203,2 milliards et la Chine 202 milliards. Le Vietnam suivait avec 178,2 milliards de dollars. La Corée du Sud arrivait au dixième rang, avec 58,2 milliards de dollars. Trump a, à plusieurs reprises, désigné le Japon, la Suisse, le Canada et la Corée du Sud comme des pays excédentaires.

(1) Canada : des droits de douane à l'interdiction des importations

Le Canada est le pays où la menace s'est transformée en mesure concrète. Le processus est examiné en détail au chapitre 14. Nous en résumons ici le déroulement.

Le 20 juillet, Trump a signé une proclamation en invoquant l'article 338 de la loi douanière de 1930. Cet article permet d'imposer jusqu'à 50 % de droits de douane aux pays qui discriminent les produits américains. C'était la première fois qu'un président invoquait explicitement cet article. C'était une autre voie trouvée après le blocage, par la Cour suprême, des droits de douane imposés en vertu de l'IEEPA. Les droits de douane devaient entrer en vigueur le 19 août. Lorsque le Canada a annoncé qu'il voulait modifier les conditions de négociation, leur entrée en vigueur a été reportée de trois jours. Le Canada a interrompu les négociations le 21 août. Le lendemain, le 22 août, les droits de douane de 50 % sont entrés en vigueur.

Le 8 septembre, Trump a publié cinq nouvelles proclamations. Elles ajustaient les droits de douane et interdisaient totalement l'importation de certains produits. L'interdiction d'importer prendrait effet le 29 septembre. Elle concernait les boissons alcoolisées comme la bière et le vin en bouteille, ainsi que le whisky. Certains produits laitiers, dont les protéines de lactosérum, étaient aussi concernés. Les motos de plus de 800 cm^3 figuraient également sur la liste. La Maison-Blanche a invoqué la surtaxe supplémentaire de 50 % sur les boissons alcoolisées américaines annoncée par la Saskatchewan le 27 août. Elle a aussi mis en cause la gestion des quotas d'importation de produits laitiers par le Canada et les droits de douane canadiens sur les véhicules américains.

Le Canada n'a pas cédé. Il a riposté par des droits de douane et resserré ses liens avec l'Europe. Le passage des droits de douane à l'interdiction des importations montrait que la menace de « cesser les échanges » lancée le 4 septembre ne se limitait pas à des paroles. Le Canada est devenu le premier terrain d'essai.

(2) Union européenne : « Je cesserai les échanges avec l'Europe »

La deuxième cible était l'Europe. Le 17 septembre, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a proposé d'accorder au Canada le statut de pays associé. L'idée était d'élargir les échanges sans droits de douane entre le Canada et l'Union européenne. Le statut de pays associé constituerait une nouvelle catégorie, absente jusqu'ici des institutions de l'Union. L'accès du Canada à l'Union européenne est abordé au chapitre 16.

Trump a réagi sans attendre. Il a qualifié cette idée de « ridicule ». Il a aussi déclaré que « le Canada a été un horrible partenaire commercial ». Puis il a lancé cet avertissement : « Si j'estime qu'il y a la moindre hostilité, j'imposerai des droits de douane très lourds ou je cesserai les échanges avec l'Europe. » Les entreprises européennes se sont inquiétées. Le plafond de 15 % convenu avec les États-Unis un peu plus d'un an auparavant risquait d'être remis en cause. Grâce à ce plafond, les chaînes d'approvisionnement transatlantiques venaient tout juste de retrouver une certaine stabilité. Les responsables canadiens ont déclaré qu'ils poursuivraient le dialogue avec Bruxelles, malgré l'opposition de la Maison-Blanche.

L'Europe est aussi un important acheteur de bons du Trésor américain. La France, la Belgique, le Luxembourg et l'Irlande abritent de grandes sociétés de gestion d'actifs et des dépositaires. Les fonds de pension et les compagnies d'assurance européens détiennent eux aussi beaucoup de bons du Trésor américain à long terme. La menace de cesser les échanges avec l'Europe a aussi été entendue par les détenteurs de ces capitaux. L'Union européenne mène déjà son projet d'« union de l'épargne et des investissements », qui vise à orienter l'épargne européenne vers des investissements au sein de l'Union. La menace américaine a renforcé les arguments en faveur de cette évolution.

(3) Le Mexique, la Chine et le Vietnam

Le Mexique a dégagé un excédent commercial de 27,5 milliards de dollars avec les États-Unis pour le seul mois de juillet. L'examen conjoint de l'Accord États-Unis–Mexique–Canada (USMCA) est également en cours. L'invocation de l'article 338 contre le Canada était aussi un avertissement pour le Mexique. Les chaînes d'approvisionnement nord-américaines sont si étroitement imbriquées qu'on ne peut les dissocier pays par pays. Bloquer les échanges avec le Canada perturberait aussi les flux de pièces transitant par le Mexique.

La Chine avait un autre calcul. Elle réduisait déjà ses avoirs en bons du Trésor américain. La menace de cesser les échanges lui donnait une raison supplémentaire de les réduire. Dans le même

temps, la Chine disposait d'un levier de régulation : les autorisations d'exportation de terres rares. Ce point a été traité au chapitre 6. À l'approche du sommet entre les États-Unis et la Chine, Washington pouvait difficilement menacer cette dernière de cesser les échanges. La menace a donc surtout pesé sur les alliés qui dépendaient fortement du marché américain.

Le Vietnam était discret, mais comptait parmi les pays les plus vulnérables. Son excédent commercial avec les États-Unis avait atteint 23,3 milliards de dollars en juillet. Pour une économie tirée par les exportations, la fermeture du marché américain serait fatale.

(4) La Corée du Sud : un pays excédentaire qui détient des bons du Trésor

La Corée du Sud n'échappe pas à cette menace pour deux raisons. Premièrement, elle figure parmi les dix principaux partenaires avec lesquels les États-Unis affichent un déficit commercial. En 2025, son excédent commercial avec les États-Unis s'élevait à 58,2 milliards de dollars. Les exportations de semi-conducteurs, d'automobiles et de batteries ont alimenté cet excédent. Deuxièmement, la Corée du Sud détient plus de 130 milliards de dollars en bons du Trésor américain. En juillet, ses avoirs s'élevaient à 131,5 milliards de dollars, en baisse par rapport au mois précédent. Les autorités sud-coréennes chargées des changes ajustent elles aussi leurs avoirs en bons du Trésor pour défendre le taux de change et gérer leurs actifs.

Lors des négociations tarifaires de 2025, la Corée du Sud a promis d'investir 350 milliards de dollars aux États-Unis. Par ailleurs, plus de 300 travailleurs sud-coréens ont été placés en détention lors d'une opération dans une usine de Géorgie. Cet événement a été traité au chapitre 21. Même après avoir promis d'investir, le pays est de nouveau visé parce qu'il affiche un excédent commercial. Il vend des produits sur le marché américain, puis emploie les dollars gagnés à acheter des bons du Trésor américain et à construire des usines aux États-Unis. Même après tout cela, il ne peut échapper à la menace de voir les échanges interrompus. La situation de la Corée du Sud, prise en étau, sera examinée de nouveau au chapitre 50.

38.7 Une atteinte à la place du dollar

Il est trop tôt pour dire que cette crise a fait vaciller la place du dollar. Les chiffres sont plus complexes.

Examinons les statistiques COFER du Fonds monétaire international (FMI) sur la composition des réserves de change officielles. Au quatrième trimestre 2025, le dollar représentait 56,42 % des réserves de change mondiales. C'était son niveau le plus bas depuis le début de la série statistique. Au premier trimestre 2026, sa part est remontée légèrement, à 57,13 %. Le FMI a attribué cette hausse principalement à l'effet de valorisation lié à l'appréciation du dollar. Les chiffres du deuxième trimestre et des suivants ne sont pas encore disponibles. La part du dollar fluctue à un

niveau bas. Le dollar reste la seule monnaie à représenter plus de la moitié des réserves de change mondiales.

La confiance a pourtant subi une atteinte manifeste. L'expression « Sell America » s'est remise à circuler sur les marchés. Elle désigne la vente simultanée d'actions américaines, de bons du Trésor et de dollars. Cette expression s'était d'abord répandue lors du choc tarifaire d'avril 2025. Kraiky a rapporté le 23 septembre que ce mouvement était de retour. Le média a cité la France, le Canada, la Corée du Sud et l'Arabie saoudite parmi les pays dont les avoirs détenus par des étrangers avaient diminué. Le rendement des obligations à dix ans était de 3,94 % le 27 février, juste avant la guerre contre l'Iran. Il a ensuite augmenté de plus de 1,2 point de pourcentage en sept mois.

Shane Oliver, économiste en chef chez AMP, en Australie, a déclaré : « Sans les droits de douane de Trump et la guerre contre l'Iran, la Fed aurait déjà baissé ses taux une fois de plus. » Selon lui, la hausse des taux venait de la Maison-Blanche, et non de la Fed.

Il est rare que l'emprunteur menace celui qui lui prête de l'argent. D'ordinaire, c'est le prêteur qui impose ses conditions. Les États-Unis ont longtemps fait exception à cette règle. Le monde avait besoin du dollar. Mais cette exception reposait sur la confiance. Le monde croyait que le gouvernement américain tiendrait ses engagements, respecterait les marchés et traiterait ses alliés avec respect. Les menaces de septembre ont mis cette confiance à l'épreuve.

38.8 Conclusion : le débiteur qui menace ses créanciers

Voici le déroulement des événements de septembre 2026. Le président a demandé à la Réserve fédérale de baisser les taux. Il a menacé de cesser les échanges avec les pays excédentaires si sa demande n'était pas satisfaite. Ces pays achetaient des bons du Trésor américain. La Fed a relevé ses taux à l'unanimité. Le marché obligataire a répondu par des rendements de 5,22 % pour les obligations à dix ans et de 5,50 % pour celles à trente ans. Les avoirs étrangers en bons du Trésor américain sont tombés à leur plus bas niveau en neuf mois. Les taux des prêts immobiliers ont dépassé 7 %.

La menace a produit l'effet inverse de celui recherché. Trump voulait faire baisser les taux. Mais ses menaces ont accru le risque associé aux bons du Trésor américain. Quand le risque augmente, les investisseurs exigent des intérêts plus élevés. Les paroles destinées à faire baisser les taux sont devenues un facteur de hausse. Les États-Unis pouvaient emprunter à faible coût parce que le monde leur faisait confiance. Cette confiance ébranlée, le coût de la dette augmente.

Les événements de ce chapitre se prolongent jusqu'au sommet entre les États-Unis et la Chine. À l'approche de la rencontre, Washington a brandi la menace d'interrompre les échanges avec ses alliés. Mais il n'a pas pu tenir les mêmes propos à son principal rival, la Chine. Celle-ci avait déjà réduit ses avoirs en bons du Trésor américain et détenait un levier sous la forme des terres rares.

Les menaces ne fonctionnent que face à un adversaire plus faible. Le fait que cet adversaire plus faible soit un créancier des États-Unis est au cœur de cette crise.

La dette publique américaine a dépassé les 40 000 milliards de dollars. La charge des intérêts augmente chaque année. Qui achètera cette dette ? Au chapitre suivant, nous suivrons cette question à travers la structure des finances publiques américaines.

Références

Les faits et les chiffres du texte s'appuient sur les sources ci-dessous.

Les dates sont indiquées selon l'heure locale.

CNBC, « Trump threatens to halt trade with top partners unless Fed cuts rates », 2026. 9. 4.

Yahoo Finance, « Trump threatens to stop trading with countries that have a trade deficit unless the Fed cuts rates », 2026. 9. 4.

Yahoo Finance, « Trump Issues Stark Threat To Federal Reserve », 2026. 9. 4.

Seoul Economic Daily, « Trump Threatens to Halt Trade With Surplus Nations If Fed Holds Rates », 2026. 9. 5.

The Korea Economic Daily, « Menace de suspendre le commerce si les taux ne baissent pas… Trump en lutte contre les lois de l'économie », 2026. 9. 6.

The Korea Economic Daily, « Trump menace de suspendre le commerce avec les pays déficitaires si les taux ne baissent pas… Nouvelle pression à l'approche du FOMC », 2026. 9. 14.

The Korea Post, « Trump : "Je suspendrai le commerce avec les pays déficitaires si les taux ne baissent pas"… La Corée figure aussi parmi les principaux pays déficitaires », 2026. 9.

Axios, « Trump's next trade weapon », 2026. 9. 8.

Charles Schwab, « Fed Hikes in 12-0 Vote, Commits to Inflation Fight », 2026. 9. 16.

KPMG, « Warsh asserts Fed's independence », 2026. 9.

Talking Points Memo, « Trump's Threats to Stop Trade Couldn't Keep the Fed from Hiking Interest Rates », 2026. 9. 16.

Kuki News, « Le rendement des obligations américaines à 30 ans atteint un sommet inédit depuis 22 ans… Les ventes d'obligations d'État se répandent dans le monde », 2026. 9. 25.

Block Media, « Le rendement des obligations américaines à 30 ans atteint un sommet inédit depuis 22 ans… Le choc du marché obligataire se répercute sur les prêts immobiliers à 7 % », 2026. 9.

Block Media, « "Vendre les obligations du Trésor américain" : les avoirs étrangers tombent à leur plus bas niveau en neuf mois… Le Japon, la Chine et même la Corée vendent », 2026. 9.

MoneyToday, « Les avoirs chinois en obligations du Trésor américain à leur plus bas niveau depuis 18 ans… Les réserves d'or augmentent pour le 22e mois consécutif », 2026. 9. 17.

Crikey, « The 'Sell America' trade is back as Trump turbulence drives other countries away », 2026. 9. 23.

U.S. Department of the Treasury, « Treasury Announces Increased Sizes of Nominal Long-End Liquidity S upport Buybacks Beginning September 9 », 2026. 8. 19.

Wikipedia, « 2026 U.S.–Japan yen intervention » (consulté en 2026. 9.).

Time News, « Japan Sells Treasuries to Fund Record Yen Intervention », 2026. 9.

OMFIF (Mark Sobel), « Japan's yen intervention and unusual US support », 2026. 8.

MINING.COM, « Gold price erases 2026 gains as Fed hike bets climb to 70% », 2026. 9. 1.

CBS News, « Gold's price is down by over 21% », 2026. 9.

IMF, « IMF Data Brief: Currency Composition of Official Foreign Exchange Reserves », 2026. 7. 1.

Troutman Pepper Locke, « From Duties to Import Bans: President Trump Escalates Section 338 Actions A gainst Canadian Goods », 2026. 9.

Congressional Research Service, « U.S. Tariffs on Canadian Imports: Section 338 of the Tariff Act of 1930 » (R49349), 2026.

Fortune, « Europe has a new way to annoy Trump: A 'hostile' trade pact with Canada », 2026. 9. 17.

24/7 Wall St., « Trump Make Wild Threat To Europe As EU Considers Adding Canada As An Associate Me mber », 2026. 9. 17.

Stephen Miran, « A User's Guide to Restructuring the Global Trading System », Hudson Bay Capital, 2024. 11.

Kim Kyung-jin, manuscrit de référence pour la rédaction du chapitre 38 et documents complémentaires de « Sommet sino-américain de 2026 » (uschina-washington-summit-2026-ko-kimkj-supporter.pdf), 20 26.

Chapitre 39. Le précipice de la dette publique américaine à 40 000 milliards de dollars et la faillite totale de l’économie de l’offre

L’ère d’une dette publique de 40 000 milliards de dollars s’est ouverte. L’économie de l’offre à la Trump, fondée sur les baisses d’impôts et les droits de douane, s’est effondrée face à la flambée des rendements obligataires et à la hausse des prix. Ce chapitre examine ce processus.

39.1 La semaine où Xi Jinping était à Washington, le signal envoyé par le marché obligataire

La dernière semaine de septembre 2026, le président chinois Xi Jinping s’est rendu à Washington pour une visite d’État. La Maison-Blanche avait préparé un cérémonial grandiose. La même semaine, le marché obligataire de New York a offert un spectacle tout différent.

Le 24 septembre, le rendement des obligations du Trésor américain à 30 ans a atteint son plus haut niveau depuis 2004. Le lendemain, le 25, il a grimpé jusqu’à 5,53 % en séance. Le rendement à 10 ans a lui aussi dépassé 5,22 %, inscrivant un nouveau record depuis plusieurs années. Début juillet, celui à 30 ans était encore inférieur à 5 %. En moins de trois mois, les taux à long terme avaient donc augmenté de plus de 0,5 point de pourcentage.

Dire que les rendements des obligations d’État montent, c’est dire que leur prix baisse. Cela signifie que les investisseurs exigent davantage d’intérêts lorsqu’ils prêtent de l’argent au gouvernement américain. Quand la solvabilité de l’emprunteur vacille, les créanciers relèvent les taux d’intérêt qu’ils perçoivent. Même les obligations du Trésor américain, réputées les plus sûres au monde, n’échappent pas à cette règle.

Un mois auparavant, le Trésor avait annoncé un autre chiffre. Le 19 août, il avait déclaré que la dette fédérale avait dépassé les 40 000 milliards de dollars. Selon ses calculs, le montant exact était de 40 012,7 milliards de dollars. Cela représente une dette d’environ 117 000 dollars par habitant des États-Unis.

Dans les coulisses du sommet, l’économie américaine vacillait ainsi. Ce chapitre relie en un seul fil la dette de 40 000 milliards de dollars et la flambée des rendements obligataires. Ce fil porte un nom : l’économie de l’offre. C’est la conviction que les baisses d’impôts stimulent la croissance et que les recettes fiscales se reconstituent d’elles-mêmes. Le second mandat de Trump y a ajouté un nouveau pilier : les droits de douane. Le calcul consistait à combler le manque à gagner des baisses d’impôts grâce aux droits perçus sur les importations. À l’automne 2026, les deux piliers se sont mis à vaciller.

39.2 Le poids du chiffre de 40 000 milliards de dollars

40 000 milliards de dollars est un chiffre difficile à se représenter. Quelques comparaisons peuvent aider.

En août 2016, la dette publique américaine était légèrement inférieure à 20 000 milliards de dollars. Elle a doublé en dix ans. Au deuxième trimestre 2026, le produit intérieur brut (PIB) des États-Unis dépassait à peine les 32 000 milliards de dollars en rythme annuel. La dette du pays est supérieure à la valeur de tous les biens et services produits en une année.

Jodey Arrington, président républicain de la commission du budget de la Chambre des représentants, a publié un communiqué le jour où la dette a dépassé les 40 000 milliards de dollars. Il a déclaré qu'il avait fallu près de 200 ans aux États-Unis pour accumuler leur premier millier de milliards de dollars de dette. Aujourd'hui, a-t-il ajouté, le même montant s'accumule en moins de cinq mois. Il a indiqué que le gouvernement fédéral empruntait 6 milliards de dollars par jour, dont plus de la moitié servait à payer les intérêts. Il a ajouté que ces intérêts dépassaient l'ensemble du budget de la défense.

La dette augmentait plus vite que ne l'avaient prévu les spécialistes. Dans ses prévisions de février, le Bureau du budget du Congrès (CBO) estimait la dette à 39 400 milliards de dollars pour l'exercice en cours. En réalité, elle atteignait déjà 39 900 milliards à la mi-août. Le Washington Post a cité parmi les causes la perte de recettes liée aux droits de douane invalidés. Ce point sera repris à la section 39.5.

Précisons ici les termes. Les 40 000 milliards de dollars désignent la dette brute. Ce montant comprend même les dettes contractées entre organismes publics. Si l'on ne compte que les obligations détenues par le secteur privé, les pays étrangers et la Réserve fédérale, on parle de « dette détenue par le marché ». Ce montant s'élevait à 32 400 milliards de dollars fin août. Il avait augmenté de 2 400 milliards en un an. Cela représente environ 101 % du PIB. Le CBO prévoit que ce ratio atteindra 120 % en 2036. Ce niveau dépasserait le record établi au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Les États-Unis ne sont pas devenus un pays incapable de rembourser ses dettes à court terme. Ils s'endettent dans leur propre monnaie, et le marché des obligations du Trésor continue de fonctionner. Le problème tient davantage au coût de la dette qu'à son montant. Un mécanisme où les intérêts évinceraient les autres dépenses est en train de se solidifier. Le « précipice » dont parle ce chapitre désigne ce mécanisme.

39.3 La promesse de l’économie de l’offre et sa première mise à l’épreuve

L’économie de l’offre a gagné du terrain aux États-Unis à la fin des années 1970. Son argument central est le suivant. Si les taux d’imposition baissent, les gens travaillent davantage et les entreprises investissent plus. Quand l’économie se développe, le montant total des impôts perçus peut augmenter malgré des taux d’imposition plus faibles. L’économiste Arthur Laffer a représenté cette idée par une courbe. C’est la fameuse « courbe de Laffer », qui montre le lien entre taux d’imposition et recettes fiscales.

La théorie elle-même n’est pas fausse. Lorsque les taux d’imposition sont excessivement élevés, les réduire peut accroître les recettes fiscales. La question est de savoir si les taux américains se situent dans cette zone. La plupart des études estiment qu’ils sont déjà inférieurs à ce niveau. Dans ce cas, les baisses d’impôts réduisent les recettes et creusent le déficit.

En 1981, l’administration de Ronald Reagan a procédé à d’importantes baisses d’impôts. Quand le déficit s’est creusé, les impôts ont de nouveau augmenté en 1982 et en 1984. Pendant le mandat de Reagan, la dette publique a été multipliée par environ trois. Un phénomène semblable s’est répété lors du premier mandat de Trump.

En 2017, l’administration Trump a fait adopter la loi sur les réductions d’impôts et l’emploi (TCJA). Elle a abaissé le taux maximal de l’impôt sur les sociétés de 35 % à 21 %. Elle a également réduit globalement les taux d’imposition des particuliers. Le secrétaire au Trésor de l’époque, Steven Mnuchin, affirmait que les baisses d’impôts financeraient elles-mêmes leur coût. C’était l’argument classique de l’économie de l’offre : la croissance augmenterait les recettes fiscales.

Les résultats n’ont pas été à la hauteur de la promesse. Pour l’exercice 2018, les recettes de l’impôt sur les sociétés ont diminué d’environ un tiers par rapport à l’année précédente. Les entreprises ont consacré une grande partie de leurs bénéfices supplémentaires au rachat de leurs propres actions. Les investissements en équipement ont brièvement augmenté, puis ont de nouveau reculé en 2019. Même en 2019, avant la pandémie de Covid-19, le déficit approchait les 1 000 milliards de dollars. Il était rare de voir le déficit se creuser alors que l’économie se portait bien.

39.4 La deuxième baisse d’impôts : la facture de la « grande et belle loi »

Le second mandat de Trump a interprété autrement les résultats de la première expérience. Il a estimé que les résultats avaient été modestes parce que les baisses d’impôts n’étaient pas assez importantes.

En juillet 2025, le président Trump a signé la « grande et belle loi » (OBBBA). Cette loi pérennise les réductions d’impôts de 2017, qui devaient expirer à la fin de 2025. Elle comprend aussi de nouvelles baisses d’impôts, notamment des exonérations fiscales sur les pourboires et les heures

supplémentaires. Une partie du coût devait être compensée par des réductions de Medicaid et de l'aide alimentaire (SNAP). Medicaid est un programme d'aide médicale destiné aux personnes à faibles revenus.

Le CBO a calculé le coût de cette loi. Il a estimé qu'elle augmenterait le déficit de 3 400 milliards de dollars entre 2025 et 2034. En ajoutant les intérêts sur la dette supplémentaire, le montant atteint 4 100 milliards de dollars. En février 2026, il a publié une « estimation dynamique » qui prenait également en compte les effets économiques. Cette méthode de calcul intègre les effets des politiques sur la croissance et les taux d'intérêt. Résultat : une augmentation de la dette de 4 700 milliards de dollars d'ici à 2035.

L'estimation dynamique est un outil permettant de mettre à l'épreuve la promesse de l'économie de l'offre. Si les baisses d'impôts stimulent la croissance, les recettes fiscales devraient augmenter et le déficit diminuer. Les calculs du CBO ont abouti au résultat inverse. La charge d'intérêts due à la hausse des taux a dépassé les recettes générées par la croissance. Une fois les effets économiques pris en compte, le coût a même augmenté de 125 milliards de dollars.

Les conclusions d'organismes favorables aux baisses d'impôts ne différaient guère. La Tax Foundation estimait que la croissance ne compenserait que 16 % du coût des baisses d'impôts. Les 84 % restants se traduiraient par de la dette. Seul le Conseil des conseillers économiques de la Maison-Blanche affirmait que la croissance réduirait le coût de plus de moitié. Le Committee for a Responsible Federal Budget (CRFB), organisme de surveillance bipartisan, a jugé cette estimation très éloignée des calculs communément admis.

Le projet de budget de la Maison-Blanche pour l'exercice 2027 repose sur la même hypothèse. Les documents annexes du budget prévoient un ratio d'endettement de 94 % du PIB en 2036. C'est très inférieur aux 120 % prévus par le CBO. Cet écart vient de l'hypothèse d'une croissance réelle de 3 % par an pendant dix ans. Le CBO table sur une croissance d'environ 1,8 % par an à partir de 2027. C'est pourquoi certains critiquent un budget qui transforme l'espoir en chiffres.

39.5 L'effondrement du dogme des droits de douane comme remède à tout

Les calculs ne tenaient pas avec les seules baisses d'impôts. Le président Trump a déclaré qu'il comblerait le manque à gagner grâce aux droits de douane. Il s'est lui-même qualifié d'« homme des droits de douane ». Il a cité en modèle l'époque du président William McKinley, à la fin du XIXe siècle. Il a aussi affirmé à plusieurs reprises que les recettes douanières pouvaient remplacer l'impôt sur le revenu. Il soutenait que les droits de douane étaient payés par les pays étrangers et ne coûtaient donc rien aux Américains.

En réalité, les recettes douanières ont été celles qui ont augmenté le plus rapidement parmi les recettes fédérales en 2025. Les recettes mensuelles ont atteint un pic d'environ 34 milliards de

dollars en octobre 2025. Près de la moitié provenait des droits de douane fondés sur la loi sur les pouvoirs économiques d'urgence internationaux (IEEPA). Cette loi confère au président le pouvoir de prendre des mesures économiques en cas d'urgence nationale.

Le 20 février 2026, la Cour suprême fédérale a fait tomber ce pilier. Dans l'affaire Learning Resources v. Trump, elle a statué par six voix contre trois. Le président de la Cour suprême, John Roberts, a rédigé l'opinion majoritaire. La Cour a estimé que le terme « réglementer » employé dans l'IEEPA n'incluait pas le pouvoir de percevoir des impôts. Elle a jugé que les droits de douane relevaient du pouvoir de taxation, qui appartient au Congrès. Tous les droits de douane imposés au titre de l'IEEPA, y compris les droits réciproques du « Jour de la libération », ont cessé de s'appliquer.

La Tax Foundation avait estimé que les droits de douane fondés sur l'IEEPA rapporteraient 1 400 milliards de dollars sur dix ans. La décision a fait disparaître environ les trois quarts des nouvelles recettes douanières attendues par l'administration Trump. Avant le jugement, les droits de douane perçus au titre de l'IEEPA représentaient environ 165 milliards de dollars. Le gouvernement devait restituer cette somme aux importateurs.

Avec le début des remboursements, les chiffres se sont inversés. En mai, les remboursements de droits de douane ont atteint environ 21,97 milliards de dollars. C'était légèrement supérieur aux 21,93 milliards perçus le même mois. En juin, les remboursements se sont élevés à 49,18 milliards de dollars, contre 23,63 milliards de droits perçus. Les recettes douanières nettes ont enregistré un solde négatif de 25,56 milliards de dollars. Les droits de douane censés remplir les caisses de l'État les ont vidées. Des intérêts s'ajoutent au montant qui n'a pas encore pu être remboursé.

Le gouvernement a aussitôt invoqué une autre disposition légale. Le 24 février, il a imposé un droit de douane uniforme de 10 % en s'appuyant sur l'article 122 de la loi sur le commerce. Cette disposition temporaire n'autorise des droits que pour 150 jours au maximum et jusqu'à 15 %. Le Tribunal du commerce international a également jugé ces droits illégaux le 7 mai. Le gouvernement ayant fait appel, l'effet du jugement a été suspendu et les droits ont expiré le 24 juillet. Le même jour, le gouvernement a imposé de nouveaux droits de douane au titre de l'article 301 de la loi sur le commerce. Invoquant une enquête sur le travail forcé, il a appliqué des taux de 10 à 12,5 % à des dizaines de pays. Certains produits canadiens ont été frappés d'un droit de 50 % au titre de l'article 338 de la loi douanière de 1930. C'est la première fois que des droits étaient imposés en vertu de l'article 338.

La Tax Foundation a recensé plus de 50 changements de politique douanière depuis le début du second mandat. Les entreprises devaient décider de leurs investissements et de leurs embauches sans savoir ce qu'il adviendrait des droits de douane le lendemain. Les droits peuvent être remboursés, mais les pertes causées par l'incertitude ne le peuvent pas.

Le secrétaire au Trésor Scott Bessent a déclaré que les recettes douanières de cette année resteraient presque inchangées grâce aux droits de douane de remplacement. Les calculs du CRFB étaient différents. Il estimait que même en additionnant les droits de douane relevant des sections 301 et 338, les recettes resteraient inférieures à 60 % de celles des droits imposés au titre de l'IEEPA. Le CBO a publié une estimation de l'effet budgétaire du jugement du 31 juillet. Il prévoyait une baisse d'environ 700 milliards de dollars des recettes douanières au cours des dix prochaines années. À cela s'ajouteraient 200 milliards de dollars d'intérêts, creusant un trou d'environ 900 milliards de dollars.

Les conséquences se sont aussitôt fait sentir dans le déficit. En août, le CBO a relevé à 2 100 milliards de dollars ses prévisions de déficit pour l'exercice 2026. C'est 200 milliards de plus que les 1 900 milliards prévus en février. Le CBO estimait que les recettes douanières de cette année seraient inférieures de 250 milliards de dollars aux prévisions antérieures. Les dépenses évoluaient à peu près comme prévu. La hausse du déficit venait presque entièrement du côté des recettes.

Il faut aussi se demander qui a réellement payé les droits de douane. Ce sont les importateurs qui les acquittent auprès des douanes. Les importateurs répercutent une part importante de ce coût sur leurs prix de vente. Le Pricing Lab de l'université Harvard a conclu qu'une part importante de la charge douanière s'était reportée sur les prix à la consommation. Les remboursements reviennent aux importateurs, mais les consommateurs qui ont déjà payé plus cher ne sont pas remboursés. Les droits de douane censés être payés par l'étranger étaient, dans les faits, un impôt payé par les consommateurs américains.

39.6 Le coût de la guerre et 1 500 milliards de dollars de dépenses militaires

Alors que les recettes s'effondraient, les dépenses, elles, augmentaient. Fin février 2026, les États-Unis et Israël ont bombardé l'Iran. C'était le début de l'opération « Epic Fury ». En mars, le secrétaire à la Guerre Pete Hegseth a officialisé une demande de crédits supplémentaires pour la guerre. Le montant de la demande rapporté dans la presse dépassait 200 milliards de dollars.

Le 24 juin, la Maison-Blanche a demandé au Congrès un budget supplémentaire de 87,6 milliards de dollars. Sur cette somme, 67,1 milliards étaient destinés à la défense. À eux seuls, 21 milliards étaient prévus pour reconstituer les stocks de munitions. Le 30 juin, le directeur du Bureau de la gestion et du budget, Russ Vought, a déclaré que le coût de la guerre s'élevait à environ 30 milliards de dollars. Le Cato Institute évaluait à environ 113 milliards de dollars les dépenses de guerre déjà engagées. Quelle que soit l'estimation retenue, tout cet argent est emprunté.

Le budget de la défense a lui aussi fortement augmenté. En janvier, le président Trump a annoncé son intention de porter les dépenses militaires de l'exercice 2027 à 1 500 milliards de dollars. C'est 500 milliards de plus que le montant de 1 000 milliards annoncé auparavant. Le projet de budget d'avril prévoyait un budget de base de 1 150 milliards de dollars, auquel s'ajoutaient des crédits

distincts. Le CRFB estimait que ce plan augmenterait la dette de 6 900 milliards de dollars sur dix ans. Ce montant inclut les intérêts supplémentaires. Le CRFB a qualifié cette hausse des dépenses militaires de la plus importante depuis la Seconde Guerre mondiale.

Les baisses d'impôts ont réduit les recettes, tandis que la guerre et la défense ont accru les dépenses. Le calcul qui devait compenser ces pertes grâce aux droits de douane a été bloqué par les tribunaux. La conjonction de ces trois facteurs a accéléré l'accumulation de la dette.

39.7 L'avertissement du marché obligataire : les intérêts dépassent les dépenses militaires

Quand la dette augmente, les intérêts augmentent. Et si les taux montent, les intérêts progressent encore plus vite. En 2026, les États-Unis ont connu les deux phénomènes à la fois.

Le CBO prévoit 1 039 milliards de dollars de dépenses d'intérêts nettes pour l'exercice 2026. Les intérêts nets correspondent aux intérêts payés par le gouvernement, diminués des intérêts qu'il perçoit. Ce montant dépasse les 885 milliards de dollars prévus la même année pour les dépenses de défense. Les intérêts sont devenus le deuxième poste de dépenses fédérales, après la Sécurité sociale. La Peter G. Peterson Foundation a calculé que les intérêts représentaient environ 19 % des recettes fédérales. Selon ses prévisions, cette proportion atteindra 26 % en 2036. Cette année, le ratio des intérêts au PIB est de 3,3 %, dépassant le précédent record de 1991. Le CBO prévoit que les intérêts nets atteindront 2 100 milliards de dollars en 2036.

Certains analystes de marché avancent des calculs plus sombres encore. Luke Gromen a ajouté aux intérêts les dépenses de Sécurité sociale, de Medicare et celles consacrées aux anciens combattants. Il affirme que leur total atteint 105 % des recettes fédérales. Cela signifie que même en percevant tous les impôts, le gouvernement ne pourrait couvrir ni les intérêts ni l'ensemble des dépenses obligatoires. Ce chiffre est le calcul d'un analyste indépendant dont les statistiques officielles et les méthodes de classification diffèrent. Il va néanmoins dans le même sens que les prévisions officielles : les finances publiques n'ont pratiquement plus de marge de manœuvre.

Le marché obligataire a été le premier à déceler cette évolution. En mai 2025, Moody's a abaissé d'un cran la note de crédit des États-Unis, qui était au plus haut niveau. C'était la dernière des trois grandes agences de notation à leur attribuer encore la note maximale. À la fin de mars 2026, les adjudications de bons du Trésor à deux, cinq et sept ans se sont succédé avec des résultats médiocres. Le 31 juillet, le rendement des obligations à 30 ans a atteint 5,27 %, son plus haut niveau depuis 2007.

Pour faire baisser les taux, le Trésor a annoncé qu'il allait plus que doubler le volume des rachats de titres à long terme. Un rachat consiste pour le gouvernement à acquérir sur le marché des obligations qu'il a déjà émises. Après avoir brièvement baissé à la suite de l'annonce, le rendement

des obligations à 30 ans a de nouveau dépassé 5 % en une journée. L'adjudication du 13 août sur les obligations à 30 ans s'est conclue à un taux jamais atteint depuis 2001. Le taux de couverture des soumissions était lui aussi inférieur à sa moyenne de l'année écoulée. Ce taux correspond au montant des offres d'achat par rapport au volume émis. C'est le signe que les investisseurs sont moins nombreux à vouloir acheter des titres du Trésor américain.

La hausse des taux s'explique par plusieurs facteurs. Bloomberg en a recensé quatre pour expliquer l'envolée des taux à long terme. Premièrement, la crainte que la flambée du pétrole n'alimente l'inflation. Deuxièmement, l'augmentation de l'offre d'obligations du Trésor due à la persistance des déficits. Troisièmement, la forte hausse des émissions d'obligations d'entreprise provoquée par l'essor des investissements dans l'intelligence artificielle. Quatrièmement, la baisse de la demande des investisseurs traditionnels qui achetaient régulièrement des titres du Trésor à long terme. Selon des informations citant les statistiques du Trésor sur les capitaux internationaux, les avoirs chinois en titres du Trésor américain ont eux aussi diminué. Ils s'élevaient à 652,3 milliards de dollars en mars, leur niveau le plus bas depuis septembre 2008.

Il arrive que les investisseurs obligataires freinent la politique budgétaire du gouvernement en vendant des obligations du Trésor. Sur les marchés, on les appelle les « vigilantes obligataires ». La flambée des taux en 2026 est interprétée comme un avertissement envoyé par ces vigilantes. Si le marché avait cru que les baisses d'impôts se traduiraient par de la croissance, les taux auraient dû baisser. Le marché a pris la direction opposée.

39.8 Le retour de l'inflation et la hausse des taux de la Fed

L'économie de l'offre promettait aussi de stabiliser les prix. Selon cette logique, accroître l'offre fait baisser les prix. En 2026, l'inflation américaine a évolué à l'inverse de cette promesse.

La tendance du début d'année n'était pas mauvaise. En janvier et en février, l'inflation mesurée par les prix à la consommation s'élevait à 2,4 %. La guerre contre l'Iran et le blocus du détroit d'Ormuz ont changé la donne. En août, les prix à la consommation avaient augmenté de 3,4 % sur un an. Les prix de l'énergie ont bondi de 16,3 % et ceux de l'essence de 27,4 %. L'essence à elle seule a contribué à plus d'un tiers de la hausse des prix en août. Les prix à la production ont augmenté de 5,4 %, annonçant de nouvelles pressions inflationnistes. En septembre encore, le prix du pétrole sur les marchés internationaux a oscillé autour de 100 dollars le baril.

Kevin Warsh est devenu président de la Fed en mai 2026. C'était un choix personnel du président Trump. Le président n'a cessé de réclamer une baisse des taux. En août, lors de la réunion de Jackson Hole, le président Warsh a exprimé un autre point de vue. Il a attribué à la banque centrale la responsabilité d'une inflation élevée qui durait depuis 65 mois.

Le 16 septembre, la Fed a relevé son taux directeur de 0,25 point de pourcentage. La fourchette cible du taux directeur est ainsi passée à 3,75-4 %. C'était la première hausse depuis juillet 2023. Les membres de la Fed prévoyaient également une hausse supplémentaire d'ici la fin de l'année. Le président nommé par le chef de l'État a agi à l'encontre des exigences de celui-ci.

La hausse des taux s'est immédiatement répercutée sur les ménages. Le 24 septembre, le taux moyen des prêts immobiliers à taux fixe sur 30 ans s'élevait à 7,03 %. Il avait augmenté de plus de 0,7 point de pourcentage par rapport aux 6,30 % d'un an plus tôt. La charge s'est alourdie d'autant pour les jeunes ménages qui souhaitent acheter leur premier logement. Les intérêts des obligations du Trésor, des prêts aux entreprises et des emprunts des ménages augmentent de concert.

39.9 Les emplois industriels qui ne sont pas revenus

Les droits de douane étaient justifiés par la relance de l'industrie manufacturière. Le 2 avril 2025, le président a annoncé les droits de douane du « Jour de la libération ». Il a promis que les emplois et les usines reviendraient en force.

Les données du Bureau des statistiques du travail montrent une autre réalité. Entre avril 2025 et février 2026, 89 000 emplois manufacturiers ont disparu. Cela représente une baisse moyenne d'environ 9 000 emplois par mois. Sur l'ensemble de l'année 2025, l'emploi manufacturier a diminué de plus de 90 000 postes. C'était la troisième année consécutive de recul.

Les droits de douane eux-mêmes en sont une des causes. Comme ils ont renchéri les pièces importées, les usines qui les utilisent ont reporté leurs recrutements. En dix mois, le prix des matières premières importées dans les industries des métaux de base, notamment l'acier et l'aluminium, a augmenté de plus de 17 %. Les dépenses de construction d'usines manufacturières ont également diminué depuis leur pic de 2024. Cette baisse s'explique par le recul marqué de la construction d'usines de semi-conducteurs et d'électronique.

D'autres interprétations existent. Les partisans des droits de douane rétorquent que le recul a été plus marqué pendant les onze mois précédant le début du second mandat. Les statistiques montrent aussi que la productivité manufacturière a augmenté en 2025 au rythme le plus élevé depuis 2010. Ils soutiennent qu'il faut du temps avant que les emplois en usine se multiplient. Le débat n'est pas encore tranché. Mais il est vrai que la « relance » promise ne s'est pas encore concrétisée dans les chiffres.

39.10 Le verdict des électeurs

Le bilan économique s'est reflété tel quel dans les sondages. L'American Research Group (ARG) a mené une enquête du 16 au 20 septembre. La cote de popularité du président Trump était de 29 %. Pour la première fois sur l'ensemble de ses deux mandats, elle est passée sous la barre des 30 %. Sa

politique économique n'a recueilli que 26 % d'avis favorables. À peu près à la même période, le sondage Reuters-Ipsos lui attribuait 32 % d'opinions favorables.

Les chiffres varient d'un institut de sondage à l'autre. La moyenne des principaux sondages se situait autour de 38 % à la mi-septembre. Dans un sondage de NBC, 55 % des électeurs inscrits ont déclaré que la politique du président avait nui à l'économie. Cette tendance complique la tâche des républicains à l'approche des élections de mi-mandat de novembre.

39.11 Contre-arguments et limites de ce chapitre

Pour établir un diagnostic équitable, examinons aussi les arguments du camp opposé.

Premièrement, le gouvernement estime que la croissance finira par réduire la dette. Selon cette logique, les effets des baisses d'impôts mettent du temps à se manifester. Le CBO prévoyait lui aussi une légère hausse du taux de croissance en 2026 grâce aux baisses d'impôts. Mais il calculait également que le coût de la hausse des taux dépasserait cet avantage.

Deuxièmement, l'augmentation de la dette n'est pas imputable au seul gouvernement Trump. La dette a aussi fortement augmenté sous les gouvernements Obama et Biden. Le vieillissement de la population, qui entraîne une hausse des dépenses de Sécurité sociale et de santé, est un facteur structurel. Cette remarque est juste. Ce que ce chapitre met en cause, c'est le choix d'en rajouter. Alors que la dette était déjà élevée, les baisses d'impôts massives ont été rendues permanentes. Le gouvernement a tenté de compenser le manque à gagner par des droits de douane dont le fondement juridique était fragile.

Troisièmement, les États-Unis n'ont pas fait défaut. Ils s'endettent dans leur propre monnaie, et leurs obligations restent les plus échangées au monde. La « faillite » évoquée dans ce chapitre ne signifie pas un défaut souverain. Elle signifie que la théorie selon laquelle les baisses d'impôts se financent d'elles-mêmes n'a pas résisté à l'épreuve des faits. Elle signifie aussi que l'ensemble de politiques fondé sur cette théorie n'a pas fonctionné correctement.

Quatrièmement, la guerre et le prix du pétrole ont été des facteurs externes importants dans la hausse des taux et des prix. Il faut le reconnaître. Mais la guerre contre l'Iran était elle aussi une politique choisie par ce gouvernement. Le fait d'avoir déjà épuisé la marge budgétaire qui aurait permis d'absorber un choc extérieur est également une conséquence de ses choix politiques.

39.12 Ce que cela signifie pour la Corée et les relations sino-américaines

Les difficultés budgétaires des États-Unis ne concernent pas seulement Washington. Lorsque les taux d'intérêt à long terme américains montent, le coût de l'argent augmente partout dans le monde. Les rendements des obligations d'État et les taux des prêts en Corée en subissent eux aussi

les effets. Les moins-values des fonds de pension et des compagnies d'assurance coréens, qui détiennent beaucoup d'obligations en dollars, s'alourdissent également.

Dans les négociations sino-américaines, les finances publiques sont aussi une variable invisible. Plus un pays est endetté, plus il devient sensible aux mouvements de ses créanciers. La Chine réduit régulièrement ses avoirs en bons du Trésor américain. À elle seule, cette réalité permet à Pékin d'exercer une pression silencieuse à la table des négociations. On peut considérer que l'instabilité de l'économie intérieure a aussi poussé le président Trump à se hâter d'obtenir des résultats visibles lors du sommet. Malgré le faste du protocole, le président avait peu de cartes en main.

39.13 Conclusion

L'économie de l'offre a longtemps occupé une place centrale dans la politique économique conservatrice américaine. La promesse était que la croissance rembourserait la dette si l'on réduisait les impôts. Le second mandat de Trump a ajouté les droits de douane à cette promesse comme nouvel instrument. Les chiffres de 2026 montrent comment cette promesse s'est achevée.

La dette a dépassé les 40 000 milliards de dollars. Les intérêts ont franchi la barre des 1 000 milliards de dollars et dépassé les dépenses militaires. Le taux des obligations du Trésor à 30 ans a atteint son plus haut niveau depuis 2004. Les recettes nettes des droits de douane sont devenues temporairement négatives à cause des remboursements. L'inflation est repartie à la hausse et la Réserve fédérale a relevé ses taux pour la première fois en un peu plus de trois ans. Les emplois industriels ne sont pas revenus. Un sondage a même fait état d'une cote de popularité présidentielle tombée sous les 30 %.

Aucun chiffre pris isolément ne permet de trancher sur toute une théorie. Mais plusieurs chiffres pointent dans la même direction. Les baisses d'impôts n'ont pas pu financer elles-mêmes leur coût. Ce ne sont pas les étrangers, mais les consommateurs américains qui ont payé les droits de douane, et même ce dispositif a été interrompu par la justice. Le coût de la dette est supporté par les ménages d'aujourd'hui, et non par les générations lointaines.

Un vieux dicton dit qu'il n'y a pas de repas gratuit. À l'automne 2026, les États-Unis ont reçu la facture. À partir du prochain chapitre, nous examinerons la corruption qui a émergé autour du pouvoir dans ce chaos.

Références

1. Annonces et couverture médiatique du département du Trésor américain : CNN Business, « The national debt just hit $40 trillion. But how much is $40 trillion? », 2026.8.23.

2. Commission du budget de la Chambre des représentants des États-Unis, « U.S. National Debt Hits $40 Trillion, Chairman Arrington Calls for Article V Convention », 2026.8.19.

3. The Washington Post, « U.S. debt is set to hit $40 trillion, months earlier than expected, as bond yields r ise », 2026.8.18.

4. NPR Planet Money, « 3 things to know about the $40 trillion federal debt », 2026.8.20.

5. Congressional Budget Office, The Budget and Economic Outlook: 2026 to 2036, 2026.2.

6. Documents du témoignage de Philip Swagel, directeur du CBO, devant la commission des finances du Sé nat, 2026.3.11.

7. American Action Forum, « Debt and Deficit (Lack of) Progress Report: August 2026 », 2026.9.

8. Fortune, « Trump's $200 billion tariff hit swells budget deficit to $2.1 trillion for 2026, CBO confirms », 2026.8.10.

9. The Washington Times, « Supreme Court blew a nearly trillion-dollar hole in budget by striking down Tr ump tariffs », 2026.8.21.

10. Committee for a Responsible Federal Budget, « OBBBA Dynamic Score Comes In at $4.7 Trillion », 20 26.3.11.

11. Tax Foundation, « One Big Beautiful Bill Act Tax Policies: Details and Analysis », révisé en 2026.2.

12. Bipartisan Policy Center, « What Does the One Big Beautiful Bill Cost? », 2026.6.5.

13. Fortune, « Trump just raised the $39 trillion national debt with the largest budget hike since World Wa r II », 2026.4.3.

14. Tax Foundation, « Supreme Court Trump Tariffs Ruling: Analysis », 2026.2.25.

15. Penn Wharton Budget Model, « Supreme Court Tariff Ruling: IEEPA Revenue and Potential Refunds », 2026.2.20.

16. Skadden, « The Supreme Court Ends IEEPA Tariffs, Bringing Fresh Uncertainty for Companies », 202 6.2.24.

17. Tax Foundation, « Tariff Refunds Have Wiped Out Tariff Revenue Since May », 2026.8.3 (modifié le 9. 1).

18. Thomson Reuters Tax, « U.S. tariff authorities after IEEPA: What's left in 2026 », 2026.7.8.

19. Committee for a Responsible Federal Budget, « Section 301 & 338 Tariffs Replace Less Than 60% of Lo st IEEPA Revenue », 2026.7.23.

20. LawStreet, « America Refunds 81 Billion After Supreme Court Strikes Down Trump's Tariffs », 2026.8. 23.

21. CNBC, « White House requests $87.6 billion supplemental spending for Iran war, farm aid », 2026.6.2 4.

22. Breaking Defense, « White House sends $87.6B supplemental to Congress, with $67B for defense », 20 26.6.24.

23. CSIS, « War Costs Make Up a Third of the $87.6 Billion Supplemental Request », 2026.7.14.

24. Cato Institute, « The Iran War Supplemental Is Rife with Wasteful Spending and Should Be Rejected », 2026.6.26.

25. Committee for a Responsible Federal Budget, « A $1.5 Trillion Defense Budget Could Mean Nearly $7 T rillion in Higher Debt », 2026.3.30.

26. Peter G. Peterson Foundation, suivi mensuel des « Interest Costs on the National Debt », 2026.9.

27. Peter G. Peterson Foundation, « Bond Market Movements Point to Growing Fiscal Risks », 2026.9.

28. Committee for a Responsible Federal Budget, « Weak Auctions Underscore Risks of our Growing Debt Burden », 2026.3.31.

29. Committee for a Responsible Federal Budget, « Treasury Auction Yield Hits Highest in 25 Years », 202 6.8.14.

30. Bloomberg, « US Set to Pay Most for 30-Year Debt in Quarter of a Century », 2026.8.13.

31. Bloomberg, « US 30-Year Yield Tops 5.5% in 'Vacuum' After Sentiment Gauge », 2026.9.25.

32. Political.org, « America Crosses $40 Trillion in Debt: How We Got Here, Who We Owe, and What Com es Next », 2026.8.21.

33. Bureau des statistiques du travail des États-Unis, Consumer Price Index August 2026, 2026.9.11, ainsi que les articles de TD Economics et de Fox Business à ce sujet.

34. CNBC, « PPI inflation report August 2026 », 2026.9.10.

35. Réserve fédérale des États-Unis, compte rendu de la conférence de presse du président Warsh, 2026.9. 16, ainsi que les articles de NPR, CNN et Bloomberg à ce sujet.

36. Freddie Mac, Primary Mortgage Market Survey, 2026.9.24.

37. Reason, « On 'Liberation Day,' Trump promised a manufacturing boom. The data tell a different story. », 2026.4.2.

38. Marketplace, « Jobs report likely to show manufacturing continuing to lose jobs », 2026.3.5.

39. Commonplace, « About Those Manufacturing Employment Numbers », 2026.3.26.

40. Newsweek, « Donald Trump's Approval Rating Falls Below 30% For First Time Ever », 2026.9.22.

41. NBC News, « Poll: Most voters say Trump has hurt the economy as competitive midterm election looms », 2026.9.20.

42. Wikipedia, « Opinion polling on the second Trump presidency », moyenne au 2026.9.18.

43. Reason Foundation, « Debtor Nation 2026: The $40 trillion national debt », 2026.9.

44. Manuscrit antérieur de l’auteur, chapitres 34 à 38 et ébauche du chapitre 39 de 『Trump, la diplomatie de l'insulte et l'empire qui se vide』.

PARTIE 8

La corruption du pouvoir et les scandales des marchés de prédiction

Chapitre 40. Vente de la « Truth API » à 100 000 dollars par mois

Les publications du président transmises 50 millisecondes plus vite

40.1 La parole du président devient une marchandise

Le 16 juillet 2026, Trump Media and Technology Group a annoncé un nouveau produit. C'est la société qui exploite Truth Social. Dans ce livre, nous l'appellerons simplement Trump Media. Le produit s'appelait « Truth API ».

API est l'abréviation d'interface de programmation d'application (Application Programming Interface). Il s'agit d'un canal permettant aux programmes informatiques d'échanger des données. Il ne s'agit pas d'une personne qui regarde un écran et lit. Une machine reçoit le texte et le traite immédiatement.

Trump Media a déclaré que ce service offrait aux banques et aux sociétés de trading l'accès le plus rapide aux publications des dix comptes les plus influents de Truth Social. Le jour de l'annonce, l'entreprise n'a pas révélé le prix.

Le prix a été dévoilé deux jours plus tard par la presse. Le Financial Times et Reuters ont rapporté que Trump Media proposait le service à 100 000 dollars par mois. L'entreprise offrait aussi une réduction à 60 000 dollars par mois pour un contrat de longue durée de trois ans. Sur un an, le coût pouvait atteindre 1,2 million de dollars.

La liste des dix comptes a été révélée plus tard dans des documents judiciaires. En tête figurait le compte du président Donald Trump lui-même. Les autres étaient le compte officiel de la Maison-Blanche, celui du vice-président JD Vance et celui de Dan Scavino, directeur adjoint du cabinet de la Maison-Blanche. La liste comprenait aussi Kash Patel, directeur du FBI, et Karoline Leavitt, porte-parole de la Maison-Blanche. Sean Duffy, secrétaire aux Transports, et Robert F. Kennedy Jr., secrétaire à la Santé et aux Services sociaux, en faisaient également partie.

La liste révèle la nature du produit. La plupart de ces personnes sont des hauts responsables en exercice du gouvernement fédéral. Ce sont elles qui annoncent les décisions gouvernementales en matière de droits de douane, de guerre, d'enquêtes et de réglementation. Le système prévoit que leurs publications soient d'abord transmises aux clients qui paient.

Dans un communiqué de presse, Kevin McGurn, directeur général par intérim de Trump Media, a déclaré : « Le marché réagit déjà aux publications de Truth Social. » Il a expliqué que ce produit s'inscrivait dans une stratégie visant à tirer des revenus des actifs propres à l'entreprise. Autrement dit, il s'agissait d'une source de revenus récurrents chaque mois, avec une forte marge.

Ces propos étaient francs quant au modèle économique. L'entreprise présentait comme la valeur de son produit le fait que les publications du président faisaient bouger les marchés. C'est précisément là que les critiques ont commencé.

40.2 Qui vend ce produit, et qui en tire profit ?

Trump Media est une société cotée au Nasdaq. Son symbole boursier est DJT, les initiales de Trump. Le président Trump est le principal actionnaire de l'entreprise. Sa participation est estimée à environ 41 %. Ces actions sont détenues dans un trust géré par son fils aîné, Donald Trump Jr.

Le président a placé ses actions dans un trust, mais il ne s'agit pas d'un blind trust. Un blind trust est un dispositif qui empêche un responsable public de savoir comment ses biens sont gérés. Le trust de Trump est administré par sa famille. Si l'entreprise gagne de l'argent, la valeur de la participation du président augmente elle aussi.

La situation de l'entreprise était mauvaise. Au premier trimestre 2026, son chiffre d'affaires s'élevait à 871 200 dollars. Il provenait pour l'essentiel de 617 500 dollars de recettes publicitaires et de 192 600 dollars d'abonnements. Sur la même période, la perte nette s'élevait à environ 405 millions de dollars. Au deuxième trimestre, la perte nette a atteint 238,1 millions de dollars, soit plus de dix fois celle enregistrée un an plus tôt à la même période.

Le nombre de visiteurs mensuels de Truth Social diminuait aussi. La société s'était tournée vers d'autres activités, notamment les cryptomonnaies, sans parvenir à combler ses pertes. Dans ce contexte, la Truth API constituait l'un des piliers d'un plan de redressement.

Le calcul était simple. Si dix clients payaient chacun 100 000 dollars par mois, cela rapporterait un million de dollars par mois. Sur un an, cela ferait 12 millions de dollars. Pour une entreprise dont le chiffre d'affaires trimestriel était inférieur à un million de dollars, c'était une somme importante.

Jay Ritter, professeur de finance à l'université de Floride, a analysé la rentabilité du produit. Il estimait que la Truth API était un produit que l'entreprise pouvait créer à peu de frais. Les publications étaient déjà sur la plateforme. Il suffisait à l'entreprise de mettre en place un canal pour les transmettre rapidement.

Au bout du compte, les flux d'argent se résument ainsi : le président et de hauts responsables publient des messages. Trump Media les transmet rapidement à ses clients et leur facture l'accès au service. Si les revenus de l'entreprise augmentent, la valeur du patrimoine du président, son principal actionnaire, augmente elle aussi.

40.3 Le prix de 50 millisecondes

La Truth API repose avant tout sur la vitesse. McGurn a déclaré que le service transmettait l'information avec une « avance de 50 millisecondes ». Une milliseconde est un millième de seconde. Cinquante millisecondes représentent 0,05 seconde. C'est moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux.

Pour un humain, cette durée n'a pas d'importance. Mais il en va autrement pour les sociétés de trading à haute fréquence (HFT, High-Frequency Trading). Le trading à haute fréquence est une méthode où des algorithmes informatiques passent un grand nombre d'ordres en une seconde. Ces sociétés installent leurs serveurs près des places boursières et raccourcissent même les trajets des câbles à fibre optique. Elles dépensent des sommes considérables pour gagner quelques millisecondes.

La plainte du procureur de la ville de San Francisco reprend mot pour mot les propos de McGurn. Les informations sur les publications « arrivent directement sur les plateformes de trading algorithmique ». Les algorithmes « en examinent le contexte et déterminent quelles transactions effectuer ».

Voici comment se déroule le processus. Le président publie une nouvelle concernant une suspension des droits de douane ou un cessez-le-feu. La Truth API envoie ce texte aux serveurs des clients dans un format lisible par machine. Le programme d'intelligence artificielle du client en interprète le sens. En fonction du résultat, il passe des ordres sur des actions, des contrats à terme sur le pétrole, des obligations du Trésor ou des devises.

L'investisseur ordinaire reçoit une notification sur son smartphone et lit la publication. Il lui faut quelques secondes à quelques minutes pour en comprendre le sens et ouvrir son application de trading. Pendant ce temps, les cours ont déjà bougé. Selon des professionnels du secteur cités par Reuters, dans le cas de grandes transactions, quelques millisecondes peuvent faire varier le profit de plusieurs centaines de milliers de dollars.

On qualifie souvent ce service de « transmission anticipée », mais il faut comprendre précisément ce que signifie cette expression. Trump Media affirme ne pas envoyer les messages avant leur publication. Selon l'entreprise, le service les transmet après leur mise en ligne, plus vite que les notifications push ordinaires. Le procureur de San Francisco et les organisations de presse à l'origine de la plainte voient les choses autrement. Ils mettent en cause le fait que les clients payants les reçoivent avant les utilisateurs ordinaires. Cette divergence touche à la question juridique centrale de l'affaire. Nous y reviendrons en 40.6.

40.4 Truth Social et les secousses des marchés

La raison pour laquelle la Truth API pouvait se vendre est claire : les publications du président Trump ont effectivement provoqué de grands mouvements sur les marchés.

Le premier exemple date du 9 avril 2025. Ce matin-là, Trump a publié sur Truth Social : « C'est le moment idéal pour acheter. » À la fin du message, il a ajouté le symbole boursier de sa propre entreprise, DJT. Quelques heures plus tard, il a annoncé le report de 90 jours des droits de douane réciproques imposés à plusieurs pays. Le S&P 500 a progressé de 9,5 % ce jour-là. C'était l'une des plus fortes hausses journalières depuis la Seconde Guerre mondiale.

L'affaire a suscité une longue polémique. On aurait dit que le président recommandait des achats avant l'annonce d'une décision politique. Des élus démocrates ont demandé l'ouverture d'une enquête sur un éventuel délit d'initié.

Le deuxième exemple remonte à la guerre de douze jours entre Israël et l'Iran, en juin 2025. Trump a annoncé sur Truth Social le cessez-le-feu entre les deux camps. Le prix du pétrole a fortement chuté, les marchés estimant que le risque de guerre avait diminué. La publication du président a atteint les marchés avant l'annonce officielle du gouvernement.

Le troisième exemple date du 23 mars 2026. Le prix du pétrole flambait alors en raison de la guerre contre l'Iran et du blocus du détroit d'Ormuz. Ce matin-là, vers 7 h 5, Trump a publié un message sur Truth Social. Il y disait avoir des échanges « productifs » avec l'Iran. Le prix du pétrole a plongé et le Dow Jones a bondi de plus de 1 000 points.

Le problème s'était manifesté quelque quinze minutes plus tôt. Vers 6 h 50, le volume des transactions sur les contrats à terme sur le pétrole brut et sur le S&P 500 a soudainement augmenté. En l'espace d'une minute, des contrats à terme sur le pétrole brut d'une valeur d'environ 580 millions de dollars ont été échangés. Aucune autre annonce susceptible de faire bouger les marchés n'avait été faite à ce moment-là. Le chapitre 12 de ce livre examine l'affaire en détail.

Ces trois exemples montrent une chose : Truth Social était devenu, dans les faits, un canal d'annonces officielles du gouvernement américain. Selon la plainte déposée par The Intercept et d'autres, Trump a publié entre 9 000 et 11 000 messages depuis son investiture en janvier 2025. Un grand nombre d'entre eux sont parus uniquement sur Truth Social, sans annonce distincte de la Maison-Blanche. La plateforme de l'entreprise personnelle du président était devenue le lieu où les investisseurs pouvaient prendre connaissance des décisions gouvernementales en premier.

Il faut toutefois distinguer les deux situations. Dans l'affaire du 23 mars, le problème concernait des transactions passées avant la publication du message. Il s'agissait de soupçons selon lesquels quelqu'un aurait connu l'annonce à l'avance. La Truth API vend la rapidité de transmission après la

publication. Les deux problèmes sont de nature différente. Mais ils partent tous deux du même constat : les publications du président sont des informations capables de rapporter de l'argent.

40.5 Après le lancement : qui a acheté ?

La Truth API est entrée en service le samedi 1er août 2026. Trump Media a déclaré avoir déjà recruté plusieurs clients institutionnels avant le lancement. Le service fonctionne 24 heures sur 24 et comprend aussi les données des publications depuis 2022.

Le 11 août, Trump Media a tenu sa première conférence sur ses résultats. McGurn a annoncé que l'entreprise avait signé plus de dix contrats avec des clients. Il a précisé qu'il s'agissait pour la plupart de sociétés de trading à haute fréquence. Les contrats se situaient généralement entre 60 000 et 100 000 dollars par mois. Il a indiqué que l'entreprise discutait aussi avec de grands acteurs de l'intelligence artificielle. Il a également laissé entendre qu'elle comptait ensuite s'étendre au marché des investisseurs particuliers.

Le 24 août, McGurn a déclaré sur CNBC que le nombre de clients « progressait vers le milieu de la dizaine ». Il a défendu le service en affirmant qu'il ne faisait que répondre à la demande du marché.

Les grandes banques, en revanche, ont gardé leurs distances. Selon la presse, les principales banques ont manifesté très peu d'intérêt pour l'abonnement. Elles estimaient que le risque politique était important, contrairement à celui associé à l'achat de données de marché ordinaires. Le sénateur Mark Warner a adressé une lettre aux dirigeants de six associations du secteur financier. Il leur demandait publiquement de veiller à ce que leurs membres ne participent pas à ce service.

Dans son rapport du deuxième trimestre, McGurn a écrit que son entreprise faisait l'objet de critiques fondées sur des informations fausses. Il a néanmoins déclaré qu'elle continuerait à accroître sa clientèle. Les recettes réelles restaient modestes. Il a décrit comme « convenables » les revenus générés jusqu'ici par ce produit.

40.6 Le point litigieux : information publique ou information non publique ?

La question juridique centrale de cette affaire se résume à une seule : la Truth API vend-elle des informations publiques ou des informations non publiques ?

La position de Trump Media est cohérente : dès qu'ils sont publiés, les messages du président deviennent des informations publiques. Truth API ne fait que transmettre rapidement ces informations publiques dans un format lisible par les machines. L'entreprise affirme que cela revient à vendre des flux d'actualités à grande vitesse, comme le font les agences de presse ou les sociétés d'information financière.

Le porte-parole de l'entreprise a vivement attaqué ses détracteurs. Il a déclaré que les sénateurs démocrates détestaient le libre marché ou ne comprenaient pas la différence entre information publique et information non publique. Il a opposé le même argument à la plainte du procureur municipal de San Francisco. Il a raillé les « militants de gauche qui ont déposé cette plainte », en affirmant qu'un chatbot d'intelligence artificielle comprenait mieux cette distinction qu'eux.

L'argument des critiques est le suivant : les publications du président sont des annonces officielles de décisions gouvernementales. Si elles ne sont pas communiquées en même temps à tous les citoyens, mais d'abord aux clients qui paient, alors, pendant ce bref instant, elles ne sont pas accessibles à la majorité. Dans sa plainte, le procureur municipal de San Francisco a qualifié cela de « commercialisation d'informations non publiques obtenues dans le cadre des fonctions gouvernementales ».

Plusieurs lois sont en jeu. La première est le STOCK Act, adopté en 2012. Il interdit aux agents fédéraux de tirer profit d'informations non publiques obtenues dans l'exercice de leurs fonctions. Il s'applique aussi au président et au vice-président. La deuxième est l'interdiction des opérations d'initiés sur les marchés de valeurs mobilières. Elle empêche les personnes tenues à un devoir de loyauté de transmettre des informations non publiques afin que d'autres puissent effectuer des transactions.

La troisième question est constitutionnelle. The Intercept et la Freedom of the Press Foundation ont invoqué le Premier Amendement. Selon eux, chacun doit avoir le même accès aux annonces officielles du président. Les communiquer d'abord aux personnes qui paient contrevient à ce principe. Ils ont également invoqué une violation du Cinquième Amendement, qui garantit une procédure régulière.

Cette controverse n'a pas encore été tranchée par les tribunaux. La légalité de la transmission rapide des messages publiés par le président est une question sans précédent. Il n'est pas non plus exclu que les arguments de Trump soient retenus devant les tribunaux. Il est clair que le système n'avait pas envisagé une telle situation. Les projets de loi déposés au Congrès à la suite de l'affaire en témoignent.

Un fait mérite d'être souligné : un produit qui profite directement au président prend pour matière première les annonces officielles du président lui-même. Il appartient aux tribunaux de déterminer si cela est illégal. Mais le conflit d'intérêts ressort des seuls faits. Le président décide quand et comment les décisions gouvernementales sont annoncées. En même temps, il est le principal actionnaire de l'entreprise qui gagne de l'argent grâce à ce mode de diffusion.

40.7 La réaction de Washington

Les protestations ont commencé dès l'annonce. Donald Sherman, directeur de Citizens for Responsibility and Ethics in Washington (CREW), un groupe de surveillance bipartisan, a été le premier à réagir. Il a dénoncé le fait que le président tire profit de l'argent versé par ceux qui veulent recevoir rapidement ses publications. Il a qualifié ce dispositif de « profondément contraire à l'éthique ».

Le 28 juillet, les sénateurs Elizabeth Warren et Adam Schiff ont adressé une lettre à Paul Atkins, président de la Securities and Exchange Commission (SEC). Ils ont écrit que ce service semblait constituer un abus consistant à utiliser la fonction présidentielle à des fins personnelles. Ils ont invoqué le préjudice causé aux investisseurs ordinaires et l'atteinte à l'équité des marchés. Le représentant Richie Torres a lui aussi demandé à la SEC d'ouvrir une enquête.

Le 30 juillet, Jamie Raskin, chef de file des démocrates à la commission judiciaire de la Chambre des représentants, a ouvert une enquête. Dès la première ligne de la lettre adressée à McGurn, il a posé la question suivante : « Aidez-vous le président à vendre un accès anticipé à des informations susceptibles de faire bouger les marchés ? »

Raskin a qualifié ce dispositif de « boucle de rétroaction entre la Maison-Blanche, Wall Street et les affaires de Trump ». Il a écrit qu'il révélait « la nature corrompue des opérations d'initiés ». Il a demandé les relevés des communications entre les dirigeants de l'entreprise et les responsables gouvernementaux, ainsi que la liste des comptes concernés, celle des clients, les tarifs et prévisions de revenus et les documents promotionnels. La date limite de remise était le 13 août. L'enquête de Raskin est examinée en détail au chapitre 41.

Le 3 août, juste après le lancement du service, le sénateur Mark Warner a déposé un projet de loi intitulé No PROFIT Act. Il interdirait aux entreprises de réseaux sociaux de vendre un accès prioritaire aux publications des comptes de responsables publics. Il rendrait également illégal le fait d'effectuer des transactions sur des actions, des contrats à terme, des swaps ou des contrats sur les marchés prédictifs à partir des informations ainsi obtenues. Warner a déclaré que la vente de tels produits par l'entreprise du président était une forme de corruption qui sapait la confiance du public. Le sénateur Ruben Gallego s'est également associé au projet de loi.

Le 4 août, le sénateur Alex Padilla a déposé le Stop Corrupt Trading Act. Ce projet de loi interdirait au président et au vice-président, ainsi qu'aux entreprises dans lesquelles ils ont des intérêts, de vendre des informations non publiques. Il interdirait aussi à des tiers d'acheter de telles informations. Les sénateurs Richard Blumenthal, Jeff Merkley, Gary Peters et Sheldon Whitehouse en étaient cosignataires.

Les critiques sont aussi venues des rangs républicains. Le sénateur Bill Cassidy a déclaré que ce projet était « une mauvaise chose » et « une forme d'achat d'accès avec de l'argent ». Il venait de

perdre, lors des primaires républicaines de cette année-là, face à un candidat soutenu par Trump. Aucune réaction officielle de la direction républicaine n'a été relevée.

Les républicains sont majoritaires au Congrès. Les projets de loi déposés par les démocrates ont peu de chances d'être adoptés. L'enquête de Raskin est elle aussi menée en sa qualité de chef de file de la minorité. Il n'a pas le pouvoir de contraindre les témoins à comparaître. La bataille s'est donc déplacée devant les tribunaux.

40.8 Truth API devant les tribunaux

La première plainte a été déposée par des médias. Le 12 août, le média en ligne The Intercept et l'organisation à but non lucratif Freedom of the Press Foundation (FPF) ont saisi le tribunal fédéral du district sud de New York. Le président Trump, le Bureau exécutif du président et la Maison-Blanche étaient visés. Deux collaborateurs qui publient sur le compte Truth Social du président ont également été cités comme défendeurs : sa secrétaire Natalie Harp et Dan Scavino, chef de cabinet adjoint.

La plainte qualifiait ce projet de dispositif « profondément corrompu ». Le président, selon elle, tirait un avantage financier de la transmission d'informations gouvernementales susceptibles de faire bouger les marchés à ceux qui pouvaient payer. Ben Muessig, rédacteur en chef de The Intercept, a déclaré que Trump cherchait à privatiser les informations gouvernementales pour accroître sa propre fortune.

Les plaignants étaient représentés par CREW, la clinique d'accès à l'information et de liberté de la presse de la faculté de droit de Yale, le Project on Government Oversight et le cabinet Altshuler Berzon. Brendan Ballou, qui dirige le Project on Government Oversight, a déclaré dans une interview à NPR que cette affaire était sans précédent dans l'histoire des États-Unis.

Le 1er septembre, les plaignants ont demandé une injonction. Ils demandaient que le président et ses deux collaborateurs cessent de publier des annonces gouvernementales sur Truth Social pendant que Truth API est en activité. Annie Shiel, directrice générale de The Intercept, a déclaré : « Le Premier Amendement ne comporte aucun péage. »

Le 21 septembre, des dizaines d'anciens procureurs fédéraux et enquêteurs ont déposé un mémoire d'amicus curiae dans cette affaire. Selon eux, le modèle économique fondé sur la vente d'un accès anticipé pourrait très probablement enfreindre plusieurs lois pénales, notamment celles qui interdisent les opérations d'initiés.

Le même jour, le procureur municipal de San Francisco a lui aussi engagé une action en justice. David Chiu, conseiller juridique de la ville, a poursuivi Trump Media devant le tribunal supérieur de San Francisco. L'action s'appuie sur la loi californienne contre la concurrence déloyale. Elle soutient aussi que Trump Media aide le président à enfreindre la loi fédérale sur l'éthique gouvernementale.

Le procureur municipal a demandé la suspension du service ainsi qu'une amende pouvant atteindre 2 500 dollars par infraction. Le président lui-même n'a pas été désigné comme défendeur.

Lors d'une conférence de presse le lendemain, Chiu a déclaré : « Trump Media a créé un marché qui permet les opérations d'initiés, et Trump en tire directement profit. » Il a affirmé que ce dispositif transformait la confiance du public en bénéfice privé. Il l'a qualifié de « corruption manifeste, tout simplement ». L'action du procureur municipal de San Francisco est examinée en détail au chapitre 41.

À la fin de septembre 2026, aucune des deux affaires n'avait encore été tranchée par les tribunaux. Une décision sur les injonctions pourrait intervenir en premier. Truth API continue de fonctionner dans l'intervalle.

40.9 Le sommet sino-américain et Truth API

Cette affaire n'est pas dissociée du thème de cet ouvrage : le sommet entre les États-Unis et la Chine. Le président Trump a régulièrement annoncé en premier sur Truth Social les résultats diplomatiques, qu'il s'agisse de l'achat d'avions de ligne Boeing, des importations de soja et de bœuf ou des ajustements tarifaires. La « carte des 5 B » évoquée au chapitre 3 en est un exemple.

Ces annonces font aussitôt bouger les cours des actions et des matières premières. Le cours de Boeing, les contrats à terme sur le soja, le taux de change du yuan et les valeurs liées à la Chine réagissent tous. Tant que Truth API fonctionne, ces nouvelles parviennent, par construction, d'abord aux algorithmes des clients qui paient.

Les résultats des négociations entre les dirigeants des deux pays concernent les citoyens des deux pays. Ils sont aussi importants pour les entreprises et les investisseurs de pays tiers comme la Corée du Sud. Imaginons que ces informations soient d'abord transmises à un petit nombre d'entreprises qui paient 100 000 dollars par mois. Dans la logique de Trump, où la diplomatie est une transaction, la circulation de l'information est devenue elle aussi un objet d'achat et de vente.

Les échanges de contrats à terme sur le pétrole évoqués au chapitre 12 et la controverse sur les marchés prédictifs du chapitre 42 ont la même origine : les paroles et les décisions du président sont des informations qui deviennent immédiatement de l'argent. Truth API se distingue en leur apposant un prix officiel. Si, dans les affaires précédentes, on soupçonnait quelqu'un d'avoir exploité des informations en secret, cette fois, l'entreprise a vendu son produit ouvertement.

40.10 Les questions qui restent

Voici les faits établis dans l'affaire Truth API : une entreprise dont le président est le principal actionnaire vend un produit qui transmet rapidement les publications du président et de hauts

responsables publics. Le prix va de 60 000 à 100 000 dollars par mois. Les clients sont une quinzaine, pour la plupart des sociétés de trading à haute fréquence. Le dirigeant de l'entreprise a déclaré que le produit procurait un avantage de 50 millisecondes.

D'autres éléments n'ont pas encore été établis. On ne sait pas combien un client donné a réellement gagné grâce à ce service. On ne connaît pas non plus le montant des gains tirés du service par le président Trump. Il appartient aux tribunaux de déterminer si ces actes enfreignent le STOCK Act ou les lois sur les valeurs mobilières.

La question soulevée par cette affaire est pourtant claire : à qui appartiennent les annonces officielles du président ? En démocratie, les paroles du gouvernement doivent parvenir à tous les citoyens au même moment. C'est une condition fondamentale pour préserver l'équité des marchés et la confiance envers le gouvernement.

Trump Media a vendu un bref intervalle de 0,05 seconde. Pendant ce court laps de temps, les paroles du président n'appartiennent pas à tous les citoyens, mais à ceux qui ont payé. Quelle que soit la décision des tribunaux, cette affaire restera comme un exemple des failles de la déontologie de la fonction publique américaine. Le chapitre suivant examine la bataille menée par le Congrès et le procureur municipal de San Francisco pour combler cette faille.

Références

Trump Media & Technology Group, communiqué de presse annonçant Truth API et rapport sur les résultat s du deuxième trimestre 2026.

CNBC, « Trump Media a proposé un tarif mensuel de 100 000 dollars pour accéder au flux le plus rapide d es publications du président des États-Unis », 18 juillet 2026.

TIME, « Trump Media va vendre aux traders "l'accès le plus rapide" aux publications de Truth Social », 17 j uillet 2026.

Common Dreams, « Raskin ouvre une enquête sur le projet de vendre un accès privilégié aux publications de Trump sur Truth Social », 31 juillet 2026.

Quartz, « Le flux de données Truth API de Trump Media est lancé sous le regard attentif de la SEC », 3 août 2026.

Communiqué de presse du sénateur Mark R. Warner, présentation du NO PROFIT Act, 3 août 2026.

Communiqué de presse du sénateur Alex Padilla, présentation du Stop Corrupt Trading Act, 4 août 2026.

Fortune, « "C'est par définition un délit d'initié" », 4 août 2026.

Fortune, « Près d'une douzaine d'entreprises paient déjà jusqu'à 100 000 dollars par mois », 12 août 2026.

CBS News, « Trump Media a peiné à se développer. L'entreprise vend maintenant des contrats à 100 000 d ollars », 12 août 2026.

NPR, « Trump poursuivi au sujet du service offrant un accès plus rapide aux publications de Truth Social », 12 août 2026.

The Intercept Media, Inc. et Freedom of the Press Foundation c. Trump et al., requête introductive d'instance, n° 26-cv-6867 (S.D.N.Y.).

CNBC, « Trump poursuivi pour la vente d'un accès anticipé à Truth Social », 12 août 2026.

The Gazette, « La vente par Truth Social d'un accès rapide aux publications de Trump suscite des inquiétudes juridiques », 15 août 2026.

MS NOW, « Le PDG de Trump Media vante le nombre de clients et défend la vente d'un accès spécial », 25 août 2026.

Yale Law School, « La clinique dépose une demande d'injonction préliminaire contre le service payant Truth API », septembre 2026.

CBS News, « Selon d'anciens procureurs fédéraux, le stratagème de la société de médias de Trump… est probablement criminel », 21 septembre 2026.

Courthouse News Service, « San Francisco poursuit Trump au sujet du "délit d'initié" sur Truth Social », septembre 2026.

KQED, « San Francisco poursuit Trump pour empêcher l'accès anticipé aux publications de Truth Social susceptibles de faire bouger les marchés », septembre 2026.

The Hill, « San Francisco poursuit Trump Media & Technology Group au sujet du retard dans la publication des messages sur les réseaux sociaux », septembre 2026.

Fortune, article sur les transactions de contrats à terme sur le pétrole brut, 24 mars 2026.

Chapitre 41. L’enquête du député Jamie Raskin et l’action judiciaire surprise du parquet municipal de San Francisco contre Trump Media

> Le combat de la Chambre des représentants des États-Unis, qui a ouvert une enquête en dénonçant la plus grande opération de délit d’initié de l’histoire, consistant à vendre des informations privilégiées grâce à la fonction présidentielle, et celui du parquet municipal de San Francisco, qui a traîné Trump Media en justice pour pratiques commerciales déloyales

Introduction

Le 16 juillet 2026, Trump Media & Technology Group a annoncé un nouveau produit. Il s’appelle Truth API. Une API est un canal qui permet à des programmes d’échanger des données. Ce produit transmet directement, dans un format lisible par machine, les publications des dix comptes les plus suivis de Truth Social. En tête de liste figure le compte du président Trump lui-même. On y trouve aussi ceux du vice-président JD Vance et de Dan Scavino, chef de cabinet adjoint de la Maison-Blanche. Les comptes du secrétaire aux Transports Sean Duffy et du secrétaire à la Santé et aux Services sociaux Robert F. Kennedy Jr. sont également inclus. Le prix est de 100 000 dollars par mois. Avec un engagement de trois ans, il descend à 60 000 dollars par mois. Le service a été lancé le 1er août.

Le chapitre 40 expliquait le fonctionnement de ce produit. Ce chapitre porte sur le conflit qui a suivi. Jamie Raskin, principal démocrate de la commission judiciaire de la Chambre, a ouvert le bal en lançant une enquête. Des sénateurs ont demandé une enquête à la Securities and Exchange Commission (SEC) et déposé des projets de loi d’interdiction. Des médias et des organisations de surveillance ont intenté une action devant un tribunal fédéral. Le 21 septembre, le parquet municipal de San Francisco a traduit Trump Media devant un tribunal de l’État.

À qui appartient le droit de lire en premier les publications du président ? Cette seule question a mobilisé à la fois le Congrès, les tribunaux, les collectivités locales et les organisations citoyennes. Nous allons suivre ci-dessous le déroulement des événements dans l’ordre chronologique. Nous examinerons également les arguments avancés par chaque partie et la réponse de Trump Media. Les procès sont toujours en cours. Les allégations d’illégalité présentées dans ce chapitre ne sont donc pas des faits établis par un tribunal. Précisons d’emblée qu’il s’agit des arguments des plaignants et des organes d’enquête.

41.1 Le 31 juillet, ouverture d'une enquête par la commission judiciaire de la Chambre

Le député Raskin a annoncé l'ouverture d'une enquête le 31 juillet, la veille du lancement du service. Il a envoyé une lettre à Kevin McGurn, directeur général par intérim de Trump Media. La lettre résumait ainsi la nature du produit dès ses premières lignes : Trump Media entend vendre en avant-première les publications de Truth du président aux sociétés d'investissement les plus sophistiquées du monde.

Raskin a résumé ce mécanisme en une phrase. Le président est un fonctionnaire qui détient les meilleures informations privilégiées : ce qu'il fera ensuite et les politiques qu'il mènera. Un tel responsable vend au plus offrant le droit d'accéder en premier aux informations susceptibles de faire bouger les marchés. Les autres investisseurs, qui ne peuvent pas payer 100 000 dollars, en font les frais. Raskin a qualifié ce circuit entre la Maison-Blanche, Wall Street et les entreprises de Trump de « the depraved essence of insider trading ». En français : l'essence la plus vile du délit d'initié.

La lettre évoquait un exemple concret. Imaginons que le président annonce sur Truth Social qu'un cessez-le-feu est imminent. Il peut aussi arriver qu'il divulgue des chiffres de l'emploi américain avant leur publication. Dans ces cas-là, les abonnés peuvent passer leurs ordres avant les autres. Raskin a averti que les petits investisseurs, les fonds de pension et les comptes de retraite subiraient alors des pertes irréversibles.

La lettre revenait également sur les publications passées du président. Selon Raskin, Trump a fait la promotion sur Truth Social de plus de vingt sociétés, peu après en avoir acheté des actions. Parmi elles figuraient des entreprises titulaires de contrats publics. L'administration avait, dans ces cas, le pouvoir d'influer sur le cours de leurs actions. Raskin a estimé que Truth API constituait une ultime tentative d'extraire des profits d'une entreprise en difficulté. En effet, Trump Media a enregistré une perte nette de 238,1 millions de dollars au deuxième trimestre 2026.

Raskin a demandé les documents suivants : les dossiers concernant le développement, la fixation des prix, la commercialisation et le lancement de Truth API. Il a également demandé les échanges entre les dirigeants de Trump Media et les responsables publics. La demande portait aussi sur les informations relatives aux comptes fournis par l'API et aux abonnés. Il a enfin sollicité les prévisions de recettes et les informations sur les entreprises qui s'étaient abonnées avant le 1er août.

Cette enquête avait une limite évidente. Les républicains sont actuellement majoritaires à la Chambre. Raskin est le principal membre de la minorité à la commission judiciaire, autrement dit son chef de file. Une enquête menée par la minorité ne permet pas de délivrer des assignations à comparaître. Autrement dit, les moyens de contraindre Trump Media à produire les documents

sont limités. Aucune information publique confirmant que Trump Media a transmis les documents demandés n'a été relevée avant la fin septembre.

Cela ne signifie pas pour autant que cette enquête était sans importance. La lettre de Raskin est devenue le point de départ de presque toutes les critiques ultérieures. Ses formulations et ses arguments ont été repris à maintes reprises dans les articles de presse et les plaintes. Ce que peut faire la minorité au Congrès, c'est inscrire officiellement la question au dossier. Raskin l'a fait la veille du lancement du service.

Cette enquête fait également écho au chapitre 12 de ce livre. Celui-ci traitait des opérations inhabituelles sur les contrats à terme sur le pétrole, juste avant l'annonce d'un cessez-le-feu dans la guerre contre l'Iran. À l'époque, Raskin avait soulevé des soupçons avec la sénatrice Elizabeth Warren. La question des contrats à terme sur le pétrole était de savoir qui avait eu accès à l'information en avance. Truth API se distingue en vendant publiquement ce droit d'être informé avant les autres.

41.2 Les initiatives du Sénat et les voix critiques au sein du Parti républicain

Les démocrates du Sénat ont agi avant Raskin. Elizabeth Warren et Adam Schiff ont adressé une lettre au président de la SEC, Paul Atkins. Datée du 28 juillet, elle demandait au président de la SEC d'enquêter pour déterminer si Truth API enfreignait les dispositions de la législation sur les valeurs mobilières interdisant les délits d'initié et les manipulations de marché. La lettre qualifiait ce service d'abus consistant à mettre la fonction présidentielle au service d'intérêts privés. Il nuisait aux investisseurs ordinaires et ne profitait qu'à Wall Street et aux riches initiés, faisaient-ils valoir. La SEC a refusé de commenter. Début août, aucun signe public n'indiquait que la SEC avait ouvert une enquête.

Le sénateur Mark Warner a réagi par la voie législative. En juillet, il a écrit à des associations du secteur financier pour exhorter leurs membres à ne pas s'abonner à Truth API. Le 3 août, peu après le lancement du service, il a présenté un projet de loi. Il s'appelle NO PROFIT Act. Cet acronyme signifie que les informations fédérales ne peuvent pas être divulguées en priorité à des fins de transaction.

Le projet de loi interdit aux entreprises de réseaux sociaux de vendre un accès prioritaire aux comptes des titulaires de fonctions publiques. Il vise les comptes du président, du vice-président, des élus fédéraux et d'autres agents du gouvernement. Il rend également illégal le fait d'effectuer sciemment des transactions à partir des informations ainsi obtenues. Sont concernés non seulement les actions, mais aussi les contrats à terme sur les matières premières, les swaps et les contrats sur les marchés prédictifs. L'une des dispositions centrales du projet prévoit qu'il n'est pas nécessaire de prouver séparément un manquement à une obligation fiduciaire. Nous reviendrons sur

l'importance de cette disposition à la section 41.6. Les plateformes en infraction se verraient infliger une amende équivalente à la totalité des revenus tirés de ces actes.

Le sénateur Alex Padilla, de Californie, a également présenté un projet de loi distinct. Il s'intitule Stop Corrupt Trading Act, ou « loi contre les transactions corrompues ». Il interdit au président en exercice de vendre un accès rapide à ses propres déclarations. Un projet de loi similaire a été présenté à la Chambre. Toutefois, il est peu probable que ces textes soient adoptés par un Congrès dominé par les républicains. Ils en sont encore au stade préliminaire.

La réaction des dirigeants démocrates a été virulente. Le chef de la minorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer, a qualifié Truth API de définition même du délit d'initié. Les critiques des démocrates étaient prévisibles. Ce qui mérite l'attention, c'est que des critiques se sont également élevées du côté républicain.

Le sénateur Bill Cassidy, de Louisiane, a déclaré que le projet était une mauvaise idée. Il l'a qualifié de « a form of buying access », c'est-à-dire une forme d'achat d'accès à coups d'argent. Cassidy a perdu les primaires face à un candidat soutenu par Trump cette année. Il a demandé comment les familles qui peinent à joindre les deux bouts verraient la situation. Pourquoi accorder un avantage à ceux qui sont déjà aisés ?

La sénatrice Susan Collins, du Maine, a dit que cela ne lui semblait pas approprié. Elle a toutefois ajouté qu'elle ne connaissait pas bien les détails du projet. Lisa Murkowski, sénatrice de l'Alaska, l'a qualifié d'absurde. Selon elle, le président ne devrait pas être en position d'utiliser sa fonction pour accroître sa fortune personnelle. Les sénateurs Thom Tillis et John Curtis ont également soulevé des questions d'éthique.

Trump Media n'a pas cédé. Sa porte-parole, Shannon Devine, a rétorqué que Truth API était un produit ordinaire répondant à la demande du marché. Les critiques républicaines se sont limitées aux déclarations de quelques élus. Elles n'ont pas débouché sur une enquête du parti ni sur des auditions.

41.3 Le conflit porté devant les tribunaux : les actions en justice des médias et des organisations de surveillance

Tandis que le Congrès soulevait la question, la société civile s'est tournée vers les tribunaux. La première action a été intentée le 12 août. Les plaignants étaient le média d'investigation The Intercept et la fondation à but non lucratif Freedom of the Press Foundation (FPF). Ils ont déposé leur plainte devant le tribunal fédéral du district sud de New York. Les défendeurs étaient le président Trump, la Maison-Blanche, ainsi que ses conseillers Natalie Harp et Dan Scavino. Le numéro de l'affaire est 26-cv-6867.

Les arguments des plaignants se divisaient en deux volets. Le premier invoquait le premier amendement. Celui-ci garantit la liberté de la presse et d'expression. Les plaignants soutenaient qu'il garantissait un accès égal aux annonces publiques du président. Réserver un accès anticipé aux personnes qui paient revenait, selon eux, à rompre cette égalité. Le second invoquait le cinquième amendement. Exiger des sommes exorbitantes pour accéder à égalité aux informations gouvernementales portait atteinte, selon eux, à la procédure régulière et à l'égalité de protection. La plainte allait jusqu'à qualifier le projet de plan d'extorsion manifeste.

Qu'ont demandé les plaignants au tribunal ? Ils lui ont demandé d'interdire à la Maison-Blanche, tant que le service payant existerait, de publier des annonces officielles uniquement sur Truth Social. Le 31 août, ils ont également demandé une injonction préliminaire. Il s'agit d'une ordonnance du tribunal qui suspend une conduite dans l'attente du jugement sur le fond.

Plusieurs organisations juridiques ont apporté leur soutien à cette action. CREW, une organisation de surveillance de l'éthique gouvernementale, a fourni une assistance juridique. La clinique pour la liberté de la presse et l'accès à l'information de la faculté de droit de Yale s'est également chargée de représenter les plaignants. Le Public Integrity Project et le cabinet d'avocats Altschuler Berzon se sont joints à l'affaire. Annie Shervel, directrice générale de The Intercept, l'a résumé en quelques mots : « The First Amendment doesn't have a paywall. » Autrement dit, le premier amendement ne comporte pas de péage d'accès.

Derrière la logique du mémoire se trouve une jurisprudence antérieure. En 2019, la Cour d'appel fédérale du deuxième circuit a statué dans l'affaire *Knight First Amendment Institute v. Trump*. La cour a estimé que le fait, pour le président Trump, de bloquer ses détracteurs sur Twitter contrevenait au Premier amendement. La raison en était que l'espace des commentaires du compte présidentiel constituait un forum de débat public. Toutefois, après le départ de Trump, la Cour suprême fédérale a annulé cette décision en 2021, estimant que le litige était devenu sans objet. En 2024, la Cour suprême fédérale a établi un nouveau critère dans l'affaire *Lindke v. Freed*. Ce critère permet de déterminer à quel moment l'activité d'un agent public sur les réseaux sociaux constitue un acte du gouvernement. Le demandeur souligne que Trump utilise Truth Social, dans les faits, comme son principal canal officiel de communication.

La deuxième plainte a été déposée le 17 septembre. Les plaignants sont les organisations de surveillance American Oversight et Campaign for Accountability. Les deux organisations ont déposé une plainte auprès du tribunal fédéral de district de Washington, D.C. Cette action désigne Natalie Harp comme défenderesse. La raison invoquée est que Harp est l'employée principale de la Maison-Blanche à publier sur Truth Social au nom du président. Les plaignants soutiennent que l'API de Truth Social crée un système à deux vitesses pour l'accès aux informations gouvernementales. Un décalage temporel se crée entre ceux qui paient et ceux qui ne paient pas. Les plaignants demandent au tribunal de déclarer ce système inconstitutionnel et illégal. Ils demandent aussi que les

informations officielles ne puissent pas être publiées d'abord, ou uniquement, sur les comptes abonnés à l'API de Truth Social.

La plainte cite un exemple. Le 3 janvier 2026, Trump a publié un message sur Truth Social. Il annonçait que les États-Unis avaient attaqué le Venezuela et capturé le président de l'époque, Nicolás Maduro. Le résultat d'une opération militaire a ainsi été communiqué d'abord sur les réseaux sociaux du président, avant les communiqués de presse du gouvernement. Les plaignants soulignent que de telles annonces ont un impact majeur sur l'économie mondiale.

Le 21 septembre, l'affaire de New York a pris de l'ampleur. Cinquante-trois anciens procureurs et enquêteurs fédéraux ont déposé un mémoire d'amicus curiae. Ce type de mémoire permet à un tiers qui n'est pas partie au procès de présenter des observations à la cour. Parmi les signataires figure Michael Bromwich, ancien inspecteur général du ministère de la Justice. Ty Cobb, qui fut avocat à la Maison-Blanche pendant le premier mandat de Trump, a également signé le document.

Ils estiment que l'API de Truth Social pourrait contrevenir à plusieurs lois pénales fédérales. La loi sur les valeurs mobilières, l'interdiction des gratifications illégales et les règles sur les conflits d'intérêts ont été évoquées. L'interdiction de percevoir une rémunération extérieure pour des fonctions fédérales et la loi sur les secrets commerciaux sont également concernées. Le mémoire indique que ce dispositif est si éloigné de toute légitimité qu'il pourrait constituer un crime. Il ne pourrait donc être justifié par aucun intérêt légitime du gouvernement. Un des signataires a déclaré que la responsabilité pénale pourrait même concerner les abonnés ayant déjà payé 100 000 dollars.

41.4 Le 21 septembre, la plainte du procureur municipal de San Francisco

Le même jour, une autre action a été intentée dans l'Ouest. David Chiu, procureur municipal de San Francisco, a déposé une plainte contre Trump Media. L'affaire est portée devant la Cour supérieure de l'État de Californie à San Francisco. Son intitulé est *Peuple de l'État de Californie c. Trump Media & Technology Group*. Trump Media est défenderesse. Le président Trump, son principal actionnaire, n'a pas été nommé comme défendeur.

Il faut d'abord préciser le rôle de cette institution qu'est le procureur municipal. San Francisco est une ville qui réunit une ville et un comté en une seule entité. Le procureur municipal (City Attorney) est élu par les habitants. Les poursuites pénales relèvent d'un procureur de district (District Attorney) distinct. Le procureur municipal est le responsable juridique de la municipalité et s'occupe principalement des actions civiles. Cette affaire est elle aussi une action civile, et non une plainte pénale. La procédure ne vise pas à faire condamner Trump Media à une peine de prison. Elle vise à faire cesser ses activités et à lui imposer des amendes civiles.

Le parquet municipal de San Francisco se dispute depuis longtemps avec l'administration Trump. En janvier 2017, Dennis Herrera, alors procureur municipal, a intenté la première action du pays

contre un décret du premier mandat de Trump. Ce décret menaçait de couper les financements fédéraux aux villes protégeant les immigrés. Le tribunal de première instance a donné raison à San Francisco. Chiu a succédé à Herrera en 2021.

Des juristes extérieurs se sont joints à cette action. Le cabinet de Matt Platkin, ancien procureur général du New Jersey et associé du cabinet Platkin, y participe. Le Washington Litigation Group s'est également joint à l'affaire. Le Democracy Defense Fund (DDF), dirigé par Norm Eisen, est aussi co-conseil. Le nom de David Ogden, ancien vice-ministre de la Justice, figure également sur la ligne de signature de la plainte.

La plainte avance trois arguments. Premièrement, Trump Media a enfreint la loi californienne sur la concurrence déloyale. Deuxièmement, Trump Media a aidé et incité le président à enfreindre les lois fédérales sur l'éthique et la lutte contre la corruption. Ces lois fédérales empêchent les agents publics de tirer profit d'informations non publiques obtenues dans l'exercice de leurs fonctions. Troisièmement, Trump Media a enfreint d'autres lois fédérales visant à prévenir les opérations d'initiés.

La preuve décisive invoquée dans la plainte vient des déclarations des dirigeants de Trump Media. McGurn, directeur général par intérim, avait indiqué que l'API de Truth Social diffusait les informations avec une avance de 50 millisecondes. Il avait aussi expliqué que ces informations étaient transmises directement aux plateformes de trading algorithmique. Cinquante millisecondes équivalent à 0,05 seconde. À l'œil humain, cette différence est imperceptible. Mais elle constitue un avantage considérable dans le trading à très haute fréquence, où les ordinateurs passent automatiquement des ordres. La plainte soutient que ce seul décalage permet aux sociétés de trading algorithmique d'exploiter avant les autres des informations susceptibles de faire bouger les marchés.

Selon la plainte, le préjudice ne se limite pas au marché des actions. Il existerait aussi un déséquilibre informationnel sur les marchés obligataires, des changes, des matières premières, des cryptomonnaies et des prédictions. La question des marchés de prédiction sera traitée séparément au chapitre 42. Les victimes sont des Californiens ordinaires, loin de Wall Street. Ils participent aux marchés par l'intermédiaire de comptes d'épargne-retraite, de plans 401(k) et de fonds de pension publics. Ils disposent aussi de comptes 529 destinés à l'épargne-études de leurs enfants, ainsi que de comptes d'investissement individuels. La plainte indique qu'ils se trouvent dans une situation très défavorable par rapport aux sociétés sophistiquées capables de payer des sommes considérables.

Le parquet municipal demande deux mesures au tribunal. La première est une injonction interdisant les services similaires à l'API de Truth Social. La seconde est une amende civile pouvant atteindre 2 500 dollars par infraction. Le parquet municipal estime que chaque publication placée derrière un abonnement payant peut être comptée comme une infraction distincte.

Le 22 septembre, Chiu a tenu une conférence de presse. Il a décrit ce dispositif comme un accès payant et anticipé aux décisions présidentielles qui influencent les marchés. Il l'a qualifié de corruption transformant la confiance publique en profit privé. Pour reprendre ses mots : « corruption, plain and simple ». Autrement dit, une corruption manifeste et tout simplement. Chiu a déclaré que les Californiens ne devaient pas être contraints à une concurrence déloyale avec de riches sociétés de trading. Il a ajouté qu'il espérait que le jugement dans cette affaire protégerait tous les Américains.

L'ancien ministre Platkin a rappelé le principe en jeu. Lorsque le président prend des décisions qui font bouger les marchés, les riches ne doivent pas pouvoir acheter ces informations avant les autres. Son argument était que la présidence est une fonction publique et que les communications faites en cette qualité ne peuvent pas devenir des marchandises. Le président Eisen a déclaré que Trump Media avait transformé le droit d'accéder en premier aux publications du président en « a personal profit center ». Autrement dit, en une source de revenus personnelle pour le président.

Trump détient environ 41 % des parts de Trump Media, dont il est le principal actionnaire. Ces parts sont détenues dans une fiducie gérée par Trump Jr. La Maison-Blanche a expliqué que les enfants du président s'occupaient de ses affaires. Mais le président reste le bénéficiaire de la fiducie. Ses détracteurs estiment que cette structure efface précisément la frontière entre l'intérêt public du président et son intérêt privé.

41.5 La loi sur la concurrence déloyale comme arme

Pourquoi le procureur municipal Chiu a-t-il invoqué en premier lieu une loi d'État plutôt qu'une loi fédérale ? La réponse tient à la structure de la loi californienne sur la concurrence déloyale. Cette loi figure à partir de l'article 17200 du Code californien des affaires et des professions. Elle est couramment désignée par son sigle anglais UCL.

La loi sur la concurrence déloyale interdit trois types de pratiques commerciales. Les pratiques illégales, déloyales et trompeuses. C'est la catégorie des pratiques illégales qui est au cœur de cette action. Les tribunaux californiens ont autorisé que des violations d'autres lois servent de fondement à cette catégorie. Une pratique commerciale qui enfreint les lois fédérales sur l'éthique ou les valeurs mobilières peut donc aussi constituer une pratique illégale au regard du droit de l'État. Cela ouvre la voie à la contestation, devant les tribunaux d'État, de violations du droit fédéral, même si les agences fédérales n'interviennent pas.

La catégorie des pratiques déloyales est également invoquée. Elle consiste à mettre en balance l'utilité d'une pratique commerciale et la gravité du préjudice qu'elle cause. La plainte soutient que les actes de Trump Media nuisent à l'intérêt public. Elle affirme aussi qu'aucune loi ni aucun règlement n'autorise ce dispositif.

Cette loi désigne les entités publiques habilitées à engager des poursuites. Le procureur général de l'État et les procureurs de district des comtés peuvent intenter une action. Le procureur municipal d'une ville de plus de 750 000 habitants peut aussi le faire. San Francisco dépasse ce seuil. Chiu a donc pu engager une action au nom du peuple de l'État de Californie.

Lorsqu'une entité publique intente une action, elle peut demander une injonction et la restitution des sommes obtenues. Elle peut aussi réclamer une amende civile pouvant atteindre 2 500 dollars par infraction. Les dommages et intérêts ne font pas partie des recours prévus par cette loi. L'accent est plutôt mis sur l'arrêt de la pratique commerciale elle-même. C'est un outil adapté aux plaignants qui cherchent à faire cesser l'API de Truth Social.

Cette action devra bien sûr surmonter certains obstacles. Trump Media est une société dont le siège se trouve en Floride. La compétence des tribunaux californiens pour la juger pourrait donc être contestée en premier lieu. Trump Media pourrait aussi tenter de faire transférer l'affaire devant un tribunal fédéral. Il pourrait être soutenu que la réglementation fédérale des valeurs mobilières empêche toute intervention du droit de l'État. Il s'agit des questions que l'auteur anticipe ; à la fin septembre, Trump Media n'avait pas encore déposé de réponse officielle.

41.6 Les arguments de Trump Media et les questions juridiques

Trump Media a réagi avec virulence à l'annonce de la plainte. Son porte-parole a ironisé en disant que les Californiens devraient désormais confier leurs procès à des chatbots d'intelligence artificielle. Il a qualifié les plaignants de militants de gauche se faisant passer pour des avocats. Il a ajouté qu'un chatbot comprendrait au moins la distinction élémentaire entre informations publiques et non publiques. La société a opposé le même raisonnement à la lettre des sénateurs Warren et Schiff. Selon elle, les élus seraient soit opposés au libre marché, soit incapables de distinguer les informations publiques des informations non publiques.

La logique de Trump Media peut se résumer ainsi. Ce que l'API de Truth Social transmet, ce sont des publications déjà rendues publiques sur Truth Social. La société ne fait que diffuser plus rapidement des informations publiques dans un format plus facile à lire pour les machines. Lors de la présentation des résultats d'août, McGurn a décrit ce service comme un flux de publications publiques lisible par machine. Le rapport du deuxième trimestre indique que ce produit réduit le décalage dans l'accès aux informations publiques. La société soutient qu'elle fait l'objet de critiques fondées sur des affirmations fausses. Elle a toutefois déclaré qu'elle continuait à accroître le nombre de ses clients institutionnels.

Cette logique repose sur certains éléments. Il est courant qu'une société de données financières vende de la vitesse. Les places boursières vendent, contre paiement, des lignes dédiées permettant de recevoir plus rapidement les cours. Les agences de presse proposent également aux clients institutionnels des services payants qui leur transmettent les articles en avance. Des commentateurs

conservateurs affirment que l'API de Truth n'est pas différente d'un terminal Bloomberg. Ses défenseurs expliquent que l'API transmet les informations quelques millisecondes après leur apparition sur le site web.

Le point litigieux est l'ordre des événements. Si la publication apparaît d'abord sur le site web et que l'API la transmet ensuite, il s'agit d'un service de diffusion rapide. Si l'API l'envoie d'abord et que le site web suit, les abonnés reçoivent des informations non publiques. Les plaignants invoquent comme preuve les propres propos de McGurn. Selon eux, l'affirmation d'une avance de 50 millisecondes signifie que l'information est transmise avant d'être rendue publique. Raskin a également souligné ce point. Les services de données existants vendent la vitesse de réception. Selon la distinction établie par Raskin, l'API de Truth vend un accès prioritaire à la source même de l'information.

Même si le caractère non public des informations est établi, l'affaire n'est pas réglée. En droit américain des opérations d'initiés, il faut prouver un manquement à une obligation. Le simple fait d'avoir utilisé des informations non publiques ne suffit pas. Il faut avoir manqué à une obligation de confiance envers la personne qui les a confiées. Les arrêts Dirks de 1983 et O'Hagan de 1997 ont posé ce cadre. L'arrêt O'Hagan a reconnu la théorie de l'appropriation illicite, qui permet également de sanctionner ceux qui détournent des informations pour les utiliser.

Un spécialiste du droit interrogé par NPR a expliqué l'API de Truth à la lumière de ce cadre. Si les publications du président sont transmises en avance à certains, contre paiement, il s'agit d'informations détournées. Selon cette interprétation, le président manque ainsi à son obligation de confiance envers le public. Le STOCK Act, adopté en 2012, étaye également cette interprétation. Il précise que les agents fédéraux sont tenus à une obligation de confiance concernant les informations non publiques obtenues dans l'exercice de leurs fonctions. Cette loi clarifie que les agents publics ne sont pas exemptés de l'interdiction des opérations d'initiés.

Mais la jurisprudence va aussi dans le sens opposé. En 2022, la cour d'appel fédérale du deuxième circuit a rendu une décision importante dans l'affaire Blaszczak. Elle a jugé que des informations réglementaires non publiques, détenues avant une décision d'une agence gouvernementale, ne constituaient pas un bien au sens des lois fédérales sur la fraude. Cet arrêt a restreint la possibilité de sanctionner pénalement les fuites d'informations gouvernementales au titre de la fraude. Le tribunal fédéral du district sud de New York relève précisément de la juridiction de la cour d'appel du deuxième circuit. Cette décision pourrait donc faire obstacle à une procédure pénale contre l'API de Truth.

C'est la raison pour laquelle le projet de loi du sénateur Warner précise qu'il n'est pas nécessaire de prouver un manquement à une obligation fiduciaire. Si le Congrès supprime cette exigence par la loi, il peut éviter un débat juridique complexe. Inversement, cela signifie qu'en l'état du droit, la voie menant à des poursuites pénales est semée d'embûches. C'est également dans ce contexte que le

procureur municipal de San Francisco a choisi d'invoquer la loi sur la concurrence déloyale plutôt que la procédure pénale.

Il existe aussi un précédent historique. En 2013, Thomson Reuters a transmis l'indice du sentiment des consommateurs de l'université du Michigan à certains clients deux secondes avant sa diffusion publique. Il s'agissait de clients spécialisés dans le trading à haute vitesse, qui payaient davantage. Eric Schneiderman, alors procureur général de l'État de New York, a ouvert une enquête. En juillet de la même année, Thomson Reuters a accepté de mettre fin à cette pratique. Cet épisode montre que vendre le droit de voir une information en premier peut poser un problème juridique.

Les deux affaires présentent toutefois des différences. Ce que vendait Thomson Reuters était une statistique produite par une université privée. Ce que vend l'API de Truth, ce sont les annonces du président en exercice et de ses ministres. Et le président qui fait ces annonces est aussi l'actionnaire majoritaire de la société qui les vend. On ne sait pas encore quel poids cette différence aura devant les tribunaux.

L'immunité présidentielle est également un facteur à prendre en compte. En 2024, dans l'affaire Trump c. États-Unis, la Cour suprême a reconnu une large immunité pénale pour les actes officiels du président. Annoncer une politique sur Truth Social pourrait être considéré comme un acte officiel. Toutefois, cette immunité concerne la responsabilité pénale personnelle du président. Elle ne s'applique pas directement à une action civile contre la société Trump Media. Le fait que le procureur municipal ait écarté Trump de la liste des défendeurs et visé uniquement la société peut aussi s'expliquer par ce calcul. Il s'agit de l'interprétation de l'auteur.

41.7 Le vide laissé par les autorités fédérales

Ce qui frappe dans cette bataille, c'est moins de savoir qui est intervenu que de voir qui ne l'a pas fait. La SEC est en première ligne pour préserver l'équité des marchés financiers. Le ministère de la Justice a le pouvoir de poursuivre pénalement les opérations d'initiés. Ces deux organismes sont dirigés par des personnes nommées par le président Trump. Les sénateurs Warren et Schiff ont demandé une enquête en juillet, mais la SEC n'a entrepris aucune démarche publique.

La bataille s'est donc déplacée vers d'autres voies. Au Congrès, une minorité sans pouvoir de convocation a mené une enquête. Devant les tribunaux fédéraux, des médias et des groupes de surveillance ont engagé des actions fondées sur la Constitution. À l'échelle locale, le procureur municipal d'une ville s'est servi du droit de l'État comme d'une arme. Ils semblent s'être réparti les fonctions laissées vacantes par les autorités fédérales chargées de l'application de la loi.

Cette configuration a aussi ses faiblesses. Les actions constitutionnelles portent sur le principe d'un accès égal aux informations gouvernementales. Mais elles ne permettent ni de récupérer les

profits tirés de ces transactions ni de sanctionner les abonnés. Une action fondée sur la loi sur la concurrence déloyale peut faire cesser l'activité. Mais le montant des amendes pourrait rester faible par rapport à la taille de Trump Media. Les enquêtes parlementaires laissent une trace, mais leur pouvoir contraignant est limité.

Pendant ce temps, l'API de Truth continue d'être commercialisée. Lors de la présentation des résultats en août, McGurn a déclaré avoir signé des contrats avec plus de dix clients. Dans une interview accordée à CNBC à la fin du mois d'août, il a indiqué que le nombre de clients abonnés se situait dans le milieu de la dizaine. Selon une analyse, les recettes pourraient déjà avoir dépassé un million de dollars, selon les niveaux tarifaires. Des professionnels du secteur financier affirment que les grandes entreprises sont davantage incitées à s'abonner. Elles ne peuvent pas se permettre d'être les seules à recevoir plus tard les informations que les autres consultent en premier. Un dirigeant d'une société de courtage a déclaré que ce serait un produit nécessaire pour les grandes entreprises. Il a expliqué que ces informations pouvaient faire bouger les marchés.

41.8 Les questions en suspens

À la fin du mois de septembre, aucune des actions en justice n'avait encore abouti. Voici les points à suivre.

Premièrement, le tribunal fédéral du district sud de New York prononcera-t-il une injonction préliminaire ? Un mémoire déposé par 53 anciens procureurs ayant été soumis, la décision du tribunal est très attendue. Si le tribunal rend une telle ordonnance, l'API de Truth pourrait devoir cesser de fournir le compte du président.

Deuxièmement, l'action de San Francisco restera-t-elle devant les tribunaux californiens ? Il est probable que les premières contestations portent sur la compétence et la primauté du droit fédéral. Il faudra les surmonter pour que l'examen au fond puisse déterminer s'il y a eu violation de la loi sur la concurrence déloyale.

Troisièmement, le résultat des élections de mi-mandat de novembre. Si les démocrates deviennent majoritaires à la Chambre des représentants, l'enquête de Raskin changera de nature. Le comité pourra alors émettre des assignations en son nom. Il pourrait alors obtenir de force la liste des abonnés et les relevés des communications avec la Maison-Blanche. Cette hypothèse dépend du résultat des élections.

Quatrièmement, d'autres États et villes suivront-ils ? Plusieurs États disposent de lois de protection des consommateurs similaires à la loi sur la concurrence déloyale. Si l'action de San Francisco franchit cette première étape, d'autres collectivités locales pourraient envisager la même voie.

La bataille autour de l'API de Truth soulève une question qui dépasse le produit d'une seule entreprise. Le président annonce désormais guerres, droits de douane et nominations sur les réseaux sociaux. Le président lui-même possède la plateforme où ces annonces sont publiées. La société vend le droit de les voir en premier. Jamais ces trois éléments n'avaient été réunis dans l'histoire des États-Unis.

Raskin a qualifié cela d'essence même des opérations d'initiés. Chi l'a qualifié de corruption manifeste et pure et simple. Trump Media rétorque qu'il s'agit d'une activité ordinaire qui transmet plus rapidement des informations publiques. Il appartiendra aux tribunaux de déterminer qui a raison en droit. Mais il reste que même des élus républicains ont exprimé leur malaise. C'est l'idée même de vendre et d'acheter le droit d'entendre en premier les propos du président qui les met mal à l'aise.

Les chapitres précédents de ce livre ont traité des négociations sans résultat au sommet sino-américain et des fractures au sein des alliances. La partie 8 examine les liens entre pouvoir et argent à l'œuvre en coulisses de cette diplomatie. Nous vivons une époque où le moindre mot du président fait fluctuer les cours du pétrole et les cours boursiers. Savoir qui entend ce mot en premier détermine qui gagne de l'argent. Le chapitre suivant examinera comment cette même configuration se manifeste sur les marchés de prédiction.

Références

1. U.S. House Judiciary Committee Democrats, « Ranking Member Raskin Launches Investigation into Trump Scheme to Sell Insider Access to His Own Truth Social Posts », 31 juillet 2026. https://democrats-judiciary.house.gov/media-center/press-releases/ranking-member-raskin-launches-investigation-into-trump-scheme-to-sell-insider-access-to-his-own-truth-social-posts

2. Common Dreams, « Raskin Launches Probe of Scheme to Sell Insider Access to Trump Truth Social Posts », 31 juillet 2026. https://www.commondreams.org/news/truth-social-wall-street

3. Bloomberg, « House Democrats Seek Answers on Faster Access to Trump's Posts », 31 juillet 2026. https://www.bloomberg.com/news/articles/2026-07-31/house-democrats-seek-answers-on-faster-access-to-trump-s-posts

4. CNBC, « Warren, Schiff urge SEC to probe Trump Media's paid service giving faster access to Trump's posts », 29 juillet 2026. https://www.cnbc.com/2026/07/29/trump-media-djt-warren-schiff-wall-street-api.html

5. The Hill, « GOP senators criticize Trump plan to sell access to Truth Social posts », 23 juillet 2026. https://thehill.com/homenews/senate/5983678-traders-pay-trump-posts/

6. Variety, « Trump Media's Plan to Sell 'Real-Time' Access to His Truth Social Posts Draws GOP Rebukes », 23 juillet 2026. https://variety.com/2026/digital/news/trump-media-sell-access-truth-social-posts-gop-criticism-1236819411/

7. NPR, « Truth Social launches paid early access to Trump posts », 1er août 2026. https://www.npr.org/2026/08/01/nx-s1-5912219/trump-truth-social-access-insider-trading

8. MS NOW, « Democrats eye investigations as Trump Media starts selling access to president's posts », 3 août 2026. https://www.ms.now/rachel-maddow-show/maddowblog/trump-media-api-access-posts-democrats-investigations

9. Office of Senator Mark Warner, « After Truth API Goes Live, Warner Introduces Bill to Ban Social Media Companies from Selling Advance Access to Government Employees' Accounts », 3 août 2026. https://www.warner.senate.gov/newsroom/press-releases/after-truth-api-goes-live-warner-introduces-bill-to-ban-social-media-companies-from-selling-advance-access-to-government-employees-accounts/

10. The Hill, « Senate Democrat unveils bill barring social media from selling early access to official posts after Trump API launch », 4 août 2026. https://thehill.com/policy/technology/6007865-trump-truth-api-access-legislation/

11. Office of Senator Alex Padilla, « NBC: New bill would stop Trump Media from selling speedy access to president's posts », août 2026. https://www.padilla.senate.gov/newsroom/news-coverage/nbc-new-bill-would-stop-trump-media-from-selling-speedy-access-to-presidents-posts/

12. Legis1, « Senate Democrats Push Bill to Ban Paid Early Access to Trump Posts », 6 août 2026. https://legis1.com/news/government-social-media-insider-trading

13. The Intercept, « The Intercept Sues Trump for Selling Premium Access to Truth Social Announcements », 12 août 2026. https://theintercept.com/2026/08/12/trump-media-truthsocial-premium-first-amendment/

14. UPI, « The Intercept sues Trump on First Amendment issues for Truth API », 12 août 2026. https://www.upi.com/Top_News/US/2026/08/12/intercept-sues-trump-staff-truth-api-first-amendment/7721786555453/

15. Time, « Trump Is Sued Over Selling Early Access to Truth Social Posts », 13 août 2026. https://time.com/article/2026/08/13/trump-sued-truth-social-posts-early-access-lawsuit-democrat-investigations/

16. The Gazette, « Truth Social's sale of fast access to Trump posts draws legal concerns », 15 août 2026. https://www.thegazette.com/truth-social-s-sale-of-fast-access-to-trump-posts-draws-legal-concerns/article_11201ce8-1091-4a8f-9816-4a0cc73b1a1b.html

17. CREW, « Court should immediately block $100,000-per-month subscription for early access to Trump's Truth Social posts », septembre 2026. https://www.citizensforethics.org/legal-action/lawsuits/court-should-immediately-block-100000-per-month-subscription-for-early-access-to-trumps-truth-social-posts/

18. Yale Law School, « Clinic Files for Preliminary Injunction against Paid Truth API Service », septembre 2026. https://law.yale.edu/yls-today/news/clinic-files-preliminary-injunction-against-paid-truth-api-service

19. Bloomberg Law, « Truth Social's Paid Subscription Service Challenged in Lawsuit », 17 septembre 2026. https://news.bloomberglaw.com/securities-law/truth-socials-paid-subscription-service-challenged-in-lawsuit

20. Campaign for Accountability, « Watchdogs Sue Trump Admin Over Textbook Pay-to-Play Truth Social $100K-a-Month Scheme », septembre 2026. https://campaignforaccountability.org/watchdogs-sue-trump-admin-over-textbook-pay-to-play-truth-social-100k-a-month-scheme/

21. CBS News, « Ex-federal prosecutors say Trump media company's scheme to sell early access to Truth Social posts is likely criminal », 21 septembre 2026. https://www.cbsnews.com/news/ex-federal-prosecutors-trump-media-early-access-truth-social-posts/

22. Fortune, « Over 50 federal prosecutors speak out against Trump's $100,000 a month 'insider trading' scheme », 24 septembre 2026. https://fortune.com/2026/09/24/over-50-federal-prosecutors-trump-100000-month-insider-trading/

23. San Francisco City Attorney, plainte People of the State of California v. Trump Media & Technology Group Corp., San Francisco Superior Court, 21 septembre 2026. https://media.api.sf.gov/documents/2026-09-21_People_of_CA_v._Trump_Media__Technology_Group_Corp.pdf

24. Bloomberg Law, « San Francisco Sues Trump's Truth Social Over Paywalled Posts », 22 septembre 2026. https://news.bloomberglaw.com/litigation/san-francisco-sues-trumps-truth-social-over-paid-subscriptions

25. KQED, « San Francisco Sues Trump to Stop Early Access to Market-Moving Truth Social Posts », 22 septembre 2026. https://www.kqed.org/news/12100914/san-francisco-sues-trump-to-stop-early-access-to-market-moving-truth-social-posts

26. The San Francisco Standard, « SF sues Trump Media, alleging it turned presidential posts into insider trading scheme », 22 septembre 2026. https://sfstandard.com/2026/09/22/sf-sues-trump-media-alleging-turned-presidential-posts-insider-trading-scheme/

27. Courthouse News Service, « San Francisco sues over Truth Social 'insider trading' », septembre 2026. https://www.courthousenews.com/san-francisco-sues-over-truth-social-insider-trading/

28. San Francisco Chronicle, « San Francisco sues Trump Media over subscriber-only access to Trump's posts », septembre 2026. https://www.sfchronicle.com/politics/article/truth-social-lawsuit-san-francisco-22442795.php

29. Democracy Defenders Fund, « SF City Attorney sues Truth Social for enabling insider trading by selling early access to Trump posts », septembre 2026. https://www.democracydefendersfund.org/news/sf-city-attorney-sues-truth-social-for-enabling-insider-trading-by-selling-early-access-to-trump-posts/

30. The Hill, « San Francisco sues Trump Media & Technology Group over delayed social media posts », septembre 2026. https://thehill.com/regulation/court-battles/6104532-san-francisco-sues-truth-social-posts/

31. Yahoo Finance, « San Francisco sues Trump Media over Truth Social API service », septembre 2026. https://finance.yahoo.com/markets/stocks/articles/san-francisco-sues-trump-media-170030892.html

32. The New Republic, « Trump and Natalie Harp Sued Over Truth Social Insider Trading Scheme », 22 septembre 2026. https://newrepublic.com/post/215722/trump-natalie-harp-sued-truth-social-insider-trading-scheme

33. Jurisprudence : Dirks v. SEC, 463 U.S. 646 (1983) ; United States v. O'Hagan, 521 U.S. 642 (1997) ; Knight First Amendment Institute v. Trump, 928 F.3d 226 (2d Cir. 2019) ; Lindke v. Freed, 601 U.S. 187

(2024) ; Trump v. United States, 603 U.S. 593 (2024) ; United States v. Blaszczak, 56 F.4th 238 (2d Cir. 2022).

34. Textes législatifs : articles 17200, 17204 et 17206 du California Business and Professions Code ; Stop Trading on Congressional Knowledge Act of 2012 (STOCK Act).

Chapitre 42. Le scandale des marchés de prédiction Polymarket et Kalshi

> Des paris de centaines de millions de wons gagnants juste avant les annonces sur la guerre en Iran et les droits de douane

Sur les plateformes de prédiction dont Donald Trump Jr. était le conseiller, enquête sur ces épisodes où des paris massifs se sont révélés gagnants juste avant des opérations hautement confidentielles et des annonces politiques majeures, telles que les frappes aériennes et le cessez-le-feu en Iran ou l'arrestation de Maduro.

42.1 Les mises engagées sur la cérémonie d'accueil de Xi Jinping

Le 22 septembre 2026, un nouveau contrat a fait son apparition sur le marché de prédiction Kalshi. Il portait sur la cérémonie d'accueil du président Xi Jinping, prévue deux jours plus tard sur la pelouse sud de la Maison-Blanche. Il s'agissait de deviner quels mots le président Trump prononcerait dans son allocution de bienvenue. Vingt-sept termes étaient ouverts aux paris. Au matin du 23 septembre, 42 196 contrats avaient déjà été négociés. Le mot « Taïwan » s'échangeait à 8 cents, ce qui signifiait que le marché évaluait la probabilité de sa mention à environ 8 %. « Terres rares » se négociait à 16 cents et « Melania » à 42 cents.

Le même jour, la division de la surveillance des marchés de la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) des États-Unis a adressé une circulaire aux bourses d'échange. Cette notification portait sur les « marchés de mentions » (mention markets), où l'on parie sur les propos tenus par une personnalité donnée. La CFTC y a indiqué que de tels contrats pouvaient être présumés vulnérables à la manipulation, au motif que leur dénouement ne dépend pas d'un agrégat statistique, mais des actes d'une seule personne. La missive soulignait que les personnes ayant accès aux projets de discours ou aux déclarations préalables se trouvaient au plus près du résultat. Un mois plus tôt, un employé de la Maison-Blanche ayant consulté à l'avance les textes des discours de Trump avait effectivement fait l'objet de sanctions.

Une scène du sommet sino-américain s'était ainsi transformée en produit de jeu d'argent. La bouche du président, les opérations militaires et l'heure précise des annonces de droits de douane étaient toutes devenues des objets de transaction. Ce chapitre retrace ce qui s'est déroulé dans cette arène entre 2025 et 2026. En arrière-plan se trouve le fait que le fils aîné du président était engagé au sein des deux grandes plateformes du secteur.

Un marché de prédiction est une bourse où l'on mise de l'argent sur l'issue d'événements futurs. Les participants y achètent et y vendent des contrats « Oui » et « Non ». Le cours d'un contrat

fluctue entre 0 et 1 dollar. Si l'événement survient, le contrat « Oui » vaut 1 dollar ; s'il ne se produit pas, sa valeur tombe à 0 dollar. C'est pourquoi le cours reflète directement la probabilité estimée par le marché. Si un contrat acheté à 10 cents se révèle exact, le capital investi est multiplié par dix. C'est une structure qui permet à quiconque a connaissance préalable d'un événement à faible probabilité d'amasser une fortune.

La nature des deux entreprises est pourtant bien différente. Kalshi est une bourse américaine enregistrée auprès de la CFTC. Il est obligatoire de faire vérifier son identité réelle pour pouvoir y négocier, et toutes les transactions sont déclarées chaque jour à la CFTC. Polymarket, à l'inverse, est née sous la forme d'une plateforme offshore opérant en cryptomonnaies. Si les données de transaction sont publiques sur la blockchain, l'identité des propriétaires de portefeuilles reste inconnue. En novembre 2025, Polymarket a reçu l'approbation de la CFTC et a également ouvert une bourse dédiée aux États-Unis. En 2025, le volume de transactions sur les principaux marchés de prédiction a dépassé 44 milliards de dollars. Aux États-Unis, Kalshi concentre environ 90 % du marché.

42.2 Le fils aîné du président, conseiller des deux bourses

Donald Trump Jr. a rejoint Kalshi comme conseiller stratégique en janvier 2025. C'était une semaine avant la seconde investiture de son père. Tarek Mansour, PDG de Kalshi, a déclaré que son arrivée accélérerait l'expansion de l'entreprise. Le New York Times a rapporté qu'en contrepartie de ce rôle de conseil, il avait reçu une participation au capital de Kalshi évaluée à plus de 300 000 dollars.

Au mois d'août de la même année, il a également intégré le comité consultatif de Polymarket. Cela s'est produit immédiatement après l'investissement dans Polymarket de 1789 Capital, le fonds de capital-risque dont il est associé. Le premier apport s'élevait selon les sources à plusieurs dizaines de millions de dollars, avant d'atteindre environ 200 millions de dollars. Le 1er septembre 2026, 1789 Capital a dirigé une levée de fonds d'un milliard de dollars au profit de Polymarket. La somme injectée à cette occasion était d'environ 300 millions de dollars. La valorisation de Polymarket a été estimée à 21 milliards de dollars, soit un bond de 40 % par rapport aux 15 milliards de dollars enregistrés quatre mois plus tôt. Le montant total des engagements d'investissement divulgué par 1789 Capital dans Polymarket a ainsi atteint environ 500 millions de dollars.

Deux bourses concurrentes s'en remettaient donc aux conseils d'une seule et même personne. Or, le père de cet homme décide des politiques mêmes sur lesquelles l'argent est misé sur ces deux plateformes. Parallèlement, l'entreprise de médias du président, Trump Media, prépare son propre marché de prédiction, « Truth Predict ». C'est une configuration où la famille présidentielle se tient à la fois du côté de ceux qui dressent l'arène et de ceux qui la font tanguer. Toutefois, aucune preuve

publique n'atteste à ce jour que Trump Jr. ait lui-même spéculé sur la base d'informations gouvernementales internes.

L'attitude des autorités a elle aussi changé. Sous l'administration Biden, le département de la Justice et la CFTC avaient enquêté sur Polymarket, soupçonnée d'avoir proposé des produits non enregistrés à des utilisateurs américains. Polymarket avait d'ailleurs déjà payé une pénalité civile de 1,4 million de dollars à la CFTC en 2022. Les enquêtes menées par ces deux organismes ont été closes en juillet 2025, après l'installation de la seconde administration Trump.

Le président de la CFTC, Michael Selig, est une personnalité bienveillante envers les marchés de prédiction. Il soutient avec constance que ces marchés relèvent de la compétence exclusive de la CFTC fédérale. Il est engagé dans des batailles judiciaires contre les gouvernements d'États fédérés qui assimilent les contrats sportifs à des jeux d'argent et entendent les réglementer. Au printemps de cette année, la CFTC a même fonctionné avec son seul président en poste. Rien qu'en 2025, les deux sociétés ont consacré près d'un million de dollars au lobbying : 615 000 dollars pour Kalshi et 360 000 dollars pour Polymarket.

42.3 Les 33 000 dollars de la veille de l'arrestation de Maduro

Le 3 janvier 2026, le président Trump a annoncé que l'armée américaine avait arrêté le président vénézuélien Maduro. Le nom de code de l'opération était « Absolute Resolve » (Résolution absolue). Dès cette annonce, un nouveau compte ouvert sur Polymarket a attiré les regards : il avait acheté des contrats portant sur la question « Maduro quittera-t-il le pouvoir d'ici le 31 janvier ? ». À l'époque, le marché n'attribuait à cette issue qu'une probabilité à un chiffre. Le compte y avait misé plus de 30 000 dollars jusqu'à la veille de l'arrestation. Selon les premières révélations, le gain perçu par ce compte s'élevait à 436 759 dollars. Peu après, le compte a changé de pseudonyme avant de cesser toute activité.

Trois mois plus tard, le titulaire du compte a été démasqué. Le 23 avril, le parquet fédéral du district sud de New York a inculpé le sergent de première classe des forces spéciales de l'armée de terre américaine Gannon Ken Van Dyke. Âgé de 38 ans, il servait à Fort Bragg, en Caroline du Nord. Selon l'acte d'accusation, il avait pris part à la planification et à l'exécution de l'opération dès le mois de décembre 2025 environ. Il avait pourtant signé un engagement de confidentialité garantissant la protection des secrets opérationnels. Pourtant, le 26 décembre, il a ouvert un compte sur Polymarket. Par la suite, il a misé au total près de 33 034 dollars sur les marchés liés à Maduro et au Venezuela. Les procureurs ont évalué ses profits à environ 409 000 dollars, soit plus de 500 millions de wons.

Cinq chefs d'accusation ont été retenus à son encontre : usage privé de secrets d'État, soustraction d'informations gouvernementales non publiques, fraude sur les matières premières, fraude postale et électronique (wire fraud) et opérations financières issues d'activités illicites. La CFTC a

également déposé une plainte civile devant le même tribunal, exigeant la restitution des gains illicites, des pénalités financières et une interdiction de négociation. Jay Clayton, procureur des États-Unis pour le district sud de New York, a qualifié les faits de délit d'initié flagrant, soulignant que les marchés de prédiction ne sauraient être un refuge pour tirer profit de secrets dérobés.

Van Dyke a tenté d'effacer ses traces. Après avoir pris connaissance des reportages sur les transactions suspectes, il a réclamé la suppression de son compte à Polymarket. Il a aussi remplacé l'adresse électronique de son compte de cryptomonnaies par une adresse qui n'était pas à son nom. Mais les registres de la bourse et les documents saisis lors des perquisitions ont fini entre les mains des procureurs. Polymarket a affirmé avoir prévenu le département de la Justice de sa propre initiative et coopéré à l'enquête. Van Dyke a plaidé non coupable le 28 avril et a été libéré sous caution de 250 000 dollars. Cette affaire constitue le tout premier cas où des chefs d'accusation pénale fédérale ont été engagés pour délit d'initié sur un marché de prédiction.

Interrogé sur cette affaire par un journaliste, le président Trump a répondu qu'il n'en savait rien, demandant en retour si le militaire avait parié sur le succès ou sur l'échec de l'opération.

Le processus législatif a devancé les poursuites judiciaires. Le 9 janvier, le représentant Ritchie Torres a déposé la « loi sur l'intégrité publique dans les marchés financiers de prédiction » (Public Integrity in Financial Prediction Markets Act). Cette proposition de loi vise à interdire aux agents publics fédéraux de négocier des contrats liés aux politiques publiques en utilisant des informations non publiques obtenues dans l'exercice de leurs fonctions. Sont visés les élus, les responsables politiques nommés, les agents de la fonction publique exécutive et les collaborateurs parlementaires. Trente élus démocrates, dont l'ancienne présidente de la Chambre des représentants Nancy Pelosi, se sont associés au texte en tant que co-auteurs. Torres a déclaré que l'endroit le plus corrompu de Washington pourrait bien être le carrefour où les marchés de prédiction rencontrent le gouvernement fédéral. Le PDG de Kalshi, Tarek Mansour, a soutenu ce projet de loi. À l'opposé, le PDG de Polymarket, Shayne Coplan, avait auparavant développé une tout autre logique : selon lui, la répercussion rapide des informations privilégiées dans les prix pouvait profiter à l'ensemble de la société.

42.4 La guerre en Iran et un taux de réussite de 98 %

Le 28 février 2026, les États-Unis et Israël ont mené des frappes aériennes sur l'Iran. Quelques heures avant les bombardements, six portefeuilles créés récemment sont entrés en action sur Polymarket : ils ont acheté le contrat « Les États-Unis attaqueront-ils l'Iran d'ici le 28 février ? ». Le cours de ce contrat était pourtant tombé à 10 cents à un moment donné. Ensemble, ces six portefeuilles ont engrangé environ 1,2 million de dollars. Au total, 529 millions de dollars ont afflué sur les contrats portant sur le calendrier des frappes aériennes.

Un compte nommé « Magamyman » s'est également illustré : il a misé 87 000 dollars environ 71 minutes avant que la nouvelle des frappes ne soit rendue publique, pour récolter en retour plus de 553 000 dollars.

Le 24 mars, CNN a révélé le cas d'un autre intervenant : celui-ci avait gagné près d'un million de dollars depuis 2024 sur des paris concernant l'Iran. Pour ses mises égales ou supérieures à 10 000 dollars, son taux de réussite culminait à 93 %. Tous ces gains découlaient d'opérations militaires imprévues qu'il avait correctement anticipées. Todd Phillips, professeur à l'université d'État de Géorgie, a estimé qu'il s'agissait manifestement soit d'une chance extraordinaire, soit d'un délit d'initié, l'un ou l'autre.

La même tendance s'est maintenue pendant la guerre. Le 23 mars, Trump a annoncé qu'il reportait de cinq jours les frappes aériennes sur les centrales électriques iraniennes, expliquant que des discussions constructives étaient en cours avec l'Iran. Juste avant cette annonce, une vague massive de ventes pariant sur la baisse des cours a déferlé sur le marché à terme du pétrole brut. La sénatrice Elizabeth Warren et d'autres parlementaires ont réclamé l'ouverture d'une enquête par la CFTC. Ce négoce de contrats à terme sur le pétrole brut a été analysé en détail au chapitre 12.

Dans la soirée du 7 avril, Trump a annoncé sur Truth Social la conclusion d'un cessez-le-feu avec l'Iran. Quelques heures avant cette annonce, au moins 50 comptes Polymarket nouvellement créés avaient misé sur l'armistice. La société d'analyse de blockchain Bubblemaps a établi que cette grappe de comptes avait généré plus de 600 000 dollars de profits. L'un d'eux a transformé environ 13 200 dollars en 467 515 dollars.

La découverte la plus retentissante de Bubblemaps a été révélée le 17 mai dans l'émission d'actualité 60 Minutes de CBS. Elle mettait en cause un réseau de neuf comptes Polymarket reliés entre eux, tous créés quelques jours avant les premières frappes de la fin février. Ils ont engagé la quasi-totalité de leurs fonds sur les agissements de l'armée américaine. Ils ont vu juste sur toute la ligne : la date des premières frappes, la perte de pouvoir du Guide suprême iranien, ainsi que le jour de l'annonce du cessez-le-feu. Sur plus de 80 paris, leur taux de réussite a atteint 98 %. Alors même que beaucoup de ces paris étaient assortis d'une très faible probabilité implicite, le résultat s'est toujours vérifié. Le bénéfice net a dépassé 2,4 millions de dollars. Nicolas Vaiman, PDG de Bubblemaps, a souligné qu'un tel chiffre ne pouvait en aucun cas s'expliquer par la seule chance. Les gains ont ensuite été exfiltrés en transitant par des plateformes d'échange telles que Bybit, Binance et HTX.

Il serait prématuré de trancher. Le PDG Vaiman a lui-même reconnu qu'il n'existait aucune preuve attestant que ces comptes appartenaient à des ressortissants américains. Le pseudonyme de l'un d'eux, « Whopper Lover » (amateur de Whopper), constituait à peu près le seul indice disponible. De plus, la date précise des frappes pouvait éventuellement se déduire d'informations publiques et de déductions logiques. Il pouvait aussi s'agir de paris spéculant sur l'habitude

récurrente de Trump de proférer des menaces avant de battre en retraite. Wall Street désigne d'ailleurs cette propension sous le sigle « TACO », signifiant « Trump Always Chickens Out » (Trump finit toujours par reculer).

Cependant, les données statistiques indiquent une tout autre réalité. L'organisation à but non lucratif Anti-Corruption Data Collective a passé au crible les transactions de Polymarket. En examinant isolément les cas où plus de 2 500 dollars avaient été placés sur des contrats militaires dotés d'une probabilité égale ou inférieure à 35 %, elle a constaté que plus de la moitié de ces paris avaient gagné. Dans des conditions strictement identiques, la proportion de gains pour les paris non militaires n'était que de 14 %. Le collectif y a vu la marque d'un délit d'initié structurel. L'examen mené par Bloomberg à partir des données fournies par l'analyste Polysights a abouti à un constat similaire : parmi les transactions qualifiées d'anormales, celles qui se rapportaient aux frappes et au cessez-le-feu en Iran représentaient environ 45 millions de dollars. Les événements politiques et géopolitiques formaient ainsi le gros des opérations suspectes sur Polymarket.

En Israël, des faits similaires ont donné lieu plus tôt à des poursuites pénales. En février, le parquet israélien a inculpé un réserviste et un civil, accusés d'avoir parié sur Polymarket en exploitant des informations opérationnelles obtenues pendant leur service militaire. Le ministère israélien de la Défense a affirmé que de telles opérations financières faisaient peser une menace directe et tangible sur les opérations et la sécurité nationale.

Bubblemaps a averti que les marchés de prédiction constituent en eux-mêmes une vulnérabilité sécuritaire. Les pays ennemis peuvent en effet scruter ces registres publics de paris en temps réel. Lorsqu'une masse de capitaux converge brusquement sur une date donnée, cela trahit le calendrier opérationnel. Lors des frappes en Iran, certains civils auraient même vérifié les cotations de Polymarket afin de décider de leur évacuation.

Les enquêtes se poursuivent. Le Wall Street Journal a rapporté le 28 août qu'un autre militaire d'active faisait l'objet d'une enquête, soupçonné d'avoir empoché plus d'un million de dollars grâce à des paris sur les opérations en Iran et au Venezuela. Son identité n'a pas été rendue publique.

42.5 Ventes à découvert une minute avant l'annonce des droits de douane

Les droits de douane constituent la plus lourde variable ayant ébranlé les marchés durant le second mandat de Trump. Les opérations douteuses entourant les tarifs douaniers sont d'abord apparues sur les marchés des dérivés de cryptomonnaies et les marchés actions avant de toucher les plateformes de prédiction.

Le 9 octobre 2025, la Chine a annoncé un renforcement de ses restrictions sur les exportations de terres rares. Le lendemain à 16 h 50 (heure de la côte Est des États-Unis), Trump a publié un message sur Truth Social annonçant l'imposition de 100 % de droits de douane sur les produits

chinois. Le marché des cryptomonnaies s'est instantanément effondré : en vingt-quatre heures, plus de 19 milliards de dollars de positions à effet de levier ont été liquidées d'office, un record absolu dans l'histoire des cryptoactifs.

Juste avant cet événement, un compte géant sur la bourse décentralisée de produits dérivés Hyperliquid a suscité l'attention. Ce compte avait gagé d'immenses sommes sur la chute des cours du Bitcoin et de l'Ethereum. Ses positions avaient commencé à s'accumuler dès la veille de l'annonce, dépassant même à un moment un milliard de dollars. La toute dernière vente à découvert est intervenue à peine une minute avant le message de Trump. Sitôt le plongeon amorcé, ce compte a débouclé la majeure partie de ses engagements. Les bénéfices sont estimés entre 150 et 200 millions de dollars. Des analystes ont rattaché ce portefeuille à un ancien dirigeant de bourse d'échange, qui a nié avoir bénéficié d'informations privilégiées. Les mesures de rétorsion américaines pouvaient certes se deviner après les annonces de Pékin sur les terres rares, mais l'accumulation d'ordres de vente jusqu'à une minute avant la publication présidentielle n'a fait qu'attiser les soupçons.

Le 9 avril de cette même année avait déjà offert une scène similaire. Le matin même, Trump écrivait sur Truth Social : « C'est le moment rêvé pour acheter ». Quelques heures plus tard, il annonçait une trêve de 90 jours sur les droits de douane réciproques. L'indice S&P 500 a bondi de 9,5 % en une seule séance. Les parlementaires démocrates ont aussitôt réclamé une enquête pour délit d'initié.

Sur les marchés de prédiction également, les droits de douane sont des produits très prisés. Des millions de dollars ont été misés sur l'arbitrage que rendrait la Cour suprême des États-Unis concernant les tarifs douaniers adossés à la loi sur les pouvoirs économiques d'urgence internationale (IEEPA). Après les audiences de plaidoirie de novembre 2025, la probabilité d'une victoire de Trump sur Kalshi a dégringolé de près de 50 % à environ 30 %, avant d'osciller entre 20 et 30 % jusqu'au verdict. Le versement d'un « dividende douanier » de 2 000 dollars par citoyen, financé par les recettes des droits de douane, a lui aussi fait l'objet d'un contrat financier : Polymarket évaluait la probabilité de sa concrétisation avant la fin de l'année à seulement 3 %. L'arrêt de la Cour suprême et le contexte ultérieur ont été analysés au chapitre 13.

Certes, aucun cas formel de délit d'initié n'a été prouvé sur les marchés de prédiction juste avant l'annonce de tarifs douaniers. La mécanique sous-jacente demeure toutefois rigoureusement identique à celle des paris sur la guerre en Iran : certains individus connaissent par avance l'horaire et la teneur des annonces, et un marché monétise cette asymétrie. Pour couronner le tout, des services payants proposant de recevoir les publications du président avec 50 millisecondes d'avance ont vu le jour, une dérive examinée au chapitre 40.

42.6 Des projets de discours fuités depuis l'intérieur de la Maison-Blanche

Le 16 juillet 2026, CNBC a révélé une affaire interne à la Maison-Blanche : Gabriel Perez, l'opérateur du téléprompteur de Trump, avait réalisé des profits sur Kalshi. Le téléprompteur est l'appareil qui projette le texte du discours sous les yeux de l'orateur. Perez assurait cette tâche pour Trump depuis sa première campagne présidentielle de 2016. Il s'était mis à miser sur les marchés de mentions, qui parient sur la présence de mots précis dans les allocutions présidentielles.

Le 28 août, la CFTC a rendu une ordonnance de consentement (consent order), procédure par laquelle les parties conviennent des infractions et des sanctions pour clore un dossier. Selon le texte de l'ordonnance, Perez avait ouvert un compte Kalshi en décembre 2025. Il avait accès aux projets de discours environ une heure avant les interventions. Il n'achetait de contrats « Oui » que pour les termes figurant dans le texte officiel. Lorsque le président omettait certains passages de son allocution, il n'hésitait pas à retourner sa position en plein discours. Sur 14 marchés, il a visé juste 39 fois sur 43 paris, engrangeant un gain net de 107 539 dollars. Les allocutions ciblées comprenaient le discours sur l'état de l'Union de février 2026 et le discours de Davos en janvier.

Le système de veille de Kalshi a repéré ces mouvements anormaux en premier. La bourse a aussitôt gelé son compte et transmis le dossier à la CFTC. Perez a restitué la totalité de ses profits et s'est acquitté d'une amende de 65 000 dollars, soit une sanction globale d'environ 172 000 dollars. Il s'est vu interdire toute transaction sur les marchés de prédiction pendant trois ans. La Maison-Blanche l'a d'abord placé en congé administratif sans solde avant de le remercier. La porte-parole Karoline Leavitt a fait savoir qu'il s'agissait d'un choix personnel du président. Aucune poursuite pénale n'a été engagée, le dossier s'étant conclu par un règlement civil. Cette affaire fait l'objet d'un examen minutieux au chapitre 43.

Les failles des marchés de mentions ont éclaté dans d'autres scandales encore. L'ancien élu de la Chambre des représentants George Santos a lui-même engagé de l'argent sur des contrats pariant sur les personnalités présentes au discours sur l'état de l'Union, misant sur sa propre participation. Il s'est efforcé d'infléchir les cours en colportant des affirmations mensongères sur sa présence. En juillet, la CFTC l'a condamné à verser environ 35 000 dollars. Le 31 août, Kalshi l'a banni à perpétuité tout en lui réclamant 71 356 dollars de pénalités.

La circulaire de la CFTC du 22 septembre est intervenue dans le sillage de ces dérives. Mais elle n'a rien interdit : elle s'est bornée à exiger des plateformes une argumentation plus rigoureuse lorsqu'elles lancent de nouveaux marchés de mentions, laissant intacts tous les contrats déjà cotés. Au seul mois de septembre, Kalshi a ainsi introduit 13 marchés de mentions consacrés à Trump, brassant plus de 7,34 millions de contrats. Le marché sur la cérémonie d'accueil de Xi Jinping figurait parmi eux.

42.7 Qui surveille l'arène ?

La CFTC n'est pas demeurée les bras croisés pour autant. Le 25 février, sa division de l'application des lois (Division of Enforcement) a publié un avis rappelant que les règles d'interdiction des délits d'initiés couvraient également les marchés de prédiction. Le 12 mars, elle a émis un avis préalable d'élaboration de règles destinées à encadrer ces plateformes. Vers le mois de juin, elle a fait part de son intention d'utiliser des outils de surveillance dotés d'intelligence artificielle pour traquer les opérations suspectes. Pourtant, les priorités du président Selig penchaient résolument vers l'essor de l'industrie. Il a consacré ses forces à des contentieux visant à contrecarrer la réglementation des gouvernements d'États fédérés. Trente-huit États ont pourtant déposé un mémoire soutenant leur autorité réglementaire locale. L'État du Minnesota comptait punir l'exploitation et la publicité des marchés de prédiction comme un crime (felony) dès le 1er août, mais un tribunal fédéral en a suspendu l'entrée en vigueur fin juillet par une injonction préliminaire.

La Maison-Blanche a elle aussi réagi. Le 24 mars, son bureau de l'administration a diffusé un courriel à l'ensemble du personnel, les avertissant que négocier sur Kalshi ou Polymarket au moyen d'informations non publiques les exposait à des poursuites pénales. Cet avertissement tombait le lendemain de l'apparition des transactions douteuses sur les contrats à terme sur le pétrole brut. Toutefois, la réaction du président Trump a brillé par sa tiédeur : interrogé en avril au sujet des paris sur la guerre en Iran, il s'est borné à répliquer que le monde était devenu une sorte de casino, ajoutant que même si l'idée lui déplaisait sur le plan conceptuel, telle était la réalité.

Au Congrès, les propositions de loi ont afflué. En mars, le sénateur Chris Murphy a introduit la « loi BETS OFF » afin d'interdire les contrats portant sur des conflits armés ou des actes gouvernementaux. Le 10 mars a suivi la « loi DEATH BETS », ciblant les paris sur les assassinats et les catastrophes. Le 30 avril, les sénateurs Kirsten Gillibrand et Dave McCormick ont déposé un projet de loi bipartisan interdisant au président, au vice-président, aux membres du Congrès et aux hauts fonctionnaires de négocier sur les marchés de prédiction. Fin avril, le Sénat a formellement adopté une résolution prohibant ces transactions pour les sénateurs et leurs collaborateurs. Le 22 mai, James Comer, président de la commission de surveillance de la Chambre des représentants, a engagé des investigations sur les deux plateformes, ciblant leurs procédures de vérification d'identité et leurs protocoles de surveillance des transactions anormales.

Ces initiatives législatives laissent pourtant une brèche béante : elles n'atteignent pas directement les conflits d'intérêts de la famille présidentielle. Donald Trump Jr. n'a aucun statut d'agent public. De surcroît, le président et le vice-président sont exonérés des dispositions pénales fédérales encadrant les conflits d'intérêts des fonctionnaires. Quant aux propositions visant expressément à interdire les transactions du président, à l'instar du texte de Gillibrand, elles attendent encore leur adoption.

Les plateformes ont certes consenti des efforts d'autorégulation. Fin mars, Polymarket a durci son règlement d'interdiction des délits d'initiés et affirmé avoir transmis une centaine de portefeuilles aux autorités judiciaires jusqu'en juillet. Kalshi a instauré des filtres pour identifier les transactions directes d'élus et d'athlètes. Cependant, selon les analyses de Bloomberg, le volume des transactions suspectes n'a nullement diminué, et les stratagèmes pour déjouer la surveillance prolifèrent.

Nul ne sait avec précision combien d'argent a transité sur la base d'informations privilégiées. Les professeurs Joshua Mitts de l'université Columbia et Moran Ofir de l'université de Haïfa en ont avancé une première évaluation : en disséquant plus de 210 000 transactions sur Polymarket entre 2024 et début 2026, ils ont évalué les profits anormaux à environ 143 millions de dollars. Les chercheurs ont qualifié ces opérations non de délits d'initiés caractérisés, mais de « transactions fondées sur une information privilégiée » (informed trading), en précisant qu'il s'agissait d'une borne inférieure calculée de manière très prudente. Le professeur Harry Crane, de l'université Rutgers, a critiqué ces conclusions, estimant que de simples gains substantiels avaient été indûment assimilés à des opérations suspectes. Bien que les chiffres fassent débat, rares sont ceux qui contestent la réalité du problème.

42.8 L'arène des paris en dehors de la table des négociations

Les affaires relatées dans ce chapitre peuvent sembler déconnectées de la scène du sommet bilatéral. Elles lui sont pourtant étroitement liées, car elles mettent à nu l'endroit d'où s'échappent en premier les signaux de la politique américaine. Alliés comme rivaux n'ont plus à attendre les déclarations officielles de la Maison-Blanche : il leur suffit d'observer les oscillations de prix sur Polymarket. Comme l'a résumé Nicolas Vaiman, les marchés de prédiction sont devenus un véritable instrument de guerre de l'information.

Pékin scrute également ce grand livre. La signature des ventes d'armes à Taïwan, la prolongation des exemptions sur les terres rares, les délais de trêve tarifaire peuvent tous devenir des contrats négociables. Dès lors qu'un fonctionnaire de l'administration américaine engage ses fonds, ce prix devient un signal limpide pour son vis-à-vis diplomatique. La force de négociation se nourrit de l'asymétrie d'information ; or, lors de ce sommet, les États-Unis laissaient fuiter cette asymétrie à ciel ouvert sur un registre accessible à tous.

La Corée du Sud ne saurait considérer cela comme un problème étranger. Le code pénal sud-coréen rangeant ces mises financières au rang des jeux de hasard illégaux, on est facilement enclin à y voir un sujet étranger aux épargnants nationaux. Pourtant, les annonces américaines touchant aux droits de douane et aux opérations militaires secouent immédiatement la bourse de Séoul et le taux de change du won. Quiconque détient à l'avance l'horaire précis d'une déclaration peut engranger des profits sur le marché de Séoul également. L'asymétrie d'information politique émanant des États-Unis constitue ainsi un coût invisible supporté par les investisseurs coréens. Il devient

impératif pour les autorités financières d'analyser les cours des marchés de prédiction américains comme des signaux d'orientation politique, tout comme il est urgent d'encadrer rigoureusement les règles de déontologie des agents publics coréens utilisant des plateformes étrangères.

Jusqu'à présent, ceux qui ont été sanctionnés ne sont que de simples exécutants de terrain : le sous-officier mêlé à l'opération et l'opérateur de téléprompteur qui faisait défiler les discours. En revanche, ceux qui ont bâti l'arène n'ont fait qu'accroître leur emprise : Polymarket, avec laquelle collabore le fils aîné du président, a vu sa valorisation portée à 21 milliards de dollars. Certes, aucune infraction n'a été formellement établie dans ce cadre. Pour autant, la légalité formelle n'efface nullement le conflit d'intérêts. Quand les décisions du chef de l'État se muent en actifs négociables et que son propre fils siège au sein même de cette bourse, comment quiconque pourrait-il encore croire en la justice du marché ?

Références

Bureau des affaires publiques du département de la Justice des États-Unis, "U.S. Soldier Charged With Using Classified Information To Profit From Prediction Market Bets," 23 avril 2026. https://www.justice.gov/opa/pr/us-soldier-charged-using-classified-information-profit-prediction-market-bets

CNBC, "U.S. soldier arrested for Polymarket bets on Maduro capture that won $400K, Justice Department says," 23 avril 2026. https://www.cnbc.com/2026/04/23/doj-soldier-polymarket-bets-venezuela-maduro.html

NBC News, "U.S. soldier charged with betting on Maduro raid on Polymarket," 24 avril 2026. https://www.nbcnews.com/business/business-news/soldier-charged-over-maduro-raid-bet-rcna341710

PBS News (AP), "U.S. soldier pleads not guilty to using Maduro raid intel to win $400,000 on Polymarket," 28 avril 2026. https://www.pbs.org/newshour/nation/u-s-soldier-pleads-not-guilty-to-using-maduro-raid-intel-to-win-400000-on-polymarket

TIME, "Soldier Charged With Insider Trading on Polymarket," 24 avril 2026. https://time.com/article/2026/04/24/soldier-charged-insider-trading-polymarket-van-dyke-maduro-capture-trump/

Axios, "Lucrative online trades on Maduro ouster spur new bill to ban Polymarket insider trading," 5 janvier 2026. https://www.axios.com/2026/01/05/venezuela-polymarket-prediction-insider-trading

Bureau du représentant Ritchie Torres, communiqué de presse sur le dépôt du Public Integrity in Financial Prediction Markets Act of 2026, janvier 2026. https://ritchietorres.house.gov/posts/in-response-to-suspicious-polymarket-trade-preceding-maduro-operation-rep-ritchie-torres-introduces-legislation-to-crack-down-on-insider-trading-on-prediction-markets

CBS News, "Suspected insider accounts net $2.4 million on Polymarket Iran war bets with 98% win rate, firm finds," 17 mai 2026. https://www.cbsnews.com/news/betting-on-iran-war-insider-trading-concerns-prediction-markets-60-minutes/

CNN, "Exclusive: Trader made nearly $1 million on Polymarket with remarkably accurate Iran bets," 24 mars 2026. https://www.cnn.com/2026/03/24/politics/iran-war-bets-prediction-markets

Quartz, "Polymarket insiders net $2.4M on Iran war bets at 98% win rate," 20 mai 2026. https://qz.com/polymarket-insider-trading-iran-war-bets-bubblemaps-051926

Decrypt cité via cryptonews.net, "Polymarket Users Spur Insider Trading Suspicions With $2.4 Million in Iran Prediction Wins," 19 mai 2026. https://cryptonews.net/news/security/32881151/

TechCrunch, "Polymarket saw $529M traded on bets tied to bombing of Iran," 1er mars 2026. https://techcrunch.com/2026/03/01/polymarket-saw-529m-traded-on-bets-tied-to-bombing-of-iran/

Euronews, "Newly made Polymarket accounts won massively on US-Iran ceasefire bets," 9 avril 2026. https://www.euronews.com/business/2026/04/09/newly-made-polymarket-accounts-won-massively-on-us-iran-ceasefire-bets

Forbes (Boaz Sobrado), "$18K A Year: Inside Polymarket's Iran Insider Trading Problem," 11 mai 2026. https://www.forbes.com/sites/boazsobrado/2026/05/11/18k-a-year-inside-polymarkets-iran-insider-trading-problem/

Bloomberg, "Polymarket Bets on Iran Deal Fuel Fresh Insider-Trading Fears," 18 juin 2026. https://www.bloomberg.com/graphics/2026-polymarket-bets-iran-war-insider-trading/

Bloomberg Businessweek, "Polymarket and Kalshi Grapple With a New Era of Insider Traders," 20 juillet 2026. https://www.bloomberg.com/graphics/2026-polymarket-traders-who-knew-the-future/

NBC News, "Israel charges reservist, civilian over classified information bets on Polymarket," février 2026. https://www.nbcnews.com/world/israel/israel-charges-reservist-classified-information-bet-polymarket-rcna258709

Joshua Mitts, Moran Ofir, "From Iran to Taylor Swift: Informed Trading in Prediction Markets," Harvard Law School Forum on Corporate Governance, 25 mars 2026. https://corpgov.law.harvard.edu/2026/03/25/from-iran-to-taylor-swift-informed-trading-in-prediction-markets/

Business Insider cité via AOL, "'Informed' traders on Polymarket netted $143 million in 'anomalous' profit since 2024, researchers find," mars 2026. https://www.aol.com/articles/informed-traders-polymarket-netted-143-082601427.html

CBS News, "White House teleprompter operator made more than $100,000 on Kalshi bets on Trump speeches," 17 juillet 2026. https://www.cbsnews.com/news/white-house-teleprompter-operator-kalshi-bets/

ABC News, "Ex-White House teleprompter operator to pay $172,000 to settle CFTC probe," août 2026. https://abcnews.com/Politics/white-house-teleprompter-operator-172000-settle-cftc-probe/story?id=136048028

CNBC, "Trump suspends teleprompter operator over Kalshi bets allegations, White House says," 16 juillet 2026. https://www.cnbc.com/2026/07/16/trump-kalshi-teleprompter-cftc-investigation.html

Forbes (Boaz Sobrado), "Kalshi Shock: CFTC Flags Trump Word Bets After $107,000 Insider Case," 24 septembre 2026. https://www.forbes.com/sites/boazsobrado/2026/09/24/kalshi-shock-cftc-flags-trump-word-bets-after-107000-insider-case/

Fortune, "Kalshi cracks down on insider trading as Trump family looks to increase prediction market presence," 9 août 2026. https://fortune.com/2026/08/09/kalshi-insider-trump-truth-social-prediction-m

arkets-polymarket/

CNBC, "Kalshi, Polymarket lobby as insider trading, betting eyed by Congress," 15 avril 2026. https://www.cnbc.com/2026/04/15/kalshi-and-polymarket-congress-regulation-washington-influence.html

CoinDesk, "Trump Jr's firm leads $1 billion Polymarket raise at $21 billion value," 1er septembre 2026. https://www.coindesk.com/business/2026/09/01/trump-jr-s-firm-leads-usd1-billion-polymarket-raise-at-usd21-billion-value-report

Fortune, "Donald Trump Jr. is joining prediction-market startup Kalshi as a strategic adviser," 13 janvier 2025. https://fortune.com/2025/01/13/donald-trump-jr-kalshi-prediction-market-strategic-adviser

Slate, "Polymarket, Kalshi: This insider-trading scandal defines Trump's America," 24 avril 2026. https://slate.com/technology/2026/04/polymarket-kalshi-trump-prediction-markets-maduro.html

NBC News, "Trump embraced the gambling industry for decades. Now he's hedging his bet on prediction markets," 25 avril 2026. https://www.nbcnews.com/politics/white-house/trump-embraced-gambling-industry-decades-now-hedging-bet-prediction-ma-rcna341871

TIME, "White House Reportedly Warns Staff Against Insider Trading," 10 avril 2026. https://time.com/article/2026/04/10/white-house-oil-prediction-markets-polymarket-bets-insider-trading-war/

PBS News, "Senate bans members and staff from betting in prediction markets," 30 avril 2026. https://www.pbs.org/newshour/politics/senate-bans-members-and-staff-from-betting-in-prediction-markets

Al Jazeera, "Large Polymarket, Wall Street bets on Trump's war news under scrutiny," 25 mars 2026. https://aljazeera.com/news/2026/3/25/large-polymarket-wall-street-bets-on-trumps-war-news-under-scrutiny

Bureau de la sénatrice Kirsten Gillibrand, communiqué de presse sur le dépôt du Prediction Market Act of 2026, 30 avril 2026. https://www.gillibrand.senate.gov/news/press/release/senators-gillibrand-and-mccormick-introduce-bipartisan-bill-to-stop-politicians-from-profiting-off-insider-information-and-protect-consumers-in-prediction-markets/

Congressional Research Service (CRS), "Prediction Markets and Insider Trading Law," LSB11406, 3 avril 2026. https://www.congress.gov/crs-product/LSB11406

Government Enforcement Report, "Prediction Markets Under the Microscope: The CFTC's AI-Driven Pivot to Insider Trading Enforcement," 8 juin 2026. https://www.governmentenforcementreport.com/2026/06/prediction-markets-under-the-microscope-the-cftcs-ai-driven-pivot-to-insider-trading-enforcement/

PredictionMarkets.us, "Prediction Market Regulatory Tracker (2026)," mis à jour en juillet 2026. https://predictionmarkets.us/regulatory-tracker

Investing.com, "The Crypto Crash and the Mystery of the $1 Billion Whale," 22 octobre 2025. https://www.investing.com/analysis/the-crypto-crash-and-the-mystery-of-the-1-billion-whale-200668895

CoinCentral, "Hyperliquid Whale Who Timed Trump Tariff Crash Doubles Down With New Bitcoin Short," 13 octobre 2025. https://coincentral.com/hyperliquid-whale-who-timed-trump-tariff-crash-doubles-down-with-new-bitcoin-short/

CNBC, "Prediction market traders slash odds Trump tariffs survive Supreme Court ruling," 5 novembre 2025. https://www.cnbc.com/2025/11/05/traders-on-prediction-markets-see-a-30percent-chance-supreme-court-backs-trumps-tariffs-.html

Kim Kyoung-jin, Rapport général sur le sommet de Washington États-Unis-Chine 2026, chapitre 1 (Calendrier de la visite d'État de Xi Jinping), 2026.

Chapitre 43. Les dessous du commerce d'informations confidentielles par un opérateur du prompteur de la Maison-Blanche et de l'arrestation d'un sous-officier américain pour spéculation sur des informations classifiées

> La réalité d'un délit d'initié lié au pouvoir : un opérateur du prompteur de la Maison-Blanche et un sergent de l'armée américaine, informé à l'avance d'une opération, pris en flagrant délit de paris à plusieurs dizaines de milliers de dollars sur des marchés prédictifs

43.1 Ce que les deux hommes vendaient, c'était de l'information

En 2026, deux noms circulaient à Washington. L'un était celui de Gabriel Perez, opérateur du prompteur à la Maison-Blanche. L'autre, celui de Gannon Ken Van Dyke, sergent des forces spéciales de l'armée américaine.

Ils ne se connaissaient pas. Ils travaillaient dans des endroits différents et exerçaient des fonctions différentes. Mais ils avaient un point commun. Ils étaient soupçonnés d'avoir transformé en argent des informations d'État auxquelles ils avaient eu accès avant les autres.

Perez savait à l'avance ce que le président allait dire dans ses discours. Van Dyke connaissait à l'avance la date de l'opération visant à capturer le président du Venezuela. Tous deux ont emporté ces informations sur les marchés prédictifs.

Un marché prédictif est une plateforme où l'on mise de l'argent sur des événements futurs. On y achète et vend des contrats « oui » ou « non » sur des questions telles que « Les taux d'intérêt vont-ils augmenter le mois prochain ? » Si l'on a raison, on reçoit un dollar par contrat ; si l'on a tort, on perd sa mise. Aux États-Unis, Kalshi et Polymarket dominent ce marché. Les deux sociétés sont supervisées par la Commodity Futures Trading Commission (CFTC).

Au chapitre 42, nous avons examiné les soupçons de paris massifs avant la guerre contre l'Iran et les annonces de droits de douane. Dans la plupart de ces affaires, l'identité des personnes ayant effectué les transactions n'a pas été révélée. Les deux affaires étudiées dans ce chapitre sont différentes. Les noms, les comptes et l'historique des transactions ont tous été rendus publics. Elles montrent concrètement comment des informations ayant filtré depuis les abords du pouvoir peuvent se transformer en argent.

43.2 Le nouveau terrain de jeu des paris : les « marchés des mentions »

Pour comprendre l'affaire Perez, il faut d'abord connaître les « marchés des mentions » de Kalshi. Ce sont des contrats qui permettent de parier sur les mots qu'une personnalité célèbre prononcera dans un discours. On mise par exemple sur la question : « Le président prononcera-t-il le mot "droits de douane" dans son discours d'aujourd'hui ? » On trouve aussi des questions telles que : « Prononcera-t-il le mot "Iran" plus de trois fois ? »

Au départ, ce marché semblait être un jeu sans conséquence. Même lors de l'investiture de Trump, en janvier 2025, de grosses sommes ont été misées sur les mots prononcés dans son discours. Un cabinet d'études a estimé que les paris sur les mots du discours d'investiture avaient à eux seuls attiré 1,4 million de dollars.

Le problème, c'est que quelqu'un pouvait consulter le discours à l'avance. Avant sa diffusion, seuls quelques-uns voient le texte du président. Son auteur, les personnes chargées de le relire et celle qui affiche le texte à l'écran. Sur un marché des mentions, une personne qui a lu le discours à l'avance est comme un candidat qui aurait les réponses.

43.3 Une heure devant le prompteur : l'affaire Gabriel Perez

Gabriel Perez était conseiller technique du président Trump. Il s'occupait du prompteur de Trump depuis la campagne présidentielle de 2016. Le prompteur est un dispositif qui affiche le texte sur une vitre placée devant l'orateur. Les dossiers administratifs indiquent qu'il a travaillé dans les première et deuxième administrations Trump. En mars 2026, il nettoyait encore le prompteur placé devant le président, lors d'un événement consacré aux investissements à Miami Beach.

Voici ce qu'a révélé la CFTC. Perez pouvait recevoir le texte du discours présidentiel environ 60 minutes avant sa diffusion. Durant cette heure, il a acheté des contrats sur les marchés des mentions de Kalshi. Il les a achetés en sachant déjà quels mots le président allait prononcer.

Les transactions se sont étalées sur environ trois mois, de décembre 2025 à février 2026. Selon ABC, il a parié sur plus de douze discours. Cela comprenait l'allocution télévisée à la nation du mois de décembre. Il y avait aussi le discours prononcé en janvier au Forum économique mondial de Davos, en Suisse. Et le discours sur l'état de l'Union de février. La CFTC a calculé qu'il avait gagné 107 539,02 dollars grâce à ces transactions.

Ce n'est pas le gouvernement qui l'a repéré en premier, mais Kalshi. L'équipe de surveillance des transactions de Kalshi a détecté des opérations suspectes. Kalshi a gelé le compte, sur lequel étaient bloqués plus de 90 000 dollars de gains. Après avoir achevé sa propre enquête, Kalshi a transmis

l'affaire à la CFTC. Le règlement de Kalshi interdit de négocier à partir d'informations obtenues dans le cadre de ses fonctions.

L'affaire a été rendue publique le 16 juillet 2026. ABC a été le premier média à révéler le nom de Perez et les accusations le visant. CBS a rapidement confirmé la même information. Robert DeNault, responsable de l'application des règles chez Kalshi, a déclaré que l'équipe de surveillance de l'entreprise avait repéré les transactions et les avait signalées aux autorités.

La Maison-Blanche l'a d'abord placé en congé sans solde. La porte-parole Karoline Leavitt a expliqué que cette décision avait été prise sur instruction du président. Elle a qualifié l'affaire de « très regrettable et, franchement, honteuse ». Le 28 juillet, un responsable de la Maison-Blanche a confirmé qu'il ne travaillait plus pour le gouvernement fédéral.

Il est difficile de croire que la Maison-Blanche ignorait ce genre de pratique. Le Bureau de l'administration de la Maison-Blanche a envoyé une lettre aux employés le 24 mars 2026. Elle les avertissait de ne pas miser sur des marchés prédictifs à l'aide d'informations confidentielles. Mais les transactions de Perez étaient déjà terminées à cette date.

43.4 La sanction : restitution, amende civile et interdiction de négocier pendant trois ans

Le 28 août 2026, la CFTC a annoncé l'accord de règlement conclu avec Perez. Il doit restituer la totalité des 107 539,02 dollars gagnés grâce à ses transactions. En termes juridiques, cette restitution est appelée « restitution des profits illicites ». Une amende civile de 65 000 dollars s'y ajoute. Le total s'élève à 172 539,02 dollars.

Les médias ont souvent présenté cette somme comme une « amende de 172 000 dollars ». Mais l'amende proprement dite est de 65 000 dollars. Le reste correspond à l'argent qu'il avait gagné et doit rendre. La CFTC a réduit l'amende d'environ 40 %, estimant qu'il avait pleinement coopéré à l'enquête. Il lui est interdit de négocier pendant trois ans sur les marchés supervisés par la CFTC. Kalshi lui a également interdit d'utiliser sa plateforme pendant la même période. Dans le cadre de l'accord, il n'a ni reconnu ni nié les accusations.

La CFTC a estimé qu'il avait manqué à l'obligation de loyauté qu'il devait respecter en tant que fonctionnaire fédéral. Autrement dit, il avait utilisé à son profit des informations importantes obtenues dans le cadre de ses fonctions.

Il n'y a pas eu de sanction pénale. Selon ABC, pendant son enquête, la CFTC a informé le parquet fédéral du district sud de New York. Mais le parquet n'a pas ouvert d'enquête pénale. Perez n'a donc été ni arrêté ni inculpé. Le prix qu'il a payé : la perte de son emploi, la restitution, l'amende et l'interdiction de négocier.

Un mois plus tôt, le 31 juillet, une mesure similaire avait été prise. L'ancien membre de la Chambre des représentants George Santos avait conclu un accord avec la CFTC pour verser environ 35 000 dollars au sujet de transactions sur le marché de Kalshi portant sur le discours sur l'état de l'Union. Santos avait misé sur ce marché après avoir publié un message inexact au sujet de sa présence au discours sur l'état de l'Union. Les sanctions visant les marchés prédictifs se sont donc succédé en l'espace d'un mois.

43.5 « Burdensome-Mix » : un compte suspect à la veille de l'opération contre Maduro

Si l'affaire Perez porte sur un texte de discours, celle de Van Dyke concerne des secrets militaires.

À l'aube du 3 janvier 2026, l'armée américaine a lancé un raid sur Caracas, la capitale du Venezuela. L'opération s'appelait « Operation Absolute Resolve ». Les forces américaines ont capturé le président Nicolás Maduro et son épouse, Cilia Flores. Ils ont ensuite été transférés à bord du navire d'assaut amphibie USS Iwo Jima, puis emmenés aux États-Unis. Maduro est actuellement jugé devant un tribunal fédéral de Manhattan, à New York, notamment pour complot de narcoterrorisme.

Le jour de l'opération, Tyson Brody, spécialiste des sondages politiques, a repéré un compte étrange sur Polymarket. Le compte s'appelait « Burdensome-Mix ». Il avait été créé un peu plus d'une semaine auparavant. Pourtant, sur le marché « Maduro quittera-t-il le pouvoir avant le 31 janvier ? », il détenait plus de contrats « oui » que quiconque.

À l'époque, le marché estimait peu probable l'éviction de Maduro. Un contrat « oui » valait environ 7 cents. Cela signifiait que le marché évaluait la probabilité à environ 7 %. Dans ces conditions, un nouveau compte a misé 32 537 dollars sur un seul marché.

Après le succès de l'opération, les contrats ont été réglés sur « oui ». Cette seule transaction a rapporté 404 222 dollars. Le montant reçu, mise initiale comprise, était de 436 759,61 dollars. La mise avait ainsi été multipliée par environ 13,4.

Après la publication de l'affaire, le nom du compte a été remplacé par une combinaison de lettres et de chiffres inconnue. Le 5 janvier, NPR a évoqué des soupçons de délit d'initié à propos de ce compte. Plusieurs enquêteurs sur Internet ont tenté d'en retrouver le propriétaire, sans succès. Un spécialiste du droit a estimé qu'il serait difficile de traiter l'affaire au pénal. La raison en était la difficulté à prouver que le gouvernement avait subi un préjudice.

43.6 Le masque tombe : arrestation et inculpation du sergent Van Dyke

Le propriétaire du compte, resté anonyme pendant plus de trois mois, a été identifié le 23 avril 2026. Le ministère américain de la Justice a rendu public l'acte d'accusation du parquet du district sud de New York. Le propriétaire du compte était Van Dyke, un sergent des forces spéciales en poste à Fort Bragg, en Caroline du Nord. Il avait alors 38 ans. Les enquêteurs fédéraux l'ont arrêté la veille au soir de l'annonce.

Voici le déroulement des faits tel que le présente l'acte d'accusation. Van Dyke a participé à la planification et à l'exécution de l'opération visant à capturer Maduro. Il a suivi une formation à la sécurité des informations classifiées et signé un engagement de confidentialité. Cet engagement stipulait qu'il ne divulguerait à personne les informations relatives à l'opération.

Fin décembre 2025, il a créé un compte Polymarket et y a déposé de l'argent. Au cours de la semaine suivante, il a placé treize paris sur des marchés liés au Venezuela et à Maduro. Ses mises sur quatre marchés totalisaient 33 034 dollars. Le ministère de la Justice a évalué ses gains totaux à environ 409 881 dollars.

Le jour de l'opération, il a retiré la majeure partie de ses gains de son compte Polymarket. L'argent a été transféré vers un compte de cryptomonnaie qu'il venait de créer. L'acte d'accusation indique qu'il a masqué son lieu de connexion à l'aide d'un réseau privé virtuel (VPN). Il a modifié l'adresse électronique de son compte auprès de la plateforme d'échange. Après la parution d'articles dans les médias, il a également demandé à Polymarket de supprimer son compte.

Mais des traces subsistaient. Après que Maduro est monté à bord de l'USS Iwo Jima, une photo de Van Dyke en uniforme, un fusil à la main, a été prise. Cette photo figurait sur son compte Google. Le parquet a cité comme preuves des assignations du grand jury, des relevés de plateformes d'échange de cryptomonnaies, des mandats de perquisition et des comptes sur les réseaux sociaux. Polymarket a également déclaré avoir identifié un utilisateur qui avait négocié à partir d'informations classifiées et l'avoir signalé au ministère de la Justice.

Le parquet a retenu cinq chefs d'accusation. Premièrement, il est accusé d'avoir utilisé abusivement des informations gouvernementales non publiques à des fins personnelles. Deuxièmement, il est accusé d'avoir dérobé des informations gouvernementales non publiques. Troisièmement, il est accusé de fraude sur les marchandises. Quatrièmement, il est accusé de fraude par voie électronique. Cinquièmement, il est accusé d'avoir effectué des transactions financières avec le produit d'activités criminelles. S'il est reconnu coupable de tous les chefs, il encourt théoriquement jusqu'à 60 ans de prison. Le même jour, la CFTC a également intenté une action civile distincte contre lui.

Van Dyke a plaidé non coupable le 28 avril devant le tribunal fédéral de Manhattan. Le tribunal l'a remis en liberté sous caution de 250 000 dollars. Il a dû remettre son passeport et ses armes à

feu, et ses déplacements ont été limités. Son avocat, Mark Geragos, l'a qualifié de « héros américain ». Geragos a soutenu que les actes de son client avaient été incriminés alors qu'ils n'étaient « pas criminels ».

43.7 La bataille judiciaire : les contrats des marchés prédictifs sont-ils des swaps ?

L'affaire Van Dyke est la première affaire pénale fédérale d'initié sur un marché prédictif à aller jusqu'au procès. Le 8 juin 2026, le tribunal a provisoirement fixé le procès au 7 décembre. L'action civile de la CFTC est suspendue jusqu'à la fin du procès pénal.

La contre-offensive de la défense s'articule autour de deux axes.

Le premier concerne le secret défense. Geragos a soutenu que, pour prouver la culpabilité de son client, le parquet devrait révéler le processus décisionnel de l'opération. Il devrait ainsi établir qui se trouvait dans la salle de crise de la Maison-Blanche et qui avait pris les décisions. C'est une stratégie fréquemment utilisée par la défense dans les procès impliquant des informations classifiées. Si le gouvernement répugne à divulguer ces informations, le procès pourrait être compromis.

Le second concerne l'application de la loi. Le parquet a considéré les contrats de Polymarket comme des « swaps » au sens de la loi sur les marchés de marchandises. Un swap est un contrat financier par lequel deux parties s'engagent à échanger des sommes en fonction d'une valeur future. S'il s'agit d'un swap, la réglementation de la CFTC et les dispositions relatives à la fraude sur les marchandises s'appliquent. Dans sa demande d'annulation de l'acte d'accusation déposée en août, la défense a contesté ce postulat. Selon elle, les paris sur les marchés prédictifs relèvent du jeu, et non des swaps. Dans ce cas, trois des cinq chefs d'accusation perdraient leur fondement. La défense a qualifié ces poursuites d'« expérience » du gouvernement.

La CFTC a demandé au tribunal de pouvoir déposer un mémoire sur cette question. Le 24 août, la défense a remis un mémoire s'y opposant. Elle faisait valoir que la CFTC était une partie ayant sa propre affaire, et non un conseiller neutre du tribunal.

L'issue de ce procès dépasse le sort d'un seul homme. Si le tribunal considère ces contrats comme des swaps, l'ensemble des marchés prédictifs sera soumis à des règles contre les délits d'initié comparables à celles des marchés des valeurs mobilières. Dans le cas contraire, même les détenteurs d'informations classifiées pourraient trouver une échappatoire dans la réglementation des jeux d'argent.

43.8 Perez et Van Dyke : pourquoi leurs sorts ont-ils été différents ?

Leurs actes se ressemblaient, mais leurs sorts ont été très différents. Van Dyke a été arrêté et est jugé au pénal pour cinq chefs d'accusation. Perez n'a pas été arrêté et a mis fin à l'affaire par un accord civil.

La différence tient à la nature des informations. Les informations utilisées par Van Dyke étaient des secrets militaires. Le droit américain traite comme un crime le fait de détourner des informations classifiées pour en tirer un avantage personnel. Le discours utilisé par Perez ne provenait pas d'un document classifié. C'était un texte qui allait être rendu public une heure plus tard. C'est ainsi que l'on peut comprendre pourquoi le parquet n'a pas ouvert d'enquête pénale. Toutefois, le parquet n'a pas rendu publics les motifs de sa décision de ne pas enquêter.

Les montants et les répercussions différaient aussi. Le gain de Van Dyke s'élevait à environ 410 000 dollars, soit près de quatre fois celui de Perez. Ses transactions ont eu lieu juste avant le déplacement des troupes. Si des informations sur une opération apparaissent d'abord dans les prix du marché, l'ennemi pourrait s'en apercevoir. Pour la même raison, Israël a également inculpé en février 2026 deux personnes, un réserviste et un civil. Elles sont accusées d'avoir parié de l'argent sur Polymarket à partir d'informations sur des opérations militaires. Le ministère israélien de la Défense a déclaré que de tels paris représentaient un risque concret pour les opérations militaires et la sécurité nationale.

43.9 La critique d'une épée qui ne frappe que vers le bas

Lorsque les deux affaires ont été révélées, les critiques se sont rapidement tournées vers le sommet. La question était la suivante : pourquoi les exécutants de rang inférieur sont-ils arrêtés, tandis que les cercles au cœur du pouvoir restent silencieux ?

Les critiques avancent plusieurs arguments.

Premièrement, les liens entre les marchés prédictifs et la famille du président. Donald Trump Jr., le fils aîné du président Trump, est conseiller à la fois de Kalshi et de Polymarket. 1789 Capital, une société de capital-risque à laquelle il participe, a investi dans Polymarket. La CFTC est l'organisme chargé de superviser les deux entreprises. Des experts ont souligné que ces liens compliquaient la tâche de la CFTC si elle voulait agir fermement contre elles.

Deuxièmement, des transactions boursières réalisées au Congrès à la même période. Le sénateur Markwayne Mullin a acheté des actions de Chevron et de RTX le 29 décembre 2025. C'était cinq jours avant l'opération visant Maduro. Les montants déclarés se situaient entre 15 001 et 50 000 dollars pour chaque valeur. Chevron est la seule grande compagnie pétrolière américaine à produire du pétrole au Venezuela. RTX, anciennement Raytheon, est un important fournisseur du

département de la Défense des États-Unis. Mullin siégeait à la commission des forces armées du Sénat, qui reçoit des informations classifiées. Il a ensuite été nommé candidat au poste de secrétaire à la Sécurité intérieure. Son équipe a expliqué qu'un gestionnaire indépendant s'occupait de tous ses investissements. Aucune preuve n'a été rendue publique à ce jour qu'il ait acheté ces actions en ayant connaissance de l'opération à l'avance. Aucune enquête n'a été ouverte.

Troisièmement, l'affaiblissement des services chargés des enquêtes sur la corruption. La section Intégrité publique du département de la Justice a été créée en 1976, après l'affaire du Watergate. Elle est composée de procureurs exclusivement chargés des affaires de corruption de fonctionnaires. En septembre 2025, le média américain NOTUS a rapporté que ses procureurs permanents étaient passés de 36 à 2. Les autres avaient démissionné sous la pression, quitté leurs fonctions en signe de protestation ou été affectés ailleurs. C'est son effectif le plus réduit depuis sa création en 1976.

Ces faits ne prouvent pas à eux seuls que des responsables de haut rang aient commis des actes illégaux. Mais les organismes de surveillance se réduisent, les intérêts s'entremêlent et les sanctions ne frappent que les exécutants. C'est pourquoi les citoyens ont le sentiment que la loi ne s'applique qu'à ceux qui sont tout en bas.

43.10 Les failles du système et les initiatives législatives

La loi ne définit pas encore clairement comment empêcher les délits d'initié sur les marchés prédictifs. Les marchés des valeurs mobilières disposent de plusieurs décennies de jurisprudence sur les délits d'initié. Les marchés prédictifs, eux, en ont très peu. C'est pourquoi le procès Van Dyke constitue de fait un premier banc d'essai.

Le Congrès a réagi. Le représentant démocrate Ritchie Torres a présenté un projet de loi peu après la révélation des paris sur Maduro. Il s'intitule « Loi de 2026 sur l'intégrité publique dans les marchés de prédiction financière » (Public Integrity in Financial Prediction Markets Act of 2026). Il vise les élus fédéraux, les personnes nommées à des postes politiques, les fonctionnaires de l'exécutif et les employés du Congrès. Il leur interdirait d'acheter ou de vendre des contrats portant sur des politiques publiques ou des résultats politiques en possession d'informations non publiques obtenues, ou susceptibles d'être obtenues, dans le cadre de leurs fonctions. Trente élus démocrates, dont l'ancienne présidente de la Chambre Nancy Pelosi, ont cosigné le texte. Tarek Mansour, directeur général de Kalshi, a également déclaré soutenir le projet de loi. À la date de rédaction de ce texte, aucune nouvelle n'indique que le projet ait été adopté.

Les républicains ont également agi. En mai 2026, James Comer, président de la commission de surveillance de la Chambre, a demandé des documents à Polymarket. Il s'agissait des historiques de paris liés à Maduro et des communications internes.

Le secteur a lui aussi fini par verrouiller ses portes. Kalshi a modifié son règlement afin d'obliger les utilisateurs à déclarer leur employeur. Connaître leur lieu de travail permet de repérer à l'avance ceux qui pourraient négocier grâce aux informations liées à leurs fonctions. Par le passé, Polymarket a été critiqué après que son directeur général eut tenu des propos semblant défendre les délits d'initié. Après cette affaire, l'entreprise a déclaré publiquement qu'il n'y avait pas de place pour les délits d'initié.

43.11 Conclusion : à qui appartiennent les informations ?

Les deux affaires sont de moindre ampleur que les soupçons liés aux contrats à terme sur le pétrole examinés dans le chapitre précédent. Perez a gagné un peu plus de 100 000 dollars. Van Dyke a gagné environ 410 000 dollars.

Pourtant, ces deux affaires ont clairement laissé une question en suspens. À qui appartiennent les informations produites par l'État ?

Un discours présidentiel est écrit pour être communiqué au public en une seule fois. Un plan d'opération militaire est un secret qui met en jeu l'argent des contribuables et la vie des soldats. Aucune de ces informations n'est la propriété personnelle du fonctionnaire qui la traite. Quand celui qui en prend connaissance avant les autres mise de l'argent, les utilisateurs ordinaires qui se trouvent de l'autre côté perdent cet argent. C'est là que s'effondre la « sagesse collective » mise en avant par les marchés prédictifs.

Les deux affaires montrent aussi que le système n'est pas resté complètement inopérant. L'équipe de surveillance de Kalshi a démasqué Perez. Polymarket a signalé Van Dyke au département de la Justice. La CFTC et le parquet ont chacun pris des mesures.

La question qui reste est de savoir jusqu'où ira cette épée. L'employé qui nettoyait le prompteur et le sous-officier envoyé au front ont dû se présenter devant la justice ou conclure un accord. Quand la même règle s'appliquera jusqu'aux postes où se décident les politiques, la promesse d'une justice égale pourra enfin inspirer confiance. Le procès Van Dyke, fixé au 7 décembre, en sera le premier test.

Références

ABC News, « White House teleprompter operator made more than $100K betting on Trump's speeches: Sources », 16 juillet 2026.

CBS News, « White House teleprompter operator made more than $100,000 on Kalshi bets on Trump speeches », 17 juillet 2026.

AP (publié par ABC News, le Washington Post et le Boston Globe), « Teleprompter operator accused of betting on Trump speeches is out of a job », 28 juillet 2026.

ABC News, « Ex-White House teleprompter operator to pay $172,000 to settle CFTC probe », fin août 2026.

Washington Times, « Former Trump teleprompter operator suspended from Kalshi over insider trading », 31 août 2026.

Crypto Times, « CFTC Orders Ex-White House Staffer to Pay $172K for Insider Trading on Kalshi », 29 août 2026.

NPR, « A $400,000 profit on Maduro's capture raises insider trading questions on Polymarket », 5 janvier 2026.

Fortune, « An anonymous Polymarket trader made $400,000 betting on Maduro's downfall », 12 janvier 2026.

Communiqué du ministère américain de la Justice, « U.S. Soldier Charged With Using Classified Information To Profit From Prediction Market Bets », 23 avril 2026.

CNBC, « U.S. soldier arrested for Polymarket bets on Maduro capture that won $400K », 23 avril 2026.

ABC News, « DOJ arrests soldier who made $400,000 betting on Maduro's removal », avril 2026.

Forbes, « 'Burdensome-Mix' Unmasked: Soldier Charged In First Polymarket Case », 24 avril 2026.

CNN, « Soldier accused of betting on Maduro raid, winning $400,000, pleads not guilty », 28 avril 2026.

PBS NewsHour (AP), « U.S. soldier pleads not guilty to using Maduro raid intel to win $400,000 on Polymarket », 28 avril 2026.

ABC News, « Tentative trial date set for soldier who allegedly made $400,000 off Maduro's capture », 8 juin 2026.

Decrypt, « December Trial Date Set for US Soldier Accused of Insider Trading on Polymarket », 9 juin 2026.

Casino.org, « Polymarket Insider Trading Case Is Illegal 'Government Experiment,' Lawyers Say », 5 août 2026.

Cointelegraph, « CFTC, US soldier accused of illegal Polymarket bet spar over interpretation of prediction markets », 24 août 2026.

NBC News, « Israel charges reservist over classified information bet on Polymarket », février 2026.

Quiver Quantitative, « Sen. Markwayne Mullin Bought Chevron and Raytheon Stock Days Before U.S. Venezuela Operation », 20 janvier 2026.

Snopes, « Markwayne Mullin bought Chevron, Raytheon stock days before Maduro capture », 24 mars 2026.

NOTUS, « The Justice Department Had 36 Lawyers Fighting Corruption Full-Time. Under Trump, It's Down to Two. », 22 septembre 2025.

Communiqué du représentant Ritchie Torres, « Rep. Ritchie Torres Introduces Legislation to Crack Down on Insider Trading on Prediction Markets », janvier 2026.

Business Insider (publié par Yahoo Finance), « A well-timed Maduro bet on Polymarket paid out big. A new bill would keep government insiders out », janvier 2026.

PARTIE 9

La guerre de la Maison-Blanche contre la presse et les coupes brutales dans la protection sociale

Chapitre 44. CNN, MS NOW et Politico interdits d'accès à la Maison-Blanche, boycott du pool de cinq chaînes

> Après l'interdiction d'accès à la Maison-Blanche imposée à de grands médias pour leurs articles critiques, les cinq chaînes du pool ont riposté en cessant de couvrir le président : le récit d'une semaine de confrontation

44.1 La publication du vendredi après-midi

Dans l'après-midi du vendredi 18 septembre 2026, le président Trump a publié un message sur Truth Social. Il annonçait que CNN, MS NOW et Politico seraient expulsés de la Maison-Blanche. Le message commençait par une phrase présentant la mesure avec fierté. Le président écrivait que l'interdiction prenait effet immédiatement. Il invoquait les informations constamment fausses publiées par ces trois médias.

Il écrivait que la presse ne devait pas publier de fictions ni de mensonges au sujet du président, de son administration et des États-Unis. La dernière ligne prédisait que d'autres médias de fausses informations suivraient. En un message, la mesure est devenue politique officielle.

MS NOW est l'ancien MSNBC. La chaîne a changé de nom après la séparation de la division des chaînes câblées de NBCUniversal. Ces trois médias ont des profils différents. CNN est une chaîne d'information diffusant 24 heures sur 24, tandis que Politico est un média spécialisé dans la politique à Washington. Le président les a réunis selon un seul critère : ils publient souvent des articles qui lui sont défavorables.

Ce jour-là, des journalistes ont posé des questions à la Maison-Blanche. Interrogé sur les médias qui suivraient, Trump a cité le New York Times et le Washington Post. À la question de savoir pourquoi cette mesure intervenait maintenant, il a répondu qu'elle ne visait pas un article en particulier. Selon lui, l'ensemble des articles accumulés depuis longtemps en était la raison.

Il affirmait que ces médias publiaient exprès des nouvelles négatives, dans le but de dénigrer le Parti républicain et son administration. Quand un journaliste de Bloomberg lui a demandé s'il cherchait à intimider la presse, il a rétorqué qu'il n'aimait pas les médias malhonnêtes comme le sien.

Cette publication s'inscrivait dans une suite d'événements. Des articles avaient rapporté que la guerre contre l'Iran avait réduit les réserves de munitions de l'armée américaine. Trump avait alors qualifié de « traîtres » et de « déchets » les médias qui avaient relayé cette information. Un article sur le coût de la guerre avait provoqué la colère du président, qui avait débouché sur l'interdiction d'accès.

Le même jour, Trump a aussi affirmé que Politico avait reçu des subventions publiques. Politico a répliqué que cette histoire avait déjà été reconnue comme fausse.

44.2 Samedi matin, les accréditations retirées à l'entrée principale

Le lendemain, au matin du samedi 19 septembre, l'interdiction est devenue réalité. Les journalistes des trois médias chargés de couvrir la Maison-Blanche se sont présentés comme d'habitude. Il s'agissait de Betsy Klein pour CNN, d'Akayla Gardner pour MS NOW et de Cheyenne Haslett pour Politico.

Tous trois se sont vu refuser l'entrée par le portail principal. Gardner a raconté la scène en direct. Un agent des services de sécurité lui a dit que son accréditation était déjà bloquée, puis la lui a prise. Il a ajouté que la décision ne venait pas de lui. L'accréditation d'un photographe de MS NOW était elle aussi bloquée. Pourtant, un producteur de la même chaîne a pu entrer dans l'enceinte. L'application de l'interdiction était donc elle-même irrégulière.

Klein et Haslett se sont également fait retirer leur accréditation. Politico a déclaré que les services secrets avaient empêché sa journaliste d'entrer et lui avaient pris son accréditation. Les services secrets (Secret Service) sont l'agence fédérale chargée de protéger le président.

Les accréditations retirées étaient des accréditations permanentes, appelées hard pass. Elles sont délivrées après une enquête de sécurité menée par les services secrets. Les journalistes en ont besoin pour travailler chaque jour dans l'enceinte de la Maison-Blanche. Derrière la salle de presse, près de l'aile Ouest, chaque média dispose d'un espace de travail. Ce jour-là, les espaces de CNN et de MS NOW étaient vides.

Un haut responsable de la Maison-Blanche a défendu l'interdiction auprès de NBC News. Il a expliqué que les médias de fausses informations répandaient depuis trop longtemps des mensonges au sujet du président et de son administration. Il affirmait que ces articles portaient atteinte aux fondements de la démocratie américaine. Les propos d'un autre haut responsable étaient différents. Plusieurs collaborateurs, dont des employés du bureau de presse, ont reconnu qu'ils n'avaient pas été informés à l'avance du projet du président. La politique médiatique d'une institution nationale avait donc été décidée en une ligne publiée, sans réunion des conseillers.

Les trois médias ont rapidement réagi. CNN a déclaré soutenir la couverture équitable et précise de son équipe à la Maison-Blanche. La chaîne a ajouté que la Constitution garantissait le droit de rendre compte des événements sans ingérence du gouvernement. Politico a affirmé qu'il continuerait à couvrir équitablement cette Maison-Blanche et la suivante. MS NOW a souligné que la Maison-Blanche appartenait au peuple américain et que les décisions qui y étaient prises étaient financées par les impôts.

Les organisations de presse ont elles aussi réagi. L'Association des correspondants de la Maison-Blanche (WHCA) a relevé que le président avait lui-même qualifié sa mesure d'interdiction visant la presse libre. Elle a déclaré que la protection de la presse garantie par la Constitution ne dépendait pas des préférences du président. Brian Stelter, analyste des médias pour CNN, a déclaré que cette affaire dépassait de loin CNN. Selon lui, elle mettait à l'épreuve la liberté d'expression aux États-Unis.

Reporters sans frontières (RSF) a déclaré que l'accès à la Maison-Blanche n'était pas un privilège des journalistes. Il s'agissait du droit des citoyens américains à obtenir des informations indépendantes. RSF a annoncé qu'elle envisageait une action en justice. Amnesty International a reproché au président de chercher à faire taire les critiques et à échapper à ses responsabilités.

Jameel Jaffer, directeur de l'Institut Knight du premier amendement de l'Université Columbia, a relevé un autre aspect du problème. Si le président cherchait aussi à exclure les trois médias du pool de presse, la mesure risquait d'être doublement inconstitutionnelle. Le pool de presse relevait de la notion de forum public (public forum) au sens du premier amendement. Dans un forum public, le gouvernement ne peut exclure quelqu'un en raison de son point de vue.

Seth Stern, de la Fondation pour la liberté de la presse, s'est exprimé plus vivement. Il a dit qu'il était difficile d'imaginer une violation de la Constitution plus flagrante que l'expulsion de la presse de la maison du peuple pour avoir critiqué le gouvernement. Il a ajouté qu'il était difficile d'imaginer une mesure plus stupide.

Cette controverse renvoie à une jurisprudence ancienne. Il s'agit de l'arrêt Sherrill v. Knight rendu en 1977 par la cour d'appel fédérale de Washington, D.C. La cour a estimé que, dès lors que la Maison-Blanche mettait des locaux à la disposition des journalistes, elle ne pouvait leur refuser arbitrairement l'accès. Pour refuser l'accès, elle devait communiquer les motifs de fait, donner à la personne la possibilité de répondre, puis expliquer sa décision définitive par écrit. La publication du 18 septembre ne respectait aucune de ces procédures.

44.3 Comment fonctionne le pool de presse

Pour comprendre pourquoi cette affaire a pris une telle ampleur, il faut connaître le fonctionnement du pool de presse. Un petit nombre de journalistes couvrent les événements au nom de leurs collègues et partagent ensuite leurs reportages avec tous les médias. Son organisation ressemble à celle des groupes de journalistes qui couvrent les ministères du gouvernement coréen au nom de leurs confrères.

Tous les journalistes ne peuvent pas suivre le président partout où il va. L'avion présidentiel Air Force One ne compte que 13 sièges réservés aux journalistes. Le Bureau ovale est lui aussi exigu.

Quelques médias se relaient donc chaque jour pour le suivre et couvrir ses déplacements au nom des autres.

Les journalistes du pool consignent l'heure de départ du cortège présidentiel et celle du décollage de l'avion présidentiel. Ils transcrivent aussi les paroles du président avant son embarquement. Le contenu est généralement banal. Mais, rassemblées, ces notes constituent une trace publique de la journée du président. En principe, les reportages du pool ne comportent pas de commentaires.

Le pool télévisé est au cœur de ce système. ABC, CBS, CNN, Fox News et NBC se relaient par ordre alphabétique. On les appelle souvent les cinq chaînes hertziennes, mais cette appellation n'est pas tout à fait exacte. ABC, CBS et NBC sont des réseaux de télévision hertzienne, tandis que CNN et Fox News sont des chaînes d'information par câble. Dans ce chapitre, nous les appellerons les cinq chaînes.

La chaîne de permanence apporte ses caméras et son matériel audio sur le lieu de l'événement. Les images et le son qu'elle capte sont ensuite transmis tels quels aux autres chaînes. Les stations locales, les chaînes de diffusion en ligne, les médias étrangers et C-SPAN, la chaîne qui retransmet les débats du Congrès, utilisent eux aussi ces images. La plupart des images du président américain que le monde voit à la télévision proviennent des caméras du pool.

Les journalistes du pool ont été témoins de moments décisifs de l'histoire contemporaine des États-Unis. Lorsque le président Franklin Roosevelt est mort en Géorgie, en 1945, trois journalistes d'agences de presse se trouvaient à ses côtés. En 1963, les journalistes du pool étaient dans le cortège lorsque John F. Kennedy a été assassiné à Dallas. Ils ont aussi couvert la visite de Richard Nixon en Chine en 1972 et la tentative d'assassinat contre Ronald Reagan en 1981. Il en a été de même le 11 septembre 2001, lorsque le président George W. Bush a appris la nouvelle des attentats dans une école primaire de Floride.

Depuis plus d'un siècle, l'Association des correspondants de la Maison-Blanche gérait ce système. Les journalistes eux-mêmes, et non le gouvernement, déterminaient les tours de rôle et la liste des participants. Ce dispositif empêchait le gouvernement de choisir uniquement les journalistes qui lui plaisaient.

En février 2025, l'administration Trump a modifié cette organisation. La Maison-Blanche s'est attribué le pouvoir de constituer le pool. La porte-parole Karoline Leavitt a déclaré que participer au pool était un privilège, et non un droit légal. Peter Baker, journaliste au New York Times, a écrit que cette mesure lui rappelait le Kremlin, qui avait pris le contrôle de son propre pool et n'y laissait entrer que des journalistes dociles.

Le même mois, l'Associated Press a été la première cible. Comme l'AP refusait de remplacer « golfe du Mexique » par « golfe d'Amérique », la Maison-Blanche l'a exclue de la couverture du Bureau ovale et des déplacements en avion présidentiel. Un tribunal fédéral de première instance a

donné raison à l'AP, mais une cour d'appel a provisoirement autorisé son exclusion de certains espaces restreints. Le procès n'est pas terminé. Dans l'affaire de l'AP, l'exclusion était limitée aux espaces exigus. La mesure de septembre 2026 allait plus loin, puisqu'elle interdisait l'accès à toute l'enceinte.

44.4 Lundi, les caméras s'éteignent

Pendant le week-end, la Maison-Blanche a pris une autre mesure. CNN devait assurer la permanence du pool télévisé le lundi 21 septembre. Le tour avait été fixé avant l'interdiction d'accès. Dimanche soir, à 22 h 55, la Maison-Blanche a publié l'avis concernant le programme du lendemain. Le nom de CNN en avait disparu.

Les quatre autres chaînes ont refusé de prendre la place de CNN. Lundi, Brian Borton, président du pool télévisé, a fait circuler une note. Bontemps est le chef du bureau de Fox News à Washington. La note disait en quelques mots l'essentiel : à compter de ce jour, le pool télévisé ne couvrirait plus les événements désignés comme faisant partie du pool présidentiel. Il précisait que la couverture des pools d'autres institutions gouvernementales, comme le Congrès, se poursuivrait.

La caméra commune qui filmait le président s'est arrêtée. Il est difficile de trouver un précédent au refus collectif des cinq chaînes de couvrir le président dans le cadre du pool. Le fait que le boycott ait été annoncé par le chef du bureau de Fox News était lui aussi symbolique.

L'effet se fit sentir dès cet après-midi-là. Le président coupa le ruban lors de l'inauguration de la nouvelle aire d'atterrissage pour hélicoptères de la Maison-Blanche. Aucune image commune des chaînes de télévision ne couvrit la scène. Les propos du président étaient difficiles à comprendre. L'équipe audio du pool, qui fournissait toujours le son, était absente.

La solidarité s'étendit au-delà des chaînes de télévision. Les photographes de presse adoptèrent une attitude similaire. La radio publique NPR annonça qu'elle n'utiliserait pas le son des événements de la Maison-Blanche tant que la crise durerait. Un panneau de solidarité était accroché à l'extérieur du bureau de l'Associated Press, dans l'enceinte de la Maison-Blanche. Il avait été installé après l'exclusion de l'AP en 2025. Le 21 septembre, les noms CNN, MSNOW et POLITICO furent ajoutés au panneau.

Le même jour, les trois médias intentèrent une action en justice devant un tribunal fédéral. Le déroulement de cette procédure sera examiné en détail au chapitre 45.

44.5 Le choix de Fox News et la colère de Navarro

Fox News fut l'acteur le plus remarqué dans ce boycott. Fox est la chaîne conservatrice la plus regardée par les partisans de Trump. Les responsables de l'administration y interviennent chaque

jour pour informer le public et présenter les politiques du gouvernement. Pourtant, Fox publia un communiqué avec ABC, CBS et NBC pour s'opposer à la décision du président.

La réaction la plus virulente au sein de la Maison-Blanche vint de Peter Navarro. Navarro est le conseiller principal du président Trump chargé du commerce et de l'industrie manufacturière. En 2024, il avait aussi passé quatre mois en prison pour outrage au Congrès. Le mercredi 23 septembre, il publia plusieurs messages à la suite sur les réseaux sociaux.

Navarro exhorta les membres du cabinet, les responsables d'agences, les collaborateurs de la Maison-Blanche et leurs adjoints à refuser de participer aux émissions de Fox News et de Fox Business. Il affirma aussi que Fox ne détenait plus le monopole des médias conservateurs. Fox parlerait de solidarité, écrivit-il, mais à ses yeux, il s'agissait de se venger d'un président qu'ils n'avaient jamais aimé. Il ajouta que Fox avait revêtu notre uniforme tout en jouant dans l'équipe adverse.

Il défendit la même position sur Real America's Voice, un média pro-Trump. Il demanda pourquoi nous continuions à fournir des invités à Fox. Il affirma aussi que Fox, vêtu aux couleurs républicaines, aidait l'autre camp et cherchait à déstabiliser le président. Il assura que Real America's Voice comblerait largement le vide laissé par Fox.

Le conflit entre Navarro et Fox avait des antécédents. Au début du mois, Fox s'était séparé de sa présentatrice de longue date Maria Bartiromo. Bartiromo est connue pour soutenir Trump. Selon des informations de presse, elle était soupçonnée d'avoir transmis à Navarro des directives internes concernant une interview de celui-ci, annulée par la direction. Depuis cet épisode, Navarro attaquait publiquement Fox.

Les appels de Navarro ne devinrent toutefois pas la ligne de conduite de toute l'administration. Celle-ci continua d'envoyer des intervenants sur Fox. Fox ne se retira pas de la solidarité.

Ce n'était pas la première fois que Fox prenait le parti de CNN. En juillet 2018, la Maison-Blanche avait exclu la journaliste de CNN Kaitlan Collins d'un événement organisé dans la roseraie. On lui reprochait d'avoir posé des questions en tant que journaliste du pool. Jay Wallace, alors président de Fox News, publia un communiqué exprimant une solidarité sans réserve avec CNN. En février 2017, lorsque la Maison-Blanche avait écarté CNN, le New York Times et d'autres médias d'un briefing informel, Fox s'était aussi joint à la protestation du président du pool télévisé. Les chaînes se faisaient concurrence, mais elles avaient agi ensemble sur la question de l'accès des journalistes.

La structure du pool soutient cette solidarité. Si CNN peut être exclue aujourd'hui, n'importe quelle chaîne peut l'être demain. La chaîne de permanence tient la caméra au nom de tous les médias, et pas seulement de sa propre rédaction. L'exclusion d'une chaîne devient donc une attaque contre l'ensemble du pool.

44.6 Ceux qui ont comblé le vide

Après le retrait des chaînes traditionnelles, des médias pro-Trump prirent leur place. Real America's Voice et Lindell TV en sont les principaux exemples. Lindell TV appartient à l'homme d'affaires Mike Lindell, qui conteste le résultat de l'élection présidentielle de 2020. Real America's Voice fut désignée comme équipe de tournage auxiliaire lors du déplacement du président à New York. Pendant la participation du président à l'Assemblée générale des Nations unies, elle assura de fait le tournage principal.

Ce média publia des images tournées à l'intérieur du cortège présidentiel. On y voyait la voiture du président quitter les Nations unies et sortir de New York. Des influenceurs pro-Trump saluèrent ces images comme un témoignage saisissant des difficultés de la protection présidentielle. Pourtant, il est d'usage d'éviter de rendre publiques des images prises à l'intérieur d'un cortège. Des critiques estimèrent qu'un média inexpérimenté chargé de couvrir le pool avait enfreint les règles élémentaires.

Le mercredi 23 septembre, un autre problème survint. Le président s'adressa aux journalistes devant les caméras de Real America's Voice. Mais sa voix était presque inaudible, couverte par le bruit ambiant. À cette occasion, le président se vanta des travaux sur la façade de la Maison-Blanche et de ceux, controversés, de la salle de réception. Dans ces images, il était difficile de trouver des questions directement liées à la vie des citoyens, comme la guerre en Iran, le prix du pétrole ou les droits de douane.

La Maison-Blanche eut aussi recours à une autre méthode. Lundi soir, elle lança Trump TV, une chaîne de diffusion en continu disponible 24 heures sur 24. Cette chaîne diffuse sans interruption des images et des discours du président sur YouTube et le site de la Maison-Blanche. La première vidéo était un enregistrement du discours prononcé par le président au mont Rushmore en juillet dernier. La Maison-Blanche présenta la chaîne comme un moyen de diffuser, sans interférences, les informations importantes communiquées par l'administration. Autrement dit, elle entendait ne montrer le président qu'en se passant des questions et du travail de montage des médias.

Des hauts responsables de l'administration défendirent l'interdiction. Le vice-président JD Vance déclara qu'on ne pouvait accorder un accès spécial à la Maison-Blanche à des médias qui faisaient, selon lui, de la propagande d'extrême gauche. Il soutint qu'il s'agissait d'une question élémentaire d'équité. Dans un entretien accordé à NBC le 22 septembre, le secrétaire d'État Marco Rubio affirma que CNN n'était pas en train d'être fermée. Il ajouta que ni la police ni l'armée n'enfonçaient les portes de la chaîne pour arrêter qui que ce soit. Selon lui, les trois médias ne pouvaient simplement plus travailler dans les locaux de la Maison-Blanche.

La position officielle de la Maison-Blanche allait dans le même sens. Le premier amendement protège le droit de publier, mais ne garantit pas l'accès à la Maison-Blanche, à la salle de briefing ni

au pool de presse.

Le même jour, une autre scène se déroula à New York. Le maire de New York Zohran Mamdani accueillit Trump à Gracie Mansion, la résidence officielle du maire. Mamdani déclara avoir dit au président qu'il souhaitait que tous les médias puissent assister à cette rencontre. Il ajouta qu'il laisserait entrer sur la pelouse tous les médias, quelles que soient leurs opinions ou leurs critiques. La rencontre ne dépendait pas des caméras du pool. Comme plusieurs médias étaient présents sur place, l'image et le son ne posèrent aucun problème.

L'attitude du président semblait elle aussi moins assurée. Le mardi 22 septembre, on lui demanda ce qu'il ferait si un tribunal rendait une décision défavorable. Trump répondit qu'il laisserait sans doute les trois médias revenir.

44.7 Le vide créé pendant la semaine du sommet

Cette crise coïncida exactement avec la semaine du sommet américano-chinois dont traite ce livre. Le mardi 22 septembre, le président Trump prononça un discours à l'Assemblée générale des Nations unies. Ce discours fut retransmis directement par plusieurs médias, sans passer par le système du pool, et ne fut donc pas touché par le boycott. Kaitlan Collins, journaliste en chef de CNN, entra dans la salle de l'Assemblée et posa une question au président. En dehors de l'enceinte de la Maison-Blanche, l'interdiction ne s'appliquait pas de la même façon.

La visite d'État du président chinois Xi Jinping à Washington commença ensuite. Comme nous l'avons vu au chapitre 1, Trump avait préparé cette visite avec les honneurs les plus élevés. La cérémonie exigeait des images spectaculaires.

Pourtant, le jeudi 24 septembre, aucune image commune des chaînes de télévision ne couvrit le programme du président Xi à la Maison-Blanche. Ce jour-là, ABC était de permanence pour le pool télévisé, selon l'ordre alphabétique. Les chaînes continuaient de suspendre leur couverture dans l'attente de la garantie que CNN pourrait à nouveau assurer la permanence du pool.

Les caméras communes des chaînes américaines ne purent donc pas filmer l'accueil du dirigeant chinois par le président des États-Unis. La Chine est un pays où l'État contrôle les médias. Alors qu'il accueillait le dirigeant de ce pays, le président américain avait repoussé hors de l'enceinte les médias qui le critiquaient. Un écart apparut entre l'image d'une société ouverte que les États-Unis défendaient au sommet et la réalité de la Maison-Blanche. La gestion du pool à la manière du Kremlin, contre laquelle le journaliste Baker avait mis en garde en 2025, était devenue réalité sur la scène diplomatique d'un sommet.

44.8 Le procès et le motif de sécurité invoqué tardivement

Le lundi 21 septembre, les trois médias intentèrent une action en justice devant le tribunal fédéral du district de Columbia. Les défendeurs étaient le président Trump, sa cheffe de cabinet Susie Wiles, le directeur de la communication Steven Cheung et le chef du Secret Service Sean Curran. Les trois médias avancèrent deux arguments.

Le premier était la violation du premier amendement. Ils affirmaient que le gouvernement les avait pénalisés en raison de l'angle de leur couverture. Selon eux, la mesure visait à les contraindre à publier des articles favorables au président et à dissuader les autres médias de publier des articles défavorables à son égard.

Le second était la violation du droit à une procédure régulière. Ce principe exige que le gouvernement prévienne une personne et lui donne la possibilité de se défendre avant de lui retirer un droit. Les médias soutenaient qu'ils n'avaient pas reçu la notification ni la possibilité de répondre exigées par l'arrêt Sherrill.

Le juge Timothy Kelly fut chargé de l'affaire. Le président Trump l'avait nommé en 2017. Il s'était aussi occupé, en 2018, de l'affaire du retrait du badge d'accès de Jim Acosta, journaliste de CNN. À l'époque, il avait lui aussi rendu une décision défavorable à la Maison-Blanche.

Le mardi 22 septembre au soir, le ministère de la Justice déposa sa réponse. Il soutint que l'accès à la Maison-Blanche était un privilège, et non un droit. Il expliqua que le président estimait que les trois médias avaient publié des informations classifiées ou sensibles pour la sécurité nationale. Il en déduisait qu'il existait un intérêt majeur à réserver l'accès aux médias qui ne présentaient pas de risque pour la sécurité. Il affirma aussi que la divulgation d'informations classifiées ou sensibles pour la sécurité nationale constituait, à tout le moins, un grave manquement aux convenances.

Le ministère joignit aussi une lettre que la Maison-Blanche avait envoyée aux trois médias le mardi. La lettre dressait la liste des articles qui lui posaient problème. La Maison-Blanche précisa que cette liste n'était pas exhaustive. L'un des points reprochait à CNN d'avoir publié des détails classifiés sur les travaux du bunker de l'aile Est. Un autre accusait MS NOW d'avoir couvert des soupçons d'enquête sur des fuites. Un troisième reprochait à POLITICO d'avoir rendu public un document budgétaire sur la salle de réception de la Maison-Blanche. Ce document aurait contenu des informations sur les investissements du Secret Service visant à renforcer la sécurité. La liste mentionnait aussi des articles sur la diminution des stocks de munitions due à la guerre en Iran et sur les sanctions contre la Russie.

La lettre exigeait une réponse avant le vendredi 25 septembre à 17 heures. Elle précisait qu'en l'absence de réponse, la décision initiale deviendrait définitive. La notification et la possibilité de répondre ne furent accordées que trois jours après le retrait des badges d'accès.

Un élément de cette liste semblait provenir d'un dispositif mis en place par la Maison-Blanche elle-même. Il s'agissait des propos qu'un responsable avait tenus aux journalistes lors d'un briefing officieux organisé directement par l'administration. Lors d'un briefing officieux, le gouvernement informe les journalistes à condition que le nom de l'intervenant ne soit pas divulgué. Cette règle avait elle aussi été fixée par l'administration.

Le mercredi 23 septembre, dans l'après-midi, la juge Kelly a tenu une audience d'urgence par téléphone. L'audience a duré environ 46 minutes. L'avocat des trois médias était Ted Boutrous, spécialiste du premier amendement. Boutrous a souligné que le président n'avait jamais invoqué la sécurité nationale lorsqu'il avait annoncé l'interdiction. Selon lui, la sécurité nationale n'avait été mentionnée pour la première fois que quelques jours après l'interdiction, une fois la procédure engagée. Il a lancé que, dans l'administration, une ampoule semblait s'être allumée tout à coup.

Michael Belchik, avocat du ministère de la Justice, a répété que l'accès était un privilège, et non un droit. La partie plaignante a relevé un autre fait. Trump avait déjà qualifié ABC News de pire chaîne, sans pour autant l'interdire. Elle entendait montrer que le choix des médias visés relevait des sentiments du président, et non de la sécurité nationale.

Dès le début de l'audience, la juge Kelly a dit que la question du respect de la procédure régulière devait être examinée en premier. Puis, à l'aube du jeudi 24 septembre, elle a ordonné le rétablissement provisoire de l'accès des trois médias. La juge a écrit que le président n'avait pas parlé de sécurité nationale en annonçant l'interdiction. Il avait mis en cause la véracité des reportages et leur ton négatif. Elle a indiqué que le dossier soulevait des doutes sur le fait que la protection de la sécurité nationale soit le véritable motif et sur l'utilité, à cette fin, du retrait des accréditations. Le fondement juridique de l'ordonnance et les échanges qui ont suivi seront examinés au chapitre 45.

44.9 Les caméras se rallument

Le jeudi, après l'ordonnance du tribunal, les journalistes des trois médias n'ont pas pu entrer immédiatement dans l'enceinte. Les trois médias ont demandé au tribunal une audience immédiate, invoquant le refus d'accès dont ils avaient fait l'objet dans la matinée. Betsy Klein, journaliste de CNN, a finalement regagné ce jour-là l'espace de travail de CNN, à l'extérieur de l'aile Ouest. Le même jour, Molly English, correspondante de CNN à la Maison-Blanche, a elle aussi repris le travail dans cet espace.

Mais la rotation des chaînes de télévision au sein du pool est restée suspendue le jeudi. L'ordonnance de la juge Kelly ne traitait pas directement du tour de CNN dans le pool. Les chaînes voulaient d'abord obtenir la confirmation que CNN pouvait reprendre normalement son tour. Si CNN récupérait son accréditation mais restait exclue du pool, l'épisode vécu par l'AP en 2025 se

répéterait. C'est pourquoi il n'y a pas eu d'images communes lors de l'emploi du temps de Xi à la Maison-Blanche, le jeudi.

Un nouvel affrontement a eu lieu le jeudi soir. Il s'agissait de couvrir l'arrivée de Xi à la Maison-Blanche pour le dîner d'État. La Maison-Blanche a laissé entrer le photographe et le technicien du son de CNN. Mais elle a refusé l'entrée au journaliste et au producteur de CNN. Laura Barrón-López, correspondante de MS NOW à la Maison-Blanche, s'est elle aussi vu refuser l'accès. Cela s'est produit quelques heures après le rétablissement de l'accès général. Les caméras ont été admises, mais les personnes qui posent les questions ont été écartées.

Le vendredi 25 septembre au matin, le pool a repris ses activités. CBS assurait ce jour-là le tour du pool de la Maison-Blanche. CNN prenait en charge le pool consacré aux déplacements en ville. Trump et Xi Jinping se rendaient aux Archives nationales avec leurs épouses. Les deux dirigeants y ont regardé la Déclaration d'indépendance des États-Unis. La Maison-Blanche a autorisé CNN à couvrir cette visite. Les chaînes ont repris les images tournées par CNN pour diffuser une brève déclaration du président.

Vendredi matin, à l'antenne, la présentatrice de CNN Pamela Brown a annoncé que l'accès de CNN à la Maison-Blanche avait été rétabli. Elle a ajouté que le pool télévisé semblait lui aussi fonctionner comme d'habitude. L'avocat Boutrous est intervenu dans l'émission de Jake Tapper sur CNN. Il a dit estimer que l'ordonnance provisoire de la juge Kelly couvrait également l'accès au pool.

L'ordonnance n'est toutefois valable que pendant 14 jours. La procédure au fond se poursuit. La date limite fixée par la Maison-Blanche dans sa lettre pour présenter une réponse tombait elle aussi le vendredi après-midi. La Maison-Blanche pourrait encore s'appuyer sur cette procédure pour confirmer à nouveau l'interdiction. La confrontation d'une semaine est terminée, mais le combat continue.

44.10 Ce que cette semaine a révélé

Du 18 au 25 septembre, huit jours se sont écoulés. Pendant ce temps, d'une seule ligne publiée, le président a expulsé trois médias de l'enceinte. Les autres chaînes ont posé leurs caméras. Fox News, chaîne conservatrice, s'est jointe à elles. Six jours plus tard, le tribunal a ordonné le rétablissement de l'accès.

Premièrement, cet épisode a révélé comment la Maison-Blanche décide de sa politique envers la presse. Une mesure que même les conseillers ignoraient a été annoncée dans une publication. La notification et la possibilité de répondre ne sont apparues sous forme écrite qu'après le début de la procédure. Le motif de l'interdiction est lui aussi passé des fausses informations à la sécurité nationale. Ce changement de motif révèle la nature du motif initial.

Deuxièmement, cet épisode a confirmé que la couverture du pool est un bien public. Lorsque les chaînes ont posé leurs caméras, le premier à se retrouver en difficulté a été le président. L'inauguration de l'héliport s'est déroulée sans images. La voix du président s'est perdue dans le bruit. Les moments essentiels de la visite d'État n'ont pas non plus été captés par des images communes. La presse était une gêne pour le président, mais sans elle, ses paroles ne parvenaient pas au public.

Troisièmement, la solidarité de la communauté journalistique a eu un effet concret. L'absence d'une chaîne concurrente aurait pu profiter aux autres. Quatre chaînes ont refusé cette occasion. Elles estimaient que le pouvoir capable d'exclure l'une d'elles pouvait toutes les exclure. Ce jugement avait déjà uni les chaînes en 2017 et en 2018.

Quatrièmement, les limites des médias de remplacement sont apparues au grand jour. Les médias proches du gouvernement ont proposé de combler le vide, mais ils ont enfreint les règles élémentaires de sécurité. Le matériel audio n'a pas non plus fonctionné correctement. Trump TV a diffusé le discours du président sans interruption, mais il n'y a eu aucune question. Une image sans questions peut être de la propagande, mais elle ne constitue pas un reportage.

Cinquièmement, la confiance dans la diplomatie entre dirigeants a elle aussi été entamée. Les États-Unis ont longtemps critiqué le contrôle des médias en Chine. Or, pendant la semaine où ils accueillaient le dirigeant chinois, ils ont interdit l'accès à des médias critiques. Lors de ce sommet, qualifié de négociations conclues sans résultat, les États-Unis ont eux-mêmes renoncé à leur dernier atout : leur supériorité en matière de valeurs.

Les questions qui restent à trancher sont claires. L'ordonnance de la juge Kelly est une mesure provisoire. Si la Maison-Blanche rétablit l'interdiction en suivant la procédure requise, le tribunal pourrait rendre une décision différente. Dans l'affaire de l'AP, la cour d'appel a autorisé, pour le moment, l'exclusion de certains espaces restreints. L'accès à l'enceinte, le tour de pool et les espaces restreints comme le Bureau ovale peuvent recevoir des traitements juridiques distincts. Le sort du New York Times et du Washington Post, que le président a désignés comme ses prochaines cibles, reste lui aussi incertain. À l'approche des élections de mi-mandat de novembre, les tensions entre la Maison-Blanche et la presse devraient persister.

Les questions auxquelles les dirigeants d'un pays doivent répondre révèlent l'état de sa démocratie. Pendant ces huit jours, les caméras du pool à Washington se sont éteintes, puis rallumées. Ce n'est pas le président qui les a éteintes, mais la presse. Quand le président a écarté la presse, celle-ci a montré au monde une image où il se retrouvait seul.

Le chapitre suivant porte l'affaire devant les tribunaux. Nous examinerons comment la juge Kelly, nommée par Trump, a raisonné pour faire plier la Maison-Blanche.

Références

Documents de contexte

Brouillon joint au projet : « Chapitre 44 : Les principaux médias privés d'accès à la Maison-Blanche et le boycott du pool de cinq chaînes hertziennes »

Brouillon joint au projet : « Chapitre 45 : La justice protège la liberté de la presse — la juge Timothy Kelly accorde une mesure provisoire »

Document joint au projet : « Table des matières du livre »

Sources en ligne (septembre 2026)

Al Jazeera, « Trump bans CNN, MS NOW, Politico from White House for 'fake news', » 18 septembre 2026.

Al Jazeera, « A 'ban on the free press': White House bars journalists from three outlets, » 19 septembre 2026.

NPR, « CNN, MS NOW, Politico reporters denied access to White House following Trump ban, » 19 septembre 2026.

NBC News, « White House faces mounting legal backlash after barring journalists from CNN, MS NOW and Politico, » 19 septembre 2026.

NPR, « Washington press corps rallies around CNN, MS Now and Politico after White House ban, » 21 septembre 2026.

NBC News, « CNN, Politico and MS NOW sue the Trump administration over ban on White House coverage, » 21 septembre 2026.

Al Jazeera, « Rubio defends Trump's White House ban on CNN, MS NOW and Politico, » 22 septembre 2026.

Al Jazeera, « The White House press pool: What is it and how does it work?, » 23 septembre 2026.

CBS News, « DOJ defends Trump White House media ban, citing national security and professionalism and decorum, » 23 septembre 2026.

NBC News, « Defending Trump media ban, DOJ cites national security and says White House access is a privilege, » 23 septembre 2026.

CNBC, « Trump White House ban of media outlet is legal, DOJ says, » 23 septembre 2026.

CNBC, « Judge hears arguments on Trump White House media ban, hopes to rule soon, » 23 septembre 2026.

CNN, « Judge grills DOJ attorney about Trump's national security defense of press ban, » 23 septembre 2026.

The Hill, « Peter Navarro urges Trump allies to boycott Fox News, » 23 septembre 2026.

Washington Examiner, « Trump official Peter Navarro calls for administration boycott of Fox News, » 23 septembre 2026.

Mediaite, « Trump Official Suggests Administration Boycott Fox News, » septembre 2026.

Article republié par Yahoo News, « Trump suffers another microphone failure as press pool continues Whit e House boycott, » septembre 2026.

Article republié par Yahoo News, « Trump-Approved TV Pool Makes Major Security Blunder, » septembre 2026.

Article republié par Yahoo News, « What is the White House pool and why is it in a row with Trump?, » se ptembre 2026.

NPR, « Journalists for CNN, MS NOW and Politico return to the White House upon judge's orders, » 24 se ptembre 2026.

CNN, « CNN, MS NOW and Politico allowed back into the White House after judge orders Trump admin to restore access, » 24 septembre 2026.

ABC7 New York, « CNN, MS NOW journalists back at White House, hours after federal judge orders Presid ent Donald Trump to lift ban, » 24 septembre 2026.

CNN, « White House TV pool resumes coverage after CNN's access is restored, » 25 septembre 2026.

UPI, « White House TV pool coverage resumes, » 25 septembre 2026.

Documents de contexte

Sherrill v. Knight, 569 F.2d 124 (D.C. Cir. 1977).

Articles sur le recours engagé en 2025 par l'Associated Press contre son exclusion du pool de presse de la Maison-Blanche.

Articles de NBC News et Fortune sur l'exclusion de la journaliste Kaitlan Collins en juillet 2018.

Chapitre 45. La défense de la liberté de la presse par le pouvoir judiciaire : l'injonction accordée par le juge Timothy Kelly

> Le processus par lequel le juge Timothy Kelly, directement nommé par Trump, a mis un frein à l'interdiction d'accès imposée aux médias par la Maison-Blanche

45.1 Les journalistes saisissent la justice pour récupérer leurs cartes de presse

Le vendredi 18 septembre 2026, le président Trump a publié un message sur Truth Social. Il y annonçait l'expulsion de la Maison-Blanche de trois médias : CNN, MS NOW et Politico. Il précisait que cette mesure prenait « effet immédiat ». Le motif invoqué était la diffusion continue de fausses nouvelles par ces trois rédactions. À la fin de son message, il ajoutait une mise en garde selon laquelle d'autres médias subiraient bientôt le même sort.

Le lendemain, samedi 19 septembre, les journalistes se sont retrouvés bloqués devant les grilles de la Maison-Blanche. Les agents du Secret Service ont confisqué leurs laissez-passer. Il s'agissait d'accréditations permanentes, couramment appelées « hard passes ». Ce badge est délivré aux journalistes qui se rendent quotidiennement à la Maison-Blanche. Sans lui, impossible d'accéder à la salle de presse ou aux emplacements de direct de la pelouse nord. Au total, 78 journalistes de ces trois organes de presse détenaient un badge permanent. Du jour au lendemain, ils ont été rejetés hors de l'enceinte de la Maison-Blanche.

Comme exposé au chapitre 44, la réaction des chaînes de télévision a été immédiate. Cinq réseaux — ABC, CBS, CNN, Fox News et NBC — ont suspendu la diffusion des images du pool présidentiel. Lorsque CNN a été écartée de son tour dans la rotation du pool, les autres chaînes ont refusé de prendre sa place. Le présent chapitre retrace la bataille judiciaire qui s'est engagée par la suite.

Le lundi 21 septembre, les trois organes de presse ont déposé une plainte devant le tribunal fédéral de district de Washington D.C. Les défendeurs désignés étaient le président Trump et des hauts responsables de la Maison-Blanche. Trois journalistes figuraient comme demandeurs à titre individuel : Betsy Klein pour CNN, Akayla Gardner pour MS NOW et Cheyenne Haslett pour Politico. Les demandeurs ont d'abord sollicité une ordonnance de restriction temporaire (TRO). Une telle ordonnance est une mesure d'urgence prise par un tribunal avant tout jugement sur le fond pour prévenir un préjudice irréparable. Sa durée est généralement courte, de l'ordre de 14 jours. Dans le droit coréen, elle se rapproche d'un référé d'urgence (gacheobun). Dans cet ouvrage, elle est qualifiée par commodité d'injonction ou de mesure provisoire.

L'affaire a été attribuée au juge Timothy J. Kelly. Le juge Kelly est un magistrat nommé en 2017 par le président Trump. La scène voyait ainsi le président affronter des entreprises de presse devant un juge qu'il avait lui-même choisi.

45.2 Les arguments des demandeurs : discrimination fondée sur le point de vue et régularité de la procédure

Les demandeurs étaient représentés par Me Theodore J. Boutrous Jr., avocat chevronné en contentieux constitutionnel. Leur argumentation reposait sur deux volets distincts.

Le premier volet portait sur la violation du premier amendement. Le gouvernement ne peut punir ou restreindre la liberté d'expression en fonction du point de vue défendu. Dans la jurisprudence constitutionnelle américaine, ce principe porte le nom d'interdiction de la discrimination fondée sur le point de vue (viewpoint discrimination). Le pouvoir exécutif ne saurait exclure des journalistes sous prétexte qu'il désapprouve leurs articles ou leur ligne éditoriale. Les demandeurs soutenaient que l'interdiction d'accès violait frontalement cette règle et constituait également des représailles contre leurs activités journalistiques.

La preuve principale résidait dans les déclarations mêmes du président. En annonçant l'interdiction, Trump s'en était pris directement aux reportages des trois médias. Il avait employé des termes tels que « fausses nouvelles », « fiction » et « mensonges ». Pour les demandeurs, ces propos constituaient l'aveu présidentiel d'une discrimination fondée sur le point de vue.

Le second volet portait sur la violation du cinquième amendement. Le cinquième amendement garantit le respect d'une procédure régulière (due process). Il s'agit du principe selon lequel le gouvernement doit respecter des règles formelles équitables avant de priver un individu d'une liberté ou d'un avantage protégé. Les éléments fondamentaux en sont la notification préalable et l'opportunité de s'expliquer. Les demandeurs ont souligné que la Maison-Blanche avait retiré les accréditations sans aucun préavis, sans accorder aux journalistes la moindre occasion de présenter des explications.

Ce second argument s'appuyait sur une jurisprudence solide et établie : l'arrêt Sherrill c. Knight rendu en 1977 par la cour d'appel fédérale du circuit de D.C. Cette décision historique a reconnu que l'accréditation de presse pour la Maison-Blanche bénéficie de la protection de la régularité de la procédure. Cela implique que si la Maison-Blanche souhaite refuser l'accès, elle doit le faire selon des critères et des procédures publiés à l'avance. Les tribunaux fédéraux de première instance du district de D.C. sont tenus de respecter cette jurisprudence d'appel. C'est précisément sur cette faille que les demandeurs ont insisté.

45.3 La défense du gouvernement : l'accès à la Maison-Blanche est un privilège

Le département de la Justice a déposé son mémoire en réponse dans la nuit du mardi 22 septembre. Le gouvernement était représenté par Michael Velchik, avocat principal au ministère de la Justice. L'argument central du mémoire tenait en une phrase simple : l'accès à la Maison-Blanche est un privilège et non un droit.

Le département de la Justice est allé encore plus loin. Il a affirmé que le président dispose du pouvoir de prendre en compte le point de vue d'un journaliste lorsqu'il décide de lui accorder ou non l'accès. Il a même soutenu que l'arrêt Sherrill devait être purement et simplement renversé. Il a également invoqué à l'appui une décision rendue en 2025 par la cour d'appel dans le litige concernant l'Associated Press, affaire examinée séparément dans la section 45.10.

Le ministère de la Justice a en outre invoqué la sécurité nationale pour justifier la mesure. À son mémoire était jointe une lettre adressée par la Maison-Blanche aux trois organes de presse. Cette lettre était datée du 22 septembre, soit le lendemain du dépôt de la plainte. Elle affirmait que les trois médias avaient enfreint les normes de professionnalisme et de convenance, alléguant la diffusion de faussetés relatives à la sécurité nationale et la publication d'informations sensibles. Selon ABC News, la lettre ne comportait aucune signature et n'utilisait pas le papier à en-tête officiel de la Maison-Blanche.

Les articles incriminés par cette lettre étaient les suivants. À l'encontre de CNN, elle citait un reportage sur les travaux du bunker souterrain de l'aile Est. Contre MS NOW, elle mentionnait la couverture de la guerre en Iran et des enquêtes sur des fuites internes au sein de l'administration. À l'encontre de Politico, elle visait des révélations sur les documents budgétaires liés à la construction d'une salle de bal et des articles sur les négociations avec l'Iran. Des articles traitant de la pénurie de stocks de munitions figuraient aussi sur cette liste. La lettre citait même un sujet consacré à l'ambiance lors d'un rassemblement électoral républicain à Dallas, reprochant aux journalistes d'avoir eu recours à des sources anonymes pour dépeindre l'événement comme un échec.

À la lecture de cette liste, de criantes anomalies sautent aux yeux. Un article décrivant l'ambiance d'un meeting politique n'a aucun rapport avec la sécurité nationale. Le cas de l'article de Politico sur les négociations avec l'Iran était tout aussi révélateur : son contenu provenait directement d'un briefing téléphonique organisé par la Maison-Blanche elle-même, au cours duquel un haut responsable s'était exprimé sous le couvert de l'anonymat. En somme, la Maison-Blanche qualifiait de fuite attentatoire à la sécurité nationale des informations qu'elle avait elle-même transmises aux journalistes.

Les demandeurs ont également mis en avant le calendrier de cette lettre. Lors de l'annonce initiale de l'interdiction, le président n'avait à aucun moment évoqué la sécurité nationale.

L'argument sécuritaire n'a surgi qu'après l'ouverture de l'action en justice. Pour les plaignants, il s'agissait d'un prétexte forgé a posteriori pour les besoins de la cause.

45.4 Un président qui s'en prend d'abord au juge

Avant même l'ouverture des débats, Trump a pris pour cible le juge chargé de l'affaire. Le lundi 21 septembre, il a affirmé sur Truth Social que les médias s'étaient vu assigner un magistrat « tout acquis à leur cause ». Il rappelait que le juge Kelly avait pris le parti de CNN lors de l'affaire Jim Acosta par le passé. Il ajoutait de toute façon que l'administration ferait appel, soutenant que des médias ne produisant que des articles négatifs n'avaient pas leur place sur le lieu de travail du plus haut dirigeant mondial.

Dans la nuit du mardi 22 septembre, le ton est monté d'un cran. Trump a qualifié le juge Kelly de magistrat « totalement déloyal » (totally disloyal). Dans la même publication, il s'est fendu d'attaques virulentes contre la correspondante de CNN, Kaitlan Collins.

Le choix du mot « déloyal » éclaire la nature profonde de cette confrontation. Les juges fédéraux sont confirmés par le Sénat et exercent leurs fonctions à vie. Le serment de loyauté d'un juge est prêté à la Constitution, non au président qui l'a nommé. Pourtant, Trump exigeait une loyauté personnelle de la part d'un magistrat qu'il avait lui-même désigné. Ces propos dévoilaient crûment sa conception de l'indépendance de la justice.

Les plaignants ont vu dans ces déclarations des éléments de preuve de premier ordre à faire valoir devant le tribunal. Le président ne cessait en effet de répéter que cette interdiction procédait de son hostilité personnelle à l'égard de leur couverture journalistique.

Par ailleurs, répondant aux questions des journalistes le 22 septembre, Trump a tenu d'autres propos singuliers. Si le tribunal statuait contre lui, il laisserait « probablement » revenir les journalistes. Il s'est bien gardé de promettre sans équivoque qu'il se conformerait à la décision judiciaire.

45.5 Qui est le juge Kelly ?

Timothy James Kelly est né en 1969 à Glen Cove, dans l'État de New York. Il a officié comme procureur fédéral et juriste principal auprès de la commission des lois du Sénat. Nommé en 2017 par le président Trump, il a accédé au tribunal fédéral de district pour le district de Columbia. Le milieu juridique le classe parmi les magistrats de sensibilité conservatrice.

Il n'en était pas à son premier dossier de ce genre. En novembre 2018, la Maison-Blanche avait confisqué le badge permanent du journaliste de CNN Jim Acosta, sous prétexte d'une altercation

verbale avec le président lors d'une conférence de presse. CNN avait porté l'affaire en justice, et le dossier avait échu au juge Kelly.

Le 16 novembre 2018, le juge Kelly avait ordonné la restitution de l'accréditation d'Acosta pour une durée de 14 jours. Il s'était fondé sur le principe de régularité de la procédure protégé par le cinquième amendement, constatant l'absence de notification préalable et de droit de réponse. Le juge Kelly ne s'était pas prononcé sur la question relative au premier amendement. Par la suite, la Maison-Blanche avait accepté de rétablir définitivement le badge d'Acosta, et CNN s'était désistée de son recours le 19 novembre.

Huit ans plus tard, le même juge, les mêmes questions de droit et le même président se retrouvaient face à face. Cette fois, l'affaire ne concernait plus un seul journaliste, mais trois rédactions complètes et 78 professionnels de l'information.

45.6 Une audience de 45 minutes

Le mercredi 23 septembre dans l'après-midi, le juge Kelly a tenu une audience d'urgence. Les débats étaient publics et ont duré environ 45 minutes.

Dès le début, le juge Kelly a soulevé la question de la régularité de la procédure. Il a rappelé que la cour d'appel de D.C. avait reconnu un intérêt protégé par la procédure régulière pour les badges permanents de la Maison-Blanche, observant que cette jurisprudence ne semblait pas avoir été respectée en l'espèce. Le fait que le gouvernement n'ait fourni aucun préavis n'était contesté par aucune des deux parties.

Me Velchik a réitéré la position selon laquelle l'accès à la Maison-Blanche relève du privilège. Il a argué que le président dispose du pouvoir discrétionnaire de déterminer qui franchit les portes du complexe exécutif, brandissant à nouveau des motifs de sécurité nationale.

Me Boutrous a insisté sur l'urgence extrême de la situation. Le président Xi Jinping devait se rendre à la Maison-Blanche dès le lendemain. Il a instamment prié le tribunal de rendre son ordonnance avant le soir même, soulignant que les journalistes chargés de couvrir ce sommet historique risquaient de rester consignés derrière les grilles.

Le juge Kelly n'a pas rendu de décision sur-le-champ depuis son siège. Il s'est borné à indiquer qu'il trancherait le plus rapidement possible. En 2018, lors de l'affaire Acosta, l'ordonnance était intervenue deux jours après l'audience. Cette fois-ci, la réponse fut bien plus rapide.

45.7 Une ordonnance rendue passé minuit

Le jeudi 24 septembre, peu après minuit, le juge Kelly a émis une ordonnance de restriction temporaire. Le dispositif tenait en une phrase : ordonner la restitution immédiate, le rétablissement

et la réactivation des badges permanents des membres du personnel des trois organes de presse. La mesure était prononcée pour une durée de 14 jours.

Le juge Kelly a d'abord rappelé que le seuil juridique exigé pour accorder une ordonnance de restriction temporaire était particulièrement élevé. Il a estimé que les demandeurs avaient franchi cet obstacle, démontrant ainsi une forte probabilité d'obtenir gain de cause sur le fond.

Le cœur de la décision reposait sur la régularité de la procédure. Le juge Kelly a conclu que les accréditations de presse avaient été révoquées sans respecter la procédure régulière exigée par la Constitution. Les défendeurs n'avaient offert aux demandeurs ni notification préalable ni opportunité de se faire entendre — un fait matériel que le gouvernement ne contestait pas.

Le juge Kelly a également examiné de près le critère invoqué par le gouvernement : les normes de « professionnalisme et de convenance » mentionnées dans la lettre de la Maison-Blanche. Il a jugé que ces termes étaient bien trop vagues pour constituer de véritables critères normatifs. Il a constaté qu'il n'existait aucun élément attestant de l'existence de règles officielles établies avant les comportements reprochés. La jurisprudence Sherrill exigeait des règles préalablement définies et publiées ; des critères fabriqués a posteriori ne sauraient satisfaire à cette exigence constitutionnelle.

Le gouvernement avait également plaidé que l'urgence de la situation justifiait de s'affranchir des formalités de procédure. Le juge Kelly a écarté cet argument. Les articles mentionnés dans la lettre remontaient à plusieurs mois, voire plusieurs années. Le magistrat a qualifié ces publications de reportages ordinaires. Dès lors, il était impossible de discerner une urgence telle qu'elle pût justifier de court-circuiter les règles de procédure.

L'analyse des arguments relatifs à la sécurité nationale fut plus acérée encore. Le juge Kelly a relevé que, dans l'ensemble du dossier antérieur au contentieux, aucun motif sécuritaire n'apparaissait. Il a souligné que les propos tenus par le président lors de l'annonce de l'interdiction étaient totalement dépourvus de justification liée à la sécurité nationale. Le tribunal s'est déclaré sceptique quant à la sincérité de ce motif et a mis en doute l'idée que le retrait des accréditations pût contribuer en quoi que ce soit à la sécurité nationale. Le gouvernement n'avait pas été en mesure d'expliquer quels articles portaient atteinte à la sécurité et de quelle manière. Le juge Kelly a ajouté un fait déterminant : les reporters ayant rédigé les articles incriminés ne détenaient même pas de badge permanent de la Maison-Blanche. Confisquer les laissez-passer des correspondants accrédités n'aurait donc en rien empêché la parution de ces articles.

Le même jour, le juge Kelly a fixé le calendrier ultérieur par une ordonnance distincte. Les demandeurs devaient déposer leur requête en injonction préliminaire avant le 28 septembre. L'injonction préliminaire (preliminary injunction) est une mesure qui maintient ses effets jusqu'au jugement définitif sur le fond. Le gouvernement devait répondre pour le 2 octobre, et les

demandeurs avaient jusqu'au 5 octobre pour déposer leur réplique. Le juge Kelly a indiqué qu'il statuerait avec célérité.

Il convient ici de cerner avec précision la portée de cette décision. Les demandeurs s'appuyaient conjointement sur le premier et le cinquième amendement. Pour fonder sa décision, le juge Kelly s'est essentiellement appuyé sur la régularité de la procédure garantie par le cinquième amendement. L'examen approfondi du premier amendement portant sur la discrimination fondée sur le point de vue a été réservé pour l'étape suivante. La méthode était identique à celle adoptée lors de l'affaire Acosta en 2018. Le magistrat a tranché en premier lieu sur la base d'une jurisprudence limpide, différant les débats constitutionnels les plus controversés. Il s'agit là d'une démarche prudente et classique de la part d'un juge de première instance.

45.8 Le matin de l'ordonnance : grilles fermées

Bien que l'ordonnance ait été rendue au milieu de la nuit, les portes de la Maison-Blanche ne se sont pas ouvertes au matin. Vers 9 heures, la journaliste Betsy Klein de CNN et son reporter d'images ont essuyé un refus à l'entrée. La correspondante de MS NOW, Laura Barrón-López, a raconté qu'un voyant rouge s'était allumé au moment où elle présentait son badge. Un agent a confisqué son pass sur-le-champ une fois de plus. Même lorsqu'elle a présenté une copie de l'ordonnance judiciaire, l'accès lui a été refusé. Les plaignants ont fait savoir au tribunal que, ce matin-là, même des journalistes qui possédaient encore leur badge s'étaient vu retirer leur laissez-passer.

Les demandeurs ont immédiatement déposé une notification de non-respect de l'ordonnance de justice. Ils y faisaient valoir que de hauts responsables de la Maison-Blanche violaient délibérément la décision du tribunal. Les plaignants ont réclamé la tenue immédiate d'une audience en urgence, soulignant que les cérémonies d'accueil du président Xi Jinping avaient lieu le soir même. CNN était précisément la chaîne désignée pour assurer le pool télévisé ce jour-là.

Le juge Kelly a ordonné au gouvernement de fournir une réponse avant 12 h 30. Même le présentateur conservateur réputé de Fox News, Brit Hume, a remarqué que la Maison-Blanche semblait défier ouvertement l'injonction du magistrat. Le chef de la majorité républicaine au Sénat, John Thune, a lui aussi pris position, rappelant que les décisions de justice doivent être exécutées et que, si l'administration n'était pas d'accord, il lui appartenait d'interjeter appel.

Juste avant l'échéance, le directeur des opérations de presse de la Maison-Blanche, Micah Stoferic, a produit une déclaration sous serment. Le calendrier consigné dans sa déclaration était le suivant : à 7 h 10, instruction avait été reçue de rétablir les accès ; à 7 h 25, la procédure de réactivation des badges était engagée ; à 9 h 07, le Secret Service confirmait que les laissez-passer étaient de nouveau actifs ; à 9 h 45, les badges physiques saisis parvenaient à l'équipe des

opérations de la Maison-Blanche ; et vers 9 h 55, ces badges étaient déposés à la guérite d'accès de la presse.

Selon ce déroulement des faits, la Maison-Blanche prétendait s'être conformée à l'ordonnance, imputant les contretemps à de simples lenteurs techniques. Pourtant, la matinée vécue par les journalistes racontait une tout autre réalité. À l'antenne, la correspondante Barrón-López a souligné qu'il était impossible de discerner s'il s'agissait d'un refus délibéré d'obtempérer ou d'un simple retard administratif.

Aux alentours de midi, la journaliste Betsy Klein a récupéré son badge et a franchi les grilles. À 12 h 29, soit une minute avant l'heure limite fixée par la justice, les reporters des trois rédactions avaient tous réintégré l'enceinte de la Maison-Blanche. Barrón-López a confirmé en direct qu'elle était entrée par la grille nord-ouest. Constatant que l'accès avait été rétabli, le juge Kelly a rejeté la demande d'audience d'urgence, estimant que l'objet même de cette audience avait disparu.

Ce n'était pas la première fois que la Maison-Blanche tardait à exécuter une décision de justice. Un précédent similaire s'était produit en avril 2025 lors du différend avec l'Associated Press. Même plusieurs jours après que le juge fédéral eut ordonné le rétablissement des accès de l'AP, la Maison-Blanche avait continué d'écarter ses reporters de certains événements. Une méthode consistant à jouer la montre sur le terrain en dépit d'une ordonnance judiciaire se répétait ainsi.

45.9 L'ombre portée sur le dîner d'État

Le rétablissement des accréditations n'a pas mis fin à la crise. Le soir du 24 septembre, le président Xi est revenu à la Maison-Blanche pour le dîner d'État. Lors de cet événement, les journalistes de CNN et de MS NOW ont de nouveau été refoulés. Venue pour couvrir l'arrivée des délégations au dîner, Barrón-López s'est vu refuser l'entrée.

La Maison-Blanche a imposé des conditions à CNN : elle a indiqué que la chaîne ne pouvait envoyer que des preneurs de son et des cadreurs pour le dîner, excluant de facto les journalistes rédacteurs et les producteurs. Le jour même, Trump prétendait que CNN et MS NOW boycottaient délibérément la visite de Xi Jinping, affirmant que ces chaînes savaient que l'événement serait un succès et refusaient de lui en attribuer le mérite.

Le boycott du pool audiovisuel par les cinq grands réseaux s'est poursuivi dans la nuit de jeudi à vendredi. La Maison-Blanche ne donnait en effet aucune garantie assurant que CNN pourrait assurer normalement ses futurs tours de garde dans le pool. La conséquence touche directement le cœur de cet ouvrage : les téléspectateurs américains n'ont pu suivre les images habituelles du banquet réunissant les présidents américain et chinois. La grandiose mise en scène diplomatique à laquelle Trump tenait tant s'est muée en écrans vides. La somptueuse réception décrite au chapitre

1 était un spectacle conçu et agencé avant tout pour les caméras de télévision. Et c'était la Maison-Blanche elle-même qui avait contraint ces caméras à s'éteindre.

Il y a là un paradoxe supplémentaire. La Chine est un pays qui a méthodiquement réduit la liberté de la presse sur son sol et à Hong Kong. Or, en accueillant le dirigeant de ce même pays, le président américain barrait la route aux journalistes de sa propre nation. Pour son ultime étape, le président Xi s'est rendu aux Archives nationales, où est conservé l'exemplaire original de la Déclaration des droits, qui contient le premier amendement. Les deux chefs d'État se tenaient devant ce texte fondateur au moment même où la bataille judiciaire sur l'interdiction de la presse battait son plein devant les tribunaux fédéraux.

45.10 Le fil de la jurisprudence : de Sherrill à l'Associated Press

La décision du juge Kelly ne s'est pas faite isolément. Elle s'inscrit dans le prolongement de près d'un demi-siècle de jurisprudence accumulée.

Le point de départ remonte à 1977 avec l'arrêt Sherrill c. Knight. À l'époque, la Maison-Blanche avait refusé l'accréditation d'un journaliste sur la seule recommandation non motivée du Secret Service. La cour d'appel du circuit de D.C. avait rejeté cette pratique : dès lors que la Maison-Blanche ouvre ses installations aux médias, elle ne saurait en refuser l'accès de façon arbitraire. Tout refus doit être encadré par des règles explicites et publiées, un préavis et la possibilité de présenter des observations. Cette décision est devenue la référence fondatrice pour tout litige relatif aux laissez-passer de la Maison-Blanche.

L'affaire Acosta de 2018 a réaffirmé ce précédent à l'époque contemporaine. En 2019, une nouvelle controverse est née de la suspension du badge du journaliste de Playboy Brian Karem. En 2020, dans l'affaire Karem c. Trump, la cour d'appel du circuit de D.C. a donné raison au journaliste, rappelant que la Maison-Blanche ne pouvait infliger de sanctions disciplinaires sur la base de critères vagues qui n'avaient pas été préalablement publiés.

En 2025 s'est produit le litige relatif à l'Associated Press. La Maison-Blanche avait banni l'AP des pools au motif que l'agence refusait de remplacer l'appellation « golfe du Mexique » par « golfe d'Amérique ». Le juge Trevor McFadden, lui aussi nommé par Trump, avait donné gain de cause à l'AP en avril 2025, affirmant que dès lors que le gouvernement ouvre ses portes à certains journalistes, il ne peut les fermer à d'autres en raison de leurs points de vue. Toutefois, en juin de la même année, une formation de la cour d'appel du circuit de D.C. a suspendu partiellement cette injonction, considérant que des espaces restreints comme le Bureau ovale ou Air Force One constituent des lieux intimes où le président dispose d'un large pouvoir discrétionnaire. Dans le même temps, la cour d'appel réaffirmait avec force le principe directeur de l'arrêt Sherrill : dans les lieux largement ouverts à la presse, tels que la salle de presse de la Maison-Blanche, le pouvoir exécutif ne saurait exclure des journalistes en fonction de leurs opinions.

L'enjeu du présent litige était d'une tout autre nature que celui de l'affaire de l'AP. Le dossier de l'AP concernait l'accès à des espaces confinés comme le Bureau ovale. La présente affaire portait sur le droit général d'accès à l'ensemble du complexe de la Maison-Blanche, c'est-à-dire sur le badge permanent lui-même. C'est pourquoi la jurisprudence Sherrill s'appliquait de plein fouet. Le juriste et professeur Jonathan Turley a fait observer que le juge Kelly, en tant que magistrat de première instance, n'avait guère d'autre choix, la jurisprudence contraignante du circuit étant parfaitement univoque.

C'est également ce qui explique pourquoi le département de la Justice a explicitement demandé l'abrogation de l'arrêt Sherrill. Le gouvernement savait pertinemment que tant que ce précédent demeurait en vigueur, une victoire en première instance était hors de portée. La véritable cible de l'administration n'était pas le juge Kelly, mais cinquante ans de jurisprudence bien établie.

45.11 La force de la solidarité et les voix hors du prétoire

L'ensemble de la profession journalistique a fait bloc derrière ce recours en justice. Le 23 septembre, près de cinquante entreprises de presse et associations de défense des médias ont déposé un mémoire en soutien aux demandeurs. Ce type de démarche est désigné sous le nom de mémoire d'amicus curiae (amicus brief), un mécanisme juridique permettant à des tiers non parties au procès de présenter des observations éclairantes au tribunal. La rédaction de ce mémoire a été menée par le Reporters Committee for Freedom of the Press (RCFP), rejoints par la White House Correspondents' Association (WHCA), l'Associated Press ou encore NBCUniversal.

L'argumentation du mémoire s'articulait autour de trois axes principaux. Premièrement, cette interdiction constituait une discrimination flagrante et assumée fondée sur le point de vue. Deuxièmement, même lorsqu'un citoyen ne possède aucun droit acquis à bénéficier d'un avantage consenti par le gouvernement, l'État ne peut lui retirer cet avantage en représailles de l'exercice de ses droits constitutionnels. Dans la doctrine constitutionnelle américaine, ce principe est connu sous le nom de doctrine des conditions inconstitutionnelles. Troisièmement, laisser de telles mesures arbitraires sans réponse conduirait inévitablement l'ensemble de la presse à s'autocensurer. Ce phénomène où la parole est étouffée par crainte de représailles gouvernementales est désigné sous le terme d'effet dissuasif (chilling effect).

L'action concrète des chaînes de télévision s'est révélée plus puissante encore que n'importe quel mémoire juridique. Lorsque leurs concurrents ont été bannis, les cinq grands réseaux ont posé leurs caméras à l'unisson. Un précédent analogue s'était produit en 2009 quand l'administration Obama avait tenté d'exclure Fox News d'une série d'entretiens présidentiels : les autres réseaux s'étaient solidarisés et la Maison-Blanche avait dû reculer. La tradition selon laquelle la presse parle d'une seule voix sur les questions d'accès, par-delà les clivages politiques, s'est une fois de plus perpétuée.

L'avocat des plaignants, Me Boutrous, a publié une brève déclaration sitôt l'ordonnance rendue, soulignant que cette décision avait préservé la liberté de la presse, la régularité de la procédure et l'État de droit. Les commentaires du monde juridique abondaient dans le même sens. Le professeur Eugene Volokh, du célèbre blog juridique conservateur The Volokh Conspiracy, a mobilisé les mêmes précédents pour conclure à l'illégalité de l'interdiction présidentielle. De la gauche progressiste à la droite conservatrice, les analystes s'accordaient largement à reconnaître que le cap fixé par la jurisprudence était sans équivoque.

45.12 Les questions en suspens : la bataille après les 14 jours

L'ordonnance du juge Kelly ne marque pas la fin du combat, mais son commencement. Trois questions majeures restent ouvertes.

La première concerne l'injonction préliminaire. L'ordonnance de restriction temporaire expire au bout de 14 jours. Pour que la garantie d'accès perdure, le tribunal doit prononcer une injonction préliminaire avant ce terme. À l'issue du dépôt de la réplique le 5 octobre, le juge Kelly tiendra une audience et rendra sa décision.

La deuxième concerne l'appel. La Maison-Blanche avait affirmé son intention d'interjeter appel avant même le prononcé de la décision. En règle générale, une ordonnance de restriction temporaire ne peut faire l'objet d'un appel immédiat. L'administration ne pourra formaliser son recours qu'une fois l'injonction préliminaire prononcée. Le dossier remontera alors devant la cour d'appel du circuit de D.C. C'est dans cette arène que le département de la Justice pourra plaider formellement le renversement de l'arrêt Sherrill. Selon l'issue, l'affaire pourrait ultimement parvenir devant la Cour suprême des États-Unis.

La troisième question porte sur le premier amendement. La décision actuelle a été rendue essentiellement sur le terrain de la régularité de la procédure. Or, une décision fondée sur la procédure régulière comporte ses limites intrinsèques : que se passera-t-il si la Maison-Blanche instaure formellement des règles de notification et d'audition pour ensuite révoquer à nouveau les badges ? Cette question avait déjà été soulevée en 2018. En pareil cas, l'issue dépendra de la qualification de discrimination fondée sur le point de vue, c'est-à-dire de l'appréciation du premier amendement. Les déclarations publiques du président affirmant avoir banni ces rédactions en raison du contenu de leurs reportages demeurent intactes. Ce faisceau d'éléments constituera très probablement un atout majeur pour les demandeurs lors de la phase suivante. Pour autant, l'issue finale demeure incertaine.

Lorsqu'il a annoncé l'interdiction pour la première fois, Trump a prévenu que d'autres médias subiraient le même sort. Cet avertissement n'a jamais été retiré. L'exécutif pourrait fort bien renouveler une mesure punitive identique en adoptant un simple vernis de conformité procédurale.

Il est donc bien trop tôt pour proclamer cette décision comme une victoire définitive pour la liberté de la presse.

45.13 Ce que retient ce chapitre

La figure la plus marquante de cette affaire demeure le juge Kelly. Il était un magistrat choisi par Trump. Avant même le début des audiences, le président l'a publiquement attaqué, le taxant de déloyauté. Devant son tribunal, le juge Kelly n'a pas répondu d'un seul mot à ces attaques. Il a vérifié la jurisprudence, étudié les pièces du dossier et rédigé son ordonnance. La véritable réponse d'un juge ne réside pas dans des polémiques hors du prétoire, mais dans la rigueur de ses décisions écrites.

L'indépendance de la justice se manifeste avec le plus d'éclat lorsqu'un magistrat prend une décision contraire à la volonté de l'autorité qui l'a nommé. L'arrêt de la Cour suprême sur les droits de douane évoqué au chapitre 13 procédait du même élan : des juges nommés par Trump ont posé des limites constitutionnelles à ses pouvoirs tarifaires. De même, dans les affaires relatives aux visas d'étudiants étrangers traitées aux chapitres 25 et 27, les tribunaux fédéraux ont fait barrage aux excès de l'exécutif. L'ordonnance du juge Kelly s'inscrit pleinement dans cette trajectoire.

Le moment choisi pour cette décision est tout aussi lourd de sens. L'ordonnance est intervenue quelques heures à peine avant l'arrivée du président Xi Jinping à la Maison-Blanche. Trump entendait faire de ce sommet une vitrine diplomatique magistrale à l'approche des élections de mi-mandat de novembre. Pourtant, la scène à laquelle le monde entier a assisté cette semaine-là était d'une tout autre nature : celle d'une Maison-Blanche maintenant les journalistes de son propre pays bloqués devant ses grilles, même après une injonction de la justice fédérale. La délégation chinoise a pu observer de près un président américain en guerre ouverte contre la presse de sa propre nation. Alors que les États-Unis devaient faire valoir les atouts de leur modèle démocratique, ils ont étalé au grand jour leurs propres failles.

Cet événement n'est pas sans écho pour les lecteurs coréens. La tentation du pouvoir de contrôler l'accès de la presse existe dans tous les pays. Les garde-fous capables d'endiguer cette tentation reposent sur des critères préétablis, des procédures équitables et une justice indépendante. Les États-Unis ont démontré à cette occasion que ces mécanismes fonctionnent encore. En même temps, ils ont révélé avec une acuité saisissante avec quelle facilité ces protections peuvent être mises à l'épreuve.

Le chapitre suivant se penche sur les coupes massives dans la protection sociale opérées à la même période que cette répression médiatique. Tandis que le pouvoir s'employait à museler les voix critiques, c'était le quotidien des citoyens les plus vulnérables qui se trouvait d'abord brutalement ébranlé.

Chronologie

18 septembre (ven.)	Trump annonce sur Truth Social l'interdiction d'accès à la Maison-Blanche pour CNN, MS NOW et Politico.
19 septembre (sam.)	Le Secret Service refuse l'entrée aux journalistes des trois médias et confisque leurs cartes d'accès permanentes (hard passes).
21 septembre (lun.)	Les trois organes de presse saisissent le tribunal fédéral de district de Washington D.C. d'une plainte et d'une requête en ordonnance de restriction temporaire (TRO). Trump publie des messages s'en prenant au juge en charge du dossier.
22 septembre (mar.)	La Maison-Blanche adresse une lettre aux trois médias. Le département de la Justice dépose son mémoire en réponse. Trump qualifie le juge Kelly de magistrat « totalement déloyal ».
23 septembre (mer.)	Audience publique d'urgence tenue par le juge Kelly (environ 45 minutes). Près de cinquante entreprises de presse et organisations déposent un mémoire d'amicus curiae.
24 septembre (jeu.)	Peu après minuit, ordonnance de restriction temporaire accordée pour 14 jours. Refus d'accès le matin et notification de non-respect de l'ordonnance de justice. Délai de réponse fixé à 12 h 30 par le tribunal. À 12 h 29, les journalistes des trois rédactions ont réintégré la Maison-Blanche. Le soir, refus d'accès pour certains journalistes lors de l'arrivée au dîner d'État. Poursuite du boycott du pool télévisé.
28 septembre	Date limite pour le dépôt par les demandeurs de la requête en injonction préliminaire.
2 octobre	Date limite pour la réponse du gouvernement.
5 octobre	Date limite pour la réplique des demandeurs.

Références

Ce chapitre a été rédigé à partir des documents de contexte du projet (premières versions des chapitres 44 et 45, table des matières de l'ouvrage) et des comptes rendus de presse suivants :

NBC News, "CNN, MS NOW and Politico allowed back at the White House after judge blocked Trump's ba n," 24 septembre 2026.

NBC News, "Judge set to rule on Trump administration's rationale for White House media ban," 23 septem bre 2026.

NBC News, "Defending Trump media ban, DOJ cites national security and says White House access is a 'pr ivilege'," 22 septembre 2026.

NPR, "Journalists for CNN, MS NOW and Politico return to the White House upon judge's orders," 24 sept embre 2026.

MPR News/AP, "Judge orders White House to restore access to CNN, MS NOW and Politico," 24 septembr e 2026.

ABC News, "DOJ defends White House news bans, saying access a 'privilege' and citing national security co ncerns," 22 septembre 2026.

CNN, "CNN, MS NOW and Politico allowed back into the White House after judge orders Trump admin to restore access," 24 septembre 2026.

CNN, "Defending reporter ban, Justice Department argues stories on Trump's ballroom project, Iran war t hreaten national security," 22 septembre 2026.

MS NOW, "MS NOW, CNN and Politico regain White House access after judge orders press passes restore d," 24 septembre 2026.

The Hill, "Judge skeptical of White House press ban on Politico, MS NOW, CNN," 23 septembre 2026.

The Hill, "Trump administration presses court to drop CNN, MS Now, Politico lawsuit over media ban," 22 septembre 2026.

The National News Desk (WPDE), "CNN, MS NOW and Politico regain White House access after judge's or der," 24 septembre 2026.

Axios, "White House reinstates access for banned reporters," 24 septembre 2026.

Just Security, "Journalists Show Power of Solidarity in Response to White House Press Ban," 25 septembre 2026.

Washington Post, "CNN, MS NOW access unresolved as White House bars some journalists from state din ner event," 25 septembre 2026.

Reason (Volokh Conspiracy), "White House Access Is a Privilege—Not a Right," 22 septembre 2026.

Jonathan Turley, "Federal Court Orders Reinstatement of CNN, MS NOW, and Politico at White House," 2 4 septembre 2026.

Raw Story, "Trump melts down after midnight over 'sleazebags' and 'totally disloyal Judge'," 23 septembre 2026.

Heather Cox Richardson, "Letters from an American," 24 septembre 2026.

PBS News, "AP wins access to White House events after judge rules government can't bar its journalists," 9 avril 2025.

RCFP, "Associated Press v. Budowich," 2025.

Sherrill v. Knight, 569 F.2d 124 (D.C. Cir. 1977).

CNN v. Trump, No. 18-cv-2610 (D.D.C. 2018).

Karem v. Trump, 960 F.3d 656 (D.C. Cir. 2020).

Chapitre 46. La bombe des coupes dans les coupons alimentaires EBT : privation de repas gratuits pour les ménages modestes et grand chaos social

> La chronique d'une régression de la protection sociale qui, par le durcissement des exigences de travail et la limitation de la durée des prestations, a drastiquement réduit l'aide alimentaire aux ménages modestes, abandonnant des millions de familles pauvres et d'enfants face à la faim

46.1 La législation s'invite à la table des ménages

Aux États-Unis, il existe un dispositif public qui permet de remplir le panier d'épicerie des ménages défavorisés. Son nom officiel est le Programme d'assistance nutritionnelle supplémentaire (SNAP). Les Américains continuent aujourd'hui de désigner ce système sous le nom de « food stamps » (coupons alimentaires), car autrefois, des coupons en papier étaient distribués. De nos jours, les allocations sont versées chaque mois sur une carte EBT semblable à une carte bancaire. EBT est le sigle de transfert électronique de prestations (Electronic Benefit Transfer). Les bénéficiaires utilisent cette carte pour acheter des produits alimentaires dans les supermarchés. L'alcool, le tabac et les aliments préparés en magasin ne peuvent pas être achetés par ce biais.

Au printemps 2025, le nombre de bénéficiaires du SNAP dépassait les 42 millions de personnes, soit environ un Américain sur huit. Huit foyers bénéficiaires sur dix comptent des enfants, des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap. Le SNAP constitue ainsi le socle fondamental qui soutient le niveau le plus élémentaire du filet de sécurité sociale américain.

Le 4 juillet 2025, le président Trump a promulgué une vaste loi intitulée le « One Big Beautiful Bill Act » (« Loi du grand et beau projet unique »). La clé de voûte de cette législation résidait dans des baisses d'impôts massives. Elle pérennisait les réductions fiscales de 2017 et exonérait d'impôt les pourboires ainsi que la rémunération des heures supplémentaires. Une partie du manque à gagner fiscal qui en résultait a été comblée par des coupes sombres dans les dépenses sociales. Medicaid, le SNAP et les programmes de prêts étudiants se sont ainsi retrouvés directement sous le couperet budgétaire.

Entre 2025 et 2034, le budget de l'aide nutritionnelle doit être réduit d'environ 186 milliards de dollars, ce qui correspond à près de 20 % de l'ensemble des crédits du SNAP. Ses partisans ont présenté la mesure comme une réforme indispensable visant à extirper le gaspillage et la fraude. Les opposants, à l'inverse, l'ont dénoncée comme la plus vaste coupe budgétaire de toute l'histoire du programme.

La mise en regard de l'ampleur des réductions d'impôts et de celle des coupes budgétaires met en lumière la nature profonde de cette loi. Le Bureau du budget du Congrès (CBO) a estimé que ce

texte creuserait le déficit public de 3 400 milliards de dollars sur dix ans. L'institut de recherche bipartisan BPC a quant à lui calculé que les réductions de dépenses ne compensaient qu'environ 25 % du montant net des allègements fiscaux. On a rogné sur la nourriture des familles les plus pauvres, mais le déficit des comptes publics n'a fait que s'aggraver. Ce chapitre suit à la trace les cicatrices que cette amputation de l'aide alimentaire a infligées à la société américaine en l'espace d'une seule année.

46.2 Qui les exigences de travail visaient-elles ?

Le SNAP comportait de longue date des exigences en matière d'activité professionnelle. Celles-ci visaient les adultes valides sans personnes à charge, désignés dans le jargon administratif américain par l'acronyme ABAWD. Ces personnes sont tenues de travailler au moins 80 heures par mois, soit environ 20 heures par semaine. Elles peuvent également accomplir ce quota dans le cadre d'une formation professionnelle ou d'activités de bénévolat. Si elles ne satisfont pas à ces critères, elles ne peuvent percevoir d'aide que pendant trois mois sur une période glissante de 36 mois. Une fois ce délai de trois mois épuisé, les versements sur leur carte sont suspendus. Pour être de nouveau admissibles, elles doivent se conformer aux exigences de travail pendant 30 jours consécutifs ou attester d'un motif légitime d'exemption.

La nouvelle loi a considérablement élargi ce filet tout en resserrant ses mailles. Premièrement, elle a relevé l'âge limite supérieur d'application de 54 à 64 ans. Des sexagénaires au seuil de la retraite doivent désormais justifier de leurs heures travaillées. Deuxièmement, elle a abaissé l'âge limite des enfants pour bénéficier d'une dispense. Auparavant, la présence d'un enfant à charge de moins de 18 ans ouvrait droit à une exemption. Désormais, l'enfant doit être âgé de moins de 14 ans. Les parents élevant des enfants scolarisés dans le secondaire ou au collège sont ainsi soudainement devenus assujettis aux exigences de travail.

Troisièmement, la loi a supprimé les exemptions accordées aux catégories vulnérables. Les anciens combattants et les personnes sans abri ont été rayés de la liste des bénéficiaires exemptés. Les jeunes de 24 ans et moins ayant grandi dans des familles d'accueil en ont également été exclus. Ces dispenses venaient pourtant d'être instaurées en 2023 lors de l'accord bipartite sur le plafond de la dette. Deux ans plus tard, elles ont été purement et simplement effacées.

Quatrièmement, elle a drastiquement restreint les dérogations géographiques. Jusqu'alors, les collectivités manquant d'emplois pouvaient suspendre temporairement l'application des exigences d'activité. La nouvelle loi n'autorise désormais ces dérogations que dans les zones où le taux de chômage dépasse les 10 %. Le CBO a estimé que cette seule disposition priverait d'aide une moyenne mensuelle d'environ un million de personnes. Au total, l'ensemble des clauses durcissant les exigences d'activité entraînerait une diminution moyenne de 2,4 millions de bénéficiaires par mois.

En dehors des obligations professionnelles, d'autres clauses ont été introduites pour raboter les montants alloués. Dans la formule de calcul des prestations, la déduction des dépenses d'abonnement à Internet a été supprimée. Selon le CBO, environ 13 millions de foyers perçoivent ainsi en moyenne 10 dollars de moins par mois. Certains ressortissants étrangers en séjour régulier, comme les réfugiés et les bénéficiaires du droit d'asile, ont également été exclus du dispositif. Seuls les citoyens américains et les résidents permanents titulaires d'une carte verte, entre autres rares catégories, conservent désormais l'accès au SNAP.

À ce stade, il convient d'apporter une mise au point rigoureuse sur la « limitation de la durée à deux ans » évoquée dans le contexte de ce chapitre. La législation régissant le SNAP ne comporte aucun plafond viager de deux ans. La limite temporelle propre au SNAP demeure la règle des « trois mois sur 36 mois » mentionnée plus haut. Le plafond de deux ans provenait en réalité du secteur de l'aide au logement. Dans son précédent projet de budget, l'administration Trump avait proposé une réduction de 40 % de l'aide au loyer, assortie d'un plafond strict de deux ans. Le Congrès avait alors rejeté cette initiative. En riposte, le département du Logement et du Développement urbain (HUD) a publié un projet de règlement le 2 mars 2026. Ce texte autorisait les offices publics de l'habitat et les bailleurs privés à instaurer des exigences de travail allant jusqu'à 40 heures par semaine, tout en permettant de limiter la durée de bail et des aides à deux ans au minimum. Les personnes âgées et les personnes handicapées en étaient en grande partie dispensées. De nombreux analystes y ont vu une tentative d'atteindre le même but par voie réglementaire en contournant le pouvoir législatif. Cette problématique sera traitée en détail au chapitre 47.

Sur les réseaux sociaux, ces deux mesures distinctes se sont entremêlées et ont circulé de manière virale. Des rumeurs affirmaient que « les coupons alimentaires prendront fin au bout de deux ans » ou qu'« il faut désormais cumuler 40 heures de travail par semaine ». Ces allégations étaient inexactes au regard des textes. Pourtant, la terreur éprouvée par les familles bénéficiaires convergeait vers une réalité incontestable : l'aide publique s'accompagnait désormais d'échéances et de conditions restrictives. Et d'année en année, ces conditions devenaient de plus en plus impitoyables.

46.3 Novembre 2025 : des cartes au solde ramené à zéro

Avant même que les nouvelles obligations d'activité ne fussent pleinement appliquées, une onde de choc d'une violence inédite a frappé le pays. Le 1er octobre 2025, le gouvernement fédéral s'est retrouvé à l'arrêt, le Congrès n'étant pas parvenu à adopter le budget du nouvel exercice fiscal. Ce shutdown est devenu le plus long blocage budgétaire de toute l'histoire américaine.

Le 1er novembre, les caisses du SNAP étaient à sec. Sur les cartes d'environ 42 millions de personnes, les allocations du mois de novembre n'ont pas été créditées. Le fonds de réserve d'urgence du département de l'Agriculture disposait encore d'environ 4,6 milliards de dollars.

Pourtant, l'administration a d'abord affirmé qu'elle refusait d'y toucher, soutenant que l'interruption des crédits budgétaires suspendait de facto l'exécution même du programme.

Les gouvernements des États, les autorités municipales et les organisations de la société civile ont aussitôt saisi les tribunaux. La juge Indira Talwani, du tribunal fédéral de district du Massachusetts, a estimé que l'interprétation juridique du gouvernement fédéral était infondée. Le juge John McConnell, du tribunal fédéral de district de Rhode Island, est allé plus loin encore. Il a sévèrement réprimandé l'administration, l'accusant d'utiliser le SNAP comme un levier de marchandage politique, et lui a ordonné de verser sans délai l'intégralité des allocations du mois de novembre. L'administration a refusé le versement intégral, répliquant qu'elle ne concéderait au mieux que 65 % des montants normaux.

À peine l'ordonnance du juge McConnell était-elle rendue que plusieurs États sont passés à l'action. Une dizaine d'États dirigés par des gouverneurs démocrates ont crédité l'intégralité des montants sur les cartes des allocataires. Pourtant, cette même nuit, la juge de la Cour suprême Ketanji Brown Jackson a suspendu temporairement les effets de cette décision. Le département de l'Agriculture a aussitôt sommé les États ayant déjà versé la totalité des aides d'« annuler ces transactions ». L'État du Wisconsin a vu ses remboursements fédéraux gelés par Washington. Au sein d'un même pays, ce qu'une famille pouvait mettre sur sa table en novembre dépendait désormais uniquement de l'État dans lequel elle vivait.

Dans les mémoires transmis à la Cour suprême, l'administration a invoqué le budget des cantines scolaires. Elle soutenait qu'il était légalement impossible de puiser dans les fonds de la restauration scolaire pour renflouer le SNAP. Sa rhétorique consistait à proclamer qu'elle ne remplirait pas les assiettes des uns en sacrifiant le déjeuner des autres enfants. De leur côté, les plaignants ont supplié la Cour suprême d'intervenir d'urgence, soulignant que des millions de familles survivaient sans un centime d'aide alimentaire depuis déjà dix jours.

Le shutdown a finalement pris fin le 12 novembre. La loi de finances votée garantissait les crédits du SNAP jusqu'en septembre 2026. Les recours judiciaires ont été éteints en raison de la disparition de leur objet. Pourtant, une blessure cuisante est restée gravée dans la mémoire des foyers bénéficiaires : dès lors que le gouvernement le décide, le solde de leur carte peut à tout instant être effacé et ramené à zéro.

La confusion s'est prolongée bien après le dénouement du shutdown. La secrétaire à l'Agriculture Brooke Rollins a déclaré publiquement que l'ensemble des bénéficiaires devait renouveler sa demande d'admission. Les fonctionnaires des États et les juristes ont aussitôt demandé sur quel fondement textuel s'appuyait une telle exigence. Le département de l'Agriculture est ensuite revenu sur ces propos, mais les bénéficiaires sont demeurés dans l'incertitude totale quant au maintien ou à la disparition de leurs droits.

Certaines notes préliminaires rédigées lors de la préparation de cet ouvrage qualifiaient cet épisode de « gel de l'EBT de novembre 2026 ». En réalité, la cessation brutale des versements s'est produite en novembre 2025. Même si la date diffère, la leçon demeure la même : lorsque le budget s'arrête, la table des familles pauvres est la première à se retrouver vide.

46.4 Quatre millions de personnes rayées des listes en un an

Dès l'automne 2025, chaque État a commencé à expédier des avis d'avertissement aux allocataires. Ces courriers les informaient que l'aide serait résiliée en l'absence de justificatifs attestant du respect des obligations d'activité. Avec l'expiration de la quasi-totalité des dérogations territoriales, les limites temporelles sont entrées en vigueur sur l'ensemble du territoire national. Certaines juridictions, comme l'État de New York, ont mis en œuvre ces nouvelles exigences à compter de mars 2026. Deux grandes agglomérations de Pennsylvanie n'ont commencé leur application qu'en septembre 2026.

Les effectifs ont fondu à un rythme vertigineux. Au moment de l'adoption de la loi, en juillet 2025, le nombre d'inscrits s'élevait à environ 41,6 millions de personnes. En juin 2026, ce chiffre était tombé à près de 36,3 millions : en l'espace d'une seule année, plus de 5 millions de personnes avaient disparu du programme. Rien qu'au cours des cinq mois compris entre août 2025 et janvier 2026, environ 3,4 millions de bénéficiaires ont été radiés.

Le Center on Budget and Policy Priorities (CBPP), un institut de recherche d'orientation progressiste, est parvenu à des constats similaires. Selon ses estimations, plus de 4,5 millions de personnes ont été exclues entre juillet 2025 et avril 2026. Parmi elles figuraient plus de 1,5 million d'enfants. Si les obligations de travail visaient formellement les adultes, les radiations ont frappé les foyers dans leur globalité.

Les disparités d'un État à l'autre se sont révélées massives. En Arizona, le nombre d'allocataires s'est effondré de 54,8 % au cours de la même période. Les services sociaux de l'État ont reconnu avoir été submergés par un volume d'appels téléphoniques sans précédent et par l'engorgement des vérifications de pièces justificatives. Lorsque les guichets administratifs sont saturés, même les personnes remplissant parfaitement les critères manquent les échéances arbitraires imposées. Au Nouveau-Mexique, plus de 18 000 personnes ont perdu leur aide alimentaire.

Le département de l'Agriculture s'est félicité de ce déclin comme d'un franc succès. Son porte-parole a salué le fait que le nombre de bénéficiaires soit repassé sous la barre des 40 millions pour la première fois depuis la pandémie de Covid-19. Les partisans de la réforme ont voulu y voir le signe qu'un plus grand nombre de citoyens accédait à l'autonomie financière. En période d'embellie économique, une décrue des bénéficiaires du SNAP constitue certes une tendance cyclique naturelle.

Mais les travaux scientifiques racontent une histoire tout autre. Le Hamilton Project, hébergé par la Brookings Institution, a procédé à une synthèse rigoureuse des recherches existantes : sa conclusion irréfutable est que les obligations de travail n'augmentent nullement l'emploi. Elles ont en revanche pour conséquence directe d'effondrer le taux de recours au SNAP. Un document de travail publié en 2026 par le Bureau du recensement des États-Unis abonde exactement dans le même sens. L'examen des données administratives longitudinales de cinq États a démontré que le taux de participation avait reculé de 7 %, sans la moindre augmentation mesurable de l'offre de travail. Les personnes exclues appartenaient en écrasante majorité aux catégories aux revenus les plus infimes. Les chercheurs ont conclu que les coûts sociaux engendrés par cette déchéance surpassaient de loin les économies budgétaires réalisées par l'État.

Même lorsqu'ils travaillent, il est souvent très ardu pour les allocataires de satisfaire aux formalités administratives requises. C'est tout particulièrement le cas des emplois saisonniers, des horaires postés erratiques et du travail informel. Une personne qui a accompli 79 heures de travail au cours d'un mois donné se retrouve, sur le papier, en situation d'irrégularité. La chercheuse Lauren Bauer, du Hamilton Project, a exprimé sa vive inquiétude quant à la survenue d'un retournement de conjoncture : en cas de récession, les travailleurs licenciés seront en outre privés de leur aide alimentaire au motif même qu'ils ont perdu leur emploi.

Le Center for American Progress (CAP), d'obédience progressiste, a publié une modélisation encore plus alarmante : selon lui, la radiation massive du programme pourrait entraîner environ 70 000 décès prématurés évitables. Bien qu'il s'agisse d'une projection fondée sur des hypothèses statistiques et non d'un décompte avéré, la corrélation étroite entre insécurité alimentaire et dégradation létale de la santé a été amplement démontrée par de multiples études médicales.

Au même moment, les réseaux sociaux ont été inondés de vidéos d'allocataires se plaignant d'amputations drastiques de leurs prestations. Des témoignages affirmant par exemple que « 2 800 dollars par mois ont été réduits à 350 dollars » ont été partagés des millions de fois. De tels cas individuels n'ont pas pu être vérifiés de façon indépendante. Certains des montants mentionnés dépassaient d'ailleurs le plafond légal maximal fixé pour la composition du foyer considéré. Les motifs de ces baisses variaient également : fluctuations de revenus, révision des dépenses déductibles ou sanctions liées aux obligations d'activité. Les statistiques officielles apparaissent bien plus tempérées que les chiffres déclamés dans ces vidéos virales ; pourtant, la réalité systémique qu'elles décrivent est d'une envergure bien plus gigantesque.

46.5 Les plateaux-repas des enfants et les congélateurs vides des banques alimentaires

Le SNAP est structurellement interconnecté avec les programmes de restauration scolaire destinés aux enfants. Les enfants vivant dans un foyer bénéficiaire du SNAP sont automatiquement

admis aux cantines scolaires gratuites sans que leurs parents aient besoin de déposer un dossier distinct : c'est le mécanisme de la « certification directe ». Ce dispositif est également lié à d'autres programmes, comme le programme d'assistance nutritionnelle spéciale pour les femmes, les nourrissons et les enfants (WIC). Être radié des registres du SNAP peut dès lors claquer simultanément la porte à d'autres aides vitales.

Il existe également un dispositif permettant à des établissements scolaires entiers de distribuer des repas gratuits à tous leurs élèves : la Disposition relative à l'admissibilité communautaire (CEP). Dès lors que la part d'élèves issus de familles à faibles revenus excède un seuil réglementaire, l'intégralité des élèves de l'école est nourrie gratuitement. Au cours de l'année scolaire 2025-2026, plus de 27 millions d'élèves ont bénéficié de repas quotidiens dans ce cadre. Or, le calcul de ce pourcentage s'appuie directement sur le nombre d'élèves issus de foyers affiliés au SNAP. Quand les effectifs du SNAP s'effondrent, le taux d'éligibilité de l'école recule mécaniquement. Les spécialistes s'inquiètent de voir de nombreux établissements perdre leur capacité à maintenir la gratuité universelle des cantines. La « privation de repas gratuits » figurant dans le titre de ce chapitre devient, par cet engrenage institutionnel, une réalité bien tangible.

Les périodes de vacances scolaires sont encore plus redoutables. Durant les mois d'été où les cantines scolaires ferment leurs portes, les ménages modestes comblaient traditionnellement ce vide grâce au SNAP. L'été 2026 a été le tout premier vécu sous l'empire de la nouvelle réglementation restrictive. Un responsable de l'Association des banques alimentaires du Colorado a qualifié cette régression de plus grand recul de toute l'histoire des politiques nutritionnelles fédérales.

Le fardeau a été rejeté sur les organisations caritatives privées. Feeding America, le réseau national des banques alimentaires, a publié une évaluation alarmante : les repas anéantis par les coupes dans le SNAP pourraient atteindre jusqu'à 9 milliards de rations par an. Ce chiffre dépasse le volume total de repas distribués par l'ensemble du réseau Feeding America au cours de l'année précédente. Les organisations d'aide humanitaire n'ont cessé de rappeler que lorsqu'une coupe prive un bénéficiaire d'un repas dans le cadre du SNAP, elles peinent ne serait-ce qu'à fournir un seul repas de substitution.

Denis McDonough, le directeur général de Feeding America, a porté un regard bien différent sur le déclin officiel des allocataires : le fait que les listes administratives aient diminué ne signifie nullement que le nombre d'individus ayant besoin de secours ait baissé. Les banques alimentaires procèdent à des achats de vivres d'une ampleur sans précédent dans leur histoire. Elles ont également démultiplié les guichets d'assistance pour aider les familles désemparées à remplir les dossiers administratifs. Malgré ces efforts, elles appréhendent avec une extrême tension que la demande de cet automne ne connaisse un afflux comparable à la crise du shutdown de l'année dernière.

À Albuquerque, au Nouveau-Mexique, la banque alimentaire Roadrunner a fait état d'une flambée spectaculaire de la détresse locale. Une responsable de cette association a rappelé que le SNAP constituait la première ligne de défense de la nation contre la faim. Les banques alimentaires ne sont que la dernière ligne de défense. Si la première ligne cède, la dernière ne pourra jamais tenir le choc à elle seule. Sur le terrain, le constat est unanime : les chambres froides et les congélateurs se vident à vue d'œil.

Les capacités de résistance des organisations d'urgence étaient d'ailleurs déjà profondément érodées. Au printemps 2025, l'administration fédérale avait brutalement mis fin à des programmes d'un montant de plus d'un milliard de dollars qui alimentaient les cantines scolaires et les banques alimentaires en rachetant des produits agricoles locaux pour approvisionner les réseaux d'aide. Dans le même temps, les prix des denrées alimentaires se sont envolés sous l'effet conjugué des barrières tarifaires et de l'inflation. Les dons financiers ont fléchi, tandis que les files d'attente s'étiraient à perte de vue.

46.6 L'étendard de la « fraude aux prestations »

Le prétexte que l'administration a brandi avec le plus de vigueur pour justifier ces réductions de dépenses était la lutte contre les fraudes et abus. En juillet 2026, la secrétaire à l'Agriculture Brooke Rollins a proclamé son bilan d'étape, affirmant avoir détecté environ 10 milliards de dollars de transactions frauduleuses suspectes et procédé à plus de 1 000 arrestations. Elle a clamé que l'ampleur des fraudes tolérées par les administrations successives atteignait un niveau stupéfiant.

Les voix critiques ont réclamé des éléments probants, soulignant que la secrétaire Rollins se gardait bien de fournir les données brutes étayant ses allégations de fraudes massives. L'indicateur auquel le gouvernement recourt habituellement est le taux d'erreur de paiement. Pour l'exercice fiscal 2025, le taux national d'erreur de paiement s'élevait à 10,62 %, soit un montant cumulé de trop-perçus et de versements insuffisants d'environ 10,1 milliards de dollars. Or, l'immense majorité de ce montant est attribuable à de banales bévues administratives, comme des pièces manquantes dans les dossiers ou des bévues de calcul de la part des fonctionnaires. Assimiler purement et simplement ce taux d'erreur de traitement à une fraude délibérée revient à dénaturer et amplifier grossièrement les faits.

Une affaire judiciaire a été érigée en symbole exemplaire : celle d'Arlasa Davis, employée au sein même de la division du département de l'Agriculture chargée de réprimer les fraudes au SNAP. Elle prenait en photo les numéros d'autorisation des terminaux EBT pour les livrer à un réseau du crime organisé. Grâce à ces identifiants dérobés, cette organisation installait des terminaux de paiement dans des commerces non homologués. L'ampleur des transactions frauduleuses a ainsi dépassé les 66 millions de dollars. Davis percevait ses pots-de-vin en les baptisant dans ses échanges « cadeaux d'anniversaire » ou « fleurs ».

Lors de sa mise en examen en mai 2025, le cumul des peines maximales prévues par la loi atteignait 75 ans de réclusion. Pourtant, lors du verdict rendu en décembre 2025, la peine effective prononcée n'a été que de deux ans de prison ferme, assortie d'une ordonnance de restitution de 36 millions de dollars. Les notes documentaires initiales de cet ouvrage mentionnaient « Alisa Davis, condamnée à 75 ans de prison » : l'orthographe du prénom comme la durée de la peine y étaient toutes deux erronées.

L'enseignement qui se dégage de ce scandale est profondément paradoxal : cette fraude de grande ampleur n'était pas le fait d'allocataires dans le besoin, mais d'une fonctionnaire fédérale corrompue et de commerçants véreux. Pourtant, l'administration s'est emparée de cette affaire pour dépeindre l'ensemble du système de protection sociale comme corrompu jusqu'à la moelle. Et par la suite, le lourd fardeau des exigences de travail et des contrôles de pièces justificatives a été rejeté sur les seuls ménages démunis.

La question de « ce qu'il est permis d'acheter » s'est elle aussi transformée en un champ de bataille politique. Le département de l'Agriculture a autorisé les gouvernements des États à interdire l'achat de sodas et de confiseries au moyen des allocations du SNAP. Cette politique s'est articulée avec le mot d'ordre « Rendre sa santé à l'Amérique » (MAHA - Make America Healthy Again) porté par le secrétaire à la Santé et aux Services sociaux, Robert F. Kennedy Jr. Le 1er janvier 2026, l'Indiana, l'Iowa, le Nebraska, l'Utah et la Virginie-Occidentale ont été les premiers à appliquer ces restrictions, touchant immédiatement plus de 1,4 million d'allocataires. La Louisiane leur a emboîté le pas en février, suivie par le Texas le 1er avril et par la Floride le 20 avril. La Floride a poussé la rigueur jusqu'à proscrire les boissons énergisantes et les desserts préparés en magasin. Le nombre d'États ayant reçu le feu vert fédéral s'est ainsi élevé à 22.

Les partisans de ces interdits affirment que l'argent des contribuables ne saurait financer des aliments qui favorisent l'obésité et le diabète. Les opposants rappellent quant à eux les conclusions des propres recherches du département de l'Agriculture : celles-ci ont démontré que si les allocataires ne parviennent pas à manger sainement, ce n'est nullement par ignorance, mais par manque cruel d'argent. Dans les « déserts alimentaires » où les grandes surfaces sont très éloignées, les choix des ménages sont encore plus restreints. Des actions en justice contestant la légalité de ces mesures restrictives ont également été intentées devant les tribunaux.

La réglementation imposée aux commerces a également été durcie. Le 8 mai 2026, le département de l'Agriculture a finalisé une réglementation rehaussant les normes d'approvisionnement imposées aux commerces affiliés au SNAP. Elle fait plus que doubler le nombre de produits de base que chaque boutique doit obligatoirement tenir en rayon dans les principales catégories alimentaires. Ce règlement doit entrer en vigueur le 4 novembre 2026. Les petites épiceries de quartier ont réclamé un report de son application, arguant de l'absence de consignes techniques précises. Pour les allocataires qui ne possèdent pas d'automobile, ces petits commerces représentent souvent les seuls points de vente accessibles à pied. Si une boutique

incapable de respecter ces critères perd son affiliation au SNAP, c'est l'ensemble du quartier qui se retrouve privé de tout endroit où faire fonctionner sa carte.

Les médias conservateurs et les influenceurs de droite ont dépeint les allocataires comme des « profiteurs » ou des « passagers clandestins ». Des vidéos montrant des chariots remplis de canettes de soda ont été diffusées en boucle sur la toile. Une ligne de fracture s'est ainsi figée dans l'opinion : d'un côté, le contribuable probe qui gagne sa vie à la sueur de son front ; de l'autre, l'assisté qui dépend de l'impôt des autres. Pourtant, une proportion considérable des adultes allocataires travaille déjà : ce sont leurs salaires de misère et leurs horaires fragmentés qui les maintiennent sous le seuil de pauvreté. La stigmatisation a servi d'alibi pour démanteler le système, et la réforme du système n'a fait qu'accentuer la stigmatisation des plus pauvres.

46.7 L'exigence de livrer les listes

L'administration fédérale a également exigé la communication des données personnelles des bénéficiaires. En mai 2025, le département de l'Agriculture a ordonné à l'ensemble des États de lui remettre les dossiers nominatifs de tous les allocataires enregistrés depuis 2020. Ces fichiers contenaient les noms et prénoms, dates de naissance, adresses résidentielles, numéros de sécurité sociale, ainsi que l'historique détaillé des sommes perçues. La date butoir pour cette transmission avait été fixée au 30 juillet 2025. Le gouvernement menaçait de couper tous les crédits de gestion administrative aux États qui refuseraient de s'y plier.

Vingt-huit États ont obtempéré et ont livré leurs données. En revanche, la Californie, New York, le Massachusetts, le Minnesota et l'Illinois, entre autres, ont opposé un refus catégorique. Vingt-et-un États ainsi que le district de Columbia ont engagé des poursuites contre le gouvernement fédéral. En février 2026, un tribunal fédéral a prononcé une injonction préliminaire interdisant de suspendre les budgets administratifs sous prétexte de refus de communication des dossiers. La juridiction a mis en garde contre le risque sérieux que le département de l'Agriculture ne diffuse et n'exploite ces données bien au-delà du cadre autorisé par la loi. La Californie à elle seule risquait de perdre jusqu'à 338 millions de dollars par trimestre.

L'administration n'a pas cédé pour autant. Le 29 juin 2026, le département de la Justice a intenté des procès contre le Kentucky, la Pennsylvanie, le Michigan et le Minnesota pour les contraindre à transmettre les dossiers de tous les demandeurs des cinq dernières années. La secrétaire Rollins a fustigé ces gouvernements locaux, les accusant de bafouer délibérément la loi fédérale depuis près d'un an.

Ce qui terrifiait les familles bénéficiaires était la destination finale de ces données personnelles. Les avis officiels de l'USDA mentionnaient en effet de vastes prérogatives autorisant le partage de ces bases de données avec d'autres agences gouvernementales et des services répressifs d'enquête. La presse s'est demandé avec insistance si ces fichiers n'allaient pas être transférés aux autorités de

répression de l'immigration. Au vu des réalités de la traque des sans-papiers décrites dans la sixième partie de cet ouvrage, cette angoisse n'avait rien d'un vain fantasme. Dès lors qu'un seul membre d'un foyer possède un statut migratoire précaire, la famille entière préfère souvent renoncer à toute aide sociale. C'était la peur sourde de voir un programme destiné à enrayer la faim détourné en un registre policier de fichage des personnes.

46.8 La facture transférée aux gouvernements des États

L'étape suivante de cette purge budgétaire a consisté à faire basculer les coûts sur les budgets des gouvernements des États. Jusqu'alors, les allocations versées aux usagers du SNAP étaient prises en charge à 100 % par le gouvernement fédéral, tandis que les frais de fonctionnement administratif étaient partagés pour moitié, 50-50, entre Washington et les États. La nouvelle loi est venue dynamiter cette architecture financière historique.

À compter du 1er octobre 2026, le gouvernement fédéral ne couvrira plus que 25 % des dépenses de gestion administrative, laissant les 75 % restants à la charge exclusive des caisses des États. À l'heure où ces lignes sont écrites, cette échéance n'est plus qu'une question de jours. L'organisation de lutte contre la faim FRAC a calculé que ce transfert de charges administratives représenterait un fardeau d'environ 17 milliards de dollars pour les États sur une durée de cinq ans.

À partir du 1er octobre 2027, les États devront également cofinancer le versement des allocations directes elles-mêmes. Tout État affichant un taux d'erreur de paiement égal ou supérieur à 6 % sera légalement contraint d'assumer entre 5 et 15 % du coût total des prestations distribuées sur son sol. Plus le taux d'erreur est élevé, plus le pourcentage imposé à l'État augmente. Si l'on applique les taux d'erreur constatés lors de l'exercice fiscal 2025, plus de quarante États se retrouvent sous le coup de cette sanction financière. Les charges prévisionnelles s'élèvent à environ 1,9 milliard de dollars pour la Californie, 1,15 milliard pour New York, près de 900 millions pour la Floride et environ 725 millions pour le Texas.

Ce mécanisme recèle toutefois une faille insolite : les États dont le taux d'erreur atteint ou dépasse 13,33 % ont la faculté de repousser d'un à deux ans l'entrée en vigueur de leur contribution financière. Paradoxalement, les États aux administrations les plus défaillantes se trouvent ainsi exemptés de payer pendant un certain temps. Six États ainsi que le district de Columbia relèvent actuellement de cette clause dérogatoire.

L'éventail des choix laissés aux gouvernements locaux est singulièrement étroit. Il leur faut soit couper dans d'autres budgets publics, soit augmenter la fiscalité locale. Une autre voie consiste à complexifier délibérément les formalités d'inscription pour faire reculer le nombre d'allocataires. De même, en voulant réduire le taux d'erreur par des contrôles inquisitoriaux, on prend le risque d'éliminer des personnes pourtant parfaitement éligibles. Les Pew Charitable Trusts ont qualifié cette impasse de défi budgétaire majeur pour les États en 2026. L'option extrême d'un

désengagement pur et simple du dispositif fédéral par des États incapables d'en supporter le coût a même commencé à être murmurée.

Au sein même du Congrès, des appels à temporiser se sont fait entendre. Le 6 août 2026, la commission de l'Agriculture du Sénat a examiné un avant-projet de loi agricole (Farm Bill). Ce texte prévoyait de différer d'un an le partage des coûts des allocations avec les États. Toutefois, le projet n'a pas pu être soumis au vote de la séance plénière avant le départ en vacances parlementaires. De plus, la version de la loi agricole adoptée par la Chambre des représentants ne comporte aucun aménagement de cette nature. Des associations telles que Feeding America redoublent d'efforts pour convaincre les législateurs de repousser la date d'application de cette mesure avant que les budgets des États ne subissent des dégâts irréparables.

46.9 Le soja du sommet et les tables vides

Les premiers chapitres de cet ouvrage ont analysé la scène du sommet diplomatique de Washington. Comme nous l'avons exposé au chapitre 3, le président Trump a vanté les exportations de soja et de viande bovine comme des triomphes éclatants. Sa logique affirmait que si la Chine achetait des denrées agricoles américaines, le monde rural américain en sortirait revitalisé. Pourtant, au même moment à l'intérieur des États-Unis, le pouvoir d'achat alimentaire des familles démunies était méthodiquement laminé.

Les sommes allouées par le SNAP s'injectent directement dans les commerces et supermarchés de quartier. Ces détaillants achètent à leur tour leurs denrées auprès des transformateurs agroalimentaires et des agriculteurs. Dans une étude publiée en 2019, le Service de recherche économique du département de l'Agriculture avait quantifié les répercussions du SNAP en période de ralentissement économique : chaque milliard de dollars de prestations SNAP additionnel génère environ 1,54 milliard de dollars de produit intérieur brut. Réduire les aides allouées à l'alimentation des ménages entraîne inéluctablement une baisse de chiffre d'affaires pour les campagnes et le commerce de détail. Une diplomatie commerciale vendant à cor et à cri du soja à la Chine et une politique intérieure amputant le panier d'épicerie de ses propres concitoyens se sont ainsi déroulées de façon simultanée.

À l'approche des élections de mi-mandat de novembre 2026, le Parti républicain vante cette loi comme son plus grand titre de gloire. D'après les chiffres publiés par le département du Trésor, environ 7,5 millions de travailleurs ont bénéficié de l'exonération d'impôt sur les pourboires. L'exonération sur les heures supplémentaires a profité à 29 millions de salariés, et la majoration de la déduction fiscale pour les personnes âgées a touché 35 millions d'aînés. Les démocrates, pour leur part, qualifient cette loi de « grand et vilain projet » (« One Big Ugly Bill »). Or, sous l'empire de cette même loi, le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire SNAP s'est effondré d'environ 4

millions de personnes. Les bénéficiaires d'allègements fiscaux et ceux qui ont été privés de nourriture se côtoient ainsi au cœur d'un seul et même texte législatif.

46.10 Conclusion : L'État proclamant « qui ne travaille pas ne mange pas »

L'argumentation qui défend les exigences de travail s'enracine dans une logique intellectuelle propre : la conviction que l'assistance publique doit être un tremplin vers l'autonomie et non une rente d'assistanat perpétuelle. L'exigence selon laquelle un dispositif social doit être lisible et justifiable devant les contribuables qui le financent est tout aussi légitime. De même, mettre un frein aux fraudes et abus relève du devoir élémentaire de n'importe quel gouvernement.

Le problème réside dans les instruments retenus et les conséquences qui en résultent. Les recherches scientifiques démontrent que les exigences d'activité ne stimulent en rien l'emploi. Ce qui recule, ce n'est pas le nombre d'oisifs, mais le nombre de personnes incapables de franchir les chicanes de formalités administratives labyrinthiques. Les radiations s'abattent de façon disproportionnée sur les citoyens les plus pauvres. Alors que les enfants n'étaient aucunement assujettis aux obligations de travail, plus de 1,5 million d'entre eux ont été rayés des registres. La restauration scolaire et les banques alimentaires s'avèrent incapables de combler ce vide béant. La facture est désormais transférée aux gouvernements des États, et les premiers avis de paiement commencent tout juste à affluer.

Cet ouvrage qualifie ce processus de violence sociale d'État. Nul besoin de recourir aux armes à feu ou aux matraques pour qu'un État affame sa population : un simple avis postal d'avertissement, un délai administratif manqué, une carte au solde brutalement ramené à zéro y suffisent amplement. Le shutdown de novembre 2025 a révélé cette terrifiante éventualité d'un seul coup. Les exigences d'activité et les transferts de charges de 2026 sont en train de graver cette violence dans le marbre des institutions.

Dans les salons feutrés du sommet diplomatique, le président Trump s'enorgueillissait des chiffres de ses transactions : le nombre d'avions de ligne Boeing vendus, les tonnages de soja et les volumes de bœuf américain négociés. Au cours de cette même année, une tout autre série de chiffres s'accumulait aux caisses enregistreuses des supermarchés américains : quatre millions d'êtres humains effacés des listes d'assistance, et jusqu'à neuf milliards de repas menacés d'évaporation. C'est dans le choix des chiffres qu'un gouvernement décide de privilégier que se révèle le véritable visage d'une nation. Le chapitre 47 poursuivra ce constat en abordant le sort de ceux qui, après avoir été privés de nourriture, sont aujourd'hui en passe de perdre leur toit.

Références

Ce texte a été rédigé à partir des documents manuscrits antérieurs de cet ouvrage, des reportages et recher ches publiés entre juillet 2025 et septembre 2026, ainsi que des connaissances institutionnelles généra les relatives aux programmes concernés.

1. Axios, "Where SNAP cuts in Trump's 'Big Beautiful Bill' could hit Americans hardest", 2025.7.3. https:// www.axios.com/2025/07/03/trump-big-beautiful-bill-snap

2. Bipartisan Policy Center, "What Does the One Big Beautiful Bill Cost?", 2026.6.5. https://bipartisanpoli cy.org/explainer/what-does-the-one-big-beautiful-bill-cost/

3. NAACP LDF, "President Trump's 'One Big Beautiful Bill Act,' Explained", 2026.4.8. https://www.naacpl df.org/case-issue/trumps-one-big-beautiful-bill-act-explained/

4. Brookings/Hamilton Project, "SNAP cuts in the One Big Beautiful Bill Act will significantly impair recess ion response", 2026.4.9. https://www.brookings.edu/articles/snap-cuts-in-the-one-big-beautiful-bill-act-will-significantly-impair-recession-response/

5. Adventist Health Policy Association, "SNAP Work Requirements Reveal Reduced Participation", 2026.8. 24. https://adventisthealthpolicy.org/snap-work-requirements-reveal-reduced-participation

6. Propel, "Full Guide To SNAP Work Requirements In 2026", 2026.9. https://www.propel.app/snap/sna p-work-requirements-full-guide/

7. NPR, "HUD proposes time limits and work requirements for rental aid", 2026.2.27. https://www.npr.or g/2026/02/27/nx-s1-5728988/hud-proposes-time-limits-work-requirements-for-rental-aid

8. Federal Register, "Establishing Flexibility for Implementation of Work Requirements and Term Limits", 2026.3.2. https://www.federalregister.gov/documents/2026/03/02/2026-04095/establishing-flexibi lity-for-implementation-of-work-requirements-and-term-limits

9. CNBC, "SNAP: Trump admin gets longer Supreme Court pause on order it pay full food stamp benefits", 2025.11.11. https://www.cnbc.com/2025/11/11/snap-supreme-court-trump-government-shutdown.ht ml

10. PBS News, "Trump administration renews Supreme Court appeal to keep full SNAP payments frozen", 2025.11.10. https://www.pbs.org/newshour/politics/trump-administration-renews-supreme-court-ap peal-to-keep-full-snap-payments-frozen

11. Courthouse News Service, "Supreme Court keeps SNAP benefits on ice as shutdown nears end", 2025.1 1.12. https://www.courthousenews.com/supreme-court-keeps-snap-benefits-on-ice-as-shutdown-nea rs-end/

12. The Hill, "Supreme Court extends block on SNAP benefits", 2025.11.12. https://thehill.com/regulation/ court-battles/5601217-supreme-court-snap-payment-pause-extended/

13. NPR, "Here's what we know about upcoming SNAP rule changes", 2025.12.1. https://www.npr.org/202 5/12/01/nx-s1-5608225/snap-rule-changes-usda-rollins

14. The New Republic, "Trump's 'Big, Beautiful' Bill Is About to Screw With States' Budgets", 2026.9. http s://newrepublic.com/article/215768/trump-budget-bill-snap-medicaid

15. Newsweek, "4 Million Fewer on SNAP Benefits After Trump Rule Changes", 2026.4.27. https://www.newsweek.com/4-million-fewer-snap-benefits-trump-rule-changes-11881316

16. Axios, "Food banks wrestle with SNAP cuts, new costs in OBBB", 2026.7.25. https://www.axios.com/2026/07/25/food-banks-snap-cuts-obbb

17. theGrio, "SNAP enrollment drops more than 13% as new work requirements take effect", 2026.8.21. https://thegrio.com/2026/08/21/snap-enrollment-drops-work-requirements/

18. Stateline, "SNAP work requirements don't boost jobs, but drop participation, research finds", 2026.4.10. https://stateline.org/2026/04/10/snap-work-requirements-dont-boost-jobs-but-drop-participation-research-finds/

19. U.S. Census Bureau, "Screening Out the Needy: The Effects of SNAP Work Requirements", CES-WP-26-46, 2026. https://www.census.gov/library/working-papers/2026/adrm/CES-WP-26-46.html

20. Center for American Progress, "SNAP Cuts Could Lead To 70,000 Avoidable Deaths", 2026.3.19. https://www.americanprogress.org/article/snap-cuts-could-lead-to-70000-avoidable-deaths/

21. FRAC, "USDA Escalates SNAP Data Demands", 2025.12.5. https://frac.org/blog/usda-escalates-snap-data-demands-a-threat-to-privacy-program-integrity-and-public-trust

22. NBC26, "Summer hunger gap collides with new SNAP cuts", 2026.6.4. https://www.nbc26.com/politics/economy/summer-hunger-gap-collides-with-new-snap-cuts

23. Common Dreams, "'Freezers Are Getting Empty': Food Banks Struggle to Meet Demand as SNAP Cuts Rip Through Communities", 2026.8.15. https://www.commondreams.org/news/food-banks-snap-cuts

24. PBS News, "Food banks are preparing for a surge as SNAP aid may be paused in the government shutdown", 2025.10.28. https://www.pbs.org/newshour/nation/food-banks-are-preparing-for-a-surge-as-snap-aid-may-be-paused-in-the-government-shutdown

25. The Hill, "Rollins touts USDA 'progress' in crackdown on SNAP fraud", 2026.7.15. https://thehill.com/homenews/administration/5969375-rollins-usda-snap-hill-nation-summit/

26. Newsweek, "How much SNAP benefits cuts could cost your state", 2026.9. https://www.newsweek.com/how-much-snap-benefits-cuts-could-cost-your-state-12424923

27. U.S. Attorney's Office SDNY, "USDA Employee Sentenced To Two Years In Prison For Multimillion-Dollar Food Stamp Fraud And Bribery Scheme", 2025.12. https://www.justice.gov/usao-sdny/pr/usda-employee-sentenced-two-years-prison-multimillion-dollar-food-stamp-fraud-and

28. Colorado Politics, "SNAP recipients in five states will be banned from using assistance for candy and soda, beginning 2026", 2025.12.31. https://www.coloradopolitics.com/2025/12/31/snap-recipients-in-five-states-will-be-banned-from-using-assistance-for-candy-and-soda-beginning-2026/

29. USDA Food and Nutrition Service, "SNAP Food Restriction Waivers". https://www.fns.usda.gov/snap/waivers/foodrestriction

30. USDA Food and Nutrition Administration, "Final Rule: Updated Staple Food Stocking Standards for Retailers in SNAP", 2026.5.8. https://www.fns.usda.gov/snap/fr-050826

31. Publié sur le National Agricultural Law Center, lettre de la coalition des détaillants SNAP à la secrétaire à l'Agriculture, 2026.8.31. https://nationalaglawcenter.org/wp-content/uploads/2026/09/retailers-snap-request-letter.pdf

32. JURIST, "US federal court blocks SNAP funding cuts over states' refusal to share recipient data", 2026.3.1. https://www.jurist.org/news/2026/02/us-federal-court-blocks-snap-funding-cuts-over-states-refusal-to-share-recipient-data/

33. U.S. Department of Justice, "Justice Department Sues States for Failing to Provide SNAP Data to the U.S. Department of Agriculture", 2026.6.29. https://www.justice.gov/opa/pr/justice-department-sues-states-failing-provide-snap-data-us-department-agriculture

34. NPR, "USDA wants states to hand over food stamp data by the end of July", 2025.7.19. https://www.npr.org/2025/07/19/nx-s1-5471553/usda-snap-privacy-lawsuit

35. FRAC, "Why the SNAP Administrative Cost Shift Threatens State Budgets and Program Operations", 2026.8.4. https://frac.org/blog/why-the-snap-administrative-cost-shift-threatens-state-budgets-and-program-operations

36. CBPP, "New Data Underscore SNAP Cost Shift's Harm to Low-Income Families and State Budgets", 2026.7.23. https://www.cbpp.org/research/food-assistance/new-data-underscore-snap-cost-shifts-harm-to-low-income-families-and-state

37. Congressional Research Service, "Senate Committee Considers a Farm Bill Draft that Would Change the Upcoming State Sharing of SNAP Benefit Costs", 2026.8. https://www.congress.gov/crs-product/IN12723

38. Legis1, "Senate Farm Bill Would Delay SNAP Cost-Sharing for States", 2026.8. https://legis1.com/news/snap-cost-sharing-delay-senate-farm-bill-would

39. Pew Charitable Trusts, "As SNAP Changes Shift Food Assistance Costs, States Face New Choices", 2026.1.14. https://www.pew.org/en/research-and-analysis/articles/2026/01/14/as-snap-changes-shift-food-assistance-costs-states-face-new-choices

40. PBS News, "Republicans are touting their 'big beautiful bill' to voters. Here's what the law has actually done", 2026.9. https://www.pbs.org/newshour/politics/republicans-are-touting-their-big-beautiful-bill-to-voters-heres-what-the-law-has-actually-done

41. USDA Economic Research Service, "The Food Assistance National Input-Output Multiplier (FANIOM) Model", 2019.

Chapitre 47. Section 8

Tentative de réduction des aides au logement : des familles monoparentales et des ménages modestes massivement jetés à la rue

> Les tentatives de réduction des aides au loyer pour les ménages modestes (Section 8) et leurs conséquences

47.1 Une autre scène pendant la semaine du sommet

Le 23 septembre 2026, le président Xi Jinping a atterri à la base aérienne d'Andrews. Washington a vibré pendant deux jours au rythme des cérémonies d'État. Cette même semaine, les agences du logement aux quatre coins des États-Unis étaient occupées par un autre problème : le budget des bons d'aide d'urgence au logement (EHV) serait épuisé à la fin de l'année. Un bon (voucher) est un titre par lequel le gouvernement prend en charge une partie du loyer. Beaucoup de ménages qui en bénéficient ont connu le sans-abrisme.

Le 16 du même mois, une cour d'appel fédérale a donné raison à l'administration Trump. Elle a décidé que celle-ci pouvait modifier la répartition de 4 milliards de dollars de subventions destinées à la lutte contre le sans-abrisme. Le projet consiste à consacrer davantage d'argent aux hébergements temporaires qu'au logement permanent. Le 23 septembre, un rapport sur le sans-abrisme chez les très jeunes enfants a également été publié. Il indiquait qu'un enfant américain sur 29 âgé de trois ans ou moins avait connu le sans-abrisme.

Ce chapitre traite du dispositif d'aide au logement appelé Section 8. La deuxième administration Trump a tenté de le réduire fortement. Elle voulait couper le budget de plus de 40 % et remplacer le dispositif fédéral par des subventions aux États. Elle voulait aussi limiter à deux ans l'aide aux ménages dont les membres sont en mesure de travailler. Le Congrès n'a pas accepté ce projet de budget. L'administration a toutefois poursuivi dans la même direction au moyen de règlements, d'avis et de l'exécution budgétaire.

Il faut préciser d'emblée un point. En septembre 2026, le dispositif Section 8 n'a pas été supprimé. La plupart des ménages qui en bénéficiaient continuent de recevoir une aide. Ce chapitre ne retrace pas l'arrêt complet du dispositif. Il décrit un processus au cours duquel l'aide a été interrompue, ou menacée de l'être, par plusieurs voies. Le risque a d'abord touché les familles monoparentales, en particulier les femmes qui élèvent seules leurs enfants.

47.2 Qu’est-ce que la Section 8 ?

Le nom Section 8 vient du numéro de l’article de la loi américaine sur le logement de 1937. Le dispositif actuel d’aide au loyer a été intégré à cet article par une révision de 1974. Son nom officiel actuel est le programme des bons de choix du logement (Housing Choice Voucher). C’est le plus grand dispositif fédéral d’aide au loyer des États-Unis. Plus de deux millions de ménages à faibles revenus, soit plus de cinq millions de personnes, trouvent un logement grâce à ces bons. Le gouvernement fédéral finance le programme, géré par environ 2 000 agences du logement dans tout le pays.

Son fonctionnement est le suivant. Le locataire paie généralement 30 % de ses revenus en loyer. L’agence du logement verse le reste directement au propriétaire. Le locataire choisit le logement qu’il souhaite sur le marché locatif privé. C’est ce qui distingue le dispositif du logement locatif construit par les pouvoirs publics.

Les principaux bénéficiaires sont les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles avec enfants. La plupart des ménages en âge de travailler travaillent aussi. En 2024, 65 % des ménages titulaires d’un bon dont aucun membre n’était âgé ou handicapé travaillaient, ou avaient travaillé récemment. Le Centre sur les priorités budgétaires et politiques (CBPP) a également analysé des données de 2016. Le profil type d’une famille bénéficiaire qui travaille était celui d’une femme de 39 ans avec deux enfants d’âge scolaire. Près de 90 % des familles hébergées dans des refuges pour personnes sans abri ont une femme à leur tête.

Les bons ont toujours été en nombre insuffisant. Depuis longtemps, les analyses estiment qu’environ un ménage éligible sur quatre reçoit effectivement un bon. Les listes d’attente restent souvent closes pendant des années. San Diego a de nouveau fermé sa liste, qu’elle avait brièvement ouverte le 1er février 2026. Fairfield, en Californie, a ouvert la sienne pour la première fois depuis 2018. Voilà pourquoi les familles qui ont obtenu un bon le rendent rarement : il est difficile d’en obtenir un autre.

47.3 Le budget 2026 : une coupe de 43 % et des subventions globales aux États

En mai 2025, l’administration Trump a présenté son projet de budget pour l’exercice 2026. Il prévoyait de réduire d’environ 32,9 milliards de dollars le budget du ministère du Logement et du Développement urbain (HUD). Sur ce montant, environ 26,7 milliards de dollars correspondaient à des coupes dans l’aide au loyer, soit 43 % de son budget.

La réforme de structure pesait plus lourd encore que les coupes. L’administration voulait regrouper cinq dispositifs : les bons de choix du logement, les logements publics, la Section 8 liée à des projets, les logements pour personnes âgées (Section 202) et ceux pour personnes handicapées

(Section 811). Elle envisageait de les remplacer par une subvention globale intitulée « programme d'aide au loyer des États ». Une subvention globale consiste à verser aux États une somme importante de fonds fédéraux en leur laissant le soin de l'affecter. En somme, les fonds auraient diminué et la responsabilité aurait été transférée aux États.

Une limite de durée accompagnait ce projet. Les ménages sans personne âgée ni personne handicapée n'auraient pu recevoir un bon que pendant deux ans. Le secrétaire au HUD, Scott Turner, a expliqué cette orientation devant le Congrès. Il a dit que l'aide au loyer devait être un pont temporaire permettant de franchir les obstacles. Autrement dit, elle ne devait pas être un dispositif sur lequel on compte toute sa vie.

Des instituts de recherche ont évalué les conséquences. Le CBPP a estimé qu'une limite de durée exposerait plus de trois millions de personnes au risque d'expulsion et de sans-abrisme. La moitié seraient des enfants. Des chercheurs de l'université de New York ont estimé qu'environ 1,4 million de ménages pourraient perdre leur aide. La plupart étaient des familles avec enfants dont les parents travaillaient.

Les États se sont retrouvés dans une situation difficile, car ils n'avaient pas les moyens de compenser les fonds fédéraux retirés. Leurs budgets subissaient déjà la pression des réformes de Medicaid et des bons alimentaires (SNAP). Le chapitre 46 traitait de la question des bons alimentaires. Un responsable de la ville de New York a averti qu'imposer une limite uniforme de deux ans ne ferait qu'engendrer la confusion. Des inquiétudes sont également venues des propriétaires. Les locataires titulaires d'un bon constituaient une clientèle fiable, car leur loyer n'était pas en retard.

47.4 Le Congrès n'a pas accepté

Le président propose le budget, mais c'est le Congrès qui tient les cordons de la bourse. En juillet 2025, la sous-commission des crédits de la Chambre des représentants s'est arrêtée à une réduction de 939 millions de dollars du budget du HUD. On était loin des coupes de plus de 26 milliards de dollars demandées par l'administration. Le projet de passage aux subventions globales ne figurait pas non plus dans le texte.

Les inquiétudes n'ont pas disparu pour autant. Selon une analyse, le texte de la Chambre entraînerait une baisse d'environ 410 000 personnes parmi les bénéficiaires de bons. Le texte du Sénat se traduirait également par une diminution d'environ 240 000 personnes. Si les crédits n'augmentent pas avec les loyers, le même montant permet d'aider moins de ménages. À l'été 2025, le HUD a envoyé des lettres d'avertissement à plusieurs agences du logement. Il les prévenait qu'un grand nombre d'entre elles pourraient manquer de fonds pour les bons cette année-là. Certaines agences n'ont pas attribué à de nouveaux bénéficiaires les places laissées vacantes par des ménages ayant rendu leur bon.

À l'automne 2025, la fermeture du gouvernement fédéral s'est ajoutée aux difficultés. Pendant que les administrations fonctionnaient grâce à un budget provisoire, les agences du logement ont reporté la délivrance de nouveaux bons. Le budget définitif n'a été adopté que le 3 février 2026. La loi de crédits consolidés de 2026 a été adoptée à la Chambre par 217 voix contre 214. Le président Trump l'a signée le même jour.

Le résultat allait à l'opposé des demandes de l'administration. Le budget du HUD s'est élevé à 77,3 milliards de dollars, soit une hausse de plus de 7,2 milliards par rapport à l'année précédente. Le budget de l'aide au loyer fondée sur les locataires a atteint 38,4 milliards de dollars, contre 36 milliards l'année précédente. Sur ce montant, 34,9 milliards ont été affectés au renouvellement des bons existants. Le budget des bons de protection des locataires a également augmenté, pour atteindre 600 millions de dollars. Les subventions globales et la limite de deux ans n'ont pas été inscrites dans la loi.

Cette loi a toutefois aussi son revers. Le budget des frais de personnel du HUD tenait compte d'une réduction de 24 % des effectifs. Les coupes dans le personnel engagées au printemps 2025 se sont ainsi inscrites dans le budget. Ce sont des personnes qui gèrent les bons. Si les effectifs chargés de l'examen des dossiers, des inspections et des contrats avec les propriétaires diminuent, l'aide ralentit elle aussi.

Dans son projet de budget pour l'exercice 2027, l'administration a abandonné l'idée des subventions globales. Elle a plutôt demandé une réduction d'environ 10,7 milliards de dollars du budget du HUD et une limitation des nouveaux bons. En juin 2026, la sous-commission de la Chambre a approuvé un texte d'environ 71,4 milliards de dollars. Le montant est environ 8 % inférieur à celui de 2026, mais les coupes sont moins importantes que celles demandées par le président. Au moment où ces lignes sont écrites, le budget du nouvel exercice, qui commence le 1er octobre, n'a toujours pas été arrêté.

47.5 Bloquée par la loi, l'administration passe par la réglementation : limite de deux ans et 40 heures de travail par semaine

Après avoir été bloquée par le Congrès, l'administration a changé de cap et s'est tournée vers une révision des règlements. L'administration peut fixer des règles sans passer par le Congrès. En septembre 2025, le média d'investigation ProPublica a obtenu et publié un projet de règlement du HUD. Le 2 mars 2026, le HUD l'a officiellement soumis à consultation publique. Son titre est « Donner de la souplesse à la mise en œuvre des exigences de travail et des limites de durée ».

Le contenu est le suivant. Les agences du logement et les propriétaires de logements locatifs bénéficiant d'une aide liée à des projets pourraient fixer deux types de règles. La première concernerait l'obligation de travailler. Ils pourraient exiger des adultes âgés de 18 à 61 ans jusqu'à 40 heures de travail par semaine. Les personnes handicapées et certains aidants en seraient

exemptés. La seconde concernerait la limite de durée. Ils pourraient imposer une limite d'au moins deux ans aux ménages sans personne âgée ni personne handicapée. Si les exigences n'étaient pas satisfaites, l'aide pourrait être supprimée.

Le HUD a insisté sur le fait qu'il s'agissait d'une possibilité, et non d'une obligation. Les organismes qui adopteraient une limite de durée et une obligation de travailler devraient aussi fournir des services d'accompagnement vers l'autonomie. Le secrétaire Turner a présenté le projet à l'agence du logement du comté de Champaign, dans l'Illinois. Cette agence applique depuis longtemps une obligation de travailler. Le secrétaire a également lancé un réseau de groupes de soutien appelé « Alliance du travail et de la dignité ». Le HUD a expliqué que ce règlement élargirait l'accès des ménages en attente. Selon son raisonnement, lorsqu'un ménage aidé devient autonome et quitte le dispositif, un autre peut en bénéficier.

Jusqu'ici, ces expériences ont été rares. Moins de 1 % des agences du logement du pays imposent une obligation de travailler. Parmi les quelque 140 organismes bénéficiant d'une dérogation, seuls quelques dizaines l'ont mise en pratique. Certaines agences ont aussi instauré une limite de durée, avant d'y renoncer. Les résultats n'ont pas répondu aux attentes, selon des évaluations. D'autres, comme le comté de San Mateo en Californie, maintiennent une limite de cinq ans associée à un programme éducatif.

Les critiques ont été vives. La National Low Income Housing Coalition (NLIHC) et d'autres organisations ont rétorqué qu'un grand nombre de ménages titulaires d'un bon travaillent déjà. Le problème, ont-elles affirmé, n'est pas qu'ils ne travaillent pas, mais que les loyers sont trop élevés par rapport aux salaires. Des organisations de défense des personnes âgées ont exprimé la crainte que les travailleurs du secteur des soins soient visés par ces règles. La période de consultation a pris fin le 1er mai. Près de 2 000 commentaires ont été reçus, dont beaucoup étaient défavorables.

Le HUD a annoncé qu'il publierait la règle définitive cet automne. À la fin septembre, celle-ci n'avait toujours pas été publiée. En dehors des organismes bénéficiant déjà d'une dérogation, il n'est toujours pas possible d'imposer une limite de deux ans. Mais la donne changera lorsque la règle définitive sera publiée. Les gouvernements des États ou les autorités locales pourraient demander aux agences du logement de l'appliquer. La loi bipartisane sur l'offre de logements, intitulée « Road to Housing Act of the 21st Century », adoptée en juillet 2026, a retenu une autre voie. Elle a demandé au HUD d'étudier d'abord les effets de l'obligation de travailler dans les organismes bénéficiant d'une dérogation.

Au cours du même printemps, un autre projet de règlement a été présenté. Il visait les familles dont les membres avaient des statuts de séjour différents, autrement dit les ménages à statut mixte. Il prévoyait de mettre fin à l'aide dans les 30 jours dès lors qu'un seul membre de la famille n'avait pas de statut de séjour régulier. Il s'agissait de remettre sur la table un projet lancé puis abandonné sous le premier mandat de Trump. Les parents immigrés ayant des enfants citoyens américains

étaient concernés. Le 10 août, le HUD a également annoncé son intention d'abolir la règle des « effets discriminatoires », qui sert à déterminer s'il y a discrimination en matière de logement. La réalité des opérations de contrôle de l'immigration est abordée des chapitres 30 à 33.

47.6 Le premier bon à disparaître : le bon de logement d'urgence

Contrairement aux débats budgétaires, certaines aides sont déjà supprimées dans les faits. Il s'agit des bons de logement d'urgence (EHV). Le dispositif a été créé en 2021 par une loi de réponse à la pandémie de COVID-19, qui lui a consacré 5 milliards de dollars. Il s'adressait aux sans-abri, aux ménages menacés de perdre leur logement et aux victimes de violences domestiques. Dans tout le pays, environ 56 000 à 58 000 ménages ont pu se loger grâce à ces bons.

Ces fonds avaient été conçus pour être utilisés jusqu'en 2030. Mais les loyers ont augmenté plus vite que prévu, et l'argent s'est épuisé plus rapidement. En mars 2025, le HUD a annoncé que le budget serait à sec à la fin de 2026. L'administration Trump n'a pas demandé de crédits supplémentaires. Le 20 octobre 2025, l'office du logement du comté de Marin, en Californie, a envoyé une lettre à 94 ménages. Elle leur annonçait que l'aide, qu'ils pensaient devoir durer jusqu'en 2030, prendrait fin en 2026.

La ville de New York compte le plus grand nombre de ménages bénéficiant des bons de logement d'urgence. L'office du logement de la ville de New York (NYCHA) a tenté de transférer environ 5 200 ménages vers des bons ordinaires. Mais l'organisme lui-même était en situation de déficit budgétaire. L'office a déclaré avoir demandé une dérogation au gouvernement fédéral, qui la lui a refusée. L'office du logement de la ville de Los Angeles a aidé 3 365 ménages grâce à ce dispositif. Il a cessé d'accepter les nouvelles demandes et leur a envoyé des avis de fin de l'aide. Le contrôleur de l'État de Californie a estimé qu'environ 2 300 ménages pourraient perdre leur logement dans le seul État.

Un cas illustre la nature de ce dispositif. Une femme vivant à New York avait habité avec son fils dans un logement obtenu grâce à ce bon depuis 2023. Elle avait subi des violences domestiques. En mars 2026, elle a été informée que son bon prendrait bientôt fin. Lors d'un entretien avec un média local, elle a confié sa peur. Elle craignait de devoir redevenir sans-abri ou de retourner auprès de son agresseur. Pour des femmes comme elle, le bon de logement d'urgence était une porte de sortie leur permettant d'échapper aux violences.

La loi de crédits consolidés de 2026 a comblé une partie du manque. Elle a autorisé l'utilisation des crédits destinés aux bons de protection des locataires pour couvrir le déficit des bons de logement d'urgence. Certains organismes ont utilisé ces fonds pour transférer tous les ménages vers des bons ordinaires. L'office du logement de la ville de Los Angeles a également pu sortir de son déficit budgétaire. Mais le HUD a interprété cette disposition de manière restrictive. Il a estimé qu'elle ne pouvait couvrir que le déficit de 2026 et ne constituait pas un fondement pour délivrer de

nouveaux bons. Des associations de directeurs d'offices du logement ont averti qu'à la fin de l'année, de nombreux ménages pourraient perdre leur aide. À mesure que janvier 2027 approche, l'inquiétude grandit dans ces familles.

47.7 La bataille judiciaire autour du budget de l'aide aux sans-abri

L'orientation des politiques de lutte contre le sans-abrisme a également changé. Pendant près de 20 ans, les États-Unis ont suivi le principe du « Housing First ». Il consiste à fournir d'abord un logement aux sans-abri, puis à leur proposer des soins et une aide à l'emploi. Le traitement des addictions et l'accès à l'emploi ne sont pas des conditions d'entrée dans le logement.

En juillet 2025, le président Trump a tourné le dos à ce principe au moyen d'un décret. Celui-ci présentait le sans-abrisme dans la rue comme un problème de désordre et de criminalité. Il prévoyait d'accorder en priorité les subventions fédérales aux collectivités qui intensifiaient les opérations contre les campements de sans-abri. Il ordonnait également d'élargir les procédures permettant d'hospitaliser de force des personnes atteintes de troubles mentaux ou souffrant d'addictions. En 2024, la Cour suprême avait autorisé, dans l'arrêt Grants Pass, les règlements interdisant aux sans-abri de camper.

Le HUD a traduit cette orientation en décisions budgétaires. Le 13 novembre 2025, il a publié l'appel à projets CoC (Continuum of Care), le programme de subventions destiné à l'aide aux sans-abri. Avec plus de 4 milliards de dollars par an, le CoC est le plus grand programme américain de lutte contre le sans-abrisme. Le nouvel appel limitait à 30 % la part des fonds pouvant être consacrée au logement avec accompagnement permanent. Jusque-là, près de 90 % des fonds servaient au logement permanent. La NLIHC a estimé qu'environ 170 000 personnes risquaient de perdre leur logement.

Des collectivités locales et des associations ont rapidement intenté des recours. Parmi elles figuraient Boston, Tucson, San Francisco, le comté de Santa Clara et la National Alliance to End Homelessness (NAEH). Plusieurs gouvernements d'État ont également engagé des procédures distinctes. En décembre, le HUD a retiré l'appel à projets, puis l'a publié à nouveau. Le tribunal fédéral du district de Rhode Island a bloqué sa mise en œuvre. Le 31 mars 2026, la cour d'appel du premier circuit a confirmé cette décision. Le tribunal a estimé que le projet du HUD bouleverserait immédiatement les communautés et leur causerait un préjudice considérable. Dans la loi budgétaire de 2026, le Congrès a inséré une disposition prolongeant de 12 mois les programmes CoC arrivant à expiration.

Le 29 juin, le tribunal a invalidé l'appel à projets de 2025. Il a motivé sa décision par le fait que le HUD avait renversé une politique éprouvée sans justification raisonnable. Le 1er juin, le HUD avait publié un nouvel appel à projets pour 2026. Cette fois, il n'imposait pas de plafond de 30 %. À la place, il réservait 1,3 milliard de dollars aux programmes d'hébergement temporaire et de services

d'accompagnement. Les plaignants ont affirmé que cet appel pourrait faire retomber environ 97 000 personnes dans le sans-abrisme. Le 7 août, la juge Mary McElroy a annulé dans son intégralité l'appel à projets de 2026.

Mais le 16 septembre, la situation a de nouveau changé. Une formation de la cour d'appel du premier circuit a suspendu les effets de la décision du tribunal de district. Elle a déclaré avoir tenu compte du fait que le HUD devait attribuer les subventions avant le 1er décembre. L'administration pouvait donc relancer son projet de transférer des fonds du logement permanent vers l'hébergement temporaire. Les associations plaignantes ont exprimé leur déception et examinent la suite à donner. Le sort du logement d'environ 200 000 personnes vivant dans des logements avec accompagnement permanent dépend de cette bataille.

47.8 Le sans-abrisme en chiffres : des statistiques en baisse et davantage de nourrissons sans domicile

Les statistiques sur le sans-abrisme envoient des signaux contradictoires. Le 29 mai 2026, le HUD a publié son rapport sur le sans-abrisme en 2025. Il est paru avec plusieurs mois de retard sur le calendrier prévu. En janvier 2025, 745 652 personnes étaient sans-abri au cours d'une nuit donnée. C'était 3,3 % de moins que les 771 480 de 2024. Il s'agissait de la première baisse depuis 2016. Le nombre de personnes sans-abri au sein de familles avec enfants s'élevait à 230 366, soit une baisse de 11 %.

Mais la situation est différente quand on regarde de plus près. On comptait 266 320 personnes sans-abri vivant dans la rue. Le sans-abrisme chronique et celui des personnes de 65 ans et plus ont atteint des niveaux records. Le nombre de sans-abri a augmenté dans 28 États. Plus de 90 % de la baisse nationale provenait de deux États. Le décompte a eu lieu quelques semaines après le début du second mandat de Trump. Il est donc difficile d'y voir le reflet des effets des politiques actuelles.

Les interprétations ont divergé. Le secrétaire Turner a affirmé que c'était la preuve de l'échec du Housing First au cours des dix dernières années. Le communiqué du HUD a attribué la baisse à la situation des villes dites sanctuaires. Les associations d'aide aux sans-abri en ont tiré la conclusion inverse. Selon elles, ces chiffres prouvaient que les politiques axées sur le logement produisaient des résultats lorsque les fonds y étaient consacrés comme il se doit.

Ces statistiques présentent des limites structurelles. Le décompte d'une nuit donnée ne porte que sur les personnes dans les refuges ou dans la rue. Les familles avec enfants vivent dans leur voiture ou passent d'un logement à l'autre chez des proches, plutôt que de se retrouver dans la rue. Nombre d'entre elles cherchent à ne pas attirer l'attention par peur qu'on leur retire leurs enfants. Les chiffres recensés par les écoles sont d'un tout autre ordre. Plus de 1,5 million d'enfants et d'adolescents ont connu le sans-abrisme au cours de l'année scolaire 2023-2024. Parmi eux, 4,4 % vivaient dans la rue. La plupart passaient d'un logement chez des proches à un motel.

Le 23 septembre, SchoolHouse Connection, une association d'aide aux enfants sans-abri, et des chercheurs de l'université du Michigan ont publié un rapport. Ils estimaient à plus de 500 000 le nombre de nourrissons et de jeunes enfants sans-abri de trois ans ou moins aux États-Unis en 2023-2024. Cela représente environ un enfant sur 29. La Californie en comptait environ 86 000, soit le nombre le plus élevé du pays. Ils représentaient 5,19 % de l'ensemble des jeunes enfants de l'État, une hausse d'environ 15 % par rapport à l'année précédente. Les experts ont cité le coût élevé de la vie et la fin des mesures de protection du logement mises en place pendant la pandémie de COVID-19.

Ces chiffres doivent être interprétés avec prudence. Ils portent sur 2023-2024 et ne résultent donc pas des politiques du second mandat de Trump. Ils sont également limités par le fait qu'il s'agit d'une estimation fondée sur le taux de sans-abrisme des élèves de première année. Mais la tendance est claire. Avant même que l'administration ne cherche à réduire l'aide au logement, les enfants les plus jeunes grandissaient déjà sans domicile. La réduction des bons et le changement d'orientation de la lutte contre le sans-abrisme viennent s'y ajouter.

47.9 Le discours sur les « parasites » et les protestations dans la rue

La bataille autour des coupes s'est aussi étendue à l'opinion publique. Certains commentateurs conservateurs et émissions diffusées en ligne ont pris pour cible les ménages bénéficiant d'une aide depuis longtemps. Ils sélectionnaient des exemples de ménages vivant depuis des dizaines d'années grâce aux bons. Leur argument était que des personnes qui travaillent honnêtement paient des loyers élevés tandis que d'autres vivent aux frais des contribuables. On a également entendu prétendre que des personnes avaient des enfants pour pouvoir leur transmettre leurs bons. Ces affirmations exagèrent souvent des cas isolés ou reposent sur des éléments non vérifiés. Selon la réglementation fédérale, les bons ne sont pas transmissibles par héritage. Pour que les membres restants d'une famille continuent de bénéficier de l'aide, ils doivent se soumettre à une nouvelle vérification de leur admissibilité.

Des vidéos exprimant le point de vue opposé ont également circulé. L'exemple souvent cité était celui d'une mère célibataire qui payait quelques dizaines de dollars par mois et avait reçu un avis lui réclamant plusieurs milliers de dollars. Pourtant, il est difficile de vérifier la source et les faits d'un grand nombre de ces récits. Les bons n'ont pas été supprimés partout dans le pays. Les cas où l'aide a effectivement été interrompue relevaient de mécanismes précis, comme la fin des bons de logement d'urgence ou le manque de fonds des offices du logement. Des exagérations des deux côtés ont alimenté la colère.

La question des propriétaires a également fait surface. Des associations de locataires ont affirmé que certains propriétaires ignoraient les demandes de réparations. Les locataires titulaires d'un bon ont du mal à déménager, ce qui les rend vulnérables. En mars 2026, une cour d'appel de l'État de

New York a invalidé une disposition de la loi de l'État interdisant la discrimination contre les titulaires de bons. Les propriétaires ont ainsi eu la possibilité de refuser des locataires bénéficiant de bons. Le procureur général de l'État a fait appel et la plus haute juridiction de l'État ne s'est pas encore prononcée.

Il y a eu des manifestations dans la rue. En mars 2025, des employés licenciés et des citoyens se sont rassemblés devant le siège du HUD. La représentante à la Chambre Maxine Waters était également présente et a critiqué la suppression des crédits pour le logement équitable. La même année, à Boston, des associations de locataires ont manifesté contre le projet de budget devant les bureaux du Parti républicain du Massachusetts. À Los Angeles et ailleurs, des manifestants et les forces chargées des opérations de contrôle se sont heurtés lors du démantèlement de campements de sans-abri.

Mais les faits que l'on peut vérifier s'arrêtent là. Des affirmations selon lesquelles de grandes émeutes urbaines, provoquées par la colère contre les coupes dans le programme Section 8, auraient éclaté ont circulé en ligne. Les principaux médias et les documents officiels ne permettent pas de les confirmer. Il en va de même pour les affirmations selon lesquelles les autorités fédérales auraient enfermé dans des entrepôts des familles sans-abri qui manifestaient. Les centres de détention aménagés dans des entrepôts ont servi à la détention d'immigrés, un sujet abordé au chapitre 32. Ce livre distingue les protestations attestées des rumeurs qui n'ont pas pu être confirmées.

La contestation ne s'est pas transformée en émeute, et cela s'explique. Les personnes qui perdent leur aide au logement sont dispersées. Les courriers de notification arrivent séparément, un foyer à la fois. Plutôt que de descendre dans la rue, les femmes avec des enfants cherchent d'abord à se loger chez des proches ou dans un motel. C'est la même raison pour laquelle les familles sans abri apparaissent si peu dans les statistiques. La crise se déroule donc en silence.

Les réponses des collectivités locales ont également divergé. L'administration de Zohran Mamdani, à la mairie de New York, a transféré de la police aux services d'aide aux sans-abri la responsabilité principale du démantèlement des campements. En septembre, elle a décidé de ne plus envoyer la police en premier lorsqu'elle recevrait une plainte au sujet d'un campement. De janvier à août cette année, la ville de New York a reçu environ 8 650 plaintes concernant des campements. Les associations d'aide aux sans-abri ont souligné que le problème tenait au manque de logements et de soins, plutôt qu'à la question de savoir qui intervenait en premier. Si l'aide fédérale diminue, ces efforts locaux se heurteront eux aussi à leurs limites.

47.10 Un toit ébranlé, mais toujours là

Voici en résumé le contenu de ce chapitre. L'administration Trump a tenté de supprimer ou de réduire fortement le programme Section 8. Le Congrès l'a refusé dans le budget de 2026 et a même

augmenté les crédits des bons au logement. L'administration a cherché des voies détournées par des révisions réglementaires et des appels à subventions. La limite de deux ans et l'obligation de travailler 40 heures par semaine sont en attente de la règle définitive. La réorientation du budget de l'aide aux sans-abri a survécu à ses passages devant les tribunaux. Les bons d'aide au logement d'urgence doivent prendre fin à la fin de l'année. Les effectifs du HUD ont diminué de près d'un quart.

Les préjudices ne se sont pas produits d'un seul coup. Ils ont pris la forme d'un budget insuffisant pour un office du logement, d'une lettre annonçant la fin de l'aide, d'un avis modifiant les conditions. Au bout du compte, celles qui en subissent les conséquences sont le plus souvent des femmes qui élèvent seules leurs enfants. Des femmes ayant fui la violence conjugale, des mères immigrées d'enfants citoyens américains, des mères célibataires qui travaillent au salaire minimum.

Les bons au logement sont le moyen de prévention du sans-abrisme dont l'efficacité auprès des familles pauvres est la mieux établie. Quand le logement est stable, les enfants n'ont pas à changer d'école. Les parents peuvent garder leur emploi et échapper à la violence. À l'inverse, il faut beaucoup plus d'argent pour aider les familles qui ont perdu leur logement à se reconstruire. Les coûts des refuges, des urgences et des services de protection de l'enfance s'y ajoutent.

Il y a aussi des éléments à examiner dans le raisonnement de l'administration. Les bons au logement sont insuffisants et les personnes sur les listes d'attente patientent pendant des années. Quand les foyers déjà bénéficiaires restent longtemps, il n'y a plus de place pour les nouveaux. Il est difficile de dire que l'objectif même d'aider les bénéficiaires à devenir autonomes est erroné. Cependant, faire tourner les places en imposant une limite dans le temps n'augmente pas la taille du gâteau. Si un foyer privé d'aide ne parvient pas à devenir autonome, il n'y a qu'une personne sans abri de plus. C'est aussi la raison pour laquelle la plupart des offices du logement ayant testé une limite dans le temps ont abandonné le dispositif.

Cette lutte se poursuivait encore la semaine où les deux dirigeants ont partagé un dîner à Washington. Le président Trump a présenté les avions de ligne Boeing et les exportations de soja comme des résultats du sommet. Derrière ces chiffres, des dizaines de milliers de foyers s'inquiétaient déjà de payer leur loyer en janvier prochain. Le faste de la scène diplomatique et les fissures du filet de sécurité intérieur sont les deux visages d'un même gouvernement. La nouvelle année budgétaire commence le 1er octobre. Les élections de mi-mandat ont lieu le 3 novembre. L'avenir du programme Section 8 dépend du budget du Congrès, de la règle définitive du HUD et des décisions des tribunaux. Tant que ces trois éléments ne seront pas tous arrêtés, le toit de millions de familles restera ébranlé.

Chronologie

28 juin 2024	Cour suprême fédérale, l'arrêt Grants Pass autorise les arrêtés interdisant les campements de sans-abri

Mars 2025	Le HUD annonce que les crédits des bons d'aide au logement d'urgence seront épuisés à la fin de 2026
Mars 2025	Rassemblement devant le siège du HUD contre les réductions d'effectifs
Mai 2025	Présentation du projet de budget pour l'exercice 2026 (réduction de 43 % de l'aide au loyer, subventions globales, limite de deux ans)
Juillet 2025	Sous-commission de la commission des crédits de la Chambre, approbation d'une proposition de réduction de 939 millions de dollars du budget du HUD
Juillet 2025	Le président Trump signe un décret sur les sans-abri dans la rue
Septembre 2025	ProPublica révèle un projet de règle du HUD sur les obligations de travail et les limites de durée
20 octobre 2025	L'office du logement du comté de Marin envoie à 94 foyers un avis de fin des bons d'aide au logement d'urgence
13 novembre 2025	Le HUD publie un appel à projets CoC fixant à 30 % le plafond des logements permanents
Décembre 2025	Des collectivités locales et des associations intentent un procès ; un tribunal fédéral de district suspend la mise en œuvre
3 février 2026	Promulgation de la loi de crédits consolidés de 2026 (77,3 milliards de dollars pour le HUD, hausse des crédits des bons au logement)
2 mars 2026	Le HUD publie un avis de projet de réglementation sur les obligations de travail et les limites de durée
31 mars 2026	La cour d'appel du premier circuit maintient la suspension de la mise en œuvre de l'appel à projets CoC
1er mai 2026	Date limite de dépôt des commentaires sur le projet de règle (environ 2 000)
29 mai 2026	Le HUD publie le rapport 2025 sur le sans-abrisme (745 652 personnes)
1er juin 2026	Le HUD publie l'appel à projets CoC de 2026
Juin 2026	La sous-commission de la Chambre approuve environ 71,4 milliards de dollars pour le budget du HUD de l'exercice 2027
29 juin 2026	Un tribunal fédéral de district invalide l'appel à projets CoC de 2025
Juillet 2026	Promulgation de la loi « Road to Housing for the 21st Century »
7 août 2026	Un tribunal fédéral de district annule l'appel à projets CoC de 2026
10 août 2026	Le HUD annonce un projet d'abrogation de la règle sur les effets discriminatoires
16 septembre 2026	La cour d'appel du premier circuit suspend les effets de la décision annulant l'appel à projets CoC de 2026
23 septembre 2026	SchoolHouse Connection publie un rapport sur le sans-abrisme des jeunes enfants
1er octobre 2026	Début de l'exercice 2027 (budget du HUD non encore fixé)
Vers le 31 décembre 2026	Épuisement prévu des crédits des bons d'aide au logement d'urgence

Références

Kim Kyung-jin, manuscrit de la partie 9, chapitre 47 de 『2026 Trump et le grand affrontement entre les deux puissances du G2』, KIMKJ AI Library, 2026.

Stateline, « Housing advocates worry states can't fill rental aid gaps if Trump cuts go through », 16 juin 20 25.

Center on Budget and Policy Priorities, « Rental Assistance Time Limits Would Place More Than 3 Million People — Half of Them Children — at Risk of Eviction and Homelessness », 18 juillet 2025.

Center on Budget and Policy Priorities, « House Bill Would Leave Over 400,000 More People Without Sta ble, Affordable Housing », 31 juillet 2025.

Center on Budget and Policy Priorities, « The Housing Choice Voucher Program », 11 juin 2026.

Center on Budget and Policy Priorities, « Housing Vouchers Work: Providing Stable Housing to Low-Wage Workers », 2017.

Center on Budget and Policy Priorities, « More Housing Vouchers Needed to Help Women and Girls Afford Safe, Stable Homes », 2021.

MarketBeat, « 1.4M of the nation's poorest renters risk losing their homes with Trump's proposed HUD ti me limit », 16 juillet 2025.

NLIHC, « 16-2 Housing Voucher Funding Needs for 2026 », 25 septembre 2025.

NLIHC, « Final HUD Spending Bill for FY26 Released », janvier 2026.

NLIHC, « Advocates and Congressional Champions Secure Vital Funding Increase », 9 février 2026.

NLIHC, « HUD Publishes Proposed Rulemaking Regarding Time Limits and Work Requirements », 2 mar s 2026.

Ballard Spahr, « Full Year HUD Funding Signed Into Law », 4 février 2026.

Congressional Research Service, « THUD Appropriations for FY2026 », R48728, 21 avril 2026.

Bipartisan Policy Center, « Appropriations Update: Final FY2026 THUD Funding Summary », 23 février 2 026.

Bipartisan Policy Center, « HUD's Work-Requirement and Time-Limit Proposal: Stakeholders Weigh In », 11 août 2026.

Bipartisan Policy Center, « What Does HUD's 2025 Point-in-Time Count Tell Us? », 13 août 2026.

Federal Register, « Establishing Flexibility for Implementation of Work Requirements and Term Limits », 2 mars 2026.

HUD, « Secretary Scott Turner Moves to Restore Self-Sufficiency and Dignity to Those Living in Public Ho using », HUD No. 26-018, 2026.

HUD, « HUD Releases 2025 Annual Homelessness Assessment Report to Congress », HUD No. 26-037, 29 mai 2026.

NPR, « HUD proposes time limits and work requirements for rental aid », 27 février 2026.

Nixon Peabody, « HUD proposes work requirements and term limits », 4 mars 2026.

Community Service Society of New York, « Public Housing and Section 8 Households Under Attack by Tru mp's HUD », 2026.

Stateline, « Emergency housing vouchers are ending early, leaving cities and renters scrambling », 27 avril 2026.

Pacific Sun, « Precariously Housed: Emergency Voucher Funding Ends Unexpectedly », 19 novembre 2025.

California State Auditor, « Housing Choice Voucher Program », Report 2024-104.

CLPHA, « EHV Program Termination », 2026.

Shelterforce, « Judge Blocks HUD's Effort to Overhaul Federal Funding for Homeless Services », 23 janvier 2026.

Democracy Forward, « Court Sides With Coalition Challenging Latest Efforts to Politicize Homelessness Funding Grants », 7 août 2026.

National Association of Counties, « Court vacates FY 2026 Continuum of Care grant changes », 25 août 2026.

Street Sense Media, « Judge blocks HUD's attempts to shift money away from permanent housing funding again », septembre 2026.

Reuters (publié par U.S. News), « Trump Administration Can Proceed With Homelessness Program Overhaul, US Court Rules », 16 septembre 2026.

Affordable Housing Finance, « National Homelessness Declines 3.3% », 1er juin 2026.

SchoolHouse Connection, « The Pitfalls of HUD's Point-in-Time Count for Children, Youth, and Families », 2 juin 2026.

EdSource, « There are more homeless infants and toddlers in California », 3 septembre 2026.

EdSource, « California has nation's highest count of homeless infants and toddlers, report says », 23 septembre 2026.

BenefitsUSA, « Section 8 Housing Voucher Waiting List Changes 2026 », 25 mars 2026.

Skybriz, « Section 8 Changes in 2026: What Tenants Need to Know », septembre 2026.

WJLA, « Federal workers, protestors gather in front of HUD HQ to urge end of federal job cuts », 4 mars 2025.

Bay State Banner, « Cuts proposed to HUD tenant funding », 2025.

KTLA, « Protesters clash with authorities during L.A. homeless encampment sweep », 31 juillet 2025.

amNewYork, « Mamdani admin stops automatically sending cops to 311 homeless encampment complaints », 25 septembre 2026.

PARTIE 10

Les failles psychologiques et la falaise de la collision mondiale de 2027

Chapitre 48. Derrière le masque de la « stratégie du fou » : trouble de la personnalité narcissique et déclin des fonctions cognitives, mis en garde par des experts

> L'imprévisibilité de la diplomatie de Trump à la lumière de l'évaluation de 27 spécialistes de la santé mentale

48.1 « Il sait que je suis fou » : la carte du fou brandie par Trump

En octobre 2024, trois semaines avant l'élection présidentielle, Donald Trump s'est assis face aux éditorialistes du Wall Street Journal. Paul Gigot, directeur de la rédaction, l'a interrogé sur Taïwan. Il lui a demandé s'il recourrait à la force militaire si la Chine imposait un blocus à l'île. Trump a répondu qu'il n'en aurait pas besoin. Il a dit que Xi Jinping le respectait et savait qu'il était vraiment fou. Cette réponse, dans laquelle il a même employé des grossièretés, a souvent été citée comme une révélation par Trump lui-même des plans de sa diplomatie.

Dans ces propos, Trump a présenté son imprévisibilité comme une arme. Son calcul est le suivant : si l'adversaire ne peut pas deviner son prochain geste, il reculera le premier. Les spécialistes des relations internationales appellent cette approche la « stratégie du fou » (Madman Theory). Les partisans de Trump et certains commentateurs conservateurs ont expliqué ses déclarations et gestes imprévisibles par cette grille de lecture. Selon eux, les droits de douane écrasants, les insultes adressées aux alliés et la menace d'annexer le Groenland relèvent tous d'un jeu calculé.

Deux ans plus tard, en septembre 2026, Xi Jinping s'est rendu à Washington en visite d'État. Trump est allé l'accueillir jusque sur la piste de la base d'Andrews. Pourtant, à la fin des pourparlers, Trump n'avait presque aucun résultat concret à son actif. Le projet de vente d'armes à Taïwan d'une valeur de 14 milliards de dollars a été gelé. Le contrôle des terres rares est resté en place, assorti d'un astérisque indiquant un moratoire de 12 mois. Celui qui aurait dû craindre « le fou » a plutôt engrangé les gains avec assurance.

Ce chapitre part de ce décalage. L'imprévisibilité de Trump relève-t-elle vraiment d'une stratégie élaborée ? Ou est-elle le résultat d'un caractère incontrôlé et du vieillissement, qui emprunte le nom de stratégie ? Nous suivons l'avertissement publié en 2017 par 27 spécialistes américains de la santé mentale, ainsi que les faits consignés depuis lors. Le diagnostic examiné dans ce chapitre n'est toutefois pas un diagnostic clinique établi après un examen direct. Il s'agit de l'évaluation d'experts fondée sur des propos et des comportements publics, et les objections sont loin d'être négligeables. Ce chapitre expose aussi ces limites.

48.2 La théorie du fou de Nixon : la mise en scène d'un dirigeant sain d'esprit

L'expression « stratégie du fou » vient de Richard Nixon. H. R. Haldeman, chef de cabinet de Nixon, a consigné une scène dans ses mémoires publiés en 1978. À l'approche de l'élection présidentielle de 1968, Nixon a dit à Haldeman qu'il appelait son projet la « théorie du fou ». Il voulait que les dirigeants nord-vietnamiens croient qu'il pourrait tout faire pour mettre fin à la guerre. Il comptait même laisser entendre qu'il pourrait recourir à l'arme nucléaire afin de les pousser à céder.

En octobre 1969, Nixon a mis ce projet à exécution. Des bombardiers B-52 chargés d'armes nucléaires ont survolé l'Alaska en direction de l'Union soviétique. Cette démonstration de force, connue par la suite sous le nom d'« opération Giant Lance », n'a pas produit l'effet escompté. Ni l'Union soviétique ni le Nord-Viêt Nam n'ont changé d'attitude. La guerre du Viêt Nam a duré encore plusieurs années.

Les racines théoriques de la stratégie du fou sont plus anciennes. En 1960, l'économiste Thomas Schelling a étudié la crédibilité des menaces dans La Stratégie du conflit. Il a décrit une méthode qui consiste à placer délibérément une situation hors de contrôle pour faire pression sur l'adversaire. Daniel Ellsberg a analysé en 1959, dans une conférence, « l'usage politique de la folie ». Tous deux partaient du même principe : le dirigeant qui recourt aux menaces doit rester lui-même calme et rationnel.

Ce principe est au cœur de la stratégie du fou. Elle consiste, pour un dirigeant sain d'esprit, à jouer l'irrationalité. Pour que le jeu fonctionne, trois conditions sont nécessaires. Premièrement, le dirigeant doit connaître clairement son objectif et ne pas vaciller. Deuxièmement, son équipe doit régler avec précision l'intensité de la mise en scène. Troisièmement, les menaces doivent rester rares et, lorsqu'elles sont proférées, s'accompagner d'une volonté de les mettre à exécution. Nixon avait Henry Kissinger à ses côtés, et les menaces ne visaient que les pays ennemis.

Le jugement des milieux universitaires est sévère. La politologue Roseanne McManus mène des recherches empiriques pour savoir si l'image du fou renforce le pouvoir de négociation. Jamie Lowen, professeur à l'Université du Massachusetts, a résumé ainsi les travaux qu'il cite : la pression peut fonctionner si le dirigeant semble n'avoir des préférences extrêmes que dans certaines situations. Mais son efficacité diminue si l'adversaire le croit réellement privé de raison. On ne peut pas négocier avec un véritable fou. Rien ne sert de céder à un adversaire dont on ne peut même pas croire qu'il tiendra ses promesses.

Cette distinction permet de commencer à comprendre Trump. Si ses gestes imprévisibles relèvent de la mise en scène, ils doivent reposer sur des objectifs inébranlables et une coordination

minutieuse. Si, au contraire, ils découlent de son caractère ou de troubles cognitifs, l'explication change. Dans ce cas, la stratégie du fou n'est qu'un habillage ajouté après coup.

48.3 L'avertissement de 27 spécialistes : Le cas dangereux de Donald Trump

Les avertissements publics des spécialistes sur la santé mentale de Trump ont pris de l'ampleur au cours de la première année de son premier mandat. En avril 2017, Bandy Lee, psychiatre légiste à la faculté de médecine de Yale, a organisé une réunion sur le campus. Elle portait sur les risques que l'état mental du président faisait peser sur la sécurité publique. En octobre de la même année, a paru le livre dirigé par Lee, Le cas dangereux de Donald Trump. Son sous-titre était : « 27 psychiatres et spécialistes de la santé mentale évaluent le président ». Le livre est entré dans la liste des best-sellers du New York Times, puis une traduction coréenne a paru en 2018.

Les contributeurs n'étaient pas des inconnus. Dans la préface, le psychiatre Robert Jay Lifton a avancé la notion de « normalité maligne ». Elle désigne le phénomène par lequel une société finit par tenir pour normales des pratiques anormales du pouvoir parce qu'elles se répètent. Judith Herman, de la faculté de médecine de Harvard, fait autorité dans l'étude des traumatismes. Philip Zimbardo, de l'Université Stanford, est un psychologue social connu pour l'expérience de la prison de Stanford. Tony Schwartz, l'écrivain qui a rédigé L'Art de la négociation, figurait lui aussi parmi les contributeurs.

Il faut relever que le livre évite le mot « diagnostic » dans son titre. Certains contributeurs ont expliqué plus tard que l'ouvrage portait sur le « danger », et non sur une maladie précise. Autrement dit, ils ont voulu avertir des risques que les comportements de Trump faisaient peser sur le public plutôt que de lui attribuer le nom d'un trouble particulier. Le livre contient pourtant des analyses détaillées de pathologies de la personnalité. Elles se regroupent en quatre types principaux.

Le premier type est le narcissisme pathologique. Les critères diagnostiques en psychiatrie définissent le trouble de la personnalité narcissique par plusieurs caractéristiques. Les principales sont la conviction démesurée d'être exceptionnel, un besoin sans fin d'admiration et un manque d'empathie envers autrui. Les contributeurs estimaient que ces caractéristiques apparaissaient de façon constante dans les paroles et les comportements de Trump depuis des décennies.

Le deuxième type est le comportement antisocial, autrement dit une tendance sociopathique. Le psychanalyste Lance Dodes s'est chargé de cette partie. Il s'est intéressé à des comportements qui se répètent : mentir, exploiter les autres et ne montrer aucun remords.

Le troisième type est la tendance paranoïaque. Elle consiste à diviser le monde entre amis et ennemis et à prendre les critiques pour des attaques. Les déclarations où Trump qualifie les médias d'« ennemis du peuple » ont été citées comme exemple représentatif.

Le quatrième type est l'« hédonisme extrême du présent », proposé par Zimbardo et Rosemary Sword. Il s'agit d'une tendance à agir selon les émotions du moment, sans tenir compte des leçons du passé ni des conséquences futures. Les deux auteurs ont représenté Trump par un diagramme de trois cercles qui se chevauchent. Ils désignent l'hédonisme extrême du présent, le narcissisme et le comportement consistant à harceler les faibles.

Le « narcissisme malin » est la notion qui réunit ces quatre types. John Gartner, psychologue qui a enseigné à la faculté de médecine de l'Université Johns Hopkins, a mis cette notion en avant. Le psychanalyste Erich Fromm a employé l'expression « narcissisme malin » pour la première fois en 1964. Il l'a forgée pour expliquer le risque qu'un détenteur du pouvoir, enfermé dans son narcissisme, perde le contact avec la réalité. Le psychanalyste Otto Kernberg l'a ensuite affinée en tant que concept clinique. Il l'a définie comme la combinaison du narcissisme, du comportement antisocial, de la paranoïa et du sadisme. Gartner a soutenu que Trump présentait ces quatre éléments.

Le témoignage de Tony Schwartz aboutit à la même conclusion sous un autre angle. Schwartz a passé près de 18 mois auprès de Trump pour écrire L'Art de la négociation, publié en 1987. Il a écrit qu'il n'avait décelé chez Trump ni réflexion profonde ni voix intérieure. Selon lui, seul le désir de gagner et le stimulus du moment le faisaient agir. Cette confession de l'écrivain fantôme a suscité autant d'écho que le livre a connu de succès.

Dan McAdams, psychologue de la personnalité à l'Université Northwestern, a proposé une analyse similaire, bien qu'il n'ait pas contribué au livre. McAdams étudie la façon dont les gens donnent à leur vie la forme d'un récit. Dans un livre paru en 2020, il a qualifié Trump d'« homme épisodique ». Selon lui, Trump ne relie pas sa vie en un récit continu ; il vit chaque instant comme une scène isolée. Il lui suffit de gagner dans chaque scène, et il ne se soucie pas que ses propos d'hier contredisent ceux d'aujourd'hui. Dans le cadre d'analyse de McAdams, il est difficile d'attendre de Trump une stratégie à long terme.

L'avertissement des 27 spécialistes ne s'est pas arrêté à son premier mandat. Une édition révisée publiée en 2019 a réuni 37 contributeurs. En 2024, est paru Le cas plus dangereux, écrit par 40 contributeurs. Lee a poursuivi ses mises en garde à la tête d'une organisation appelée Alliance mondiale pour la santé mentale. Pour eux, le chaos du second mandat de Trump en 2026 a confirmé leurs avertissements.

48.4 La structure du narcissisme pathologique : une apparence grandiose et un intérieur fragile

Pour comprendre le narcissisme pathologique, il faut distinguer l'apparence de ce qui se passe à l'intérieur. À l'extérieur, il se manifeste par la grandiosité. La personne dit qu'elle est la plus intelligente, qu'elle a le mieux réussi et qu'elle est la plus aimée. La théorie psychanalytique voit

pourtant cette grandiosité comme un mécanisme de défense. Elle explique que la personne enfle son image extérieure pour masquer l'anxiété et le sentiment d'infériorité qui l'habitent.

Dans cette structure, la critique devient une menace difficile à supporter. Une remarque mineure suffit à ébranler toute l'image de soi que la personne a gonflée. La psychiatrie appelle la réaction qui s'ensuit la « rage narcissique ». Cette rage consiste à rabaisser l'autre ou à se venger, au lieu de lui répondre par des arguments. Le livre des 27 spécialistes contient une phrase qui souligne ce point. Une personne atteinte de narcissisme pathologique ne peut renoncer à son besoin d'admiration. Elle déforme ou invente donc une réalité où elle est exceptionnelle, malgré tous les signes qui la contredisent.

Cette structure laisse des traces nettes sur la scène diplomatique. En avril 2026, le pape Léon XIV a critiqué publiquement la guerre contre l'Iran. Cela s'est produit juste après que Trump eut menacé d'anéantir la civilisation iranienne tout entière. Le 12 avril, Trump a publié sur Truth Social un long message attaquant le pape. Il y disait que celui-ci était indulgent envers la criminalité et ignorant en matière de politique étrangère. Il a ensuite publié une image générée par intelligence artificielle qui le représentait sous les traits de Jésus. Lorsque des critiques l'ont accusé de blasphème, y compris dans son propre camp, il a supprimé l'image le lendemain. Trump a expliqué par la suite que l'image le représentait en médecin.

Cette série d'actions n'a servi aucun objectif diplomatique. Elle n'a fait qu'accroître la colère des électeurs catholiques et des milieux religieux conservateurs. La théorie narcissique explique aisément des gestes qu'il est difficile de justifier comme une stratégie. Selon cette interprétation, les critiques d'une figure d'autorité ont touché son image de lui-même, puis ont entraîné des représailles et une démonstration de sa propre importance.

Son attitude envers les alliés s'explique dans le même cadre. Comme le montre le chapitre 9 de ce livre, Trump a traité de « lâches » les alliés de l'OTAN qui refusaient d'envoyer des troupes dans le détroit d'Ormuz. Le décret de renommage du lac Ontario, évoqué au chapitre 15, était lui aussi un geste symbolique qui a suscité l'opposition du Canada. Ces actions ont rassemblé ses adversaires au lieu de leur inspirer la peur. Si la stratégie du fou vise les pays ennemis, la colère de Trump, elle, ne distinguait ni les ennemis ni les alliés.

Bandy Lee a signalé un autre phénomène sous le second mandat de Trump : la propagation du rapport déformé du dirigeant à la réalité parmi ses partisans. Lee l'a appelé la « contagion Trump ». En psychiatrie, le concept de « psychose induite » (folie à deux) désigne le cas où le délire d'une personne se transmet à un proche. Lee a étendu ce concept à l'échelle sociale pour expliquer le phénomène par lequel le public en vient à croire, avec le dirigeant, à un récit déformé. Cette interprétation fait débat jusque dans le milieu psychiatrique. Certains lui objectent qu'on ne peut pas transposer telle quelle une notion clinique individuelle à un phénomène politique collectif.

48.5 La règle Goldwater et le devoir d'alerter

Le livre des 27 a divisé la psychiatrie américaine. Le débat portait sur la « règle Goldwater ».

Cette règle tire son nom de l'élection présidentielle de 1964. Cette année-là, le magazine Fact a mené une enquête sur l'état mental du candidat républicain Barry Goldwater. Il a envoyé un questionnaire à 12 356 psychiatres, et 2 417 d'entre eux ont répondu. Parmi eux, 1 189 ont estimé que Goldwater n'était pas mentalement apte à exercer la présidence. Le magazine a mis ce chiffre en grand sur sa couverture. Goldwater l'a poursuivi pour diffamation et a gagné.

En 1973, l'Association américaine de psychiatrie a ajouté une disposition à son code de déontologie. Elle interdisait de rendre un diagnostic public sur l'état mental d'une personnalité publique sans l'avoir examinée en personne ni obtenu son consentement. C'est la règle Goldwater. Face à l'ampleur du débat sur Trump, l'association a réaffirmé cette règle en mars 2017. Elle en a élargi la portée à toute prise de position professionnelle sur une personnalité publique, et pas seulement aux diagnostics. L'association a mis en garde contre les diagnostics à distance, qu'elle a qualifiés de « psychiatrie de fauteuil ».

Les arguments des partisans de la règle sont clairs. Un diagnostic posé sans examen direct manque de précision. Il risque de compromettre la crédibilité de la psychiatrie en la mêlant à la politique. Il renforce le préjugé selon lequel les personnes atteintes de troubles mentaux ne sont pas aptes à exercer une fonction publique et stigmatise les patients. Pour ces raisons, la plupart des psychiatres se sont abstenus d'évaluer publiquement Trump.

Les auteurs du livre des 27 ont défendu un autre principe : le « devoir d'alerter ». Ce principe vient de l'arrêt Tarasoff rendu en 1976 par la Cour suprême de Californie. Cet arrêt établit que si un patient présente un risque manifeste de faire du mal à une personne précise, son thérapeute doit rompre le secret professionnel pour l'en avertir. Les auteurs ont étendu ce raisonnement au président. Selon eux, se taire malgré des signes de danger chez une personne qui détient le pouvoir de lancer des armes nucléaires serait contraire à l'éthique.

La tension entre ces deux principes n'est toujours pas résolue. En 2026, des articles sur cette règle continuaient de paraître dans les revues de psychiatrie. Ses opposants s'affrontent à ceux qui veulent la modifier tout en la maintenant. Ces derniers proposent d'éviter les diagnostics individuels, tout en autorisant les explications générales sur les troubles et l'éducation du public. Il faut garder à l'esprit que les avis des experts cités dans ce chapitre se trouvent au cœur de ce débat.

48.6 Le débat sur le déclin des capacités cognitives : lapsus, souvenirs inventés et tests cognitifs répétés

Indépendamment des troubles de la personnalité, les capacités cognitives sont devenues un sujet de préoccupation sous le second mandat. Trump avait 78 ans lors de son investiture en janvier 2025, ce qui faisait de lui le président le plus âgé à entrer en fonction dans l'histoire des États-Unis. Il a eu 80 ans le 14 juin 2026. L'âge en soi n'est pas une maladie. Mais les changements accumulés dans ses paroles et son comportement en public ont suscité de plus en plus de questions chez les médecins et dans les médias.

La controverse sur les tests cognitifs en est un exemple frappant. Trump a déclaré avoir passé un test cognitif lors de son examen médical de routine en avril 2025, puis lors de sa visite au centre médical militaire Walter Reed en octobre. Le 2 janvier 2026, il a publié un message sur Truth Social. Il y affirmait que l'équipe médicale de la Maison-Blanche l'avait déclaré en « parfaite santé ». Il a aussi écrit qu'il avait obtenu la note maximale trois fois de suite à un test cognitif. Il a ajouté qu'il fallait rendre ces tests obligatoires pour tous les candidats à la présidence et à la vice-présidence.

Le test dont Trump parlait est connu sous le nom d'Évaluation cognitive de Montréal, ou MoCA. Le MoCA est un test de dépistage d'environ dix minutes qui vise à détecter les troubles cognitifs légers. Il consiste à nommer des animaux, à reproduire des formes et à mémoriser quelques mots. Les personnes dont les fonctions cognitives sont normales le réussissent généralement sans difficulté. Trump a affirmé à plusieurs reprises que le test devenait de plus en plus difficile et que peu de gens arrivaient au bout. Jonathan Reiner, cardiologue à l'université George Washington, a mis en doute cette affirmation. Selon lui, Trump semblait confondre un test de dépistage avec un test d'intelligence.

Les médecins critiques ont attiré l'attention sur le nombre de tests. Selon eux, il est rare de répéter un test de dépistage sans raison manifeste. Gartner et quelques autres cliniciens ont avancé que la répétition des tests pouvait servir à suivre l'évolution des capacités. La Maison-Blanche a expliqué qu'ils faisaient partie des examens de routine. Les détails des résultats n'ont pas été rendus publics. Il est donc impossible de déterminer de l'extérieur laquelle de ces explications rend compte du motif des tests répétés.

Les examens d'imagerie ont eux aussi suscité la controverse. Trump a déclaré avoir passé une IRM en octobre 2025 et que les résultats étaient parfaits. Mais il a changé de version dans un entretien accordé au Wall Street Journal le 1er janvier 2026. Il s'agissait d'un scanner, examen plus léger qu'une IRM, a-t-il dit. Son médecin traitant a lui aussi confirmé qu'un scanner avait été réalisé pour écarter un problème cardiovasculaire. Trump a dit regretter d'avoir passé cet examen. Selon lui, cela avait donné à ses détracteurs une « occasion de l'attaquer ». Dans le même article, il a

reconnu prendre plus d'aspirine que ne le lui avait recommandé son médecin. Il a expliqué que c'était ce qui lui causait les bleus sur le dos de la main.

Les lapsus en public se sont eux aussi multipliés. Son discours au Forum économique mondial de Davos, en Suisse, le 21 janvier 2026, en est un exemple marquant. En expliquant son projet d'annexer le Groenland, Trump a appelé le Groenland « Islande » à quatre reprises. Il a tenu des propos laissant entendre que les marchés boursiers avaient baissé à cause de l'Islande. Le contexte montrait clairement qu'il parlait du Groenland. Sa porte-parole, Karoline Leavitt, a nié que Trump ait confondu les deux endroits. Pourtant, ses propos sont restés dans la vidéo diffusée en direct. La presse a aussi rapporté qu'après cet épisode, le gouvernement islandais avait signé un contrat de conseil avec une société de lobbying à Washington.

Il est aussi arrivé qu'il évoque avec assurance des souvenirs contraires aux faits. Le 15 juillet 2025, lors d'un événement sur l'énergie et la technologie à Pittsburgh, Trump a raconté une histoire au sujet de son oncle. Il a affirmé que John Trump, professeur au MIT, avait enseigné à Ted Kaczynski, le « Unabomber ». Il a même rapporté une conversation au cours de laquelle il aurait directement demandé à son oncle quel genre d'étudiant était Kaczynski. Or, Kaczynski a étudié à Harvard et à l'université du Michigan. Le MIT a déclaré ne détenir aucun dossier indiquant que Kaczynski y avait étudié. John Trump est mort en 1985. Kaczynski n'a été identifié comme le Unabomber et arrêté qu'en 1996. Il était impossible, au regard des dates, que Trump ait eu cette conversation avec son oncle.

Les neurologues emploient le terme de « fabulation » (confabulation) pour désigner ce phénomène. La fabulation consiste à combler sans le savoir des lacunes de mémoire par un récit plausible. Contrairement au mensonge intentionnel, la personne qui parle croit elle-même que son récit est vrai. La fabulation apparaît souvent chez les patients dont les fonctions du lobe frontal sont altérées. Gartner et quelques autres cliniciens ont rassemblé de tels exemples pour évoquer publiquement la possibilité d'une démence frontotemporale. Cette maladie touche les régions du cerveau responsables du jugement, du contrôle des impulsions et du langage. Les changements de personnalité et de comportement apparaissent souvent avant les troubles de la mémoire.

Il faut ici tracer une limite claire. Pour diagnostiquer une démence frontotemporale, il faut procéder à un examen neurologique direct, à des examens d'imagerie cérébrale et à une anamnèse. Les vidéos et les déclarations publiques ne suffisent pas à établir ce diagnostic. Avec l'âge, tout le monde confond davantage les noms et bute plus souvent sur ses mots. Le fait que Trump ait depuis longtemps eu goût à l'exagération et aux affirmations fausses complique aussi l'interprétation. Il est difficile de déterminer de l'extérieur si l'histoire de son oncle relève de la fabulation ou prolonge une vieille habitude d'exagérer. Voici jusqu'où ce chapitre peut aller. Plusieurs signes publics ont nourri les soupçons d'un déclin cognitif, et la Maison-Blanche n'a pas publié d'éléments permettant de dissiper ces doutes. Les controverses autour des symptômes physiques seront traitées séparément dans le chapitre 49.

48.7 Mise en scène ou symptômes : la guerre contre l'Iran en 2026 et l'échec de la stratégie du fou

On peut juger de l'efficacité réelle de la stratégie du fou à ses résultats. La guerre contre l'Iran en 2026 en a constitué le test le plus net.

Le 28 février 2026, les États-Unis ont mené une vaste campagne de frappes aériennes contre l'Iran, aux côtés d'Israël. L'Iran a riposté en bloquant le détroit d'Ormuz. Le 5 avril, jour de Pâques, Trump a publié sur Truth Social un message truffé d'injures. Il menaçait de bombarder des centrales électriques et des ponts si le détroit n'était pas rouvert. Deux jours plus tard, le 7 avril, il a écrit que, si l'Iran ne se pliait pas à ses exigences, une civilisation entière mourrait. La trêve ayant été conclue peu après ces menaces, ses partisans ont affirmé que la stratégie du fou avait fonctionné.

Les experts, toutefois, étaient divisés. En mai 2026, la revue américaine de politique étrangère Foreign Policy a analysé la stratégie du fou de Trump. L'analyse avançait l'essentiel suivant : ni le Danemark dans l'affaire du Groenland, ni l'Iran, son adversaire dans la guerre, n'avaient cédé à ses menaces. Sans capitulation, on ne pouvait pas parler de succès de la stratégie du fou. L'Iran avait plutôt répliqué en agissant lui-même comme un fou. À force d'alterner menaces et reculades, Trump avait rendu sa réputation de négociateur plus prévisible et plus faible.

Benjamin Giltner, du Cato Institute, est parvenu à la même conclusion. La stratégie du fou est une technique de dissuasion qui ne fonctionne que lorsqu'on y recourt rarement. Plus les menaces sont fréquentes et absurdes, moins elles sont crédibles. Une chronique du média américain en ligne Slate était encore plus directe. Pour recourir à la stratégie du fou, il faut rester constant et éviter de se vanter soi-même de l'appliquer. Trump a enfreint ces deux conditions, affirmait-elle. La chronique jugeait que sa conduite n'avait rien d'une « théorie » et tenait plutôt de l'affolement.

Le 19 juin, le média américain NOTUS a analysé la situation à la veille des négociations de paix.

Alan Eyre, ancien responsable du dossier iranien au département d'État, a expliqué ainsi le comportement de Trump. Trump agit comme il le fait parce qu'il ne peut pas faire autrement, et c'est là sa plus grande menace. Les propos d'Eyre apportent une réponse à l'une des questions de ce chapitre. Une stratégie suppose un choix. Un comportement auquel on ne peut se soustraire relève d'un tempérament, pas d'une stratégie.

Dans le même article, Sina Toossi, chercheur principal au Center for International Policy, a décrit la manière dont l'Iran réagit. Selon lui, l'Iran a appris à observer ce que Trump veut réellement plutôt que ce qu'il dit. Autrement dit, il filtre le langage des menaces et ne lit que les signaux de ses actes. Quand l'adversaire commence à réagir ainsi, la stratégie du fou perd de sa force. Les paroles du dirigeant qui feint la folie deviennent du bruit.

48.8 Ce que Pékin a compris : les pourparlers de Washington et la neutralisation de la carte du fou

Pékin a appris la méthode qu'a acquise l'Iran bien plus tôt. Xi Jinping a connu à la fois la guerre tarifaire du premier mandat de Trump et les droits de douane écrasants de son second mandat. Au fil du temps, les dirigeants chinois ont appris à distinguer les menaces de Trump de ses préférences réelles.

Dans une interview accordée à Fox News en août 2025, Trump a raconté une conversation avec Xi Jinping. Xi lui aurait dit qu'il n'attaquerait pas Taïwan pendant le mandat de Trump. Celui-ci y a vu une marque de respect personnel. Mais, au cours de la même conversation, Xi a ajouté que la Chine était très patiente. Trump a retenu la première phrase, tandis que Xi a accordé du poids à la seconde. Cette scène résume la différence entre les deux dirigeants. L'un voulait être reconnu dans l'instant, l'autre calculait à longue échéance.

L'« être épisodique » dont parle McAdams et l'« hédonisme du présent » de Zimbardo se rejoignent ici. Pour Trump, l'essentiel était d'obtenir des résultats visibles avant les élections de mi-mandat du 3 novembre. Les 200 avions Boeing, les 25 millions de tonnes de soja et l'ouverture du marché du bœuf en sont des exemples. La carte des « 5B » étudiée au chapitre 3 de ce livre figurait précisément sur cette liste. Xi Jinping a compris cette impatience. Il a obtenu des concessions structurelles en échange de chiffres. Le gel des ventes d'armes à Taïwan, le maintien d'un plafond tarifaire et l'assouplissement des contrôles technologiques faisaient partie de ces enjeux structurels.

Si l'on en croit les propos de Trump en 2024, Xi Jinping aurait dû le croire fou et le craindre. Pourtant, les résultats des négociations de septembre 2026 montrent le contraire. Xi a évalué les désirs de Trump avec plus de précision que sa colère. Dès lors qu'on sait ce que Trump veut, ses paroles ne font pas bouger la balance des négociations. La carte du fou ne fonctionne que lorsque l'adversaire ne peut pas prévoir sa folie. Pour Pékin, la folie de Trump était déjà une variable prévisible.

Il s'agit de l'interprétation proposée dans ce chapitre. Aucun document public ne montre comment les dirigeants chinois ont évalué la psychologie de Trump. Mais les résultats de la rencontre et l'asymétrie entre les communiqués étayent cette interprétation. La Maison-Blanche a annoncé des chiffres, tandis que Pékin a annoncé des principes. Les chiffres tombent dans l'oubli après les élections, tandis que les principes servent de point de départ aux négociations suivantes.

48.9 Les limites et les objections à ce diagnostic

Les analyses présentées dans ce chapitre ont des limites évidentes. Pour les évaluer équitablement, il faut aussi exposer les objections.

Premièrement, aucun examen direct n'a eu lieu. Aucun des 27 contributeurs n'a reçu Trump dans son cabinet. Les psychiatres qui défendent la règle Goldwater y voient le principal problème. Les paroles et les actes publics ne représentent qu'une partie d'une personne, et les responsables politiques donnent une image calculée d'eux-mêmes devant le public.

Deuxièmement, certains soupçonnent des motivations politiques. Les partisans de Trump voient cet avertissement comme une attaque du camp adverse. Le fait qu'une grande partie des contributeurs ait critiqué la politique de Trump renforce aussi ce soupçon. La relation entre Bandy Lee et l'université Yale a pris fin en 2020. Lee a dénoncé cette décision comme injuste. Cet épisode montre l'ampleur de la controverse autour de son travail.

Troisièmement, certains objectent que les traits de personnalité et la capacité à gouverner sont deux questions différentes. Plusieurs dirigeants de l'histoire ont manifesté un narcissisme marqué tout en obtenant des résultats. Un dirigeant narcissique peut aussi prendre des décisions audacieuses. Certains soulignent qu'il est dangereux de considérer immédiatement un mauvais caractère ou une mauvaise politique comme une maladie mentale. Cela pourrait en effet renforcer le préjugé selon lequel une personne atteinte d'une maladie mentale ne peut pas exercer de fonction publique.

Quatrièmement, les défenseurs de la stratégie du fou n'ont pas entièrement perdu leurs arguments. Les partisans de Trump citent les sommets avec la Corée du Nord qu'il a obtenus lors de son premier mandat. Le cessez-le-feu conclu avec l'Iran en avril 2026 est lui aussi intervenu après des menaces extrêmes. Le débat se poursuit : les menaces ont-elles produit un effet, ou bien le coût de la guerre a-t-il poussé les deux parties à la table des négociations ?

Cinquièmement, le débat sur les fonctions cognitives mêle des faits établis et des suppositions. Voici les faits. Trump a passé plusieurs tests de dépistage cognitif et s'est trompé sur le type d'examen réalisé lors d'une vidéo. Dans ses discours publics, il a répété des noms de lieux en les confondant et a évoqué des souvenirs impossibles au regard de la chronologie. Voici la supposition. Ces signes seraient les symptômes d'une maladie neurologique précise. Les faits sont vérifiables dans les documents publics, mais seule une évaluation directe permettrait de confirmer cette supposition.

Malgré ces limites, la question centrale de ce chapitre reste valable. La stratégie du fou repose sur l'hypothèse que celui qui la joue a toute sa raison. Si les signes publics qui ébranlent cette hypothèse se multiplient, il est légitime de les examiner. On peut poser cette question sans attribuer de diagnostic. Ce comportement relève-t-il d'un choix orienté vers un objectif, ou d'une réaction que l'on ne peut pas arrêter ?

48.10 Conclusion : le danger d'une diplomatie fondée sur l'état d'esprit d'un seul homme

La stratégie du fou de Nixon avait Kissinger. Lors du premier mandat de Trump, il y avait aussi les « adultes » de l'administration, comme le chef de cabinet John Kelly et le secrétaire à la Défense James Mattis. Ils ralentissaient et filtraient les consignes improvisées du président. Au cours du second mandat, la Maison-Blanche a presque entièrement perdu ces garde-fous. Au lieu de s'opposer au président, les conseillers se sont contentés de reformuler ses propos après coup. La justification d'une porte-parole qui a nié la déclaration sur l'« Islande » à Davos en est un exemple.

Plus la diplomatie repose sur l'état d'esprit d'un seul homme, plus le risque augmente. Le caractère du dirigeant devient alors la politique de l'État. Si ce dirigeant réclame des louanges et s'emporte devant les critiques, les autres pays peuvent exploiter cette faiblesse dans les négociations. C'est ce qu'a fait Pékin lors de la rencontre de Washington en 2026. Des cérémonies destinées à flatter Trump et des symboles comme la diplomatie du panda ont ménagé son orgueil. Puis Pékin a obtenu des résultats concrets sur Taïwan, les terres rares et les technologies.

La Constitution américaine prévoit une procédure pour le cas où le président ne peut pas exercer ses fonctions. Il s'agit de la section 4 du 25e amendement. Si le vice-président et la majorité du Cabinet donnent leur accord, les pouvoirs du président peuvent être transférés au vice-président. Mais cette disposition n'a jamais été appliquée. Il faudrait que les membres du Cabinet nommés par le président se retournent contre lui. En pratique, il n'existe aucun dispositif indépendant pour évaluer la santé mentale et les fonctions cognitives du président. Le risque signalé par les 27 contributeurs dépasse la santé d'un seul homme et met en lumière les failles de ce système.

La leçon à tirer pour la Corée du Sud est claire. Comme on l'a vu au chapitre 10 de ce livre, le gouvernement de Lee Jae-myung a refusé la demande d'envoi de troupes au Moyen-Orient. Ce choix a préservé les intérêts nationaux sans se laisser entraîner par le langage menaçant de l'adversaire. Les propos de Trump changent plusieurs fois par jour. Y réagir à chaque fois fait perdre l'initiative dans les négociations. Comme Pékin et Téhéran, il faut lire les désirs réels plutôt que les paroles, et regarder les rapports de force plutôt que les menaces.

Une fois le masque de la stratégie du fou retiré, il reste deux choses. D'abord, un tempérament en quête de louanges et ébranlé par les critiques. Ensuite, des signes d'un jugement qui s'émousse avec l'âge. Tant que ces deux facteurs orientaient la diplomatie de la première puissance mondiale, ses adversaires ont calculé plutôt que craint. La rencontre au sommet entre les États-Unis et la Chine en 2026 s'est soldée par un résultat nul, fruit de ces calculs. Le chapitre 49 examine les avertissements du monde médical sur les symptômes physiques de Trump et ses publications nocturnes.

Références

1. Bandy X. Lee (dir.), The Dangerous Case of Donald Trump: 27 Psychiatrists and Mental Health Experts Assess a President, Thomas Dunne Books, 2017. Traduction coréenne : *Le cas dangereux de Donald T rump*, Simsim, 2018.

2. Bandy X. Lee (dir.), The Dangerous Case of Donald Trump: 37 Psychiatrists and Mental Health Experts Assess a President, Updated and Expanded Edition, 2019.

3. Bandy X. Lee (dir.), The More Dangerous Case of Donald Trump: 40 Psychiatrists and Mental Health Ex perts Warn Anew, 2024.

4. Dan P. McAdams, The Strange Case of Donald J. Trump: A Psychological Reckoning, Oxford University Press, 2020.

5. H. R. Haldeman, The Ends of Power, Times Books, 1978.

6. Thomas C. Schelling, The Strategy of Conflict, Harvard University Press, 1960.

7. Wall Street Journal Editorial Board, « Weekend Interview: Trump Tangles With the Journal's Editors », 19 octobre 2024.

8. Wall Street Journal, « As Signs of Aging Emerge, Trump Responds With Defiance », 1er janvier 2026. (A rticles de synthèse : Political Wire, People, South Florida Reporter)

9. The Hill, « Donald Trump says he 'aced' third cognitive exam, touts 'perfect' health », 2 janvier 2026. htt ps://thehill.com/homenews/administration/5669617-president-trump-health-cognitive/

10. Fox News, « Trump pitches cognitive tests for leaders », 6 janvier 2026.

11. Health Digest, « Jimmy Kimmel Takes The Cognitive Test Donald Trump 'Aced' », 7 janvier 2026.

12. Snopes, « Did Trump confuse Greenland with Iceland at Davos? », 23 janvier 2026. https://www.snope s.com/fact-check/trump-greenland-iceland-leavitt/

13. Poynter, « Trump misspoke at Davos. Karoline Leavitt told reporters not to believe their ears », 22 janv ier 2026.

14. CNN, « Fact check: Trump tells fictional story about his uncle and the Unabomber », 16 juillet 2025. htt ps://www.cnn.com/2025/07/16/politics/fact-check-trump-uncle-unabomber

15. ABC News, « Trump claims his uncle taught the Unabomber, offers no evidence to support claim », 17 j uillet 2025.

16. Foreign Policy, « Madman Theory and Trump's Iran War », 28 mai 2026. https://foreignpolicy.com/2 026/05/28/trump-madman-theory-iran/

17. Defense News (Benjamin Giltner), « Trump's madman diplomacy isn't working on Iran », 21 avril 202 6.

18. Slate, « Iran: Trump's borrowing a strategy from Nixon. It's not working », avril 2026.

19. NOTUS, « Trump's Iran Strategy Tests the Limits of the 'Madman Theory' », 19 juin 2026. https://ww w.notus.org/foreign-policy/trump-iran-talks-madman-theory

20. All Rise News, « 'Madman Theory' Fallacy: Trump, Iran and the Illusion of Strategy », 8 avril 2026.

21. Washington Monthly, « Trump Believes in 'Madman Theory.' But He's Actually a Madman », 8 avril 20 26.

22. ABC News (Australie), « Donald Trump's 'AI Jesus' image sparks backlash as Pope Leo responds », 14 a vril 2026.

23. WTTW, « Trump Faces Pushback From Religious Communities Following AI Post, Feud With Pope », 20 avril 2026.

24. Psychiatric Times, « The Goldwater Rule or Not, Our Country Needs Psychiatry », juillet 2026.

25. Psychiatric Times, « The Goldwater Rule Is Fine, if Refined. Here's How to Do It », septembre 2026.

26. Psychology Today, « Goldwater Rule », mise à jour en mai 2026.

27. American Psychiatric Association, « APA Reaffirms Support for Goldwater Rule », 16 mars 2017.

28. Tarasoff v. Regents of the University of California, 17 Cal. 3d 425 (1976).

29. Yahoo News (citant Reuters), « Trump says Xi told him China will not invade Taiwan while he is US pr esident », août 2025.

30. Kim Kyung-jin, *Rapport général sur le sommet de Washington entre les États-Unis et la Chine en 202 6*, septembre 2026. (Document de contexte du projet)

Chapitre 49. Controverses sur la main droite et les altérations du visage, et tempêtes de messages de « sundowning »

L'avertissement de 27 spécialistes de la santé mentale

Introduction : Les caméras scrutent le corps du président

Les caméras d'une salle de sommet ne captent pas uniquement les paroles des deux dirigeants. Elles saisissent les mains qui se serrent et la posture adoptée lorsqu'ils sont assis. Elles enregistrent également avec précision les battements de paupières hésitants au beau milieu d'un discours.

Lorsqu'il a accueilli le président Xi Jinping à Washington en 2026, le président Trump était âgé de 80 ans. Il venait de célébrer son 80e anniversaire le 14 juin de cette même année. Il était le président le plus âgé de l'histoire américaine au moment de son investiture. La délégation chinoise n'a pas lu uniquement les documents de négociation. Elle a aussi évalué combien de temps et avec quelle lucidité le dirigeant adverse était capable de négocier.

Le chapitre 48 a traité des questions de personnalité et de cognition dissimulées derrière l'expression de « théorie du fou ». Le présent chapitre aborde un domaine bien plus visible à l'œil nu : des mains couvertes d'ecchymoses, un visage affaissé d'un côté et un déluge de messages déversés au cœur de la nuit. Il examine également les tests cognitifs dont le président lui-même s'est continuellement vanté.

Posons d'emblée un principe fondamental. Il est impossible d'établir un diagnostic médical certain à partir de simples vidéos et photographies. Ce chapitre distingue rigoureusement les faits vérifiés, les interprétations d'experts et les conjectures. Si ces trois éléments se confondent, la critique perd sa force et dégénère en théorie du complot. Interroger la santé d'un président ne doit pas relever de la raillerie, mais d'une vérification rigoureuse.

49.1 Traces sur la main droite : ecchymoses, maquillage et signatures

(1) Le jour où les ecchymoses ont fait débat pour la première fois

Des ecchymoses sur le dos des mains ont commencé à apparaître fréquemment sur les photographies dès le printemps 2025. Elles se situaient principalement sur la main droite et présentaient une coloration pourpre foncé. Des scènes où ces ecchymoses étaient recouvertes d'un fond de teint couleur chair ont également été immortalisées à de multiples reprises.

Le 17 juillet 2025, la Maison-Blanche a fourni pour la première fois une explication officielle. La porte-parole Karoline Leavitt a fait part de deux éléments. Le premier était un diagnostic d'«

insuffisance veineuse chronique » pour expliquer un œdème aux jambes. L'insuffisance veineuse chronique est une pathologie où les valvules des veines des membres inférieurs s'affaiblissent, provoquant une stagnation du sang. Elle est fréquente chez les personnes de plus de 70 ans et ne met généralement pas la vie en danger. Le second élément concernait l'origine des ecchymoses sur le dos de la main. La Maison-Blanche a affirmé qu'elles résultaient de la combinaison de poignées de main fréquentes et de la prise quotidienne d'aspirine.

(2) Des explications qui ont évolué au fil du temps

Par la suite, les explications ont varié selon les circonstances. L'ecchymose sur la main droite a été attribuée à des « poignées de main vigoureuses ». Au début de 2026, lorsqu'une ecchymose est apparue sur sa main gauche, on a affirmé qu'il s'était cogné contre une table [1]. Des photos prises en janvier 2026 lors du Forum de Davos montraient également une ecchymose dissimulée sous du maquillage [2].

Le 2 janvier 2026, le président a accordé un entretien au Wall Street Journal. Il y a révélé qu'il prenait 325 milligrammes d'aspirine par jour [3]. Or, la dose standard à des fins de prévention cardiovasculaire est généralement de 81 milligrammes. Le président a lui-même raconté que les médecins lui avaient conseillé de réduire la posologie. Il a toutefois refusé, expliquant en substance qu'il « n'aimait pas avoir un sang trop épais » [3]. Le représentant Jamie Raskin, chef de file des démocrates à la commission des affaires judiciaires de la Chambre, a relevé ce point, soulignant que cette posologie représentait quatre fois la dose habituelle [4].

Le 26 mai 2026, le président a passé un bilan médical au centre médical militaire national Walter Reed. Son médecin traitant, Sean Barbabella, a qualifié les ecchymoses d'effet secondaire courant et bénin de l'aspirine [1]. Son poids s'élevait à 238 livres, soit 14 livres de plus qu'en avril 2025 [1]. Le médecin lui a recommandé de perdre du poids et de faire de l'exercice [1]. La conclusion du rapport attestait d'un « excellent état de santé » [1].

(3) Ce qui est vérifié et ce qui ne l'est pas

Tels sont les faits vérifiés par les documents officiels. Une forte dose d'aspirine favorise indéniablement la formation d'ecchymoses. La peau amincie des personnes âgées marque également au moindre choc. Dès lors, l'apparition d'ecchymoses en elle-même s'explique par la version officielle.

Toutefois, certaines chaînes YouTube et des commentateurs ont avancé une autre hypothèse. Ils affirmaient que les ecchymoses réapparaissaient à des intervalles réguliers de 20 à 25 jours. Pour eux, il s'agissait de traces d'injections intraveineuses. Ils sont allés jusqu'à conjecturer qu'il pouvait s'agir d'injections de thérapies par anticorps monoclonaux contre la maladie d'Alzheimer. Les noms de lécanémab et de donanémab ont été mentionnés.

Cette hypothèse n'est étayée à ce jour par aucun document officiel. Le lécanémab s'administre par perfusion intraveineuse toutes les deux semaines, et le donanémab toutes les quatre semaines. La périodicité alléguée ne concorde pas avec les intervalles d'administration de ces deux médicaments. Le présent chapitre ne considère donc pas cette hypothèse comme un fait avéré. Néanmoins, il est manifeste que lorsque les explications changent et que les bilans ne sont publiés que partiellement, les spéculations prolifèrent. Les soupçons ont été alimentés non seulement par les commentateurs, mais aussi par l'opacité même de la Maison-Blanche.

(4) La main droite qui signe

Le débat autour de la main droite ne s'est pas arrêté aux ecchymoses. Des analyses ont soutenu que son geste de signature avait changé.

Sur une chaîne YouTube, un présentateur se déclarant professionnel de santé a analysé des images vidéo [5]. Selon lui, le temps nécessaire pour apposer une signature était d'environ 8 secondes lors du premier mandat. Sous le second mandat, cette durée dépassait désormais 11 secondes. Il a également affirmé que les documents étaient placés non pas au centre du corps, mais décalés vers la droite.

En ergothérapie existe le concept de « franchissement de la ligne médiane ». Il s'agit du mouvement par lequel la main droite traverse l'axe central du corps pour atteindre l'espace situé à gauche. Ce geste fait intervenir le corps calleux (corpus callosum), le faisceau de fibres nerveuses qui relie les hémisphères cérébraux gauche et droit. Cette analyse interprétait l'attitude du président comme une façon d'éviter de franchir la ligne médiane, allant jusqu'à évoquer une possible atteinte de la substance blanche cérébrale.

Cette analyse est certes intrigante, mais elle comporte d'importantes limites. La durée de signature sur les vidéos publiques varie selon la nature du document et les angles de prise de vue. Il ne s'agit nullement d'une étude évaluée par des pairs. Depuis son premier mandat, le président a toujours signé de manière imposante à l'aide d'un gros feutre. Ce chapitre ne retient donc cette analyse de signature que comme « une interprétation parmi d'autres des changements observés ».

49.2 Quand un côté du visage s'affaisse : deux cérémonies commémoratives du 11-Septembre

(1) 2025 et 2026 : la même scène

C'est d'abord la vidéo de la cérémonie commémorative du 11 septembre 2025 qui a circulé. On y voyait le coin droit de la bouche du président sembler s'affaisser. Un an plus tard, jour pour jour, une scène comparable a de nouveau été captée par les caméras.

Le 11 septembre 2026 marquait le 25e anniversaire des attentats du 11-Septembre. Le président assistait à la cérémonie commémorative au Pentagone. Sur plusieurs séquences, le côté droit de son visage semblait nettement affaissé [6]. Pendant la cérémonie, il a également été filmé les yeux fermés, paraissant lutter contre l'endormissement [6]. Le Dr Nick Mark, pneumologue, a qualifié cet affaissement facial d'altération cliniquement significative [6]. Le professeur Bruce Davidson, de la faculté de médecine de l'université d'État de Washington, est allé encore plus loin : relevant à la fois la démarche traînante et le geste de soutenir sa main, il a avancé qu'il pouvait s'agir des séquelles d'un accident vasculaire cérébral passé [6]. La Maison-Blanche n'a pas répondu aux questions de la presse à ce sujet [6].

D'autres images, filmées lors d'événements dans le Bureau ovale ou de prestations de serment de ministres, ont suscité des controverses similaires [7]. À l'inverse, des reportages ont souligné que sur des vidéos prises quelques jours plus tard, son visage apparaissait tout à fait normal [8].

(2) Deux types de paralysie faciale distingués par les médecins

Les médecins divisent généralement les paralysies faciales en deux grandes catégories. La première est la paralysie faciale périphérique, dont l'exemple type est la paralysie de Bell : le nerf facial lui-même est lésé, ce qui paralyse l'ensemble d'un côté du visage, front compris. La seconde est la paralysie faciale centrale : ce sont les voies de transmission des signaux reliant le cerveau au visage qui sont altérées. Dans ce cas, les muscles du front continuent de bouger tandis que seule la partie inférieure du visage s'affaisse. C'est le tableau clinique fréquemment observé lors d'un accident vasculaire cérébral.

Certains médecins et commentateurs ont estimé que le visage du président correspondait plutôt à cette seconde catégorie. Ils ont ainsi évoqué l'hypothèse d'un accident ischémique transitoire (AIT) ou d'un AVC mineur. L'accident ischémique transitoire survient lorsque l'irrigation sanguine cérébrale est momentanément interrompue avant de se rétablir. Si les symptômes disparaissent en l'espace de 24 heures, ils peuvent néanmoins constituer le signe avant-coureur d'un AVC majeur.

(3) La démarche et les verres tenus à deux mains

Sa démarche s'est également retrouvée sous le feu des projecteurs. Dès le début de 2026, plusieurs médias ont rapporté une démarche où il semblait traîner la jambe droite [9]. Des observateurs ont également noté qu'il avançait en décrivant un mouvement circulaire de la jambe vers l'extérieur. Les séquences où il saisissait son verre d'eau à deux mains lors d'événements officiels ont tout autant été souvent évoquées.

Lorsque des anomalies touchent simultanément le visage, la jambe droite et la main droite, les médecins pensent immédiatement à l'hémisphère cérébral gauche. En effet, le côté droit du corps est contrôlé par l'hémisphère gauche. C'est précisément cette combinaison unilatérale qui a alarmé les médecins critiques.

(4) La limite où le jugement doit s'arrêter

Néanmoins, il est impossible de tirer une conclusion définitive à ce stade. Les muscles de l'expression faciale peuvent varier selon la fatigue, l'éclairage, l'état dentaire ou l'instant précis de la prise de parole. La démarche peut elle aussi être altérée par une insuffisance veineuse chronique ou des affections articulaires. Un diagnostic exige un examen neurologique formel et une imagerie cérébrale.

Le problème réside dans le fait que ces dossiers d'examen n'ont jamais été rendus publics. Le rapport du bilan de santé de mai 2026 s'est borné à indiquer que ses fonctions neurologiques étaient excellentes [1]. Il n'a pas précisé quels examens neurologiques particuliers avaient été effectués. C'est la Maison-Blanche, et non les détracteurs, qui a ainsi créé ce vide propice au doute.

49.3 Truth Social dans la nuit : rafales de publications et débat sur le « sundowning »

(1) Des publications déversées au beau milieu de la nuit

Les réseaux sociaux du président s'activent tout particulièrement la nuit. L'épisode de la nuit du 1er décembre 2025 en est l'illustration la plus frappante : à partir de 21 heures ce soir-là, il a mis en ligne 158 messages [10]. Durant les trois premières heures, le rythme approchait d'un message par minute [10]. L'hebdomadaire TIME a même rapporté qu'il y avait eu des nuits où il avait publié plus de 160 messages [11].

Le contenu était d'une confusion totale. Des attaques contre des adversaires politiques et des diatribes évoquant la trahison s'y succédaient. Des théories du complot sans fondement s'y mêlaient. Au milieu de tout cela s'intercalaient des extraits de films et des clips promotionnels consacrés à la Première dame [10].

Le 24 août 2026 également, une frénésie de publications s'est poursuivie pendant une heure à compter de minuit et demi [12]. La guerre contre l'Iran, les élections de mi-mandat de novembre et la politique d'immigration y étaient pêle-mêle enchevêtrées [12].

(2) Des textes qui franchissaient la ligne rouge

Bien plus que leur volume, c'est leur teneur qui a fait scandale.

En décembre 2025, le réalisateur Rob Reiner et son épouse ont été retrouvés morts à leur domicile. Juste après l'ouverture d'une enquête pour meurtre, le président a publié un message affirmant en substance que Reiner était mort à cause du « syndrome de délire anti-Trump » (Trump Derangement Syndrome) [13]. Il soutenait que la colère que le cinéaste avait suscitée chez autrui en

était la cause. De rares condamnations se sont alors fait entendre jusque dans les rangs républicains [14].

Le 7 avril 2026, à l'approche de l'expiration du délai fixé pour le cessez-le-feu dans la guerre contre l'Iran, le président a écrit : « Ce soir, une civilisation tout entière va mourir » [15]. Amnesty International a dénoncé une menace annonçant un massacre massif de civils [16]. L'issue de cette même nuit fut pourtant un cessez-le-feu de deux semaines [15].

Le 12 avril, après une joute verbale avec le pape Léon XIV, il a publié une image. Il s'agissait d'un montage généré par intelligence artificielle le représentant sous les traits de Jésus [17]. Face au tollé suscité, il a supprimé la publication avant d'expliquer qu'il avait cru qu'il s'agissait d'une représentation de « moi en médecin » [17].

(3) Qu'est-ce que le « sundowning » ?

Les détracteurs ont relié ce déchaînement nocturne au phénomène de « sundowning », couramment désigné sous le nom de syndrome du coucher du soleil. Il s'agit d'une manifestation au cours de laquelle les patients atteints de démence voient leur confusion, leur anxiété et leur agitation s'aggraver entre la fin de l'après-midi et la nuit. Lorsque le soleil décline, leurs repères temporels se brouillent et leur irritabilité s'accroît. C'est un symptôme auquel les soignants sont fréquemment confrontés tant dans les maisons de retraite qu'au sein des foyers.

Le psychologue clinicien John Gartner a interprété ces messages nocturnes du président comme une manifestation de ce phénomène. Il est une personnalité qui a ouvertement évoqué l'hypothèse d'une démence fronto-temporale. La démence fronto-temporale est une affection où les lobes frontaux et temporaux du cerveau s'atrophient en premier. Dans de nombreux cas, la capacité de jugement, le contrôle des impulsions et le langage se détériorent précocement.

(4) Les limites de cette interprétation

Cependant, des publications tardives ne constituent pas en elles-mêmes une preuve irréfutable de « sundowning ». Trois facteurs doivent être examinés.

Premièrement, le président affirme lui-même depuis sa jeunesse qu'il dort très peu. L'habitude d'écrire des tweets tard dans la nuit remonte bien avant son premier mandat présidentiel.

Deuxièmement, tous les messages ne sont pas rédigés directement par le président. Ses conseillers Natalie Harp et Dan Scavino ont également accès au compte [12]. Cependant, un journaliste de CNN a rapporté que, tard dans la nuit et aux premières heures de l'aube, le président publie fréquemment lui-même [12].

Troisièmement, le syndrome du coucher du soleil est un tableau clinique qui s'évalue en consultation par l'observation directe et les antécédents médicaux. On ne saurait poser un

diagnostic en se contentant de compter le nombre de publications sur les réseaux sociaux.

Pour autant, le problème ne disparaît pas. Quel que soit le diagnostic médical, les publications nocturnes du président influencent directement les marchés et la guerre. Comme on l'a vu au chapitre 40, ses messages sont devenus des informations vendues avec 50 millisecondes d'avance. Les scandales des marchés à terme et des marchés prédictifs analysés aux chapitres 12 et 42 s'inscrivent dans cette exacte continuité. La mécanique même qui transforme en politique d'État des écrits rédigés à des heures où le discernement faiblit représente un danger en soi.

49.4 Le MoCA trois fois, quatre fois : un président qui se vante d'un test de dépistage

(1) Quel type de test est le MoCA ?

MoCA est l'acronyme anglais de l'Évaluation cognitive de Montréal (Montreal Cognitive Assessment). Il a été mis au point par le Dr Ziad Nasreddine, neurologue à Montréal, au Canada. Il s'agit d'un test de dépistage conçu pour déceler les troubles cognitifs légers et les stades précoces de la démence. La passation du test ne prend qu'une dizaine de minutes.

Les questions sont simples. La personne testée doit identifier des dessins de lion, de rhinocéros et de dromadaire. Elle doit dessiner une horloge et placer les aiguilles sur une heure précise. Elle écoute cinq mots et doit s'en souvenir quelques minutes plus tard. Le score maximal est de 30 points, et un score de 26 points ou plus est généralement considéré comme se situant dans la norme.

Ce test ne mesure en aucun cas l'intelligence. Les médecins n'ont cessé de le souligner [18]. La plupart des individus aux facultés normales obtiennent aisément un score proche du maximum. Cela signifie qu'il ne s'agit aucunement d'une épreuve difficile où obtenir la note maximale relèverait de l'exploit.

(2) Les calculs du président

Le président a érigé ce test en objet de fierté. En 2020, il a raconté à plusieurs reprises avoir mémorisé les mots « personne, femme, homme, caméra, télévision ». Le 30 avril 2026, il écrivait sur Truth Social qu'il avait passé le test à trois reprises et qu'il avait « obtenu la note maximale les trois fois » [19]. Il ajoutait que, de l'aveu même des médecins, il s'agissait d'un exploit rare [19]. Dans ce même message, il évoquait ses mandats présidentiels au nombre de « trois » [19].

Lors de son bilan de santé du 26 mai, il a de nouveau obtenu la note parfaite de 30 sur 30 au MoCA [1]. Les médias ont comptabilisé cela comme sa quatrième passation du test. Peu après, il a soutenu que ce résultat prouvait son « intelligence extrême » [18]. Il a même suggéré de rendre ce même examen obligatoire pour tous les candidats à l'élection présidentielle [18].

(3) La signification de la répétition des tests

Ce qui a retenu l'attention des médecins n'était pas son score, mais sa fréquence. Faire repasser le MoCA d'année en année à une personne ne présentant aucun symptôme est une pratique tout à fait inhabituelle. C'est pourquoi des observateurs critiques comme John Gartner y ont vu une autre interprétation : l'équipe médicale ne soupçonnait-elle pas une anomalie nécessitant un suivi longitudinal ?

Une contre-argumentation est également recevable. Depuis 2018, l'intégration d'un test cognitif au bilan présidentiel relève presque de la pratique établie. Le président a fort bien pu demander lui-même à passer l'épreuve. Faire passer régulièrement un test de dépistage à un dirigeant âgé est même, en soi, une mesure souhaitable.

La clé qui départage ces deux interprétations réside dans le motif pour lequel le test a été administré. Or, la Maison-Blanche n'a jamais révélé cette raison.

(4) Ce qu'un score parfait ne dit pas

La Dre Céline Gounder, spécialiste des maladies infectieuses et épidémiologiste, a soulevé un autre problème [20]. Lorsque le même test est répété, l'accoutumance fait grimper le score. C'est ce que l'on appelle « l'effet d'entraînement » (practice effect). Le président a énuméré les questions du test à de multiples reprises en public. Pour quelqu'un qui a mémorisé les items, le MoCA perd une grande partie de sa valeur discriminante.

Gounder a également énuméré les compétences que le MoCA est incapable de mesurer [20] : la prise de décision sous pression, la planification complexe, le contrôle des pulsions et le jugement dans des situations d'incertitude. Ce sont précisément là les capacités les plus indispensables à la fonction présidentielle. Elle a proposé des examens du niveau de ceux exigés des pilotes de ligne ou des opérateurs de centrales nucléaires : une évaluation neuropsychologique de quatre à six heures, une imagerie cérébrale et des études du sommeil [20]. Elle a également recommandé que les résultats de ces examens soient examinés par un collège médical indépendant, sans lien avec le président [20].

En résumé, un score maximal au MoCA peut indiquer l'absence de troubles cognitifs modérés à sévères. Il ne constitue toutefois nullement la preuve d'un discernement suffisant pour assumer la charge présidentielle. L'attitude même consistant à brandir ce test de dépistage comme une preuve de génie est précisément ce qui suscite les interrogations.

49.5 Les blancs du bilan médical : examens d'imagerie et lettre de Raskin

(1) IRM ou scanner ?

Le 10 octobre 2025, le président s'est rendu à l'improviste à Walter Reed. La Maison-Blanche a qualifié cette visite de « bilan semestriel », à peine six mois après son examen annuel du mois d'avril. Le président a déclaré aux journalistes qu'il avait passé une IRM et que les résultats étaient impeccables. Il a affirmé ignorer quelle partie de son corps avait été examinée, tout en précisant que ce n'était pas le cerveau [21].

Le 1er décembre, son médecin traitant a précisé la nature des examens d'imagerie par une note de service : il s'agissait d'examens cardiovasculaires et abdominaux, et leurs résultats étaient normaux [21]. Il précisait qu'il s'agissait d'examens préventifs recommandés pour les hommes de sa tranche d'âge [21]. En janvier 2026, lors de son entretien avec le Wall Street Journal, le président a pourtant changé de version, affirmant qu'il ne s'agissait pas d'une IRM, mais d'un scanner (CT) [3].

La divergence n'est pas mince. L'IRM et le scanner sont des examens aux objectifs et aux principes techniques fort différents. Il reste ainsi consigné que le président lui-même s'est montré confus quant à la nature exacte de l'examen qu'il avait subi.

(2) Trois passages à l'hôpital en l'espace de treize mois

Le 18 juin 2026, le représentant Jamie Raskin a adressé une lettre officielle au médecin de la Maison-Blanche [4]. Il y soulignait que le président s'était rendu trois fois à l'hôpital en treize mois, un fait inédit parmi les présidents récents [4]. Il a également relevé la participation de 22 médecins spécialistes au bilan de santé de mai [4].

La lettre formulait quatre exigences [4] : révéler les spécialités respectives des 22 praticiens et expliquer les raisons de leur participation ; rendre publics l'intégralité des résultats et les clichés d'imagerie du bilan de mai ; expliquer pourquoi un nouveau scanner des artères coronaires avait été effectué à peine six mois après celui d'octobre ; et divulguer la liste complète de ses médicaments avec leur posologie, tout en soumettant le président à un bilan neuropsychologique complet. Le délai imparti pour une réponse était fixé au 2 juillet [4].

(3) L'issue de secours du 25e amendement

En toile de fond de la lettre de Raskin figurait le 25e amendement de la Constitution américaine. La section 4 du 25e amendement est une disposition prévue pour les cas où le président est dans l'incapacité d'exercer les pouvoirs et devoirs de sa charge. Avec l'accord du vice-président et d'une majorité des membres du cabinet, les pouvoirs présidentiels peuvent être transférés. Le Congrès peut également instituer par la loi un organe indépendant chargé de porter cette appréciation. Les démocrates de la Chambre ont d'ailleurs déposé une proposition de loi créant une commission d'évaluation des capacités cognitives [19].

Cependant, cette clause n'a jamais été invoquée contre la volonté d'un président en exercice. Cela supposerait en effet que le vice-président et les ministres nommés par le président lui-même

prennent l'initiative d'agir contre lui. De surcroît, la probabilité qu'une telle loi soit adoptée par un Congrès à majorité républicaine demeure infime. En fin de compte, le 25e amendement s'apparente à une issue de secours certes existante, mais dont la porte reste verrouillée.

49.6 L'avertissement des 27 et la règle de Goldwater

(1) 2017 : le livre rédigé par 27 experts

Les « 27 » mentionnés dans le titre de ce chapitre sont issus d'un livre. En octobre 2017, la Dre Bandy X. Lee, psychiatre judiciaire à l'université Yale, a dirigé un ouvrage intitulé The Dangerous Case of Donald Trump (« Le cas dangereux de Donald Trump »). Vingt-sept spécialistes de la santé mentale, dont des psychiatres et des psychologues, en avaient signé les contributions. L'édition coréenne a été publiée en 2018.

Les auteurs y mettaient en cause le narcissisme, l'impulsivité et l'altération du sens de la réalité chez le président. La thèse centrale du livre ne reposait pas sur un diagnostic médical, mais sur sa dangerosité : l'état mental d'un homme détenant le pouvoir d'ordonner le feu nucléaire constitue une question immédiate de sécurité publique.

(2) La règle de Goldwater et le devoir d'avertir

Le livre s'est heurté d'emblée à une règle vénérable de la psychiatrie américaine : la « règle de Goldwater », édictée en 1973 par l'Association américaine de psychiatrie (APA). Cette disposition déontologique interdit aux psychiatres de donner un avis professionnel sur des personnalités publiques qu'ils n'ont pas examinées en personne. Elle trouve son origine dans l'élection présidentielle de 1964, lorsqu'un magazine avait publié une enquête auprès de psychiatres affirmant que le candidat Barry Goldwater était psychologiquement inapte à exercer la fonction. Goldwater avait ensuite remporté son procès en diffamation.

Lee et ses confrères ont invoqué un principe concurrent : le « devoir d'avertir » (duty to warn), issu de l'arrêt Tarasoff rendu en 1976 par la Cour suprême de Californie. Selon ce principe, lorsqu'un patient présente un danger grave pour des tiers, le médecin a l'obligation de donner l'alerte. Lee a plaidé pour que cette obligation soit élargie à l'ensemble de la société. L'Association américaine de psychiatrie a vivement critiqué Lee, lui reprochant d'avoir instrumentalisé la psychiatrie à des fins politiques.

(3) L'avertissement de 2026

Neuf ans plus tard, la controverse s'est ravivée. En juin 2026, Lee a de nouveau exigé la destitution du président de ses fonctions [22]. Elle a insisté sur le fait que l'enjeu ne résidait pas dans un diagnostic, mais dans la dangerosité [22]. Selon elle, déterminer s'il s'agissait d'une

démence fronto-temporale ou d'une psychose constituait un débat secondaire [22]. Elle a réclamé qu'une évaluation neuropsychiatrique soit menée, que le président y consente ou non [22].

En février et mai 2026, plus de trente professionnels de santé ont apposé leur signature au bas d'une déclaration publique [22]. Ils y réclamaient le départ du président en invoquant son instabilité psychique et le risque pesant sur l'arsenal nucléaire [22]. L'avertissement des 27 experts revenait ainsi neuf ans après, porté par une coalition encore plus large.

(4) Le poids de la règle et le poids de l'avertissement

La règle de Goldwater repose sur des fondements légitimes. Un diagnostic posé sans examen clinique direct est éminemment sujet à caution. Si la psychiatrie se transforme en arme politique, c'est la crédibilité de la médecine qui s'effondre. Coller des étiquettes pathologiques aux dirigeants du camp adverse est une dérive qui peut surgir de n'importe quel bord.

Fait révélateur, le psychiatre qui avait rédigé le projet initial de la règle a lui aussi clarifié sa position en 2024. Il a déclaré qu'il recommanderait un dépistage de la démence pour les candidats à l'élection présidentielle [23]. Cela signifie que ce que la règle prohibe est le diagnostic porté à distance, et non l'exigence d'un examen médical.

La position adoptée dans ce chapitre est proche de cette vue. Nous nous abstenons d'attribuer un diagnostic à distance. Toutefois, réclamer des examens sur la base de comportements publics et d'éléments consignés relève d'une démarche parfaitement légitime. Cela relève non pas du domaine médical, mais de celui de la démocratie.

49.7 Retour dans la salle du sommet à Washington

Le président Xi Jinping est né en 1953. Lui aussi est septuagénaire, et les informations relatives à sa santé sont encore plus hermétiquement dissimulées que celles du président Trump. Les deux dirigeants partagent les mêmes périls liés à l'exercice prolongé du pouvoir et au grand âge. La divergence fondamentale tient aux systèmes institutionnels.

Les États-Unis disposent d'une presse libre, d'un parlement et de contre-pouvoirs constitutionnels. Les journalistes photographient les ecchymoses, les parlementaires adressent des lettres d'interpellation et les médecins s'expriment publiquement. En Chine, un tel espace n'existe pour ainsi dire pas. La force de la démocratie américaine tient à cette capacité d'interroger et d'examiner au grand jour les vulnérabilités de ses dirigeants.

Pourtant, dans le Washington de 2026, cette force n'a fonctionné qu'à moitié. Les questions ont afflué, mais les réponses n'ont jamais été données. Les rapports du médecin présidentiel se sont bornés à réitérer la conclusion d'un « excellent état de santé ». Le président a présenté un score

parfait à un test de dépistage comme la marque d'un génie. Et les demandes de documents émanant du Congrès ont dépassé leurs échéances sans la moindre suite.

Les négociations aux mains vides ne se sont pas limitées aux seuls documents commerciaux. À la question que le monde brûlait le plus d'élucider, la Maison-Blanche a également répondu les mains vides : quel est aujourd'hui l'état réel de discernement d'un dirigeant de 80 ans qui tient en main le bouton nucléaire ?

Le moyen de répondre à cette question ne relève pas de la conjecture, mais de la transparence. La publication des examens d'imagerie et une évaluation neuropsychologique menée par des praticiens indépendants en constituent le point de départ incontournable. D'ici là, chaque ecchymose, chaque coin de bouche affaissé et chaque publication nocturne continueront de faire les gros titres de l'actualité. Et ces dépêches, la partie adverse assise en face à la table des négociations les lit attentivement elle aussi.

Le chapitre 50 suivant abordera la situation de l'économie sud-coréenne prise en étau entre ces capitales incertaines que sont Washington et Pékin.

Références

[1] The Philadelphia Inquirer, "White House releases results of Trump's latest physical exam", 30 mai 2026.

https://www.inquirer.com/news/nation-world/trump-medical-exam-walter-reed-sean-barbabella-weight-bruising-swelling-fatigue-20260530.html

CNN, "Trump's doctor recommends he lose weight and exercise more but says he is in 'excellent health'", 29 mai 2026.

https://www.cnn.com/2026/05/29/politics/trumps-doctor-recommends-lose-weight-exercise-health

[2] Yahoo News, "Fact Check: Yes, these photos show Trump hand bruise at Davos 2026".

https://www.yahoo.com/news/articles/fact-check-yes-photos-show-221300963.html

[3] NPR, "Naps, bruising, cognitive tests: Trump addresses aging questions", 2 janvier 2026.

https://www.npr.org/2026/01/02/nx-s1-5664801/naps-bruising-cognitive-tests-trump-addresses-aging-questions

Axios, "5 takeaways from Trump's defiant WSJ interview on his health", 2 janvier 2026.

https://www.axios.com/2026/01/02/trump-health-interview-wall-street-journal

[4] Démocrates de la commission des affaires judiciaires de la Chambre des représentants, lettre du représentant Jamie Raskin au médecin de la Maison-Blanche Sean Barbabella, 18 juin 2026.

https://democrats-judiciary.house.gov/sites/evo-subsites/democrats-judiciary.house.gov/files/evo-media-document/2026-06-18-raskin-to-barbabella-wh-re-trump-health.pdf

[5] The United Front Show (YouTube), "REAL DOCTOR examines TRUMP'S WEIRD SIGNATURE", 2026. (Inclus dans les documents de référence du projet)

[6] The Daily Beast, "Trump's 9/11 Appearance Sparks Fresh Health Concerns", 11 septembre 2026.

https://www.thedailybeast.com/trumps-911-appearance-sparks-fresh-health-concerns/

[7] IBTimes UK, "'Side of His Mouth Was Starting to Droop': Forensic Psychologist Flags 'Concerning' Trump Oval Office Footage".

https://www.ibtimes.co.uk/side-his-mouth-was-starting-droop-forensic-psychologist-flags-concerning-trump-oval-office-1818073

[8] Newsweek, "Donald Trump appears normal after viral 'drooping face' speculation".

https://www.newsweek.com/donald-trump-appears-normal-viral-drooping-face-speculation-2129152

[9] The Daily Beast, "Trump, 79, Hides Limp After Admitting to Health Concerns".

https://www.thedailybeast.com/trump-79-hides-limp-after-admitting-to-health-concerns/

[10] Axios, "What Trump said in a 158-post, late-night Truth Social barrage", 2 décembre 2025.

https://www.axios.com/2025/12/02/trump-truth-social-december-150-posts-social-media

[11] TIME, "Trump Posts More Than 160 Times in Late-Night Blitz. That's Not Even His Record".

https://time.com/7338077/trump-truth-social-posts-addiction/

[12] The Daily Beast, "Sleepless Trump, 80, Unravels in Deranged 1AM Truth Social Posting Spree", 24 août 2026.

https://www.thedailybeast.com/sleepless-trump-80-unravels-in-deranged-1am-truth-social-posting-spree/

[13] NPR, "Trump says Rob Reiner had 'Trump Derangement Syndrome' in post on his death", 15 décembre 2025.

https://npr.org/2025/12/15/nx-s1-5644927/trump-rob-reiner-death-truth-social

[14] ABC News, "Trump's harsh comments on Rob Reiner's murder spark rare Republican pushback".

https://abcnews.com/Politics/trumps-harsh-comments-rob-reiners-murder-spark-rare/story?id=128421268

[15] NBC News, "Trump announces 2-week Iran ceasefire after he'd warned 'a whole civilization will die tonight'", 7 avril 2026.

https://www.nbcnews.com/politics/white-house/trump-threat-whole-civilization-will-die-iran-war-deadline-hormuz-rcna267059

[16] Amnesty International, "Iran: President Trump's apocalyptic threats...", avril 2026.

https://www.amnesty.org/en/latest/news/2026/04/iran-president-trumps-apocalyptic-threats-of-large-scale-civilian-devastation-demand-urgent-global-action-to-prevent-atrocity-crimes/

[17] CNBC, "Trump deletes Truth Social image depicting him as Jesus: 'It was me as a doctor'", 13 avril 2026.

https://www.cnbc.com/2026/04/13/trump-jesus-truth-social-pope-leo.html

[18] Salon, "Trump says cognitive test proves 'extreme intelligence,' doctors disagree", 31 mai 2026.

https://www.salon.com/2026/05/31/trump-says-cognitive-test-proves-extreme-intelligence-doctors-disagree/

[19] Mediaite, "Trump Boasts About Cognitive Exam Scores: 'ACED IT ALL THREE TIMES'", 30 avril 2026.

https://www.mediaite.com/politics/trump-boasts-about-cognitive-exam-scores-aced-it-all-three-times/

[20] Céline Gounder, "What Trump's Physical Exam Doesn't Test", 2026.

https://www.celinegounder.com/p/trumps-physical-exam-answers-the-wrong-question

[21] CBS News, "White House releases details of Trump's MRI scan", 1er décembre 2025.

https://www.cbsnews.com/news/trump-mri-abdomen-heart-white-house-says/

[22] MindSite News, "'The Most Dangerous Days of Our Lifetimes': Psychiatrist Renews Call to Remove 'Mentally Unfit' Trump From Office", 30 juin 2026.

https://mindsitenews.org/2026/06/30/the-most-dangerous-days-of-our-lifetimes-psychiatrist-renews-call-to-remove-mentally-unfit-trump-from-office/

[23] HuffPost, "Doctor Who Wrote 'Goldwater Rule' Says He Would Recommend Dementia Tests For Trump", 2024.

https://www.huffpost.com/entry/trump-goldwater-dementia_n_6716c72be4b011ffe51780f3

[24] Bandy X. Lee (dir.), The Dangerous Case of Donald Trump, traduction coréenne par Jeong Ji-in et Lee Eun-jin, Simsim, 2018.

(Ouvrage original : The Dangerous Case of Donald Trump: 27 Psychiatrists and Mental Health Experts Assess a President, Thomas Dunne Books, 2017)

[25] Documents de contexte du projet : manuscrits de référence des chapitres 48 et 49, transcriptions d'entretiens du podcast de The Daily Beast (John Gartner), de Cult Expert (Steven Hassan), etc.

Chapitre 50. L’économie sud-coréenne prise en étau

Samsung et SK Hynix : une dérogation de douze mois pour leurs usines en Chine et une diplomatie pragmatique

> Le temps gagné par l’économie sud-coréenne entre l’impasse sino-américaine et la flambée du pétrole dans le détroit d’Ormuz, et l’autonomie stratégique que le gouvernement de Lee Jae-myung doit préserver entre sécurité et commerce

50.1 Une trêve de deux mois, une autorisation de douze mois

Dans la soirée du 23 septembre 2026, le secrétaire américain au Trésor Scott Bessent est intervenu sur Fox News. Il a annoncé que la trêve commerciale entre les États-Unis et la Chine, qui devait prendre fin le 10 novembre, serait prolongée de deux mois. La nouvelle date d’expiration est le 10 janvier 2027. Cette annonce est intervenue juste après qu’il eut achevé à Washington les derniers ajustements avec le vice-Premier ministre chinois He Lifeng. Bessent a expliqué que cette mesure visait à gagner du temps pour examiner les options dans le domaine économique.

Le résultat était loin des prévisions qui avaient précédé la rencontre. De nombreux acteurs du marché, dont Bank of America, avaient retenu comme scénario de référence une prolongation d’un an. La Chine demandait que la trêve soit prolongée jusqu’à la fin du mandat de Trump. Le négociateur en chef américain évoquait une prolongation de trois à six mois. Au final, elle n’a duré que deux mois, soit moins que la période avancée par les États-Unis.

Le 24 septembre, le sommet à la Maison-Blanche s’est déroulé dans un faste protocolaire. Un bombardier furtif B-2 a survolé la Maison-Blanche, puis un dîner d’État a eu lieu dans la soirée. Pourtant, à la fin des trois jours de rencontre, le seul accord confirmé portait, dans les faits, sur la prolongation de la trêve. Les principaux différends, comme Taïwan, les semi-conducteurs de pointe et l’intelligence artificielle (IA), sont restés sans issue. Les deux dirigeants se retrouveront en novembre au sommet de l’APEC, qui se tiendra à Shenzhen, en Chine. Ils doivent aussi se rencontrer au sommet du G20, en décembre à Miami, aux États-Unis.

À Séoul, les marchés ont mêlé soulagement et inquiétude. Le 22 septembre, deux jours avant le sommet, le KOSPI avait clôturé à 7 017,91 points. La prolongation de la trêve a réduit à court terme l’incertitude sur les exportations de semi-conducteurs, d’automobiles et de batteries. Mais deux mois, c’est peu pour que les entreprises revoient leurs plans d’investissement.

La trêve n’est pas le seul compte à rebours qui pèse sur les semi-conducteurs sud-coréens. Les usines chinoises de Samsung Electronics et de SK Hynix dépendent d’autorisations annuelles du gouvernement américain pour y faire entrer des équipements. Les autorisations pour 2026 expirent le 31 décembre. La trêve sino-américaine prend fin dix jours plus tard.

L'expression « dérogation à durée limitée de douze mois », dans le titre de ce chapitre, désigne cette situation. Les usines chinoises des deux entreprises reçoivent une autorisation d'exploitation valable un an. Son renouvellement tombe presque au même moment que l'expiration de la trêve sino-américaine. Les semi-conducteurs sud-coréens se trouvent entre deux échéances fixées par Washington et Pékin.

50.2 Des usines qui peuvent tourner, mais pas grandir

Samsung Electronics fabrique des mémoires flash NAND à Xi'an, dans la province chinoise du Shaanxi. SK Hynix produit des mémoires DRAM à Wuxi, dans la province du Jiangsu, et des mémoires NAND à Dalian, dans la province du Liaoning. L'usine de Dalian fait partie de l'activité NAND qu'a rachetée SK Hynix à Intel en 2021. Selon le secteur, l'usine de Xi'an assure entre 30 et 40 % de la production NAND de Samsung. Celle de Wuxi représenterait environ 40 % de la production DRAM de SK Hynix.

Pendant longtemps, les trois usines ont bénéficié du statut VEU accordé par le gouvernement américain. VEU est l'abréviation de « Validated End User », ou « utilisateur final validé ». Les entreprises qui répondent aux exigences de sécurité peuvent importer des équipements américains sans demander une autorisation pour chaque livraison. En octobre 2022, les États-Unis ont fortement resserré les restrictions sur les exportations d'équipements pour semi-conducteurs vers la Chine. Les entreprises sud-coréennes ont alors obtenu une dérogation d'un an. En octobre 2023, les États-Unis ont inscrit les usines chinoises des deux entreprises sur la liste VEU, ce qui a permis des importations sans limite de durée.

Le 29 août 2025, le Bureau de l'industrie et de la sécurité (BIS) du département américain du Commerce a changé de cap. Il a annoncé qu'il retirerait les trois usines de la liste VEU. La mesure devait entrer en vigueur le 31 décembre de la même année. Si elle avait été appliquée telle quelle, les deux entreprises auraient dû demander une autorisation distincte pour chaque importation d'équipement. Le BIS estimait qu'elles auraient alors déposé près de 1 000 demandes par an. Dans le secteur, certains craignaient que les usines ne soient contraintes de s'arrêter.

Le 30 décembre, la veille de l'entrée en vigueur, les États-Unis ont remplacé le dispositif par un régime d'autorisations annuelles. Les entreprises soumettent à l'avance la liste des types et des quantités d'équipements et de pièces nécessaires pour un an. L'ensemble est examiné et approuvé en une fois. Les deux entreprises ont obtenu leurs autorisations pour 2026 selon cette procédure. Elles ont ainsi évité l'arrêt de leurs usines.

Des conditions accompagnaient toutefois ces autorisations. Les États-Unis ont maintenu le principe selon lequel ils n'autoriseraient ni l'augmentation des capacités de production ni la modernisation technologique des usines en Chine. Les entreprises peuvent y faire entrer les équipements nécessaires à l'entretien et à la réparation. Elles ne peuvent pas importer ceux qui

permettraient de passer à une nouvelle génération de procédés ou d'ajouter des lignes de production.

Dans le secteur des mémoires, cette condition pèse lourd. Les générations de procédés changent tous les un à deux ans. Une usine qui ne peut pas passer à la génération suivante perd chaque année en compétitivité sur les coûts. Les usines en Chine tournent aujourd'hui, mais il leur sera difficile de devenir les sites de production phares de demain. C'est pourquoi les deux entreprises n'ont d'autre choix que de réduire progressivement leur présence en Chine.

L'examen des autorisations pour 2027 sera le premier renouvellement dans le cadre du nouveau dispositif. Ce sera un premier test pour savoir si les règles vont se durcir, rester en l'état ou s'assouplir. Des analystes du secteur pensent que l'examen pourrait être plus strict que lors de la première approbation, en 2026. Celle-ci visait en grande partie à atténuer le choc provoqué par l'annulation du statut VEU.

Un article de Reuters publié le 5 août a révélé les réflexions internes des deux entreprises. Selon l'article, elles évaluaient la possibilité d'utiliser dans leurs usines chinoises des équipements du fabricant chinois AMEC. AMEC fabrique des équipements de gravure. Cette étape consiste à graver les motifs des circuits sur une plaque de silicium. Les deux entreprises ont démenti l'information. Samsung Electronics a déclaré n'avoir ni testé ni évalué d'équipements AMEC dans ses usines en Chine. Dans le secteur, certains y voient l'examen d'une solution de secours au cas où l'approvisionnement en pièces américaines et l'assistance à la réparation viendraient à cesser.

Cette situation montre la position dans laquelle se trouvent les entreprises sud-coréennes. Pour continuer à utiliser des équipements américains, elles ont besoin de l'autorisation de Washington. Pour en réduire l'usage, elles doivent s'appuyer sur des équipements chinois. Dans les deux cas, les entreprises sud-coréennes ne peuvent pas fixer elles-mêmes les conditions.

La rencontre de Washington n'a pas remis en cause cet équilibre. Le secrétaire au Commerce Howard Lutnick a déclaré le 2 septembre que l'assouplissement des contrôles à l'exportation ne serait pas abordé lors de cette rencontre. Le représentant américain au Commerce Jamieson Greer a lui aussi déclaré que les contrôles sur les exportations de puces n'avaient pas été liés aux discussions sur l'IA. Kim Doo-eon, analyste chez Hana Securities, a estimé qu'il fallait distinguer l'amélioration des conditions d'approvisionnement en terres rares des restrictions sur les semi-conducteurs de pointe. Le contrôle des semi-conducteurs est resté un rempart de sécurité, hors du champ des négociations.

50.3 L'envers de la trêve : la montée en puissance de ChangXin Memory

La trêve n'a pas apporté que de bonnes nouvelles aux semi-conducteurs sud-coréens. Pendant que les États-Unis resserraient l'étau autour de la Chine, les entreprises sud-coréennes ont profité

de retombées positives. Les entreprises chinoises ont acheté en Corée du Sud des produits qu'elles ne pouvaient pas se procurer aux États-Unis. Si Pékin et Washington redéfinissent les règles du commerce, cette ouverture se réduira.

La progression des mémoires chinoises s'est traduite dans les chiffres. Le 27 juillet, ChangXin Memory Technologies (CXMT), fabricant chinois de mémoires DRAM, a été introduit au STAR Market de la Bourse de Shanghai, un marché réservé aux entreprises technologiques. Le premier jour, le cours a clôturé en hausse de 466 % par rapport au prix d'offre. L'entreprise a levé 57,9 milliards de yuans, soit environ 12 500 milliards de wons. C'était la plus importante introduction en Bourse d'une entreprise asiatique cette année. En séance, sa valorisation a atteint 3 700 milliards de yuans, soit environ 802 000 milliards de wons.

La Bourse sud-coréenne a été fortement secouée. Lors du choc dit « CXMT », Samsung Electronics a chuté de plus de 8 % en séance et SK Hynix de plus de 10 %. Un coupe-circuit a brièvement suspendu les échanges sur le KOSPI. Ce qui effrayait le marché, ce n'était pas l'écart technologique immédiat. C'était le risque de voir vaciller l'oligopole des mémoires, partagé entre Samsung Electronics, SK Hynix et Micron.

La vitesse de cette progression s'est confirmée juste avant la rencontre. Le 20 septembre, CXMT a annoncé le lancement de la production en série de sa plateforme G5, un procédé DRAM de cinquième génération. KB Securities a estimé qu'à conditions égales, le rendement par plaque de silicium augmentait de plus de 50 % par rapport à la génération précédente. Des articles ont aussi rapporté que CXMT allait convertir une partie de son usine de Shanghai à la production de mémoires à bande passante élevée (HBM). Les HBM sont des mémoires qui empilent plusieurs couches de DRAM pour accélérer le traitement des données et équipent les accélérateurs d'IA.

Les fabricants sud-coréens ressentiront d'abord la pression sur les DRAM standard. Les deux entreprises consacrent encore plus de la moitié de leurs capacités de production de DRAM à ces produits. Si CXMT augmente sa production de DRAM standard grâce aux fonds levés en Bourse, les prix seront les premiers à fléchir. Même en gardant une avance dans les HBM, les deux entreprises pourraient voir leurs bénéfices globaux reculer.

Les calculs autour des puces d'IA sont eux aussi complexes. Les États-Unis ont autorisé sous conditions la vente en Chine des puces H200 de Nvidia. Une dizaine d'entreprises chinoises, dont Alibaba, Tencent et ByteDance, ont obtenu l'autorisation d'en acheter. Les H200 contiennent des HBM fabriquées en Corée du Sud. Si la Chine achète beaucoup de H200, la demande de HBM sud-coréennes augmentera aussi. Mais Pékin a choisi de demander à ses entreprises de différer leurs achats et de développer les puces Ascend de Huawei. Le secrétaire Lutnick a déclaré que la Chine n'avait, dans les faits, pas acheté de H200.

Plus la Chine se fournit elle-même en puces d'IA, moins les HBM sud-coréennes ont de place sur son marché. Depuis décembre 2024, les États-Unis bloquent aussi les exportations de HBM vers la

Chine. Les entreprises sud-coréennes ne peuvent pas vendre de HBM pour les puces Huawei. À mesure que l'écosystème chinois se développe, la part des mémoires qu'il consomme revient à des entreprises chinoises comme CXMT.

Une nouvelle rapportée environ deux semaines avant la rencontre a révélé les doutes des deux entreprises sur l'avenir. Le 9 juillet, Korea Electric Power Corporation (KEPCO) leur a proposé de payer d'avance cinq années de factures d'électricité. Le montant s'élevait à environ 20 000 milliards de wons pour Samsung Electronics et 5 000 milliards pour SK Hynix, soit 25 000 milliards au total. KEPCO prévoyait d'utiliser d'abord cet argent pour construire les réseaux électriques desservant le complexe de semi-conducteurs. Le 11 septembre, les deux entreprises ont rejeté cette proposition. Elles ont expliqué qu'il était difficile de garantir que l'actuelle période faste du secteur se poursuivrait pendant cinq ans.

Les facteurs sino-américains n'étaient pas seuls en cause. Il reste que des entreprises aux résultats record ne peuvent pas se projeter avec confiance à cinq ans. Leur décision reflète l'incertitude créée par l'entrelacement de la demande liée à l'IA, de la montée en puissance de la Chine et des restrictions sino-américaines.

50.4 La flambée du pétrole à Ormuz et la double dépendance énergétique

Si les semi-conducteurs sont le front technologique, l'énergie est le front du quotidien. Le 28 février 2026, les États-Unis et Israël ont attaqué l'Iran. L'opération portait le nom d'« Epic Fury ». Les Gardiens de la révolution iraniens ont riposté en bloquant le détroit d'Ormuz. Le Brent a atteint un pic de 118,35 dollars le baril le 31 mars. Son cours est descendu dans la fourchette des 71 dollars au début de juillet, mais le blocus a repris à la mi-juillet. Le 14 septembre, il est remonté à 107,82 dollars.

La Corée se trouvait au cœur de cette onde de choc. Selon le Service de recherche de l'Assemblée nationale, 69,1 % du pétrole brut importé en 2025 provenait du Moyen-Orient. Plus de 90 % du pétrole brut moyen-oriental transitait par le détroit d'Ormuz. Le complexe de gaz naturel liquéfié (GNL) de Ras Laffan, au Qatar, a perdu 17 % de sa capacité de production après l'attaque iranienne de mars. Vortexa, société d'analyse du secteur énergétique, a cité la Corée, Taïwan et Singapour parmi les pays vulnérables aux perturbations de l'approvisionnement qatari en GNL.

Le choc s'est traduit en chiffres. L'Institut coréen de l'économie industrielle et du commerce a estimé que, si le blocus se prolongeait au-delà de trois mois, les coûts moyens de production manufacturière augmenteraient de 11,8 %. La hausse atteindrait 9,4 % en moyenne dans l'ensemble des secteurs. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a abaissé sa prévision de croissance pour la Corée en 2026, de 2,1 % à 1,7 %. Le taux de change entre le won et le dollar est monté dans la fourchette des 1 500 wons en mars, puis a temporairement dépassé 1 560

wons au début de juin. Le 11 septembre, il était retombé à 1 343 wons, allégeant en partie le coût des importations de pétrole brut.

Le gouvernement a réagi sur plusieurs fronts. En mars, il a décidé d'importer 24 millions de barils supplémentaires de pétrole brut des Émirats arabes unis. Il a élargi ses sources d'approvisionnement aux États-Unis, à l'Australie et à l'Algérie. La part du pétrole venu du Moyen-Orient est ainsi tombée à 62,8 % entre janvier et mai. Le gouvernement a annoncé vouloir la ramener sous les 50 % à moyen et long terme. Il a prolongé la baisse temporaire de la taxe sur les carburants et maintenu le plafonnement des prix du pétrole. En septembre, il s'est orienté vers le gel du dixième plafond.

La situation s'est de nouveau dégradée en septembre. Le pipeline Est-Ouest d'Arabie saoudite a été attaqué par des drones et s'est interrompu pendant un temps. Ce pipeline est une voie de contournement essentielle qui achemine le pétrole vers la mer Rouge en évitant Ormuz. Les raffineurs avaient sécurisé les volumes de septembre et d'octobre, mais s'inquiétaient pour la période à partir de novembre. SK Energy a acheté 4 millions de barils de brut américain WTI, qui arriveront en décembre. GS Caltex en a sécurisé 2 millions. Le transport du pétrole brut américain coûte environ deux fois plus cher que celui du pétrole moyen-oriental.

La diversification des sources d'approvisionnement se heurte à des limites structurelles. Les raffineries coréennes sont conçues pour le brut lourd du Moyen-Orient, riche en soufre. Une part importante de pétrole de schiste américain, plus léger, réduit l'efficacité des procédés. Adapter les installations coûte cher. La diversification est donc possible sur le plan technique, mais désavantageuse sur le plan économique.

La faiblesse mise au jour par cette crise tient à la double dépendance énergétique. Le pétrole brut dépend du Moyen-Orient. La sécurité des voies maritimes qu'il emprunte dépend des relations entre les États-Unis et la Chine. La puissance de la marine américaine peut ouvrir le détroit. La diplomatie chinoise, qui a de l'influence sur l'Iran, peut aussi ouvrir la voie. Dans les deux cas, la Corée ne tient pas les cartes.

La Chine a traversé la même crise autrement. Ses pétroliers publics ont franchi le détroit en coordination avec les Gardiens de la révolution. Ses réserves abondantes ont aussi amorti le choc. Face à une même crise, certains pays ont réduit le rythme de leurs usines, tandis que d'autres ont obtenu une carte de négociation.

Les cours du pétrole ont légèrement baissé juste après la réunion. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a déclaré le 24 avoir proposé aux États-Unis une feuille de route de sept jours pour rouvrir le détroit d'Ormuz. En échange de cette réouverture, l'Iran demandait la levée du blocus des ports, le dégel de ses avoirs et une exemption aux sanctions sur le pétrole brut. Le 25, le Brent a clôturé à 104,32 dollars le baril. Il restait loin des quelque 60 dollars d'avant-guerre.

50.5 Le 18 septembre, fixer une limite : gérer l'alliance sans envoyer de troupes

La crise énergétique s'est aussitôt transformée en problème de sécurité. Le président Trump a demandé aux alliés de participer à l'opération dans le détroit d'Ormuz. Les alliés européens ont été les premiers à refuser. La pression s'est ensuite tournée vers la Corée.

En août, Trump a publié un message sur les réseaux sociaux. Il y affirmait avoir demandé au président coréen s'il voulait se joindre aux États-Unis sur la question iranienne et avoir reçu pour réponse « Non merci ». Le même mois, Trump a ordonné de réduire fortement l'ampleur de l'exercice conjoint américano-coréen Ulchi Freedom Shield. Il a invoqué publiquement ses bonnes relations avec Kim Jong-un.

Dans un entretien diffusé sur Fox News le 30 août, Trump est allé plus loin. Il a dit qu'il y avait 40 000 soldats américains en Corée et qu'il avait demandé un « petit coup de main » sur la question iranienne. Selon lui, la Corée avait répondu qu'il valait « mieux s'abstenir ». Il a ajouté qu'il fallait se souvenir de ce genre de choses. En réalité, les forces américaines stationnées en Corée comptent 28 500 soldats.

L'Iran a lui aussi fait pression sur Séoul. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères a adressé un avertissement à la Corée au début de septembre. Il a déclaré que toute présence de forces militaires étrangères dans le golfe Persique et le détroit d'Ormuz serait considérée comme une aide directe à l'agresseur. Il a prévenu que cela entraînerait de graves conséquences.

L'opinion publique coréenne était elle aussi préoccupée. Le 12 septembre, une marche contre l'envoi de troupes a eu lieu dans le centre de Séoul. Un sondage Gallup Korea a montré que la cote de popularité du président était tombée à 37 %. La controverse sur l'envoi de troupes a été citée parmi les facteurs de cette baisse.

Le 18 septembre, le président Lee Jae-myung a tenu au pavillon d'invitation de la Maison Bleue sa septième conférence de presse depuis son entrée en fonctions. On lui a demandé quand et de quelle manière la Corée contribuerait dans le détroit d'Ormuz. Il a répondu :

« Il n'y aura pas d'envoi de troupes pour prendre part à une guerre ou s'y engager. Je peux l'affirmer sans ambiguïté. »

Il a ajouté que le principe de non-participation et de non-engagement dans la guerre avait été respecté jusqu'ici et le serait encore.

Lee Jae-myung a fixé une limite tout en laissant une marge de manœuvre. Il a souligné que le mot « envoi de troupes » regroupait des notions trop nombreuses. Il fallait, selon lui, distinguer le lieu et l'objectif du déploiement, la nature des moyens engagés et le calendrier. Il a expliqué que l'unité

Cheonghae était déjà déployée pour contrer les menaces contre les routes maritimes, comme la piraterie. Il a dit que la Corée devait mener, comme les autres pays, des activités minimales pour protéger ses navires marchands, ses routes d'approvisionnement en pétrole brut et la vie de ses citoyens. Il a indiqué que son gouvernement étudiait avec attention les moyens de renforcer ces activités.

L'unité Cheonghae est une unité de la marine envoyée pour la première fois en 2009 afin de lutter contre les pirates somaliens. En 2020, sa zone d'opération a été étendue aux environs du détroit d'Ormuz. Le New York Times a rapporté ainsi les explications du président : même si les moyens coréens s'approchent de la mer Rouge ou d'Ormuz, leur mission se limitera à protéger les pétroliers et les navires marchands coréens. Ils ne participeront à aucune opération qui pourrait être interprétée comme un soutien à la guerre contre l'Iran.

L'agence Yonhap a interprété ces propos comme une ligne directrice de négociation en amont de la réunion des ministres des Affaires étrangères coréen et américain. Le ministre coréen des Affaires étrangères Cho Hyun a rencontré le secrétaire d'État Marco Rubio à Washington le même jour. Une équipe d'inspection sur place du ministère de la Défense avait visité au début du mois la base aérienne d'Al Dhafra, aux Émirats arabes unis, entre autres sites, puis était rentrée.

Cette limite avait deux significations. Premièrement, la Corée a rendu public le critère qu'elle appliquerait entre les demandes de son allié et la sécurité de sa population : ne pas entrer dans le combat, mais protéger ses propres navires. Deuxièmement, elle a laissé une vaste zone grise entre ces deux critères. On ne sait pas encore jusqu'où l'unité Cheonghae ira ni ce qu'elle fera. Certains soulignent aussi que toute activité près d'Ormuz pourrait dépendre de l'accord de l'Assemblée nationale.

Cette position a eu un coût. En mars, les États-Unis ont transféré au Moyen-Orient une partie des moyens Patriot des forces américaines stationnées en Corée. La presse a aussi rapporté un projet de retrait du système THAAD. Le gouvernement coréen a affirmé que la dissuasion face à la Corée du Nord n'était pas menacée. Mais un fait est devenu clair : les moyens de l'alliance dans la péninsule coréenne bougent selon les décisions américaines. On ignore encore quelle facture la promesse de Trump de s'en souvenir pourrait faire apparaître lors des négociations sur les coûts de défense ou les droits de douane.

50.6 Le premier investissement aux États-Unis et un nouvel acteur dans la course aux batteries

La diplomatie pragmatique du gouvernement de Lee Jae-myung s'est manifestée deux fois dans le commerce. La première fois, c'était à Séoul, le 13 mai. La veille de la réunion de Pékin, le président Lee a reçu successivement à la Maison Bleue le vice-Premier ministre He Lifeng et le secrétaire au Trésor Scott Bessent. Les deux hommes s'étaient rencontrés le même jour à l'aéroport d'Incheon

pour finaliser l'ordre du jour de la réunion de Pékin. Après Busan en octobre 2025, la Corée est devenue le deuxième lieu de négociation entre les États-Unis et la Chine. Lee a demandé à Bessent de renforcer la coopération sur les chaînes d'approvisionnement et les marchés des changes. À He Lifeng, il a proposé d'élargir la coopération au service du quotidien de la population.

La deuxième scène s'est déroulée à New York, le 22 septembre. À l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies, Lee a rencontré le président Trump pendant 30 minutes. Cette réunion n'était pas prévue et constituait le troisième sommet américano-coréen depuis son entrée en fonctions. La veille, le gouvernement avait présenté à l'Assemblée nationale le premier projet d'investissement aux États-Unis. La Maison Bleue a expliqué que les progrès des négociations sur l'investissement avaient contribué à la tenue de la réunion.

Le premier projet est la centrale électrique à gaz à cycle combiné d'Encinal, au Texas. Sa capacité installée sera d'environ 6,3 gigawatts et son coût total de 22,3 milliards de dollars. La première étape consiste à construire une centrale à turbines à gaz d'une capacité de 1,4 gigawatt, puis à vérifier la demande et la viabilité économique. Le projet ajoutera ensuite progressivement des installations à cycle combiné d'une capacité de 4,9 gigawatts. Il vise à répondre à la demande d'électricité des usines de semi-conducteurs et des centres de données d'intelligence artificielle qui se concentrent au Texas.

La Corée devrait fournir la totalité des fonds, tandis que les deux pays se partageraient les parts à égalité. Le gouvernement a indiqué que les revenus du projet sur vingt ans, estimés entre 43,29 et 45,43 milliards de dollars, permettraient de récupérer le principal et les intérêts. La construction de huit grandes centrales nucléaires aux États-Unis et le développement du GNL en Alaska restent des sujets de négociation ultérieure.

Cet investissement fait suite à l'accord douanier américano-coréen de 2025. En échange d'une baisse des droits de douane de 25 % à 15 %, la Corée s'est engagée à investir 350 milliards de dollars. Cette somme comprend 150 milliards de dollars dans la construction navale et 200 milliards de dollars d'investissements stratégiques. Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Énergie, Kim Jung-kwan, a déclaré que le plafond annuel de 20 milliards de dollars fixé pour les investissements stratégiques serait respecté.

Les avis sont partagés. Le respect de l'engagement a permis de bâtir la confiance. Mais les désaccords entre les deux pays sur la viabilité du projet et les garanties contre les pertes persistent. La date de signature du protocole d'accord n'a pas encore été fixée. Un membre de la commission parlementaire coréenne de l'Industrie, du Commerce, des Ressources énergétiques, des PME et des startups a estimé que Trump ferait lui-même l'annonce selon le calendrier électoral américain. Le projet nucléaire n'a pas encore franchi le seuil américain. Le calendrier des dépenses coréennes et celui des annonces politiques américaines avancent à des rythmes différents.

La situation est différente dans le secteur des batteries. Ce qui préoccupe à long terme les fabricants coréens, c'est le comité d'investissement que les États-Unis et la Chine ont décidé de créer en mai. Dirigé par le secrétaire Bessent, cet organisme servira de guichet pour examiner en amont les investissements chinois jugés non sensibles et les approuver rapidement. Trump a déclaré que les entreprises chinoises pouvaient construire des usines automobiles aux États-Unis si elles y employaient des Américains.

Dans le secteur des batteries, la porte est déjà entrouverte. Ford a obtenu sous licence la technologie de batteries lithium-fer-phosphate (LFP) du groupe chinois CATL et a commencé la production dans son usine de Marshall, au Michigan. Les batteries LFP coûtent moins cher et s'enflamment moins facilement. Fin 2025, Ford a mis fin à BlueOval SK, sa coentreprise avec SK On. SK Innovation a comptabilisé une perte d'environ 3 700 milliards de wons. Ford a aussi résilié un contrat d'approvisionnement de 9 600 milliards de wons conclu avec LG Energy Solution.

Les trois fabricants sud-coréens de batteries ont réorienté leurs activités vers les systèmes de stockage d'énergie (SSE) après le recul de la demande de véhicules électriques. Un SSE stocke l'électricité pour la restituer quand on en a besoin. Au premier semestre de cette année, les livraisons de batteries pour SSE en Amérique du Nord ont progressé de 83 % par rapport à l'année précédente. LG Energy Solution transforme ses usines du Michigan et du Tennessee en lignes de batteries LFP destinées aux SSE. Samsung SDI a réorienté dans le même sens son usine commune de l'Indiana.

Le problème tient à la place dominante du LFP, qui représente près de 90 % du marché des SSE. CATL est l'acteur le plus puissant dans ce domaine. Si le comité d'investissement élargit les possibilités offertes aux entreprises chinoises pour exploiter des usines aux États-Unis ou nouer des partenariats avec des entreprises américaines, les SSE seront le premier secteur où l'avance prise par les entreprises sud-coréennes vacillera.

Les États-Unis eux-mêmes imposent des limites. Le 8 septembre, le secrétaire aux Transports Sean Duffy a adressé une lettre ouverte au directeur général de Ford. Il y a exprimé sa profonde inquiétude au sujet de l'usine du Michigan et signalé que CATL figurait sur la liste des entreprises liées à l'armée chinoise. Les États-Unis maintiennent des droits de douane de 100 % sur les véhicules électriques chinois et de 25 % sur les batteries.

Du côté des matériaux, le graphite constitue un maillon essentiel. La dépendance à la Chine dépasse 90 % pour le graphite, matière première des anodes de batteries. Le 9 octobre 2025, la Chine a limité, par son annonce no 58, les exportations de produits liés aux batteries au lithium et aux anodes en graphite. Cette mesure a été suspendue pour un an conformément à l'accord de Busan. Cette fois, la prolongation de deux mois de l'accord de Busan a repoussé l'échéance de cette suspension au 10 janvier 2027. En Corée du Sud, une seule entreprise produit des anodes à base de graphite : Posco Future M.

La position des batteries sud-coréennes est paradoxale. Plus les restrictions américaines visant la Chine sont sévères, plus les entreprises sud-coréennes en tirent profit. Mais ces gains diminuent à mesure que les relations sino-américaines se détendent et que les capitaux chinois arrivent. La réunion de Washington a laissé intact le mur des restrictions, tout en fournissant un plan pour y aménager une porte.

50.7 Autonomie stratégique : ce qu'il faut préserver entre sécurité et commerce

Le gouvernement de Lee Jae-myung a fait de la « diplomatie pragmatique centrée sur l'intérêt national », de l'« autonomie stratégique » et de la « solidarité selon les dossiers » les principes de sa politique étrangère. L'autonomie stratégique désigne la capacité à prendre soi-même les décisions essentielles tout en maintenant les alliances. Elle ne signifie pas qu'il faut abandonner les alliances. Elle signifie qu'il faut pouvoir examiner les demandes des alliés à l'aune de l'intérêt national.

Trois types de pression auxquels la Corée du Sud a fait face cette année ont mis cette notion à l'épreuve. La première vient de l'autorisation de Washington. Chaque année, l'acheminement d'équipements dans les usines de semi-conducteurs doit recevoir l'approbation américaine. La deuxième vient du robinet de Pékin. Les approvisionnements en terres rares et en graphite dépendent des autorisations du gouvernement chinois et du calendrier des suspensions. La troisième est la facture de la sécurité. Les États-Unis demandent un déploiement de troupes et déplacent les moyens des forces américaines stationnées en Corée du Sud selon leurs besoins. Ces trois pressions viennent de lieux différents, mais elles pèsent toutes sur le même corps de l'économie sud-coréenne.

Des critiques se font entendre. Song Eon-seok, député du Parti du pouvoir au peuple, a demandé combien de temps la Corée du Sud pourrait continuer à jouer sur deux tableaux, avec les États-Unis pour la sécurité et la Chine pour l'économie. Le député Jang Dong-hyeok a estimé que, sous couvert d'autonomie stratégique, le pays usait la confiance de ses alliés. Tous deux ont demandé que les résultats de la diplomatie pragmatique soient démontrés par des chiffres.

Ces critiques ne sont pas sans fondement. Devenir le lieu de négociations sino-américaines et exercer une influence sur ces négociations sont deux choses différentes. Le fait que les négociations se soient achevées à l'aéroport d'Incheon ne signifie pas que leurs résultats comprennent les intérêts sud-coréens. Rien n'a été annoncé non plus au sujet d'échanges, lors de la réunion de Washington, sur les autorisations des usines chinoises des entreprises sud-coréennes ou sur les approvisionnements en graphite.

Pour autant, les seules options ne sont pas de jouer sur deux tableaux ou de choisir un camp. Gérer simultanément les deux pays est plus difficile que choisir entre les États-Unis et la Chine.

C'est pourquoi l'Académie diplomatique nationale de Corée et plusieurs instituts de recherche présentent le défi sud-coréen comme une gestion simultanée plutôt que comme un choix.

Je résume en quatre tâches ce qu'il faut faire pour préserver l'autonomie stratégique.

Premièrement, déplacer vers la Corée du Sud le centre de gravité des semi-conducteurs. Il faut établir les plans en partant du principe que les usines chinoises ne pourront pas se développer. Samsung Electronics investit dans la mémoire DRAM de sa quatrième usine de Pyeongtaek. SK Hynix accélère la construction du complexe de Yongin et de l'usine M15X à Cheongju. Dans l'Indiana, l'entreprise construit une usine de conditionnement de mémoire à large bande passante (HBM). Il faut réduire progressivement la part des usines chinoises et creuser l'écart avec CXMT dans la prochaine génération de HBM. Le gouvernement doit inscrire à l'ordre du jour des discussions entre gouvernements l'examen des autorisations pour 2027, au lieu de le laisser aux seules entreprises.

Deuxièmement, allonger la période pendant laquelle la chaîne d'approvisionnement peut résister. Il n'existe aucun moyen de remplacer entièrement le graphite et les terres rares en un an. L'objectif réaliste consiste à prolonger la durée pendant laquelle l'économie peut absorber un choc. Les entreprises et le gouvernement doivent accroître conjointement leurs stocks et leurs réserves, et accélérer les projets communs avec des fournisseurs d'Australie, du Canada et d'Afrique. Il faut aussi accélérer le recyclage des ressources, qui consiste à extraire de nouveau des minerais à partir de batteries usagées, entre autres. À mesure que les conditions des crédits d'impôt américains se durcissent d'année en année, l'autonomie en matériaux d'anode n'est pas facultative.

Troisièmement, réduire la double dépendance énergétique. L'objectif de ramener sous les 50 % la part du pétrole brut provenant du Moyen-Orient doit se traduire par de véritables contrats à long terme. Il faut accroître les aides fiscales aux installations de raffinage capables de traiter du pétrole brut provenant d'autres régions. Le Service de recherche de l'Assemblée nationale a signalé qu'un système d'alerte fondé uniquement sur le prix du pétrole ne suffisait pas. Il faut un dispositif d'alerte précoce qui surveille aussi les prix du naphta, le fret maritime, les stocks privés et le taux d'utilisation des installations.

Quatrièmement, préserver le principe qui consiste à ne pas inscrire la sécurité et le commerce dans le même livre de comptes. L'administration Trump inscrit sur une même facture le déploiement de troupes, les droits de douane, les investissements et les dépenses de défense. Si la Corée du Sud adopte la même pratique, une concession dans un domaine devient une facture dans un autre. Il faut juger les déploiements de troupes à l'aune de la Constitution et de la sécurité de la population. Il faut juger les investissements selon leur viabilité commerciale et l'intérêt national. Il faut aussi définir à l'avance une procédure de consultation avant tout déplacement de moyens des forces américaines stationnées en Corée du Sud hors de la péninsule. Respecter de façon cohérente

les critères annoncés lors de la conférence de presse du 18 septembre permet aussi de préserver la confiance entre alliés.

50.8 Conclusion : trois calendriers

Trois calendriers se superposent devant l'économie sud-coréenne.

Le premier s'arrête au 31 décembre 2026. Ce jour-là prend fin l'autorisation d'acheminer des équipements, pour l'année 2026, dans les usines chinoises de Samsung Electronics et de SK Hynix. Le deuxième s'arrête au 10 janvier 2027. La trêve sino-américaine, prolongée de deux mois, prendra fin et la suspension des restrictions sur les terres rares et le graphite sera elle aussi mise à l'épreuve. Le troisième s'étend jusqu'à l'automne 2027. La Chine tiendra le 21e congrès national du Parti communiste, où se jouera le quatrième mandat du président Xi Jinping. Entre-temps se tiendront les élections de mi-mandat américaines du 3 novembre, le sommet de l'APEC à Shenzhen en novembre et le G20 de Miami en décembre.

La réunion de Washington n'a effacé aucune de ces dates. Le président Trump a mis en scène la rencontre sur le tarmac et le vol de bombardiers furtifs. Mais il n'a obtenu qu'une prolongation de deux mois. La Chine a gagné du temps et les États-Unis ont reporté les questions essentielles aux prochaines négociations. Entre les deux, la Corée du Sud doit gérer à la fois des autorisations accordées pour douze mois et une trêve renouvelée pour deux mois.

La Corée du Sud ne peut pas choisir le pain de son sandwich. Mais elle peut décider de la solidité de sa garniture. Celle-ci repose sur l'écart technologique, la durée pendant laquelle la chaîne d'approvisionnement peut tenir, les sources d'approvisionnement énergétique et des principes diplomatiques auxquels elle ne renonce pas. Quand viendra la prochaine échéance, la Corée du Sud subira-t-elle encore le même choc ? La réponse dépend de ce qu'elle préparera dans les prochains mois.

Références

Documents joints au projet

Kim Kyung-jin, Rapport général sur le sommet sino-américain de Washington en 2026, Kim Kyung-jin Av ocats, septembre 2026. Chapitre 3, section 3.5 ; chapitre 4, sections 4.3 à 4.6 ; chapitre 6, sections 6.1 à 6.5 ; chapitre 7, sections 7.1 à 7.6.

Sommet sino-américain de Washington et prolongation de la trêve

Reuters (repris par U.S. News), 24 septembre 2026, article présentant quatre points clés du sommet de Wa shington.

NPR, 24 septembre 2026, article sur l'ambiance et les perspectives du sommet entre Trump et Xi Jinping.

Hankook Ilbo, 24 septembre 2026, « Trêve commerciale sino-américaine prolongée de deux mois… Le secr étaire américain au Trésor Bessent : “Jusqu’au 10 janvier de l’année prochaine” ».

Korea Post, septembre 2026, « La Chine et les États-Unis prolongent leur trêve commerciale jusqu’au 10 ja nvier de l’année prochaine ».

Global Economic, 24 septembre 2026, « La Chine et les États-Unis prolongent de deux mois l’accord de Bu san sur la “trêve commerciale”… Les semi-conducteurs sud-coréens respirent ».

Money Today, 26 septembre 2026, « Les discours sur des “progrès considérables” se multiplient… Trump e t Xi Jinping concluent une nouvelle “trêve fragile” quatre mois plus tard ».

Bloomingbit, 26 septembre 2026, article récapitulant le communiqué sur les résultats du sommet sino-am éricain.

The Tracker, 25 septembre 2026, « Prolongation de la trêve commerciale sino-américaine… L’industrie su d-coréenne suit de près les effets sur les semi-conducteurs et les batteries ».

Usines chinoises de Samsung Electronics et de SK Hynix et régime d’autorisation annuelle

Reuters (repris par CNBC), 30 décembre 2025, article sur l’autorisation d’acheminer des équipements en 2 026 dans les usines chinoises de Samsung Electronics et de SK Hynix.

Tom’s Hardware, 30 décembre 2025, article explicatif sur le passage au régime d’autorisation annuelle.

News1, 30 décembre 2025, « Les États-Unis assouplissent les restrictions sur les équipements destinés aux usines chinoises de semi-conducteurs de Samsung et SK… Passage à un régime d’autorisation annuelle ».

Financial News, 30 décembre 2025, article sur l’instauration du régime d’autorisation annuelle, avec une e stimation de 1 000 autorisations par an par le BIS.

E Today, 9 octobre 2023, « Samsung et SK Hynix saluent la levée des risques pesant sur leurs usines chinoi ses de semi-conducteurs ».

The Diplomat, 10 août 2026, article sur les essais d’équipements chinois par Samsung Electronics et SK Hy nix et analyse de la stratégie américaine de contrôle des exportations.

Tech Insider, septembre 2026, récapitulatif des informations sur les essais d’équipements chinois après la fin du statut VEU, avec des perspectives d’actualisation en 2027.

Débat sur le déploiement dans le détroit d’Ormuz et conférence de presse du 18 septembre

Herald Economy, 18 septembre 2026, « Le président Lee : “Pas de déploiement à Ormuz impliquant la Cor ée dans une guerre… Nous protégerons seulement la sécurité des citoyens et des euros” ».

Yonhap News, 18 septembre 2026, « Exclusion d’un déploiement à Ormuz impliquant la Corée dans la gue rre… L’accent est mis sur la protection des navires marchands et le Cheonghae ».

News1, 18 septembre 2026, « Lee : “Pas de déploiement pour la guerre à Ormuz”… La Corée envisage de re nforcer les activités du Cheonghae ».

Segye Ilbo, 18 septembre 2026, « Le président Lee trace une ligne : “Pas de déploiement pour la guerre”… J usqu’où ira le Cheonghae ? ».

The New York Times (repris par Inquirer), 18 septembre 2026, article sur le refus du président Lee Jae-myung de déployer des troupes.

UPI, 18 septembre 2026, article sur l'exclusion d'un rôle militaire sud-coréen au Moyen-Orient par le président Lee Jae-myung, mentionnant l'avertissement du ministère iranien des Affaires étrangères.

Korea JoongAng Daily, 18 septembre 2026, article sur la conférence de presse consacrée au déploiement dans le détroit d'Ormuz, avec le taux de soutien de Gallup Korea.

The Korea Times, 1er septembre 2026, article sur les propos de Trump concernant la Corée du Sud lors d'un entretien avec Fox News.

The Hill, 18 août 2026, article sur la réduction des exercices conjoints entre la Corée du Sud et les États-Unis et les propos de Trump sur les réseaux sociaux.

Sécurité énergétique

Wikipedia, article « Economic impact of the 2026 Iran war » (consulté en septembre 2026).

Hankook Ilbo (édition américaine), 25 septembre 2026, article sur la baisse des cours mondiaux du pétrole et la proposition iranienne d'une feuille de route en sept jours.

Korea Economic Daily, 22 septembre 2026, « L'espoir d'une réouverture du détroit d'Ormuz fait chuter les cours mondiaux du pétrole à leur plus bas niveau depuis deux semaines ».

IlYo Weekly, 23 septembre 2026, « La crise d'Ormuz révèle les limites de la chaîne d'approvisionnement énergétique de la Corée » (citant un rapport du Service de recherche de l'Assemblée nationale).

EBN, 17 septembre 2026, « Le pétrole repasse à 100 dollars… les secteurs du raffinage et de la pétrochimie s'inquiètent des approvisionnements de novembre ».

Seoul Shinmun, 17 septembre 2026, article sur le gel du plafond du prix du pétrole pour la dixième période.

Investissements aux États-Unis et chaîne d'approvisionnement des batteries

Money Today, 23 septembre 2026, « Un entretien surprise de 30 minutes avec Trump juste après la confirmation de l'investissement aux États-Unis… De quoi ont-ils parlé ? ».

New Daily, 22 septembre 2026, « La première opération d'investissement aux États-Unis fixée : une centrale électrique au Texas de 22,3 milliards de dollars ».

Korea Economic Daily, 22 septembre 2026, « "Une centrale électrique de 22,3 milliards de dollars au Texas en tête de liste"… Le premier investissement aux États-Unis se précise aujourd'hui ».

Global Economic, septembre 2026, « Malgré 350 milliards de dollars d'investissements, la Corée n'a retenu que la production d'électricité au gaz ; le nucléaire s'est arrêté aux portes des États-Unis ».

Business Post, 13 mai 2026, article sur la production de batteries CATL par Ford aux États-Unis et les activités de K-Battery dans le stockage d'énergie par batteries.

EconMingle, septembre 2026, article sur la lettre du secrétaire aux Transports Duffy.

Global Economic, 28 juillet 2026, « CXMT flambe de 466 % le jour de son introduction en Bourse… "Une menace pour le duopole coréen de la mémoire" ».

Electronic Times, 14 septembre 2026, « Samsung Electronics et SK hynix rejettent la proposition de KEPCO de prépayer 25 000 milliards de wons de factures d’électricité ».

Date de rédaction : 26 septembre 2026. Les documents officiels présentant les conclusions communes du sommet sino-américain n’avaient pas tous été publiés à cette date. La durée de la prolongation du cessez-le-feu suit l’annonce du secrétaire au Trésor Bessent et les informations de la presse coréenne et internationale.

Chapitre 51. Au bord du précipice de 2027 : la fin de l'ordre mondial que pourraient entraîner les élections de mi-mandat américaines et le 21e congrès du Parti de Xi Jinping

51.1 Une trêve de deux mois et une visite d'État sans résultat

Le soir du 23 septembre 2026, l'avion présidentiel de Xi Jinping, président chinois, a atterri à la base interarmées Andrews. Le président Trump s'est rendu sur le tarmac pour l'accueillir au pied de la passerelle. C'était la première fois que Trump se rendait sur cette base pour accueillir un dirigeant étranger. Le lendemain, 479 militaires des différentes armes étaient alignés sur la pelouse sud de la Maison-Blanche. Des bombardiers stratégiques et des chasseurs furtifs ont survolé la cérémonie d'accueil. La visite d'État d'un dirigeant chinois à la Maison-Blanche n'avait pas eu lieu depuis 2015, soit onze ans.

Une fois le cérémonial terminé, le bilan s'est révélé maigre. Le résultat le plus concret a été la prolongation de la trêve commerciale. La trêve conclue à Busan en octobre 2025 devait prendre fin le 10 novembre. Le secrétaire au Trésor Scott Bessent a annoncé qu'elle était prolongée de deux mois. La nouvelle échéance est fixée au 10 janvier 2027. On était loin de la prolongation d'un an qu'espéraient les marchés et les milieux économiques.

Bessent a expliqué que cette prolongation donnerait plus de temps pour examiner les questions économiques encore en suspens. Les médias étrangers, dont Reuters, en ont donné une autre lecture. Selon eux, les principaux désaccords — droits de douane, engagements d'achat chinois, approvisionnement en terres rares et contrôles technologiques — ont été renvoyés aux prochaines négociations. Le communiqué chinois s'est borné à mentionner de nouvelles mesures conjointes sur le commerce, sans en préciser la date. Jamieson Greer, représentant américain au Commerce (USTR), a annoncé que les produits concernés par le commerce administré seraient précisés le 28 septembre. Tout se passe comme si les termes de l'accord n'étaient remplis qu'après la fin du sommet.

Sur la question de Taïwan, les déclarations des deux pays ont de nouveau divergé. Xi Jinping a demandé aux États-Unis de s'opposer à l'indépendance de Taïwan et de traiter cette question avec prudence. Le communiqué de la Maison-Blanche n'a pas rendu publiques séparément les déclarations de Trump sur Taïwan. Le projet de vente d'armes à Taïwan, d'un montant de 14 milliards de dollars, reste suspendu depuis la rencontre de Pékin en mai. Trump avait déjà qualifié cette vente de monnaie d'échange dans les négociations avec la Chine. Un haut responsable de l'administration s'est contenté d'indiquer qu'une décision sur un nouveau projet de vente serait prise prochainement.

Le domaine de l'intelligence artificielle a connu une situation similaire. Trump a insisté sur le fait qu'il ne fallait pas créer de nouveaux mécanismes de régulation. Xi Jinping a déclaré que l'IA devait rester sous le contrôle humain et servir l'intérêt général. Aucun accord concret n'a été conclu pour traiter ensemble les menaces liées à l'IA. Comme à Pékin, Xi Jinping a de nouveau évoqué le piège de Thucydide. Il s'agit d'un avertissement : une puissance émergente et la puissance hégémonique en place finissent par entrer en guerre.

Le professeur Cui Shoujun, de l'Université Renmin de Chine, a résumé en un point le résultat de cette rencontre. Selon lui, les deux parties ont confirmé un seuil minimal : rivaliser âprement tout en évitant un affrontement militaire. Même aux yeux d'un universitaire chinois, le résultat s'est limité à la confirmation de ce seuil minimal. Les deux dirigeants se retrouveront au sommet de l'APEC, à Shenzhen, en Chine, en novembre. En décembre, le sommet du G20 se tiendra à Miami, aux États-Unis. Les dirigeants continuent de se rencontrer, mais aucun désaccord n'a été résolu. C'est pourquoi ce livre qualifie la rencontre de Washington de négociation sans résultat.

51.2 Deux horloges : le 3 novembre et l'automne 2027

La négociation sans résultat s'explique d'abord par la différence entre les horizons temporels des deux dirigeants. L'horloge de Trump avance à court terme, celle de Xi Jinping à long terme. Cette différence a déterminé la forme de la rencontre et déterminera aussi le moment des affrontements à venir.

(1) L'horloge de Trump : quarante jours avant les élections de mi-mandat

La date la plus importante du calendrier de Trump est celle des élections de mi-mandat, le 3 novembre 2026. La plupart des sondages publiés depuis le début du mois de septembre sont défavorables aux républicains. Les résultats de l'enquête menée par l'université Emerson les 21 et 22 septembre en sont un exemple représentatif. Pour la Chambre des représentants, 53 % des électeurs soutenaient les démocrates contre 42 % les républicains. La cote de popularité de Trump était de 39 %, contre 58 % d'opinions défavorables. Les électeurs indépendants et hispaniques qui avaient voté pour Trump en 2024 penchaient eux aussi du côté démocrate.

Les autres enquêtes indiquent la même tendance. Dans le sondage du New York Times et de l'université Siena, Trump recueillait 38 % des intentions de vote parmi les électeurs susceptibles de voter. La moyenne des sondages de NBC News était de 39 % d'opinions favorables et 59 % d'opinions défavorables. Dans l'enquête NPR-PBS-Marist, 45 % des électeurs inscrits ont déclaré que leur vote serait un vote contre Trump. Ceux qui ont répondu qu'ils voteraient pour le soutenir représentaient 24 %. Cela signifie que l'élection devient un jugement sur Trump lui-même.

La question qui préoccupe le plus les électeurs est le coût de la vie. La guerre contre l'Iran n'était toujours pas terminée, près de sept mois après son début. Le blocus du détroit d'Ormuz a fait

grimper les prix du pétrole et du diesel. Dans un sondage Reuters-Ipsos réalisé en juillet, 33 % des Américains soutenaient les frappes contre l'Iran. Les opposants représentaient 62 %.

Si les républicains perdent la Chambre ou le Sénat, le reste du mandat de Trump deviendra difficile. Si les démocrates prennent le contrôle du Congrès, plusieurs affaires évoquées dans la huitième partie de ce livre pourraient être examinées lors d'auditions. La liste comprend des opérations suspectes sur les contrats à terme pétroliers, la vente d'informations sur Truth Social et les paris sur les marchés de prédiction. Trump n'avait pas besoin d'affronter directement la Chine. Il lui fallait une trêve capable de masquer, jusqu'au jour du scrutin, l'inquiétude liée aux prix et aux chaînes d'approvisionnement. C'est pourquoi les chiffres concernant les avions de ligne Boeing, le soja et le bœuf ont occupé le devant de la scène lors de la rencontre.

(2) L'horloge de Xi Jinping : le centenaire de l'Armée populaire de libération et le 21e congrès du Parti

Le calendrier de Xi Jinping s'étend sur un horizon bien plus long. L'année 2026 marque le début du 15e plan quinquennal de la Chine (2026-2030). Le 1er août 2027 sera le centenaire de la fondation de l'Armée populaire de libération. À l'automne de la même année, à une date généralement attendue en octobre, se tiendra le 21e congrès national du Parti communiste. Xi Jinping devrait y obtenir un quatrième mandat de secrétaire général du Parti et de président de la Commission militaire centrale du Parti. Le Congrès national du peuple élira séparément le président de la République au printemps suivant. Aucun dirigeant depuis Mao Zedong n'a suivi cette voie.

Le Parti communiste chinois a présenté pour la première fois ce qu'on appelle les objectifs de 2027 lors du cinquième plénum du 19e Comité central, en octobre 2020. Il s'agit d'atteindre impérativement, d'ici 2027, les objectifs du centenaire de la fondation de l'armée. Le plan vise à achever l'intégration de la mécanisation, de l'informatisation et de l'intelligence artificielle dans l'armée. Ces objectifs ont aussi une dimension politique : célébrer le centenaire de la fondation de l'armée comme une réussite de Xi Jinping. Quelques semaines seulement séparent la date anniversaire de la fondation de l'armée du congrès du Parti.

Pour Xi Jinping, cette visite aux États-Unis était le premier pas d'une année qui le mènera au congrès du Parti. Rush Doshi, chercheur principal au Council on Foreign Relations (CFR), a formulé la même évaluation. Xi Jinping ne cherchait pas à obtenir une concession majeure des États-Unis. Son objectif était d'empêcher un durcissement des droits de douane et des contrôles technologiques. Le maintien dans les tiroirs de la vente d'armes à Taïwan faisait aussi partie de cet objectif. Le résultat de Xi Jinping tenait à ce qui ne s'est pas produit.

(3) Deux pays qui achètent du temps

On dit souvent que Trump a acheté des gros titres et Xi Jinping du temps lors de cette rencontre. Cette affirmation n'est que partiellement juste. Les États-Unis achètent eux aussi du temps. Selon

Melanie Hart, directrice principale à l'Atlantic Council, l'administration Trump a expliqué à ses alliés que la pause actuelle devait lui permettre de réduire sa dépendance aux terres rares. Son plan est de revenir ensuite à une politique plus ferme, une fois cette dépendance réduite. Pékin connaît lui aussi ces intentions.

La question est de savoir qui saura mieux employer ce temps. De nombreuses estimations indiquent qu'il faudra cinq à dix ans à l'Occident pour bâtir sa propre chaîne d'approvisionnement, des mines aux aimants permanents. Il n'existe aucun moyen de remplacer en deux mois ou en un an la domination chinoise dans la production d'aimants. En revanche, pendant la même période, la Chine peut accélérer son autonomie dans les semi-conducteurs et l'expansion de son écosystème d'IA. Dans le domaine des terres rares, le temps joue plutôt en faveur de Pékin.

51.3 Le calendrier jusqu'en 2027 : les dates annoncent la crise

Le calendrier des quelque douze prochains mois est chargé de dates majeures qui se succèdent à intervalles rapprochés. Chaque date constitue une échéance de négociation et une étincelle susceptible de déclencher un affrontement.

Le 3 novembre 2026 auront lieu les élections de mi-mandat américaines. Le 10 novembre était la date initialement prévue pour la fin de la trêve commerciale. À la mi-novembre, le sommet de l'APEC se tiendra à Shenzhen. En décembre, le sommet du G20 aura lieu à Miami. Le 1er janvier 2027 entrera en vigueur l'interdiction faite au département américain de la Défense de se procurer des aimants en terres rares fabriqués en Chine. Le 3 janvier, le nouveau Congrès élu lors des élections de mi-mandat entrera en fonction. Le 10 janvier prendra fin la trêve commerciale prolongée de deux mois. Le 1er août, l'Armée populaire de libération fêtera le centenaire de sa fondation. À l'automne se tiendra le 21e congrès national du Parti communiste chinois. La même année, la Chine assumera la présidence des BRICS.

La période à surveiller dans ce calendrier est celle des dix premiers jours de janvier 2027. L'interdiction d'approvisionnement en terres rares imposée au département américain de la Défense et l'expiration de la trêve commerciale ne sont séparées que de dix jours. Entre les deux, le nouveau Congrès entrera en fonction. Selon les résultats des élections de mi-mandat, il pourrait se montrer plus ferme que la Maison-Blanche sur Taïwan et la Chine. Au Congrès, une pression bipartisane en faveur d'une accélération des ventes d'armes à Taïwan s'accumule déjà. Le 23 septembre, quatre sénateurs républicains ont encore envoyé une lettre pour réclamer la mise en œuvre du budget de sécurité de Taïwan.

Pékin entend tirer pleinement parti de ce calendrier diplomatique au sommet. La directrice Hart estime que la Chine cherche à obtenir la venue de Trump à Shenzhen en novembre. Si une prochaine rencontre est prévue, Trump aura du mal à adopter une mesure ferme qui risquerait de la

compromettre. Le calendrier lie les États-Unis plus étroitement qu'un accord verbal. À Washington, Xi Jinping a pris l'initiative sur ce calendrier.

La trêve de deux mois rend cette configuration plus complexe. Si la trêve avait été prolongée d'un an, son expiration aurait coïncidé avec la période suivant immédiatement le congrès du Parti. Xi Jinping, assuré d'un quatrième mandat, aurait alors entamé de nouvelles négociations. Avec une prolongation de deux mois, la première épreuve a été avancée à janvier 2027. Il est probable que de courtes prolongations se répètent par la suite. Plus l'échéance est proche, plus les négociations se multiplient, et chacune d'elles crée un nouveau seuil de crise. L'année 2027 pourrait être une succession de précipices plutôt qu'un seul.

51.4 Le détroit de Taïwan : capacités militaires et risque d'erreur de jugement

(1) 2027 est-elle la date de l'invasion ?

La grande question autour de 2027 concerne Taïwan. Le rapport sur la puissance militaire chinoise publié par le département américain de la Défense en décembre 2025 avançait l'évaluation suivante. L'Armée populaire de libération progresse régulièrement vers les objectifs de 2027. Le rapport indiquait que la Chine espérait pouvoir vaincre Taïwan d'ici la fin de 2027. L'objectif est de pouvoir l'emporter à un coût acceptable tout en résistant à une intervention américaine.

Cela ne signifie pas pour autant que 2027 soit la date d'une invasion. L'Institut indien Takshashila a souligné ce point dans un rapport publié en septembre 2026. Selon son analyse, pour Pékin, 2027 est une étape de préparation des capacités, et non la date de lancement d'une opération. Les récentes déclarations de hauts responsables américains vont dans le même sens. Selon cette interprétation, 2027 est l'année où Xi Jinping achèvera les préparatifs matériels nécessaires à la conduite d'une opération de grande ampleur. Ce livre distingue clairement ces deux choses. Disposer d'une capacité et décider de l'utiliser sont deux questions différentes.

Mais lorsque les capacités sont réunies, les options se multiplient. Même sans invasion totale, il existe d'autres méthodes : blocus maritime, inspection des navires sous prétexte de quarantaine, pression sur les îles périphériques. Ici, la quarantaine désigne une mesure qui contrôle l'entrée et la sortie des navires sous prétexte d'empêcher la propagation d'une épidémie. En décembre 2025, l'Armée populaire de libération a mené autour de Taïwan des exercices d'encerclement baptisés « Mission de justice 2025 ». Il s'agissait d'exercices de tir réel simulant un blocus destiné à fermer les principaux ports taïwanais. Le risque en 2027 ne tient pas à une invasion unique, mais à l'accumulation de ce type de pressions dans la zone grise.

(2) Le vide laissé par les purges

Le 24 janvier 2026, le ministère chinois de la Défense a fait une annonce stupéfiante. Il a annoncé l'ouverture d'une enquête visant Zhang Youxia, vice-président de premier rang de la Commission militaire centrale, et Liu Zhenli, chef d'état-major du Département d'état-major interarmées. Les deux hommes étaient accusés d'avoir bafoué le système de responsabilité du président de la Commission militaire centrale. Autrement dit, ils n'auraient pas respecté l'autorité de Xi Jinping en tant que commandant en chef des forces armées. Auparavant, en octobre 2025, un autre vice-président, He Weidong, avait été exclu du Parti. Sur les sept membres que comptait la Commission militaire centrale, il ne restait plus que Xi Jinping et le vice-président Zhang Shengmin. En juin 2026, six officiers supérieurs, dont le directeur du Département du développement de l'équipement, ont quitté leurs fonctions à l'Assemblée populaire nationale.

Les experts sont partagés sur l'interprétation de ces purges. Certains estiment que les chaînes de commandement ont été fragilisées, ce qui réduit la probabilité d'une opération contre Taïwan à court terme. Dans un article publié en juillet, l'East Asia Forum a estimé que les purges avaient repoussé le calendrier taïwanais. Certains avancent aussi que les derniers commandants dotés d'une expérience du combat ont disparu.

D'autres considèrent que c'est précisément ce qui rend la situation dangereuse. Le Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS) a mis en garde contre un scénario possible. Les généraux ont peut-être perdu la confiance du pouvoir après avoir exprimé des doutes réalistes sur la possibilité d'atteindre les objectifs fixés pour 2027. Dans ce cas, les officiers encore en place sont incités à ne faire remonter que de bonnes nouvelles. Si le dirigeant suprême prend ses décisions en se fiant à des rapports exagérément favorables, le risque d'erreur de jugement augmente. Steve Tsang, professeur à l'université de Londres, a lui aussi souligné que la concentration du pouvoir accroît le risque d'erreur de calcul autour de Taïwan. Les purges peuvent réduire le risque de guerre dans l'immédiat. Mais en dégradant la qualité des décisions, elles peuvent accroître le risque d'erreur de jugement en temps de crise.

Les dépenses militaires chinoises continuent d'augmenter malgré les purges. Le budget officiel de la défense pour 2026 s'élève à 1 910 milliards de yuans, en hausse de 7 %. Un rapport du département américain de la Défense estime que, sur le long terme, la campagne anticorruption pourrait au contraire améliorer l'état de préparation au combat. Les purges peuvent ralentir le rythme, mais elles ne changent pas la direction.

(3) Une dissuasion qui vacille

La paix dans le détroit de Taïwan reposait sur deux piliers. Le premier était la dissuasion américaine, qui devait empêcher la Chine de recourir à la force. Le second était la retenue

demandée par les États-Unis à Taïwan pour empêcher une déclaration unilatérale d'indépendance. Sous Trump, le premier pilier vacille.

Après la rencontre de Pékin en mai, Trump a reconnu avoir discuté avec Xi Jinping des ventes d'armes à Taïwan. Les Six assurances formulées par l'administration Reagan en 1982 à l'égard de Taïwan comprennent cet engagement : ne pas consulter la Chine au préalable sur les ventes d'armes. Trump a répondu en substance qu'il ne pouvait pas refuser une conversation au motif qu'un accord avait été signé en 1982. Cette déclaration s'écarte d'un principe appliqué depuis plus de quarante ans.

Le secrétaire d'État Marco Rubio a expliqué la suspension des ventes par d'autres raisons. Il faut, selon lui, prendre en compte à la fois les besoins militaires dans différentes régions du monde et les limites des capacités de production de l'industrie de défense. Cette déclaration intervient alors que la guerre contre l'Iran a réduit les stocks de munitions de l'armée américaine. Le directeur Hart a averti que la suspension des ventes affaiblissait la dissuasion. Si Xi Jinping a le sentiment d'avoir pris l'avantage, le risque d'affrontement augmente.

Les risques dans le détroit de Taïwan à l'approche de 2027 peuvent se résumer ainsi. La Chine renforce ses capacités. Les États-Unis voient leur volonté et leurs moyens mis en doute. Les purges ont supprimé les contre-pouvoirs au sein du commandement chinois. La conjonction de ces trois facteurs au cours d'une même année constitue le précipice de 2027.

51.5 Terres rares et technologie : entre le 1er et le 10 janvier

(1) Un interrupteur mis sur pause, mais toujours en place

La deuxième ligne de fracture concerne les terres rares. La Chine a élargi à deux reprises ses contrôles sur les exportations de terres rares, en avril puis en octobre 2025. La mesure d'octobre comprenait la règle dite des 0,1 %. Elle prévoyait que même les produits fabriqués à l'étranger seraient soumis au contrôle dès lors qu'ils contiendraient seulement 0,1 % de terres rares chinoises. Par l'accord de Busan, la Chine a suspendu l'application de ces nouvelles restrictions. Le report a simplement été prolongé jusqu'au 10 janvier.

Un report n'est pas une abrogation. Le cadre juridique du contrôle reste en place. La Chine garde en main un interrupteur qu'elle peut réactiver à tout moment. Depuis août, l'atmosphère a changé dans les faits. Début septembre, des informations ont fait état de l'annulation par des entreprises chinoises de terres rares de certaines livraisons à destination des États-Unis. Le Financial Times a rapporté, en citant un responsable américain, que seuls les deux tiers des engagements sur les terres rares avaient été respectés. Rush Doshi a estimé que Pékin pensait avoir dompté l'administration Trump grâce à ses contrôles sur les terres rares.

(2) Une échéance fixée par les États-Unis eux-mêmes

Les États-Unis sont eux aussi confrontés à une échéance difficile à repousser. À compter du 1er janvier 2027, le règlement du département américain de la Défense sur les marchés publics (DFARS 252.225-7052) sera renforcé. Cette règle limite les achats publics sur le fondement de la loi d'autorisation de la défense nationale. À partir de cette date, les aimants de terres rares ayant transité par la Chine à quelque étape que ce soit — extraction, raffinage, séparation ou transformation — ne pourront plus être utilisés dans les systèmes d'armes. La Russie, l'Iran et la Corée du Nord figurent aussi parmi les pays visés par l'interdiction. Les matériaux concernés comprennent les aimants au néodyme, les aimants samarium-cobalt, le tungstène et le tantale.

Cette règle trouve son origine dans l'affaire du F-35. Un alliage chinois de samarium-cobalt a été découvert dans un composant du chasseur F-35, ce qui a brièvement interrompu les livraisons. En l'absence de fournisseurs de remplacement, les entreprises peuvent demander une dérogation. Le département américain de la Défense a indiqué qu'il n'accorderait de telles dérogations que rarement. Les entreprises en infraction peuvent voir leur contrat résilié ou engager leur responsabilité au titre de la loi sur les fausses déclarations.

La Chine détient entre 85 et 90 % des capacités mondiales de séparation et de raffinage des terres rares. La plupart des nouveaux projets menés par les pays alliés, dont l'Australie, n'atteindront leur pleine capacité qu'à la fin des années 2020. Les dix premiers jours de janvier 2027 verront donc deux échéances se chevaucher. Le 1er janvier, les États-Unis devront eux-mêmes couper leurs approvisionnements chinois. Le 10 janvier, la Chine pourra réactiver ses contrôles sur les terres rares. Les règles des deux pays se resserreront l'une contre l'autre dans l'intervalle de dix jours.

(3) Des épées gardées au fourreau

Les deux pays négocient en gardant leurs épées au fourreau. Le 18 septembre, Trump a signé la loi sur les sanctions contre la Russie et l'Iran. Cette loi permet d'imposer des droits de douane pouvant atteindre 100 % aux pays qui achètent de grandes quantités de pétrole et de gaz russes. La Chine est également concernée. Les États-Unis ont aussi reporté la publication des résultats de l'enquête menée au titre de la section 301 de la loi sur le commerce, qui recommande des droits de douane supplémentaires sur les produits chinois. La Chine, elle, tient en main les terres rares, les composants de drones et sa liste de sanctions contre les entreprises américaines de défense.

Le secteur technologique se divise déjà en deux écosystèmes. D'un côté se trouvent les puces Nvidia et les modèles d'IA américains. De l'autre, les puces Ascend de Huawei et les modèles chinois à code ouvert, comme DeepSeek. Les modèles chinois et les équipements de Huawei se répandent en Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient et en Afrique. Si la trêve s'effondre, cette séparation se figera à un point où il sera difficile de revenir en arrière.

51.6 Un ordre qui s'effondre : alliances, Sud global et vide réglementaire

Le titre de ce chapitre parle de la fin de l'ordre mondial. Il désigne l'ordre fondé sur des règles que les États-Unis ont établi et défendu depuis 1945. Les alliances, le libre-échange, les organisations multilatérales et le système de paiements en dollars en formaient les piliers. Les chapitres précédents de ce livre ont décrit les fissures qui apparaissent dans chacun d'eux.

Les alliances ont vacillé. Trump a traité de lâches les alliés européens qui avaient refusé d'envoyer des forces dans le détroit d'Ormuz. Il a imposé des droits de douane de 50 % au Canada et des droits de douane de rétorsion à huit pays européens au sujet du Groenland. Depuis les déclarations de la Première ministre Sanae Takaichi sur Taïwan en novembre 2025, les relations entre le Japon et la Chine se sont refroidies. Le Japon craint que les États-Unis ne troquent leurs intérêts économiques contre la question de Taïwan. La Première ministre Takaichi a rencontré Trump à New York la veille de l'arrivée de Xi Jinping.

L'ordre financier a lui aussi vacillé. Le rendement des obligations américaines à trente ans a dépassé 5 %. Les banques centrales de plusieurs pays ont acheté de l'or et réduit la part du dollar dans leurs réserves. Certaines banques centrales européennes ont discuté du rapatriement de l'or déposé à New York. Cette évolution a été étudiée en détail dans la partie 7.

En face, la Chine élargit le cercle de ses partenaires. Le 18e sommet des BRICS s'est tenu les 12 et 13 septembre à New Delhi, en Inde. Les onze pays membres ont adopté à l'unanimité la Déclaration de New Delhi, qui compte 140 points. Beaucoup de pays avaient subi les conséquences de la guerre contre l'Iran et des droits de douane américains, mais le texte ne mentionnait pas les États-Unis. La visite de Xi Jinping en Inde était la première depuis 2019. En 2027, la Chine assurera la présidence des BRICS.

À la lumière de ces évolutions, le G2 ne constitue pas un système de gestion conjointe du monde. Les deux pays se tiennent mutuellement en respect et ne coopèrent que dans la mesure nécessaire. Les alliés s'inquiètent, tandis que le Sud global pèse le pour et le contre. Le G2 révélé par les discussions de Washington est une cohabitation précaire, pas une gestion conjointe stable.

La fin de l'ordre ne survient pas en un seul jour. Elle vient à mesure que les règles cèdent la place aux transactions. Les ventes d'armes à Taïwan deviennent une monnaie d'échange et la sécurité des alliés s'inscrit dans les comptes du commerce. Les droits de douane montent et descendent aussi selon l'humeur du président, plutôt qu'en application de la loi. Si 2027 est une année dangereuse, c'est parce que les deux grandes puissances peuvent s'affronter dans ce vide laissé par les règles. Là où les règles manquent, un petit incident peut facilement dégénérer en affrontement majeur.

Rush Doshi a estimé que, dans les années à venir, les relations sino-américaines pourraient dépendre davantage d'événements imprévus que des sommets. Il pourrait s'agir d'une collision entre navires en mer de Chine méridionale, d'un passage rapproché de chasseurs dans le détroit de

Taïwan ou d'une cyberattaque. Le mécanisme de notification des incidents liés à l'IA discuté à Washington constitue un réseau de communication minimal pour empêcher de tels événements. Mais ce mécanisme ne fait pas encore l'objet d'un accord contraignant. Alors que les moyens de prévenir les malentendus restent faibles, le calendrier avance vers 2027.

51.7 La place de la Corée du Sud : se préparer au bord du précipice

La Corée du Sud se tient au bord de cette trêve. La trêve sino-américaine a vu le jour à Busan en octobre 2025. En mai 2026, le secrétaire Bessent et le vice-Premier ministre He Lifeng ont rencontré successivement le président Lee Jae-myung à Séoul. Le fait que la Corée du Sud soit devenue le lieu des échanges sino-américains constitue un atout diplomatique. Cela signifie aussi que les deux grandes puissances se servent de la Corée du Sud comme d'un lieu pratique. Prêter la scène et écrire le scénario sont deux choses différentes.

Cette trêve de deux mois indique que le temps dont dispose la Corée du Sud est plus court qu'elle ne le pensait. Il faut revoir les plans conçus en supposant qu'elle aurait un an de répit. Les tâches à accomplir par la Corée du Sud dans ce délai se ramènent à quatre.

La première concerne la chaîne d'approvisionnement en minerais essentiels. La Corée importe de Chine environ 88 % de ses aimants permanents en néodyme. Il n'existe aucun moyen de remplacer toutes les terres rares et tout le graphite chinois en peu de temps. L'objectif réaliste consiste à se donner davantage de temps pour résister aux chocs. Les entreprises et l'État doivent accroître leurs stocks et leurs réserves stratégiques. Il faut accélérer les projets communs avec l'Australie, le Canada et le Vietnam, et participer aux coopérations minières des États-Unis et du Japon. Les entreprises coréennes qui exportent des composants de défense vers les États-Unis doivent examiner séparément les règles qui entreront en vigueur le 1er janvier 2027. Les composants contenant des matières premières chinoises ne pourront plus être intégrés aux systèmes d'armes américains.

La deuxième concerne l'écart technologique dans les semi-conducteurs. Si les États-Unis renforcent leurs contrôles visant la Chine, la demande de mémoire à large bande passante (HBM), intégrée aux accélérateurs d'IA américains, se concentrera en Corée. La Chine continuera d'inonder le marché de mémoires standard. Samsung Electronics et SK Hynix doivent prendre de l'avance avec les produits de nouvelle génération, comme la HBM4. Ils doivent aussi gérer séparément les risques liés aux autorisations d'introduction d'équipements dans leurs usines chinoises et aux règles locales. Le coût de l'indécision entre les contrôles américains et le marché chinois augmente sans cesse.

La troisième concerne la sécurité. Trump a montré qu'il pouvait mettre la vente d'armes à Taïwan sur la table des négociations. C'est le signe que les engagements de sécurité envers les alliés peuvent eux aussi faire l'objet d'un marchandage. Rien ne garantit que l'alliance entre la Corée du Sud et les

États-Unis échappera à cette liste. La Corée doit se préparer à ce que les forces américaines stationnées sur son territoire soient déplacées ailleurs en cas de crise autour de Taïwan. Il faut définir à l'avance une procédure de consultation en cas de retrait de forces. La Corée doit aussi renforcer ses propres capacités de dissuasion face à la Corée du Nord. Le gouvernement de Lee Jae-myung a annoncé, le 18 septembre, qu'il n'enverrait pas de soldats coréens au Moyen-Orient. Cette ligne doit s'inscrire dans un principe qui respecte les demandes de l'alliance, tout en décidant dans le cadre de l'intérêt national et de la Constitution. Il faut maintenir fermement la coopération entre la Corée du Sud, les États-Unis et le Japon, tout en gardant ouvert le dialogue avec la Chine.

La quatrième concerne l'énergie. La Corée importe du Moyen-Orient environ 70 % de son pétrole brut. Si le détroit d'Ormuz est bloqué, l'économie coréenne sera aussitôt secouée. Il faut diversifier les sources d'approvisionnement en faisant appel au pétrole brut et au gaz naturel liquéfié (GNL) américains, ainsi qu'aux volumes disponibles en Asie centrale et en Afrique de l'Ouest. Il faut augmenter les réserves stratégiques de pétrole et améliorer les procédures à appliquer en cas de crise.

Ces quatre tâches ont un point commun. Aucune ne peut être achevée en deux mois ni en un an. C'est pourquoi il faut s'y mettre dès maintenant. Quand la falaise apparaît, il est déjà trop tard pour se préparer.

51.8 Conclusion : les leçons d'une négociation sans résultat

La rencontre de Washington n'a pas ouvert une ère de paix. Trump regardait les élections prévues dans quarante jours, et Xi Jinping le congrès du Parti prévu dans un an. Trump voulait des chiffres, Xi Jinping voulait du temps. Chacun a obtenu une partie de ce qu'il souhaitait. Mais les trois lignes de fracture que sont Taïwan, les terres rares et les technologies de pointe n'ont été résorbées en rien.

Dans le premier chapitre, ce livre décrivait le protocole impérial sur la piste d'Andrews. À la fin, il reste une trêve de deux mois et un projet de vente d'armes rangé dans un tiroir. Au fil des cinquante chapitres qui les séparent, ce livre a suivi une même évolution. Les règles deviennent des marchandages, les alliances des comptes à régler et la loi vacille au gré de l'humeur du président. Aux États-Unis, les universités, les médias, les immigrés et les pauvres en ont payé le prix. À l'étranger, les alliés et les puissances intermédiaires en paient le prix.

La falaise de 2027 ne signifie pas nécessairement la guerre. La Chine peut attendre que les engagements américains s'affaiblissent d'eux-mêmes plutôt que de se hâter. Selon les résultats des élections de mi-mandat, le Congrès américain pourrait aussi freiner les marchandages du président. Certains estiment que l'Armée populaire de libération, déstabilisée par les purges, aura du mal à lancer une grande opération dans l'immédiat. Le risque n'est pas un avenir certain, mais une probabilité.

Cette probabilité a clairement augmenté au cours de l'année écoulée. La dissuasion est devenue un objet de marchandage, les délais se sont raccourcis et les mécanismes de contrôle des décisions se sont affaiblis. Dans l'histoire, les grandes guerres n'ont pas éclaté uniquement parce que quelqu'un les voulait. Elles ont éclaté lorsque les parties ont mal interprété les intentions de l'autre et n'ont plus trouvé de moyen de reculer. Le calendrier de 2027 réunit peu à peu ces conditions.

Les leçons d'une négociation sans résultat ne concernent pas seulement les deux grandes puissances. Au bord de la falaise, les premiers à vaciller sont les pays pris entre elles. La Corée ne doit pas s'en remettre entièrement à l'un des deux camps. Elle doit renforcer, dans le temps qui lui reste, sa capacité à résister dans les domaines des chaînes d'approvisionnement, des technologies, de la sécurité et de l'énergie. L'ampleur de ces préparatifs déterminera la place de la Corée après 2027.

Références

Kim Kyung-jin, 『Rapport général sur le sommet sino-américain de Washington en 2026』, septembre 2026. Chapitre 5, section 5.6, « La rencontre de Washington et l'horloge de 2027 » ; chapitre 8, sections 8.1 à 8.6, « L'avenir du G2 : garde-fous pour la coexistence ou trêve provisoire ».

Reuters (repris par U.S. News), "Four Takeaways From Trump's Summit With Xi in Washington," 24 septembre 2026.

The Detroit News (repris de Reuters), "Five takeaways from Trump's summit with Xi in Washington," 24 septembre 2026.

CNBC, "Trump, Xi to talk Taiwan, AI, trade, Iran in D.C. summit," 24 septembre 2026.

CNBC, "Trump, Xi wrap state visit centered on spectacle over substance. Here are the top takeaways," 25 septembre 2026.

Bloomingbit, "Xi, Trump Extend US-China Trade Truce by Two Months, Choose Management Over Confrontation," 26 septembre 2026.

The Tribune, "Trump-Xi summit: Extension of trade truce signals status quo," 26 septembre 2026.

NBC News, "Trump-Xi summit: Leaders meet at White House amid tensions over Taiwan, trade and AI," 23 septembre 2026.

AP (repris par WTOP), "Taiwan is watching closely as Xi and Trump meet and hopes US will keep up its arms sales," 23 septembre 2026.

The Hill, "Marco Rubio defends pause on Taiwan arms sale ahead of Donald Trump-Xi Jinping meeting," septembre 2026.

The Daily Caller, "Taiwan Arms, Rare Earths, Tariffs And Iran Hang Over Trump-Xi Summit," 24 septembre 2026 (citant un sondage Reuters/Ipsos de juillet).

Emerson College Polling, "September 2026 National Poll," enquête menée les 21 et 22 septembre 2026.

NPR/PBS News/Marist Poll, "2026 Midterm Elections," enquête menée les 14 et 15 septembre 2026.

NBC News, "Inside NBC News' polling averages: Democrats enjoy biggest lead yet in the race for Congres s," septembre 2026.

The New York Times et Siena College, sondage national mené du 8 au 13 septembre 2026 (cité dans le rapp ort général, section 8.2).

U.S. Department of Defense, Military and Security Developments Involving the People's Republic of China 2025, décembre 2025 (citant une analyse du Harvard Fairbank Center).

Takshashila Institution, "China's Taiwan Tryst and The 2027 Question," 3 septembre 2026.

Lowy Institute, "China, Taiwan, and the PLA's 2027 milestones," 12 février 2025.

Jamestown Foundation, "The Three Pillars Underpinning the 2027 Centennial Military Building Goal," 4 n ovembre 2025.

CSIS, "Assessing Xi's Unprecedented Purges of China's Military: Key Developments and Potential Implicati ons," 24 février 2026.

East Asia Forum, "Xi's purge pushes back the Taiwan timetable," 4 juillet 2026.

NBC News, "Purge of top Chinese general throws military into turmoil, raises questions about Taiwan," 26 janvier 2026.

The Diplomat, "The Purge of Zhang Youxia and Liu Zhenli: Why and What's Next for China's Military," 28 janvier 2026.

Crowell & Moring, "DoD Expands Restrictions on Supply Chain for Certain Magnets, Tantalum, and Tungs ten," 21 juin 2024.

Environment+Energy Leader, "Rare Earth Magnet Rules Tighten for Defense Contractors," septembre 202 6.

Rare Earth Exchanges, "The Pentagon's Rare Earth Ultimatum: Ban on Chinese Materials by 2027," septe mbre 2025.

Wikipedia, "Six Assurances" (entrée relative aux propos de Trump en mai 2026).